LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

MENUS PROPOS CONFRATERNELS
LES MÉDECINS ET LA GUERRE

Au début de ce nouvel an, dont notre généralissime, qui a de l'humour, salua l'aurore par les aboiements de tous ses canons hurlant à la mort, laissez-moi, sans plus de mitaines, vous remercier de la confiance que vous avez mise en moi et de toutes les marques d'attachement que vous me prodiguez. Permettez-moi aussi de vous souhaiter encore bonne et heureuse année. Et, en la circonstance, la formule perd toute banalité, elle vient de l'âme, vous le savez bien.

Quand, par nos armes, nous aurons assuré en Europe le triomphe de la liberté, c'est vous, jeunes médecins, mes amis connus ou inconnus, qui aurez à refaire la France; ayant vaincu au dehors, il vous faudra réorganiser au dedans. Nous reparlerons d'ailleurs de toutes ces choses quand le moment sera venu. Pour l'instant, je me borne à ces vœux du vieil homme à tête grise que depuis si longtemps vous accueillez avec tant d'indulgence. *La Presse Médicale*, dont je suis l'interprète, fait tout son possible pour qu'aucun de vous ne manque du pain quotidien de nos âmes médicales. Elle aussi vous envoie ses vœux, elle aussi vous rappelle par ma faible voix qu'elle reste toujours à votre service. Réclamez-la, faites vos changements d'adresse, écrivez-lui vos impressions; à côté de l'union sacrée des Français pour la défense du sol national, il faut resserrer encore davantage les liens de l'union sainte entre praticiens mobilisés pour le soulagement des blessures et l'œuvre divine de la guérison.

Vous avez déjà beaucoup fait, mais il faut faire plus encore. Quand un homme a souffert pour nous tous, quand, après de longues heures passées, accroupi sous la pluie, dans la première tranchée, il tombe frappé par l'éclat de la redoutable marmite, non seulement nous devons le faire profiter de tous les procédés scientifiques mis entre nos mains, mais encore éviter d'ajouter à sa souffrance par défaut de menus soins. La médecine en général et la chirurgie en particulier valent par les méthodes, c'est entendu, mais il s'y ajoute une foule de détails qu'aucun de nous ne saurait négliger. Surveillons-nous, contrôlons-nous les uns les autres, profitons de cette admirable fraternité des camps, décelée par le tutoiement adopté sur le front, pour aller tous du même pas au blessé. Lui seul importe, et l'on n'a rien fait pour lui si le médecin traitant s'est borné à couvrir sa responsabilité.

Soyons prudents aussi dans nos critiques. Après la guerre, si la médecine française n'avait pas répondu à tout ce que le public attendait d'elle, c'est le corps médical tout entier qui serait sur la sellette et condamné en bloc. Donc, en avant pour l'œuvre de vie et faisons courage! Le vainqueur à la guerre, disent les Japonais, sera celui qui pourra souffrir un quart d'heure de plus que l'adversaire. Ce quart d'heure, il dépend de nous d'en adoucir l'impitoyable cruauté, et, sur ce terrain-là, je sais bien que vos chefs peuvent compter sur vous.

Transportons-nous maintenant à l'ambulance. Elle est blottie dans le creux d'un vallon, à O..., tout près de la ligne de feu. De grands bois la masquent à la vue. De chaque côté, des gourbis creusés dans les coteaux abritent les hommes et

les chevaux. Voici le « Palace-Hôtel », la « Villa des Rossignols », la « Maison des bons Poilus ». En bas, une clairière tapissée d'herbes gelées sert à la fois de cimetière, de stade pour foot-ball et de parc à munitions. En haut, les tranchées lui forment une ceinture de feu. En avant, des canons maquillés et invisibles font sans relâche entendre leur formidable voix. Enfin, tout en bas, des masures, hier souillées de purin, aujourd'hui nettoyées à fond, blanchies à la chaux, confortables, presque riantes. Tout cela, sous la direction du médecin divisionnaire P. M. et le contrôle de M. l'inspecteur N., a été aménagé par une équipe de médecins qui, jeunes d'âge, sont tous de vieux guerriers déjà, puisqu'ils ont connu toutes les péripéties du grand drame, depuis la Meuse jusqu'à la Marne. Robinsons de la médecine, ces braves ont passé là des semaines et des semaines, sans jamais se lasser, sans jamais perdre un instant le sourire. Certaines de leurs journées ont été de vingt-deux heures ; d'autres, plus redoutables à subir, sont restées inemployées parce que la bataille s'était portée plus loin. Administrateurs, chirurgiens, médecins, pères de famille, ensevelisseurs, ils ont fait toutes les besognes, toutes les nobles besognes. Grâce à eux, tel héros fut sauvé et tel autre consolé : Il est si doux de presser une main amie quand on va entrer dans le mystérieux sentier de l'agonie et que les yeux se remplissent des angoisses de l'au-delà.

Ce que ceux-là ont fait à O..., d'autres l'ont réalisé ailleurs, et tous doivent être également remerciés. Ceux qui restent malgré eux loin du tumulte n'oublient pas ces exilés du Devoir et j'en veux pour preuve la note que je viens de recevoir et que vous trouverez ci-après :

APPEL AU CORPS MÉDICAL

Un grand nombre d'entre nous, médecins civils mobilisés et restant sur place, tout en assurant leur service militaire, qui n'en souffre nullement, continuent à donner leurs soins à la population civile, dont ils reçoivent des honoraires, moins importants, il est vrai, qu'en temps de paix, mais qui n'en constituent pas moins une ressource très appréciable dans la période que nous traversons. D'autre part, ils continuent à toucher les indemnités que leur allouent, pour leurs services, les administrations publiques hospitalières, communales ou autres. Si nous comparons cette situation à celle de nos confrères qui sont aux armées, nous penserons qu'il y a quelque injustice à ce que les médecins mobilisés sur place reçoivent la même solde que ceux qui font campagne ou qui se trouvent éloignés de leur résidence.

Je viens donc proposer à tous nos confrères mobilisés qui sont appelés à donner leurs soins à la population civile et qui perçoivent, de ce fait, des honoraires et des indemnités, d'abandonner leur solde, persuadé qu'ils seront unanimes à m'approuver. Dans chaque région, un d'entre nous pourra faire la collecte et centraliser les sommes perçues. Je me charge, si on le veut bien, de cette besogne pour l'Algérie.

A quelles œuvres le produit mensuel des soldes sera-t-il affecté? Je pense qu'on pourrait le répartir ainsi : nous verserons un quart de cette somme à l'Association de Prévoyance et de Secours mutuels des Médecins de France, en vue des obligations si nombreuses que le corps médical aura à remplir, après la guerre, vis-à-vis de nos confrères blessés, de nos veuves, de nos orphelins, et les trois autres quarts entre les mains du ministre de l'Intérieur pour le Secours national.

Faisons savoir à tous nos confrères qui, loin de leur foyer depuis de si longs mois, sur les lignes de feu, dans les régiments, dans les ambulances où la besogne est rude et souvent périlleuse, dans les hôpitaux de l'avant, parmi les blessés, les malades de toutes sortes, remplissent avec une si grande ardeur leur si noble tâche, sans défaillance, faisons-leur savoir, pour qu'ils en aient la réconfortante pensée, que derrière eux, sur tout le sol français, dans l'élan général pour la défense de la patrie menacée, le corps médical tout entier remplit tout son devoir. Dr A. Jouty (Oran).

Il serait puéril de louer l'intention généreuse de notre confrère, et la place que je lui réserve ici montre assez combien sa proposition doit nous toucher. Je ne crois pas, néanmoins, que son initiative puisse le moins du monde entrer dans la pratique, et voici pourquoi. En temps de guerre, nul de nous ne peut, en aucun cas, tabler sur les ressources de la clientèle. Dès qu'un médecin est mobilisé, il se doit tout entier à l'Etat et, à mon humble avis, si, faisant œuvre de médecin civil, il touche des honoraires, je le dis tout net, il manque à son devoir. Pas plus que les médecins militaires en temps de paix, nous n'avons le droit de penser à des questions d'honoraires. Tout notre temps, je le répète, appartient à l'Armée et, dans ces conditions, je ne crois pas que l'abandon d'une solde, sur laquelle il nous faut vivre exclusivement, soit jamais possible.

Est-ce à dire que les malheureux de la profession, qui se sacrifient pour nous sur le front ou dans la zone des armées, doivent être perdus de vue? Je ne le pense pas une minute et c'est à titre d'indication que le projet de notre confrère m'a paru surtout intéressant. Oui, il y aura à faire, et beaucoup à faire ; toutefois, si la solidarité médicale n'est pas un vain mot, ce n'est pas du côté des soldes qu'il faudra se tourner, mais bien vers la grande source des dons volontaires. La profession médicale, qui assure l'opulence à tant d'industriels, est composée, certes, d'hommes trop fiers pour jamais tendre la main; mais on peut lui offrir et lui faire accepter, dans des formes à discuter ultérieurement, les centaines de mille francs nécessaires à ceux qui se sont dévoués pour la Patrie. En ce moment, je le sais par expérience, nos camarades n'ont besoin de rien, sinon de voir l'ennemi chassé du sol français ; mais plus tard, lorsqu'il faudra réparer les ruines, nous saurons bien, je m'en porte garant, trouver chez nous et autour de nous les crédits nécessaires pour que la misère ne vienne pas s'ajouter aux deuils stoïquement supportés. F. Miles.

LE PROFESSEUR ALFRED FOURNIER

Après avoir perdu successivement MM. Duguet, Lereboullet, Perier, l'Académie de Médecine vient encore d'être éprouvée par la mort de M. le professeur Fournier qui, depuis assez longtemps, était retenu loin de ses séances par la maladie qui l'a emporté.

M. Alfred Fournier était né à Paris, en 1832, et il fit ses premières études à l'institution Jauffret où il obtint de brillants succès au concours général. Fait caractéristique qui mérite d'être signalé, toute sa vie M. Fournier conserva le plus reconnaissant souvenir de l'institution où il avait fait ses études; il faisait partie de l'association de ses anciens élèves, il s'en occupait très activement et en était devenu le président, donnant des soins médicaux à ses anciens camarades nécessiteux, leur venant en aide, et s'occupant de donner, chaque année, une représentation artistique au bénéfice de l'association.

En 1855, il fut nommé interne des hôpitaux et passa sa thèse de doctorat, en 1860, sur la *Contagion syphilitique*.

Pendant son internat, M. Fournier devint l'élève préféré et le plus brillant de Ricord dont il rédigea les *Leçons sur le chancre* (1858). Cet ouvrage remarquable, qui fit sensation, créa déjà une réputation à son jeune rédacteur; le public des étudiants et des médecins n'ignorait pas qu'il lui avait apporté une part importante de collaboration personnelle que Ricord lui-même se plaisait à reconnaître.

En 1863, M. Fournier était nommé successivement médecin des hôpitaux et agrégé à la Faculté de Médecine avec une thèse d'agrégation sur l'*Urémie*. En 1866-67, il remplaçait à la clinique de l'Hôtel-Dieu le professeur Grisolle; bientôt après, en 1868, il entrait à l'hôpital de Lourcine et se consacrait définitivement à l'étude des maladies vénériennes. Il m'est impossible, dans cette courte notice, de passer en revue tous les travaux qui ont illustré la carrière de M. Fournier, je dois me borner à citer les plus saillants, ceux qui ont marqué une date dans l'histoire de notre époque médicale.

Quand on examine dans son ensemble l'œuvre



Photo Walery.

ALFRED FOURNIER
1832-1914.

du professeur Fournier, on est frappé de voir avec quelle justesse il sut prendre parti, sans jamais se tromper, dans les problèmes qui divisaient les esprits au sujet des maladies vénériennes.

C'est ainsi que dans ses études sur la blennorragie il affirme nettement la *spécificité* de cette maladie, non seulement dans ses localisations primitives, mais dans ses déterminations secondaires. Il proclame l'individualité pathologique du rhumatisme dérivant de la blennorragie; il le montre affectant non seulement les jointures mais intéressant les divers systèmes organiques: le périoste, les tendons, les os, les nerfs, la conjonctive, etc. Il réfute l'erreur soutenue par les contemporains qui ne voulaient voir dans cette affection qu'un rhumatisme vulgaire, accidentellement développé dans le cours d'une blennorragie (1866).

Pour la démonstration de la spécificité du chancre simple et du bubon vénérien, ce n'est que justice également que de rapprocher son nom de ceux de Bassereau, de Ricord et de Rollet. Il contribua puissamment après eux à établir cette doctrine par ses travaux personnels sur la contagion du chancre simple prouvée à la fois par les inoculations et par les confrontations.

Constamment appuyé sur cette doctrine si précieuse de la spécificité, M. Fournier a abordé l'étude des questions relatives à l'infection syphilitique, et son intervention à la fois clairvoyante et patiente a fait réaliser dans ce domaine des progrès dont la science doit lui être toujours reconnaissante.

⁂

Pour apprécier l'étendue du chemin parcouru, il faut se souvenir de l'état de la science en syphiligraphie au moment où M. Fournier commençait à se spécialiser. Les conclusions de sa thèse de doctorat nous donnent une idée du progrès accompli. « Je crois, disait-il, que les accidents secondaires de forme suppurative sont contagieux, et que les accidents secondaires ne se transmettent pas dans leur forme, c'est-à-dire comme accidents secondaires; le produit de leur contagion est un chancre induré. » On peut voir que ces conclusions qui sont aujourd'hui de notion si vulgaire,

avaient encore en 1860 besoin d'une démonstration.

Je ne ferai que signaler ensuite les principales notions cliniques dues à M. Fournier dans l'observation de la syphilis primitive et secondaire, les *transformations du chancre*, le *pseudo-chancre induré*, le volume sur les *chancres extra-génitaux* (1897), les *transformations des plaques muqueuses*, les *troubles de la sensibilité dans la période secondaire*, les accidents nerveux d'épilepsie, hystérie, dans la syphilis, les *algidités périphériques*, le *pseudo-rhumatisme syphilitique*, les *roséoles à récidives multiples*, etc.

La plupart de ces travaux furent rassemblés par M. Fournier, dans ses *Leçons sur la syphilis étudiée plus particulièrement chez la femme* (deux éditions, en 1873 et 1881).

C'est de ce temps également que datent les publications historiques de M. Fournier dans la collection choisie des anciens syphiligraphes, notamment ses traductions de Jean de Vigo, de Fracastor, de Jacques de Bétheneourt, ses études sur l'œuvre de Ricord et celle de Bassereau.

A cette époque on faisait souvent à M. Fournier le reproche de voir la syphilis partout et d'abuser à son propos du vieil adage « post hoc, ergo propter hoc ». Ce reproche s'appliquait surtout à ses études sur les affections causées par la syphilis tertiaire et viscérale. M. Fournier n'en poursuivit pas moins imperturbablement la démonstration de ses idées fondées sur ses observations cliniques. Il en concluait notamment que de tous les systèmes organiques, c'est le système nerveux qui est le plus souvent éprouvé par la syphilis ; le principe de la syphilis constitue, disait-il, un poison de tout l'être, mais surtout un poison du système nerveux (1889).

Cette période dans laquelle M. Fournier arriva à tout l'éclat de son enseignement dans la chaire de dermatologie et de syphiligraphie fondée pour lui en 1880 à l'hôpital Saint-Louis, vit paraître ses travaux sur les *échéances du tertiarisme, le tertiarisme précoce*, le *phagédénisme tertiaire*, les *glossites tertiaires*, la *syphilis du naso-pharynx*, du *rectum*, du *poumon*, etc.. M. Fournier fut un des premiers à appeler l'attention sur le rôle que jouait la syphilis dans la production des *anévrysmes* et des lésions des vaisseaux et du cœur.

Ces derniers travaux, dont notre époque apprécie mieux aujourd'hui la valeur, appelèrent alors moins l'attention que les ouvrages de M. Fournier sur la *syphilis du cerveau* (1879) et sur la syphilis spinale et cérébro-spinale. Son premier ouvrage sur l'*Ataxie locomotrice d'origine syphilitique*, qui date de 1882, établissait pour la première fois sans restriction la notion du tabes d'origine syphilitique. Il était bientôt suivi d'observations montrant le tabes d'origine hérédo-syphilitique. Dans un nouveau livre sur la *Période préataxique du tabes* (1885) et dans une série de mémoires, M. Fournier complétait ses recherches sur les modalités principales du tabes d'origine syphilitique. Accueillie d'abord avec défiance, la nouvelle pathogénie du tabes était peu à peu contrôlée, puis acceptée par la majorité des neurologues.

M. Fournier rencontra plus de résistance pour faire triompher une nouvelle doctrine pathogénique concernant les relations étiologiques entre la paralysie générale et la syphilis. Il avait commencé l'étude de ce sujet dès 1879 en montrant dans son livre sur la syphilis du cerveau des formes particulières d'accidents cérébraux auxquels il donnait les noms de *forme mentale*, d'*aliénation mentale syphilitique*, de *pseudo-paralysie générale syphilitique*. Par une série de publications nouvelles de 1892 à 1894, et notamment par son *Traité des Affections parasyphilitiques* (1895), il déterminait ce grand fait à savoir que la paralysie générale reconnaît la syphilis comme son facteur de beaucoup prépondérant, principal. Il s'appuyait sur des statistiques irréfutables, sur l'argument des paralysies générales juvéniles, sur les relations qui unissent le tabes et la paralysie générale, etc... La tribune de l'Académie de Médecine retentit de ses communications éloquentes qui frappaient vivement le public médical, mais aussi suscitaient des contradictions convaincues qui s'obstinèrent pendant longtemps. Récemment, la découverte de la spirochète dans les lésions de la paralysie générale est venue parachever la démonstration cliniquement donnée de la nature syphilitique de la paralysie générale par le professeur Fournier et j'ai été moi-même témoin de la joie qu'il a éprouvée en apprenant la découverte de Noguchi.

Et pourtant, cette découverte de la spirochète dans les méninges restreignait le champ de la *Parasyphilis* dans lequel M. Fournier avait tenté de faire rentrer le tabes et la paralysie générale. Elle montrait que ces affections des centres nerveux, ainsi que l'a toujours compris, au fond, M. Fournier, étaient bien non seulement d'*origine*, mais de *nature* syphilitiques, qu'elles étaient spécifiques au même titre que les autres affections où la présence de la spirochète est constatée. Le cadre d'attente des affections parasyphilitiques créé par l'éminent professeur ne continue pas moins à s'appliquer à de multiples affections de la syphilis et de l'hérédo-syphilis, telles que les dystrophies, les dégénérescences, les malformations, les prédispositions morbides, les leucoplasies, la pelade, etc.., affections dérivées de la syphilis, nées sur son terrain, quoique d'une nature et d'un processus indépendants et d'après lesquels elles sont réfractaires à l'action des médicaments spécifiques. Il me semble qu'on s'est trop hâté d'écrire dans ces derniers temps que la doctrine de la Parasyphilis avait vécu : elle ne peut pas périr, car elle est vraie, mais elle se précise en se restreignant à un plus petit groupe d'affections.

Notre génération peut justement reconnaître

les grands services rendus par les recherches de M. Fournier dans le domaine des affections syphilitiques du système nerveux, mais elle doit aussi être pénétrée d'admiration pour les beaux résultats de ses travaux sur l'Hérédo-syphilis. J'ai entendu un jour M. Ernest Besnier, son émule à l'hôpital Saint-Louis, dire en s'adressant à M. Fournier que de toutes ses œuvres, il tenait pour les plus remarquables celles qu'il avait consacrées à l'hérédité syphilitique. Je n'ajouterai rien à cette opinion émanant d'un juge si autorisé, car les ouvrages de M. Fournier sur la *Syphilis héréditaire tardive* (1886), sur l'*Hérédité syphilitique* (1891), sur les *Dystrophies héréditaires de la syphilis*, sur l'*Hérédité syphilitique de seconde génération*, etc., ouvrages que M. Edmond Fournier a complétés par ses belles publications, ont transformé, on peut le dire, et tout en l'agrandissant, ce chapitre si important de l'histoire de la syphilis et ils resteront longtemps encore la base la plus solide de nos études sur ce sujet.

M. Fournier a publié de nombreux mémoires sur le traitement de la syphilis par le mercure et par l'iode et il a rassemblé tous ces travaux dans un livre sur le *Traitement de la syphilis* édité deux fois, en 1893 et en 1897. On lui doit la réforme du traitement de la syphilis tel qu'il était institué jusqu'à lui. Il insista sur ce fait qu'il fallait non seulement traiter les accidents de la syphilis jusqu'à leur disparition, mais poursuivre l'infection générale même en l'absence d'accidents, et que ce traitement de la maladie devait durer plusieurs années ; c'est ce qu'il appelait la méthode préventive. Pour satisfaire aux indications tirées de l'étude de la marche de la syphilis, il proposa sa *méthode de traitement chronique intermittent*, composée de séries de cures mercurielles d'abord, iodurées ensuite, échelonnées au cours des premières années de la maladie et séparées les unes des autres par des stades de repos thérapeutique d'autant plus prolongés qu'on s'éloigne davantage du début de l'infection. Cette direction rationnelle du traitement de la syphilis a été sanctionnée par l'expérience ; elle a trouvé encore sa confirmation en s'aidant du contrôle exercé par la réaction de Wassermann. Les échecs trop fréquents du traitement abortif et des traitements intensifs montrent que la conduite la plus sage consiste encore aujourd'hui à se conformer d'une manière générale à la direction du traitement de la syphilis, telle que l'a formulée le maître de l'hôpital Saint-Louis.

Ce n'est que justice de rapprocher de tous ces travaux personnels les nombreuses publications qu'il a libéralement inspirées à ses élèves et pour lesquelles il leur prêtait le concours le plus bienveillant. Je devrais aussi m'étendre sur ses recherches en dermatologie, bien qu'il ait voulu être avant tout un syphiligraphe.

M. Fournier avait conçu le projet d'un grand *Traité de la Syphilis* qu'il a commencé en 1898 avec le concours de son fils, le Dr Edmond Fournier, mais diverses circonstances l'ont empêché de terminer ce bel ouvrage qui comprend cependant l'étude des périodes primaire, secondaire et tertiaire de la syphilis, ainsi que des principales affections de la syphilis viscérale.

Pendant toute sa carrière M. Fournier s'est consacré à l'étude de la prophylaxie de la syphilis et ses ouvrages sur ce sujet ont eu un grand retentissement. Parmi ces travaux d'hygiène et de prophylaxie, je mentionnerai seulement les études consacrées aux *Nourrices et nourrissons syphilitiques* (1878) et à la *Syphilis vaccinale* (1889).

J'insisterai d'abord sur son beau livre intitulé *Syphilis et mariage*, qui a eu deux éditions françaises et six traductions étrangères. Il ne s'est jamais lassé de défendre la prophylaxie publique de la syphilis et parmi les arguments qui servent à la défendre, il a montré, en s'appuyant toujours sur des statistiques, que la syphilis, contrairement à ce que pensent tant de personnes, n'atteint pas seulement ceux qui se livrent à la débauche, mais que, par suite des contagions accidentelles et surtout des contagions matrimoniales, elle frappe de nombreuses personnes pour lesquelles elle est un malheur immérité. La prophylaxie publique ne doit pas profiter seulement au public de la débauche, elle peut profiter au public le plus intéressant de tous, celui des femmes honnêtes et des enfants, victimes qui ne peuvent être protégées que par cette sauvegarde indirecte.

Il faut rappeler aussi le Rapport à l'Académie de Médecine sur la *Prophylaxie publique de la syphilis* (1889), le *Rapport au Congrès international de Bruxelles* (1899), sur le *Danger social de la syphilis*, le mémoire sur la *Prophylaxie de la syphilis par le traitement*. M. Fournier envisageait trois moyens principaux de prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes, savoir : les moyens d'ordre moral et religieux ; les moyens d'ordre médical, consultations gratuites, dispensaires, etc... ; les mesures d'ordre administratif. Il combattit résolument toute sa vie les doctrines de l'abolitionisme qui conduisent à l'abrogation de la surveillance de la prostitution exercée par l'administration. D'après ces théories, ce qu'il faut opposer à la prostitution, ce sont les moyens d'ordre moral et religieux, et la sévérité de lois spéciales visant la débauche et ses conséquences dans les deux sexes. En apparence, rien de plus séduisant et de plus logique ; dans la réalité, on aboutit à l'acceptation des maux et du désordre, car les moyens moraux et religieux n'ont qu'une efficacité bien limitée contre la prostitution, et quant à la protection des lois, elle est illusoire, si sévère qu'elle puisse être, car elle n'est presque jamais invoquée par les parties victimes de la prostitution ou des maladies vénériennes.

En somme, l'abolitioniste se refuse à voir la réalité des faits ; il tient à proclamer que la pros-

titution n'est pas un délit, mais il ne veut pas reconnaître qu'elle est un métier, et en invoquant la moralité et l'égalité des sexes, il entend obliger l'administration civile à renoncer à toute réglementation et à toute surveillance contre la prostitution avouée ou clandestine et, par suite, à abandonner la lutte contre les maladies vénériennes. De grands fléaux de l'humanité, sources de maux terribles, échapperaient ainsi à toute intervention défensive de la part de la société. M. Fournier ne s'est pas borné à signaler ces dangers sociaux et à exposer les moyens d'y parer, il a voulu appeler à leur étude le public médical et même toutes les personnes qui voudraient s'y intéresser; c'est dans ce but qu'il a provoqué les Congrès internationaux de prophylaxie de Bruxelles, et qu'il a fondé la Société française de prophylaxie sanitaire et morale. Il en a été l'âme pendant les dernières années de sa vie active et c'est là qu'ont été traitées, sous sa direction, la plupart des questions relatives à la prostitution et aux maladies vénériennes. J'ajouterai que cette société conserve pieusement le souvenir de son illustre et vénéré fondateur et qu'elle vit encore par l'impulsion et les enseignements qu'il lui a donnés.

***

Si M. Fournier a participé au travail de l'Académie de Médecine et des sociétés savantes auxquelles il appartenait, et notamment de la Société de Dermatologie dont il a été l'un des fondateurs et le président pendant plusieurs années, il a surtout brillé par son enseignement professoral. On peut dire que presque toute son œuvre scientifique a été élaborée dans ses leçons à l'hôpital de Lourcine, de 1871 à 1880, et, plus tard, dans la chaire de l'hôpital Saint-Louis, jusqu'à la fin de sa carrière enseignante. Soit au lit du malade, soit dans ses démonstrations de policlinique, soit dans ses leçons didactiques à l'amphithéâtre, M. Fournier fut le type du professeur accompli.

Son enseignement toujours correct, classique dans son ordonnance, avait une forme littéraire parfaite, toujours égale à elle-même. M. Fournier avait, au plus haut degré, le respect de son auditoire. Toutes ses leçons, sans exception, étaient soigneusement préparées; il avait toujours recherché les mots caractéristiques ou les comparaisons imagées qui pouvaient frapper les élèves et graver dans leur esprit les faits qu'il voulait démontrer. On pouvait les publier telles qu'il les prononçait en public. Aussi le succès fut-il constant et dura jusqu'à la fin de sa carrière de professeur.

Le succès du clinicien et du professeur entraînait logiquement celui du praticien. M. Fournier eut pendant toute sa vie une situation de clientèle considérable, et, on pourrait le dire justement, mondiale. M. Fournier ne fut pas seulement un médecin apprécié et estimé de ses clients, il sut se faire aimer de tous ceux qui l'approchaient. Sa maison, toujours hospitalière, était largement ouverte aux nombreux élèves, aux confrères, aux amis du maître et de sa famille. « Je ne devrais pas me plaindre », me disait-il au début de la triste maladie qui l'a fait mourir, « car j'ai été heureux toute ma vie. » Il n'ajoutait pas qu'il avait mérité son bonheur par son travail, par son aimable caractère, par ses vertus familiales, par tout le bien qu'il avait fait autour de lui. Dans la détresse de sa dernière maladie, il fut du moins soutenu et consolé par l'affection de toute sa famille et surtout, qu'il me soit permis de le dire, par le dévouement constant de son fils Edmond, dont la sollicitude inlassable s'ingénia pour adoucir les souffrances physiques et morales qui l'accablaient.

Je m'arrête, conscient de ne pouvoir louer mon bon maître comme il devrait l'être. Je sais d'ailleurs que sa mémoire sera glorifiée dans l'avenir, car son œuvre si magistralement et si logiquement construite dans son ensemble, est de celles qui ne peuvent être oubliées. Pour en comprendre bien l'utilité, il serait intéressant, je le répète, d'établir un parallèle entre l'état de la science au moment où il commença à écrire sur la syphilis, et l'état de la science à la fin de sa carrière. On comprendrait mieux, ainsi, l'influence heureuse qu'il a exercée sur l'étude de la syphilis et j'ai la confiance que l'on concluerait que l'histoire de la médecine le mettra au nombre des premiers cliniciens de son époque.

F. Balzer.

BOITE AUX LETTRES

CORRESPONDANCES VENUES DU FRONT ET D'AILLEURS

recueillies par F. Miles

On a inséré à la dernière heure, et en Post-scriptum de mon *Petit Bulletin* du 17 Décembre, une note sur la promotion des internes de Paris au grade d'aide-major. Tous les internes de province, c'était à prévoir, protestent à l'envi contre cette décision, qu'ils jugent trop exclusive. Ai-je besoin de dire que, personnellement et sans engager quiconque, je suis pleinement d'accord avec les internes des Facultés de province qui, légalement, pour des titres égaux ont droit à des traitements égaux. La preuve que nous partageons cet avis, on la trouvera dans la lettre qui suit adressée au *Lyon Médical*, et que son auteur nous communique obligeamment :

*** *La Presse Médicale* du 17 Décembre publie la nouvelle suivante : « Pour la durée de la guerre, les Internes en médecine des Hôpitaux de Paris pourront être nommés médecins aides-majors, le ministre de la Guerre rendant ainsi aux Internes de Paris, pour le plus grand bien de l'Armée, la justice due à leur valeur professionnelle et à leurs services ».

Que vont devenir nos jeunes collègues lyonnais ? Alors que leurs camarades parisiens seront nommés *Officiers*, eux resteront modestement *Sous-Officiers*, confinés ainsi dans des fonctions très subalternes.

Eh bien, je ne puis résister à protester hautement.

L'Internat lyonnais n'a jamais mesuré son dévouement pour le bien de l'armée. Sa valeur professionnelle va de

pair avec celle de l'Internat de Paris; ici, comme-là, il est l'élite où se recrutent les Maîtres de nos Facultés et de nos Hôpitaux. A-t-on, enfin, le droit de douter de ses services? Nos aînés de 1870 ont écrit une page glorieuse au Livre d'Or de l'Internat. Est-il besoin de rappeler le souvenir des Ollier, des Bouveret, des Frantz Glénard, des Morin et de tant d'autres? Nos jeunes camarades ont emporté et continuent là-bas sur les champs de bataille les belles traditions de l'Internat lyonnais.

Mais il y a plus. La Loi, — la grande garantie du moment, — la Loi doit rester la Loi.

Chaque fois que l'Internat, j'écris bien l'*Internat en général* a mérité des privilèges légaux en raison de sa haute valeur professionnelle, ç'a été tout l'Internat français, celui de Province comme celui de Paris. Relisez la loi du 15 Juillet 1889. Elle connaît les Internes français et elle les définit : « *Les Internes des Hôpitaux nommés au Concours dans les villes où existe une Faculté de Médecine.* » Ce sont ces Internes qu'elle assimile aux Docteurs en médecine pour la dispense partielle du service militaire en temps de paix.

Qu'en temps de guerre les internes soient nommés aides-majors au même titre que les docteurs en médecine, c'est bien, c'est équitable, c'est heureux pour le plus grand bien de l'armée. J'y vois un hommage rendu à l'Internat par le Service de santé militaire. Mais j'aurais aimé qu'il fût adressé à l'Internat français tout entier. Au reste, l'heure n'est pas aux demi-mesures. Faites rendre justice aux *Internes français* et à tous les internes français, mon cher maître. Nos collègues de Paris seront sûrement avec vous. Dr P. S.

Ancien interne des Hôpitaux de Lyon.

*** Lettre du front :

Vous connaissez les Vosges et peut-être pourrai-je vous intéresser un peu. Précisément, j'étais hier à la C... Une nuit de gel et, dès le matin, un clair soleil estompé, à peine, par une atmosphère chargée de neige. A l'horizon, des montagnes au flanc nacré dont les sommets se perdent dans la grisaille du ciel. Ma visite à l'hôpital étant terminée de bonne heure, j'étais libre et je partis sur ma robuste « Triumph ». Longeant la Meurthe rapide et transparente, une route dure et bien roulante me conduisit à la belle forêt de R.... Des pins magnifiques au tronc presque lisse et aux cimes hardies avec des rameaux verts. Sur les côtés de la route, des sacs brisés, des casques défoncés, des boîtes de conserve vides en quantité, et j'arrive enfin au point culminant, au col de la C..., trait d'union entre les vallées de la M. et de la Meurthe. Si l'on vient de R... par la C... et que l'on continue devant soi, on descend sur R... l'E.... Prend-on sur la droite, on arrive à S... et un peu plus au sud à S-D...

J'avais déjà visité cette belle forêt, mais j'y étais encore attiré par la beauté du site et le souvenir des luttes récentes.

Du 23 Août au 11 Septembre, toute la région fut le théâtre de combats formidables encore attestés par des débris d'équipement qui jonchent le sol, par les arbres brisés, par les tombes éparses et par les tranchées longues et profondes que comblent de leurs corps ceux qui les ont creusées.

Ici, un St-Cyrien, classe 1913. Son képi d'un rouge encore tout neuf est accroché à une petite croix de bois blanc. A côté, quatorze Allemands sont réunis dans le même linceul, puis ce sont des Français et encore des Allemands, et là où la lutte a été la plus chaude, les tombes se rapprochent et se pressent les unes contre les autres, les tranchées se multiplient et les arbres brisés se font plus nombreux. Planant sur la forêt, un silence de mort que ne trouble pas même le vol d'un petit oiseau. Ils ont tous été chassés.

J'étais parti joyeux et je revins tout attristé de ma visite à cette magnifique nécropole. Derrière chaque arbre troué par les balles, j'évoquais un soldat couché et guettant l'ennemi; à l'abri des tranchées, j'en voyais d'autres qui, agenouillés, attendaient le moment favorable pour tirer, et là où la terre est encore battue, je voyais les corps à corps furieux et la mêlée des baïonnettes, j'entendais le claquement sec des fusils qui partent et le bruit des balles qui passent en sifflant. La bataille horrible revivait sous mes yeux.

Je songeais à tout cela, et, venant de Senones, le bruit ouaté de la canonnade qui se poursuivait sans répit depuis la pointe du jour me rappela à la réalité. Alors, je poursuivais mon chemin vers R...-l'E... lorsque je croisai deux vieilles femmes et une autre plus jeune. Courbées vers la terre, elles retournaient la mousse au pied des gros arbres et grattaient le sol le long des tranchées, à la recherche des étuis de cuivre des cartouches vides. Elles me conduisirent vers trois Boches à peine enfouis, qu'avec leur crochet elles venaient de découvrir. Plus loin, un père qui cherchait la tombe de son fils. Une demi-heure après, j'étais à R...-l'E...

Pendant 17 jours, la ville a été occupée. Elle n'a pas eu à souffrir du bombardement, *mais à la nuit tombante, chaque jour, les troupes d'occupation donnaient un concert sur la place et brûlaient une maison pour s'éclairer!!.* Tout un quartier fut ainsi anéanti par ce geste satanique et dans toutes les régions où ils ont passé, les Allemands ont semé le même amoncellement de ruines. A S...-D..., ils ont incendié tout un faubourg; à la B..., à R..., à T... à A..., S..., à M..., partout ce ne sont que des monceaux de pierres et de charpentes brûlées. Leur folie destructive ne s'exerce pas seulement contre les maisons, tout être vivant est une victime désignée à leur barbarie. A A..., après avoir fait monter les vieillards au premier étage d'une maison, ils allumaient du feu dans le couloir de sortie en bas, pour les empêcher de s'échapper. Quand ils sont entrés à S...-D..., ils faisaient marcher des civils devant leurs baïonnettes, boucliers vivants qui devaient les protéger de nos balles! Pour vous rapporter tous les hauts faits de ces fameux Boches, un gros in-8° n'y suffirait pas.

N'allez pas croire, malgré cela, que nous soyons accablés par une tristesse profonde. Notre vie est exempte de grands soucis et d'émotions violentes; nos mœurs sont paisibles et n'ont rien de sanguinaire. Les matinées se passent à l'hôpital où nous sommes attachés à titre provisoire, et nous attendons patiemment qu'une offensive heureuse nous conduise de l'autre côté des Vosges, dans les plaines d'Alsace...

Dr D.

*** L'Assistance publique a décidé d'accorder des indemnités d'internes aux médecins étrangers qu veulent bien, durant la guerre, en remplir les fon tions. Voici les lignes reçues à ce propos :

Monsieur le Docteur,

Je vous suis bien reconnaissante de la publicati ma lettre au sujet des médecins belges. Mais depu j'ai eu le plaisir de vous l'adresser, M. Albert R réussi à aplanir toutes les difficultés administrati jeune doctoresse russe faisant fonctions d'intern son service a obtenu l'indemnité réservée aux inte médecine français et nul doute que les médecins qui pourraient être éventuellement utilisés par l' tance publique ne la touchent de même.

Dans ces conditions, un mot de rectification serait être utile pour reconnaître le geste de l'Administra

P. L.

OFFRES ET DEMANDES DE BONNES VOLONTÉS

Médecin chirurgien réfugié remplacerait confrère Paris, banlieue ou province. Écrire *Presse Médicale*, n° 208.

Ophtalmo-laryngologiste réfugié remplacerait collègue Paris ou province. Écrire M. Rateau, 81 *bis*, rue Blomet, Paris.

Docteur réfugié, libre de toute obligation militaire, cherche remplacement. Ecrire *Presse Médicale*, n° 55.

Interne demandé ou étudiant en médecine, ayant l'habitude des aliénés. S'adresser, 17, rue Berton, quai de Passy.

Médecin réfugié de la région du Nord, grande expérience de la clientèle, libre de toute obligation militaire, demande remplacement à Paris ou en banlieue. Ecrire *Presse Médicale*, n° 802.

Hydrothérapie. — Le Dr Chauvelot (108, faubourg Saint-Honoré) met *gracieusement* à la disposition des blessés militaires, tous les services de son établissement qui fonctionne normalement (*Hydrothérapie et massage*).

Doctoresse demandée pour remplacer dans le Finistère, pendant la durée de la guerre, un médecin mobilisé.

S'adresser à Mme Mulon, Associat. des Etudiants, 55, rue Saint-Jacques.

NOUVELLES

Les affectations des médecins de complément. — M. Millerand, ministre de la Guerre, a adressé aux directeurs régionaux du service de santé la circulaire suivante :

Il m'a été signalé, à plusieurs reprises, que des médecins de complément, encore jeunes, sont affectés à des hôpitaux ou à des dépôts de corps de troupes et exercent leur profession dans la ville même où ils sont domiciliés en temps de paix. Ces médecins continuent à s'occuper de leur clientèle, alors que leurs confrères, souvent plus âgés, sont appelés à servir aux armées ou dans d'autres places du territoire.

Outre que cette situation est contraire à l'équité, elle ne permet pas toujours aux intéressés, surtout lorsqu'ils sont affectés à des dépôts de corps de troupes, de se soustraire comme il convient aux sollicitations locales et de conserver l'indépendance professionnelle indispensable aux médecins militaires.

Il ne saurait être question toutefois, sous peine d'apporter un trouble considérable dans le fonctionnement et l'exécution du service, de déplacer actuellement les nombreux médecins de complément affectés aux services du territoire.

J'ai arrêté, en conséquence, les dispositions ci-après, qui permettront de remédier aux très sérieux inconvénients qui m'ont été signalés.

A l'avenir, les médecins de complément en service sur le territoire et appartenant à des classes mobilisables seront, en principe, affectés en dehors de leur lieu de résidence, jusqu'au moment où ils seront appelés à leur tour à servir aux armées.

Les médecins de complément, dégagés par leur âge de toute obligation militaire, et restés volontairement dans les cadres, pourront être affectés, au contraire, à la ville où ils exercent, si leur présence est nécessaire à la population civile. En aucun cas, les médecins de la localité ne seront employés dans les dépôts de corps de troupe.

Pour répondre enfin au désir qui m'a été exprimé par plusieurs intéressés eux-mêmes, les médecins mobilisés pourvus dans la vie civile d'un mandat électif (membres du Parlement ou membres des conseils généraux) ne pourront, quelle que soit leur classe de recrutement, recevoir d'affectation dans le département siège de leur circonscription électorale.

En ce qui concerne les pharmaciens et officiers d'administration, on s'inspirera également, en principe, pour leur affectation, des dispositions ci-dessus.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien reviser dans le sens sus-indiqué, les affectations des officiers de complément du service de santé de votre région, sans que l'application de ces mesures puisse jamais nuire au fonctionnement normal du service.

Faculté de Médecine de Paris. — I. **Examens.** — *Lundi 4 Janvier* 1915. — 5e (2e partie). Hôtel-Dieu.

II. **Thèses.** — *Jeudi 7 Janvier* 1915. — Candidat : M. Foligant. Président : M. Achard. Examinateurs : MM. Marfan, Tiffeneau, Lereboullet. Sujet : Contribution à l'étude du traitement du tétanos. — Candidat : M. Roubeau. Président : M. Marfan. Examinateurs : MM. Achard, Tiffeneau, Lereboullet. Sujet : De la pleuro-péritonite tuberculeuse subaiguë. Etude critique du syndrome de Fernet.

COMMUNIQUÉS

Médecin marié résidant dans une grande station balnéaire et climatique du Sud-Ouest donnerait pension et soins à des enfants ou des jeunes personnes de santé délicate. Vie de famille. S'adresser au bureau du journal.

Etudiant de la Faculté de médecine de Paris, non mobilisable, 16 inscriptions, ancien interne à l'hôpital de Saint-Denis désirerait, soit exercer pendant la durée de la guerre, soit faire un remplacement, dans le *département de l'Hérault ou départements limitrophes*. S'adresser au bureau de la *P. M.*, n° 57.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

L'ENDURANCE, FONCTION DE LA FORCE

Il faut bien reconnaître que le pli imprimé à nos âmes par notre profession médicale nous fait glisser trop volontiers aux comparaisons tirées de la biologie; raisonner par analogie ne fut jamais une méthode rigoureusement logique; laissez-moi, cependant, l'utiliser ici.

Comparant donc l'organisme social à l'organisme humain, je rappellerai que chacun de nous a un pouls, une température, des réactions nerveuses particulières qui imposent aux processus morbides telle réaction de préférence à telle autre. Il est des sujets qui font du délire au moindre accès de fièvre, ou bien dont le cœur bat la chamade à la plus petite irritation gastrique. *Tot capita, tot sensus*, autant de tempéraments, autant de manifestations particulières.

Eh bien, il est évident que le tempérament français, si transformé qu'on puisse l'imaginer, — et l'est-il tant que cela depuis César et l'invasion des Gaules? — offre à l'observateur des soubresauts et des à-coups fébriles qui sont vraiment bien curieux. Il faut d'abord noter la foi invincible au miracle et que nous tenons de nos pères : *Gesta Dei per Francos*. Depuis quinze années, notre démocratie s'était offert des tranches de pacifisme allant pour quelques-uns jusqu'à l'écœurement. Dans ces conditions, est-il donc étonnant qu'au début la préparation à la guerre n'ait pas été aussi satisfaisante qu'elle eût dû l'être ?

Entraînés bien malgré nous dans la plus terrible des aventures, nous effectuons notre œuvre de mobilisation, celle-là longuement préparée. Le concours des Belges héroïques nous favorise, et aussi l'entrée en scène de l'Angleterre, en même temps que la neutralité bienveillante de la nation-sœur, je veux dire l'Italie, rend disponible toute notre armée des Alpes. Pour le peuple, qui croit au miracle, il apparaît là indiscutable.

Mais la guerre s'allume : c'est Charleroi, Virton, Fossé, Maubeuge, la retraite sur la Marne. A ce moment, l'envahisseur croit nous tenir et, poussé par son orgueilleux appétit, il reprend purement et simplement, car il manque d'imaginative, le plan de Schwarzemberg en 1814. Déjà les chevaux de Klück hennissent sous Paris, lorsque la horde, délaissant un instant sa proie, exécute le projet le plus fou que jamais cerveaux guerriers aient pu concevoir, celui de refaire Sedan, mais un Sedan fantastique, inouï, — kolossal !

Donc, avant de passer sous l'Arc-de-Triomphe, l'ennemi veut tailler en pièces l'armée de Joffre : il la coincera à gauche par Belfort, Verdun; à droite il la rabattra par la Brie et la Champagne; la France, prise ainsi dans la mâchoire formidable, n'aura plus qu'à se rendre à merci. Comment nos troupes vaillantes et leurs généraux habiles déjouèrent ces projets, à l'heure même où tout semblait perdu, c'est ce que nous raconterons plus tard, quand on pourra tout dire et tout écrire. L'effort réalisé par nous, à ce moment, coûta une somme d'héroïsme et une ténacité dont peu se doutent; et c'est pourquoi, là aussi, nous invoquons le miracle. Admettons-le encore.

Il ne faudrait point, toutefois, en abuser. Plus que personne j'ai admiré le mysticisme des foules

à Paris. Dans mon quartier abandonné par les lâches, les débiles et les égoïstes, j'étais devenu, bien malgré moi, je vous assure, le monsieur renseigné qui en savait bien plus long que les Bulletins officiels au langage sybillin; aussi, plus d'une fois, par les soirées d'Août et les premiers jours de Septembre, vous auriez souri en entendant le vieil homme que je suis évangéliser les foules et s'escrimer à prédire la victoire pour le lendemain. Je dois le dire, si en discourant avec des intellectuels je me trouvai plus d'une fois à court d'éloquence, jamais avec mes amis les boutiquiers ou les ouvriers je ne manquai d'arguments; c'étaient eux, les braves gens qui, sans s'en douter, m'en fournissaient, eux qui m'eussent revigoré si j'en eusse eu besoin.

Mais il n'importe; miracle ou non, voici Paris débloqué; la Victoire, cette sanglante infidèle, revient prendre son ancienne place devant nos étendards, et, comme si nous lui gardions rancune de nous avoir désertés durant si longtemps, c'est à peine si nous fêtâmes son retour. Il n'en reste pas moins que la victoire de la Marne fut une grande victoire, puisqu'elle libéra Paris et rétablit à notre profit l'équilibre des terribles balances du Destin.

Depuis ce jour, nous « tenons » l'ennemi. Sans doute, nos progrès sont lents, sans doute les Boches s'accrochent comme des teignes, là-bas, dans les tranchées boueuses; néanmoins, nous les avons mis en échec sur l'Yser et à l'abandon de Paris a succédé l'abandon de Calais. Les choses étant ainsi, et le chemin parcouru en cinq mois, de l'insuccès à la victoire, ayant transformé la face de la campagne, nous devrions nous dire que le plus fort est fait, que ce sera long mais qu'on y arrivera. Eh bien, non. Après le « rouleau à vapeur » des admirables Russes, nous avons pensé au miracle japonais; puis, déjà pour demain, nous escomptons des renforts nouveaux envoyés par nos braves alliés les Anglais. Etant donné ce que notre armée a fait hier et réalisera demain, je me demande parfois si nous ne sommes pas injustes envers nos « poilus » qui savent si bien nous défendre. Leur généralissime, qui parle d'or, leur a ordonné une fois pour toutes de ne s'occuper que des troupes qu'ils avaient devant eux sur la ligne de feu et ils le font comme on le leur a dit, les braves! Imitons-les donc et n'allons pas chercher midi à quatorze heures, pas plus que nous ne devons faire état de concours plus ou moins hypothétiques.

Grâce à leurs gaffes Kolossales, nos ennemis ont tant fait qu'à cette heure nous sommes pour tous les peuples les vrais porteurs de flambeau. Comme les soldats héroïques de l'An II, les soldats de l'An XIV combattent pour la liberté du monde, c'est le même vent d'idéal qui fait claquer les mêmes drapeaux; bien plus, les contagions morales sont telles, et si formidable la puissance des impondérables, que demain sans doute nos deux grandes sœurs latines viendront se ranger à nos côtés. Cela aussi, ce sera le miracle, et le plus généreux des miracles. Mais, du moins, sachons reconnaître que ce miracle-là, nous l'aurons bien gagné, l'ayant payé de notre sang, de notre bravoure, et de cette endurance sans laquelle la Force ne saurait exister.

F. Milès.

P.-S. — Pour finir sur une impression de douceur mêlée d'héroïsme tranquille et d'inébranlable confiance, cette exquise *Lettre d'un soldat du front à Mlle A. B.*, petite élève d'une école professionnelle, qui m'avait envoyé, sur l'invitation de *La Presse Médicale*, de chauds lainages à faire parvenir aux troupiers.

Chère petite Française,

Permettez-moi d'abord de vous appeler de ce nom dont vous avez simplement signé votre gentille lettre. Permettez-moi aussi de vous remercier de cette même lettre où se retrouvent la grâce et la délicatesse féminines et les sentiments patriotiques qui gonflent le cœur d'une Française.

Merci, enfin, pour votre colis dont le contenu m'est très utile, car je suis bien obligé d'avouer que le séjour des tranchées est assez pénible. Le jour comme la nuit, il faut travailler et veiller, et en ce moment nous avons contre nous la pluie et surtout la boue, cette horrible boue qui inonde boyaux et tranchées, et qu'il faut expulser continuellement car elle revient avec une persistance qui n'a d'égale que notre persévérance. Je ne puis mieux la comparer qu'aux Allemands eux-mêmes.

Les nuits de veille dans la tranchée sont bien pénibles, mais maintenant je suis bien garanti contre les intempéries, grâce à vous, bonne petite Française. Si notre tâche est rude, elle est aussi bien glorieuse; en ce moment, que faisons-nous, sinon protéger le sol sacré de la Patrie! Mais nous sommes solides, forts et confiants. Les Allemands, non seulement ne feront pas un pas de plus sur notre territoire, mais peu à peu nous les repousserons dans leur antre. Nous libérerons nos frontières et nous délivrerons la vaillante Belgique et l'Alsace-Lorraine martyres. Puis nous pénétrerons dans leur pays, pour le purifier et, par cela même, purifier le monde entier.

Mais notre tâche nous est rendue bien facile, puisque, derrière nous, nous sentons nos femmes, nos enfants, nos foyers, et aussi la foule de nos sœurs, dont l'une d'elles a su m'exprimer, en des termes si charmants et si délicats, l'amour et la sollicitude de toute la France pour ses petits soldats.

Je suis bien embarrassé pour terminer ma lettre, ne vous connaissant pas, mais comme vous vous qualifiez vous-même d'écolière, je vous suppose très jeune, et je vous embrasse comme une petite sœur, tout simplement.

Louis F.

Soldat au ... rég. d'inf., Xe compagnie.

La Presse Médicale rappelle à ses lecteurs que c'est la Société médicale des Hôpitaux (12, rue de Seine) qui centralise les renseignements relatifs aux médecins prisonniers en Allemagne. C'est à elle qu'ils doivent adresser toute demande d'information ou tout document susceptible d'enrichir son dossier.

NOS ÉVACUATIONS DE BLESSÉS

UN PROGRÈS A RÉALISER

Par le Dr MARION
Chirurgien de l'Hôpital Lariboisière.

Les moyens de transport prévus dans le règlement sur le service de santé en campagne pour l'évacuation des blessés sont :

1° **Par voie ferrée** : A. Les *trains de ravitaillement quotidien*, pourvus d'un personnel et d'un matériel *ad hoc*;

B. Les *trains sanitaires permanents* ;

C. Les *trains sanitaires improvisés*;

D. Les *trains ordinaires* destinés aux malades et blessés assis.

2° **Par voie de terre** : A. Les *convois auxiliaires*, à la disposition du Directeur des étapes et services, constitués par 4 sections de 180 voitures, soit 720 voitures transportant en moyenne *4 blessés couchés* par voiture, soit 2.880 blessés, en admettant qu'on puisse les aménager pour recevoir les brancards. Dans le cas contraire, chaque voiture peut contenir 8 blessés assis, soit 5.760 au total. La vitesse de marche de ces convois est de 3 *kilomètres à l'heure*, avec un maximum de durée de cinq à six heures.

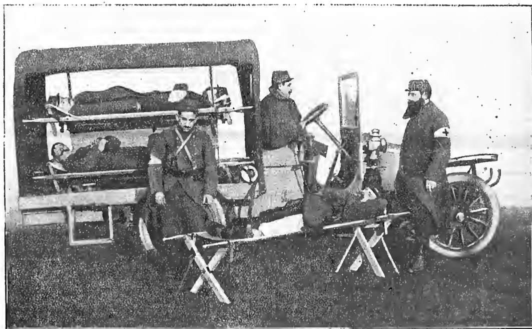
Ces convois sont évidemment trop lents, et leur rendement trop problématique;

B. Les *convois administratifs d'armée* comprenant, suivant le type, 162 ou 218 voitures pour évacuations, pouvant, selon les cas, transporter 648 ou 872 blessés couchés par section ;

C. Les *convois éventuels* constitués avec des voitures de réquisition ;

D. Les *convois automobiles*. Ils comprennent : les *sections sanitaires automobiles* affectées par le Directeur de l'arrière aux corps d'armée, ou aux divisions de réserve, à raison d'une par corps, ou division.

Ces sections sanitaires automobiles *opèrent chaque jour entre les corps d'armée* et *les gares de ravitaillement*, pour assurer le ravitaillement des corps d'armée en matériel, et l'évacuation des malades et éclopés. Elles contribuent aussi aux évacuations du champ de bataille. Ces sections sont des organes de corps d'armée. Elles se composent de voitures de livraison et de transport de personnel, au nombre de 18 à 24. Elles peuvent transporter environ 120 hommes par convoi, dont 40 couchés et 80 assis. Le cadre comprend : 1 officier et 4 sous-officiers.



C'est tout. Ces officiers et sous-officiers sont étrangers au service de santé. Pas d'infirmier.

C'est ici qu'il convient de reproduire textuellement le passage suivant du médecin inspecteur général Troussaint (Directeur du service de santé au ministère de la Guerre) :

« Quelques progrès que réalisent les « sections sanitaires automobiles », celles-ci seraient, évidemment, très insuffisantes pour les évacuations qui suivent la bataille. Il est donc nécessaire de compléter cette organisation par la création de « convois éventuels automobiles », formés de voitures pourvues d'appareils à suspension, et qui seraient, pour les *grandes évacuations*, ce que les « sections sanitaires » sont pour les évacuations quotidiennes d'éclopés ». (*La Direction du service de santé en campagne*[1]) pages 255-256, Charles Lavauzelle, à Paris). Voilà une vue très perspicace de l'avenir dont les événements actuels consacrent la justesse.

Ces « convois éventuels automobiles », avec appareils de suspension pour les *grandes évacuations*, sont d'une *nécessité urgente* à l'*heure actuelle*.

La bataille, dans la guerre que nous subissons, *est permanente*, et elle se livre en des points multiples parfois, sur un front de plusieurs centaines de kilomètres. Il faut donc disposer d'*organes très mo-*

biles, et pouvant *aller partout, continuellement*, afin de ramasser, d'évacuer immédiatement, et de transporter *directement* les blessés de *n'importe quel point du front* aux centres hospitaliers, et aux hôpitaux de l'arrière ou de l'intérieur.

Le type modèle de ces *organes mobiles*, et automobiles d'évacuation directe, de ces « convois éventuels » prévus par la sagacité du médecin inspecteur Troussaint, pourrait être le « Convoi sanitaire automobile », dont l'organisation rationnelle, et pratique, a été conçue et soumise au ministre de la Guerre par l'officier du Service de Santé Cadilhon. L'appareil de suspension choisi par cet officier pour les convois projetés est le dispositif de l'officier principal Denain, gestionnaire de l'hôpital militaire de Versailles.

Ce dispositif que nous avons vu à l'œuvre, expérimenté, nous semble le plus parfait du genre. Le chargement *latéral* des blessés facilite énormément et abrège la besogne des brancardiers. De plus, l'appareil étant monté sur ressorts, il en résulte l'amortissement, la neutralisation de tous chocs et secousses, de sorte que les blessés peuvent supporter sans dommage de *longs trajets*.

Ces avantages, réunis à d'autres résultant du bâchage parfait des voitures mettant les blessés à l'abri des courants d'air et du froid, ont déterminé le choix du dispositif Denain au moyen duquel l'officier Cadilhon propose d'organiser un Service auxiliaire de « Convois sanitaires automobiles » pour *l'évacuation immédiate, directe* et *permanente* des blessés du front sur les divers hôpitaux et établissements sanitaires où ils trouveront tous les soins qu'exige leur état.

Quels que soient les progrès réalisés depuis quelque temps par l'activité inlassable de notre Service de santé militaire, ce nouveau progrès viendrait à son heure, et serait fécond en résultats.

— Le rail est *fixe*, et il ne va pas partout. Il faut transporter les blessés jusqu'au rail, ce qui exige un temps précieux. *Que de détours*, ensuite, avant que ces blessés soient remis aux Hôpitaux!

— Les convois hippomobiles sont *trop lents*, et les voitures *trop incommodes*.

— Les « convois automobiles » employés sont enchaînés aux corps d'armée par le *double usage* dont ils sont l'objet (ravitaillement en matériel, et évacuations).

En outre, dans les convois sanitaires pourvus d'appareils à suspension, que nous avons vus, nous avons constaté que ces appareils présentent l'inconvénient du chargement par l'arrière de la voiture, ce qui est long et incommode pour brancardiers et blessés. Le bâchage est, également, défectueux.

Le *chargement latéral* qu'il nous a été donné de constater sur une automobile munie du dispositif « Denain » remédie à ces inconvénients.

Ces raisons justifient le projet des nouveaux « convois sanitaires », type spécial, qui seraient dirigés logiquement par un personnel du Service de Santé, officiers et infirmiers.

Enfin, au point de vue purement médical et chirurgical, le progrès considérable que réaliseraient ces nouveaux convois, consisterait, répétons-le, car c'est essentiel, à transporter *immédiatement* et *directement*, sans rouages intermédiaires de retard, les blessés du front à l'hôpital où ils pourraient être efficacement soignés. En effet, plus l'évacuation des blessés vers l'hôpital où ils seront traités sera rapide, plus les chances de guérison seront grandes et la mortalité diminuée. Or, je ne connais pas de moyen d'évacuation plus rapide que celui qui est proposé dans ce projet.

CORRESPONDANCE

25 Décembre 1914.

Mon cher Directeur,

J'ai lu, dans les derniers numéros de *La Presse Médicale*, les notes relatives aux « Mutilés de la guerre ». Voulez-vous me permettre d'apporter à cette question les quelques précisions suivantes, qui donneront, je l'espère, satisfaction à vos honorables correspondants?

L'utilisation des ressources de physiothérapie du territoire a été l'un des premiers soucis de la Direction du Service de Santé au ministère de la Guerre. *Dès le 14 Août*, par dépêche, elle prescrivait aux Directeurs régionaux du Service de Santé de mettre en œuvre toutes les ressources radiologiques, dont pouvaient disposer les établissements hospitaliers et les installations privées; elle prescrivait, en particulier, de faire appel aux bonnes volontés et au concours du personnel enseignant et des techniciens régionaux. Le 19 Août, elle adressait au chef-lieu de chaque région la liste des praticiens versés dans cette spécialité, en vue de faciliter l'organisation rapide des ressources du territoire. En même temps étaient constitués des *laboratoires automobiles de radio- et d'électrodiagnostic* pour les besoins des armées et des centres hospitaliers du territoire, de création nouvelle, non pourvus d'installations fixes.

En raison de l'impossibilité de pourvoir d'installations particulières d'électrothérapie et de mécanothérapie tous les établissements hospitaliers de l'armée, qui étaient passés rapidement de 893 hôpitaux à 3.968, il fut prescrit d'organiser dans les hôpitaux régionaux des *services centraux d'électrothérapie et de mécanothérapie* pour le traitement des complications post-traumatiques des blessures de guerre, services destinés à compléter l'action des *services fixes*, que possédait déjà l'armée dans certaines régions (Paris, Lyon, Bourbonne-les-Bains, etc.).

Enfin, une instruction d'ensemble, en date du 9 Décembre, a mis au point toutes ces organisations, en indiquant l'étendue du ressort de chaque région au point de vue physiothérapique et l'affectation à chacune d'elles d'un chef de service choisi parmi les membres du corps enseignant ou parmi les physiothérapeutes les plus qualifiés du pays. C'est ainsi que le service central du Gouvernement de Paris et de la région du Nord est confié au Dr Béclère, médecin des hôpitaux et membre de l'Académie de Médecine; celui de Lyon aux professeurs Cluzet et Nogier; celui de Nancy au professeur Guilloz; celui de Bordeaux aux professeurs Bergonié et Sigalas; celui de Montpellier au professeur Imbert; celui de Nantes au professeur Leduc; celui de Clermont-Ferrand à M. Belot; celui de Toulouse à M. Delherm; celui de Bourges à M. Guilleminot; celui de Rennes à M. Laquerrière, etc. Ces services sont actuellement en plein fonctionnement et ont donné jusqu'ici les

meilleurs résultats; et, afin qu'aucun des blessés justiciables de ce traitement n'échappe à ses bénéfices, une note récente, du 21 Décembre, a enjoint à tous les médecins-inspecteurs, en mission dans le territoire, de rechercher dans les dépôts et établissements hospitaliers les blessés porteurs de séquelles post-traumatiques, relevant du traitement physiothérapique, pour les diriger sur les centres en question.

Le concours des *établissements thermaux* n'a pas été oublié, non plus : les 7 et 9 Novembre, des instructions précises étaient envoyées en vue de l'utilisation des ressources des stations de Vichy, Bourbonne-les-Bains, Aix-les-Bains, Amélie-les-Bains.

La *rééducation des mutilés* fait l'objet de pourparlers actuellement engagés dans diverses régions. A Lyon, déjà, le Conseil municipal, à l'instigation du maire, M. E. Herriot, a, par délibération en date du 30 Novembre dernier, autorisé la création et l'organisation d'une « Ecole professionnelle pour soldats mutilés », qui seront, par leurs infirmités, mis dans l'impossibilité de continuer l'exercice de leurs professions. Dans cette école, qui fonctionnera, au début tout au moins, sous la direction du Service de Santé militaire, les mutilés recevront un enseignement professionnel spécial (métiers de tailleur, cordonnier, vannier, brossier, bijoutier, etc.), en même temps que des médecins rechercheront les moyens d'atténuer chez eux les conséquences de leur mutilation. Cette école vient d'être installée récemment, dans un immeuble communal, paraissant réunir tous les desiderata. Les premiers amputés y ont pris place le 16 Décembre : l'Ecole fonctionne donc en fait.

L'œuvre de la rééducation des mutilés comporte, d'ailleurs, une extension plus grande : l'utilisation de toutes les ressources et de tous les concours collectifs ou individuels est prévue, et c'est ainsi qu'on vient de faire appel, pour l'organisation d'ensemble de ces *Ecoles et ateliers pour mutilés*, au professeur Jeanbreau (de Montpellier), qui possède, comme on sait, sur ces questions, une compétence toute spéciale.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'assurance de mes sentiments très dévoués.

Dr Sésami.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — Nous avons le grand regret d'apprendre la mort de M. René Girard, sergent au ...e d'infanterie, tombé en Alsace, d'une balle au front. Licencié ès sciences, docteur en pharmacie, associé à la direction des laboratoires A. Girard, de la Croix de Genève, le jeune René Girard avait épousé, au printemps dernier, la fille du peintre Cormon, de l'Institut. Cité à l'ordre du jour, il est mort en héros. Nous adressons à sa jeune veuve, à son oncle, au bon peintre Cormon et à toute sa famille, l'hommage de nos plus sincères condoléances.

— M. Louis Chamontin, médecin-major des troupes coloniales au 5e tirailleurs sénégalais, proposé pour la Légion d'honneur, tué au Maroc, au combat d'El-Herri, le 10 Novembre.

— M. Henri Lecœur, médecin principal de la marine, tué le 10 Novembre, à Dixmude, dans son ambulance, au milieu de ses blessés.

— M. Adrien Augier, aide-major au 68e rég. d'infanterie, tué le 14 Novembre près d'Ypres.

— M. Véteau, tombé à l'ennemi le 8 Septembre, à La Fère-Champenoise.

— M. Raoul Dupuy, frappé à Villers-la-Louble (Belgique), le 22 Août dernier, d'un éclat d'obus alors qu'il procédait au pansement d'un blessé.

— M. André Vérany, médecin-major, tué à Bidenstof, près de Dieuze.

Citations à l'ordre de l'armée. — Sont cités à l'ordre de l'armée : M. Viallet, médecin-major de 1re classe au 121e rég. d'infanterie : d'un inlassable dévouement, a toujours présidé avec le plus grand mépris du danger à la recherche et au traitement des blessés, allant les chercher lui-même jusqu'auprès des lignes ennemies et entraînant tout son personnel.

— M. Bernard Léon, médecin-major de 2e classe : a improvisé d'une façon remarquable l'organisation pour le traitement des typhoïdiques à l'hôpital d'Auchel. Son dévouement éclairé et ses connaissances professionnelles ont assuré la guérison de malades gravement atteints.

— M. Bloch, médecin-major de 2e classe au 28e bataillon de chasseurs.

— M. Romieu, médecin-major de 2e classe au 22e bataillon de chasseurs : brillante conduite du 14 au 28 Août. Le 3 Septembre, apprenant que son chef de corps venait d'être grièvement blessé, est venu au galop de son cheval sur la ligne de feu, sans s'inquiéter de la mitraille qui faisait rage, pour essayer de l'arracher à la mort.

— M. Tardos, médecin-major de 1re classe au 11e rég. d'infanterie : a fait preuve d'un dévouement incomparable et d'un mépris complet du danger au combat du 22 Août en prodiguant ses soins aux blessés sur la ligne de feu, au contact immédiat de l'infanterie ennemie.

— M. Delanglade, médecin-major de 2e classe, du groupe du 58e rég. d'artillerie : a fait preuve depuis le début de la campagne du plus grand dévouement, quels que fussent les difficultés ou le danger. Le 27 Septembre 1914, notamment, n'a pas hésité à se porter jusqu'à la batterie, sous un feu violent, pour soigner un canonnier grièvement blessé. (Ordre du 5 Novembre 1914.)

— M. Viry, médecin-major de 1re classe au 268 rég. d'infanterie : a montré depuis le début de la campagne les plus belles qualités de courage et de dévouement dans les soins donnés aux blessés sur le champ de bataille. A dirigé lui-même, sous la fusillade, pendant la nuit, la recherche et le relèvement des blessés sur un terrain battu à courte distance par le feu de l'ennemi.

— M. Savy, médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef de l'ambulance no 6 du 4e corps d'armée : services signalés rendus depuis le début de la guerre, notamment le 12 Septembre, et dans les affaires ultérieures, surtout le 29 Septembre : a fait preuve d'un sang-froid remarquable en évacuant son ambulance pendant le bombardement.

— M. Launay, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance no 5, du 4e corps d'armée : qualités exceptionnelles d'organisation et de sang-froid remarquées dès la première affaire. Opérateur habile, a rendu de grands services.

— M. Delmas, médecin-major de 1re classe au 102e rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne a fait l'admiration de tous, officiers et soldats, par son dévouement inlassable. Tous les jours de combat, il se tient en permanence sur les lignes de feu, cherchant à panser et à évacuer les blessés sans s'inquiéter des projectiles qui tombent autour de lui. Est resté deux jours et deux nuits caché dans les lignes ennemies et a pu rejoindre son régiment. Est resté dans un village qui a été complètement détruit par l'artillerie, risquant à chaque instant sa vie pour secourir les blessés.

— M. Cunéo, médecin-major de 1re classe de la place de Verdun : depuis le début de la campagne, par sa grande habileté chirurgicale, soutenue par une conscience toujours en éveil, a sauvé, grâce à des interventions opportunes et des soins journaliers minutieux, de nombreuses existences de blessés.

— M. Ombrédanne, médecin-major de 1re classe de la place de Verdun : a sauvé de la mort de nombreux blessés, en leur appliquant un traitement énergique.

— M. Dupuy, médecin aide-major de 2e classe : a fait preuve du dévouement le plus absolu en se prodiguant au milieu des points de chute des projectiles. A été grièvement blessé au moment où, penché sur un homme qui venait d'être atteint, il s'apprêtait à le panser.

— M. Decq, médecin aide-major de 1re classe de réserve : s'est spontanément porté, au cours d'un bombardement, de nuit, dans la partie la plus exposée d'un village pour rechercher les blessés et leur donner des soins.

— M. Girou, médecin aide-major de 1re classe de réserve : un obus de 21 centimètres étant tombé sur une mairie où était installé le poste de secours de son groupe, a montré le plus grand dévouement dans l'évacuation des blessés et l'installation d'un autre poste.

— M. Lutaud, médecin-aide-major de 2e classe de réserve au 21e rég. d'infanterie : dans la journée du 8 Octobre, a fait preuve d'un grand dévouement et d'un grand courage. A pansé des blessés sur la ligne de feu et n'a abandonné son poste de secours en flammes, en emmenant tous ses blessés, que lorsque le feu provoqué par le bombardement eut rendu la position absolument intenable. Avait déjà montré un dévouement et une abnégation admirables dans des combats antérieurs.

— M. Ducluzeaux, médecin aide-major de 1re classe au 4e rég. de zouaves : déjà cité au Maroc pour son courage, vient encore de faire l'admiration de tous par son zèle et son mépris du danger en se portant constamment, de jour comme de nuit, sur la ligne de feu pour faire recueillir les blessés et les panser.

— M. Prevel, médecin aide-major de 2e classe de réserve au 202e rég. d'infanterie : s'est particulièrement distingué le 12 Octobre en allant relever des blessés sous un feu violent.

— M. Paloque, médecin-major de 2e classe : a fait preuve d'un dévouement et d'un courage remarquables au cours du bombardement d'un hôpital, où son sang-froid et son énergie ont permis l'évacuation des blessés couchés.

— M. Vallet, médecin auxiliaire au 351e rég. d'infanterie : dans la nuit du 7 au 8 Septembre, a ramassé nos blessés sous le feu des avant-postes allemands.

— M. Azemar, médecin-major de 2e classe au 214e rég. d'infanterie : pendant la nuit du 9 Septembre, est resté seul avec ses brancardiers dans un village en partie occupé par l'ennemi et a réussi, avec des moyens de fortune, à évacuer plus de 300 blessés.

— M. Clavelin, médecin principal de 1re classe, médecin chef des étapes d'une armée : activité, zèle dans la direction du service de santé des étapes, qu'il a réglé de manière remarquable.

— M. Putris de Broé, médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire de la 53e division de réserve : pendant les journées des 16 et 17 Septembre, a fait preuve d'une activité et d'un mépris du danger exceptionnels dans l'organisation et la direction du service de l'ambulance installée dans un village. A eu successivement ses deux chevaux blessés sous lui près de ce village. Fait preuve, depuis le début de la campagne, des qualités militaires et professionnelles les plus rares.

— M. Lefebvre, médecin-major de 1re classe, médecin chef du groupe de brancardiers de la 8e division d'infanterie : a exécuté, depuis le commencement de la campagne, avec le plus grand dévouement et beaucoup de compétence, une tâche des plus dures.

— M. Fohanno, médecin-major de 1re classe, médecin-chef du groupe de brancardiers de la 7e division d'infanterie : donne, depuis le début de la campagne, aux médecins et brancardiers de son groupe, l'exemple du courage et du dévouement, s'est particulièrement distingué en relevant, pendant cinq nuits consécutives, les blessés à différents combats.

— M Bernardy, médecin principal de 2e classe, chef du service de santé de la 7e division d'infanterie : valeur technique exceptionnelle, zèle et dévouement complets. Depuis le début de la campagne, a mérité l'admiration de ses chefs pour son activité extraordinaire, son sang-froid dans les circonstances difficiles, la bonne direction qu'il imprime à son personnel, en donnant à tous, et à toute occasion, l'exemple d'un dévouement absolu qui n'a d'égal qu'une extrême modestie.

— M. Tassagnac, médecin-major de 1re classe, chef de service au 104e rég. d'infanterie : a fait preuve du plus grand dévouement, particulièrement le 24 Septembre, donnant des soins aux blessés sous une pluie de projectiles et assurant l'évacuation.

— M. Silvestre, médecin-major de 1re classe : a montré un sang-froid remarquable et des qualités professionnelles de premier ordre en allant recueillir à plusieurs reprises, sous le feu, des blessés du régiment, notamment aux combats des 22 et 27 Août. N'a quitté une localité que le dernier du régiment, alors que les obus allemands tombaient sur son poste de secours.

— M. Chassia, médecin aide-major au 24e rég. d'infanterie : très haute conception de son devoir professionnel, a maintes fois, au péril de sa vie, sauvé les blessés en les relevant sous le feu.

— M. Maire, médecin aide-major au 24e rég. d'infanterie : a repris son service à peine guéri d'une blessure grave, et ne cesse de faire preuve de courage personnel et de dévouement professionnel.

— M. Gerbaux, médecin-major au 46e rég. d'infanterie : a donné le plus bel exemple de crânerie depuis le début de la campagne en conduisant lui-même ses médecins et ses brancardiers sur la ligne de feu pour relever les blessés.

VACCINATION ANTITYPHOÏDIQUE

On nous signale qu'un service gratuit de vaccination antityphoïdique est organisé à l'hôpital des Enfants-Malades, rue de Sèvres, 149, sous le patronage de la Fédération nationale des sociétés de préparation militaire de France et des colonies, et sous la Direction du professeur Comby, avec l'autorisation de la direction du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris. Ce service est plus spécialement destiné aux jeunes gens de la classe 1916, qui peuvent se présenter avec l'autorisation de leurs parents les lundis et mercredis, à 4 heures, à l'hôpital des Enfants-Malades.

Des services de vaccination antityphoïdique sont encore installés : 1°, 5, rue Cambacérès ; 2° au dispensaire de l'Assistance publique du XVIe arrondissement, rue du Ranelagh, 68, les mardis et samedis, à 4 heures.

Les médecins de ces dispensaires délivrent des certificats destinés à être présentés par les jeunes recrues à leur entrée au régiment.

***

— Nous recevons, d'autre part, du Dr Paul-Boncour, la note suivante que nous sommes heureux de publier :

« Au début de Septembre, à la suite d'une réunion de la Société médicale du VIIIe arrondissement à laquelle voulaient bien assister M. le Dr Maréchal, maire de l'arrondissement, et M. le Dr Gadon, son adjoint, l'organisation de deux services de vaccination gratuite antityphoïdique fut décidée, l'un dirigé par le Dr Maurange fonctionnant rue Roquépine, l'autre dirigé par un Comité de médecins, anciens docteurs des hôpitaux et présidents de la Société du VIIIe arrondissement fonctionnant au dispensaire de l'A. P., 13 *bis*, rue de Monceau.

« Dans le premier, le vaccin du professeur Vincent était employé; dans l'autre, c'était le vaccin du professeur Chantemesse.

« De part et d'autre, nous n'avions d'autre but que de faire le bien, en cherchant, par cette vaccination, à mettre le public en défense contre la fièvre typhoïde, au moins pendant la durée de la guerre.

« Depuis les premiers jours d'Août, le professeur Chantemesse vaccine à l'ambulance de l'Ecole Polytechnique.

« Depuis les premiers jours de Septembre, avec la collaboration de MM. Billon, Bourdel, Gallois, de Molènes, Plateau, Stackler, Roche et Blatter, et Mérigot de Treigny, je vaccine rue de Monceau; de même M. Marcigney, rue du Ranelagh, avec MM. Dufournier, Piot et Gustave Weil. Un service existe également à l'ambulance de Mme Charles Benoist.

« M. le professeur agrégé Méry pratique la même vaccination à l'hôpital des Enfants-Malades.

« Indiquer la technique me paraît bien inutile: elle est celle de l'injection de morphine, avec les précautions d'usage.

« A mon avis, je préfère faire connaître que, dans notre service, nous faisons, par séries de vaccinés, l'examen du sang, et que toujours jusqu'ici nous avons obtenu une réaction positive ».

Dr E. Paul-Boncour.

NOUVELLES

Possibilité pour les Internes des Hôpitaux (Arrêté du 13 Décembre 1914), **d'être proposés pour le grade d'aide-major de 2e classe.** — A ce propos, le Doyen de la Faculté de Paris adresse à M. Millerand, Ministre de la Guerre, la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

En vue de la meilleure adaptation des compétences à chacun des besoins du Service de Santé de l'Armée, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur un point particulier de votre Arrêté du 13 Décembre dernier.

« Pourront, pour la durée de la guerre, — dit l'Arrêté — dans la mesure des vacances, être, sur leur demande, proposés pour le grade d'Aide-Major de 2e classe, les Etudiants en Médecine nommés, dans les villes de Faculté, au concours, Internes titulaires des hôpitaux, justifiant qu'ils ont effectivement rempli cet emploi pendant une année au minimum, et qu'ils sont pourvus de seize inscriptions valables pour le Doctorat. »

Je voudrais vous prier de ne pas, d'emblée, exclure de l'emploi d'Aide-Major tout Interne des Hôpitaux non pourvu de ses seize inscriptions.

Cette exclusion formelle, intangible et sans réserves, vous priverait, en quantité[1] et en qualité, de précieux collaborateurs.

Il arrive, couramment, que, dès leur nomination, ayant devant eux quatre années d'Internat, nos étudiants, sans négliger leur instruction, mais plus assidus à l'hôpital qu'à l'Ecole, remettent à plus tard chacun des examens qui leur permettent de prendre successivement toutes leurs inscriptions.

C'est ainsi que mes Collègues des hôpitaux et moi, chefs de service, nous avons autour de nous des Internes en Médecine et en Chirurgie qui, pour compter souvent douze inscriptions seulement, n'en sont pas moins des assistants experts et avisés.

Je pourrais vous dire, en ce sens, que, sans crainte, je me laisserais opérer d'urgence par certains internes en chirurgie ; de même que, sans rechercher sa scolarité, je partage, en pleine sécurité, avec mon Interne la responsabilité de soigner pneumoniques, méningitiques et typhoïdiques que vous confiez à nos hôpitaux civils militarisés.

En fait de compétences, les années d'Internat vécues au contact des malades offrent des garanties autres que les années de scolarité. Les Inscriptions dénombrent le temps passé à l'Ecole, à fréquenter ou à délaisser les Cours, à subir, avec des fortunes diverses, les examens, tandis que les années d'Internat chiffrent l'expérience de l'étudiant.

Pour prendre une comparaison, je me risquerai à dire, au point de vue des aptitudes médico-chirurgicales bien utilisées, ... « entre l'étudiant à 16 inscriptions et l'étu- « diant remplissant les fonctions d'interne, il y a la « différence qui distingue le soldat finissant ses classes « du soldat qui a fait campagne. »

Puisque l'Arrêté ministériel stipule que les internes, *sur leur demande, pourront être proposés* pour le grade d'Aide-major, n'est-il pas opportun, autant que désirable et possible, que chacune des demandes, établissant la situation *scolaire* et *hospitalière* des postulants, soit, chacune dans l'espèce, examinée par la Direction du Service de Santé qui vous soumettrait les demandes à accepter ?

Mes collègues des huit Facultés de Médecine, se mettant à votre disposition pour établir la situation scolaire et hospitalière des candidats, pourront vous renseigner sur les compétences générales et spécialisées de nos Internes en Médecine, en Chirurgie, en Bactériologie, etc.

De cette manière, toutes les propositions de la Direction du Service de Santé, comme toutes les nominations ministérielles, aboutiraient, par la collaboration d'un plus grand nombre d'Internes, élite de nos étudiants, à tirer, pour le bien des malades et des blessés, le meilleur rendement des compétences et des aptitudes de la jeune génération médicale.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mes sentiments respectueusement dévoués.

L. Landouzy,
Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris; Membre de la Commission de perfectionnement du Service militaire de Santé.

Paris, 9 Janvier 1915.

1. Le nombre de nos internes parisiens ayant moins de 16 inscriptions risque de différer peu du chiffre des pourvus de 16 inscriptions. Une des raisons pour lesquelles l'Interne retarde ses Examens, ses Inscriptions et sa Thèse, est que le grade de Docteur en Médecine, incompatible avec la fonction d'Interne, est recherché plus tardivement par ceux des étudiants qui tiennent à faire intégralement leurs quatre années d'Internat.

Médecins français prisonniers. — Un médecin français, M. Abd-El-Hour, médecin-major à l'hôpital militaire de Sedan, qui fut fait prisonnier le 25 Août dernier et qui, emmené en Allemagne à Halle, vient seulement de rentrer en France, communique une liste de médecins français, à sa connaissance, prisonniers en Allemagne, au 15 Novembre dernier.

Il estime que leur nombre total doit être à peu près trois fois plus grand que celui-ci, dont nous donnons le détail en pensant qu'il peut intéresser les familles de beaucoup d'entre eux :

1° A *Halle* : les Drs de Hérain, médecin auxiliaire du 47e territorial; Prentout, médecin auxiliaire du 36e de ligne; Delaire, aide-major de 1re classe au 84e territorial; Brachet, auxiliaire au 84e territorial; Frémont, sergent infirmier au 84e territorial; Lemichez, aide-major de 1re classe au 5e territorial; Ribot, médecin auxiliaire au 5e territorial; Saint-Hilaire, aide-major de 1re classe à l'ambulance n° 2 de la 62e division de réserve ; Ribière-Laborde et Laval, aides-majors de

1re classe; Braizard, Faurie et Philippon, aides-majors de 2e classe; Roux, médecin auxiliaire; Durand, médecin auxiliaire au 26e territorial; Zimmer, auxiliaire au 64e bataillon de chasseurs alpins.

Pharmaciens : Dreulle, aide-major de 1re classe; Laurent et Martin, aides-majors de 2e classe.

Officiers d'administration : Dubus, Leclerc, Lebreton, Lahayville.

2° A *Zerbst* : Drs Bith, Porcheron, Houssiaux, aides-majors de 2e classe au 129e de ligne; Cotty, aide-major de 2e classe au 36e de ligne.

3° A *Quindelbourg* : Drs Volpert, Goujon, Baye, médecins auxiliaires à l'hôpital de Sedan; Tourtarel, médecin-major de 1re classe au 88e de ligne; Boudey, aide-major de 1re classe au 88e de ligne; Menaud, Brangé, Costes, médecins auxiliaires au 88e de ligne; Cournet, aide-major de 1re classe au 14e de ligne; Dupuy, médecin auxiliaire au 59e de ligne; Loustau, médecin auxiliaire au 24e colonial; Langlois, aide-major de 1re classe au 145e de ligne; Hollier, aide-major au 345e; Grégoire, médecin-major de 2e classe à l'hôpital de Laon.

Citations à l'ordre du jour. — Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de M. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, et ancien directeur des services d'hygiène au ministère de l'Intérieur.

N'a cessé de prêter à l'armée le concours le plus éclairé; a organisé, souvent au péril de sa vie, l'assistance et le ravitaillement des populations ruinées par la guerre; son ascendant et la hauteur de son caractère ont préservé Nancy et le département des exodes qui ont, d'ailleurs, ajouté aux désastres de la guerre.

— De Mlle Rosnet (Marie), sœur de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, supérieure de l'hospice de Clermont-en-Argonne :

Demeurée seule dans le village, a fait preuve pendant l'occupation d'une énergie et d'un sang-froid au-dessus de tout éloge; ayant reçu de l'ennemi la promesse qu'il respecterait la ville en échange des soins donnés par les sœurs à ses blessés, a protesté auprès du commandant allemand contre l'incendie de la ville, en lui faisant observer que la parole d'un officier allemand ne vaut pas celle d'un officier français, et ainsi obtenu l'envoi d'une compagnie de sapeurs qui a combattu le feu; a prodigué aux blessés, tant Allemands que Français, les soins les plus dévoués.

Sociétés d'assistance aux blessés. — Un décret règle comme suit les indemnités attribuées par l'Etat aux sociétés d'assistance aux blessés :

Art. 1er. — L'indemnité allouée aux sociétés d'assistance aux blessés et malades des armées de terre et de mer, à titre de part contributive de l'Etat, est fixée au taux unique de 2 francs par journée d'occupation des lits créés par ces sociétés, soit avant, soit après la mobilisation, et régulièrement classés.

Art. 2. — Il sera fait application des dispositions du présent décret à toutes les journées d'occupation des lits constatées depuis le 1er Octobre 1914.

Pour les étudiants du P. C. N. — En réponse à une question relative à la situation des étudiants du P. C. N. de la classe 1916, qui seront appelés à l'armée avant l'examen qui se passe en Juillet, M. Galli a reçu de M. Sarraut, ministre de l'Instruction publique, la lettre suivante :

« Monsieur le Député et cher collègue,

« Vous avez bien voulu me demander si les étudiants en médecine préparant le P. C. N. et appartenant à la classe 1916 obtiendront une session spéciale d'examen avant l'appel de cette classe.

« Je m'empresse de vous répondre que je me suis déjà préoccupé de la situation de ces étudiants. Si leur cas n'est pas analogue à celui des candidats au baccalauréat parce que leur examen n'est pas la sanction de plusieurs années d'études, je prendrai tout de même des décisions en leur faveur, décisions qui seront soit une session spéciale, si la date de l'appel sous les drapeaux de la classe 1916 est assez retardée, soit, dans le cas contraire, des mesures réparatrices à la fin des hostilités.

« Agréez, etc.

« Le ministre de l'Instruction publique,
A. Sarraut. »

Commission des logements insalubres. — Le Conseil municipal de Paris vient de nommer membres de la Commission des logements insalubres : MM. Bourdillat, Fiquet, Mossot, Savry et Momas.

Faculté de Médecine de Paris. — I. **Examens.** — *Jeudi* 14 *Janvier* 1915. — 2e. — 4e.

II. **Thèses.** — *Mercredi* 13 *Janvier* 1915. — Candidat : Mlle Primnk. Président : M. Roger. Examinateurs : MM. Delbet, Letulle, Desmarest. Sujet : Epilepsie d'origine cardiaque. — Candidat : M. Dupradean. Président : M. Delbet. Examinateurs : MM. Roger, Letulle, Desmarest. Sujet : Le traitement des écrasements des membres. — Candidat : M. Plaisant. Président : M. Letulle. Examinateurs : MM. Roger, Delbet, Desmarest. Sujet : Contribution à l'étude des plaies des parties molles par obus à balles. — *Jeudi* 14 *Janvier* 1915. — Candidat : Mlle Ilotnikov. Président : M. Hutinel. Examinateurs : MM. Gilbert, Widal, Roussy. Sujet : Contribution à l'étude du spasme du côlon chez les enfants. — Candidat : M. Léon Maurice. Président : M. Gilbert. Examinateurs : MM. Hutinel, Widal, Roussy. Sujet : Les localisations douloureuses de la lithiase biliaire. — Candidat : M. Rousseau. Président : M. de Lapersonne. Examinateurs : MM. Gilbert Ballet, Pierre Marie, Terrien. Sujet : Recherches anatomo-cliniques et expérimentales sur l'étiologie et la pathogénie des iritis et irido-cyclites endogènes non syphilitiques. — Candidat : M. Tissen. Président : M. Gilbert Ballet. Examinateurs : MM. de Lapersonne, Pierre Marie, Terrien. Sujet : L'asile français de Stéphano-Gelden (Alsace). — Candidat : M. Ohanianz. Président : M. Pierre Marie. Examinateurs : MM. de Lapersonne, Gilbert Ballet, Terrien. Sujet : Contribution à l'étude de la transparence cranienne.

OFFRES ET DEMANDES DE BONNES VOLONTÉS

Demande de médecin. — Docteur-médecin de Paris, étant sur le front, demande médecin belge ou réfugié capable de le remplacer dans sa clientèle. — S'adresser : Mme Torchaussée, 7, rue Coysevox, Paris.

COMMUNIQUÉS

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Jusqu'à nouvel ordre La Presse Médicale *continuera à paraître tous les jeudis. La périodicité normale reprendra dès que les circonstances le permettront.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

LA FORMATION MORALE DE L'ALLEMAGNE ET LA « KULTUR »

Dans une conférence magnifique et que nous souhaitons voir prochainement publiée, M. Lavisse, le maître historien, vient de retracer, avec sa forme incomparable, les étapes parcourues par l'Allemagne pour aboutir à l'affreux épanouissement actuel. Moi-même, *si licet parva componere magnis*, j'avais tenté d'indiquer, un mois ou deux avant la guerre et à cette place, comment s'était développé le grand empire, et je ne suis pas peu fier de voir que ma modeste petite étude n'est pas trop démolie par l'exposé de l'éloquent conférencier.

S'étant limité strictement et volontairement au côté objectif de sa thèse, M. Lavisse s'est gardé de toute considération sentimentale. Dieu sait cependant s'il lui eût été facile de faire crouler les voûtes de la vieille Sorbonne sous les hourras et les applaudissements! Mais il a jugé comme indigne de lui, de son auditoire et du lieu où il parlait, de faire allusion le moins du monde aux événements présents. Simplement, il a évoqué les siècles, et sans perdre de vue une minute l'objet de sa conférence, qui était d'expliquer le pourquoi de l'âme allemande, il n'a pas voulu faire vibrer la fibre patriotique. C'est en savant français qu'il a parlé et, comme disent nos troupiers lorsqu'ils ont fait un bon coup là-bas, dans leurs tranchées, ce fut vraiment du bel ouvrage.

Si ma mémoire ne me trompe point, la thèse du maître est, en deux mots, la suivante : Le peuple allemand nous étonne parce qu'il ne ressemble à aucun autre sur la terre, d'abord, et ensuite parce que son agglutination est la chose la plus antinaturelle qui soit. Au début, une peuplade de race mongole, occupant une région insalubre, est soumise à la domination de Souabes venus du sud, les Hohenzollern. Très habiles, très persévérants et très forts, ces chefs de clans se font nommer électeurs de Brandebourg. Alors, lentement, patiemment, ils développent le commerce, l'industrie, pour nourrir leur armée. Hommes à longue vue, ils forgent leur épée avec un soin inlassable, mais ils se gardent bien, au début, de la tirer du fourreau. C'est par la ruse et la menace, nous disons aujourd'hui le bluff, qu'ils opèrent. Même, on voit l'un d'eux, qui a porté ses troupes à un degré exceptionnel de perfection, faire tout au monde pour ne pas se servir de l'outil qu'il a préparé, car s'il le juge excellent en soi, il l'estime encore trop faible en face des forces que lui opposent ses puissants adversaires.

Enfin, vient le grand Fréderic, puis l'épopée napoléonienne se déroule et s'achève. A partir de cette heure solennelle, non seulement la

Prusse est constituée, mais encore elle va entraîner dans son orbite tous les autres peuples de l'Allemagne. Pour se défendre dans l'avenir, les petites nations qui jusqu'alors avaient vécu isolées et que Bonaparte, le grand artisan de l'unité allemande, avait pétries de ses puissantes mains, tiendront le Roi de Prusse pour le vrai porteur de flambeau et seront prêtes à lui aliéner leur liberté pourvu qu'il leur prépare de nouvelles conquêtes : *Deutschland ueber alles!* C'est la fusion de l'Allemagne intellectuelle dans la Prusse barbare qui, par une sorte de phagocytose collective, donne toute la clé du drame sanglant dont nous sommes, les uns et les autres en Europe, et les victimes et les protagonistes.

***

Peut-être pourrait-on, à mon avis, en utilisant, non plus cette fois l'Histoire, mais la Philosophie, expliquer autrement, ou de façon plus complète, la formation de l'âme allemande en l'opposant à la nôtre. Et c'est ce que je vais essayer de faire maintenant, non sans vous avoir priés de ne pas accorder à cette conversation entre amis plus d'importance qu'elle ne mérite.

La formation de l'âme française est essentiellement catholique; aussi, lorsque Descartes vient jeter les bases d'un système qui eut tant d'influence sur son temps, il ne peut, en dépit qu'il en ait, bannir complètement le Divin de son édifice. S'étant replié sur lui-même, il se demande d'abord si sa propre existence et la perception qu'il en a ne sont pas le produit de quelque illusion, de quelque formidable mirage. Mais il est physiologiste, il entend son cœur battre, ses tempes bourdonner, et par-dessus tout, la voix intérieure, qui monte du plus profond de son être concentré sur soi, lui apporte la preuve irréfragable de son existence : « Je pense, donc je suis... »

Mais si j'existe, moi, qui me fournira la preuve que le monde extérieur dont je suis environné est bien une entité réelle et non un sortilège, une théorie de fantômes joyeux ou tristes? Cette preuve, Descartes la cherche tout autour de lui et ne l'ayant pas trouvée, il lève les yeux au ciel, où il rencontre Dieu, l'Etre souverainement parfait. Dieu seul peut lui fournir le témoignage apaisant, car étant bon, étant tout puissant, il n'a pu créer des illusions, et s'il a permis que la créature eût la perception de la réalité environnante, c'est que cette réalité existe absolument, irréfutablement. Comme vous le voyez, l'homme, parti de lui-même, trouve en lui la preuve de son existence, mais il lui faut remonter à Dieu, avec tout ce que ce mot comporte de forces morales, pour avoir la conception nette de l'existence des choses extérieures.

En Allemagne, la marche philosophique des esprits fut toute différente. Avec Luther et sa formidable révolution, la raison s'était libérée de tout le poids mort des idées théocratiques; aussi, lorsque Kant, au moment du philosophisme, entreprit de suivre la même route que Descartes, il n'éprouva nullement le besoin de regarder vers la voûte étoilée. Ayant reconnu et affirmé également sa propre existence, il se dit que pas n'était besoin de ratiociner sur celle du monde extérieur. Qu'il existât ou non, qu'il y eût sur la terre deux choses comparables entre elles, à quoi cela pouvait-il rimer pour le but pratique que l'homme devait assigner à sa vie?

Asservir ce monde, torturer la matière et lui faire rendre le maximum de force, d'utilité, de bien-être, telle devait être la finalité de chacun. Mais cette semence, jetée dans des cerveaux inflexibles en leur logique, les précipita dans un objectivisme qui ne fit que s'accroître avec les découvertes modernes. Tout, sur la terre, fut rapporté à l'âme allemande projetée sans cesse hors d'elle-même, objectivée, comme ils disent.

Quand Guillaume II parle du vieux Dieu allemand, il m'apparaît comme le premier disciple de Kant, puisque ce Dieu-là, barbare et tortionnaire, il l'a fait à l'image et à la ressemblance des siens. *Gott mit uns*, Dieu est avec nous! crie-t-il. Cela veut dire qu'il y a un Dieu allemand créé par l'Allemagne et rien que pour l'Allemagne. De même, lorsque nos ennemis, pénétrant dans une ville, choisissent des captifs, fusillent les hommes, violent les femmes, ils ne font qu'obéir à cette idée enracinée en eux que tout, dans le monde extérieur, doit servir à la puissance et à la grandeur du peuple qui, seul, a su dompter la matière et l'organiser.

Hier encore, à la suite de l'affaire de Soissons, quand on interrogeait les prisonniers qui se croient vainqueurs à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Varsovie, on s'étonnait de tant de crédulité. Mais non, elle est naturelle : N'est-il pas de toute évidence que les Anglais, les Russes, les Français, comme tous les ennemis de l'Allemagne, et aussi ses amis, les Turcs et les Autrichiens, n'existent qu'autant qu'ils peuvent servir aux fins d'une race conquérante et supérieurement organisée?

Il me resterait à parler maintenant des conséquences formidables autant que cruelles, engendrées par cet empoisonnement collectif et cet objectivisme à outrance de tout un peuple. C'est à quoi je m'emploierai la prochaine fois, si je ne vous ai pas trop ennuyés aujourd'hui avec toutes ces subtilités philosophiques qui eussent gagné, je le sens bien, à être plus fortement et plus élégamment exprimées.

F. Milès.

P.-S. — J'apprends à l'instant la mort de mon excellent ami, le Dr de Font-Réaulx, médecin-major de réserve, mobilisé à Dunkerque. Malgré les incertitudes de l'heure présente et qui rendent la vie de chacun parfois si précaire, cette nouvelle m'a atterré. Je parlerai de notre confrère la prochaine fois.

F. M.

MALADIES MENTALES
DANS L'ARMÉE ALLEMANDE

Maintes correspondances privées, — une très intéressante communication faite au *Temps*, par un médecin français prisonnier rentrant d'Allemagne, —signalaient la fréquence au moins apparente des cas de maladies mentales dans l'armée allemande. Des études parues de façon contemporaine dans le *Deutsch. mediz. Wochenschrift*, 1914, n° 39 (Banhöffer, Guerre et Psychiatrie), et dans les *Münch. mediz. Wochenschrift*, 3 Novembre 1914 (Wollenberg, Les Psychonévroses parmi les troupes combattantes) — semblent bien indiquer — qu'il y a là plus qu'une apparence et qu'une véritable épidémie de psychonévroses graves sévit, en effet, parmi les troupes ennemies. Le symptôme n'est pas à négliger, étant donnée l'importance indubitable du facteur moral.

***

De l'article de Banhöffer nous retiendrons seulement cet aveu, banal à la vérité, que pendant la guerre actuelle les maladies mentales ont augmenté dans des proportions effrayantes, et cet autre, —non moins banal, —que l'alcoolisme chronique détermina surtout chez les soldats âgés dès la période de mobilisation, maintes manifestations morbides y compris d'assez nombreux cas de delirium tremens.

Les observations de Wollenberg, qui dirigeait l'hôpital de Strasbourg, se rapportent aux sept premières semaines de la guerre. Il établit trois catégories :

1° *Psychonévroses se manifestant dès la période de mobilisation ;*

2° *Psychonévroses se manifestant au cours des opérations de guerre ;*

3° *Psychonévroses des opérations de guerre se manifestant chez les blessés et les malades.*

I. *Les malades du premier groupe* étaient surtout représentés par des sujets plus ou moins inaptes au service militaire : territoriaux surtout, hâtivement appelés et passant sans transition d'une vie tranquille à une vie extrêmement agitée. Un grand nombre affluèrent dès les premiers jours de la mobilisation.

L'auteur les subdivise comme suit :

a) Individus chez lesquels la guerre a hâté l'éclosion d'une psychose qui se serait manifestée plus tard (paranoia, manie, mélancolie, etc.);

b) Délires alcooliques de forme spéciale caractérisés par des troubles profonds de la conscience, de graves excitations motrices, sans hallucinations auxquels succédait un état d'amnésie totale et d'asthénie générale. La mort survenait parfois par adynamie cardiaque.

c) États graves d'excitation et d'angoisse avec signes d'exaltation religieuse ou passionnelle, etc.

Il s'agissait à l'ordinaire de psychopathes de mentalité plus ou moins débile, habituellement peureux, souvent alcooliques. Le plus grand nombre de ces cas n'eut qu'une durée passagère.

II. *Les malades du deuxième groupe* comprenaient :

a) Des sujets chez lesquels les excitations et les émotions du combat ont agi comme de véritables traumatismes psychiques (psychoses hystériques avec représentations dramatiques d'épisodes guerriers, cas d'hystérie monosymptomatique : aphonie, dystolie, monoparésie, etc.);

b) Sujets chez lesquels les troubles psychonerveux furent déterminés par le surmenage nerveux. Il y avait en ces cas prédominance des hallucinations (masses de soldats ennemis, aéroplanes, sons de cloche, de canon, etc.), précédées parfois de longs évanouissements;

c) Sujets chez lesquels le surmenage physique, le manque de sommeil, l'alimentation insuffisante et mauvaise, s'étaient surajoutés au surmenage nerveux déterminant une asthénie profonde, une insomnie rebelle, un dégoût profond de la vie et des obsessions tenaces d'ordre surtout tactique.

III. *Les cas du troisième groupe* présentaient une grande uniformité : excitation générale et hyperesthésie en rapport avec le traumatisme subit et parfois avec une lésion grave des nerfs périphériques.

***

Quel meilleur commentaire pourrait-on faire des constats précédents que les lignes suivantes extraites du récit de son séjour forcé en Allemagne, communiqué au *Temps*, du 27 Décembre 1914, par « une personnalité du monde médical qui porte un nom célèbre et honoré »?

« Beaucoup de soldats allemands sont devenus fous, par suite des fatigues endurées, et par une autre cause aussi. Un médecin luxembourgeois a pu soigner des Bavarois frappés de démence, à la suite des horribles crimes qu'ils avaient commis à Louvain, à Malines, à Termonde. Ces misérables, en se frappant la poitrine, racontaient tous leurs forfaits en ajoutant : « Comment ai-je pu faire cela! Est-il possible que ce soit moi qui aie fait ces choses! »

« La vérité est qu'ils étaient ivres, d'une terrible ivresse provoquée par la poudre, le sang et l'alcool. L'armée allemande, soldats et officiers, a présenté le spectacle d'un troupeau de porcs, rués aux immondices. Ils ont bu jusqu'à l'ignominie. »

Les plus coupables n'ont pas même l'excuse de l'ivresse, et ne semblent pas avoir jusqu'ici les remords des Bavarois dégrisés. Il n'en est pas moins vrai que de tout ce qui précède se dégage la formule suivante : prenez une dose colossale de mégalomanie, ajoutez-y une dose non moins

forte d'alcool et chez un prédisposé par la « Ober Kultur », vous obtiendrez immanquablement cette forme de « morbus sacer », dénommée « furor teutonicus ». Dr A. M.

NOTES DE GUERRE

LE FROID AUX ARMÉES

En campagne, le froid est un ennemi terrible. Le plus sûr moyen de combattre cet ennemi atmosphérique est d'assurer aux belligérants *une saine et abondante alimentation*, composée surtout *de corps gras*, vecteurs de calories, qui plaisent tant aux robustes appétits de vingt ans. Ne sait-on pas, en effet, que les Esquimaux résistent aux basses températures polaires, grâce à l'ingestion copieuse d'huile de phoques ou de cétacés, dont ils s'imprègnent *intus et extra* ?

Aussi, comme le premier devoir du commandement est de *faire durer l'homme*, à la guerre, il doit s'efforcer d'augmenter, pendant cette saison rigoureuse, la quantité de graisse, source de calories intra-organiques. De plus, les corps gras rendent les aliments plus sapides et permettent, comme le disait Schindler, de varier un peu l'alimentation.

Les sardines *à l'huile* devraient souvent figurer au menu des troupes *du front*, pour varier leur nourriture et surtout produire cette chaleur intérieure, *qui donne du cœur au ventre*.

Le vin chaud, sucré et aromatisé avec un peu de cannelle, est un très bon stimulant, quand les sentinelles, longtemps immobilisées sous la pluie et le vent, rentrent dans les tranchées. Cette boisson chaude, stimulante, produit une salutaire réaction, les mettant à l'abri de ces courbatures ou grippes, qui font *frissonner* et abattent momentanément les plus beaux courages.

Le sucre, suivant l'expression des physiologistes, est *le charbon du muscle* ; aussi nous ne saurions trop en recommander l'emploi *larga manu* pour les troupes de première ligne, qui sont toujours sur le qui-vive et dans l'excitation permanente du danger imminent.

Il faut surtout éviter l'ingestion d'*alcool*, qui, après une excitation fugitive, déprime les forces. C'est un mauvais coup d'éperon donné à l'organisme. Comme l'a si bien dit Chaput : *l'alcool est un mauvais aliment, mais un bon médicament.*

En résumé, *une saine et abondante alimentation, à base de corps gras, est encore le meilleur moyen de résister au froid, en campagne.*

Mais s'il est bon de mettre du charbon dans la machine humaine, il est aussi indispensable d'éviter la déperdition du calorique par une vestiture appropriée à la saison.

D'où la nécessité de doter, en hiver, tous les soldats de vêtements neufs et chauds (de fourrures, de peaux de bêtes, de peaux de moutons pour la guerre en montagne), de bons sous-vêtements de laine.

En hiver, les pieds sont les organes les plus délicats de l'organisme, car ils patangent sans cesse dans l'humidité et la boue, se refroidissent par l'immobilité et sont la cause la plus fréquente de ces *refroidissements rentrés*, qui sont la source de nombreuses indispositions.

Dans une phrase lapidaire restée légendaire, le général Poilloüe de Saint-Mars disait avec humour : *Le fantassin est un pied*, montrant par là que cet organe de locomotion est *le roi de la route*, le plus précieux outil de la Reine des Batailles et pour les physiologistes, la meilleure voie d'accès intra-organique des invasions microbiennes. Ne sait-on pas, en effet, depuis les belles expériences de Pasteur que les poules ne contractent le choléra inoculé qu'après une immersion prolongée de leurs pattes dans l'eau froide. Ce refroidissement localisé les met en un *état de réceptivité* spécial, qui fait déclancher le processus morbide.

Et quoique nos soldats ne soient pas *des poules mouillées* (à en croire même les communiqués teutons), ils s'enrhument souvent par ces extrémités podaliques, séjournant trop longtemps dans leur gaine de cuir, imprégnée d'humidité.

Ainsi, dans une de nos anciennes garnisons, apparut un jour une véritable épidémie d'angines herpétiques qui, après une minutieuse enquête de la part de notre chef de service, fut mise sur le compte de la mauvaise installation du champ de tir, qui se trouvait au fond d'une cuvette argileuse, rapidement transformée par les pluies et le piétinement des hommes en un cloaque de boue.

Les exercices de tir furent suspendus pendant quelque temps, mais, au cours d'une inspection, le général en chef, ne pouvant pas arrêter ainsi l'instruction des hommes, eut l'heureuse idée d'aller visiter ce champ de boue, fit aménager quelques voies d'accès, puis demanda à la Société civile de tir de guerre une vaste tente pour abriter les tireurs et enfin donna l'ordre que les soldats iraient au tir *en sabots*. Cette infraction à la tenue militaire parut être, à cette époque-là, une espèce de *révolution*, mais l'épidémie d'angine cessa comme par enchantement, grâce aux *pieds secs*.

Aussi, nous nous demandons si, dans cette guerre de tranchées, toujours remplies de boue malgré leurs ingénieux aménagements, il ne serait pas utile de transformer une des deux paires de brodequins en *souliers à semelles de bois*, qui serviraient dans les tranchées et pour le service des gardes, tandis que la première paire serait réservée pour les marches.

Par les temps de neige, nous conseillons de recouvrir ces souliers-galoches d'une guêtre en drap de laine non décatie, recouvrant l'empeigne tout entière et protégeant ainsi le cuir dorsal au contact duquel la neige fond, en empruntant le calorique du pied. Ce revêtement, usité dans nos Pyrénées, éviterait les maladies *a frigore*, les engelures désespérantes par leur ténacité et les congélations partielles, qui apparaissent dès que la température tombe à — 10° ou — 15°, comme au mois de Novembre dernier.

A défaut de ces souliers-galoches, il serait bon de généraliser l'emploi de *semelles en bois amovibles*, préconisées par un de nos plus brillants généraux. Ces semelles, découpées en forme de raquette, dans une planche de 3 à 5 centimètres d'épaisseur, sont fixées aux pieds par deux lanières de cuir, comme l'indique la figure ci-jointe, isolant ainsi la chaussure du sol boueux.

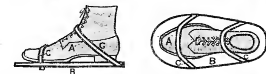
Protégeons donc, par tous les moyens, les pieds de nos soldats qui assurent la gloire de nos armes et préparent les succès définitifs ! *In pedite sanitas!*

La retraite de Moscou est le plus lugubre désastre

militaire dû au froid que l'Histoire ait enregistré. Mais dans les émouvants récits de cette campagne de 1812, faits par Ségur, Larrey, Moricheau-Beaupré, etc., on acquiert l'impression que ces victimes n'ont pas succombé seulement *au froid* mais *à la faim*.

Le grand Larrey, qui marchait *à pied* (pratique indispensable par les grands froids), un thermomètre pendu à la boutonnière, enregistra, dès le 7 Novembre, des températures minima oscillant entre — 16° et — 20°.

L'illustre chirurgien en chef fait remarquer à juste titre que ce *n'est pas tant la quantité mais la qualité du froid* qui fait le plus de victimes. Un froid de — 20° est plus facile à supporter sans vent, qu'un froid de — 10° avec un vent violent. Dans ce dernier cas, la déperdition du calorique est plus rapide et



A, Brodequin réglementaire; B, Semelle en bois amovible; C C, lanières de cuir servant d'attaches.

provoque ces congestions organiques intenses, graves, presque foudroyantes.

Les soldats, menacés de congestion par le froid, avancent péniblement, titubent comme des hommes ivres, ont une tendance invincible à s'endormir *et qui s'endort, ne se réveille plus*.

Le chirurgien Moricheau-Beaupré nous décrit ce besoin irrésistible de sommeil, qu'il éprouva lui-même aux portes de Smorgoni. S'étant assis sur un tronc d'arbre, il se laissa gagner par le sommeil et il aurait infailliblement péri, s'il n'avait pas été tiré de sa torpeur par les vociférations de deux conducteurs voisins, qui essayaient de faire relever un pauvre cheval, tombé à terre d'épuisement. Soudain, la bête se redressa et partit au trot. Cet exemple fut suivi par le chirurgien qui dut, à ce rappel de l'activité (*in motu vita*), le réveil de ses forces et de son énergie pour continuer sa route.

Aussi conseille-t-il de laisser, à l'arrière-garde d'une colonne, des hommes vigoureux, énergiques, susceptibles de faire marcher les traînards et d'*employer même la force* pour faire avancer les retardataires rendus *abouliques* par le froid.

Sur les Hauts Plateaux algériens, balayés par le vent, ces épisodes sont fréquents, et tous nos camarades, spectateurs de ces désastres, incriminent plutôt le vent, les tourmentes de neige, que l'abaissement intense de la température, qui est très rare en Algérie.

Durant la retraite de Russie, les mutilations des doigts par le froid étaient si fréquentes que de nombreux grognards, ne pouvant plus boutonner leur culotte, les fendirent en arrière pour s'exonérer, sans le secours de leurs camarades.

Le froid était tel que des stalactites de glace se formaient dans les cils et les sourcils et leur obscurcissaient la vue.

Quand les nez, les oreilles *blanchissaient* brusquement et sans douleur par ischémie locale avant de se sphacéler, les hommes s'avertissaient entre eux et se frictionnaient sans retard avec des boules de neige pour rappeler le sang et la vie.

Dans les congélations partielles ou générales, il faut surtout *éviter de transporter trop tôt les congelés dans une chambre chauffée*, avant d'avoir remis le sang en circulation par de vigoureuses frictions à la neige. Sans cette précaution, des phénomènes graves, rapidement mortels, apparaissent comme chez l'apothicaire en chef Sureau, qui périt ainsi, malgré les soins prodigués.

Un de ses jeunes collaborateurs eut aussi les *génitoires* congelés avec un énorme sphacèle du scrotum pour être resté trop longtemps accroupi pour s'exonérer.

Enfin, les hécatombes par le froid furent surtout intenses après le pillage des magasins de Wilna, quand ces troupes faméliques, débandées, se ruèrent en désordre sur les vivres et les tonneaux d'alcool qu'ils éventrèrent. Ces malheureux succombèrent à l'ivresse subitement aggravée par le froid ou se livrèrent sans défense au knout des Cosaques.

Le froid est fatal aux ivrognes!
Que nos troupes ne l'oublient pas!

Dr Bonnette,
Médecin militaire.

BOITE AUX LETTRES

CORRESPONDANCES VENUES DU FRONT ET D'AILLEURS

recueillies par F. Milès

Nous avons reçu de M. Ambroise Rendu, le très distingué et très dévoué conseiller municipal, la lettre suivante, sur laquelle nous aurons à revenir prochainement. En attendant, mes bien sincères remerciements à M. Ambroise Rendu.

Nul doute que sa communication ne soit lue avec intérêt et commentée autour de la ligne de feu, où les marmites pleuvent encore plus que les récompenses.

Paris, 13 Janvier 1915.

Monsieur et cher Maître,

Je lis vos articles avec autant de plaisir que de profit, surtout quand ils se rapportent à des questions sociales et économiques. Là est l'avenir, en effet, et la guerre n'a pas d'autre cause si l'on réfléchit.

Permettez-moi une observation en ce qui concerne les veuves des médecins tués pendant la campagne ou morts de ses suites. Les marchands de vins, — *horresco referens!* — ont une organisation fort intelligente et que je tiens à vous signaler. Ils constituent des groupements par 1.000 et chacun verse 5 francs = 5.000 francs.

Chaque fois qu'un des associés meurt dans la tranchée, on donne 5.000 francs à sa veuve et ce subside mutuelliste l'aide à traverser l'épreuve. On ne s'imagine pas ce qu'est un secours de ce genre.

S'il s'agissait de 10.000 francs, ce serait encore bien plus beau.

Suggérez donc cette idée: chaque médecin du front ou des réserves versera 5 ou 10 francs et, en cas de mort, sa veuve aura 5.000 ou 10.000 francs.

Bien entendu, quand un sinistre a eu lieu, on reverse 5 ou 10 francs pour alimenter la mutualité. Mais le sacrifice est minime et, d'ailleurs, espacé, donc léger.

On prend son bien où on le trouve, a dit La Fontaine, après Phèdre, et peut-être même après Esope. Je me permets de vous citer un modèle chez les pires ennemis de la race humaine. Mais le fait est là.

Recevez, cher Maître, l'assurance de mes sentiments très respectueux et dévoués.

Ambroise Rendu,

Conseiller municipal, membre du Conseil de surveillance de l'A. P., Vice-président de l'Association pour la protection des veuves et orphelins de la guerre de 1914.

*** *Autos et transports de blessés.* — Mon cher confrère, je prends la liberté de vous soumettre l'observation suivante : La division X... possède en tout et pour tout *une* ambulance avec *la moitié* du matériel y afférent : 4 voitures pour le transport des blessés, bonnes pour 12 hommes en tout, plus des brancards roulants, instruments de supplice capables d'achever ceux qu'ils transportent — et, comme moyen de traction, des mulets indociles.

Et cependant, combien rencontrons-nous dans Paris, pour ne parler que de ce que nous voyons, d'autos qui ne portent aucune indication d'utilisation militaire, trimballant à travers les rues des gens qui pourraient au moins être employés à faire marcher le commerce des taxis! Ces voitures, envoyées d'urgence sur les lieux où se livrent de violents combats, pourraient servir à transporter rapidement, et hors de la portée des projectiles, les blessés dans des endroits où le médecin donnerait utilement ses premiers soins et faire le triage pour l'évacuation à l'intérieur, sans avoir à redouter l'écroulement de son ambulance. Dr W.

*** Je tiens à remercier ceux qui, dans *La Presse Médicale*, ont bien voulu lire l'appel pour les paquets des soldats et y répondre si généreusement. Les uns m'ont apporté de l'argent, les autres leurs dons en nature : A tous mon salut reconnaissant et ému.

Voici comment j'opère pour ces envois, avec la noble complicité de confrères de l'Active, qui vivent au milieu des troupes. Nous prenons, par exemple, une unité : les hommes qui la composent sont répartis en deux catégories : les heureux, qui auraient presque trop, et les orphelins, les miséreux, les sans-famille, toute cette phalange admirable de héros qui se battent pour des foyers qu'ils ne possèdent pas. C'est à ceux-là que vont vos dons, mères, femmes et sœurs des confrères. La place m'étant mesurée, je ne puis, à mon grand regret, publier le monceau de lettres qui me sont adressées par les commandants d'unités, dispensateurs de vos bienfaits. J'en pourrais citer des centaines, en voici une seulement que je ne prends pas au hasard. Elle contient un vœu qui sera sûrement exaucé :

Le Colonel commandant la N°... Division d'artillerie, me charge de vous remercier très sincèrement de l'envoi de paquets qui me sont parvenus par l'intermédiaire du Lieutenant R... et de M. le Médecin principal B... Nous sommes bien touchés, sur le front, de la générosité des bienfaiteurs du petit soldat. S'il était permis d'attirer leur attention, déjà éveillée, le signataire de cette lettre recommanderait l'envoi de caleçons chauds, de chaussettes et de morceaux de toile imperméable légère permettant, soit la confection d'un sous-vêtement de tranchée ou de garde, soit l'enveloppement du paquetage.

Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, avec le renouvellement de mes remerciements, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour le Colonel R... :
l'officier adjoint X...

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Adolphe Henouille, médecin-major au 46e rég. d'infanterie.

— M. Alphonse Claret, de Grenoble, médecin-major au 3e rég. d'infanterie, tué le 6 Septembre.

— M. Noël Malègues, médecin auxiliaire, tué le 8 Septembre.

— M. Edouard Garoby, médecin auxiliaire, tué dans son service en Meurthe-et-Moselle.

— M. Cambon, médecin aide-major au 148e rég. d'infanterie, tué en secourant ses blessés.

— M. André Reubsaët, ancien interne des hôpitaux de Paris, aide-major de 1re classe au 60e bataillon de chasseurs à pied, blessé le 11 Novembre et mort le 27 du même mois à l'hôpital de Rosendaël.

— M. Bernard Mazuré, médecin aide-major de 1re classe du 16e rég. territorial, tué le 9 Novembre.

Les blessés. — M. Bouteron, blessé dans l'Argonne où il combattait en qualité de capitaine de réserve d'artillerie.

Citations à l'ordre du jour de l'armée. — Henriot, médecin-major de 2e classe, médecin chef de la 10e division d'infanterie : les 31 Août et 24 Septembre, sous le feu de l'ennemi, a traité et évacué plus de cinq cents blessés.

— M. Borrel, médecin auxiliaire de réserve de la 15e division d'infanterie : frappé sur la ligne de feu le 8 Octobre, en pansant des blessés devant un village. Avait déjà fait preuve antérieurement du plus grand courage et d'une complète abnégation dans l'accomplissement de son devoir.

— M. Armynot du Chatelet, médecin principal de 2e classe de la 5e division : a dans toutes les occasions, notamment les 6 et 17 Septembre, montré un grand courage personnel et un dévouement professionnel sans bornes.

— M. Cudiot, médecin-major de 1re classe au 161e rég. d'infanterie : au combat du 22 Août, prévenu que son colonel était grièvement blessé, a été le panser sous un feu violent, a pu l'amener dans un village sur lequel les obus tombaient.

— M. Chenet (Henri), médecin auxiliaire au 5e rég. du génie : sous un bombardement violent a organisé avec le plus grand sang-froid et exécuté quatre fois de suite l'évacuation de 150 blessés.

— M. Debienne, médecin aide-major de 1re classe au 45e rég. d'artillerie : s'est particulièrement distingué le 3 Septembre, en se portant, avec quelques brancardiers à la recherche de soldats d'infanterie tombés blessés dans un bois battu par le feu des batteries ennemies.

— M. Guérain, médecin aide-major de 2e classe au 210e rég. d'infanterie : a assuré pendant plusieurs jours dans son bataillon détaché au contact de l'ennemi, le service sanitaire avec un dévouement et une modestie remarquables. S'est particulièrement distingué dans un combat de nuit.

— M. Lemaire, médecin aide-major de 2e classe au 13e rég. d'infanterie.

— M. Paris, médecin-major de 2e classe au 225e rég. d'infanterie : a fait preuve dans son service de la plus grande compétence et de la plus grande bravoure, particulièrement au combat du 12 Octobre, où il a porté secours à de nombreux blessés sous un feu très violent et où il a continué à ramasser dans la nuit un grand nombre de blessés.

— M. Miorcec, médecin-major de 2e classe au 318e rég. d'infanterie : a assuré dans des circonstances difficiles et parfois dangereuses le service sanitaire du régiment (27 Août), dans des conditions si heureuses qu'il a pu soigner et évacuer presque tous les officiers et les hommes blessés.

— M. Arlabosse, médecin-aide-major de 2e classe, du groupe de brancardiers de la 9e division d'infanterie : en toutes circonstances, se porte en avant avec autant de sang-froid que d'activité pour recueillir les blessés sous le feu.

— M. Geraudic, médecin-aide-major de 2e classe au 173e rég. d'infanterie : bravoure et dévouement ininterrompus. Belle conduite au feu.

— M. Lecercle, médecin-major de 2e classe au 210e rég. d'infanterie : dirige le service médical et les postes de secours d'un sous-secteur avec un zèle, un sang-froid et une bravoure dignes des plus grands éloges, sous un bombardement continuel qui a détruit plusieurs fois ses postes.

— M. Duguet, médecin principal : très brillante conduite. A été tué à son poste par un parti d'Allemands qui avaient pénétré à travers nos lignes.

— M. Calanne, médecin-major de 2e classe de réserve, chef de l'ambulance alpine numéro 1/75 : n'a pas hésité à se porter sous un feu violent d'artillerie au secours d'un officier blessé et a été atteint de trois graves blessures, aux suites desquelles il a succombé. Avait refusé de se laisser enlever avant que ses blessés aient été mis en sûreté.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur : *Pour officier.* M. Séguin (M.-P.-E.-M.), médecin en chef de 2e classe : dirige le service médical de la brigade avec beaucoup de dévouement et de compétence.

— M. Petit Dutaillis, médecin principal de réserve : médecin et chirurgien éminent. Médecin-major, a organisé son service et obtenu les meilleurs résultats dans des circonstances difficiles. Blessé le 3 Novembre.

— M. le médecin principal Liffran (J.) : médecin accompli. A montré dans la direction de son ambulance une grande activité et de solides qualités de décision et de fermeté.

— M. le médecin de 1re classe de réserve Taburet (J.-H.-E.-M.) : officier particulièrement actif et dévoué, intrépide au feu, a traversé comme médecin de bataillon des situations très pénibles.

— M. le médecin de 1re classe de réserve Le Mar'hadour (H.-R.) : officier d'un zèle et d'un dévouement remarquables, n'a pas cessé de donner au combat l'exemple d'un sang-froid et d'une énergie inlassables.

— M. le médecin de 1re classe de réserve Plauzané (E.-V.) : officier très dévoué et très attentionné, a organisé spécialement le service des brancardiers et de l'évacuation des blessés.

Pour chevalier. — M. Dimaux-Dine (Paul), médecin aide-major de 1re classe de réserve au 10e rég. de cuirassiers : blessé sur le champ de bataille d'un éclat d'obus en donnant des soins à un blessé. A fait preuve depuis le commencement de la guerre d'un dévouement à toute épreuve.

— M. Teisset (G.-P.-J.), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 7e rég. de hussards : a fait preuve du plus grand courage et du plus beau dévouement en allant, en toutes circonstances, chercher et soigner les blessés sur la ligne de feu. Blessé grièvement.

— M. Lancelin (L.-E.-R.), médecin de 1re classe : blessé au feu en pansant les blessés.

— M. Lefeutun (R.-C.-A.-J.), médecin de 1re classe de réserve : blessé au feu en pansant les blessés.

— M. le médecin de 1re classe de réserve Dupin (F.-C.-M.-J.-E.): quatre campagnes de guerre antérieures. Très dévoué à ses malades.

— M. le médecin de 1re classe de réserve Mielvaque (I.-M.-L.) : actif et dévoué.

— M. le médecin de 1re classe de réserve Guillet (P.-E.) : très bon médecin, s'est dépensé sans compter pour soigner ses nombreux blessés. Disparu le 10 Novembre.

— M. le médecin de 1re classe Marin (A.-J.-J.) : assure le service de son ambulance avec le plus grand dévouement.

— M. le médecin de 3e classe Arnault (M.-J.-B.) : a montré depuis le début de la campagne une valeur professionnelle et un dévouement tout à fait exceptionnels.

— M. le médecin de 1re classe Cauvin (P.-R.) : pour les services signalés qu'il a rendus, sous le feu de l'ennemi, au détachement d'artillerie.

Médaille militaire. — M. Paissenier (René), médecin auxiliaire au 283e rég. d'infanterie : le 24 Septembre, à la fin du combat, ayant reçu l'ordre de replier le poste de secours et d'emmener un lot de blessés, est revenu spontanément sur ses pas pour rejoindre son chef de service. A reçu trois blessures graves.

Témoignage officiel de satisfaction avec inscription au carnet. — MM. les médecins de 3e classe Masselin (Guy), Baixe (Gabriel), Chastang (F.-M.-T.), Arnault (J.-B.-M.), Kervella (F.-L.-M.), Leissen (P.-J.), Pierre (R.-E.-A.), Carpentier (L.-J.-R.), Bertrau (A.-L.) : se sont toujours distingués par leur zèle, leur dévouement pour les blessés et leur courage pour aller les relever jusque sous le feu de l'ennemi.

L'HOPITAL MILITAIRE DU ROI-ALBERT

M. Carton de Wiart, ministre de Belgique, et les membres de la municipalité de Paris, viennent de visiter l'hôpital militaire belge nouvellement installé dans les locaux de la maternité de l'Hôtel-Dieu.

Cet établissement, complètement distinct et séparé des autres services de malades du grand hôpital parisien, bénéficie néanmoins des services généraux de celui-ci : pharmacie, cuisine, chauffage, bains, radiographie, etc. Il eût été trop coûteux et trop long de lui en créer de spéciaux.

Par l'entrée de la rue d'Arcole, on accède à la cour d'honneur qui porte le nom de « cour de la Reine-Elisabeth ». Tout autour, les bâtiments où sont installés, au rez-de-chaussée, les bureaux, les ouvroirs, les vestiaires; au premier et au second étages de nombreuses salles : salles de Dinant, d'Anvers, de Bruxelles, de Louvain, de Malines, d'Ypres, etc., contenant 200 lits, y compris un certain nombre de chambres d'officiers et de chambres d'isolement.

Le service médical est assuré par le Dr Desmarets, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, par ses assistants et par ses élèves. Le personnel hospitalier : surveillants, infirmiers, filles de services, est exclusivement celui de la Ville de Paris; celle-ci, en effet, assume la charge du fonctionnement de l'hôpital, aucune redevance ne devant être demandée ni au service de santé, ni au gouvernement belge.

C'est M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, et le Dr Desmarets qui ont fait les honneurs de la visite au ministre belge et aux représentants de la municipalité.

NOUVELLES

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort du Dr Darolles, médecin à Provins (Seine-et-Marne), ancien interne des hôpitaux de Paris (promotion de 1873).

Faculté de Médecine. — I. Examens. — *Jeudi 12 Janvier* 1914. — 3e, Oral (1re partie).

L'amélioration du Service militaire de santé. — L'organisation et le fonctionnement du Service de santé auquel incombe l'importante et délicate mission de soigner nos blessés est une des questions qui n'ont cessé de retenir l'attention du ministre de la Guerre, préoccupé d'apporter le plus sûr et le plus prompt remède aux défectuosités qui devaient fatalement se révéler dans un Service aussi complexe.

Malgré le soin et le sentiment clairvoyants des besoins avec lesquels ont été arrêtées les dispositions relatives au fonctionnement du Service de santé, malgré le zèle et le dévouement apporté par le personnel, les conditions actuelles et l'expérience de la lutte poursuivie ont fait apparaître des nécessités nouvelles, ainsi que l'opportunité de modifier les

prévisions primitives et de perfectionner l'organisme.

C'est dans ce but que, après les nombreuses mesures déjà prises depuis le début, le ministre de la Guerre vient de décider la création d'une Commission spéciale ayant pour objet de rechercher ou de compléter les améliorations et les perfectionnements qu'il convient d'apporter au Service de santé militaire, sur le territoire national et aux armées.

Cette Commission, dont la présidence est confiée à l'éminent président de la Commission de l'armée et du Sénat, à l'ancien délégué de la guerre de 1870, M. de Freycinet, est composée de dix-huit membres dont l'expérience technique, les travaux antérieurs et la haute autorité sont une garantie du résultat recherché.

En voici la composition :

Président : M. de Freycinet, sénateur, ancien président du Conseil, président de la Commission de l'armée au Sénat.

Vice-présidents : MM. Léon Bourgeois, sénateur, ancien président du Conseil; Louis Barthou, député, ancien président du Conseil.

Membres : MM. Paul Strauss, sénateur; le Dr Landouzy, le Dr Léon Labbé, le Dr Roux, le Dr Vaillard, membres de l'Académie de médecine; le Dr Lachaud, président de la Commission d'hygiène publique de la Chambre des députés; Joseph Reinach, ancien vice-président de la Commission de l'armée de la Chambre des députés; Le Châtelier, professeur au Collège de France; Sartiaux, ingénieur en chef de la Compagnie du Nord; les Drs Hartmann et Delbet, professeurs à la Faculté de médecine de Paris; le Dr Troussaint, directeur du Service de santé au ministère de la Guerre (ou, en son absence, son délégué); le colonel Gassouin, chef du 4e bureau de l'état-major de l'armée; le Dr Heitz-Boyer, chirurgien des hôpitaux.

Secrétaires (avec voix consultative) : MM. Delorme, secrétaire de la Commission de l'armée au Sénat; le Dr Mignot, médecin-major de l'armée territoriale de l'état-major particulier du ministre de la Guerre.

Médecins et pharmaciens auxiliaires. — Un décret dispose que les jeunes gens ayant contracté un engagement pour la durée de la guerre en qualité de matelot infirmier, qui possèdent douze inscriptions valables pour le doctorat en médecine ou le diplôme de pharmacien de 1re classe, pourront être nommés médecins ou pharmaciens auxiliaires pour la durée des hostilités.

Pour les marins blessés ou malades. — Aux termes de la réglementation du département de la Guerre, les officiers traités dans les hôpitaux ou ambulances pour blessures reçues ou *maladies* contractées en service commandé, sont dispensés de rembourser leurs frais d'hospitalisation.

Cet avantage n'était accordé au personnel de la marine qu'aux officiers et marins admis dans les hôpitaux pour *blessures* reçues en service commandé ; cependant, les officiers et marins appartenant aux formations de combat constituées par la marine et qui coopèrent avec l'armée de terre, partagent les mêmes fatigues et sont soumis aux mêmes conditions d'hygiène que les militaires de cette armée.

Dans le but de faire cesser cette inégalité de traitement, un décret en date du 2 Janvier courant, rendu sur la proposition de M. Victor Augagneur, ministre de la Marine, étend au personnel des formations de combat de la marine le bénéfice de la réglementation de la Guerre. Désormais, les officiers et marins de ces formations, soignés dans les hôpitaux pour *maladies* contractées en service commandé, ne subiront plus aucune retenue sur leur solde, à raison de leur hospitalisation.

VACCINATION ANTITYPHOÏDIQUE

A la page 14 de *La Presse Médicale* (n° 2, Janvier 1915), il est parlé d'un service gratuit de vaccination antityphoïdique organisé à l'hôpital des Enfants-Malades, sous la direction de *M. Comby*. Une faute d'impression a attribué à M. Comby ce qui appartient à *M. Méry*. C'est à ce dernier que reviennent l'honneur et la charge de ce service. Nous nous empressons de faire cette rectification à la demande de M. Comby.

Dans la même note, il y a lieu de lire : Dr Godon (au lieu de Dr Gadon), et « anciens internes » (au lieu de : anciens docteurs des Hôpitaux).

OFFRES ET DEMANDES DE BONNES VOLONTÉS

Les indications publiées sous cette rubrique sont insérées à titre de renseignements sans garanties de la part du Journal.

Docteur demandé pour remplacement médecine générale (électrothérapie accessoirement, si possible); clientèle entre Toulon et Nice. *S'adresser au Dr Jouve, à Gisors (Eure).*

Un **Médecin de service** et un **Médecin ou interne** pour gardes de nuit sont demandés à l'hôpital Ecole polytechnique. Nourriture et logement assurés. *S'adresser : 5, rue Descartes.*

Médecin demandé (à Troyes) pour clientèle d'un Docteur tué à l'ennemi. Ecrire *Presse Médicale*, n° 291, qui transmettra les lettres aux intéressés.

Médecin demandé à Bourron (Seine-et-Marne), belge ou réfugié de préférence, pour un remplacement pendant la durée de la guerre. S'adresser à M. Durand, maire.

Chirurgien demandé pour l'hôpital auxiliaire de Loches. Ecrire à *La Presse Médicale*, n° 310.

COMMUNIQUÉS

Massages, Ventouses, Gardes-malades. — M. Chabanon (libéré, classe 1887) informe MM. les Docteurs qu'il recevra les malades à partir du 15 Janvier, 66, boul. Sébastopol, Paris. Téléph. Archives 23-68.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

LA KULTUR ET SES CONSÉQUENCES

Un problème angoissant de déontologie.

L'Allemand, dé par sa formation morale, considère que le monde extérieur est fait pour lui, rien que pour lui. Niestche, qui fut pour nos ennemis un maître en rudesse, absolument comme Daniel de Foë avait été un professeur d'énergie pour les Anglo-Saxons après les bergeries philosophiques du XVIIIe siècle, Niestche, avant de succomber à sa folie, donna le ton à ses compatriotes. Soyons durs! cria-t-il. Oh! comme ils le furent, et surtout comme ils furent injustes!

Dans un de ces tracts impudents que les Allemands, si nombreux encore à Paris, glissent sous nos portes, j'ai retrouvé le discours du chancelier au début de la guerre et je tiens à vous en citer le passage principal. Je note pour mémoire que le tract en question, *Die Wahrheit über den Krieg*, *La vérité sur la guerre*, est un magnifique petit volume, édité aux frais de la Princesse germanique et rédigé par huit publicistes triés sur le volet. On en fait cadeau aux neutres ou aux naturalisés, pourvu qu'ils le répandent. On n'est ni plus gracieux ni plus maladroit. En effet, voici ce que je trouve dans ce fameux discours de M. Bethman-Holweg :

Meine Herren, wir sind jetzt in der Notwehr; und Not kennt kein Gebot! Unsere Truppen haben Luxemburg besetzt, vielleicht schon belgisches Gebiet betreten. Meine Herren, *das widerspricht den Geboten des Völkerrechts*. Die französische Regierung hat zwar in Brüssel erklärt die Neutralität Belgiens respektieren zu wollen solange der Gegner sie respektiert. Wir wussten aber dass Frankreich zum Einfall bereit stand, Frankreich konnte warten, wir aber nicht.

« Messieurs, nous sommes maintenant dans le cas de nécessité, et nécessité n'a pas de loi. Nos troupes se sont emparées du Luxembourg et peut-être même ont-elles déjà foulé le sol belge. Messieurs, **ceci va à l'encontre du droit des peuples**. Le Gouvernement français avait bien déclaré à Bruxelles qu'il respecterait la neutralité de la Belgique aussi longtemps que l'ennemi la respecterait. Nous savions cependant que la France était prête à agir, mais la France pouvait attendre et nous pas. »

Puis il ajoute : « L'injustice, *das Unrecht*, que nous avons commise, nous essaierons de la réparer après la guerre, dès que notre but sera atteint. C'est donc *avec une conscience pure* que l'Allemagne entre dans la lutte, etc. »

Eh bien, que dites-vous de ça? On proclame solennellement du haut d'une tribune qu'on est allé à l'encontre du droit des peuples, qu'on a commis une injustice, mais cela peut-il empêcher d'avoir la conscience pure quand il s'agit d'agrandir l'Allemagne aux dépens des voisins?

Et dire qu'à part celles de l'ancien Président Roosevelt et de quelques amis en Suisse et en Italie, aucune voix autorisée n'a osé s'élever et faire siennes les plaintes de la Belgique, martyre! Quoi qu'il puisse arriver dans l'avenir, nous sommes tranquilles, nous et nos alliés, parce

que nous avons sauvé l'honneur; mais parfois le vieil homme que je suis se demande si, de la tragédie sanglante qui se déroule, l'Humanité ne sortira pas un peu déshonorée.

Même, pendant que j'y suis, et dussé-je heurter les meilleurs d'entre nous, j'irai jusqu'au bout de ma pensée. Donc, l'autre matin, dans les bois à jamais fameux de l'Argonne, il me fut donné, à moi et à un noble compagnon venu d'Amérique pour servir notre commune Mère, d'assister, aux côtés d'un général dont le nom nous est particulièrement cher, à l'attaque menée, — et comment! — par l'héroïque brigade des Garibaldi. Je n'ai jamais, vous le savez bien, vous qui me lisez depuis vingt-cinq ans, renié les leçons de mon enfance; eh bien, ce matin-là, sous le pâle soleil de Décembre, dans le tumulte de cette lutte, j'ai, malgré moi, opposé l'effort de cette phalange venue d'outre-monts au silence du grand pilote blanc vers lequel la catholique Belgique avait en vain levé ses bras suppliants et mutilés.

Hé, quoi! le successeur de celui qui, monté sur sa blanche haquenée, allait froidement à la rencontre des Barbares, n'avait pas osé répéter la divine parole : « Venez à moi, vous qui souffrez! » alors que ces soldats de la Libre-Pensée se dévouaient pour la cause de la Justice et de l'Humanité! Oui, je jure que ce matin-là, il me fallut penser à tous les prêtres, à tous les religieux revenus d'exil, qui combattent à cette heure dans les rangs des Poilus, pour m'assurer que ma voie était la bonne, en dépit de la défaillance d'un trop pusillanime berger.

Et, je le jure aussi, en comparant l'héroïsme paisible des humbles de l'Eglise française, à l'indifférence hostile des Princes étrangers de cette même Eglise, jamais je ne compris mieux que ce matin-là les raisons profondes du gallicanisme de nos pères.

Notez bien que tout cela n'est pas du discours; les faits que nous connaissons tous, ils doivent les connaître aussi, et mieux que nous les grands pasteurs d'âmes : Eglises rasées, cathédrales bombardées, maisons pillées, hé! qu'est cela à côté du viol des épouses, des filles et des mères? Cet ennemi, qui est fort, solide, admirablement organisé, eût pu nous faire la guerre la plus dure, la plus terrible qui fût jamais; nous sommes, je le proclame, des artistes, et nous sommes chevaleresques, c'est pourquoi les plus cruelles blessures ne nous eussent point empêchés d'admirer nos ennemis, même au moment où nous en aurions senti leurs plus rudes atteintes. Mais il a fallu que le reître imbécile souillât la guerre, cette chose terrible et sublime! Il a emmené des captifs, comme aux temps de Rome; bien plus, pour la première fois depuis les invasions barbares, il a fait peser sur les femmes, les faibles femmes, le poids de sa cruauté hideuse!

Vous voulez des précisions, attendez. Voici la lettre que m'écrivait dernièrement un correspondant. Lisez-la et vous verrez les conséquences de la kultur, de cette kultur contre laquelle presque personne, hélas! dans le monde n'a, jusqu'ici, protesté.

Noailles-de-l'Oise, 11 Janvier 1915.

Mon cher Maître,

Je me suis trouvé récemment en présence de la situation suivante :

Deux jeunes filles, évacuées du Nord, ont été violées par les Boches. A peine remises de ces heures horrifiantes, elles sont venues me demander de leur arracher ces germes indésirés et haïs, destinés à perpétuer la race abhorrée, à devenir eux-mêmes des êtres d'une mentalité horrible et à rappeler éternellement les souvenirs atroces de moments affreux.

On m'a dit (mais je n'ai pu vérifier l'authenticité du propos), on m'a dit qu'un prêtre catholique avait proclamé, soit du haut de la chaire, soit en conversation publique, donnant à sa parole l'autorité du prestige sacerdotal, que la mise à mort d'enfants d'une conception aussi criminelle que celle-ci était un droit, peut-être un devoir. Cette interprétation est-elle orthodoxe?

En tout cas, jugez de mon embarras. J'ai conseillé la patience, la résignation, puis l'abandon ultérieur à l'Assistance de ces produits d'une eugénétique douteuse. La question vaut la peine d'être soulevée, traitée, examinée. Et puis enfin, que faire? Car, en cette tragique aventure, en dehors de la matière intéressante à glose, il y a la question pratique.

Excusez, mon cher Maître, mon indiscutable indiscrétion et croyez à l'expression de mes respectueux sentiments.

Dr Pierre Dupuy.

Ainsi, voilà le problème qui se pose : Faut-il arrêter la grossesse et compromettre peut-être la santé de la mère, ou doit-on laisser mûrir l'horrible fruit du viol? J'avoue que je me rangerais à cette dernière alternative, quitte à confier ensuite le malheureux à l'Assistance publique. Mais tant de femmes, autour de moi, ont protesté contre cette solution qu'elles jugent lâche, que je n'ose plus répondre à mon correspondant. Aidez-moi, conseillez-moi.

Et vous, là-bas, les neutres qui me lisez, nous laisserez-vous seuls crier notre mépris aux Barbares? Comme nous tous, vous avez cru à la civilisation; comme nous tous en France, qui avions horreur de la guerre, vous vous étiez imaginés que les paroles de paix du Maître divin avaient libéré les âmes en même temps que la Science éclairait les esprits.

Ah! comme nos rêves à tous, hommes de bonne volonté, étaient loin des réalités sanglantes! Voici que des filles, des femmes martyrisées nous demandent, à nous médecins, les champions de la vie, de concourir à l'œuvre de mort! Cela est-il juste, cela peut-il durer, et ne travaillent-ils pas pour la sainte cause de l'Humanité, ceux qui, à cette heure, combattent pour que d'aussi affreux problèmes ne puissent jamais, jamais plus être posés?

F. Milès.

RÉFLEXIONS SUR LA CHIRURGIE DE L'AVANT

La Chirurgie de l'avant échappe au jugement des chirurgiens de l'arrière. Indépendamment de son caractère imprévu, des milieux sans cesse variés et toujours différents des installations hospitalières classiques dans lesquels elle se déroule, elle semble avoir évolué depuis le début de la guerre. Double évolution, tenant à la fois au changement progressif de la réalité pathologique et aux idées du médecin aux prises avec cette réalité. L'hiver, le froid, la pluie, la boue, la malpropreté et la fatigue, la modification du moral des combattants qui reste très bon, mais qui n'en est pas moins fort éloigné de l'exaltation sentimentale du début, la guerre des tranchées qui a renversé la proportion des trois grandes catégories de blessures, presque supprimé la plaie par arme blanche, rendu plus rare la plaie par balle, et de plus en plus fréquente la plaie par éclat d'obus, — la plus septique de toutes, — autant d'éléments nouveaux qui obligent le praticien à s'adapter aux nécessités nouvelles surgissant de semaine en semaine et presque de jour en jour. Depuis deux mois, la torpeur hivernale des échanges, l'absence de la lumière solaire microbicide, surtout le ralentissement des fonctions de la peau cuirassée de terre et de crasse que les morceaux de fonte entraînent dans la profondeur avec des débris de vêtements, ont d'autant plus multiplié les suppurations précoces qu'ils surviennent chez un combattant dont le surmenage physique et la dépression nerveuse commencent seulement à s'atténuer depuis qu'il a appris à organiser sa tranchée et que la relève régulière lui fournit sa ration de repos. Ce que deviennent les malades dès qu'ils ont quitté l'ambulance, nous ne le savons malheureusement pas. Ce que nous savons, c'est qu'il y a trois mois, après les avoir gardés trois ou quatre jours, nous les renvoyions sur l'arrière avec des plaies en apparence aseptiques et en voie de cicatrisation, tandis qu'aujourd'hui, trente-six ou même vingt-quatre heures après le premier pansement appliqué au poste de secours, ils suppurent. De là une première tendance, qui est de garder quelques jours de plus le blessé à l'ambulance.

Il ne m'appartient pas de dire si cette ambulance doit être maintenue, modifiée ou supprimée. Non seulement, je ne dispose pas d'éléments assez nombreux pour en juger, mais encore je suis convaincu que la question est mal posée que son existence est subordonnée à la fois aux formes nouvelles que semble revêtir la guerre, aux fluctuations de l'immense bataille et à la transformation radicale qu'ont subies, depuis vingt et trente ans, les moyens de communication et les transports. Il s'agit de mettre en balance les deux préjudices auxquels est exposé le blessé suivant qu'on l'arrête au relais d'ambulance ou qu'on le transporte immédiatement sur l'arrière. Dans le premier cas, continuation de l'ébranlement nerveux produit par la proximité de l'ennemi et le bruit du canon, souvent de la fusillade, installation de fortune, incertaine et précaire, milieu tragique où manque l'atmosphère matérielle et morale de l'hôpital, — linge blanc et fréquemment renouvelé, silence, aération, chauffage, présences et regards féminins, fleurs et gâteries, tout le côté esthétique et sentimental de la médecine. Dans le second cas, choc entretenu et accru par un transport qui peut durer deux et trois heures de plus, avec les cahots et les heurts de la route, l'insomnie, la douleur, la soif, le froid. J'incline personnellement à croire que le premier préjudice est plus grave que le second. Mais je me risque d'autant moins à conclure que l'ambulance est une formation sanitaire prévue pour un mode de guerre différent de celle-ci. Quand les bases d'opération s'éloignent et que la ligne de bataille devient plus fluctuante et plus mobile, son rôle apparaît mieux.

Un mot à ce propos sur les critiques à première vue très justes, qui ont été portées ces temps derniers contre l'organisation du service de santé en campagne.

Il est nécessaire de dire que de tous les services de guerre c'est celui qui a le plus à compter avec l'imprévu et le hasard. Le nombre des combattants à approvisionner et à nourrir est non seulement prévu, mais invariable en bloc. Ce qui varie, pour le ravitaillement en munitions et en vivres — et en lettres — ce sont seulement les points sur lesquels doit porter ce ravitaillement. Le nombre des blessés, au contraire, peut varier d'un jour à l'autre dans des proportions formidables. De plus, ce n'est pas derrière la ligne et à heures fixes que le service qui leur est consacré entre en relation avec eux, c'est sur la ligne même, à heures sans cesse changeantes. Enfin et surtout, le blessé est matière infiniment plus fragile et difficile à manier que l'obus, la cartouche, surtout le pain, la viande et le tabac — et les lettres. Je crois qu'il conviendrait de chercher la solution des problèmes soulevés par la guerre en ce qui concerne les soins de première main à donner aux blessés et leur évacuation après le combat, dans la constitution d'une réserve médicale très mobile et très nombreuse à porter, par des procédés rapides, l'automobile au premier rang, sur les points de la bataille où les formations médicales de première ligne réclameraient sa présence.

Je reviens aux constatations que j'ai pu faire à l'ambulance telle qu'elle existe et fonctionne actuellement. J'ai dit que nous tendions aujourd'hui à y garder le blessé plus longtemps — je parle du grand blessé, difficilement transportable, qui se présente avec une plaie pénétrante d'une des grandes cavités ou tout état comateux, syncopal ou lipothymique consécutif à une grosse hémorragie ou à un ébranlement nerveux particulièrement profond. Ce blessé couché, réchauffé, remonté, comment nous comportons-nous à son égard ? Nous le surveillons, nous le pansons, nous substituons le pansement fréquent au pansement rare ou unique du début. Nous avons renoncé, sauf cas très exceptionnel, gangrène mécanique ou infectieuse, hémorragie à foyer accessible, à toute intervention hâtive, et même en cas d'opération — exérèse d'un membre ou d'un fragment de membre par exemple, régularisation d'un lambeau déchiqueté, désarticulation au-dessus d'un écrasement osseux, — à toute réunion par première intention, suivie presque immanquablement d'accidents septiques d'origine préopératoire qu'il n'est pas possible d'éviter.

Nous nettoyons. Suivant le mot d'un de nos camarades, nous avons substitué le « nettoyage » à l' « emballage » du début. Nous faisons pénétrer dans les cavités anfractueuses et les trajets des projectiles, à l'aide du bock et de la canule, ou de la seringue vésicale, de l'eau chaude additionnée d'oxycyanure, d'eau oxygénée ou iodée. Nous réalisons parfois la balnéation continue. Le résultat ne se fait

pas attendre. Il est souvent inespéré. Au bout de quatre, cinq, six jours, le foyer suppurant se tarit, des esquilles et des fragments s'éliminent, les traînées lymphangitiques s'effacent, la douleur s'atténue, l'œdème disparaît, la plaie bourgeonne, il n'y a plus qu'à « emballer » le blessé pour le diriger sur les milieux hospitaliers appropriés où la cicatrisation s'achèvera et où pourront être effectuées, le cas échéant, les opérations réparatrices qu'il est toujours prématuré et le plus souvent dangereux de tenter dans les formations de l'avant.

Plus nous allons, je le répète, et moins nous intervenons. Je ne parle pas des fractures compliquées que nous ne pouvons qu'emballer à l'ambulance, leur traitement exigeant une très longue immobilisation surveillée dans le même milieu, sous l'œil du même praticien. La chirurgie cranienne est tout aussi incertaine et aléatoire en pratique militaire qu'en pratique civile : nous avons vu des trépanés survivre, d'autres mourir; nous avons vu mourir des non trépanés, d'autres survivre. La proportion parait sensiblement la même, et dans les deux cas, mort ou survie, intervention ou non, la rapidité de l'issue et les troubles fonctionnels consécutifs ne semblent guère être en rapport avec le siège et l'étendue des lésions. La chirurgie thoracique n'exige pas moins de prudence en pratique militaire qu'en pratique civile, et si je n'étais persuadé que pas mal de blessures qualifiées, après hémoptysie plus ou moins abondante, « plaie pénétrante du poumon », n'étaient en réalité que des contusions pulmonaires violentes créées par des trajets péri-thoraciques sinueux, j'invoquerais l'énorme quantité des guérisons rapides de ces blessures survenues spontanément, du moins au début de la guerre. La chirurgie abdominale paraît, dans la pratique militaire bien plus encore que dans la pratique civile, devoir plus de succès à l'expectative vigilante qu'à l'intervention. Il est assez rare qu'un blessé nous soit conduit moins de vingt-quatre heures après la blessure. Jamais, dans le milieu où je me trouve, nous ne sommes intervenus. Ceux qui ont agi ailleurs out-ils obtenu des succès? Si oui, dans quelles proportions? Est-elle plus élevée que celle des abstentionnistes? J'en serais surpris. Les éléments me manquent encore pour établir sur ce point une statistique sérieuse, mais j'estime à 20 ou 25 pour 100 au moins les blessés de l'abdomen qui guérissent spontanément, soit par fistule stercorale, soit par résolution progressive du plastron abdominal hémorragique apparu à la suite du traumatisme, soit par disparition plus ou moins rapide de l hématurie rénale ou vésicale qu'ils présentent à leur entrée à l'ambulance, soit sans réaction abdominale ou thermique quelconque. Tous les chirurgiens, qui ont vu des blessures de guerre, savent combien il faut se garder de conclure, d'après les portes d'entrée et de sortie, et le trajet apparent du projectile, à la nature des lésions qu'il a pu déterminer. C'est ici, qu'il s'agisse du thorax ou de l'abdomen, le paradoxe continu. Si les lésions ne sont pas aussi graves que l'aspect anatomique de la blessure semble l'indiquer, une intervention trop hâtive aggrave le traumatisme, que le repos, l'immobilité, la diète, la morphine à défaut de glace, eussent permis de guérir. S'il existe des lésions graves, elles seront la plupart du temps trop étendues ou trop inaccessibles pour qu'une intervention puisse permettre de les découvrir et de les réparer.

Je ne pense pas, en résumé, qu'il soit indispensable de raisonner autrement en chirurgie militaire qu'en chirurgie civile. Tout au plus, en raison des paradoxes anatomiques précités que la première présente beaucoup plus souvent que la seconde, grâce au nombre *infini* de combinaisons que peuvent affecter les rapports de la position du corps et de la direction du projectile, peut-on conseiller de se montrer encore plus prudent et réservé en pratique de guerre qu'en pratique de paix. L'expectative armée qu'on doit garder me semble obéir aux principes classiques qui président, depuis l'ère pastorienne, à la thérapeutique chirurgicale, et que la pratique de paix avait fait un peu oublier, grâce à l'assainissement progressif du milieu artificiellement créé dans lequel elle évolue. Une tranchée, où vit depuis un mois un homme fatigué et malpropre, ne ressemble en rien à une salle nette et blanche d'hôpital où séjournait déjà, une ou deux semaines avant l'opération, un homme qu'on remonte et nettoie. L'asepsie préopératoire, préparée par l'hygiène hospitalière, avait fait reculer l'antisepsie qui est si nécessaire quand il s'agit de nettoyer et de purifier de fond en comble les services chirurgicaux. Des habitudes nouvelles s'étaient introduites dans l'esprit, si puissantes et, par leurs résultats, si belles, qu'elles avaient fini par masquer les nécessités de l'humble chirurgie d'urgence de la route et du trottoir, et par discréditer progressivement sa petite pratique journalière Survient la guerre, et voici que l'humble chirurgie d'urgence prend l'importance gigantesque de ces moyens exceptionnels de lutte contre les catastrophes cosmiques auxquelles la sécurité croissante de la vie sociale et matérielle avait permis de ne plus penser. La plaie souillée, l'écrasement des muscles et des os dans la fange ou la poussière, la pénétration dans la profondeur des organes de fragments septiques qui n'étaient plus, en temps de paix, que la très infime exception, deviennent la règle envahissante. La vieille antisepsie reprend ses droits. Et quand, autour d'une plaie anfractueuse et profonde des traînes rouges ou livides apparaissent, voici que le vieux pansement humide lui-même, auquel on ne pensait presque plus, réapparaît. L'homme a une peine infinie à maintenir l'équilibre de sa pensée, parce qu'il crée à tout instant autour de l'un de ses besoins momentanés d'ordre sentimental ou pratique une telle accumulation de perfectionnements et de richesses que cette accumulation elle-même devient un nouveau centre d'équilibre destiné à régner sur l'esprit jusqu'à l'apparition soudaine d'un nouveau besoin. Ainsi se créent les religions, les morales, les lois, toutes les illusions philosophiques, toutes les réalités spirituelles qu'il introduit dans l'univers.

C'est par là que je finirai. D'après ce que j'ai pu voir autour de moi, dans les formations de l avant, c'est l'homme qui vit le plus loin des laboratoires et des milieux artificiels créés pour les rapports mutuels du citadin et du savant, qui fut l'un des artisans les plus actifs de ce « rétablissement stratégique » médico-chirurgical. Je veux parler du « médecin de campagne ». Celui-ci n'agit pas en un milieu construit de toutes pièces. Il n'est pas entouré d'un état-major scientifique où chacun joue un rôle déterminé, très utile et très puissant, je le proclame, et se développant en profondeur, mais limité et empiétant chaque jour un peu moins sur le territoire du voisin. Avouons-le. Il est facile d'exercer la médecine dans

les villes. L'hôpital avec tous ses services, le chirurgien, l'oculiste, le laryngologiste, le gynécologue, l'accoucheur, l'urologiste, le neurologiste, le pédiatre, le dermatologiste, le chimiste, le radiographe, l'électrothérapeute, le masseur sont là pour tous les cas qui l'embarrassent ou le surchargent. Il prend mainte habitude commode. Il n'a qu'à décrocher son téléphone et le problème est résolu... Le médecin de campagne est seul. Certes, au début de sa carrière, il est souvent embarrassé. Il se trouve parfois dans des situations critiques. Il côtoie la tragédie. Disons-le. Il est, d'un bout à l'autre de sa vie, en état de guerre. Le grand chirurgien de la ville est un artiste qui en est arrivé à dominer sa matière, à la triturer et à la manier à sa guise, à lui faire exprimer même quelque chose de sa propre âme. Le médecin de campagne est un homme de guerre rusant avec un ennemi rusé, partout présent, ayant partout à dépister et à combattre, toujours avec des armes nouvelles qui ne sont pas à portée de la main et qu'il doit forger de ses dix doigts. Ce combat perpétuel aiguise et développe en lui une imagination thérapeutique admirable. Il tire parti de tous les milieux, de tous les objets, de tous les hommes. La nécessité de prendre chaque jour quelque décision rapide, de se tirer tout seul d'un passage difficile, d'agir sans aide, de faire en même temps et plusieurs fois par jour le métier de chirurgien, de sage-femme, d'anesthésiste, de dentiste, de rebouteux, d'infirmier, de manœuvre, l'adapte instantanément, et pour ainsi dire par réflexe, aux circonstances les plus inattendues et les plus difficiles de l'art de guérir. Elle en fait non seulement un praticien dans le sens le plus exact et le plus concret du mot, mais aussi un savant, un psychologue, un philosophe.

Voilà ce qu'on ne sait pas, ou ce qu'on ne sait plus, ou ce qu'on ne sait pas encore. On a parlé souvent de haut, et avec une sorte de dédain déférent et protecteur de son dévouement, de son apostolat, de son sacerdoce, que sais-je? Nul ne connaît, ou ne veut connaître sa science, que la lutte continue et la nécessité quotidienne de l'effort non seulement développent dans la pratique journalière, mais orientent fatalement vers le besoin d'accroître son trésor livresque et théorique, et l'habitude instinctive de la méditation. La guerre m'a appris bien des choses. Je soupçonnais celle-là. Je sais maintenant que je ne m'étais pas trompé. Je salue avec émotion et respect mon confrère de campagne, guerrier dès le temps de paix et par cela même, en temps de guerre, régnant en maître sur la formation sanitaire de l'avant où l'exception et l'imprévu qui sans cesse appellent la décision, l'adresse manuelle, la fermeté du cœur et l'indépendance du caractère, sont la règle de tous les jours.

E. Faure.

CORRESPONDANCE

Paris, 17 Janvier 1915.

A M. le docteur E. de Massary,
médecin de l'hôpital Andral, médecin-chef de l'hôpital auxiliaire n° 24, Issy Les Moulineaux.

Mon cher Confrère,

Dans votre article sur le traitement de la fièvre typhoïde (*Presse Médicale*, 14 janvier 1915), vous dites, pour expliquer la conviction des propagateurs de la méthode des bains froids, parmi lesquels vous voulez bien me citer, que « tout ce qui émanait d'une nation ayant pu nous vaincre était accepté en France avec déférence » et vous ajoutiez : « les temps sont changés ! »

Vous êtes-vous rendu compte de l'offense que vous leur faisiez?

Non! je veux bien le croire. Vous étiez trop jeune en 1870 pour avoir pu prendre part à la guerre, vous ne pouvez vous faire nulle idée de l'état d'âme de la génération qui, à cette époque, avait vingt ans et qui, depuis lors, depuis quarante-quatre ans, attendait; les temps sont changés pour vous, votre article tend à le prouver, mais ils n'ont jamais été changés pour vos anciens, les « vétérans de 70 », ceux qui ont adopté le traitement par les bains froids, non à cause, mais en dépit de son origine.

Vous vous êtes trompé de date. La déférence dont vous parlez ne remonte qu'à une vingtaine d'années. Pour notre génération, ce que vous appelez de la déférence, il faut l'appeler, en ce moment comme toujours, surtout en ce moment, une courageuse et bienfaisante abnégation, dans l'intérêt de nos soldats. De même que nous appliquons les bains froids ou la radioscopie, de même nos ennemis appliquent l'asepsie et l'antisepsie qu'ils nous doivent, et ce n'est déférence, ni d'un côté, ni de l'autre. C'est le strict devoir du médecin.

A ce traitement par les bains froids nous devons aujourd'hui même, qu'au lieu d'avoir déjà perdu 8 à 9.000 de nos typhoïdiques, nous n'aurions à en pleurer, d'après ce que nous savons déjà, que 2 à 3.000 au plus. La mortalité actuelle se réduirait, en effet, à 10 ou 12 pour 100 au lieu du taux habituel de 33 à 35 pour 100 des armées en temps de guerre[1].

Vous avez été mal secondé dans l'application que vous avez faite du traitement par les bains froids, car vous rééditez les vieilles rengaines de barbarie, d'inutilité, de dangers de ce traitement, que nous opposaient déjà, il y a quarante ans, à ses débuts en France, à Lyon comme à Paris, ceux qui n'avaient encore rien vu, ni compris de ce traitement, et que ce traitement dérangeait dans leurs habitudes.

Le traitement par les bains froids vous aura tout au moins appris à remplacer, sur le ventre, le cataplasme sinapisé ou l'ouate térébenthinée de nos pères par la vessie de glace. C'est certes une grande chance de plus pour vos malades, d'autant mieux que vous acceptez avec déférence (y avez-vous pensé ?), le principe de réfrigération systématique, qui est le principe de la méthode des bains froids; vous recommandez en effet, « l'application *permanente* d'une large vessie de glace sur l'abdomen *depuis le commencement de la maladie jusqu'à l'apyrexie complète* » !

Vous parlez bien de septicémie, mais vous avez la hantise inconsciente de l'ancienne conception d'une maladie locale, vous limitez au ventre la réfrigération systématique que la méthode des bains froids applique à tout le corps.

Votre procédé, si commode pour le médecin et les gardes-malades, a été, vous le reconnaissez, maintes fois essayé. Croyez-vous vraiment que, s'il était aussi commode pour le malade lui-même, obligé de

1. *Bull. Acad. Méd.*, 5 Janvier 1915, p. 24.

rester immobile sur le dos, jour et nuit, pendant des semaines, et surtout s'il guérissait mieux ou même aussi bien que les bains froids, croyez-vous franchement que vous seriez obligé de l'inventer à nouveau ?

Quand les déceptions vous arriveront avec votre vessie de glace, croyez-nous, recourez aux bains froids, s'il en est temps encore, pour sauver votre malade.

Si vous manquez de baignoires ou d'infirmiers, regrettez-le, au lieu de vous en applaudir, sous prétexte que les bains froids sont barbares, inutiles ou dangereux. Voyez ce qui vient d'être dit, à l'Académie de Médecine, de la balnéation de fortune imaginée près du front par un de nos médecins-majors[1], certainement aussi bon Français que dévoué médecin.

« Soyons bons pour nos typhiques », dites-vous ; oui, vous serez bon pour eux, avec le traitement des bains froids, si vous prenez le soin, sans violer l'esprit de la méthode, d'adapter le bain aux possibilités du malade ; mais, par excès de bonté, ou par scrupule d'un patriotisme, dont ils seraient les seuls à courir les risques, ne laissons pas mourir ceux de nos soldats que nous aurions pu guérir.

Je vous prie, mon cher Confrère, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Frantz Glénard.

1. *Bull. Acad. Méd.*, 5 Janvier 1915, p. 24.

BOITE AUX LETTRES

CORRESPONDANCES VENUES DU FRONT ET D'AILLEURS

recueillies par F. Milès

Sur l'utilisation des compétences médicales :

Voilà une vieille question, n'est-ce pas, et j'espérais que, pour le plus grand bien des malades, nous n'aurions plus à en discuter. Sans vouloir me faire le champion de personne et dans un simple esprit de justice, j'ai expliqué ici même comment nous, médecins civils, nous avons notre part de responsabilité dans le flottement du début.

Aujourd'hui, de ce côté, tout commence à bien fonctionner et si vous avez des remarques à faire encore, faites-les ; je vous assure que la bonne volonté du Ministre est au-dessus de toute suspicion. On a compris de quelle utilité primordiale il était pour le pays, pour les familles, pour la guerre, d'assurer le fonctionnement parfait des ambulances, de les pourvoir de bons chirurgiens et de bon matériel. Si vous manquez de ce dernier, réclamez-en ; il y a de quoi faire face à tout à l'Administration centrale, mais assurez vous que vos demandes arrivent, car toute la question est là, et j'y reviendrai peut-être.

En attendant, voici une lettre d'un confrère et qui me paraît très sage. Elle porte sur le meilleur emploi des jeunes étudiants en médecine, voi e des P. C. N. qui, ayant suivi quelques mois des services de chirurgie, seraient plus aptes que des artisans ou des agriculteurs à seconder les médecins. On me dit que dans certaines ambulances, le chloroforme est donné par des serruriers et des corroyeurs ; malgré la bonne volonté indiscutable de ces braves gens, n'y aurait-il pas une sélection à faire encore pour que nos forces médicales soient mieux réparties, mieux utilisées ?

Ceci dit, voici la lettre de mon correspondant.

Paris, 22 Janvier 1915.

Mon cher Confrère,

Au moment où vient d'être constituée une Gronde Commission consultative du Serviee de Santé militaire, n'est-ee pas au vaillant et si éloquent soldot de toutes les bonnes euuses médicales qu'il appartient de développer l'opinion déjà émise dans *La Presse* dn 24 Décembre, en oppelant l'attention de cette Commission sur la situotion de nombreux jeunes gens qui, sous le nouveau régime des Etudes médieales, ont dû passer une onnée entière comme stagiuires dons les Services de Chirurgie où, sous la direction des maîtres et de nombreux Etats-majors, ils ont dû oequérir une instruction prutique d'assistants que ne possédaient pas toujours au même degré les étudiants oncien régime ò huit inscriptions et plus.

Or, ces jeunes gens, portis pour la plupart au début de la guerre avee la classe 14, le reste avec la elasse 15, soot dans le serviee armé, les uns comme simples soldats, les autres comme eaporaux, quelques-uns daas les pelotons d'élèves sous-officiers ou même d'élèves officiers de réserve, toutes situations où, comme vous le disiez si bien, le premier venu peut les remplacer, toodis qu'on eotend dire de tous côtés que beoucoup de chirurgiens d'hôpitaux ou Ambulances monquent d'assistants vraiment dignes de ce nom, ou point qu'on voit même proposer d'y suppléer por l'emploi des étudiants en pharmueie.

Pour lu Commissioo, l'utilisution de ces jeunes gens comme assistants de chirurgie ne peut être envisagée qu'au point de vue des serviees qu'ils peuvent readre ; pour nous, nous y voyons naturellement de plus une occasion exceptionnelle et, souhaitons-le, uoique nu point de vue de leur instruction professionnelle.

Je sais bien que vous avez sur ee point les mêmes opinions que moi, mais vous avez en plus lu plume et le talent pour les défendre. C'est en y rendaat le plus juste hommage que je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments confruternels.

Dr D...

⁂ *A propos de la Commission de perfectionnement du Service de Santé.*

Quelques confrères se sont étonnés que les praticiens proprement d ts, ceux qui n'ont point de titres officiels, n'aient pas trouvé place dans la Commission nouvelle créée par le ministre. Je suis d'autant mieux placé pour leur répondre en toute sincérité, que M le Sénateur Léon Labbé avait demandé, d'accord avec M. de Freycinet, je crois, que cette lacune fût comblée en ma faveur. Des difficultés imprévues ont empêché que le désir du vieux maître fût satisfait ; en tout cas, ne doutez pas une minute qu'il ait pensé à nous, et ne doutez pas davantage surtout que la Commission ne fasse de la bonne besogne. Elle a déjà commencé.

Présentement, au surplus, rien ne doit subsister du passé, ni rivalités, ni jalousies, ni personnalités sottes et encombrantes. Comme Français, nous devons tendre tous nos efforts vers la délivrance de la Patrie, et comme médecins une seule chose doit nous retenir : les soins aux soldats. Le reste n'est que fichaise, ne l'oublions pas. Que Tartempion soit ou ne soit pas de la Commission, que voulez-vous que ça fasse, pourvu qu'elle accomplisse de la bonne besogne ! Et, scientifiquement parlant, rien jusqu'ici n'autorise à dire que son rôle ne sera pas utile et fécond. C'est au pied du mur qu'on reconnaît le maçon. Attendons et espérons.

⁂ *Sur nos morts.*

L'autre jour, à la Société de Chirurgie, M. Tuffier

a fait le bilan de nos pertes : 793 médecins tués ou blessés. Sur 3.500 majors ou auxiliaires qui se trouvent au front, cela fait plus d'un homme atteint sur 4. Les états-majors continueront-ils désormais à proclamer que les médecins, n'étant pas des combattants, ne peuvent bénéficier des mêmes appellations que ces derniers ?

D'ailleurs, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. J'ai voulu seulement envoyer ici, une fois de plus, mon salut respectueux aux confrères qui sont au front, et ma petite oraison, bien modeste, à ceux qui glorieusement sont morts pour la Patrie. Nous sommes, il est vrai, nous médecins, un peu privilégiés puisque nous combattons non seulement pour notre pays, comme les autres soldats, mais encore pour l'idéal commun des hommes, c'est-à-dire l'apaisement des souffrances et, si possible, l'éloignement de l'échéance fatale.

Combien, des plaines de Charleroi aux champs de la Marne, sans oublier les rives glacées de l'Yser, sont tombés déjà pour la sainte cause des peuples! Aucun de nous ne les oublie et nous aussi, après la guerre, quand nous aurons fait valoir nos revendications, nous aurons notre « Monument aux Morts ».

Je me permets, en terminant, d'adresser mon souvenir au bon, au joyeux de Font-Réaulx. Ah! comme il était sain, celui-là, et quelle belle âme il avait! Ophtalmologiste de talent, conférencier savoureux, peintre remarquable, il avait tous les dons, mais par-dessus tout celui de la modestie.

Chaque lundi, sa chère femme, et M. Paul Delombre, son beau-père, groupaient autour de la table familiale des artistes, des littérateurs, des confrères, et c'était charmant, délicieux!... Temps passés!... J'ai vécu dans la bonne intimité de Font-Réaulx, nous nous aimions beaucoup et avec tous ses amis je le pleure. Je prie sa famille de vouloir bien trouver ici l'hommage de mes plus respectueuses condoléances. F. H.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Maurice Auger, sergent infirmier, étudiant en médecine, tué le 11 Décembre en soignant les blessés. Il était proposé pour la médaille militaire.

— M. Louis Boullet, médecin auxiliaire, tué par une balle au cœur, le 17 Septembre, pendant qu'il soignait un zouave blessé.

— M. Galland, médecin principal, chef des salles militaires de l'hôpital de Vannes.

— M. Paul Charmaison, médecin auxiliaire au 10e rég. d'infanterie, mort des suites de ses blessures à l'hôpital de Stuttgard.

— M. Camille de Réchapt, médecin-major au 10e rég. d'artillerie, conseiller d'arrondissement du canton de Menat, tué en Lorraine le 26 Août.

— M. Henri Fumet, aide-major auxiliaire, décédé des suites d'une maladie contractée dans les tranchées.

Citations à l'ordre de l'armée. — Sont cités à l'ordre de l'armée : M. Timsit, médecin auxiliaire au 5e rég. de tirailleurs; M. Poisson, médecin auxiliaire au 6e rég. de tirailleurs : surpris à 100 mètres des lignes ennemies à l'attaque d'un village, le 16 Septembre, ont pu ramener à l'ambulance tous les blessés qu'ils avaient fait ramasser.

— M. Grimaud, médecin auxiliaire à la 55e division de réserve : a assuré, dans la soirée du 24 Septembre, un service extrêmement périlleux d'évacuation des blessés. Le même jour, au cours du bombardement très violent d'une ville, a fait preuve de courage et de sang-froid en donnant le plus bel exemple aux vingt brancardiers qu'il commandait.

— M. Jacobson, médecin-aide-major de 2e classe à la 55e division de réserve : a rempli ses fonctions avec le plus grand zèle et a fait preuve, dans plusieurs circonstances, d'un dévouement au-dessus de tout éloge, particulièrement en soignant sous le feu les blessés d'un corps étranger au sien.

— M. Poty, médecin auxiliaire au 317e rég. d'infanterie, élève du Service de Santé militaire : après l'évacuation du village par nos troupes, n'a pas hésité à rester dans l'hospice avec de nombreux blessés pour leur donner ses soins. S'est fait remarquer au cours de plusieurs combats par son énergie dans la conduite sous le feu d'un groupe de brancardiers divisionnaires et de brancardiers de corps.

— M. Galland, médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire de la 22e division : a fait preuve dans ses importantes fonctions d'un dévouement, d'une activité, et d'une abnégation absolus. Constamment sur pied, de jour comme de nuit, n'a cessé en toutes circonstances d'assurer le fonctionnement de son service. A trouvé la mort, le 9 Novembre 1914, en faisant une tournée des postes de secours.

— M. Boucabeille, médecin-major de 1re classe au 50e rég. d'infanterie : depuis le commencement de la campagne dirige avec le dévouement le plus exemplaire le service médical du corps, notamment les 23 et 28 Août, où il est resté jusqu'au dernier moment à soigner les blessés, restant même exposé au feu d'un groupe d'ennemis à moins de 50 mètres.

— M. Mazot, médecin-major de 2e classe au 326e rég. d'infanterie : s'est fait remarquer par son courage et son énergie dans les différents combats livrés par son régiment, et notamment les 28 Août et 9 Septembre, pendant lesquels, grâce à son mépris du danger, le relèvement des blessés a pu être fait de la façon la plus rapide.

— M. Mengelle, médecin aide-major de 2e classe au 326e rég. d'infanterie : resté par ordre, le 23 Août 1914, a continué avec le plus entier dévouement à prodiguer ses soins aux nombreux blessés français qu'il a recueillis. Au milieu des lignes allemandes, a fait preuve du plus grand sang-froid et de la plus grande initiative en assurant le bien-être de nos blessés avec des ressources minimes et presque sans secours de l'ennemi.

— M. Thiébaux, médecin auxiliaire au 29e bataillon de chasseurs : a, par son calme, maintenu l'ordre au milieu d'un groupe de blessés, sur un emplacement violemment canonné.

Ordre n° 21 de la 69e Division. — Le général B... cite à l'ordre de la division : Clunet (Pierre-Edouard-Jean), médecin-aide-major de 2e classe, au 332e régiment d'infanterie, 6e bataillon. A fait preuve de courage et de sang-froid en allant, le 29 Décembre, avec une équipe de brancardiers, ramasser, à 50 m. des tranchées ennemies, les corps d'un officier et de deux soldats tués. A réussi, malgré un clair de lune gênant et dangereux, à ramener son détachement sans avoir perdu un seul homme.

NOUVELLES

La visite des formations sanitaires. — La Commission parlementaire d'hygiène s'est mise complètement d'accord avec le ministre de la Guerre sur les conditions dans lesquelles elle procédera dans la zone des armées à la visite des formations sanitaires.

Trois sous-commissions de quatre membres chacune se rendront successivement dans les diverses régions de cette zone, accompagnées par le médecin inspecteur général Chovas.

La première sous-commission, composée de MM. Guirand, Peyroux, Merlin et Navarre, partira pour la région du Nord.

Pendant que cette sous-commission procédera à ses

constatations, les autres visiteront dans la zone de l'intérieur les hôpitaux, les dépôts de convalescents, les installations d'électricité, mécanothérapie destinées à amener le plus rapidement possible la guérison définitive et physiologique des fractures et des plaies qui ont nécessité une immobilisation de longue durée.

La Commission supérieure, instituée récemment par le ministre de la Guerre, sous la présidence de M. de Freycinet, fonctionnera indépendamment de la Commission parlementaire d'hygiène.

Les sous-commissions ne commenceront leurs visites qu'après le retour à Paris des sous-commissions parlementaires correspondantes.

Le comité des produits chimiques et pharmaceutiques. — Le ministre du Commerce vient d instituer, pour assurer le fonctionnement de l'office des produits chimiques et pharmaceutiques, un comité de direction composé de huit membres, sous la présidence du directeur de l'office.

Ce comité sera appelé à donner son avis sur toutes les questions relatives à la marche de l'établissement et sur toutes les mesures à prendre en vue de développer son action.

Sont nommés membres de ce comité :

MM. Astier, sénateur; Painlevé, membre de l'Institut, député; André Lefèvre, député; Chapsal, directeur au ministère du Commerce; Lindet, président de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale; Maquenne, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures; Michel Pelletier, avocat à la Cour de Paris; Vergniaud, auditeur au Conseil d'Etat.

M. Astier exercera les fonctions de vice-président.

Hospice départemental Paul Brousse. — Par arrêté préfectoral, l'indemnité de déplacement des internes en médecine et en pharmacie de l'hospice Paul Brousse, à Villejuif, est portée de 100 francs à 300 francs par an, à partir du 1er Mars 1914.

Une indemnité de nourriture de 900 fr. est allouée annuellement à chacun d'eux.

L'interdiction de l'absinthe. — La Commission parlementaire des boissons a discuté la question de l'interdiction de la vente de l'absinthe. Elle a décidé de donner un avis favorable et a chargé M. Honnorat de déposer un rapport sur cette question.

Faculté de Médecine de Paris. — Examens. — Hôtel-Dieu : *Lundi 1er Février* 1915. 2e, Doctorat (1re série); 2e, Doctorat (2e série); 5e, Doctorat chirurgie (1re partie). — Tarnier : *Mardi 2 Février* 1915. 2e, Doctorat; 5e, Doctorat Obstétrique (1re partie). — Laënnec : *Mercredi 3 Février* 1915. 2e, Doctorat (1re série); 2e, Doctorat (2e série); 3e, Doctorat, Oral (1re partie); 5e, Doctorat (2e partie). — *Jeudi 4 Février* 1915. 2e et 4e, Doctorat. — *Vendredi 5 Février* 1915. 2e, Doctorat (1re série); 2e, Doctorat (2e série).

Thèses.—*Jeudi* 28 *Janvier* 1915. Candidat : M. Cabre. Président : M. Chantemesse. Examinateurs : MM. Gilbert Ballet, Widal, Lereboullet. Sujet : Amibase intestinale. Etude des rechutes après le traitement par l'émétine — Candidat : M. Raynier. Préside t : M. Gilbert Ballet. Examinateurs : MM. Chantemesse, Widal, Lereboullet. Sujet : Les états dépressifs et les états mélancoliques observés chez les militaires placés dans la section spéciale de l'asile de Villejuif, depuis le début des hostilités jusqu'au 31 Décembre 1914.

Université de Paris. Faculté de Médecine. — Année scolaire 1914-1915 (semestre d'été). TRAVAUX PRATIQUES : Les travaux pratiques obligatoires du semestre d'été, en vue de l'obtention du diplôme de Docteur en Médecine, sont répartis de la manière suivante à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris :

1re année (N. R.) : Histologie, Physiologie; — 1re année (A. R.) et 2e année (N. R.) : Histologie, Physiologie, Physique, Chimie; — 2e année (A. R.) : Histologie, Physiologie, Physique; — 3e année (A. R.) : Anatomie pathologique, Chimie pathologique, Manœuvres obstétricales, Médecine opératoire; — 4e année (A. R.) : Parasitologie.

Sont convoqués d'office pour ces travaux pratiques :

1re année (A R. et N. R.) : les étudiants prenant lo 2e inscription en Janvier; — 2e année (A. R. et N. R.) : les étudiants prenant lo 6e inscription en Janvier; — 3e année (A. R. seulement) : les étudiants ayant pris la 9e inscription en Novembre 1914; — 4e année (A. R. seulement) : les étudiants ayant pris la 13e inscription en Novembre 1914.

Les étudiants en cours irrégulier d'études qui désireraient suivre les travaux pratiques devront adresser une demande à M. le Doyen, avant le 15 Février. Ils pourront être autorisés à suivre ces travaux après immatriculation et versement des droits.

Une lettre de convocation individuelle sera adressée à chaque étudiant inscrit.

Les étudiants appelés sous les drapeaux sont priés d'en informer le Doyen aussitôt que possible.

DEMANDES ET OFFRES DE BONNES VOLONTÉS

Traitement des gelures. — Le Dr J. Rivière prie ses confrères des hôpitaux et ambulances de lui envoyer les militaires dont les pieds ont été gelés, afin de les faire bénéficier de traitements physiques (effluves de haute fréquence et vibrothérapie). — *Ces malades sont traités à titre gracieux*, 25, rue des Mathurins, Paris.

Docteur diplômé de l'Ecole d'Athènes, actuellement moniteur d'Ophtalmologie à l'Hôtel-Dieu, cherche une occupation pour l'après-midi. Ecrire à *La Presse Médicale*, n° 375.

Place d'externe est offerte à l'Hospice des Ménages, Is-y Les Moulineaux jusqu'à la fin de la guerre : 100 fr. par mois, logé et nourri. — S'adresser à M. le Dr Wurtz, 18, rue de Grenelle, Paris.

Le timbre de la Croix-Rouge française. — L'Etat le vend 0 fr. 15 dans ses bureaux de poste. Nous avons publié, récemment, les résultats très encourageants de la vente de ces timbres. Le Comité de la Croix-Rouge nous demande de rappeler à nos lecteurs que le tiers de ce prix, un sou par timbre, est destiné à nos blessés.

Si chacun employait ce seul timbre pour sa correspondance, on aurait bientôt de quoi procurer à nos soldats, pansements et médicaments qui leur rendront la force et la vie. Nous sommes heureux de nous associer à cet appel.

COMMUNIQUÉS

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

Articles originaux.

PETIT BULLETIN

LA PRÉPARATION AUX DEVOIRS DES GLORIEUX LENDEMAINS

Avez-vous vu le dernier « Forain »? D'une verve et d'une vérité saisissantes, il stigmatise en quelques coups de crayon le sinistre égoïsme de ceux qui ne peuvent s'adapter à la situation présente. Donc, sur une terrasse, un homme ventru à souhait, chauve comme il convient aux arthritiques de l'âge mûr, savoure un gros cigare en lisant son journal. En face de lui, sa compagne très empanachée, toujours comme il convient, est plongée, elle aussi, dans la lecture du « communiqué ». Entre eux, une table abondamment chargée de liqueurs. Au loin s'étend le lac de Genève avec la côte adorable du Léman que vous connaissez tous. Au-dessous, ces simples mots : « *Comme c'est long! Nous n'avançons pas!* »

Ces gens-là, évidemment, n'ont pas le sens de la guerre, et combien leur ressemblent! Oh! je ne veux rien exagérer ni voir le mal plus grand qu'il n'est. Nous avions, depuis nombre d'années, tellement goûté, les uns et les autres, aux fruits empoisonnés de l'individualisme, que certains cerveaux n'ont pas pu encore se mettre dans le train de la vie collective, celle que nous vivons et surtout celle qu'il nous faudra vivre, lorsque les derniers incendies, allumés par nos ennemis, auront été éteints par les Alliés victorieux.

Ce qu'est la lutte actuelle, la guerre de corsaires faite à l'Angleterre le montre surabondamment. Ou eux, ou nous! a dit le Kaiser. Et avec l'inflexible rigueur de gens qui veulent réussir, ils ont immédiatement pris toutes les mesures susceptibles de leur assurer le nombre. En voici une, peu connue, et que je relève dans un de ces tracts que les Allemands nous envoient.

Vous savez tous combien, là-bas, la discipline est inexorable, combien l'homme puni reste puni, quoi qu'il advienne. Les amnisties chroniques, qui permettaient à nos ennemis d'acheter les livrets des déserteurs pour faire entrer leurs espions dans nos rangs, sont, chez eux, aussi inconnues que les pardons. Or, le grand Empereur a rendu naguère le décret suivant :

FORMULE DE GRACE

Nous, Guillaume, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, etc., nous voulons, en face du patriotisme prêt à tous les sacrifices, que le peuple entier témoigne dans la guerre qui nous a été imposée,

remettre leurs peines à toutes les personnes qui, jusqu'aujourd'hui, ont été punies.

I. Pour injure au représentant du pays ou à un des princes de la Confédération; pour acte d'inimitié envers les pays amis.

Pour crime et offense se rapportant à l'exercice des droits des citoyens.

Pour révolte contre l'autorité gouvernementale.

Pour crime ou offense contre l'ordre public.

Pour infraction à la liberté du travail.

Pour actes commis au moyen de la presse, punissables par la loi sur la presse du 7 Mai 1874..... qui devaient être punis d'une amende, de détention de forteresse, jusqu'à concurrence de 2 ans, ou de prison jusqu'à concurrence de 2 ans.

II. Pour vol ou détournement, pour imposture, pour appropriation personnelle, pour un délit se rapportant au braconnage, punis par la loi du 15 Avril 1878, punissables d'amende, de détention, d'arrêt ou de prison, jusqu'à 3 mois y compris.

Nous voulons remettre ces condamnations si elles n'ont pas encore été exécutées, y compris les frais qui restaient encore à payer, et leur rendre leurs droits de citoyens qui leur avaient été enlevés.

Si pour le même délit, il y a eu amende ainsi qu'emprisonnement, on ne laisse que l'amende, alors que l'emprisonnement tombe sous ce décret.

Ces règlements s'appliquent à tous les tribunaux divers d'Empire, sauf opposition d'un de ces tribunaux.

Notre Conseil des Ministres a reçu l'ordre de faire connaître et d'appliquer ces décrets.

WILHELM I. R.

Eh bien, pensez-vous qu'ils aient jugé sérieuse la partie, pour que ce pouvoir si ferme n'ait pas hésité à réhabiliter d'un seul coup une foule de criminels indésirables auxquels on ouvrait toutes grandes les portes des prisons, mais en ayant soin de garder l'argent! Rien peut-être ne prouve mieux, que ce document d'allure révolutionnaire, la façon dont nos ennemis envisagent la lutte où ils se sont fourvoyés.

Il ne s'agit donc pas de renâcler, et puisque les « poilus » tiennent si bien, tâchons au moins de les imiter, en nous répétant, les uns et les autres, que les discours, les appels au droit, à la solidarité des neutres, à l'humanité, les prières publiques inopportunes ordonnées par un Prince étranger, etc., etc., ne valent ni un obus bien fabriqué, ni un canon pointé avec adresse. Ils sont durs, eux, soyons fermes, nous; le reste n'est que *littérature*.

***

Néanmoins, si âpre et si terrible que soit la lutte, il faudra bien qu'elle prenne fin, et c'est alors que commencera le grand devoir des glorieux lendemains.

J'ai reçu dimanche dernier la visite de nos deux bons confrères, les Drs Triboulet et Paul Claisse, médecins des Hôpitaux. Ils ont bien voulu me soumettre les projets qu'ils forment en leurs âmes généreuses, et je viens vous les communiquer à mon tour :

Donc, lorsque la guerre sera finie, il faudra réparer nos ruines. Or, nos confrères estiment que notre corporation se devra à elle-même, à ses traditions, à l'esprit de solidarité qui l'anime, de venir en aide à tous les praticiens des villes et des campagnes dont les maisons auront été dévastées et l'outillage détruit. Oh! je sais bien, il y a l'Etat, et nul doute qu'il fasse quelque chose; mais si la guerre, stoïquement acceptée, vaillamment poursuivie, a réellement fait de nous des hommes libres et forts, nous ne pouvons ni ne devons attendre que la collectivité soit venue à notre aide. Rétablissant d'un seul coup les anciennes corporations, tous unis, tous frères, il importe que l'impossible soit fait, et dès à présent, pour qu'aucun des nôtres ne croupisse dans une injuste misère. Mes chers et généreux initiateurs, Triboulet et Claisse, pensent à une *Caisse de prêts d'honneur*. Très bonne, parfaite, l'idée, mais comment la réaliser et où trouver l'argent? Voulez-vous y réfléchir et me dire ce que vous en pensez?

Pour moi, à priori, je ne crois pas qu'il faille beaucoup attendre de l'effort individuel, il y a trop à faire. Quand nous aurons réuni 200.000 fr., ce sera énorme; et qui dit que nous les réunirons jamais? Et puis, parlons net, ce ne sont pas des centaines de mille francs qu'il nous faudra, mais des millions. Comment se les procurer?

Je penserais, en conséquence, à une vaste fédération de toutes les sociétés médicales, scientifiques et professionnelles fonctionnant sur le territoire : Académie de Médecine, Société médicale des Hôpitaux, Société de Chirurgie, Société de Médecine de Paris, Sociétés médicales de Lyon, Bordeaux, Toulouse, syndicats parisiens, provinciaux, Association des médecins de France, de la Seine, etc. Chacun de ces groupements, ayant la personnalité civile, s'engagerait à verser annuellement 1.000, 2.000, 5.000 francs. On obtiendrait ainsi plusieurs centaines de mille francs, qui serviraient à gager les rentes d'un emprunt amortissable contracté à taux raisonnable. La Fédération des Sociétés nommerait une Commission qui, elle, ferait les prêts nécessaires aux médecins dans le besoin. Ce serait, si vous le voulez bien, le prolongement de l'union sacrée contre le malheur.

Oh! sans doute, rien n'est simple dans la vie, mais était-il simple pour nos « poilus », de lutter contre l'ennemi, de le contenir, puis de le vaincre? Et cependant, nul n'a hésité, et la France, ayant sauvé l'honneur, a repris sa place parmi les nations. Ce que nos enfants ont accompli au péril de leur vie, hésiterons-nous à le faire au péril de notre bourse? Plaie d'argent n'est pas mortelle, et puis, nous ne mériterions vraiment pas d'avoir enchaîné la Victoire si elle devait nous trouver férocement égoïstes et insensibles aux maux qu'on a soufferts pour nous!

F. Milès.



ÉTUDE D'UNE AUTOMOBILE CHIRURGICALE POUR OPÉRATIONS AU VOISINAGE DU FRONT

Par le Dr ABADIE (d'Oran)
Médecin aide-major de 2e classe, Chirurgien consultant de Riom et Châtelguyon.

Bon nombre de blessés de guerre, trop grièvement atteints pour être évacués sur l'arrière, tireraient cependant bénéfice d'interventions chirurgicales : certains seraient sauvés par elles; presque tous seraient mis dans des conditions infiniment meilleures pour une guérison ultérieure. Pour que ces interventions puissent être salutaires, trois conditions essentielles paraissent nécessaires : intervention précoce, — chirurgien entraîné aux opérations d'urgence, — outillage opératoire suffisant.

On ne peut songer à multiplier suffisamment le long d'un front de bataille aussi étendu que le sont nos lignes actuelles de combat, le nombre des ambulances susceptibles de satisfaire aux conditions que nous venons d'énoncer.

Mais ce que l'on peut concevoir comme pratique, c'est la création d'un certain nombre de secteurs chirurgicaux, dans chacun desquels un chirurgien volant, avec une équipe constamment la même, sera doué d'une mobilité suffisante pour que lui, son équipe et son outillage puissent répondre aux appels des différentes formations sanitaires de l'avant au service desquelles ils sont mis. Et l'on en vient tout aussitôt à envisager l'utilisation de l'automobile, seule susceptible d'apporter le facteur de mobilité essentiel à la solution du problème pratique.

L'emploi de l'automobile peut être envisagé de deux façons différentes.

L'une consistera à vouloir transporter intégralement toute une installation chirurgicale, c'est-à-dire avant toute chose une salle d'opérations et une salle de stérilisation avec leur matériel complet; puis le chirurgien, ses aides, le personnel nécessaire non seulement à l'acte chirurgical, mais encore au fonctionnement de ce véritable train; enfin une ou plusieurs autos pour le transport des blessés. Ce programme à l'essai pratique duquel procède à l'heure actuelle M. Marcille auquel en revient l'initiative, paraît des plus séduisants. Il est cependant passible de quelques objections à priori : complexité de l'outillage, personnel nombreux, mobilité réduite du fait de l'emploi de camions à poids lourds, et surtout frais considérables d'achat et d'entretien d'une semblable formation qui ne saurait être multipliée et devra rester un « organe d'armée ». Mais ces objections seraient, somme toute, de peu de poids en regard du nombre des existences sauvées : on doit donc attendre, pour porter un jugement équitable, les résultats obtenus par M. Marcille.

L'on peut se proposer un autre programme. Il ne s'agit plus de transporter toute une formation chirurgicale, y compris les locaux opératoires, mais plus simplement de rendre mobile ce qui est essentiel : le chirurgien avec ce qui constitue son « ambiance opératoire immédiate », c'est-à-dire son aide, son infirmier, ses instruments, son matériel strictement opératoire.

Avant d'entrer dans les détails, rien ne saurait mieux préciser ce programme que la comparaison suivante : tout chirurgien (de province tout au moins) est fréquemment appelé à opérer d'urgence, loin de sa clinique, chez le malade; en auto, il accourt avec son assistant, son matériel, et, sur place, dans une chambre, une masure, un gourbi, il exécute et *réussit* n'importe quelle intervention. *Ce que ce chirurgien fait pour une opération, il faut que le chirurgien d'armée, en temps de guerre, puisse le faire dix fois, vingt fois par jour.*

Dès lors, si pour une intervention, le chirurgien part avec son aide, son infirmier, ses instruments, sa table d'opérations, sa table à instruments, son nécessaire à anesthésie, enfin ses gants et ses matériaux stérilisés, il ne lui faudra ici qu'une chose de plus : de quoi renouveler ses matériaux stérilisés : bref : 1° des provisions; 2° un matériel de stérilisation.

Tout le reste, c'est-à-dire une seule chose : le local où aura lieu l'intervention sera variable et emprunté aux lieux mêmes où auront été évacués, centralisés le ou les blessés à opérer. Ambulance, ferme, château, il importe peu : on peut partout faire de la chirurgie propre, aseptique (encore faut-il se souvenir qu'en chirurgie de guerre, sur des sujets presque tous déjà infectés, l'asepsie rigoureuse est exceptionnellement de mise alors que l'antisepsie *doit* être largement utilisée et réalise des miracles).

Mais ce qui est essentiel, ce qui importe avant toute chose au chirurgien, non seulement pour bien opérer, mais encore pour évaluer en toute liberté d'esprit, le bénéfice réel de l'intervention dont il pèse le pour et le contre, pour poser sans appréhensions gênantes les indications opératoires dans les cas délicats, ce qui est essentiel, dis-je, c'est « l'ambiance opératoire immédiate ». Avoir toujours son même aide, avoir toujours son même infirmier (bref, composer une équipe homogène invariable), avoir sa même table d'opérations, ses mêmes instruments semblablement disposés sur une table où la main va automatiquement les cueillir, savoir que tout est là, que rien ne manquera pour parer aux éventualités imprévues, cela seul importe. C'est à cela que tend l'automobile chirurgicale que nous proposons.

En arrière de la partie obligatoirement réservée au chauffeur et au mécanicien, la carrosserie, fermée ayant comme dimensions globales 2 m. de long, 1 m. 20 de large, 1 m. 65 de hauteur (dimensions couramment adoptées), comprend trois parties essentielles :

I. — L'une est réservée au *chirurgien et son aide*. On y accède par une porte latérale, à gauche,

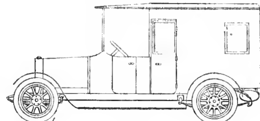


Figure 1.

vitrée. Elle est séparée du siège des mécaniciens par une glace mobile. En arrière, une petite glace mobile permet de surveiller le travail de l'infirmier

ou de lui donner des indications et des ordres. Au-dessus des deux personnes assises, on peut facilement, en raison de la hauteur de la carrosserie, réserver la place de deux cantines; si l'on tient compte du coffre existant normalement sous les sièges, on voit que le chirurgien et son aide ont facilement de quoi loger leurs affaires personnelles (fig. 1 et 2).

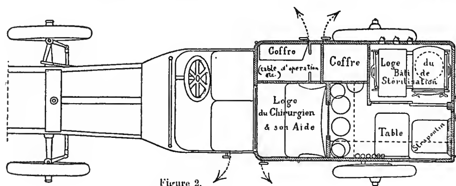


Figure 2.

II. — La seconde partie, de beaucoup la plus importante, loge à la fois et le *matériel de stérilisation et l'infirmier* qui doit l'utiliser. C'est à cet usage qu'est affectée toute la partie arrière de la carrosserie. La porte d'accès, en arrière, pleine, porte un strapontin confortable destiné à l'infirmier; en face de lui, une table abattante, du modèle de celles que renferment les wagons de chemin de fer, est fixée contre la paroi gauche.

A droite, dans une loge limitée en dehors par la carrosserie, en avant par une cloison-porte composée de deux châssis partiellement vitrés, coulissant l'un devant l'autre, un *bâti métallique* en tube creux supporte et rassemble : un *autoclave vertical* de 25 cm. et, branché sur lui, un *autoclave horizontal* de même diamètre, une *étuve sèche*, une *marmite* pour eau bouillie, un *bouilleur à instruments*, un *bouilleur à gants*, un *stérilisateur à formol pour* 12 *brosses*. Ces différents organes et les sources de chaleur (fourneaux « primus » à pétrole) sont solidement fixés au bâti métallique pour résister aux secousses. L'ensemble du bâti est porté par quatre roulettes disposées sur deux rails longitudinaux, mais peut être immobilisé rapidement, bloqué, par quatre écroux à ailettes. En voici la raison : en cas de séjour de quelque durée (un jour ou plus) en un même endroit, tout le bâti de stérilisation peut être descendu et fonctionner dans une pièce quelconque attenant à l'endroit où l'on opère. C'est également à dessein que tous ces appareils sont placés dans une loge isolée : ils peuvent fonctionner normalement dans l'auto même (à la rigueur lorsque l'auto est en marche). Une ventilation par prises d'air inférieures, ventilateur et tuyau d'évacuation à la partie supérieure, permet une aération continue de la loge; la double porte coulissante donne accès sur les appareils pour permettre leur mise en marche et leur surveillance, mais met à l'abri le reste de la carrosserie des odeurs, de la vapeur, des gaz de combustion (fig. 4).

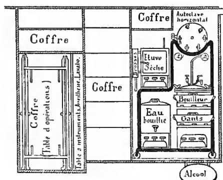


Figure 3.

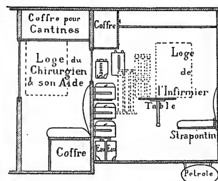


Figure 4.

En avant de l'infirmier, contre la cloison qui limite la partie réservée au chirurgien, quatre rayons superposés supportent, fixées par des attaches à ressort, 6 *boîtes demi-cylindriques* à robinets au coude, de cinq litres chacune pour eau stérilisée à l'autoclave, et de 9 à 12 *boîtes d'autoclave* pour les champs, compresses, coton, etc. Au-dessus, dans les angles et latéralement, on place 2 *boîtes à savon liquide*, à robinet au coude, deux *récipients métalliques* à alcool pour le lavage des mains, 2 bocks pour le lavage, et les bouteilles d'*antiseptiques* usuels (fig. 3).

Enfin, contre la paroi de gauche, au-dessus de la table pliante, en avant de la fenêtre à glace mobile qui éclaire la loge de l'infirmier, il y a place pour trois *tubes de Desnos* contenant explorateurs et sondes nécessaires à tout examen ou intervention sur les voies urinaires; il y a place aussi pour des *tubes de verre* contenant drains, mèches de gaz, crins stérilisés à l'autoclave. Des supports à colliers fixent tous ces tubes.

Au-dessus du châssis vitré qui établit la communication entre la loge du chirurgien et celle de l'in-

firmier, un coffre est agencé pour recevoir les provisions de catgut, soie, le matériel instrumental. Ce dernier, prévu pour trois ou quatre opérations en série, peut varier comme composition.

En raison de la forme du bâti métallique à autoclaves, un coffre supplémentaire peut être placé en haut de la loge de stérilisation; il s'ouvre du côté de l'infirmier. Il permet de placer maintes provisions.

III. — La troisième partie comprend quatre coffres s'ouvrant à l'extérieur, à droite, par deux portes. D'après leurs dimensions, ils peuvent contenir :

1° Le premier, une *table d'opérations transportable*, modèle en X pliant (fig. 5); deux *tables pour instruments* pliantes, à pied en X, à dessus se rabattant (fig. 6); ce dessus, de 0 m. 75 sur 0 m. 50, est prolongé par deux cercles destinés à contenir deux boîtes d'autoclaves à portée de la main du chirurgien; une *petite table d'anesthésieur* pliante : la boîte supérieure contient pince à langue, ouvre-bouche, seringue, ampoules, pince porte-tampons, compresses, serviettes fixées à demeure par des attaches à ressort; la boîte inférieure contient les pièces de l'appareil à éther d'Ombrédanne; un *lavabo pliant*, de système analogue aux pupitres portatifs des musiciens : développé, il supporte en haut une boîte à eau stérilisée, plus bas, une cuvette en toile portée par une ellipse métallique, prolongée par un tuyau de toile qui débouche dans un seau de toile (fig. 7); deux *supports pliants* analogues au précédent mais tout droits et destinés à porter soit les bocks à lavage, soit les lampes ou phares en cas d'opérations de nuit; — 2° Dans les trois autres coffres, d'abondantes réserves de coton, gaze, compresses, champs, bandages, bandes, des attelles, gouttières, du plâtre, l'éther anesthésique, etc. — Un *réservoir* extérieur horizontal à section elliptique, placé en arrière sous la carrosserie, comprendra deux parties destinées l'une au pétrole, l'autre à l'alcool dénaturé. — *L'éclairage* est aisément obtenu par la même dynamo qui alimente les phares et les lanternes. Pour transporter loin de l'auto, dans la pièce où l'on opère, les deux phares qui demeureront branchés sur la dynamo, il suffit d'un long câble souple. Les phares seront supportés et orientés à volonté grâce aux deux supports pliants indiqués plus haut. Deux lampes supplémentaires à acétylène de Gourdet suppléeront à une panne possible. Ainsi disposé, l'aménagement intérieur de l'automobile nous paraît réunir *tout* ce qu'un chirurgien doit avoir sous la main pour opérer à l'aise et rapidement n'importe quel cas.

Or, une semblable carrosserie peut être aisément portée par un châssis de 20 HP, genre touriste. Dès lors, et d'après les indications qui nous ont été fournies par une des meilleures fabriques françaises, châssis, carrosserie, installation intérieure pourraient être évalués à *vingt mille francs* environ. Ce chiffre, relativement faible, permettrait d'abord de faire un essai peu coûteux, et surtout après résultats probants, de multiplier le nombre de ces « outils chirurgicaux » de premier rang.

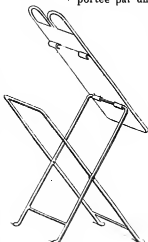


Figure 5.

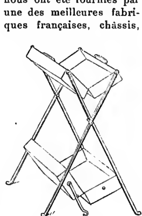


Figure 6.



Figure 7.

Sans doute, il y aurait une utilité très grande à adjoindre à chacune de ces automobiles chirurgicales une ou plutôt deux voitures légères d'ambulance pour transport de blessés : grâce à elles seraient possibles le transport rapide des blessés peu éloignés du chirurgien déjà installé dans une formation voisine et l'évacuation rapide sur un centre hospitalier de certains opérés demeurés ou devenus transportables. On peut s'étonner que nous n'ayons prévu qu'un seul aide : nous estimons en effet qu'on peut tout faire avec un seul aide. Bien plus, nombre d'opérations peuvent être faites sans aide : je citerai comme exemple l'amputation de cuisse.

Nous n'avons pas prévu d'anesthésieur : en effet, l'anesthésie pourra être faite par un des médecins de l'ambulance dans laquelle on est appelé à opérer.

Nous ne nous sommes pas préoccupé du logement de l'équipe, mais n'est-il pas naturel qu'elle se contente chaque jour des ressources que lui offriront à cet égard le dernier logis, la dernière ambulance dans laquelle elle aura été appelée à opérer.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter si certains cas doivent être systématiquement traités par l'abstention, ou s'ils bénéficieraient au contraire d'une thérapeutique chirurgicale plus active très précoce.

Nous estimons simplement que trois catégories de blessés pourraient être très utilement opérés (en dehors des gros traumatismes des membres) grâce à l'automobile chirurgicale. Ce sont : blessés du crâne pour lesquels une désinfection immédiate avec esquillotomie économe s'impose alors que les interventions différées laissent presque toujours évoluer une encéphalo-méningite lente mais implacable; certains blessés de l'abdomen, certains blessés du thorax. Pour ces deux dernières catégories, la plus grande prudence s'impose; mais des faits (nous en connaissons quelques-uns) tendraient à prouver que la formule abstentionniste n'est pas toujours de mise et que certains blessés pourraient être sauvés si existait la possibilité d'intervenir. — En somme, l'expérience que nous proposons est la suivante : avec vingt mille francs, rendre automobile une équipe chirurgicale, avec tout ce qui est nécessaire, pour opérer par ses seuls moyens, et sauver à ce prix nombre de blessés qu'une intervention précoce peut mettre en état de guérir.

NOTES DE GUERRE

PROJECTILES D'ARTILLERIE
LES EFFETS DYNAMIQUES DU 75

Notre canon de campagne, avec son frein hydraulique et son tir rapide, est un instrument de précision dont la portée maxima effective est d'environ 5 kilom.

Précis, robuste, traîné par six chevaux, ce canon peut passer partout, franchir des fossés sans inconvénients : c'est le roi des canons légers, le ténor de l'artillerie de campagne ; c'est lui qui prépare l'attaque, éteint le feu ennemi, accompagne les bonds de l'infanterie et poursuit avec acharnement l'adversaire en déroute. Son éloge n'est plus à faire.

Ce canon tire deux espèces d'obus : 1° l'obus à balles ou shrapnells (du nom de l'inventeur anglais) ; 2° l'obus explosif.

« D'une façon générale, écrit Delorme, les obus de campagne sont des carapaces métalliques de fonte ou d'acier, cylindro-coniques, à parois épaisses, subdivisibles, dont la cavité contient une charge d'éclatement et d'ordinaire des projectiles. » Leur extrémité antérieure, renforcée, dite *ogive*, renferme la *fusée* séparable, constituée par une masse de cuivre, portant enroulé autour d'elle un serpentin de fulmicoton que perfore le débouchoir pour que l'obus éclate à la distance indiquée, voulue, en mettant le feu à la charge d'éclatement renfermée dans sa cavité.

L'extrémité postérieure, également renforcée, s'appelle le *culot*.

A l'extérieur et vers la partie inférieure de l'obus se trouve un anneau de cuivre, qui passe à frottement dur sur les rayures de l'arme et empêche ainsi le dégagement des gaz, le long des parois de l'obus, pendant son cheminement à travers l'âme du canon.

L'obus est désigné par son calibre : obus de 75, de 90, etc. Il est actionné par une *fusée fusante*, qui éclate en l'air, ou par une *fusée percutante*, qui éclate après le choc contre le sol ; de plus, il y a des *fusées à double effet*, à la fois fusantes et percutantes.

Enfin, l'obus est propulsé, dans sa trajectoire, en tournant sur lui-même à cause du pas des rayures, par une gargousse contenant une charge de poudre sans fumée, dont la déflagration chasse l'obus. Les gargousses de cuivre qui, après le départ du coup, sont extraites de l'âme du canon par un éjecteur automatique, peuvent servir à nouveau, après avoir été rechargées dans les arsenaux.

Obus à balles ou shrapnells. — La coque de ces obus est assez mince, tandis que l'ogive et le culot sont plus épais. L'intérieur de la coque est rempli de balles rondes, lisses, libres, en plomb durci à l'antimoine.

Le shrapnell français du 75 renferme 290 balles de 12 grammes ; le shrapnell allemand du 77 en contient 300 de 10 grammes.

Une charge de poudre est mélangée aux balles : sa déflagration en favorise le jet et la dispersion. Dans ce cas, l'obus peut être considéré, comme un petit mortier, chargé de lancer, au cours de sa trajectoire, cette masse de projectiles *secondaires*, qui atteignent une vitesse initiale de 450 mètres environ.

Ces balles rondes se déforment très facilement en *se carambolant* les unes contre les autres ou en heurtant divers obstacles. Ces déformations *acquises* augmentent notablement leur vulnérabilité et leur pouvoir *infectieux*.

L'obus lui-même peut se fragmenter en un certain nombre d'éclats métalliques, à arêtes vives, très irritantes pour les tissus organiques, qui se souillent facilement de terre tétanifère, de débris vestimentaires et provoquent cette infection profonde des plaies, qui imprime à cette guerre de tranchées, à ce grand duel d'artillerie, une nocuité exceptionnelle. Généralement, ces blessures sont *multiples*.

Les artilleurs utilisent les shrapnells contre les troupes qui s'avancent *en ordre dispersé*, car ces obus à balles *arrosent* mieux le terrain et couvrent de leurs projectiles une plus grande zone d'espace découvert (environ 120 mètres de long sur 25 ou 30 m. de large). En outre, le *fauchage* agrandit l'aire du terrain battu.

Obus explosif. — « *L'obus explosif français, qui contient* 850 *grammes de mélinite*, écrit Delorme, *a des effets plus brisants que l'obus allemand, qui ne renferme que* 150 *grammes d'explosif.* »

Cette différence explique la supériorité de notre projectile et ses effets vulnérants plus marqués : Aussi, l'ennemi redoute-t-il ces obus explosifs qu'il a surnommés « *les hirondelles de la mort* ».

Leurs parois d'acier sont peu épaisses et délimitent une vaste cavité remplie de mélinite. Ils ont les mêmes dimensions extérieures que les shrapnells.

Au cours de leur trajectoire, ces projectiles éclatent brusquement à la distance voulue, produisant sur le sol des dégâts profonds, localisés, que les artilleurs appellent « *coup de hache* », désignant ainsi l'encoche faite sur le terrain, transversalement à la ligne de tir, dans une faible zone de 3 ou 4 mètres de largeur et d'environ 10 mètres de longueur.

Mais, si leurs effets dynamiques sont très localisés, leurs effets vulnérants sont rendus très meurtriers par la déflagration instantanée de cette importante quantité de mélinite et par la vitesse initiale énorme de leurs nombreux éclats métalliques. Ainsi s'expliquent la force destructive de ces obus, les commotions cérébrales profondes et les arrêts cardio-pulmonaires *par inhibition*, constatés sur les ennemis blessés.

Primitivement, l'obus explosif français avait été créé pour abattre divers obstacles (maisons, ponts, murs, etc.) et pour déloger les adversaires de la lisière des bois.

Dans les forêts, en effet, les shrapnells sont sans action, car les branches et les troncs d'arbres arrêtent net la course de leurs balles sphériques, mues par une faible vitesse initiale.

Aussi, devant l'efficacité du tir de ces obus, les artilleurs n'ont pas hésité à les utiliser contre les formations compactes, affectionnées par l'ennemi. Actuellement, d'ailleurs, toutes les artilleries les emploient dans la proportion de 1 à 3 (Delorme).

Données balistiques. — En dehors des balles, les éclats des shrapnells sont peu nombreux et volumineux ; ceux des obus explosifs, au contraire, sont multiples, peu épais, finement fragmentés, en lamelles petites, acérées, tranchantes, rendues surtout dangereuses par leur vitesse initiale très élevée.

La *hauteur d'éclatement* est aussi un important facteur de la nocivité des éclats.

Quand un obus éclate à 25 mètres environ du sol, la *gerbe* des éclats ou des balles est dense, peu étendue et les effets en sont très meurtriers. Quand il

éclate très haut, la gerbe est moins dense, plus étendue, la force initiale des projectiles plus faible et leur pénétration moins profonde. Enfin, quand il éclate au ras ou au contact du sol, ses effets sont trop limités : il creuse le sol, produit un entonnoir où ses fragments restent inclus, et fait, pour ainsi dire, fougasse.

La meilleure hauteur d'éclatement est vers 25 m.

Mais tous ces éclats métalliques, quels qu'ils soient, n'ont jamais une force de pénétration suffisante pour traverser le corps humain de part en part. Aussi produisent-ils des plaies en culs-de-sac compliquées de la présence de corps étrangers, de débris vestimentaires, qui les vouent à la suppuration.

La hauteur d'éclatement, la forme des éclats modifient rapidement leur vitesse initiale et leur force de pénétration, « *puisque la résistance des tissus est proportionnelle au carré des diamètres du projectile* » (Delorme). En sorte qu'on peut dire, avec l'éminent professeur du Val-de-Grâce, que « *ces balles ou éclats n'ont pas la moitié de la force de pénétration des balles de fusil* ».

En résumé, les balles et les éclats d'obus pénètrent dans l'organisme, mais ne le traversent pas : C'est là leur principal danger.

⁂

Notre canon 75 est un merveilleux outil de combat par sa mobilité, sa robusticité, sa précision, ses effets dynamiques et vulnérants, mais il n'a pas la prétention de remplacer l'artillerie lourde qui, seule, peut porter à de très grandes distances (15 à 18 kilomètres) et détruire les forts d'arrêts ou les fortifications des camps retranchés. P. B.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur : — *Pour officier.* — M. Cordillot (J.-E.-J.), médecin-major de 1re classe, chef de service au 68e rég. d'infanterie : a, dans la période du 22 Octobre au 15 Novembre, pendant laquelle le régiment a été constamment engagé, soigné les blessés sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie, avec un dévouement inlassable.

— M. Simonin (P.-E.-J.), médecin principal de 1re classe, ex-médecin divisionnaire de la 7e division d'infanterie, actuellement adjoint au directeur du service de santé de la 10e région. Le 22 Août 1914, après six heures passées sous le feu, a eu le genou droit traversé par une balle. Bien que blessé, a continué à donner des ordres et refusé de s'aliter pendant trente-six heures, protégeant par sa présence à l'entrée d'un château plusieurs fois envahi par des patrouilles ennemies menaçantes, 300 blessés français qui y avaient trouvé asile.

Pour chevalier. — M. Francez (Fernand), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 1er rég. de marche de chasseurs d'Afrique : bien que réformé, s'est engagé volontairement et s'est fait remarquer par sa bravoure et par son admirable dévouement pour les blessés qu'il a été chercher sur la ligne même du feu. Blessé par un éclat d'obus, a continué à prodiguer ses soins aux blessés jusqu'au jour où il a été évacué.

— M. Cazotte (G.-Y.), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance n° 5 : d'une activité, d'un zèle et d'un dévouement sans bornes. Médecin-chef de l'ambulance n° 3, a, grâce à son énergie et à son sang-froid, réussi à emmener, sous les balles ennemies, sa formation et les 300 blessés qu'elle contenait, et dont deux ont été de nouveau blessés.

— M. Capon (Léon), médecin-major de 2e classe au 276e rég. d'infanterie : s'est dépensé sans compter depuis le début de la campagne, et a maintenu la situation sanitaire sans faire, pour ainsi dire, d'évacuation sur l'arrière. Blessé d'une balle le 6 Septembre, et d'un éclat d'obus le 13 Septembre, n'a pas interrompu son service un seul instant.

— M. Dorlang (A.-A.-V.), médecin-major de 2e classe à la direction du Service de santé du 9e corps d'armée : a coopéré, pendant les journées des 4 et 5 Novembre, sous le bombardement, à l'évacuation des blessés. A été atteint par un éclat d'obus qui a tué net le médecin qui était à côté de lui.

BOITE AUX LETTRES

CORRESPONDANCES VENUES DU FRONT ET D'AILLEURS

recueillies par F. Milès

Et le flot montait toujours! Oh! ce n'est pas que je m'en plaigne, bien au contraire, et je ne saurais trop remercier les correspondants qui ont bien voulu penser à moi. Donnons aujourd'hui une lettre du professeur V..., de Toulouse. En dehors des choses trop flatteuses qu'il me dit et que, modestement, je n'ai pas le courage de biffer, elle est de celles qui méritent une première place. Donc, la voici :

25 Janvier 1915.

Cher Maître,

J'ai eu l'honneur des avant-postes et me voilà, depuis le 21 Décembre, au Ne... d'infanterie, vivant la vie « d'homme des bois ».

C'est curieux comme ce diable de corps est « opportuniste » et comme on se trouve, dans le sol, les qualités — probablement ancestrales — du « lapin ». C'est le cas de dire que l'ontogénie récapitule la phylogénie. On absorbe le « singe » sans que le foie s'en offusque et on apprécie l'eau aromatisée... à l'eau de Javel.

Ce qu'on appelle « dans le civil » (comme ces mots sont péjoratifs!) le courage, n'est pas ici une chose difficile. Rien dans la réalité n'est aussi facile et aussi difficile qu'on se l'imagine. *On s'est habitué.* Les « abeilles » passent, on salue. Pour l'artillerie, on est très connaisseur : 75, 80, 90, 105, 120 long et court, 155 *idem*, 77, 210, etc. On se gargarise d'expressions techniques et... on se croit savant. On reconnaît au passage les bruits des projectiles : ce chat en colère, c'est le shrapnell qui vient : ce bruissement qui augmente et qui finit comme une roue qui grince, gare! c'est la marmite. On se rapetisse. Quand la fonte — parfois prodiguée — entoure les tranchées sans blesser personne, on dit que « ça pisse au mur ». Excusez. L'abbé D..., un brancardier, professeur de philosophie, m'apprend que cette expression est de l'Ecriture ; (David, un « poilu », dit de ses ennemis : « Ils viendront pisser contre le mur »).

Quand nous avons des blessés, on ne plaisante plus. Nos mains deviennent féminines. La notion que, de notre premier pansement, dépend souvent la vie du pauvre gars, nous envahit, et, tout à notre travail — qui nous grandit — nous n'avons plus alors que des sens médicaux. Nous n'entendons plus rien, nous ne voyons plus rien.

Et les jours passent, et nous sentons comme par une sorte de cristallisation lente se modifier peu à peu notre caractère. Si nous en revenons, nous savons que nous serons tout autres. On vit, je vis, je vous l'assure, cher maître. On réfléchit, on canse, on juge ses voisins et l'on voit à côté de soi des exemples qui vous rendent le devoir facile.

Excusez-moi ; je vous écris, cela me fait du bien. Vous êtes un de nos guides. Votre cerveau, et tout autant votre cœur, me donnent confiance... Et je vous écris! et cela me fait du bien. Respectueusement. Dr V.



NOUVELLES

Etudiants de la classe 1915 (Faculté de Médecine). — Le vice-recteur de l'Académie de Paris à M. le doyen de la Faculté de Médecine :

Je reçois de M. le Ministre la lettre suivante :

« J'ai été saisi d'une requête formée par un certain nombre d'étudiants de la classe 1915 à l'effet d'obtenir, à la fin des hostilités, un sursis pour la continuation de leurs études.

« M. le Ministre de la Guerre, à qui j'ai communiqué cette requête, me répond :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'arrêté du 7 Décembre 1914 a prescrit, par mesure exceptionnelle, que les conseils de revision de la classe 1916 examineraient les demandes de sursis, art. 21, tardivement présentées.

« Ces prescriptions doivent être appliquées dans l'esprit le plus large; en conséquence, les étudiants de la classe 1915, actuellement sous les drapeaux, devront adresser, avant le 27 Février prochain, leur dossier de sursis au Préfet de leur département qui les soumettra au bienveillant examen du conseil de revision.

« D'ailleurs, je me réserve de faire régulariser, dès la cessation des hostilités, toutes les situations qui seraient encore en souffrance. » L. Liard.

Faculté de Médecine. — *Session extraordinaire d'examens du 22 au 27 Février* 1915. A titre exceptionnel, et par suite des circonstances, il est établi, du 22 au 27 Février 1915, une session spéciale destinée aux étudiants qui, ajournés à la session de Juillet, ou autorisés à se présenter à la session de Novembre, n'ont pas pu, à raison de leur appel sous les drapeaux, se présenter à cette dernière session, s'ils ont été, depuis cette époque, renvoyés dans leurs foyers.

Cette session extraordinaire sera exclusivement réservée aux candidats aux examens ci-après :

I. *Doctorat en médecine.* — 1er examen de fin d'année institué par décret du 29 Novembre 1911.

II. *Chirurgie dentaire.* — 1° Examen de validation de stage dentaire; 2° 1er et 2e examens de fin d'année institués par décret du 11 Janvier 1909.

Les consignations préalables seront reçues au secrétariat de la Faculté (Guichet n° 3) le lundi 8 et le mardi 9 Février 1915, de midi à trois heures.

Médaille d'or des services d'hygiène. — A la dernière séance du Conseil d'hygiène, M. Aubanel, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, a fait connaître que le ministre de l'Intérieur venait de décerner à M. Paul Strauss, sénateur et membre du Conseil, la médaille d'or des services d'hygiène. Cette haute distinction est la récompense « des éminents services que M. Strauss n'a cessé de rendre depuis vingt-cinq ans à la cause de l'hygiène comme homme politique, comme journaliste et comme technicien ».

M. Paoli, secrétaire général de la Préfecture de police, a d'autre part annoncé que M. Maurice Letulle, membre de l'Académie de Médecine, recevait également la médaille d'or, et il a rappelé « le dévouement inlassable, l'énergique activité que le docteur Letulle apporte à la lutte contre une des maladies dont les ravages sont les plus terribles pour l'humanité : la tuberculose ».

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

Le Dr Raymond Petit serait reconnaissant à ceux de ses confrères qui se sont servis du **sérum chauffé** en chirurgie militaire, de lui faire parvenir leurs observations au bureau de *La Presse Médicale*.

OFFRES ET DEMANDES DE BONNES VOLONTÉS

Médecin demandé pour un hôpital du centre. Indépendance absolue, avantages matériels. S'adresser pharmacie, 25, boulevard Saint-Martin, Paris.

Médecin demandé pour remplacement, durée indéterminée; banlieue de Paris. Ecrire *Presse Médicale*, n° 575.

Chirurgien demandé pour l'hôpital auxiliaire de Locbes. Ecrire à *La Presse Médicale*, n° 310.

Infirmière, très au courant de l'électrothérapie et particulièrement de la radiologie, demande emploi chez un docteur ou dans service d'hôpital. S'adresser au bureau du Journal.

Docteur, soixante ans, réfugié du Nord, cherche occupation dans usine, établissement, ou hôpitaux de province. Ecrire à *La Presse Médicale*, n° 520.

Médecin belge réfugié à Paris et obligé d'y séjourner pour des raisons de famille, cherche se rendre utile dans hôpital ou ambulance, ou pour remplacement de confrère. Ecrire *Presse Médicale*, n° 258.

Médecin belge (médecine générale et spécialiste pour les maladies de la gorge, nez, oreilles, 6, boul. Namur) demande remplacement Paris ou province. Ecrire Dr Derume, Grand-Hôtel oriental, 12, boulevard Diderot, Paris.

Médecin belge, quarante-trois ans, non mobilisable, réfugié en Angleterre, cherche soit à faire remplacement en France, soit une place dans institut d'électrothérapie, mécanothérapie, etc. — S'adresser *Presse Médicale*, n° 375.

COMMUNIQUÉS

Messieurs les Médecins non mobilisés qui désirent recevoir l'*Agenda médical* (2e trimestre) sont priés d'adresser leur demande aux éditeurs MM. **Vaudin et Guillaumin**, 12, rue Charles-V, Paris.

— Laboratoire de M. **Dalmau Oliveres**, Barcelone. Produits chimiques et pharmaceutiques en gros. Agence pour l'Espagne des *Lithinés* du Dr Gustin de la maison Mille et Cailland, de Paris, et d'autres. Sollicite agences de Spécialités françaises pour l'Espagne.

Tous les membres du Corps médical s'intéressent actuellement, plus que jamais, à l'art de la prothèse et à l'industrie orthopédique.

La visite des Ateliers **Mayet-Guillot** s'impose donc aux praticiens désireux de connaître les moyens modernes de production de l'une des plus anciennes manufactures françaises, et soucieux de procurer aux blessés, dans un *très bref délai*, des appareils minutieusement étudiés, scrupuleusement appropriés à chaque cas particulier et répondant à toutes les exigences médicales, mécaniques et esthétiques.

Mayet-Guillot, *Experts* des Hôpitaux de Paris, 67, rue Montorgueil, Paris. — Téléphone : Central 89.01.

Le Gérant : O. Porée

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. / Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

LES TRAINS D'ÉVACUATION ET LES LOIS DE LA GUERRE

Lorsqu'un de nos soldats est tombé sur le champ de bataille pour la sainte cause de la liberté des peuples, il a bien droit, semble-t-il, au maximum de soins. Assez de peines, assez de souffrances! Ce Français a fait son devoir, au pays de faire le sien. Quelle iniquité si, collaborant en quelque sorte avec l'ennemi, nous ajoutions d'autres tortures à celles qui viennent d'être bravement affrontées.

Le poste de secours est la première halte où notre blessé prendra contact avec le chirurgien. Un peu plus loin, c'est l'ambulance, et enfin la gare d'évacuation, cette porte ouverte sur les hôpitaux du territoire. D'excellents stratèges en chambre, qui occupent leurs loisirs aux choses militaires, ne s'étant point fait faute de vitupérer le système d'évacuation, notre *Société de Chirurgie* a sagement agi en mettant à l'ordre du jour cette importante question. Je vais me permettre de vous l'exposer à mon tour en deux mots, et avec toute l'impartialité possible; mon indépendance m'a coûté assez cher dans la vie pour que je n'y renonce point sur mes vieux jours. Voyons donc *objectivement* ce qui se passe.

Le blessé est à la gare d'évacuation. Là, il peut trouver quatre sortes de trains :

1° Les *trains de ravitaillement* ayant servi, comme le nom l'indique, à porter vers les lignes de feu le matériel et les vivres nécessaires aux combattants. Des appareils divers de suspension y sont adaptés; en principe, quatre wagons sont exclusivement réservés au service sanitaire. Parmi les autres voitures, on choisit de préférence, parce que plus propres, celles qui ont transporté le pain.

2° Viennent ensuite les *trains improvisés*, amenés de la gare régulatrice et composés de wagons à marchandises, couverts; nous en possédons à l'heure actuelle 145 environ, c'est-à-dire de quoi évacuer plus de 100.000 blessés;

3° Je signalerai encore les *trains ordinaires de voyageurs*, ceux-là destinés aux blessés assis;

4° Enfin, nous avons les *trains permanents*, véritables hôpitaux roulants; ils sont réservés aux très grands blessés et plus particulièrement aux opérés récents.

Chacune de ces catégories est passible de critique : le train de ravitaillement n'est pas chauffé, il est mal éclairé, mal suspendu, les coups brusques des freins à main retentissent douloureusement sur les membres blessés; de plus, suprême reproche, pas de communication possible entre les voitures durant la marche.

Les trains improvisés sont déjà mieux, surtout depuis qu'on se sert des wagons à bagages en usage dans les express internationaux. Avec leurs longues voitures de 17 mètres, chauffées, roulant sur boggies et munies des freins westinghouse, ces trains, actuellement au nombre de 80, réalisent un progrès sensible. Grâce aux soufflets dont les wagons sont pourvus, le médecin du train sanitaire peut y circuler en cours de route, et il n'est pas besoin d'insister sur cet avantage.

Bien. Voilà le matériel dont on dispose. Arrivons maintenant à sa mise en marche, et c'est ici,

hélas! que tout va se gâter. *Tout le service des chemins de fer en temps de guerre relève du 4e Bureau de l'Etat-major, section des Chemins de fer, et le Service de Santé n'a rien à y voir.* Il faut, au surplus, qu'il en soit ainsi : Combattre d'abord, nourrir ensuite, soigner après, telle est la loi inexorable de la lutte moderne. Il est nécessaire, par suite, que tout plie devant ceux qui organisent le transport des troupes, l'arrivée des projectiles et le ravitaillement en vivres.

Dans ces conditions, on comprendra à quelles dures mais inéluctables nécessités peuvent être soumises les évacuations. Nous allons dire à présent comment elles se font. Les blessés sont dans leur train; on y a d'abord installé, sur des appareils de Bréchot-Bry-Ameline, dont les suspensions adouciront les heurts, 100 grands blessés couchés. D'autres, assis, 300 à 350 environ, compléteront le convoi. Celui-ci part vers la gare régulatrice, grand centre usinier d'où tout vient et où tout retourne.

Tous les matins, les directeurs du Service de santé, groupés autour de ladite gare régulatrice, indiquent télégraphiquement, au chef qui la commande, le nombre de lits disponibles dans leurs formations. L'officier d'état-major sait ainsi combien de trains il pourra former, et il les lance vers les gares de répartition du territoire en les divisant par rames correspondant à tel ou tel centre hospitalier. Mais n'oublions pas que la marche des trains, aussi bien que leur départ, reste subordonnée à toutes les exigences des combattants.

Quand nous nous plaignons pour nos petits, nous avons cent fois, mille fois raison; mais le Commandement, pour qui la victoire seule importe, a cent fois, mille fois raison, lui aussi, lorsqu'il exige que l'Humanité cède parfois le pas à la Guerre. Qu'on aménage les wagons, que le blessé, une fois sur son brancard, ne le quitte plus avant l'hôpital, qu'on établisse, entre les diverses voitures, des communications totales ou partielles, très bien ; mais on n'empêchera jamais ni les longs stationnements, ni les longs trajets. Une vitesse maxima n'est-elle pas imposée aux convois qui doivent s'arrêter seulement toutes les heures? Souvent, donc, les voitures confortables manqueront. En d'autres circonstances, des blessés succomberont en route et l'on dira : Il ne fallait pas les évacuer. Mais si, il le fallait! Comment voulez-vous que, dans l'empressement et le tumulte qui suivent le combat, on aille distinguer les cas cliniques ? Et c'est peut-être cela que la *Société de Chirurgie* n'a pas encore fait assez ressortir.

Songez qu'à la bataille de la Marne, cette lutte de géants qui libéra Paris, et peut-être le monde, 112.000 des nôtres tombèrent sur les champs héroïques! Songez aussi qu'en prévision d'une infidélité nouvelle de la Victoire, la sanglante capricieuse, on évacua en outre tous les hôpitaux du Nord et de l'Est! Et demandez à ceux qui gémirent dans ces trains durant de longues journées si, malgré tout, ils n'avaient pas préféré leurs souffrances à l'horreur de rester entre les mains d'un ennemi fou de rage et capable de toutes les cruautés!

Ecoutez, au surplus, ce qui arriva à un vieil homme un peu sentimental et qui, encore qu'il eût prévu la guerre, n'aurait jamais cru vivre des jours pareils à ceux de Septembre :

Donc, un soir, dans la grande banlieue de Paris, comme je longeais les bâtiments d'une gare, j'entendis une clameur confuse, faite de roulements de trains, d'ordres violemment jetés et de plaintes incessantes. Au loin, le canon, de sa voix formidable, accompagnait cette fantastique symphonie. Ses coups étaient si précipités, si continus, qu'on eût dit quelque Titan en train de promener sur une contrebasse colossale un inlassable archet. Le ciel, à l'horizon, rougeoyait; dans l'église toute proche, des femmes priaient et pleuraient : Serez-vous avec nous, cette fois, Dieu des batailles?...

J'entrai dans la gare. Les trains, bondés de troupes et de matériel, se suivaient de si près que machines d'avant et fourgons d'arrière se touchaient presque.

M'étant informé des plaintes qui venaient des voies de garage, j'appris que des blessés gisaient là et que nul ne les pouvait secourir. Devant cette misère, dans cette nuit, dans cette angoisse, j'eus une telle douleur que je me mis à sangloter... Tout à coup, une main se posa sur mon épaule : « Séchez vos larmes, me dit un officier qui, lui aussi, je le devinais bien, avait la gorge serrée, séchez vos larmes. Sur les deux voies que vous voyez, troupes et matériel montent vers le champ de bataille; demain ce sera la victoire; demain la France sera sauvée! A cette heure, le reste n'est rien, croyez-moi, et c'est parce que nous avons trop fait d'humanitarisme dans la paix qu'il nous faut aujourd'hui être si durs dans la guerre!... »

Mon officier avait raison. Améliorer et perfectionner sans cesse notre outillage, tel est le devoir qui s'impose à qui ne veut pas être insuffisant parce que trop suffisant. Mais s'il ne faut jamais être trop content de soi-même, il faut aussi accepter silencieusement, sans récriminer, les à-coups inévitables du sort et qui sont inhérents à la guerre, à la cruelle guerre, où le vainqueur est celui qui a pu souffrir stoïquement un quart d'heure de plus que son adversaire.

F. Milès.

Médecins français prisonniers. — Nous rappelons que la Société médicale des Hôpitaux (12, rue de Seine) centralise les documents relatifs au sort des médecins français retenus en captivité en Allemagne. *La Presse Médicale* a transmis et continuera à remettre au bureau de la Société toutes les lettres qu'elle reçoit à ce sujet. Il est nécessaire de centraliser le plus possible les informations pour agir avec efficacité.

FONCTIONNEMENT COMPLET D'UN SERVICE CHIRURGICAL TRANSPORTABLE ET DÉPLAÇABLE

destiné à opérer, à panser les blessés sur le front

Par P. HALLOPEAU

Chirurgien des hôpitaux de Paris, Médecin aide-major de 1re classe.

Le 9 Novembre dernier, partait de la Porte Maillot un convoi automobile comprenant plusieurs camions et quelques voitures : c'était la première tentative pour transporter vers le front une salle d'opération répondant à la chirurgie moderne, avec les éléments d'une stérilisation parfaite, d'un chauffage et d'un éclairage irréprochables. J'ai eu le grand honneur d'appartenir à cette formation sanitaire; j'ai eu aussi, par suite des circonstances, celui d'être appelé à faire la presque totalité des opérations qui ont été pratiquées dans cette salle : c'est pourquoi j'ai le devoir d'exposer aujourd'hui comment est constitué ce matériel et comment il a fonctionné.

Je rappellerai avant tout que c'est à mon collègue et ami Marcille, chirurgien des hôpitaux de Paris, médecin aide-major de 2e classe, qu'est due l'idée de rendre ainsi complètement transportables tous les éléments d'une salle d'opération moderne; que c'est lui qui l'a réalisée, et que c'est lui, enfin, qui l'a conduite à pied d'œuvre et lui a fait donner les résultats obtenus.



Le problème à résoudre était le suivant : porter au voisinage du front tous les éléments d'une chirurgie scientifique, aseptique, comparable à tous points de vue et celle qui est pratiquée dans nos hôpitaux parisiens. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce qu'il y avait là de nouveau.

Une autre donnée du problème consistait dans la mobilité indispensable à ce genre de formation, c'est-à-dire dans la nécessité de s'installer en quelques heures et de repartir en moins de temps encore; enfin, il fallait pouvoir passer sur toutes les routes et faire, au besoin, 50 ou 60 km. dans la journée.

Tous les éléments de ce problème ont été résolus avec un succès complet et nous en avons donné la preuve dans l'essai que l'autorité militaire a bien voulu nous autoriser à faire.





Le convoi était ainsi formé : en tête, un camion de cinq tonnes, chargé du matériel de pharmacie, d'instruments, de pansements, traînait une remorque d'artillerie à quatre roues aménagée comme nous le verrons. Deux autres camions Saurer (type couramment usité dans l'armée) suivaient, chargés de matériel d'hôpital, de lits-brancards, avec leurs matelas, leurs draps, leurs couvertures, de réserves de pansement, d'essence, de vivres, etc. Un omnibus automobile transportait 8 infirmiers. Enfin, comme personnel médical, nous étions 6 dans les voitures de tourisme qui devaient servir à l'approvisionnement. Deux fours venaient compléter notre formation, avec 6 voitures Renault pouvant transporter chacune 4 malades couchés; ces voitures étaient fermées, et l'on devait plus tard y ajouter des moyens de chauffage.

Le convoi a marché à une allure soutenue de 12 km. à l'heure : il a fait jusqu'à *95 km.* dans une des plus courtes journées de Décembre. Il a passé dans des chemins boueux, a tourné à angle

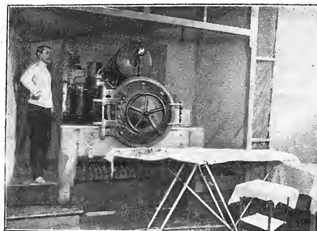
droit sur des routes de largeur moyenne, s'est comporté enfin avec une parfaite mobilité. Il s'est transporté en trois jours à plus de 220 km. de Paris; il a mis deux jours et demi pour y rentrer. Ceci n'a rien de surprenant, puisqu'il s'agissait de camion tracteur pour canon et de remorques d'artillerie.

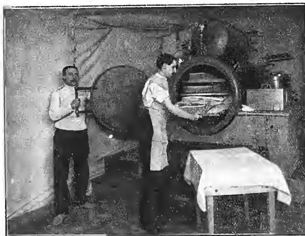
L'élément essentiel de notre formation, sa raison d'être, étant la salle d'opération et les moyens de stérilisation, nous allons voir comment ils sont transportés, comment on les installe, enfin comment ils ont fonctionné.

Je commence par les APPAREILS DE STÉRILISATION. La remorque à quatre roues, qui les transporte, présente trois sections : en avant, une cabane en bois; au milieu, une chaudière; en arrière, l'autoclave.

a) La *cabane en bois* abrite simplement des réserves de pansement; le garde-frein y prend place;

b) Derrière, se trouve la *chaudière* à pendentif de 3 m. 1/2 de surface de chauffe. Cette chaudière peut être chauffée indifféremment au charbon, au coke ou au bois : disons tout de suite que, pendant dix-huit jours, elle est restée constamment sous pression même pendant la nuit, que le charbon et l'eau étaient de mauvaise qualité, et que, pourtant, elle a marché parfaitement; de plus, elle peut rester sous pression pendant la marche. Autour de cette chaudière sont disposés toutes les vannes, giffard, appareil à vide, manomètres, etc., qui permettent au mécanicien chauffeur de procéder à toutes les opérations de stérilisation des autoclaves, comme au chauffage de la salle d'opération.





Sur le côté gauche de la chaudière sont placés une *lessiveuse* où l'on peut blanchir ceux des champs opératoires qui sont réutilisables et un *petit autoclave destiné à faire la cuisine*. De plus, plusieurs prises de vapeur permettent d'alimenter des tuyauteries souples que l'on envoie dans le bâtiment choisi pour être transformé en hôpital; on peut donc assurer la stérilisation dans les locaux secondaires où se font les pansements des opérés. Ces prises pourraient aussi servir à chauffer les tentes au cas où elles seraient habitées par le personnel.

Entre le tiers moyen et le tiers postérieur de la remorque, un *grand panneau fixe* vient séparer complètement la chaudière du laboratoire de stérilisation proprement dit. Le tiers postérieur, long d'environ 2 m., qui supporte l'autoclave, est destiné à s'encastrer dans la salle d'opération; la tente vient se raccorder sur le pourtour du panneau, isolant ainsi nettement la chaudière, forcément malpropre, de la région où évoluera le chirurgien.

c) L'*autoclave* a un diamètre de 70 cm.; il est disposé horizontalement et s'ouvre en arrière, directement vers ce qui sera la salle d'opération. Dans l'intérieur de l'autoclave, reposent et glissent, sur trois paires d'appuis cornières, de grandes feuilles de tôle légère : elles sont au nombre de six, disposées deux par deux, l'une au fond de l'autoclave, l'autre à l'entrée, chacune d'elles est munie d'une cuve soudée réservée aux instruments. Sur le reste de la feuille de tôle, on a la place nécessaire pour disposer les champs opératoires, compresses, fils, vestes et tabliers, ce qui donne avec ces *six plateaux* le matériel nécessaire pour pratiquer six grandes interventions.

De chaque côté de l'autoclave sont placés les appareils accessoires. A gauche, et en allant d'avant en arrière, un *petit autoclave pour la stérilisation des gants moulés*, puis une grande *cuvette pour le lavage des mains*; au-dessus

de celle-ci, un *réservoir à savon liquide* et deux *bouilloires à brosses*. Enfin, deux prises d'eau stérilisables viennent s'ouvrir au-dessus de la cuvette; ces prises d'eau sont alimentées par une *grande bouteille métallique*, dotée des appareils de sûreté réglementaires et située au-dessus de l'autoclave; l'eau y est envoyée par le générateur; elle a été portée à 170°, température plus que suffisante pour assurer la stérilisation. Du côté droit de l'autoclave, on trouve successivement, d'avant en arrière, une grande *bouilloire pour les gants de Chaput*, dans laquelle ceux-ci, tout garnis de talc, peuvent flotter sans que l'eau y pénètre, et deux *bouilloires à instruments*. L'ébullition dans ces divers appareils est obtenue par un maniement de vannes à vapeur; il n'y aura donc aucun foyer incandescent à l'intérieur de la salle d'opération, ce qui est du premier intérêt pour permettre les lavages à l'éther.

Enfin, sous la partie arrière de la remorque, se trouve un gros *radiateur à vapeur*, toujours alimenté par la chaudière, et d'une puissance telle qu'il a permis d'obtenir, le long des parois de la tente, une température de 24°, alors qu'à l'extérieur nous avions 12° au-dessous de zéro.

La TENTE-SALLE D'OPÉRATION comprend une toile transportée dans les camions, une charpente démontable dont les pièces s'accrochent de chaque côté du camion tracteur, et un plancher couvert de linoléum, divisable en huit pièces, transportées sur les flancs d'une autre voiture. Trois marchepieds, également recouverts de linoléum, entourent l'arrière du camion, dissimulant complètement les roues.

La tente, une fois montée, présente deux parties :

1° Un *diverticule* qui entoure le tiers postérieur du camion et se raccorde, comme on l'a vu, avec le panneau fixe, pour isoler le laboratoire de stérilisation de la chaudière;

2° Une *salle* de 4 m. × 4, dont les parois sont faites d'une toile extérieure imperméable et d'un vélum stérilisable. Sur une de ses faces, un panneau morcelé de 7 mq., formé de vitres en émaillite, fournit un éclairage très suffisant. Pour la nuit, on dispose de deux lampes de 100 bougies alimentées par un groupe électrogène portatif. Sur la face opposée au vitrage, se trouve la porte d'entrée de la salle; un *couloir démontable en toile* permettra de la raccorder à la porte d'entrée du bâtiment près duquel on s'installera.

Dans le CAMION DE PHARMACIE sont disposées, d'un côté, des armoires renfermant les instruments, appareils, soies, drains, catguts et médicaments; de l'autre côté, les compresses, champ opératoire, paquets de coton, bandes, bandages et toute la lingerie de l'hôpital. Un couloir, réservé au centre, permet de prendre au fur et à mesure les objets nécessaires; pendant les déplacements, ce couloir loge deux tables d'opération, quatre tables en bois, les seaux et les baquets.

Le transport de tout ce matériel a eu lieu sans aucun incident, et notre première installation s'est faite dans un château situé à environ 10 km. de la ligne de feu.

Le montage de la salle d'opération, par une pluie battante, sur un sol qu'il fallut niveler, pratiqué par huit hommes du train, qui le faisaient pour la première fois, s'effectua très rapidement; en même temps, avec six infirmiers nous installions les lits-brancards et préparions le matériel opératoire. Le couloir d'entrée de la salle d'opération était raccordé à la porte du château, le camion de pharmacie amené jusqu'au contact d'une fenêtre, par laquelle on y pénétrait; enfin, faute de porte, une autre fenêtre basse était réservée à l'entrée des brancards. En somme, le montage de la salle d'opération et l'installation de l'hôpital avaient duré quatre heures. Depuis, divers essais de montage et de démontage ont montré que chacune de ces opérations pouvait être réalisée en trois quarts d'heure. Les appareils de stérilisation fonctionnèrent aussitôt et, dans l'après-midi, nous étions prêts à opérer.

Les grandes feuilles de tôle destinées à prendre place dans l'autoclave furent garnies de la façon suivante :

Sur l'espace laissé libre par la cuve à instruments — et c'était la plus grande partie du plateau — on posait un très grand champ opératoire dont les bords dépassaient largement; sur lui nous placions 15 champs opératoires moyens pliés en accordéon, deux paquets de 25 compresses, des bobines de fil, deux rouleaux de coton hydrophile; les bords de la grande pièce de toile étaient ramenés et fixés par un ruban pour protéger le tout, jusqu'au moment même de l'intervention. Dans un coin du plateau étaient placés les vestes et les tabliers; par-dessus le tout était passée une lame de zinc enveloppée d'un champ pour servir de plateau à l'aide.

Dans la cuve à instruments étaient rangés deux douzaines de pinces, 2 bistouris, 3 paires de ciseaux, 2 aiguilles, des écarteurs, 1 pince longue, des pinces à disséquer : en résumé, tout le matériel nécessaire pour une opération ordinaire. Les instruments spéciaux — instruments à os, instruments à trépanation, pince à coprostase, aiguilles intestinales — n'étaient stérilisés que suivant les besoins dans une des bouilloires.

Sur les instruments disposés dans la cuve, on versait une solution de borate de soude à 3 p. 100. Six plateaux semblables étaient ainsi préparés et placés, comme on l'a vu, dans l'autoclave. Outre ces six plateaux, on introduisait, dans sa partie inférieure, des boîtes en fer-blanc remplies de compresses, coton hydrophile et champs opératoires, de façon à avoir du matériel supplémentaire au cours d'une intervention de longueur inusitée en même temps que pour les pansements des opérés.

La stérilisation dans l'autoclave se fait en vapeur fluente, à une pression de 3 kilos correspondant à 144° ; lorsqu'elle est terminée, six tubes succeurs, plongeant au fond de chacune des cuves à instrument, aspirent la solution boratée qui pourrait, en cas de nécessité, être recueillie et réemployée. Grâce à ce mode de stérilisation, les instruments n'ont subi aucune altération malgré un service ininterrompu de plusieurs semaines, et néanmoins se présentaient secs pour l'opération.

Voici comment celle-ci avait lieu. Le blessé, préalablement déshabillé, lavé, rasé et recouvert de chaudes couvertures dans une pièce spéciale, était apporté dans la salle : le chirurgien, après s'être lavé les mains, prenait lui-même dans l'autoclave le plateau inférieur, le posait sur une table, plaçait sur une autre le plateau de l'aide, revêtait veste, tablier et gants et se trouvait prêt à opérer. Après usage, les instruments étaient immédiatement nettoyés, mis à bouillir, puis emportés pour regarnir un plateau. Aussitôt le malade emmené, le plancher en linoléum était nettoyé avec un linge humide et on apportait un nouveau blessé. Le chirurgien prenait successivement et de bas en haut les trois plateaux antérieurs, puis les trois plateaux postérieurs. Lorsqu'il prenait le dernier, six nouveaux plateaux garnis étaient introduits dans l'autoclave et une nouvelle stérilisation commençait immédiatement; si bien que — et c'est là un des points principaux de l'idée de Marcille - le chirurgien ayant terminé sa sixième opération avait tout de suite sous la main le matériel nécessaire pour recommencer.

Grâce à ce débit continu, cette installation peut donc répondre à un travail intensif, qui n'aurait de limite que la fatigue du chirurgien ou de ses aides. J'ai pu ainsi opérer pendant dix heures de suite et jusqu'à 15 blessés dans la même journée.

Nos voitures Renaut, qui stationnaient dans les ambulances voisines, nous en ont ramené en quinze jours 92 blessés choisis parmi les plus gravement atteints. Au bout de ce temps, nous hospitalisions simultanément 70 opérés, dont la plupart furent évacués les jours suivants, lorsqu'une épidémie de scarlatine vint nous arrêter en plein fonctionnement.

Les blessés que nous avons opérés sont donc au nombre de 70. Sur notre demande expresse, on ne nous a envoyé que des hommes très grièvement atteints, plusieurs ont même succombé quelques heures après leur arrivée, sans que rien ait pu être tenté. Nous n'avons pas hésité à intervenir dans les cas les plus désespérés : malgré cela, nous n'avons perdu que 15 de nos opérés et, vu les circonstances, nous pouvons considérer ces résultats comme excellents.

Des 70 malades que nous avons eu à traiter, 17 avaient des fractures de la voûte cranienne; 4, des plaies de la moelle; 8, des plaies de poitrine; 9, des plaies de l'abdomen; 6, des plaies articulaires; 7, des fractures ouvertes; 1, une rupture de l'urètre; enfin, 14 étaient atteints de plaies profondes et multiples des membres. Nos opérés sont ainsi divisés d'après leur blessure principale, car la plupart d'entre eux présentaient des plaies multiples. On ne s'en étonnera pas, plus de la moitié ayant reçu des éclats d'obus.

Chez les 17 malades atteints par des *projectiles au niveau de la voûte cranienne*, nous sommes intervenus, même lorsque la situation paraissait désespérée. C'est ainsi que l'un avait 15 éclats d'obus dans le cerveau; un second avait l'occipital broyé et, pendant quatre jours, sa substance cérébrale s'est éliminée en abondance; un autre avait 29 plaies, plusieurs enfoncements craniens, un bras broyé, le thorax traversé : ces trois malades n'ont pu être sauvés. Chez tous les autres, l'exploration méthodique, l'ablation des esquilles profondes, ne nous ont donné que des succès. Un de ces blessés mérite une mention particulière : arrivé avec une hémiplégie gauche et une plaie contuse par balle dans la région pariétale supérieure droite, je lui fais un débridement sans découvrir la moindre fissure, je trépane au point contus sans rien trouver au-dessous; un décollement de la dure-mère, introduit dans cet orifice et dirigé en dehors, ramène un peu de sang noir; une deuxième trépanation, pratiquée plus bas, montre un orifice punctiforme de la dure-mère par où le sang s'écoule; la dure-mère est incisée et un épanchement assez important est évacué; l'orifice osseux est élargi sans qu'on voie trace de fracture; au bout de huit jours, les mouvements réapparurent et, moins d'un mois après l'intervention, le blessé pouvait se promener et se servir de son bras.

Sur 4 *blessures de la moelle*, nous n'avons opéré qu'une fois un fragment d'obus avait écrasé le névraxe au niveau de la deuxième dorsale; malgré l'intervention, notre opéré est mort le 11e jour.

4 *blessés atteints au cou* ont guéri. Chez l'un, il fallut lier la carotide interne et la carotide externe, l'occipitale et la maxillaire interne : il n'a présenté aucun trouble consécutif. Chez un autre, dont le larynx était broyé, le cartilage thyroïde, fendu verticalement, dut être suturé. Ces deux malades ont pu être présentés à la Société de Chirurgie par suite de leur évacuation sur Paris.

Nous avons reçu 8 malades atteints de *plaies de poitrine*. Chez presque tous, il y avait fracture de côtes avec esquilles, lésions pleurales et hémopneumothorax. Notre conduite a été la même dans tous ces cas : débridement de l'orifice cutané, ablation des esquilles, tamponnement ou drainage suivant l'abondance de l'épanchement pleural. Une seule fois, en l'absence de fracture, nous nous sommes contentés de la désinfection des parties molles. Un seul malade a succombé avec des phénomènes de congestion pulmonaire, dès le deuxième jour; tous les autres ont rapidement guéri dans les meilleures conditions, sans avoir présenté ni élévation de température, ni suppuration pleurale.

9 blessés sont entrés avec des *plaies de l'abdomen*. Deux d'entre eux avaient des plaies non pénétrantes, bien que la distance séparant les deux orifices pût faire croire à une lésion du péritoine. Des 7 autres blessés, l'un fut opéré *in extremis*, sur la demande du major qui l'avait amené, et succomba deux heures après l'intervention : il était, en réalité, inopérable. Restent 6 blessés, chez lesquels nous avons pensé devoir intervenir. Chez tous, coexistaient tantôt une ou plusieurs perforations intestinales, tantôt une lésion d'un gros organe par balle, shrapnell, éclat d'obus ou de grenade. Deux sont morts rapidement; le troisième a succombé le septième jour, le quatrième, dont la plaie était cicatrisée et l'abdomen en parfait état, par conséquent guéri au point de vue chirurgical, a été atteint, le douzième jour, d'une scarlatine à laquelle il a succombé le dix-huitième jour; les deux autres étaient vivants le trente et unième jour, lorsque nous les avons évacués, et l'un d'eux se levait depuis une semaine environ. Si nous ne tenons pas compte des 2 premiers malades aux plaies non pénétrantes et qui ont guéri facilement, ni du troisième malade, opéré dans les conditions que j'ai dites, nous comptons 6 opérations avec 3 guérisons chirurgicales. Il y a mieux à faire encore, car, pour nous, qui avons vécu au milieu de ces blessés, nous avons pu voir à quel point l'absence d'un personnel infirmier professionnel a nui à l'évolution des guérisons : le cinquième opéré, mort le septième jour, aurait certainement survécu entre les mains de nos surveillantes ou infirmières des hôpitaux, ce qui nous aurait donné 66 pour 100 de guérisons.

Un blessé est entré avec une plaie du rectum et une section du sphincter anal : le projectile, s'étant logé profondément dans la cuisse, détermina un phlegmon diffus total du membre inférieur auquel le malade succomba. Nous avons également perdu un homme, entré vingt-cinq heures après une contusion de l'abdomen, et chez lequel on constatait une absence totale de pouls; nous fûmes cependant invités à l'opérer : après avoir hésité, je lui fis une petite injection de novocaïne et une très courte incision de la paroi; le malade acheva de mourir deux heures après.

Nous avons traité 6 *plaies articulaires*. Des 2 plaies du coude, l'une, légèrement infectée, a guéri sans incident; la seconde, qui avait déterminé une arthrite d'odeur fétide, s'est améliorée très rapidement, et le malade a été évacué le dixième jour avec des plaies en bon état, alors que, depuis quatre jours, la température était redevenue normale. 4 plaies du genou s'accompagnaient, dans 3 cas, d'un éclatement de l'extrémité inférieure du fémur, et, dans le 4e, de l'éclatement du plateau tibial; malgré l'état d'infection dans lequel ils sont arrivés, aucun d'eux n'a été amputé et ils ont été évacués le trente-cinquième jour en bonne voie de guérison.

7 *fractures ouvertes* siégeaient 3 fois à l'avant-bras, 3 fois à la cuisse, et, dans le dernier cas, aux jambes. Ce dernier blessé, dont les deux jambes étaient littéralement broyées, et qui nous est arrivé complètement exsangue, est mort le lendemain, sans être sorti de son état de choc. Les 3 fractures ouvertes de l'avant-bras ont évolué dans les meilleures conditions. Les 3 fractures de la cuisse, après ablation des esquilles et des débris vestimentaires, ont également évolué d'une façon apyrétique et les blessés ont été évacués alors que s'annonçait une guérison sans incident.

Enfin, on nous a envoyé 14 malades atteints de *plaies profondes et multiples*. Sept fois, il s'agissait de plaies par balles pour lesquelles il fallut faire des régularisations et des débridements; tous les opérés partirent guéris ou avec des plaies en parfait état. Sept avaient été frappés par des éclats d'obus : toutes leurs plaies furent largement débridées et chaque fois on rencontra, outre les débris métalliques, de nombreux débris vestimentaires.

Ces plaies étaient déjà remplies d'un liquide fétide à l'arrivée du blessé, c'est-à-dire au bout de vingt-quatre heures en moyenne. Grâce à ce traitement, elles évoluèrent avec une grande rapidité vers la guérison, sauf dans 2 cas.

Les substances antiseptiques employées par nous ont été presque exclusivement la teinture d'iode et le formol.

Les bons résultats que nous a donnés le débridement précoce dans les cas de plaies par éclat d'obus, leur guérison rapide, prouvent que c'est bien là la conduite à tenir. Quelle différence entre ces plaies dont la cicatrisation commençait dès le second jour et celles des blessés que j'ai pu voir arriver, après un transport prolongé, vers les hôpitaux de l'arrière, dans des trains plus ou moins sanitaires, munis d'un pansement fétide et bourré de paille, cultivant dans leurs plaies non désinfectées la gangrène gazeuse ou le tétanos! Je parle de ceux qui avaient la chance d'arriver. Pour nous, nous n'avons vu, comme gangrène gazeuse, que le cas cité plus haut, déjà en évolution à son entrée, vingt-quatre heures après sa blessure.

D'autre part, sur les 92 malades que nous avons reçus, et malgré tous les pronostics que nous avions entendu faire, nous n'avons pas eu un seul cas de tétanos : je cite simplement le fait, sans vouloir l'attribuer plus à l'injection préventive, régulièrement pratiquée par nous dès l'entrée, qu'à la désinfection soigneuse chaque fois réalisée. Il prouve, une fois de plus, l'intérêt capital qu'il y a à gagner vingt-quatre heures dans le traitement de nos blessés.

J'ai suffisamment insisté sur le fonctionnement régulier de nos appareils : ils ont toujours répondu à la production intensive qui leur était demandée et qui aurait pu être dépassée. Leur mise en route s'est toujours faite sans incident et, surpris, une des première nuits, par l'arrivée d'un blessé, alors que, par exception, la chaudière était éteinte, nous avons cepen-

dant réussi à commencer l'intervention en moins d'une heure.

Faut-il maintenant conclure? A côté des 15 morts que nous avons eues, chiffre peut-être élevé, mais dû simplement à ce que nous n'avons reculé devant aucun cas, si désespéré qu'il fût, voici ce que nous avons obtenu : tous les blessés du crâne ayant quelque chance de guérir ont guéri; toutes les plaies de poitrine ont évolué sans température et sans suppuration pleurale; nous avons sauvé la moitié ou, suivant les interprétations, le tiers des plaies pénétrantes de l'abdomen, alors qu'ailleurs elles meurent toutes; nous n'avons pas fait une seule amputation; nous n'avons pas eu un seul cas de tétanos; nous n'avons pas vu se développer une seule gangrène gazeuse : le malade qui en était atteint à son arrivée a guéri.

On comprendra la satisfaction que nous éprouvons devant ces résultats, et j'en déduirai ceci :

1° Il est possible d'opérer au voisinage du front dans des conditions de sécurité au moins égales à celles que nous trouvons dans les hôpitaux;

2° Nos blessés, qui ont droit plus que quiconque à cette sécurité, ont droit aussi à la rencontrer le plus tôt possible, sans subir des jours d'attente qui leur coûtent souvent la vie;

3° Il est à souhaiter qu'on multiplie les formations analogues à celle-ci, très supérieure aux systèmes d'ambulances actuellement employés.

CORRESPONDANCE

A MONSIEUR LE DOCTEUR FRANTZ GLÉNARD

Mon cher Confrère,

Je reçois, par l'intermédiaire de *La Presse Médicale* du 28 janvier, une lettre où vous m'attaquez vivement à propos d'une phrase de mon article sur le traitement de la fièvre typhoïde par la réfrigération continue de l'abdomen sans balnéation froide.

Voici ce que vous m'attribuez :

« *Vous dites, pour expliquer la conviction des propagateurs de la méthode des bains froids, parmi lesquels vous voulez bien me citer, que tout ce qui émanait d'une nation ayant pu nous vaincre était accepté en France avec déférence.* »

Et ainsi vous voyez là, contre vous, une « *offense* ».

Relisez mon texte : Après avoir rappelé votre engagement volontaire en 1870, je vous cite comme apôtre convaincu et ardent de la méthode de Brand. Ce faisant, je crois vous rendre justice. Plus loin j'ajoute :

« *Le talent des propagateurs de la méthode de Brand fut grand; les discussions qui eurent lieu dans les diverses Sociétés entraînèrent les convictions. Et puis, dois-je le dire, à cette époque tout ce qui émanait d'une nation ayant pu nous vaincre était accepté en France avec déférence. Les temps sont changés.* »

Sans comprendre cette phrase, vous êtes parti violemment contre elle. Impersonnelle, elle décrit un état d'esprit qui régna en France, après la guerre, pendant de nombreuses années, et précisément lors des discussions dont je parle; cet état d'esprit facilita peut-être votre propagande. Je n'ai pas dit plus.

Ma phrase n'atteint donc nullement les propagateurs eux-mêmes. — Vous êtes hors de cause.

Je parlerai encore de Brand, de sa méthode, et surtout du traitement des typhiques; mais, comprenez-moi dorénavant et, de grâce, Monsieur Frantz Glénard, ne croyez plus être visé.

Je vous prie, mon cher Confrère, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

29 Janvier 1915. E. DE MASSARY.

NOUVELLES

Prosectorat. — Par mesure exceptionnelle, les aides d'anatomie qui, pour répondre aux besoins du Service de santé, se sont trouvés dans l'obligation de se faire recevoir docteurs, sont autorisés à prendre part *au prochain concours pour l'emploi de Prosecteur.*

Les médecins auxiliaires. — Le général commandant en chef a été prié, par dépêche du ministre de la Guerre, de faire parvenir la liste des médecins auxiliaires docteurs en médecine en service aux armées qui n'ont pu encore être nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe.

La **Société de Neurologie** se réunira en séances supplémentaires, 12, rue de Seine, à 9 h. 1/2 du matin : Le JEUDI 18 FÉVRIER, pour l'étude des *troubles nerveux fonctionnels observés à l'occasion de la guerre*; Le JEUDI 18 MARS, pour l'étude des *lésions des nerfs périphériques, consécutives aux blessures de guerre.* La séance mensuelle ordinaire aura lieu le jeudi 4 Mars.

DEMANDES ET OFFRES DE BONNES VOLONTÉS

Dr en médecine, 39 ans, très actif, cherche place d'assistant chirurgical. Bureau du Journal, n° 845.

Oto-Laryngologiste, évacué du Nord, demande remplacement, spécialiste ou médecine générale. — Dr G..., Hôtel Terminus, Boulouris-sur-Mer (Var).

On demande, en Touraine, Docteur pour remplacement durée de guerre. — Ecrire à Mme Gorce, 22, rue de Boisdenier, Tours.

— La *compagnie Mixte Marseille-Algérie-Tunisie-Maroc*, dispose deux places Médecins (français ou belges). Très urgent. Solde début, 200 fr. et 3 fr. 50 par jour indemnité table p. séjour à Marseille. — S'adr. Dr Lop, méd.-chef, 1, quai Joliette, Marseille.

COMMUNIQUÉS

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Nouveaux galons, nouveaux habits, nouvelles appellations pour le Service de Santé.

Vous êtes trop imprégnés de cette culture grecque, qui est au-dessus de toutes les autres, pour qu'on ait besoin de vous rappeler le sort infortuné de la pauvre Cassandre. Après avoir longtemps erré sur les murs branlants d'Ilion, elle fut, vous le savez, mise à mal parce qu'elle avait prédit les malheurs de sa patrie.

Nos mœurs françaises sont douces et je n'ai rien à voir avec Cassandre, encore que j'aie bien annoncé ce qui devait nous arriver. Tout au plus ai-je dû, pendant quelque temps, changer mon nom contre celui de *Miles*, soldat, comme j'ai changé mon habit civil contre l'uniforme militaire. Quoi qu'il en soit, voici ce que j'écrivais dans la *Revue moderne de Médecine et de Chirurgie*, en Mai 1913, n° 5, page 164 :

« J'ignore, disais-je, si l'heure sanglante sonnera cette année au cadran du Destin, mais ce que je crains bien, c'est que la sagesse de Guillaume II n'arrive pas à retarder de plus d'un an une échéance qui est fatale parce que tout le monde, vous entendez, tout le monde en Allemagne l'appelle, la désire et l'imposera, malgré les objurgations de quelques rêveurs que nul ne veut écouter. « Finissons-en une fois pour toutes! » Tel est, au delà du Rhin, le cri unanime, et, notez-le bien, le danger ne vient pas de la rivalité des idées entre nos voisins de l'Est et nous, mais bien du heurt des intérêts. »

Depuis que ces lignes furent écrites, un fleuve de sang coule à travers l'Europe, de la mer du Nord jusqu'à la Vistule. Le monde se renouvelle et les soldats de l'an XIV, comme leurs aînés de l'an II, libèrent l'Humanité. A part quelques embusqués honteux, tous les jeunes sont sur la ligne de feu et vous avez bien pensé que ce pseudonyme transparent de Miles, que je rejette, pour cette fois, comme un masque importun, ne pouvait dissimuler qu'un vieil homme. Là éclate encore, je veux le dire en passant, l'antinomie de la guerre : seuls, les porteurs de germes féconds, seuls les vrais créateurs d'humanités nouvelles sont aptes à donner la mort. Les autres peuvent servir avec dévouement, mais le temps est là qui les courbe de sa rude main et les rend incapables d'affronter dans le rang les fatigues et les dangers des longues campagnes.

C'est pour les jeunes camarades que j'écris, et aussi pour les maîtres qui les conduisent. Médecins à un galon, médecins principaux « à cinq ficelles », médecins inspecteurs à feuilles de laurier, tous voudront bien accepter qu'un ancien prenne cette fois encore la parole en leur nom.

Je dis « cette fois encore » car j'eus déjà l'occasion de traiter le même sujet, il y a deux ans, à une époque où bien peu d'entre nous s'intéressaient aux choses militaires. Le Service de Santé, qui voulut bien apprécier, sinon la valeur, du moins l'opportunité de mon geste, me fit le très grand honneur de reproduire mon article dans son *Bulletin officiel*. Je n'aurai presque rien à y changer.

En effet, d'après les renseignements qui me sont fournis de bonne source, j'apprends que nos galons d'or devront, à partir du mois de mars, être remplacés par les galons d'argent dévolus jusqu'alors aux services auxiliaires de l'armée. En outre, les appellations de capitaine, lieutenant, commandant, colonel, demeurent formellement interdites quand on s'adresse aux médecins militaires; et c'est contre quoi je me permets de m'élever très respectueusement.

Comme vous tous, je n'attache pas d'autre im-

portance à la couleur des galons; ce sont là articles de mercerie, et pourvu que le cœur soit bien placé, qu'importe! Pas davantage, je ne me soucie des appellations; nous avons à cette heure trop d'autres sujets de préoccupation pour nous arrêter à ces détails. Je n'en aurais donc point parlé si nos confrères, petits et grands, ne devaient pas ressentir la plus cuisante peine à ce qu'ils considéreront, tout en s'inclinant avec résignation, comme une mesure dédaigneuse et imméritée.

Les médecins militaires, dans le passé, et hier au Maroc ou aux colonies, ont mis trop d'ardeur et de dévouement à se conduire en vrais combattants, pour qu'on leur en dose le titre au compte-goutte. Ils ne marchandent pas, ceux des nôtres qui sont dans les tranchées ou les ambulances, et la mitraille fait autant de ravages dans leurs rangs que dans les états-majors. D'après les chiffres produits hier à la *Société de Chirurgie*, ils sont environ 3.500 sur la ligne de feu ou dans ses alentours; or, près de 800 sont déjà tués ou blessés. Il en est de prisonniers, car l'ennemi, dans son aveugle barbarie, ne sait pas faire ces distinctions entre combattants et non combattants. Donc, puisque nos camarades sont au péril, pourquoi ne pas les laisser à l'honneur? La place qu'ils réclament n'est pas bien grande, et pas bien grand non plus le mal qu'ils causeraient à la discipline des armées.

Comme je l'écrivais dans le précédent article sur le même objet, jamais la France, en aucun temps, ne posséda un corps d'officiers d'aussi haute valeur intellectuelle et morale. En ces dernières années, il fallait presque avoir une âme d'apôtre et savoir renoncer aux joies matérielles du siècle pour suivre la carrière des armes. De tous temps, on y vécut presque pauvre, mais la considération qui s'attachait à l'uniforme, la tendresse vigilante des pouvoirs publics, la faveur des classes éclairées et le respect du peuple, tout concourait à compenser par des marques honorifiques l'insuffisance trop criante des soldes. Puis, le virus pacifique s'étant mis dans nos veines, l'esprit critique fit rage contre les bons serviteurs du pays; de plus, les anciennes traditions s'effritèrent sous les coups de l'utilitarisme ploutocratique. Résultat : l'officier savoura moins la grandeur militaire et, par suite, la servitude lui apparut plus évidente.

Eh bien, cette situation si lourde, si pleine de responsabilités, les médecins militaires ne l'acceptaient-ils pas, aussi bien que les combattants, d'un cœur ferme et hardi? A côté de leurs confrères civils, mieux dotés qu'eux, c'étaient les paladins de l'art et les paladins du patriotisme aussi. Et si la guerre a trouvé le Corps de Santé en pleine réorganisation, est-ce bien sa faute et n'a-t-il pas cela de commun avec les autres armes?

Je me suis gardé, notez-le, d'envisager la question du point de vue sentimental; encore moins invoquerai-je les services rendus par le Corps médical français tout entier aux blessés, aux familles, à la Patrie. Il est un point, toutefois, sur lequel je dois m'arrêter : Pas combattant, le médecin militaire? Pas combattant, celui qui, à chaque heure, dans les tranchées, est, aux côtés des colonels, commandants, capitaines, le collaborateur, l'expert sévère du commandement? Qui dira les affres de ceux qui, sur le front, sont obligés de se demander si tel homme, se prétendant fatigué, ne doit pas être maintenu dans le rang? Qui établit le filtrage impitoyable sans lequel, sous la pression des fricoteurs, les états-majors verraient fondre lentement leurs effectifs? Cruelle tâche! Et pour les conseils de revision, qui donc prend les plus pesantes responsabilités?

Tout cela, César, qu'on me permettra d'invoquer dans ce sujet militaire, l'avait bien compris. Dans son expédition de Bretagne, nombre de médecins attachés aux légions succombèrent, et ce maître de la guerre ne manqua point de leur élever des stèles, où il leur appliquc énergiquement le titre de soldat : *Miles fortis*. Les voilà bien, les vraies appellations!

Conclusion : Droiture, probité, savoir, dévouement, bravoure, les médecins militaires ont les mêmes qualités que tous les autres officiers. Alors, pourquoi des galons différents, pourquoi des frontières artificielles, pourquoi deux France, quand tout le monde a le même cœur?

F. Helme.

BOITE AUX LETTRES

CORRESPONDANCES VENUES DU FRONT ET D'AILLEURS

recueillies par F. Milès

La question des prêts d'honneur.

I

A la suite de notre conversation sur le rôle du corps médical dans la guerre actuelle, j'ai cherché à mettre un peu d'ordre dans les questions si complexes que nous avons effleurées.

Divisons le corps médical en deux groupes : les jeunes, les aînés. Les jeunes sont partis dès la mobilisation pour accomplir une tâche rude et dangereuse, avec une énergie et parfois un héroïsme dont vous êtes le témoin éloquent.

Heureux ceux qui, étudiants ou jeunes médecins, n'avaient pas encore créé un foyer : ils risquent leur vie et prodiguent leurs forces, sans aucune préoccupation matérielle.

Mais la plupart ont laissé derrière eux femme, enfants, situation à peine ébauchée, sans avoir eu le temps de constituer des réserves, d'assurer la subsistance de leur famille pendant une crise dont personne ne prévoyait l'imminence et la durée.

Les aînés, certes, font aussi leur devoir : ils assurent le fonctionnement de nombreux hôpitaux et ambulances, soignent la population civile avec le désintéressement que réclament les circonstances. Mais, quels que soient leur dévouement et parfois leur surmenage, leur sort est bien doux, si on le compare à celui des médecins du front. Et n'ont-ils pas l'impression profonde d'être les débiteurs de leurs jeunes confrères, qui contribuent si vaillamment à défendre leurs familles, leurs biens, dans cette lutte sans merci?

Comment s'acquitter de cette dette? Qu'il ne soit pas

question d'envoi de petits colis, de lainages, tabac, etc. Evidemment, des attentions de ce genre seront les bienvenues. Mais, ce n'est qu'un infime détail. Voyons plus haut et plus grand. La meilleure façon de remercier les mobilisés, ne serait-ce pas de leur faire savoir que, en leur absence, leur famille n'est pas abandonnée ; que leur femme, leurs enfants peuvent trouver un appui amical en cas de gène, de maladie, pour un loyer en retard, pour une requête de fournisseur impatient, pour une insuffisance de fonds, si la délégation de solde ne peut être assez forte.

Il a souvent été question de la grande famille médicale. Jamais on ne trouvera plus belle occasion de prouver son existence !

Mais comment ? N'est-ce pas un rêve irréalisable ?

Evidemment, la question mérite d'être étudiée à fond, et je ne puis que vous suggérer quelques idées.

D'abord, il serait bien entendu qu'il s'agit non d'une aumône, mais d'aide fraternelle, d'échange de « bons procédés ».

Sous quelle forme ? Prêt d'honneur ? Don absolu ?

J'écarte l'idée du prêt d'honneur, ayant déjà contrôlé la vérité du dicton « tout prêt fait deux ennemis ». D'ailleurs, comment pourrait se faire le remboursement dans cette longue période de malaise qui suivra la guerre et où le démobilisé aura tant de frais à supporter, avec la perspective d'une situation à restaurer.

Donc j'admets le don définitif ?

A qui s'adresseront les demandes ? Qui les examinera ? Qui répondra ? Qui distribuera ?

Ce sera une tâche compliquée, délicate. Peut-on l'improviser, créer un organisme nouveau ? Que de temps perdu et de difficultés en perspective !

Ne trouverait-on pas au contraire immédiatement une aide dans les diverses associations, dans les syndicats déjà existants ? Déjà la guerre nous a montré la petitesse des questions de personnes, des disputes de parti. J'ai la conviction que toute division politique ou religieuse disparaîtrait dans une telle œuvre.

Il resterait à chercher la cheville ouvrière, l'homme assez libre de son temps, assez versé dans les questions administratives, et assez dévoué pour entreprendre l'œuvre de jonction des diverses associations.

Et maintenant, la question capitale : Où trouver l'argent ? Dans la poche de ceux qui en gagnent...

. . . .

Et pour assurer la continuité des ressources, on pourrait créer une ligue fraternelle médicale, dont les deux articles principaux seraient :

Article 1er. — Le soussigné s'engage à verser à la ligue, pendant la guerre, 2 pour 100 des honoraires touchés et 10 pour 100 de ses appointements.

Article 2. — Les versements plus élevés ne sont pas interdits.

Je vous soumets ce plan d'ensemble. Résumons-le :

Le corps médical de France a l'impérieux devoir de prouver sa reconnaissance aux jeunes médecins mobilisés. Il peut le faire en offrant à leur famille une aide fraternelle. Les sommes importantes, nécessaires à cette œuvre, seront fournies par les médecins non mobilisés, au moyen de prélèvements sur leurs honoraires et leurs appointements. La répartition des secours sera faite par les associations et syndicats médicaux.

Dr Paul Claisse,
Médecin des Hôpitaux de Paris.

II

J'applaudis à l'excellente idée de fonder une caisse de prêts d'honneur.

Je suis convaincu que nos divers groupements scientifiques ou professionnels tiendront à honneur de s'y associer.

Mais je ne vois pas très bien la constitution d'une fédération émanant de groupes aussi disparates. Il serait préférable, je crois, de laisser à chaque société toute son indépendance et toute son initiative. Une première souscription, dès la fin des hostilités, bénéficiant de l'enthousiasme de la première heure fournirait une base solide, puis la caisse serait alimentée ultérieurement par des cotisations annuelles.

Beaucoup plus tard, lorsque les prêts seraient rendus, les fonds seraient répartis entre les diverses œuvres d'assistance et de solidarité du monde médical. Pour éviter toute discussion dans les groupements au sujet du choix des délégués, de leur nombre, etc., on pourrait constituer d'emblée un comité analogue à celui qui a été créé pour l'œuvre du Secours national. Les représentants les plus autorisés de la Presse médicale, les présidents des diverses sociétés en fourniraient les éléments, et rien n'empêcherait d'y introduire quelques personnalités paramédicales.

Tout cela, bien entendu, demande à être étudié et mis au point, mais le projet me paraît excellent.

Croyez, mon cher confrère, à mes meilleurs sentiments.

A. Siredey.

Secours aux infortunes du milieu médical, en raison de la guerre

Les infortunes semblent devoir être de *deux* ordres, et par conséquent, il doit y avoir *deux* modes de secours :

A. — Infortunes actuelles (chef de famille tué, veuve et enfants dans la misère) nécessitant un secours actuel, immédiat ;

B. — Infortunes à venir (médecins ruinés par les dégâts matériels ; jeunes confrères, installés de cette année ou de l'an dernier, ayant engagé leur modeste capital, ou ayant même emprunté, et incapables à leur retour du front de faire face à leurs engagements).

Pour la première catégorie A, peut-être sera-t-il possible de se tirer d'affaire à l'aide des œuvres ou des associations déjà existantes : Œuvre du secours immédiat ; Association des médecins de la Seine ; Association des anciens Internes ; Société de l'Internat ; Syndicats médicaux de Paris ou de province ; Associations mutuelles de prévoyance.

Pour la deuxième catégorie B, les ressources précédentes sont évidemment insuffisantes. Il faut tout prévoir, tout organiser.

Quelles sont les probabilités ? les disponibilités ?

1° Probabilités. — Il faut s'attendre à ce que les besoins d'argent soient fort élevés, et à ce qu'ils se chiffrent par centaines de mille francs, sinon même par plusieurs millions, qu'il s'agisse de procurer d'emblée des sommes de quelque importance, qu'il s'agisse, en d'autres cas, de sommes annuelles à avancer, par annuités, par semestres ou par trimestres.

Pour quelques confrères, il se peut, sur leur demande, qu'on ait à envisager *un prêt*, prêt d'honneur, sans intérêts ; pour d'autres, et, peut-être sera-ce la majorité, on aura à effectuer *le don*, pur et simple.

Dans l'un comme dans l'autre cas, il y aura lieu, bien entendu, de procéder à une enquête, discrète, mais prudente et ferme.

Disponibilités. — Ainsi que nous le donnions à entendre plus haut, les ressources corporatives actuelles paraissent ne pouvoir, et de beaucoup, suffire aux besoins prévus ; il y a donc lieu d'envisager la création d'une sorte de consortium des associations médicales, et de voir dans quelle mesure chacune d'elles, sans enfreindre ses statuts, peut demander au capital amassé des ressources pour l'œuvre présente ; dans quelle mesure aussi ces associations peuvent recourir à l'aide que leur fourniraient des groupements financiers puissants et sûrs. Il va sans dire que les dons individuels peuvent aussi fournir leur appoint, mais, en cette période où chacun est sollicité chaque jour par tant d'œuvres diverses, ce moyen n'apparaît vraiment que comme une bien mince ressource probable.

C'est là justement ce que semble entrevoir le Dr Helme, et il y a lieu de soumettre ses projets et les nôtres au contrôle de conseils compétents.

Dr Triboulet,
Médecin des Hôpitaux de Paris.







TRAITEMENT COMPLET DE L'HYPERCHLORHYDRIE



ANTACIDOL — SATUROL

COMPRIMÉS SATURANTS
CARBONATE DE BISMUTH ET POUDRE DE LAIT
SÉDATIF DE LA DOULEUR
1 COMPRIMÉ TOUTES LES 5 MINUTES JUSQU'À SOULAGEMENT



GRANULÉ SOLUBLE
REPRODUISANT LA FORMULE DU PROF. BOURGET, DE LAUSANNE
BICARBONATE DE SOUDE. PHOSPHATE DE SOUDE. SULFATE DE SOUDE
LE MEILLEUR MODE DE SATURATION PAR LES ALCALINS EN SOLUTION ÉTENDUE
1 MESURE DISSOUTE DANS UN VERRE A BORDEAUX D'EAU PURE.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Laboratoires DURET et RABY

5, Avenue des Tilleuls - PARIS (Montmartre).

TRAITEMENT DE LA SYPHILIS

HUILE GRISE VIGIER à 40% 12, Boulev. Bonne-Nouvelle PARIS

Prix du flacon : 2 fr. 25

SERINGUE spéciale du Dr **Barthélemy**, modèle **VIGIER** à 15 divisions 0 gr. 01 de mercure par division.

HUILE AU CALOMEL INDOLORE DE VIGIER
à 0 gr. 05 par cent. cube. — **Prix du flacon : 2 fr. 25**

AMPOULES AU BENZOATE DE MERCURE INDOLORES VIGIER
à 0 gr. 01 et 0 gr. 02 par cent. cube.

AMPOULES AU BI-IODURE DE MERCURE INDOLORES VIGIER
à 0 gr. 01 et à 0 gr. 02 par cent. cube.

our éviter les accidents buccaux, ordonnez le

SAVON DENTIFRICE VIGIER
Le Meilleur Antiseptique. 31. Pharmacie. 12. Bd Bonne-Nouvelle. Paris

---

LE DIURÉTIQUE RÉNAL PAR EXCELLENCE

SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE
LE PLUS CONSTANT
LE PLUS INOFFENSIF
des **DIURÉTIQUES**



PURIFIE LE SANG et EN RÉGULARISE LE COURS
L'adjuvant le plus sûr des CURES DE DÉCHLORURATION

PRODUIT DE FABRICATION FRANÇAISE. — Usine à JOUY-S.-MORIN (S.-et-M.)

Ne se présente qu'en **CACHETS** ayant la **FORME D'UN CŒUR.**
Chaque boite renferme **24 cachets** dosés à **0.50 centigr.** de principe actif Toutefois la **S. PURE** *(mais seulement cette forme)* se vend aussi en boites de 32 cachets dosés à 0.25 centigr — ***On prescrira de 1 à 4 cachets par jour.*** PRIX UNIFORME DES BOITES. 5 fr

S. PURE	S. PHOSPHATÉE	S. CAFÉINÉE	S. LITHINÉE
Affections cardiaques et rénales. Albuminuries. Urémie. Hydropisie.	Sclérose cardio-rénale. Neurasthénie, Anémie, Convalescences.	Asthénie cardio-vasculaire Asystolie, Maladies infectieuses, Intoxications.	Presclérose et Artério-sclérose. Uricémie. Goutte. Gravelle. Rhumatisme. Sciatique.

VENTE EN GROS : 4, Rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IVe).

PNEUMONIE et INFECTIONS DIVERSES

(Académie des Sciences et Société des Hôpitaux. — 27 Nov. et 21 Déc. 1911.)

LABORATOIRES COUTURIEUX, 18, Avenue Hoche — PARIS

Traitement par le LANTOL

Rhodium B Colloïdal électrique.

AMPOULES de 3 cm³

Granules de Catillon
à 0,001 Extrait Titré de
STROPHANTUS

C'est avec ces Granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie de Médecine, 1889; elles prouvent que 2 à 4 pro die donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent
ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES
Affections mitrales, Cardiopathies des Enfants et Vieillards, etc.
Effet immédiat ; nulle intolérance ; on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon
à 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST.
TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE
NON DIURÉTIQUE — TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques, les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON, Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine"; Médaille d'Or Expos. univers. 1900, Paris, 3, Boulevard St-Martin et Phcies.

SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

ORGANISATION DES CENTRES DE SPÉCIALITÉS

Préoccupée, dès le début de la guerre, d'utiliser les compétences, la Direction du Service de santé a organisé dans chacune des régions militaires du territoire des services spéciaux de neurologie, physiothérapie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, prothèse maxillo-faciale, orthopédie, urologie, psychiatrie.— Pour chaque spécialité, dans chaque région, ont été établis un service central et des services secondaires placés dans différentes villes, choisies topographiquement telles, que les soldats puissent y être facilement évacués.

A la tête de chacune de ces organisations a été placé un médecin-chef de service régional. Ce médecin-chef : 1° traite les malades et les blessés qui ont été évacués sur le Service central; 2° parcourt les formations hospitalières de la région et y recherche les malades et les blessés justiciables de sa thérapeutique, qu'il fait traiter dans un service secondaire ou diriger sur le Service central; 3° recueille les renseignements scientifiques et pratiques qui résultent du fonctionnement des divers centres spéciaux de sa région.

Chaque mois, il résume ceux de ces renseignements qui lui semblent les plus intéressants, et, en y joignant les résultats de sa pratique personnelle, il les communique : d'une part, à la direction du Service de Santé; d'autre part, aux chefs des organisations de la même spécialité des autres régions.

Nous ne pouvons, bien entendu, donner ici les noms de tous les chefs des services secondaires de chaque spécialité. Nous n'indiquerons que les distributions des centres principaux et la désignation des médecins-chefs. Nous commencerons par la physiothérapie, l'ophtalmologie et la prothèse maxillo-faciale.

I. — PHYSIOTHÉRAPIE

RÉGIONS	SERVICES CENTRAUX	CHEFS DE SERVICE
Gouvernement militaire de Paris, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e régions	Paris (Val-de-Grâce)	MM. Béclère (Radiographie). Camus (Mécanothérapie. Larrat (Electrothérapie.
4e région	Le Mans	Bouchacourt.
7e —	Besançon	Duhem.
8e —	Bourges	Guilleminot.
9e et 18e régions	Bordeaux	Pr Bergonié, Réchou (Radiographie et Electrothérapie). Pr Sigalas (Mécanothérapie. Crénothérapie.
10e région	Rennes	Laquerrière.
11e —	Nantes	Pr Leduc.
12e et 17e régions	Toulouse	Delherm. Dausset (Mécanothérapie).
13e région	Clermont-Ferrand	Belot.
14e —	Lyon	Pr Cluzet. Adjoint : M. Nogier.
15e —	Marseille	Livon. Adjoint : M. Moitessier.
16e —	Montpellier	Pr Imbert.
20e et 21e régions	Nancy	Pr Guilloz. Adjoint : M. Lamy.

II. — OPHTALMOLOGIE

RÉGIONS	SERVICES CENTRAUX	CHEFS DE SERVICE
Gouvernement militaire de Paris	Paris: Quinze-Vingts	MM Valude, Chevallereau.
	Paris: Lariboisière	Morax.
	Paris: Val-de-Grâce	Kalt.
3e région	Rouen	Petit.
4e —	Le Mans	Zarzicki.
5e —	Orléans	Vacher.
7e —	Besançon	Sexe.
8e —	Bourges	Cantonnet.
9e —	Tours	Terrien.
10e —	Rennes	Coutela.
11e —	Nantes	Sourdille.
12e —	Limoges	Dupuy-Dutemps.
13e —	Clermont-Ferrand	Béal.
14e —	Lyon	Rollet.
15e —	Marseille	Poullard.
16e —	Montpellier	Pr Truc.
17e —	Toulouse	M. Terson.
18e —	Bordeaux	Pr Lagrange.
19e —	Alger	Pr Cange.
20e —	Nancy	Pr Rohmer
21e —	Chaumont	M. Monthus.

III. — PROTHÈSE MAXILLO-FACIALE

RÉGIONS	SERVICES CENTRAUX	CHEFS DE SERVICE
Gouvern. milit. de Paris	Paris (Val-de-Grâce)	M. Morestin.
14e région	Lyon	M. Pons.
18e —	Bordeaux	M. Cavalier.
20e —	Nancy	M. Rosenthal.

NOUVELLES

Une école nationale pour les mutilés. — Le Gouvernement vient de décider la création d'une école nationale pour les soldats mutilés à la suite des blessures de guerre.

Le but de cette école est de recueillir les soldats mutilés, après l'achèvement du traitement médical et chirurgical. Dans cette institution nouvelle ils seront tout d'abord pourvus des appareils que leur état rend nécessaires, puis ils seront soumis à une éducation fonctionnelle. Lorsque leur état physique leur permettra de travailler, on leur donnera une éducation professionnelle. On procurera ainsi aux victimes de la guerre les moyens d'assurer leur existence.

L'école nationale pour les mutilés sera installée dans les bâtiments de la maison de santé de Saint-Maurice, dans le département de la Seine. Ces bâtiments, très vastes et bien aménagés, permettent de recevoir 600 à 700 pensionnaires. A proximité de cette maison de santé se trouvent de vastes ateliers qui se prêteront admirablement à l'organisation de l'enseignement technique des mutilés.

En décidant cette création, le Gouvernement n'entend pas porter préjudice aux entreprises créées depuis quelques mois par l'initiative privée. L'école nationale des mutilés doit stimuler au contraire et régulariser toutes les œuvres particulières fonctionnant déjà et sur le point d'être créées.

« **La Guerre et l'aide sociale en France**, en Angleterre, en Allemagne et en Autriche », sera cette année le sujet des cours professés au Collège de France (fondation Alfred Mayen), par M. Edouard Fuster et qui ont repris les lundis à 5 h. et les jeudis à 2 h. 1/2.

Après un exposé d'ensemble des mesures de « mobilisation civile » prises par les divers pays, M. Fuster s'occupera plus particulièrement : le jeudi, d'hygiène sociale (réadaptation des mutilés, protection maternelle et infantile, hygiène scolaire, tuberculose, organisation de l'assistance, alcoolisme), et le lundi de prévoyance sociale (secours aux familles, aux invalides de la guerre, aux veuves et orphelins, habitation et alimentation, travail et chômage).

Les chirurgiens dentistes et le Service de Santé. — *M. Deguise*, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne serait pas possible de verser au Service de Santé les chirurgiens-dentistes diplômés, au même titre que les étudiants en médecine, en a reçu la réponse suivante :

« Les étudiants en médecine ne sont pas versés automatiquement dans le Service de Santé, mais répartis entre les divers corps de troupes. Ceux comptant douze inscriptions au moins peuvent être nommés médecins auxiliaires ; les autres sont mis, s'il y a lieu, à la disposition du service dans les corps de troupes, formations sanitaires et hôpitaux.

« L'affectation de chirurgiens-dentistes diplômés aux services dentaires, qui ont été organisés à l'armée et à l'intérieur, a lieu dans la mesure des besoins, et les règles actuelles ont suffi à doter ces services de tout le personnel nécessaire. »

La patente des médecins. — M. Duboys Fresney, député, ayant demandé à M. le ministre des Finances : 1° si les médecins appelés sous les drapeaux et, par extension, tous les patentables mobilisés, pourront obtenir, par réclamation individuelle, ayant un caractère de remise gracieuse, le dégrèvement de la patente de 1914, au cas où cette contribution n'aurait pas encore été payée ; 2° si ces mêmes contribuables pourront obtenir d'office, pour 1915, la remise de leur patente, en a reçu la réponse suivante :

« En vertu du principe de l'annualité de l'impôt, les médecins et les autres contribuables qui, par suite de la mobilisation, ont cessé l'exercice de leur profession, doivent la totalité de leur patente pour l'année 1914. Ils pourront toutefois, sur demandes individuelles, obtenir la remise gracieuse des droits qu'ils n'auraient pas encore acquittés, si, après examen de leur situation, ils sont reconnus se trouver hors d'état de se libérer intégralement envers le Trésor. Des instructions ont d'ailleurs été adressées au service des Contributions directes pour que les réclamations de l'espèce soient vérifiées avec le plus large esprit de bienveillance.

« En ce qui concerne l'année 1915, ces même contribuables ne deviendront passibles de la patente qu'à partir du 1er du mois où ils reprendront l'exercice de leur profession.

« Dès lors, tous ceux qui auront été inscrits aux rôles seront dégrevés d'office, sans aucune intervention de leur part, dans les conditions prévues par l'avis inséré au *Journal officiel* du 28 Janvier dernier (p. 471) et dont le texte est rappelé ci-dessous :

« Divers groupements professionnels se sont préoccupés de savoir si ceux de leurs adhérents qui ont dû cesser d'exercer leur profession pendant la guerre pourront néanmoins être tenus, en 1915, au payement de la contribution des patentes.

« Le ministre des Finances a décidé que tous les patentables dont les établissements se sont trouvés fermés au 1er Janvier de l'année courante, par suite de circonstances se rattachant directement à l'état de guerre (appel de l'intéressé sous les drapeaux, mobilisation de son personnel, etc.), devront bénéficier de l'exemption d'impôt pour les mois de ladite année pendant lesquels ils n'auront pu exercer leur profession.

« Cette décision s'applique, bien entendu, aux avocats, médecins et autres personnes exerçant une profession libérale.

« Des instructions ont été adressées au service des Contributions directes pour que les dégrèvements auxquels auront droit de ce chef les patentables compris dans les rôles soient prononcés d'office, c'est-à-dire sans que les intéressés soient astreints à présenter aucune réclamation.

« La liquidation des dégrèvements sera effectuée au moment de la réouverture des établissements, si l'exercice de la profession est repris en 1915, et, dans le cas contraire, la décharge complète de l'impôt sera accordée en fin d'année.

« Les contribuables appelés à bénéficier d'une exonération de patente, dans les conditions ci-dessus indiquées, seront d'ailleurs signalés aux percepteurs, afin qu'aucune poursuite ne soit engagée contre eux, tant que leur situation ne sera pas définitivement réglée.

« Seront également alloués d'office, en ce qui concerne la taxe des prestations, les dégrèvements motivés par des faits résultant de la mobilisation et de l'état de guerre. »

La relève des médecins et pharmaciens. — *M. Lamy*, député, ayant demandé à M. le ministre

de la Guerre s'il est exact que les médecins et pharmaciens, qui sont sur le front depuis le début des hostilités, peuvent être remplacés par des médecins et pharmaciens étant jusqu'ici restés dans les dépôts, a reçu la réponse suivante à sa question :

« Des mesures ont été prises en vue de faciliter le roulement entre les médecins servant au front et ceux affectés aux services du territoire. Les médecins rentrant de captivité ou évacués des armées pour une raison quelconque seront affectés, en principe, à des formations sédentaires du territoire, et remplacés au front par des médecins n'ayant pas encore fait campagne. L'attention du général commandant en chef a été appelée, d'autre part, sur l'intérêt qu'il y aurait à autoriser le renvoi sur l'intérieur des officiers de complément du Service de Santé âgés ou fatigués, dans la mesure où les exigences du service le permettront.

« De nombreux officiers ont déjà été remplacés dans ces conditions. »

L'évacuation rapide des blessés. — *M. Chassaing*, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre que l'évacuation rapide des blessés est un facteur important de leur guérison, et lui ayant demandé que la vitesse des trains sanitaires, qui dépasse rarement — arrêts compris — 13 kilomètres à l'heure, soit portée à 25 et 30 kilomètres, moyenne qui est facilement réalisable, a reçu la réponse suivante à sa question :

« La vitesse de roulement des trains sanitaires est en moyenne de 30 à 40 kilomètres à l'heure selon le profil de la section de voie; l'emploi de trains de fort tonnage et l'exploitation par marches parallèles, encore actuellement nécessaire, ne permettent pas d'en envisager l'accélération.

« La durée des stationnements dans les infirmeries de gares et les gares de répartition — utilisées par les soins à donner aux blessés — ne peut être diminuée. Quant aux arrêts de service, les réseaux ont encore été invités récemment à ne jamais dépasser la durée prévue au livret spécial. »

Fiches de diagnostic. — On nous a demandé, de divers côtés, où l'on pourrait se procurer des fiches pratiques pour inscrire les observations relatives aux blessés *militaires*. Nous avons fait établir un modèle sur les conseils du Dr A. M., et l'avons mis dans le commerce au prix de 7 fr. 50 le cent. Chaque fiche comprend au recto un cadre pour inscrire l'observation et les courbes, au verso un schéma qui permet de tracer la forme et la situation des blessures. (MASSON et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.)

DEMANDES ET OFFRES DE BONNES VOLONTÉS

Jeune Docteur français ferait remplacements toute durée. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 803, qui transmettra.

Etudiant réformé après campagne, 10 inscriptions, huit mois de pratique quotidienne, cherche poste qui lui permettrait de terminer ses études, dans clinique Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 901.

Médecin demandé pour remplacement. S'adresser Dr Gayman, Conches (Eure).

— **Un poste d'interne** en médecine à la Maison départementale de Nanterre sera prochainement vacant pour la durée de la guerre. Les candidats doivent être de nationalité française, âgés de moins de 30 ans, posséder au moins 12 inscriptions et avoir accompli le stage obstétrical. S'adresser à la Maison départementale de Nanterre. (Tramway Porte-Maillot-Bezons-Maisons-Laffitte : arrêt des 4 chemins ou chemin de fer : descendre à La Garenne-Bezons).

Médecin adjoint demandé à la maison de santé du Dr Page, à Bellevue (Seine-et-Oise). Résident et non mobilisable.

Deux masseurs, pour les blessés militaires en traitement, sont demandés à l'annexe du Val-de-Grâce, n° 3; nourriture assurée. S'adresser le matin au Dr Leroux, Ecole Polytechnique, 5, rue Descartes.

Des livres et des journaux. — La Société de Secours aux blessés militaires a décidé que tout envoi de vêtements ou de matériel fait à l'armée par ses soins serait accompagné d'un lot de livres et de revues. Mais ses ressources ne sont pas inépuisables, et pour pouvoir répondre à tous les besoins, elle fait un pressant appel à tous les amis de nos soldats et marins.

On peut s'associer à l'œuvre de la Société de trois manières : Par des envois de livres, 21, rue François-Ier; par des abonnements à des revues au nom de la Société; par des coatributions en argent.

COMMUNIQUÉS

—La *Digitaline* cristallisée « fraaçoise » de **Nativellé** informe le corps médical et les hôpitaux militaires qu'elle met soa produit à leur disposition (à titre grocieux), sous toutes ses formes : *Granules*, *Solution*, *Ampoules*.— Adresser les demondes au « Laboratoire Notivelle », 49, boul. de Port-Royal, Paris.

Cabinet Gallet, fondé en 1886,
47, boulevurd Saint-Michel, Paris.
Service de remplacements médicaax, etc. Bureaux ouverts pendoat la guerre, tons les jours, de 2 a 6 heures.

— Tous les membres du Corps médical s'intéressent octuellement, plus que jomois, ò l'art de la prothèse et à l'industrie orthopédique.

La visite des Ateliers **Mayet-Guillot** s'impose donc aux praticiens désireax de connaitre les moyens modernes de production de l'uac des plus onciennes manufactures françaises, et soucieux de procurer aux blessés, dans un *très bref délai*, des appareils minutieusement étudiés, scrupuleusement appropriés à choque cas particulier et répondnnt ù toutes les exigences médicales, mécaaiques et esthétiques.

Mayet-Guillot, *Experts* des Hôpitoux de Paris, 67, rue Montorgueil, Paris. — Téléphone : Central 89.01.

— **Rhéostat au chloroforme** de *Bordier* complet avec électrodes.

F. Pelissé, constructeur, 7, quoi Cl.-Bernord, Lyon.

— Les Laborotoires **Albert Buisson**, 15, avenue de Tourville, à Paris, iaforment le corps médicol fraaçais et étronger qu'ils ticanent toujours à sa dispositioa des échoatillons de leurs produits spéciaux : *Veronidia*, *Ostréine*, *Foroxal*, qui doivent être recommaadés à l'exclusion de tout produit similoire d'origine ollemande, et qu'ils peuvent livrer aux Ambulonces et Hôpitoux à des prix spéciaux.

Le Gérant : O. PORÉE

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

L'administration de La Presse Médicale *serait obligée à ses abonnés à l'Etranger qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement pour 1915 de vouloir bien lui en faire parvenir le montant.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

POUR DEMAIN ET LES MOIS SUIVANTS

Ah! çà, les défenseurs du poison national ne vont-ils pas bientôt nous donner la paix avec leurs discussions byzantines sur l'alcool et l'alcoolisme? Le Parlement a voté la suppression de l'absinthe et l'effort qu'il a fait lui paraît si formidable qu'il voudrait bien se reposer, tout comme Dieu le Père. Nous qui savons tous les ravages qu'a faits dans le pays la fée verte, nous ne trouvons pas que cette suppression, tardive et lâchée à regret, soit œuvre vraiment si méritoire; il y a longtemps déjà que ce nettoyage eût dû être accompli. Il ne saurait nous suffire, à nous qui n'avons pas seulement l'angoisse des jours présents, mais qui pensons encore aux laborieux lendemains. Si dure et si impitoyable que puisse être la guerre, elle ne durera pas toujours et ce serait un crime, oui, un crime, de n'avoir pas chassé l'ennemi du dedans — je veux dire l'alcool, — en même temps que l'ennemi du dehors.

Comme je le dis et le répète souvent, les médecins ne sont pas bâtis autrement que les autres et s'il n'y avait pas un intérêt capital à supprimer les bouilleurs de cru, à réduire le nombre des mastroquets et à détruire la bistrocratie, vous pensez si le corps médical se tiendrait tranquille! Il agirait d'autant plus raisonnablement qu'il éviterait des coups et se ferait moins d'ennemis.

De plus, n'est-ce pas l'alcool et ses dérivés, réputés apéritifs sans doute parce qu'ils ont pour effet d'enrayer l'appétit, qui lui valent ses meilleurs clients? En combattant l'éthylisme, le praticien va donc contre son propre intérêt et c'est pourquoi il mériterait d'être mieux écouté.

Quoi qu'il en soit, c'est à lui qu'il appartient de réformer les mœurs et, à cette besogne, il faut se mettre sans retard. Mais ainsi que je l'ai écrit souvent, toutes les idées dans ce pays, bâti à la romaine, tombent d'en haut.

Que les pouvoirs publics aient donc le courage, une fois pour toutes, de nous aider; qu'ils s'attaquent franchement aux bouilleurs de cru, aux débits de boissons, aux fabricants d'apéritifs, bref à tous ceux qui stérilisent la race, et l'alcoolisme aura vécu. Il y a comme ça, dans notre état social, une foule de fantômes; de loin ils effraient, mais a-t-on le cœur assez bien placé pour marcher hardiment sur eux, ils s'évanouissent en fumée. Que n'avait-on pas dit pour l'absinthe, de quelle levée de mominettes en délire ne nous avait-on pas menacés? Un honnête homme est venu, il a agi et la fée verte a été vaincue. Il en sera de même pour tous les poisons similaires qu'il faut supprimer, au nom de l'éga-

lité et de la fraternité française, dût la liberté, tombée ici dans la licence, en souffrir légèrement. Notez que nul de nous ne veut la ruine du pécheur, et s'il faut faire jouer les indemnités, qu'on s'y résigne. La note à solder sera tellement forte après la guerre, qu'un peu plus, un peu moins!...

D'ailleurs, on ne saurait payer trop cher la santé et l'énergie de toute une race. Je ne sais si vous êtes comme moi, mais je suis chaque jour frappé de la nonchalance, pour ne pas dire pis, de certains de nos aides militaires, qui ont vécu, on le sent bien, sous le joug des habitudes de cabaret. Parlant toujours en médecins, ce qui est bien naturel, nous voyons surtout l'alcoolisme sous l'angle de la pathologie, mais le côté psychique est au moins aussi intéressant. Paresse d'esprit, aboulie, délire de négation, abolition des réflexes généreux, amollissement des âmes et effritement de l'idéal, voilà ce qu'on constate trop souvent chez ceux qui passent le plus de temps possible au cabaret, où ils usent, sans s'en douter, les pauvres! le meilleur de leurs énergies.

Et si encore le mal s'arrêtait à leur seuil! Mais il se prolonge, hélas! jusqu'à leur descendance, appauvrie et fauchée dans sa fleur. Quand nous aurons tari la source impure, alors seulement nous devrons songer à repeupler la France dévastée. Reconstruire, ce sera bien, repeupler, ce sera encore mieux. Songez que tous les peuples qui se battent en ce moment-ci comme des forcenés, chacun pour son idéal, se ruent tous au suicide de leur race puisque tous sacrifient sur l'autel de la Patrie l'élite sélectionnée de leurs procréateurs.

Et, je veux le dire en passant, le peuple qui, à ce point de vue, mérite le plus notre respectueuse admiration, n'est autre que le peuple serbe. Ces pauvres petits, qui luttent pour la plus grande Serbie, auront fait tant de sacrifices d'hommes, quand sonnera l'heure de la victoire, qu'on se demande si, après leurs quatre guerres successives, il leur restera assez de mâles pour peupler les territoires qu'ils auront si vaillamment conquis.

Nous aussi, nous serons fortement éprouvés, nous aussi nous devons nous préoccuper de la question du repeuplement, car son échec équivaudrait à une défaite. Je n'ignore pas que beaucoup, emmurés dans leur égoïsme, s'en remettront à l'Etat-Providence pour ramener la vie dans nos campagnes désertes. Eh bien, malgré toute la bonne volonté des gouvernants, je doute que la repopulation soit jamais complètement affaire de législation. La loi pourra aider à l'œuvre, mais seule elle resterait toujours insuffisante. Aide-toi, le Ciel t'aidera! En résumé, si nous n'aidons pas l'action des pouvoirs publics, il y a gros à parier que le nombre des naissances n'augmentera pas comme il devrait en un pays où le sang aura coulé durant des mois. Oui, mais comment trouver remède à cette longue agonie de notre peuple et qui remonte au XVIe siècle ?

A mon humble avis, c'est plus simple qu'on ne pense, et je vais vous dire, en toute franchise, ce que nous avons décidé avec quelques amis. Trop âgés pour avoir encore des enfants, nous chercherons des couples de campagnards ou citadins, jeunes, sains, et nous leur offrirons 200 fr. de prime à la naissance de chaque enfant à partir du second, plus 15 francs par mois pendant quinze ans pour l'entretien dudit enfant. Totalisez les sommes : $200 + 15 \times 12 \times 15 = 2.900$ fr., mettez 3.000. Ainsi, pour 3.000 francs, *en l'espace de quinze ans*, nous aurons donné un petit citoyen à la France, et si nous sommes 100.000 à agir de même, vous voyez la conséquence.

Ne dites pas que c'est fou, rien n'est insensé quand il s'agit de sauver son pays de la ruine. Les poilus offrent délibérément leur vie à la France, nous pourrons bien, nom d'un chien! lui offrir un peu d'argent. Et d'ailleurs, la situation est claire et nette : si ceux qui ont quatre sous ne sont pas capables d'un grand effort désintéressé, nous sommes fichus, et je dis plus, nous ne mériterions pas de nous survivre en tant que nation.

F. Helme.

P.-S. — Le Dr Carrel, médecin chef d'une formation sanitaire de l'avant, demande à acheter ou à louer, pour la durée de la guerre, *deux ou trois microscopes Leitz*.

Adresser les réponses, 10, rue Pétrograd, Paris, au *Dr Helme qui les fera parvenir*.

BOITE AUX LETTRES

CORRESPONDANCES VENUES DU FRONT ET D'AILLEURS

recueillies par F. Milès

A mesure que le temps coule et que l'époque de l'horrible délivrance, — oh! ce heurt de mots! — s'approche pour nos femmes violées par l'ennemi, je sens s'émouvoir de plus en plus autour de moi les âmes médicales. Nombreuses sont les lettres reçues sur ce triste sujet. Laissez-moi aujourd'hui en commencer la publication; nous résumerons ensuite le débat et nous verrons ce qu'on en peut tirer au point de vue pratique. Mais quelle que soit notre opinion, nous ne pouvons plus rester indifférents. Voici donc les premières lettres :

Mon cher ami,

Votre « Petit Bulletin » du 28 Janvier dernier m'a profondément ému. Je partage entièrement vos impressions au sujet des conducteurs d'âmes et des hautes personnalités qui n'osent proclamer ouvertement leurs sentiments en faveur des éternelles vérités d'amour et de justice.

Est-ce donc le moment de calculer en tremblant les conséquences politiques ou religieuses d'un mot jailli du cœur, proclamant en face de l'univers l'imprescriptibilité du droit et l'inviolabilité de la morale?

Mais parlons déontologie : Pourquoi une femme n'aurait-elle pas le droit, *à ce moment*, de faire tomber un fruit avarié, une portion d'elle-même qu'elle n'a point recherchée, et qu'elle est en droit de considérer comme une tumeur maligne?

Une femme a été violée dans des circonstances abominables; elle porte le fruit abhorré d'une possession où sa

volonté est totalement étrangère; et elle n'aurait pas le droit de rétablir le cours normal de sa vie sexuelle? Ce serait une abominable injustice. Les femmes outragées, les jeunes filles terrorisées et violées, sont les victimes les plus pitoyables de la guerre.

Quelle obsession effroyable de sentir chaque jour se développer en soi le produit d'un si odieux attentat.

Et cette obsession ne sera-t-elle pas elle-même plus préjudiciable à la santé de la femme, que les manœuvres d'un avortement précoce, si facilement inoffensives!

Je revendique pour la faible femme, qui a été violée dans des circonstances de brutalité ou de guerre évidentes, où il n'y a pas eu consentement, et qui se trouve de ce fait en état incontestablement involontaire de grossesse, le droit absolu — à moins de la considérer comme un simple moule à enfants — de rétablir sa situation, de rectifier l'erreur, de blanchir son corps souillé.

Et si, dans ces conditions nettement et indiscutablement établies, si, après une sévère et honnête enquête, je me décidais à opérer le sauvetage demandé, je me livrerais délibérément à la Cour d'assises, avec autant de confiance que je me soumettrais au jugement de Dieu.

7 Février 1915. Dr Courgey.

***

Paris, 6 Février 1915,

Mon cher Confrère, j'ai lu avec soin votre article du 28 de *La Presse Médicale*, au sujet de la situation si poignante des victimes de la horde teutonne, de ces monstres qui n'ont pas été arrêtés par la pureté, ni parfois même par la sainteté de nos Françaises; je vous demande la permission de vous soumettre les quelques réflexions que j'ai pu faire à ce sujet.

Tout d'abord, l'article auquel vous faites allusion, où *Le Matin* reproduisait les paroles d'un prêtre catholique en chaire, a été présenté par Jean de Bonnefon dans *Le Journal* (vers le 15-25 Janvier) comme une imposture austro-allemande, destinée *à diminuer la sympathie qu'attiraient les victimes*. L'Eglise ne s'est pas encore prononcée sur le sujet, mais J. de Bonnefon fait prévoir, arguments à l'appui, sa réponse non douteuse.

Pour moi, j'ai l'habitude, quand se présente un problème troublant, de ne l'examiner qu'en poussant à ses dernières limites chaque solution possible. Souvent, j'arrive ainsi à des cas exceptionnels, peu probables comme peu fréquents, qui ne peuvent influer sur la question. (C'est ainsi que se légitiment certains principes de droit, malgré leurs conséquences parfois injustes.) Mais souvent aussi, je suis conduit à envisager des possibilités *de plus en plus fréquentes*, et alors la question se trouve résolue d'elle-même par les conséquences logiques d'une maxime poussée à l'extrême. Vous verrez comme alors tout s'éclaire d'un jour nouveau.

Supposez avec moi le problème résolu : Une femme violée peut recourir à l'avortement Sur quoi s'appuie son excuse? Les précisions sont nécessaires et nous parlons en médecins tout en philosophant. C'est qu'elle a été fécondée sans son assentiment, et par un être qui ne lui inspirait que de la haine.

Mais défendrons-nous alors à une simple répulsion, à l'antipathie, puis, allant plus loin, ou manque d'affection ce que nous permettons à la haine? Insensiblement nous sommes conduits à admettre l'avortement pour tous les viols possibles, commis aussi bien par un ami de la Patrie que par un ennemi.

Poussons encore. Une femme a été violée, et nous avons admis l'avortement, quel que soit son auteur. Celu ne permettra-t-il pas à celle qui a été consentante, mais qui s'est ressaisie et regrette, de nous dire qu'elle a été violée, étant parfois de bonne foi? Une prostituée, une femme mariée, par exemple, peuvent nous tenir ce langage, et petit à petit notre conscience sera amenée, par ce que nous aurons déjà fait, à ne pas lui opposer un refus. Déjà nous sommes en contradiction formelle avec la loi civile comme avec la religieuse, et il me semble inutile d'aller plus avant. Vous pourrez, comme moi-même, trouver les transitions insensibles qui vous feraient admettre l'avortement pour toutes les femmes qui vous le demanderaient.

Si douloureux qu'il soit de ne pas donner cette consolation à des victimes si dignes de sympathie, notre conscience d'homme, notre loi morale fortifiées par notre religion (*mais même sans elle*) nous interdisent d'agir. Comme tant d'autres, ces malheureuses sont victimes des cruautés de la guerre; si à plaindre qu'elles soient, le sont-elles plus que les mères qui ont vu massacrer leurs enfants, et à qui nous ne pouvons les rendre?

Un « distinguo » éclairera la question au point de vue religieux. L'Eglise défend de rechercher l'œuvre de chair pour le seul plaisir, en fuyant ses conséquences. Mais une femme violée n'a rien recherché, n'a éprouvé aucun plaisir : il doit lui être permis d'empêcher, si elle le peut, la fécondation de se produire; tout au moins il me semble que l'Eglise puisse faire en sa faveur une exception légitime, mais là s'arrête son pouvoir. Dès que l'être a pris vie, le commandement est sans restriction : Tu ne tueras point. Là, plus d'excuse de légitime défense, que peut invoquer le soldat.

Par conséquent, c'est au nom de toutes les conséquences qu'il aurait, que le médecin doit refuser son concours; et il ne peut que conseiller la remise de l'enfant à une œuvre d'assistance. La même méthode m'a conduit à réprouver le droit du médecin à hâter la mort, à achever les incurables, qui conduit à l'assassinat; le divorce, qui conduit à l'union libre. Si ladite méthode était plus souvent invoquée, nous n'aurions pas été conduits à tant de relâchement dans la morale, aussi bien dans les familles, dans l'éducation, surtout des filles, que dans la société.

Le problème qui nous occupe peut être envisagé de plus haut, et considéré comme un *cas de conscience* qui rentre dans la règle générale. Seule l'Eglise en a donné une solution : on doit accepter la conduite *où l'on se sacrifie le plus*. Le moins que l'on puisse dire de ce précepte est qu'il met à l'abri du reproche : vous n'avez considéré que votre intérêt personnel. Bien d'autres considérations, du reste, le justifient.

Mon avis, de faible poids, je le sais, est donc formel, et je serais heureux de vous le voir partager, pour préparer les esprits, jusqu'ici rétifs, à la parole que dira un jour l'autorité romaine.

Pardonnez cette trop longue discussion, et croyez, mon cher confrère, à mes sentiments les plus distingués.

Dr T.

***

Mon cher confrère,

Vous demandez, dans un des derniers numéros de *La Presse Médicale*, l'avis de vos collègues sur la solution d'un problème qui se pose, angoissant, à l'heure actuelle, et qui commence à être étudié dans divers milieux : Que faire pour les femmes qui, victimes de la bestialité allemande, se trouvent aujourd'hui enceintes? Est-il permis d'interrompre les grossesses commencées sous d'aussi fâcheux auspices, et de pratiquer l'avortement?

Toutes les religions, toutes les législations ont proclamé dans leurs dogmes, ou inscrit dans leurs codes, l'intangibilité de la vie humaine. En dépit des raisonnements les plus spécieux, l'avortement est et sera toujours un assassinat, le plus lâche de tous, puisqu'il a chance de rester impuni, et qu'il ne demande, de la part de celui qui le pratique, d'autre courage que celui de l'immoralité. Violer ce principe, même dans les circonstances spéciales que nous traversons, c'est en affaiblir la portée et ouvrir, dans le présent et dans l'avenir, la porte à toutes les transactions. Vous débarrassez aujourd'hui de leur fruit les femmes violentées par les soldats ennemis; de quel droit refuserez-vous demain le même traitement à des filles séduites à l'aide de manœuvres frauduleuses qui, pour être moins brutales, sont souvent encore plus répugnantes, et que direz-vous plus tard aux femmes qui viendront vous demander vos services pour les délivrer de la progéniture de maris qui auront cessé de leur plaire






CHOLÉINE
CAMUS


et qu'elles chargeront pour la circonstance de tares plus ou moins réelles.

Admettons qu'un décret particulier, une loi spéciale, autorisent pendant une période nettement limitée, l'avortement provoqué, pour les femmes forcées par les Allemands. Il faudra d'abord établir l'origine du produit de la conception. Il n'est pas douteux qu'un grand nombre de femmes et de filles, victimes de leur seul défaut de conduite, mettent sur le compte de la violence un état dont elles ont l'intégrale responsabilité. Vous pourrez exiger, pour éviter les abus, une enquête préalable. Vous créerez alors deux catégories de femmes : 1° Celles que vous opérerez ; ce seront celles qui auront pu faire leurs preuves, celles qui, ayant un passé douteux ou une pudeur difficile à alarmer, auront cédé facilement et presque publiquement ; et 2° celles auxquelles vous refuserez vos soins, les plus intéressantes, qui, conscientes de leur malheur, voudront le dissimuler et refuseront par dignité morale de se faire connaître.

Et quel exemple pour l'avenir ! Je n'ai pas le droit de me montrer rigoriste et de demander aux Françaises, exposées aux outrages allemands, de préférer, comme l'antique Lucrèce, la mort au déshonneur. Nous pourrons cependant exiger que la femme ne s'expose pas de gaité de cœur au danger et qu'elle se défende de toute son énergie. N'est-il pas à craindre que les femmes acceptent plus facilement leur déchéance, quand elles sauront n'avoir plus à craindre la suite de leur faiblesse passagère.

L'avortement, au surplus, n'est pas une solution. Il évitera aux opérées quelques mois d'ennuis : il ne rendra pas aux jeunes filles leur virginité, aux femmes leur intégrité morale. Votre intervention n'effacera pas l'acte de violence. Sans doute, dans quelques cas, l'avortement pourra être secret, comme la faute aura été clandestine. Mais en acceptant de contribuer à dissimuler le malheur, vous deviendrez complices de toutes celles qui se présenteront comme intactes sans l'être réellement.

Si les Français, depuis trente ans, n'avaient pas dédaigné la vie de famille et n'avaient pas cherché à fuir ce que quelques-uns appellent les ennuis de la procréation, nous aurions aujourd'hui trois millions de soldats de plus sous les drapeaux et nous n'aurions pas connu les douleurs de l'invasion. Nous sommes donc responsables de la violence faite à certaines de nos compatriotes, et nous leur devons notre assistance. Mais notre rôle ne commencera qu'au moment où les enfants verront le jour. Créons pour ces descendants de l'envahisseur des maisons d'éducation, des prytanées, élevons-les à frais communs, c'est notre devoir. L'avenir des garçons est tout trouvé, ils entreront à 20 ans dans la Légion étrangère. Les filles seront plus difficiles à placer. Il n'est pas certain cependant qu'elles ne trouvent plus tard à épouser de nos compatriotes et qu'elles ne fassent souche d'excellents Français. En tout cas, élevés par nos soins, ces enfants deviendront d'implacables ennemis de l'Allemagne. Ainsi se trouvera réalisée une fois de plus la justice immanente dont parlait Gambetta, et la violence de nos ennemis se retournera contre eux.

P. D.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Félix Chastaing, aide-major au 1er rég. de fusiliers marins, tué le 10 Novembre.

— M. Georges Lévi-Franckel, interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire.

— M. Jousse, médecin-major de 1re classe au 90e rég. d'infanterie, décédé des suites d'un phlegmon contracté en soignant les blessés à l'hôpital militaire de Versailles.

— M. Henri Jullien, médecin auxiliaire au 49e rég. d'artillerie, mort le 8 Janvier à l'hôpital de Rosendael-Dunkerque.

— M. Emile Palet, médecin-major de 1re classe au 2e zouaves.

— M. J. Anatzilos, médecin principal de l'armée grecque, major à titre temporaire au 71e rég. territorial d'infanterie, tué le 11 Janvier.

— M. Pierre de Font-Réaulx, médecin aide-major, décédé à Dunkerque.

— M. Nicolas Velimirovitch, mort à Kragocejewatz (Serbie), des suites d'une maladie contractée en soignant des blessés serbes.

— M. Henri Desgeorges, médecin auxiliaire au 2e zouaves, tombé le 7 Janvier.

— M. Raymond Gauchon, médecin aide-major au 49e rég. d'artillerie décédé le 16 Janvier à l'hôpital de Dunkerque.

— M. le médecin principal Bonhomme, tué à l'ennemi.

— M. Henri Camo, médecin-major au 68e rég. d'infanterie, tué en Belgique.

— M. Grandjean, interne en médecine des hôpitaux de Paris, mort à Montdidier des suites de ses blessures.

— M. Adler, externe des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au 51e rég. d'infanterie, tué à Vienne-le-Château (Marne).

— M. Bréger, interne en médecine, médecin auxiliaire, tué à Hermenonville, près de Reims.

— M. Fumet, médecin auxiliaire, décédé de fièvre typhoïde.

— M. Raymond Gaignard, médecin aide-major de réserve au 77e rég. d'infanterie.

— M. Collet, médecin-major, chef d'une ambulance, fusillé par les Allemands.

— M. Duvernois, médecin auxiliaire du groupe de brancardiers de la 39e division.

— M. Vallez, médecin aide-major, mort à l'hôpital militaire d'Amiens.

— M. Bertrand, médecin auxiliaire au 350e rég. d'infanterie.

— M. Simonin, médecin aide-major au 167e rég. d'infanterie.

— M. Lucien Verin, médecin aide-major au 16e bataillon de chasseurs.

— M. Vaissière, assassiné par les Allemands.

— M. Sédillot, assassiné par les Allemands.

— M. Bernard (Gabriel), médecin auxiliaire au 56e rég. d'artillerie.

Médecins prisonniers. — Le médecin auxiliaire Réau, interne des hôpitaux de Paris, fait prisonnier dans l'Argonne le 8 janvier, a été relâché le 31 Janvier, par Constance, accompagné de 37 infirmiers belges.

Citations à l'ordre du jour de l'armée. — M. Reverdy, médecin-aide-major de 2e classe au 315e rég. d'infanterie : assure son service au poste de secours avec une intelligence et un dévouement remarquables. Dirige ses brancardiers et ses infirmiers en obtenant d'eux le plus grand rendement. A pénétré dans un village, le 30 Octobre, avec son bataillon, et y est resté sous un feu intense pendant deux jours et deux nuits, prodiguant ses services à tous.

— M. Cury, médecin-major de 2e classe de réserve, ambulance 14 : a fait preuve d'une ingéniosité sans pareille et d'un dévouement des plus méritoires pour l'organisation et l'exploitation d'une formation sanitaire, hospitalisant 1.500 éclopés.

— M. Joyeux, médecin auxiliaire au 26e rég. d'infanterie : a fait montre, depuis le début de la campagne, du plus grand dévouement. A refusé deux fois le grade de médecin aide-major auquel il a droit, afin de demeurer à un régiment de première ligne. A notamment dirigé pendant trois jours un poste de recueil situé sous le feu de l'artillerie et a, chaque nuit, relevé des blessés dans les zones battues par le feu de l'infanterie.

ORGANISATION DES CENTRES DE SPÉCIALITÉS

Dans l'exposé qui a été fait dans le n° 7 de *La Presse Médicale*, le jeudi 18 Février 1915, sur l'organisation des centres de spécialités, une erreur a été commise en

ce qui concerne les centres d'ophtalmologie du Gouvernement militaire de Paris.

Il y a lieu d'ajouter au Centre des Quinze-Vingts, de Lariboisière et du Val-de-Grâce, le Centre de l'Hôtel-Dieu dirigé par M. le professeur de Lapersonne, qui a été le premier organisé. (*Note du ministère de la Guerre.*)

NOUVELLES

Faculté de Médecine de Paris. — Examens. — Ecole pratique : *Jeudi 25 Février* 1915. 1er fin d'année, Doctorat (N. R.), Epreuve pratique d'anatomie; 4e, Doctorat; 1er fin d'année, chirurgien-dentiste (N. R.). — *Vendredi 26 Février* 1915. 1er fin d'année, Doctorat (N. R.), Epreuve pratique d'anatomie. — *Samedi 27 Février* 1915. 1er fin d'année, Doctorat (N. R.), Epreuve pratique d'anatomie.

Thèses. — *Jeudi 25 Février* 1915. Candidat : M. Fauconnier. Président : M. Ch. Richet. Examinateurs : MM. Pozzi, Lejars, Tiffeneau. Sujet : Etude de la morphologie maxillo-dento-faciale et des méthodes appliquées à la réduction de ses irrégularités. Candidat : M. Pillet. Président : M. Pozzi. Examinateurs : MM. Richet, Lejars, Tiffeneau. Sujet : Contribution à l'étude des hémorragies au cours de l'évolution des kystes du pancréas.

Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille. Enseignements coloniaux. — La préparation des candidats aux diplômes d'études coloniales est faite en deux séries : Janvier à Mars et Avril à Juin ; les examens ont lieu fin Mars et fin Juin.

Programme des Cours :

M. N., professeur de clinique des maladies exotiques : Maladies des professions maritimes et coloniales (marins, chauffeurs, mécaniciens, matelots, etc.) dans les mers chaudes, consécutives aux influences climatériques et aux milieux spéciaux des colonies. Maladies des résidents coloniaux. Recherches cliniques sur le sang et les humeurs dans les maladies tropicales parasitaires rapportées à Marseille.

M. Gauthier, chargé de cours de pathologie et de bactériologie des maladies coloniales. Les maladies coloniales : technique microscopique, son application ; diagnostic de ces maladies.

M. Jacob de Cordemoy, chargé de cours d'histoire naturelle coloniale. Les hématozoaires : leur biologie, leur rôle en pathologie exotique ; les mycoses.

M. Reynaud, chargé de cours d'hygiène coloniale et de climatologie. Hygiène des pays chauds ; épidémiologie des pays chauds.

OFFRES ET DEMANDES DE BONNES VOLONTÉS

Docteur demandé pour remplacement dans le centre de la France. — S'adresser *P. M.*, n° 807.

Médecin chirurgien demandé pour un hôpital auxiliaire de la banlieue de Paris. — S'adr. *P. M.*, n° 808.

Docteur-médecin de 40 ans environ demandé pour formation sanitaire Croix-Rouge et **Jeune étudiant** de 12 à 16 inscriptions pour la même formation. S'adresser *Presse Médicale*, n° 805.

L'Asile public d'aliénés d'Aix-en-Provence demande deux internes. Conditions : 10 inscriptions. Traitement : 100 fr. par mois, outre la nourriture, le logement, blanchissage, etc. Adresser les demandes au Dr Foy, médecin en chef.

Médecin demandé pour remplacement dans l'Oise. Rétribution, logement, entretien et voiture. Ecrire *Presse Médicale*, n° 806.

LES ANNALES DE MÉDECINE, qui avaient dû suspendre leur publication au début des hostilités, viennent de faire paraître le numéro qui était sous presse le 15 Août 1914. Les numéros parus en 1914 et *ceux qui paraîtront en* 1915 formeront une année mixte 1914-1915 due à tous les abonnés de 1914. Le sommaire de la livraison qui paraît aujourd'hui est le suivant :

Mémoires originaux :

V. Cordier, L. Lévy et Nové-Josserand. — L'hémorragie méningée dite spontanée et curable des jeunes sujets. Ses relations éventuelles avec l'encéphalite aiguë hémorragique ; sa nature et son pronostic (avec figures).

Noël Fiessinger et Louis Laurent. — Contribution à l'étude du diabète bronzé (avec figures et planche en couleurs).

E. Donzelot. — Les tachycardies paroxystiques. Etude pathogénique (avec figures).

Coyon et Guy Laroche. — Un cas de xanthome juvénile. Etude clinique et biochimique.

Revue critique :

Ch. Esmein. — Les symptômes caractéristiques de l'insuffisance tricuspidienne et particulièrement le pouls veineux ventriculaire (avec figures).

COMMUNIQUÉS

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Jusqu'à nouvel ordre, LA PRESSE MÉDICALE *continuera à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires seront publiés chaque fois que les circonstances l'exigeront, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES

Nous ouvrons une fenêtre sur l'Allemagne médicale : allons-nous chercher des conseils outre-Rhin? — Nullement. Nous voulons simplement recueillir des faits et « regarder ».

Le médecin a le goût inné de l'observation et, certes, à plus d'un trait, nos lecteurs verront qu'il s'agit bien ici d'une véritable observation médicale. Si notre plume est parfois légère et ne garde pas toujours le ton magistral qui conviendrait — sapientissime docent — *à l'exposé des doctrines des Maîtres Germaniques, qu'on nous permette, malgré la gravité des événements, de conserver le don sacré de l'Ironie.*

L. R.

Les Allemands sont très exactement informés de ce qui se dit et s'écrit en France. Ils passent au crible nos publications, particulièrement attentifs à relever la moindre phrase dont ils puissent faire état contre nous. Ils recueillent, par exemple, avec soin une boutade de Gustave Hervé proclamant « que le traitement des prisonniers civils allemands dans les camps de concentration n'ajoutera aucune gloire à l'Histoire de France ». (Nous n'avons pas le texte français sous les yeux et reproduisons la traduction du texte allemand : *Deutsche medizinische Wochenschrift*, 21 Janvier 1915, p. 111, col. 2.)

Les protestations de *La Presse Médicale*, n° 75, de la « Société médicale des Hôpitaux », relatives aux médecins français retenus prisonniers en Allemagne, contrairement aux stipulations de la Convention de Genève, sont enregistrées, sommairement d'ailleurs, mais c'est pour affirmer qu'en France les médecins allemands sont non seulement retenus mais encore maltraités — allusion évidente au procès intenté à quelques-uns d'entre eux.

Une petite incursion à travers les revues médicales allemandes les plus récentes est, comme on va voir, l'occasion d'enseignements fort divers.

***

Une première chose frappe le lecteur : c'est l'abondance des matières. Les *Deutsche medizinische Wochenschrift* paraissent hebdomadairement sur plus de 30 pages compactes; il en est de même des *Münchener medizinische Wochenschrift*. La quantité y est. A la vérité, en bons industriels, les éditeurs profitent de l'occasion pour écouler nombre de manuscrits « laissés pour compte » dans les oubliettes des secrétariats depuis des mois, voire des années.

Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux références; maints articles paraissant actuel-

lement datent du début de 1914, voire de 1913. Mais il n'en résulte pas moins pour le candide lecteur, à lire des articles consacrés à la « rumination », à la « fièvre des foins », à « l'auscultation du larynx dans le croup », à « l'oxalurie », etc., l'impression, recherchée, d'une production scientifique abondante et sereine.

Il convient toutefois de reconnaître qu'abstraction faite de ces « rossignols », maintes publications, relatives ou non à la guerre, sont, à des titres divers, dignes de retenir notre attention. Nous mentionnerons seulement au courant de la plume — et sans ordre préconçu — à bâtons rompus, — celles qui nous ont plus particulièrement frappé.

***

Le *procès* intenté en France à *des médecins militaires allemands* accusés de pillage, et qui vient, d'ailleurs, de se terminer tout récemment en appel par un acquittement, fait l'objet de nombreux et hargneux articles comminatoires. « Toute parole de justification serait un abaissement du corps médical », proclament les unions des médecins allemands (*Verbände der Aerzte Deutschlands*). Bier, Schwalbe, Staeter, etc., publient, dans le *Berliner Lokalanzeiger*, une violente protestation.

Au surplus, deux éminents juristes, von Arndt et von Liszt, dans le *Berliner Tageblatt* des 26 et 30 Novembre et dans la *Vossische Zeitung* du 27 Novembre, ont soutenu résolument la thèse — mettons piquante — de l'incompétence, en l'espèce, des tribunaux français. Vaille que vaille, la voici : « Si les actes réputés délictueux ou criminels ont été commis par les médecins allemands alors que ces derniers n'étaient pas encore tombés aux mains des Français et que l'endroit du crime ou du délit était encore occupé par l'armée allemande, lesdits médecins étaient à ce moment membres de ladite armée et en vertu du principe de l'exterritorialité ne peuvent pas être justiciables de la juridiction française; ils n'auraient pu perdre cette qualité que comme prisonniers de guerre, mais en vertu de l'article 9 de la Convention de Genève, les médecins ne peuvent pas, sans violation du droit des gens, être considérés comme prisonniers de guerre... donc, de toutes façons et quelles que puissent être les charges et les preuves, le jugement qui sera rendu ne pourra être qu'inexistant. » « Das Pariser Urteil ist also unter allen Umständen nichtig », écrit le Reichsgerichtstrat Dr Ebermayer, de Leipzig, dans le numéro du 1er Janvier 1915 du *Deutsche medizinische Wochenschrift*, p. 19, col. 1. Suivent des menaces à peine déguisées de représailles, au moins au moment de la « grande liquidation », après la victoire, au cas où les juges français auraient l'outrecuidance de passer outre.

Que pensent nos juristes de ce puéril et audacieux sophisme?

***

Le Dr Lœwenfeld, de Munich, neurologue réputé, paraît-il, a bien voulu consacrer ses loisirs et sa compétence à l'étude du *caractère national des Français, de la psychopathie gauloise dans leurs rapports avec la guerre actuelle* (*Weltkrieg*). Après les préliminaires d'usage destinés à affirmer sa rigoureuse objectivité, à proclamer que son œuvre n'est pas un factum de circonstance, mais un travail longuement médité, écrit *sine ira*, — avec l'unique souci d'une absolue sincérité — l'astucieux neurologue déclare que, bien qu'un peu « hypertrophischer », le type le plus représentatif de la race française est Tartarin de Tarascon. Les caractéristiques psychologiques les plus spécifiques lui paraissent être la vanité, l'ostentation, la surestimation de soi-même, l'insouciance de la vérité (Mangel an Wahrheitsliebe), une émotivité exagérée, un sentiment excessif de l'honneur national et enfin (the last but not the least) une inclination innée à la cruauté.

Cette cruauté ethnique est surabondamment démontrée à l'auteur par les guerres de religion, la Terreur révolutionnaire, la Commune, le traitement inhumain des prisonniers de guerre allemands en 1870-1871, les brutalités dont ont été victimes les Autrichiens et les Allemands depuis le début de la guerre actuelle, les attentats dont ont souffert les blessés et les prisonniers, les destructions d'hôpitaux, etc. Dut le venimeux psychopathe estimer notre émotivité personnelle excessive et pathologique, notre plume tremblait d'indignation à reproduire, au lendemain de Louvain et de Reims, les lignes précédentes. Nous n'avons pas besoin, hélas! de remonter à Tilly et à Wallenstein pour rechercher des preuves de la cruauté germaine. Chaque jour, des charniers de Belgique s'érigent des accusateurs muets : enfants, jeunes filles, femmes, infirmes, vieillards, mutilés, violés, massacrés, et ces hécatombes ne remontent ni à la Terreur, ni même à la Commune. Des témoignages chaque jour plus accablants démontrent que les atrocités inexpiables, que racontent leurs lèvres à jamais muettes, ne furent pas le fait de quelques individualités criminelles, comme peut en receler toute collectivité, mais le résultat de l'application réfléchie et méthodique d'un système de terrorisation colossale qui fait partie intégrale de la conception allemande de la guerre, et qu'on trouve explicitement exposé dans l'œuvre des von Bernhardi, von Goltz et consorts.

Suivent maintes considérations sur l'influence suggestive des idées sur les masses : développement de l'idée de gloire sous le Second Empire, développement pathologique de l'idée de revanche après 1870. Le factum se termine par une allusion opportune à la fameuse affaire Dreyfus « die famose Dreyfusaffäre » qui indigna le monde civilisé.

En dépit de toutes ces tares, le pronostic de l'auteur est favorable — tôt ou tard après la conclusion de la paix — le sens commun triomphera

chez les Français de la vanité et de l'esprit de vengeance.

Qui entreprendra la psychopathie de ce prétendu psychologue!

***

Nous voudrions pouvoir reproduire intégralement le *chapitre que consacre aux boissons en campagne* le Dr Erich Hesse « Hygieniker » attaché au 19e corps, dans un article relatif à l'hygiène en campagne (*Deutsche mediz. Wochenschr.*, 4 Février 1915, p. 154).

Que les soldats allemands aient horreur de l'eau comme boisson, c'est ce que notre hygiéniste comprend à merveille (crainte d'empoisonnement des sources, aspect trouble de l'eau en certaines régions surtout calcaires, etc., etc.) et comme hygiéniste il estime cette aversion plutôt salutaire puisqu'elle conduit lesdits guerriers à user de café et surtout de vin, du « sehr guten französischen Rotwein ». Ah! le confrère doit être un connaisseur; quelle indulgente délicatesse de touche pour expliquer le cambriolage de nos caves. Les habitants avaient fui par crainte des soldats ou d'une punition méritée (gerechter Strafe); les maisons pour la plupart étaient ouvertes; le chemin de la cave n'était pas très difficile à trouver; et le bon vin rouge français est si agréable qu'il fut rapidement très apprécié. Les bordeaux et bourgogne blancs et le champagne furent encore plus estimés. Eh bien, déclare notre œnophile, on doit dire à l'honneur de nos gens qu'en dépit de la surabondance des approvisionnements et quoique la plupart d'entre eux ne fussent pas accoutumés à l'absorption de quantités considérables de vin (hé! hé!), les « frontières des convenances » (die Grenze des Bekömlichen) furent rarement franchies. Telle est décrite, par un hygiéniste, l'ignoble soulographie des Flandres et de Champagne.

Et, se plaçant toujours au point de vue de l'hygiène, notre homme se réjouit de plus en plus de cette œnophilie à laquelle il attribue le bon état de santé général des troupes, leur résistance à l'ennuyeuse guerre de tranchées, l'évolution favorable des catarrhes intestinaux, etc , etc. Ah! le bon vin rouge de France!

Son jugement sur la bière est beaucoup moins favorable — d'abord il était très difficile d'en trouver aussi bien en France qu'en Belgique — et quand on parvenait à en dénicher (aufzutreiben) quelques bouteilles, on se trouvait en présence d'un breuvage trouble, amer « grosschäumiges » auquel un vrai Allemand refusera toujours le nom de bière.

Notre cidre obtient en revanche son approbation sans réserves.

***

Les publications relatives *aux maladies vénériennes* (*Geschlechtskrankheiten*) *sont innombrables.* Un article de Neisser (*Deutsche mediz. Wochenschr.*, 14 Janvier 1915, p. 61) est particulièrement suggestif. Il nous apprend : 1° que du mois de Juillet 1870 à fin Juin 1871, 33.528 soldats allemands furent traités « officiellement » dans les hôpitaux pour maladies vénériennes; 2° qu'abstraction faite des blessés, ce chiffre représente 70,6 pour 1.000 des malades traités dans les hôpitaux; 3° que ces chiffres sont, dès maintenant et de beaucoup, dépassés par ceux relevés au cours de la guerre actuelle; 4° la statistique bavaroise de 1870-1871 fournit les chiffres suivants : Septembre 1870, 3,3 pour 1.000; Octobre, 10 pour 1.000; Avril 1871, 40 pour 1.000; Mai 77, pour 1.000.

Le vertueux professeur propose bien comme moyen héroïque le rappel à la vertu originelle, à l'honneur (Man könnte aber gewiss mit grösserem Erfolg, an das Ehrgefühl unserer Truppen appellieren, etc., etc.), mais le digne homme ne se fait pas trop d'illusions sur le rendement de cette méthode prophylactique et, sans trop s'attarder à ce juste hommage rendu au « Ehrgefühl » des héros de Louvain et des Flandres, il propose des mesures autrement conformes au génie de sa race :

1° Emprisonnement de toutes les prostituées que l'on pourra appréhender.

Le brave professeur, craignant que l'esprit maladivement libéral de ses compatriotes ne répugne à une mesure pourtant si légitime et si parfaitement justifiée, propose, en tout cas, d'y suppléer par :

2° Un énergique traitement préventif au Salvarsan (Ehrlich and Co, Frankfurt-am-Main), combiné à un non moins énergique traitement mercuriel de toutes les filles généralement quelconques *soupçonnées* de prostitution. Il n'est pas dit si ce traitement laïque et obligatoire serait de plus gratuit;

3° La distribution de condoms aux troupes d'occupation. Le condom obligatoire, voilà au moins une trouvaille, sinon originale, du moins humoristique, que n'était la censure, — même pacifique, — on pourrait recommander aux revuistes qui, espérons-le, célébreront en cette fin d'année, avec la victoire de nos armées, la délivrance du genre humain.

A en croire les polémiques qui mettent aux prises dans les colonnes des *Deutsche medizinische Wochenschrift*, les Drs Busckke et Mendel qui furent successivement médecins (probablement spécialistes vénérologues) en garnison à Chauny, — cette dernière ville fut pour les troupes allemandes un véritable foyer d'infection vénérienne, qu'aucune mesure ne put enrayer — en sorte qu'en désespoir de cause, Kurt Mendel ne voit qu'un remède, à la vérité radical, l'absolue continence des troupes en campagne (« die Forderung völliger geschlechtlicher Enthaltsamkeit der im Felde Stehenden ».)

Mais, que nos distingués vénérologues par-

donnent ces humbles réflexions à un misérable représentant d'une race non élue. Les rapports sexuels des troupes en campagne devraient, chez un peuple aussi hautement civilisé et discipliné, faire l'objet d'une réglementation autrement méthodique et formelle dont on pourrait esquisser, comme suit, les normes essentielles :

1° Monopole absolu des échanges et rapports sexuels par confiscation, séquestration, surveillance prophylactique étroite de la matière adéquate (prostitués des deux sexes) ; 2° interdiction absolue et sous les peines les plus sévères, aux troupes de tous rapports sexuels, autres que ceux prévus, décrits et énumérés par les règlements ; 3° organisation méthodique desdits rapports, dans les seuls lieux réglementaires, et avec les seuls individus monopolisés, séquestrés et surveillés, au moyen de tickets établissant un roulement rationnel et sous la surveillance directe, immédiate et effective d'un médecin spécialiste, assisté d'un agent de police et d'un gendarme.

Qu'on ne croie pas au moins à une charge excessive. Lors d'un « Kriegs ärztlicher Abend », tenu à Lille le 20 Janvier courant (*Münch. mediz. Woch.*, 9 Février 1915, p. 214) et auquel prirent part près de deux cents médecins militaires, on discuta gravement sur le meilleur mode de distribution des condoms ; la distribution par automates eut des partisans « Condom-automaten » ; elle fut repoussée par d'autres comme excitante « provozierend » ; la question reste en suspens.

Dans cette même réunion on se plaignit amèrement des médecins français — du service sanitaire spécial - qui exercèrent une surveillance insuffisante des établissements spéciaux où l'armée allemande s'infecta. On se plaignit encore plus de l'éloignement dans lequel se tenaient des représentants de cette auguste armée — comment dire ? — l'état-major de l'armée de Vénus. Mais il est préférable de reproduire intégralement le texte :

Selbst die bessere französische Prostituierte hält sich den Deutschen fern; es kommen fast nur die niedersten und schmutzigsten Prostituierten in Betracht, die man sich denken kann. Sie sind eine gefährliche Infectionsquelle, weil sie alle Reinlichkeitmassnahmen, die die bessere Prostituierte durchfürt, missachten. Daneben *gibt es Frauen, selbst mit 4 und 5 Kindern und Mädchen, die sich* AUS REINER NOT, UM EIN HALBES STÜCK BROT DEN SOLDATEN ANBIETEN. Diese Neulinge der Prostitution sind besonders gefährlich, weil sie die Hauptträger der Infectionsquelle werden.

Quel être humain pourra lire sans horreur et sans dégoût l'aveu d'immonde infamie inclus en ces dernières lignes ! A. M.

(*A suivre.*)

LES BLESSÉS SUR LA COTE D'AZUR

La Côte d'Azur — ou plutôt la Provence tout entière — depuis le bord de la mer jusqu'aux hautes terres du versant des Grandes Alpes, offre à chaque pas des ressources magnifiques pour les blessés, les malades et les convalescents de la guerre. Aussi, le service sanitaire a-t-il pris dans la XVe région, car telle est la désignation militaire de ce pays, une importance de premier ordre. Il n'en pouvait être autrement. Il n'est pas un coin du monde qui réunisse d'une façon aussi complète tout ce qu'on peut désirer pour soigner, dans les conditions les meilleures et les plus parfaites, un très grand nombre de nos soldats.

Et d'abord, le climat de ce morceau de la France, qui est en même temps le coin le plus beau du monde et l'endroit où il est le plus doux de vivre, en fait une terre d'élection pour tous ceux qui ont besoin de la douceur de l'air, de la chaleur du soleil et de la splendeur de la lumière. Et ceux qui, pendant ce lugubre hiver de brouillard et de pluie, ont quitté le ciel brumeux du Nord pour le ciel lumineux du Midi et ont été transportés des cloaques fangeux des Flandres parmi les fleurs et les verdures de la Provence, ont dû bien souvent à ce simple voyage le meilleur de leur guérison.

Les troupes d'Afrique et surtout les Sénégalais, très éprouvés par le froid et l'humidité, ont été envoyés en grand nombre sur la Côte et en particulier à Menton, où ils ont retrouvé des conditions de température sensiblement pareilles à celles de l'Afrique du Nord.

Il est inutile d'insister sur ce point et il est de toute évidence que pendant l'hiver tous les blessés, tous les malades, tous les fatigués de la guerre auront trouvé là-bas un climat qu'ils ne sauraient trouver ailleurs. Il en sera de même au cours du printemps qui va venir. Le printemps est merveilleux sur la Côte d'Azur. Et j'ajoute, ce que beaucoup ignorent, que l'été n'y est pas moins beau. La chaleur, grâce à l'absence d'humidité de l'air et à la brise qui s'y fait régulièrement sentir sur le bord de la mer, y est très supportable, et si le temps est toujours beau et la pluie à peu près inconnue, on n'y souffre presque jamais des chaleurs excessives qu'on rencontre parfois sur les côtes de la Manche et de l'Océan. Et c'est pourquoi, pendant le cours de cet été, les blessés et les convalescents qui seront nombreux encore même si la guerre est finie, seront encore mieux là-bas, dans les terres du soleil, que partout ailleurs, sans en excepter les montagnes.

Mais le climat n'est pas la seule condition qui fait de cette région la terre bénie des blessés. Les locaux destinés à les recevoir existent là en nombre immense. Nulle part au monde il n'y a d'hôtels plus nombreux, plus magnifiques, mieux disposés. Et, si on voulait tirer parti de toutes les ressources que fournit sous ce rapport le littoral de la Méditerranée, c'est par centaines de mille qu'il faudrait chiffrer le nombre de soldats qui pourraient y trouver un asile suffisant, confortable ou même somptueux. Un très grand nombre de ces hôtels restent encore inoccupés.

Mais l'effort qui a été fait est considérable, et les hôtels réquisitionnés par l'autorité militaire ou organisés par les Sociétés de la Croix-Rouge permettent actuellement de donner des soins à un nombre immense de nos soldats.

Nice, par ses hôtels sans nombre, par ses ressources infinies, par la valeur de son personnel médico-chirurgical, est un centre incomparable.

A Cannes seulement et dans les environs, que je

COMMISSION
POUR LA
CONSTRUCTION D'AMBULANCES

Président :
Sir FREDERICK TREVES, Bart., G.C.V.O., C.B., F.R.C.S.

LA COMMISSION DÉCERNERA DES PRIX, D'UNE VALEUR TOTALE DE Fr. 50.000 (£2.000), POUR LE PERFECTIONNEMENT DES AMBULANCES AUTOMOBILES MILITAIRES

Le Bureau Wellcome de Recherches Scientifiques, Londres, sur la proposition de Mr. Henry S. Wellcome, Fondateur du Bureau, a offert la somme de Fr. 50.000 (£2.000)—à diviser en un PREMIER prix de Fr. 25.000 (£1.000), un SECOND prix de Fr. 12.500 (£500) et un TROISIÈME prix de Fr. 7.500 (£300)—pour les meilleurs plans de carrosserie s'adaptant à un châssis d'un modèle-type: Quelques prix plus modestes seront aussi décernés pour perfectionnements de moindre importance relatifs à la construction des ambulances automobiles en général.

Le Concours est ouvert aux citoyens de toutes les Nations

Les prix seront décernés après le 30 Juin 1915, dernier jour pour la réception des plans.

Le détail complet des conditions à remplir, ainsi que les noms des Membres de la Commission, et autres renseignements pourront être obtenus sur demande adressée au Secrétaire de la Commission pour la Construction d'Ambulances, 10, Henrietta Street, Cavendish Square, Londres, W., Angleterre.

connais mieux, pour les avoir visités plus en détail jusqu'à Saint-Raphaël, il y a, sous la direction du médecin principal Redard, une quinzaine de formations sanitaires, dont la plupart, installées dans les grands hôtels, constituent des hôpitaux véritablement admirables, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par la photographie ci-jointe. Des salles d'opération suffisantes sont faciles à organiser dans ces hôtels pleins de lumière, et les conditions d'installation hygiénique des hôtels modernes sont assez connues pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister sur ce point. Certains hôtels sont réservés aux malades, d'autres aux blessés; un service de mécanothérapie fonctionne dans les locaux du Casino, et l'héliothérapie, qui est, sans aucun doute, favorable à l'évolution des blessures de guerre, peut donner partout ici le maximum des résultats qu'il est permis d'en attendre.



Salle Gallieni à l'Hôtel Carlton (Cannes).

Mais ce n'est pas tout. A côté des malades et des blessés, il y a les convalescents, et c'est ici que s'est développée, plus largement que partout ailleurs, une œuvre excellente et sur laquelle j'insiste, parce que nous connaissons mal ici les grands services qu'elle rend.

Sous l'intelligente et généreuse initiative de la comtesse Greffuhle et la direction principale de M. Maurice Bernard, s'est fondée l'Œuvre d'assistance aux convalescents militaires, qui a donné là-bas, grâce au zèle infatigable et au dévouement du Prince Jean Ghika et de M. Prax, qui s'occupent de l'Œuvre dans la XVe région, des résultats admirables. Tous deux vont porter la bonne parole, font des conférences, et fondent, avec le concours de comités locaux, qui, avec une très modeste subvention de l'Etat, prennent à leur charge la plupart des frais, des asiles de convalescents. Ceux-ci sont installés dans des hôtels, des villas gracieusement offertes ou réquisitionnées, les unes somptueuses, les autres modestes. Il y en a plus de cent dans la XVe région, leur nombre augmente chaque jour et plusieurs milliers de convalescents y trouvent et y trouveront des soins, qui se rapprochent plus de ceux de la famille, que de ceux que l'on reçoit d'ordinaire dans les formations qui ont un caractère plus militaire.

Les blessés et les malades qui ne peuvent aller passer dans leur famille la convalescence accordée par les commissions médicales, — et ils sont nombreux, — soit parce que leur famille est dans la misère, soit parce qu'elle réside en pays envahi, trouvent dans ces formations une ressource admirable, et qu'il faut connaître, afin d'en faire profiter le plus possible ceux de nos soldats qui en ont besoin.

La Côte d'Azur n'a qu'un défaut, son éloignement. Mais les trains sanitaires actuels permettent d'y transporter aujourd'hui, d'une façon relativement rapide et confortable, un très grand nombre de blessés et de malades. D'ailleurs, bien des régions militaires, et en particulier celles qui s'étendent de l'Argonne aux Vosges et à Belfort, sont au moins aussi rapprochées de la Méditerranée que des autres régions de la France susceptibles de recevoir des blessés et des convalescents. A soins médicaux ou chirurgicaux équivalents, les blessés y guériront mieux qu'ailleurs. Le soleil est un incomparable élément de guérison. Quant aux convalescents, mieux aussi que partout ailleurs, ils y retrouveront avec la chaleur, le soleil et les fleurs, après les dures épreuves de la guerre, la santé et la joie de vivre.

J.-L. Faure.

NOUVELLES

Faculté de Médecine de Paris. — I. Examens. — *Jeudi 4 Mars* 1915. Epreuves pratiques : Dissection (N. R.), Ecole pratique; 3e, Doctorat (2e partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique; 3e, Oral (1re partie).— *Vendredi 5 Mars* 1915. Epreuve pratique : Dissection (N. R.), Ecole pratique.

II. **Thèses.** — *Jeudi 4 Mars* 1915. — Candidat : M. Gilbert Roger. Président : M. Gilbert. Examinateurs : MM. Gilbert Ballet, Langlois, Lereboullet. Sujet : Contribution à l'étude des abcès du cerveau, consécutifs à la dilatation des bronches. — Candidat : M. Salomez. Président : M. Gil-

bert Ballet. Examinateurs : MM. Gilbert, Langlois, Lereboullet. — Sujet : Contribution à l'étude des troubles mentaux dans la cystécoréose cérébrale.

Pathologie chirurgicale. — M. Lejars, professeur, commencera une série de leçons de Pathologie chirurgicale, le mardi 9 Mars 1915, à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Chirurgie de guerre.

Thérapeutique. — M. le professeur Roger commencera une série de leçons de Thérapeutique appliquée, le mardi 9 Mars 1915, à 5 heures de l'après-midi (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Programme du cours. — Notions de thérapeutique appliquée. — Traitement des affections cardio-vasculaires. — Traitement des affections digestives. — Thérapeutique des affections gastriques, intestinales, hépatiques. — Traitement des affections respiratoires. — Traitement de la tuberculose pulmonaire. — Traitement des affections générales (diabète, goutte). — Traitement des infections. — Vaccination et sérothérapie.

Parasitologie et Histoire naturelle médicale. — M. le professeur R. Blanchard commencera le cours de Parasitologie et Histoire naturelle médicale, le lundi 8 Mars 1915, à 16 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté. Il le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Pharmacologie et matière médicale. — M. le professeur Gabriel Pouchet, assisté de M. Tiffeneau (agrégé), commencera une série de leçons de Pharmacologie, le jeudi 11 Mars 1915, à 4 heures de l'après-midi (Laboratoire de Pharmacologie) et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Ces leçons seront accompagnées d'exercices pratiques de laboratoire.

Chimie médicale. — M. le Professeur A. Desgrez, assisté de M. Maillard, agrégé, chef des travaux, commencera une série de leçons de Chimie appliquée à la médecine, le lundi 8 Mars 1915, à 2 heures (amphithéâtre des travaux pratiques de Chimie).

Ces leçons, accompagnées d'exercices pratiques, auront lieu aux jours et heure portés à l'horaire des travaux pratiques.

Physique biologique. — M. le professeur Weiss, assisté de MM. Sandoz et Turchini, préparateurs, commencera une série de leçons de Physique biologique destinées aux étudiants de 2e année (nouveau régime) et aux étudiants de 1re et 2e années (ancien régime).

Ces leçons, accompagnées d'exercices pratiques portant sur les matières du programme, auront lieu aux jours et heure indiqués à l'horaire des travaux pratiques.

Physiologie. — M. J.-P. Langlois, agrégé, commencera une série de conférences à partir du lundi 8 Mars 1915, à 3 heures (amphithéâtre des travaux pratiques de physiologie).

Ces conférences coïncideront avec les démonstrations pratiques consacrées aux étudiants de 1re et 2e année et auront lieu aux jours et heure indiqués à l'horaire des travaux pratiques.

OFFRES ET DEMANDES DE BONNES VOLONTÉS

Médecins demandés. — *Très urgent.*

Le Ministre de la Guerre à M. le Directeur du Service de santé du Gouvernement Militaire de Paris.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement Serbe, se trouvant impuissant à combattre les épidémies de typhus exanthématique, de variole et de fièvre récurrente, qui sévissent dans l'armée Serbe et dans la population civile, vient d'adresser un pressant appel aux puissances alliées demandant à chacune 100 médecins. J'attache le plus grand prix à ce que l'armée française réponde d'urgence à cet appel.

Les avantages ci-après seront accordés au personnel désigné :

1° Il aura, vis-à-vis de l'armée serbe, le grade supérieur à celui qu'il a dans l'armée française. Les questions de solde, indemnité d'entrée en campagne, indemnités diverses, ainsi que celles concernant les honneurs et préséances seront réglées sur ledit grade supérieur, à dater du jour de l'embarquement à Marseille, jusqu'au jour della rentrée sur le territoire national.

Les indemnités concédées sont les suivantes : 1° Indemnités spéciales d'entrée en campagne, se cumuleront, s'il y a lieu avec celle qui aura pu être perçue antérieurement, savoir : officiers supérieurs, 1.200 fr.; médecin-major de 2e classe, 1.000 francs; médecin aide-major, 700 francs; médecin auxiliaire, 150 francs.

2° Solde : sera la solde coloniale (aux colonies).

3° Indemnité journalière spéciale de vivres en campagne : Officiers supérieurs, 10 fr.; médecin-major de 2e classe, 7 fr. 50; médecin aide-major, 7 fr. 50; médecin auxiliaire, 4 fr.

4° L'indemnité d'entrée en campagne sera payée intégralement avant le départ.

5° Le chef de la mission recevra, avant le départ, pour l'ensemble du personnel, une avance correspondante à un mois de solde et les indemnités calculées sur les bases indiquées ci-dessus.

Cette avance sera payée en or ou en billets de banque français.

6° La solde et les indemnités ci-dessus mentionnées seront au compte du Gouvernement français; elles seront payées en Serbie par intermédiaire de la Banque.

Je vous prie de vouloir bien porter d'extrême urgence ces dispositions à la connaissance des médecins de l'armée active et des réserves sous vos ordres et m'adresser le plus tôt possible et par télégramme, au fur et à mesure des adhésions qui vous parviendront, les noms des médecins de tous grades consentants à être détachés en Serbie. Millerand.

Etudiant demandé pour remplacement d'externe, rétribué. Excellent service de médecine générale, spécialement voies digestives. Ecrire *P. M.*, n° 809.

Docteur réfugié français, 32 ans, cherche situation temporaire. — S'adresser *Presse Médicale*, n° 905.

Opérateur mécanicien dentiste demandé, libre obligations militaires, très au courant, diplôme non indispensable. Ecrire M. L. Thouvenin, chirurgien-dentiste, 3, boulevard Carnot, à Guéret (Creuse).

COMMUNIQUÉS

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

Articles originaux.

PETIT BULLETIN

MENUS PROPOS DE GUERRE D'UN ANCIEN

L'autre matin, le soleil, sourire du bon Dieu, ayant bien voulu briller sur notre coin de planète en folie, il sembla soudain qu'un vent léger allait gonfler les voiles françaises. Mes hommes, me disait un chef ami, sont comme les plantes; depuis qu'ils sentent le printemps, ils ne veulent plus rester sous terre et j'ai toutes les peines du monde à les tenir. Décidément, la tyrannie de la Nature n'est pas un vain mot.

Aujourd'hui, le printemps subit la contre-attaque de l'hiver et, moins heureux que nos poilus, il n'arrive pas à la repousser. Chers poilus! Un correspondant à l'esprit chagrin, et qui signe « Contrôleur des wagons-sans-lits », me reproche de voir la situation de nos troupiers avec un optimisme trop souriant; il ne dit pas « béat », mais c'est par pure condescendance. Or, il me semble que l'éloge ne sera jamais trop prodigué à tous ces combattants qui meurent pour nous.

Je ne suis pas, au surplus, le seul à penser du bien d'eux. Il y a quelques jours, comme je travaillais dans ma petite cellule blanche du Val-de-Grâce, mon bon maître, le Dr Le Gendre, de Lariboisière, frappe à ma porte et entre. Quelle heureuse vision! J'avais laissé mon ami, six mois auparavant, toussotant, amaigri, vaillant, certes, mais las. Maintenant, je le retrouvais frais, plus étoffé, l'œil vif derrière le lorgnon, le corps plus droit, la voix plus ferme, en un mot rajeuni de dix ans.

Après qu'il m'eut donné des nouvelles des siens et de notre cher maître, le professeur Bouchard, qui voudra bien trouver ici l'expression de tout mon respect, avec mes vœux de meilleure santé, je félicitai mon bon maître de sa transformation et de l'alacrité qui rayonnait de tout son être.

« Mon ami, me dit-il avec son air de philosophe bon enfant, rien ne vaut le retour à la Nature, avec une vie régulière et surtout rien n'est supérieur au contact permanent des héros. Oui, je peux dire que c'est au milieu de héros que je vis là-bas, dans mon grand hôpital du Prytanée de La Flèche, où je crois avoir fait bonne besogne.

« En 1870, à l'aurore de ma carrière, le hasard m'avait conduit à soigner les blessés. A l'automne de ma vie, le Destin a voulu me faire réendosser l'uniforme, et combien n'ai-je pas monté en grade! A la dernière guerre, j'étais simple pioupiou; me voilà maintenant lieutenant-colonel, dirais-je, si un sort injuste ne défendait pas d'assimiler un médecin principal de 2e classe à un combattant.

« Mais mon ascension vers les hauts grades

n'est rien, vous entendez, rien, à côté de celle que j'observe chez nos troupiers quand je les compare à ceux d'il y a 44 ans! A cette époque, j'étais jeune, enthousiaste, disposé à voir seulement le beau côté des choses et des hommes. A l'heure présente, comme tous ceux de mon âge, je porte le deuil de tant d'années, de tant d'illusions, que j'aurais plutôt tendance à chausser mon nez de lunettes noires. Ceci pour expliquer que, si j'avais à exagérer, je glisserais plutôt sur la pente du pessimisme. Eh bien, ô Helme, mon ami et élève très cher, tout bien pesé et tout bien considéré, *ce qui me frappe quand je compare 1914 à 1870, c'est qu'en 1870 je soignais des vaincus et qu'en 1914 je soigne des vainqueurs!* La victoire! elle est dans leurs gestes, dans leurs paroles, dans leurs yeux, dans leur sang, si je puis dire.

« Oh! j'entends bien, il y a la minute ordinaire de dépression qui suit de plus ou moins près la blessure, mais si vous saviez combien elle est fugitive et comme les hommes se reprennent vite! D'ailleurs, tout dans cette guerre est splendide, tout m'émeut, tout est miracle. Tenez, sans aller bien loin, je vais vous parler de mon assistant, le médecin aide-major Baudelot.

« Etabli à Vouziers, il y faisait vivre de son travail toute sa nichée, au total près de 14 personnes! La guerre survient, puis l'invasion. Notre confrère, qui a 42 ans, est sur le point d'être mobilisé, lorsqu'une nuit l'ordre arrive d'évacuer sans retard la ville, menacée par l'envahisseur. Toute la famille se rassemble : il y a quatre enfants avec leur mère, puis cinq neveux et nièces, plus une sœur religieuse, et tout ce monde délibère sur ce qu'on pourra prendre avec soi. Le choix est vite fait. Comme on n'est pas encombré par les biens de ce monde, on emportera le crucifix, le vieux crucifix d'ivoire jauni que tant de Baudelot ont imploré à travers les âges et qui aida tant d'entre eux à franchir les portes de la mort! Oui, c'est sous l'unique protection du Christ que toute cette famille s'en est allée, dans la nuit tragique, vers le grand inconnu.

« Et le vieux classique que je suis est bien obligé de remarquer ici combien le train du monde est lent. Quand on me parle de Baudelot, je vois le pieux Enée fuyant sa ville incendiée avec son père Anchise, sa femme Créuse, son fils Ascagne et le petit Iule qui grappille des mûres tout le long du chemin. Enée aussi emporte ses dieux lares! Mais qui donc avait dit, dans le camp de nos ennemis, que ce peuple français avait perdu toutes ses croyances? Les jeunes se font tuer, les vieux ont pour bien suprême leur espoir dans le Christ. Alors, que demandez-vous de plus, ô puritains vertueux, qui prétendez nous juger avec vos âmes de neutres?

« Pour revenir à mon Baudelot, reprit mon cher interlocuteur, je n'ai jamais trouvé un interne plus actif et plus dévoué. Les bains, les températures, les injections hypodermiques, fonctions de médecins, soins d'infirmier, il se charge de tout; même, quelquefois, il est le consolateur des mourants et le dépositaire de leurs suprêmes volontés. Sa nichée, elle, vit dans une grande ferme de la solde paternelle, et si le Service de santé voulait bien ajouter un peu de confort à cette famille de soldat, à peine pourvue du nécessaire, qui est si digne et dont le chef est si dévoué, si bon serviteur du pays, ce serait une rude bonne action!

« Quant à mes malades, j'aurais jusqu'à demain à vous en raconter sur eux. Voulez-vous l'histoire de mon Anglais? Je le pleure encore. Il avait 52 ans et était tuberculeux. Parti au Cap pour se soigner, il apprend un jour, par câblogramme, que son pays est en guerre. Vite il rentre et cherche à s'engager. Mais personne ne veut de lui, ou plutôt on hésite. Songez, un poitrinaire! Alors il vient en France, s'engage dans la Légion, où il est admis à force de supplications. C'est ainsi qu'il se bat à Ypres et sur l'Yser. Ah! les bons coups de fusil et les belles journées, avec de la boue jusqu'aux oreilles! Et comme la tuberculose était loin! Oui, mais il y avait la fièvre typhoïde ».

Un soir, Le Gendre voit débarquer du train de blessés un grand diable, maigre, sec, de très belle allure, et dont les yeux seuls, brillants de fièvre, décèlent la maladie. Mon bon maître recueille le malade, le couche dans un lit chaud et prend la température : 40°2. Le lendemain, diagnostic de fièvre typhoïde et, quelques jours après, mort par broncho-pneumonie. Mais quelle mort! Quand ce soldat de l'Idée sentit sa fin venir, il appela l'homme qui pour lui symbolisait la famille et la patrie, et qu'il s'était habitué à considérer comme un parent. Le Gendre accourut, l'agonisant lui prit la main, le regarda longtemps et lui dit : « Je m'en vais heureux... vous me mettrez dans mon beau costume français. Donnez mon képi à mon frère, quelques boutons de ma capote à mes amis, c'est présentement mon seul bien, mais c'est tout ce qu'ils pourront garder de plus beau... Nous faisons une grande guerre pour la paix et pour la justice. Puissent nos deux peuples ne jamais oublier ce moment suprême de leur Histoire et s'aimer toujours comme à présent! » Puis il se souleva un peu, se mit à hoqueter et soudain, comme les marins de son pays avant de sombrer, il voulut acclamer une fois encore nos nations unies : « Vivent les alliés! » mais sa voix s'éteignit dans un soupir, — le dernier...

« Mon ami, conclut M. Le Gendre, une cause qui, comme la nôtre, est défendue par tant de braves gens ne peut manquer de triompher, et l'heure de la justice immanente a définitivement sonné ».

Combien mon maître a raison. Sans doute, l'effort durera longtemps encore, mais qu'importe? Tout se paie : Notre ennemi s'est préparé pendant 44 ans, soit 528 mois; nous en avons mis

8 à le rattraper. Il ne faut pas s'étonner si une aussi formidable puissance n'est pas abattue aux premiers chocs. L'important est qu'elle le soit, et elle le sera; des chefs, bien placés pour le savoir, l'affirment. Voici, pour finir, la réponse laconique donnée hier à un de mes amis qui demandait à un général d'armée son opinion sur la durée et le résultat de la guerre : « Dur; Long; Sûr ».

F. Helme.

BOITE AUX LETTRES

CORRESPONDANCES VENUES DU FRONT ET D'AILLEURS

recueillies par F. Milès

Un de mes amis, que j'estime et respecte infiniment, se plaint que la relève ne se fasse pas aussi rigoureusement qu'il le faudrait. Je publie sa lettre, parce qu'on y trouvera peut-être une indication intéressante. Toutefois, je ferai remarquer que, si le commandement ne marque pas grand enthousiasme pour la relève des médecins de première ligne, c est que le service de nos confrères aux tranchées est des plus difficiles et qu'ils ne peuvent être remplacés au pied levé et sans apprentissage. J'y reviendrai.

Mon cher camarade et ami,

Je reçois toujours de votre part *La Presse Médicale* et *Le Temps*, mais la poste ne nous les remet pas très régulièrement. Je fais circuler ces bonnes pages autour de moi, à la grande satisfaction de tous....

Une campagne à faire serait celle qui viserait la relève des médecins employés sur le front, mais une relève continue, automatique et large, de ceux qui font campagne depuis plus de sept mois, qui sont éreintés et qui ont la pudeur de no pas se faire porter malades.

Beaucoup sont obligés de le faire, mais la plupart résistent, par un sentiment très honnête d'amour-propre, et ils attendent en vain que des camarades, des confrères de l'intérieur, frais et dispos, viennent les relever et réclamer leur part des fatigues de la guerre, en qualité de médecins de bataillons ou d'ambulances de première ligne.

Je sais que des médecins des dépôts, ou des formations sanitaires installées dans des villes de l'intérieur, ne demanderaient pas mieux que d'être mis à la disposition des Directeurs des corps d'armée mobilisés. Ils réclament leur envoi vers l'avant et ne reçoivent aucunement satisfaction. Tout dernièrement, trois médecins de F... et un confrère du dépôt du N° à B..., m'ont écrit pour me demander de les aider à venir sur le front. Or, je n'y puis rien et je ne sais même pas à qui ils devraient s'adresser. Les directeurs régionaux disent qu'ils attendent des ordres du Ministre. La Ne direction déclare que cela regarde le G. Q. G., mais ce dernier a bien autre chose à faire et... les choses restent en l'état. Cependant, le Ministre a décidé en principe cette relève générale des médecins fatigués! Où en est la question?

Mais me voici en train de récriminer ! Je m'en excuse, *non erat hic locus*, et il ne me reste que la place de vous serrer la main bien affectueusement.

Dr X...

⁂ Pour finir par une note plaisante, voici le mot que m'adresse un publiciste, qui me parait avoir une fameuse dent contre certains parlementaires.

Monsieur F. Milès, de *La Presse Médicale*, Paris.

Si les Français ne sont pas réellement un peuple tombé dans l'alcoolisme et la décadence, ils devront faire inscrire *tous les enfants nés des Boches* AU NOM des Sénateurs et Députés qui ont voté contre la loi de 3 ans et les crédits militaires. De plus, ils seront élevés aux frais desdits parlementaires jusqu'à leur majorité. C'est la seule solution conforme à la logique et à l'honnêteté. C'est ce que j'ai déjà écrit à M. Barrès.

E. F.

LA VOITURE RADIOLOGIQUE RIVIERRE-DRAULT

Cette nouvelle voiture, inspirée de la voiture Busquet-Massiot, mais quelque peu perfectionnée, devient le complément indispensable de toute formation sanitaire assez importante pour permettre les interventions chirurgicales. A cet effet, outre l'installation radiologique, elle comporte l'éclairage électrique d'une salle d'opérations ainsi qu'un galvano-cautère et un miroir de Clar. Elle contient aussi les instruments nécessaires à l'électro-diagnostic.

Conçue par M. Paul Rivierre, elle a été exécutée sur ses indications par la carrosserie Kellner frères; le matériel radiologique est celui de la maison Drault et Raulot-Lapointe

Description.

Chassis : Le châssis est de la Société des Automobiles « La Buire » de Lyon. Le moteur à soupapes, d'une force de 35 HP, est à quatre cylindres en deux blocs. L'allumage se fait par magnéto à haute tension et la circulation d'eau par pompe.

Il comporte, en outre, une petite installation électrique alimentant deux puissants phares, les trois lanternes, un klaxon et l'éclairage intérieur de la voiture.

Carrosserie : Elle peut se diviser en trois parties : l'avant, le laboratoire photographique et le magasin du matériel :

1° L'*avant* torpédo, recouvert par un dais fixe, qui supporte le réservoir d'essence, est muni d'un grand pare-brise. Le siège comporte trois places; sur le panneau de devant sont fixés, outre les commandes du moteur, le voltmètre de la dynamo 110 volts et le tableau d'éclairage de la voiture. Sur la paroi de la caisse qui forme dossier, les tableaux électriques sont logés dans deux petits coffres dont les couvercles mobiles les protègent contre les intempéries.

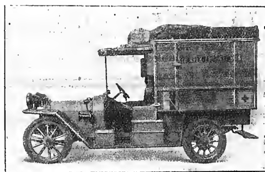


Figure 1.
Vue de profil de la voiture chargée de tout son matériel.

2° *Le laboratoire* situé à la partie avant de la caisse de la voiture mesure 1 m. 20 de longueur, 1 m. 55 de largeur et 1 m. 75 de hauteur. La paroi antérieure est percée d'une fenêtre munie de deux châssis, l'un à verre blanc, l'autre à verre rouge. Tout le long de cette paroi est fixée une tablette de 50 cm. de largeur qui se termine au coin droit par un évier muni d'un tuyau de vidange et d'un robinet



DIGITALINE
PETIT-MIALHE
CRISTALLISÉE
MARQUE DÉPOSÉE
8, rue Favart, Paris



Gastralgies
ELIXIR DU Dr MIALHE
8, Rue Favart
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
Extrait complet des Glandes pepsiques

d'eau communiquant avec un réservoir de 60 litres situé sur le toit. Les mesures en verre et les entonnoirs sont fixés sur deux étagères. Les cuvettes s'emboîtant les unes dans les autres, séparées entre elles par des carrés de feutre, sont fixées sur la tablette. Un tiroir ménagé sous cette dernière permet de ranger différents menus objets. Deux personnes peuvent prendre place sur des banquettes placées aux angles postérieurs du laboratoire. Le long du chambranle de la porte, qui est hermétiquement close à la lumière, est ménagée la place de la potence du pied porte-ampoule. Une lampe électrique de 40 bougies éclaire la pièce en temps normal et, pendant les développements, une lampe à globe rouge coulissant d'un bout à l'autre de la tablette sur une tringle de cuivre, éclaire le laboratoire (fig. 2).

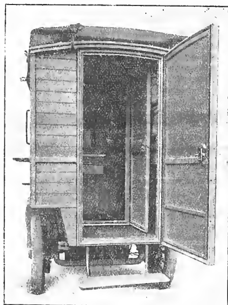


Figure 2.
Vue du laboratoire situé, à l'intérieur de la voiture, en avant du magasin.

3° *Le magasin*, long de 75 cm., occupe la partie postérieure de la caisse, il est fermé par une porte hermétiquement close à la lumière comme celle qui le sépare du laboratoire, ce qui permet d'y entrer et d'en sortir pendant les développements. Une lampe de 40 bougies éclaire cette seconde pièce; sur les deux cloisons latérales sont fixées des planches sur lesquelles les caisses de matériel peuvent être attachées et complètement immobilisées au moyen de courroies (fig. 3). — Sur le toit de la voiture entièrement recouvert d'une bâche en forte toile cirée sont ménagées les places de la table de radiologie et de la tente démontable d'examen ainsi que de trois cantines, tous ces objets étant immobilisés par des courroies. Sur deux moulinets fixés au marchepied de droite s'enroulent les câbles conducteurs; ils sont recouverts par des housses en moleskine.

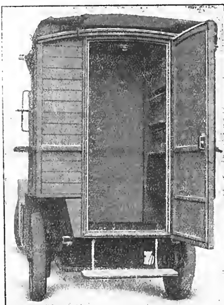


Figure 3.
Vue du magasin, situé à l'intérieur de la voiture, en arrière du laboratoire.

La tente démontable pour l'examen radioscopique est composée d'une monture en tubes d'acier que recouvre une toile à voile doublée d'étoffe noire qui la rend imperméable à la lumière. Cette tente que l'on peut monter en dix minutes est appelée à rendre les plus grands services en évitant les installations toujours très compliquées que l'on doit réaliser pour obtenir l'obscurité dans des pièces souvent largement éclairées (salles d'écoles, locaux industriels), ses dimensions sont de 3 m. de longueur sur 2 m. de largeur et 1 m. 90 de hauteur. L'intérieur de cette tente est, à volonté, soit complètement obscur pour la radioscopie, soit éclairé à l'aide d'une lampe électrique pour la radiographie, quand le second mode d'exploration doit compléter le premier (figures 4 et 5).



Figure 4.
Vue extérieure de la tente démontable employée pour l'examen radioscopique dans l'obscurité et pour la radiographie consécutive avec éclairage électrique à l'intérieur.

Matériel radiologique.

Ce matériel construit par la maison **Drault et Raulot-Lapointe** est contenu dans huit caisses dont la plus grande mesure 60 cm. de longueur, 30 cm. de largeur et 30 cm. de hauteur.

Source. — Le courant est fourni par une dynamo de 110 volts 20 ampères entraînée par une courroie prise sur le volant du moteur. Un tableau de protection en

marbre permet de faire fonctionner le transformateur directement sur la dynamo en évitant la détérioration de l'induit.

TRANSFORMATEUR. — C'est une bobine transportable de 1 kilowatt 5 avec condensateur à capacité variable, interrupteur moto-magnétique au mercure à diélectrique gazeux, spintermètre et milliampèremètre.



Figure 5.
Vue intérieure de la tente au cours d'une exploration.

Appareil porte-ampoule. — Quoique très stable, il est léger et transportable, il comporte un diaphragme iris, un compresseur à peau tendue et un indicateur d'incidence, ainsi que deux cupules.

Table. — Elle est pliante, sa longueur est de 1 m. 80 pour une largeur de 60 cm.; elle peut se dresser debout et former ainsi dossier pour les examens en position double.

Le matériel se complète par deux paires de gants opaques, deux paires de lunettes, deux tabliers, trois ampoules et deux soupapes, un écran fluorescent 35 × 45 muni d'une glace au plomb, deux cassettes en aluminium, un écran renforçateur 24 × 30, un brûleur à garde et veilleuse, et un négatos ope.

Les produits photographiques sont en bouteilles, dosés et tout prêts à être employés.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur. — *Grand-officier* : M. Vaillard, médecin, inspecteur général.

Commandeur : M. Follenfant, médecin inspecteur, chef de service méritant.

Officier : M. Darde, médecin principal de 1re classe : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Clavelin (Jules-Marie-Joseph), médecin principal de 1re classe : activité, zèle dans la direction du service de santé des étapes qu'il a réglé de manière remarquable.

— M. Arnaud (Odilon), médecin principal de 2e classe : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Delmas (Paul-Henri-Joseph), médecin-major de 1re classe, chef du Service de santé au 102e rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne, a fait l'admiration de tous, officiers et soldats, par son dévouement inlassable. Tous les jours de combat, il se tient en permanence sur les lignes de feu cherchant à panser et à évacuer les blessés sans s'inquiéter des projectiles qui tombent autour de lui. Au cours d'un combat, est resté deux jours et deux nuits caché dans les lignes ennemies et a pu rejoindre son régiment. Il est, en outre, resté dans un village qui a été complètement détruit par l'artillerie ennemie, risquant à chaque instant sa vie pour secourir les blessés.

— M. Labunowski (Emile-Louis), médecin principal de 2e classe : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Bar (J.-H.-E.), médecin-major de 1re classe au 127e rég. d'infanterie : s'est particulièrement distingué le 25 Août en restant à l'extrême arrière-garde pour y panser les blessés; a été lui-même blessé dans cette marche rétrograde.

— M. Frilet (Louis-Adrien-Charles), médecin principal de 2e classe : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Jullien (Léon), médecin-major de 1re classe : comme au Maroc, il dirige sa formation sanitaire depuis le début de la guerre d'une façon remarquable. Par son zèle, son endurance, son sang-froid et son courage, a réussi à opérer les évacuations de blessés dans des conditions parfois difficiles et périlleuses.

— M. Barbes (Etienne-Marc), médecin principal de 1re classe : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Mangeard, médecin principal de 2e classe : s'est acquis de nombreux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Duval (Jules-Marie), médecin principal de 1re classe : s'est acquis de nombreux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Méchin (Claude-Emile), médecin-major de 1re classe au 32e régiment d'infanterie : s'est acquis de nombreux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Gruet, médecin principal de 1re classe, médecin militaire complet, chirurgien de mérite. A, depuis le début de la campagne, assuré son service de médecin divisionnaire avec une activité, un zèle et une compétence au-dessus de tout éloge.

— M. Simon, médecin principal de 1re classe (Tunisie).

— M. Dupart, médecin principal adjoint au directeur du Service de santé (ministère de la Guerre).

— M. Hutre (Emile-Auguste), médecin-major de 1re classe au 4e rég. d'infanterie coloniale : très calme, très brave, n'a cessé depuis le début des opérations de donner l'exemple de l'esprit de sacrifice dans tous les combats. Grâce à ses qualités de méthode, à son zèle éclairé et à son dévouement, a réussi à enlever et à évacuer les blessés du corps dans des situations souvent très difficiles.

— M. Arnould (Lucien-Louis), médecin-major de 1re classe : a fait preuve de zèle, de dévouement, d'intelligente initiative et des plus brillantes qualités au cours des combats soutenus par la brigade du 22 août au 6 septembre.

— M. Grognier, médecin principal de 2e classe des troupes coloniales (18e région).

Chevalier. — M. Oui (J.), médecin-major de 1re classe au 19e rég. d'infanterie : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Plisson, médecin-major de 2e classe, chef ambulance n° 1 : par son calme et son énergie au cours du

bombardement de son ambulance, le 28 Août, où il a perdu 10 infirmiers tués et 6 blessés dont 4 grièvement, a reconstitué sa formation décimée ; s'est, par ordre, porté à un endroit où il a reçu et évacué les blessés de la soirée.

NOUVELLES

Faculté de Médecine de Paris.— I. Examens. — II. Thèses. — *Jeudi* 11 *Mars* 1915. — Candidat : M. Tresvaux du Fraval. Président : M. Pouchet. Examinateurs : MM. Gilbert. Marfan. Lereboullet. Sujet : Huit mois à Safsnfat (poste du Maroc oriental). — Candidat : Mlle Zettel. Président : M. Gilbert. Examinateurs : MM. Pouchet Marfan, Lereboullet. Sujet : La réaction de Gangi et son rôle dans le diagnostic entre les exsudats et les transsudats. — *Vendredi* 12 *Mars* 1915. — Candidat : M. Plotkine. Président . M. Delbet. Examinateurs : MM. Hartmann, Aug. Broca, Desmarest. Sujet : Les plaies articulaires du genou par projectiles de guerre.

Faculté de médecine. — Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. Le professeur F. de Lapersonne continuera son enseignement clinique pendant le semestre d'été.

Tous les jours à 9 h. Policlinique. Mardi, jeudi, vendredi, opérations et visites dans les salles. Vendredi à 10 h. 1/2. Leçon clinique à l'amphithéâtre Dupuytren.

Hygiène. — M. le professeur Chantemesse commencera le Cours d'hygiène, le jeudi 11 Mars 1915, à 4 heures (laboratoire d'hygiène), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Etiologie et prophylaxie des maladies contagieuses, dans la population civile et dans les armées.

La relève des médecins de complément. — L'attention du général commandant en chef a été appelée sur l'intérêt qu'il y aurait à donner satisfaction, dans toute la mesure compatible avec les besoins du service, aux demandes formulées par les médecins de complément âgés ou fatigués en vue d'être remis à la disposition du ministre. D'autre part, les médecins de réserve évacués pour blessure ou maladie, ou rentrés de captivité, sont en général affectés à des services du territoire et remplacés aux armées par des médecins n'ayant pas encore fait campagne. Un grand nombre de médecins ont ainsi quitté le front depuis le début des opérations.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux médecins de l'armée active, dont la place est aux armées.

SOUSCRIPTION
AU MONUMENT DU DOCTEUR ÉMILE REYMOND

Tous les Français connaissent la mort glorieuse du sénateur E. Reymond qui contribua si puissamment au développement de l'aéronautique militaire : notre collègue J.-L. Faure lui a consacré ici même (*La Presse Médicale*, n° 73, 29 Octobre 1914) une éloquente notice nécrologique dans laquelle il a rappelé ce qu'avait fait le chirurgien E Reymond pour l'étude et la défense des questions d'intérêt professionnel et d'enseignement médical.

Un Comité vient de se constituer pour élever un monument destiné à perpétuer le souvenir glorieux de notre collègue; ce Comité, placé sous le haut patronage de M le Président de la République, sous la présidence d'honneur de MM. les Présidents du Sénat et de la Chambre, de M. Millerand ministre de la Guerre, est présidé effectivement par M. le Général de Lacroix.

Le corps médical se doit à lui-même de prendre une part importante à la souscription faite en l'honneur de *celui qui a si grandement honoré par son héroïsme la profession médicale*. Les membres médicaux du Comité exécutif du monument Reymond adressent donc un pressant appel à leurs confrères qui, malgré la difficulté des temps, tiendront à honneur de participer à cette manifestation de gratitude nationale : sur leur demande une souscription est ouverte dans les colonnes de *La Presse Médicale*, 120, boulevard Saint-Germain, qui publiera les noms des souscripteurs; ces noms, avec indication du montant de chaque souscription, seront transmis, avec les fonds recueillis, à M. A. Michelin, trésorier général du Comité.

DEMANDES ET OFFRES DE BONNES VOLONTÉS

On demande pour un hôpital auxiliaire du centre de la France un médecin-chirurgien. Logement, nourriture, traitement fixe. S'adresser Dr de la Landc, 20, rue du Château-d'Eau, Paris.

Une place d'assistant est vacante dans le service du Dr Hallopeau à la Maison départementale de Nanterre.

COMMUNIQUÉS

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

[illegible] imprimeur, 1, rue [illegible]

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET C[ie], ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . 10 fr.

Union postale. . . . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.

J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.

M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.

H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.

M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.

F. JAYLE, Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES

P. DESFOSSES

J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continuera à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires seront publiés chaque fois que les circonstances l'exigeront, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

DANGERS DE LA CRITIQUE

Vous rappelez-vous Schober, le dénommé Schober, ce singulier docteur d'outre-Rhin, caserné durant la paix rue de Berlin, à Paris, et qui, fin Août, avait sorti du camphre son uniforme allemand pour fêter l'entrée solennelle des Prussiens dans notre bonne ville [1] ?

Comme les carabiniers d'Offenbach, la force publique étant arrivée trop tard pour se saisir de l'oiseau, il ne nous laissa que ses plumes, c'est-à-dire son casque, sa bonne épée à deux fourreaux et ses deux belles tenues de campagne et de ville. On ignorait ce qu'il était devenu. A part les bonniches du quartier mises à mal et privées du libérateur de leur territoire, nul ne se préoccupait de son sort. Nous savons aujourd'hui où il est. Son aventure fut d'ailleurs des plus simples. Ayant secoué sur la capitale, devenue pour lui indesirable, la poussière de ses fortes semelles, il avait pris le train tout uniment et, en sa qualité de médecin d'état major, — *Stabsartz* — Schober fait aujourd'hui les délices d'un quartier général wurtembergeois quelconque. Mais comme il est de loisir, il emploie son temps à raconter aux foules allemandes ses impressions parisiennes de guerre. Ses lettres sur Paris, *Bries uber Paris*, sont le régal des lecteurs de la *Deutsche medizinische Woehenschrift*.

Je ne veux pas, évidemment, m'amuser à reproduire les proses de cet individu, il sert sa patrie comme il l'entend et je n'ai rien à y voir; quant à ses impressions, elles nous indiffèrent immensément. J'en dirai autant des discours d'un de ses copains, le nommé Madelung, de Strasbourg, et dont le nom fait involontairement songer à quelque personnage de guignol.

Si je signale ce que ces gens écrivent sur nous dans leurs gazettes médicales ou autres, c'est pour nous mettre en garde contre ce que nous écrivons nous-mêmes. Vous n'avez pas idée de la façon minutieuse et têtue dont nos plus inoffensives appréciations sont épluchées au delà du Rhin par toute une cohorte de plumitifs lourdement habiles, embusqués au coin de tous nos articles. On ne se doute pas de l'arme que peut devenir la moindre de nos critiques : Commentaires haineux, exaltation de la solide organisation, fille de la kultur germanique, tout est bon à nos ennemis pour ranimer les leurs et impressionner défavorablement les neutres. C'est pourquoi, si nous avons quelques abus à blâmer, nous devons nous adresser aux pouvoirs publics directement, plutôt qu'à la presse; il y aura bien toujours quelqu'un pour

1. F. Miles. — « Modeste entretien sur une promenade dominicale ». In *La Presse Médicale*, n° 66, 9 Septembre 1914.

nous écouter. Ou mieux encore, agissons de nous-mêmes; on arrive à tout quand on a le bon droit et qu'on sait s'y prendre. Mais, pour Dieu, gardons-nous de crier sur la place publique que chez nous rien ne marche à souhait, car trop de voix, en Allemagne, répondront en écho que tout va mal en France.



Et, ici, je veux me retourner vers mes correspondants, médecins ou non. Tous les jours, un courrier volumineux m'arrive, où nombre d'amis inconnus me supplient de traduire leurs doléances. Les uns signent, les autres se voilent d'anonyme, mais tous me font une peine extrême, parce qu'il m'est impossible autant qu'à eux d'imprimer ce qu'ils me disent. D'abord, comme eux, je suis soumis à la discipline militaire; ensuite, mieux qu'eux, je sais les inconvénients, vis-à-vis de l'étranger, des récriminations, justifiées peut-être, mais inopportunes certainement.

Que voulez-vous, mes pauvres amis, il faut s'inspirer des vérités premières énoncées dans la vieille chanson : savoir se taire sans murmurer, tel doit être présentement notre immuable principe. D'ailleurs, une seule chose importe à cette heure pour le médecin : le blessé, rien que le blessé; tout le reste est pur enfantillage.

Songez donc! la carte de l'Europe se renouvelle, de grands Empires vacillent dans le sang, les Croisés sont à la veille de rentrer à Constantinople : 1915 va réparer 1453! Un monde nouveau se lève :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

Par-dessus tout, trempée dans la douleur comme le fer se trempe au feu, l'âme française se renouvelle. De ce que je dis là vous pouvez faire la preuve expérimentale chaque jour dans vos salles d'hôpital. Comparez la mentalité des blessés venus de la ligne de feu avec celle des simples malades restés à l'arrière, et vous verrez quelles lames inconnues d'énergies la guerre a soulevées dans le tréfonds des combattants.

Quand nous connaîtrons la vie de nos camarades qui, depuis cinq à six mois, font de la sylviculture dans les forêts de l'Est, de l'alpinisme sur les Vosges, ou mènent la vie lacustre dans les boues de l'Yser, vous serez étonnés des trésors d'endurance et d'ingéniosité enfouis, intacts, dans le sol de la race. La prochaine fois, je vous raconterai toutes ces belles aventures. Aujourd'hui, je n'ai voulu qu'attirer votre attention sur le danger de nos critiques, en vous demandant pour l'instant d'y mettre un frein.

Plus tard, on verra. Nous sommes des hommes libres; au point de vue idées, nous comptons parmi les forces les plus agissantes de la nation, aucun pouvoir ne saurait se passer de nous, aucun ne s'aviserait de nous refuser justice si nous avions à la demander. Dans le passé, notre voix, quand il l'a fallu, s'est toujours fait entendre; il en sera de même dans l'avenir. Soyons donc sans inquiétude, et au lieu de nous plaindre à tout propos, ce qui est un signe de faiblesse, accomplissons notre devoir silencieusement. Le plus beau sacrifice que nous puissions faire à la Patrie en danger, c'est celui de notre indépendance et notre plus belle offrande, c'est notre obéissance : Obéissons!

F. HELME.

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES

II

Nous avons promis de renouveler nos incursions dans les revues médicales allemandes. Voici encore quelques notes prises au cours de la lecture :

Après les dissertations médico-légales[1], les conseils de prophylaxie vénérienne, les aperçus sur l'ivrognerie germanique dans les Champagnes, voici *la question de l'alimentation*. Elle est copieusement traitée et la « Kriegsernährung » est envisagée sous toutes ses faces. La seule énumération des titres des publications, tracts, articles, etc., remplirait les colonnes de ce journal.

Le professeur Strauss, de Berlin, remarque judicieusement que le problème de l'alimentation des obèses est facile à résoudre (ne croyez pas, au moins, qu'il y ait l'ombre d'ironie dans l'observation dudit professeur; il en est bien incapable) et que l'alimentation des diabétiques ne peut soulever que des difficultés économiques.

Dès Septembre, on trouvait les indications suivantes dans le « die Deutsche Volksernährung und der Englische Aushungerungsplan » : L'alimentation annuelle de la population allemande nécessite 88.649 milliards de calories et 2.261.900 tonnes de protéides. Dans les conditions normales, 20 pour 100 de ces calories et 28 pour 100 de ces protéides doivent être importés de l'étranger. Cette année, les conditions sont sensiblement plus défavorables (moisson médiocre, invasion de la Prusse orientale en Août, etc., etc.).

A lire ces innombrables articles de famine, ces innombrables tracts relatifs à « l'art d'accommoder les restes », à « l'emploi judicieux et rationnel des épluchures et débris culinaires », etc., ces rigoureuses ordonnances, prescriptions, réquisitions officielles, il ne semble pas douteux que les Austro-Allemands ne soient réellement bloqués et assiégés; aussi convient-il de n'accueillir qu'avec infiniment de réserve ces récits chaque jour plus nombreux de « neutres » retour de Berlin, vantant l'excellent repas à 3 mark des « Speisewagen » et affirmant que l'alimentation des grandes villes est absolument normale. Qui veut trop prouver....

⁂

Après avoir enregistré les haineux et mena-

1. Voir notre premier article dans le n° 9 (4 Mars 1915).

çants commentaires inspirés aux publicistes allemands en général — et aux publicistes médicaux en particulier — par le seul fait d'avoir osé traduire devant des tribunaux français des médecins militaires allemands accusés, à tort ou à raison, de crimes et délits de droit commun, il est non moins intéressant de relever les commentaires inspirés par l'acquittement des prévenus en 2e instance.

« Les médecins militaires allemands Davidsohn et Schulz viennent d'être acquittés en appel, écrivent les *D. M. W.*, 25 Février 1915, p. 261. Le *Temps* se réjouit de ce jugement (prononcé par quatre voix contre trois!) et rappelle le mot de Frédéric le Grand : « Il y a des juges à ... Paris ». Nous enregistrons cette citation comme un aveu de la lamentable erreur des premiers juges. Les quatre derniers ont montré une plus grande perspicacité pour la Justice et pour l'Honneur de la nation française. »

Quelle courtoisie! ah! ils n'ont pas le sourire, les confrères teutons. Mais, enfin, les *D. M. W.* manifestent dans ce raccourci au fiel et au vinaigre le désir évident de nous être, *malgré tout*, désagréables et s'ils nous font seulement hausser les épaules, ce n'est pas leur faute, mais celle de notre inlassable bonne humeur. Que dire des commentaires « bienveillants », à « l'eau de rose » des *Münchener medizinische Wochenschrift*?

« La rectification de l'invraisemblable premier verdict procurera en Allemagne un soulagement général. Il nous est particulièrement agréable de constater qu'il fut aussi accueilli en France par une satisfaction non dissimulée. On était honteux là-bas du premier jugement et on se réjouit de voir effacée cette tache sur l'honneur de la Justice française. »

Ah! que voilà de vigilants gardiens de l'honneur de la Justice et de la Nation française! Et quels bons juges et quels précieux truchements! Ces juristes et ces intellectuels qui se sont ouvertement solidarisés avec les assassins, les satyres et les incendiaires de Visé, de Namur, de Louvain, etc., avec les tortionnaires de nos prisonniers, rappellent ces malandrins qui, ayant dérobé la montre d'un passant, se mettent à courir en criant « au voleur ». Il est certains mots, et précisément ceux de Justice et d'Honneur, et d'Humanité et de Civilisation, que ces messieurs d'outre-Rhin ne devraient écrire, au moins jusqu'à nouvel ordre, qu'après avoir tourné leur plume sept fois dans leur écritoire et s'être inclinés cent fois devant les innocentes victimes de leurs complices.

Ainsi que le constate le *Münch. mediz. Wochenschr.* (5 Janvier 1915, p. 40, col. 1) il y a dans la littérature médicale allemande un certain flottement quant à la question des *balles dum-dum* ou dum-dumisées.

Pour *Breslau* l'emploi des balles dum-dum en Belgique par les Anglais est formellement démontré (Réunion des médecins militaires, Strasbourg, 17 Novembre 1914).

Thöle, au contraire, déclare sans ambages que la croyance aux dum-dum anglaises est absolument erronée (Die Dum-dum Geschösse der Engländer sind in der Hauptsache ein Produkt der Fantasie) (*Kriegsarztlicher Abend in Lille*), 16 Décembre 1914). La plupart des auteurs reconnaissent d'ailleurs que la balle réglementaire française de métal plein sans enveloppe ne peut pas être transformée en balle dum-dum (Kirschberg, *Münch. mediz. Wochenschr.*, n° 52).

Ledit journal (*loco citato*) estime d'ailleurs que l'emploi des balles dum-dum n'est pas plus inhumain que certains autres procédés modernes de destruction couramment employés (grenades, fougasses, etc.) et ne semble pas loin d'en recommander l'emploi au moins contre les Anglais. Certains concluent à l'inopportunité de ladite discussion et proposent de la remettre... après la guerre. Voilà qui est parler.

L'opinion de Rochard (d'ailleurs assez générale en France, semble-t-il), d'après laquelle l'examen d'une blessure ne permet jamais, à lui seul, d'affirmer qu'elle a été provoquée par une dum-dum, est enregistrée avec une évidente satisfaction.

***

La statistique suivante concernant des coefficients d'*aptitude et d'inaptitude absolue ou relative de volontaires de différents âges* pourra peut-être intéresser nos bureaux de recrutement; elle est publiée par Kaminer et da Silva Mello dans les *Deutsche Medizinische Wochenschrift*, 11 Février 1915, page 192.

Age des volontaires	Nombre	Aptes	Relativement inaptes	Momentanément inaptes	Inaptes
		p. 100	p. 100	p. 100	p. 100
15 et au-dessus.	20	40	»	60	»
16.	101	55	»	39	6
17.	313	48	3	37	4
18.	298	61	6	24	8
19.	297	65	6	18	11
20-24	359	66	10	10	14
25-29	225	79	8	»	13
30-39	168	69	14	»	17
40 et au-dessus.	48	71	10	»	19
Total. . .	1829	63	7	18	12
Origine des volontaires					
Ouvriers. . . .	706	68	7	17	8
Commerçants et employés. . .	513	58	9	17	16
Ecoliers	348	50	5	36	8
Etudiants et professions libérales. . .	250	56	10	16	17
Total. . .	1817				

La statistique ne décèle pas de différences sensibles entre les villageois et les citadins.

(*Voir la suite page* **86**.)



Des méditations relatives à la diététique de guerre (Kriegsernährung) viennent de conduire le professeur A. Ewald à une précieuse et surtout complète découverte : l'expérience séculaire des régions inféodées au catholicisme pratiquant démontre que l'institution de jours de jeûne est fort bien supportée, et que l'ordonnance de jours « maigres » (fleischlose) à des jours et périodes déterminés est acceptée, sans récrimination et sans dommage, par la population. Il conseille, en conséquence, d'instituer par semaine au moins un jour maigre, d'abord dans les hôpitaux, hospices, cliniques, maisons de retraite — et d'étendre graduellement cette mesure à des cercles de plus en plus étendus de la population..... L'expiation commence.

⁂

Des *réunions hebdomadaires des médecins militaires* (Kriegsärztlicher Abend) se tiennent régulièrement au centre de chacune des armées (Lille, Bruxelles, Metz, Strasbourg, etc.). Ces réunions sont intéressantes à plus d'un titre : 1° d'abord par le *lieu même des séances* : Lille, Pont-Faverger (?), Bruxelles, etc. ; 2° ensuite par *la qualité de ceux qui y participent* : Les réunions de Lille, par exemple, sont souvent présidées par Sauerbrück, professeur allemand de la Faculté de Médecine de Zürich, célèbre en autres choses par les démêlés qu'il vient d'avoir avec son assistant suisse Freisz qui, ayant consenti à diriger une ambulance dans la région de Strasbourg, s'est rendu suspect, et a été renvoyé dans ses foyers, pour avoir soigné avec trop de dévouement des blessés français et les avoir entretenus dans leur langue ; 3° *par le sujet des discussions* : la plupart se réfèrent à des sujets d'actualité (traitement du tétanos, indication et technique des amputations, gangrène gazeuse, dum-dum, fièvre typhoïde, maladies vénériennes, etc.), mais beaucoup témoignent ou d'un grand désir des auteurs d'écouler des laissés pour compte anciens, ou d'une singulière liberté d'esprit ou d'une étonnante spécialisation ..... militaire. C'est ainsi que nous relevons, au cours des réunions tenues à Strasbourg, les 24 Novembre et 1er Décembre 1914, des communications relatives à la neurolipomatose, au pityriasis rubra pilaris, au mycosis fungoïdes, aux tumeurs parenchymateuses rétrosternales, etc., etc.

Les réunions de Lille sont particulièrement actives ; 200 médecins (d'après des *Münch. mediz. Woch.*) assistaient à la réunion du 20 Janvier.

Il n'est pas douteux que les comptes rendus de ces réunions apporteront une contribution considérable à l'étude des diverses questions médico-chirurgicales soulevées par l'état de guerre. Ajoutons que si de pareilles conférences n'ont pas été généralisées en France, nous n'avons cependant pas attendu l'exemple des Allemands. *La Presse Médicale* a signalé qu'à Bordeaux, en particulier, les médecins mobilisés se réunissaient à date fixe pour s'entretenir des résultats de leur expérience.

A. M.

(*A suivre*)

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES PROCÉDÉS..... DÉFENSIFS DE L'ARMÉE ALLEMANDE

Un de nos plus distingués confrères nous communique obligeamment la lettre suivante — dont tout commentaire affaiblirait la..... verdeur. Nous engageons seulement nos lecteurs à se reporter à notre premier entrefilet « A travers les Revues Allemandes » (4 Mars 1915, supplément p. 68, col. 1) :

Mon cher, il faut que je te raconte celle-là, qui est bien bonne. Elle me fut dite par un ingénieur des ponts qui s'occupe de chemins de fer là où nous sommes.

Cela se passait après la bataille de la Marne à T... Les Allemands y avaient laissé en panne un poids lourd renfermant un certain nombre de caisses bien solidement fermées. Ce ne pouvaient être que des explosifs. Le maire de T..., qui est fabricant de coffres-forts, — je ne me souviens plus de son nom — fait amener le poids lourd dans la cour de son usine, et appela des officiers du génie pour procéder à l'examen des caisses. On scie les cadenas avec toutes les précautions voulues ; on ouvre le couvercle, et l'on voit, soigneusement empilées dans la caisse, une série de boites rondes en carton Halte-là ! dit l'un des officiers, ce ne peuvent être que des détonateurs au fulminate de mercure. Manions cela avec précaution (ici on fait sortir les femmes et les petits enfants) On prend la première de ces boîtes, on en enlève délicatement le couvercle — horreur ! C'étaient des boites de capotes anglaises !

Et cette histoire est très vraie. Si tu vas à T... et que tu voies le maire, il pourra te la confirmer.

NOUVELLES

Faculté de Médecine de Paris. — Examens. — *Jeudi* 18 *Mars* 1915. 3e Doctorat (Deuxième partie). Epreuve pratique. — 1er Doctorat (Oral). — 4e Doctorat. — *Lundi* 22 *Mars* 1915. 3e Doctorat (Deuxième partie) Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 5e Doctorat (Première partie) (1re série). Chirurgie. Hôtel-Dieu. — 5e Doctorat (Première partie) (2e série). Chirurgie. Hôtel-Dieu. — *Mardi* 23 *Mars* 1915. 3e Doctorat (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 5e Doctorat (Première partie). Obstétrique. Clinique Tarnier. Epreuve pratique. — *Mercredi* 24 *Mars* 1915. 3e Doctorat (Deuxième partie). Laboratoire des travaux d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 5e Doctorat (Deuxième partie). Laënnec. Epreuve pratique. — *Jeudi* 25 *Mars* 1915. 3e Doctorat (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — *Vendredi* 26 *Mars* 1915. 3e Doctorat (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique.

Thèses. — *Jeudi* 18 *Mars* 1915. Candidat : M. Molcho. Président : M. Hutinel. Examinateurs : MM. Widal, Marfan, Jeannin. Sujet : Contribution à l'étude clinique de l'ostéomalacie chez les enfants. — Candidat : M. Chobaitch.

Président : M. Widal. Examinateurs : MM. Hutinel, Marfan, Jeannin. Sujet : Notes sur le tétanos dans la guerre de 1914. — Candidat : Mlle Rosenblum. Président : M. Marfan. Examinateurs : MM. Hutinel, Widal, Jeannin. Sujet : Du développement du système nerveux au cours de l'enfance. — *Mercredi 24 Mars* 1915. Candidat : M. Lefort. Président : M. Pierre Marie. Examinateurs : MM. Letulle, Lœper, Roussy. Sujet : Essai sur la dyspepsie tubétique. — Candidat : M. Lahro. Président : M. Letulle. Examinateurs : MM. Pierre Marie, Lœper, Roussy. Sujet : Etude sur la zone d'alarme de Stephen Chauvet. — *Jeudi 25 Mars* 1915. Candidat : M. Bigo. Président : M. Pozzi. Examinateurs : MM. Gilbert, Achard, Lereboullet. Sujet : Etude sur l'opportunité du débridement des plaies par armes à feu. — Candidat : M. Figowski. Président : M. Gilbert. Examinateurs : MM. Pozzi, Achard, Lereboullet. Sujets : Quelques souvenirs du service sanitaire de la campagne 1914-1915. — Candidat : M. Merville. Président : M. Achard. Examinateurs : MM. Pozzi, Gilbert, Lereboullet. Sujet : Fièvre typhoïde chez les sujets ayant reçu du vaccin antityphoïdique.

Clinique neurologique. — M. le professeur Dejerine fait tous les mercredis, à 10 heures, à l'amphithéâtre Charcot (hospice de la Salpêtrière), des leçons cliniques avec présentation de malades.

Anatomie pathologique. — M. le professeur Pierre Marie, assisté de M. Roussy, agrégé, chef des travaux pratiques, commencera une série de leçons sur l'Anatomie pathologique, à partir du lundi 12 Avril 1915, à 2 heures de l'après-midi (Salle des travaux pratiques d'Anatomie pathologique, 2e étage de l'Ecole pratique, Escalier B).

Ces leçons seront accompagnées de démonstrations pratiques, macroscopiques et microscopiques.

Ces leçons auront lieu aux jours indiqués à l'horaire des travaux pratiques.

Objet du cours : Anatomie pathologique générale et des différents organes.

Electro-radiologie de guerre. — M. Foveau de Courmelles reprendra son cours libre à la Faculté de Médecine de Paris (Ecole pratique, amphithéâtre Cruveillier), le mercredi 5 Mai 1915, à 6 heures du soir, et le continuera les mercredis suivants, à la même heure.

Il traitera cette année de l'Electro-radiologie de guerre : les agents physiques, électricité, lumière, rayons X, radium, etc., dans le diagnostic et le traitement des blessures et affections de guerre.

Pour les mutilés de la guerre. — *M. Peyroux*, député, ayant demandé à M. le ministre la Guerre pourquoi quelques médecins très jeunes, sans notoriété scientifique, ont été compris dans la liste des médecins inspecteurs régionaux nommés pour examiner les appareils destinés aux mutilés de la guerre, et pour choisir, dans les hôpitaux, des malades relevant d'un traitement physiothérapique, alors que des praticiens remarquables, dont la science et le talent sont universellement connus, n'ont pas été désignés, en reçut la réponse suivante :

« Il n'a pas été créé de médecins inspecteurs régionaux, mais des services régionaux pour le traitement des blessés présentant des lésions qui nécessitent des opérations de redressement. Les médecins affectés à ces services ne sont pas nommés pour examiner les appareils destinés aux mutilés de la guerre, bien qu'ils soient naturellement appelés à formuler leur avis sur le choix de ces appareils; ils sont chargés surtout de se rendre dans les différentes formations sanitaires et d'y rechercher les militaires qui ne seraient pas soumis au traitement orthopédique, dont leurs blessures seraient justiciables.

« Les titulaires de ces services ne sont pas de jeunes praticiens, mais des chirurgiens particulièrement qualifiés par leurs titres, leur expérience et leur spécialisation : Professeurs de Faculté, chirurgiens des hôpitaux de Paris ou des grandes villes de province, anciens chefs de clinique de Faculté, assistants de chirurgie, qu'une longue pratique orthopédique a particulièrement désignés pour ces fonctions. »

DEMANDES ET OFFRES DE BONNES VOLONTÉS

Interne trouverait place à l'hôpital Saint-Victor d'Amiens (Somme). Adresser demandes au médecin en chef de cet hôpital.

Remplacements pendant la durée de la guerre. — Un service de remplacements est organisé à l'*Association des Etudiantes*, 55, rue Saint-Jacques. Ecrire pour offres et demandes à la déléguée de médecine.

Confrère recommande vivement une personne sérieuse et distinguée, brevetée, pour s'occuper éducation d'enfants ou clinique. Ecrire *Presse Médicale*, n° 908.

Pharmacien ou élève en pharmacie demandé à Montguyon, Belge de préférence. S'adresser Mme veuve David, Montguyon, Charente-Inférieure.

Remplaçant pour les après-midi, banlieue immédiate, est demandé par confrère. Ecrire *Presse Médicale*, n° 813.

Etudiant, étudiante ayant au moins douze inscriptions, ou médecin demandé dans hôpital de gare *aux portes de Paris* comme médecin-adjoint dans formation sanitaire Croix-Rouge. Rétribution et logement. S'adresser au Dr Collart, 37, boulevard Bourdon, Paris, de 6 h. 1/2 à 8 heures du soir.

On demande pour un hôpital auxiliaire du centre de la France un médecin-chirurgien. Logement, nourriture, traitement fixe. S'adresser Dr de la Lande, 20, rue du Château-d'Eau, Paris.

COMMUNIQUÉS

Très bonne situation de médecin à prendre dans ville de l'Ouest à 4 heures de Paris. Grande ligne. Installation complète. Automobile. Pour tous renseignements s'adresser à Me Bidard, notaire, à Saint-Martin-de-Fresnay (Calvados).

Masseur expérimenté désire situation dans ville d'eau des Pyrénées. Ecrire *P. M.*, 907.

On achèterait d'occasion un sphygmomanomètre de Pachon, en parfait état d'usage. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 812.

—La *Digitaline* cristallisée « française » de **Nativelle** informe le corps médical et les hôpitaux militaires qu'elle met son produit à leur disposition (à titre gracieux), sous toutes ses formes : *Granules, Solution, Ampoules*.— Adresser les demandes au « Laboratoire Nativelle », 49, boul. de Port-Royal, Paris.

— **Cabinet Gallet**, fondé en 1886, 47, boulevard Saint-Michel, Paris. Service de remplacements médicaux, etc. Bureaux ouverts pendant la guerre, tous les jours, de 2 à 6 heures.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Paraissant le Mercredi et le Samedi

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Un numéro supplémentaire (n° 13) sera publié samedi prochain 27 Mars. Les abonnés auxquels la poste ne le remettrait pas sont priés de bien vouloir le réclamer.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

NOS CONFRÈRES AUX TRANCHÉES ou les Robinsons modernes.

Lundi soir, 22 Mars.

Vous l'avez eu dormant, Madame, échappé belle!

Deux zeppelins ont survolé Paris l'autre nuit, fournissant à tout ce que notre ville compte d'excités des deux sexes grasse pâture de récits merveilleux. Madame à sa tour est montée et elle les a vus; elle n'affirme pas qu'on lui a envoyé des baisers, mais on devine qu'elle n'a pas eu peur un instant. Le nombre de gens qui ont aperçu les monstres, encore qu'il fît noir comme dans l'oreille d'un nègre, est véritablement extraordinaire. Souhaitons que la prochaine fois pareil spectacle nous soit épargné et que nos avions nous montrent davantage leurs ailes, — ceci dit sans chercher le jeu de mots. Il est entendu que le Français, né malin cependant, ne peut rien organiser sans l'expérience d'une bonne répétition générale; elle vient d'avoir lieu. Nul doute que lorsque le rideau se lèvera de nouveau, on ne fasse aux sinistres assassins de femmes et d'enfants l'accueil qu'ils méritent et qu'ils auraient déjà dû recevoir.....

Eh bien, il s'est levé, le rideau. Au moment où j'écrivais ces lignes dans ma nuit paisible, la sonnerie du « Garde à vous! » a retenti. Des pas pressés dans l'ombre, des lumières qui s'éteignent, des auto monstrueuses qui filent à toute vitesse, tout annonce que les gens de Prusse viennent rendre à la vieille ennemie la visite interrompue avant-hier. Que va-t-il se passer? Serons-nous plus heureux cette fois? Espérons-le. La pluie tombe fine et serrée, le ciel est néanmoins très clair; les légers oiseaux de France joindront vraisemblablement ce soir les lourds rapaces d'Allemagne et leur feront accepter le combat.

⁂

Pour distraire ma pensée, j'évoque maintenant les bons poilus qui, là-haut, dans les tranchées, vivent sous la menace perpétuelle de la mort. Ils n'ont pas toujours le pot-au-feu en première ligne, les pauvres, mais ils ont sûrement les marmites, et cela sans parler des menus incidents extra-guerriers : la maladie, le froid, l'humidité et la vermine, basse compagne des héros.

Heureusement, il y a des compensations. D'abord, il faut noter l'amitié très sainte, née des dangers affrontés en commun. Les rivalités de femmes et surtout la question d'argent n'existant plus pour eux, comment ne s'aimeraient-ils pas? Songez aussi qu'ils vivent d'une vie dont la richesse en sentiments sublimes peut à peine être

soupçonnée par les profanes de l'arrière. Tous, tant que nous sommes, nous avons connu et les douceurs d'un foyer douillet où nous réchauffait notre mère, et les joies de la famille; tous nous avons connu l'amour. Mais il est une chose qu'ignoreront toujours ceux qui n'ont pas approché de la bataille, et c'est l'ivresse de la vie collective pour la race. J'en ai eu, moi très humble qui vous parle, comme l'écho, certain jour où je vis défiler des batteries et des régiments de renfort qui chantaient la *Marseillaise* en marchant au combat, et l'impression ressentie là, je ne l'oublierai jamais.

En supplément de ces larges rasades d'héroïsme, nos enfants ont bien d'autres sensations encore à enfoncer en leurs âmes vaillantes. Vous êtes-vous demandé, pour ne parler que d'eux, quelle pouvait être mentalité de tous ces médecins, nos bons confrères réservistes qui, du jour au lendemain, ont passé de l'extrême civilisation à la vie du primitif? Hier, le moindre désir, ils pouvaient le satisfaire à la minute; aujourd'hui, tout leur est complication. C'est ainsi que j'ai appris d'un ami très cher, qui a vécu en Robinson des bois durant cinq mois dans les forêts de la Meuse, combien, à quelques centaines de mètres des tranchées, la plus humble occupation, le plus petit perfectionnement de l'existence, exigeaient de prodiges en adresse et en ingéniosité.

Il y a d'abord la question du logement. Se contenter d'une hutte garnie de feuillage est bien, mais gare la pluie sous les rondins de bois! La voiture d'ambulance ne ferait pas mal non plus, mais on a beau la couvrir de verdure, un moment viendra où les taubes, pigeons à l'œil perçant, la repéreront, et ce sera le réveil à coups de marmites. On choisit donc dans la forêt une roche comme il s'en trouve au revers d'un coteau. Durant la journée, on enlève la terre qu'elle recouvre, et voilà une caverne toute prête pour le moderne troglodyte. Un jeune hêtre bien droit fournira le seuil de la demeure, et si l'on a la chance d'avoir parmi les infirmiers quelque charpentier pas trop maladroit, il saura débiter un tronc d'arbre pour en tirer un chambranle de porte. Celle-ci, on ira la chercher au village voisin, vidé de ses habitants. Bon! voilà le logis clos. Il faudra le chauffer maintenant. De vieilles boîtes de singe, ajustées les unes aux autres, feront bien un tuyau, mais comment le placer pour ne pas être asphyxié par la fumée? Mon Dieu! que la vie de civilisé est donc vaine et qu'on y apprend peu de choses! Par bonheur, il y a dans telle compagnie un fumiste, être fallot d'ordinaire et dont on eût volontiers fait fi. On l'appelle, il vient, et avec déférence on lui demande une consultation. Il réfléchit, regarde, ausculte, si j'ose dire; puis le voici qui place les pierres, oriente le tuyau, allume le feu. O miracle! Grâce à ce sorcier, on ne connaîtra plus les morsures de l'hiver.

Il y a la question d'éclairage, enfin. Allez donc rester des journées et des journées dans une caverne où l'on ne voit goutte! Cette fois, c'est le vitrier, ou un simple bricoleur, comme il y en a tant chez nous, qui sauvera la situation. Personne comme lui pour creuser des petits boyaux à flanc de coteau, et qui, fermés par une vitre, assureront une lumière convenable. Bref, la caverne est aménagée, les amis la viennent voir et en louent l'architecture, comme ils feraient d'une cathédrale.

Comment va-t-on y vivre pour ne pas s'ennuyer ? On lira tout ce qui tombe sous la main, on chantera aussi. Mon ami très cher, Auguste Marie, de Villejuif, et dont la blessure de tête est en voie de guérison, a ainsi fait les délices de la forêt d'Apremont en chantant l'aubade délicieuse du *Roi d'Ys* :

Vainement, ma bien-aimée,
On croit me désespérer,
Près de ta porte fermée,
Je veux encore demeurer. Etc., etc.

La déclamation sera aussi de la fête, tantôt héroïque : « Il neigeait, on était vaincu par la tempête... », voyez Victor Hugo ; tantôt gaie : « Bonjour, Suzon, la fleur des bois, es-tu toujours la plus gentille?... », voir, cette fois, Musset. Tantôt enfin la muse sera un peu légère, voire égrillarde ou pis ; mais que voulez-vous ! on n'a pas le droit d'être bégueule dans les camps.

Tout s'y passe donc assez bien, sauf pour les fonctions inférieures de la digestion, qui mettent en jeu tous les problèmes de la tactique et du tir indirect, si l'on ne veut pas être blessé en mauvaise posture par les projectiles ennemis. Mais, par exemple, c'est la nuit que la vie se fait rude. A peine endormi au bruit du canon, que l'oreille n'entend même plus, voici qu'une attaque se dessine. Vite, quittons le grabat, et en route vers les chers blessés qu'on voudrait tant sauver, et que parfois on peut à peine panser et réconforter!

Presque toutes les nuits la scène est pareille, presque toutes les nuits le repos est haché et l'on arrive ainsi, sans qu'on s'en doute, à ces rasades intermittentes de sommeil, et dont les Chinois, seuls parmi les civilisés, semblent avoir gardé le privilège tout animal. Etrange vie, et qu'on arrive à chérir! Plus d'un de ces héros inconnus, revenus à l'arrière, m'a déclaré que, les premiers jours, il ne pouvait plus se réadapter à l'existence compliquée et terne que nous menons ici. Il leur manque, à certaines heures, l'excitation du canon, le bruit, la sensation de la foule qui se meut vers un but inconnu, en un mot, le frôlement de la vie dangereuse.

Oh! le singulier animal, que l'homme, et combien de choses, que nous croyions désapprises pour toujours, nous aura enseignées cette affreuse guerre! Personne chez nous ne l'a voulue, je le jure, mais tous, je le jure aussi, nous la mènerons jusqu'au bout, sans rien craindre et sans rien regretter:

« Mon âme est à Dieu, mon cœur est au pays,

et mon corps, je l'abandonne à mes ennemis. »

F. Helme.

P.-S. **Boîte aux lettres.** — Au moment où j'envoie cet article, je reçois de M. Lucien Nass le mot qui suit. Je tiens à le publier sans retard, à la fois pour m'acquitter d'un pieux devoir envers notre confrère Le Maguet, mort en héros, et pour rendre hommage aux médecins actuellement sur le front, et qui servent la Patrie sans marchander, comme ils ont toujours fait, comme ils feront toujours.

F. H.

Saint-Mandé, le 22 Mars 1915.

Cher Confrère et ami,

Voulez-vous annoncer dans *La Presse Médicale* la mort héroïque de notre excellent confrère Le Maguet, de Nogent-sur-Marne, tué à Soissons, voici un mois?

Le Maguet faisait partie du service médical d'une section de chemin de fer de campagne, mais il avait demandé et obtenu d'être envoyé sur le front. D'un esprit très inventif, il était toujours à la recherche de procédés pratiques : Il avait imaginé un audiphone permettant au pilote aviateur de téléphoner à l'observateur; une flèche incendiaire pour faire exploser les zeppelins; un brancard-support d'un dispositif très simple; un crochet pour l'extraction des shrapnells, et bien d'autres appareils ingénieux. Le matin du jour où il a été tué, il écrivait à sa femme qu'il pensait avoir trouvé un procédé radical pour faire sortir les Boches de leurs trous; quelques heures plus tard, il était frappé à un poste d'observation où il guettait les mouvements de l'ennemi.

Son frère, le capitaine Le Maguet, s'était tué, il y a trois ans, en aéroplane, à Saint-Cyr.

Comme beaucoup des nôtres, notre brave confrère, qui était un de mes plus vieux amis, a montré un mépris de la mort et un courage héroïques. Inscrivons son nom à notre Livre d'or. Tant de sacrifices feront bientôt germer la victoire.

Bien amicalement à vous.

Dr Lucien Nass.

*** **Sonnet sur la prise de Vauquois.** — M. Joseph Galtier publiait l'autre semaine, dans le *Temps*, le discours latin d'un poilu, et avec sa verve élégante il ne manquait point de souligner le pittoresque du trait; il est charmant en effet, et, qui plus est, très fréquent Un jeune ami ne m'a-t-il pas réclamé une vieille grammaire latine? Lhomond aux tranchées! Cette guerre nous vaudra toutes les surprises!

Je vois, en tout cas, dans ces manifestations littéraires sous le feu de l'ennemi, une survivance des traditions révolutionnaires. Ceux de l'An II aussi utilisaient leurs loisirs à savourer Horace ou à s'exalter avec Virgile. Ainsi faisaient les Foy, les Abbatucci, et combien d'autres, dont les poilus modernes ne sont que la continuation, tous se reliant, à travers les siècles, à la culture gréco-latine, douce, harmonieuse et humaine, la seule qui méritât jamais de faire la conquête du monde!

Je dois en venir maintenant à mon sonnet. Il n'est peut-être pas sans défauts, mais il a son histoire. Vauquois est certainement la position qui a le plus fait envie à nos poilus et qu'ils ont conquise avec le plus de ténacité. Il semblait que le village était à portée de la main, alors qu'un fleuve de sang nous en séparait. Les jours de soleil, avec une bonne jumelle, on voyait, dans la rue qui descend à travers la colline, les Allemands faire leurs corvées tranquillement, comme s'ils eussent été à leurs casernes; et ce spectacle était intolérable aux nôtres.

On a vu, dans les récits du *Temps*, avec quelle furie ils se sont rués sur la place forte. Avec l'assaut du château de Mondement, c'est peut-être un des plus beaux faits d'armes de la guerre. Quand, après maintes tentatives, on eut enfin planté le drapeau au sommet du village, une douce joie nous fut réservée : nos télégraphistes interceptèrent un radio annonçant la victoire allemande et l'insuccès de notre offensive! Vous pensez si nos soldats vainqueurs se gaussèrent de cette outrecuidance! Vauquois est pris et il est bien pris, bien à nous. C'est pourquoi, fidèle aux traditions littéraires de nos armées, un des modestes héros de la fête a voulu célébrer cette victoire, digne d'un long poème, que les pressantes besognes de la guerre ont dû ramener aux proportions d'un sonnet. Le voici :

F. Helme.

VAUQUOIS

Vauquois, sombre colline au seuil des bois muets,
Nos héros t'ont reprise, un matin, pierre à pierre.
Tu te gorgeas de sang, au fracas du tonnerre
Dont le roulement sourd emplissait les forêts.

Colline d'épouvante et pleine de secrets,
Petite dans la paix, énorme par la guerre,
J'irai m'agenouiller sur ta funèbre terre
Et porter aux héros le tribut des regrets.

Un jour que ton sommet se changeait en fournaise,
Ils te prirent d'assaut, hurlant la *Marseillaise*,
Conduits par vous, Coudein, Levannier, vieux lions.

Dormez, nobles guerriers, sur la noble colline;
La Gloire vous a ceints de ses plus purs rayons,
Et la Patrie est là qui vous pleure et s'incline!

14 Mars 1915. Dr Maurice B.

APOLOGIE DES BANDES MOLLETIÈRES

Par J.-B. CHARCOT

Médecin de l'armée de 1re classe.

Bien des choses ont été dites et écrites au sujet des « pieds gelés » depuis que certains accidents ont fait leur apparition en même temps que le froid, bien qu'on ait été jusqu'à prétendre que le froid lui-même n'est qu'une cause tout à fait secondaire et presque fortuite! Il est inutile d'insister, et peu importe d'ailleurs, l'heure n'étant pas aux théories ni aux polémiques stériles, mais aux remèdes rapides et surtout à la prophylaxie *pratique*. Qu'il me soit simplement permis de faire remarquer que tout moyen proposé pour éviter les accidents, et qui doit entraver le « travail » exigé de nos soldats doit être rejeté, et je me vois obligé de considérer ainsi ceux qui consistent à vouloir « forcer les hommes à se déchausser assez souvent » ou à « diminuer le séjour dans les tranchées de première ligne », car, à de pareils conseils, on pourrait en souriant ajouter celui d'éviter de s'exposer au froid ou encore mieux de cesser la guerre. Cela rappelle le conseil que donnent les marins aux personnes qui souffrent du mal de mer, d'aller s'étendre sur l'herbe.

J'ai pu constater que rien de bien nouveau dans les choses sérieuses n'est venu s'ajouter à la petite brochure que j'ai fait imprimer au début de Novembre à la première apparition des « pieds gelés », et que le ministre de la Guerre a bien voulu adopter comme semi-officielle.

Je n'en tire d'ailleurs aucune vanité, car je n'ai fait que condenser et répéter ce que savent non seulement tous les explorateurs polaires, mais encore tous les vrais alpinistes parmi lesquels je classe nos troupes alpines. Je ne reviendrai donc pas sur les conseils que j'ai cru devoir formuler, et je renvoie à cette brochure ceux qui veulent s'intéresser à la question de la protection contre le froid de nos soldats en campagne d'hiver.

(*Voir la suite page* **94**.)

Les trois Alliances du NÉOL en Thérapeutique de Guerre :

NÉOL et IODURE

***Nouvelle méthode iodogène permettant d'utiliser* l'IODE NAISSANT *dans les* SUPPURATIONS REBELLES**

La teinture d'iode a des inconvénients que ses partisans ont trop cachés et que ses adversaires ont trop accusés.

Comme antiseptique de l'intimité des tissus ce serait un destructeur élémentaire trop dangereux. Il est même facile de prévoir que si l'on continue à se livrer à la débauche de la teinture d'iode qu'a fait naître le mouvement actuel, on verra les accidents les plus graves devenir de plus en plus fréquents.

Lorsqu'il s'agit de son application directe sur les plaies récentes, il faut signaler parmi ses inconvénients principaux en dehors des susceptibilités individuelles la douleur vive éprouvée par certains sujets.

Dr J. Lucas-Championnière.

L'enfumagé iodé et les procédés similaires n'utilisent pas d'iode pur à l'état naissant. Si les vapeurs violettes qui se dégagent de la combustion de l'iodoforme sont, en effet, constituées à la fois par de l'iodoforme et de l'iode, comme ces vapeurs doivent être transportées de leur point de formation jusqu'aux tissus malades, on peut affirmer, qu'au moment de leur action, l'iode n'est pas à l'état naissant.

Seule la méthode par voie humide, en décomposant un iodure par un péroxyde au contact des tissus, assure la production d'iode naissant et son action sur ces tissus. (*Bull. biol. de Nancy*, juin 1913.)

Une solution aqueuse d'iodure de potassium ou de sodium à 10 p. 1000, additionnée de néol au moment de l'emploi, dégage de l'iode à l'état naissant.

Cet iode est très actif parce qu'il est naissant — parce qu'il se forme, au sein même de l'infection — parce que le dégagement se prolonge pendant plusieurs heures ; une action prolongée d'une quantité infime d'iode naissant donnant des résultats supérieurs à une action massive mais courte.

Cet iode n'est pas dangereux parce que les quantités qui se produisent à la fois sont infinitésimales — parce que cette méthode iodogène est la seule qui ne provoque pas une précipitation immédiate et intégrale de tout l'iode de l'iodure.

Le mélange néol-iodé est intéressant parce qu'il permet d'utiliser la puissante action bactéricide de l'iode et le remarquable pouvoir cicatrisant de l'ozone naissant du néol. Ce procédé est précieux parce qu'il remplace avantageusement la teinture d'iode, les solutions iodo-iodurées, l'eau iodée, l'iodoforme et ses dérivés, sous toutes leurs formes.

NÉOL et EAU

***Cette eau neolée doit dans tous les cas remplacer l'eau oxygénée, notamment pour la* CICATRISATION *des* PLAIES ÉTENDUES**

« L'action bactéricide est facteur du pouvoir oxydant (1). » L'oxydation intense produite par l'ozone, et par l'ozone naissant surtout, explique la grande activité de ce gaz sur les bactéries. Mortifiant pour le microbe en tant qu'ozone O^3 (oxygène tricondensé) dépolymerisé en oxygène, il devient l'élément vitalisant de la prolifération cellulaire, activant la leucopoiese et la régénération des tissus.

(1) (Dr Roux, *C. R. Ac. Sc.*, 1912.)

Les chirurgiens estiment que l'eau oxygénée peut être employée largement dans toutes les circonstances. En ce faisant, ils méconnaissent une propriété capitale de l'eau oxygénée : c'est un destructeur puissant des éléments organiques. En présence de toute matière organique, elle se décompose avec une rapidité telle que l'on peut dire que dans une foule de circonstances il n'y a plus rien lorsqu'on l'emploie sans tenir compte de cette propriété.

Dr J. Lucas-Championnière.

Parmi les mesures protectrices qui s'imposent contre les épidémies des armées (angines, scarlatine, méningite cérébro-spinale), il ne faut pas oublier toute l'importance de la désinfection bucco-naso-pharyngée. Les gargarismes oxygénés et surtout avec le péroxyde d'hydrogène concentré « qu'on peut remplacer avantageusement par un produit français, le néol (1) », sont indiqués aussi bien à titre curatif que prophylactique. (1) (*Journal des Praticiens*, juillet 1912.)

Le neol est un liquide exclusivement aqueux constitué par un complexe chimique, à base de perdisulfates alcalins, générateur d'ozone naissant.

Sa seule composition suffit à démontrer l'inocuité absolue du néol et donne toute garantie contre les accidents toxiques ou idiosyncrasiques.

Si le processus uniquement cytogénétique qui, seul participe au travail naturel de cicatrisation, est favorisé par l'oxygène ozonisé essentiellement leucopoiétique, le pouvoir microbicide de l'ozone naissant est tout aussi incontestable. L'action épidermisante et le pouvoir antiseptique sont donc connexes dans le néol et parfaitement justifiés. Ne contenant aucun toxique, c'est donc bien le topique rationnel de la pratique chirurgicale moderne, revenue à l'antisepsie, mais à une antisepsie raisonnée et méthodique.

L'eau néolée s'obtient en mélangeant extemporanément une partie de néol avec quatre parties d'eau. On peut donc la considérer comme une véritable eau ozonée récente et parfaitement stabilisée ; elle présente sur l'eau oxygénée de nombreux avantages, notamment celui d'avoir une composition rigoureusement constante et toujours semblable.

NÉOL et ÉTHER

***Les pansements à l'éther suivis d'applications néolées est une méthode de choix du* TRAITEMENT *des* INFECTIONS GANGRENEUSES**

L'un des traitements de l'infection gangreneuse des plaies de guerre qui semble avoir donné les meilleurs résultats consiste : 1° débrider très largement au bistouri, extraire les projectiles et les corps étrangers et pratiquer des incisions parallèles dans toute la zone des crépitations ; 2° laver à l'éther les plaies ainsi avivées, les bourrer de gaze trempée dans l'éther, glisser de la gaze ruisselante d'éther sous les ponts de peau, appliquer des compresses d'éther sur les téguments, enfin enfermer rapidement le tout dans un imperméable recouvert lui-même de coton cardé ; 3° changer le pansement complètement matin et soir pendant trois ou quatre jours. (Dr Ombredanne, *Paris médical*, février 1915.)

Si le traitement raisonné des gangrènes par une thérapeutique hyperoxydante (injections d'eau oxygénée, d'oxygène, etc.., n'a pas donné toujours les résultats que laissait prévoir la théorie, les agents oxydants acides n'en demeurent pas moins les médicaments rationnels de ces infections essentiellement anaérobiennes, productrices de gaz toxique H^2S, H, NH^3 à allure chimique nettement réductive. Toutefois, si les améliorations obtenues n'ont pas été constantes dans l'évolution des gangrènes, par contre l'ozone naissant (utilisé sous forme d'eau néolée et même de néol pur) a fait merveille à la période suivante lorsqu'il s'agit d'obtenir la cicatrisation des grandes plaies en surface qui sont le résultat des débridements au niveau desquels les pansements à l'éther ont permis de juguler l'infection gangreneuse.

Ainsi donc, si dans le premier stade de l'évolution gangreneuse pendant lequel se produisent les gaz, l'action acidoxydante du néol peut parfaire l'action de l'éther dans la période suivante, les pansements néolés constituent le complément nécessaire du traitement des gangrènes par l'éther.

FREE MILITARY COUPON

In order to enable me to try the iodogene treatment with "NÉOL" and to realise the remarquable properties of "Néoled" water, will you kindly send a provision of "NÉOL" to Doctor ______

(title or rank) ______

Sanitary formation (Ambulance or hospital) ______

Adress or c/o the Railway Station at ______

БЕЗПЛАТНО ДЛЯ АРМІИ

Прошу выслать достаточное количество NÉOL'а, дабы изслѣдовать методъ іодогена на NEOL и дать себѣ представленіе о дѣйствительныхъ свойствахъ Неолевой воды.

Адресъ :

(Просимъ дать точный и разборчивый адресъ) ______

BON MILITAIRE GRATUIT

Afin de me permettre d'essayer la méthode iodogène par le NÉOL et de me rendre compte des remarquables propriétés de l'eau néolée, veuillez envoyer une provision de NÉOL au Docteur ______

qualité ______

Formation sanitaire (Ambulance ou hôpital) : ______

Adresse (secteur postal n° ou en gare de) ______

Laboratoires : 9, Rue Dupuytren — Paris.

Cependant, les théoriciens finissent par donner quelquefois des conseils déplorables, et parmi ceux-ci on doit ranger la suppression des bandes molletières. J'ai dit : « Les bandes molletières, cette merveilleuse invention, ou les guêtres, ou les lacets de bottine surtout, doivent être peu serrés ». De là à vouloir supprimer les bandes molletières, il y a un abîme, et non seulement je persiste à les qualifier de *merveilleuse invention*, mais encore, loin de vouloir les faire abandonner, je voudrais en voir généraliser l'emploi.

Mais, et j'insiste sur ce point, il faut savoir les placer correctement, sinon elles deviennent nuisibles et dangereuses.

Il y a deux espèces de bandes molletières : celles taillées en biais et qui s'enroulent simplement autour des jambes sans *renversés*, et celles longues d'environ 3 m. 50, larges de 12 centimètres, aux bords taillés bien parallèlement. Les premières doivent être rejetées, je n'en parlerai pas. Les secondes seules doivent être utilisées; ce sont d'ailleurs les seules adoptées par nos chasseurs alpins, et qui ont, depuis de longues années, fait leurs preuves. Elles doivent être appliquées sur les jambes *comme des bandes à pansements.*

Le pantalon doit être plié par un seul pli au bas de la jambe, continuant par son bord inférieur le bord supérieur de la chaussure. Les derniers tours de lacets de ces dernières doivent être lâches et ne doivent pas entourer la chaussure ni surtout porter sur la jambe. L'enroulement des bandes molletières doit commencer juste au-dessus de la saillie des malléoles, et les deux premiers tours doivent se superposer exactement en conservant les bords bien horizontaux et parallèles; ce n'est qu'après avoir fait ces deux tours qui peuvent être serrés, si le pantalon est bien plié et la chaussure large, que l'on doit commencer à donner du biais aux bandes. Il faut alors, la jambe étant en flexion, serrer juste assez pour que la bande soit sentie par le mollet et faire trois renversés se superposant à la face externe de la jambe.

Il faut conserver assez de bande pour terminer en faisant au moins deux tours et demi se recouvrant bien parallèlement et horizontalement de façon que le bord supérieur soit à un travers de doigt du creux poplité. Le lien terminal de la bande molletière est ensuite enroulé juste au milieu de ces derniers tours de bande, en serrant sans aucune force, et arrêté en passant plusieurs fois le bout au-dessous de l'ensemble des tours du lien.

Une bande molletière bien appliquée doit, pour ainsi dire, ne pas être sentie, ni serrer davantage la jambe en un point qu'en un autre, de cette façon elle ne déterminera aucune constriction. Un pantalon épais est préférable, s'il est léger une paire de bas doit être portée en même temps. Avec plusieurs paires de chaussettes qu'il faudra toujours employer aussi nombreuses que les dimensions des chaussures le permettront, les premiers tours de bande peuvent être un peu serrés et il y a là tout bénéfice en assurant l'étanchéité.

L'éloge des bandes molletières n'est plus à faire pour les nombreuses personnes qui savent les utiliser. Avec de bonnes chaussures à soufflet, bien étanches, elles remplacent les bottes et permettent bien mieux qu'elles la marche dans toutes les conditions.

Par la neige, avec les bandes molletières, la pénétration de celle-ci dans les chaussures est impossible quelle que soit son épaisseur. Par la pluie, alors que peu à peu l'eau coulant le long du pantalon finit toujours par envahir les bottes ou passer sous les guêtres, jamais semblable désagrément ne survient avec elles.

Je vais même plus loin en affirmant qu'avec des bandes molletières bien enroulées au-dessus d'un pantalon épais on peut stationner longuement dans l'eau sans avoir d'eau dans les chaussures.

Enfin, les bandes molletières peuvent, en dehors de leur usage, normal être utilisées autrement par le soldat. Par temps froid, enroulées autour des chaussures, elles tiennent chaud aux pieds et peuvent faire éviter les gelures. Elles peuvent être employées comme lien, remplacer une courroie de sac ou un ceinturon cassé, servir même de bande à pansement, permettre d'installer un tourniquet pour combattre une hémorragie ou fixer une attelle dans un cas de fracture, etc. J'ai pu, moi-même, étant dans les alpins, improviser en quelques instants un excellent brancard avec deux fusils et deux paires de bandes molletières formant sangles.

Pour éviter les gelures ou accidents de même nature, déterminés par le froid sec ou humide, il faut éviter qu'en aucun point les pieds soient serrés, en portant des chaussures très larges, à empeigne bombée, et plusieurs paires de chaussettes, de façon à permettre la libre circulation du sang dans les membres inférieurs. Loin d'entraver celle-ci, des bandes molletières *bien appliquées* la favorisent au contraire, en la régularisant et en combattant les varices.

Alpinistes, chasseurs alpins, explorateurs polaires, souriront devant l'idée de les proscrire et refuseront de s'en séparer. Qu'il me suffise de rappeler que dans l'Antarctique, en 1904, avec quatre compagnons chaussés de simples souliers de montagne et des bandes molletières, nous nous sommes livrés, pendant trois semaines, au plus dur travail qui soit, dans l'eau à un degré et demi au-dessous de zéro, dépassant quelquefois la hauteur du genou, sans qu'aucun de nous ait été atteint de gelures des pieds.

Je le répète, les bandes molletières sont une merveilleuse invention, et il est à souhaiter que tous nos soldats en soient munis et sachent les mettre comme il faut.

NOUVELLES

Les élèves des écoles préparatoires de médecine navale. — Plusieurs de nos lecteurs nous ont posé la question suivante :

« Les étudiants des écoles préparatoires de médecine navale et coloniale, très peu nombreux cette année, puisqu'ils ne pouvaient être admis qu'à la condition de ne pas atteindre leur dix-neuvième année avant le 1er Octobre prochain, vont-ils, la classe 1916 étant maintenant appelée, être versés dans le Service de santé ou enrôlés dans les régiments ? »

Au ministère de la Guerre, on nous répond que les instructions actuellement en vigueur ne prévoient pas de mesures spéciales pour l'affectation des élèves des écoles préparatoires de médecine navale. Ceux-ci doivent être affectés suivant la règle générale.

(*Le Temps.*)

Nos infirmières. — Mme de Freycinet, infirmière de la Société de Secours aux blessés militaires, vient d'être

citée à l'ordre du jour de la 5e région, par le général commandant.

— La Société a, d'autre part, perdu une de ses infirmières, Mlle Lefebvre, décédée à Cherbourg, à l'âge de 22 ans, des suites d'une maladie infectieuse, contractée à l'hôpital temporaire de la Bucaille, en soignant des blessés.

Faculté de Médecine de Paris. — Prix décernés (année 1913-1914). — 1° *Prix Barbier* : Dr Brucker. — *Prix Chatauvillard* : Dr Maillard. — *Prix Jeunesse* : M. Lassablière.

2° Thèses récompensées. — *Médailles d'argent* : A.-Ch. Berthelot ; M. Bloch ; J.-Ch. Chatelain ; St.-Ch. Chauvet ; P.-L.-G. Chevallier ; L.-P. Cruet ; Mlle L. de Jong ; F.-M.-J. Desbouis ; E. Ch. Douay ; A.-L. Girault ; J.-B. Grasset ; G.-J.-B. Heuyer ; Mme M.-Ch. Houdré ; P.-P. Lévy ; E.-F.-E. May ; P. Moure ; H. Ch. Petit ; J.-L. Pignot ; J.-A.-M. Rolland ; P.-J. Saint-Girons ; A. Strohl ; E.-L. Vial.

Médailles de bronze : V. Ackerman ; J.-A. Amaudrut ; E.-E.-P. Anquez ; H.-E.-E. Brisson ; M.-Ch.-P. Carrié ; Don P. P. Casubiança ; P. Coryllos ; J.-L.-R. de Berne-Lagarde ; Mme E.-M.-L. Eyraud, née Dechaux ; M.-P. Gilson ; G.-E.-M. Gomand ; J.-Ch.-A. Huber ; L.-J.-M. Imbert ; L.-E.-J. Laurent ; J.-H.-E. Luzoir ; J.-E. Magrou ; F.-G. Murga ; Ch.-A.-M. Petit ; Mlle M.-M. Reichenecker ; P.-P.-M. Thoby ; A.-H. Vignes.

Mentions honorables : E.-P. Ainé ; L.-J.-H. Boulliot ; P.-M.-J. Caillé ; Fidler Mendel ; Joury Krolunitsky : A.-R. Magnan ; P.-A. Moulonguet ; P.-P.-J. Philip : Mlle Sarah Pollakoff ; E.-F.-C. Rousseau ; P.-M.-T. Séjournet ; Mlle J. Tourkine.

Médailles aux sages-femmes. — Médailles d'argent : MMlles Ch.-B. Baudry ; M.-A.-E. Bonneau. — Médailles de bronze : Mlle L.-M. Niquet ; Mme M.-Ch. Caubet, née Morée.

II. Thèses. — *Jeudi 25 Mars* 1915. — Candidat : M. Caussé. Président : M. Chauffard. Examinateurs : MM. Gilbert, Achard, Lereboullet. Sujet : Les injections intraveineuses d'or colloïdal dans le traitement de la pneumonie, de la broncho-pneumonie et de l'érysipèle. — *Jeudi* 25 *Mars* 1915. Candidat : M. Jégo. Président : M. Ch. Richet. Examinateurs : MM. Chauffard, Achard, Lereboullet. Sujet : De la vulgarisation de l'hygiène infantile.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Vetault, médecin-major au 66e rég. d'infanterie.

— M. Jean Delacarle, médecin aide-major.

— M. Henri Jullien, médecin auxiliaire au 49e régiment d'artillerie.

— M. Henri-Paul Gervais, médecin de 1re classe.

— M. Marty, médecin-major de 1re classe.

— M. Marcel Vinçotte, médecin auxiliaire au 72e rég. d'infanterie.

— M. Georges Salle, médecin inspecteur, mort à Dunkerque, le 25 Janvier.

— M. Henri-Emile Didier, médecin aide-major de 1re cl. au 91e rég. d'infanterie.

— M. Louis Colonna, médecin-major de réserve des troupes alpines.

— M. Obéleunne, médecin-major de 1re classe au 20e bataillon de chasseurs à pied.

Citations à l'ordre du jour :

— M. Filhoulaud, médecin aide-major de 1re classe à l'ambulance de la 10e division de cavalerie : bombardé par l'artillerie ennemie, a pris avec le plus grand sang-froid la direction des voitures pour blessés. A diverses reprises, depuis le début de la campagne, a fait preuve de courage, d'initiative et du plus grand dévouement.

— M. Ardoin, médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers, de la 18e division d'infanterie : a, une fois de plus, fait preuve de courage et du plus beau dévouement, dans la nuit du 6 au 7 Décembre, au cours d'un bombardement des plus violents qui a atteint le poste de secours du 77e, où plusieurs soldats furent tués ou blessés, transportant ses blessés sous le feu et revenant ensuite au secours de civils blessés, dont le bombardement détruisait les maisons. Déjà cité, antérieurement, à l'ordre du jour du corps d'armée.

DEMANDES ET OFFRES DE BONNES VOLONTÉS

Poste d'interne vacant pour durée guerre ; grade de docteur donne droit à avantages spéciaux. S'adresser : Dr Anglade, méd.-chef Asile pub. aliénés de Château-Picon, Bordeaux.

On demande un interne en médecine (étudiant ou étudiante) ayant au moins 12 inscriptions pour l'Hôpital Annexe V. R. 67 (sanatorium de Bligny). Poste rétribué. — Ecrire à M. le Médecin-Chef de l'Hôpital Annexe V. R. 67, à Briis-sous-Forges (S.-et-Oise).

Oto-rhino-laryngologiste, mobilisé, demande remplaçant pour clinique à Paris, trois fois par semaine. *Urgent.* Ecrire *P. M.*, n° 815.

COMMUNIQUÉS

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les Tables des matières de 1914 de La Presse Médicale *feront l'objet d'un numéro spécial qui portera le n° 83, et sera distribué le 6 Avril.*

SOMMAIRE

LA BIOLOGIE ET LA GUERRE

La croissance des sociétés est un chapitre de la Biologie générale et la guerre est un processus de naissance, de vie ou de mort; elle est soumise aux lois qui règlent l'apparition, la continuité ou la fin de tout organisme vivant.

Il est donc légitime, à côté des recherches proprement historiques ou économiques, de revendiquer, pour la Biologie générale, son droit à examiner les causes profondes et l'origine de la guerre actuelle. Sans doute, la tâche est difficile. Il est toujours malaisé de rattacher une suite d'événements particuliers à une loi scientifique. Il faut d'abord découvrir, dans les faits eux-mêmes, le caractère original qui permet de les relier à la Loi. — M. le professeur M. Boule, dans un article de l'Anthropologie *dont il veut bien nous communiquer les bonnes feuilles, indique une solution du problème qui mérite de retenir l'attention. En dehors du puissant intérêt spéculatif qu'elle soulève, elle donne au sentiment national l'assurance que son instinct est sain, que la nation française est bien un* « organisme normal », *qu'il est fait d'harmonie et d'équilibre, en un mot qu'il mérite de vivre. Après avoir montré le caractère de la guerre actuelle,* « immense entreprise de brigandage », *l'auteur s'exprime de la façon suivante :*

⁂

Je voudrais essayer de dire comment le spectacle de la guerre, si répugnant qu'il soit, n'est pas aussi déprimant qu'il paraît au premier abord; comment, aux yeux d'un naturaliste, il apporte avec lui les plus grands espoirs en le triomphe final de la liberté et du droit.

Le phénomène de régression dont il témoigne appartient, en effet, au domaine de l'Histoire naturelle aussi bien qu'au domaine de l'Histoire humaine. Il est facile de le faire entrer dans l'ordre des lois générales de la Biologie, auxquelles l'évolution d'un être organisé quelconque ne saurait se soustraire. Le développement du monde vivant nous offre de très nombreux exemples de phénomènes analogues et dont nous pouvons tirer un enseignement réconfortant.

Les changements, par lesquels les êtres ou les groupes d'êtres arrivent à se différencier plus ou moins profondément de leurs voisins, ne sont pas toujours et uniquement d'ordre supérieur. Il arrive même souvent, « le mieux étant l'ennemi du bien », que l'accroissement excessif de certains organes ou de certaines facultés s'accompagne d'une dégradation d'autres organes ou d'autres facultés; qu'il y a ascension dans un sens et chute dans un autre sens.

Pour que la résultante de l'évolution soit positive, c'est-à-dire vraiment progressive, l'essentiel n'est pas seulement que cette évolution s'exerce sur les parties d'un organisme paraissant au premier abord prépondérantes, il faut encore qu'elle ne dépasse pas une certaine limite, au delà de laquelle elle agirait au détriment d'autres parties, dont l'utilité, pour paraître moins manifeste, n'est pas moins réelle. Il faut qu'elle respecte un certain état d'équilibre général, indispensable pour assurer la vitalité et la survivance de cet organisme.

Ce qu'on appelle souvent, à tort d'ailleurs, « la race allemande » constitue un groupe ethnique ayant fini par prendre, du fait précisément de son évolution, une physionomie très spéciale au regard des groupes voisins. Il faut reconnaître que cette évolution, génératrice de la fameuse « kultur », a produit de puissants résultats qui lui avaient valu un prestige presque universel. Je ne veux pas discuter ici la prétendue supériorité de la science allemande, à laquelle on a beaucoup trop cru depuis 1870 et qui, selon moi, s'arrête aux lourds travaux de détail, aux méritoires mais obscurs labeurs préliminaires des lumineuses synthèses. Toutefois, on ne saurait nier que cette science ne soit très imposante par son étendue, par sa masse, et qu'elle ne présente des côtés très perfectionnés, notamment dans le domaine des applications utilitaires. Sa principale caractéristique est de s'être laissée toujours dominer par cet esprit de réalisations pratiques, ce souci « d'organisation » dont le professeur Ostwald se montre si fier, qu'il considère comme la marque du progrès suprême, à tel point qu'il voudrait en faire bénéficier tous les autres pays, même par la force.

Mais il est non moins certain qu'il s'agit ici d'un accroissement anormal de la puissance intellectuelle allemande, employée presque exclusivement à forger un instrument de domination et d'oppression vis-à-vis des autres peuples, et que cette sorte d'hypertrophie a été accompagnée d'une atrophie correspondante d'une autre catégorie des manifestations de l'intelligence. L'exacerbation des tendances purement utilitaires a été balancée par l'annihilation presque totale d'autres tendances plus nobles : culte de la science désintéressée, qui seule conduit à la *vérité*, laquelle amène à une forte conception du *droit*, à l'amour de la *justice*, au sentiment de la *beauté morale*, à tout ce qui répond à notre aspiration vers l'Idéal.

L'évolution allemande présente donc deux aspects : un aspect progressif, d'ordre purement matériel, un aspect régressif, d'ordre spirituel et moral. Ce dernier correspond à un retour à une chute vers la sauvagerie des origines. La collectivité, qui nous en donne le triste spectacle, doit être mise au ban de tous les peuples vraiment civilisés. Elle ne mérite pas de conserver le beau nom d'*Homo sapiens*; elle s'est ramenée elle-même au rang des *Homo ferus* primitifs.

***

L'évolution germanique a donc péché par un défaut d'équilibre. Or, la Biologie nous apprend qu'un tel phénomène, en enlevant aux organismes qui le présentent toutes facilités d'adaptation à des changements de milieu, à des conditions nouvelles d'existence, les place dans un état de moindre résistance. La faiblesse générale qui en résulte livre ces organismes sans défense à l'action des éléments destructeurs toujours en éveil. Il faut y voir un signe précurseur de la mort.

C'est ainsi que, dans la nature actuelle, le gigantisme est une véritable maladie, atteignant dans leurs sources vives non seulement les individus, mais encore les races, les espèces et les groupements d'ordre plus élevé. Par son gigantesque système d'organisation, le peuple allemand a été conduit à l'amour du « Kolossal » et, par celui ci, à une mégalomanie qui est encore une forme de gigantisme; et cette mégalomanie l'a aveuglé en oblitérant chez lui jusqu'au simple bon sens; elle l'a entraîné à la poursuite de cette chimère, l'hégémonie mondiale. Finalement, un orgueil incommensurable, une sorte de folie vertigineuse l'ont porté à se considérer comme le peuple modèle, le peuple élu, et presque l'égal de son « Vieux Dieu »!

« *Quos vult Jupiter perdere, dementat prius...* »

Il semble, pour paraphraser un mot du savant anglais Sir William Ramsay, que le cerveau germanique ait été envahi par des microbes pernicieux, qui ont altéré les territoires de la substance grise correspondant à la finesse du raisonnement à la perspicacité psychologique, aux opérations intuitives, tous « impondérables » qui, d'après Bismarck lui-même, doivent assurer le triomphe de l'esprit sur la matière.

Ce que nous apprend la Biologie est magnifiquement confirmé par la Paléontologie, ou biologie du passé. On pourrait même dire que cette science est faite d'exemples de disparitions rapides d'êtres tombés victimes de leur gigantisme ou de leur spécialisation exagérée dans une seule direction.

C'est au moment où la plupart des créatures d'autrefois sont devenues les géants de leur groupe, où elles semblent avoir atteint le summum de leur puissance physique qu'elles succombent brusquement, parce qu'une rupture d'équilibre dans leurs facultés leur a fait perdre cette plasticité primitive qui leur avait permis, jusque-là, d'adapter leur évolution à toutes les circonstances nouvelles.

Tels les Poissons cuirassés des temps primaires; les énormes Amphibiens du début des temps secondaires; et, plus tard, les gigantesques Reptiles, dont le *Diplodocus* est l'exemple le plus populaire; et, aux temps tertiaires, les Mastodontes, les *Dinotherium*, qui furent les rois des Mammifères. C'est quand le *Machairodus* est parvenu à être, sinon le plus puissant, du moins le plus sanguinaire des Félins, lorsque ses dents canines, peu à peu agrandies, furent transformées en deux lames de poignards crénelés — comme des scies-baïonnettes — et furent arrivées au maximum de perfection que puissent atteindre de tels organes offensifs, de tels engins de mort, que le type a succombé rapidement sous le poids de cette spécialisation à outrance.

L'évolution allemande s'est faite, elle aussi, plutôt dans le sens qui tue que dans celui qui vivifie. La « Kultur », qui en est résultée, doit périr, victime d'une spécialisation exclusive, du gigantisme de sa force matérielle, de l'atrophie de son sens moral.

***

Déjà apparaissent les premiers symptômes. Avant la grande guerre, les peuples alliés vivaient dans un état d'esprit tout différent de l'état d'esprit germanique. Le peuple français, notamment, loin de concentrer toute son activité et tous ses moyens vers un but d'oppression par la force brutale, se consacrait presque exclusivement aux œuvres de paix, ne faisant même à la préparation de la guerre défensive, dont elle se sentait menacée, qu'une partie insuffisante.

Toujours épris de mesure et d'harmonie, il a su, heureusement, conserver, avec l'équilibre de ses facultés, cette plasticité organique, cet esprit d'initiative individuelle qui sont comme les marques même de sa vigoureuse constitution et qui lui ont

permis de s'adapter facilement, avec succès, aux conditions nouvelles d'existence et de lutte que lui imposait l'agression des barbares. Il a obéi joyeusement à l'impulsion des grandes forces morales, puisées à la source des plus nobles sentiments humains et qui, de tout temps, firent de lui le défenseur des faibles, le libérateur des opprimés.

Et tout cela s'explique par les lois naturelles :

Dès les temps paléolithiques, notre pays, aux clairs paysages, constitua un foyer de progrès au regard des contrées voisines et notamment des marécages brumeux de l'Europe centrale. Les reliques de ce lointain passé, dont les Allemands se montrent envieux au point de nous les faire voler par leurs émissaires, prouvent que ces ancêtres avaient déjà le culte de la beauté, le souci de leur perfectionnement et même un certain sentiment de l'idéal. Ils furent les premiers pionniers de la vraie culture. Leur intelligence et leur bravoure vinrent à bout des bêtes redoutables qui leur disputaient l'abri des cavernes.

Façonnés par les mêmes milieux, nourris par le même sol, baignés dans la subtilité de la même atmosphère, vivifiés par le même soleil, nos modernes « poilus » ont de qui tenir. Unis à leurs alliés, tous défenseurs des justes causes, tous soldats de la liberté et du droit, ils viendront certainement à bout du monstre germanique dont l'évolution a mal tourné.

M. Boule.
Professeur au Muséum national d'histoire naturelle.

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

III

Décidément, la *question alimentaire* continue à faire couler beaucoup d'encre et grincer bien des dents. Ici l'opinion est très partagée à ce sujet. D'aucuns considèrent l'Allemagne comme une ville assiégée, que la famine commence à tenailler; d'autres, pleins de confiance dans la prévoyance et l'organisation allemandes, pensent que grâce à des mesures énergiques et opportunes, l'ennemi triomphera de ces difficultés diététiques; les derniers enfin déclarent sans ambages que tout cela n'est qu'un « bluff alimentaire », qui n'a d'autre but que de porter à son acmé la haine des Allemands contre le monde entier en général, et l'Angleterre en particulier. Bigre! il y aurait là un machiavélisme diétético-politique singulièrement dangereux... pour celui qui le pratiquerait; on ne badine pas avec le ventre des Teutons. Dans ce cas, d'ailleurs, nos confrères allemands — mieux placés que nous pour apprécier la réalité de la disette — « marcheraient » plus que nos publicistes les plus « affamistes ». Qu'on en juge :

Le Dr Max Grüber dans les *M. m. W.* du 9 Mars 1915, p. 330-331, étudie avec une rare compétence la question de la production de la bière dans ses rapports avec le problème alimentaire imposé par la guerre (Kriegsbereitschaft des Ernährungswesens und Biererzeugung). Il compare en particulier avec soin les valeurs alimentaires respectives, azotées et calorigènes, de la bière, de la farine d'orge et des pommes de terre. Sa conclusion est la suivante : « Mais je crains que nous ne renoncions au luxe de l'élevage des porcs et soyons trop heureux d'avoir des pommes de terre pour notre propre nourriture. Personne ne sait combien de temps la guerre peut encore durer; nous devons chercher à la poursuivre à n'importe quel prix jusqu'à une victoire decisive en Russie. Si nous voulons atteindre ce but, nous devons réellement gagner chaque gramme d'albumine, et chaque calorie économisable. *Il serait encore temps d'ensemencer des pommes de terre au lieu d'orge.* Mais cette décision énergique devrait être prise sans tarder!

« Beaucoup estimeront insensé de priver le peuple allemand de sa bière bien-aimée, et il eût été peut-être sage de préparer graduellement l'opinion à la réduction de la production des brasseries. Espérons que la guerre se terminera assez vite pour qu'elle n'engendre aucun trouble politique (politischer Schaden). Mais, à mon avis, la nation doit connaître à tout prix, ce que coûte à l'alimentation sa boisson preférée. *Salvavi animam meam.* »

Sans commentaires, n'est-ce pas?

⁂

Maints articles relatifs à la *fièvre typhoïde* et à *l'immunisation* possible, par vaccination préalable et préventive, démontrent qu'en l'absence de toute affirmation officielle, le corps médical militaire allemand ne paraît pas avoir encore d'opinion bien précise. La balnéothérapie semble en baisse.

Von Moritz propose de la remplacer par l'administration de pyramidon à la dose de 10 centigr., 7 fois dans les vingt-quatre heures.

⁂

A en juger par les annonces des journaux médicaux, la guerre a dû déjà — comme chez nous d'ailleurs, mais certainement à un plus haut degré — pratiquer des *coupes sombres dans le corps médical allemand* et la médecine civile s'en ressent. Des pages entières des *M. m. W.* et des *D. m. W.* sont remplies de demandes d' « assistenzarzt », d' « Hilfsarzt », de « Medizinalpraktikant », et de spécialistes divers — formulées par des asiles, hospices, hôpitaux, maisons de convalescence, stations de cures, villes et villages. A signaler une intéressante initiative: des médecins blessés (verwundeter Arzt) sont demandés comme opérateurs par certains instituts.

(*A suivre.*) A. M.

1. Voir *La Presse Médicale*, nos 9 et 11 (4 et 18 Mars 1915).

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur :

Officiers : M. Derc'c (Ch.-U.), médecin-major de 1re classe, chef de service au 28e rég. d infanterie : a fait preuve, dès le début de la campagne, d'une activité inlassable, d'un zèle et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A été blessé très grièvement le 30 Août 1914 au moment où il s'était porté près de la ligne de feu pour assurer la bonne exécution de son service.

— M. Bucher, médecin aide-major de 2e classe, attaché au gouvernement militaire de Belfort : engagé pour la durée de la guerre. S'est dévoué avant la guerre pour le maintien et le développement de l'idée française. A rendu, depuis le début de la guerre, des services inappréciables par son tact et sa grande connaissance des choses alsaciennes. Vient, par mesure de répression, d'être condamné deux fois à Strasbourg et d'avoir, par ordre des autorités allemandes, sa fortune saisie et sa maison pillée.

— M. Capill'erie (Charles), médecin-major de 1re classe au 6e rég. de zouaves de marche : après avoir multiplié pendant la première partie de la campagne les preuves de zèle et de dévouement, s'est particulièrement distingué le 18 Septembre, alors que le poste de secours du régiment était détruit par l'artillerie ennemie, en assurant au péril de sa vie l'évacuation des blessés, ne sortant des locaux incendiés qu'après le dernier malade, étant lui-même grièvement blessé.

— M. de Jolinière (A.-A.-H.), médecin-major de 1re cl. au 3e régiment de marche des tirailleurs algériens : le 15 Septembre, le régiment ayant subi de fortes pertes, a assuré le pansement des blessés sur la ligne même du feu d'infanterie. A eu plusieurs infirmiers blessés à ses côtés. A assisté à toutes les affaires auxquelles a pris part le régiment depuis le début de la guerre et n'a cessé, dans les circonstances les plus graves et au milieu du feu le plus violent, d'assurer son service dans les meilleures conditions possibles, avec une compétence parfaite et un dévouement au-dessus de tout éloge.

— M. Gerbaux (L.-R.), médecin-major de 1re classe au 46e rég. d'infanterie : déjà cité à l'ordre de l'armée en Novembre. Grièvement blessé le 8 Janvier en dirigeant, sous le feu de l'ennemi, le service médical de son régiment.

Chevaliers : M. Thiébaut (M.-F.-H.), médecin-major de 1re classe figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Lévy, médecin-major de 2e classe, chef de l'ambulance n° 3 : s'est fait remarquer par son dévouement absolu aux blessés et son énergie. Pendant le bombardement de l'ambulance n° 1, le 28 Août occasionnant 10 tués et 6 blessés, a su maintenir le calme dans son ambulance distante de 50 mètres et ne s'est replié que par ordre et après avoir pansé et évacué tous ses blessés.

— M. Delbru, médecin-major de 2e classe, 8e rég. de tirailleurs : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Nimier (André), médecin-major de 1re classe, 85e rég. d'infanterie atteint lui-même d'une maladie grave, a assuré seul le service sanitaire du régiment, donnant un bel exemple de courage, de dévouement, d'énergie et d'abnégation. A dû être évacué, le surmenage ayant provoqué chez lui une crise aiguë qui met ses jours en danger.

— M. Cochois (V.-J.), médecin aide-major de 1re classe au 173e rég. d'infanterie Figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Abel, médecin-major de 2e classe au 356e rég. d'infanterie : a fait preuve d'un dévouement d'un courage et d'une énergie dignes d'éloges. Avec un absolu mépris de la mort s'est porté à différentes reprises presque jusqu'à la chaîne, aidant à transporter jusqu'au poste de secours les blessés ne pouvant s'y traîner eux-mêmes.

— M. Pla, médecin-major de 1re classe au 134e rég. d'infanterie : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Bellot (René), médecin-major de 2e classe au 319e rég. d'infanterie : a fait preuve d'un courage et d'un sang froid remarquables pour sauver plusieurs centaines de blessés sous les projectiles de l'artillerie ennemie.

— M. Bertrand (L.-J.), médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance n° 9 : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Bierer (P.-P. H.), médecin-major de 1re classe : a dirigé avec le plus entier dévouement le service médical visitant fréquemment les tranchées avancées et s'efforçant d'inculquer à tout le personnel médical le mépris du danger et le sentiment complet du devoir professionnel.

— M. Vigne (E.-U.-H.) médecin-major de 1re classe au 31e rég. d'infanterie : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne. A été blessé.

— M. Mathieu, médecin-major de 1re classe au 3e rég. de tirailleurs : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Viry (Henry), médecin-major de 1re classe au 26e rég. d'infanterie : a montré depuis le début de la campagne les plus belles qualités de courage et de dévouement dans les soins donnés aux blessés sur le champ de bataille. A dirigé lui-même sous la fusillade, pendant la nuit, la recherche et le relèvement des blessés sur un terrain battu à courte distance par le feu de l'ennemi.

— M. Satlet, médecin-major de 1re classe, médecin chef, groupe de brancardiers : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Daleas, médecin aide-major de 1re classe au 88e rég. d'infanterie : prodigue ses soins aux blessés jour et nuit, ne craint pas de se trouver sous le feu pour en sauver, maintient son poste de secours dans un village battu par les feux de l'artillerie.

— M. Sacquépée (E.-E.-J.), médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance n° 11 : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Allard (Félix), médecin-major de 2e classe : chef du service pour l'ensemble du régiment. A rempli ses fonctions à partir de la mobilisation avec un dévouement de tous les instants, malgré une grave furonculose dont il a commencé à ressentir les atteintes le 10 Août, et qui a finalement nécessité son évacuation.

— M. Dircks-Dilly, médecin aide-major de 2e classe, 2e rég. de marche de la 3e brigade du Maroc : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Ponsot, médecin-major de 1re classe au 39e rég. d'infanterie ; bien que blessé d'un éclat d'obus au bras, en soignant des blessés sur le champ de bataille, n'en a pas moins continué, après s'être fait panser, à donner ses soins aux blessés, donnant ainsi à tous un bel exemple de courage et de dévouement.

— M. Bertrand (L.-G.), médecin-major de 2e classe, division du Maroc : s'est acquis de nombreux titres par les services rendus depuis le début de la campagne. Figurait au tableau de concours.

— M. Faivre (P.-E.-E.), médecin major de 2e classe, ambulance n° 13 : s'est acquis de nombreux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Rauzy (E.-J.-M.-L.), médecin-major de 1re classe, au 125e rég. d'infanterie : s'est acquis de nombreux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Ardoin (M.-P.), médecin-major de 1re classe,

groupe de brancardiers : s'est acquis de nombreux titres par les services rendus depuis le début de la campagne

— M. Chambon (J. R.), médecin-major de 2e classe au 90e rég. d'infanterie : s'est acquis de nombreux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Martin (N.-V.), médecin-major de 2e classe de réserve au 3e rég. de zouaves : étant, par son âge, libéré de toute obligation militaire, a demandé à être affecté à un bataillon actif où, depuis le début de la campagne il offre le plus bel exemple de courage et de dévouement en s'exposant, sur les champs de bataille, sans souci du danger.

— M. Lissande (Camille), médecin aide-major de 2e classe au 35e rég d'infanterie : a fait preuve de beaucoup de courage et de dévouement depuis le début de la campagne, allant constamment sur la ligne de feu. A été grièvement blessé au genou par un éclat d obus, le 25 Novembre, en accompagnant dans sa visite journalière son chef de corps pour surveiller l'hygiène dans les tranchées.

— M. de Mortel de Jonville (T.-J.-M.-F.), médecin aide-major de 2e classe au 292e rég. d'infanterie : a montré, en de nombreuses circonstances, un courage et une énergie remarquables en procédant, sous un feu très violent, à la recherche des blessés. Le 21 Septembre, des blessés étant en danger dans une ferme incendiée, a entraîné ses infirmiers, sous un feu extrêmement violent, les a conduits à la ferme et a réussi à sauver ces blessés. A été blessé le 3 Octobre.

— M. Chambon (J. R.), médecin-major de 2e classe au 90e rég. d'infanterie : s'est acquis de nombreux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Doraier (C. M.-M.), médecin-major de 2e classe au 4e rég. de hussards : excellent médecin. A soigné les blessés de son régiment et des unités voisines avec le plus grand dévouement malgré le feu de l'ennemi.

— M. Moy, médecin-major de 2e classe au 202e rég. d'infanterie : belle conduite au feu.

— M. Martin (E.-M.), médecin-major de 1re classe au 10e rég. d'infanterie : a fait preuve de beaucoup de bravoure au cours de la campagne et a rendu de grands services.

— M. Metzquer (M.-A), médecin-major de 1re classe, médecin chef ambulance n° 3 : médecin militaire des plus distingués, chirurgien de grande valeur, dirige avec une compétence rare l'ambulance marocaine n° 3, où il a créé un service de chirurgie qui rend les plus grands services. Le 25 Septembre, son ambulance ayant été atteinte par des obus ennemis, a, par son sang-froid, son attitude courageuse, ramené le calme parmi ses blessés. Avec beaucoup de décision et par des mesures rapides, a pu évacuer tous ses blessés couchés (environ 300) plus à l'arrière et à l'abri du bombardement

— M Spindler (L-J). médecin-major au 43e d'infanterie : très méritant sous le feu violent de grosse artillerie. soignant ses blessés avec le plus grand calme Atteint lui-même de trois blessures sérieuses, a rejoint son régiment aussitôt que possible.

— M. Ga dit Gentil, médecin-major de 2e classe (Maroc).

— M. Lamoureux, médecin-major de 2e classe (direction du Service de santé).

— M. Bichelonne, médecin-major de 1re classe (Algérie).

— M. David, médecin-major de 1re classe (Maroc).

— M. Vignon, médecin-major de 2e classe (Maroc).

— M Salzes. médecin-major de 2e classe (Maroc).

— M Moureoux, médecin-major de 2e classe (Maroc).

— M Boissezon, médecin aide-major de 1re classe : sérieusement blessé au combat du 26 Juillet 1914, aux opérations autour de Taza.

— M. Faucheraud (C.-J.); médecin-major de 1re classe au 21e rég. d'infanterie coloniale : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Motais (F.), médecin-major de 2e classe, service de santé du corps colonial : officier du corps de santé plein d'allant et de vigueur, s'est fait remarquer par sa bravoure constante et à toute épreuve dans les missions qui lui ont été confiées dans différents combats sous le feu de l'ennemi, il a donné le plus bel exemple à ses hommes relevant lui-même les blessés et leur donnant les premiers soins sans souci du danger.

— M. Revault (G.), médecin-major de 1re classe au 2e rég. d'infanterie coloniale : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Le Camus (J.-A.), médecin-major de 2e classe au 7e bataillon colonial du Maroc. A, par son activité et son dévouement à aller chercher les blessés sous le feu de l'ennemi, permis de ramener et d'évacuer nombre d'entre eux qui, en différentes circonstances, auraient pu tomber entre les mains de l'ennemi.

— M. Percheron (A.), médecin-major de 1re classe au 3e rég. d'artillerie coloniale (Maroc) : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres depuis le début de la campagne.

— M. Arnould (M - J. - B.), médecin de 3e classe auxiliaire : s'était déjà signalé pour son dévouement actif et courageux, a, le 17 Décembre, organisé sous le feu une petite ambulance où il a sauvé d'une mort certaine vingt blessés et assuré leur évacuation. Bien qu'un obus ait détruit son ambulance, il ne l'a quittée qu'après s'être assuré qu'il n'y restait aucun blessé à soigner.

— M. Rocheblave (Alfred), médecin-major de 2e classe de réserve, chef du Service de santé de la place de Bourgoin : médecin très zélé et très méritant S'est fait une très grave piqûre anatomique en opérant un blessé.

— M. Espagnon, médecin aide-major de 2e classe de réserve au 16e rég. d'artillerie : a fait preuve en toutes circonstances d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Un obus lui ayant enlevé le pied gauche en blessant un officier et un adjudant à ses côtés, a eu le courage et l'abnégation de faire donner des soins à ses camarades et de vérifier leur pansement avant de s'occuper de sa propre blessure.

NOUVELLES

Souscriptions pour le monument à élever au Dr Reymond. — *Souscriptions reçues à la Librairie Masson et Cie* Dr Sanchez Toledo, 108, avenue Kléber 50 fr — Dr Louis Rénon, 3, rue de Constantine. 50 fr. – Dr Chailous (J.), 8, rue Saint-Philippe-du-Roule, 100 fr — Dr Brousolle. à Dijon. 20 fr. — Dr Cathelin, médecin chef de l'hôpital, 54, faubourg Saint-Jean, Orléans, 20 fr.

Un communiqué serbe. — La légation royale de Serbie communique la note suivante :

« Les médecins qui désirent s'engager pour la durée de la guerre en Serbie sont priés de s'adresser au consulat général de Serbie, de 3 heures à 5 heures, rue Auber, 10, pour les conditions d'engagement. »

D'après les renseignements qui nous ont été donnés à la légation, un traitement minimum de 400 francs par mois et les frais de voyage, aller et retour, sont assurés à tous les médecins acceptant d'aller s'installer en Serbie.

Toutefois, le voyage de retour ne sera payé qu'après un séjour minimum de trois mois.

Les médecins qui occuperont en Serbie un poste médical auront le droit d y exercer leur profession dans les conditions habituelles et suivant les usages locaux.

La relève des médecins. — M. Guiraud, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre de

hâter le remplacement dans la zone des armées des médecins fatigués au cours d'une longue campagne, par les médecins plus jeunes qui séjournent depuis le début des hostilités dans la zone de l'intérieur, » a reçu la réponse suivante :

« Il n'est pas possible d'activer le remplacement des médecins de complément servant dans la zone des armées, sans désorganiser complètement le service et sans épuiser rapidement les réserves du territoire en personnel apte à faire campagne. Ce remplacement se fait, d'ailleurs, d'une façon continue, à la demande des autorités militaires, qui désignent les médecins fatigués à relever ».

Le droit des médecins militaires en matière de renseignements. — M. H. Fougere, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si le règlement interdisant aux médecins chefs des formations sanitaires de la zone de l'avant, de répondre aux demandes de renseignements des familles et de les informer de la maladie ou même du décès des militaires en traitement dans leurs formations, a été rapporté, en a reçu la réponse suivante :

« Pour des raisons d'ordre militaire, il n'est pas possible d'autoriser les médecins chefs des formations sanitaires de la zone de l'avant à aviser les familles, par l'intermédiaire des maires, de la maladie ou du décès des soldats en traitement dans ces formations; mais ils peuvent répondre, par lettre, aux demandes de renseignements des familles, sauf à celles qui ne parviendraient qu'après le décès du militaire en traitement, le soin de notifier les décès appartenant à l'Administration centrale. »

Les médecins militaires maintenus loin des armées. — M. Peyroux, député, ayant demandé à M le ministre de la Guerre s'il ne serait pas possible d'envoyer, à leur tour, dans les régiments d'infanterie qui sont au front, une partie des nombreux médecins-majors de 1re classe de l'armée active qui n'ont pas encore servi depuis le début de la guerre, en a reçu la réponse suivante :

« Les quelques médecins-majors de 1re classe qui n'ont pas encore servi aux armées ont été maintenus en Algérie ou à l'intérieur, soit en raison de nécessités de service impérieuses, soit en vertu de leur affectation normale de mobilisation à des emplois spéciaux exigeant des connaissances et une préparation particulières. »

Les chirurgiens dentistes aux armées. — M. Nadi, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi les chirurgiens dentistes diplômés, chargés du service dentaire dans leur régiment pendant leurs deux années de service militaire, chargés de nouveau de ce service dans les ambulances du front (circulaire du 22 Décembre 1914) sont encore soldats de 2e classe, tandis que les étudiants en médecine ayant seulement douze inscriptions et n'ayant pas encore fait de service militaire, sont nommés médecins auxiliaires, au grade d'adjudant, et que des vétérinaires, sortant de l'école, sont nommés sous-lieutenants, en a reçu la réponse suivante :

« Aucun texte légal ou réglementaire ne permet aux chirurgiens dentistes d'obtenir des grades au titre de leur spécialité, mais ils peuvent être nommés caporaux ou sous-officiers comme les autres hommes de troupe, et dans les mêmes conditions. »

Affectation de médecins aux sociétés de secours aux blessés militaires. — M. Peyroux, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il n'y aurait pas lieu de permettre aux médecins mobilisés d'être affectés aux sociétés de secours aux blessés militaires, afin que ces dernières aient toujours, dans toutes leurs formations, les médecins-chefs capables de faire face à toutes les nécessités du service, en a reçu la réponse suivante :

« Les médecins mobilisés comme hommes de troupe R. A. T. et ceux qui sont classés dans le service auxiliaire peuvent être mis à la disposition des sociétés d'assistance pour le service des hôpitaux auxiliaires du territoire (Décret du 2 Mai 1913, art. 4.) »

Pharmaciens du service auxiliaire. — M. Mistral, député, ayant signalé à M. le ministre de la Guerre que des pharmaciens du service auxiliaire sont retenus à l'armée, alors que leurs classes sont libérées, et demandé pourquoi on ne nomme pas ces spécialistes aides-majors de 2e classe, en a reçu la réponse suivante :

« Les pharmaciens du service auxiliaire, étant des spécialistes, sont convoqués et maintenus suivant les besoins, en commençant par les classes les plus jeunes, ils ne sont utilisés que dans les hôpitaux sédentaires. Il n'est pas possible de les nommer au grade d'aide-major, les pharmaciens ayant rang d'officier étant susceptibles d'être envoyés dans les formations sanitaires de campagne et devant, par conséquent, être aptes au service armé. »

OFFRES ET DEMANDES DE BONNES VOLONTÉS

Médecin ou Etudiant (16 inscriptions), étranger ou français, demandé pour remplacer, pendant un mois environ, médecin malade, dans grand centre minier de la France. — Ecrire *P. M.*, n° 817.

COMMUNIQUÉS

Installation et Cabinet clientèle importante à Paris, à céder après décès. — Ecrire *P. M.*, n° 816.

— La *Digitaline* cristallisée « française » de **Nativelle** informe le corps médical et les hôpitaux militaires qu'elle met son produit à leur disposition (à titre gracieux) sous toutes ses formes : *Granules, Solution, Ampoules.* — Adresser les demandes au « Laboratoire Nativelle », 49, boul. de Port-Royal, Paris.

— **Cabinet Gallet**, fondé en 1886, 47, boulevard Saint-Michel, Paris. Service de remplacements médicaux, etc. Bureaux ouverts pendant la guerre, tous les jours, de 2 à 6 heures.

— Tous les membres du Corps médical s'intéressent actuellement, plus que jamais, à l'art de la prothèse et de l'orthopédie.

La visite des Ateliers **Mayet-Guillot** s'impose donc aux praticiens désireux de connaître les moyens modernes de production de l'une des plus anciennes manufactures françaises, et soucieux de procurer aux blessés, dans un *très bref délai*, des appareils minutieusement étudiés, scrupuleusement appropriés à chaque cas particulier et répondant à toutes les exigences médicales, mécaniques et esthétiques.

Mayet-Guillot. *Experts* des Hôpitaux de Paris, 67, rue Montorgueil, Paris. — Téléphone : Central 89.01.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les Tables des matières de 1914 de La Presse Médicale *feront l'objet d'un numéro spécial qui portera le n° 83, et sera distribué le 6 Avril.*

— *Jusqu'à nouvel ordre,* La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale. Un numéro supplémentaire a été distribué aux abonnés le 27 Mars.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

UN HYMNE AU PRINTEMPS
UNE PLAINTE. — UN APPEL

Je m'étais amusé jadis, — oh! simple curiosité de rêveur, — à étudier les lois de la publicité et j'étais arrivé à des conclusions assez curieuses. Ce que j'avais remarqué tout d'abord, c'est le réflexe de défense déclanché en chacun de nous par la première attaque de la réclame. L'exemple le plus simple qu'on puisse donner de cette réaction de défense, vous le trouverez aux carrefours de toutes nos voies populeuses. Quand le bonisseur a raconté son histoire et offert sa marchandise, il y a un froid et des courants d'air, les assistants prennent leurs jambes à leur cou, ou bien ils restent sur place, stupides et muets. Alors le camelot, qui connaît sur le bout du doigt la psychologie des porte-monnaie, demande qu'on ne parle pas tous à la fois, ce qui est plaisant puisque personne n'a rien dit. Il part de là pour vanter à nouveau l'article extraordinaire, et au moment où, à force de ruse et de supplications, sous et pièces blanches vont émerger des poches, le compère intervient et fait déclancher la vente.

Transportez dans des domaines plus élevés cette scène un peu vulgaire et vous aurez l'explication du puits de silence où est tombée la proposition généreuse de nos chers confrères Triboulet et Claisse, médecins des Hôpitaux de Paris, concernant la création d'une Caisse de prêts d'honneur. Je ne sais pas si tout le monde a parlé à la fois, mais ce dont je suis sûr, c'est qu'à l'intérieur du pays bien peu de voix ont répondu à leur appel si opportun. Comme il n'y a rien de tel que les pauvres, pour être vraiment magnifiques, les petits jeunes de l'avant m'ont tout de suite offert une obole prélevée sur leur solde; d'autres m'ont indiqué des portes toujours grandes ouvertes à la Bonté. Il en est, enfin, qui l'ont pris sur un autre ton. « J'ignore, me dit l'un d'eux, quelle opinion on se fait de nous à l'arrière, nous n'avons pas le temps de nous en soucier; mais ce qui est certain, c'est que si nos confrères de l'intérieur ne nous aident pas, nous et nos femmes, pendant que nous nous sacrifions pour eux, eh bien, nous ne trouverons pas cela beau. »

Cet échantillon témoigne d'un peu d'amertume; mais notre confrère a-t-il si grand tort? Nous devons, croyez-moi, porter plus d'attention à ces questions de solidarité. Ce que sont en train de faire nos enfants est tellement formidable, qu'à leur retour nous ne pourrons rien leur refuser. Mais en attendant, montrons-leur, le porte-monnaie à la main, que nous pensons à eux. Et si

vous saviez comme ils le méritent! Tenez, voici une lettre entre cent; elle a été écrite des tranchées par M. le Dr Voivenel, de Toulouse, un ami très cher que je n'ai cependant jamais vu. C'est l'hymne au printemps de toute la race qui chante à travers ses lignes. Savourez-les, et vous comprendrez combien ceux qui sont là-haut, sur la ligne de feu, sont dignes de toute notre sympathie la plus agissante.

« .. .. Ici, même confiance. Le Boche montre des signes de fatigue Son armée fait du *petit brightisme*. Nous attendons la crise terminale.

Nos tranchées sont déjà plus habitables. Les premiers sourires du printemps nous épanouissent et nos réseaux de fils de fer prennent à nos yeux l'allure de plants de vigne .. un peu jeunets Un rien nous amuse. Poètes d'occasion, nous regardons chaque jour germer les bourgeons au nez légèrement rougi Loin de s'endurcir comme je l'aurais cru, notre émotivité s'affine. Comme il est pur, notre pays meurtri! Comme nous l'aimons! On dirait que nos morts, — ceux dont les croix sont là, près des tranchées, — l'animent et, comme dit Samain, chacun, homme de livres et homme des champs,

« Sent tressaillir sous lui la sève obscurément. »

Cher maître, nous sommes des heureux. Nous assistons à l éclosion de ces légendes que créent les bois de Vauquois et ceux de Beauséjour. Nous regardons, et comme nous nous trouvons petits à côté de ces héros!

Les jours passent. Nous ne sommes pas impatients. Notre France jolie n'est pas pour le Boche. Je vous écris. Voyez :

« Aux pentes des coteaux flottent des vapeurs blanches
Et le matin mouillé sourit au dans les branches. »

Au loin, dans une région où l'ennemi recule, déjà le canon tonne et cette musique, aujourd'hui, nous est joyeuse.

Respectueusement et affectueusement. Dr V.

Si je passe maintenant dans le camp belge, c'est une plainte qui jaillit, et combien éloquente aussi! Cette lettre-là ne m'était pas destinée; elle m'a été remise, pour le bon motif, par notre confrère, le Dr Perecpied du Mont-Dore. Écrite par le Dr Clément Philippe, président de la *Société belge de Médecine et de Pharmacie en Angleterre, elle méritait d'être publiée.*

Londres, le 1er Mars 1915.

Comme cette guerre est épouvantable, et malgré tout, comme c'est beau de voir nos héroïques pays lutter pied à pied contre l'infâme! La victoire, nous l'aurons, elle est fatale, elle est inéluctable, et alors la Ligue des Patriotes, que je crée en Angleterre en ce moment, ligotera en Belgique définitivement les abominables sectateurs du Teutatès germain.

Merci mille fois des bons conseils que vous me donnez et merci mille fois de votre si bonne confraternité compatissante. Nos amis les docteurs anglais sont aussi très bons et enveloppent les confrères français réfugiés du Nord, dont quelques-uns sont à Londres, de leur touchante affection. Encore merci de votre obole. Quand vous saurez que, dans les grandes villes, l'hypocrisie allemande met (et ce à cause de la surveillance des consuls et ambassadeurs neutres) une sourdine à ses excès, dans les campagnes la brutalité germaine s'étale, écrasant nos pauvres compatriotes. La situation des malheureuses campagnes est effroyable.

La famine, les épidémies y sévissent et la mortalité infantile y est effroyable. Et pas de médicaments, ni instruments, ni sérums, ni pansements! les barbares ont tout volé!

Le corps médical, dont beaucoup de membres sont bourgmestres et échevins, a été terriblement éprouvé; plus de 30 des nôtres ont été fusillés, plus de 500 maisons de confrères incendiées, et on ne compte plus les cliniques pillées, ravagées, ainsi que les innombrables confrères chassés de leurs foyers.

Plus de 250 médecins et autant de pharmaciens sont réfugiés en Angleterre, où malgré la générosité anglaise qui s'est presque uniquement vouée au soulagement médical en Belgique, la détresse est considérable: vous comprendrez mon appel désespéré pour donner à manger, à s'habiller à des infortunés collègues qui, il y a 6 mois encore, étaient presque riches.

J'ai reçu hier le D. X. de Louvigné (près Liège), 8 enfants, une mère malade et une vieille servante de famille, qui ont erré depuis 3 mois en Hollande, et après avoir été incendiés, pillés, saccagés ont été expulsés de ce dernier pays. Ils me sont arrivés, lamentables. Je les placerai, je les secourrai, mais il y en a des quantités aussi pitoyables.

Aussi vais-je suivre vos conseils: il faut que tous les médecins s'unissent. Nous avons, nous, les Belges, porté à Messine 328 000 francs aux veuves et orphelins des médecins italiens. Les cœurs généreux, français, anglais, italiens, américains seront, dans les circonstances terribles que nous traversons, aussi généreux, je l'espère. J'irai avec Jacobs, là-bas aux États-Unis secouer l'arbre aux dollars: il faut que les médecins du nord de la France et de la Belgique soient sauvés de la faim et de la misère.

Recevez, cher et grand ami, etc.

Dr Clément Philippe.

Je ne m'attarderai pas, car le temps presse, à commenter les lignes éloquentes du Dr Clément Philippe, un ami de la France aux jours heureux. Simplement, je ferai remarquer qu'à l'heure présente, Belges, Anglais et Français sont unis par les indissolubles liens de la souffrance et du sacrifice commun à la cause de l'Humanité.

Dans ces conditions, voici ce que je propose. Reprenant l'idée de nos chers confrères, Triboulet et Claisse, et la précisant davantage encore, je demanderai au corps médical français et anglais tout entier de se grouper dans une vaste souscription. Chacun s'inscrira pour la somme qu'il estimera pouvoir, sans trop de gêne, débourser à la minute où on la lui demandera. Avec cette souscription, couverte de noms honorables, nous espérons trouver une Société de crédit qui avancera les premières sommes nécessaires pour amorcer et constituer une caisse de prêts d'honneur.

Cette idée, que je crois pratique, vous convient-elle? Oui. Alors, écrivez soit à Triboulet, soit à Claisse, soit encore à notre bon et dévoué confrère le Dr Chapon, 21, rue du Louvre, Paris,

qui, après une longue maladie, va reprendre ardemment en mains les intérêts de la collectivité médicale. Quant à la distribution des prêts, ne nous en préoccupons pas pour l'instant. Notre confrère Grandjux et quelques autres âmes généreuses, dont j'ai le bien sincère regret de n'avoir pas le nom présent à la mémoire, pourvoient avec un zèle qu'il faut admirer sans réserve, au fonctionnement de l'œuvre médicale des secours immédiats. Notre premier soin sera, tout naturellement, de venir renforcer et alimenter au besoin la caisse de nos confrères; enfin, tout cela est à voir, à combiner et à régler et importe assez peu. Le capital, si j'ose dire, est d'avoir l'argent. Souscrivons d'abord, le reste viendra tout seul.

C'est pourquoi les nôtres étant par définition ralliés aux projets Triboulet-Claisse, je me retourne vers nos confrères anglais pour les convier, au nom des médecins de la Belgique mutilée et de la France du Nord envahie, à se joindre à nous. Nous voulons constituer une Caisse de prêts d'honneur pour réparer chez les médecins les ruines de la guerre. Cette Caisse n'a pas immédiatement besoin d'argent, une simple souscription de garantie suffirait. Souscrivez donc, je vous en supplie. Il ne faut pas que ceux de la Kultur puissent dire que nous ne savons pas nous organiser comme eux; mais il faut surtout que ceux qui ont souffert pour nous connaissent toute la force enclose dans ces mots d'*entente cordiale*. Entente cordiale, c'est-à-dire le sacrifice de l'argent, du sang, de la vie, entente cordiale, c'est-à-dire le plus noble idéal qui jamais ait fait tressaillir un cœur dans une poitrine humaine!...

F. Helme.

BIBLIOGRAPHIE

200 consultations médicales pour les maladies des enfants, par le Dr J. Comby. (*Volume cartonné* de 370 pages, 4e édition, Paris, 1915, Masson et Cie, éditeurs. Prix : 3 fr. 50.)

Les quatre éditions de ce petit ouvrage se sont succédé rapidement ; la dernière qui vient de paraître est augmentée de 40 consultations nouvelles à ajouter aux 100, 150, 160 des précédentes éditions. L'auteur suppose le médecin au lit du malade, ayant fait son diagnostic et rédigeant sa consultation. Autant de maladies classées par ordre alphabétique, ce qui rend les recherches faciles, autant d'ordonnances pratiques relatives à l'hygiène du malade ou aux remèdes qui conviennent à son état. Ces ordonnances, quoique complètes, sont aussi simples que possible et d'une exécution facile. Quant aux formules qui ont trouvé place dans ce recueil, elles ont été éprouvées par une longue pratique, tant en clientèle qu'à l'hôpital, et les médecins peuvent les reproduire sans danger pour leurs malades.

Après chaque ordonnance, M. Comby a cru devoir exposer brièvement les principaux traits de la maladie dont il est question. Ce petit exposé rompt la monotonie et accroît l'intérêt de l'ouvrage. Tel qu'il est actuellement, ce petit livre forme un guide à peu près complet pour le traitement des maladies de l'enfance. Il sera lu avec profit par les étudiants et les médecins.

Dott. O. Uffreduzzi. **Guida per il Chirurgo in guerra.**

Dott. P. Sisto. **Guida per il Medico in guerra.**

2 petits volumes cartonnés in-16 de 184 et 197 p.. Mars 1915. Prix, chaque : 2 lire 50. Unione tipografico editrice. Torinese.

L'éclosion de ces feuilles printanières, présage-t-elle des événements prochains. Chi lo sa? C'est bien le cas de le dire.

Quoi qu'il en soit, ces deux petits guides-manuels répondent fort bien par leur format, leur précision, leur concision, au but qu'ils se proposent. Ce sont de précieux petits aide-mémoire, — précieux au moins pour les débutants, — qui y trouveront résumées, condensées, les notions primordiales, essentielles, de la médecine et de la chirurgie de guerre. L'absence de toute figure est regrettable, principalement pour le guide chirurgical.

A. M.

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

IV

Nous voudrions pouvoir reproduire intégralement l'article des *M. m. W.*, 9 Mars 1915, p. 353-355, intitulé « Mitteilungen aus französischer Gefangenschaft und insbesondere aus einem französischen Reservelazarett ». Sa valeur documentaire ne saurait être assez hautement estimée, comme on va voir. Nous nous contenterons d'en publier les extraits les plus caractéristiques. L'article est signé Dr E. Finck, unterarzt (aide-major); il relate les observations faites par ledit confrère au cours d'un séjour forcé de trois mois dans les formations sanitaires françaises.

« Le 11 Septembre je tombai aux mains des français avec mon ambulance. Un capitaine qui parlait quelque peu allemand et auquel je demandais l'autorisation de rejoindre notre armée, me le déconseilla dans l'intérêt de ma sécurité. Il ne pouvait pas m'assurer que je sortirais sain et sauf de cette entreprise, car un médecin n'est pas toujours et sûrement reconnu. Je serais ultérieurement renvoyé en Allemagne par la Suisse. Puis pour la garde de mon ambulance il me donna une section de soldats français commandée par un caporal qui s'employa de façon consciencieuse et touchante à accomplir son devoir vis-à-vis de nos blessés. A la vérité il se ceintura du revolver de mon sous-officier sanitaire, ainsi que de son bidon de secours et se pavana ainsi avec orgueil aux yeux de ses camarades, mais il s'employa inlassablement à ce que les blessés, tant allemands que français, fussent abondamment pourvus de nourriture, de paillasses

1. Voir *La Presse Médicale*, nos 9, 11 et 13 (4, 18 et 27 Mars 1915).

(*Voir la suite page* **110**.)



et même de literie. Lorsque les couvertures pour les blessés manquaient, il retirait son propre manteau pour en couvrir un soldat allemand. La grange dans laquelle j'avais abrité mes grands blessés fut bientôt entourée d'un grand nombre de soldats français les examinant curieusement. Mais aucun des soldats n'eut sur les lèvres la moindre injure (aber keiner der Soldaten brachte ein Schimpfwort über seine Lippen), au contraire ils distribuaient à nos blessés leur pain et leur vin (am Gegenteil, sie teilten ihr Brot und ihren Wein unter ihnen aus) et me donnaient leur propre paquet individuel pour le pansement des blessés allemands. »

L'héroïsme des cavaliers de Gallifet arracha, dit-on, à Guillaume Ier l'exclamation historique « Ah! les Braves Gens! ». Le confrère, plus objectif sans doute, continue impassiblement son récit — qu'à la vérité tout commentaire ne pourrait qu'affaiblir.

« Bientôt d'ailleurs arrivèrent un certain nombre de médecins et de prêtres français qui se partagèrent les blessés avec moi et s'occupèrent de leur installation. Lorsque je leur dis que je manquais de matériel de pansement et de linge, ils me pourvurent immédiatement et en abondance d'objets de pansements français véritablement excellents avec lesquels je pus panser admirablement (übereichlich) les blessés. Les collègues français mirent de même à ma disposition en quantité suffisante de la morphine, de la caféine et de l'huile camphrée. De nouveaux blessés allemands continuaient à être dirigés sur mon ambulance, souvent même amenés par des soldats français. Un officier arriva en automobile et me dit que gisaient encore sur le champ de bataille de nombreux soldats allemands sans soins et sans nourriture depuis quatre, cinq jours. Il me prit dans son auto et me conduisit dans une petite station de chemin de fer où je trouvai plusieurs blessés allemands, dont deux étaient quasi morts et les autres profondément épuisés par l'hémorragie et l'inanition. Je les réconfortai et les pansai. Le soir ils furent recueillis par le service sanitaire français. »

Suit la description du voyage en chemin de fer, d'une durée de trois jours et deux nuits qui, transporta notre confrère allemand et ses blessés de T. O. L. à T. (?) lieu d'hospitalisation permanent. Nous n'en retiendrons que les passages suivants :

« Ce qui me fut particulièrement précieux, c'est qu'à chaque grande gare un médecin français vint à moi pour s'informer de l'état de mes blessés, si quelqu'un d'entre eux devait être transporté d'urgence dans un hôpital ou si quelque pansement devait du moins être renouvelé. J'usai naturellement avec empressement de ces amicales invitations, et pus de cette façon assurer rapidement à mes grands blessés une installation définitive. J'ai pu, d'autre part, constater personnellement avec quel grand soin (grossen Sorgfalt) les pansements des blessés allemands étaient renouvelés dans les gares par les médecins français. »

Voilà qui ne concorde pas tout à fait avec le témoignage attribué à M. Georges Ohnet, par les *M. m. W.*, d'après le professeur Madelung et rappelé dans un de nos précédents feuilletons.

La description que fait notre confrère de la « Reservekrankenhaus » — ultérieurement « hôpital temporaire, n° 60 », auquel il fut affecté est franchement défavorable. Installation, matériel, service — tout laissait terriblement à désirer en dépit des efforts de l'infatigable médecin chef et de l'activité de l'officier d'administration. Le zèle des médecins est estimé très modéré. Les précautions d'hygiène les plus élémentaires, la propreté pure et simple étaient entièrement méconnues. La mortalité fut élevée.

Ici six lignes qu'il convient de citer intégralement et de retenir. « Comme médecin je fus traité tout à fait confraternellement par les médecins français et avec de grands égards par le reste du personnel français de l'hôpital. Nos collègues français manifestent une crainte respectueuse et touchante devant les médecins militaires et les canons allemands. »

Ne prenons rien au tragique, mais que dire de la mentalité d'un médecin qui, de son aveu même, reçut la plus franche hospitalité et dont le seul remerciement est une injure méprisante. C'est le même geste, exactement, que celui des soudards de cette même armée qui se soulagent comme on sait dans les armoires à glace des maisons où ils furent correctement reçus. Ces gens crient sur tous les tons, qu'ils sont d'une autre race, — remercions-les de ce juste hommage — et passons :

« Je fus excellemment nourri par la cuisine française, de notre hôpital. Cette nourriture me fut octroyée gratuitement sur l'ordre du médecin chef. De plus, je reçus intégralement la solde des aides majors français (240 francs = 192 mark) ».

Dégustons le remerciement :

« Le médecin chef estima sage de ne pas compliquer l'existence de son seul collègue allemand qui lui était si utile pour le traitement des blessés allemands et pour le service des gardes. »

Au début de Décembre enfin, arriva l'ordre de rapatriement :

« Les collègues français et particulièrement notre vénéré médecin chef prirent congé de nous d'une manière *exagérément* aimable (in erdrückend liebens würdiger weise). Ils tinrent tous, sans exception, à nous accompagner jusqu'à la gare et à rester avec nous jusqu'au départ du train. Nous partîmes en 1re classe accompagnés par un très aimable officier français. »

⁂

Bien des médecins français en lisant ces lignes trouveront qu'en effet on fut « excessivement » aimable et souhaiteront pour eux-mêmes l'égalité de traitement, non pas même de la part de leurs collègues allemands, mais simplement de la part de leurs collègues... français. N'insistons pas! Concluons seulement que le document est intéressant à plus d'un titre. Nous y reviendrons en temps opportun.

(*A suivre.*) A. M.

NOUVELLES

Faculté de Médecine de Paris. — I. Examens. — *Lundi* 12 *Avril* 1915. 5e Doctorat. Chirurgie (Première partie). Hôtel-Dieu. — *Mardi* 13 *Avril* 1915. 5e Doctorat. Obstétrique (Première partie). Tarnier. — *Mercredi* 14 *Avril* 1915. 3e Doctorat. Oral (Deuxième partie).

II. **Thèses.** — *Mercredi* 14 *Avril* 1915. — Candidat : M. Lasmurtres. Président : M. Legueu. Examinateurs : MM. Hartmann, Aug. Broca, Desmarest. Sujet : Abcès sous-phréniques d'origine traumatique. — *Samedi* 17 *Avril* 1915. Candidat : M. Chéron. Président : M. de Lapersonne. Examinateurs : MM. Lejars, Terrien, Tiffeneau. Sujet : Les procédés photographiques en ophtalmologie. — Candidat : M. Ramadier. Président : M de Lapersonne. Examinateurs : MM. Lejars, Terrien, Tiffeneau. Sujet : Accidents auriculaires nerveux purs, aigus ou subaigus dans la syphilis acquise.

Médecine opératoire spéciale. — Sous la direction de MM. Aug. Broca, professeur, et J. Okinczyc, agrégé. Cours de M. Georges Pascalis, prosecteur. Opérations gynécologiques. Ouverture du cours le mardi 13 Avril 1915, à 1 h. 1/2.

Programme sommaire du cours. — I. Technique des laparotomies en gynécologie : Incision médiane. Incision transversale. Sutures de la paroi. Traitement de la rétroversion : Ligamentopexie. Hystéropexie directe. — II. Traitement des fibromes utérins : Myomectomie. Hystérectomie abdominale sus-vaginale. — III. Colpo-périnéorraphie pour prolapsus génital. — IV. Ablation large du sein avec curage de l'aisselle pour cancer. Opérations pour tumeurs bénignes du sein : Enucléations sous-mammaires. Ablation sous-cutanée de la glande. — V. Traitement des fistules vésico-vaginales : Voie vésicale. Voie vaginale. — VI. Castrations. Traitement des kystes ovariques, tumeurs des ovaires et du ligament large. — VII. Dilatation du col. Curettage. Biopsie du col. Stomatoplastie. Traitement des polypes utérins. — VIII. Fistules recto-vaginales. Colpotomies. Amputation du col. — IX. Hystérectomie totale avec drainage vaginal. — X. Traitement des cancers du col et du vagin. Traitement du cancer de la vulve.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce Cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine, français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés titulaires de 16 inscriptions. Le droit à verser est de 50 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les mardis, jeudis et samedis.

Obstétrique. — M. G. Lepage, agrégé, commencera les Conférences d'obstétrique opératoire le mardi 13 Avril 1915, à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure.

Objet des Conférences : Opérations obstétricales (technique et indications). Dystocie maternelle. Les manœuvres obstétricales seront faites les mardis et samedis, à 2 heures, à l'Ecole pratique.

Université de Nancy. — Par décret du Président de la République, M. le recteur de l'Académie de Nancy est autorisé à accepter, au nom de l'université de cette ville, aux clauses et conditions énoncées dans le testament sus-visé, le legs d'une somme de 50.000 francs fait à ladite université par Mlle Gautier (Marie-Pauline). Cette somme sera partagée par moitié entre la Faculté de médecine et la Faculté des sciences de l'université de Nancy.

Création à Paris d'un office municipal de santé. — Sur la proposition de M. Ambroise Rendu, le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à la sixième Commission et à l'Administration le projet de délibération suivant :

« L'Administration est invitée à étudier et à présenter aux pouvoirs publics, le projet de création d'un Office municipal de salubrité, autonome, doté des moyens d'action nécessaires pour assainir les quartiers de Paris surpeuplés et insalubres.

« Elle saisira le Conseil municipal de ce projet dans une de ses plus prochaines sessions. »

L'avancement des médecins auxiliaires. — M. Emmanuel Brousse, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre les raisons qui s'opposent à la nomination comme médecins aides-majors de 2e classe de médecins auxiliaires, docteurs en médecine depuis plusieurs années, sur le front depuis le début de la campagne, alors que sont nommés aides-majors des jeunes gens récemment reçus au doctorat en médecine et n'ayant jamais quitté des villes de garnison très éloignées du front, en a reçu la réponse suivante :

« Les nominations au grade de médecin aide-major sont prononcées, à titre provisoire, aux armées, par le général commandant en chef. Elles ont lieu, non d'office en faveur de tous les médecins auxiliaires servant aux armées et réunissant les conditions exigées, mais seulement au fur et à mesure des vacances.

DEMANDES ET OFFRES DE BONNES VOLONTÉS

Un médecin et un pharmacien belges frères, dont les maisons ont été pillées, cherchent un remplacement, de préférence dans même ville. Meilleures références. — 1 *bis*, rue Pasteur, Nevers.

Médecin demandé pour remplacement. — S'adresser au Dr Gayman, à Conches (Eure).

Docteur jeune, libre obligations militaires, cherche remplacement. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 914.

COMMUNIQUÉS

Cabinet de voies urinaires et peau, à Lyon, en plein rapport, à céder pour cause de décès. — S'adr. *Presse Médicale*, n° 820.

Infirmière ayant exercé clinique Bordeaux demande situation Paris. Ecrire : Alice Delbos. Bourg d'Abren, par Saint-Pierre-d'Eyraud (Dordogne).

On achèterait d'occasion un sphygmomanomètre de Pachon, en parfait état d'usage. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 812.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.

H. ROGER
Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.

M. LETULLE
Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.

M. LERMOYEZ
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

F. JAYLE
Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

— *Jusqu'à nouvel ordre,* LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

L'OBJECTIVISME DES ALLEMANDS

Je viens d'être assez lourdement houspillé, dans la *Deutsche medizinische Wochenschrift*, par M. le Dr Schwalbe, et je n'en suis ni autrement fier, ni autrement peiné. Plus particulièrement, mon contradicteur me reproche, en termes fort courtois, je le reconnais, d'avoir présenté un document sans aucune valeur, pour prouver les mauvaises intentions de l'Allemagne contre la paix européenne. Ayant reproduit mon article en entier, il me prend en flagrant délit de subjectivisme et part de là pour ébaucher une étude sur la mentalité des nations belligérantes.

Depuis huit mois, les Allemands ont fait preuve de tant de tact et de pénétration, ils ont apprécié si heureusement les sentiments de l'Europe, qu'en vérité on comprend leur goût pour l'étude des âmes. Quand on excelle dans une partie, on s'y adonne plus spécialement, et avec moi, l'univers entier reconnaîtra qu'en fait de psychologie l'Allemagne a le pompon. Elle est kolossale, nous n'avons qu'à nous incliner.

Toutefois, pour ce qui me touche personnellement, je me permettrai d'en appeler, comme on dit au Palais, car la sentence de M. Schwalbe, touchant mon manque d'objectivité, est purement et simplement subjective. Non, ce pauvre homme n'a pas de chance. J'avais dit que deux ou trois mois avant la guerre, les Allemands avaient cherché les porteurs de germes de la fièvre typhoïde dans les régions où ils pensaient devoir opérer prochainement la concentration de leurs formidables armées. M. Schwalbe me convainc d'ignorance en croyant m'apprendre, à moi et au Dr Magnan qui m'avait fourni l'argument, que ces recherches de porteurs de germes sont courantes en Allemagne depuis près de quinze ans; c'est à Koch qu'on doit toute la rigueur et le détail de ces mesures administratives. M. Schwalbe, s'il eût été aussi objectif qu'il le prétend, m'eût demandé, au lieu de me juger d'emblée et sans m'entendre, d'où le Dr Magnan et moi tenions nos preuves, et à ce jeu il ne risquait pas gros. Peut-être sait-il comme moi, et même bien mieux que moi, que si cette recherche des porteurs de germes fut signalée au Gouvernement français par ses agents, c'est surtout parce qu'elle avait un caractère insolite et qu'on émit la prétention de l'étendre jusque dans un pays neutre, dont l'Etat-major allemand « allait emprunter » le territoire. Je ne peux pas insister davantage sur le sujet aujourd'hui, des tiers sont en cause, et les Français ayant coutume de respecter la neutralité, je ne trahirai pas les secrets d'autrui. Que mes lecteurs de France et nos confrères de

langue française consentent à me faire crédit; je produirai, si on me le demande en temps voulu, un document qui ne laisse aucun doute sur la question.

⁂

Aussi bien, ce point particulier n'a-t-il que peu d'importance. Jamais la *Deutsche medizinische* et ses collaborateurs ne sauront à quel point leurs opinions m'indiffèrent. Je suis de ceux qui, naguère, tout en estimant hautement l'Allemagne, n'ont jamais cessé de prêcher à leurs compatriotes la préparation à la lutte, parce que je pensais bien que le parti militaire finirait là-bas par l'emporter. Les relations que j'ai eues de l'autre côté du Rhin m'ont été agréables et sans y avoir noué d'étroites amitiés, je me demandais parfois si Allemands et Français ne pourraient pas un jour se compléter les uns par les autres. Pas une fois je n'ai manqué l'occasion de rendre mon hommage à un adversaire que je savais redoutable, mais que je croyais pétri de sentiments humains tout pareils aux miens.

Or, la guerre, sanglante pierre de touche, vient de nous dessiller les yeux si cruellement, tant de nos illusions ont été fauchées sur les routes envahies, depuis Louvain jusqu'à Reims, tant de menus faits ont révélé la bassesse allemande, que jamais plus je ne m'occuperai de ce peuple : je le méprise trop.

Mon contradicteur de la *Deutsche medizinische* croit que nous sommes simplement en colère contre l'ennemi, ce qui serait naturel, et il ne doute pas que ce courroux s'éteigne avec les derniers feux du canon. Cette sorte de vœu serait à son éloge s'il ne révélait pas une inconscience stupéfiante. Ces gens ont violé la neutralité belge, ils ont piétiné la *Convention de Genève*; dans un manifeste qu'ils auraient bien mieux fait de ne pas publier, leurs 93 intellectuels ont nié l'évidence; leurs troupes ont emmené des captifs comme aux époques barbares, leurs Bavarois ont achevé nos blessés; partout l'incendie s'est allumé sous leurs pas, leurs mains sont souillées de sang innocent, et ce sont ces mains-là qu'ils se proposent de nous tendre! Ah! non, merci, pas pour moi!

Je le répète, nous ne sommes pas en colère comme le prétend M. Schwalbe, non: la colère peut laisser place à l'estime, or nous ne pouvons plus estimer et nous n'avons plus que du mépris et aussi que douleur. Nous tous qui avions cru aux progrès humains, qui avions rêvé de fraternité, qui estimions l'effort de l'Allemagne, son talent d'organisation, non seulement nous pleurons sur le sort de nos frères si injustement et si cruellement frappés, mais encore nous restons bouleversés par toute l'ignominie que nous ont révélée ces soldats, ces chefs allemands qui n'ont d'homme que le nom!

Tenez, avez-vous lu dans le dernier numéro de ce journal même l'excellente chronique de mon cher Alfred Martinet : « A travers les Revues allemandes »? Il y a là une preuve de bassesse que je me suis proposé de faire connaître, par nos journaux politiques, au monde entier, et je ne doute pas d'y arriver. Ce témoignage, M. Schwalbe ne peut pas l'ignorer, puisqu'il a paru dans un journal médical allemand.

Il s'agit, vous le savez, des souvenirs d'un médecin-major allemand, le Dr Finck, fait prisonnier à la bataille de la Marne et relâché aussitôt, en vertu de la *Convention de Genève*, qui n'est pas « un chiffon de papier » pour nous. Donc, ce médecin raconte que le sous-officier français couvrait de son manteau les blessés allemands, dont il avait la garde. Il ajoute que nos soldats partageaient leur pain et leur vin avec l'ennemi. Bien plus, quand le médecin-major allemand manquait d'objets de pansements pour ses troupiers, les nôtres lui offraient leur propre paquet individuel : — Trop naïfs enfants et chefs trop naïfs qui les laissaient faire! — Quant aux docteurs français, il n'est sortes d'amabilités qu'ils n'aient prodiguées à leurs collègues restés momentanément en leurs mains.

Nous ne sommes pas des vieilles femmes ; tout aussi bien que les Allemands, nous savons que la guerre c'est la guerre et nous n'attendons le remerciement de quiconque. Nous eussions donc parfaitement compris que ce major allemand enregistrât sans aucun commentaire reconnaissant les gestes admirables de nos soldats et de nos médecins. Que dites-vous de ce sous-officier, fils de notre saint Martin, qui, dans la nuit froide, réchauffe son ennemi en le couvrant de son manteau ? Oh! comme il est de chez nous, celui-là, et comme je l'aime !

Que M. Finck, le médecin allemand en question, n'ait pas compris grand'chose à tant de noblesse, cela n'a pas d'autre importance, et tant pis pour lui!

Malheureusement, il se croit obligé de commenter, et voici dans quels termes il le fait : « Comme médecin, je fus traité tout à fait fraternellement par les médecins français, et avec de grands égards par le reste du personnel français de l'hôpital. *Nos collègues français manifestent une crainte respectueuse et touchante devant les médecins militaires et les canons allemands* »[1].

Hein! que dites-vous de cette bassesse, et peut-on en vouloir à des goujats pareils ? Le dégoût voilà tout ce qu'ils méritent, et aussi le silence. Mais cela, c'est une autre question, nous en reparlerons une prochaine fois.

F. Helme.

1. « A travers les publications allemandes », par le Dr A. M. (Alfred Martinet), *Presse Médicale* du Jeudi 1er Avril, n° 14, page 110.

LE SERVICE DE SANTÉ DE « L'AVANT »
SON MODE DE FONCTIONNEMENT AU CORPS COLONIAL

Par le Dr Anselme SCHWARTZ
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine,
Chirurgien des hôpitaux de Paris.

Depuis bientôt six mois que j'appartiens à une ambulance active du corps d'armée colonial, j'ai pu étudier, — et j'ai eu, pendant assez longtemps, grâce à un fonctionnement peu intensif, la possibilité de le faire — j'ai pu étudier, dis-je, tous les rouages du Service de santé de l'Avant, et je désire, dans l'intérêt de nos blessés, exposer ici mes idées.

Le soldat, blessé dans un combat, tombe sur le champ de bataille « sur la ligne de feu » et là, il attend qu'on vienne le relever pour le porter au *poste de secours*. On a beaucoup écrit sur le temps parfois très long que le blessé passe sur le champ de bataille. Je ne veux point, sur ce chapitre, entrer dans des détails; qu'il me suffise de dire qu'à ce point de vue le Service de santé fait parfaitement son devoir. On ramasse le blessé *quand on peut* et dès *qu'on le peut*, et il ne faut pas oublier que si le blessé a droit à toute notre sollicitude, il serait absurde d'envoyer à son secours des brancardiers ou des infirmiers à un moment où ceux-ci seraient sûrs de trouver la mort avant d'avoir abordé le blessé qu'ils voulaient chercher.

Le blessé arrive donc au *poste de secours*, sans pansement ou muni d'un pansement rudimentaire qu'a pu lui faire un infirmier ou un camarade. Le *rôle* des postes de secours est très simple : faire au blessé un pansement propre, en employant la teinture d'iode comme antiseptique appliquée directement sur la plaie et sur la peau voisine. S'il y a une hémorragie, faire une hémostase par les moyens les plus simples, compression, tamponnement, pince à demeure au besoin — s'il y a fracture, faire un appareil contentif de fortune — enfin, si possible, faire une injection antitétanique à toutes les plaies souillées. Le poste de secours ne doit, sous aucun prétexte, pratiquer d'intervention chirurgicale.

Du poste de secours, *qui est toujours plus ou moins exposé aux feux de l'artillerie*, des brancardiers portent les blessés en un lieu plus sûr, défilé de ces feux de l'artillerie, et de là des automobiles, en cas d'impossibilité des voitures hippomobiles, portent ces blessés vers les *ambulances*.

Dans un corps d'armée, les ambulances sont relativement nombreuses, il y en a huit dans le corps colonial, huit autres étant en réserve d'armée. Pour que ce système d'ambulances fonctionne bien et fournisse tout le rendement qu'il est susceptible de donner, il me paraît essentiel — et ce mode de fonctionnement existe et se perfectionne de plus en plus dans le corps colonial — que ce groupe de formations sanitaires soit divisé en trois échelons :

1° *Ambulances de triage*. — Il est essentiel, pour ne pas dire indispensable, qu'il existe, près de la ligne de feu, mais *défilées des feux de l'artillerie ennemie*, des *ambulances de triage*, de deux à quatre suivant les cas, dont le rôle sera le suivant :

Examen de tous les blessés qui arrivent de la ligne de feu et division de ces blessés en trois catégories :

α) *Les petits blessés*. — Et j'appelle ainsi, au point de vue de la chirurgie de guerre, les soldats atteints de blessures superficielles des téguments, de sétons superficiels, sous-cutanés, de lésions des doigts ou des orteils. Ces *petits blessés* doivent être soignés sur place, repansés si c'est utile, débridés si c'est nécessaire, et *évacués* directement sur les ambulances ou les hôpitaux d'évacuation.

β) *Les autres blessés*. — Ceux-ci, si leur pansement paraît suffisamment bien fait, si l'hémostase provisoire ou la contention ne laissent rien à désirer, doivent être expédiés immédiatement, sans même descendre de voiture, si possible, vers les *ambulances chirurgicales*.

γ) *Les malades et les éclopés*, qui seront dirigés soit sur une ambulance médicale, soit sur les ambulances ou les hôpitaux d'évacuation.

L'ambulance de triage ne doit pas faire d'intervention chirurgicale proprement dite; il est nécessaire, pour le bon fonctionnement du service, qu'elle se limite à son rôle de triage, rôle suffisamment important, et elle ne peut avoir, avec le travail qu'elle fournit et si près de la ligne de feu, ni l'installation, ni le confort pour se livrer à des interventions chirurgicales. D'ailleurs, la nécessité de ces ambulances de triage est facile à saisir. C'est comme si, dans nos hôpitaux civils, un service de chirurgie devait, tous les matins, faire une consultation chirurgicale extrêmement importante, voir des quantités de blessés, les déshabiller, les laver, les examiner, et, séance tenante, les opérer. Il y a là deux choses absolument distinctes.

Il résulte de tout ce que j'ai vu que les ambulances de triage sont nécessaires et qu'elles ne doivent pas faire d'interventions chirurgicales proprement dites. Je pourrais donner de nombreux exemples pour prouver le bien fondé de ce que j'avance.

Pour certains blessés, ce triage doit être fait par les postes de secours, c'est ainsi que dans le corps colonial les *plaies de l'abdomen* me sont le plus souvent directement envoyées, sans s'arrêter dans une ambulance de triage. Ce triage peut d'ailleurs se faire, *dans une certaine mesure*, dans les postes de secours, dans les périodes de fonctionnement peu intensif.

2° *Ambulances chirurgicales*. — Ces formations me paraissent avoir une importance de premier ordre et je ne saurais le dire assez haut.

L'ambulance chirurgicale est, sans conteste, la formation sanitaire la plus importante de tout le service de santé. Une pratique de cinq mois m'a montré — et la plupart des collègues à qui j'en ai parlé sont du même avis — que tout blessé important doit, si l'on veut éviter les complications les plus redoutables, passer rapidement, après la relève sur le champ de bataille, dans un poste chirurgical. L'ambulance chirurgicale a pour rôle de sauver les existences et de sauver des membres, le travail de réparation appartenant aux hôpitaux de l'intérieur.

Les preuves de la nécessité des ambulances chirurgicales et de leur importance ne sont que trop faciles à trouver. Pendant la retraite, le rôle des ambulances chirurgicales ne saurait exister et tout le monde sait qu'au mois d'août, nous avons dû, sur des milliers de blessés, nous borner à faire de « l'empaquetage » et tout le monde, à « l'intérieur » a pu constater les résultats désastreux de cette pratique. Si l'on veut diminuer les complications graves telles

(*Voir la suite page* **117**.)

que la septicémie, la gangrène gazeuse, les phlegmous diffus, les ostéo-myélites graves, etc., etc., il faut opérer les blessés d'une façon précoce, et les opérer dans de bonnes conditions. Je ne veux point, je le répète, rapporter d'exemples à l'appui de cette thèse, cela ne me serait que trop facile.

Quant à la distance de la ligne de feu à laquelle devront se trouver ces ambulances, elle peut varier avec les facilités des moyens de locomotion, mais, en aucun cas, cette distance ne devrait être moindre que 12 à 15 kilomètres si l'on veut que cette formation sanitaire soigne ses blessés aussi parfaitement que possible, sans avoir à se préoccuper des feux de l'artillerie ennemie. D'ailleurs, cette distance ne saurait être considérée comme trop grande. Dès le moment que le blessé est relevé et placé dans une automobile, peu importe qu'il aille à 10 ou à 20 km, ce n'est qu'une question de quelques minutes, d'un quart d'heure.

Mais, et c'est là la modification la plus importante qu'il me paraît urgent de faire et qui, grâce au distingué directeur du Service de santé du corps colonial, est en voie d'exécution, c'est de doter ces formations chirurgicales d'un matériel et d'un personnel appropriés.

Comme *matériel*, il me paraît indispensable que l'ambulance chirurgicale soit toujours en possession de ses locaux et pourvue, par conséquent, d'une certaine quantité *de tentes et de baraquements démontables* qui lui permettent de s'installer n'importe où et n'importe quand, sans gêner personne et sans être gênée par personne. Actuellement, les ambulances chirurgicales s'installent dans les maisons des particuliers, qu'il faut, à grands frais, transformer en salles de malades et en salles d'opérations, sans obtenir rien de confortable, et quand on se déplace tout est à recommencer. Il est nécessaire, il est indispensable que la formation soit dotée de salles de blessés et de salles d'opérations démontables qui se déplacent avec la formation. Il faut aussi, à l'ambulance chirurgicale, un personnel chirurgical plus nombreux, organisé comme le sont tous les services de chirurgie importants. Il faut enfin leur donner du matériel et, en particulier, le *matériel de stérilisation* qui fait complètement défaut.

Une ambulance chirurgicale ne peut fonctionner dans de bonnes conditions et faire œuvre utile que si ces divers desiderata sont remplis.

Supposons créées ces ambulances chirurgicales et il en faut, de deux à quatre dans un corps d'armée, deux au moins, comment devront-elles s'adapter aux mouvements des troupes?

Pendant la retraite, — et nous l'avons malheureusement constaté au mois d'Août, — l'ambulance chirurgicale n'existe plus à proprement parler. Tout le monde fait de « l'empaquetage », et on évacue les blessés aussi rapidement que possible.

Pendant le stationnement prolongé, l'ambulance est déployée, et évacue ses blessés, dans les meilleures conditions possibles, vers les postes d'évacuation.

Pendant la marche en avant, je suis d'avis que la formation chirurgicale devra très rapidement, au bout de deux jours par exemple, se mobiliser et se porter, elle aussi, en avant, laissant le souci de ses opérés à une autre ambulance.

A côté des ambulances chirurgicales peut se trouver une ambulance médicale, recevant les contagieux inévacuables; je ne veux point m'occuper de cette question.

3° *Ambulances d'évacuation.* — Ces ambulances, placées autant que possible à une gare, reçoivent malades et blessés des ambulances de triage et des ambulances chirurgicales, et les évacuent vers l'intérieur.

En somme, j'ai voulu insister surtout sur le rôle capital des ambulances chirurgicales, sur l'importance qu'elles ont et qu'elles doivent avoir, sur les facilités qu'on doit leur donner si l'on veut qu'elles remplissent leur but : sauver la vie à nos blessés et sauver leurs membres.

Fiches de diagnostic. — On nous a demandé, de divers côtés, où l'on pourrait se procurer des fiches pratiques pour inscrire les observations relatives aux blessés *militaires*. Nous avons fait établir un modèle sur les conseils du Dr A. M., et l'avons mis dans le commerce au prix de 7 fr. 50 le cent. Chaque fiche comprend au recto un cadre pour inscrire l'observation et les courbes, au verso un schéma qui permet de tracer la forme et la situation des blessures. (MASSON et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.)

UN MODÈLE DE LIT PLIANT
IMPROVISÉ, FACILEMENT TRANSPORTABLE
POUR LES AMBULANCES DE L'AVANT[1]

Par le Dr R. SENCERT
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Nancy, Membre de la Société de Chirurgie, Médecin-chef de l'ambulance n° 6, 20e corps d'armée.

Le lit que je propose se compose essentiellement de deux parties : 1° un cadre en bois; 2° un hamac en filet.

1° Le *cadre en bois* est constitué par quatre planches : deux planches mesurant 1 m. 95 de longueur sur 0 m. 18 de largeur et 0 m. 023 d'épaisseur, et deux planches de même largeur et de même épaisseur, mais d'une longueur de 0 m. 85.

Figure 1.

Aux deux extrémités d'une des grandes planches sont fixées, par trois vis, deux demi-charnières en fer s'articulant avec deux demi-charnières correspondantes fixées à une des extrémités de chacune des petites planches. Chaque demi-articulation est fixée à la demi-articulation correspondante par une petite tige de fer (fig. 1).

Les deux extrémités de la deuxième grande planche sont préparées de façon à s'assembler par un assemblage fort simple et instantané, suivant le dessin ci-contre (fig. 2) avec l'extrémité non articulée de chacune des petites planches, également préparées pour cet assemblage.

Chaque grande planche repose sur un pied fixé définitivement à la planche, à la manière du dessin

1. Publication approuvée par M. le professeur Sieur, médecin inspecteur, directeur du Service de Santé du 20e corps d'armée.

ci-contre (fig. 3) et qui mesure en tout 30 cm. de hauteur.

Chaque grande planche est percée, dans le milieu de sa hauteur, de trous de 12 mm. de diamètre, équi-

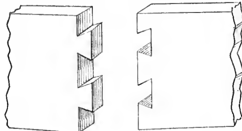


Figure 2.

distants et au nombre de 11. Chaque petite planche est percée de la même manière de cinq trous.

2° Le *hamac en filet* est constitué par un filet de marine; ce filet compte vingt-huit mailles de longueur et treize mailles de largeur; chaque maille mesure environ 33 mm. entre les nœuds. Dans la dernière maille périphérique du filet et sur tout son pourtour est faufilée une cordelette mesurant environ 7 m. de longueur.

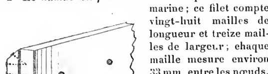


Figure 3. Figure 4.

Préparation initiale du lit.

Le long de chaque grand côté, des anses de la cordelette sont passées dans les trous préparés dans ce but et l'anse ainsi passée est fixée par un petit tenon en bois (fig. 4). Le filet est ainsi fixé une fois pour toutes aux deux grands côtés du cadre.

Le long de chaque petit côté, la cordelette dessine quatre anses. Au sommet de chacune de ces anses est fixé, par l'intermédiaire d'un petit morceau de ficelle de 5 cm. de longueur, un petit tenon en bois analogue à ceux du grand côté.

Le lit étant ainsi préparé, les petits côtés en bois sont rabattus par l'intermédiaire de leur articulation sur le grand côté avec lequel ils s'articulent.

L'autre grand côté s'enroule dans le filet et s'applique sur le premier.

Le lit ainsi plié a les dimensions et le volume de trois planches superposées.

Il pèse environ 11 à 12 kil.

Son prix maximum est approximativement le suivant : (les matériaux étant achetés au détail) :

Bois (Sapin)	2 fr.
Ficelle et cordelette	1,50
Ferrures	0,50
Total	4 fr.

Montage instantané du lit.

Pour monter le lit, on déroule le grand côté mobile et le filet, on relève les deux petits côtés rabattus sur l'autre grand côté et on fixe les extrémités libres de ces petits côtés aux extrémités du grand côté mobile par les assemblages appropriés On passe dans les trois derniers trous de chaque petit côté, vers l'extrémité assemblée, les petits tenons de bois fixés par la petite ficelle à la cordelette du filet. Ces tenons de bois entraînent les anses correspondantes de la cordelette. Quand ces anses ont franchi les trous, on les fixe par les tenons de bois correspondants. Les deux petits côtés du filet sont ainsi fixés aux deux petits côtés du cadre. Le filet est en place (fig. 5).

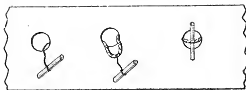


Figure 5.

Pour le tendre on tourne les tenons de bois comme des vis. La cordelette se tend et tend le filet.

Démontage instantané du lit.

Pour démonter le lit, on détord les tenons de bois des petits côtés, on les repasse à travers les trous correspondants et le filet est ainsi détendu et détaché des petits côtés du cadre. Une légère pression sépare le grand côté mobile des deux petits côtés, lesquels sont rabattus sur le grand côté avec lequel ils sont articulés. Le côté mobile est enroulé dans le filet et appliqué sur le grand côté fixe.

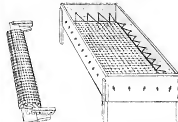


Figure 6.

Les avantages de ce lit sont : la simplicité, la légèreté, le bon marché, la mobilité alliés à la solidité et au confortable.

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

V

Le professeur Lesser (de Berlin), dans les *D. m. W.* (18 Mars 1915), rappelle à grands traits l'œuvre du regretté professeur Alfred Fournier, « l'homme qui, jusqu'à l'ère nouvelle, contribua le plus à étendre nos connaissances relatives à la syphilis ».

Forme et fonds sont appréciés avec une compréhension profonde et une sympathie manifeste.

L'hommage est de ceux qui honorent grande-

1. Voir *La Presse Médicale*, nos 9, 11, 13 et 14 (4, 18, 27 Mars et 1er Avril, 1915).

ment, et celui qui le formule et celui qui en est l'objet.

Mentionnons en passant dans les *D. m. W.* (11 Mars 1915, p. 306-308) une étude de Kissmeyer relative à l'*agglutination du Spirochœte pallida*, d'où il résulte : 1° que le sérum des syphilitiques agglutine les spirochètes de façon spécifique; 2° que la réaction n'est pas constante, mais a pu être constatée à tous les stades de la syphilis; 3° que l'action du traitement sur ladite réaction est encore mal définie; 4° qu'enfin une injection intraveineuse de spirochètes détermine chez le lapin la formation abondante d'agglutinines.

On sait, d'ailleurs, que cette question est à l'étude déjà depuis quelque temps et qu'elle fut l'objet, en France, de travaux importants, en particulier de Touraine (*Les anticorps syphilitiques. Essais de séro-agglutination de la syphilis*, Paris, 1912), et de Levaditi (*Comptes rendus de la Société de Biologie*, 1913).

⁂

Il ne semble pas, à lire les revues allemandes, que les *fléchettes d'aéroplane* aient fait de bien nombreuses victimes — ou du moins les publications y relatives sont assez clairsemées. Les *D. m. W.* du 18 Février 1915, p. 220, apportent une contribution assez intéressante à l'étude des blessures par fléchettes d'aéroplane. A noter une description vraiment vécue d'un vol d'aéroplane français au-dessus d'un village occupé par un bataillon d'infanterie allemande, une ambulance et quelques autres formations et de la grêle de fléchettes qui s'ensuivit. A en croire le narrateur, notre aviateur ne fut pas heureux, car des 2.000 fléchettes environ dont le village fut arrosé une seule fit un blessé qui, plus favorisé, s'en tira à bon compte avec une lésion des plus minimes.

Les *M. m. W.* (9 Février 1915, p. 209) relatent par contre de façon très détaillée le protocole d'autopsie d'un sujet décédé moins de vingt-quatre heures après une *blessure produite par une fléchette lancée d'un aéroplane*. L'observation se résume comme suit : Blessure par fléchette de la moitié gauche du corps avec perforations nombreuses d'organes vitaux. Épanchements sanguins thoraciques et abdominaux. Début de péritonite.

Ladite blessure conduit aux considérations suivantes. La fléchette pesant 20 gr. et tombant de 1.500 mètres environ, sa vitesse vulnérante est donnée par la formule classique $V=\sqrt{2\,h.\,g.}$ dans laquelle V représente la vitesse, h la hauteur de chute, g, la constante d'accélération. V égale donc $\sqrt{2 \times 1500 \times 9,8} = 70\sqrt{6} = 171^{m}43$ à la seconde. A cette vitesse elle a dû traverser les $0^{m}75$ représentant approximativement la distance des orifices d'entrée (région sus-claviculaire) et de sortie (cuisse) en moins de 1/200 de seconde.

La puissance vulnérante est exprimée par la formule $\frac{1}{2} mV^2$ dans laquelle la masse *m* est exprimée par le quotient $\frac{\text{poids}}{\text{accélération}}$. En sorte que si nous calculons effectivement ladite puissance vulnérante, nous obtenons $\frac{1}{2}\ \frac{0.020}{9.8} \times \overline{171.43}^2 = 29,988$ kilogrammètres.

La balle d'infanterie ne pesant que 10 gr. ne donnerait, si elle tombait de 1.500 m., qu'une puissance vulnérante moitié moindre, soit 14.994 kilogr. Mais, à sa sortie du fusil, sa vitesse étant de 855 m., sa puissance vulnérante à ce moment est égale à $\frac{1}{2}\ \frac{0.010}{9.8} \times \overline{855}^2 = 372,971$ kilogrammètres, soit environ 12 à 13 fois supérieure à celle d'une fléchette sus-décrite tombant de 1.500 m.

⁂

Un de nos derniers feuilletons « A travers les revues allemandes » (*Presse Médicale*, 18 Mars 1915, p. 86), dans lequel nous signalions les réunions hebdomadaires médico-allemandes — et où nous constations que des médecins militaires français avaient pris cette même initiative — à Bordeaux en particulier, nous a valu de notre si distingué confrère le Dr Courtellemont (d'Amiens) la très belle lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de reproduire quasi *in extenso* :

Je me permettrai de signaler un autre centre de réunions scientifiques médico-militaires : c'est Amiens. C'est à M. Monprofit (d'Angers) que l'on en doit la création. Elle remonte à la fin du mois de Septembre ou aux premiers jours d'Octobre, c'est-à-dire à une date très rapprochée de la libération de la ville. Depuis cette date, les séances n'ont cessé d'avoir lieu tous les samedis, sous la présidence courtoise et éclairée du professeur Monprofit, et elles obtiennent un succès qui va croissant. Le nombre des médecins militaires qui y assistent n'a fait qu'augmenter, et les plus hautes notabilités médico-militaires de la région les honorent de leur présence et de leur participation effective. Les sujets traités sont tantôt médicaux, tantôt chirurgicaux, chirurgicaux le plus souvent.

Ce fut, pour les médecins militaires de la ville qui venaient d'être éprouvés par l'invasion, un véritable réveil scientifique que l'initiative prise par le chirurgien d'Angers, au son du canon, à son arrivée à Amiens. C'était rappeler qu'il existe, pour tout médecin, au-dessus du danger, une préoccupation plus haute, le souci de bien faire, de mieux faire. Et nos réunions sont dominées par cette unique tendance : perfectionnement de nos méthodes de reconnaissance ou de traitement des maladies et des plaies.

Il me semble que ces réunions, dont les comptes rendus sont recueillis avec soin par des secrétaires dévoués, méritent d'attirer l'attention et d'être cités comme exemples.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré confrère, l'assurance de mes sentiments distingués.

Dr COURTELLEMONT,
Médecin-chef de l'hôpital
auxiliaire, 101 à Amiens.

A. M.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES

Le Dr Bazy, chirurgien de l'hôpital Beaujon, médecin-chef de l'hôpital complémentaire V.G., n° 5, rue Oudinot, 19, Paris, prie ses collègues des hôpitaux militaires fixes, temporaires, complémentaires et auxiliaires, de vouloir bien lui adresser les observations aussi détaillées que possible des cas de « **tétanos retardé** », c'est-à-dire ayant apparu vingt jours et plus après la blessure de guerre qui est censée avoir déterminé le tétanos. Il leur en sera reconnaissant.

Il serait reconnaissant à ses collègues s'ils voulaient aussi lui envoyer les observations détaillées, le plus possible, de tétanos apparus chez des blessés ayant reçu l'injection préventive.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir insérer la note suivante :

« Mon appareil à extension pour fractures de l'humérus, dont M. Collin a dû, en raison des circonstances, confier la fabrication à des ouvriers de fortune, a été si mal exécuté qu'il est devenu presque inutilisable.

« L'angle qui forme l'arc axillaire avec la pièce mâle, la longueur et la courbure de l'arc axillaire ont été si profondément modifiés que l'appareil s'applique mal et fonctionne plus mal encore.

« Je prie tous les chirurgiens qui ont acheté, depuis le début de la guerre, des appareils, de les renvoyer soit à M. Collin, soit à moi. Les appareils seront vérifiés, les défectueux seront corrigés, tous seront réexpédiés dans le plus bref délai.

« Veuillez agréer... »

Pierre Delbet.

NOUVELLES

Souscriptions pour le monument à élever au Dr Reymond. — *Souscriptions reçues à la librairie Masson et Cie*. — Dr Desnos, 59, rue La Boétie, 100 fr. — Dr G. Lepage, 78, boulevard Malesherbes, 100 fr. — Dr Sabouraud, 62, rue Miromesnil, 100 fr. — Dr Triboulet, 25, avenue d'Antin, 100 fr. — Dr H. Delagenière, 15, rue Erpell, Le Mans, 100 fr. — Prof. H. Hartmann, 4, place Malesherbes, 100 fr. — Mme Henri Hartmann, 4, place Malesherbes, 100 fr. — Dr Françon Aix-les-Bains, 20 fr. — Dr Ledoux-Lebard, 22, rue Clément-Marot, 20 fr. — Dr Floraud, 59, rue La Boétie, 10 fr. — Dr Laurens, 4, avenue Hoche, 100 fr.

Chirurgiens dentistes. — Une session d'examens conduisant au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, savoir :

I. — Examen de validation de stage dentaire. La session s'ouvrira le lundi 14 Juin 1915.

II. — Deux premiers examens de fin d'année et première partie du troisième. La session s'ouvrira le lundi 21 Juin

III. — Deuxième partie du troisième examen de fin d'année. La session s'ouvrira le lundi 12 Juillet 1915.

Pour les conditions détaillées, s'adresser au secrétariat de la Faculté de Médecine.

Chirurgiens dentistes. — Une session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, le 5 Juillet 1915.

Pour les pièces à produire et les consignations, s'adresser au secrétariat de la Faculté de Médecine.

Les examens auront lieu à partir du 5 Juillet 1915.

Statistique parisienne. — Les quartiers de Paris où la densité de la population est maxima sont ceux de Saint-Gervais, Bonne-Nouvelle, Saint-Avoye qui abritent plus de 1.000 habitants par hectare (1062, 1031, 1004); elle est minima à Bercy et Saint-Germain-l'Auxerrois avec moins de 100 habitants à l'hectare (73-72).

La mortalité par tuberculose est maxima à Saint-Merri, Belleville, Père-Lachaise où elle dépasse annuellement 50 pour 1.000 (72.8, 59.9, 58.7); elle est minima aux Champs-Elysées, à l'Europe, à la Porte-Dauphine où elle est inférieure à 10 pour 10.000 (5.1, 6.6, 7.8).

Il existe à Paris 29.966 débits de boissons, soit en moyenne 1 pour 95 habitants avec les pourcentages extrêmes de 1 pour 54 dans le IIe arrondissement, 1 pour 139 dans le XVIe.

OFFRES ET DEMANDES DE BONNES VOLONTÉS

Médecin demandé pour remplacement à Paris (XVIIIe arrondiss.). Ecrire *Presse Médicale*, n° 822.

Deux postes d'internes vacants pour durée de la guerre à l'Asile d'Aliénés de *Pierrefeu* (Var). Logement. Nourriture. Blanchissage. Traitement 800 fr. par an. *S'adresser au Directeur-Médecin.*

Interne *français* ou *étranger* est demandé pour l'hospice Saint-Victor d'Amiens. Logement, nourriture, traitement. Ecrire au médecin en chef de l'hospice Saint-Victor, à Amiens (Somme).

COMMUNIQUÉS

Cabinet de voies urinaires et peau, à Lyon, en plein rapport, à céder pour cause de décès. — S'adresser *Presse Médicale*, n° 820.

On achèterait d'occasion un sphygmomanomètre de Pachon, en parfait état d'usage. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 812.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— *Jusqu'à nouvel ordre*, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

« LE POILU » DES POILUS

Avant d'en venir à mon sujet, je tiens à remercier de tout cœur les correspondants qui ont bien voulu m'écrire à propos de mon dernier Bulletin sur le mépris que nous inspire la conduite des Allemands. Sans doute, je suis très honoré, — et pourquoi ne pas le dire? — très fier des marques d'approbation qui me sont prodiguées avec tant d'indulgence. Si mes pauvres chroniques ont l'heur de vous plaire, c'est simplement, croyez-moi, parce que mon cœur fait écho à votre cœur et que, çà et là, j'arrive à dire plus ou moins bien ce que vous pensez tous. Quoi qu'il en soit, merci encore.



Durant les vacances de Pâques, j'ai reçu quelques visites d'amis étrangers, appartenant à des nations neutres, si j'ose m'exprimer ainsi. Nos confrères n'ont pas manqué de me dire combien la conduite du petit troupier français les avait émerveillés. Mais, à travers leurs interrogations, je sentais confusément comme une angoisse : Cela pourra-t-il durer, et comment ces pauvres enfants acceptent-ils la situation terrible où la guerre injustement déchaînée par nos ennemis les a brusquement jetés?

Oh! sans doute, Paris est admirable, et aussi la province; on y est calme, on y est grave, on y est confiant. Mais là-bas, dans la boue et dans la neige, n'est-on pas parfois un peu triste? Eh bien, que mes visiteurs étrangers se rassurent, la bonne vieille gaîté française, un peu gauloise, fleurit autour des batailles, comme elle fleurissait durant la paix. Bien se battre n'empêche pas de faire des mots et de rire, et si, quelquefois, un combattant a « le cafard », vite l'entrain propre à la race vient chasser l'animal importun.

Comme nos hommes ont quelques loisirs, ils les emploient à fonder des journaux. Il en est de tous formats et de toutes sortes; les uns sont illustrés et soigneusement confectionnés, même des académiciens et de hauts personnages sont heureux d'y collaborer; d'autres, plus modestes, plus « nature », sont composés au polycopie ou à la machine à écrire, mais tous témoignent du bon sens et de l'alacrité qui règnent sur la ligne de feu. Nos ennemis, qui de moins en moins nous comprennent, s'étonnent de voir chez nous les nobles, les bourgeois, les capitalistes, confondus dans le rang, alors que chez eux, où les castes existent encore, les hasards de la naissance suffisent à assigner à chacun une place dis-

tinete. Mais c'est précisément cette fusion des intellectuels et des simples qui assure la pureté éclatante du métal dont est faite notre armée. Tout le monde communie dans l'amour de la Patrie sacro-sainte; l'égalité règne, et la fraternité plus encore. Quant à la Liberté, la grande déesse bafouée, n'est-ce pas pour elle que l'on combat?

Parmi les publications surgies des boues de la tranchée, il en est une dont je voulais vous parler depuis longtemps: *Le Poilu*, tel est son nom. Son rédacteur en chef, le Dr V..., est des nôtres, et vraiment il ne se tire pas mal du tout de sa nouvelle fonction. « Le Poilu, écrit-il dans son discours-programme, Le Poilu, c'est toi, c'est nous, ce sont tous les gars aux rudes cœurs et aux vaillants visages, qui se hérissent, des Vosges à la mer du Nord, et tiennent tête aux Barbares en attendant le succès final..... Quant à la nuance du journal, ce sera celle du drapeau, avec la devise : Toujours en avant! sus aux Boches!... avec le sourire... »

Le sourire! voilà le trait qui les caractérise et les distingue des vieux grognards de Napoléon, et des briscards de l'Algérie, leurs grands-parents. Mais comme eux, ils ont la langue leste et le bras fort. Le titre dont ils se parent et qu'ils font si glorieux a pris naissance, je crois, sur les bancs des lycées. Le poilu, c'était le rhétoricien dont le menton commençait à s'orner du duvet de la puberté. Quand vint la guerre, les sœurs des poilus appliquèrent tout naturellement le mot, appris des lycéens, aux blessés qui arrivaient, hirsutes, dans leurs ambulances : « J'ai dix poilus à panser. » De là, l'expression s'envola vers les camps, et aujourd'hui elle a droit de cité dans le langage courant.

Pour revenir à mon journal *Le Poilu*, je ne vous apprendrai rien en vous disant qu'on y traite avec humour de sujets d'hygiène : Où il y a de l'hygiène, il y a du plaisir, quand on est jeune et qu'on sait s'y prendre, témoin l'étude sur *le pou*, article « made in Germany » et dont les antiseptiques à longue portée n'arrivent pas toujours à enrayer l'offensive.

Entre temps, de larges rasades d'héroïsme sont versées aux lecteurs; toutefois, la critique, — nous sommes en France — ne perd pas ses droits. Ainsi, *Le Poilu* est « défendu aux embusqués »; mais en est-il encore, depuis les charges du général Clemenceau?

J'aurai tout dit sur la gaîté invincible de nos braves enfants, lorsque j'aurai signalé les chroniques un peu vieille-France et court vêtues dont s'embellissent les colonnes du *Poilu*. Comme les plus copieux discours ne sauraient valoir le moindre des exemples, je veux reproduire une des poésies parues dans un des derniers numéros du journal. Certes, elle est d'allure plutôt gauloise et le poivre en est un peu fort; mais si vous songez que le poète rimait à 100 mètres au plus de l'ennemi, vous m'excuserez, j'en suis sûr, d'avoir reproduit dans notre sérieuse *Presse Médicale* cette fantaisie qui en dit long sur l'optimisme de nos troupiers héroïques.

Le Bœuf.

« Il paraît que l'on va ajouter, à l'ordinaire du soldat, de la viande de bœuf. »

Pauvre bœuf, tu vivais tranquille et peu farouche,
Dans le pré vert du clos au ruisseau murmurant.
Ta queue ne te servait qu'à pourchasser les mouches,
Comme à moi maintenant.

Comme tu te moquais de la vache laitière,
Amoureuse vexée, avec mépris raillant
Organes génitaux qui ne sont qu'urinaires[1],
Comme à moi maintenant!

Ton large front, avec le toupet roux qui l'orne,
Tes yeux vides, rêveurs, montraient qu'assurément
Tu te moquais un peu de posséder des cornes,
Comme moi maintenant.

Philosophe passif, qui marches sous la trique,
Qui sais souffrir un maître, un bourreau bien souvent
Te révolteras-tu sous l'aiguillon qui pique,
Comme moi maintenant?

Un Corbeau dégoûté des cadavres boches (*sic*?

Et maintenant que le journal de notre confrère m'a permis de prouver gaillardement la santé morale du soldat des tranchées, bon succès au « *Poilu* », et toute notre reconnaissance pour son initiative. Une fois de plus, elle montre que notre attitude sous les armes n'a jamais changé depuis des siècles. C'est toujours le soldat joyeux, *miles jocosus*, qui se bat pour la plus grande France. Pourquoi, d'ailleurs, ô amis des pays neutres, notre soldat ne serait-il pas gai inaltérablement? Sa cause est la plus sainte des causes, il sait qu'il lutte pour la liberté et la tranquillité du monde. Déjà il est sûr d'avoir sauvé l'honneur, son bien le plus cher, tandis que son ennemi s'est déshonoré pour toujours; la victoire, naguère rebelle, est revenue s'abriter sous ses drapeaux aux champs de la Marne, aux plaines de Belgique; alors, qu'importe le reste, et ne peut-il pas attendre dans la joie le jour béni du grand, du suprême triomphe?

F. Helme.

1. Notre poète Comuset, in *Sonnets du Docteur*, avait déjà écrit :
Mes organes sont purs comme ceux des agneaux,
L'âge les rend peut-être un peu moins génitaux,
Mais ils sont demeurés largement urinaires.

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

VI

Les maladies contagieuses.

Les revues médicales allemandes de Mars nous apportent d'intéressants documents relatifs à diverses *maladies infectieuses* et plus particulièrement au *choléra*, au *typhus exanthématique* et à la *fièvre typhoïde*. Les statistiques officielles fournissent les chiffres suivants en ce qui concerne les deux premières maladies :

Choléra : Allemagne, du 28 Février au 6 Mars :

1. Voir *La Presse Médicale*, nos 9, 11, 13, 14 et 15 (4, 18, 27 Mars, 1er et 8 Avril 1915).



3 cas, 1 mort. — Autriche-Hongrie, du 7 au 13 Février : 52 cas, 12 morts.

Typhus exanthématique (Flecktyphus) : Allemagne, du 28 Février au 6 Mars : 21 cas dans l'armée allemande; d'assez nombreux cas parmi les prisonniers russes. — Autriche-Hongrie, du 14 au 27 Février : 839 cas, la plupart dans des camps de prisonniers.

Nous n'avons trouvé jusqu'ici aucune donnée statistique générale relative à la fièvre typhoïde.

***

Les chiffres ci-dessus ne donnent qu'une idée très imparfaite de la lutte que l'armée autrichienne eut à soutenir contre le CHOLÉRA. Un article du professeur Kaup (« Ueber den Wert der Choleraschutzimpfung im Felde », *M. m. W.*, 16 Mars 1915), nous renseigne tout à la fois sur cette épreuve et sur les résultats qu'on est en droit d'attendre de la *vaccination anticholérique*. Dès le 20 septembre, dans l'armée austro-hongroise en retraite devant l'armée russe en Galicie, on constata d'assez nombreux cas de choléra authentique, c'est-à-dire certifié par l'examen bactériologique.

Le 23 Juillet 1914 avait paru dans les *W. kl. W.* le rapport du Dr C. Savas, relatif aux résultats de la vaccination anticholérique dans l'armée grecque en 1913. S'inspirant de ces données, la vaccination fut pratiquée, dans les fractions les plus menacées de l'armée austro-hongroise, avec un vaccin préparé par l'Institut sérothérapique de Vienne (et de Cracovie). Il consistait en une culture de vibrions cholériques en suspension dans une solution saline, additionnée de 1 pour 200 d'acide phénique et stérilisée par séjour d'une heure au bain-marie à 53°. La stérilisation était vérifiée. La vaccination consistait en deux injections : la première de 1 cm³, la deuxième de 2 cm³ après six ou huit jours. Les réactions furent insignifiantes; en aucun cas, au dire des rapports, elles ne déterminèrent l'incapacité au combat du sujet vacciné. Cette première épidémie fut immédiatement enrayée.

En Octobre et Novembre, l'infection cholérique et la vaccination de différents corps opérant en Galicie fournirent les documents statistiques suivants : à un moment donné, la proportion respective des sujets vaccinés deux fois, une fois et non-vaccinés fut de 20 : 5 : 2, alors que dans ces trois groupes le nombre des cholériques fut de 24, 62, 80. En d'autres termes, pour 10.000 sujets, les vaccinés deux fois fournirent 2 cholériques; les vaccinés une fois, 15; les non-vaccinés, 50.

Fin Octobre, la 3e armée fut à son tour infectée par le vibrion cholérique. La vaccination anticholérique fut terminée le 3 Novembre; dès le 8, aucun nouveau malade n'entrait dans les formations sanitaires. La commission sanitaire de cette 3e armée communique les chiffres suivants :

Cas de choléra vérifiés bactériologiquement, 2.167;
Non-vaccinés, 1.867. Morts, 545, soit 29,3 p. 100;
Vaccinés deux fois, 299. Morts, 3, soit 1 pour 100.

La 4e armée fournit des résultats identiques. Le pourcentage des cholériques fut, dans cette armée, de 1 pour 10.000 pour les vaccinés deux fois; de 3 p. 10.000 pour les vaccinés une fois; de 20 p. 10.000 pour les non-vaccinés.

La mortalité conduit aux mêmes résultats. Dans une série de 969 cas de choléra confirmés par l'examen bactériologique :

Sur 778 non-vaccinés, il y eut 303 morts, soit 39 pour 100.

Sur 151 vaccinés une fois, il y eut 39 décès, soit 26 pour 100.

Sur 40 vaccinés deux fois, il y eut 6 décès, soit 15 pour 100.

Cette expérience qui porta, au dire de l'auteur, sur des millions de sujets dans l'armée austro-hongroise, et antérieurement sur environ 500.000 sujets dans l'armée grecque, est assez probante. L'organisation sanitaire de l'arrière doit être satisfaisante car l'infiltration du contage cholérique inévitable par les blessés, les prisonniers et les réfugiés ne détermina aucun véritable foyer d'infection.

L'innocuité au moins relative des vaccinations semble démontrée par ce fait que lesdites vaccinations purent être pratiquées dans les conditions les plus précaires, souvent dans les tranchées mêmes, parfois au cours des opérations militaires les plus pénibles et que la valeur tactique des troupes n'en fut aucunement influencée.

Les chiffres sus-rappelés en démontrent suffisamment l'efficacité, mais plus démonstratif encore est ce fait que des troupes vaccinées purent se déplacer et combattre dans des régions manifestement infectées sans qu'un seul cas d'infection même légère soit constaté. Plus caractéristique peut-être encore, fut dans les régions infectées la constatation de nombreux vaccinés porteurs de vibrions en parfait état de santé.

La durée encore indéterminée de la guerre contre la Serbie et la Russie oblige à poser la question de la durée de l'immunité conférée par la vaccination. Kolle dit plus d'un an, Borghin 9 mois, Kaup estime prudent de renouveler la vaccination au bout de 6 mois, c'est-à-dire actuellement.

Le dépistage des *porteurs de vibrions* fut l'objet de recherches systématiques dont Werner Rosenthal et Emil Werz nous donnent un échantillon dans les *M. m. W.* (16 Mars 1915, p. 382-384, « Vibrionenträger im deutschen Heere »). Sur 248 sujets examinés à ce point de vue les auteurs trouvèrent 12 vibrionifères, soit environ 5 pour 100. Il est intéressant de constater que, comme l'indique le tableau ci-dessous, le pourcentage des porteurs de vibrions est plus élevé parmi les vaccinés que parmi les non-vaccinés.

	Non-vaccinés	Vaccinés contre le choléra			Total
		1 fois	2 fois	3 ou 4 fois	
Sujets vibrionifères	3	5	2	2	12
Sujets non-vibrionifères	96	92	40	8	236
Total	99	97	42	10	248
Pourcentage de vibrionifères	3	5	8		5

Trois conclusions pratiques :

1° La vaccination anticholérique est efficace; 2° les vaccinés peuvent être vibrionifères et partant contagionnants; 3° la recherche et l'isolement des vibrionifères s'impose.

Jusqu'ici d'ailleurs le choléra n'a été constaté que sur le front oriental, spécialement en Galicie et en Bosnie-Herzégovine.

(*A suivre.*) A. M.



NOUVELLES

Quelques détails sur l'organisation de la Croix-Rouge à Strasbourg. — Celle-ci se trouvait constituée de fait par le *Vaterländischer Frauenverein* qui s'est mis à la tête et a obtenu des subsides de Berlin. Mais on n'avait pas prévu les combats violents qui ont été livrés en Alsace et en Lorraine, et on s'est trouvé débordé par le nombre des blessés. C'est ainsi que, du jour au lendemain, les médecins alsaciens, aidés par leurs familles et leurs amis, ont dû pourvoir aux soins d'innombrables blessés, en fournissant objets de pansements, instruments de chirurgie, tables d'opérations, etc. Malgré leur dévouement reconnu, ils ont été envoyés en Allemagne et remplacés par des Prussiens.

Il faut reconnaître que des professeurs comme MM Ledderhose, Madelung, Cahn se sont très bien montrés et se sont conduits en hommes de cœur. On ne saurait en dire autant de ceux qui se sont chargés de la réception et de la réfection des blessés à la gare. Sous la direction du professeur Ficker et de la femme de l'ancien maire, Mme Back (*Excellenz*, s. v. p.) on a élaboré un règlement aux termes duquel il était défendu de donner aux blessés français de passage à la gare, autre chose que du pain et de l'eau, sans égard à la gravité de leur état et à leur faiblesse. Toutes ces femmes ont montré la plus grande dureté et l'une d'elles a commis l infamie de dénoncer à la présidente l'infraction commise par un jeune médecin alsacien, qui, agissant selon sa conscience, avait donné un réconfortant à un blessé français. Dès le lendemain, il était congédié et envoyé dans le duché de Bade.

La même sévérité a été exercée contre le grand rabbin, M Uhry, coupable d'avoir obéi au mouvement de son cœur : l'accès des quais de la gare lui a été interdit.

Il est nécessaire qu'on sache en France, combien est profonde la haine ancrée au cœur des Allemands, préparée dès l école et entretenue par les rapports officieux. Les timides essais faits par la presse socialiste, en reproduisant des lettres de prisonniers, racontant les bons soins qu'ils ont trouvés en France, ont toujours été suivis de réprimandes et de menaces de suppression.

Les médecins militaires allemands ont fait preuve, pour la plupart, d'une grande dureté pour les Français, prétendant que tous les blessés allemands, sans exception, devaient être soignés avant les blessés français. Ils ont trouvé à Saint-Louis un professeur de Bâle, le Dr Hegler qui s'était mis à leur disposition, mais qui n'a pas accepté cette mesure et a déclaré que c'est la gravité des blessures qui déterminerait seule la priorité des uns sur les autres.

Peu à peu les docteurs et les infirmières d'origine alsacienne ont été mis de côté, et les blessés français non transportables sont à présent réunis au lycée, dans les salles donnant sur la cour.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de M. Pierre Saint-Yves Ménard, médecin auxiliaire au 106e d'infanterie, tué net à son poste de secours d'un éclat d'obus à la tête, le 21 Mars, aux Eparges, à 10 heures du soir, au moment où il venait de donner des soins aux blessés de son régiment.

Pierre Saint-Yves Ménard avait fait ses études classiques au lycée Carnot.

Nommé l'an dernier n° 2 au concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris, il était le fils du regretté Dr Saint-Yves Ménard, membre de l'Académie de Médecine.

Pendant ses années d'internat, il avait été l'élève des Drs Picqué, Arrou, Paul Legendre, Josué et Boulloche.

Il avait hérité de son père les plus brillantes qualités d'intelligence et de cœur, et l'avenir s'ouvrait devant lui avec les plus belles espérances.

Nous exprimons à Mme André Fasquelle, sa sœur, et à son beau frère, notre camarade le Dr André Fasquelle, nos plus vives sympathies.

Le personnel de l'Assistance publique au champ d'honneur. — Sous ce titre, l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris vient d'avoir l'excellente idée de faire apposer dans tous ses établissements une affiche résumant, sous une forme tout particulièrement claire, le tribut payé à la guerre par son personnel à tous les degrés.

Personnel médical. — Neuf de ses membres ont été tués à l'ennemi. Ce sont : MM Henouille, médecin de la fondation Cousin de Méricourt, Emile Bonnet, Paul Borel, Breger, Grandjean, Lévi-Franckel, Marcorelles, Meaux-Saint-Marc, internes des hôpitaux ; Adler, externe des hôpitaux.

Huit ont été blessés, qui sont : MM. Jean, médecin de l'Assistance médicale à domicile ; Gatellier, Lermoyez, Marmonteil, Mozer, Leroux, internes des hôpitaux ; Meersemann, Oviou, externes des hôpitaux.

Sept ont été faits prisonniers ou sont présumés l'être. Ce sont : MM. Ribadeau-Dumas, médecin des hôpitaux ; Metzger, chef de clinique ; François, Larroque, Leroux, Luquet, Piltier.

M. Turquety, interne en médecine, a été porté comme disparu.

Enfin, trois membres du personnel médical ont été portés à l'ordre du jour : M. Devraigne, accoucheur des hôpitaux ; Proust, chirurgien des hôpitaux, et Raoul Monod, interne en médecine.

Personnel administratif. — Quatorze membres du personnel administratif ont été tués à l'ennemi ou sont morts de leurs blessures ; vingt-quatre ont été blessés ; huit sont prisonniers ; quatre ont été portés disparus, et cinq ont été cités à l'ordre du jour

Personnel hospitalier. — Cinquante-cinq membres du personnel hospitalier ont été tués ou sont morts de leurs blessures ou de maladie, trois membres sont présumés avoir été tués ; cent vingt huit ont été blessés ; soixante et onze ont été faits prisonniers ou sont présumés l'être ; cinq ont été portés disparus, et quatre ont été cités à l'ordre du jour.

Personnel ouvrier. — Neuf membres du personnel ouvrier ont été tués ou sont morts de leurs blessures ; vingt-six ont été blessés ; quinze ont été faits prisonniers ou sont présumés l'être, et enfin un membre de ce personnel a dû être porté disparu.

A l'heure présente, le livre d'or de l'Assistance publique dans ses rapports avec la guerre comprend déjà 380 noms.

Faculté de Médecine de Paris. — **Examens.** — *Lundi* 19 *Avril* 1915. 5e Doctorat (Deuxième partie). Hôtel-Dieu. — *Mercredi* 21 *Avril* 1915. 3e Doctorat. Oral (Deuxième partie). (1re série). — 3e Doctorat. Oral (Deuxième partie) (2e série). — 3e Doctorat. Oral (Deuxième partie) (3e série). — 4e Doctorat.

Thèses. — *Jeudi* 22 *Avril* 1915. Candidat : M. Todoroff. Président : M. Pozzi. Examinateurs : MM. Gilbert, Mar-

fan, Lereboullet. Sujet : Considérations sur quelques cas de conservation des membres en chirurgie de guerre. — Candidat : M. Chanut Président : M. Marfan. Examinateurs : MM. Pozzi, Gilbert, Lereboullet. Sujet : De l'hypertrophie du thymus et de son traitement par la radiothérapie. — Candidat : M. Federovsky. Président : M. Gilbert. Examinateurs : MM. Pozzi, Marfan, Lereboullet. Sujet : La vomique trachéale dans la diphtérie.

Hôpital des Enfants Malades (149 rue de Sèvres). — *Cours d'hygiène et de clinique de la première enfance.* M. le professeur Marfan reprendra ce cours le samedi 24 Avril 1915, à 4 h. 1/2 et le continuera les samedis suivants à la même heure.

Les docteurs en médecine médecins auxiliaires. — M. Mahieu, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les médecins civils, sous les drapeaux comme « médecins auxiliaires », ne doivent pas, après un séjour au front, être promus aides majors, en a reçu la réponse suivante :

« Les médecins auxiliaires docteurs en médecine, servant aux armées, sont nommés médecins aides-majors de 2e classe, à titre temporaire, par le général commandant en chef, *non d'office, mais seulement dans la mesure des vacances.* »

DEMANDES ET OFFRES DE BONNES VOLONTÉS

Médecin demandé, *urgent*, banlieue Paris, n° 827.

— Mairie de Pont-Saint-Maxence (Oise) demande un **Médecin français ou belge** réfugié pour remplacer médecins mobilisés S adresser à M. l'Adjoint.

Un médecin et un pharmacien belges, frères, cherchent remplacement, de préférence même ville.— M. Debin, 1, rue Pasteur, Nevers.

Etudiant, non mobilisable, ou **Etudiante**, 12 inscriptions, ou **médecin réfugié**, français ou belge, est demandé à l'*Asile d'aliénés d'Auxerre.* Logé, nourri, blanchi, éclairé, chauffé. Traitement : 900 francs. — *Urgent.* S'adres. au Médecin-chef de l'établissement.

Etudiant en médecine demandé, scolarité terminée, pour faire un remplacement à la campagne près ville du Centre. — *Presse Médicale*, n° 819.

COMMUNIQUÉS

Docteur 32 ans, libre obligations militaires, cherche occupation médicale. Ecrire *Presse Médicale*, 914.

On demande à louer ou sous-louer dans Paris, Clinique d'urologie et de gynécologie. Ecrire *P. M.*, n° 824.

Femme de médecin mobilisé ayant chez elle docteur remplaçant recevrait, à la campagne, bonnes conditions confort et hygiène, convalescents civils ou militaires. Ecrire *Presse Médicale*, n° 826.

Le Gérant O. PORÉE

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Fiches de diagnostic. — On nous a demandé de divers côtés où l'on pourrait se procurer des fiches pratiques pour inscrire les observations relatives aux blessés *militaires*. Nous en avons fait établir un modèle sur les conseils du Dr A. M., et l'avons mis dans le commerce au prix de 7 fr. 50 le cent. Chaque fiche comprend au recto un cadre pour inscrire l'observation et les courbes, au verso un schéma qui permet de tracer la forme et la situation des blessures. (**MASSON** et Cie, éditeurs, 120, boulev. Saint-Germain, Paris.)

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— *Jusqu'à nouvel ordre*, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

LA CAISSE DU PRÊT D'HONNEUR
LA CROIX DE FER AUX MÉDECINS

MM. Triboulet, Claisse, Chapon et moi-même avons déjà reçu nombre de souscriptions à la Caisse du prêt d'honneur. Des lettres nous sont arrivées en foule et toutes marquent l'intérêt que portent nos correspondants à l'œuvre en gestation. Mais que sera-t-elle? Comment vous en tirerez-vous? demande-t-on de tous côtés. Et puis, quand allez-vous marcher? Attendrez-vous le retour de nos confrères et leur défilé sous l'Arc-de-Triomphe?

Encore que les médecins ne soient pas des hommes d'affaires, ils se sont, les uns et les autres, trop frottés à la vie pour ne pas savoir combien est compliqué le moindre geste, — même celui qui, en ce moment, guide ma plume. Nous avons dû d'abord évaluer — oh! très approximativement — le nombre de médecins français ou belges susceptibles de recourir à la Caisse du prêt d'honneur. Hélas! nous avons constaté que le nombre en était considérable.

Dans ces conditions, que vaudrait une souscription avec promesse de versement de fonds après la guerre? Quand, avec le concours de tous nos confrères, et aussi de tous les amis de la profession, nous aurions rassemblé 3 ou 400.000 fr., — mettons 500.000 — croyez-vous que nous aurions atteint notre but? En aucune façon. Le confrère ruiné par l'invasion pourra-t-il se contenter d'un billet de 1.000 francs? Réfléchissez : Il aura perdu ses livres, ses instruments de travail, son auto ou son cheval, sa maison aura été incendiée après un pillage savant. L'Etat, le département, voire la commune, pourront plus tard lui venir en aide, mais c'est tout de suite que l'infortuné devra relever ses ruines, reprendre sa tâche, et fit-on jamais quelque chose avec rien? Un prêt de 5 à 10.000 francs lui sera nécessaire. Où les trouvera-t-il si nous n'intervenons pas?

Je supposais tout à l'heure, et un peu légèrement, que la souscription donnerait de 3 à 500.000 francs. Prenons le chiffre élevé. Si vous admettez que 500 confrères frapperont à notre Caisse, — et je suis sûr qu'il y en aura plusieurs fois autant, — nous n'aurons guère qu'un billet de mille francs à distribuer à chacun, c'est-à-dire un secours, mais non pas un outil pour remettre la machine en route. Vous comprendrez donc que nous ayons dû renoncer au projet de souscription primitivement conçu; il eût d'ailleurs fait double emploi avec l'admirable *Caisse du secours immédiat* qui a déjà tant besogné depuis le début de la guerre

et si généreusement ; de plus, notre organisation répond à un autre but.

Ceci étant, il s'agissait de trouver un moyen d'avoir en caisse, non plus des centaines de mille francs, mais des millions! Oh! oh! N'est-ce pas la pierre philosophale pour les pauvres petits médecins que nous sommes? Rassurez-vous. Nous avons tout de suite vu, avec l'esprit critique du Français, les difficultés énormes à surmonter, mais on a réalisé des choses si extraordinaires en ce pays, depuis neuf mois que l'on enfante la victoire, que nous n'avons pas osé désespérer.

Nous nous sommes donc mis en quête d'une documentation qui nous faisait totalement défaut. Il me plaît de reconnaître que c'est à l'administration même de *La Presse Médicale* qu'on m'a fourni les premiers et les meilleurs renseignements. L'ami consulté, et que je ne veux pas nommer parce qu'il se fâcherait, m'avait, en quelques mots, dicté un projet dont il ne se dissimulait pas la fragilité.

D'instinct, j'estimai au contraire que c'était dans la voie indiquée par lui que nous trouverions la bonne solution. Alors, j'allai de mon pied léger chez divers seigneurs de la Finance. Tous me reçurent de façon charmante et tous s'amusèrent des angoisses par où avait passé notre petit Comité embryonnaire. La forme que nous voulons donner à la Caisse du prêt d'honneur est banale en Amérique, courante en Allemagne, et elle commence même à se répandre en France depuis deux ans. Ces organisations portent le nom de *Syndicats de garantie*, ils abonderont demain dans l'industrie mondiale. Pour ce qui nous concerne plus spécialement, je rappellerai qu'au moment des inondations de Paris, un syndicat de ce genre fut organisé parmi les petits propriétaires de la banlieue, il fit merveille et les sommes versées à l'heure du règlement définitif des comptes furent infimes par rapport à celles que les membres du Syndicat avaient souscrites ; autrement dit, sur un capital de 1.000 francs souscrits, c'est à peine si 10 pour 100 furent appelés, soit 100 francs.

N'attendez pas de moi aujourd'hui la moindre précision ; j'ai voulu simplement, ô mes chers confrères, calmer vos impatiences généreuses sur l'issue de cette vaste entreprise, qu'avec votre cœur de Français vous savez urgente, et qu'avec votre raison de médecins vous estimez indispensable. Soyez pleinement tranquilles, nous travaillons à cette mobilisation financière et nous sommes sûrs que l'union sacrée se fera là comme ailleurs. Par exemple, il faudra que tous, petits et grands, vous nous prêtiez votre concours; mais qui le refuserait, aussi bien en province qu'à Paris, quand il y a tant de ruines à réparer, quand il s'agit de redonner la vie à ceux que la guerre menaça d'anéantir?

En résumé, nous sommes, je crois, sur la bonne piste. Attendez donc, je vous prie, les explications définitives et mettez de l'encre dans vos stylos, pour la souscription prochaine; elle sera colossale, pour parler une fois comme ceux d'en face.

F. Helme.

P.-S. — Je vous demande de lire avec attention la petite note qui suit. Elle montre comment les batailles modernes, ayant placé sur la même ligne meurtrière médecins et combattants, les états-majors allemands se sont attachés, durant la guerre présente, à effacer les distinctions artificielles qui pouvaient exister entre le corps de santé et les corps de troupes proprement dits. La note en question est extraite du *Journal of the American medical Association*, numéro du 13 Février 1915. Son titre est le suivant : « Lettre de Berlin, 12 Janvier : *Iron cross for physicians* ». (La croix de fer aux médecins.) La voici :

« A la date d'aujourd'hui, 2.700 médecins et chirurgiens ont reçu la décoration de la croix de fer pour leur valeur. Il est bon de constater que les efforts des dirigeants de l'armée, pour mettre les officiers médecins sur un plan d'égalité avec les officiers réguliers combattants, ont trouvé leur expression dans cette distribution de croix de fer. Alors que, pendant la guerre franco-allemande de 1870-71, la croix de fer n'était donnée aux médecins qu'à condition d'être portée avec un ruban spécial, caractérisant les non-combattants, dans la guerre actuelle les médecins ont reçu la croix avec le ruban blanc et noir, le même que portent les soldats combattants récompensés pour leur bravoure. »

Il me paraît inutile d'ajouter à ce petit reportage le moindre commentaire.

F. H.

APPAREILS DE FORTUNE
DE FABRICATION EXTEMPORANÉE POUR CONTENTION ET IMMOBILISATION DES MEMBRES

Par le Dr J.-J. MATIGNON
Médecin-major au X... régiment d'infanterie.

APPAREILS EN FIL DE FER

L'approvisionnement du service de santé régimentaire en appareils contentifs est très limité et rapidement épuisé; le réapprovisionnement peut être lent.

Le médecin de troupes doit se « débrouiller » pour suppléer à cette insuffisance de matériel avec ce qui lui tombe sous la main. On a proposé des appareils contentifs faits avec le fusil, le sabre, la baïonnette, la capote ... ; moyens ingénieux, mais insuffisants.

Avec un simple fil de fer, n'importe qui peut très vite fabriquer des appareils contentifs solides, légers, épousant bien la forme du membre à immobiliser et qui présentent cette propriété paradoxale, *l'union*

d'une très grande souplesse à une très grande rigidité.

Il suffit pour cela d'avoir du fil de fer de 1 1/2 à 2 mm de diamètre, une planche ou une table, quelques clous sur lesquels se courberont les anses du fil.

Voici comment je procède : sur une table, sur une porte je plante une première rangée de clous, espacés les uns des autres de 1 cm. 1/2 environ. Selon que je veux obtenir un appareil pour le bras, la jambe ou la cuisse, je plante une deuxième rangée de clous, parallèle à la première, mais à 30, 50 80 cm. plus bas. Sur ces clous, je fais réfléchir des anses de fil de fer et j'obtiens ainsi une sorte de gril de dix à quinze anses. Pour en faciliter l'extraction, il est bon de faire sauter, d'un coup de pince, la tête des clous.

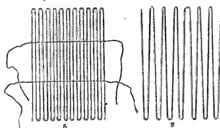


Figure 1.
Attelles métalliques en fil de fer. A, modèle avec ficelle; B, attelle légèrement ouverte.

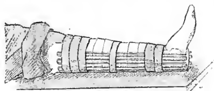


Figure 2.
Immobilisation d'une jambe avec une gouttière en fil de fer.

Voici par exemple un avant-bras à immobiliser : un appareil de 30 cm. de longueur et d'une douzaine de centimètres de large, pris par ses deux bords et appliqué sur le membre à immobiliser, s'incurve en forme de gouttière, dès l'instant que je rapproche mes mains l'une de l'autre. Un aide n'a plus qu'à fixer l'appareil dans sa position contentive par quelques tours de bandes. Si par hasard, au moment de l'appliquer, mon appareil m'avait semblé ne pas recouvrir une surface suffisante, une simple traction latérale, en ouvrant légèrement les anses, me permettrait de donner immédiatement à la gouttière une dimension appropriée.

Pour faciliter l'application de ce genre de gouttière par une seule personne, il suffit d'avoir recours au dispositif suivant : deux petites ficelles, nouées à chacun des fils de fer, sont disposées parallèlement à 15 ou 20 cm. l'une et l'autre. Pour appliquer l'appareil, l'opérateur n'a qu'à attacher ensemble les deux chefs libres de chaque ficelle, et l'appareil, temporairement immobilisé de la sorte, n'a plus qu'à être fixé définitivement par quelques tours de bande.

Un appareil pour le bras ou l'avant-bras pèse environ 60 gr.; pour la jambe 80 à 100 grammes.

Ces appareils ne peuvent pas être utilisés pour un coude.

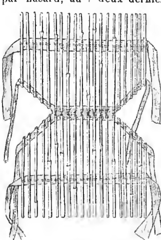


Figure 3.
Un appareil pour jambe, transformé en appareil pour coude, par section des faisceaux latéraux des roseaux et encoche sur les roseaux de la partie médiane.

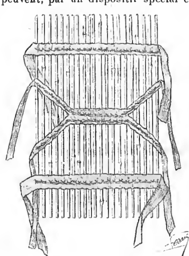


Figure 4.
Gouttière en roseaux : disposition des lacs. Le modèle peut servir pour jambe ou avant-bras, par section des roseaux entre les deux chefs du lacs médian.

APPAREILS EN ROSEAUX

Dans les nombreux marécages de la Woëvre, poussent de longs roseaux du calibre d'un crayon avec lesquels on peut faire, rapidement d'excellents appareils contentifs souples, résistants, légers, peu encombrants.

Les roseaux sont coupés de longueur appropriée aux dimensions du membre à immobiliser (bras, jambe ou cuisse). Espacés de 1/2 cm. environ, ils sont, en nombre variant avec le volume même du membre, cousus avec du bon fil sur des lacs de toile, des morceaux de ganses ou même de simples cordes, parallèlement disposés écartés d'une quinzaine de centimètres.

Il ne faut guère plus de vingt-cinq minutes pour préparer un appareil de bras ou de jambe Je me suis arrêté à trois types : bras, jambe, cuisse. Les deux derniers peuvent, par un dispositif spécial et simple des lacs, servir pour un coude ou pour un cou-de-pied. Pour cela, ainsi que le montre le dessin, le lacs médian se partage en deux chefs, limitant un angle de 90°. Pour les appareils de cuisse, ce lacs n'est pas à égale distance des deux autres, mais situé à l'union du tiers inférieur et des deux tiers supérieurs des roseaux : la partie la moins longue devant servir à immobiliser le pied. Pour les appareils de jambe (et par suite de coude), ce lacs est placé à égale distance des deux autres.

L'application de ces gouttières est extrêmement

(*Voir la suite page* **133**.)

simple. Sur une jambe, par exemple, une quantité suffisante de ouate ayant été placée, je n'ai plus qu'à disposer ma gouttière (les lacs en dehors), et à nouer les extrémités des liens.

Si j'ai un coude à immobiliser, je prends une gouttière de jambe. Avec un couteau, bien tranchant, je coupe les roseaux, compris dans l'angle à 90°, formé par l'écartement des chefs du lacs médian. Puis, dans les huit ou dix roseaux qui restent intacts dans la partie centrale, je fais, sur une même ligne horizontale, une encoche intéressant la moitié de l'épaisseur de chaque roseau. De la sorte je puis, sans risquer de le casser, plier mon appareil à angle droit.

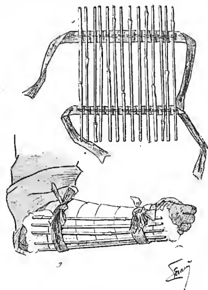


Figure 5.
Gouttière de l'avant-bras en roseaux : avant et après application.

Cet appareil s'applique de la façon suivante : je fixe d'abord, au moyen des deux chefs, une partie sur le bras, de la même façon l'autre partie sur l'avant-bras. Je donne ensuite au coude l'angle que je désire qu'il conserve et pour le fixer dans cette position, d'une façon définitive, je noue entre elles les extrémités libres des lacs qui se trouvent à chaque bout de l'appareil et je soutiens le membre par une écharpe.

Ces gouttières sont très contentives, très faciles à appliquer, épousant très bien la forme des membres, étant d'une légèreté extrême : 25 à 30 gr. pour un bras ; 40 à 50 gr. pour une jambe.

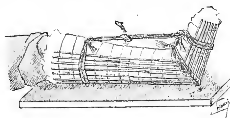


Figure 6.
Immobilisation d'un pied avec une gouttière en roseaux.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Pierre-Henri Pouchin, médecin aide-major au 158ᵉ rég. d'infanterie.

— M. Edmond Grandmaire, médecin-major de 2ᵉ classe au 14ᵉ rég. de dragons.

— M. Charles Tenot, médecin auxiliaire au 36ᵉ rég. colonial.

— M. Pierre Valentin, médecin aide-major décédé à l'hôpital militaire de Châlons.

— M. Maurice Gohier, médecin aide-major au 114ᵉ rég. d'infanterie.

— M. P.-E. Le Maguet.

— M. Gruyer, médecin-major au 153ᵉ rég. d'infanterie.

— M. André Soaberbielle, médecin auxiliaire au 130ᵉ rég. d'infanterie.

— M. Henri Desgeorges, médecin auxiliaire au 2ᵉ rég. de zouaves.

— M. Albert Wallon, interne des hôpitaux, médecin auxiliaire au 2ᵉ bataillon de tirailleurs marocains.

— M. Charles Lefebvre, médecin-major de 2ᵉ classe au 8ᵉ rég. d'infanterie.

— M. Girordin, médecin auxiliaire au 161ᵉ rég. d'inf.

— M. Pignerol, médecin aide-major de 1ʳᵉ classe au 109ᵉ rég. d'infanterie.

— M. Raoul Honotte, étudiant en médecine, interne suppléant des hôpitaux de Saint-Etienne.

— M. Dacier, médecin aide-major au 8ᵉ rég. de hussards.

— M. Pierre Saint-Yves Ménard, interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au 106ᵉ rég. d'infanterie.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur :

Officiers : — M. Boinet, médecin principal de 2ᵉ classe

— M. Cornille, médecin principal de 2ᵉ classe.

— M. Peradon, médecin principal de 2ᵉ classe.

— M. Cassan, médecin-major de 1ʳᵉ classe.

CORRESPONDANCE

Puisque vous signalez dans *La Presse Médicale* les réunions de médecins français mobilisés, voulez-vous être assez aimable pour mentionner la réunion des médecins militaires d'Orléans qui se tient à l'hôpital mixte tous les quinze jours ?

La création remonte à la fin de Septembre, sur l'initiative des médecins d'Orléans. Une série de communications importantes y ont été faites ; des discussions très intéressantes, des présentations de blessés porteurs de lésions carieuses ont eu lieu.

Il n'y a jamais moins de trente médecins à nos réunions qui en ont souvent comporté quarante et au delà.

Les comptes rendus sont publiés très régulièrement dans un Bulletin mensuel par un dévoué secrétaire qui était le Dʳ Deshayes et qui va être le Dʳ Lemaire.

Mes collègues ont eu l'amabilité de me porter à la Présidence, honneur dont je suis très fier, et de porter à la vice-présidence notre confrère Hallé, le médecin des hôpitaux de Paris.

Veuillez agréer.. ..

A. Mouchet.

Monsieur le Directeur,

MM. Ameuille et Brûlé ont publié dans la *Presse Médicale* du jeudi 8 Avril, un article sur la « Pratique de la vaccination antityphique ». Tout en partageant leur enthousiasme pour les résultats de la vaccination antityphoïdique, il est un point sur lequel je ne suis point d'accord avec ces auteurs. Ils ne retiennent,

comme contre-indication d'une valeur absolue, que deux causes : *la tuberculose — les lésions rénales* ; et ils laissent complètement de côté les lésions du système cardio-vasculaire. Il y a là, à mon avis, une erreur contre laquelle il est utile de s'élever. Bien entendu, je ne mets point en doute que les cardiaques vacciaés par MM. Ameuille et Brûle n'aient pas admirablement toléré les vaccinations, de même qu'il n'est pas douteux que certains cardiaques à lésion bien compensée ont pu très bien supporter les fatigues de la campagne. Mais faut-il généraliser et admettre d'une part que les affections cardiaques avec lésion constatée ne sont plus une cause d'exclusion du service militaire et qu'elles ne doivent jamais être un obstacle à la vaccination antityphoïdique? Je ne le crois pas. J'ai vu personnellement un réveil très net d'une affection endopéricardique rhumatismale, sous l'influence de la vaccination antityphoïdique : après chaque vaccination, la température s'est élevée à près de 40° et la dernière a été suivie d'une période fébrile de dix à quinze jours avec aggravation très nette de la lésion cardiaque (nouveaux signes d'auscultation qui ont nécessité l'emploi du traitement salicylé). Je sais, d'autre part, que des incidents sérieux ont été observés (ils sont exceptionnels, c'est entendu) chez des sujets porteurs de lésions cardio-artérielles. Il faut se délier tout particulièrement des malades atteints de myocardite latente, qui sont si exposés à la syncope. Cela suffit, à mon avis, pour que l'on maintienne, comme le réclame d'ailleurs M. le professeur Vincent, l'examen du système cardio-artériel, surtout chez les sujets âgés de plus de quarante ans, comme un des plus indispensables, avant de procéder à la vaccination antityphoïdique. Il est bien entendu, d'ailleurs, que les sujets présentant une lésion valvulaire bien compensée, absolument cicatrisée, en dehors de toute poussée évolutive, pourront être vaccinés avec une surveillance attentive des réactions qui pourraient se produire.

Veuillez agréer... Dr H. Méry.

NOUVELLES

Réorganisation du Service de Santé. — Le ministre de la Guerre vient d'apporter certaines réformes dans le Service de Santé. Ces réformes concernent à la fois l'organisation générale du service et du personnel.

L'intérieur du territoire est, on le sait, divisé en vingt et une régions. Alors que précédemment quelques-unes de ces régions étaient groupées et réunies sous une même direction au point de vue du Service de Santé, chacune de ces régions sera désormais pourvue d'un inspecteur général ou d'un médecin inspecteur.

D'autre part, le Dr Février, qui était directeur du Service de Santé du camp retranché de Paris, est remplacé à ce poste par le médecin inspecteur Dziewonski. Il est chargé de l'inspection générale de la quatrième région, au Mans.

Le Dr Vaillard, qui était directeur du comité technique, est chargé de l'inspection générale de la région de Paris.

Les étudiants à 16 inscriptions. — M. Cuttoli, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne lui paraissait pas possible et désirable de nommer au grade d'aide-major les étudiants à 16 inscriptions ayant accompli un an de service comme médecins auxiliaires en vue de les faire bénéficier de la mesure déjà prise en faveur des étudiants à 16 inscriptions ayant passé un an comme internes titulaires dans un hôpital de la Faculté, en a reçu la réponse suivante :

« Le recrutement des médecins aides-majors de 2e classe de réserve et territoriale étant largement assuré, il n'y a pas lieu d'étendre à d'autres catégories de candidats les dispositions prises en faveur des internes. »

— M. Henri Fougère, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les étudiants en médecine ayant pris 16 inscriptions et passé tous les examens nécessaires pour obtenir le titre de docteur en médecine, mais qui n'ont pu soutenir leur thèse par suite de la mobilisation, peuvent, sur la proposition de leur chef hiérarchique, être nommés à titre temporaire, pour la durée de la guerre, aides-majors, au lieu de médecins auxiliaires, titre qui leur est donné de droit par leurs inscriptions, en a reçu la réponse suivante :

« Les étudiants en médecine pourvus de 16 inscriptions ne peuvent être nommés aides-majors que s'ils sont élèves de l'Ecole du Service de Santé militaire, élèves de l'Ecole du Service de Santé de la Marine, ou bien internes titulaires des hôpitaux des villes de faculté nommés au concours et ayant exercé à ce titre pendant un an au minimum. »

Les internes en médecine, médecins aides-majors. — M. Prat, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre qu'en Décembre dernier une circulaire a décidé que les internes des villes de facultés admis au concours pourraient être nommés aides-majors, que, malgré cette circulaire, de nombreux internes et des plus distingués sont encore simples médecins auxiliaires et risquent de le rester pendant toute la durée de la guerre, et lui ayant demandé de traiter les internes selon leur mérite et d'assimiler le concours d'internat à la thèse de doctorat en médecine et, enfin, de nommer les internes des villes de faculté au grade d'aide-major, en a reçu la réponse suivante :

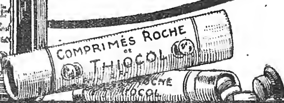
« Les inscriptions ne sauraient être prononcées d'office en faveur des candidats réunissant les conditions exigées par l'instruction du 13 Décembre 1914, ou de telle ou telle catégorie de ces candidats; elles sont faites pour pourvoir aux emplois vacants, dans les limites numériques arrêtées par le ministre. »

Ecole de Médecine de Marseille. — Par décision du Conseil de l'Université d'Aix-Marseille, M. le professeur suppléant Reynès, chirurgien en chef des hôpitaux de Marseille, est chargé d'un cours libre de gynécologie, à l'Ecole de Médecine. Parti dans l'Est, depuis le début de la mobilisation, où il fut pendant trois mois médecin chef d'une ambulance du XVe corps, M. Reynès, est depuis Novembre, chef d'un service de chirurgie à l'hôpital temporaire, n° 4, à Verdun, comme médecin-major de 2e classe.

Le Secours de guerre à la Famille médicale. — La présente guerre a particulièrement éprouvé la grande famille médicale. En attendant que les pouvoirs publics versent les rentes prévues aux ayants droit de nos glorieux morts, combien s'en trouve-t-il déjà laissés sans ressources par la soudaine disparition du chef de famille.

Il n'est pas d'ailleurs que les morts comme victimes de la guerre : nombreux aussi, hélas! sont nos confrères qui, exerçant dans les départements envahis au





mois d'Août. ont dû être évacués avec leur famille vers l'intérieur du pays à l'approche des armées ennemies. En attendant la réparation financière que la victoire finale exigera de l'agresseur, le plus grand nombre de nos confrères réfugiés s'est installé dans notre région parisienne, espérant que la capitale représenterait pour eux et leurs familles si éprouvées les meilleures chances d'aide confraternelle.

Cette bonne confraternité ne leur fera pas défaut; pour ne pas en disperser les efforts, il nous a paru qu'il fallait éviter la création d'une œuvre nouvelle. N'existe-t-il pas déjà l'*Œuvre parisienne de Secours immédiat et d'Assistance à la Famille médicale* qui réunit les groupements professionnels parisiens dans le seul but de parer *au plus pressé*, au cas de véritable détresse confraternelle?

Cette œuvre, forte de son passé et de son expérience charitables, a décidé, dans son Assemblée générale du 13 Février, de créer une caisse annexe pour la durée de la guerre sous le nom de *Secours de guerre à la Famille médicale* La gestion en a été confiée à M. Bongrand, trésorier du S. M. S., qui sollicite par cet appel les dons personnels de tous nos confrères et bienfaiteurs, ainsi que les souscriptions des groupements professionnels.

L'autonomie de la *Caisse de Secours de guerre à la Famille médicale* nécessite l'envoi direct des dons particuliers et des souscriptions collectives à l'adresse du trésorier spécial . M. Bongrand, 6, rue Villaret-de-Joyeuse, Paris (17e).

OFFRES ET DEMANDES DE BONNES VOLONTÉS

Docteur actif demandé pour remplacer à Paris confrère mobilisable sous peu. Défrayé de tout. Ecrire *P. M.*, n° 832.

Commune département de la Gironde, près Bordeaux, manque secours médicaux, tous médecins mobilisés. — Ecrire *P. M*. 831, qui transmettra au maire.

Jeune Docteur ou étudiant de 14 inscriptions demandé pour formation de Dames françaises (40 lits). Rétribution 100 francs par mois et sans frais. à Aumale (Seine-Inférieure). Ecrire : Mme Martin, 93, rue Michel-Ange, Paris.

Assistant demandé libéré toute obligation militaire. — S'adr. Dr Roblot, 39, boul. Magenta, tous les jours, à 1 h. 1/2.

Médecin belge réfugié (*ou autre*) demandé pour consultation, très peu de visites. — Ecrire Dr Olès, 26, Faub. Saint Jacques, Paris.

Une place d'Interne en médecine est actuellement vacante à l'Asile de Lesvellec (près Vannes, Morbihan). Produire un extrait de naissance; un certificat d'au moins 6 inscriptions; un certificat des examens subis et des stages hospitaliers. Logement. Nourriture. Chauffage. Eclairage. Blanchissage : 800 fr. la 1re année; 900 fr. la 2e année; 1.000 fr. la 3e année. Un mois de congé payé.

La commune de Palaiseau est actuellement dépourvue de médecin. S'adresser au Maire les mardis et samedis après-midi à la mairie. (*Communiqué par la mairie.*)

COMMUNIQUÉS

Très bonne clientèle à céder, dans belle banlieue, près de Paris. Conditions avantageuses. — Ecrire *P. M.*, n° 829.

Table d'opérations neuve à vendre. — Ecrire *P. M.*, n° 830.

Docteur non mobilisable ayant exercé dans ville d'eaux, au courant Physiothérapie, remplacerait, durée de la saison, confrère dans station ou établissement thermal. S'adr. Dr Rabier, 180, av. Victor-Hugo, Paris.

Le Gérant O. Porée

Paris. — L. Maretheux imprimeur, 1, rue Cassette

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— *Jusqu'à nouvel ordre*, LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

QUELQUES FLEURS SUR NOS TOMBES

. . . .
Où faut-il croire, hélas! ce que disaient nos pères,
Que lorsqu'on meurt si jeune on est aimé des dieux?

Alf. de Musset. (Ode à la Malibran.)

J'ai rencontré cet hiver un petit médecin-major qui revenait de sa tranchée. Nous suivions un sentier aboutissant à O..., et ce jeune homme, se rendant à la même ambulance que nous, était un instant descendu de cheval. Son bras gauche appuyé sur l'encolure de la bête — un joli barbe du Maroc à tête courte et à col de cygne — immobile, une jambe croisée sur l'autre, le regard lointain, il rêvait dans la paix sereine du matin et rien n'était plus gracieux que cette vision de jeunesse dans ce vallon où rôdaient des images de mort.

Quand il nous aperçut, il rectifia la position, se présenta, et nous causâmes. Fraîchement émoulu du Val-de-Grâce, il semblait tout heureux d'être entré dans sa vie militaire par la grande porte de la guerre. Et quelle âme enthousiaste! Oh! comme il était le frère de ces poilus qui détestent la guerre, mais qui ne veulent déposer les armes qu'après avoir imposé leur paix!

Pendant qu'il parlait, je cherchais à détailler son visage, encadré d'une barbe légère; ses pommettes étaient comme rouges de fièvre et ses yeux, ardents, un peu fixes, décelaient une fatigue dont il ne paraissait d'ailleurs se soucier aucunement. Moitié riant, moitié sérieux, l'un de nous lui avait proposé de prendre sa place dans la tranchée pour vingt-quatre heures. Au fond, on voulait surtout le faire parler, savoir comment il appréciait sa tâche et en quoi elle consistait. Nous fûmes bien servis.

⁂

Quand nous nous figurons la tranchée, nous la voyons comme un fossé bordé d'un talus face à l'ennemi, et nous n'allons guère plus loin, car il nous est bien défendu d'y apporter les couleurs de la vie. Or, rien de plus vivant que ce rempart de mort. Premièrement, il faut s'y défendre de l'eau, qui parfois monte jusqu'aux genoux, et l'on imaginera ce que peut être le bain prolongé dans une boue gluante, si l'on songe qu'on y séjourne des jours et des nuits!

Le gel n'est pas trop nuisible, mais à la moindre baisse de température, les terres descendent, et alors, en avant pelles et pioches! Sous bois, les boyaux d'accès sont courts, mais en plaine ils atteignent des kilomètres. Derrière créneaux et boucliers, des hommes veillent,

d'autres se reposent, écrivent, jouent aux cartes, blaguent entre eux. Le jour, pas trop d'inquiétude, mais les nuits sont souvent terribles. Sur l'avant, des postes d'écoute sont ménagés, où, l'oreille au guet, l'œil fixe, des sentinelles épient le moindre bruit, la plus petite ombre suspecte! Sans relâche, des patrouilles s'égaillent au dehors. Tout est hostile, tout est péril, tout est menace de mort.

De temps à autre, des salves troublent le silence de la nuit. Un homme est-il frappé, vite l'infirmier et le brancardier accourent pour le pansement et l'évacuation. Celle-ci est-elle impossible, le médecin intervient, car il est là, tout proche; et c'est une manœuvre redoutable, que celle où, pour secourir le blessé, il faut parcourir une zone sillonnée de projectiles. Imaginez un interne de garde qui, pour arrêter une hémorragie, aurait à traverser dans la nuit des couloirs d'hôpital, semés de chausse-trapes, garnis d'assassins bien armés, et vous comprendrez quelle habileté et quelle sorte de science infernale il faut à nos confrères de service à la tranchée pour arriver jusqu'au soldat blessé. Qui ne connaît pas ce métier compliqué, risque à chaque instant sa vie, sans aucun profit pour ses frères d'armes.

Certaines tranchées sont relativement paisibles, et tout près, il en est d'autres contre lesquelles, chaque nuit, s'acharne l'ennemi. Celles-là ont le privilège de couvrir un point stratégique, par exemple une route dont le commandement fait usage pour déplacer ses renforts et les porter d'un point à un autre. La conservation « de cette ligne intérieure », hier honnête voie départementale sans aucune ambition, est d'importance capitale parce que, grâce aux mouvements rapides de troupes qu'elle assure, on pourra garder le front avec moitié moins d'hommes, sans risque d'être enfoncé. J'entends parfois des niais discuter sur des sacrifices jugés par eux excessifs. Ah! que n'écoutent-ils un instant ceux qui sont dans la bataille, ils nous épargneraient leurs assertions saugrenues.

Les hommes qui vivent cette vie-là, ont, me semble-t-il, fait retour à la mentalité du primitif; comme lui, ils bornent leur ambition à la défense commune du clan : Tous pour un, un pour tous. Comme lui, ils ont le regard fixe à force de vouloir percer les ténèbres; comme lui aussi, ils subissent des coups de pression nerveuse formidables. Au début des âges, quand l'humanité, en proie à la nature ennemie, se renouvelait sans cesse, la vieillesse était rare et témoignait d'une faveur spéciale des dieux. Cette existence d'éphémères, toute notre jeunesse l'affronte allégrement parce qu'en elle, ô miracle! le moi éternel de la race survit seul, et que c'est pour la race qu'elle combat et qu'elle se sacrifie.....

***

Pendant que mon jeune confrère me parlait, je pensais à tous ceux des nôtres qui, déjà, ont apporté le tribut de leur vie sur l'autel sacré de la Patrie. Comme la liste en est déjà longue sur notre marbre funéraire, et qu'ils sont chers, nos lauriers! médecins, internes, externes, étudiants, combien furent déjà frappés! Telle la Niobé antique, dont les enfants tombaient sous les coups des archers invisibles, la Médecine française voit le meilleur de son sang s'échapper par mille blessures! Et il faut qu'il en soit ainsi, et c'est son honneur d'aller en souriant au sacrifice qui assurera la liberté du monde!

Nos enfants, d'ailleurs, ne veulent pas être plaints. Ils sont de la fête sanglante; élevés dans la paix, pour la paix, ils savent que nous avons tout fait pour éloigner de nous l'odieux fantôme de la guerre; mais ils savent aussi qu'il y a quelque chose de plus terrible que la mort, et c'est de vivre déshonoré. C'est pourquoi tous nos jeunes gens, arrachés aux bancs des amphithéâtres ou frais émoulus de l'Ecole, vont si vaillamment au devoir.

Mais il y a les parents. Oh! rassurez-vous, je ne citerai personne. Nos chefs ont décrété l'anonymat pour les héros, respectons leur sage décision et, nous aussi, décrétons l'anonymat pour les larmes des pères. Ayant dépassé la moitié du chemin de la vie, la plupart d'entre nous s'intéressaient à peine hier aux questions guerrières. C'étaient des histoires qu'on lisait dans les livres et qu'on pensait bien ne revoir jamais. Mais elles ont sonné de nouveau, les heures tragiques qu'on croyait à jamais enchaînées : A l'appel du Devoir, l'enfant s'en alla, par une belle journée d'été...

Seuls au foyer désert, les vieux font courage; chacun dérobe à l'autre sa peine. Ce gosse! songez, on l'aimait tant! Tout petit, il tenait déjà si grande place! Puis étaient venues les étapes qui jalonnent la vie des garçons, la première communion, le bachot, la première inscription, les premiers renseignements demandés au père pour surmonter les premières difficultés de la carrière. A tous ces souvenirs évoqués, l'âme se fond, et quand on est seul, tout à coup les larmes débordent, et c'est après certains courriers longuement attendus la même explosion de sanglots. Seulement, comme on est fier, on tient le coup, on sourit, on s'étourdit par le travail. On se donne des raisons aussi, on se fait violence, on se gourmande : « Eh bien, quoi! *il* est de la génération qui paie, comme on eût payé soi-même, s'il l'eût fallu, au temps de sa propre jeunesse! Toutes les grandes choses sont teintées de sang, et rien d'aussi grand ne s'était produit sur la planète avant cette terrible guerre. Allons! du courage! Il ne suffit pas de lire les communiqués, il faut que nos enfants les écrivent, avec toutes leurs forces, avec toutes leurs souffrances, avec tous leurs sacrifices!... »

C'est pour les pères éprouvés que j'écris ces

lignes, c'est en pensant à eux que j'ai voulu jeter quelques fleurs sur nos tombes. Je n'ai pas trouvé la parole qui console elle n'a pas encore été inventée ; d'ailleurs, il est des peines qui ne peuvent pas être consolées. Mais que du moins ceux de nos confrères qui souffrent en silence sachent que notre cœur est près de leur cœur. Nous les aimions déjà bien hier, nous les chérissons davantage encore aujourd'hui, puisque en faisant à la Patrie l'offrande de leur bien le plus cher, ils ont permis qu'une page héroïque fût ajoutée au martyrologe glorieux de la Médecine française !

F. Helme.

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

VII

Maintes communications relatives au typhus exanthématique (Flecktyphus) renouvellent les notions relatives à cette maladie que nous n'avons pas eu l'occasion d'observer au cours de cette guerre. Elle semble avoir sévi jusqu'ici à peu près exclusivement sur le front oriental. La communication de Friedrich v. Müller au *Kriegsmedizinischer Abend des ärztlichen Vereins, München*, 10 Nov. 1915, résume assez bien l'ensemble des constats.

Les cas furent surtout observés dans les camps de prisonniers et plus spécialement chez les Russes. Nul doute que les conditions défectueuses de leur internement n'aient joué un grand rôle dans la contagion, car autrement la propagation ne semble pas très dangereuse ; en général, les soldats de garde allemands restèrent indemnes ; au contraire, la contagion fut considérable dans les casemates surpeuplées. La mortalité fut de 2,5 pour 100 ; les livres indiquent 40 à 50 pour 100 ; cela tient probablement à ce que les Russes sont plus accoutumés et partant plus résistants que les Allemands à ladite infection. L'incubation est de dix jours à trois semaines (plus longue que celle de la variole). Il en résulte que la quarantaine doit être d'au moins trois semaines. La maladie débute brutalement par une ascension thermique de 40° ; cette hyperpyrexie se maintient au moins quatorze jours, puis défervescence. Dans 50 pour 100 des cas, on constate des frissons. La température atteint son maximum en trois jours. Contrairement à ce qui existe dans la fièvre typhoïde, le pouls est très rapide. Les principaux symptômes sont : les douleurs musculaires, le catarrhe, l'angine revêtant souvent le caractère d'une angine septique, le gonflement des paupières ; puis s'établit la bronchite : il ne doit pas exister de typhus exanthématique sans bronchite ; à noter le gonflement de la rate qui rétrocède au cours de la maladie. L'exanthème apparaît habituellement du quatrième au sixième jour. Alors que la roséole de la dothiénentérie reste habituellement localisée à l'abdomen et à la poitrine, l'exanthème rubéolique du typhus exanthématique débute par la région thoraco-abdominale, mais s'étend aux extrémités et aux paumes des mains. Trois ou quatre jours après le début, l'éruption rappelle celle de la rougeole, mais de couleur jaune sale ; elle disparaît en quelques jours. La fréquence du pouls s'élève. Le délire s'établit souvent très agité et agressif. La période la plus dangereuse est la fin de la deuxième semaine ; la température se maintient à un degré moyen, puis s'élève et c'est enfin la défervescence critique. La convalescence et la contagiosité sont longues, en sorte que les convalescents doivent être isolés. La maladie est propagée par la vermine. L'élément pathogène n'a pas encore été découvert. La méthode prophylactique essentielle est la destruction de la vermine par les méthodes connues. La dothiénentérie paraît pouvoir coexister avec le typhus exanthématique. Le séro et la salvarsanthérapie ont été jusqu'ici inefficaces. En Serbie et en Dalmatie, on recommande la teinture d'iode à l'intérieur.

La thérapeutique actuelle est en somme purement symptomatique.

***

Notons que les médecins allemands recherchent avec grand soin à apprécier la valeur prophylactique du vaccin antityphique français. Stursberg et Klose en font l'objet d'un article dans *M. m. W.*, 16 Mars 1915, p. 380-382 (Zur Frage der Bewertung der französischen Typhusschutzimpfung und der diagnostischen Bedeutung der Gruber-Widalschen Reaction bei Typhusgeimpften) basé sur l'étude de 135 prisonniers français atteints de dothiénentérie. 36, soit 27 pour 100, avaient été vaccinés, 99, soit 73 pour 100, ne l'avaient pas été. Sur les 135 cas, 20 furent démontrés paratyphiques, rien ne les distinguait cliniquement des typhiques vrais ; 11 se rapportent à des vaccinés, 9 à des non-vaccinés. Des 5 décès constatés au moment où les auteurs écrivaient leur article, aucun ne se rapportait à un vacciné. Les auteurs en concluent que l'immunisation conférée par la vaccination n'est pas absolue mais seulement relative, que la gravité de la maladie en est diminuée, que ladite vaccination n'a aucune action prophylactique contre les infections paratyphiques. Nous ignorons malheureusement la date exacte de cette communication.

L'examen du sérum sanguin d'un grand nombre de prisonniers français vaccinés et non typhiques aurait permis aux auteurs d'établir le tableau suivant relatif au taux d'agglutination.

Après 1 injection . . .	1 : 200 à 1 : 500
— 2 injections . . .	1 : 500 à 1 : 1.000
— 3 injections . . .	1 : 1.000
— 4 injections . . .	1 : 2.000 à 1 : 5.000

Ces constatations sérologiques tendraient à enlever pour l'avenir une grande partie de sa valeur au sérodiagnostic chez les vaccinés.

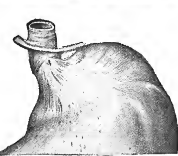
***

En dépit d'assez nombreux articles relatifs *à la vaccination antityphique dans l'armée allemande*, nous manquons d'éléments statistiques précis susceptibles de nous renseigner sur sa valeur prophylactique effective. La plupart des auteurs déclarent d'ailleurs qu'ils ne peuvent encore se prononcer à ce sujet (Ueber den Schutzwert müssen spätere Erfahrungen entscheiden.) Les réactions, tant locales que générales, sont de tous points comparables à celles observées avec nos vaccins français. Franz Müller (*D. m. W.*, 11 Mars 1915, p. 329-330) en donne la statistique suivante :

(*Voir la suite page* **142**.)

1. Voir *La Presse Médicale*, nos 9, 11, 13, 14, 15 et 16 (4, 18, 27 Mars, 1er, 8 et 15 Avril 1915).





	Nombre des vaccinés	Réactions locales		Réactions générales	
		faibles	fortes	faibles	fortes
		p. 100	p. 100	p. 100	p. 100
1re inoculation.	409	10	9	2	0,8
2e inoculation.	331	6	14	0,6	3,5
3e inoculation.	132	0	25	4,5	0,7

La plupart des auteurs estiment ces réactions négligeables et opinent pour la vaccinatiou obligatoire en temps d'épidémie.

Signalons au point de vue thérapeutique l'essai de *traitement de la fièvre typhoïde par les injections intraveineuses d'albumoses.* (Hermann Lüdke, « Die Behandlung des Abdominaltyphus mit intravenösen Injectionen von Albumosen », *M. m. W.*, 9 Mars 1915, p. 321-23). A la vérité la statistique de 22 cas avec un décès et 4 récidives n'est pas absolument probante, quoique quelques courbes évolutives soient impressionnantes. Certains sujets furent traités par injections intraveineuses de 1 cm³ de culture diluée de coli stérilisée à 52-54°; un sujet fut traité par injections de culture diluée et stérilisée de vibrions cholériques et de bouillon paratyphique B; les 10 derniers reçurent 1 à 3 injections intraveineuses de 1 cm³ d'une solution stérilisée de deutéro-albumose à 2 ou 4 pour 100.

(*A suivre.*) A. M.

NOUVELLES

Nécrologie : André Lépine (1886-1914). — Il est mort trop tôt pour avoir donné sa mesure, ce jeune homme qui, avec d'autres camarades d'internat[1], a donné sa vie pour la France.

Il portait en lui tous les espoirs, et ce qu'il avait déjà fait montre ce qu'il aurait pu faire!

A 17 ans, il était licencié en philosophie. A 20 ans, il avait fait son droit. A 23 ans, il avait sa licence de botanique, de chimie biologique, sa licence ès sciences! A 24 ans, il était externe, et c'est alors que je le vis pour la première fois. Ces titres qu'il accumulait en se jouant et qu'il était sans doute, parmi tous les étudiants en médecine, le seul à posséder, auraient pu légitimement lui permettre quelque orgueil, et nul n'était plus simple, plus modeste, plus éloigné de toute vanité, presque plus timide.

J'ai eu la joie, j'ai eu l'honneur de l'avoir pour élève. Il ne voulait rien devoir qu'à son travail, et je n'ai su qu'à la fin de l'année, et par une circonstance fortuite, les liens qui l'unissaient à l'homme qui était alors le plus populaire et le plus aimé de Paris.

Il était interne de troisième année quand éclata l'orage. Attaché au 13e bataillon de chasseurs alpins, comme médecin auxiliaire, il partit.

Aux durs combats des Vosges, il fit son devoir auprès des blessés, comme il l'avait fait à l'hôpital auprès des malades. Il avait au feu le courage viril, la fermeté d'âme, l'énergie de toutes les heures, le dévouement de tous les instants.

Le 6 Octobre, il était cité à l'ordre du groupe des chasseurs alpins : « Montre depuis le début de la campagne (dit la glorieuse citation), un dévouement au-dessus de tout éloge, suit les combattants pied à pied, s'empressant au péril de sa vie auprès des blessés et assurant leur évacuation rapide dans les conditions les plus difficiles : debout nuit et jour excite le dévouement et l'enthousiasme des hommes. »

Le 1er Novembre, il courut en arrière, seul, au secours d'un officier blessé! on ne l'a pas revu. Il est tombé, victime de son dévouement, de son courage, de son héroïque fidélité au devoir.

La noblesse de la mort et la grandeur du sacrifice n'empêchent pas les larmes. Les parents ont le droit de le pleurer. Les amis, à cette heure où s'ouvrent tant de tombes pour ceux qui ne devraient pas mourir, garderont la fierté de l'avoir connu, et conserveront au fond de leur cœur son souvenir charmant, parmi le souvenir de tous ceux qui sont morts dans la grande guerre.

Et maintenant, l herbe fleurie de ce printemps, qui verra la victoire, recouvre quelque part, au pied des noirs sapins des Vosges, la tombe ignorée où dort pour toujours dans le silence et dans la paix, ce noble enfant de France, qui vécut comme un travailleur et qui est mort comme un soldat.

J.-L. Faure.

1. Bonnet (Emile), Borel (Paul), Bréger, Grandjean (mort de ses blessures), Lévy-Franckel, Marcorelle, Meaux-Saint-Marc, Saint-Yves-Ménard, Fumet (mort de typhoïde contractée en soignant des soldats typhiques).

Médecins pour la Serbie. — Chargé officiellement par le Gouvernement serbe de recruter des confrères français, je vous serai très reconnaissant de bien vouloir l'annoncer dans *La Presse Médicale* le plus tôt possible.

Déjà le Gouvernement français a bien voulu, avec une générosité digne de toute notre reconnaissance, emprunter à son propre Service de Santé militaire une centaine de médecins qui sont actuellement en fonction dans notre pays et rendent d'éminents services. Nous ne pouvous lui demander, dans les circonstances présentes, un nouveau sacrifice. Aussi mon Gouvernement s'adresse-t-il maintenant aux médecins français libres de toute obligation militaire. Ceux qui voudront bien répondre à cet appel auront surtout à assurer les services des hôpitaux, alors que leurs confrères précédemment partis, et auxquels j'ai fait allusion, avaient pour mission particulière la lutte contre les épidémies.

Le Gouvernement serbe s'engage à payer les médecins qui s'engagerout à son service une somme mensuelle depuis 600 francs. Il prendra, en outre, à sa charge les frais de leur voyage aller et retour, ainsi que ceux de la nourriture et le logement.

Les confrères que pourra intéresser cet appel sont invités à demander plus amples renseignements soit au consulat de Serbie (M. Formitch, 10, rue Auber), de 3 à 5 heures, soit à moi-même, 30, avenue de l'Opéra, de 6 à 7 heures du soir. Veuillez agréer, Monsieur et honoré confrère, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Dr Pétrowitch.

Les affectations de médecins militaires aux régiments de la zone des armées. — M. Moutet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si l'affectation d'un médecin militaire à un régiment de la zone des armées, par une dépêche émanant du directeur du Service de Santé au ministère de la Guerre, ne constitue pas une mesure exceptionnelle, et s'il est normal qu'un médecin-chef d'un hôpital militaire important soit affecté à un service régimentaire, en a reçu la réponse suivante :

« 1° Le ministre se borne à envoyer aux réserves de personnel sanitaire des gares régulatrices les médecins désignés pour servir aux armées ; c'est le général commandant l'armée qui les affecte suivant

les besoins, en confiant, de préférence, les postes de l'avant aux médecins de l'armée active, conformément à une décision ministérielle de principe;

« 2° La désignation pour un corps de troupes du médecin-chef d'un hôpital de l'intérieur est absolument régulière. Des mutations de cet ordre sont rendues nécessaires par les pertes qu'a éprouvées le corps de santé dans les services de l'avant. Au surplus, les emplois dans les corps sont généralement considérés comme des postes d'honneur par les médecins du cadre actif. »

La hiérarchie militaire et le Service de Santé. — M. Henri Labroue, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi l'on n'assure pas, dans le Service de Santé, comme dans les autres armes, l'application des principes de la hiérarchie militaire, et pourquoi l'on ne donne pas, notamment à Tours, la direction des formations et services sanitaires au plus élevé ou au plus ancien en grade, en a reçu la réponse suivante :

« Le médecin aide-major de 1re classe, chef du service d'oto-rhino-laryngologie, à Tours, dont il s'agit, a, en effet, sous sa direction, un médecin de même grade, plus ancien que lui. Cette situation n'est pas contraire aux règles de la subordination, car, aux termes des dispositions de l'article 2 du décret du 25 août 1913, portant règlement sur le service intérieur, « la subordination existe encore à grade égal à l'égard des officiers pourvus d'une lettre de commandement spéciale ».

L'office d'utilisation des femmes pendant la guerre, 55, rue Saint-Jacques, Paris, tient à la disposition des formations sanitaires des objets de pansements stérilisés (bandes, compresses de gaze et de toile, etc.), des draps, du linge, destinés à des soldats blessés ou malades.

Il répondra aussitôt que possible aux demandes de dons qui lui seront adressées.

D'autre part, il se chargerait dans ses ateliers de chômage d'assurer, contre rétribution, l'exécution de toutes commandes de pansements stériles qu'on lui confierait.

Travaux pratiques de médecine opératoire spéciale. — (Faculté de Paris). Sous la direction de MM. Aug. Broca, professeur, et J. Okinczyc, agrégé. Cours de M. George Pascalis, prosecteur. Chirurgie du tube digestif et de ses annexes. Ouverture du cours le lundi 3 Mai 1915, à 1 h. 1/2.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine, français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés pourvus de 16 inscriptions. Le droit à verser est de 50 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les mardis, jeudis et samedis.

Cours d'électro-radiologie de guerre. — M. Foveau de Courmelles reprendra son cours libre (23e année) à la Faculté de Médecine de Paris, Ecole pratique, amphithéâtre Cruveillier, le mercredi 5 Mai 1915, à 6 heures du soir, et le continuera les mercredis suivants, à la même heure.

Il traitera cette année de l'electro-radiologie de guerre : les agents physiques, électricité, lumière, rayons X, radium, etc., dans le diagnostic et le traitement des blessures et affections de guerre.

COMMUNIQUÉS

Ambulances et hôpitaux militaires. — Le « Laboratoire des produits Scientia » informe le corps médical, les ambulances et hôpitaux militaires qu'il met à leur disposition, à titre gracieux :

« *La Tricalcine* »

sous toutes ses formes. — Adresser les demandes au Laboratoire des produits Scientia, 10, rue Fromentin, Paris.

Belle clientèle à céder, après décès, banlieue parisienne. — Ecrire *P. M.*, n° 837.

Etudiant en médecine, 15 inscriptions, demande poste rétribué, ambulance ou clinique. Ecrire *P. M.*, n° 922.

Docteur, *Faculté française de Syrie*, libre obligations militaires, cherche remplacement, Paris ou province. Ecrire *P. M.*, n° 921.

On demande, pour visiter médecins et hôpitaux parisiens, Docteur en médecine bien introduit ou interne. — Ecrire Bureau du journal, n° 838, qui transmettra.

Table d'opérations neuve à vendre. — Ecrire *P. M.*, n° 830.

La Municipalité de Palaiseau avise que la commune est actuellement pourvue de médecin.

Le Gérant : O. Porée

Paris. — L. Maretheux imprimeur, 1, rue Cassette



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 10 Mai. Nous prions ceux de nos abonnés à qui la poste ne le remettrait pas de nous le réclamer.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

DES LAURIERS POUR LEURS FRONTS

Après l'avalanche des lourds obus à phosphore rouge, voici que nos ennemis, passant à d'autres exercices, cherchent à envelopper nos tranchées de leurs brouillards toxiques. Sans être grands clercs en chimie, nous sommes trop, les uns et les autres, au courant de l'évolution scientifique moderne pour nous alarmer de ce nouvel avatar meurtrier. Pas plus que nous, nos rivaux n'ont le privilège des formules secrètes et des agents de mort surnaturels; je n'ai, bien entendu, rien à révéler ici, mais je puis bien dire que nos jeunes camarades des laboratoires n'ont pas été longs à percer le mystère de la récente innovation, fille de la Kultur ; je n'insiste pas.

Quelques-uns d'entre nous ont paru s'étonner de cette flagrante violation des conventions de La Haye; mais s'étaient-ils figuré par hasard que les Allemands s'arrêteraient à des scrupules quelconques? Ils se sont engagés sur le chemin sanglant et tout leur est bon pour atteindre le but. Que voulez vous! c'est le « système de la terreur », et il est possible que nous en voyions d'autres encore ; si nous continuons à bien tenir nos nerfs, cela n'aura aucune importance.

Le malheur, c'est que les intellectuels français, comme frappés de confusion mentale, aient cessé depuis plus d'un demi-siècle de vivre dans la réalité concrète. Ah! combien l'instinct vaut mieux, souvent, que la raison! Si le peuple n'avait pas conservé, au fond de son âme toute simple, le vieux mysticisme de la race, où en serions-nous, et quelle part n'avons-nous pas dans les événements actuels, nous qui trop volontiers nous flatterions de notre culture!

Quand, au milieu du xixe siècle, l'affaire du Schleswig fut amorcée par la Prusse, personne, en dehors de Prévost-Paradol, le grand visionnaire, ne voulut comprendre que cette première entreprise de proie était la sonnette de l'entr'acte annonçant le drame européen. Celui-ci débute par la campagne d'Autriche dont le corollaire, la guerre de 70, ne se fait pas attendre. A peine la France se relève-t-elle de ses ruines qu'à nouveau l'orage s'amoncelle sur le Rhin : Après l'alerte de 1875, survinrent l'affaire Schnœbelé, le meurtre des douaniers français, etc., etc.: pas un instant, l'activité hostile de nos voisins ne se ralentit; pas un instant, la France ne cessa de vivre sous la menace des canons ennemis.

Si nous avions pris soin de réfléchir sur la constance de visées que nos rivaux ne dissimulaient en aucune manière, nous aurions porté le meilleur de la nation vers les œuvres de guerre;

l'élite de nos intellectuels eût couru vers les camps, les laboratoires militaires ; quels résultats alors n'aurions-nous pas obtenus ! Aérostation, aviation, automobiles blindées, sous-marins, théorie générale des explosifs (Berthelot), etc., songez que toutes les nouveautés de cette guerre viennent de France ! Si notre ingéniosité avait été entraînée davantage vers l'outillage militaire, si nos enfants dans les écoles, si les jeunes hommes dans les Facultés, si tous les citoyens du pays avaient été élevés dans cette idée que l'Europe, depuis 70, était un camp où d'une minute à l'autre pouvait retentir l'appel aux armes, nous aurions été si forts que, sans tirer l'épée, nous aurions imposé notre paix aux méchants.

Malheureusement, anesthésiés par nos rêves d'humanité, de justice et de paix, nous avons glissé à l'optimisme aveugle. Partout, cependant, la Nature nous montre les forts écrasant les faibles, partout la cruelle se bouche les oreilles et laisse crier ceux qui n'ont que leurs droits pour défense. Mieux que tous les autres, et de par nos investigations en biologie, nous étions placés pour échapper aux ensorcellements pacifistes ; néanmoins, nous y glissâmes béatement et de telle façon, qu'une heure sonna où l'ennemi put s'imaginer qu'il n'aurait qu'à étendre sa lourde main pour terrasser le « Français dépravé ».

Il était seulement désadapté. Mais comme nous sommes d'une race toute de souplesse et d'agilité, les intellectuels, aussi bien que le peuple, ne furent pas longs à répondre victorieusement aux assauts des légions germaniques. En un mois, nous nous étions suffisamment ressaisis pour les vaincre sur la Marne et les refouler sur l'Aisne. Il me plaît de constater que dans cette ruée contre l'envahisseur, les médecins, sans rien renier du rôle sacré qu'ils tiennent des dieux, se sont placés aux premiers rangs parmi les vengeurs de la Patrie. Il m'est impossible de nommer tous ceux qui, désormais, pourront fleurir leur boutonnière du ruban rouge et vert de la croix de guerre ; je m'en voudrais cependant de ne point citer Clovis Vincent, le jeune médecin des Hôpitaux de Paris, le héros de Vauquois, fait chevalier de la Légion d'Honneur sur le champ de bataille. Parlerai-je de notre agrégé Proust, qui fait si paisiblement une si héroïque besogne ? Et que dire de mon cher Auguste Marie, de Villejuif, qui promena, des mois durant, ses 50 printemps à travers les forêts d'Apremont ? Je relisais hier la lettre que lui écrivait son général : « J'ai toujours devant les yeux l'admirable dévouement et le grand courage dont vous faisiez preuve à D..., en prodiguant vos soins à vos nombreux blessés, dans le moulin à moitié détruit, sur les bords de la M..., comme si vous aviez opéré à l'hôpital. Ce sont des souvenirs qui ne se peuvent effacer et qui créent des liens que je serai heureux de voir subsister entre nous, lorsque le rideau sera tiré sur le grand drame dont dépend la liberté de l'Europe ... » Nous avons souhaité souvent la liaison entre les différentes armes ; je n'en connais pas de plus beau témoignage que ce mot écrit au bivouac, entre deux attaques.

Il y a aussi l'ardent Martel, le brave Bender rentré enfin des prisons d'Allemagne ; je rappellerai encore mon cher Mac-Auliffe, dont la citation est d'hier. Et que dire des Nimier, des Ruotte, des Montalti, des Ravaut !... ce serait le cas de répéter que j'en passe, et des meilleurs. Je reviendrai sur le sujet, d'ailleurs, car il en vaut la peine. J'ai tenu simplement, aujourd'hui, à évoquer quelques noms particulièrement chers ; mais chacun aura son tour, la liste n'est pas close ; la guerre sera longue et il y aura du danger et de la gloire pour tous.

***

Ceci dit, je veux, pour terminer, offrir à vos méditations, la lettre qui suit et où se marque l'effort de l'héroïque Belgique en faveur de ses enfants injustement frappés. Il y est question de notre « Caisse des prêts d'honneur », on s'en occupe plus que jamais, pensez-y vous-mêmes ; nous serions méprisables, vraiment, si nous ne tentions pas un effort en faveur des confrères français ou belges que la guerre a pu ruiner, mais qu'elle n'a pas abattus. Voici donc la lettre :

Londres, 18 Avril 1915.

« Cher et honoré confrère,

« Quand, dans la *Défense médicale*, je portais le fardeau, — oh ! combien léger ! — de la défense française, plus d'une fois Mme Clément Philippe, une noble femme qui m'aidait dans ma tâche assez laborieuse, me faisait rapport sur les extraits des journaux confraternels : « Mais reproduis donc cet article de Helme... » Et souvent je devins un affreux plagiaire, tout en respectant votre droit d'auteur si sacré.

« De sorte, cher confrère, et, j'ose le dire, ami, que je vous connais pour avoir pénétré vos pensées d'altruisme et de dévouement confraternel. J'avais prophétiquement, par une sorte d'intuition peut-être suggestionnée par mon beau-frère, le général Leman, de Liége, prévu le danger de l'Est.

« Grand pêcheur à la truite, j'avais vu là-bas, au camp d'Elsenbun, à Malmédy, à Weismer dans l'Eiffel, les 8 rangées de voies parallèles pouvant concentrer 300.000 barbares en deux jours, et je criais, Cassandre incompris, le danger à mes concitoyens, dans cette *Défense nationale*, plutôt politique, qui était envoyée à 60.000 exemplaires à tous les médecins de langue française.

« C'est que j'aime follement votre noble et généreuse nation, et les sacrifices personnels que je fis me sont doux quand je vous vois, charitables, voler au secours de nos malheureux confrères belges. Dans notre infortuné pays, la détresse médicale est abominable, sauf dans les grandes villes, où cependant la gêne, sans que ce soit la misère, est grande chez les confrères. Comment ne pas signaler au monde la généreuse Angleterre, qui envoie chaque semaine 25.000 francs en Belgique !

« Ici, je commence à m'en tirer, j'ai placé à peu près 125 collègues ; nombreux sont ceux qui, répondant à l'appel de confrères français à l'âme d'élite, viennent m'aider dans ma tâche. La France hospitalière reçoit les nôtres, et ils s'en vont, mes chers médecins, remplacer vos admirables majors qui sont au front ou dans les bienfaisantes ambulances.

« J'ai cependant vu hier, 17 Avril, un cas impressionnant. On m'avait signalé à Bedford-Place la femme d'un confrère qui est sur l'Yser. C'est une petite créature douce, effacée, avec une figure belle et douloureuse, les cheveux blonds de nos Flamandes. Son mari lui envoie un peu d'argent, 100 fr. par mois, elle a cinq petits enfants et le sixième va naître. Et savez-vous ce que je vis? Un petit, le dernier, dormant sur des hardes dans un tiroir de commode! C'était douloureux. La pauvre et dolente jeune femme redoutait grandement la présence du médecin ne parlant pas sa langue. Ce fut arrangé grâce à mon ami D..., le trésorier admirable de la Commission de secours anglais. Nous avons trouvé le cottage et un de nos médecins va faire l'accouchement. Encore une famille à l'abri de la détresse. — Mais ce pauvre petit dans ce tiroir de commode, c'était à fendre le cœur!

« Je suis long, cher confrère, mais il est si bon de s'épancher dans le cœur d'un homme tel que vous, qui sait comprendre ma prolixité!

« Remerciez, je vous prie, notre charitable confrère Ch..., ses cent francs partent pour Glascow, où l'on me signale une famille médicale bien éprouvée : le père, médecin d'un petit village flamand, est perclus de rhumatismes et la nombreuse famille reçoit seulement 5 schellings par tête et par semaine. C'est trop peu.

« Et j'arrive à autre chose. Votre Caisse de prêts d'honneur est une création qui témoigne de la haute opinion que vous vous faites du corps médical, si honorable et si correct. Je lui souhaite l'immense succès qu'elle mérite.

« Je reçois chaque jour le remboursement des 5 guinées prêtées aux confrères belges pour leur enregistrement à l'office médical anglais. Leurs premiers gains, — parfois 2 livres par semaine, — sont consacrés à ce remboursement. Un de mes amis, riche, fait l'avance de la somme aux médecins, et ceux-ci sont admirables d'exactitude et de ponctualité.

« Je vous envoie, bien cher confrère, mes sentiments de reconnaissance profonde et mes vœux les plus ardents pour notre victoire finale. Nous aurons sauvé le monde et la civilisation des horreurs de la Kultur!

« Recevez encore ma très affectueuse poignée de mains. »

Dr Clément Philippe.

***

Je n'ai rien changé à ces lignes et me suis borné simplement à retrancher les appréciations qui m'étaient trop personnelles.

Vous avez pu voir que les Anglais, avec leur loyauté coutumière, faisaient tout leur possible pour aider le corps médical belge. *Et nunc erudimini!* Encore que nous soyons autrement plus éprouvés que le corps médical anglais, nous ne pouvons pas moins faire que lui.

La guerre actuelle a des exigences multiples, des répercussions pour ainsi dire infinies et les formes qu'elle revêt sont innombrables : Fausses nouvelles, produits toxiques, viols, rapts de captifs, internement de médecins, rien ne nous est épargné dans cette tragédie aux cent actes divers. Or, notre devoir, à nous tous médecins, n'est-il pas de porter, dans la nuit sanglante où se heurtent les peuples d'Europe, une lueur tremblotante d'humanité? Oui, montrer au monde que les médecins français, vaillants et fiers dans le combat, sont doux et secourables à l'infortune, n'est-ce pas lutter encore, lutter toujours pour la plus grande France?

F. Helme.

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

VIII

Une lecture particulièrement recommandable, à bien des points de vue et pour bien des gens, serait celle de la Revue que l'honorable professeur Madelung dans les *M. m. W.*, intitule : *Kriegsärztliche Erfahrungen in England und Franckreich*. Médecins, et surtout publicistes et même..... politiciens pourraient, devraient en faire leur profit. Ce n'est évidemment pas la valeur documentaire, technique, philosophique ou même littéraire du morceau qui le recommande particulièrement à notre attention — ah! certes non, — c'est sa tendance. On y trouvera compilé, rapproché, déformé, tout ce que l'auteur a pu dénicher de défavorable à notre Service de santé, ah! nous en prenons tous plus que pour notre grade!

Voici une description des services de la Croix-Rouge que le professeur Madelung dit emprunter à Georges Ohnet, lequel, fait malicieusement remarquer l'auteur, sans avoir jamais été au front, n'en écrit pas moins un Journal de guerre, *Kriegstagebuch*. « Dans les premiers jours de la guerre tout manqua dans les trains sanitaires, médecins, infirmiers, médicaments et aliments pour les blessés ». « Tout le monde est unanime sur la frivolité, la pose et la coquetterie des Dames de la Croix-Rouge qui n'y sont entrées que pour se rencontrer dans les Comités avec des gens titrés. On n'a jamais pensé que cette incorporation dût impliquer un service quelconque. On envisageait la chose du seul point de

1. Voir *La Presse Médicale*, nos 9, 11, 13, 14, 15, 16 et 19 (4, 18, 27 Mars, 1er, 8, 15 et 22 Avril 1915).

(*Voir la suite page* **150**.)

vue de la société, et c'était chic. On faisait de jolies connaissances, etc., etc. »

Inutile de dire que nous laissons au professeur Madelung l'entière responsabilité de son texte, — nous ignorons complètement si les lignes ci-dessus « appartiennent » réellement à Georges Ohnet, — nous n'avons pas le moindre texte français sous les yeux, et nous nous contentons de reproduire la traduction du texte allemand publié dans le *Münchener medizinische Wochenschrift*, 2 Mars 1915, p. 316, colonne 2.

Non moins âpre était, toujours d'après Madelung, bien entendu, le réquisitoire adressé par Doyen aux membres du Parlement français, et publié en partie dans *L'Eclair* du 15 Janvier dernier. Doyen y dénonce et stigmatise avec la vigueur qu'on devine, l'insuffisance, l'incurie, pour ne pas dire plus, des services sanitaires français. Et encore, paraît-il, ledit journal n'a pu reproduire que le plan de réforme proposé par Doyen, la partie réellement accusatrice, étant impubliable et sa reproduction interdite par la censure (*loco citato*).

Si Clemenceau n'était pas cité, vous ne me croiriez pas — oh, de façon relativement anodine. Il aurait réclamé dans *l'Homme libre* un traitement égal pour les blessés allemands et français. Et cette demande n'aurait pas été approuvée en France (*In Frankreich selbst fanden diese Aeusserungen Clemenceau's nicht Billigung*).

Les pourparlers au cours desquels la commission sanitaire du Parlement (président Dr Lachaud), une sous-commission présidée par Freycinet, le ministre de la Guerre et le généralissime se mirent d'accord sur le meilleur mode d'inspection et de contrôle parlementaire des diverses formations de l'armée sont rapportés de façon tendancieuse. Hervé, la toujours jeune vieille garde, est appelé à la rescousse « Hervé erklärte in der sozialistischen *Guerresociale*, es sei eine Ohrfeige, für das Parlament, etc., etc. » Hervé déclara dans le journal socialiste *La Guerre sociale* que c'était un soufflet pour le Parlement, etc., etc. L'avisé rédacteur conclut : « Es wird abzuwarten, wie dieser Feldzug gegen die Leitung des Sanitätswesens und gegen das Ministerium weiter verlauft ». Il conviendra de surveiller comment se développera cette campagne contre la direction du Service de Santé et le Ministère. — Quel pavé et quel ours ! Grosse bête va. (Madelung me pardonne !) Ces choses-là se pensent, mais ne se disent pas.

Inutile, n'est-ce pas, de continuer une énumération qui deviendrait rapidement fastidieuse. Tout cela, comme on voit, est plus bête encore que méchant.

Il est possible, il est probable, il est même certain que bien des critiques « françaises », rapportées avec plus ou moins d'intelligence et de bonne foi, au cours de l'article ci-dessus rappelé, ont été, sont peut-être encore plus ou moins justifiées. Leur publication fut-elle toujours opportune, leur forme, convenable, leur résultat satisfaisant? *Chi lo sa?*

Nous aurions entièrement atteint notre but, si nous avions amené, ne fût-ce qu'un criticomane professionnel à se poser la question.

Un poilu blessé me traduisit un jour l'adage fameux : « Inter arma silent leges » « Ta... bouche... Cicéron, la gueule des canons a la parole. » Inutile d'ajouter que, forme et fond, ledit adage est fort critiquable ; avis aux amateurs.

***

Dans une *revue trimestrielle de pharmacie* publiée dans les *M. m. W.*, 9 Mars 1915, p. 332-334 par le Dr Max Winckel, de Münich, nous recueillons les renseignements suivants :

Le *commerce extérieur allemand de produits chimiques* se chiffrait comme suit en 1907 et 1913 :

	en tonnes (1.000 kilogr.)	en 1.000 mark (1.250 francs.)
IMPORTATION		
1907	1.358.773	300.695
1913	2.059.384	430.385
EXPORTATION		
1907	2.800.204	571.847
1913	4.903.799	956.414

L'exportation l'emportait, comme on voit, sur l'importation de 526.929.000 marks, soit environ 660 millions de francs. La guerre porte un coup terrible à cette industrie (Dieser Ausfall in Kriegszeiten ist ein schwerer Schlag für unsere Industrie).

De ce fait l'Allemagne souffre, en revanche, relativement peu au point de vue du ravitaillement pharmacologique, puisqu'elle est, au contraire, à l'ordinaire, productrice et exportatrice. Cependant, l'opium et le coton lui manquent ainsi que quelques produits d'outre-mer pour lesquels l'auteur propose les substitutions suivantes :

Baume du Pérou naturel : Baume du Pérou artificiel (?).

Camphre naturel : Camphre synthétique.

Cocaïne naturelle : Cocaïne synthétique (novocaïne, etc.).

Caféine naturelle : Caféine synthétique dérivée de l'urée.

Opium : dérivés du tannin.

Aloès, séné, jalap, rhubarbe, tamar, etc. : Phénolphtaléine, sulfate de magnésie, etc.

Coton : Cellulose et dérivés du bois (holzwollscharpie).

***

Suivent quelques paragraphes relatifs à la pharmacologie internationale qui méritent d'être intégralement reproduits : « Nous nous passerons volontiers d'un grand nombre de produits « camelotés » et charlatanesques (Schund und

Schwindelmittel) introduits sur notre marché par les laboratoires de Londres et de Paris. Mais notre industrie ne devra pas renoncer, après cette guerre, à développer puissamment son exportation. La pharmacologie scientifique est redevable à l'étranger et particulièrement à l'école de Bourquelot (Paris) de travaux remarquables; ils ne doivent pas être méconnus et la science doit rester internationale (serait-ce un signe des temps ?). Il en devra être de même des autres pays, car la science allemande et, en particulier, la pharmacodynamie allemande est, pour tous les pays, une véritable fontaine de Jouvence. »

L'auteur s'élève ensuite contre la xénophilie du public allemand et sa tendance à penser que les productions étrangères sont meilleures que les productions nationales (Guillaume l'eusses-tu cru ?). D'autre part, il met le public particulièrement en garde contre les firmes suivantes de nom ou d'esprit allemand, mais d'argent anglais (mit deutschem Geist, aber mit englischen Kapital) :

Liebig Company.

Appolinaris C° limited de Londres qui tirerait son eau de Neuenahr, mais distribuerait annuellement à ses actionnaires anglais : 6.500.000 mark, soit plus de 8.000.000 de francs.

Il en serait de même des firmes Apenta et Pearson.

Après avoir nommément désigné les quatre raisons sociales précédentes, l'auteur conclut : *Les médecins allemands doivent se graver dans la mémoire le nom de ces marques étrangères.*

Une revision des marques s'impose, en effet. Elle devrait être faite, d'urgence, sans attendre la fin de la guerre.

(*A suivre.*) A. M.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur : pour *Chevaliers* :

M. Coffart (C.-S.), médecin aide-major de 1re classe au 65e bataillon de chasseurs à pied : un obus étant tombé dans le poste de secours et ayant éclaté tout près de lui, tuant un infirmier à ses côtés, a été projeté à terre et s'est trouvé, à la suite de la commotion reçue, dans un état de torpeur grave ne lui laissant plus l'usage de l'ouïe et de la parole, état qui a persisté sans amélioration jusqu'au moment de son évacuation. Agé de 40 ans et affecté à un dépôt, a, sur sa demande réitérée avec insistance, été affecté au 65e bataillon de chasseurs et a ainsi fait partie d'une formation beaucoup plus active que celle à laquelle il était normalement affecté. N'a cessé de faire preuve d'un inlassable dévouement, risquant plusieurs fois de se faire blesser près de la première ligne pour mieux donner ses soins aux chasseurs du bataillon.

— M. Vergne (Edouard), médecin-major de 2e classe au 30e rég. d'infanterie : médecin militaire d'un zèle et d'un dévouement absolus. Blessé, a continué à assurer son service pendant toute la journée. N'a consenti à être évacué sur l'ambulance que le lendemain et sur l'ordre du médecin divisionnaire. Est revenu sur le front à peine guéri.

— M. Tellier (G.-H.), médecin-major de 2e classe au 158e rég. d'infanterie : faisant fonctions de chef de service, a montré depuis le début de la campagne les plus brillantes qualités de praticien et d'organisateur en mettant le fonctionnement du service des évacuations sur un pied remarquable, dans les circonstances les plus difficiles. A assuré le service médical sous la mitraille dans des conditions parfaites, donnant à tous le plus bel exemple de sang-froid et de courage.

— M. Le Gorgeu (V.-P.-M.), médecin-major de réserve de 2e classe au 2e rég. d'infanterie coloniale : depuis le début de la campagne, s'est distingué par son courage et son sang-froid sous le feu et par son dévouement éclairé auprès des blessés. A pris part le 22 Août à un combat où il a été très exposé et est resté seul médecin pour assurer le service du rég. du 22 Août au 10 Septembre, assurant en même temps jusqu'au 1er Septembre le service médical d'un autre régiment qui ne comptait plus de médecin. Pendant trois jours, il a dû, avec des moyens très réduits, soigner et évacuer les blessés de différents combats. Aux combats des 14 et 15 Septembre, a déployé une activité digne de tout éloge.

— M. de Coopman, médecin-major de 2e classe territorial, médecin chef de service au 350e rég. d'infanterie : s'est fait remarquer depuis le début de la campagne par son courage et son dévouement à ses blessés, n'hésitant jamais à se porter lui-même en première ligne. Blessé d'une balle dans la cuisse le 16 Décembre, a refusé de se laisser évacuer et est resté à son poste quoique souffrant encore réellement. Le 5 Janvier, a été de nouveau atteint par un shrapnell qui lui a déchiré le mollet droit et l'a contusionné au ventre. Ne s'est laissé évacuer après suture de la plaie que sur l'instance des médecins et l'ordre formel du chef de corps.

— M. Dagorn (P.-M.), médecin-major de 1re classe des troupes coloniales; figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Heusch (H.-B.-H.), médecin-major de 2e classe au 21e rég. d'infanterie coloniale : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Damond, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, médecin chef, 8e ambulance : figurait au tableau de concours 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Violle, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, médecin chef, ambulance n° 5 : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Verdier, médecin-major de 2e classe, chef de service du 1er rég. de marche colonial : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Lamoureux (L.-A.), médecin-major de 2e classe au 35e rég. d'infanterie coloniale : depuis le début de la guerre n'a cessé de faire preuve dans l'organisation du service médical régimentaire aussi bien sur le champ de bataille qu'au cantonnement, d'un zèle inlassable et d'un réel esprit de méthode et d'organisation. Le 2 Novembre, a montré un sang-froid et une bravoure au-dessus de tout éloge en allant sous le feu de l'ennemi donner ses soins à un officier blessé tombé en dehors de nos lignes.

— M. Doumenion, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales (Dakar).

— M. Pin, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales (Tien-Tsin).

— M. Le Corre, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales (Haïphong).

— M. Brouillard, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales (Afrique occidentale française).

— M. Tardif, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales (Toukin).

— M. Le Strat, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales (Afrique occidentale française).

— M. David, médecin-major de 2e classe au 23e rég. d'infanterie coloniale.

— M. Briand, médecin-major de 1re classe au 23e rég. d'infanterie coloniale.

— M. Gibert, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales (6e région).

Citations à l'ordre du jour :

M. Durand (Claude), médecin-major de 2e classe, chirurgien des hôpitaux de Lyon, agrégé de la Faculté, médecin chef de l'Ambulance n° 2 du 14e corps : n'a cessé de faire preuve depuis le début de la campagne du plus grand zèle et du plus grand dévouement, traitant avec la plus heureuse compétence de très nombreux blessés. Le 27 Août, à la sortie de Saint-Dié, ayant eu un de ses infirmiers gravement atteint à ses côtés par des éclats d'obus, a su maintenir en ordre sa formation sous un feu violent.

— M. Fourcade (André), médecin-major de 2e classe, du groupe de brancardiers de corps, répétiteur à l'École du Service de Santé militaire, blessé à Rouvroy, le 8 Octobre 1914, en guidant sa section de brancardiers dans la recherche des blessés. N'est revenu sur l'arrière qu'en ramenant avec lui 40 blessés, son personnel et son matériel.

— M. L'Hermier des Plantes, médecin auxiliaire, du 140e rég. d'infanterie : fait prisonnier le 27 Août 1914 à le Paire, alors qu'il relevait des blessés de son bataillon sous un feu violent. Emmené à Moyenmoutiers et spolié par l'ennemi de tout son matériel, a soigné néanmoins, avec le plus grand zèle 250 français jusqu'au retour de nos troupes.

— MM. Terrisse (Marcel), Brunet (Paul) et Dienot (Louis), aspirants élèves de l'École du Service de Santé militaire, du Groupe de brancardiers de corps : Le 8 Octobre, à Rouvroy, ont entraîné vigoureusement leurs brancardiers sous le feu violent de l'artillerie ennemie pour procéder à la relève des blessés en avant du village. Avaient déjà fait preuve les 29, 30 et 31 Août à Taintrux et au col d'Anozel du plus grand courage.

— Cuvillier, aide-major de 2e classe, a sauvé son ambulance d'un massacre probable alors que l'ennemi approchait, obligeant à reculer et a pu ramener ses blessés dans les lignes françaises (à Badonviller, le 23 Août).

Médaille militaire. — M. Devuns, médecin auxiliaire au 38e rég. d'infanterie : courage personnel et dévouement professionnel hors de pair sous le feu le plus violent et pendant de longues heures après le combat.

— M. Mercier, médecin auxiliaire au 121e rég. d'infanterie : s'est fait remarquer par son dévouement à aller relever les blessés sous le feu de l'ennemi.

— M. Robineau (Marcel), médecin auxiliaire au 274e rég. d'infanterie : a, pendant et après les attaques du 27 Septembre, fait relever les blessés sur une zone qu'un bataillon avait dû abandonner. Par suite de sa courageuse conduite, tous les blessés ont été relevés.

— M. Derrieu (Gabriel), médecin auxiliaire au 8e rég. de tirailleurs indigènes : n'a pas hésité à assurer la relève des blessés dans les conditions les plus difficiles, sous un feu d'artillerie et de mousqueterie des plus meurtriers. Depuis le début de la campagne, n'a cessé de faire preuve de zèle, d'abnégation et a montré, en toutes circonstances, un courage et un dévouement dignes de tout éloge.

— M. Perrin, médecin auxiliaire de réserve au 159e rég. d'infanterie : le 6 Octobre, est resté près de deux heures au poste de secours, continuant à soigner les blessés alors que le régiment se retirait. Le 28 Octobre, n'a pas hésité à se précipiter vers le poste de secours soumis à un violent bombardement pour y secourir un malade. A été blessé à ce moment. Grande énergie, dévouement à toute épreuve.

— M. Amyot (J.-M.), médecin auxiliaire au 1er bataillon de chasseurs : depuis le début de la campagne, a, en toutes circonstances, fait preuve du plus grand courage et du plus absolu dévouement dans la direction des brancardiers du corps pour le relèvement des blessés. Les

chasseurs ont une confiance absolue en lui et sont certains de ne pas être abandonnés. Au combat du 19 Octobre, a assuré le relèvement total des blessés sous le feu de l'ennemi qui n'avait pas cessé à la nuit et a pu sauver ainsi trente-huit chasseurs.

— Baudeille (Edmond) médecin auxiliaire de réserve au 54e bataillon de chasseurs alpins : depuis le début de la campagne, n'a cessé de faire preuve d'abnégation et de mépris du danger en se portant sur la ligne de feu pour soigner les blessés et en évacuant son poste seulement lorsque les obus tombaient dessus. Remplit seul, depuis le 7 Octobre, toutes les obligations du Service de Santé.

Fièvre typhoïde et vaccination antityphique.

L'armée anglaise et la vaccination antityphique. — Un tract destiné « To all soldiers » est actuellement largement distribué aux troupes anglaises. Lord Kitchner l'a préfacé du commentaire suivant :

« J'appelle l'attention de chaque soldat sur la présente instruction, à laquelle, dans l'intérêt de la santé de l'armée, j'attache une grande importance ».

Voici la traduction de cette instruction :

Dans toutes les guerres, la fièvre typhoïde est un sérieux facteur. Dans la guerre sud-africaine, il y eut plus de morts par fièvre typhoïde que par blessures.

Dans la guerre actuelle, le mieux est de prévenir la fièvre typhoïde par des précautions minutieuses relatives à l'eau de boisson, ainsi d'ailleurs que par d'autres mesures sanitaires, mais malgré tout nombre de soldats ont été atteints par la maladie.

L'inoculation donne à l'organisme le pouvoir de résister à l'infection.

C'est un moyen de prévention dans l'efficacité duquel ont entière confiance tous ceux qui ont étudié la question.

L'inoculation n'a rien de commun avec la vivisection.

La grande valeur de l'inoculation est clairement démontrée par les faits suivants :

De 421 cas constatés parmi les troupes anglaises au cours de la présente campagne, 305 n'avaient pas été inoculés depuis plus de deux ans.

De ces 421 cas, 35 succombèrent. De ces morts, 34 n'avaient pas été inoculés depuis plus de deux ans. Un décès seulement fut constaté parmi les sujets inoculés et ce sujet n'avait reçu qu'une seule injection au lieu de 2 qui sont nécessaires.

Pour votre propre salut, pour le salut de votre pays et de l'armée, vous ne devez pas manquer de rechercher cette protection assurée par cette pratique simple, inoffensive et d'une efficacité bien établie.

Les officiers sanitaires sont toujours prêts à inoculer avec le plus grand soin tout soldat qui le désire. Pratiquée convenablement, elle s'est toujours montrée inoffensive.

L'instruction est signée : Sir Thomas Barlow, Dr A. H. Freeland Barbour, Sir W. Watson Cheyne, Dr E. Mac Dowel Cosgrave, M. F. Conway Dwyer, M. J. W. B. Hodsdon, Sir Frederic Treves.

A. M.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Carnet Vicario de feuilles de température adressé franco à titre gracieux à tout hôpital ou ambulance militaire, sur demande adressée au Laboratoire Vicario, 17, boulevard Haussmann, Paris.

Interne étranger ou français demandé pour Hôpital Auxiliaire, une heure de Paris. Défrayé de tout. Ecrire *Presse Médicale*, n° 842.

Interne demandé à l'Asile Sainte-Catherine, à Moulins (Allier), pour la durée de la guerre; étudiant ou étudiante, français ou de nation alliée, ayant au moins douze inscriptions. Conditions habituelles : 800 francs, susceptible d'augmentation rapide. Ecrire au Directeur de l'Asile Sainte-Catherine, à Moulins (Allier).

Interne, Etudiant en médecine, ou médecin réfugié belge ou français est demandé à l'asile d'aliénés de Bassens-Chambéry. Logé, nourri, blanchi, éclairé ; 800 fr. par an, et 1.200 fr. s'il s'agit d'un docteur. — S'adresser au médecin-chef de l'asile.

A louer, pour maison de santé, vaste habitation, beau parc, 20.000 mètres, à Orsay (Seine-et-Oise). Ecrire *Gailloterie, Orsay*.

Docteur, ayant pratiqué 20 ans dans grande ville, cherche remplacement à Paris ou dans le Midi, ou dans ville d'eaux. — Ecrire *P. M.*, n° 923.

Etudiante française, 16 inscriptions, ayant terminé scolarité, demande un remplacement ou un poste rétribué, clinique ou autre. — Ecrire *P. M.*, n° 924.

Etudiant en médecine demandé, scolarité terminée, pouvant assurer service à bicyclette, pour remplacement campagne. Ecrire *P. M.*, n° 844.

Docteur mobilisé cherche remplaçant. Ecrire M. Camus, Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais).

Table d'opérations neuve à vendre. — Ecrire *P. M.*, n° 830.

Médecin oculiste demandé pour remplacement, grande ville de l'Ouest. Ecrire *P. M.*, 845.

Etudiante en médecine, 16 inscriptions, externe, licenciée ès sciences demande emploi rétribué pour après-midi. Ecrire. *Presse Médicale*, 926.

On demande médecin à Paris pour faire remplacement, s'adresser chez le docteur Nonique, 45, rue de Belleville.

Pharmacien-chimiste belge, demande place dans clinique ou pharmacie. Ecrire *P. M.*, n° 925.

La Société française du Lysol, croit devoir rappeler à Messieurs les membres du Corps médical français, qu'elle seule fabrique dans l'usine qu'elle possède, 65, rue Parmentier, à Ivry-sur-Seine, le produit qu'elle met en vente, comme elle l'a toujours fait depuis 1891; seul, ce Lysol a le droit d'être vendu en France. Elle donne l'assurance formelle qu'aucun sujet des pays ennemis de notre Patrie ne possède dans la société un intérêt quelconque, ni direct, ni indirect, ni par personne interposée. Messieurs les médecins peuvent donc, en toute confiance, continuer comme par le passé à recommander l'emploi du Lysol.

La Société française du Lysol envoie, gratuitement et franco, un flacon échantillon, à Messieurs les Docteurs qui lui en font la demande.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

NOTES DE GUERRE

DIFFICULTÉS
DU
DIAGNOSTIC DES MUTILATIONS VOLONTAIRES

En campagne, il arrive parfois que des soldats sont assez lâches pour se mutiler *volontairement* les pieds ou les mains, afin de se soustraire à leurs devoirs militaires.

Ces mutilations voulues, préméditées, s'observent surtout au début des hostilités, au moment des premiers baptêmes du feu, quand les troupes non aguerries saluent bien bas la mitraille qui crépite, les obus qui éclatent, provoquant ce désarroi moral qui fait cabrer l'organisme devant l'horreur instinctive de la mort.

Or, l'exemple de ces mutilations est *très contagieux*, surtout quand elles restent *impunies* ; aussi est-il nécessaire de les déjouer, de les réprimer avec rigueur, afin qu'elles cessent promptement.

Si, en effet, quelques hommes *débrouillards* parviennent à se faire évacuer pour ce motif, loin du *front*, grâce à l'inexpérience de leurs chefs médicaux, ces mutilations volontaires ne tardent pas à se reproduire et à créer au commandement de sérieuses difficultés. Aussi, pour toutes les blessures par balles aux mains et aux pieds, est-il indispensable de se livrer à un examen attentif et à un interrogatoire serré sur les circonstances du traumatisme et la position exacte du blessé, au moment où il a reçu le projectile.

Le signe caractéristique d'un coup de feu tiré *à bout touchant* est le tatouage de grains de poudre incomplètement comburés, qui *entoure comme une collerette l'orifice d'entrée*. Ces incrustations sont intradermiques et un lavage, même soigné, ne parvient pas à les détacher de leurs cryptes [1].

En outre, les lèvres de l'orifice d'entrée sont enduites circulairement d'une *petite bordure noirâtre*, due à l'encrassement du projectile par la déflagration des gaz, qui l'actionnent pendant son cheminement à travers l'âme rayée du fusil. La balle ainsi encrassée s'essuie sur la peau qu'elle ponctionne et distend avant de se refermer un peu, grâce à l'élasticité du tissu cutané, sur le passage du projectile.

Ces deux signes permettent d'affirmer que le coup de feu a été tiré à bout portant. Mais il reste à l'enquête médico-militaire, l'obligation de préciser les circonstances dans lesquelles ces traumatismes sont arrivés.

Les plaies *accidentelles* des mains, faites à bout touchant, s'observent principalement dans les rixes corps à corps, quand un homme saisissant la bouche de l'arme avec la main, l'adversaire fait jouer la gâchette ; dans le passage d'un obstacle (mur, haie, etc.) quand le fusil armé est momentanément abandonné, puis saisi par l'extrémité du canon, qui, dans sa marche, peut rencontrer une branche actionnant la gâchette ; enfin, au

1. Le véritable indice des mutilations volontaires, écrit notre maître, le médecin-inspecteur général Delorme, est fourni par la *brûlure* de l'orifice d'entrée. Autour de la plaie, voire dans toute la paume, si c'est elle qui a été traversée, l'épiderme est sec, *noir* ; aux limites de sa noirceur, il est *incrusté de grains*. Alors qu'il a disparu, on retrouve de ces grains incrustés dans le derme. (In *Précis de Chirurgie de guerre*, par Delorme ; Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1914).

niveau des pieds, en astiquant le fusil qui contient une cartouche oubliée par inadvertance.

En général, les sétons de ces traumatismes accidentels ont des directions plus capricieuses que celles des accidents voulus, prémédités, qui ont des localisations plus nettes, dans *des lieux d'élection*. « *Dans le tir de combat, les plaies des doigts et de la main sont d'ordinaire dorso-palmaires* » (Delorme).

En effet, les mutilations volontaires intéressent surtout la face palmo-dorsale du pouce, de l'index et du médius. Pour ce faire, l'extrémité des doigts est placée sur la bouche du canon qu'elle obture plus ou moins complètement. Puis la gâchette est actionnée soit avec le gros orteil déchaussé, soit avec une baguette de bois ou tout autre instrument rigide, susceptible de faire une pression suffisante sur la détente.

Après le pouce, l'index et le médius, la paume de la main est assez fréquemment intéressée; mais dans ce cas, la blessure a lieu généralement au voisinage de la tête des métacarpiens, épargnant la section de l'artère de l'arcade palmaire.

Plus rarement on constate ces lésions au niveau du gros orteil chaussé ou déchaussé, sur lequel le bout du canon est appuyé. Dans le cas du pied chaussé il est bon de se faire présenter le brodequin, dont le cuir perforé empêche le tatouage cutané de se produire. La direction verticale du séton sera en faveur d'un traumatisme volontaire, qui ne pourrait s'expliquer que par un coup de feu reçu verticalement de l'étage d'une maison cernée par exemple.

Certains hommes prétextent qu'ils ont reçu ce coup, en portant le fusil armé à l'épaule, le canon dirigé vers le sol, mais, dans ce cas-là, c'est généralement le cinquième orteil qui est atteint.

De plus, l'observation de plusieurs cas identiques doit éveiller tout particulièrement l'attention des médecins, car les mutilations voulues, préméditées apparaissent souvent par *bouffées*.

Enfin, les sétons palmo-dorsaux, produits par des balles tirées à bout portant, sont généralements nets, faits comme à l'emporte-pièce, avec des éclatements cutanés assez limités, à la face dorsale. « *Des plaies par coups de feu de mutilés volontaires peuvent être régulières et des plaies accidentelles, mâchées, dilacérées* » (Delorme).

Dans les coups de feu *à blanc* au contraire, le projectile gazeux provoque des dégâts étendus sur le gril osseux des métacarpiens et sur la peau dorsale qui éclate largement en s'irradiant.

***

Seul, le tir à bout portant peut être affirmé par le médecin s'il constate nettement, autour de l'orifice d'entrée, une collerette de grains de poudre et une bordure noirâtre périostale.

Mais cette blessure est-elle due à un accident ou à une mutilation volontaire? Tel est le difficile et grave problème qui se pose, avec toutes ses rigueurs et ses responsabilités, au médecin observateur.

Pour le résoudre, le praticien doit se livrer à un interrogatoire serré, s'entourer de toutes les garanties (circonstances précises, position du blessé au moment de l'accident, rapport détaillé des témoins oculaires, s'il en existe, conduite habituelle, etc...), saisir les contradictions, les impossibilités matérielles, car, malgré leur belle assurance du début, ces pseudo-accidentés finissent souvent par capituler, avouer leur acte *irréfléchi* et supplier le médecin de ne pas en rendre compte au commandement.

Aux heures rouges, ce geste de clémence serait une inqualifiable faiblesse : *L'intérêt général doit primer l'intérêt particulier*.

Mais, devant la rigueur des peines encourues, il faut donc pousser à fond ces expertises et ne prononcer la culpabilité d'un mutilé que *si l'enquête médico-légale et l'examen des plaies observées ne laissent place à aucun doute* [1].

Aussi, pour éviter une erreur regrettable, il est prudent de multiplier ces expertises, et le ministre de la Guerre a été bien inspiré en décidant : « *que lorsqu'un doute subsiste sur l'origine de la blessure, après les premières constatations médicales, un second examen sera pratiqué par les soins du Directeur du service de santé.* »

Cette sage mesure devrait même s'étendre à tous les cas de mutilations, à moins d'aveux complets faits par les intéressés. Ce contrôle nous paraît nécessaire, non pour entraver la répression énergique et rapide des mutilations volontaires, mais pour donner le summum de garanties à ces expertises toujours délicates et terribles par les conséquences graves qu'elles entraînent pour les coupables.

***

Ces erreurs possibles évoquent le souvenir du grand Larrey, qui, par un examen attentif des mutilés de Lutzen et Bautzen, en 1813, arracha de nombreuses victimes innocentes à la colère de l'Empereur.

Après ces deux combats acharnés, les généraux, peut-être déjà lassés par des guerres incessantes, avaient rendu compte à Napoléon que plus de 2.000 hommes *s'étaient volontairement mutilés*.

Sur-le-champ, l'Empereur donna l'ordre qu'*un homme sur vingt serait fusillé* pour servir d'exemple.

Mais le vigilant et consciencieux Larrey était là. Il avait été, en effet, frappé par le nombre

1. « *Ici le chirurgien expert doit agir suivant son devoir strict. Il doit* la vérité, *toute la vérité au commandement*, mais pour qu'il prononce son verdict dans son âme et conscience, la vérité doit se montrer tout à fait claire et, *devant le moindre doute, il doit se garder de conclure à la mutilation* » (Delorme).

élevé, inaccoutumé des traumatismes des mains et des doigts, qui se trouvaient dans les ambulances. En esprit curieux et éveillé, il avait voulu se rendre compte de la fréquence de ces traumatismes et des conditions dans lesquelles ils étaient arrivés. Quoique ces jeunes soldats de 18 ans, « impitoyablement arrachés à leurs foyers et brutalement lancés dans la fournaise », rendissent le soupçon facile, l'illustre chirurgien, éprouvant un doute, sauta au grand quartier général demanda une audience à l'Empereur et implora pour ces malheureux, un supplément d'enquête médicale.

Courroucé, Napoléon reçut très froidement Larrey, mais sa colère s'arrêta devant la calme et fière attitude du grand chirurgien, dont il avait admiré et apprécié la conscience et le dévouement sur tous les champs de bataille.

« Oui, dit-il, l'ordre sera suspendu quelques jours, mais allez, Monsieur, faites votre devoir et apportez-moi rapidement votre rapport. »

Dès le lendemain, un jury médical, composé de cinq médecins, fut établi par les soins du chef de l'état-major général.

Larrey, aidé par ses collaborateurs, se mit à l'œuvre, dressa une fiche individuelle pour chacun de ces mutilés, et acquit bien vite la conviction formelle qu'il se trouvait en présence de blessures involontaires.

Ces traumatismes s'étaient produits en escaladant les pentes abruptes des collines conquises et en tirant sur trois rangs, comme le faisait encore l'infanterie impériale. Dans cette position, les soldats du premier rang étaient surélevés par rapport à ceux du second et du troisième rang et, dans leur précipitation, les fantassins des derniers rangs, en tirant, blessaient les mains des camarades placés devant eux.

La direction de ces blessures qui intéressaient surtout la face dorsale des mains, l'absence de tatouage dû à l'éloignement relatif de la bouche du canon, enfin, la position respective des tireurs firent naître, chez tous les membres de ce jury, la conviction très nette qu'ils se trouvaient en présence de mutilations involontaires.

Radieux, Larrey se précipita au grand quartier général et demanda à être présenté sur-le-champ au maître de l'heure. Sur le seuil de la porte, l'empereur fixant son grand chirurgien lui dit : « Eh bien, Larrey, êtes-vous maintenant convaincu de la culpabilité des mutilés? » « Non, Sire, ils ne sont pas coupables, et pour vous en assurer, daignez jeter les yeux sur ce dossier! » « C'est bien, Monsieur Larrey, laissez-moi votre rapport et qu'on attende mes ordres! »

Le chirurgien, confiant dans l'œuvre de haute justice qu'il venait d'accomplir, se retira allègrement.

Le lendemain, Larrey était mandé en toute hâte au grand quartier général, et au lieu de l'accueil plutôt froid de la veille, l'Empereur le reçut avec un sourire de satisfaction et, prenant ses deux mains, lui dit : « Merci, mon cher Larrey, l'Empereur est heureux d'avoir à son service des hommes tels que vous! »

Devant l'évidence des faits si clairement démontrés, Napoléon s'était peut-être rappelé de la condamnation trop hâtive du duc d'Enghien, et avait eu peur de ternir encore sa gloire devant le jugement de l'Histoire.

Ces innocents furent sauvés, grâce à l'intervention énergique de cet homme incarnant le Devoir, la Science, le Dévouement, de cette Providence du soldat, que les vieux grognards de Moscou avaient porté sur leurs épaules pour lui faire traverser, sain et sauf, le pont de la Bérézina — exemple sans précédent, qui immortalise à jamais la médecine militaire française.

Et plus tard, sur le roc de Sainte-Hélène, quand le Titan vaincu, après avoir étonné le monde par ses prouesses militaires, dictait à Las Cases ses souvenirs de guerre, il pouvait dire, en se rappelant avec émotion l'ardeur des Marie-Louise de 1813 : « L'héroïsme leur sortait par tous les pores! »

⁂

Hier comme aujourd'hui, cette prudence est nécessaire et nous ne saurions trop approuver la création d'un jury médical, « *composé de chirurgiens de haut grade bien au courant des caractères des traumatismes de guerre* » (Delorme), pour statuer sur la culpabilité des mutilés volontaires, en songeant à la beauté du sacrifice pour la Patrie, qui réclame le cœur de tous ses enfants, en blâmant l'inqualifiable faiblesse de ne pas faire punir un coupable, qui fuit lâchement devant le plus sacré des Devoirs, mais aussi en songeant à la terrible responsabilité de faire condamner un innocent.

P. Bonnette.

UN SYSTÈME SIMPLE DE BAINS-DOUCHES EN CAMPAGNE

La guerre de tranchées, sans poésie et sans gloire, qui met à si cruelle épreuve patience et résistance humaines, m'a paru, durant l'hiver, être surtout le triomphe de la saleté. Il faut voir, aux heures de relève, dans quel état sont nos troupiers qui viennent, selon les secteurs, de passer quarante-huit heures ou quatre jours dans la boue des tranchées, sans aucun moyen de se débarbouiller. La figure, les godillots, les mains, la capote, le képi, ont la même teinte, celle de la terre, ou plutôt de la boue, grise, noire ou jaune suivant les régions : mimétisme accidentel parfait, adaptation idéale de la couleur du combattant au milieu dans lequel il doit opérer; mais entorse sérieuse pour l'hygiène.

Les cantonnements où les hommes vont se reposer, au sortir des tranchées, sont, en général, peu confortables : trop voisins de la ligne de feu, souvent exposés

(*Voir la suite p.* 157.)

à des bombardements, ils sont, en outre, en partie ruinés, par les obus ou par l'incendie. Les soldats s'abritent dans des granges dont les toitures et les portes laissent, avec une rare facilité, passer les courants d'air, couchent sur de la paille, qui, hélas! ne peut être renouvelée aussi fréquemment que l'exigerait une bonne hygiène et qui, constamment en usage, se brise, se pulvérise, et ces fragments pulvérulents pénètrent les habits, arrivent sur la peau et provoquent des démangeaisons moindres, toutefois, que celles des *pediculi*.

***

Ceci posé, on comprend l'utilité des grandes ablutions pour les troupes de campagne.

La guerre que nous faisons n'est pas une guerre de mouvement. Les troupes tournent dans un cercle assez limité; des tranchées aux cantonnements de repos de première ou de deuxième ligne, ou pourrait même organiser, par brigade, des bains-douches dans des locaux déterminés, où les troupes au repos passeraient, à date fixe. L'initiative régimentaire semble, sur notre front, prévaloir.

En somme, que faut-il pour nettoyer nos hommes vite et bien? Un local chaud, de l'eau chaude et des récipients.

Les *cuisines roulantes* récemment adoptées peuvent, à ce point de vue, rendre de très grands services : leur capacité est de 500 litres. Elles permettent d'avoir de l'eau chaude, *quand on veut et où l'on veut*.

Voici le procédé auquel j'ai recours pour donner à mes hommes des bassins-douches fréquents.

Comme local chaud, j'utilise une écurie de 20 chevaux — *chauffage central animal*. Un certain nombre de bêtes sont mises dehors, pendant la durée des bains, et leur place est occupée par 10 ou 12 *tubs* faits avec des barriques coupées en deux.

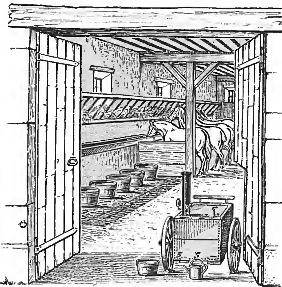
Les tubs sont placés directement sur la litière et celle-ci est isolée des pieds des baigneurs par des claies en osier faites par les sapeurs.

La cuisine roulante est placée derrière la porte. Toutes les issues de l'écurie sont soigneusement fermées pour éviter courant d'air et perte de calorique.

Deux brancardiers sont transformés en doucheurs. Armés d'arrosoirs ordinaires munis de pommes, ils mélangent 1/3 d'eau bouillante à 2/3 d'eau froide, laquelle est constamment apportée par une corvée dans un baquet placé à côté de la cuisine roulante.

Les hommes passent par groupe de 10. Ils arrivent, avec leur serviette et leur savon, se déshabillent, déposent leurs habits dans les mangeoires ou sur les bas-flancs.

Ils s'accroupissent dans les baquets. Les brancardiers aspergent chacun d'eux avec la moitié du contenu de l'arroseoir, soit environ 5 litres d'eau. Cette première aspersion faite, l'homme se dresse, se savonne



rapidement. Puis il s'accroupit de nouveau, et alors reçoit une deuxième aspersion qui entraine le savon.

La douche est terminée. L'homme n'a plus qu'à s'essuyer et à céder la place à un camarade.

L'eau contenue dans ce tub et qui sert au lavage des pieds est jetée seulement quand deux ou trois hommes ont pris leur douche. Cette communauté de bains de pieds n'a rien de répugnant, et par cette méthode on gagne du temps.

Un bain-douche demande de cinq à six minutes et de 10 à 12 litres d'eau. C'est dire qu'on peut nettoyer environ 100 hommes à l'heure, avec une consommation moyenne de 400 litres d'eau chaude.

Nous repassons tous les huit jours, pour un repos de quatre jours, au village de X.... — A chaque séjour, nous douchons un bataillon : mes « poilus » apprécient hautement ces bains-douches, et cette baignade est loin d'être pour eux une corvée.

Dr J.-J. Matignon.
Médecin chef de service au Régiment de réserve.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Alfred Garnier, docteur à Montsurvont, près de Coutances, médecin aide-major de 1re classe à l'hôpital de Saint-Servan.

— M. André Féray, médecin major de 1re classe des troupes coloniales.

— M. Ferdinand Taillefer, médecin aide-major de 1re cl.

— M. André Lépine, médecin aide-major, tué à Sainte-Marie-aux-Mines, le 2 Novembre.

— M. Petitgand, médecin auxiliaire au 161e rég. d'inf.

— M. Delpeyron, médecin auxiliaire au 161e rég. d'inf.

— M. Louis Cahuzac, médecin major de 2e cl. de la marine.

— M. Alexis Geraudie, médecin aide-major de 1re cl., tué aux Eparges, le 20 Février.

— M. Le Cœur, médecin principal de la marine.

— M. Charles Maynet, médecin major au 126e rég. d'inf.

— M. Goullaud, médecin principal de l'armée, décédé à l'hôpital militaire d'Auxerre.

— M. Carlos d'Eschevannes, médecin major du génie, tué le 22 Avril.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur :

Commandeur. — M. Comte, médecin inspecteur, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : nombreuses campagnes coloniales. Depuis le début des opérations, a dirigé avec un dévouement absolu et le plus grand sens pratique le service médical d'un corps d'armée à qui il a rendu les meilleurs services par son savoir, sa conscience et son souci de l'étude du détail de toutes les questions.

Officiers. — M. Berthier (Auguste), médecin inspecteur, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : a fait preuve de hautes qualités au cours de la campagne et s'est acquis de nouveaux titres par ses services dans l'organisation et la direction du Service de Santé d'un corps d'armée.

— M. Brissé-Saint-Macary, médecin principal de 1re cl., directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : a rendu

depuis le début de la campagne, comme directeur du Service de Santé d'un corps d'armée, des services éminents qui s'ajoutent à de longs services antérieurs.

— M. Vogelin, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : excellent médecin, plein de dévouement, a dirigé son service avec beaucoup de compétence depuis le début de la campagne.

— M. Lenez, médecin principal de 2e classe : chef de service de tout premier ordre. Grâce à son activité, à son calme, à son sang-froid, à son énergie, a été un auxiliaire très précieux du général de division et a contribué puissamment par son action et sa surveillance incessantes des médecins des corps de troupes et des formations sanitaires, à réduire le nombre des indisponibles de la division à un chiffre souvent inférieur à celui du temps de paix à pareille époque de l'année. Serviteur modeste et dévoué.

— M. Martin (A.-Victor), médecin principal de 1re cl., chef du Service de Santé d'une division : remarquable chef de service qui n'a pas cessé depuis le début de la campagne de diriger avec une intelligence, un dévouement, une conscience dignes des plus grands éloges le Service de Santé de sa division, notamment le 22 Août, où il est resté à l'ambulance après le départ de toutes les troupes, les 27 et 28 Août, les 7, 8, 9 et 10 Septembre, et, enfin, à l'attaque du 8 Décembre. N'a jamais hésité, avec un courage calme et tranquille, à se porter aux postes les plus périlleux pour assurer le bon fonctionnement de son service.

— M. Alvernhe, médecin principal de 1re classe, médecin chef d'une division : blessé grièvement au début de la campagne d'un éclat d'obus qui lui a fait perdre presque complètement la vision de l'œil droit. Dirige son service avec autant de zèle et de dévouement que de savoir et d'autorité. Depuis le début de la campagne, se dépense sans compter, et a fait preuve en maintes circonstances de la plus grande bravoure et du plus grand mépris du danger.

— M. Beigneux, médecin principal de 2e classe, médecin chef d'une place : nombreuses campagnes antérieures. S'est acquis de nouveaux titres dans la campagne actuelle par son zèle et son dévouement.

— M. Georges, médecin principal de 2e classe, médecin chef de l'Hôpital d'évacuation n° 21 : médecin chef d'un hôpital d'évacuation, s'est acquitté avec un zèle, une conscience et un dévouement dignes des plus grands éloges, de son service parfois très délicat et très lourd, surtout en août et septembre 1914. Une citation.

— M. Sabatier (Régis), médecin principal de 2e classe à la direction générale du Service de Santé militaire : a rendu des services exceptionnels dans les fonctions qu'il occupe et au cours des missions qui lui ont été confiées. Très méritant. A 18 ans de grade de chevalier et 8 campagnes, dont 4 de guerre.

— M. Lebon, médecin principal de 2e classe (Algérie).

— M. Sagrandi, médecin principal de 2e classe, 15e région.

— M. Galzin, médecin principal de 1re classe, gouvernement militaire de Paris.

— M. Batat, médecin principal de 1re classe, 7e région.

— M. Sicard, médecin principal de 2e classe (Maroc).

— M. Jaubert, médecin principal de 2e classe, détachement de Serbie.

— M. Caltin, médecin principal de 2e classe (Maroc).

— M. Capus, médecin principal de 1re classe, adjoint au chef supérieur du service de santé du détachement d'une armée : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Le Ray (Eugène), médecin principal de 2e classe des troupes coloniales à une division d'infanterie territoriale : chef de service à une division territoriale depuis décembre ; a montré dans ses fonctions de l'activité et un grand esprit d'organisation. S'est signalé en toutes circonstances par son zèle et son énergie.

— M. Bellard, médecin principal de 2e classe, directeur du Service de Santé d'une division : nombreuses campagnes antérieures. S'est acquis de nouveaux titres dans la campagne actuelle. Dirige avec compétence le Service de Santé de sa division.

— M. Cloaard, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un détachement d'armée : nombreuses campagnes antérieures. S'est acquis de nouveaux titres dans la campagne actuelle.

— M. Dumas, médecin principal de 2e classe (Cochinchine).

— M. Brindel, médecin-major de 1re classe de territoriale, médecin chef de l'Hôpital temporaire n° 2, place de Verdun : médecin chef d'un hôpital temporaire depuis la mobilisation, s'est toujours très bien acquitté de ses fonctions et a toujours montré le plus grand dévouement pour les malades, en particulier pour les contagieux nombreux qu'il a eu à soigner. Excellent médecin, prudent et sagace.

— M. Potherat, médecin-major de 1re classe de territoriale, Service de Santé d'un corps d'armée : chirurgien éminent, de haute valeur morale, a tenu malgré son âge et sa situation à être envoyé sur le front. Médecin chef d'ambulance remarquable, d'abord sur le Grand-Couronné de Nancy, puis sur la Marne et enfin sur le front de son corps d'armée où il a rendu des services vraiment exceptionnels.

— M. André, médecin principal de 1re classe de territoriale, dans la 10e région.

— M. Quéna, médecin principal de 2e classe de territoriale, dans le gouvernement militaire de Paris : professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris.

— M. Lagrange, médecin principal de 2e classe de territoriale, dans la 18e région : ancien médecin militaire : professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

NOUVELLES

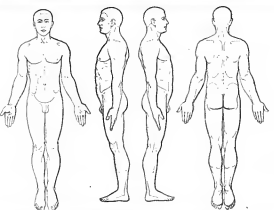
Faculté de Médecine de Paris. — Examens. — *Lundi* 10 *Mai* 1915. 5e Doctorat (Deuxième partie). Hôtel-Dieu. — *Mercredi* 12 *Mai* 1915. 2e Doctorat. — 4e Doctorat. — *Samedi* 15 *Mai* 1915. 3e Doctorat. Oral (Première partie).

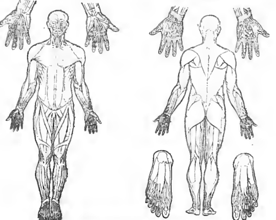
Thèses. — *Mercredi* 12 *Mai* 1915. Candidat : M. Alfonseca. Président : M. Blanchard. Examinateurs : MM. Gaucher, Nicolas, Brumpt. Sujet : Les voies d'émission du bacille de la lèpre. — Candidat : M. Rousseau. Président : M. Nicolas. Examinateurs : MM. Blanchard, Gaucher, Brumpt. Sujet : Fibres musculaires lisses de l'orbite. — *Samedi* 15 *Mai* 1915. Candidat : M. Toapunce. Président : M. Hatinel. Examinateurs : MM. Bar, Ribemont-Dessaignes, Langlois. Sujet : Complications respiratoires de la scarlatine.

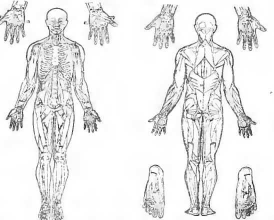
Souscriptions pour le monument à élever au Dr Reymond. — *Souscriptions reçues à la librairie Masson et Cie.* — Mme Masselin-Sérard, docteur en médecine, 33, rue Jacob, 20 fr. — Dr Mauclaire, 40, boulevard Malesherbes, 20 fr. — Dr A. Terson, 47 *bis*, boulevard des Invalides, 20 fr. — Dr Michon, 37, rue Vaneau, 100 fr. — Dr Cautru, 51, rue de Rome, 50 fr. — Prof. Blanchard, 226, boulevard Saint-Germain, 20 fr. — Dr Jean Barrié, à Gourdon, 50 fr. — Dr Edouard Morlot, à Dijon, 10 fr. — Dr Georges Gross, à Nancy, 100 fr. — Dr Blondel, 103, boulevard Haussmann, 20 fr.

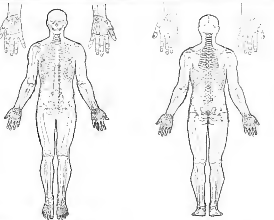
Le Gérant : O. Porée.

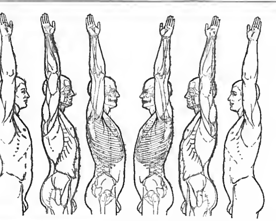
Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

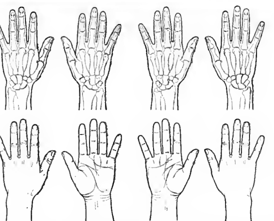

I. — TOPOGRAPHIE CUTANÉE.

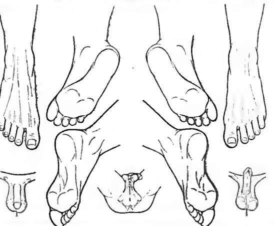

II. — T. MUSCULAIRE SUPERFICIELLE.


III. — TOP. MUSCULAIRE PROFONDE.


IV. — TOPOGRAPHIE OSSEUSE.


V. — PROFILS.


VI. — MAINS.


VII. — PIEDS. — ORGANES GÉNITAUX.

Grandeur réelle de chaque fiche : 31 cm. × 36 cm.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire a été publié le 10 Mai. Nous prions ceux de nos abonnés à qui la poste ne l'aurait pas remis de nous le réclamer.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

ET PUIS, APRÈS?...

> Ceux qui souffrent bravement sauvent l'espèce humaine.
> Southey.

Tous ces derniers mois, nos amis, les Américains, avaient réclamé qu'on leur montrât une innocente victime des atrocités allemandes. Pareils à saint Thomas, ils voulaient de leurs yeux voir les plaies et les toucher de leurs mains; pour être émus, il leur fallait contempler l'affreuse réalité.

Eh bien, les voilà servis, et si copieusement qu'à partir d'aujourd'hui ils n'auront plus rien à demander. Sous les hangars de Queenstown, convertis en nécropole, des petits enfants gisent dans les bras des mères, frappées, elles aussi, en pleine épouvante. Quel crime avaient-ils donc commis, les pauvres agneaux, pour que le loup germanique portât sur eux sa dent cruelle? Oh! ils avaient simplement pris passage à bord du *Lusitania*, et ils naviguaient, crime impardonnable, dans des zones prohibées par la Kultur.

On raconte que des Berlinois, en apprenant la catastrophe, illuminèrent; des croix de fer furent distribuées, des dépêches joyeuses s'échangèrent à travers la vieille Allemagne, l'Allemagne de Gœthe, de Schiller, de Beethoven! Dans la symphonie héroïque du formidable lyrique, il est, dit-on, un passage où les sons s'entre-choquent de telle sorte et avec une si merveilleuse harmonie, qu'on croit entendre les plaintes des guerriers blessés : « Maman! maman!... » Jamais, non, jamais, Beethoven n'eût pensé que l'héroïsme de ses descendants ferait retentir l'air des cris lamentables d'enfants, et que son Allemagne, que tous nous avons aimée, poétisée, chantée, descendrait à une abjection pareille!

Nous qui savons ce qu'ils voulaient faire de Paris, nous ne pouvons plus, après Dinant, après Reims, après Louvain, nous étonner de rien. Nous sommes prêts à lutter froidement jusqu'à la fin contre le monstre frappé de folie; même c'est chose miraculeuse que de voir tant de braves enfants si pénétrés de la grandeur de leur tâche et si fiers des devoirs à accomplir encore.

Tenez, pas plus tard qu'hier, je causais avec un petit blessé de la classe 1914 et qu'on va bientôt citer à l'ordre du jour. Son père, socialiste farouche, est de ceux qui avaient su voir le péril allemand. Sa campagne en faveur des 3 ans lui avait même coûté son siège de député; mais il n'importe. Comme je demandais à cet enfant s'ils comprenaient bien tous, là-haut, sur le front, pourquoi notre France pacifique avait si

courageusement endossé son harnois de bataille : — « Oh ! ça, oui, me dit-il, nous savons tous que cette guerre est la plus sainte des guerres et que nous combattons pour l'avenir de *nos* enfants et de *nos* petits-enfants. » A ces propos d'aïeul dans une bouche si jeune et si fraîche, je n'avais pu m'empêcher de sourire. — « Mais oui, monsieur, continua-t-il, c'est de l'avenir que nous faisons à cette heure avec notre chair et avec notre sang ! Nous n'avons pas cherché l'Allemagne, elle a voulu nous avoir, c'est nous qui l'aurons... »

Puis, avec cette fougue raisonneuse qui me frappait tant dans la jeunesse actuelle, mon « petit quatorze » se mit à opposer l'indéfectible enthousiasme des combattants à l'accablement des civils qui se lamentent sur la durée de la guerre.

Je ne vous redirai point ses paroles. Un peu trop injustes dans leur mâle rudesse, elles ont tout de même un fond de vérité et méritent de retenir l'attention. Depuis le début des hostilités, nous vivons tous sous une tension nerveuse dont les oscillations font penser à ces tracés de grande fièvre où les élévations thermiques alternent avec l'abaissement.

Il en est chez qui la désespérance tombe trop souvent au-dessous des limites permises. Ne leur dites pas, à ces hypotendus moraux, qu'ils sont pessimistes, ils vous rabroueraient d'importance; non, comme vous, comme nous tous, ils sont sûrs du résultat final, mais c'est l'heure présente qui les émeut et leur impose des angoisses quotidiennes. Pauvres gens ! Ne les pourrait-on pas comparer à quelque comptable soudainement frappé de folie et qui, tout en se trompant dans le détail d'une addition, aurait la prétention de réaliser un total strictement juste ?

J'en veux surtout à ceux qui, gourmés dans leur logique, ne passent rien à nos nouvellistes. Raconte-t-on un beau fait d'armes, ils trouvent la narration empoisonnée de lyrisme; répète-t-on que l'Allemagne, ainsi qu'en témoignent ses journaux de médecine, est horriblement gênée dans son ravitaillement, vous les voyez agacés; ah! on ne leur en fait pas accroire, à eux! Relevant une à une les dépêches allemandes, essaie-t-on de les convaincre que, dans cette guerre, toutes les armes sont bonnes et qu'au bluff allemand nous sommes tout de même bien obligés d'opposer des affirmations françaises ; leur répète-t-on que crier sa confiance à tous les échos, c'est encore façon de combattre, ils hocheront la tête, ils secoueront les épaules, ils prendront le ciel à témoin que pas une minute nous ne cessons de déraisonner.

Et pourtant, nos poilus, dans leurs tranchées, n'enseignent-ils pas chaque jour, chaque nuit, à chaque heure, que le « cafard » est le pire des ennemis ? Sans atteindre à de telles hauteurs, pourquoi nos pessimistes n'essaieraient-ils pas de mettre un peu de vin de France dans leur eau trop fade? L'autre jour, sous prétexte que l'ennemi avait réalisé un prodige de balistique, on les a entendus gémir, on les a vus se chuchoter à l'oreille les propos les plus découragés. Ils ne sont pas moins braves que les autres, certes, mais que ne s'imposent-ils de meilleures disciplines?

Qu'avons-nous à perdre actuellement? Rien. Nous avons sauvé l'honneur, notre armée fait l'admiration du monde. Mettez les choses au pire et supposez que dans l'aventure tragique nous devions tous rester. Et puis après? Avons-nous le droit de tenir à l'existence, de nous attacher à nos richesses, de penser à notre bien-être, nous à qui la vie a donné plus qu'elle ne devait? Et quand nous voyons toute la jeunesse française se ruer au sacrifice en chantant, nous pourrions au moins saluer ceux qui vont mourir, au lieu de gémir sur nous-mêmes.

Oh! je sais bien, l'état d'âme dont je renforce à dessein les traits est exceptionnel, mais c'est encore trop que çà et là il puisse exister. Reportez-vous au mois d'Août : l'ennemi fait savoir au monde qu'il est en route pour sa « campagne de Tunisie ». Un mois, un milliard, un million d'hommes, c'est plus qu'il n'en faudra pour venir à bout de ces hâbleurs de Français, — le mot est sorti d'une bouche impériale. Or, les mois se sont succédé, des milliards ont été engloutis, des millions d'hommes ont été fauchés, et ces petits hâbleurs de Français sont toujours là, prêts à la contre-attaque. Si vous songez, d'autre part, à tout ce que l'orgueil allemand a dû souffrir au cours des dernières négociations pour arrêter le bras des neutres, si vous notez ce qu'est devenu le change de ce mark dont la solidité était naguère la fierté de l'empire, vous reconnaîtrez bien avec moi qu'il faut être dyspeptique, neurasthénique, cholémique et aboulique, pour ne pas vibrer à l'unisson des braves troupiers qui se font si bien trouer la peau pour nous ! Enfin, serions-nous vraiment dignes de la victoire si, comme de vieilles femmes, nous passions notre temps à nous lamenter pendant que les meilleurs des nôtres acclament la France, la plus grande France, jusque dans la fumée asphyxiante des batailles?...

F. Helme.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

Un de nos abonnés nous adresse la question suivante : La personne responsable d'un accident *quelconque* (dans l'espèce un accident de voiture) peut-elle imposer son propre médecin à la victime, lorsque celle-ci en a choisi un autre qui a déja commencé à la soigner?

Le médecin de la victime peut-il porter plainte contre cette imposition dont il subit indirectement les conséquences? Du moins peut-il assigner en dommages-intérêts le responsable de l'accident pour le fait du préjudice matériel et moral que lui cause la perte de son client?

Voici la réponse de notre collaborateur juridique. Il importe tout d'abord de préciser ce que notre abonné entend par « imposer son médecin ».

Il est probable que la personne responsable de l'accident n'a pas usé de violence ; en tout cas, notre abonné n'allègue rien de tel : elle s'est vraisemblablement bornée à dire qu'elle acceptait sa responsabilité à condition que ce serait son propre médecin qui soignerait la victime. Il n'y a là rien d'illicite ni de contraire à l'ordre public. Notre abonné dans son exposé des faits ne précise aucune manœuvre de la part de la personne responsable de l'accident.

Il dit seulement que la personne responsable oblige la victime à refuser désormais les soins de notre abonné, mais lui a fait demander sa note d'honoraires pour les soins déjà prêtés.

Dans ces conditions, il ne peut être question de porter plainte contre la personne responsable de l'accident. Cette personne n'a commis aucun délit.

Peut-elle même être assignée en dommages-intérêts ?

Comme nous le disions dans un précédent article (*Presse Médicale* du 4 Juin 1913) lorsqu'un médecin appelé par un malade consent à lui donner ses soins, il se forme entre eux un contrat de louage de services (Cass. 11 Août 1839, S. 39, p. 663.)

Mais le malade, disions-nous, doit être libre de quitter son médecin lorsque celui-ci n'a plus sa confiance.

Pourquoi n'en serait-il pas de même lorsque le motif qui détermine le changement de médecin est que l'auteur responsable d'un accident tient, ce qui est assez légitime, à ce que la victime soit soignée par son propre médecin.

En matière d'accident du travail, la victime d'un accident a le libre choix de son médecin et la loi frappe de pénalités toute personne qui, soit par menaces de renvoi, soit par refus ou menaces de refus des indemnités *dues en vertu de la présente loi* aura porté atteinte ou tenté de porter atteinte au droit de la victime de choisir son médecin.

Mais cette disposition qui tient au caractère forfaitaire et d'ordre public de la loi du 9 Avril 1898, ne peut être transportée dans le domaine du droit commun.

D'ailleurs, même en matière d'accidents du travail, l'ouvrier a le droit de changer de médecin sans perdre les avantages que lui donnent la loi pour le payement des frais médicaux. (Trib. paix, Paris, 9 Février 1904. *La Loi*, 1906, p. 122.)

Dans l'espèce, alors qu'il s'agit d'une affaire de droit commun et qu'aucune manœuvre n'est alléguée à la charge de la personne responsable de l'accident, une action en dommages-intérêts n'offre pas à mon avis, de chances sérieuses de succès.

Les faits ne se sont pas passés en France, mais dans un pays de protectorat; mais comme la lettre de notre abonné ne précise pas la nationalité de la personne responsable de l'accident, nous supposons qu'il s'agit d'un Français que, par suite, c'est la loi française qui serait applicable et la juridiction française compétente pour connaître du quasi délit qui lui est imputé par notre abonné.

H. Montal.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les Décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'Honneur, pour :

Chevalier : M. Chaudoye, médecin-major de 1re classe au 166e rég. d'infanterie : praticien habile, toujours prêt à marcher. Est, pour son chef de corps, un auxiliaire précieux dont l'activité, le zèle et l'expérience donnent toute sécurité. A su donner à son service une organisation remarquable.

— M. Legendre (L.-E.), médecin-major de 2e classe au 329e rég. d'infanterie : très brave au feu. Depuis le début de la campagne se prodigue sans cesse pour donner des soins aux blessés. A été lui-même grièvement blessé.

— M. Gauthier, médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'un hôpital : a fait preuve, dans tous les emplois qui lui ont été confiés, du plus grand esprit d'organisation, et a ajouté ces nouveaux titres à ceux que lui donnaient ses campagnes coloniales et son ancienneté.

— M. Labadie, médecin-major de 1re classe au 130e rég. d'infanterie : médecin des plus dévoués et des plus actifs. En campagne depuis le premier jour, a fait preuve, en toutes circonstances, d'un dévouement absolu à ses devoirs professionnels, organisant ses postes de secours à proximité du terrain d'action, exposant sa vie pour recueillir et soigner les blessés de son régiment.

— M. Lafforgue, médecin-major de 1re classe, groupe de brancardiers d'un corps d'armée : professeur agrégé du Val-de-Grâce, professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Toulouse. S'est acquis par sa valeur professionnelle de nouveaux titres depuis le début de la campagne.

— M. Deyrolle, médecin-major de 1re classe au 7e rég. de marche de tirailleurs : dirige le service médical de son régiment avec le plus grand dévouement et un zèle remarquable. A payé de sa personne au feu, où il s'est fait remarquer par sa bravoure.

— M. Faure, médecin-major de 1re classe au 2e rég. de marche du 2e rég. étranger : médecin-major de 1re classe parfaitement noté. Assure son service dans les plus excellentes conditions. Très méritant à tous points de vue.

— M. Vandenbossche, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital d'évacuation n° 39 : médecin militaire de haute valeur. A organisé, comme médecin-chef d'un hôpital d'évacuation, un centre hospitalier et en a poursuivi le développement en mettant en œuvre de remarquables qualités d'initiative et d'activité.

— M. Masure, médecin-major de 1re classe au 71e rég. d'infanterie : indépendamment de ses qualités remarquables d'intelligence et de dévouement professionnels, s'est distingué dans tous les engagements par un brillant courage qui a fait l'admiration de tous, se portant froidement sous le feu partout où sa présence lui paraissait utile.

— M. Le Guelinel de Lignerolles, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance de la 10e division de cavalerie : médecin militaire de grande valeur. Officier modeste, très méritant, qui s'est signalé par son grand dévouement aux blessés en toute circonstance.

— M. Gueytat, médecin-major de 1re classe.

— M. Bonthoux, médecin-major de 1re classe (camp de la Courtine).

— M. Camus, médecin-major de 1re classe (Maroc).

— M. Feldhaller, médecin-major de 2e cl. (Maroc).

— M. Job, médecin-major de 1re classe (Maroc).

— M. Peltier, médecin-major de 1re classe (Tunisie).

— M. Forget, médecin-major de 2e classe (10e région).

— M. Briole, médecin-major de 2e classe (8e région).

— M. Cange, médecin-major de 2e classe (Algérie).

— M. Dickson, médecin-major de 1re classe (9e région).

— M. Vergne, médecin-major de 2e classe en Afrique équatoriale française.

— M. Munier, médecin-major de 1re classe aux Nouvelles-Hébrides.

— M. Jojo, médecin-major de 1re classe au Cameroun.

(*Voir la suite p.* **166**.)

— M. Marty (Lucien), médecin-major de 1re classe du Service de Santé colonial, médecin-chef d'une ambulance du corps colonial : a assuré dans les meilleures conditions le fonctionnement de son ambulance durant toute la campagne. Continue à diriger le service de sa formation avec un zèle et une compétence dignes d'éloges.

— M. Bruchet, médecin-major de 2e classe au Maroc.

— M. Dufougère, médecin-major de 2e classe au Maroc.

— M. Ouzilleau, médecin-major de 2e classe en Afrique équatoriale française.

— M. Tuefferd, médecin aide-major de 1re classe au 5e rég. d'artillerie : blessé grièvement le 8 Septembre 1914, alors qu'il pansait lui-même un officier blessé. Malgré cette blessure, a continué à donner ses soins aux blessés et n'a voulu quitter le terrain qu'après que tous eussent été relevés.

— M. Flourens, médecin aide-major de 2e classe au 3e rég. d'infanterie coloniale : a fait, selon sa coutume, preuve pendant les journées des 27 et 28 Février de la plus grande bravoure en allant panser les blessés sous le feu violent de l'artillerie ennemie, et en dirigeant avec un dévouement inlassable le service de ses infirmiers et brancardiers. Grièvement blessé par un éclat d'obus en même temps qu'un capitaine du bataillon, a trouvé l'énergie de panser cet officier avant de prendre soin de lui-même. S'est déjà admirablement conduit les 6 et 7 Septembre et le 16 Septembre.

— M. Delbecq, médecin-major de 2e classe, chef du Service de Santé du 35e rég. territorial d'infanterie : médecin des plus méritants. A assuré dans les meilleures conditions le service d'évacuation de blessés pendant les grandes batailles de Septembre et d'Octobre. Appelé sur sa demande à servir en première ligne dans un secteur particulièrement délicat, a vu son poste de secours bouleversé par les projectiles ennemis sans être troublé dans les soins qu'il donnait à ses blessés.

— M. Carlier, médecin aide-major de 1re classe de réserve d'artillerie d'une division de cavalerie : s'est distingué pendant toute la durée de la campagne par son dévouement et sa bravoure. Le 9 Septembre, est venu installer son poste de secours à côté d'une batterie soumise à un feu violent d'artillerie. Le 1er et le 2 Janvier, s'est porté au secours des blessés sous une grêle de projectiles sans attendre une accalmie du bombardement.

— M. Delore, médecin-major de 2e classe territorial, médecin-chef de l'ambulance 2/44 : chirurgien des hôpitaux de Lyon, a mis depuis le début de la campagne son habileté professionnelle hors de pair au service de l'ambulance qu'il dirige avec un dévouement et une conscience inlassables. S'est dévoué à sa tâche, obtenant des résultats des plus appréciés par ses blessés, ses collaborateurs et ses chefs.

— M. Brésard, médecin aide-major de 1re classe territorial au 16e rég. de chasseurs à cheval (3e groupe) : a fait preuve depuis le début de la campagne et en toutes circonstances d'un dévouement égal à sa haute valeur professionnelle. Très zélé et très actif, se prodigue sans compter dans l'exécution de son service.

— M. Schmerber, médecin-major de 1re classe de réserve aux troupes d'occupation du Maroc.

NOUVELLES

Faculté de Paris. — *Médecine opératoire spéciale.* — Sous la direction de MM. Aug. Broca, professeur, et J. Okinczyc, agrégé.

Cours de M. Georges Pascalis, prosecteur. Opérations d'urgence et de pratique courante. Ouverture le lundi 17 Mai 1915, à 1 h. 1/2 du soir.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répèteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine, français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Le droit à verser est de 50 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les mardis, jeudis et samedis.

Docteurs en médecine, médecins auxiliaires. — M. Clament, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi les docteurs en médecine, appartenant à la territoriale et mobilisés dès le début de la guerre avec le grade de médecin auxiliaire, qui sont aux armées où ils se trouvent seuls pour assurer le service et remplissent, en somme, les fonctions de médecin-major, ne sont pas nommés aides-majors, en a reçu la réponse suivante :

« Les médecins auxiliaires dont il s'agit sont nommés aides-majors au fur et à mesure des vacances. »

Contre les maladies contagieuses. — M. Millerand, ministre de la Guerre, a adressé la lettre suivante à M. Vaillant, député de la Seine, au sujet des mesures prophylactiques à prendre contre les maladies contagieuses.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que des ordres ont été donnés aux armées pour qu'un examen médical sommaire de tous les prisonniers soit pratiqué le plus tôt possible après leur capture : avant de les évacuer sur l'intérieur, on soumettra, en outre, ces hommes à un nettoyage corporel complet et à l'épouillage ; leurs vêtements seront débarrassés des parasites qu'ils contiendraient.

« Tout prisonnier dont l'état de santé paraîtrait suspect sera isolé en observation dans un hôpital de contagieux.

« On nettoiera et on désinfectera, s'il y a lieu, tous les cantonnements qui après avoir été abandonnés par l'ennemi, seraient occupés par nos troupes. »

Un ordre du jour : Aide-major Desplas.

... *Régiment de marche.* Ordre 97. Le 12 Février, 10 h. 30, pendant un bombardement intense du cantonnement, le médecin aide-major de 2e classe de réserve, Bernard Desplas prévenu qu'il y avait des blessés aux environs de la poudrière de C..., accompagné des brancardiers et infirmiers Ceinach, Minor, Fumia, Cariton, Hirsch se rendirent sur les lieux et ramenèrent un soldat du 30e régiment d'infanterie, mortellement atteint.

Le Colonel félicite M. le Dr Desplas et les cinq militaires qui l'accompagnèrent, de leur décision et de leur esprit de dévouement.

Le 12 Février 1915. Le Colonel T...

Une citation : Jacques Arnould, *externe des hôpitaux*, a refusé par deux fois de rester au Mans comme infirmier militaire, pour aller se battre comme soldat.

Au bout de trois mois de campagne, il a été grièvement blessé et a disparu dans les lignes allemandes, à Perthes, le 22 Février.

Il a été proposé pour la médaille militaire et a été cité à l'ordre de l'armée, dans les termes suivants (*Officiel* du 15 Avril).

Arnould, sergent au 117e régiment d'infanterie, s'est courageusement porté aux côtés de son commandant de compagnie, entraînant les hommes au cours d'une attaque de nuit, à la baïonnette, de la façon la plus brillante. A toujours fait preuve au cours de la campagne d'un entrain et d'un esprit remarquable. Sous le feu le plus violent a assuré la liaison entre le 1er et le 2e bataillon, aidant en toutes circonstances de la façon la plus intelligente l'action du commandement. Sous-officier remarquable.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

— **On demande** étudiant en médecine (au moins 7 inscriptions) libre obligations militaires, pour place d'interne (service de blessés et urologie) hôpital auxiliaire n° 28 ; Hôpital Saint-Joseph, 7, rue Parmentier, Lyon (Rhône). Ecrire à l'Administration de l'Hôpital.

Infirmière diplômée des Hôpitaux, excellentes références, cherche situation rétribuée. *P. M.*, n° 927.

— **L'appareil décrit** du Dr Tuffier, publié dans le présent numéro de *La Presse Médicale*, est fabriqué chez MM. Reviron, Bugnet, Pomies et Cie, 51 *bis*, rue Sainte-Anne, et également chez M. Jeunet, 4, rue Montenotte, Paris.

Médecin belge, marié et père de famille, réfugié en Angleterre, chercherait en France une situation temporaire. Ecrire *Presse Médicale*, n° 929.

A céder de suite Cabinet de voies urinaires en plein rapport à Lyon. Belle clientèle. S'adresser au bureau du Journal, n° 848.

Parisienne, instruc. supér., rédigeant avec facilité, apte travaux intellec., ayant déjà pet. occup. de ce genre, dispose de quelq. heures et accept. trav. de rédac. p. médecins. Ecrire *Presse Médicale*, n° 928.

Table d'opérations neuve à vendre. — Ecrire *P. M.*, n° 830.

Le médecin-chef de l'hôpital auxiliaire n° 8 (Société Française de secours aux blessés militaires) Redon (Ille-et-Vilaine) désirerait s'adjoindre médecin traitant ou étudiant de 4e année. Conditions *très avantageuses*. S'adresser médecin-chef.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

I. **Echos scientifiques de la ligne de feu.**
II. **Les galons d'or rendus aux médecins militaires.**

J'ai rencontré l'autre matin M. Homais. Désireux d'oublier un instant la guerre, il était venu pâturer dans un restaurant exotique dont les mets évoquent, par leur fumet spécial, des voyages lointains et pacifiques. La clientèle y étant essentiellement cosmopolite, l'endroit semblait admirablement choisi pour chanter la valeur des organisations allemandes : M. Homais n'y manqua point. Comme il a coutume dans sa chaire, il proclama son indépendance d'esprit : « A chacun son dû, clamait-il, et reconnaissons que par son esprit de méthode, l'Allemand a étonné le monde ! » Même il eût daubé sur notre propre Service de Santé, si un instinct secret ne l'eût averti que la minute des représailles allait sonner pour lui, tant l'indignation grandissait chez ses voisins de table.

Je m'excuse de faire allusion à cet imbécile, qui véritablement ne sait ni ce qu'il fait, ni ce qu'il dit. La justice aux Allemands ? mais la pouvons-nous accorder sans trahir les nôtres? Et les médecins, en particulier, peuvent-ils s'empêcher de frémir en lisant dans un des derniers numéros de la *Deutsche medizinische Wochenschrift*, parvenu ici, un encouragement sinistre à l'abandon, sur le champ de bataille, des prisonniers blessés? Ils sont sales, ils tiennent de la place, ils coûtent de l'argent; enfin, ils sont impurs et peuvent, par leurs souillures, engendrer mille maux à travers la plus grande Allemagne.

Sous une forme hypocrite, n'est-ce pas un appel à l'achèvement des blessés? Et, en vérité, on a honte de penser que ces conseils inhumains ont pu être donnés par des médecins, c'est-à-dire des manières de prêtres pour qui toute souffrance devrait être sacrée.

***

Ah! combien différents sont les nôtres, et comme nous devons être fiers d'eux! Si M. Homais les avait fréquentés davantage, peut-être serait-il moins enthousiaste pour l'organisation allemande. Ainsi, il y a quelques jours, il me fut donné d'assister à une des réunions professionnelles qui se tiennent périodiquement sur le front, et où médecins, petits et grands, viennent apporter entre deux combats le meilleur de leur expérience.

N'imaginez pas que dans ces assemblées, toutes militaires, la moindre trace d'hiérarchie puisse apparaître. On est entre médecins, rien qu'entre médecins, et pour souligner davantage l'intention, le fauteuil présidentiel, resté vide, ne sera occupé que par les orateurs successifs. Un héraut, — donnez à ce mot le double sens qu'il peut comporter, — annonce les communications et appelle les orateurs. Cette fois, c'est notre confrère, M. Durand, qui réglera l'ordre du jour. Près de lui, M. le médecin inspecteur général N... que nous aimons tous, parce qu'il est bon, brave, juste, savant, et surtout parce qu'il nous aime, félicitera les orateurs, soulèvera les objections; et tout cela simplement, en homme qui s'excuse

de se mettre un instant en avant. Oh! le beau chef!

Dans la salle de l'ambulance où se tient la réunion, chacun se case comme il peut. Songez! on est 52, et les châtelains qui vivaient là avant la guerre ne pouvaient imaginer que leur mobilier Empire pourvoirait à des palabres aussi compacts. Quoi qu'il en soit, rien de plus pittoresque que ce groupement. Tout en avant, les vieux; un peu plus en arrière, ceux d'âge moyen, et au bout de la pièce, débordant sur les couloirs, les petits aides-majors dont les toupets blonds ou bruns et les jeunes visages forment un fond si joli de couleur et si frais, qu'on pense aux rayons joyeux, messagers des aubes nouvelles.

Mais le silence s'est fait et la séance commence. La parole est donnée à M. le Dr Hautefage, de Lille, qui, à propos d'un cas de rupture du foie, discute la question si controversée de la situation des ambulances. Faut-il les placer à 1.200 m. ou à plusieurs kilomètres de la ligne de feu? Dans le premier cas, les grands blessés pourront être opérés un quart d'heure, vingt minutes après leur atteinte; dans le second, la tranquillité du chirurgien étant plus grande et l'outillage plus complet, les interventions seront poursuivies dans de bien meilleures conditions. En quelques mots, le maître, qui est à la droite de l'orateur, met la question technique au point. Il rappelle les moyens dont nous disposons pour les évacuations rapides, et surtout il met en garde contre la systématisation. S'adapter aux circonstances, aux hommes, aux lieux, agir vite et cependant avec sang-froid, voilà ce qu'il faut conseiller. Pour le reste : faisons notre devoir et laissons faire aux dieux!

M. Guillemin a ensuite présenté un masque contre les gaz asphyxiants. Son modèle a l'avantage de préserver les yeux. Toutefois, je me demande si je ne lui préférerais pas le type imaginé par nos zouaves et qu'ils fabriquent dans leur « Atelier des Midinettes » (*sic*). Le distingué M. Uffoltz, qui s'est intéressé passionnément à cette question, a bien voulu me montrer ce qu'a réalisé dans cette voie son jeune collaborateur M. le Dr Sirot, dont le modèle est d'une simplicité parfaite.

M. le Dr Collinet, qui, dans l'affaire du 26 Avril, a subi lui-même les effets des gaz asphyxiants et s'en ressent encore, veut bien nous expliquer que ce jour-là, les Allemands bénéficièrent d'un vent de nord-est qui poussait devant eux, à faible allure, le mur de vapeurs assassines. Il est peu probable que des circonstances atmosphériques aussi favorables à l'ennemi se reproduisent jamais, puisque le régime des vents est chez nous ouest-sud-ouest; mais le vieux dieu Borée se mettrait-il avec les Allemands, — *Gott mit uns!* — que les petites fées françaises arrêteraient ses maléfices. En effet, dès le lendemain de cette traîtrise, dit M. Collinet, 60.000 masques nous étaient parvenus. Puis, à mi-voix, comme si quelque sentiment de pudeur le retenait d'insister sur la vaillance des nôtres, parce qu'il était au milieu d'eux, notre éminent confrère raconta comment les zouaves, le soir de cette journée, s'élancèrent en chantant vers les brouillards méphitiques. Ils connaissaient tout le péril de leur tâche, mais était-ce une raison pour ne pas l'affronter, un gai refrain aux lèvres?...

M. le Dr Veraeghe, de Lille, présenta ensuite des pièces anatomiques à propos desquelles une petite discussion ne manqua point de s'engager; mais la communication de notre confrère devant être publiée, je n'y insisterai pas. Ce ne fut pas tout. Comme la réunion allait finir, les Allemands crurent bon de mêler leur grosse voix à nos petites voix françaises. Nous venions de discuter science, soulagement, humanité, ils répondirent par la gueule de leurs canons, et ce fut très bien ainsi.

Si j'ai parlé de cette réunion, où j'ai eu l'insigne honneur d'être admis, ce n'est pas seulement, croyez-le, pour en faire jaillir du pittoresque, non. Nous n'avons plus le droit d'être dilettante aujourd'hui et j'offre simplement ce petit compte rendu comme un encouragement et comme une espérance. M. le professeur agrégé Guillain, de Paris, dans un mémoire communiqué à ces réunions militaires et que vous avez lu ou que vous allez lire, vient de prouver que maints troubles fonctionnels d'origine traumatique ont un substratum anatomique facile à déceler par la ponction du rachis. Je crois que cette découverte sera, au point de vue social, grosse de conséquences, notamment dans les accidents du travail, source si fréquente de simulation. Vous voyez, par cet exemple, combien l'effort de nos confrères peut être fécond et combien grande la portée de leurs travaux.

En tout cas, je garderai, des heures passées là, un ineffaçable souvenir. C'est la première fois que dans une réunion j'ai vu briller l'or pur de la Science, sans que la moindre trace d'intérêt y mêlât son plomb vil. A leur insu, nos jeunes gens auraient-ils trouvé la formule de demain, celle qui rendra à la France son lustre scientifique par l'union sacrée, par le désintéressement et par le souci unique de la vérité?

II

Il est 7 heures, je rentre au logis, on m'appelle au téléphone.

— « Allô! allô! qui parle?

— C'est votre vieil ami, le docteur Léon Labbé.

— Bonjour, patron. Ça va bien? Quel bon coup avez-vous encore fait pour le corps médical?

— Voilà, mon petit : Les galons d'or sont rendus aux médecins militaires, et comme, le premier, vous vous êtes occupé de la question, c'est à vous, le premier, que j'en veux dire la nouvelle. Elle sera officielle dans quelques jours seulement.....

— Puis-je en parler?

— Oui, certes, à condition de remercier le ministre de la Guerre, si ardent pour les causes justes et si soucieux de rendre hommage au dévouement du Service de Santé. N'oubliez pas non plus l'Etat-major, dont l'esprit d'équité mérite toute notre reconnaissance. Des chefs braves viennent de rendre hommage à des médecins non moins braves, voilà ce qu'il faut dire.

— Patron, ce sera fait, et avec le plus reconnaissant enthousiasme. Mais qui dira votre dévouement, à vous? Qu'il s'agisse de soulager une infortune, de réparer une injustice, d'accorder une récompense méritée, vous êtes toujours là, parlant tantôt comme membre de l'Institut, tantôt comme sénateur, tel le gladiateur ambidextre, qui combattait tantôt de la main droite, tantôt de la main gauche. Ah! patron, que vous êtes chic et qu'on vous aime!... »

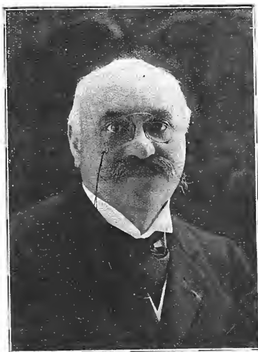
Mais, comme j'allais poursuivre ma déclaration d'amour, un petit coup sec du téléphone, coupant le flot d'éloges, m'avertit que le bon sénateur Léon Labbé avait subrepticement raccroché son récepteur.

F. Helme.

L.-H. THOINOT
(1858-1915).

Le professeur Thoinot, qu'une mort aussi brutale qu'imprévue vient de ravir à notre Faculté, avait eu ce qu'on peut appeler une carrière enviable. Il avait conquis, et il ne devait qu'à son propre mérite, ce qui faisait non seulement l'intérêt de sa vie, mais aussi le charme.

Né à Paris en 1858, Thoinot (Léon-Henri) fit d'excellentes études au lycée Louis-le-Grand. Interne des hôpitaux en 1882, docteur en médecine en 1886, il débuta modestement dans la pratique, après avoir été quelques années médecin du collège Sainte-Barbe. Mais il était doué pour les concours et franchit rapidement les échelons de notre hiérarchie : médecin des hôpitaux en 1894, il fut nommé agrégé à la Faculté en 1895. Professeur en 1906, il entra la même année à



L.-H. THOINOT

l'Académie de Médecine dans la section d'hygiène.

De bonne heure, les questions de médecine publique l'avaient attiré. A l'instigation de Marey et de Brouardel il étudia pendant son internat l'épidémie cholérique de 1884, dont il fit le sujet de sa thèse inaugurale (*Le choléra de 1884 et l'eau potable*), et publia le premier travail d'ensemble sur ce réveil du fléau cholérique en France.

Diverses missions sanitaires lui furent ensuite confiées par le ministère de l'Intérieur pour étudier la suette miliaire, le typhus exanthématique et surtout la fièvre typhoïde. De 1888 à 1901, il confirma par des enquêtes sur place l'origine hydrique de cette dernière maladie et démontra l'importance de la pollution profonde des sources émergeant des terrains calcaires, c'est-à-dire de la majorité des sources françaises, notion dont l'intérêt pratique est considérable pour la prophylaxie.

En hygiène, en dehors de travaux techniques, tels que son mémoire sur la désinfection par l'acide sulfureux, Thoinot a publié de nombreux rapports au Comité consultatif d'hygiène de France et d'importantes études sur des projets d'assainissement urbain. Dans une série de publications, de 1897 à 1900, il a combattu avec énergie les conditions de l'assainissement de Paris en ce qui concerne le tout-à-l'égout, qu'aucun hygiéniste n'oserait plus aujourd'hui représenter comme la méthode idéale.

Membre du Conseil supérieur d'hygiène de France et du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, inspecteur général des services sanitaires de la Ville de Paris, il rendit à la santé publique les plus grands services, grâce à son incessante activité, non moins qu'à la légitime autorité que lui valaient ses études antérieures et sa compétence en bactériologie : il avait publié avec Masselin un *Précis de microbie* qui obtint grand succès.

A la mort de Brouardel, Thoinot fut appelé à lui succéder dans sa chaire de médecine légale. Déjà spécialisé dans cette branche de la médecine, il l'avait enseignée pendant dix ans comme agrégé. Brouardel se l'était, d'ailleurs, attaché par des liens d'affection particulière, et Thoinot était devenu depuis de longues années son second, concourant, par son activité, au succès de l'en-

(*Voir la suite, p.* **174**.)

seignement de la Morgue et à l'organisation de l'Institut de médecine légale.

Ce qui caractérisait surtout son enseignement, c'était sa grande clarté. Sans souci de faire étalage d'érudition, il savait rendre compréhensible aux élèves les questions les plus complexes de médecine légale. Parmi ses publications consacrées aux sujets de cet ordre, il convient de citer ses leçons sur les *Attentats aux mœurs* (1898) et sur les *Accidents du travail et les affections médicales d'origine traumatique* (1904), un important *Traité de médecine légale* (1913) et un *Précis d'autopsie médico-légale*. Il préparait, avec divers collaborateurs, un grand Traité de médecine légale, lorsque la guerre éclata.

Outre de nombreux mémoires d'ordre pathologique et clinique, Thoinot avait publié des articles didactiques, notamment dans le *Manuel de médecine* Debove-Achard. Il dirigeait avec Gilbert le *Traité de médecine et de thérapeutique*, dont la première édition avait paru sous la direction de Brouardel et Gilbert, et dans lequel il a publié avec son maître Brouardel l'article Fièvre typhoïde. Il avait également consacré à cette maladie une monographie spéciale avec Brouardel.

Les qualités d'esprit de Thoinot étaient des plus variées. Sa vivacité, sa finesse, sa clarté, son bon sens en faisaient un « debater » de premier ordre dans les discussions d'ordre scientifique ou administratif, et assuraient le succès de ses opinions. Ses fonctions officielles n'altérèrent jamais l'indépendance de son caractère, ni son franc-parler. C'est pour avoir critiqué dans une lettre publique les errements d'une administration incompétente à propos de la transmission de la fièvre typhoïde par les eaux de Paris, qu'il fut révoqué de ses fonctions de secrétaire du Comité consultatif d'hygiène; mais la vérité triompha et Thoinot y reprit bientôt place pour le plus grand bien de l'hygiène publique.

L'homme privé valait le savant. Son inaltérable bonne humeur lui avait permis de traverser les concours, les compétitions, les difficultés de la vie sans éprouver nulle aigreur et sans éveiller non plus de rancunes. Dans l'intimité, il aimait à s'entourer d'amis et d'élèves qui lui rendaient avec joie son affection. Tendre et aimant pour les siens, dévoué à ses amis, il était pour ses élèves d'une extrême bienveillance. Parvenu à l'apogée de sa carrière, les voyages, la campagne, la musique occupaient les quelques loisirs que lui laissaient ses multiples occupations. Son ménage était l'exemple de l'union la plus parfaite. Son admirable compagne s'appliquait à lui faire oublier les tristesses humaines dont son existence de médecin légiste lui donnait chaque jour le spectacle, à l'hôpital, au Palais, à la Morgue. Les arts qu'elle cultivait apportaient à sa vie un charme qu'il ressentait vivement.

La guerre avait fourni à l'inlassable activité de Thoinot un nouvel aliment. Il dirigeait au Val-de-Grâce un service de contagieux. C'est dans ces fonctions que la mort est venue le surprendre. Il ne se fit pas d'illusions sur la gravité de son mal : « Avant-hier, disait-il au moment d'entrer en agonie, j'étais presque bien portant; qui aurait pu prévoir que je vais mourir aujourd'hui. » Il n'en conserva pas moins devant la mort la sérénité d'un sage.

Sa perte ne laisse pas seulement de nombreux vides dans toutes les situations qu'il occupait, elle en laisse d'irréparables dans l'affection de ses nombreux amis. Tous s'associent de tout cœur au deuil cruel qui frappe la compagne de sa vie. Puisse-t-elle trouver dans les œuvres d'assistance aux victimes de la guerre — ce refuge que l'heure présente ouvre aux âmes affligées — non pas l'impossible oubli des plus précieux souvenirs, mais du moins le réconfort que donne aux esprits élevés le sentiment de faire le bien et de continuer ainsi le labeur fécond du cher disparu!

CH. ACHARD.

NOUVELLES

Faculté de Paris. Le Cours de Chirurgie d'urgence et de pratique courante est remis au mardi 25 Mai à 1 heure 1/2.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin ou étudiant demandé pour visiter les hôpitaux le matin. Ecrire : *P. M.*, n° 931.

On demande interne en chirurgie pour hôpital auxiliaire en Touraine. 100 francs d'indemnité, le logement et les repas. S'adresser Dr de la Lande, 20, rue du Château-d'Eau, Paris.

Médecin demandé pour remplacement de un à trois mois (selon convenances réciproques); ferait bicyclette. A une heure de Paris. Ecrire *Presse*, n° 850.

Doctoresse russe cherche remplacement médecin pour la durée de la guerre sur les côtes de l'Océan avec plage. Répondre doctoresse Joroslavsky, Cozes (Charente-Inférieure).

Etudiant en médecine ayant terminé sa scolarité demande remplacement en province. Ecrire : *P. M.*, n° 930.

Jeune docteur remplacerait confrère de préférence dans département du Tarn et départements limitrophes, Ecrire : A. Marcos, 11, rue Clémence-Isaure, Toulouse.

Etudiante en médecine, 16 inscriptions, externe licenciée ès sciences, demande emploi rétribué pour après-midi. Ecrire : *P. M.*, n° 926.

Doctoresse demande poste médical dans ville d'eaux ou station balnéaire. Ecrire : *P. M.*, n° 933.

Médecin, cherche emploi dans maison de santé. Libre tous les après-midi. Dr Loubet, asile de Villejuif.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. / Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 31 Mai. Nous prions ceux de nos abonnés à qui la poste ne l'aurait pas remis de nous le réclamer.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Encore la Caisse des prêts d'honneur.

La question des prêts d'honneur est plus que jamais à l'ordre du jour dans les gourbis médicaux du front et j'ai reçu à ce sujet des communiqués bien intéressants. En vérité, j'admire combien l'échelle des valeurs se trouve bouleversée chez ceux qui voient les choses et les hommes à la vraie lueur de la guerre.

Tous ces enfants qui sont là-bas ne peuvent plus s'imaginer qu'on s'attache encore aux biens de ce monde. L'argent, pour eux, est un outil, et de cet outil ils savent qu'ils auront besoin au retour. Mais pas une minute ils ne peuvent mettre en doute le désintéressement de leurs aînés. La fraternité d'armes, qui à chaque instant les emporte au-dessus d'eux-mêmes, n'exalte-t-elle pas à un degré pareil les âmes de ceux qui, n'ayant pas leur vie à sacrifier, tiendront, du moins, à offrir un peu de leur argent?

Que voulez-vous! le poilu médecin est devenu simpliste et nos petites machinettes de civilisés ne sauraient l'embarrasser. Il y va de sa peau, lui; n'est-il pas naturel que par réciprocité nous y allions de notre bourse? Je savoure pleinement, d'ailleurs, la logique de ce raisonnement. Est-il un seul d'entre nous pour nier que, sans la Marne et l'Yser, nous étions tous ruinés? Or, qui nous a sauvé notre modeste avoir, aux uns et aux autres, sinon les vainqueurs de ces luttes titaniques? Ne pas leur témoigner notre reconnaissance serait une telle ingratitude que personne ne peut l'admettre, et je n'insiste plus.

Mais le principe étant une fois pour toutes consacré, comment, direz-vous, lui donner corps et le faire aboutir? Que ce soit difficile, ainsi que des voix éloquentes n'ont cessé de me le crier, je ne le conteste pas; c'est une tranchée à prendre, soit, mais nos fils, mais nos frères n'en ont-ils pas conquis bien d'autres? En tout cas, il y a une chose indiscutable, précise, c'est que des syndicats existent pour assurer des prêts d'honneur; *prêts d'honneur*, c'est-à-dire avances qui ne sont garanties ni par un terrain, ni par un outil de travail, ni par rien de palpable. Ce sont les impondérables qui jouent, et qui jouent seuls, grâce à la caution des fondateurs de ces syndicats.

Nous ne laissons rien derrière nous, vous le savez tous, et je n'attache à mes gestes aucune valeur particulière. Qu'on parle de nous ou non, qu'on nous cite ou nous ignore, quelle importance voulez-vous que cela ait lorsque l'existence même de la Patrie est en jeu? Je ne mets donc aucun amour-propre à mes combinaisons; j'ai cependant le devoir de vous prouver qu'elles ne

sont pas si romanesques qu'on a pu le croire au premier abord.

Moi aussi, je sais obéir à la méthode scientifique et je n'y ai point manqué. Avant de parler syndicat de garantie, je me suis adressé à un homme que je considère — et je ne suis pas le seul, — comme un des premiers créateurs d'affaires en ce pays : Précision, audace, fermeté, pondération, il a tout pour lui, et depuis vingt ans que je le vois monter aux plus hauts sommets par l'effort de sa belle intelligence, jamais je ne l'ai trouvé en défaut. Il parle peu et même difficilement, mais quand il a prononcé, vous pouvez atteler au roc de ses décisions tous les rhéteurs du monde, ils ne parviendront pas à l'entamer.

Or, c'est cet ami très cher et très sûr qui, après l'administrateur de ce journal, m'avait renseigné sur les syndicats de garantie. Il connait particulièrement bien ces sortes d'entreprises, puisqu'il en a créé plusieurs. J'avais donc tout lieu de me croire solidement documenté. Mais, devant les objections qui se croisaient de tous côtés, je me suis demandé si je n'avais pas eu la berlue en soutenant des utopies. J'ai donc prié mon ami de me donner confirmation écrite de ses dires, et voici la lettre qu'il a bien voulu m'adresser :

Paris, le 21 Mai 1915.

Mon cher docteur et ami,

Je vous confirme bien volontiers ce que je vous ai dit au sujet de la formation éventuelle d'un syndicat de garantie en vue de prêts sur l'honneur.

Ce syndicat serait établi sur les bases usuelles des Mutualités, c'est-à-dire que ses membres seraient solidaires *dans la limite de la garantie que chacun d'eux aurait donnée.*

Pour la réalisation, un Comité formé de toutes les personnalités de votre profession s'adresserait à une Banque ou un groupe de banques sérieuses, ne recherchant pas une affaire fructueuse mais voulant rendre service. Le Syndicat X... me parait particulièrement qualifié, en ce sens qu'il est le mieux à même d'être en contact direct avec les médecins auxquels des prêts pourraient être consentis et qu'il peut espérer tirer des profits indirects du fait de la clientèle nouvelle qu'il aurait ainsi pu se créer.

Les prêts seraient faits directement par la Banque sur l'avis favorable du Comité directeur du syndicat. La Banque aurait la charge du recouvrement de ces prêts dans les conditions définies pour chaque cas.

Etant donnée la qualité des emprunteurs, je ne crois pas que les risques de non-remboursement puissent excéder 10 pour 100. Il suffirait donc, à mon avis, de faire verser par chaque souscripteur 10 pour 100 du montant de la garantie qu'il donnerait.

Il me parait que c'est seulement par un syndicat de garantie que vous pouvez arriver à vous procurer les millions qui sont nécessaires. Les souscriptions ordinaires, si généreux que soit le corps médical, ne pourront sans doute vous donner que quelques centaines de mille francs.

Veuillez agréer, mon cher docteur et ami, l'expression de mes sentiments bien affectueux.

P. F.

En résumé, les syndicats de garantie, en vue de prêts sur l'honneur, existent, c'est ce que je voulais démontrer, et il n'y a pas de raisons pour que nous n'adaptions pas cette organisation à nos besoins. Ce sera long, ce sera difficile, entendu! Mais nous avons le temps de nous retourner, puisque notre Caisse de prêts ne fonctionnera qu'à la paix. D'ici là, nous avons la *Caisse de Secours immédiat* et sa filiale, *le Secours de guerre*, à alimenter par nos dons et notre propagande. (Adresser les envois au Dr J. Bongrand, trésorier, 18, rue Bonaparte, ou au Dr Granjux, président, ou à notre vénéré maître, le Dr Bucquoy, président d'honneur.) Je ne saurais trop vous recommander ces œuvres.

Le syndicat de garantie aura un autre but à remplir et nous en reparlerons quand nous l'aurons mis sur pied. Y arriverons-nous jamais ? demanderez-vous. Pourquoi pas ?

Les entrepreneurs de bâtisses, les épiciers, les tanneurs y arrivent bien ! J'ajoute même qu'un échec ne troublerait en rien mon optimisme. Il faut aller à la vérité avec toute son âme. Aujourd'hui, nous marchons pour le syndicat de garantie ; si l'entreprise n'aboutit pas, nous ferons une souscription à laquelle chacun contribuera suivant son grade. Si, en outre, nous parvient la plainte de quelque confrère ruiné par la guerre, eh bien, comme le disait mon cher ami Chapon dans son noble langage, nous nous arrangerons pour lui trouver l'aval de bonnes signatures. Bref, tout ce que nous pourrons faire, nous le ferons; suivant le vieux précepte chrétien, nous agirons envers eux comme nous voudrions qu'on agît envers nous-mêmes. Nous irons vers nos frères, les bras ouverts, et nous leur dirons : Excusez-nous si nous ne vous apportons pas davantage. Croyez que notre désespoir est grand de n'avoir pu émouvoir les financiers ; mais sachez du moins que s'il y a peu dans nos mains, il y a beaucoup de respect et d'amour en nos cœurs.

F. HELME.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les Décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'Honneur, pour :

Chevaliers : M. Chavannaz, médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef de l'ambulance n° 8 d'un corps d'armée : chirurgien éminent, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Bordeaux et très répandu comme consultant et opérateur dans la région. A tenu, malgré son âge, à faire campagne; a rendu les plus grands services aux blessés par sa maîtrise opératoire et son talent d'organisateur.

— M. Flaissières (Siméon), médecin-major de 1re classe au 112 rég. territorial d'infanterie : services exceptionnels. A 64 ans, malgré son âge et sa situation, est sur le front depuis le 27 Décembre 1914. D'une activité et d'un courage remarquables, visite les hommes aux tranchées, donne à tous le réconfort de sa présence et de son exemple.

— M. Bourlaux, médecin-major de 2e classe de réserve,

médecin-chef de l'ambulance 8/XVI : est à la tête d'une ambulance depuis le début de la guerre. Très vigoureux, énergique, discipliné. A très bien mené sa formation dans les nombreuses circonstances où elle a eu à se déployer.

— M. Lochard, médecin-major de 1re classe de territoriale dans le gouvernement militaire de Paris.

— M. Thalinger, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 4e région.

— M. Souplet, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 5e région.

— M. Vincent, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 9e région.

— M. Meyrignac, médecin aide-major de territoriale dans la 12e région.

— M. Le Marchand, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 13e région.

— M. Salières, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 19e région.

— M. Mauroux, médecin-major de 1re classe de territoriale dans la 19e région.

— M. Paviot, médecin-major de 2e classe territorial, médecin-chef de l'hôpital d'évacuation 14, 2e échelon : professeur titulaire de la Faculté de médecine de Lyon. A dirigé, depuis le début des hostilités, la 2e section d'un hôpital d'évacuation dans des circonstances difficiles et parfois délicates avec une compétence technique étendue et une initiative heureuse qui n'ont eu d'égales que son dévouement absolu au service.

— M. Dupret, médecin-major de 2e classe territorial, médecin chef de service du 34e rég. territorial d'infanterie : médecin ayant, depuis près de trente ans, rendu des services à l'armée dans la vie civile. S'est signalé dès le début de la campagne par son intelligente initiative dans la direction de son service et un remarquable dévouement.

— M. André, médecin-major de 2e classe territorial, au quartier général du général adjoint au commandant en chef : professeur agrégé à la Faculté de médecine de Nancy. D'une capacité et d'un dévouement à toute épreuve, a rendu et rend tous les jours les meilleurs services au quartier général et dans les hôpitaux voisins, en raison de sa valeur de chirurgien hors ligne.

— M. Cassin, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 13e région.

— M. Josserand (Etienne), médecin principal de 2e classe de territoriale dans la 14e région, médecin des hôpitaux.

— M. Marion, médecin-major de 1re classe de territoriale dans le gouvernement militaire de Paris, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux de Paris.

— M. Manod (Eugène), médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 18e région, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux.

— M. Tixier (Louis), médecin aide-major de territoriale dans la 14e région, professeur agrégé de clinique chirurgicale.

— M. Frey, médecin-major de 2e classe de territoriale dans le gouvernement militaire de Paris, chargé d'un service de chirurgie au Val-de-Grâce.

— M. Morestin (Hippolyte), médecin aide-major de 2e classe de territoriale dans le gouvernement militaire de Paris, chargé du service des restaurations de la face au Val-de-Grâce.

— M. Villard, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 14e région, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux.

— M. Moussous, médecin principal de 2e classe de territoriale dans la 18e région, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.

— M. Faueillon, médecin-major de 1re classe de réserve, à la direction du Service de Santé au ministère de la Guerre.

— M. Lardenois, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 6e région, chirurgien à Reims. Très belle conduite pendant le bombardement de Reims.

— M. Frœhlich, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 20e région, professeur agrégé de chirurgie à Nancy.

— M. Berard, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 14e région, professeur de clinique chirurgicale.

— M. Fasquelle, médecin-major de 1re classe de réserve, chef du service de la vaccination antivariolique de l'armée au ministère de la Guerre.

— M. Imbert, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 15e région, professeur de clinique chirurgicale.

— M. Nicolas, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 14e région, professeur à la Faculté de Lyon.

— M. Carrieu, médecin-major de 1re classe de territoriale dans la 16e région, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

— M. Nové-Josserand, médecin-major de 2e classe de territoriale dans la 14e région, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux.

— M. Pechin, médecin-major de 2e classe de territoriale au 29e rég. territorial d'infanterie.

— M. Dubousquet-Laborderie (L.-F.), médecin-major de 1re classe, ambulance n° 10 du 12e C. A. : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Lévêque (P.-J.), médecin aide-major de 1re classe au 227e rég. d'infanterie : a fait preuve aux jours de combat de courage, de sang-froid et de dévouement. Dirige le service de santé du 227e dont il est le chef avec toute l'autorité d'un médecin de l'active. Très belle attitude sous le feu.

— M. Laurent (N.-A.), médecin-major de 2e classe, médecin-chef du train sanitaire 4/6 : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Ehringer, médecin-major au 139e rég. d'infanterie : très belle conduite au feu. Tombé au pouvoir de l'ennemi, a été blessé d'un coup de feu. A réussi à s'évader.

— M. Delobel, médecin-major de 2e classe, à l'hôpital temporaire n° 15, place de Compiègne : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

— M. Richard, médecin-major de 2e classe, 5e région.

— M. Christen, médecin-major de 2e classe au gouvernement militaire de Paris.

— M. Büret, médecin-major de 2e classe au gouvernement militaire de Paris.

— M. Barillet, médecin-major de 1re classe, 6e région : amputé de la jambe droite.

— M. Olivier, médecin aide-major de 1re classe au groupe de renforcement du 55e rég. d'artillerie : grièvement blessé le 19 Novembre 1914, en allant sous le feu donner des soins aux blessés.

NOUVELLES

La nomination des médecins auxiliaires. — Tous les étudiants en médecine à douze inscriptions ont été, sauf exceptions motivées, nommés au grade de médecin auxiliaire. Malgré ces nominations, le cadre de ces médecins est devenu insuffisant.

En conséquence, un décret vient de disposer que pendant la durée de la guerre, les étudiants en médecine possédant huit inscriptions de doctorat peuvent être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire, tant dans les corps de troupe que dans les formations sanitaires de campagne ou les établissements hospitaliers.

(*Suite p.* **182**.)

L'automobile des médecins. — M. Villault-Duchesnois, député, ayant demandé à M. le ministre des Finances de prendre en considération l'intérêt d'ordre général qui existe tendant à ce que les médecins aient des automobiles pour pouvoir se rendre le plus rapidement possible à l'appel des malades et de donner des instructions pour que les demandes de dégrèvements de taxe d'automobile faites par des médecins mobilisés soient examinées avec la plus grande bienveillance, en a reçu la réponse suivante :

« La contribution sur les automobiles est, d'après la loi, exigible de tout possesseur d'une voiture sujette à cette taxe, alors même qu'il serait temporairement empêché d'en faire usage. Une exception à la règle générale ne saurait être consentie en faveur d'aucune catégorie spéciale de contribuables et il n'est pas possible, en particulier, d'accorder aux médecins mobilisés le bénéfice de dégrèvements refusés à d'autres personnes placées dans une situation analogue. »

La patente des médecins mobilisés. — M. Barthe, député, ayant demandé à M. le ministre des Finances si un médecin mobilisé depuis le début de la guerre est obligé de payer sa patente, alors qu'il n'a pas exercé sa profession dans la commune où il habite en temps normal, en a reçu la réponse suivante :

« Le médecin mobilisé qui a fermé son cabinet depuis le début de la guerre reste en droit redevable de la contribution des patentes à laquelle il a été assujetti pour 1914, mais, par contre, il est appelé à bénéficier de l'exemption d'impôt en 1915 pour les mois pendant lesquels il n'aura pu exercer sa profession, ainsi que l'a fait connaître d'ailleurs un avis inséré au *Journal officiel* du 28 janvier dernier. »

Citations à l'ordre de l'armée. — Le caporal Florand, faisant fonction de médecin auxiliaire au 11e régiment du génie (le 17 Décembre, lors de l'attaque de Notre-Dame-de-Lorette, s'est porté dans les tranchées de première ligne pour assurer avec rapidité les premiers soins aux blessés. Atteint par l'explosion d'un obus de gros calibre et forcé de revenir en arrière une première fois, y est retourné les jours suivants pour assurer sa mission). Le caporal Jacques Florand a été cité une deuxième fois à l'ordre de l'armée il y a trois semaines et il vient d'être blessé à Notre-Dame-de-Lorette. Il est le second fils du médecin de Lariboisière qui a donné ses quatre fils à l'Armée et qui a récemment eu la douleur de perdre l'un d'eux, le sergent René Florand, engagé volontaire, tombé glorieusement à Vauquois.

— Le médecin auxiliaire Jean Meyniard, du 151e. « Par son sang-froid, a rendu les plus grands services au cours des relèves les plus difficiles, principalement lors de l'explosion d'une mine, dans la nuit du 6 Avril 1915. »

Ordre du jour. — Le colonel du X... cite à l'ordre du régiment le médecin aide-major Wilborts.

« Parti, sur sa demande, dès la mobilisation, avec le 2e cuirassiers, y a fait toute la campagne; chef de service depuis le 6 Octobre et seul médecin du régiment, n'a cessé d'assurer son service avec le plus grand dévouement. Le 3 Novembre, à la Clyte (Belgique), chargé d'organiser par ses propres moyens un poste de secours, y a pansé dans la journée une centaine de grands blessés, en a opéré plusieurs, et a mérité les félicitations du médecin-chef de l'ambulance divisionnaire, qui l'a proposé pour l'avancement. »

Nécrologie. — *Le Dr Maurice Dubuisson*, aide-major, a succombé le 7 Mai, à l'hôpital de Verdun, aux complications d'une scarlatine. Il n'avait pas 25 ans.

Au moment de l'attaque de la tranchée de Calonne, il était déjà malade, mais il resta à son poste et ne consentit à être évacué qu'au bout de quarante-huit heures après le combat. Dubuisson était licencié ès sciences, ancien externe des hôpitaux et de la clinique ophtalmologique de la Faculté; il avait soutenu quelques mois avant la guerre une thèse très intéressante sur « la vision binoculaire ».

— Jean Verdenal, interne des hôpitaux, médecin auxiliaire, mort le 2 Mai dernier, aux Dardanelles, tué d'une balle au front, au moment où il se portait au secours d'un officier blessé.

Arrivé premier à l'internat au dernier concours, sérieusement malade après son concours, il avait tenu à partir dès les premiers jours de la mobilisation, et s'était récemment offert pour partir aux Dardanelles, à la place d'un de ses camarades, marié et père de famille. Il s'était prodigué aux soins des blessés et c'est en allant panser l'un d'eux, le combat terminé, qu'il a été brusquement frappé. Il était le fils du Dr Verdenal, de Pau.

Un don des médecins de la Havane. — On nous communique une lettre adressée au ministre de la Guerre par un groupe de médecins de la Havane, anciens élèves de la Faculté de Médecine de Paris, « désireux de témoigner d'une façon pratique aux maîtres inoubliables et aux nombreux confrères qui prêtent leurs services dans les hôpitaux de la Croix-Rouge et sur les champs de bataille, l'affection et la reconnaissance qui leur sont dues ».

Cette lettre, qui porte les signatures des Drs Francisco Dominguez, Agustin Varona y Gonzales del Valle, José A. Presno, J. B. Landeta, Gabriel Casuso, Diego Tamayo, F. Mendez Capote, Eusebio Hernandez, Pedro Lamotte, Julio Irtiz Cano, Octavio Ortiz Coffigny, M. Sanchez Toledo, Antonio Diaz Albertini, Louis Montané, accompagne un don de : 7.000 livres de tabac, 14.000 cigares, 25.000 paquets de cigarettes, 7.000 litres de rhum blanc, 50.000 livres de sucre, 4 sacs de café, etc., à répartir dans les ambulances de la Croix-Rouge. Un autre envoi des mêmes produits de la grande île de Cuba suivra prochainement.

En annonçant à l'un de nos amis cette belle manifestation de l'élite du corps médical de la Havane, le Dr F. Dominguez, qui en prit l'initiative, écrit :

Vous aurez reçu certainement de plus beaux cadeaux, mais aucun d'eux ne renferme autant de cœur et de bonne volonté de la part des organisateurs.

Il s'agissait pour nous de montrer à nos chers maîtres et camarades de Paris, combien nous demeurons reconnaissants de l'enseignement que nous avons reçu, des bontés que l'on a eues pour nous pendant notre séjour en France, et dont le souvenir, après tant d'années, n'a pu s'effacer de nos cœurs.

Nous voulions aussi affirmer notre foi dans la victoire des alliés, auxquels se joindront bientôt, nous l'espérons, l'Italie et la Roumanie.

Nous ne savons pas si la propagande de M. Dernburg s'est étendue jusqu'à l'île de Cuba. La lettre de M. Dominguez et de ses confrères prouve que, là aussi, elle n'a pas réussi à altérer les sympathies des neutres pour la France.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Interne, fin d'études, libre l'après-midi, cherche occupation rétribuée, chirurgicale de préférence. Ecrire *P. M.* n° 937.

Le Laboratoire Choay, 44, avenue du Maine, à Paris, informe le corps médical que, malgré la présence de son directeur sur le front, il n'a jamais interrompu la fabrication des ***Extraits Opothérapiques***. Il est en mesure de satisfaire à toutes demandes de ces extraits, sous leurs formes habituelles : *ampoules, cachets, comprimés, pilules*.

Table d'opérations neuve à vendre. — Ecrire *P. M.*, n° 830.

Parisienne, instruc. supér., rédigeant avec facilité, apte travaux intellec., ayant déjà pet. occup. de ce genre, dispose de quelq. heures et accept. trav. de rédac. p. médecins. Ecrire *Presse Médicale*, n° 928.

A céder de suite Cabinet de voies urinaires en plein rapport à Lyon. Belle clientèle. S'adresser au bureau du Journal, n° 848.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LE CHLORE GAZ ASPHYXIANT

Il ne reste actuellement aucun doute sur la nature des gaz toxiques employés par les Allemands au cours des attaques d'Avril et Mai courant. Il s'agit sûrement du chlore : tous les renseignements recueillis sont absolument concordants sur ce point.

Les premières descriptions parues dans les journaux étaient d'ailleurs caractéristiques : ce nuage dense et lourd, de couleur verdâtre, se déplaçant au ras du sol, déterminant chez les sujets qu'il atteignait une irritation violente des bronches avec toux, dyspnée, cyanose, hémoptysies, asphyxie, rappelait de tous points ce que nous savons du chlore. Les expertises ultérieures, les analyses, la saisie d'appareils et de produits générateurs ont donné à cette présomption une entière confirmation.

Le chlore est en effet, comme on sait, à l'état naissant, un gaz de couleur jaune verdâtre, d'odeur suffocante et caractéristique, exerçant une action extrêmement irritante sur l'appareil respiratoire. Il est beaucoup plus lourd que l'air, son poids spécifique étant 2,45, en sorte qu'un litre de chlore pèse 3 gr. 167. Soumis à une pression de 57 atmosphères à la température ordinaire, ou soumis, au contraire, à une température de — 40°, à la pression atmosphérique, il se liquéfie et se transforme en un liquide jaune verdâtre facile à conserver et à transporter dans des bombes métalliques.

Le chlore est d'un prix de revient extrêmement faible. Des multiples modes de préparation, deux sont surtout très répandus, lorsqu'on veut en obtenir de grandes quantités. *L'un* consiste à faire agir des acides dilués, chlorhydrique ou sulfurique, sur du chlorure de chaux :

$$CaOCl^2 + 2HCl = CaCl^2 + Cl^2 + H^2O,$$

l'autre, surtout employé en chimie toxicologique, consiste à faire agir de l'acide chlorhydrique dilué sur du chlorate de potasse :

$$KClO^3 + 6HCl = 3Cl^2 + 3H^2O + KCl.$$

Le premier procédé, surtout, est des plus simples et son prix de revient extrêmement bas, le chlorure de chaux et les acides chlorhydrique et sulfurique étant très communs. On fabrique, depuis longtemps, des cubes faits de 4 parties de chlorure de chaux pour 1 de sulfate de chaux qui, introduits dans un gazogène quelconque, renfermant de l'eau acidulée (HCl ou SO^4H^2) dégagent une quantité considérable de Cl.

Que le chlore soit ainsi produit, ou qu'il soit transporté liquide en des bombes métalliques, on voit que le problème de la production ne soulève aucune difficulté technique. On conçoit même aisément que la fabrication d'obus chargés de chlore liquide soit relativement facile, et il semble bien demontré que les Allemands en aient aussi usé ces temps derniers.

Il est probable, — et maints détails recueillis dans les communiqués, en particulier dans le récit fait des opérations qui ont abouti à la reprise totale de la rive gauche de l'Yser (opérations du 24 Avril au 18 Mai courant) confirment cette probabilité, — il est probable que les Allemands se sont surtout servis de chlore liquide, inclus dans des cylindres d'acier. Ces tubes se trouvent couramment dans le commerce, et renferment de 50 à 60 kilogr. de chlore liquide. Stassfurt était, avant la guerre, le plus grand centre de production et de consommation. Le chlore liquide était surtout employé à Stassfurt pour l'extraction du brome et la fabrication de l'acide chloracéti-



que nécessaire à la synthèse de l'indigo artificiel.

***

L'action du chlore sur les voies respiratoires est d'une extrême violence — et l'auteur de cet article en peut parler en connaissance de cause ayant été victime, en 1885, d'une intoxication chlorée, provoquée par inhalation accidentelle de plusieurs litres de ce gaz. La sensation de « cuisson » aux yeux est intense, la toux est ininterrompue, la dyspnée extrême, la douleur thoracique ardente, la cyanose s'établit rapidement, le pouls est fréquent et faible, l'expectoration est spumo-sanguinolente, parfois même franchement hémoptoïque. Si le sujet se rétablit, il conserve plus ou moins longtemps de l'hyperesthésie de la muqueuse respiratoire avec tendance au spasme bronchique; s'il succombe, on constate des lésions de bronchite suraiguë avec œdème pulmonaire.

Cette action toxique a été bien étudiée et depuis longtemps. Elle dérive de l'action destructrice exercée par le chlore sur les tissus et s'explique au moins en partie par ses propriétés chimiques.

Extrêmement avide d'hydrogène comme on sait il dissocie de ce fait les substances organiques en leur soustrayant leur hydrogène, l'oxygène à l'état naissant rendu libre par la réaction contribue à activer la destruction, pendant que l'acide chlorhydrique formé exerce son action caustique bien connue. Ces actions combinées se conjuguent le plus facilement au niveau de la muqueuse respiratoire, toujours humide et revêtue d'un épithélium relativement mince et fragile.

On sait d'ailleurs que cette action destructrice exercée par le chlore sur les substances organiques est la source de multiples applications industrielles : stérilisation des eaux polluées, blanchiment des fibres textiles végétales (coton, lin, papier, etc.), destruction des substances organiques en chimie toxicologique, etc.

Des observations déjà anciennes relatives aux ouvriers travaillant normalement dans une atmosphère renfermant du chlore ont montré que le séjour prolongé dans une atmosphère renfermant moins de 0,002 pour 1.000 est sans grand inconvénient, qu'il est possible mais désagréable, pour des teneurs de 0,002 à 0,003 pour 1.000, dangereux de 0,003 à 0,004 pour 1.000, extrêmement dangereux et quasi impossible, au moins pour des sujets non entraînés au-dessus de 0,004 pour 1.000. En d'autres termes, il suffit d'un litre de chlore pour rendre irrespirables au moins 200 mètres cubes d'air; ce seul chiffre fait toucher du doigt l'efficacité possible de ce moyen d'attaque.

A la vérité, il faut encore pour qu'il soit efficace que la direction du vent soit propice; il y a là un facteur parfois aléatoire étant données les sautes de vent si fréquentes en ces régions surtout aux équinoxes; il est arrivé déjà que des vents contraires aient rabattu sur les ennemis les gaz toxiques qui nous étaient destinés. Au surplus, si comme l'indiqua nettement lord Kitchener dans son dernier discours, les alliés se décident avec répugnance mais résolution à employer, le cas échéant, cette nouvelle arme, leur ravitaillement est dès maintenant assuré. Qu'il suffise de rappeler que si l'Allemagne produit *grosso modo* 100.000 tonnes de chlorure de chaux, l'Angleterre à elle seule en produit 200.000 tonnes et la France 60.000.

***

Sans méconnaître d'ailleurs l'action offensive possible de cette nouvelle tactique, il convient, d'autre part, de ne s'en pas exagérer les effets, ou du moins de ne pas oublier que l'être humain n'est pas absolument sans défense contre elle. Les moyens défensifs sont rigoureusement déduits des propriétés chimiques du gaz.

Le chlore, même à froid, a une affinité puissante pour les alcalins et les hydroxydes alcalino-terreux, les carbonates alcalins et surtout les hyposulfites (hyposulfite de soude). Cette dernière solution est particulièrement efficace ; à son contact le chlore donne naissance immédiatement à du sulfate de soude et du chlorure de sodium absolument inoffensifs :

$$Cl^2 + 2(Na^2S^2O^3 + 5H^2O) = Na^4S^4O^6 + 10H^2O + 2NaCl.$$

Les « respirateurs » trouvés sur les Allemands faits prisonniers au cours des dernières opérations étaient, en fait, imbibés d'hyposulfite de soude.

Une solution de carbonate de soude (vulgaire « carbonade » des blanchisseuses) neutralise pareillement le chlore gazeux. A défaut même de cette dernière, l'eau suffit à neutraliser une grande partie du chlore.

Il suffira donc de munir les troupes exposées à de telles inhalations de « masques respirateurs », « inhalateurs », garnis d'ouate ou de compresses imbibées d'une solution d'hyposulfite ou de carbonate de soude pour les préserver et leur permettre de laisser passer sans grand dommage le nuage méphitique. Dans leur très substantiel article paru ici même (*Presse Médicale*, 20 Mai 1915), MM. Devèze et Orsand ont donné les détails les plus précis sur la fabrication de ces masques; ils préconisent l'emploi d'une solution d'hyposulfite de soude à 5 pour 100. A leur défaut un linge, un bouchon d'ouate, un mouchoir humides maintenus devant l'appareil respiratoire seraient déjà d'un grand secours. Une poignée d'herbe ou de foin humide seraient encore plus efficaces.

Lors de notre accident par inhalation chlorée de 1885, des pulvérisations d'une solution à 5 pour 100 d'hyposulfite de soude nous procurèrent un réel soulagement.

Il est probable qu'il suffirait d'un rempart d'eau, rivelet, ruisseau, rivière, devant un front pour le mettre relativement à l'abri de ce mode d'attaque.

On proposa jadis, en vertu d'idées théoriques étroitement chimiques, d'employer l'acide sulfhydrique et l'ammoniaque comme antidotes du chlore. En fait, ces deux gaz sont eux-mêmes toxiques et irritants et leur emploi ne peut qu'aggraver l'état des sujets victimes de l'intoxication chlorée.

Toutefois, l'usage d'une solution étendue d'ammoniaque peut être d'un grand secours, au même titre que les solutions alcalines précitées.

A. M.

NOUVELLES

Faculté de Médecine de Paris. — Examens. — *Lundi* 31 *Mai* 1915. 5e Doctorat Chirurgie (Première partie) (1re série). Hôtel-Dieu. — 5e Doctorat. Chirurgie (Première partie) (2e série). Hôtel-Dieu. — *Mardi* 1er *Juin* 1915. 5e Doctorat. Obstétrique (Première partie). Clinique Tarnier. — *Mercredi* 2 *Juin* 1915. 3e Doctorat (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. — 2e Doctorat (1re série). — 2e Doctorat (2e série). — *Jeudi* 3 *Juin* 1915. 1er Doctorat (Oral). — 4e Doctorat. — *Vendredi* 4 *Juin* 1915. Médecine opératoire. Ecole pratique. Epreuves pratiques. — 3e Doctorat (Deuxième partie). — Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuves pratiques. — 2e Doctorat. — *Samedi* 5 *Juin* 1915. Dissection. Ecole pratique. Epreuve pratique. — 3e Doctorat (Oral) (Deuxieme partie). — 5e Doctorat. Obstétrique (Première partie). Clinique Tarnier.

Thèses. — *Jeudi* 3 *Juin* 1915. Candidat : M. Larcher. Président : M. Debove. Examinateurs : MM. Gilbert Ballet, Pierre Marie, Tiffeneau. Sujet : Traitement des épithéliums de la peau par le radium. — Candidat : M. Destrem. Président ; M. Gilbert Ballet. Examinateurs ; MM. Debove, Pierre Marie, Tiffeneau. Sujet : Les acquisitions récentes sur la pathogénie du zona. — Candidat : M. Morin. Président : M. Pierre Marie. Examinateurs : MM. Debove, Gilbert Ballet, Tiffeneau. Sujet : Considérations sur les traumatismes de guerre des nerfs périphériques. — Candidat ; M. Toupance. Président : M. Hutinel. Examinateurs : MM. Pierre Marie, Gilbert Ballet, Tiffeneau. Sujet : Complications respiratoires de la scarlatine.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Clientèle à céder dans grande localité de la banlieue parisienne. Ecrire *Presse Médicale*, n° 852.

Médecin demandé pour remplacement à Charleval (Eure). S'adresser à la mairie.

Le Gérant : O. Porée

Paris. — L. Maretheux imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire a été publié le 31 Mai. Nous prions ceux de nos abonnés à qui la poste ne l'aurait pas remis de nous le réclamer.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

OPINION D'UN AMÉRICAIN SUR LA FORCE DES IMPONDÉRABLES

Un correspondant anonyme qui, s'inspirant de mon texte, signe : « Un hypotendu moral », me reproche avec quelque amertume de tremper trop souvent ma plume dans l'encre rose. Comme je me suis imposé la règle de croire toujours à la bonne foi d'autrui, je ne suppose pas une minute que mon homme voulut se gausser de moi. S'il est hypotendu moral, tant pis pour lui, et volontiers, suivant le conseil de notre vieux fabuliste, j'engagerais ce compère à se purger avec quatre grains d'ellébore : Il est malade, et des humeurs peccantes obscurcissent son entendement, cela ne peut faire le moindre doute.

Réfléchissez, en effet, à la route parcourue depuis dix mois. Au début, personne ici n'était, à proprement parler, dans le milieu de la guerre. Anesthésiés par nos rêves pacifistes, nous avons mal vu l'orage amoncelé sur nos têtes, et surtout nous ne l'avons pas montré à la foule. Qu'on suppose un infirmier brusquement jeté, comme cela s'est vu au commencement des hostilités, dans une salle d'opérations. Il s'agit d'un homme très intelligent et cultivé, un avocat, un industriel, qui vous voudrez, enfin. Il est adaptable, mais pas encore adapté; aussi, personne ne sera surpris si, à la première goutte de sang que fait couler le bistouri, le malheureux se laisse choir en pleine pamoison. Sans doute, le lendemain, il se ressaisit, et, comme il est dévoué, comme ses chefs le réconfortent et l'éduquent, il aura tôt fait de devenir un aide parfaitement convenable. Qu'avait-il manqué à cet homme ? D'avoir vécu dans le milieu chirurgical.

Ainsi en fut-il pour la majorité de notre bon peuple. Tandis que nos ennemis vivaient depuis quarante-quatre ans dans l'exaltation guerrière, nous, depuis quinze ans au moins, nous pensions que le temple de la Haye avait ouvert sur le monde ses portes toutes grandes, et que plus jamais personne n'oserait les clore. Il ne faut donc pas s'étonner si, au début, les hordes germaniques poussèrent leur cavalerie jusqu'aux remparts de notre capitale. Mais pas davantage non plus il ne faut s'étonner si, le premier mouvement de désarroi surmonté, notre armée, ralliée, a combattu et a vaincu. Ce sont les morts qui nous ont menés à la victoire, croyez-le bien; sans l'âme héroïque de la race où en serions-nous aujourd'hui?

C'est aussi la race qui a parlé chez nos ennemis et qui les fit glisser au crime, alors que, pris chacun en particulier, les Allemands que nous



connaissons semblaient plutôt débonnaires et incapables de cette ivresse sanglante qui devait retourner contre eux l'opinion du monde entier.

Je causais dimanche avec un grand milliardaire américain, qui représente des fortunes à donner le vertige. Cet homme ne se paye pas de mots, et si son éducation sportive le pousse à admirer un coup bien porté, il est parfaitement inapte à s'emballer sur un récit héroïque. Or, en l'entendant parler, lentement, posément, des prouesses de nos troupes, je me demandais, ma parole! si ce n'était pas lui l'exalté. Comme je lui en faisais la remarque, voici textuellement ce qu'il me répondit :

— « Vous paraissez surpris de voir un homme d'affaires tel que moi s'enflammer comme un Latin pour un geste valeureux ; mais vous seriez surpris bien davantage si je vous disais qu'en Amérique, en dehors des Germano-Américains, tous les cœurs vibrent à l'unisson de mon propre cœur. Chez nous, une petite minorité de gens cultivés a été élevée dans l'amour de la France, et cela, vous le devez à La Fayette, à Rochambeau, à leurs braves compagnons, et aussi aux sommes énormes avancées à notre ambassadeur Franklin pour notre guerre de l'Indépendance. Toutefois, cette francophilie inconsciente, et sucée avec le lait maternel, n'existe que dans quelques familles de haute culture. La masse, elle, vous ignorait, et n'eussent été vos modes, vos parfums, vos vins et vos artistes, vous n'auriez plus compté pour nous.

« Mais la guerre étant déclarée, voici que l'univers, stupéfait, vous trouva aussi calmes dans la victoire que vous aviez été fermes dans le revers. L'outrecuidance même de vos ennemis et les menaces terrifiantes de leur *schreckens-sytem*, — système de la terreur, — commencèrent, par contre, à nous donner sur les nerfs. Je ne parle pas de la violation de la Belgique et des atrocités dont le bruit avait fini par se répandre; pas davantage je n'insiste sur le mépris de la Convention de Genève, affirmé si hautainement par l'Allemagne et dont tant de pauvres médecins pâtissent encore.

« Tout cela, en effet, si affreux que ce soit, prêtait à la controverse. Cependant que, forts de votre droit, vous poursuiviez votre route sans vouloir en rien influencer notre presse, vos ennemis « cuisinaient » à qui mieux mieux l'opinion, et au milieu de tant d'affirmations contradictoires, des neutres qui vivent à des milliers de lieues de vous pouvaient bien, après tout, hésiter dans leurs jugements. Celui qui crie le plus fort, qui fait le plus de réclame, n'a-t-il pas plus de chances d'être entendu que celui qui n'a que le parfum de ses vertus pour plaider sa juste cause? A un moment donc, l'opinion oscillait, et si, inconsciemment, les vœux de notre Démocratie se portaient du côté de vos armes, dans la réalité la masse attendait, pour se prononcer, qu'un fait nouveau la vînt éclairer davantage.

« Eh bien, ce fait décisif dont vous n'avez peut-être pas assez, les uns et les autres, mesuré l'importance, c'est votre ennemi qui, brutalement, allait le jeter sur le plateau de la balance mondiale et la faire pencher en votre faveur. Encore que je ne sois pas un historien autrement averti des choses de votre pays, je crois me souvenir qu'au temps de la Fronde, lorsque la Grande Mademoiselle tira le canon au Faubourg Saint-Antoine, quelqu'un déclara qu'elle avait tué ce jour-là ses ambitions de Reine de France. Ceci s'applique de tous points à l'aventure allemande. Le jour où von Heeringen pointa ses obusiers sur la Cathédrale de Reims, ce général, sans s'en douter, fit perdre à l'Allemagne la plus grande bataille de la guerre. Je m'explique.

« Un peu gouailleurs de votre naturel, vous êtes volontiers enclins à railler les *globe-trotters* qui, le guide à la main, vont à travers votre pays visiter les grands témoins de vos gloires et admirer les impérissables monuments de votre génie. Vous ne vous seriez jamais doutés que des gestes attribués au snobisme pourraient un jour être si gros de conséquences que la face de votre guerre en pourrait être changée. C'est cependant ce qui s'est produit.

« Quand nous apprîmes, dans le Nouveau-Monde, que la Cathédrale tant admirée et où vos Rois avaient durant des siècles reçu l'onction sacrée, était prise sous le feu des canons ennemis, quand nous sûmes à n'en plus pouvoir douter que les Saints qui ornaient ses portiques tombaient, un à un, mutilés, sur les marches du parvis, quand nous entendîmes les verrières, ces poèmes de lumière, voler en éclat, ah! ce jour-là, il y a eut quelque chose de changé sur la terre. Ce monument, qui était votre orgueil et que vous croyiez vôtre exclusivement, faisait partie du domaine indivis de l'Humanité; c'était un de ces joyaux respectés par le temps et qui eût dû, nous semblait-il, imposer aussi le respect à tous ceux qui se parent du titre de civilisés. Il était à nous comme à vous-mêmes. Et c'est pourquoi le coup qui le frappa nous atteignit tous en plein cœur! Ainsi, il y avait des hommes, les Allemands, assez étrangers à l'Humanité pour ne pas s'arrêter au seuil d'une grande œuvre humaine! Ainsi, ces Allemands que nous croyions pareils à nous, ces Allemands avec qui nous entretenions de cordiales relations d'affaires, n'avaient eu aucune pitié pour cette église où des Rois s'étaient agenouillés, où une Jeanne d'Arc avait prié, et que l'univers entier vénérait comme sienne! De ce jour-là, je vous le jure, le masque imposant qui cachait l'Allemagne tomba et son vrai visage nous apparut dans toute sa réalité cruelle.

« Faisant, ainsi qu'il arrive toujours, un retour sur notre propre situation, nous nous demandâmes jusqu'où pourrait aller la fureur

aveugle de ce peuple qui s'était rué contre les murailles divines où tant d'Histoire, tant de beauté, tant de gloire étaient encloses! Décidément, allions-nous renouveler la faute commise par l'Angleterre en 1870, et à notre tour laisserions-nous passer l'heure? Les pierres éparses du vieux temple mutilé crièrent : c'était une part de notre Idéal qu'on venait de briser; et comme nous sommes des réalistes, le frisson qui nous secoua nous a jetés tous impétueusement dans votre parti.

« La catastrophe de la *Lusitania* qui vint ensuite n'a pas tant fait pour nous que la catastrophe de Reims, et si je suis en France, si tant d'usines en Amérique travaillent pour vous nuit et jour, croyez que vous le devez à la suprême manifestation de patriotisme humain dont le signal fut donné à Reims à la fin de 1914 par un général imprudent. Aujourd'hui, l'opinion de l'univers entier est avec vous; demain, ce sont des armées nouvelles qui entreront dans la lutte, à vos côtés. Voici l'Italie, et je salue avec vous ses premiers succès; d'autres peuples viendront parce que tous les cœurs dans toutes les poitrines humaines ont compris que c'était l'héritage même des hommes, que défendaient vos soldats rédempteurs! »

Ainsi parla mon Américain. Et j'ai pensé que si son discours n'arrivait pas à secouer la torpeur de mon « hypotendu moral », c'est que celui-là porte en lui quelque plaie secrète inguérissable et la mort seule l'en pourra libérer. Comprenons donc, ah! comprenons que les jours vécus par nous, si douloureux soient-ils, sont des jours sacrés et bénis.

L'Europe, — que dis-je? le monde — vivait hier sous la menace du plus fort; aucune tranquillité pour le commerce, pour l'art, pour la science, pour la Beauté et pour l'Amour, quand autour de nous rôdait sans cesse la menace de la poudre sèche et de l'épée bien aiguisée. Aucun espoir non plus, puisque le moindre incident de frontière pouvait nous replonger, du jour au lendemain, dans la plus atroce barbarie.

Or, grâce à l'habileté paisible de nos chefs, à la vaillance de nos soldats, à la sainteté de notre cause, la force ne devra plus être confondue avec le droit. Dans la douleur et dans le sacrifice, un monde nouveau est enfanté. Mais admirez ici une fois de plus le beau destin de la France : Au mois d'Août nous nous étions armés seulement pour la défense de notre sol injustement menacé, et voici que l'honneur nous échoit maintenant de combattre pour sauver le commun idéal du monde civilisé!

F. Helme.

LA RÉFORME DES TUBERCULEUX

CHAMBRE DES DÉPUTÉS : SÉANCE DU 1er AVRIL 1915

RAPPORT

Par M. **LORIMY**, député.

Rapport fait au nom de la Commission de l'armée chargée d'examiner la proposition de résolution de M. André Honnorat et plusieurs de ses collègues, invitant le Gouvernement à assurer des soins aux *militaires tuberculeux* avant leur renvoi dans leurs foyers.

Messieurs,

A la date du 22 Janvier 1914, M. Honnorat a déposé une proposition de loi (n° 3412) tendant à assurer des soins aux militaires tuberculeux avant leur renvoi dans leurs foyers.

Le 13 Mars suivant, le Gouvernement s'est engagé à mettre la question à l'étude.

Aujourd'hui, c'est une proposition de résolution qui invite, d'une façon pressante, le Gouvernement à prendre ces mesures que les circonstances actuelles rendent urgentes.

La Commission de l'armée, saisie de cette proposition de résolution, approuve entièrement les décisions de la Commission permanente de la tuberculose et les conclusions d'un rapport de M. le professeur Landouzy qui constituent la base de l'exposé des motifs.

En conséquence, la Commission de l'armée donne un avis très favorable à la proposition de résolution et s'associe à leurs auteurs pour demander au Gouvernement de prendre d'urgence les mesures les plus bienveillantes et les plus efficaces en raison du véritable péril signalé dans la proposition, comme constant, mais auquel l'état de guerre donne une gravité toute spéciale, et elle vous propose d'adopter la proposition dont la teneur suit :

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

La Chambre invite le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour qu'avant leur renvoi dans leurs foyers, les militaires susceptibles d'être réformés en tant que semeurs de germes, c'est-à-dire atteints de localisation tuberculeuse ouverte (principalement de localisation tuberculeuse de l'appareil respiratoire), reçoivent des soins suffisants, d'abord, pour parer aux accidents immédiats de leur maladie, et, ensuite, pour leur donner une éducation antituberculeuse assurant la sécurité de leur famille.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Sommaire du n° 4 [Juillet 1914 (paru en Mai 1915)].

Mémoires originaux :

Ch. Achard et Ch. Foix. — Deux cas d'amibiase hépatique en foyers disséminés avec cirrhose hypertrophique.

Marcel Labbé, Laignel-Lavastine et G. Vitry. — Le diabète et les lésions du pancréas. Etude anatomo-pathologique.

Wurtz et Huon. — Note sur la variole expérimentale du singe.

P. Carnot, Fr. Saint-Girons et R. Turquety. — Cancer des surrénales.

Ernesto Carati (de Bologne). — Recherches sur les conditions de fonctionnement du cœur.

Argaud et H. Duboucher. — Contribution à l'étude de la puissance organogénique de la cellule cancéreuse.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les Décorés. — Sont inscrits au tableau :

Pour la médaille militaire. — M. Mathieu (J.-F.-L.), médecin auxiliaire au 18e rég. d'infanterie, matricule 5075, a fait preuve de très belles qualités de bravoure et de dévouement en restant pendant quarante-huit heures à son poste exposé au feu de l'artillerie lourde où il a pansé sans relâche plus de 100 blessés.

M. Etienne (Joseph), médecin auxiliaire de réserve au 79e rég. d'infanterie, 1er bataillon : un premier obus étant tombé près de son poste, s'est porté en toute hâte au secours des blessés, a été frappé grièvement par un second projectile. A montré à nouveau dans cette circonstance les qualités d'ardeur professionnelle et de dévouement qui lui avaient déjà valu d'être cité à l'ordre de l'armée.

— M. Grosso (C.-A.), médecin auxiliaire, groupe de brancardiers de la 38e division : a fait preuve, en toutes circonstances, d'une endurance, d'un entrain et d'un dévouement journaliers au-dessus de tout éloge, travaillant la nuit à la relève des blessés et le jour offrant ses services aux ambulances de la division. A été blessé le 6 Novembre.

— Perrin (Pierre), médecin auxiliaire, pilote d'escadrille : a, depuis le début de la campagne, fait preuve d'une bravoure, d'une audace et d'une habileté au-dessus de tous éloges. A fait plus de 100 reconnaissances, réglages de tir, lancements de projectiles, et souvent dans des circonstances très dangereuses. A eu son avion atteint de nombreuses fois par les projectiles ennemis, a été légèrement blessé d'un éclat d'obus à la tête et à la jambe dans un accident d'avion. Continue à donner chaque jour le plus bel exemple de courage.

— De Kernafflen de Kergoz (Joseph), médecin auxiliaire du service de santé du corps colonial : n'a cessé de faire preuve des plus belles qualités de dévouement aux blessés et de mépris absolu du danger. En particulier, au combat du 15 Septembre, a pris les dispositions nécessaires pour sauver des flammes un grand nombre de blessés rassemblés dans un immeuble bombardé par l'ennemi et qui eussent péri sans son intervention.

— M. Schmitt (Pierre), médecin auxiliaire au 44e bataillon de chasseurs à pied : a fait preuve du dévouement le plus complet depuis le début de la campagne. S'est toujours trouvé sur la ligne de feu lorsque le bataillon était engagé, notamment dans un combat où, sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie, il a soigné de nombreux blessés.

— M. Fillol (Paul), médecin auxiliaire au 253e rég. d'infanterie : enseveli sous les décombres du refuge des blessés installé près de la ligne de feu et démoli par les obus au cours d'un violent bombardement, a été retiré avec peine. Violemment contusionné au thorax et aux jambes, a continué avec une énergie et un sang-froid admirables à secourir les nombreux blessés qui arrivaient. Ne s'est laissé évacuer sur le poste de secours qu'à l'arrivée de son remplaçant.

— M. Le Coty (Yves), médecin auxiliaire au 3e rég. d'artillerie coloniale, corps colonial : a toujours fait preuve d'une grande bravoure, se portant en plusieurs occasions sous un feu violent là où sa présence pouvait être utile, a même assuré dans l'attaque du 20 Décembre la liaison entre la batterie de tir et le lieutenant commandant à un moment où le personnel de liaison faisait défaut.

NOUVELLES

Agrégation. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 29 Mai 1915, sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 21 Juillet 1914, aux termes duquel une session d'examens pour les candidats aux épreuves du premier degré prévues par l'arrêté du 1er Mars 1914, relatif à l'organisation du concours d'agrégation dans les Facultés de Médecine et les Facultés mixtes de Médecine et de Pharmacie, devait s'ouvrir à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, le 9 Novembre 1915.

La date d'ouverture de cette session sera fixée ultérieurement.

Les étudiants de l'Ecole de Bordeaux. — Sur la proposition du ministre de la Marine, le Président de la République vient de rendre le décret suivant inséré au *Journal officiel* :

Art. 1er. — Pendant la durée de la guerre les étudiants en médecine, titulaires de huit inscriptions valables pour le doctorat et les étudiants en pharmacie possédant quatre inscriptions validées, qui sont élèves de l'École du Service de Santé de Bordeaux ou qui servent actuellement en qualité de matelots infirmiers, peuvent être nommés aux emplois de médecin et de pharmacien auxiliaires de la marine.

Art. 2. — Les directeurs du Service de Santé et les médecins chefs des formations sanitaires de campagne établissent la liste de ces étudiants en fournissant sur chacun d'eux des dates et des appréciations. Ces listes sont adressées au ministre de la Marine qui, après examen, procède à des nominations s'il y a lieu.

Art. 3. — Les médecins et pharmaciens auxiliaires de la marine sont soumis aux règles de subordination, de discipline, de compétence juridictionnelle, d'allocation de solde et d'indemnité diverses applicables aux premiers maîtres des équipages de la flotte.

Art. 4. — Les dispositions des décrets des 6 Mai 1904, concernant les élèves de l'école de Bordeaux, 28 Octobre 1914 et 7 Janvier 1915 sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire à celles du présent décret.

Art. 5. — Le ministre de la Marine est chargé de l'exécution du présent décret.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Doctoresse demande à faire remplacement au Mont-Dore. Ecrire *P. M.*, n° 938.

Doctoresse de la Faculté de Paris demande poste médical dans ville d'eaux, station balnéaire, ou emploi rétribué dans une maison de santé. Ecrire *Presse Médicale*, n° 939.

Cabinet Gallet, fondé en 1886, 47, boulevard Saint-Michel, Paris. Service de remplacements médicaux, etc. Bureaux ouverts pendant la guerre, tous les jours de 2 à 6 heures.

Parisienne, instruc. supér., rédigeant avec facilité, apte travaux intellec., ayant déjà pct. occup. de ce genre, dispose de quelq. heures et accept. trav. de rédac. p. médecins. Ecrire *Presse Médicale*, n° 928.

Docteur, non mobilisable, cherche remplacement, Paris. — Voies urinaires ou médecine générale. — Ecrire, *Presse Médicale*, n° 940.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— *Jusqu'à nouvel ordre*, LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

POUR UN NEUTRE QUI SE MÊLE DE NOS AFFAIRES

(*A propos d'un incident à la Société de Thérapeutique.*)

O Français! couronnés d'une gloire immortelle,
La Suisse vous bénit en songeant en son cœur
Qu'en combattant pour vous vous combattez pour elle,
Puisque vous soutenez dans la lutte cruelle
Le droit d'un peuple libre à garder son honneur.

G. JACCOTTET,
Poète suisse.

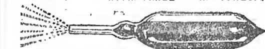
Le minuscule incident qui vient de se produire à la *Société de Thérapeutique*, à propos de la radiation des correspondants austro-allemands, ne m'eût point paru digne de retenir l'attention s'il n'y avait quelque enseignement à en tirer. Le président de l'assemblée, M. le Dr G. Bardet, a solutionné le cas avec une hauteur de vues et une pondération parfaites. En un beau langage il a remis hommes et choses à leur vraie place et, je le répète, cette manifestation d'un soi-disant neutre en faveur des Allemands ne vaudrait que l'oubli dédaigneux, — *guarda e passa!*

Mais il est des considérations que M. Bardet n'a pas mises en relief avec assez d'énergie. Enchaîné par sa fonction présidentielle, il n'a pu que laisser sourdre l'indignation qui jaillissait de son âme française; le reste de la tâche, il l'a laissé à ceux qui, comme nous, n'ont à engager qu'eux-mêmes. Et c'est pourquoi je prends la parole sur ce triste sujet.

En deux mots, voici l'histoire. A l'exemple des autres Sociétés savantes de notre pays, la *Société de Thérapeutique* a rayé de ses cadres tous ses correspondants austro-allemands et nul n'a protesté, si ce n'est un médecin génevois, correspondant lui-même de ladite Société. Je ne citerai pas sa lettre, on la trouvera dans le *Bulletin de Thérapeutique* (nº 9, Mai 1915). J'y relève toutefois les traits qui m'ont frappé plus particulièrement.

Scribo in ære romano... J'écris sous un ciel encore souillé par les gaz méphitiques de la plus grande Allemagne; le canon aboie à quelques kilomètres d'ici, et dans notre milieu de guerre nous n'avons que faire des précautions oratoires. Je tiens néanmoins à affirmer une fois de plus mon admiration émue pour la conduite de tous les Suisses. Ne suis-je pas, d'ailleurs, un des premiers[1] à leur avoir tendu par delà les monts, les lacs et les fleuves, au nom de mes

1. Voir *Revue moderne de Médecine et de Chirurgie*, nº 2, Février 1915, « A la Suisse », par le Dr F. HELME.



confrères et au mien, une main fraternelle avec l'hommage de toute notre reconnaissance? Ce bien qu'ont fait nos voisins aux captifs français, nous ne l'oublierons jamais; ils ont eu, nous le savons, d'autant plus de mérite à l'accomplir, qu'au commencement des hostilités, la Suisse allemande était loin de la sereine neutralité[1].

Ceci dit en toute justice, je me demande par suite de quel envoûtement un médecin étranger, vraisemblablement bien élevé, a pu oublier ainsi les règles de la plus élémentaire politesse. Comment! voilà un homme jeune, un adjoint de clinique médicale, à qui les Français font l'honneur un peu prématuré de l'accueillir dans une de leurs plus honorables Sociétés, et qui profite de la première occasion pour y commettre une incongruité! Parfaitement, une incongruité. Réfléchissez, en effet, que la mesure prise contre les Austro-Allemands avait été votée par des hommes probes, sages, éclairés; dès lors, n'était-ce pas leur faire une injure gratuite que de protester contre leur arrêt? En sollicitant l'honneur d'être admis dans cette Société, ce protestataire n'avait-il pas accepté d'avance les décisions discutées en toute liberté par le Bureau et ratifiées par l'assemblée?

Il dit, ce neutre, qu'il sait sa manifestation inutile. Alors, pourquoi l'a-t-il faite? Pour nous être agréable ou pour nous témoigner sa gratitude? Non, on n'est tout de même pas neutre à ce point-là, et le défaut de mémoire a des limites!

Cet homme oublie trop, en vérité, que jamais les savants français n'eussent songé à molester leurs collègues allemands si ces maladroits, dans un manifeste qui fit tant de bien à notre cause, n'avaient, les premiers, insulté la France : « Il n'est pas vrai, il n'est pas vrai... » Vous rappelez-vous ces dénégations, ô neutre à la mémoire courte?

Vous rappelez-vous aussi les gestes de M. de Bethman-Holweg, notre allié malgré lui? Au début de la guerre, il proclame que les traités sont des « chiffons de papier ». S'inspirant d'une estampe licencieuse du XVIII[e] siècle, qu'on ne s'attendait pas à trouver en cette affaire, il ajoute que « nécessité n'a pas de loi »; puis, partant de là, il proclame qu'il va violer le droit des peuples en envahissant la Belgique. Et la pauvre Belgique ayant résisté, il la fait assassiner! Il s'agit là d'une vérité concrète, patente, à l'abri de tout mystère. M. de Bethman-Holweg et ses déclarations appartiennent à l'Histoire; malgré tous les neutres de la terre, l'Allemagne en restera souillée.

Les pillages, les vols, les viols, les incendies, les assassinats, les saouleries sanglantes qui suivirent, vous ne les avez pas voulu voir, vous n'en avez pas été ému, ô médecin au cœur de pierre! Mais quand vous avez appris l'expulsion d'un quarteron d'Allemands, votre sang n'a fait qu'un tour. Ayant pris votre bonne plume de Tolède, vous avez alors foncé contre la *Société de Thérapeutique* et lui avez montré de quel bois vous vous chauffiez. Ah! mais!...

Je n'insiste pas, ayant hâte d'arriver à d'autres points de votre lettre. Vous dites d'abord que les Allemands, eux, ne nous ont pas, que vous sachiez, expulsés de leurs Sociétés, et cette magnanimité vous enthousiasme d'autant mieux qu'elle fait ressortir la rudesse de nos propres procédés. Eh bien, là encore, mon pauvre monsieur, vous faites erreur : Si quelqu'un commettait dans ma maison la moindre incongruité, vous pensez bien que je lui en ferais rapidement repasser le seuil, — et sans grâce! Naturellement, le malotru n'aurait pas la peine, à son tour, de m'expulser de chez lui, mon geste lui ayant démontré, avec la plus irrésistible logique, qu'il ne pouvait plus rien y avoir de commun entre nous. Ainsi en sera-t-il désormais entre Français et Allemands.

Ce n'est pas tout. « Les journaux scientifiques français paraissant depuis la guerre sont bien rares, dites-vous encore. Il y a donc lieu, *sans parler de raisons plus valables*, de lire les périodiques allemands ». *Sans parler de raisons plus valables!* Qu'est-ce à dire, Monsieur le neutre? Prétendriez-vous insinuer que les journaux allemands valent plus que les nôtres? Oh! allez-y! Je vous aimerais mieux sur le sentier de la guerre que dans la mare neutraliste où vous vous roulez.

Vous dites aussi que les relations entre scientifiques, « indispensables au monde civilisé », sont « les facteurs les plus importants pour le maintien de la paix ». Ah! parlons-en, de ces braves facteurs, ils ont fait du propre! et comme nous aurons raison désormais de ne plus nous fier à eux!

Enfin, monsieur le neutre, vous avez tenu, pour couronner votre manifestation, à nous resservir l'ancien couplet sur la Vérité, la Vérité supérieure à tout, même au patriotisme. Ici, laissez-nous rire un peu, nous n'en avons pas si souvent l'occasion! La vérité? Elle est dans le cœur bien placé de nos poilus, elle sort de la bouche de nos canons, elle plane au-dessus des champs où les nôtres meurent pour vous comme pour nous, monsieur. Que seriez-vous devenus tous, sous le joug de la Kultur, si les alliés n'avaient pas été là pour s'opposer au mouvement de régression dont le vieux monde faillit être victime?

Cela, vos compatriotes le sentent si bien que nombre d'entre eux m'affirment qu'ils ne nous ont jamais autant appréciés, nous et notre patrie. Oh! comme nous les comprenons, ceux-là? Nous non plus, nous n'avons jamais tant chéri notre terre que depuis qu'il fallut la défendre. Boulevards,

1. Voir les preuves de ce que j'avance dans *La Suisse allemande au début de la guerre de 1914*, par William Vogt, le fils de Carl Vogt (Perrin, éditeur. Prix : 2 fr.). Bourré de faits, cet ouvrage rappelle les œuvres de nos meilleurs pamphlétaires; écrit avec un talent, une verve et un éclat particuliers, il montre le travail de sape des Allemands. Je vous le recommande.

Rue Royale, Champs-Elysées, Arc-de-Triomphe, Avenue du Bois-de-Boulogne, cette voie triomphale qui se déroule avec une si noble harmonie, une gradation si parfaite, pour aboutir à la plus luxueuse forêt et aux plus douces collines, tout cet ensemble ne nous parut jamais d'une beauté plus céleste ! Les êtres aimés ne nous sont-ils pas plus chers encore lorsque nous avons failli les perdre ?

Pour finir, vous vous dites sincère : si vous protestez contre l'expulsion des Austro-Allemands, c'est parce que vous n'avez pas encore pu asseoir votre opinion sur un siège assez solide. Vous ajoutez, sans trop de modestie, que vous travaillez à l'Œuvre des prisonniers, et je vous en loue. Eh bien, c'est là même que vous allez tenir dans vos mains la Vérité, cette chère fugitive : *Vide Thomas, vide latus!*

Sur ces listes de captifs, vous trouverez en effet des noms de femmes, d'enfants, de vieillards sans défense, et cela n'aura peut-être pas grand intérêt pour votre esprit objectif. N'ayant pu prévoir pareille régression calamiteuse vers la cruauté ancestrale, les puissances à La Haye se sont peu occupées des faibles, qu'elles croyaient protégés par leur faiblesse même. Donc je ne retiendrai pas cet argument.

Mais sur ces listes, ou mieux sur ce martyrologe, vous rencontrerez en outre les noms de médecins, d'aumôniers, d'infirmiers, protégés par un statut spécial, la Convention de Genève, que signèrent 35 puissances dans la ville même où vous exercez votre neutralité. Cette convention, honneur de l'Humanité, avait hier une telle force que son enseigne à la croix rouge enchaînait les bras des guerriers et faisait taire les canons en pleine bataille. C'était comme un espoir de paix, et c'était aussi une sauvegarde. De ce chiffon de papier-là aussi, les Allemands se sont gaussés : Et voilà pourquoi nous ne voulons plus les connaître.

Oui, qu'on le sache, le devoir de tous à cette heure est précisément de braver la force pour défendre le droit! Qui se soustrait à cette loi impérieuse ressemble à ce Pontius Pilatus, procurateur de Judée, grand patron des neutres, et qui, pour s'être lavé les mains du sang du Juste, resta à jamais déshonoré.

F. Helme.

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

IX

En ce qui concerne la lutte contre la fièvre typhoïde, il convient de mentionner une nouvelle tentative de *bactériothérapie de la fièvre typhoïde* communiquée par M. Rhein (*M. m. W.*, 30 Mars 1915, p. 427).

Le liquide injecté avait la composition suivante :

Vaccin antityphique (de Halle).	5 cm³.
Phénol bien pur.	0 50
Sérum physiologique	100 cm³.

Le vaccin antityphique de Halle fut choisi parce qu'il est, paraît-il, celui dans lequel l'émulsion est le plus parfaite.

L'injection intraveineuse (veine cubitale) consistait en 0 cm³ 6 à 1 cm³ 4 de la solution précédente diluée dans 8 cm³ de sérum physiologique, 1 1/2 après l'injection chez 94 pour 100 des sujets, réaction violente avec hyperthermie et frisson d'intensité et de durée variables (cinq à trente minutes). Seuls furent traités des cas non compliqués.

Des 33 sujets ainsi traités :

10 *furent guéris* dans les quarante-huit heures (9 après la première injection, 1 après la seconde).

16 *furent favorablement impressionnés* (abréviation de la période fébrile, amélioration de divers symptômes).

1. Voir *La Presse Médicale*, n°s 9, 11, 13, 14, 15, 16, 18 et 19 (4, 18, 27 Mars, 1er, 8, 15 et 22 Avril, 6 Mai 1915).

Chez 8 d'entre eux on n'obtint aucun résultat appréciable.

3 *moururent* (œdème de la glotte, perforation intestinale, broncho-pneumonie et insuffisance cardiaque).

La statistique précédente n'est pas suffisamment explicite pour nous permettre de saisir l'erreur matérielle numérique évidente : 33 cas (10 guérisons + 16 améliorations + 8 résultats nuls + 3 morts = 37). Il n'y a là vraisemblablement qu'une simple « coquille » de composition.

L'expérience n'est certes pas démonstrative; elle est non moins certainement fort intéressante. On sait, d'ailleurs, qu'à ce sujet maintes recherches ont été, dès avant la guerre, et sont encore poursuivies chez tous les belligérants.

***

La lutte contre la vermine (Die Bekämpfung der Läuseplage im Felde) fait l'objet de très nombreux articles. Tous les auteurs insistent, comme il convient, sur l'importance de cette lutte, en se plaçant surtout au point de vue de la prophylaxie des maladies infectieuses en général, de la fièvre purpurique et du typhus exanthématique (Fleckfieber) en particulier. Les articles de Blaschko et Kisskalt (*D. m. W.* 1915, n°s 6 et 8) ont déclanché nombre de publications. Quelques suggestions pratiques, pour banales quelles soient, sont à retenir.

Eysell (*M. m. W.*, 9 Mars 1915, p. 351) remarque que depuis longtemps on a signalé l'immunité vis-à-vis de la malaria des ouvriers siciliens travaillant dans les mines de soufre et l'explique par l'odeur sulfureuse qui, comme on sait, tient éloignés les anophèles vecteurs des plasmodies. Les insectes en général, les poux, les puces, les punaises et autres parasites sont particulièrement sensibles aux préparations soufrées. Les parasites végétaux et un grand nombre de bactéries de la peau sont de même détruits. Il recommande, en conséquence, l'usage pur et simple du *soufre précipité* à la dose de 2 cuillers à soupe par chemise, une pour la partie antérieure, une pour la partie postérieure, quelques pincées pour les manches et les caleçons. Ce procédé

(*Voir la suite p.* **202**.)

très simple se recommande par son bon marché, son innocuité, son efficacité et sa durée.

La plupart des auteurs basent leur thérapeutique sur l'action bien connue des essences aromatiques sur l'appareil respiratoire des insectes, extraordinairement sensible aux odeurs.

Marshalko (*D. m. W.*, 11 Mars 1915) recommande essentiellement l'usage de l'*essence de térébenthine pure* dont les vapeurs tuent rapidement les insectes gros et petits. Pure, elle ne produirait aucune irritation à la peau, son odeur n'est pas désagréable et disparaît d'ailleurs assez rapidement, elle ne tache ni les vêtements ni les linges et n'est guère toxique. L'auteur l'aurait même employée depuis longtemps contre les *Pediculosi capitis*, chez les femmes et les enfants, en pansements locaux prolongés (flanelle imbibée d'essence de térébenthine) sans avoir observé jamais d'irritation ou d'intoxication. Il en recommande l'emploi soit sous forme de spray, soit sous forme de compresses imbibées d'essence, soit pure, soit mélangée d'alcool, soit sous forme de pommades à base de lanoline ou de vaseline renfermant 50 à 60 pour 100 d'essence de térébenthine.

F. Pimkus (*Med. Klin.*, 1915, n° 9) remarque que des trois espèces de poux : poux de vêtement, poux de tête et morpions, les premiers seuls sont réellement pathogènes, bacillifères et d'une destruction difficile et que le seul procédé réellement radical consiste après un grand bain savonneux à se vêtir de linge et de vêtements entièrement neufs ou du moins parfaitement désinfectés. A défaut de cette pratique parfois impossible à pratiquer en campagne, les essences aromatiques, essences d'anis, de bergamote, de fenouil, de kummel, de térébenthine, de pétrole, d'asa fœtida sont recommandables. Mais c'est le *baume du Pérou* qui lui a paru le plus efficace. Malheureusement, il faut compter avec les dermatites artificielles.

Rabe (*D. m. W.*, 18 Mars 1915, p. 347) conseille de saupoudrer largement les linges et les vêtements avec du *poivre en poudre* (non falsifié), supérieur, à son avis, au camphre et à la naphtaline.

Il est évident que toutes ces substances isolées ou mélangées peuvent constituer la base de poudres insecticides plus ou moins efficaces, en tout cas fort précieuses en campagne. Les grands bains, la désinfection des vêtements et des linges en autoclave par la chaleur humide, le coupage des cheveux et de la barbe, les frictions ou les lotions aromatiques ou hydrargyriques insecticides constituent aujourd'hui comme hier le traitement idéal. Le simple et soigné repassage des vêtements avec un fer très chaud est aussi à recommander.

A. M.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits ou tohleou pour :

Médaille militaire. — Martin (M.), médecin auxilioire, service médical du 11e botoillon de chosseurs : d'un dévouement inlossable pour les chasseurs, toajours en première ligne pour assurer les soins oux blessés. A été frappé grièvement d'an éclot d'obus dans les reins et d'un deuxième à la tête, en assurant son service en plein bombordement. Au cours de son évacuation, la voiture qui le transportait étant détruite par un obus, o trouvé, molgré ses souffrances, l'énergie nécessoire pour aider un officier blessé à traverser une zone violemment bombardée.

— M. Moulonguet (Léon), médecin auxiliaire ou 18e botaillon de chosseurs : s'est toujours distingué por so bravoure et son dévouement oa cours de la campagne où il a été blessé grièvement. A peine guéri, est revenu au front. A, pendant une attaque, continué à panser les blessés avec le plus grond calme sous un violent bombordement.

— M. Péon (Morcel), médecin ouxilioire (élève de l'école de Lyon), groupe de broncardiers divisionnaire d'une division d'infanterie : s'est fait remarqaer por son courage et son dévouement en portant secours oux blessés dons des positions très critiques et sous le feu de l'ennemi dnns le mois de Février 1915.

— M. Cherouvrier, médecin auxilioire au 36e rég. d'infanterie colonînle : blessé très grièvement le 18 Février en donnant des soins oux blessés sous un feu violent d'artillerie, blessure entrainant l'amputation des deux jambes.

— M. Mondain, médecin ouxilioire au 22e rég. territorial : très bon médecin auxiliaire. Absolument dévoué. Le 26 Septembre, a donné la preuve de son zèle et o été très grièvement blessé en fin de journée par éclat d'obus, alors que sous un feu intense, il donnait des snins ò un blessé.

— M. Fouchet, n° mle 406, médecin auxiliaire, élève de l'école du Service de Santé de lo morine nu 46e rég. d'infanterie : dans les journées des 28 Février et 1er Mors, après avoir pansé les blessés sous les éclats d'un bombardement intense et sous le tir d'enfilade de l'nrtillerie ennemie, a grovi à deux reprises les pentes d'une position très forte derrière les compagnies d'assaut, entroinant et romenant à leurs chefs des hommes otterrés par les effets du bombardement. Déjà cité à l'ordre de l'armée en Jonvier.

— M. Loumaigne (André), médecin ouxiliaire ou 88e rég. d'infanterie : n'a cessé depuis son orrivée sur le front de donner les preuves d'un complet dévouement, parcourant sous les projectiles et ovec un mépris complet du danger, les tranchées de première ligne, donnnnt à tout son personnel un exemple constant de song-froid, de courage et d'abnégation, prodiguant ses soins oux blessés sous le feu le plus violent. A été blessé lui-même, le 19 Février, à la tête, par éclat d'obus, et a, en outre, ressenti une forte commotion cousant un ébronlement cérébral.

Médecins civils cités à l'ordre du jour. — M. Wurtz, médecin à Compiègne (Oise) : est demeuré le seul médecin à Compiègne pendont l'occupation allemande; n'o cessé de prodiguer les soins les plus empressés aux malodes civils et aux blessés français et ennemis, et a rendu à ce moment les services les plas signalés.

— M. Raoult, médecin à Roon-l'Etape (Vosges) : a, molgré son grand âge et en l'absence de la municipalité, assuré les services municipoux et empêché la destruction complète de Rnon-l'Etape.

— M. Latour, interne en médecine, Arras (Pas-de-Calois) : n'a pas voulu quitter la ville et, pendant que les obus tombaient sur l'hôpital, s'est empressé ouprès des blessés qu'il transportoit dans les caves, donnont à tous les soins les plus dévoaés.

— M. le docteur Jacquin, adjoint nu moire de Reims : dès le début des hostilités, n très nctivement collaboré à l'ndministration municipnle et, en particulier, ou ravitoillement de la ville. Son dévouement ne s'est pos démenti un instant pendant l'occupation nllemonde. A été tué le 19 Septembre por un obus au moment oà il sortoit de l'hôtel de ville.

TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION (service des épidémies). — M. Malespine, médecin auxiliaire à l'hôpital de Romans.

NOUVELLES

Attribution de la fondation Osiris. — Après lecture du rapport de M. Picard, fait au nom de la Commission chargée de présenter des propositions touchant l'emploi de la Fondation Osiris, l'Institut, ratifiant les propositions de la Commission, vote par 74 voix (sur 83 votants) l'attribution du prix Osiris A LA VACCINATION ANTITYPHOÏDIQUE, partageant le prix : entre MM. Chantemesse et Widal, d'une part et M. Vincent, d'autre part.

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — Par arrêté du ministre de l'Intérieur en date du 28 Mai 1915, M. le docteur Pottevin (Henri), auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France, est nommé membre dudit Conseil, en remplacement de M. le docteur Bordas, devenu membre de droit par suite de sa nomination comme inspecteur général des services techniques d'hygiène de la préfecture de police.

La réintégration des médecins démissionnaires. — *M. Moutet*, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les médecins-majors ou aides-majors démissionnaires de l'armée active avant la mobilisation et non libérés des obligations inhérentes à leur classe, ont le droit d'être réintégrés d'office, ou, sur leur demande, dans leur ancien grade de l'armée active et d'être promus à un grade supérieur, en a reçu la réponse suivante :

« Les médecins dont il s'agit, dont l'aptitude physique est constatée par un certificat de visite et de contre-visite, peuvent être réintégrés avec leur ancien grade, sur leur demande et pour la durée de la guerre, mais seulement dans le cadre des officiers de complément; ils peuvent y obtenir ultérieurement de l'avancement. »

Souscriptions pour le monument à élever au Dr Reymond. — *Souscriptions reçues à la librairie Masson et Cie.* — Dr X..., 20 fr. — Dr Dufournier, 9, rue de la Pompe, 50 fr. — Dr François, à Chambly, 10 fr. — Dr Edouard Enriquez, 8, avenue de l'Alma, 100 fr. — Dr R. Oppenheim, médecin de la Maison départementale de Nanterre, 50 fr.

L'utilisation des pharmaciens diplômés. — M. Emile Broussais, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les pharmaciens diplômés, notamment ceux de 1re classe, ne seraient pas mieux employés comme officiers ou auxiliaires sous-officiers dans les formations sanitaires que comme canonniers, cavaliers, fantassins, soldats d'administration ou infirmiers, en a reçu la réponse suivante :

« Les pharmaciens diplômés sont nommés pharmaciens aides-majors de 2e classe de complément dans la limite des besoins constatés. Ceux qui ne peuvent l'être, faute d'emplois disponibles, sont affectés, sur leur demande, aux sections d'infirmiers s'ils font partie de la réserve de l'armée territoriale; dans le cas contraire, ils suivent le droit commun, c'est-à-dire sont mobilisés dans l'arme à laquelle ils ont appartenu pendant leur service actif. »

Contre les marchands de stupéfiants. — On sait que, dernièrement, la police a fait une chasse fructueuse à tous les marchands de cocaïne et de stupéfiants qui, clandestinement, vendaient leurs poisons aux Parisiens, et hantaient surtout les environs de la Butte.

A ce sujet, M. Charles Bernard, député de Paris, vient de demander au ministre de l'Intérieur quelles mesures il comptait prendre pour lutter contre les agissements de ces individus, trop nombreux pour que la police, malgré son activité, puisse en venir à bout.

Le ministre déclare qu'il a fait, à ce sujet, établir un projet de décret, actuellement soumis à l'Académie de Médecine. Modifiant l'ordonnance du 29 Octobre 1846, ce décret, permettra d'enrayer le mal en rendant la répression plus facile. En attendant, la police a reçu l'ordre de pourchasser les marchands de stupéfiants avec plus d'activité que jamais, et non seulement à Paris, mais dans toutes les communes du département de la Seine.

Rectification. — M. Carlos d'Eschevannes, médecin chef de service d'une formation du génie, dont nous avons annoncé la mort à l'ennemi, nous écrit qu'il est bien vivant.

Nous sommes heureux de pouvoir rassurer ses amis.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Clientèle à céder à Paris. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 853.

Docteur est demandé pour remplacement, campagne Touraine; durée guerre. Ecrire conditions : Mondeux, 179, rue d'Entraigues, Tours.

Médecin belge demande poste dans clinique ou remplacement pendant la durée de la guerre. S'adresser : *Presse Médicale*, n° 942.

Parisienne, instruc. supér., rédigeant facilité, apte trav. intellec., dispose de quelq. heures et accept. trav. de rédac. p. médecins. Ecrire *P. M.*, n° 928.

Français, médecin aux Etats-Unis, désire emploi médical pour après-midi. — Ecrire *P. M.*, n° 943.

Médecin demandé pour remplacement à Paris. Urgent. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 855.

Médecin demandé pour commune département de la Seine. Situation avantageuse. Ecrire *P. M.*, n° 944.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— *Jusqu'à nouvel ordre*, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

OU EST LE DEVOIR PRÉSENT?

Souvent, depuis le début de la guerre, vous m'avez entendu répéter que le difficile n'était pas de faire son devoir, mais bien de savoir où il était. J'estime qu'il ne s'est jamais imposé avec autant de force et de précision qu'après ces dix mois de lutte.

Périodiquement, en effet, nous sentons passer sur quelques âmes comme des nuages noirs qui les assombrissent et menacent de les empoisonner. On ne sait d'où elles viennent, ces nuées de mensonges, mais à de certaines heures elles sont partout à la fois, dans les salons, dans les ateliers, dans les trains, dans les tramways et le métro. Tantôt, c'est une femme qui, dolente, gémit bruyamment sur le sort de son homme; tantôt c'est un vieillard qui pleure la fleur de notre jeunesse, moissonnée sur les champs de bataille. Cela, c'est la manière sentimentale, attendrissante, mais il y a aussi le procédé des logiciens. Ceux-là, gourmés dans leur faux col, commencent par attester leur confiance en la victoire, puis, quand par cet exode insinuant ils ont réussi à captiver l'attention, peu à peu ils y vont de leurs arguments nocifs, servis à petites doses : « En viendrons-nous jamais à bout, de ces coquins?... » Ils tiennent de source autorisée que de nouveaux engins nous menacent. « Ah! l'Allemagne n'est pas au bout de ses inventions, et nous ne sommes pas, nous, au bout de nos peines! » Faites une feinte, alors, et laissez-leur croire un instant qu'ils ont entamé votre sérénité; vous les verrez multiplier les attaques : « On n'avance pas!... Ça coûte très cher!... Des renforts arrivent aux ennemis. La gêne alimentaire allemande? du bluff inventé par les journalistes français en mal de copie. Pauvres de nous!... Et puis, il y a la Russie, et puis, il y a l'Angleterre. Ah! pour Dieu! comme une paix honorable vaudrait mieux! Un mauvais arrangement ne fut-il pas toujours préférable à un bon procès?... »

Ces logiciens-là, voyez-vous, ce sont encore les plus dangereux parmi les grenadiers de la frousse, mais c'est contre la tribu tout entière que nous devons nous armer et combattre sans relâche. Où que nous nous trouvions et quel que soit le poste où nous sommes placés, notre devoir absolu, irrémissible, est de marcher sur eux avec toute la violence dont nous sommes capables.

Hé, quoi! tandis que nos enfants, dont dix mois de campagne n'ont fait que d'accroître l'élan, se battent avec furie pour la France et pour la liberté du monde, nous supporterions que des imbéciles ou des agents de l'étranger viennent



les poignarder dans le dos! Nos ennemis emploient des armes nouvelles et monstrueuses, c'est entendu, ils foulent encore notre sol de leurs bottes sacrilèges, soit! Mais pouvait-il en être autrement? Tournés tout entiers vers les œuvres de paix, nous n'avons pas voulu voir le péril que tant de Français — votre serviteur y compris — dénonçaient à tous les échos. Cette crédulité dans le progrès humain, nous l'avons payée de l'invasion; n'était-elle pas fatale, avec un adversaire qui mit presque un demi-siècle à dresser le piège formidable où il était sûr de nous attirer à son heure?

Mais ceux qui douteraient encore de bonne foi ont-ils réfléchi au retour de la Fortune dont notre agresseur eut à subir les rudes coups? On parle tout le temps de la Marne et l'on a raison, car ce fut la grande victoire libératrice; mais il y eut l'Yser aussi, et Ypres. Un officier prisonnier qui n'a pas de raisons pour nous chérir, je vous prie de le croire, et dont le cœur est resté aussi dur qu'au premier jour de sa captivité, avouait récemment à un de mes amis que pour lui, comme pour l'état-major français, d'ailleurs, c'est dans les boues glacées de l'Yser qu'avait sombré le Destin de la plus grande Allemagne. — « Un soir, nous vous tenions, disait-il, et l'encerclement d'une de vos divisions était fatal, l'hallali était proche, du moins nous le croyions. Mais il y avait une route à prendre sur la droite, on en choisit une autre sur la gauche, et la boucle se desserra au lieu de se fermer; le lendemain, vos fusiliers marins, des diables, monsieur, nous prirent en flanc et changèrent peut-être le sort de la guerre. »

Vous qui écoutez des discours que vous devriez plutôt faire rentrer dans la gorge de ceux qui les tiennent, avez-vous réfléchi aussi à la situation intérieure de nos ennemis depuis cinq mois? On dit qu'ils ne souffrent pas de la gêne, mais ouvrez, je vous en prie, avec notre ami Alfred Martinet, les journaux médicaux allemands, ou plus simplement cette *Presse Médicale* qui donne des extraits si substantiels des *Deutsche..., Münchener..., Wiener medizinische Wochenschrift*. Ces feuilles, qui paraissent échapper à la censure vigilante, donneraient-elles tant de conseils sur l'alimentation réduite, si tout, là-bas, était en abondance? Sans doute, chaque Allemand, convaincu qu'il est, lui aussi, dans la tranchée, lutte pour le pays avec tout son entêtement, mais au prix de quelle tension nerveuse!

Quant à « l'armée nouvelle et puissante de gaz asphyxiants » dont vient de parler le vieil Hindenburg dans un de ses derniers ordres du jour, elle a pu impressionner un instant nos poilus, mais jamais, avec leur sûr instinct, ils n'ont voulu y voir la moindre sorcellerie. Et comme ils ont eu raison! Deux jours après ce crime allemand, nous reproduisions ici les fameux nuages de mort et trouvions le moyen de les rendre inoffensifs. J'en dirai autant des obus asphyxiants, des balles incendiaires et des fameuses pastilles d'Ostwalt pour mettre le feu aux maisons. Tout cela nous fut connu presque aussitôt qu'employé.

Pour le déluge de munitions, ne sommes-nous pas à deux de jeu, et quand nos chefs le jugent nécessaire, est-il une position qui puisse longtemps tenir sous la pluie de nos obus? Que les Allemands soient mieux outillés que nous au point de vue chimique, cela ne prouve ni notre insouciance, ni notre décadence industrielle. En vertu des lois de la spécialisation qui, de plus en plus, dominent le monde moderne, l'univers entier s'était reposé sur les Allemands pour la fabrication des corps chimiques. Notre activité, comme celle des Anglais, des Américains, des Russes, s'étant portée ailleurs, nous avions cessé de rivaliser sur ce point avec les vastes usines de l'Allemagne. Mais ce n'est là qu'un avantage transitoire; nous aussi, nous avons de bons chimistes; nous aussi, nous avons su, avec la souplesse qui fait le fond de notre race, remédier à ce qui nous manquait.

La preuve, vous la trouverez dans les champs de l'Yser, d'Arras, d'Hébuterne, des Eparges. Partout où nous attaquons, l'ennemi est dominé, partout où il entreprend l'offensive, nous le repoussons.

Bien plus, si notre cause est assez noble pour que notre grande sœur latine, l'Italie, se soit rangée à nos côtés, elle eut d'autres raisons pour entrer dans l'arène sanglante. Les pasteurs de peuples et les diplomates, qui ne font pas de sentiment à l'excès, — car, pour eux, sentiment serait faiblesse, — se seraient-ils embarqués sur le navire des Alliés s'il eût été près de sombrer?

Voyez-vous, le danger d'écouter les pessimistes, c'est d'abord qu'ils déraisonnent, mais c'est aussi qu'ils mordent sur nous en dépit que nous en ayons. Nous leur passons ce que nous avons de confiance, eux, à notre insu, nous insufflent un peu de leurs doutes. Et c'est pourquoi, je vous le répète encore, notre devoir à tous est de leur imposer silence violemment, brutalement, et si besoin est de les traîner à la Place. Aucune considération mondaine, aucun respect humain avec ces traîtres à la patrie. Cette guerre affreuse, nous avons tout fait pour l'éviter, et maintenant qu'elle a été déclanchée par les plus cruels des hommes, il faut qu'elle aboutisse à une paix assurée et non à quelque compromis boiteux qui, dans dix ou quinze ans, remettrait le Droit et la Force en face l'un de l'autre.

Je vais plus loin, et comme nous sommes entre nous, rien qu'entre nous, je vous dirai toute ma pensée : L'Allemagne et sa complice, l'Autriche-Hongrie, ont contre elles les quatre plus grandes puissances du monde : l'Angleterre, l'Italie, la Russie et la France. Joignez-y le Japon, la Belgique mutilée, la Serbie héroïque, d'où me parviennent de si touchantes nouvelles, et enfin le Monténégro. Si tous ces peuples n'arrivaient pas à triompher de notre formidable ennemie, si nos nerfs étaient assez faibles, nos âmes assez mal

trempées pour céder aux souffles pestilentiels venus de temps à autre des officines d'espionnage, je le dis hautement, carrément, nous ne serions pas dignes de nos enfants, nous ne serions pas dignes de vivre !

F. Helme.

P.-S. — Je vous demande pardon de prendre — encore ! — la parole sur la question des « Prêts d'honneur ». Voici où nous en sommes : Un grand Etablissement de Crédit a bien voulu mettre la question à l'étude et discuter avec nous les divers points plus ou moins délicats que soulève la création d'un syndicat de garantie. Quand nous aurons constitué la société, nous vous en ferons part à tous par la voie de notre presse.

En attendant, permettez-moi de vous recommander une fois de plus le *Secours de guerre à la famille médicale*, dont je publierai prochainement les statuts, et qui, dès à présent, reçoit avec la plus vive reconnaissance les dons qu'on veut bien lui réserver. Les adresser à M. le Dr Bongrand, trésorier, 18, rue Bonaparte, Paris.

F. H.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 16 (Avril 1915).

Mémoires originaux :

Pierre Marie et Foix. — Les réflexes d'automatisme dits de défense.

Egas Moniz (de Lisbonne). — Polioencéphalite subaiguë hémorragique de Wernicke avec le syndrome du noyau rouge. Modifications du liquide céphalo-rachidien et complications otiques.

Jules Morawski. — Un cas de mort par injection de néosalvarsan à forte concentration.

Analyses :

Neurologie.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau do la Légion d'Honneur, pour :

Chevaliers : M. Loubet, médecin aide-major de 1re cl. blessure duns le service.

— M. Vidnl, médecin aide-major de 1re clnsse.

— M. Berard, médecin-mnjor de 1re classe.

— M. Lebrun, médecin-major de 2e classe.

— M. Baratier, médecin-major de 1re classe.

— M. Regaud (C.-F.), médecin-majnr de 2e classe, chef de l'hôpital d'évacnation de Gérardmer : homme d'élite et médecin nu dévouement absoln. A puissamment contribué à sauver la vie à de nombreux blessés en organisant avec un esprit d'initiative digne d'éloges, un service impeccable d'hospitalisations et d'évacuations, malgré les difficultés exceptionnelles occasionnées par la grande affluence des blessés et la proximité de la ligne de feu.

— M. Festal, médecin-major de 2e clusse, 18e région.

— M. Braun (H.-M.-L.), médecin-mnjor de 2e classe territorial, à l'hôpital militaire de Belfort : chirurgien des plus distingués et extrêmement habile, ayant, par ses opérations et ses soins, sauvé la vie à de nombreux blessés. A montré nne activité et un dévouement au-dessus de tout éloge. A été atteint d'une piqûre anatomique au cours d'une intervention.

— M. Marcombes, médecin-major de 2e classe, chef de l'Ambulance n° 8 (réserve) : a assuré sous nn violent bombardement pendant quarante-huit heures, sans arrêt et avec un ordre parfait, le fonctionnement d'nne ambulance où quinze cents blessés sont passés en moins de deux jours. Avec le personnel de cette même ambulance, a pu ensuite faire fonctionner, pendant cinq semaines, sept formations hospitalières différentes, réorganisées par lui, faisant face à une sitnation des plus chargées et ne s'accordant aucnn repos.

— M. Lemeignen (H.-M.-J.-L), médecin-major de 2e classe, chef de l'Ambulance n° 4 dn 11e corps d'armée : n'a cessé, depuis le commencement de la guerre, de donner l'exemple du dévouement le plus absolu et du mépris du danger le plus complet pour assurer en toutes circonstances la direction de son service.

— M. Lnunay (J.-P.-P.-Ch.), médecin-mnjor de 1re clnsse, chef de l'Ambulance n° 3 : qunlités exceptionnelles d'organisation et de sang-froid remarqnées dès la première affaire et dans divers combats où l'ambulance a été en danger. Opératear habile, a rendu de grands services.

— M. Savy, médecin-major de 2e classe, Ambulnnce n° 6 : services signalés rendus depuis le début de la campagne, notamment le 12 Septembre et dans les nffuires ultérieures. Le 29 Septembre, a fait preuve d'un sang-froid remarquable en évacuant son umbulnnce pendant le bombardement.

— M. Vincens, médecin nide-major de 1re classe des troupes coloniales : a poussé à un haut degré le devoir professionnel en exposant sa vie pour soigner ses blessés sous un feu violent et en faisant abnégation de sa propre blessure jusqu'à ce que son service soit complètement terminé, à la prise de N'Dzunon (Afrique équatoriale française).

— M. Mercier, médecin-mujor de 2e classe, au 22e rég. d'infanterie coloniale : s'est signalé en toutes circonstances par son dévouement en relevant et soignant les blessés sous le feu de l'ennemi. A été blessé le 29 Janvier par plnsieurs éclats d'obus au visage et atteint d'une très forte commotion qui lui a déterminé des lésions graves des oreilles. Sans s'occuper de son état, s'est porté aussitôt auprès des militaires blessés par le même projectile que lui et leur a prodigné ses soins. A demandé à ne pas être évacué et n'a consenti à prendre quelque repos qu'après en avoir reçu l'ordre.

— M. Ripault (Henri), médecin-major de 2e classe territorial, chef de service du 277e rég. d'infanterie : a assisté à toutes les actions de son régiment; a été d'un dévouement complet. Pendant les combats des 14, 15 et 16 Février, a soigné les blessés avec un calme et un sang-froid remarqnables, bien que le poste de secours fût dans une zone très battue par les feux d'artillerie.

— M. Bourganel, médecin-major de 2e classe au 36e rég. d'infanterie coloniale : au cours du combat du 18 Février, son bataillon étant en réserve, s'est porté spontanément sur la ligne de feu sous un bombardement violent d'artillerie pour assurer le service médical de l'autre bataillon engagé dont deux médecins venaient d'être mis hors de combat (l'un tué, l'autre très grièvement blessé). S'est distingué au régiment depuis le début des hostilités par son mépris du danger et son dévouement, notamment aux combats des 25 et 30 Août. Déjà cité à l'ordre de la division pour sa belle attitude au feu.

— M. Balme (Pierre), médecin-major de 2e classe au 29e bataillon de chasseurs à pied : atteint d'une balle au ventre au moment où il allait panser un chasseur blessé; a attendu qu'il ait achevé de lui donner ses soins pour déclarer sa propre blessure. S'est pansé lui-même avec le plus grand calme et n'a consenti à se laisser évacuer qu'après avoir passé son service.

— M. Montprofit, médecin-major de 1re classe, chef de l'Ambulance de 14/IX : services remarquables. Met au service de nos blessés sa haute valeur chirurgicale et demande à faire partie des formations actives.

(*Voir la suite page* **210**.)

L'ÉVOLUTION DE LA MÉDICATION DIGITALIQUE

L'évolution, dans les sciences comme dans les arts, est à la base de tout progrès, et son œuvre se continue et se complète peu à peu jusqu'à son aboutissement ultime qui est la perfection.

Quel esprit sérieux se dissimulerait que la thérapeutique, cette science presque toute faite d'observation, est loin encore d'avoir atteint cette région de l'absolu où il n'est plus d'incertitudes, et où rayonne l'éblouissante clarté des connaissances irréfragablement fixées? Hélas! pas plus qu'Euclide jadis, la science — même la science allemande! — n'est aujourd'hui capable de tracer d'un seul trait cette « route royale » conduisant directement à la vérité que désirait le roi Ptolémée Philadelphe. Dans l'inextricable fouillis des faits expérimentaux, elle trie, sépare, sérié, et par ce triple travail, elle arrive parfois à des clairières suffisamment lumineuses pour qu'un tronçon de la route souhaitée par le roi égyptien apparaisse à l'observateur.

Lorsque, grâce aux progrès de la chimie, on put extraire des produits bruts que la médecine utilisait, des corps nettement définis, on crut que ces corps incarnaient toutes les propriétés spécifiques de la substance primitive, réunies et condensées sous des espèces toujours identiques à elles-mêmes, partant d'un dosage facile et sûr, ne devant laisser aucun flottement quant à l'action recherchée. La pratique ne tarda pas à montrer que ces vues *à priori* ne répondaient pas tout à fait à la réalité des faits et qu'il n'était pas toujours possible d'identifier entièrement l'action physiologique des feuilles ou des semences d'une plante, par exemple, avec les alcaloïdes ou autres principes définis qui peuvent en être extraits. Aussi a-t-on pu constater depuis quelques années un revirement dans l'opinion des pharmacologues, enclins à considérer maintenant que, dans la plupart des plantes utilisées en thérapeutique, le produit véritablement intéressant n'est point l'alcaloïde ou le glucoside purs, mais le complexe où ils sont inclus. C'est ainsi que la digitaline cristallisée, le principe cardio-actif par excellence de la digitale, ne reproduit pas dans son intégralité l'action physiologique de la macération ou de l'infusion de la plante; il y a entre les deux des modalités d'action qui font que beaucoup de médecins préfèrent encore les secondes à la première.

Pourquoi ces différences d'action, pourquoi cette préférence au produit brut? On trouvera une réponse à cette question si l'on considère : 1° Que la digitaline n'est point le seul corps cardio-actif de la digitale; 2° qu'il n'est pas prouvé qu'elle existe dans la plante sous la forme où le chimiste l'a isolée, que des recherches récentes semblent bien établir, au contraire, qu'elle n'est qu'un produit de dédoublement artificiellement créé par les procédés d'extraction mis en œuvre pour l'obtenir.

La poudre de feuille de digitale possède sur la digitaline cristallisée des avantages qui peuvent se résumer comme suit : action moins brutale, se traduisant par une régularisation plus marquée du rythme du cœur, élimination plus régulière, d'où risques moins grands d'accidents cumulatifs; action plus sensible de la diurèse. Par contre, il faut inscrire aux inconvénients de la feuille, des troubles digestifs possibles, résultant de l'action irritante sur la muqueuse gastrique des saponines, des sels de potassium, peut-être aussi de la lutéoline, qui entrent dans sa composition à côté d'éléments indifférents comme la cellulose et la chlorophylle. On peut constater également des variations dans l'effet produit, car, même titrée, la feuille de digitale se modifie avec le temps. Une oxydase, caractérisée par MM. Brissemoret et Joanin, agit peu à peu sur les glucosides actifs et les dédouble en produits sans action. La digitaline cristallisée possède sur la feuille d'où elle est extraite d'incontestables avantages, dont l'action moins sujette à variation, et la commodité de la posologie sont les principaux.

Le produit parfait serait donc celui qui, possédant l'action pharmacodynamique totale de la plante, serait dépourvu de son action irritante sur l'estomac, et serait aussi sûr, aussi constant dans son action que la digitaline cristallisée. Un tel produit existe depuis quelques années, c'est la digifoline, préparation qui a fait l'objet d'une étude pharmacologique très complète par M. Chevalier (1), qui en a précisé l'action pharmacodynamique, en même temps qu'il en a établi la posologie par comparaison à celle de la poudre de feuille de digitale titrée et de la digitaline.

La digifoline contient l'ensemble des glucosides cardio-actifs de la feuille de digitale, soit la digitaline et la digitaléine, sous la forme de combinaison naturelle qui unit ces deux corps dans la plante. Elle est soluble dans l'eau, alors que la digitaline ne l'est pas; son action sur le cœur, cardio-tonique et cardio-régularisatrice, s'identifie beaucoup mieux à celle de la feuille de digitale qu'à celle de la digitaline cristallisée; son élimination est plus régulière que celle de la digitaline et elle risque moins de donner lieu aux accidents cumulatifs. Privée des saponines, des sels de potassium et autres éléments nuisibles ou inactifs qui l'accompagnent dans la plante, elle n'a sur la muqueuse digestive aucune action nocive, elle est toujours bien tolérée, et par suite de la constance absolue de sa composition et de son inaltérabilité, son action est toujours identique à elle-même. Enfin, grande supériorité sur la digitaline cristallisée, la digifoline peut être administrée par voie hypodermique ou intraveineuse. Son injection est indolore et n'est point suivie d'accidents locaux ou généraux; elle permet dans les cas d'urgence de relever dans le minimum de temps un cœur en imminence d'asystolie. Sa posologie, simple et commode, est celle de la feuille de digitale titrée à laquelle elle équivaut poids pour poids (0 gr. 10 de poudre de feuille = 1 comprimé de 0 gr. 10 de digifoline, ou 1 centimètre cube de solution injectable (2).

Pour toutes ces raisons, la digifoline se révèle comme la préparation princeps de la médication digitalique actuelle; débarrassée de ce que la digitale brute a de nocif ou d'inutile, présentant sous une forme optima ses éléments utilement actifs, il est à présumer que longtemps encore elle occupera ce premier rang dans la gamme de plus en plus étendue des toniques du cœur.

(1) J. Chevalier : *Recherches pharmacologiques sur la digitale.* Mémoire présenté à la Société de Thérapeutique. Séance du 28 mai 1913.

(2) Il s'agit là de la forme pharmaceutique de la digifoline, laquelle, présentée en comprimés et en ampoules, est fabriquée par les Laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en mettent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

— M. Lozé, médecin-major de 2e classe, chef de l'hôpital de Lygny-en-Barrois : se signale depuis le début de la campagne par une volonté constante d'occuper les postes qui réclament le plus d'activité. Exerce sur son personnel un réel ascendant.

— M. Culan, médecin-major de 1re classe, chef de l'Hôpital temporaire n° 10 à Amiens : a organisé un service de fiévreux et créé un hôpital de 500 lits. Dévouement rare, est resté pendant l'occupation allemande à son poste pour soigner nos blessés.

— M. Blazy, médecin-major au 10e rég. de hussards : ne cesse de faire preuve depuis le début de la campagne du sang-froid le plus remarquable et de l'attitude la plus courageuse en allant chercher sous le feu des patrouilles ennemies des blessés d'un régiment d'infanterie et en ramenant et soignant les blessés du 10e hussards sous un feu violent croisé.

— M. Lapeyre, médecin-major de 2e classe, chef de l'Ambulance n° 4 : bien que désigné par son âge pour un hôpital du territoire, s'est spontanément offert pour partir avec le corps d'armée actif et remplacer à l'improviste, un médecin chef d'ambulance qui n'avait pu rejoindre. Rend les plus grands services par son activité, son dévouement et son esprit d'initiative. A opéré avec succès et sauvé de nombreux blessés graves.

— M. Drouard, médecin-major de 2e classe au rég. de marche de spahis : a fait preuve à maintes reprises des plus belles qualités d'énergie, de dévouement et de sang-froid, et notamment les 30 Novembre et 6 Décembre en soignant des blessés sous le feu de l'ennemi.

— M. Peagniez, médecin principal de 2e classe à la 81e division territoriale : très vigoureux, actif et énergique ; conduit son personnel militairement et y maintient une excellente discipline. Organisateur de grande valeur, a su avec des moyens très réduits et très imparfaits résoudre de grosses difficultés ambulancières.

— M. Dreyfus, médecin-major de 2e classe, service médical du grand quartier général : étant médecin du grand quartier général, a bénévolement donné ses soins aux malades et blessés de deux hôpitaux civils où le grand quartier général a fonctionné, et où son travail fut aussi précieux que considérable.

— M. Cany, médecin aide-major de 2e classe au Maroc : blessure de guerre.

— M. Leffitte, médecin aide-major de 2e cl., 18e région.

— M. Rouveix, médecin-major de 2e classe, 13e région.

— M. Le Lan, médecin-major de 1re classe, Indo-Chine.

— M. Dareaux, médecin-major de 1re classe, chef de service au 124e rég. d'infanterie : a fait preuve depuis le début de la guerre d'un dévouement inlassable et d'une compétence admirée par tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Dans des circonstances toujours difficiles et souvent périlleuses, il a su exercer ses fonctions dans les meilleures conditions et sans jamais se laisser rebuter par les difficultés.

— M. Rault (Fernand), médecin-major de 2e classe au 115e rég. d'Infanterie : médecin remarquable par son inaltérable sang-froid et son inlassable dévouement comme pour la grande confiance qu'il inspire aux blessés qu'il va chercher lui-même sur la ligne de feu. Fait l'admiration des combattants eux-mêmes.

— M. Bonjean, médecin aide-major de 1re classe au 31 rég. d'infanterie : n'a cessé, depuis le début de la campagne, d'assurer son service avec un dévouement sans bornes et une admirable bravoure. Au cours des derniers combats auxquels il a assisté, a refusé de quitter son poste alors qu'il avait un pied gelé et qu'il venait d'être blessé, continuant à prodiguer ses soins aux soldats de son bataillon, donnant à tous un bel exemple des plus hautes vertus militaires.

— M. Vincent (Clovis), médecin-major de 2e classe au 46e rég. d'infanterie : officier admirable et admiré de tous au régiment. Dans les journées du 28 Février et du 1er Mars, après avoir, sous les éclats d'un bombardement intense, pansé des blessés graves dont un a été tué à ses côtés par le tir de l'artillerie, a suivi les troupes à l'assaut d'une position très forte, et a pris la tête de sections dont les cadres avaient été décimés. Est entré dans la position avec les troupes d'assaut.

— M. Bobeau, médecin-major de 2e classe de réserve, chef de service d'un groupe d'artillerie lourde mobile : atteint par l'explosion d'un obus de gros calibre, le 21 Septembre 1914, alors qu'il évacuait des blessés abandonnés dans un village soumis à un bombardement violent de l'artillerie lourde allemande, a néanmoins continué et réussi le sauvetage de tous les blessés. N'a consenti à se laisser évacuer que lorsqu'il fut incapable de tout effort, six semaines après avoir été blessé. Les complications consécutives de cette blessure ont mis sa vie en danger et imposent sa mise à la retraite d'office.

— M. Faure, médecin-major de 1re classe, médecin divisionnaire : activité inlassable, intelligence, zèle et connaissances professionnelles indiscutables. A fait, en outre, preuve d'un courage rare, aussi bien en assurant son service sous les obus qu'en dirigeant personnellement l'évacuation des blessés. A l'occasion des nombreux engagements auxquels la division a participé depuis, notamment les 22 et 23 Janvier, les 10 et 17 Février, s'est acquis de nouveaux titres par son zèle courageux.

Citations à l'ordre du jour de l'armée.—Sont cités :

— M. Martin, médecin principal de 1re classe : n'a pas cessé depuis le début de la campagne de diriger avec une intelligence, un dévouement, une conscience dignes des plus grands éloges le Service de Santé de la 34e division, notamment le 22 Août, où il est resté après le départ des troupes, les 27 et 28 Août, les 7, 8, 9 et 10 Septembre, les 26 et 27 Septembre et enfin, à l'attaque du 8 Décembre. N'a pas hésité à se porter courageusement aux postes les plus périlleux pour s'assurer du bon fonctionnement du service. Médecin chef remarquable par son courage calme et froid.

— M. Lanusse-Crousse, médecin-major de 1re classe : depuis le début des opérations, commande le groupe divisionnaire des brancardiers avec une grande autorité et a toujours dirigé personnellement la recherche et le transport des blessés sur les ambulances avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge, souvent sous le feu de l'ennemi, dans les combats des 27 et 28 Août, du 7 au 10 Septembre et des 26 et 27 Septembre. Pendant les journées des 8 et 9 Décembre, il s'est particulièrement distingué en restant sur le terrain, jour et nuit, jusqu'à l'enlèvement du dernier blessé.

— M. Boreau, médecin-major de 1re classe au 22e rég. d'infanterie coloniale : a fait preuve du plus grand dévouement et d'un absolu mépris du danger au combat du 15 Septembre, en soignant, sous un feu très violent, les blessés amenés au poste de secours du bataillon de 1re ligne.

— M. Mercier, médecin-major de 2e classe au 22e rég. d'infanterie coloniale : a donné les 14 et 15 Septembre le plus bel exemple de courage et de dévouement en relevant les blessés de son bataillon et en leur donnant ses soins sous un feu violent de l'artillerie ennemie.

— M. Petterson, médecin-major de 2e classe au 22e rég. d'infanterie coloniale : a secondé aux combats des 14 et 15 Septembre avec un absolu dévouement et un calme remarquable, le médecin-chef de service de son corps en allant soigner les blessés sous un feu violent.

— M. Arrighi, médecin auxiliaire au 21e rég. d'infanterie coloniale : depuis le début de la campagne, a, en toutes circonstances, fait preuve de bravoure et de sentiment du devoir en assurant, d'une façon parfaite, le traitement des blessés sur le champ de bataille. A été blessé le 20 Novembre au moment où il se portait dans une tranchée de première ligne pour assurer son service.

— M. Gueguen, médecin auxiliaire, élève de l'Ecole du Service de Santé de Bordeaux, du 43e rég. d'infanterie coloniale : a fait preuve en de nombreuses circonstances d'un dévouement professionnel digne d'éloges. Le 20 Août, est demeuré sous le feu des batteries allemandes, donnant avec le plus grand calme ses soins à de nombreux blessés. S'est laissé faire prisonnier, pour ne pas les abandonner, par l'ennemi, avec son chef de service. De-

puis son retour d'Allemagne n'a cessé d'être un exemple de calme, d'énergie et de dévouement; en particulier est resté au refuge des blessés pendant quatorze jours, sans être relevé, assurant admirablement son service, malgré le bombardement auquel le village était soumis.

— M. Blazer, médecin auxiliaire au 235e rég. d'infanterie ; envoyé le 13 Août pour y assurer le service médical, fut emmené par l'ennemi, soigna pendant toute la nuit des blessés français, puis ayant réussi à s'évader rejoignait son corps le 14.

— M. de Coopman, médecin-major territorial de 2e classe, chef de service au 350e rég. d'infanterie : s'est fait remarquer depuis le début de la campagne par son courage, l'élévation de son caractère et son zèle dans les soins à donner aux malades. A été blessé d'une balle dans la cuisse en portant un ordre à ses brancardiers. A refusé de se laisser évacuer et est resté à son poste.

— M. Cahuzac, médecin aide-major du 6e chasseurs d'Afrique : d'une extraordinaire audace qu'il a été nécessaire de tempérer, s'obstinait à aller sous le feu le plus violent et sans attendre les accalmies, chercher et ramasser les blessés ; ne cesse de faire preuve du plus beau courage personnel et du plus grand dévouement professionnel.

— M. Jullien, médecin-major de 1re classe : n'a cessé de se faire remarquer par son sang-froid, son courage et son dévouement professionnel. S'est, au cours des diverses affaires auxquelles il a assisté, prodigué pour soigner les blessés et à plusieurs reprises est allé lui-même les relever sous un feu violent.

— M. Pauvert, médecin aide-major de 2e classe au 131e rég. d'infanterie : a assuré l'évacuation de 450 blessés dans des conditions particulièrement difficiles.

NOUVELLES

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 12 Juin 1915, le Conseil supérieur de l'Instruction publique est convoqué en session ordinaire pour mercredi, 30 Juin 1915.

La durée de cette session sera de trois jours.

Les trains sanitaires. — Dans son rapport sur le fonctionnement du service médical aux armées, publié au *Journal officiel* du 10 Mars dernier, la Commission consultative supérieure du Service de Santé avait déjà constaté les heureux progrès réalisés dans le service du transport des blessés par chemin de fer.

Dans l'une de ses dernières séances, cette Commission, à la suite du nouvel examen qu'elle a fait de la question, a exprimé ses félicitations au service des chemins de fer pour l'organisation des trains sanitaires, et les conditions de rapidité dans lesquelles s'effectue l'évacuation des blessés par voie ferrée.

L'administration de la Guerre a tenu à s'associer à cet hommage de la commission et, en transmettant aux grands réseaux les félicitations de la commission, elle y a joint ses remerciements pour le « concours dévoué qu'ils ont, comme d'habitude, prêté en cette circonstance à l'autorité militaire ».

Les titres scientifiques des médecins militaires. — *M. Labroue*, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne serait pas utile que les médecins militaires fussent invités à fournir un exposé de leurs titres et travaux scientifiques, et qu'il en fût tenu compte dans l'établissement des travaux d'avancement, en a reçu la réponse suivante :

« Il appartient aux médecins militaires de faire valoir, près de leurs chefs hiérarchiques, leurs titres et travaux scientifiques, dont il a, d'ailleurs, toujours été tenu compte dans l'établissement du travail d'avancement. »

La nomination des aides-majors. — *M. Galpin*, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un docteur en médecine, soldat auxiliaire de la classe 1895, mobilisé depuis le début des hostilités, et faisant fonctions de médecin traitant avec rétribution mensuelle de 240 fr., depuis le 16 Septembre, n'a pas droit d'être nommé aide-major de 2e classe, en a reçu la réponse suivante :

« Le grade de médecin aide-major de 2e classe ne peut être attribué qu'à des hommes aptes à faire campagne, c'est-à-dire appartenant au service armé, et ne saurait être donné aux militaires du service auxiliaire. »

Un hôpital pour mutilés. — D'accord avec la Fédération des mutilés de la guerre organisée par Maurice Barrès, la Société de Secours aux blessés militaires vient d'ouvrir, 6, rue de Marignan, un nouvel hôpital (n° 59) spécialement destiné aux mutilés.

Cet hôpital contient 40 lits. Actuellement, il abrite 25 mutilés provenant tous des hôpitaux de la Société de Secours aux blessés militaires, mais à l'avenir, il recevra ceux qui lui seront envoyés par le dépôt militaire des amputés de la Maison Blanche et qui seront choisis parmi les mutilés de ce dépôt présentant un cas de gravité spéciale ou parmi ceux dont la profession exigera un appareil de prothèse plus perfectionné que ceux dont l'Etat peut disposer.

Cet hôpital fort bien organisé a comme médecin chef le professeur Legueu, et comme médecin adjoint M. Mounier.

Les pharmaciens R. A. T. — M. Nadi, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi un certain nombre de pharmaciens se trouvent encore mobilisés comme gardes-voies de communication au lieu d'être affectés dans les diverses formations du service sanitaire, en a reçu la réponse suivante :

« Les pharmaciens diplômés R. A. T., non pourvus d'un grade d'officier de complément, qui seraient employés comme G. V. C., peuvent être versés, sur leur demande, dans les sections d'infirmiers, pour y être utilisés comme infirmiers de visite. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Infirmier très doux, excellentes références verbales et certificats, demande garde dans famille pour paralytiques ou maladies mentales. — Ecrire : M. Chapeau, 8, rue Beaugrenelle.

Médecin demandé pour remplacement dans la banlieue de Paris pour une durée de 3 semaines à 1 mois. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 856.

— L'asile d'aliénés de Saint-Ylie (Jura) demande, pour l'emploi d'interne, un **étudiant ou étudiante** en médecine ayant au moins 10 inscriptions. Conditions habituelles : 800 fr., logement, nourriture.

— **Cabinet Gallet**, fondé en 1886,
47, boulevard Saint-Michel, Paris.

Service de remplacements médicaux, etc. Bureaux ouverts pendant la guerre, tous les jours, de 2 à 6 heures.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 28 Jeudi, 24 Juin 1915

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 30 Juin. Nous prions ceux de nos abonnés à qui la poste ne l'aurait pas remis de nous le réclamer.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

LEUR MORAL

d'après les journaux des tranchées.

Dimanche, dans une gare paisible de la grande banlieue, sous le joli ciel bleu de Juin, des trains militaires passent, bondés à éclater. Sur les marchepieds, sur les toits des wagons, dans les guérites des chefs de trains, partout nos petits troupiers sont accrochés en grappes. Et quelle sève débordante, quel entrain, quels chants joyeux! C'est la Patrie qu'ils acclament, les chers enfants! *Ave, Cæsar, morituri!...*

Dans les circonstances où quelque grande cause est en jeu, la foule française, l'avez-vous remarqué, sait toujours faire jaillir de son âme, et à point nommé, le geste qui convient. Donc, lorsque les convois traversent la petite gare, hommes, femmes, enfants, comme s'ils obéissaient à un commandement intérieur, se rangent, s'alignent et se taisent. Les hommes portent la main à leur chapeau et saluent militairement; les femmes agitent des mouchoirs ou font le signe de la croix, — *in hoc signo vinces!* Au défilé de cette jeunesse ardente, promise aux grandes hécatombes, tous les spectateurs ont des larmes plein les yeux.

Mais un poilu, — un vrai — qui se trouve dans la gare, prend très mal ces marques d'attendrissement, qu'il attribue à une faiblesse excessive : — Les civils tiendront-ils? — Lui aussi va remonter là-haut, vers la bataille, et dans sa cervelle obscure il n'arrive pas à comprendre pourquoi cet acte si simple de rejoindre les copains peut susciter tant d'émotion. C'est aux membres de sa famille, venus pour lui faire leurs adieux et alourdir de provisions son harnois de guerre, qu'il va s'en prendre, et je respecte toute la verdeur de son langage :

— Non, mais vous avez pas fini de chiâler, vous autres? Ils partent, ces gosses, ben quoi? J'suis t'y pas parti, moi, et revenu, encore? C'est comme le père, c't'hiver, qui voulait rien savoir pour coucher dans son plumart, rapport à c'que moi, son fils, j'couchais dans l'eau. Et puis, après? Faut-il avoir du temps à perdre pour nous plaindre! La pluie, l'orage, la neige, la boue, les Boches, quéque ça fout quand on est habitué? On tient l'coup, et y a pas besoin de tant de manières. C'st-y qu'vous voudriez qu'les Boches reviennent, des fois? D'abord, on s'em.....bête pas du tout. Y a des rigolos, des musiciens, des chanteurs, et puis tout. On bouffe bien! même qu'on a des journalistes pour soi, qui disent dans des journaux à nous, imprimés au cantonnement, tout c'qui s'passe dans la tranchée. C'que



c'est bath! Alors quoi? T'en fais pas, vieux, t'en fais pas!...

Ainsi parla le poilu, et ses propos sans lien s'adressaient un peu à sa famille et beaucoup à la galerie, vite subjuguée. A un moment, tout fier de son effet, il se lança, Dieu me pardonne! dans une leçon de tactique; même, il invoqua l'autorité du généralissime comme s'il venait de déjeuner avec lui. Bien mieux, pour prouver combien *ses journaux* étaient chics, il récita des vers sur les embusqués, sujet d'actualité s'il en fut. Et les voici :

Les Embusqués.

Messieurs les Embusqués, dans leurs retraites sûres,
Loin du Front empourpré par le sang des blessures,
Goûtant en pleine guerre une tranquille paix,
Ont su se faire un Front qui ne rougit jamais.

Je doute que l'auteur à succès, M. Paul Bilhaud, en obtint jamais un plus grand. Quant au déclamateur, pour bien attester la fidélité de sa mémoire, il déballa son paquetage et joyeusement en sortit *L'Echo des tranchées*.

L'Echo des tranchées! mais je connaissais ça, moi, et très bien, encore! Sitôt rentré chez moi, j'allai à ma réserve de journaux et n'eus aucune peine à retrouver toutes les feuilles que tant d'amis, connus ou inconnus, veulent bien m'envoyer du front. Toute la soirée je les feuilletai, et plus j'avançais dans ma lecture, et plus je comprenais le sens profond des affirmations du poilu. Non, on ne saura jamais ce qui s'est dépensé d'héroïsme sur le front; mais pas davantage on ne saura de quel esprit fut illuminée l'angoisse des batailles. Oh! la jolie flamme française, et qu'ils sont bien de chez nous, ceux qui font ainsi de l'humour et rient à pleine bouche, face à la Mort!

On compte, paraît-il, 24 périodiques divers sur notre front; trois sont publiés chez les Anglais et un chez les Belges. Ici se marque une fois de plus le caractère de la race. Tandis que les Allemands, partout où ils se trouvent, et fussent-ils seulement deux ou trois, ne songent qu'à fonder une Société, *verbindung*, nous, tout de suite, nous tendons à constituer un public, ce quelque chose de plus élevé que la foule et qui fait l'opinion. C'est pourquoi nous ne saurions vivre sans journaux.

Quant à l'entrain attesté par toutes ces feuilles, je ne pourrais dire à quel degré il atteint. Toutes débordent de notre humour à la française; entendez par là que les rédacteurs s'amusent en amusant les autres; entendez aussi que la grivoiserie est loin de les effrayer, ces gaillards! mais les journaux de tranchées sont-ils faits pour des jeunes filles?

Il en est qui ont sollicité le concours de civils illustres, et à ce point de vue signalons *L'Echo des tranchées*, dont les rédacteurs doivent avoir des relations parmi les plus « hautes légumes » : M[me] Bartet, M. Tristan Bernard, M. Rostand, M. Poincaré! Ils ne se refusent rien, les mâtins! Voici, par exemple, dans sa nouvelle manière si tarabiscotée, un sonnet de Rostand sur la bataille de la Marne. Cela s'appelle : *La Main*.

La Main.

Donc, le quatre Septembre, il dit : « Après-demain ».
Et, le six, cette main au recul peu sincère
Qu'ouvrait, pour empaumer lentement l'adversaire,
Le Cunctator français plus grand que le romain,

Se referme. Le pouce, un pouce surhumain,
— C'est Maunoury — commence un travail nécessaire.
C'est Franchet-d'Espérey, l'index. La main se serre.
Foch est le médius formidable. La main

Se crispe. L'annulaire empourpré, c'est de Langle,
Et le dur petit doigt, Sarrail. La main étrangle.
La Bête peut s'enfuir, mais la Bête a souffert.

La marque de cinq doigts à sa gorge en témoigne.
Cinq doigts! — et jusqu'au bout des cinq ongles de fer
Joffre distribuait la vertu de sa poigne.

EDMOND ROSTAND.

Combien j'aime mieux les fantaisies tirées de leur crû par les poètes des tranchées! J'ai sous la plume certain *Sonnet du poilu amoureux*, que j'aurais bien voulu reproduire. Malheureusement, la chute, charmante, d'ailleurs, est trop licencieuse pour des civils. Je m'abstiendrai donc, me contentant de glaner çà et là quelques drôleries sans danger.

Ainsi, savourez le chapitre des Inventions nouvelles; il pourrait parfaitement faire concurrence à la rubrique similaire du *Journal*, je n'en donne que quelques extraits :

Le fusil coudé, permettant de viser par-dessus le parapet des tranchées, et muni d'une bobine où peut s'enrouler la ligne de mire.

Le nouveau couteau, modèle de la flotte suisse, pourvu de trois lames, d'une scie, d'une corde à nœuds et d'un appareil hydrothérapique.

La machine à barbeler les fils de macaroni, semblable à celles qui sont utilisées dans l'armée italienne.

Dans *Le Diable au cor*, publié, je crois, par notre confrère, le D[r] Meillon, des Pyrénées, — qui voudra bien trouver ici l'hommage de mon admiration pour son talent, égal à sa bravoure inlassable, — ce sont les annonces surtout qui m'ont amusé. Notez que les Bureaux de la rédaction du *Diable au cor*, organe des chasseurs alpins, sont à la Tête-de-Faux, un sommet déjà illustre des Vosges et dont les communiqués parlèrent souvent. Donc, *Le Diable au cor* recueille des petites annonces, qu'on croirait rédigées par des professionnels tant elles sont bien arrangées pour tirer l'œil.

PETITES ANNONCES du *Diable au cor.*

« **Le chiffon de papier** ».
Papier hygiénique.
VON BETHMANN HOLLVEG ET C[ie].
Exiger sur chaque feuille le sceau hygiénique de la chancellerie allemande, seule garantie.

* * *

Contre poux de tête et de pubis, *le meilleur des*

désinfectants, C'EST LE 75, mille fois plus actif que l'onguent gris. **Succès assuré.**

* * *

MORS ILENCIEUSE / IMPLE / OUPLE **par la Baïonnette.**

Exiger la marque quadrangulaire, exclusivement française.

Rabais énorme consenti aux Boches.

AVIS IMPORTANT : **On livre à domicile.**

* * *

Gros et détail. TEUTONS EN TOUS GENRES.

Spécialité de teutons en forme de poires. **Tous les teutons sont en peau de cochon.**

N.-B. — Certains concurrents prétendent que les teutons sont increvables. Il n'en est rien.

* * *

J'ACHÈTE FORT CHER.

Tous objets en cuivre, *vieux ou neufs.*

GUILLAUME KAISER.

* * *

Boches! l'essayer c'est l'adopter.

LA PILE JOFFRE.

Exiger la marque de fabrique bien française.

SE DÉFIER DES IMITATIONS.

* * *

LE POÊLE « U ».

Appareil de chauffage à combustion lente, spécial pour les tranchées, ne ressemble en rien aux fourneaux boches, tire bien, ne rougit jamais, marche par tous les temps, ne se rouille pas. Absolument inaltérable.

Le Poêle « U » utilise tout, consomme n'importe quoi, s'améliore à l'usage.

Le Poêle « U » n'est pas un « *qu'alors y faire* ».

Le Poêle « U » n'a pas les pieds nickelés, mais il est entièrement verni.

Il est dangereux de le faire fumer.

MODÈLES DÉCORÉS.

* * *

POUR MAIGRIR.

Le Pain KK, adopté par l'armée allemande. Résultats certains.

L'emploi du pain KK exige l'emploi d'une ceinture à crans pour serrage progressif.

L'Echo des tranchées, lui aussi, fait de la publicité et, au moment où nous voulons tous combattre l'invasion des jouets allemands, nous ne saurions trop applaudir à son effort en faveur des vrais joujoux français. Voici son annonce :

Les soldats sont de grands enfants, aussi convient-il de les amuser.

ENVOYEZ-LEUR DES JOUJOUX.

Nos magasins contiennent un grand choix de PANOPLIES DE CIVILS, *composées de : chapeau de haute forme, parapluie, lorgnon, faux-col et palmes académiques.*

BOÎTES DE PETITS CIVILS DE PLOMB.

La boîte figure un fort immeuble à 5 étages.

MAGNIFIQUES POUPÉES ARTICULÉES, marchant avec n'importe qui, fermant les yeux, et disant : « *Ah! maman! que c'est bon!...* »

N'est-ce pas délicieux, encore qu'un peu leste à la fin? Mais nos troupiers n'écrivent pas, je le répète, pour leurs petites sœurs.

Je m'en tiens là pour aujourd'hui, car je suis au bout de mes lignes et il ne faut pas abuser. Je continuerai ma petite herborisation la prochaine fois, et personne ne m'en voudra. Les fleurs que j'ai à vous présenter sont des fleurs de jeunesse, de vaillance et de gaîté. Saines et fraîches, elles prouvent combien la température morale est élevée sur le front, alors qu'elle est si souvent oscillante chez les énervés de l'arrière!

F. HELME.

LES BIENFAITS DE LA GUERRE SUR L'ORGANISME DES SOLDATS FRANÇAIS

Le professeur Landouzy parlait récemment des « bienfaits de la guerre ». Il les trouvait dans la diminution de l'alcoolisme en France. Il en est d'autres : les troupes qui m'environnent sont moins affectées par la maladie qu'au temps où elles séjournaient à la caserne; mieux encore, les hommes ont aujourd'hui un organisme meilleur, plus fort, plus résistant, après huit mois de campagne bientôt — et quelle campagne! — Nous le constations avec joie ces jours-ci, dans une de ces réunions médicales fortuites des zones de combats, où règnent une si bonne confraternité et un si noble enthousiasme.

Le médecin doit retirer du remarquable état sanitaire de nos troupes des enseignements utiles — Nous nous proposons de relater aujourd'hui les bienfaits d'une lutte gigantesque sur l'organisme de soldats qui ont été à l'honneur depuis le début des hostilités.

On pourrait m'objecter qu'aux différentes phases de la guerre, les fatigues des troupes engagées ont varié et qu'après un effort considérable de quelques semaines, a succédé une vie de tranchées, exempte de surmenage. Il serait facile de répondre que la vie de troglodytes n'a rien de comparable à celle du « mol oreiller » du temps de paix; si les rigueurs de l'hiver faisaient déjà des victimes nombreuses dans des conditions de bien-être, de confort, de petits soins, sans cesse grandissants, il est remarquable de voir plus sains, plus vigoureux que jamais des hommes qui depuis des mois, n'ont couché que sur le sol ou sur la paille et cela devant l'ennemi.

Mais il y a mieux à répondre encore. A côté des hommes que la vie de tranchées condamne au stationnement, nous pouvons en observer d'autres qui, pendant cette guerre, n'ont pas cessé de fournir un effort physique considérable; ce sont les sapeurs de génie divisionnaire, qui, dans des conditions de difficultés périlleuses, exécutent les travaux les plus rudes.

Depuis le début du mois d'Août, ils font des prodiges d'héroïsme. Certes, on me dira qu'à une arme spéciale, répondent des hommes spéciaux. Cela est vrai, mais partiellement. En effet, tous, pendant leur temps de service militaire, à entraînement raisonné, progressif, avaient reçu l'instruction technique particulière aux sapeurs. Leur constitution avait retiré de ce service militaire les bienfaits que tout homme sain en reçoit. Mais, après leur service, rendus à la vie civile, beaucoup d'entre eux n'y avaient pas continué à manier la pelle et la pioche. Si certains, terrassiers de profession, agriculteurs, mineurs, étaient bien restés des

(*Suite, p.* **218**.)


DIGITALINE
PETIT-MIALHE
CRISTALLISÉE
MARQUE DÉPOSÉE
8, rue Favart, Paris


Gastralgies
ELIXIR DU Dr MIALHE
8, Rue Favart
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
Extrait complet des Glandes pepsiques

ouvriers, habitués aux rudes labeurs, beaucoup avaient perdu la puissance musculaire utile dans la sape. Je veux rappeler, à l'honneur de ces derniers, l'énergie toute particulière dont ils ont fait preuve, quand, dès les premiers jours de la guerre, à peine sortis, les uns d'un bureau d'architecte, de géomètre, voire d'assurances ou de préfecture, les autres d'ateliers où la dépense physique compte peu, comme les horlogers, les électriciens, ils ont brusquement fourni, dans des travaux de terrassements très pénibles, la même tâche que leurs camarades, professionnels du métier. — Ils s'en sont acquittés avec un courage, un zèle qui méritent les plus grands éloges. Ils souffraient cependant; ils avaient des myalgies d'autant plus douloureuses qu'un plus grand nombre de muscles étaient intéressés. Malgré ces douleurs physiques, ils ont noblement remué des mètres et des mètres cubes de terre et de craie, pour faire des retranchements à leurs camarades. — En outre, ils ne pouvaient à cette époque trouver dans le sommeil un délassement bien mérité. La mobilité et la variété des opérations nécessitaient des déplacements nombreux et des travaux multiples; compliquées de la brièveté des nuits d'été, elles laissaient aux sapeurs un temps minime pour dormir utilement. Ajoutez à cela des combats très durs, des pluies de balles et d'obus, et voilà brièvement les conditions de leur entrée en campagne.

Il est incontestable qu'on pouvait craindre des conséquences pathologiques d'un tel surcroît d'activité, surtout dans une saison très chaude. Or, ces conséquences ne se sont pas produites, car on ne peut tenir pour valables, dans un décompte, de très légers et très rares cas d'intoxication par surmenage, tout à fait dans les premiers jours.

Au contraire, au point de vue physiologique, les conséquences ont été des plus heureuses. Le résultat d'un labeur intensif, dès les deux premiers mois de la guerre, a été de préparer les athlètes que nous avons aujourd'hui. Nos hommes ont perdu des tissus inutiles, au profit de leurs muscles progressivement plus développés.

***

A cette phase de guerre mouvementée, succéda la guerre de tranchées. Elle dure depuis plus de cinq mois. Le sapeur y tient un rôle qui exige des dépenses physiques énormes. Boyaux de communication immenses et profonds, tranchées, mines, sont exécutés avec rapidité, ainsi que la construction ou la destruction de défenses, dites « accessoires », sous le feu de l'adversaire qui attaque ou se défend. Pour une telle tâche, il faut des hommes d'une énergie physique et morale peu communes. Or, ces hommes sont aujourd'hui meilleurs que jamais. Examinons-les physiquement :

D'une taille généralement au-dessus de la moyenne, plus souvent que courts et trapus, ils sont d'une constitution robuste et d'un tempérament vigoureux. Ils ont le regard décidé, un visage hâlé mais frais; sur le corps, la peau est souvent remarquable par sa finesse et sa blancheur; on devine sous les téguments des muscles puissants uniformément développés et non pas des hypertrophies musculaires localisées aux membres supérieurs comme chez certains acrobates. Insérés sur une ossature solide, ces muscles ont des fibres développées sur toute leur étendue, au point que la longueur des tendons paraît réduite. Comme ceux des membres, les muscles du tronc sont également développés. Ils se dessinent sur la poitrine large, dans le dos bien cambré et même les muscles larges de l'abdomen, les obliques, sont saillants, chez certains, comme on les voit sur les athlètes de l'Antique. Il est, d'ailleurs, logique que la complexité, la diversité des travaux qu'exécutent ces hommes, souvent dans les conditions et dans les positions les plus inattendues, aient intéressé et accru harmonieusement leur système musculaire tout entier.

Après les rigueurs d'une campagne d'hiver et après un surcroît de travail prolongé, deux organes doivent retenir notre attention : *le poumon et le cœur*.

On n'observe pour ainsi dire pas, chez de tels hommes, de lésions pulmonaires. On ne trouve pas de tuberculose déclarée pendant la guerre. Je n'ai jamais observé une pneumonie et les évacuations pour « bronchite fébrile » — diagnostic sommaire de ligne de feu — sont fort rares. Chez les hommes les plus âgés, chez d'anciens buveurs, j'ai pu suivre des bronchites anciennes, banales, avec emphysème, sibilances généralisées, qui n'étaient nullement aggravées, au contraire, par des travaux de sape.

Le cœur ne participe pas au développement des autres muscles. Je n'ai jamais noté d'hypertrophie ventriculaire, pas plus que je n'ai observé d'insuffisance cardiaque.

Par contre, j'ai vu, supportant admirablement les fatigues du métier de sapeur, des hommes à lésions orificielles bien compensées. Mitraux ou aortiques, dont le myocarde ne trahissait aucune gêne fonctionnelle, je les ai laissés servir leur pays. Ces hommes ont eu la même tâche très rude que leurs camarades; ils n'ont jamais témoigné du moindre signe d'insuffisance cardiaque.

Je ne veux pas pousser plus loin aujourd'hui l'étude de ces cas; je me borne à signaler que je n'ai eu besoin pour eux d'aucun soin particulier. Si d'ailleurs j'avais dû employer une thérapeutique cardiaque, j'aurais cru prudent de ne pas l'imposer à un myocarde, avec des travaux de sape.

Dernièrement (*Presse Méd.*, n° 79, 1914) j'ai rapporté deux cas de tachycardie paroxystique guéris sur le terrain, par le simple procédé de la déglutition d'un gros cachet.

Telles sont les constatations somatiques que l'on peut faire : des hommes, après une campagne déjà longue, une tâche soutenue, difficile, pénible, ont gagné, dans l'énergie dépensée, un organisme développé et plus fort.

***

D'autres raisons ont contribué, d'une part, à protéger la santé de ces hommes et, d'autre part à augmenter leur résistance et leur vigueur.

L'hygiène est une de ces raisons. Dès la mobilisation, ceux qui traversaient la France en tous sens, avaient remarqué la sobriété générale des héros de demain. Or, si les hommes avaient voulu se griser, ce n'est pas dans les jours de la mobilisation qu'ils ne l'auraient pas pu. Cette sobriété a persisté et nous pouvons nous en réjouir et en être fiers[1].

Aux bons effets de cette sobriété spontanée de nos troupes, il convient d'ajouter les mesures d'hygiène sur lesquelles les médecins n'ont cessé de veiller sur le terrain, avec un soin jaloux. Dès les premiers jours, les médecins avaient été renseignés par le service compétent, sur la qualité générale des eaux dans la région d'opérations de leurs troupes. Mais, en outre, les hommes furent constamment instruits des précautions à prendre contre les dangers particuliers à l'eau et aux fruits, surtout dans la saison chaude. Ces mesures ont contribué beaucoup à traverser l'été sans déboires redoutables.

Depuis lors, l'hygiène corporelle (douches, lessivage du linge, etc.); l'hygiène prophylactique (feuillées, boissons stériles, désinfection des vêtements, vaccination antityphoïdique); l'hygiène dans la lutte contre les intempéries (vêtements chauds de toutes sortes, alimentation et boissons chaudes); tous ces soins organisés avec méthode, ordre, intelligence ont été pour beaucoup dans le maintien de la santé générale.

Un autre facteur d'une extrême importance a contribué non seulement à maintenir, mais à augmenter les forces physiques : c'est l'alimentation. Grâce au bon fonctionnement du service des approvisionnements, nos hommes ont toujours eu une nourriture abondante, saine et variée. Que ce soit dans les mouvements de la guerre initiale ou dans la guerre de stationnements, le service de l'intendance apportait ponctuellement à chaque unité les vivres utiles. La viande est exquise et bien des hommes chez eux n'en eurent jamais ni si souvent, ni autant. Les

1. Nous savons, par de nombreux exemples, que nos ennemis ne se font pas faute d'ivrognerie. Partout où nous avons passé après eux, nous avons trouvé des preuves évidentes de scènes d'ivresse, innombrables, plus que grossières, sales, dont les auteurs n'étaient pas seulement les soldats, les officiers, mais les médecins allemands; il ne peut y avoir, dans le genre, de cas plus probant que celui de ce médecin allemand, à trois galons, qui est venu, dans la Somme, se perdre ivre-mort dans nos lignes.

légumes sont variés ; les sapeurs touchent, en outre, fréquemment du fromage, des confitures ; ils ont du vin tous les jours ; du café et du thé en telle quantité qu'ils en ont presque à discrétion.

Mais dans ce coup d'œil d'ensemble, il serait injuste d'oublier la part importante de prévoyance heureuse prise par le haut Service de Santé *de l'avant*. Par des inspections nombreuses, un contrôle fréquent, *de visu*, des positions extrêmes, il a veillé à l'exécution des mesures utiles, coordonné les efforts, recueilli les innovations ingénieuses pour les répandre, pour profiter rapidement de l'expérience acquise et accroître le rendement du service. Je ne connais rien du Service de Santé de l'arrière, n'y étant jamais allé ; mais il est hors de doute qu'à la diligence, à l'initiative de celui de l'avant sont dus bien des résultats heureux, qui n'ont été atteints dans aucune guerre.

Enfin, quels que soient les efforts pour conserver la santé ou prévenir le mal, nous ne devons pas oublier que la qualité de nos sujets nous y aide puissamment. Et si, après la lutte la plus formidable que l'humanité ait livrée, nous avons des hommes plus forts et plus vaillants, c'est qu'ils appartiennent à une race, toujours puissante, qui n'a pas « fini » d'étonner le monde.

HENRI GODLEWSKI,
Interne des Hôpitaux de Paris.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Maurice Dubuisson, du 1er bataillon de chasseurs à pied.

— M. Albert Billet, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé du 15e corps d'armée, décédé à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

— M. Henri Grimbert, externe des hôpitaux, infirmier au 26e rég. d'artillerie.

— M. Jean Peyron, médecin auxiliaire au 163e rég. d'infanterie.

— M. Jean Forgeot, médecin auxiliaire.

— M. Charles Lefebvre, médecin-major au 8e rég. d'infanterie.

— M. Hugon, médecin aide-major, décédé à Compiègne des suites de blessures reçues dans la Somme.

— M. Rigollot-Simonnot, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, mort prisonnier au camp de Langelsaza (Thuringe).

— M. Laurent Castri, étudiant en médecine, tué aux Eparges, le 11 Mai.

— M. Chaillou, de l'Institut Pasteur, tué à Vauquois.

— M. Léon Maire, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Vichy.

— M. Schmidt, médecin auxiliaire au 44e bataillon de chasseurs, tué le 11 Mai pendant l'attaque de Carency.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier. M. de Micas (A.-L.), médecin-major de 2e classe territorial, service de santé d'un corps d'armée, ambulance 10/17 : délivré de toute obligation militaire, a demandé à être maintenu dans les cadres. Homme de cœur et médecin au dévouement absolu, toujours sur la brèche, a puissamment contribué à sauver la vie à de nombreux blessés, en assurant dans son ambulance, pendant la période active des opérations du 16 Février au 18 Mars, un service impeccable de triage et d'évacuation, malgré les réelles difficultés occasionnées par la grande affluence des blessés.

— Médecin de 1re classe Moreau, médecin-major du *Gaulois* : a su faire profiter les blessés de ses connaissances chirurgicales supérieures. A soigné les survivants du *Bouvet* déposés à bord, avec le plus grand dévouement. Par les mesures intelligentes qu'il avait prises avant le combat, a paré, malgré la faiblesse de ses moyens, aux plus graves inconvénients. A dirigé l'évacuation des blessés et des malades avec ordre et méthode, lorsque le bâtiment s'enfonçant au point de faire croire qu'il allait couler, le commandant donna l'ordre d'embarquer la 1re bordée.

— Médecin de 1re classe Mathieu (L.), du *Charlemagne* : a été un aide précieux du médecin en chef lorsqu'il fallut recevoir les blessés du *Bouvet*.

— M. le médecin de 1re classe Marcandier (André-Léon-Charles), médecin-major du point d'appui de Dakar : dès le début de l'épidémie de peste qui a sévi à Dakar, a fait preuve d'un dévouement remarquable, s'exposant à tous les instants ; a su, par sa patience et son entente du caractère des indigènes, les amener à se laisser vacciner. Plus de 50.000 vaccinations faites du 12 Mai 1914 au 25 Janvier 1915 sont la preuve irréfutable des services exceptionnels rendus à la colonie par cet officier du corps de santé de la marine.

— M. Dubrac, médecin aide-major au 89e rég. territorial d'infanterie : grièvement blessé le 12 Novembre 1914 en donnant des soins aux blessés au poste de secours de son bataillon. A perdu l'usage de la vue.

— M. Proust (R.-E.-L.-S.), médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, en mission à l'ambulance n° 5 du groupe 55, rattaché à un corps d'armée : chirurgien des hôpitaux et professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, détaché en mission à l'ambulance n° 5-55, depuis le 2 Décembre 1914, joint à sa haute valeur scientifique les plus belles qualités de courage, de discipline et de dévouement à la cause des blessés, auxquels il a rendu d'éminents services depuis le début de la campagne. Cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite du 22 au 26 Août 1914.

MÉDAILLE MILITAIRE. — Sont inscrits au tableau. — M. Pierrut (Robert), médecin auxiliaire au 157e rég. d'infanterie, matr. 453 : a assuré avec une bravoure et un dévouement absolu l'évacuation des blessés au milieu d'un bombardement très intense et pendant l'assaut d'une position allemande. A été couché par terre et légèrement blessé par l'éclatement d'obus au moment où il essayait de ramper pour dégager les blessés entre la tranchée allemande et la tranchée française. A pansé plus de cent blessés.

— M. Thibierge (A.-G.), médecin auxiliaire au 304e rég. d'infanterie : très brillante conduite dans un combat. A été atteint d'une blessure grave en allant porter secours sur la ligne de feu à un officier blessé. Tombé entre les mains des Allemands, a réussi à rejoindre pendant la nuit les lignes françaises distantes de 2 kilomètres, en se traînant à terre.

NOUVELLES

Association française de Chirurgie. — Le Comité de l'Association française de Chirurgie a décidé que le Congrès français de Chirurgie n'aurait pas lieu cette année.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Strasbourg, du professeur Kœberlé.

Kœberlé, qui était officier de la Légion d'honneur, succombe à l'âge de 87 ans.

Il était né à Schlestadt le 4 Janvier 1828.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Docteur en médecine, libre de toute obligation, réfugié, ayant quinze ans de pratique, désirerait trouver remplacement ou poste médical. Possède une automobile. Ecrire, *P. M.*, n° 948.

A vendre, Automobile La Buire, 16 HP, parfait état de marche. Deux carrosseries torpedo et conduite intérieure, demi-berline grand luxe. S'adresser : 91, avenue Niel, téléphone 582-64.

Cabinet de médecin, spécialiste, connu, à céder après décès. Belle installation. Bail à prolonger à la volonté du preneur. Ecrire : *P. M.*, n° 857.

Interne suppléant demandé à l'hôpital Saint-Joseph. S'adresser à M. l'Administrateur, 7 rue Pierre-Larousse, Paris, 14e.

Médecin aliéniste est demandé pour remplacement dans Maison de santé de la banlieue de Paris. Situation conviendrait à réfugié célibataire. Ecrire *Presse Médicale*, n° 858.

On demande famille de docteur avec enfants pour prendre 3 mois un garçonnet, région semi-montagneuse de préférence. Ecrire au Dr M. G., 5, rue Parrot, Paris.

— **Cabinet Gallet**, fondé en 1886,
47, boulevard Saint-Michel, Paris.
Service de remplacements médicaux, etc. Bureaux ouverts pendant la guerre, tous les jours, de 2 à 6 heures.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

LA TÉLÉGONIE

Les « indésirables » que les Germains ont semés durant leur passage en Belgique et dans le Nord de la France ont attiré l'attention sur la *télégonie*, phénomène biologique assez mal connu, admis par les uns, nié par les autres, de beaucoup les plus nombreux. Sans prendre parti dans la discussion, il peut être intéressant de donner quelques renseignements sur le sujet, qui est plutôt du domaine de l'histoire naturelle que de celui de l'espèce humaine, laquelle, d'une manière générale, ne vaut rien pour résoudre les questions biologiques, par suite de la multiplicité des races et des différences individuelles.

La *Télégonie* (τῆλε, au loin; γόνος, formation), appelée aussi *Imprégnation*, *Mésalliance initiale*, *Infection du germe*, *Hérédité fraternelle* est, on le sait, le phénomène par lequel la femelle, à la suite d'une fécondation, serait « imprégnée » au point que, de nouveau fécondée, elle pourrait transmettre à son nouveau rejeton quelques-uns des caractères de l'auteur de la précédente conception. Par exemple une femme blanche ayant eu des enfants mulâtres avec un nègre pourrait avoir encore des mulâtres en se mariant avec un blanc. C'est, d'ailleurs, une croyance générale chez les éleveurs qu'une première conception avec un mauvais mâle peut à jamais « infecter » la femelle et ne lui permettre, plus tard, que de donner des rejetons médiocres, même avec un mâle de belle race. Tous ceux qui font commerce de l'élevage des chevaux et des chiens l'affirment à un tel point que, véritablement, on ne peut douter qu'il y ait là « quelque chose de vrai », bien que l'on ne puisse tirer d'eux les raisons manifestes sur lesquelles ils appuient leur croyance. La télégonie, d'après les éleveurs, se rencontre non seulement entre deux espèces semblables, mais aussi entre espèces différentes. C'est ainsi que les juments saillies par un âne sont considérées par eux comme ne pouvant plus donner que des produits rappelant les mulets; dans le Poitou, par exemple, les juments sont considérées comme « intérieurement mulassières » par suite des « imprégnations répétées, que, depuis un grand nombre d'années, les juments de cette région reçoivent des ânes qui les fécondent » (Cousin). Cette croyance est curieuse, mais le plus petit fait précis ferait bien mieux notre affaire, et, *a priori*, il ne semble pas difficile de le vérifier. A ce point de vue, cependant, on possède une « observation », due à Bernardin (1901), qui paraît assez démonstrative. Il s'agit d'une jument dont les deux premiers produits avaient été des mulets. Unie ensuite à un étalon arabe, elle donna successivement : 1° un poulain presque irréprochable; 2° un poulain ayant quelques caractères du mulet : la tête, la crinière, l'encolure, le dos, la croupe, les pieds serrés, les allures rétrécies et, par-dessus tout, l'entêtement proverbial. Ce dernier, on ne peut s'empêcher de le remarquer, ne se rencontre pas toujours par suite d'une imprégnation mulassière...

Le cas le plus net — en apparence — de télégonie est celui rapporté par Darwin, d'une jument du lord comte de Morton ayant 7/8 de sang

arabe et 1/8 de sang anglais. Saillie en 1815 par un Couagga (zèbre moins rayé que l'espèce ordinaire), elle donna un métis. Confiée ensuite à un étalon noir de même sang qu'elle, elle donna deux petits. Lord Morton vit ceux-ci quand ils avaient l'un deux ans, l'autre un an et il reconnut de suite qu'ils avaient autant de ressemblance avec le Couagga que s'ils avaient eu 1/16 du sang de cet animal : ils étaient de couleur bai, marqués, comme le Couagga, de taches foncées disséminées, de bandes noires, l'une le long de l'échine, les autres sur les épaules et la partie postérieure des jambes; la crinière, relativement rude et dressée, rappelait celle du Couagga. Saillie de nouveau en 1823, la jument eut encore un petit rappelant le premier père, soit huit ans après l'intervention de celui-ci.

Dans cet exemple célèbre, la ressemblance était surtout basée sur la présence de *zébrures*. Il est, cependant, prudent de reconnaître que le caractère est un peu sujet à caution. Ainsi, Nathusius rapporte l'exemple d'une jument bai-clair, qui d'un étalon pur sang, eut cinq poulains de même robe, et qui, ultérieurement saillie par un cheval gris pommelé, donna un poulain portant des zébrures sur le dos, les épaules et la partie inférieure des membres.

Autre cas, constaté par J. Cossar-Ewart. Une jument appelée *Mulatto* est accouplée en 1896 avec un zèbre ; résultat : un hybride rayé. En 1897, elle est accouplée à un étalon A et donne un poulain légèrement rayé à la naissance. En 1899, on l'offre à un étalon B et on obtient une pouliche légèrement rayée à la naissance. On pourrait croire au triomphe de la télégonie. Il est loisible de le faire, peut-être, pour l'année 1897, mais, pour 1899, il y a doute, car l'étalon B, plus tard, donna, avec deux juments vierges, des poulains rayés semblables à ceux de *Mulatto*. Le zèbre, dans ce dernier cas, n'y était, cependant, pour rien.

Divers exemples, supposés, de télégonie ont aussi été signalés dans la race canine, mais pas aussi nombreux, semble-t-il, qu'on eût dû le faire. Darwin cite, notamment, le cas d'une chienne de Bowerbank (je regrette d'avoir à dire qu'elle était de race turque...), sans poils, qui, saillie par un épagneul, donna des petits, les uns à poils courts, les autres, ne pouvant, à aucun égard, rentrer dans les « poilus ». Accouplée, plus tard, à un chien de même race qu'elle, elle donna, en nombre égal, des petits sans poils et des petits à poils courts. Kiener décrit un cas d'un autre genre : « J'ai obtenu d'une artésienne, saillie par un splendide mâle de sa race, un chien à œil vairon. Antérieurement, elle avait été saillie par un grand mâtin qui présentait cette particularité. — Enfin Kunstler parle d'une chienne *braque française*, qui saillie successivement — je veux dire à intervalles éloignés — par un *setter irlandais*, un *braque bleu d'Auvergne* et un *setter gordon*, donna, avec ce dernier, un petit ressemblant au *setter irlandais*. Plus tard encore, par un juste retour des choses d'ici-bas, saillie par un *setter irlandais*, elle donna, inversement, un jeune rappelant le *setter gordon*.

Des cas de télégonie ont encore été constatés chez les vaches et les truies. Parmi les premières, on cite l'une d'elles de race sans cornes (race *Angus*), qui, d'abord, fécondée par un taureau *Durham* (avec cornes), puis par un taureau *Angus*, eut, avec celui-ci, un veau ressemblant à un croisé Durham. Parmi les secondes, on a une observation curieuse, mais peu démonstrative, faite par Darwin : une truie, saillie par des verrats de sa race, avait toujours donné des petits noirs et blancs comme elle ; elle se mésallia un jour avec un sanglier et donna des métis. Revenue au devoir, c'est-à-dire accouplée à nouveau avec un verrat de la même race qu'elle, elle fit une portée dans laquelle se rencontrèrent des petits à robe marron uniforme, comme si l'impur lui avait laissé une impression indélébile.

Tous les exemples que je viens de rapporter sont, il faut l'avouer, un peu sujets à caution, car ils ont été cueillis çà et là, sans grand ordre et sans grand sens critique. Or, dans bien des cas, même dans les accouplements les plus normaux, il est fréquent de voir apparaître des caractères exceptionnels, qui disparaissent ou, au contraire, persistent pendant quelques générations, et qui, si l'on n'y prend garde, semblent être dus à la télégonie alors qu'il ne s'agit que d'une « mutation » momentanée. On peut aussi, surtout avec les chiens, avoir affaire à des cas de « superfétation » ; les chiennes sont souvent d'humeur volage et, pendant les chaleurs, admettent parfois plusieurs mâles dans leur intimité, ce qui — le fait est connu — amène des fécondations multiples des ovules, et, par suite, des portées mêlées.

On a tenté de réglementer la question en faisant des expériences scientifiques : mais celles-ci n'ont donné que des résultats négatifs. Cela ne prouve absolument rien contre la télégonie. On peut, par exemple, élever des animaux ou faire pousser des plantes pendant des siècles, sans observer chez eux la moindre modification dans leurs caractères : cela prouve-t-il que les espèces ne sont pas susceptibles d'être variables à la longue (évolution) ou, peut-être, brusquement (mutation) ? Aucun biologiste n'oserait plus guère, aujourd'hui, soutenir une pareille conclusion. Pour la télégonie, il en est certainement de même. Dans la presque généralité des cas, il est bien évident qu'elle n'intervient pas, mais, çà et là, sporadiquement, sous des influences que nous ne connaissons pas, il n'y a rien d'impossible à ce qu'elle se produise. En soi, elle n'a rien d'impossible, surtout chez les mammifères, où la mère et le fœtus sont si intimement unis et où l'enfant, véritable greffe, peut agir sur l'organisme maternel, le greffon.

Ce qui donne quelque vraisemblance à cette

hypothèse, ce sont les phénomènes que l'on a réunis sous le nom de *Xénie* et qui, eux, jusqu'ici, n'ont été signalés que dans le règne végétal. Il s'agit de fleurs d'un végétal A (Pommier, Lis, Pois), qui, fécondé par le pollen d'une autre espèce ou race B, donnent des fruits analogues à ceux de B. Or, le fruit n'appartient pas à la graine, mais au végétal même, c'est-à-dire non pas à l'enfant, mais *à la mère*. L'organisme maternel a donc été manifestement « imprégné », véritablement « fécondé », lui aussi, par le pollen étranger. Souhaitons que les spermatozoïdes des Boches n'aient pas fait de même, mais ne le craignons pas trop.

Henri Coupin,
Docteur ès sciences.

INSTALLATION ET FONCTIONNEMENT
DE

SERVICES DE PROPHYLAXIE

CONTRE LES MALADIES CONTAGIEUSES

DANS UN HOPITAL IMPROVISÉ

L'organisation, dans un hôpital, des mesures de prophylaxie contre les maladies contagieuses doit remplir un certain nombre de conditions bien connues. Dans le cas d'hôpitaux improvisés, les nombreux moyens utilisables ne peuvent être toujours identiques, et il est nécessaire d'approprier les moyens de lutte aux conditions essentiellement diverses de leur installation.

A titre d'exemple, nous indiquerons ce qui a été fait dans cet ordre d'idées à l'Hôpital complémentaire de la 2e armée, à Breuil-le-Sec (Oise)[1].

L'essentiel des bâtiments de cet hôpital était constitué par deux grandes salles servant, en temps normal, d'ateliers de menuiserie. Peu de dépendances; aucun système de vidage ou de destruction des déchets organiques; situation en pleins champs.

L'hôpital contenait 200 malades, en grande partie atteints d'états typhoïdiques.

Avant tout, ont été préparés les deux outils essentiels de prophylaxie : 1° des box et des salles d'isolement pour suspects et contagieux; 2° des désinfectants, aussi actifs et aussi peu nombreux que possible.

1° Le premier de ces éléments de défense nécessaire dans tout hôpital était d'installation difficile à cause du peu de ressources offertes par les locaux. A l'extrémité d'une salle, deux box en bois furent construits, de 2 m. de profondeur, 1 m. 70 de large, 2 m. 20 de hauteur, sans plafond. La partie de la cloison non occupée par la porte était vitrée, pour faciliter la surveillance. Une série de 4 autres doubles box plus larges, formés de draps exactement tendus par des lattes minces sur une charpente de bois furent improvisés en quelques heures, à la suite des deux premiers, au moment d'une petite épidémie de scarlatine.

De tels box peuvent rendre passagèrement des services, mais ne constituent que des moyens de fortune fort imparfaits. Les box en bois, avec portes verrouillées, sont meilleurs.

D'ailleurs, l'établissement de pièces d'isolement dans une salle de malades est, en principe, mauvais. Aussi, pour atténuer ses inconvénients, la série des box était, en quelque sorte, protégée et isolée par une barrière tendue de draps, établie à 1 m. 20 devant eux. L'allée protectrice, ainsi déterminée, était seulement ouverte à l'une de ses extrémités.

L'installation de deux petites salles d'isolement était une mesure importante. Elles furent établies dans des sortes de hangars et pouvaient contenir l'une 4, l'autre 8 malades.

Bien que ne permettant qu'un isolement collectif, le jeu de ces salles, combiné à celui des box, rendit de grands services et permit d'arrêter rapidement une petite épidémie de scarlatine, d'empêcher la propagation de plusieurs maladies contagieuses (rougeole, diphtérie, oreillons).

Pour assurer l'isolement des malades de ces petites salles, un personnel spécial, très restreint d'ailleurs, leur était affecté (les convalescents de scarlatine assuraient eux-mêmes un certain nombre des soins accessoires). Un entonnoir d'évacuation, tel que nous le décrirons plus loin, amenait tous les excreta ou déchets dans une tinette située au dehors; un baril de solution d'hypochlorite de soude, installé au-dessous de la tinette, assurait le nettoyage et la désinfection des récipients souillés.

La vaisselle, les brocs à eau ou à lait de ces salles leur étaient personnels et n'en sortaient jamais. Ils étaient lavés dans les salles mêmes. Aucun récipient étranger n'y pénétrait et, au moment de la distribution des aliments, l'infirmier-major, sans pénétrer dans la salle, versait les aliments ou l'eau dans les brocs et les plats disposés à cet effet, près de la porte, sur une table faisant guichet.

Les fenêtres donnant sur les cours de l'hôpital ne pouvaient s'ouvrir et les impostes aératrices étaient pourvues d'un très fin treillis métallique.

Dans les salles, des baquets de différentes dimensions servaient aux bains de pieds ou au tub des malades.

2° La désinfection des selles, des linges, des excreta, des mains du personnel était assurée grâce à trois désinfectants liquides et à une chambre à soufre ou à formol.

L'idéal serait de se servir d'un seul désinfectant, convenant à tous les usages. Cela est possible à la rigueur, et ce désinfectant-type pourrait être la solution d'hypochlorite de potasse (ou de soude). Mais l'ensemble des trois désinfectants suivants a été employé : *eau de Labarraque, crésylol sodique, lait de chaux*.

Le crésylol sodique ne fut employé pour la désinfection des linges souillés que parce que, étant données les quantités qui auraient été nécessaires, il abîme moins les linges que les solutions d'hypochlorite.

Quant au lait de chaux, très actif, mais laissant un gros dépôt de calcaires, son minime prix de revient en permet un large emploi pour la désinfection des tinettes, des matières mises dans les tranchées, ou des parois des murs.

(*Voir la suite, p.* 226.)

1. Pascaud et Lagane. — Rapport sur l'organisation des services de prophylaxie de l'hôpital temporaire 36, de la 2e armée, à Breuil-le-Sec (Oise). *Revue d'Hygiène et de Police sanitaires*, n° 4, Avril 1915.

La liqueur de Labarraque (ou solution d'hypochlorite de soude) fut employée à la place d'eau de Javel (ou solution d'hypochlorite de potasse), parce que celle-ci manquait sur les lieux et qu'il y avait, au contraire, en grande quantité, un excellent chlorure de chaux sec. Ce chlorure de chaux (mélange de chlorure et d'hypochlorite de chaux) fut transformé en hypochlorite de soude par l'action du carbonate de soude (de prix minime), suivant la formule officinale suivante :

Chlorure de chaux sec. .	25 gr.
Carbonate de soude crist.	50 gr.
Eau	1 litre.

Il est nécessaire de titrer la richesse en chlore. L'emploi de cette solution d'hypochlorite de soude (solution complexe de chlorures et d'hypochlorites) fut préféré à celui du chlorure de chaux, à cause de sa solubilité permettant toutes les concentrations et une action plus intime et à cause de la nature de sa base alcaline produisant, par le mécanisme de la saponification, une solubilisation des matières grasses ou un « décrassage » des plus utiles [1].

En principe, et sauf applications spéciales, l'eau de Labarraque était employée non diluée.

Ces désinfectants furent ainsi employés pour les différents besoins, c'est-à-dire :

a) *La désinfection des mains des infirmiers.* — Dans chaque salle, sur une table commodément placée, se trouvaient à la disposition des infirmiers :

Une grande terrine contenant de la liqueur de Labarraque, diluée à 1/6, colorée par du permanganate de potasse; une cuvette, une brosse, du savon, un broc d'eau, un seau pour l'eau sale.

Toutes les fois que les infirmiers avaient approché des malades contagieux, manipulé des linges ou des vases souillés, toutes les fois qu'ils quittaient leur service, ils devaient plonger longuement leurs mains dans la solution désinfectante, puis les savonner soigneusement (en quittant leur service, ils devaient quitter aussi leurs vêtements blancs de salles).

1. Il est tels autres cas, par exemple, la désinfection des tranchées et des champs de bataille, où, par contre, l'emploi du chlorure de chaux sec est préférable, comme nous l'avons vu récemment.

b) *La propreté des malades entrants.* — Des bains chauds ou même des douches ou des tubes chauds, avec bon savonnage, donnés à l'arrivée des malades, assuraient leur propreté. Un baquet, tiré d'une barrique coupée en deux parties, constitue un excellent tub, six à dix litres d'eau chaude peuvent suffire pour un lavage.

Si le malade était parasité, 60 cm³ de pétrole (désodorisé avec un peu d'essence de citron) nettoyaient cheveux et parties pileuses. En cas de pédiculose de la tête, les cheveux étaient coupés et le cuir chevelu nettoyé à l'alcool camphré.

Tous les linges et tous les vêtements des entrants étaient envoyés soit dans les baquets à désinfection, soit dans la chambre à soufre ou à formol.

L'eau des bains était laissée pendant une demi-heure en contact avec 3 litres d'eau de Labarraque concentrée avant d'être évacuée; la baignoire était nettoyée avec 100 gr. de crésylol sodique dilué dans un peu d'eau.

c) *La désinfection et la destruction des excreta.* — L'absence de tout moyen de vidage et de destruction des excreta a forcé à employer un moyen qui, étant donnée la disposition des lieux (grandes salles au rez-de-chaussée, éloignées les unes des autres), la nécessité d'un minimum de dépenses et la situation en pleine campagne, était le plus facile : réception et désinfection des excreta dans des tinettes, puis vidage, désinfection et enfouissement dans des tranchées.

Les tinettes, situées en dehors de chaque salle, recevaient tous les excreta par l'intermédiaire d'un entonnoir d'évacuation. Celui-ci était un entonnoir en zinc, avec couvercle, de 40 cm. de diamètre, de 25 cm. de profondeur, aboutissant à un tuyau de 10 cm. de diamètre, qui traversait obliquement le mur et s'ouvrait au-dessus de la tinette.

Au-dessus de cet entonnoir était disposé un baril de 60 litres, plein d'eau de Labarraque.

Tout infirmier venant vider des excreta : matières fécales, urines, contenu des crachoirs, etc., nettoyait immédiatement le récipient avec la solution d'hypochlorite. Il faisait d'autant plus volontiers ce nettoyage, qu'il constatait sa rapidité et son activité.

La quantité de solution désinfectante, ainsi déversée dans la tinette, contribuait, pour une petite part, à la désinfection de son contenu.

Chaque jour, ces tinettes étaient vidées dans une tranchée, par une corvée spéciale.

Quelques cabinets avec sièges à la turque étaient destinés aux infirmiers, dans un coin de l'hôpital.

Les tranchées, creusées dans un champ voisin de l'hôpital, étaient des fosses longues de 5 m., larges de 0 m. 60, profondes d'autant, dimensions permettant une facile désinfection.

Le système d'évacuation par tinettes a le gros inconvénient de risquer la dissémination des germes infectieux au moment du transport et la contamination des hommes de corvée. Il nécessite des précautions et une grande surveillance.

Par suite, les tinettes étaient transportées alors qu'elles étaient, au plus, remplies aux deux tiers; elles se trouvaient en nombre suffisant auprès de chaque entonnoir d'évacuation pour être changées matin et soir; les barres qui servaient à les transporter étaient tenues très propres; *les berges des tranchées* étaient soigneusement désinfectées; enfin, le contenu des tinettes subissait, dans la tinette même, un début de désinfection.

Dans ce but, auprès de la tranchée, étaient disposés deux baquets dans lesquels, chaque matin, on faisait éteindre 20 kilos environ de chaux vive avec 10 litres d'eau. A midi, au moment de la corvée, l'addition de quantité suffisante d'eau (80 litres environ) produisait environ 130 litres d'un lait de chaux à 20 pour 100. Une partie était déversée dans la tranchée et sur la berge avoisinante, une partie mise dans les tinettes qui venaient d'être vidées. Ainsi, celles-ci recevaient à l'avance le désinfectant (1/3 environ du futur volume total) dans lequel étaient reçues les matières.

La corvée terminée, les porteurs se désinfectaient les mains.

Les crachoirs des malades contenaient une certaine quantité de sciure de bois imbibée d'eau de Labarraque.

d) *La désinfection des salles* était assurée par de grands lavages des planchers et des murs, aussi fréquents que possible, avec de l'eau de Labarraque

diluée. Ce désinfectant assure une grande propreté des planchers.

Pour la désinfection quotidienne, on projetait abondamment, sur toute l'étendue du plancher, de la sciure de bois imbibée d'eau de Labarraque. Après une heure de contact, cette sciure humide était balayée et entraînait avec elle toutes les poussières.

Ce procédé a donné d'excellents résultats; le chlore ainsi dégagé intervenait vraisemblablement dans l'absence complète de mauvaises odeurs dans les salles.

La sciure de bois, les poussières, papiers sales et autres déchets des salles étaient transportés dans une grande fosse creusée dans un champ et brûlés. L'adjonction de morceaux de bois, avec aménagement de cheminées de tirage, permettait la combustion.

e) *La désinfection des linges.* — Tous les linges et vêtements des entrants, tous les linges des contagieux, s'ils n'étaient pas souillés par des matières organiques, étaient envoyés dans la chambre à désinfection.

Disposés sur des cloisons mobiles à claires-voies ou accrochés à des porte-manteaux mobiles et surtout non tassés, ils étaient soumis pendant vingt-quatre à trente-six heures à l'action du trioxyméthylène, fourni par la combustion de Fumigators, en atmosphère légèrement humide, ou s'ils étaient parasités, à l'action de l'anhydride sulfureux fourni par la combustion de 60 gr. de soufre par m³, en atmosphère humide.

Les linges souillés étaient immédiatement immergés par les infirmiers dans une solution de carbonate de soude à 2 pour 100. Celle-ci était contenue dans de grands baquets, placés en permanence dans chaque salle. Les linges étaient ainsi transportés dans le service de désinfection.

Là se trouvaient une série de baquets (barriques coupées en deux) contenant, les uns 50 litres de solution de carbonate de soude à 2 pour 100, les autres 50 litres de solution de crésylol sodique à 4 pour 100.

Les linges passaient vingt-quatre heures dans la première solution, puis trente-six à quarante-huit heures dans la seconde et y étaient brassés plusieurs fois. Ils étaient ensuite mis à égoutter et livrés au blanchissage.

Le passage dans la solution de carbonate de soude est destiné à essanger le linge, de façon à empêcher une fixation indélébile de la matière organique par les substances désinfectantes. Il a paru qu'il peut être supprimé grâce à l'emploi du crésylol sodique (crésyl et lessive de soude à parties égales), surtout si on lui ajoute 20 pour 100 de savon noir ou 2 pour 100 de carbonate de soude.

Un séjour de quarante-huit heures dans le crésylol sodique, à froid, avec brassages suffisants a paru nécessaire pour exercer une action suffisante sur la matière organique (crachats muqueux, en particulier). L'emploi de solutions chaudes permettrait une action plus rapide.

Pour un total de 200 malades, dont la moitié environ atteints d'états typhoïdiques, un jeu de 6 baquets, non compris ceux des salles (un par salle), était suffisant. La moyenne de pièces de linge à désinfecter, par semaine, était de : 50 chemises, 50 mouchoirs, 8 caleçons, 60 serviettes, 15 flanelles, 5 couvertures, 40 draps.

Le prix de revient des agents désinfectants destinés à assurer l'ensemble de ces services est peu élevé. Il faut insister sur la quantité considérable de solution d'hypochlorite de soude fabriquée et employée chaque jour (un baquet de 100 litres environ).

La dépense quotidienne, pour 200 malades, étant de :

2 kilogr. chlorure de chaux, 5 kilogr. carbonate de soude, 4 litres crésylol sodique, 20 kilogr. chaux vive, 1/2 kilogr. soufre, donnait une dépense moyenne de 0 fr. 02 par malade et par jour.

Le matériel nécessaire avait uniquement été constitué par une série de demi-barriques (à usage de tinettes) et de baquets tirés de barriques coupées en deux.

Il faut encore ajouter qu'avant tout les infirmiers avaient été vaccinés contre la fièvre typhoïde et la variole.

La vaccination antityphoïdique, bien que faite sur des hommes dont beaucoup étaient âgés de 30 à 46 ans et plusieurs atteints de tares diverses, ne détermina que des réactions insignifiantes.

La vaccination antivariolique donna un pourcentage de résultats positifs de 66 pour 100. Cette proportion, aussi observée chez les malades, est fort suggestive.

Ainsi, l'ensemble de ces services de prophylaxie, institués rapidement et sans frais, donnèrent un instrument souple et commode, approprié aux conditions d'installation, qui donna toute satisfaction.

L. Lagane.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour de l'armée. — Sont cités :

— M. Chirpaz, médecin aide-major de 2e classe au 2e rég. de tirailleurs algériens : a montré depuis le début de la campagne un dévouement et un courage à toute épreuve dans les circonstances les plus difficiles. A été blessé le 29 Novembre en aidant à assurer l'évacuation des blessés.

— M. Rouget, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : dans une division comme dans un corps d'armée, a montré ce que devait être un véritable directeur au point de vue professionnel et au point de vue militaire.

— M. Colat, médecin-major de 2e classe au 23e rég. d'infanterie coloniale : admirable dévouement, a assuré pendant deux jours et une nuit, la relève, le pansement et l'évacuation des blessés au cours d'un engagement.

— M. Jamyot de la Haye, médecin aide-major de 2e classe au 47e rég. d'infanterie : a prodigué ses soins aux blessés sur la ligne de feu. Le 15 Septembre, a assuré l'évacuation d'un poste de secours en flammes. Le 2 Novembre, s'est livré aux recherches les plus périlleuses et les plus minutieuses lors de l'attaque d'une briqueterie par son bataillon.

— M. Franceschetti, médecin-major de 2e classe au 44e rég. d'infanterie coloniale : a fait fonctionner d'une façon parfaite, pendant trois nuits consécutives, dans des conditions rendues très difficiles par une profonde obscurité et des chemins défoncés par la pluie, le service de l'évacuation des blessés, avec un personnel des plus réduits. S'est multiplié avec tant de zèle, que tous les blessés ont reçu ses soins et ont été évacués dans les plus prompts délais.

— M. Fouchet, médecin auxiliaire du 46e rég. d'infanterie : s'est particulièrement distingué par son dévouement et son courage dans la relève des blessés, et notamment dans la journée du 8 Janvier, inspirant une grande confiance à ses brancardiers, qui l'accompagnaient dans les endroits les plus périlleux.

— M. Capillery, médecin-major de 1re classe au 4e rég. de zouaves.

— M. Zemb, médecin-major de 2e classe au 4e rég. de zouaves :

Après avoir multiplié pendant la première partie de la campagne les preuves de zèle et de dévouement, se sont particulièrement distingués le 18 Septembre, alors que le poste de secours du rég. était détruit par l'artillerie ennemie, en assurant, au péril de leur vie, l'évacuation des blessés, ne sortant des locaux incendiés qu'après le dernier malade, étant eux-mêmes grièvement blessés.

— M. Palet, médecin-major de 1re classe au 2e rég. de marche de zouaves : a fait preuve d'un dévouement professionnel absolu en continuant à assurer son service malgré un affaiblissement progressif consécutif à une affection grave, contractée au cours des opérations; n'a consenti à être évacué qu'à la dernière extrémité.

— M. Patriarche, médecin auxiliaire du 213e rég. d'infanterie : a fait preuve, au combat du 15 Décembre 1914, d'une bravoure et d'une abnégation supérieures à tout éloge, en soignant et relevant les blessés sur la ligne de feu et sous un bombardement d'artillerie ennemie d'une violence extraordinaire.

— M. Bonjean, médecin aide-major de 1re classe au 31e rég. d'infanterie; au combat du 11 Décembre, dans des circonstances très critiques, a fait preuve d'un rare courage professionnel et d'une rare énergie en allant relever les blessés sous une grêle de projectiles, jusque sur la ligne de feu, et veillant ensuite à leur transport avec un soin tout particulier.

— M. Devraigne, médecin-major de 1re classe d'une ambulance de corps d'armée : a fait preuve de sang-froid et d'énergie en assurant les premiers soins chirurgicaux à de nombreux blessés, lorsque sa formation se trouvait dans des circonstances difficiles, notamment les 24 Août, 2 et 10 Septembre. Chirurgien de grande valeur, a créé dans un hôpital un service chirurgical des plus actifs où il a obtenu depuis trois mois de nombreux succès dus à son habileté opératoire, à son talent chirurgical et à son zèle inlassable.

— M. Combe, médecin-major de 2e classe du groupe de brancardiers d'un corps d'armée : médecin militaire des plus distingués, a fait preuve de grand courage et de beaucoup de sang-froid en allant de nuit, jusqu'au voisinage des tranchées, relever et transporter des blessés.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Place d'Interne vacante au sanatorium neurologique de la Malmaison. On demande étudiante ou doctoresse en médecine, nationalité française ou étrangère. Conditions : traitement de début 150 frs. par mois, nourriture, logement, éclairage, blanchissage, etc. Les demandes de candidature doivent être adressées de suite au Dr Antheaume, médecin-directeur du sanatorium de la Malmaison, 4, place Bergère, à Rueil (Seine-et-Oise).

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire a été publié le 30 Juin. Nous prions ceux de nos abonnés à qui la poste ne l'aurait pas remis de nous le réclamer.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

QUEQUES ÉCHOS DES TRANCHÉES

Du *Diable au Cor*, organe des chasseurs alpins, du *Rigolboche*, de *L'Echo des tranchées*, du *Poilu*, d'*Entre les Brancards*, journal des Brancardiers, et de tant d'autres périodiques rédigés et composés entre deux attaques, on pourrait tirer des volumes pour la collection des auteurs gais. En ont-ils de l'autre côté de la barricade? Cela est douteux, mais une chose est sûre, c'est que les compositions allemandes sont autrement montées de ton.

En effet, tandis que chansons de marche, airs de bravoure français n'évoquent jamais l'idée de souffrance, les poésies et les *lieds* guerriers allemands reflètent au contraire toute la brutalité de la race. Vengeance, châtiment, images sanglantes, voilà ce que volontiers ils célèbrent en leurs clameurs belliqueuses. C'est la gloire que nous chantons, nous, et aussi la victoire : « Nous les aurons !... » Oh ! ce n'est pas que nous ne soyons aussi durs et aussi acharnés qu'eux, certes, mais dans la guerre, sport terrible et meurtrier, nous ne voulons voir que le côté noble. Menaces et sentiments haineux n'ont pas place dans nos chants parce qu'ils n'ont pas place dans nos âmes. Quoi qu'il en soit, voilà ce que je relève dans les hymnes de leurs tranchées :

Ah! comme elle vole, la colère allemande!...

. . . .

Ah! comme les pierres des murailles ennemies sont réduites en poussière!

. . . .

Vous serez brisés ou bien vous ploierez!

Cette pièce a pour titre l'*Exaltation des étudiants* et elle ne vaut pas le diable. J'en dirai autant d'une chanson réservée à la France :

Tu t'es toi-même trempé la soupe. — Il faut maintenant que tu l'avales. — Jusqu'à ce que les morceaux s'arrêtent dans ta gorge. — Et que des torrents de sueur t'inondent!... Maintenant, défends ta vieille peau; — Tremble, maintenant, devant la haine!...

Ah! qu'en termes galants!... Mais je n'en finirais pas si j'avais à énumérer toutes les menaces de nos rudes ennemis : « Faites-les mettre à genoux, — Battez-les comme plâtre, — Et qu'une floraison de stries sanglantes suivent les coups qu'ils reçoivent. »

Une pièce, néanmoins, je dois le dire pour être juste, tranche sur le torrent d'injures et de violences déversé sur nous. Elle a été trouvée à Suippes, parmi les papiers recueillis sur des hommes de la Garde impériale. Publiée cet hiver par le *Simplicissimus* et traduite par le *Temps*, elle est d'une mélancolie si pénétrante, l'hommage

qui s'y cache, comme une fleur sous la neige ensanglantée, est si sincère, qu'on ne la peut lire sans émotion. Il m'a semblé, à moi, que j'entendais quelque chant du *Vieil Heidelberg*.

Les chants des Français.

La nuit, dans nos tranchées, nous entendons les Français chanter leurs chants, qui s'en viennent mystérieusement jusqu'à nous et flottent parmi les ténèbres nocturnes.

Tantôt ce sont des hymnes fiers, riches de l'espérance d'un peuple accoutumé à rallier la victoire autour de ses drapeaux, les chants enthousiastes et fougueux des temps sublimes de leurs ancêtres.

Tantôt ce sont de douces mélodies où tremble une plainte à peine contenue, comme l'éclat terni des lointains jours de gloire, comme un souffle qui va s'affaiblissant et disparaît.

Il me semble que je les vois, assis autour du feu, le regard fixé sur les flammes rouges et ardentes; l'attente inquiète se peint sur leurs visages et l'on voit étinceler leurs yeux sombres.

Lorsque la brume du soir, flottant alentour, apporte le repos aux cœurs fatigués des guerriers, nous les entendons chanter leurs chants et nous les écoutons en silence dans nos tranchées.

L'auteur, un vrai poète, s'appelle ou s'appelait D. Schriftl. Si tous ses camarades avaient compris la guerre comme lui, que de crimes évités dans le passé et que d'espoirs pour l'avenir! Qu'on se batte, qu'on se mitraille, hé! il le faut bien, c'est la guerre : mais cela empêcha-t-il jamais les guerriers de s'estimer réciproquement, de compatir à leurs mutuelles souffrances et de s'apaiser, une fois terminée la bataille loyale, — la bataille sans gaz asphyxiants ni engins prohibés par le droit humain?

Le poète dont je viens de parler fait allusion à nos « douces mélodies ». En voici une que je découpe dans le *Rigolboche*, petit journal illustré qui, des bois de l'Argonne, m'est venu, tout pimpant, avec un parfum de bataille. Le tour en est naïf, mais comme le morceau est exquis de sentiment! Lisez plutôt :

Lettre à la voisine.

Air : *Petits chagrins* (de Paul Delmet).

Petite voisine, merci.
Votre lettre m'arrive ici,
Toute fleurie,
Et la tranchée, triste parfois,
Me semble bien pour une fois
Presque jolie.

Des fleurs, voisine, voyez-vous,
Elles représentent pour nous
Des joies lointaines,
Des fleurs de chez nous par ici,
Mais..... c'est comme un peu du pays
Qu'elles amènent.

Elles sont encore pour moi
Comme un doux songe d'autrefois,
Jeunes années!
Nous partagions nos jeux déjà
Et j'étais souvent le papa
De vos poupées.

Hélas! un jour je suis parti.....
On devrait bien rester petits,
La vie est dure!
Et le cœur triste, bien souvent
Je pensais à vous doucement,
Je vous assure.

Je ne vous en aurais rien dit,
Mais vos fleurs gaîment m'ont surpris
Sous la mitraille.
Et voici que je voudrais bien
Vous en renvoyer quelques brins,
Fleurs de bataille!

Il n'y en a plus par ici
Mais lorsque ce sera fini.....
Je me hasarde.....
Voulez-vous que je vienne un jour
Vous apporter des fleurs d'amour,
Si Dieu me garde?.....

Jean Mady.

Mais revenons au mode majeur, l'allégresse sied mieux à nos poilus. Voici des monographies. Il y a celles du territorial de ville, du territorial des champs, du civil, de l'Embusqué, etc. L'auteur s'est inspiré des histoires naturelles de Jules Renard; j'en détache quelques passages.

Le territorial. — Le territorial est un animal domestique que l'on emploie aux travaux les plus divers. Il y a deux races de territoriaux : le territorial des villes et le territorial des champs...

Le civil. — Le civil est un animal dont l'espèce tend à disparaître en Europe depuis quelques mois. Contrairement au reste des hommes, le Civil vit seul ou par couple dans des lieux dont il garde l'accès avec une incroyable férocité. Dès que le Civil voit des soldats s'approcher de son gîte, il pousse des cris qui rappellent ceux de l'orfraie.

Les naturalistes ne sont pas d'accord sur l'âge que peut atteindre le Civil. Certains prétendent que le mâle meurt à dix-neuf ans. Mais on rencontre certains de ces mammifères qui semblent avoir dépassé, et de beaucoup, la quarantaine...

...Le Civil a un pelage neutre et foncé. Sa tête est surmontée d'une sorte de capsule noire nommée melon, ou quelquefois d'un cylindre noir, soyeux et brillant, de forme allongée. Les pattes de devant du Civil sont de couleur claire. Ses pattes de derrière sont recouvertes d'un cuir léger... On remarque habituellement un cercle blanc autour de ses poignets et de son cou...

Excusez-moi maintenant si je finis par un morceau qui n'est pas tout à fait pour les fillettes. Il s'agit d'une critique spirituelle et malicieuse des « blancs » que sait imposer aux nouvellistes une sage et rigoureuse Censure. Les jeunes filles ne liront pas cette fantaisie; quant aux dames, elles devront se contenter de la première partie, ou bien elles auront l'air de ne pas comprendre la seconde, et sûrement même ne la comprendront-elles pas.

Document sensationnel!

Une bonne fortune nous a permis de surprendre un document précieux. On sait que, en Allemagne, tout se passe selon une rigoureuse méthode. La repopulation est là-bas d'une importance pressante, depuis que la guerre a causé tant de vides. Les époux sont surveillés de très près. Il existe pour cet office des inspecteurs spéciaux munis de manuels où la moindre circonstance conjugale est disciplinée. C'est d'un de ces manuels que nous extrayons les lignes ci-dessous :

I. — Un bon mari doit sortir sa femme tous les dimanches. Il ne la présentera pas à tout le monde, mais il tâchera de la faire admettre dans la meilleure société, pour mériter ensuite des compliments lorsqu'elle aura été jugée gracieuse et bien faite.

II. — Avant de commencer à vivre conjugalement, un fiancé doit soumettre le caractère de sa *Gretchen* à un travail patient. Celle-ci, de son côté, lui pardonnera ses péchés de jeunesse.

III. — Il y a plusieurs façons de courtiser une femme. La sentimentale est la meilleure. Il faut s'abstenir de lui faire des promesses inconsidérées; cela fatigue la confiance.

Dernière heure. — *La Censure, — à qui nul n'échappe? — vient de sévir sur* « L'Echo des Tranchées ». *Elle a ordonné de couper certains mots, jugés suspects, dans les lignes ci-dessus. Nous publions donc de nouveau ce texte, en le conformant aux exigences d'une institution devant laquelle il convient de s'incliner avec obéissance et respect.*

I. — Un bon mari doit sortir sa ..... tous les dimanches. Il ne la présentera pas à tout le monde, mais il tâchera de la faire admettre dans ....., pour mériter ensuite des compliments lorsqu'elle aura été jugée gracieuse et bien faite.

II. — Avant de commencer à ..... conjugalement, un fiancé doit soumettre le ..... de sa *Gretchen* à un travail patient. Celle-ci, de son côté, lui .... ses .....

III. — Il y a plusieurs façons de ..... une femme. La ..... est la meilleure. Il faut s'abstenir de lui faire ....., cela fatigue.

Post-scriptum. — *Les personnes qui trouveraient quelque chose à reprendre dans les lignes qu'elles viennent de lire sont priées d'adresser leur réclamation à la* Censure, *responsable.*

Je n'ai relevé là-dedans que les trois premiers préceptes, mais il y en a des quantités, tous aussi drôles. Je renvoie, pour le texte complet, à *L'Echo des tranchées*. Vous y trouverez la preuve que nos troupiers savent être gais autant que braves. Oh! comme ils sont loin des verseurs de pessimisme et autres semeurs de panique, qui de temps à autre, à l'arrière, cherchent à témoigner leur amour de la France, en la rabaissant à leur niveau moral!

Et, en fin de compte, n'est-il pas miraculeux et consolant que tant d'esprit, tant de joie puissent se dépenser aussi libéralement dans la tranchée, ce grand royaume du sacrifice, de la souffrance et de la mort? Mais aussi n'est-il pas un peu humiliant pour les Pères tranquilles de l'arrière, qu'il leur faille puiser enseignement civique, gaîté française et réconfort patriotique dans la prose et la poésie ailées qui s'envolent de la ligne de feu?

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 3. Avril 1915.

Mémoires originaux :

B. Morpurgo. — Influence de la parabiose sur le développement des cancers inoculés (avec figure).

Paul Chevallier. — Recherches sur la sidérose et la mélanodermie dans leurs rapports avec les fonctions spléniques (planche VII).

E. Lenoble et A. Gougeon. — Deux cas de malformation congénitale des gros vaisseaux de la base du cœur (étude clinique, graphique et radiologique) (avec figures).

Revues critiques [1] :

Fernand Bezançon. — Les porteurs de méningocoques.

Léon Bernard. — La balnéation froide et les méthodes rivales dans le traitement de la fièvre typhoïde.

Livres nouveaux.

1. Ces revues critiques sont plutôt des articles d'actualité dans lesquels l'auteur cherche à mettre au point une question ayant trait, le plus souvent, à la médecine des armées, en utilisant plus ses souvenirs et les documents que lui aura fournis son expérience personnelle que le résultat de ses recherches livresques.

JOURNAL D'UROLOGIE MÉDICALE ET CHIRURGICALE

Sommaire du n° 2 (Août 1914) paru en Avril 1915.

Mémoires originaux :

O. Pasteau. — Les instruments de chirurgie urinaire en France, d'après les documents originaux du xvie au xxe siècle.

E. Retterer. — Développement et histogenèse comparée des organes génitaux externes (*à suivre*) [avec 12 figures].

R. Debré et J. Paraf. — De la nature bacillaire de certaines néphrites aiguës de l'enfance considérées comme primitives. Application de la réaction de l'antigène.

Recueil de faits :

U. Vignolo. — Sur un cas intéressant de rupture de la vessie.

IIIe Congrès de la Société internationale d'Urologie, tenu à Berlin du 2 au 5 Juin 1914 (suite et fin).

Analyses :

Fiches bibliographiques.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE.

Sommaire du n° 2 (Août 1914) paru en Mai 1915.

Travaux originaux :

A. Maurer. — Les résultats de soixante hystérectomies abdominales pour cancer du col de l'utérus (avec 23 figures).

Recueil de faits :

R. Proust et Jean Paris. — Sur un cas d'appendicite avec point de côté gauche (avec 1 figure).

Xavier Bender. — Cancer primitif de l'appendice (avec 5 figures).

Analyses.



PETIT-MIALHE





LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Est inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour :

Chevalier : M. Jupin, médecin-major de 2e classe au 6e rég. colonial mixte : s'est dépensé sans compter pour soigner les blessés malgré un feu extrêmement violent. Avait déjà eu une attitude héroïque aux combats des 25 et 26 Avril 1915.

Citations à l'ordre du jour. — Sont cités :

— M. Leuret, médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale de l'ambulance n° 6 du corps d'armée : s'est montré d'un sang-froid et d'un esprit de décision remarquables dans plusieurs circonstances périlleuses, notamment les 2 et 3 Septembre. Chargé, depuis le 30 Septembre, d'un service chirurgical des plus importants, a sauvé de nombreuses existences en préservant des blessés, grâce à une habileté opératoire mise au service d'un sens clinique des plus sûrs.

— M. Vialle, médecin-major de 2e classe au 25e rég. de dragons : après avoir passé toute la journée à soigner des blessés à son poste de secours, est allé pendant la nuit, relever en avant des tranchées un officier tombé le matin entre les lignes et l'a rapporté lui-même avec l'aide d'un médecin et de deux infirmiers, sur un parcours de 2 kilomètres environ, battu en partie par le feu de l'ennemi.

— M. Lhuerre, médecin auxiliaire au 339e rég. d'infanterie : le 13 Décembre, a fait preuve d'un courage au-dessus de tout éloge, en organisant le transport immédiat et la mise à l'abri des blessés, sous un violent bombardement après la destruction, par un obus, du poste de secours.

— M. Giraud, médecin aide-major de 2e classe au 6e rég. de marche de zouaves : a montré, le 12 Décembre, les plus belles qualités de sang-froid. A pénétré dans une salle aussitôt après qu'un obus de gros calibre venait de tuer huit zouaves et blesser quinze autres dans le poste de secours du régiment, en a transporté trois en dehors de la salle et a donné ses soins aux autres.

— M. Lardennois, médecin-major de 2e classe : ayant reçu l'ordre d'assurer le traitement des blessés que leur état ne permettait pas d'évacuer, a rempli sa mission avec le plus grand dévouement professionnel et un remarquable courage, malgré le bombardement violent auquel était soumis son hôpital.

— M. Diehl, médecin auxiliaire au 51e rég. d'infanterie : médecin du plus grand mérite, d'une extrême bravoure, allant lui-même ramasser les blessés sur le champ de bataille. Au combat d'un village, a ramené sur son dos un sous-officier blessé qui, pendant la route, a reçu une seconde blessure. Ne l'a pas abandonné et l'a conduit jusqu'au poste de secours.

— M. Jean, médecin auxiliaire de réserve au 31e rég. d'infanterie : grièvement blessé en relevant des blessés au cours d'un combat sanglant.

— M. Talbot, médecin-major de 1re classe au 1er rég. d'infanterie coloniale : brillante conduite au combat dans un village où, au cours d'une action violente et sous un feu intense, il a établi avec un sang-froid et un dévouement au-dessus de tout éloge un poste de secours qui a permis de relever et de soigner un nombre considérable de blessés.

— M. Bizollier, médecin aide-major au 1er rég. d'infanterie coloniale : belle conduite au combat dans un village où il a fait preuve d'une activité et d'un dévouement remarquables en enlevant les blessés sur la ligne de feu.

— M. Huot, médecin aide-major au 1er rég. d'infanterie coloniale : belle conduite au combat dans un village où il a fait preuve d'une activité et d'un dévouement remarquables en enlevant les blessés sur la ligne de feu.

— M. Alexandre, médecin aide-major au 1er rég. d'infanterie coloniale : s'est distingué par son courage et son dévouement en aidant son chef de service à assurer, sous un feu violent, le fonctionnement d'un poste de secours.

— M. Dormoy, médecin auxiliaire au 1er rég. d'infanterie coloniale : s'est distingué par son courage et son dévouement en aidant son chef de service à assurer, sous un feu violent, le fonctionnement d'un poste de secours.

— M. Caujole, médecin-major de 2e classe au 301e rég. d'infanterie : blessé d'une balle en revenant de visiter un poste de secours, a refusé de quitter son service et a continué à le diriger malgré cette blessure.

— M. Rauzy, médecin-major de 1re classe au 125e rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne, dirige avec une autorité, une compétence et une énergie remarquables le service sanitaire du régiment. Quoique blessé par un éclat d'obus dans l'exercice de ses fonctions, n'en a pas moins continué à les assurer et est resté à son poste.

— M. Fischer, médecin auxiliaire du groupe de brancardiers de la 89e division territoriale d'infanterie : a fait preuve, dans les diverses circonstances où il a été appelé à relever des blessés, d'une énergie et d'un courage remarquables. Le 25 Octobre, notamment, après avoir fait relever, presque sous la mitraille, 59 blessés, a dirigé son convoi sur une ville d'où les ambulances avaient été évacuées, a pris l'initiative de charger tous ses blessés sur une rame abandonnée et les a dirigés sur un autre point, les sauvant ainsi d'une situation des plus critiques.

— M. Pierre, médecin de 3e classe de la brigade de fusiliers marins : jeune médecin d'un dévouement absolu depuis le début de la campagne. Bien souvent sous la ligne de feu et sous les obus.

— M. Girardio, médecin auxiliaire au 161e rég. d'infanterie : le 17 Janvier 1915, a été tué en se portant bravement au secours d'un sous-officier blessé et gisant dans un terrain balayé par des balles ennemies.

— M. Ricard, médecin-major de 1re classe au 119e rég. d'infanterie : ayant été blessé, a continué à prodiguer ses soins aux blessés. A refusé de se laisser évacuer et a repris son service au corps sans même attendre la guérison complète de sa blessure.

— M. Perrin, médecin auxiliaire au 159e rég. d'infanterie : au combat du 6 Octobre, est resté près de deux heures au poste de secours, continuant à soigner les blessés alors que le régiment se retirait. Le 28 Octobre, n'a pas hésité à se précipiter vers le poste de secours, soumis à un violent bombardement pour y secourir un malade. A été blessé à ce moment. A toujours fait preuve de la plus grande énergie et d'un dévouement à toute épreuve.

— M. Dargein, médecin-major de 2e classe au rég. de tirailleurs marocains : a demandé à marcher le 25 Décembre et le 3 Janvier avec le bataillon désigné pour l'attaque. A assuré sous le feu, avec un courage et un sang-froid remarquables les premiers pansements et l'évacuation d'un grand nombre de blessés.

— M. Augier (Adrien), médecin aide-major de 2e classe au 68 rég. d'infanterie : n'a cessé, depuis le début de la campagne, de faire preuve du plus grand dévouement et du mépris le plus complet du danger pour assurer la relève et le traitement des blessés. Tué le 14 Novembre à son poste de secours par un éclat d'obus.

— MM. Robiolis, médecin auxiliaire; Morfin, infirmier; Astier et Fonbarlet, brancardiers au 261e rég. d'infanterie : le 17 Janvier 1915, pendant une attaque allemande, sont allés panser et relever, sous le feu, des blessés; puis les ont transportés, au milieu des plus grandes difficultés, jusqu'au poste de secours.

— M. Marsy, médecin aide-major de 2e classe au 89e rég. d'infanterie : n'a jamais cessé, tant au cours des combats livrés qu'à l'occasion des accidents survenus du fait de bombardements très fréquents, de faire preuve de sang-froid, de calme, d'entrain et de courage.

— M. Le Voyer, élève de l'École de santé de la marine au 75e rég. d'infanterie : a fait preuve du plus grand mépris du danger en allant plusieurs fois sur la première ligne, sous un feu très violent et en terrain découvert, donner des soins à des blessés qu'il était impossible de transporter.

— M. Pouchin, médecin auxiliaire au 158e rég. d'infanterie : ayant appris qu'un homme venait d'être blessé dans la tranchée, n'a pas hésité à s'y porter, en plein jour, malgré le danger, et a été frappé d'une balle au moment où, à la tête de ses brancardiers, il sortait du boyau pour traverser un espace découvert, continuellement battu par le feu de l'ennemi.

— M. Lafforgue, médecin-major de 1re classe du groupe de brancardiers du 17e corps : s'est consacré de la façon la plus utile et la plus compétente à ses fonctions et y a trouvé l'emploi de toutes ses qualités et de toutes ses optitudes. Par sa haute valeur professionnelle, sa préoccupation constante de la santé des troupes, ses recherches de laboratoire et la pratique des vaccinations antityphoïdiques conduite avec la plus grande ténacité, a rendu les plus signalés services au corps d'armée.

— M. De Lavergne de Vezeaux, médecin-major de 2e classe au groupe de brancardiers du 17e corps : s'est consacré de la façon la plus utile et la plus compétente à ses fonctions et y a trouvé l'emploi de toutes ses qualités et de toutes ses aptitudes. Par sa haute valeur professionnelle, sa préoccupation constante de la santé des troupes, ses recherches de laboratoire et la pratique des vaccinations antityphoïdiques conduite avec la plus grande ténacité, a rendu les plus signalés services au corps d'armée.

— M. Lanteaume, médecin-major de 1re classe de l'H. O. E. n° 37 : qualités administratives, professionnelles et militaires certaines. A su, en peu de temps, complètement réorganiser un hôpital d'évacuation qui, maintenant, répond à toutes les exigences de l'hygiène et permet un fonctionnement rationnel et intensif, aussi bien au point de vue médical qu'au point de vue militaire.

— M. Debombourg, médecin-major de 2e classe au 261e rég. d'infanterie : n'a cessé depuis le début de la campagne, de faire preuve d'une activité, d'une intelligence et d'un dévouement remarquables, dans l'organisation de la relève et de l'évacuation des blessés. A été blessé le 13 Novembre, en se rendant sur le front pour organiser son service.

— M. Delon, médecin aide-major de 2e classe de réserve au 7e rég. d'infanterie : pendant les journées des 23, 24 et 25 Décembre 1914, a assuré avec un dévouement et un courage exemplaires le fonctionnement de son poste de secours dans un village soumis à un bombardement des plus violents. Depuis le début de la campagne, a fait preuve du plus grand sang-froid et du plus entier dévouement.

— M. Giudice, médecin-major de 2e classe au 6e rég. d'infanterie coloniale : d'un dévouement inépuisable, d'une bravoure inconsciente, toujours au premier rang ou à proximité de la ligne de feu. Fait prisonnier le 20 Août, en même temps que les blessés qu'il n'avait pas voulu abandonner, a, sur sa demande instante et à peine libéré, rejoint le front le 1er Septembre. Aussi calme sous la mitraille qu'il le serait dans une clinique, s'est particulièrement distingué du 1er au 3 Septembre, le 27 Septembre, et du 20 Novembre au 26 Décembre, sous un bombardement violent et presque incessant. Sujet d'élite, d'une haute valeur morale et intellectuelle. Extrêmement méritant.

— M. Fiolle, médecin aide-major de 2e classe au 33e rég. d'infanterie coloniale : a fait preuve du plus grand courage à l'attaque des tranchées ennemies en suivant avec ses brancardiers les deux colonnes d'assaut, et a réussi à ramener dans nos lignes de nombreux blessés.

— M. Villain, médecin auxiliaire du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : a fait preuve d'un grand sang-froid en se portant de sa propre initiative au secours d'officiers et de canonniers d'une batterie voisine, dans la journée du 1er Décembre 1914, au moment où elle était sous un feu violent d'artillerie lourde.

— M. Camo-Seine, médecin-major de 2e classe au 68e rég. d'infanterie : n'a cessé de faire preuve, depuis le début de la campagne, d'un grand dévouement et du mépris le plus absolu du danger, pour assurer la relève et le traitement des blessés. Tué le 13 Janvier, à son poste de secours, par un éclat d'obus.

— M. Perrin, médecin-major de 1re classe du 76e rég. d'infanterie : a fait preuve, depuis le début de la campagne, des plus belles qualités de dévouement et d'énergie et a pu, par son courage et son sang-froid au feu, assurer la relève et le service, même dans les circonstances les plus dangereuses.

— M. Rémy, médecin aide-major de 1re classe au 55e bataillon de chasseurs : a, avec un dévouement inlassable, depuis le début de la campagne, soigné les blessés du bataillon ou ceux d'autres corps qui venaient se présenter à lui ou que ses brancardiers lui amenaient, spécialement le 8 Septembre, pendant un violent bombardement de l'artillerie allemande. A, pendant les attaques des 8 et 9 Janvier, installé son poste de secours à l'entrée des tranchées de première ligne, soignant sans interruption les blessés de tous les bataillons qui se trouvaient à proximité, a assuré l'enlèvement des blessés de première ligne, sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie ennemies.

— M. Girard, médecin auxiliaire au 55e bataillon de chasseurs : a fait preuve d'un sang-froid merveilleux en allant panser et ramasser sous les balles et les obus, non seulement dans les tranchées, mais encore en plein champ les blessés de tous corps, qu'il rencontrait au cours des journées des 8 et 9 Janvier.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent* : — M. Pereau, médecin auxiliaire à la 11e section d'infirmiers militaires.

— M. Attaix, médecin aide-major de 1re classe à l'hôpital temporaire n° 32, à Royat.

— M. Hutinet, médecin aide-major de 1re classe à l'ambulance 2, du 10e corps d'armée.

Médaille de bronze. — M. Clément, médecin auxiliaire au 74e rég. d'infanterie.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

LA NOUVELLE LOI BRETON pour repeupler le pays.

Il n'est pas de problème qui m'ait plus passionné que celui de la dépopulation. Partout où j'écris, — et Dieu sait si j'abuse! — j'ai attiré cent fois l'attention sur cette question vitale entre toutes.

Que nous le voulions ou non, nous sommes des pasteurs d'âmes, et notre influence sur le public s'accroît sans cesse. S'il me fallait énumérer les domaines où notre action a pénétré par la grande porte de l'hygiène, les colonnes de ce journal n'y suffiraient pas.

Pour l'alcoolisme, notre effort a été couronné de victoires qui, pour n'être pas assez mises en relief, n'en existent pas moins. La bourgeoisie française est la plus sobre du monde. Comparez notre armée à celle de nos ennemis, dont la marche sur Paris ne fut qu'une longue et sanglante saoûlerie. Il y a encore formidablement à faire dans la voie régénératrice, c'est entendu. Suppression des bouilleurs de cru, rétablissement de la licence pour les mastroquets, telles sont les grandes réformes de demain ; elles sont amorcées et elles viendront, n'en doutez pas. Si, en outre, nous arrivons à remplacer « le bistro » par le café de tempérance où l'on consommera des boissons non alcoolisées, l'alcoolisme aura vécu et nous connaîtrons enfin, — l'exemple récent de la Russie est là pour le prouver, — une telle prospérité qu'on s'étonnera de la difficulté rencontrée pour assurer un aussi formidable progrès.

***

Malheureusement, quand nous aurons accompli tout ce premier nettoyage social, nous ne serons qu'à la moitié de la tâche, et nous aurons encore devant nous la plus rude partie de la côte. Dans *La race qui meurt*, j'ai étudié ici même le plus soigneusement possible les périls et les causes de la dépopulation. D'ordinaire, lorsque je touche à un sujet qui répond aux préoccupations du public médical, je suis sûr de recevoir un abondant courrier; il faut croire que la dépopulation ne se trouvait pas, à cette heure-là, au premier plan dans le champ de notre conscience; toujours est-il que quelques rares confrères seulement me donnèrent leurs appréciations.

Eh bien, il faut que cela change. M. Jules-Louis Breton, député du Cher, qui veut bien être un peu mon ami, a déposé une « Proposition de loi tendant à instituer une assurance nationale pour l'allégement des charges de famille », et c'est le tableau lamentable de la race en péril de

mort, que le sociologue a une fois de plus tracé avec son beau talent, si précis, et sa foi d'apôtre socialiste. Son Traité — car son Rapport est un vrai Traité — ne laisse aucun point dans l'ombre.

Lui aussi énumère les dangers, lui aussi fait comparaître à la barre les agents de la dépopulation : causes morales, sociales, d'ordre législatif. Lui aussi, enfin, signale les remèdes. Le dernier chapitre, où il rappelle ce qu'ont fait les pouvoirs publics, ne sera pas lu sans mélancolie. Quand on songe à tout ce qui fut déjà tenté, et quand on réfléchit au peu de résultats obtenus, on se demande si vraiment l'arbre de la race n'était pas stérilisé dans sa fleur. Toutefois, — à quelque chose malheur est bon, — la guerre étant survenue, il faut espérer que ce grand traumatisme moral nous ramènera dans la voie saine et libératrice du repeuplement.

Quoi qu'il en soit, voici les neuf articles de la proposition Breton :

Article 1er. — Il est institué une assurance nationale pour l'allégement des nouvelles charges de famille en faveur des ménages ayant déjà deux enfants vivants au moins.

Article 2. — Toute demande de participation à cette assurance doit être signée des deux conjoints et adressée au préfet du département où le ménage est domicilié.

Elle doit être accompagnée :

1° D'un extrait du casier judiciaire des intéressés;

2° D'un certificat de bonne vie et mœurs;

3° D'un extrait de l'acte de mariage;

4° D'un certificat de vie des enfants;

5° D'un certificat délivré par un médecin spécialement désigné à cet effet par le préfet et constatant, par l'examen médical et les antécédents physiologiques des conjoints et de leurs enfants, que les demandeurs ne sont atteints d'aucune affection organique pouvant rejaillir sur leur descendance.

Article 3. — Le dossier de la demande est soumis à l'examen d'une Commission départementale constituée par : le président du tribunal civil, président; deux magistrats désignés par le procureur général et deux médecins désignés par le préfet.

Les intéressés peuvent se faire représenter par un médecin de leur choix qui a voix consultative.

La Commission, qui ne doit considérer que l'honorabilité des demandeurs et leur état physiologique, accepte, ajourne ou rejette les demandes qui lui sont soumises.

Article 4. — En cas d'ajournement ou de rejet, les intéressés peuvent adresser au préfet une nouvelle demande réclamant une contre-expertise médicale. Cette expertise est effectuée par un nouveau médecin désigné par le préfet et assisté d'un médecin choisi par les intéressés. Ces deux médecins peuvent, en cas de désaccord, choisir un troisième médecin pour les départager.

Les conclusions de l'expertise sont soumises à la Commission, qui décide en dernier ressort.

Article 5. — Lorsque leur demande est agréée, les assurés sont appelés à verser chaque année à la perception une prime de 10 francs.

Il leur est remis un livret résumant les éléments essentiels d'eugennétique et de puériculture.

Article 6. — Pour les ménages assurés, la naissance d'un enfant vivant, survenant neuf mois au moins après le paiement de la première prime, donne droit à une allocation de 300 francs immédiatement payable par le percepteur, sur simple présentation du reçu de la dernière prime et d'un certificat de naissance délivré par la mairie.

De plus, une allocation annuelle de 240 francs pour la première année, de 180 francs pour la seconde et de 120 francs pour les années suivantes, est due aux parents jusqu'au moment où l'enfant atteint sa treizième année.

Article 7. — L'assurance cesse de plein droit après chaque naissance, mais peut être renouvelée dans les mêmes conditions que la première fois.

Article 8. — Une Commission supérieure d'eugennétique et de puériculture, spécialement chargée de rédiger le livret prévu à l'article 6 et de donner son avis sur les questions concernant le fonctionnement de la présente loi, est constituée au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

Cette Commission est composée du directeur de la Prévoyance sociale, du directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publique, de deux délégués de l'Académie de Médecine, de deux délégués de la Faculté de Médecine de Paris, de trois médecins des services d'accouchement des Hôpitaux et de cinq personnes désignées par le ministre du Travail et spécialement compétentes en matière d'eugennétique et de puériculture.

Article 9. — Un règlement d'administration publique rendu par le ministre du Travail déterminera les détails d'application de la présente loi, en ce qui concerne notamment la rétribution des médecins.

Du premier article, rien à dire. Quant au second, je proposerais la suppression du certificat médical. Je goûte fort l'eugennétique, puisque eugennétique il y a, mais il me semble que c'est là une complication inutile pour les simples; et puis, croyez-vous que nous puissions diagnostiquer, comme le pense M. Breton, « les affections organiques susceptibles de rejaillir sur la descendance » ? D'ailleurs, à l'heure actuelle, la question n'est pas de savoir si les enfants seront beaux et bien faits, mais plutôt s'il y en aura.

J'ajouterai encore que tel mal bâti au point de vue physique sera peut-être l'élu qui fera honneur à la race et apportera un peu de son génie à l'humanité. Le chétif Pascal eût été réformé par le conseil de revision; ce n'en était pas moins Pascal : *mens agitat molem*.

Je n'aime pas trop non plus l'intervention des préfets en ces histoires de natalité. Chacun « embrasse » sa femme comme il l'entend, dit notre proverbe gaulois, et les préfets n'ont rien à y voir. L'Eglise, elle, à qui M. Breton, il me permettra de le lui dire, ne rend pas toute la justice qu'elle mérite, avait mieux compris le problème. Tout est permis dans l'acte du mariage ; peu importe la fleur des caresses, pourvu que le fruit s'ensuive : *Propter finem procreationis*. Mais je vous ai déjà raconté tout cela et je ne m'y arrête plus.

Pour ce qui a trait à la « Commission supérieure d'eugennétique et de puériculture » dont parle l'article 8, laissez-moi sourire. Les Commissions ! La guerre présente nous a-t-elle donc si peu ouvert les yeux que nous les croyions encore capables du moindre bienfait ? J'ai fait partie moi-même de la dernière-née des Commissions de repeuplement, qui aboutit à la plus noire stérilité; et cela n'a rien de surprenant si l'on songe que sa majorité était composée de célibataires !

L'honorable M. Jules-Louis Breton, qui prêche

d'exemple, — il a cinq enfants, dont deux sur le front, — me pardonnera ces légères réserves. Il eût été, d'ailleurs, le premier surpris, si, d'emblée, nous étions tombés d'accord. Avec son esprit narquois, il ne manquera pas de noter que c'est lui qui parle en médecin et moi en profane, mais il se consolera aisément de mes menues objections quand je lui aurai dit toute mon admiration pour la sincérité de son œuvre. Ainsi, par exemple, lisez son exposé des motifs ; vous y trouverez un chapitre sur les mœurs contemporaines, qui est d'une sobriété et d'une pénétration remarquables. J'y relève une critique du divorce que je m'en voudrais de ne pas reproduire :

« Il est évident, dit-il, que le divorce, nuisant à la cohésion de la famille, nuit aussi à la fécondité de la race. Des époux, intimement unis aujourd'hui, et qui ne savent pas s'ils le seront encore demain, hésitent naturellement à multiplier le nombre de leurs enfants. Le divorce, qui plane sur la tête des conjoints comme une perpétuelle menace, peut disperser le foyer et disloquer le groupement familial sans lequel il ne saurait y avoir de fécondité pour la race. Or, le nombre des divorces s'accroît régulièrement en France, surtout en ces dernières années : En 1907, on compte plus de 10.000 divorces; en 1908, on en compte 11.517; en 1909, 12.874; en 1910, 13.000.

« Quant au nombre des hommes et des femmes qui restent célibataires, il dépasse sensiblement le dixième du nombre des adultes en France. »

On ne saurait parler plus franchement ni plus fortement. Je remarquais tout à l'heure que M. Breton ne serait pas surpris de mes réserves, ce n'est pas la première fois ni la dernière que nous pensons différemment ; mais ce qui va bien l'étonner, c'est mon outrecuidance à ne pas le juger assez radical. — « Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure ! » Sa loi est belle, entendu, sans quoi, malgré mon attachement pour l'auteur, je n'en eusse point discuté; mais je la voudrais plus hardie encore.

Voici mon projet. — *Article premier*. Tout citoyen et citoyenne, parvenu à l'âge de X... années, seront considérés comme ayant trois enfants au minimum. — *Article* 2. Tout citoyen qui n'aura pas trois enfants au moins paiera une taxe en rapport avec sa cote mobilière ou avec son revenu. — *Article* 3. Ladite taxe servira à payer la prime d'assurance au profit des familles nécessiteuses sur le point d'avoir le troisième enfant. — *Article* 4. Les célibataires seront privés de leurs droits civils et politiques. Ils seront imposés du quart de leurs revenus, sans préjudice des autres impositions.

Excessif! direz-vous. Hé! n'est-il pas plus excessif encore de voir notre race, cette race qui, par sa bravoure et sa constance, vient d'étonner le monde, menacée de descendre dans les grands tombeaux de l'Histoire, où dorment les peuples qui n'ont pas su, pas pu ou pas voulu vivre?

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

JOURNAL D'UROLOGIE

Sommaire du n° 3 (15 Juin 1915).

Mémoires originaux :

R. Lépine et R. Boulud. — Sur la sécrétion comparée des deux reins chez le chien.

Ed. Retterer. — Développement et histogenèse comparée des organes génitaux externes [suite et fin] (avec 4 figures).

Recueil de faits :

Oudard. — Rupture traumatique ancienne de l'urètre. Urétrectomie segmentaire totale et urétrorraphie. Dérivation des urines par cystostomie.

Revue générale :

E. Jeanbrau. — Rétrécissements de l'uretère.

Analyses.

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE.

Sommaire du n° 5 (Mai 1915).

Mémoires :

E.-A. Martel. — La guerre et l'eau potable : contamination des eaux souterraines. Inhumations et exhumations dans les champs de bataille. Assainissement des régions dévastées. Sauvegarde des eaux potables.

Drs Remlinger et J. Dumas. — La diarrhée dite « des tranchées ».

Revue des journaux.

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

Communications :

L'armement antialcoolique dans l'armée française, par J. Simonin.

Etude critique des procédés de destruction des cadavres, par le Dr F. Bordas.

Publicité trompeuse en matière d'hygiène publique, par E. Bonjean.

JOURNAL DE RADIOLOGIE ET D'ÉLECTROLOGIE :

Sommaire du n° 9 (Mai 1915).

Mémoires originaux :

Haret. — Le rôle de la voiture radiologique du Service de santé aux armées.

J. Belot. — Un cas de sarcome récidivant du cuir chevelu traité et guéri par la radiothérapie.

L. Hauchamps. — L'antipéristaltisme du gros intestin.

A. Laquerrière. — L'électrothérapie et sa valeur rééducative chez les accidentés du travail.

G. Bourguignon. — Les procédés modernes d'électrodiagnostic des nerfs moteurs et des muscles.

Joao A. G. Froes. — Röntgenthérapie de la splénomégalie paludéenne.

J. Meugé. — Inversion des viscères thoraciques et abdominaux.

Analyses.

Radiologie. — Electrologie.

Bibliographie.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Etienne Jacob, mort à Abbeville, des suites d'une piqûre anatomique contractée en soignant des blessés.

— M. P. Lacroix, médecin-chef de l'ambulance de la gare d'Ambérieu.

— M. Charles Meynet, médecin aide-major de 2e classe au 120e rég. d'infanterie.

— M. Louis Izon, médecin aide-major de 2e classe de réserve au 42e rég. d'artillerie.

— M. Jacques Doloris, étudiant en médecine, tué le 23 Mai à la Neuville.

— M. Edouard Pagès, médecin aide-major de 1re classe au 6e rég. d'artillerie.

— M. Maurice Louge, médecin auxiliaire au 7e rég. de zouaves, externe des hôpitaux de Marseille.

— M. Charles-Marie Le Jamtel, médecin aide-major au 41e rég. d'infanterie, tué le 8 Juin.

— M. Louis Cahuzac, médecin de 2e classe de la marine, à bord du *Bouvet*.

— M. Jean Brunot, médecin auxiliaire au 2e bataillon du 156e rég. d'infanterie.

— M. Paul Trélaün, médecin-major au 144e rég. de territoriale.

— M. Paul Sevaux, médecin aide-major, tué aux combats d'Arras.

— M. Paul Buisson, médecin aide-major de 1re classe.

— M. Eugène Beraard, étudiant en médecine, externe des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au 55e rég. d'infanterie, tué d'un éclat d'obus, alors qu'il pansait un blessé, le 15 Juin 1915.

Citations à l'ordre du jour. — Sont cités à l'ordre du jour de l'armée :

M. Jacques Lermoyez, médecin auxiliaire au groupe cycliste de la 8e division de cavalerie. A fait preuve du plus grand dévouement dans les soins à donner aux blessés du groupe. A été grièvement blessé par un obus tombé sur le poste de secours.

— M. Bobeau (Georges-Isidore-Octave), médecin aide-major de 2e classe de réserve. Chef de service au 4e rég. d'artillerie lourde : atteint par l'explosion d'un obus de gros calibre, le 21 Septembre 1914, alors qu'il évacuait des blessés dans un village, soumis à un bombardement violent de l'artillerie lourde allemande, a néanmoins continué et réussi le sauvetage de tous les blessés. N'a consenti à se laisser évacuer que lorsqu'il fut incapable de tout effort, six semaines après avoir été blessé.

— M. Ravina, médecin auxiliaire au 31e rég. d'infanterie : a fait preuve dans les circonstances critiques, d'un beau sang-froid et d'un réel dévouement professionnel.

— M. Letainturier de la Chapelle, médecin-major de 1re classe, chef de service au 171e rég. d'infanterie : s'est distingué par son dévouement, son courage et son énergie.

— M. Cornet, médecin auxiliaire au 313e rég. d'infanterie : pendant les combats des 3, 4 et 5 Mars, a déployé une activité inlassable, donnant les premiers soins à plus de deux cents blessés, malgré un violent bombardement qui détruisait successivement deux abris improvisés pour le service de santé. A été blessé gravement.

— M. Brin, médecin-major de 2e classe au 231e rég. d'infanterie : les 9, 10 et 11 Janvier, le médecin-chef de service étant tombé mortellement frappé sur le champ de bataille, a assuré seul le service difficile du relèvement des blessés dans les tranchées conquises et n'a quitté le terrain qu'après avoir évacué tous ses blessés.

— M. Anatsitos, médecin-major de 2e classe au 71e rég. territorial d'infanterie : engagé volontaire pour la durée de la guerre, et servant au titre étranger, ex-médecin principal de l'armée grecque, a trouvé, le 11 Janvier 1915, une mort glorieuse en donnant des soins, près de la ligne de feu à des blessés de son bataillon.

— M. Contet, médecin aide-major de 2e classe au 59e rég. d'artillerie : a fait preuve en maintes circonstances du plus beau courage et du plus grand sang-froid, notamment le 14 Septembre où il a pansé sur place, sous un feu violent d'artillerie, quatre servants blessés à leur pièce. A reçu lui-même deux blessures au cours de cette opération. Le 13 Février 1915, étant aux tranchées de première ligne, a donné sur place les premiers soins à un officier blessé à ses côtés.

— M. Thiry, médecin aide-major de 1re classe à la brigade mixte : affecté à un régiment territorial faisant partie d'une garnison, a demandé instamment à quitter cet emploi pour partir avec la brigade mixte où il s'est fait remarquer et particulièrement apprécier par un dévouement de tous les instants envers les malades et les blessés; a été grièvement blessé, le 30 Janvier, en revenant de visiter les tranchées de première ligne.

— M. Peltier, médecin-major de 2e classe, chef du service de santé du 361e rég. d'infanterie : a remarquablement organisé le service de santé du régiment depuis le début de la campagne, n'hésitant pas à se porter sur la ligne de feu, de jour et de nuit, pour diriger les brancardiers dans la recherche des blessés et aller dans les tranchées de première ligne lorsqu'un soldat grièvement blessé lui est signalé.

— M. Corse, médecin-major de 1re classe, ambulance 7/17, d'une activité et d'une compétence au-dessus de tout éloge, a assuré de jour et de nuit, du 20 Décembre au 15 Janvier, le fonctionnement de son ambulance, avec un zèle et un dévouement remarquables : y a reçu un grand nombre de blessés graves, pratiqué une certaine d'interventions chirurgicales pour lesquelles il a obtenu un pourcentage très élevé de succès opératoires.

— M. Bernard, médecin auxiliaire au 11e rég. d'artillerie : fait preuve, depuis le début de la campagne, d'un dévouement inlassable; est allé, notamment le 20 Novembre 1914, spontanément relever le corps et recueillir les papiers du brigadier observateur Halavent, qui venait d'être tué, en un point constamment battu par les balles tirées, à très courte distance, des tranchées ennemies.

— M. Saint-Pierre (Joseph-Honoré), médecin aide-major de 1re classe de réserve au 23e rég. d'infanterie : a dirigé, quatre nuits de suite, les opérations qui ont réussi à ramener dans nos lignes le corps de son colonel tombé à quelques mètres des tranchées ennemies. A fait preuve ainsi d'un dévouement et d'un courage dignes des plus grands éloges.

— M. Giguet (Louis), médecin aide-major de 2e classe du 23e rég. d'infanterie, a provoqué l'admiration de tous par son courage et son dévouement dans l'engagement du 27 Janvier; a fait l'impossible pour ramener dans nos lignes les tués et les blessés tombés sur les tranchées ennemies.

— M. Keruzoré, médecin auxiliaire au 22e rég. d'infanterie coloniale : atteint de deux blessures par éclat d'obus au combat du 1er Février en se portant au secours de militaires qui venaient d'être blessés, leur a prodigué ses soins, sans s'occuper de son état, avec un sang-froid et un dévouement remarquables. A fait ensuite 15 km. à pied pour regagner son cantonnement et a refusé d'être évacué.

— M. Pélicand, médecin aide-major de 1re classe au 60 rég. d'infanterie : a, depuis le début de la guerre, fait preuve de belles qualités de courage et d'énergie. A pris au combat, dans des conditions particulièrement difficiles, la direction du service de santé après la mort de son chef écrasé par un obus; et, par son activité et sa présence d'esprit dans le danger a contribué à évacuer un grand nombre de blessés menacés de tomber aux mains de l'ennemi.

— M. Berniolle, médecin aide-major de 2e classe au 117e rég. d'infanterie : pendant trois journées et trois nuits de combat ininterrompu, s'est multiplié avec toute son équipe de brancardiers pour assurer le service médical du secteur. A fait preuve du plus beau dévouement, en relevant, de jour et de nuit, sous un bombardement incessant et excessivement violent et jusque sur la ligne de feu les blessés du régiment, ainsi que ceux des 115e et 103e rég. d'infanterie. Médecin de tout premier ordre.

— M. Pignerol, médecin aide-major de 1re classe au 109e rég. d'infanterie : médecin de réserve d'une valeur professionnelle remarquable et d'un dévouement sans bornes, après avoir rendu les meilleurs services depuis le début de la campagne, a été tué le 10 Septembre au poste de secours, en pansant les blessés.

— M. Leymarie (Louis-Joseph), médecin-major de 2e classe au 344e rég. d'infanterie : médecin chef de service de tout premier ordre, a rempli en toutes circonstances, soit dans la vie courante du régiment, soit à l'occasion de maintes affaires de guerre auxquelles le corps a participé et, en particulier, le 16 Février dernier, ses fonctions avec un zèle absolu et une compétence incontestable.

— M. Tenot (Charles-Auguste), médecin auxiliaire au 36e rég. colonial : tombé glorieusement en se portant, avec un rare mépris du danger, sous un feu violent d'artillerie, jusque sur la ligne de feu pour y panser des blessés.

— M. Souberbielle (André), médecin auxiliaire de réserve au 130e rég. d'infanterie : le 19 Février, a fait preuve de courage, s'est porté au secours d'hommes blessés par un obus. A été mortellement blessé par un autre projectile.

— M. Dupont, médecin-major de 2e classe à l'ambulance, n° 7 : s'est particulièrement signalé depuis le début de la campagne par son activité et son esprit d'initiative et son ingéniosité dans l'organisation des ambulances, où il a su réaliser des conditions d'asepsie, permettant d'entreprendre et mener à bien les interventions délicates telles que les blessures à l'abdomen; a sauvé ainsi plusieurs existences par ses opérations habiles. Très versé dans toutes les questions du service de santé en campagne.

— M. Bonneseuelle de Lespinois (René-Morie-Claude), médecin auxiliaire au 116e rég. d'infanterie : blessé à la tête d'un éclat d'obus le 19 Février, s'est fait panser sur place, et, malgré ses souffrances, est resté sur la ligne de feu pour assurer la relève des blessés et leur donner les premiers soins.

— M. Bousseau, médecin aide-major de 1re classe au 3e rég. de dragons : grièvement blessé aux tranchées le 6 Janvier, a continué sa visite en déclarant qu'un médecin devait donner l'exemple. Ne s'est soigné qu'une fois la journée terminée.

— M. Légret, médecin auxiliaire au 117e rég. d'infanterie : a apporté à son chef de service la collaboration la plus active et la plus intelligente pendant trois journées et trois nuits de combat. S'est porté sur la ligne de feu et sous le bombardement le plus violent pour diriger le service de ses brancardiers et les animer de son exemple.

— M. Le Cœur, médecin principal de la marine : tué le 10 Novembre en soignant les blessés sous un bombardement intense par obus de gros calibre.

— M. de Gaudart d'Allaines (François), médecin auxiliaire au 117e rég. d'infanterie : s'est signalé par son dévouement depuis le début de la campagne dans de nombreuses affaires, notamment le 22 Décembre, relevant et pansant des blessés sous le feu de l'ennemi, et enfin du 23 Février au 4 Mars.

— M. Loiseleur (Jean), médecin aide-major de 2e classe au 124e rég. d'infanterie : a montré depuis le début de la campagne de grandes qualités de dévouement, d'activité et de courage. Le 23 Septembre 1914, soigna les blessés dans un bâtiment battu par le feu des obusiers et a retiré tous ses blessés de dessous les décombres de la maison écroulée.

— M. Pambet (Maurice), médecin aide-major de 1re classe du groupe de brancardiers de la 7e division : depuis le commencement de la campagne, n'a cessé d'entraîner par son exemple les brancardiers de la formation dans toutes les circonstances où il s'est agi d'aller au secours des blessés dans des conditions risquées. Tout dernièrement a dirigé à plusieurs reprises le relèvement des blessés par des routes très exposées aux projectiles, notamment dans la nuit du 26 au 27 Février.

— M. Cabonat (Paul), médecin auxiliaire au 104e rég. d'infanterie : a fait preuve en plusieurs circonstances et particulièrement dans les journées des 25, 26 et 27 Février d'un mépris absolu du danger en relevant de nombreux blessés et en portant secours sous le feu de l'ennemi au chef de bataillon mortellement atteint.

— M. Mouzels, médecin aide-major de 1re classe au 46e rég. d'infanterie : s'est fait remarquer par le sang-froid et le calme avec lequel il a prodigué ses soins aux blessés pendant la journée du 28 Février, où, pendant le bombardement préparant l'attaque, le poste de secours s'est trouvé complètement sous le feu efficace de l'artillerie ennemie.

— M. Theroude (Fernand), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 350e rég. d'infanterie : n'a cessé de se faire remarquer depuis le début de la campagne pour son courage, son zèle et son abnégation. A été blessé le 15 Mars par une balle qui lui a traversé le bras droit, pendant que conformément aux ordres de son chef de corps, il passait l'inspection d'hygiène dans les tranchées de son bataillon. A refusé de se laisser évacuer et a continué son service.

— M. de Rychers, médecin aide-major de 1re classe au 84e rég. d'infanterie : sachant qu'à la suite de l'attaque, plusieurs blessés étaient restés sur le terrain à quelques mètres de la tranchée ennemie, a franchi la nuit le parapet du poste d'écoute pour aller les rechercher. A été grièvement blessé au moment où il cherchait à ramener l'un d'eux dans nos lignes et est parvenu cependant à le sauver.

— M. De Lauwereyns de Roosendael, médecin-major de 1re classe au service de santé, ambulance n° 2 : officier énergique, distingué, zélé. A toujours donné les preuves du plus grand dévouement. Médecin-chef d'une ambulance qui n'a cessé de fonctionner depuis le début de la guerre, pendant les différents bombardements et notamment le 20 Novembre 1914, où l'ambulance a été endommagée et a dû être évacuée ; a organisé les secours au mépris de tous les dangers et a assuré le salut des blessés en traitement. Malgré une fatigue croissante et plusieurs affections sérieuses, a toujours voulu être maintenu dans le service de l'avant.

NOUVELLES

Chambre des députés (séance du jeudi 1er Juillet). — La Chambre a adopté une proposition de M. Honnorat (suite du vote émis à la Commission permanente de la tuberculose sur le Rapport du professeur L. Landouzy, touchant « *les blessés de la tuberculose*) ouvrant un crédit spécial de 2 millions, pour assistance aux militaires qui, tuberculeux, sont en instance de réforme ou réformés.

La lutte contre l'alcoolisme. — Le Conseil général de la Seine, au cours de sa dernière séance, a émis le vœu, sur la proposition de M. Georges Lemarchand, « que le Parlement vote, à titre définitif et irrévocable, la suppression du privilège des bouilleurs de cru ».

Les étudiants médecins auxiliaires. — M. Coffort, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si, en abaissant à huit le nombre d'inscriptions de médecine nécessaires pour qu'un étudiant puisse être nommé médecin auxiliaire, il a entendu également qu'un étudiant pourvu du même nombre d'inscriptions, mais versé dans les services auxiliaires, pourrait être nommé ou grade équivalent d'aide-médecin, dans les services auxiliaires, et ajouta que la circulaire ministérielle n'établissant aucune distinction, l'analogie paraît évidente, mais des divergences s'étant produites, une précision paraît nécessaire sur ce point, en a reçu la réponse suivante :

« Par circulaire du 28 Mars, n° 2684 1/7, les autorités militaires intéressées ont été avisées que l'emploi de médecin auxiliaire ne pouvait être conféré aux hommes du service auxiliaire. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Docteur français réfugié, dix-sept ans de pratique, remplacerait médecin consultant ou aiderait clinique jusqu'à la fin des hostilités. Ecrire : *P. M.*, n° 952.

Interne français ou étranger demandé à l'hospice Saint-Victor d'Amiens. Les internes sont logés, nourris, traitement mensuel de 50 fr. — Adresser demandes médecin en chef, hospice St-Victor, à Amiens (Somme).

On désire acheter un fauteuil à examen, modèle Dupont ou autre, en maroquin, fonctionnant bien et en bon état. — S'adresser : 20, rue du Château-d'Eau.

Oculiste grande ville de l'Ouest demande remplaçant français ou étranger. — Ecrire *P. M.*, n° 866.

Etudiant en médecine, scolarité terminée, 16 inscriptions, 4e Doct., ferait remplacement à partir de Septembre. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 953.

Cabinet de médecin, spécialiste, connu, à céder après décès. Belle installation. Bail à prolonger à la volonté du preneur. Ecrire : *P. M.*, n° 857.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 32 Jeudi, 15 Juillet 1915

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— Jusqu'à nouvel ordre, LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

TOUT L'OR DES FRANÇAIS POUR LA FRANCE

J'ai reçu la lettre suivante et je m'empresse de la reproduire, en supprimant seulement quelques passages trop personnels :

Mon cher ami, vous rappelez-vous un de nos diners derniers du « D... », où l'un de nos camarades eut l'idée de dénombrer l'or que chacun des convives avait cru devoir mettre en réserve *pour faire face aux événements.* Les 14 présents avouèrent près de 30.000 francs de métal jaune !

Les médecins arrivés passent pour de grands thésauriseurs. On me raconte qu'un des nôtres a mis de côté une lourde cassette, en cas d'alerte. Au moment où nous avons besoin de tout notre or pour le jeter dans la balance du Destin, — ce sera l'un des éléments de notre victoire — il faut faire sortir des poches celui qui s'y cache si inutilement. Votre plume nous y aidera. Vous trouverez, dans cette nouvelle croisade, matière à l'une de ces causeries que vous consacrez, dans *La Presse Médicale*, aux choses de guerre.

Vous saurez railler, comme il convient, ces prudents antipatriotes qui croient plus à leurs pièces d'or qu'au crédit de la France. Et une fois de plus vous aurez, mon cher ami, combattu le bon combat...

Bien cordialement à vous. Dr GABRIEL M...

Je ne crois pas que nos confrères soient aussi cousus d'or que le pense mon cher correspondant. Nous étions, en effet, quatorze au dîner du « D... », et, l'opulent enquêteur mis à part, je me demande si les 30.000 francs d'or que nous étions censés détenir dans notre bas de laine médical n'étaient pas une chimère. Cela aurait fait un peu plus de 2.000 francs par tête; les aurions-nous réunis ? J'en doute.

Quoi qu'il en soit, aussitôt reçue la lettre de mon correspondant, — qui parle d'or — je me rendis, comme il convenait, à la Banque de France, et je vais vous dire l'émotion profonde dont je fus étreint au spectacle imprévu qui s'offrit à moi.

Oh! ce n'est pas que les versements soient entourés de la moindre pompe. Il est entendu que dans cette guerre tout doit se passer discrètement; même, je ne suis pas bien sûr qu'après avoir abusé jadis du panache et de la grandiloquence, nous ne tombions pas maintenant dans l'excès contraire.

J'avais choisi la fin de la matinée et au moment où j'entrais dans le hall aux versements, les clients n'étaient pas nombreux. Ce qui me frappa tout d'abord, ce fut leur attitude à tous, un peu fière et timide à la fois. Comme public, des femmes en deuil, des ouvriers et d'humbles employés, bref, des gens venus là, comme moi, entre leurs heures de travail. Invités à écrire sur



une fiche leur nom, leur adresse et la somme à échanger, tous ces bons Français me paraissaient d'abord assez embarrassés. Pourquoi toutes ces histoires? On donne de l'or, on vous rend des billets, pas besoin d'écritures! Je notai aussi que chacun d'eux cherchait à dissimuler, — oh! l'admirable pudeur des humbles! — l'importance du sacrifice. Attiré par je ne sais quelle curiosité, je voulus me rendre compte des versements, et alors, je vis ceci : Un homme du peuple donna 200 francs; un gamin en apporta 40 : « Ma tire-lire! gouailla-t-il en me regardant, je l'ai cassée hier! » Puis deux femmes passèrent à leur tour; l'une déposa 10 francs, — vous entendez, 10 francs! — et l'autre 30, en quatre pièces : deux de 10 francs et deux de 5.

Vous savez tous, par votre expérience de médecins, combien les simples aiment à raconter leurs petites affaires. La personne aux quatre pièces tint donc à s'excuser de ne pas verser davantage : — « J'en avais douze comme ça! — et elle montrait les louis de 10 francs — mais mon mari est mort, le gosse est aux tranchées, le métier ne va pas fort, alors il a bien fallu écorner la réserve, est-ce pas? »

Quant à celle qui avait versé les 10 francs, elle s'enfuit si vite après avoir déposé sa pièce et pris ses deux petits billets, que son versement passa inaperçu. Nul, d'ailleurs, ne réclama de reçu, ce beau reçu dont nous avons vu le *fac-simile* dans les journaux et que personne ne songea à nous offrir.

Ainsi, me disais-je, le cœur serré d'émotion, les yeux brouillés de larmes, voilà une femme qui n'avait que 10 francs d'or, tout son avoir; elle les a économisés sou à sou, comme ils font tous ici. On lui dit qu'ils peuvent être utiles à son pays, et aussitôt elle les apporte. O brave femme du peuple! Comme j'aurais voulu lui embrasser les mains! comme j'aurais voulu lui dire combien l'offrande qu'elle faisait sur l'autel de la Patrie m'apparaissait grande en son humilité! Et quelle image sublime elle évoquait en mon âme bouleversée! Cette femme, c'était la femme française dans toute son abnégation magnifique! On lui demandait un peu de son or? Mais qu'est cela pour des mères, pour des épouses, pour des amantes, qui depuis près d'une année sacrifient à la cause de la Patrie éternelle tout ce qu'elles avaient de cher au monde, tout leur bonheur, toute leur raison de vivre?

Nos officiers, nos incomparables officiers ont coutume de répéter qu'ils sont en admiration devant leurs hommes, qui valent mieux qu'eux encore; eh bien, saluons les mères, les sœurs et les épouses de ces hommes-là qui, en dépit de quelques pessimistes, de quelques découragés et autres lâches, n'ont pas une minute douté du salut de la France.

Comme on comprend qu'elles aient gardé intacte leur foi dans nos destinées aux plus terribles moments de notre crise nationale! Leur cœur, voyez-vous, a des raisons que tous les raisonnements du monde ne sauraient entamer. Tu veux du sang, ô Patrie bien-aimée? En voilà! Nous irons tous jusqu'au dernier. Tu veux de l'or? C'est un article que nous ne tenons guère, mais, du moins, t'apporterons-nous notre dernier écu pour que tu vives, pour que tu sois grande, pour que tu sois fière de tes enfants! — Ah! bon peuple de France, que tu sais aimer, et que l'on t'aime quand on te connaît comme je t'ai connu aux jours d'Août et de Septembre, où ton cœur battait, si tranquille et si fort! Non, non, je vous dis, *à vous tous qui demain viendrez à votre tour aux guichets de la Banque de France apporter le peu d'or de votre trésor de guerre*, non, non, un peuple tel que le nôtre ne peut pas déchoir et il est sûr de vaincre, parce qu'il porte en lui, avec la force qui enchaîne la victoire, toute la grâce qui attendrit le Destin, et la générosité, et la délicatesse et l'esprit de sacrifice, et le don de soi-même pour la plus sainte des causes : celle du bonheur et de la paix du monde!

F. HELME.

P.-S. — L'autre après-midi, à l'hôpital des Alliés, si accueillant et si familial, M. le général Malleterre, entouré de ses aides de camp, auxquels s'étaient joints quelques intimes, a remis à notre bon confrère, le Dr Auguste Marie, de Villejuif, la croix de guerre, qui lui fut récemment conférée pour sa belle conduite dans les tranchées du Bois d'Apremont.

Mon ami me pardonnera de lui adresser ici mes félicitations; certes, je n'ai pas la prétention d'ajouter le moindre laurier à ceux que lui décernèrent des chefs autrement compétents que moi en bravoure. Mais ayant le très grand honneur d'écrire pour les médecins, j'ai voulu compléter par ce modeste post-scriptum mon Petit Bulletin hebdomadaire, autant pour complimenter un ami très cher que pour rendre hommage une fois de plus au corps médical français, si héroïque toujours, si bon et si attaché à son noble devoir.

F. H.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

SOMMAIRE du n° 6 (Juin 1915).

Mémoires originaux :

Jules Comby. — La rubéole chez les enfants.

Recueil de faits :

Péhu et Gardère. — Sur un cas d'encéphalite aiguë avec présence du tréponème au niveau des lésions chez un enfant de deux ans hérédo-syphilitique.

Revue générale :

J. Comby. — Ascites chyleuses chez les enfants.

Analyses.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur :

Officiers. — M. Ferrand (Gabriel), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une brigade : dirige depuis sept mois le service de santé de la brigade avec une activité inlassable, communiquant à ses subordonnés le dévouement et l'abnégation dont il est lui-même animé. S'est particulièrement distingué au cours des combats des 21 et 22 Septembre, où, par ses dispositions judicieuses, il a pu assurer en quelques heures l'évacuation de nombreux blessés, et les 26 et 27 Avril où il a été gravement blessé en organisant les secours à 800 mètres de la ligne ennemie, sous un feu violent d'artillerie.

— M. Brugère, médecin principal de la marine, a toujours fait preuve, depuis son arrivée à la brigade, d'un dévouement constant et d'une inlassable activité; lors de l'attaque du 9 mai, s'est porté à Nieuport malgré un violent bombardement pour assurer l'évacuation des blessés.

— M. Lejeune, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'une division : a parfaitement dirigé le service de sa division depuis le début de la campagne. A toujours fait preuve d'autant de dévouement que de compétence. Pendant les périodes de combats, notamment du 9 au 12 Mai, a participé lui-même, au cours de nuits entières, au relèvement et au transport des blessés.

— M. Thiraux (André), médecin principal de 2e classe des troupes coloniales, directeur du Service de Santé d'une division : a remarquablement organisé le service de santé de la division en prévision d'une attaque, se dépensant lui-même sans compter et obtenant de son personnel un effort soutenu de plusieurs jours; a réussi sur un terrain difficile à assurer l'évacuation rapide d'un grand nombre de blessés. Cherche toujours à faciliter la tâche du commandement pour lequel il est un auxiliaire précieux.

— M. Spellmann, médecin-major de 1re classe, service sanitaire d'une division : remarquable par son esprit d'organisation, son activité et son inlassable dévouement. D'une bravoure calme, d'un sang-froid imperturbable, toujours là où sa présence est nécessaire au moment voulu. A, au cours des journées des 9, 10 et 11 Mai, réussi à évacuer de nombreux blessés dans des conditions très difficiles.

— M. Munoha (Emmanuel), médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : exerce, depuis le commencement de la guerre, les fonctions de médecin divisionnaire avec beaucoup de zèle et de dévouement, y assurant l'évacuation rapide des blessés dans les conditions les plus difficiles et payant largement de sa personne. Blessé sérieusement par un obus le 28 Mai, près du poste de commandement du général commandant la division.

Chevaliers. — M. Raynaud, médecin-major de 2e classe au 7e rég. colonial mixte : a fait preuve, pendant les 8, 9 et 10 Mai, du dévouement le plus remarquable en donnant ses soins à de très nombreux blessés de tous les régiments.

— M. Duchêne-Marullaz, médecin-major de 1re classe au 175e rég. d'infanterie : a montré un véritable héroïsme en prodiguant sans relâche ses soins à de très nombreux blessés sous un feu très violent d'artillerie et souvent de mousqueterie.

— M. Sidoun (Ernest), médecin aide-major de 2e classe de réserve au 150e rég. d'infanterie : a été grièvement blessé d'un éclat d'obus le 24 Septembre, au moment où, dirigeant la relève des blessés de son bataillon, il venait de panser un officier sur la ligne de feu. Fit encore, quoique blessé et non pansé, un pansement à un autre blessé. Avait, dès le début de la campagne et d'une façon constante, donné à ses brancardiers le plus bel exemple de courage professionnel en s'exposant fréquemment sur la ligne de feu.

— M. Loin (Louis), médecin-major de 2e classe de réserve à titre temporaire au 128e rég. d'infanterie : chef de service infatigable et organisateur remarquable. N'a jamais hésité à se porter très fréquemment dans les tranchées de première ligne et aux postes périlleux pour apporter ses soins et un réconfort moral aux hommes et aux blessés dont il s'occupait avec un souci inlassable et auxquels il inspirait la plus grande confiance. A été blessé en organisant un transport de blessés par voiturettes pendant un bombardement.

— M. Sédillot, médecin aide-major de 1re classe au 1er groupe du 26e rég. d'artillerie : a fait preuve du plus grand dévouement le 23 Août 1914, en défendant ses blessés contre une patrouille allemande qui envahissait son poste de secours, a été grièvement blessé de trois balles. Rentré d'une captivité de sept mois.

— M. de Person, médecin-major de 2e classe au 3e rég. *bis* de zouaves : officier du corps de santé qui a fait preuve de connaissances techniques approfondies et d'un dévouement absolu au cours de longs mois de tranchées qui ont occasionné des pertes sérieuses au régiment. Pendant le combat du 23 au 30 Avril, a assuré à la perfection et avec un mépris complet du danger l'évacuation de nombreux blessés. Blessé lui-même le 1er Mai.

— M. Thiéry, médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, médecin chef de l'ambulance 8 : a pris sur sa demande la direction d'une ambulance de l'avant où il a donné l'exemple des plus belles qualités d'entrain et de décision. Entièrement dévoué à ses devoirs, d'une grande autorité professionnelle et administrative. A contracté une fièvre typhoïde en relevant une ambulance abandonnée par les Allemands et encombrée de leurs blessés. S'est empressé de rejoindre son poste aussitôt guéri.

— M. Bertrau, médecin de 3e classe : jeune officier d'élite, toujours sur la brèche depuis le début de la campagne, a fait preuve une fois de plus, le 9 Mai, des plus belles qualités de calme et de courage en assurant, sous un bombardement intense, le pansement et l'évacuation des blessés.

— M. Causeret, médecin-major de 2e classe au 8e rég. de marche de zouaves : pendant la nuit du 11 Mai, apprenant que le régiment allait être relevé de la première ligne, a demandé au lieutenant-colonel 150 hommes à la tête desquels il a été de sa personne chercher les blessés malgré un feu intense de mitrailleuses. Pendant les journées du 9 et du 10 Mai avait déjà assuré le service médical avec un zèle et un mépris du danger qui mérite récompense. Chef de service tout à fait remarquable.

— M. Lacoste (Charles), médecin-major de 2e classe au 54e bataillon alpin de chasseurs à pied : chef de service hors ligne, a, dans les circonstances les plus périlleuses, toujours déployé une activité, un courage et une intelligence d'organisation inlassables, particulièrement pendant les combats des 27-28 Décembre 1914 et du 19 au 25 Février 1915. Dans ces deux occasions, sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie, a pansé et évacué de nombreux blessés de son corps et des corps voisins.

— M. Bedel, médecin aide-major de 2e classe de réserve au 170e rég. d'infanterie : a dirigé d'une façon remarquable le poste de secours de première ligne du régiment exposé à un violent bombardement et a été assez grièvement blessé. Déjà blessé deux fois et cité à l'ordre de l'armée à l'occasion des opérations du 13 au 20 Mars.

— M. Caujolle, médecin-major de 2e classe au 301e rég. d'infanterie : chef de service de premier ordre, n'hésitant jamais à se porter lui-même en première ligne pour organiser les secours. A puissamment contribué à maintenir un excellent moral dans la troupe. Blessé d'une balle à la jambe, le 22 Décembre, n'a pas voulu se laisser évacuer. A été cité à l'ordre de l'armée. Blessé d'une balle de shrapnell à la main lors des derniers combats, a demandé de nouveau à ne pas être évacué et, malgré la douleur, a continué à panser les blessés.

(*Suite, p.* 250.)

La Médication iodurée sans Iodure de K est-elle possible?

Pendant longtemps on a considéré l'iodure de potassium comme un médicament irremplaçable et, de fait, les quelques préparations que l'on avait proposé de lui substituer n'en étaient, à vrai dire, que de bien pâles succédanés. Aussi le prescrivait-on et le prescrit-on encore en dépit de ses inconvénients, rarement graves sans doute, mais fâcheux et contrariants dans beaucoup de cas.

Depuis cinq ou six ans un progrès réel a été réalisé dans l'obtention des substances propres à remplacer I K et la thérapeutique en compte à l'heure actuelle deux ou trois qui méritent vraiment d'être prises en considération, tant par leur activité, que par leur innocuité et leur bonne tolérance par les organismes sensibles. Nous nous proposons d'examiner ici, à la lumière des faits expérimentaux quelle peut être la valeur d'un de ces composés, le diiodobrassidate d'éthyle, plus connu sous sa dénomination commerciale de lipoïodine.

Ce corps, introduit dans la thérapeutique au cours de l'année 1912, et étudié depuis par plusieurs expérimentateurs français, possède une action pharmacodynamique se rapprochant très sensiblement de celle des iodures alcalins, mais il détermine à un degré bien moindre les accidents d'iodisme et son absorption ne donne pour ainsi dire jamais lieu à des phénomènes d'intolérance.

M. Vincent[1] étudiant l'action du traitement ioduré dans le syndrome obésité-hypertension, cite le cas d'une malade atteinte d'adiposité généralisée (103 kgs) avec ptose de la paroi abdominale, emphysème et hypertension (21 au Potain). Cette malade soumise à l'iodure le supporta très mal (coryza, acné, etc.). La **lipoiodine** qui lui fut substituée, fut au contraire très bien tolérée, abaissa le poids en trois mois à 80 kgs 500, la pression artérielle tombant à 18, et l'état général s'étant grandement amélioré, notamment du côté de l'activité psychique auparavant très engourdie.

Ribollet un des premiers étudia l'action de la **lipoiodine** en syphiligraphie. Ses observations portent sur plusieurs cas de syphilis et un cas de sporotrichose observés dans un service hospitalier, plus un cas de goitre observé en clientèle. Ce dernier fut très amélioré dès les premiers huit jours du traitement : pouls passant de 148 à 90, encolure tombant de 51 centimètres à 42. — Au bout de 40 jours : cœur à 80, cou à 42 centimètres, tout symptôme objectif de goitre ayant disparu. Les cas relevant de la syphilis comprennent une iritis et de nombreux porteurs de syphilides secondaires papuleuses ou ecthymateuses accompagnées chez plusieurs de céphalées, et compliquées chez l'un d'eux de néphrite grave. Ces malades, traités par la **lipoiodine**, associée au traitement hydrargyrique dans la mesure où le permettait leur état rénal, virent leurs lésions regresser avec une extrême rapidité, ce qui permit à l'auteur de conclure que « la **lipoiodine** lui a paru l'iodique de choix dans un grand nombre d'affections, que ce médicament, d'une tolérance parfaite, établi sur des bases scientifiques et d'un emploi commode, mérite d'entrer dans la thérapeutique courante et d'y figurer en première ligne pour y remplacer les iodures[1] ».

Nous nous proposons de faire connaître dans un autre article les conclusions de deux cliniciens autorisés qui se sont livrés chacun dans la sphère qui lui était accessible à l'expérimentation du diiodobrassidate d'éthyle.

1. M. Vincent. — Obésité avec hypertension artérielle et traitement ioduré. *Progrès médical*, 7 juin 1913.

1. N. Ribollet. — Contribution à l'étude thérapeutique des dérivés iodés. · *Journal de Médecins Praticiens*, 31 octobre 1912.

N. B. La lipoiodine est fabriquée par les Laboratoires Ciba à St-Fons (Rhône) qui en mettent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

— M. Rohmer, médecin aide-major de 2e classe de réserve au 79e rég. d'infanterie, 3e bataillon : a fait preuve, au soir du combat du 9 Mai, de ses qualités habituelles de bravoure et d'entrain : a dirigé la relève des blessés, en avant des lignes les plus avancées et au contact étroit des Allemands; a assuré cette relève d'une façon parfaite; s'est toujours comporté d'une façon analogue depuis le début de la campagne. Joint aux plus belles qualités de l'officier les plus solides connaissances professionnelles.

— M. Beaufort, médecin-major de 2e classe au 4e rég. de marche de tirailleurs algériens : n'a pas quitté la ligne de feu pendant les journées des 9, 10 et 11 Mai. A soigné lui-même sur le terrain des combats une dizaine d'officiers et a dirigé toutes les nuits, malgré un tir violent de l'ennemi, l'évacuation des blessés.

— M. Delanglade, médecin-major de 2e classe territorial, ambulance 2/70 d'un corps d'armée : était affecté comme chirurgien à un hôpital auxiliaire de l'intérieur; a demandé à partir sur le front. Opérateur d'une grande valeur, d'une rare modestie, a fait preuve, depuis son arrivée à l'ambulance, d'un dévouement sans bornes, d'une grande activité, prodiguant ses soins nuit et jour aux nombreux blessés gravement atteints, admis dans cette formation et dans celles où il a pu être momentanément détaché.

— M. Lemerle (Georges), médecin aide-major de 1re classe de réserve, médecin du 2e groupe du 51e rég. d'artillerie (artillerie d'une division d'infanterie); a fait preuve depuis le début de la campagne d'un grand calme, d'un grand courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A été cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite le 22 Août. Blessé le 20 Septembre au cours d'un violent bombardement, a montré dans cette circonstance autant de courage que de dévouement, en contribuant à soulager, autant qu'il lui était possible, les blessés qui l'entouraient.

Médaille militaire. — M. Luisy (R.-E.-E.), médecin auxiliaire au 46e rég. d'infanterie : n'a cessé de montrer, depuis le début de la campagne, les plus belles qualités professionnelles et a déjà obtenu une citation à l'ordre de l'armée pour sa bravoure et son sang-froid. Blessé le 28 Février, a refusé de se laisser évacuer. Vient d'être à nouveau blessé grièvement, le 25 Avril.

— M. Hufnagel (Léon), médecin auxiliaire au 2e rég. de marche du 1er étrangers : a montré depuis le début de la campagne la plus grande énergie et le plus grand dévouement. Le 9 Mai, a suivi son bataillon qui se portait à l'assaut des positions ennemies, et est tombé atteint d'une balle qui lui a perforé le poumon et le foie.

— M. Berton (Fulbert), médecin auxiliaire au 60e rég. d'infanterie, matr. 4357 : d'une bravoure et d'un dévouement qui, depuis le début de la campagne, font l'admiration de tous. A été relever sur les lignes et transporter sur ses épaules un sous-lieutenant blessé et l'a ramené au poste de secours sous le feu des mitrailleuses ennemies. Médecin aussi modeste que distingué.

— M. Mayet, médecin auxiliaire au 237e rég. d'infanterie : a fait preuve d'un sang-froid et d'un courage merveilleux en allant, à deux reprises sous les balles et les obus, panser des officiers grièvement blessés en un endroit dangereux difficile à aborder. A été légèrement blessé par des éclats d'obus.

— M. Keller (Jacques), médecin auxiliaire au 279e rég. d'infanterie; nuit et jour à l'œuvre, prodiguant ses soins aux hommes des corps voisins quand son régiment n'est pas engagé; son zèle ne redoute ni fatigue ni danger. A été à plusieurs reprises, dans des endroits très exposés, entraînant sa troupe en avant malgré un feu d'artillerie des plus meurtriers.

— M. Florand (Jacques), médecin auxiliaire au 11e rég. du génie, compagnie 21/1 : a prodigué sans compter ses soins aux blessés jusqu'en première ligne sous les obus et les balles. Le 14 Mai, a été gravement blessé par l'éclatement d'un obus.

— M. Arrighi (Pierre), médecin auxiliaire au 24e rég. d'infanterie coloniale : d'un dévouement, d'un courage et d'une activité au-dessus de tout éloge. S'est fait remarquer en maintes circonstances en assurant d'une façon parfaite sur le champ de bataille le traitement et l'évacuation des blessés. A été blessé le 29 Novembre 1914 et a obtenu deux citations à l'ordre de l'armée.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent.* — M. Daubois, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, attaché à l'hôpital complémentaire n° 8, à Valence.

Citations à l'ordre du jour. — Sont cités :

— M. Gabrielle, médecin aide-major de 1re classe au 46e rég. d'infanterie : belle attitude depuis le début de la campagne. Blessé le 2 Septembre. A eu, le 8 Janvier, une conduite au-dessus de tout éloge.

— M. Jolivot, médecin aide-major au 31e rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne a assuré son service avec le plus grand dévouement et à l'occasion de chaque action où son bataillon a été engagé, a fait preuve d'une crânerie exceptionnelle.

— M. Roton, médecin-major de 2e classe : au combat des 23 et 24 Février, a fait preuve d'un courage et d'un dévouement remarquables en allant panser les blessés sur la première ligne jusqu'au dernier moment, sous un feu extrêmement violent et en faisant ramener, grâce à son énergie, le plus grand nombre de blessés possible.

— M. da Furst (Maurice), médecin-major de 2e classe au 101e rég. d'infanterie : s'est prodigué sans compter pendant les journées de combats des 26, 27 et 28 Février. A su influer toute son énergie à ses subordonnés en se portant sans cesse de jour et de nuit sur les points les plus dangereux du champ de bataille. A ainsi réussi à faire ramener et à panser tous les blessés du régiment dans un minimum de temps.

— M. Ritof (Wladimir), médecin aide-major de 2e classe au 101e rég. d'infanterie : a excité l'admiration de son bataillon en pansant dans la tranchée pendant la journée et toute la nuit de nombreux blessés avec un dévouement inlassable.

— M. Mathieu, médecin aide-major de 1re classe au 349e rég. d'infanterie : s'est constamment signalé depuis le début de la campagne par un dévouement et un courage à toute épreuve en même temps que par ses hautes qualités professionnelles. Le 23 Août, n'a pas hésité à aller sous le feu rechercher les corps du lieutenant-colonel et de deux capitaines qui venaient de tomber. Le 3 Mars, pendant une fusillade de nuit aux avant-postes et sous-bois, s'est porté en avant malgré le très réel danger pour secourir un officier blessé.

— M. Kéruzoré, médecin auxiliaire : au combat des 23 et 24 Février, a pansé les blessés en première ligne, sous un feu des plus violents. Grâce à son énergie, a réussi à faire enlever de nombreux blessés dont un officier qui risquaient d'être faits prisonniers et a assuré leur transport, même de jour, dans des boyaux presque impraticables où le trajet durait plusieurs heures. Avait été antérieurement blessé en allant panser ses hommes sur la ligne de feu.

NOUVELLES

Hôpital Broca. — Sur la proposition de M. Henri Rousselle, le Conseil municipal de Paris vient d'accorder une subvention exceptionnelle de 6.000 francs au laboratoire de syphiligraphie de M. Vernes, à l'hôpital Broca.

Neurologie de guerre. — Au cours de la guerre actuelle, les lésions et les affections du système nerveux sont si fréquentes et se présentent avec des caractères tellement particuliers que la *Revue neurologique* a cru devoir consacrer un fascicule spécial aux travaux suscités par ce qu'on peut appeler la « Neurologie de Guerre ».

Les dégâts et les conséquences cliniques des traumatismes du cerveau, de la moelle et des nerfs, les désordres

névropathiques et psychopathiques reliés aux événements actuels, les interventions chirurgicales et les procédés thérapeutiques mis en œuvre en cette occasion, doivent être connus sans retard de tous ceux qui sont appelés à donner leurs soins aux blessés.

La *Revue neurologique* s'est efforcée de réunir et de condenser toutes les études faites dans cette voie depuis le début des hostilités jusqu'à ce jour.

Le fascicule qui vient de paraître contient les analyses des travaux publiés dans les périodiques médicaux français et le résumé des plus importantes communications faites aux principales Sociétés savantes de France. Il n'était pas sans intérêt d'en rapprocher les travaux similaires de l'étranger: malgré les difficultés présentes, la plupart ont été collationnés et analysés.

Enfin, la Société de Neurologie de Paris ayant consacré de nombreuses séances à des présentations de « blessés nerveux, suivies de discussions, la publication dans ce fascicule des comptes rendus officiels de ces séances fera connaître l'opinion des juges les plus autorisés en la matière et donnera la mesure de l'effort accompli par les neurologistes français.

Les Étudiants allemands et la guerre. — Sur les 93.446 étudiants immatriculés dans les Universités et les Ecoles techniques d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie, 49.750 ont été mobilisés. La proportion d'étudiants sous les drapeaux, variable suivant les contrées, atteint son maximum à l'Université de Königsberg où 82 p. 100 des étudiants sont sous les drapeaux.

Avant le 15 Décembre, et à s'en tenir seulement aux listes officielles publiées à cette époque, 1.081 étudiants *allemands* avaient été tués; à cette même date, des 1.585 professeurs mobilisés des Universités allemandes, 35 avaient été tués (War Losses. *Chem. and. Drugg*, 17 Avril 1915, p. 29).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Infirmier très doux, excellentes références verbales et certificats, demande garde dans famille pour paralytiques ou maladies mentales. — Ecrire : M. Chapeau, 8, rue Beaugrenelle.

Dame distinguée cherche pension chez docteur. Estomac délicat, cuisine très simple, viande, légumes, fruits très bons. Ombrages, promenades, bains, prix modérés; belle campagne, environs Paris. Ecrire : *Presse Médicale*, n° 869.

A céder, après décès, clientèle médicale à Paris, quartier riche. Affaire très avantageuse. Prix à débattre. Ecrire *P. M.*, n° 870.

Étudiant étranger de la Faculté de Syrie, 16 inscriptions, externe demande poste rétribué ou remplacement. Paris ou environs. Ecrire *Presse Médicale*, n° 957.

Cabinet dentiste à vendre avec suite de bail, établi centre Bordeaux depuis 16 ans. Belle clientèle; bénéfices assurés. Ecrire *Presse Médicale*, n° 871.

— **Cabinet Gallet**, fondé en 1886, 47, boulevard Saint-Michel, Paris.
Service de remplacements médicaux, etc. Bureaux ouverts pendant la guerre, tous les jours, de 2 à 6 heures.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.

M. LETULLE
Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.

H. ROGER
Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.

M. LERMOYEZ
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.

F. JAYLE
Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 26 Juillet.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

FRANCHE RÉPONSE A UNE FRANCHE QUESTION

Un de nos confrères du front vient de m'écrire une lettre que je vais reproduire presque en entier, bien qu'il s'y mêle certains passages personnels; en effet, on n'en comprendrait pas le sens complet si je supprimais ce qui a trait à mon humble personne. Mon correspondant me parle avec la franchise d'un soldat « qui ne sut jamais farder la vérité », et je lui répondrai de même. Donc voici :

Quousque, tandem, abutere.....

Cicéron.

Monsieur et cher Maître, lorsque, vers le mois de Janvier, l'ordonnance Millerand vint nous apprendre que les médecins de bataillons, fatigués, seraient relevés, nous nous sommes dit : C'est très bien, nous passerons l'hiver dans nos trous de ruts, mais au printemps les confrères de l'arrière viendront rouler les bandes à notre place et stimuler l'ardeur des poilus sous les marmites et souvent sous les balles. Le printemps a passé, Juillet est venu et les toubibs sont toujours à leur poste, personne ne parle plus de les relever.

Entre confrères et entre deux attaques, nous nous disions : Le maître Helme, un de ces jours, va crier, réclamer justice et empêcher que ce soient toujours les mêmes qui montent la garde; mais le maître Helme ne dit rien et nous continuons à faire notre faction. Qu'est-ce à dire? Où donc est le défenseur des faibles, des déshérités, des parents pauvres que nous sommes? Où est celui dont nous goûtions toujours les articles si pleins de bon sens, si amoureux de justice et d'équité?

Personne, en effet, ne s'occupe de nous, qui sommes sur le front depuis le mois d'Août; personne ne vient nous dire : Confrères, à force d'avoir couché à la belle étoile, dans des écuries, des caves, des métro, vous devez être fatigués. Après avoir pansé les blessés dans les Vosges, en Alsace, en Lorraine, à la Marne, en Champagne, en Belgique, à Arras, à Lorette, vous voudriez peut-être bien vous reposer un peu à l'arrière, faire du travail propre.

Or, cela, personne ne nous l'a dit. Nos confrères auraient-ils peur de venir à leur tour manger un peu de vache enragée? Voilà ce que maintenant nous nous demandons tous, et ce que nous vous serions reconnaissants de demander à l'arrière..... Nous sommes tous abonnés, à peu d'exceptions près, à *La Presse Médicale* et nous voudrions savoir s'il y a en France un homme juste pour prendre la défense des médecins de bataillons.

Dans l'espoir d'une réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur et cher Maître, mes respectueuses salutations.

Dr R. M., aide-major.

Cette lettre, sans doute écrite par un jeune grognard en un jour sombre de « cafard », m'a fort touché. Je vais d'abord faire remarquer à mon confrère que, soldat comme lui, j'ai dû, comme lui, mettre une sourdine aux réclamations et donner le premier, ainsi qu'il convient à mon âge, hélas! canonique, l'exemple de la discipline : « Savoir se taire sans murmurer », comme dit la chanson. J'ajoute que si je n'ai pas parlé, j'ai agi chaque fois que cela fut utile et je dois pro-

clamer ici que, tout en restant à ma place, j'ai toujours trouvé auprès de nos chefs, que j'ai sans doute souvent ennuyés, l'accueil le plus cordial, le plus confraternel qui soit. En toute occasion, j'ai été écouté avec bienveillance, et si je n'obtenais pas ce que je demandais pour les chers inconnus, c'est que vraiment cela n'était pas possible. Je dis ceci sincèrement, — vous savez bien que je n'attends rien de personne, — mais j'estime que je serais le dernier des mufles si je ne rendais pas hommage à la vérité. Il ne faut donc pas supposer que les directions de l'arrière oublient l'avant et que l'avant ne fait pas, de son côté, tous ses efforts, et il ne faut pas oublier non plus que nous sommes en guerre et que la guerre a des nécessités terribles.

Au fond, mon correspondant joue la scène de Flambeau et de Marmont :

MARMONT.

... La fatigue!

Que voulez-vous?...

. . . .

Tout à recommencer, toujours!... On recommence
Deux fois, trois fois, et puis... C'était de la démence!
A cheval sans jamais desserrer les genoux!
A la fin nous étions trop fatigués!...

FLAMBEAU.

Et nous?...

MARMONT.

FLAMBEAU.

Et nous, les petits, les obscurs, les sans-grades,
Nous qui marchions fourbus, blessés, crottés, malades,
Sans espoir de duchés ni de dotations;
Nous qui marchions toujours et jamais n'avancions;
Trop simples et trop gueux pour que l'espoir nous berne
De ce fameux bâton qu'on a dans sa giberne.....

Quand les médecins demandent la relève, ne pensent-ils donc pas à Flambeau qui, lui aussi, vit sous les obus et les balles depuis le mois d'Août? Généraux, colonels, commandants, capitaines, lieutenants ont aussi, eux, leur doublure à l'arrière, eux aussi pensent qu'ils auraient besoin de s'y reposer; eux aussi ont connu les aléas des gîtes malsains ou dangereux. Or, quel accueil recevrait leur demande de relève, à laquelle aucun d'eux, d'ailleurs, ne pensa jamais? Ils sont officiers, on les a mis à un poste, ils y restent avec leurs soldats. Et quoi de plus naturel? Mais quoi de plus naturel aussi que les médecins, qui viennent de réclamer l'honneur d'être rangés parmi les combattants, se plient aux inflexibles lois acceptées bravement par leurs frères d'armes?

Ceux qui sont à l'avant ont de la guerre une pratique et un entraînement que ne connaissent pas ceux de l'arrière; il est donc indispensable que les chefs, qui ont bien en mains leurs services, qui apprécient leur personnel, ne se séparent pas de leurs collaborateurs éprouvés. Ils sont justes, ils portent le poids de la responsabilité; est-ce à nous de leur suggérer des chassés-croisés dont nous ne pouvons mesurer les conséquences? *Salus Patriæ, suprema lex esto.*

J'ajoute que, dès le mois de Novembre, le ministre et la direction du Service de Santé se sont préoccupés, avec le plus grand esprit d'équité, d'envoyer à tour de rôle sur le front les médecins jeunes, pour y remplacer leurs camarades. Mais d'abord, cela ne peut se faire que lentement; il faut tenir compte aussi des besoins courants du service. Les jeunes classes, comme les anciennes, récemment mobilisées, ont exigé un personnel médical nouveau; les majors fatigués, blessés, malades, décédés sont également remplacés; tout cela prend du monde et les cadres médicaux ne sont pas extensibles à l'infini.

Qu'il y ait encore des jeunes confrères à l'arrière, c'est possible, mais soyez tranquilles, leur tour viendra, il vient même déjà, vous pouvez m'en croire. Toutefois, — je parle à des gens de bon sens, — vous serez bien obligés d'admettre, les uns et les autres, que dans une aussi vaste administration et aussi compliquée qu'est la nôtre, il y aura toujours un peu de coulage, comme il y en a dans les grandes industries les mieux gérées; l'important est que l'on y ait l'œil et que ledit coulage soit réduit à son minimum, et il l'est, je vous en réponds.

J'aurais voulu donner à mon correspondant d'autres raisons, car je crains fort que celles-ci ne le satisfassent pas complètement; mais j'ai pris pour règle de toujours écrire ce que je pense, dussè-je déplaire. A l'heure présente, les mesures prises sont telles que tout médecin souffrant, fatigué, pourra être relevé; de plus, chaque fois qu'il aura été soigné à l'arrière, on lui tiendra compte, pour sa nouvelle affectation, du temps qu'il a passé sur le front, et par suite on l'incorporera, quand ce sera possible, dans des formations où la besogne, tout en restant utile, est moins pénible.

Pouvons-nous exiger plus et allons-nous, à notre tour, succomber à la phobie de l'embuscade? Cela ne sera pas, cela ne peut pas être. La France a besoin de toutes ses énergies, est-il nécessaire de le répéter ici? A mon humble avis de vieil homme, ceux qui ont l'honneur de servir et s'efforceront de servir mieux encore, plutôt que de regarder en arrière, du côté de jeunes camarades qui, moins heureux, n'ont pas encore été appelés à faire à la Mère-Patrie les inéluctables sacrifices que lui doivent tous ses enfants?

F. HELME.

P.-S. — Un ami très cher, le Dr G.-E. Haury, qui avait déjà reçu la croix de guerre pour sa bravoure tranquille sous le feu, vient d'être décoré de la Légion d'honneur. Qu'il me soit permis de le féliciter ici chaleureusement.

Mais quelle singulière chose que la vie! Qui aurait supposé que ce psychiatre subtil trouverait le moyen de multiplier sous les obus ses délicates observations? Le soir du coup de main de F..., raté par l'ennemi, cet excellent Haury,

tout en relevant ses blessés sous la rafale, faisait imperturbablement un cours sur l'origine et la gradation des émotions ! Braves gens ! Comme leur âme est diverse ! Mais comme, chez tous, elle est semblable aussi ! C'est que voyez-vous, chez tous, la trame en est pareille : les vertus qui fleurissent au fond de leur cœur, de leur grand cœur ! F. H.

APPAREIL PRATIQUE

POUR

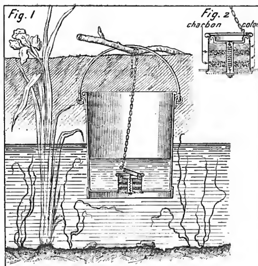
FILTRER ET STÉRILISER L'EAU EN CAMPAGNE

L'origine hydrique de diverses épidémies sévissant sur le front de nos armées étant parfaitement établie, il importe d'étudier avec soin la question de l'alimentation de nos troupes en eau potable. Cette question d'ailleurs est loin d'être négligée et, tandis que des mesures sont prises en vue d'organiser des moyens de transport d'eau, de désinfecter les puits contaminés et de créer des puits nouveaux (note du Grand Quartier Général, 4 Juin 1915), de nouvelles méthodes scientifiques sont préconisées en vue de stériliser l'eau de boisson; la communication de Vincent et Gaillard à l'Académie des Sciences (12 Avril 1915), celle de Fourneau à l'Académie de Médecine (4 Mai 1915), les recherches de Vergnoux (*Union pharmaceutique*, 15 Mai 1915) viennent s'ajouter aux travaux de Galli-Valerio entrepris à la veille des hostilités (*Revue suisse de Médecine*, 11 Juillet 1914).

Profitant d'une période de calme au cours de notre vie régimentaire, nous venons de construire un appareil qui nous a semblé pratique, permettant à la fois de puiser, de filtrer et de stériliser l'eau de boisson.

Appareil. — Il se compose d'un seau — ou à défaut, d'un bidon d'une vingtaine de litres dont la partie supérieure est enlevée et auquel on adapte une anse solide (fig. 1). Le fond est percé d'un trou autour duquel on soude un filtre improvisé (on peut aisément se procurer l'étain pour soudure sur certaines boîtes de conserves).

Ce filtre (fig. 2) est constitué par une boîte en fer-blanc (boîte de confitures), dont le fond est percé d'une série de petits trous et dont le



couvercle ferme hermétiquement. A la face inférieure de ce couvercle est fixé un ressort (ressort de jouet) à l'extrémité inférieure duquel on adapte un pas-de-vis suffisamment long pour traverser le fond de la boîte et y être fixé extérieurement par une rondelle de cuir et une petite vis; le ressort glisse dans un petit cylindre creux construit simplement en enroulant une lame de fer-blanc. Une chaînette, réunissant le couvercle du filtre et l'anse du seau, complète notre appareil.

La boîte-filtre est remplie de coton stérilisé et comprimé qu'on dispose en plusieurs couches, entre lesquelles on pourra interposer de légères couches de charbon de bois.

Mode d'emploi. — En présence d'une fontaine ou d'un ruisseau donnant une eau trouble et suspecte, il est facile de puiser, de filtrer et de stériliser l'eau avec l'appareil ainsi construit.

Le fond du seau est enfoncé dans l'eau et le couvercle de la boîte-filtre est soulevé par traction de la chaînette; le seau dès lors se remplit rapidement d'une eau *claire* qui s'est filtrée par passage à travers les couches charbon-coton. Le seau rempli, il suffit de cesser la traction sur la chaînette, le couvercle tombe et ferme la boîte-filtre et il est facile dès lors de transporter à distance l'eau ainsi filtrée.

Ajoutons à cette eau un peu de permanganate de potasse (0 gr. 03 par litre), quelques gouttes de teinture d'iode (VI gouttes par litre) ou une pastille d'hypochlorite de calcium (Vincent-Gaillard) et nous aurons ainsi une eau *claire*, *stérile* et *fraîche*.

Il est utile, en vue d'obtenir une bonne filtration, de renouveler assez souvent la substance filtrante; il suffit pour cela d'enlever la vis et la rondelle de cuir qui retiennent le couvercle adhérent à la base; cela fait, le couvercle est soulevé facilement avec le ressort relâché et il est facile alors de remplacer le coton et le charbon.

Avantages. — L'appareil que nous présentons est de fabrication facile et rapide; — en quelques heures il peut être construit par un mécanicien même peu exercé; — les matériaux sont aisément rassemblés sur le front; — solide, il peut être transporté à distance; — enfin, non seulement il permet de filtrer et de stériliser l'eau de boisson, mais encore il peut être transformé rapidement

(*Voir la suite p.* **258**.)

Iodoresorcinosulfite de Bismuth

SUPPOSITOIRES D'ANUSOL CONTRE LES HÉMORROÏDES

PHARMACIE MIALHE
8, RUE FAVART, 8
PARIS

PRIX 4 Frs.

Mounier Jeanbin & Cie Paris

Médication Phagocytaire

NUCLÉATOL INJECTABLE ROBIN
Nucléophosphate de Soude

NUCLÉARSITOL INJECTABLE ROBIN
Nucléophosphate de Soude et Méthylarsinate de Soude

STRYCHNARSITOL INJECTABLE ROBIN
Nucléophosphate de Soude et Méthylarsinate de Strychnine

LABORATOIRES M^CE ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS

Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGÉNOL Naline

Médication arsénio-phosphorée organique à base de Nuolarrhine, réunissant combinés tous les avantages sans leurs inconvénients de la médication arsenicale et phosphorée organique.

L'HISTOGÉNOL NALINE est indiqué dans tous les cas où l'organisme débilité, par une cause quelconque, réclame une médication réparatrice et dynamogénique puissante; dans tous les cas où il faut relever l'état général, améliorer la composition du sang, reminéraliser les tissus, combattre la phosphaturie et ramener à la normale les réactions intraorganiques. PUISSANT STIMULANT PHAGOCYTAIRE

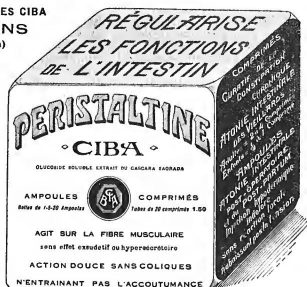
TUBERCULOSES, BRONCHITES, LYMPHATISME, SCROFULE, ANÉMIE NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.

FORMES ET DOSES	ELIXIR	GRANULÉ	AMPOULES
	Adultes : 2 cuill. à soupe par jour. Enfants : 2 cuill. à dessert ou à café.	Adultes : 2 mesures par jour. Enfants : 2 demi-mesures par jour.	Injecter une ampoule par jour.

Exiger sur toutes les boîtes et flacons la *Signature de Garantie* : A. NALINE

Littérature et Echant^ons ; S'adr. à A. NALINE, Ph^ien à Villeneuve-la-Garenne, près St-Denis (Seine).

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
LABORATOIRES CIBA
S^T-FONS
(Rhône)



OPOTHÉRAPIE VIGIER 12, Boulev. Bonne-Nouvelle PARIS

CAPSULES OVARIQUES VIGIER
à 0 gr. 25. — Prix du flacon : 6 fr.

Capsules Corps thyroïde
à 0 gr. 10. — Prix du flacon : 4 fr. 50

CAPSULES Surrénales à 0 gr. 25; C. Hépatiques à 0 gr. 30; C. Orchitiques à 0 gr. 20; C. Pancréatiques à 0 gr. 50; C. Thymus à 0 gr. 30; C. Rénales à 0 gr. 30; C. Eupeptiques à 0 gr. 30, etc.

Toutes ces Capsules se donnent à la dose de 2 à 6 par jour.

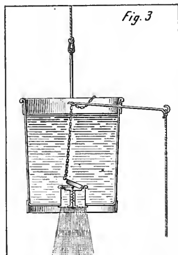
COLLOBIASES DAUSSE

COLLOBIASE DE SOUFRE

(en injection intra-veineuse)
Traitement rapide du
RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU
et des diverses formes de Rhumatisme chronique

LITTÉRATURE ET ECHANTILLONS Laboratoires DAUSSE 4, Rue Aubriot PARIS

en appareil à douches (fig. 3). Pour cela on enlève la substance filtrante; on complète l'appareil en y ajoutant une petite tige de fer glissant dans un trou situé à la partie supérieure du seau, une de ses extrémités sera engagée dans une maille de la chaine, l'autre restera extérieure et



servira de point d'attache à une corde. Le seau rempli d'eau est suspendu à une poutre, à un arbre et une traction exercée sur la corde va soulever le couvercle de la boîte intérieure, permettant l'échappement de l'eau : la boîte-filtre devient pomme d'aspersion.

Léon Binet.
Médecin aide-major,
Interne des hôpitaux de Paris.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 5 (Mai 1915).

L. Launay et M. Lévy-Bruhl. — Sur la résistance des poules à l'infection par le *Spirochæta gallinarum* après thyroïdectomie ou splénectomie.

Et. Burnet. — Sur la virulence des bacilles tuberculeux.

H. Agulhon. — Etude sur la ricine. V. sur le sort de la ricine (toxine et agglutinine) pendant la germination des graines de ricin.

Edmond Sergent et Etienne Sergent. — Etudes épidémiologiques et prophylactiques du paludisme. Onzième et douzième campagnes en Algérie, en 1912 et 1913.

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 17-18 (Mai-Juin).

Mémoires originaux :

J. Babinski. — Sur les lésions des nerfs par blessures de guerre.

Pierre Marie et Mme Athanassio-Benisty. — L'individualité clinique des nerfs périphériques.

Aug. Pollosson et F.-J. Collet. — Epilepsie partielle continue d'origine traumatique. Trépanation, guérison.

E. Carati (de Bologne). — Recherches cliniques sur la sensibilité douloureuse faradó-cutanée.

Analyses.

REVUE DE GYNÉCOLOGIE ET DE CHIRURGIE ABDOMINALE

Sommaire du n° 3 (Juin 1915).

Mémoires originaux :

S. Pozzi et G. Rouhier. — De l'hystérectomie restreinte complétée par la radiumthérapie dans les cancers de l'utérus.

Recueil de faits :

Xavier Bender. — Un cas de tuberculose du sein.

Analyses :

Ph. Jung. — Valeur de la cœliotomie vaginale.

Chauncey D. Palmer.— Leprolapsus de l'ovaire; son traitement rationnel.

ANNALES DE DERMATOLOGIE ET DE SYPHILIGRAPHIE

Sommaire des nos 7 et 8 (Août-Septembre 1914).

Travaux originaux :

J. Darier. — La dermatose précancéreuse de Bowen, dyskératose lenticulaire et en disques (*Avec 8 figures dans le texte*).

Nanta et Lavau. — Sur l'angio-nævus anémique.

Narbel. — Contribution à l'étude des piqûres de moustiques.

Revue de Dermatologie.

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE ET DU LARYNX

Sommaire du n° 7 (Juillet 1914).

Lannois et Gignoux. — La méningite otogène foudroyante.

J. Bourguet. — La paroi interne du sinus maxillaire. Les fontanelles nasales.

Lombard, Blechmann et A. Bloch. — Septicémie avec déterminations séreuses multiples au cours d'une sinusite fronto-maxillaire.

Ricardo Botey. — De la voix pharyngée.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour. — Sont cités à l'ordre du jour de l'armée :

— M. Colin, médecin auxiliaire : au combat du 3 Février 1915, a continué à prodiguer ses soins aux blessés, malgré une blessure reçue au cours du bombardement de son poste de secours.

— M. Leynia de la Jarrige, médecin major de 2e cl. : brillante conduite au cours des combats des 27 et 28 Février. A parfaitement organisé le service médical du bataillon, a déployé la plus grande activité et le zèle le plus admirable dans la recherche et les soins, sous le feu, des nombreux blessés du bataillon. Officier de haute valeur militaire et professionnelle déjà cité à l'ordre du corps d'armée colonial au cours de la présente campagne.

— M. Espanet, médecin aide-major de 1re classe, pilote : ayant reçu la mission d'aller bombarder un point occupé par l'ennemi, a assuré l'accomplissement de cette mission malgré un feu violent de l'artillerie qui a atteint leur appareil.

— M. Rolland (Louis-Ernest), médecin-major de 2e classe, chef de service au 364e rég. d'infanterie : a fait preuve depuis le début de la campagne du plus grand dévouement et du plus complet esprit de sacrifice. A assuré son service le 19 Mars, sous un bombardement des plus violents avec un sang-froid qui a fait l'admiration de tous.

— M. Foisy (René-Edouard), médecin auxiliaire au 3e rég. d'artillerie coloniale, mle 02264 : resté au poste de secours avancé avec les blessés et fait prisonnier par l'ennemi, a profité d'un mouvement de recul de ce dernier pour s'échapper en rapportant sur son dos son capitaine blessé grièvement.

— M. Evrard (Lucien-Charles), médecin-major de 2e classe au 8e rég. de marche de tirailleurs : médecin-chef du régiment, depuis le début de la campagne, a organisé d'une façon parfaite les évacuations et n'a cessé d'assurer la relève des blessés sur le terrain avec le plus grand dévouement et le plus grand courage.

— M Plancke (Louis-Alfred), médecin aide-major de 1re classe au 4e rég. de marche de zouaves : au cours des combats des 24, 25, 26 Avril, ayant établi un poste de secours à proximité de la première ligne, a prodigué ses soins aux blessés qui ne cessaient d'affluer montrant un dévouement et une énergie inlassables sans aucun souci du danger qu'il courait lui-même. A inspiré, par son exemple, le plus bel esprit de sacrifice au personnel placé sous ses ordres.

— M. Durand (Pierre-Eugène), médecin aide-major de 2e classe au 77e rég. d'infanterie : a montré, depuis le début de la campagne, beaucoup de zèle, de dévouement, de bravoure et de sang-froid dans l'exercice de ses fonctions. Blessé mortellement en pansant les blessés sous le feu de l'ennemi, le 2 Mai.

— M. Benet de Montcarville (Henri), médecin auxiliaire au 116e rég d'infanterie : au front depuis le début de la campagne, s'est toujours montré un auxiliaire précieux et compétent pour son chef de service. En maintes circonstances, a méprisé le danger, allant secourir des blessés sur la ligne de feu. A été atteint mortellement le 29 Mars, tandis qu'il allait porter secours à un blessé dans des tranchées de première ligne très exposées.

— M. Guirriec (Arthur), médecin auxiliaire au 3e rég. d'artillerie coloniale : a été blessé le 17 Mars en donnant des soins aux blessés sous un feu extrêmement violent, faisant preuve, en cette circonstance, de la plus grande intrépidité et d'un profond dévouement. N'a cessé de rendre les meilleurs services depuis le début de la campagne.

— M. Blot (Pierre-Edme-Gustave), médecin-major de 1re classe, médecin chef de l'Ambulance 1/53 : dans des circonstances difficiles, séparé de la division dont les ordres ne pouvaient plus lui parvenir, a su soutenir par son initiative et son énergie, le personnel de sa formation et éviter à celle-ci une capture qui était à craindre. Depuis le début de la campagne et depuis cinq mois, a dirigé son ambulance avec une autorité remarquable, lui communiquant un parfait esprit de dévouement.

— M. Ebringer, médecin aide-major de 1re classe au 152e rég. d'infanterie : dans tous les combats auxquels son régiment a pris part, a fait preuve d'un dévouement à toute épreuve, a su vaincre partout, grâce à son esprit d'organisation, à sa volonté, à son énergie, les difficultés qui se sont présentées pour l'évacuation des blessés dans une région montagneuse, difficile, et pour l'exécution des missions qui lui ont été confiées, parfois sous des violents bombardements.

— M. Duhourcau (Joseph), médecin-major de 2e classe (artillerie de corps) : a fait preuve d'un absolu dévouement et d'un entier mépris du danger en prodiguant ses soins aux blessés pendant les violents bombardements des 12 et 22 Mars. S'est depuis le début de la campagne distingué par son sang-froid et son profond sentiment du devoir.

— M. Etienne (Léon), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'Ambulance 1/4 : excellent chef de service, instruit, dévoué, très modeste, qui a dirigé avec la plus grande compétence son ambulance dans maintes circonstances périlleuses ou difficiles (ordre du 19 Avril 1915).

— M. Faure (Jean-Baptiste-François), médecin-major de 1re classe, médecin divisionnaire : a été signalé par la commission supérieure d'hygiène comme ayant provoqué ou assuré un ensemble de mesures prophylactiques qui ont mis les troupes de sa division, aussi complètement que possible, à l'abri de tout germe nocif ou morbide. Aussi bon comme organisateur que remarquable sur le champ de bataille.

— M. Destouches (Raoul), médecin auxiliaire de l'armée territoriale au 4e bataillon de chasseurs : sérieusement blessé à la tête et à la cuisse par un obus ayant éclaté dans le poste de secours, a soigné un brancardier atteint en même temps que lui, est resté à son poste continuant son service et a refusé de se faire évacuer.

— M. Marie (Armand-Victor), médecin-major de 2e classe de réserve au 95e rég. d'infanterie : médecin de haute valeur morale qui s'est prodigué dans les circonstances les plus difficiles avec un dévouement absolu : a été blessé le 26 Novembre en se portant en première ligne.

— M. Garnier (Charles-Marcel), médecin-major de 2e classe au 327e rég. d'infanterie : a fait preuve aux combats des 23 Août et 14 et 15 Octobre de beaucoup de bravoure et d'une rare énergie en prodiguant, sous le feu, ses soins aux blessés, donnant ainsi un bel exemple de sang-froid à des fractions de troupe voisines qui venaient de perdre la plupart de leurs chefs.

— M. Pierrat (Robert), médecin auxiliaire au 157e rég. d'infanterie, mle 453 : a assuré avec une bravoure et un dévouement absolus l'évacuation des blessés au milieu d'un bombardement très intense et pendant l'assaut d'une position allemande. A été couché par terre et légèrement blessé par un éclatement d'obus au moment où il essayait de rompre pour dégager les blessés entre la tranchée allemande et la tranchée française. A pansé plus de cent blessés.

— M. Barnaud (Jean-Marie-Paul-Gabriel), médecin aide-major de 2e classe de réserve ; depuis le début de la campagne, n'a cessé de se distinguer dans ses fonctions de médecin de bataillon, faisant montre d'une constante activité et de la plus grande conscience professionnelle et d'un complet mépris du danger.

— M. Picque (Robert-Léon), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'Ambulance 3/18 : dans les journées des 23 et 24 Août et pendant la période du 13 au 29 Septembre a fait preuve d'une énergie et d'un dévouement au-dessus de tout éloge, dirigeant avec la plus entière compétence chirurgicale l'ambulance dont il était médecin-chef, et continuant à opérer avec le plus grand calme, malgré le bombardement de l'ambulance. Est toujours arrivé dans les circonstances les plus difficiles à évacuer tous ses blessés.

— M. Jagues (Léopold-Bernard-Marie), médecin-major de 2e classe au 220e rég. d'infanterie : a donné l'exemple du devoir et du dévouement le plus complet. S'est dépensé sans compter nuit et jour pendant le combat pour rechercher les blessés sur le champ de bataille et leur donner les soins nécessaires.

— M. Paul Masini, médecin aide-major de 1re classe au 122e rég. d'infanterie, sur le front depuis le 25 Août 1914, a prodigué ses soins aux malades et aux blessés avec un dévouement absolu. A organisé le fonctionnement du poste de secours de bataillon d'une façon remarquable, notamment pendant les attaques du 20 au 24 Avril 1915 à la cote 196 (ordre du jour du régiment).

NOUVELLES

La Société de Neurologie de Paris se réunira en séance supplémentaire le *jeudi 29 Juillet*, à 9 h. 1/2 du matin, 12, rue de Seine.

Etudiants en médecine nommés aides-majors. — Par décision ministérielle du 9 Juillet 1915, l'article 27 de l'instruction du 13 Décembre 1914 a été complété par la disposition suivante :

« Le grade de médecin aide-major de 2e classe, à titre temporaire, pourra encore être conféré, sur proposition de leurs chefs hiérarchiques, aux médecins auxiliaires ayant servi pendant six mois aux armées d'opérations, qui, pourvus d'au moins douze inscriptions de doctorat, auront, en outre, été blessés ou cités à l'ordre de la division, du corps d'armée ou de l'armée, et auront été notés par leur directeur du service de santé comme techniquement aptes à remplir temporairement les fonctions du grade de médecin aide-major de 2e classe ».

Académie de Médecine. — Un décret présidentiel autorise le secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine à accepter, au nom de cet établissement, le legs fait en sa faveur par M. Sigaut (Maximilien-Auguste) et consistant en une somme de 8.000 francs, dont les arrérages seront employés à fonder un prix qui portera le nom de « prix du Dr Max Sigaut » et qui sera destiné à récompenser, tous les deux ans, le meilleur mémoire sur le diagnostic précoce et le meilleur traitement du cancer des voies digestives.

Le capital provenant de ce legs sera placé en rente sur l'Etat français et immatriculé au nom de l'Académie de Médecine avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages.

Les étudiants en médecine aux armées. — M. Brenier, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre qu'aux termes d'une récente circulaire, les étudiants en médecine à huit inscriptions peuvent être nommés médecins auxiliaires et, par voie de conséquence, les étudiants à quatre inscriptions médecins fonctionnaires auxiliaires, que les étudiants partis volontairement dans des ambulances divisionnaires sont encore simples infirmiers ou brancardiers, alors que leurs camarades restés au dépôt ou dans les hôpitaux de l'intérieur ont été nommés, dès la réception des instructions ministérielles, et lui ayant demandé quelles mesures il compte prendre pour sauvegarder les droits des étudiants partis au front et les faire bénéficier de la circulaire présente, en a reçu la réponse suivante :

« Le décret du 10 Mai 1915, qui a abaissé de 12 à 8 le nombre d'inscriptions de doctorat exigées pour le grade de médecin auxiliaire, a été porté à la connaissance de toutes les autorités militaires par son insertion au *Journal officiel* et au Bulletin officiel du ministère de la Guerre.

« D'autre part, l'attention du général commandant en chef a été appelée sur la situation des étudiants en médecine, servant aux armées, qui n'auraient pas encore bénéficié de ces nouvelles dispositions. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Cabinet de médecin, spécialiste, connu (enfants arriérés), à céder après décès. Belle installation. Bail à prolonger à la volonté du preneur. Ecrire : *P. M.*, n° 857.

Infirmière professionnelle, diplômée depuis 8 ans, désirerait emploi, directrice de clinique, ou accompagnerait de suite malade en Suisse ou ailleurs. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 959.

Elève-dentiste achèterait d'occasion tour et instruments. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 872.

Place d'interne vacante à l'asile de Montdevergues (Vaucluse). Huit inscriptions suffisent. S'adresser : directeur ou médecin-chef.

Doctoresse, Faculté de Paris, 27 ans, cherche poste rétribué dans consultation, clinique ou laboratoire Paris. Ecrire *Presse Médicale*, n° 960.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

L'ORIGINE DES SEXES

Après la guerre, il faudra, pour combler les vides, penser sérieusement à la repopulation. Et, pour le bien du pays, il faudrait qu'il y eût, dans les naissances, excédent de garçons, futurs poilus destinés à défendre notre race. Pour arriver à ce résultat, il conviendrait de savoir s'y prendre, mais, malheureusement, l'obtention à volonté des mâles et des femelles est encore inconnue. De ce que le problème n'est pas encore résolu, il ne faudrait pas en conclure que « la question ne sera pas posée », comme on disait dans un procès célèbre. On peut, en attendant les jours joyeux qui suivront la victoire, y penser, et c'est dans ce but que j'ai rassemblé quelques données qui intéresseront peut-être ceux qui se plaisent à envisager les « grandes questions ».

En vérité, si l'on en croyait Düsing, cela ne serait pas bien compliqué. Le monde dans lequel nous vivons est, selon lui, tellement bien compris, qu'automatiquement, après les grandes guerres, les mâles sont bien plus nombreux que les femelles et les armées se reconstituent d'elles-mêmes. Il a émis cet aphorisme en 1884 et l'a appuyé, assez vaguement, d'ailleurs, sur les naissances allemandes après les guerres napoléoniennes, époque où, cependant, les statistiques devaient être bien mal faites. Malheureusement, les mêmes résultats n'ont pas été obtenus après la guerre de 1870. Bien plus, d'après Bugnion, après la guerre avec la Russie, le Japon donna des naissances mâles plus faibles, proportionnellement aux naissances femelles, qu'auparavant.

Il n'y a donc rien à tirer de notre futur état physiologique, et, si l'on n'intervient pas, après la guerre comme avant, la proportion des garçons et des filles restera la même que jadis. Dans le bon vieux temps, il paraît que cette proportion était de 106 mâles pour 100 femelles, mais depuis un siècle, l'écart de ces deux chiffres diminue et, actuellement, le rapport tend vers l'unité. On a remarqué que cette augmentation des filles coïncide avec l'amélioration des conditions sociales, manifestement meilleures qu'il y a cent ans, et ceci cadre assez bien avec cette hypothèse, assez répandue et ne manquant pas de vraisemblance, que les filles sont un produit du bien-être. A l'égard de celles-ci, on peut, par exemple, invoquer ce fait tiré, lui aussi, des statistiques, qu'il y a toujours excès de garçons dans les naissances fournies par les primipares *âgées*, c'est-à-dire dont l'organisme doit avoir de la peine à se mettre aux choses de la maternité, ce qui les affaiblit.

Pour avoir terminé ce coup d'œil statistique, il est bon d'ajouter qu'au point de vue du résultat final, la légère supériorité des naissances mâles sur les naissances femelles, en France, et aussi dans les autres pays civilisés, n'est qu'un leurre. En effet, sur 100 mort-nés féminins, il y a 130 mort-nés masculins, et, dans son ensemble, la mortalité des jeunes garçons est toujours plus élevée que celle des jeunes filles ; il en est résulté qu'à l'état adulte, le nombre des mâles et des femelles est le même chez l'espèce humaine. A noter aussi que, chez les animaux domestiques, on a pu noter une constance analogue dans les naissances, bien qu'elle soit parfois d'un autre signe : ainsi, chez les chevaux, il naît 96,5 mâles pour 100 femelles et cette prépondérance des juments se poursuit jusqu'à l'âge adulte.

Il n'y a, en somme, pas grand'chose à tirer de la statistique, car elle porte sur un ensemble de couples véritablement trop hétérogènes. Comment comparer une chiffonnière « qui pond » des enfants à foison, tout en se nourrissant dans d'abominables gargouilles, avec une grande dame, n'ayant, de son mariage, qu'un seul enfant, et se faisant dorloter comme si, pour cette maternité restreinte, elle commettait une action d'éclat ?

On peut envisager trois hypothèses sur l'origine du sexe d'un rejeton : le sexe peut être déterminé dans l'ovule *après* la fécondation, *avant* la fécondation, *au moment même* de la fécondation.

Dans la première de ces hypothèses, l'embryon resterait neutre pendant quelque temps et ne se déciderait à prendre un sexe qu'un peu plus tard, sous des influences mal connues. De fait, le sexe d'un embryon humain ne peut être reconnu que lorsqu'il a de 11 à 13 mm. de long, c'est-à-dire alors qu'il est à la fin du premier mois de la vie fœtale. Mais cette constatation ne prouve absolument rien, sauf notre ignorance à distinguer les sexes des embryons plus jeunes qu'un mois. Il est plus que probable que le sexe est déjà déterminé bien avant. Mais la longueur des jours ne fait rien à l'affaire. Ce qu'il faudrait savoir, c'est s'il y a un intervalle — même de quelques jours ou de quelques heures — entre le moment où le spermatozoïde a pénétré dans l'ovule et où la sexualité s'établit. Le fait, dans ce cas, serait susceptible d'avoir une application pratique. On pourrait espérer, en agissant à ce moment sur la mère, transformer un futur fœtus et le faire entrer dans le bon chemin. C'est, en partant de ces données, que Robinson, assez récemment, a dit avoir obtenu plus de mâles que de femelles, chez les cobayes, en injectant à la mère de l'adrénaline à l'époque des débuts du développement; quelques observations cliniques auraient appuyé sa théorie. Les détails manquent encore, et ils devront être examinés avec soin. Les données de Schenck, émises en 1900, et qui eurent alors un grand retentissement, doivent, en effet, inciter à une grande prudence. Ce physiologiste avait prétendu avoir constaté, chez les femmes enceintes, des variations dans les matières azotées de l'urine qui, plus tard, furent reconnues comme coïncidant avec le sexe de l'enfant mis au monde. Dès lors, d'après lui, il suffisait de modifier la nutrition de la mère, avant et un peu après la conception, jusqu'à la faire uriner un taux déterminé d'azote, pour agir sur le sexe de son cher petit. Cela est comparable à un maquignon, qui couvrirait un âne de zébrures dans l'espoir de le faire courir aussi vite qu'un zèbre. En réalité, les expériences faites suivant l'hypothèse de Schenck n'ont donné aucun résultat. Si la nutrition de la mère intervient, — ce qui est très vraisemblable — il est probable qu'elle le fait d'une manière plus complexe et moins simpliste.

Cette influence de l'alimentation [1] est difficile à étudier pour la plupart des animaux de laboratoire, en l'absence où nous sommes, — pour longtemps encore, hélas! — de stations biologiques richement dotées. Mais elle est possible avec des invertébrés, ne coûtant pas cher à nourrir et se développant vite. Guénot n'a, cependant, obtenu aucun résultat avec les « asticots », c'est-à-dire des larves de diverses mouches à viande (*Calliphora vomitaria*, *Lucilia cæsar*, etc.), et, d'autres expérimentateurs avec la chenille de la Vanesse de l'ortie. On explique ces derniers insuccès en remarquant, que, chez les chenilles, le sexe est, en réalité, déterminé de très bonne heure. Il faut croire qu'il y a là quelque exagération, comme le montrent les expériences de Pictet. Le savant genevois s'est adressé à des chenilles d'un autre papillon, le *Lymnantria dispar*. En les nourrissant mal, c'est-à-dire avec des feuilles ne leur convenant guère (feuilles de noyer), il a obtenu, à la première opération, 54 p. 100 de mâles et 46 p. 100 de femelles, et, à la deuxième génération, 65 p. 100 de mâles et 35 pour 100 de femelles. Au contraire, avec une bonne alimentation (feuilles d'Esparcette et de Léontodon), on obtenait, à la deuxième génération, 51 pour 100 de mâles et 49 pour 100 de femelles. Il semble donc qu'une alimentation insuffisante favorise la production des mâles à la première génération, et, surtout à la seconde.

Dans la seconde hypothèse, le sexe serait déjà déterminé dans l'un des éléments générateurs, avant la fécondation. On admet, je ne sais trop pourquoi, que la « décision » est toujours sous la dépendance de l'ovule, sous le prétexte un peu enfantin qu'il est le plus gros. On ne voit pas pourquoi le spermatozoïde, lui aussi, n'interviendrait pas, par la raison qu'il est plus petit : il semble cependant qu'il doive y avoir de grandes différences entre les spermatozoïdes, suivant qu'ils sont restés plus ou moins longtemps dans les glandes séminales, qu'ils viennent de naître des cellules spermatiques ou qu'ils se soient morfondus dans l'attente d'une sortie générale, qu'ils soient nés en abondance au printemps ou avec un calme relatif pendant les froidures. Admettons, cependant, que l'ovule ait la prépondérance. Quelques expériences tendraient à confirmer cette manière de voir. Ainsi, Russo, ayant remarqué que, chez les lapines, il y a des ovules, les uns riches, les autres pauvres en lécithine, admet que les premiers sont destinés à donner des femelles, et les seconds à donner des mâles. D'après lui, par suite, on pouvait espérer pouvoir modifier leur sexe en puissance, en augmentant leur dose de lécithine. Et, en effet, en injectant à des lapines cette graisse phosphorée, il obtint 26 mâles et 40 femelles, alors qu'un élevage témoin lui donna 36 mâles et 29 femelles. Il est regrettable que ces expériences, qui semblent très démonstratives, n'aient pas été poursuivies et variées.

Enfin, dans la troisième hypothèse, le sexe dépend de la fécondation elle-même et, notamment, du moment auquel elle s'est effectuée. L'ovule, fécondé jeune, donnerait une femelle, et, fécondé vers le déclin de sa vie, des mâles. Donc, chez les animaux, si le coït a lieu au commencement des chaleurs, on a des

(*Voir la suite, p.* **263**.)

1. Ayant fait choix de 300 brebis, Girou en prit la moitié, les nourrit abondamment et les confia aux bons soins de deux jeunes béliers pleins d'ardeur. Quant aux 150 autres, il leur réduisit la ration quotidienne et les livra à deux vieux béliers, qui, quoique un peu décatis, remplirent leur rôle avec conscience. Ces accouplements multiples eurent pour conséquence qu'avec le premier lot on obtint 60 femelles pour 40 du second. Cette expérience pastorale ne manque évidemment pas de pittoresque et Mme Deshoulières en aurait peut-être pleuré d'attendrissement, mais elle est aussi mal faite que possible : on ne saura jamais, en effet, si l'abondance des femelles du premier lot est due à la nourriture copieuse des mères ou à la jeunesse des pères et si, au contraire, sa pénurie est liée à ce que les mamans étaient, au point de vue de la nourriture, réduites à la portion congrue ou à ce fait que les papas étaient, au point de vue génital, sur le déclin. Il eût été bien simple cependant de rendre l'expérience démonstrative en ne faisant varier qu'*un seul* facteur à la fois, soit l'alimentation, soit l'âge des sultans. C'est élémentaire pour qui a l'esprit scientifique.

chances d'avoir des femelles et s'il n'est pratiqué que vers la fin, on aura plus de chances d'avoir des mâles. Depuis que Thury a émis ces idées, on a fait quelques expériences sur la question ; les unes ont été positives, les autres négatives. Elles seraient certainement à reprendre d'une manière suivie, car là, peut-être, est la solution du problème, si intéressant par lui-même, mais, aussi, si difficile à débrouiller.

Dernière heure. — La théorie de la production automatique des garçons en temps de guerre va reprendre une nouvelle vigueur. On vient, en effet, de constater que, sur 559 enfants nés de fugitives de la Galicie et de la Bukovine, on compte 314 garçons et seulement 245 filles. De même à Vienne, où en temps ordinaire, il y a 108 garçons pour 100 filles, on a compté, depuis Octobre, 140 garçons pour 100 filles, proportion qui, semble-t-il, aurait besoin d'être confirmée pour être admise. Enfin dernier effet (?) de la guerre : Jamais l'abondance des jumeaux n'a été si grande que depuis l'ouverture des hostilités. C'est une image touchante de la Duplice.....

Henri Coupin,
Docteur ès sciences.

SOMMAIRES DES REVUES

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 7 (Juillet 1915).

Mémoires originaux :

J. Salazar de Souza. — Considérations sur le traitement du kala-azar infantile par la splénectomie.

Recueil de faits :

J. Comby. — Un cas d'urticaire pigmentaire infantile.

Ch. Leroux et Mathilde Weinzweig. — La paralysie générale chez l'enfant.

Revue générale :

J. Comby. — Les écoles ménagères.

Analyses.

JOURNAL DE CHIRURGIE

Sommaire du n° 2 (Août 1914) paru en Avril 1915.

Salva Mercadé. — Traitement des péritonites aiguës généralisées.

Léon Imbert (Marseille). — Sur la pathogénie des phlegmons de la main.

Analyses :

Pathologie chirurgicale générale (2 analyses).
Thérapeutique et technique chirurgicales générales (7 analyses).
Appareil locomoteur (6 analyses).
Nerfs (1 analyse).
Vaisseaux (3 analyses).
Crâne et encéphale (4 analyses).
Rachis et moelle (1 analyse).
Face (1 analyse).
Bouche et pharynx (3 analyses).
Cou et larynx (5 analyses).
Œsophage (2 analyses).
Thorax (2 analyses).
Estomac (10 analyses).
Intestin (12 analyses).
Appendice iléo-cæcal (4 analyses).
Foie et voies biliaires (2 analyses).
Pancréas et rate (1 analyse).
Appareil urinaire (9 analyses).
Appareil génital de l'homme (2 analyses).
Appareil génital de la femme (4 analyses).
Membre inférieur (6 analyses).

Sommaires des principaux périodiques (articles intéressant le chirurgien).

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 6 (Juin 1915).

Henri Aghulon et Thérèse Robert. — Contribution à l'étude de l'action du radium et de son émanation sur la germination des végétaux supérieurs.

Et. Burnet. — Quand et comment apparaît la sensibilité à la tuberculine.

J. Duchacek. — Sur une prétendue variation biochimique du ferment bulgare.

Jules Viala. — Les vaccinations antirabiques à l'Institut Pasteur en 1914.

NOUVELLES

La relève des médecins auxiliaires. — M. Ernest Flandin, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne serait pas possible d'organiser la relève périodique des médecins auxiliaires qui servent sur le front depuis le début de la guerre, au moyen des étudiants en médecine, ayant huit inscriptions, et des médecins restés dans les formations de l'arrière, en a reçu la réponse suivante :

« Les médecins auxiliaires et les étudiants en médecine, en service sur le territoire, qui n'ont pas encore été aux armées, sont en petit nombre et réservés pour recompléter les formations de campagne. Il est, par suite, impossible de procéder au roulement proposé par l'honorable député. »

Les étudiants à huit inscriptions. — M. Rochereau, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi les élèves reçus à l'école de santé militaire de Lyon (*Journal officiel* du 19 Août 1914), titulaire de huit inscriptions, n'ont seulement que la solde des médecins auxiliaires sans en avoir le grade, alors que les étudiants civils titulaires de huit inscriptions ont, depuis le décret du 16 Mai, la solde et le grade de médecins auxiliaires, en a reçu la réponse suivante :

« Les élèves de l'école de santé militaire, pourvus de huit inscriptions, vont être effectivement nommés au grade de médecin auxiliaire, comme le permet le décret du 10 Mai 1915 (*Journal officiel* du 13 Mai). »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin réfugié banlieue de Paris achèterait volontiers d'occasion ophtalmoscope Landolt ou autre, sphygmomanomètre Vaquez. — Ecrire ou répondre à l'adresse : rue Boileau, 12, Paris (n° 25 Y).

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

Un numéro supplémentaire a été publié le 26 Juillet.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

LE BLANCHISSAGE AUX ARMÉES

Je suis parfois stupéfié de la crédule simplicité avec laquelle nous acceptons certaines nouvelles envolées d'Allemagne. Nous sommes si enclins au vieil esprit chevaleresque, qu'en fait d'organisation nous croyons nos ennemis capables de toutes les prouesses. En réalité, ils sont comme nous et font ce qu'ils peuvent. Lorsque j'entends quelque pessimiste exalter les rouages de la mécanique d'outre-Rhin, je ne manque jamais de lui glisser dans le tuyau de l'oreille que pour suppléer au manque d'hommes, nos prestigieux adversaires étudient une cornue immense : on y mettra les composés nécessaires tirés des grandes usines germaniques et savamment dosés, on portera le tout à l'étuve, et en vingt jours on obtiendra un superbe conscrit de 20 ans. Pour l'équipement, l'affaire n'est pas encore au point, mais grâce aux patriotiques recherches des 93 signataires du manifeste, on ne désespère pas d'y arriver.

Ne riez pas; qui sait si cette fantaisie, bien présentée à la manière de Wells ou de notre Jules Verne, ne finirait pas par trouver crédit? L'autre jour, on a annoncé que les chevaux de la cavalerie allemande étaient nourris, depuis quelque temps, avec de la poudre de sang et de la paille hachée, et froidement on nous faisait savoir que c'était là une grande découverte. Or, sans être bien au courant des secrets de l'hippologie, j'ai eu l'occasion de feuilleter le Dechambre et Curot : *Les aliments du cheval*, ouvrage classique, vieux de dix ans et plein d'aperçus originaux sur la diététique animale. Eh bien, à la page 198, j'ai pu lire toutes les recettes possibles sur l'emploi de la farine de viande et de la poudre de sang telles que les utilise depuis des années la cavalerie allemande.

Hier, autre guitare. Vous n'ignorez pas que le blanchissage des soldats est une très grosse question. Elle relève de l'Intendance, mais en réalité le corps de santé ne saurait s'en désintéresser. Un homme dont le linge est propre se sent plus dispos, il cesse d'être la proie de la vermine. Au point de vue prophylactique, il risque moins, par suite, de contracter le typhus exanthématique; enfin, au point de vue moral, il a la preuve tangible, évidente, des efforts réalisés pour augmenter son bien-être.

Quand on a raconté dans notre presse et d'après le journal allemand *Echo* que ceux d'en face lavaient 1.200 kilogs de linge par jour sur le front, je suis sûr que bien des nôtres ont dû gémir sur l'infériorité de notre outillage. Mais là, pas plus

qu'ailleurs, nous ne sommes aussi dépourvus qu'on se plairait à le croire. La guerre, qui nous vaut quelques aubaines, m'avait fourni l'occasion de connaître un ingénieur de l'Ecole Polytechnique, M. le Commandant C..., qui s'est tout particulièrement occupé du sujet. Je l'ai donc interviewé, et voici fidèlement ce qu'il m'a rapporté :

Je ne vous surprendrai pas, m'a-t-il dit, en vous affirmant que cette question du blanchissage des troupes a fait l'objet de mes nombreuses méditations. Il y a plus de deux ans que le Gouvernement espagnol m'avait demandé un projet de blanchisserie automobile susceptible d'être utilisée en guerre et spécialement au Maroc, où la rareté des sources et des puits rend plus nécessaire encore qu'en Europe une organisation que l'hygiène réclame pour les troupes en campagne. Mais le problème, étant données les armées innombrables mises en action dans cette guerre, n'est pas plus simple pour les Allemands que pour nous.

Dès la période de stationnement, on s'est préoccupé chez nous de la question et l'on a essayé, dans la Ne armée, d'utiliser l'entreprise de blanchissage qui fonctionnait en temps de paix à X... On a donc mis ses ateliers à la disposition des divisions les plus voisines dans les mêmes conditions qu'avant la guerre. Or, cette tentative a complètement échoué, et voici pourquoi :

Le troupier français est de sa race, que voulez-vous! et comme tous ceux de sa race, il aime à être approvisionné. Il a donc l'horreur instinctive de se séparer du maigre « barda » qu'il transporte avec lui, soigneusement rangé dans son sac. Il ignore toujours ce que sera pour lui le lendemain; même en période de soi-disant stationnement, il se déplace fréquemment et toujours à l'improviste. Il aura donc toujours la plus grande appréhension à laisser diriger sur l'arrière un bien qu'il n'est pas assuré de pouvoir remplacer en cas de perte. Il n'y consentira que difficilement si la séparation doit durer plusieurs jours. Un bon troupier tient à son fourbi, et il n'y a pas à aller contre.

Néanmoins, il accepterait volontiers le blanchissage si le linge pouvait lui être rendu dans les vingt-quatre heures. Or, toutes nos blanchisseries mécaniques sont susceptibles d'assurer ce résultat; l'essentiel est de ne pas perdre de temps entre le moment où le soldat remet son paquet et celui où il est traité. On réduirait ce temps au minimum en organisant un service automobile pour le transport du linge, et il serait facile d'utiliser sur le front actuel quantité de blanchisseries. Avec une automobile par division, on pourrait assurer tous les transports et les livraisons dans le délai de vingt-quatre ou trente-six heures au plus. Quant aux histoires des Allemands, ne nous frappons pas, ils ne sont pas plus malins que nous, je le répète, et les questions de temps et de lieu jouent pour eux comme pour leurs ennemis.

En effet, il ne faut pas moins de *25 à 30 litres d'eau, dont 8 de bouillante ou en vapeur, pour laver 1 kilogramme de linge sale.* Les blanchisseries automobiles ne peuvent donc s'installer que près des rivières, des puits à grand débit ou des sources fécondes. De plus, lesdites blanchisseries ont un rendement forcément limité, et pour les effectifs en ligne ce serait une grosse complication. Vous voyez d'ici les convois à ajouter à ceux qui existent déjà! En réalité, nos centres de blanchissage pourraient suffire si l'on admettait l'usage d'automobiles soigneusement aménagées à l'intérieur, avec sacs numérotés et jetons correspondants laissés à l'homme, en échange de son linge. Pour revenir aux blanchisseries mobiles, tout au plus pourrait-on les employer dans les régions dépourvues, comme les Vosges et l'Argonne, où le Kronprinz, grand entrepreneur de démolitions, fit une si affreuse besogne.

On comprendra maintenant, je l'espère, avec quelle réserve il faut accueillir les perfectionnements de la colossale organisation allemande. Qu'ils aient quelques voitures de blanchisserie, parbleu ! c'est nous qui les avons inventées, mais ce n'est là qu'un appoint. Sûrement, ils se servent, pour le gros du travail, des usines situées dans le voisinage de leurs lignes et aménagées convenablement; mais c'est aussi ce que nous faisons quand c'est possible.

Il est tant de gens qui, sous prétexte de rendre justice aux ennemis, exaltent sa puissance d'organisation, que j'ai cru devoir vous mettre en garde.

Pardonnez-moi tous ces détails sur la façon de laver son linge en famille, ils sont un peu secs, encore qu'il s'agisse de lavage, mais je tâcherai d'être moins technique une autre fois.

F. Helme.

P.-S. — *Pour quelques confrères des pays neutres* :

Un médecin allemand, du nom de Schwalbe, s'efforce de démontrer, dans un grand journal de médecine berlinois, que je suis atteint de la psychose de guerre, *Kriegpsychose*, et je ne veux pas vous céler une minute que ses articles m'amusent énormément. Il me serait facile de riposter à ses lourdes bordées de 420 par quelques coups légers de notre 75, mais je ne lui répondrai pas : on ne parle pas sous les armes, et quel que soit le poste qui nous fut assigné, nous sommes tous plus ou moins dans la tranchée.

Mon adversaire raille mon nom, *Helme*, casque, dont l'allure lui semble bien guerrière; je pourrais dire que la tournure du sien, *Schwalbe*, hirondelle, est toute pacifique et que cela fait compensation. Il se gausse également du pseudonyme que j'avais cru devoir prendre ici pendant quelque temps : *Miles*, — *silicet gloriosus* sous-entendu. Mais non, je ne sous-entends rien. Est-il encore un être au monde, si bouché soit-il,

pour ignorer que le soldat français, mon cher camarade, s'est couvert de gloire dans sa juste guerre contre un injuste ennemi, et qu'il est bien le *miles gloriosus* dans tout ce que ce terme a de noble et de surhumain?

Pour ce qui a trait à mes « Petit-Bulletin », si, dans les circonstances présentes, ils avaient l'heur de plaire aux Allemands, je n'aurais qu'à cesser d'écrire. Aussi bien, laissons cela. Je sers mon pays comme je l'entends, mon contradicteur fait de même, et il importe peu que ce soit ou non à mes dépens.

Quant aux neutres qui, instamment, sollicitèrent ma riposte, ils ont, au moment où leur sort, comme le nôtre, se joue sur nos champs de bataille, un spectacle autrement passionnant à s'offrir que celui d'une polémique vaine et sans péril entre deux médecins : l'heure est aux coups de fusil et non aux coups de plume.

F. H.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Ivan Lescot, externe des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au 128e rég. d'infanterie.

— M. Singer, médecin de 2e classe de la marine, à bord du *Casabianca*.

— M. Henri Cugno, médecin aide-major de 1re classe au 154e rég. d'infanterie, médecin à Arcueil-Cachan, tué le 30 Juin.

— M. Caulier-Vital, médecin auxiliaire au 154e rég. d'infanterie, externe des hôpitaux de Lille.

— M. d'Acheux, médecin aide-major de 1re classe de réserve, tué le 19 Juin aux Dardanelles.

— M. Pierre Beck, médecin aide-major, tué le 6 Juillet.

— M. Argoud, médecin auxiliaire au 28e bataillon de chasseurs.

— M. Henri Comte, médecin inspecteur, directeur du Service de Santé du 4e corps, mort à l'hôpital auxiliaire 22, à Versailles.

— M. Broqua, médecin auxiliaire au 97e rég. d'infant.

— M. Honorat Armanet, médecin aide-major de 1re classe au corps expéditionnaire d'Orient.

— M. Armand Parizet, médecin aide-major de 1re classe, médecin traitant à l'hôpital temporaire de Royat.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Commandeur : M. Mignon, médecin inspecteur, chef supérieur du Service de Santé d'une armée : officier général du Corps de santé des plus distingués. Technicien de haute valeur, organisateur avisé, secondant les vues du commandement avec le plus merveilleux esprit de dévouement et la plus heureuse initiative.

— M. Dziewonski, médecin inspecteur, chef supérieur du Service de Santé d'une armée, directeur du Service de Santé du Gouvernement militaire de Paris.

— M. Guillemin, médecin principal de 1re classe de réserve, médecin chef de l'hôpital Sédillot, à Nancy.

— M. Clarac, médecin inspecteur des troupes coloniales, directeur du Service de Santé de la 18e région.

Officier. — M. Descours, médecin inspecteur, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : a rendu les meilleurs services comme directeur du Service de Santé d'un corps d'armée, où il a su maintenir un état sanitaire parfait.

— M. Boisson, médecin inspecteur, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : excellent chef de service, actif, dévoué, toujours à la recherche du mieux. Parfaitement noté dans toute sa carrière.

— M. Lacronique, médecin inspecteur, directeur du Service de Santé de la 10e région.

— M. Descoar, médecin inspecteur, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : a rendu les meilleurs services comme directeur du Service de Santé d'un corps d'armée où il a su maintenir un état sanitaire parfait.

— M. Salebert, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : dirige avec une activité et une compétence remarquables le Service de Santé du corps d'armée. A parfaitement organisé ce service dans un détachement composé de plusieurs corps d'armée. A su imprimer à toutes les formations sanitaires un esprit d'initiative qui a donné les meilleurs résultats pour le relèvement rapide et le traitement des blessés.

— M. Lapeyre, médecin principal de 2e classe, hôpital d'évacuation n° 17/1 : bon médecin : a fait son service depuis le début de la campagne à l'hôpital 17 avec conscience et dévouement.

— M. Pech, médecin principal de 2e classe, médecin-chef du Service de Santé des étapes d'une armée : chirurgien de haute valeur, doué d'un jugement sûr et d'esprit d'initiative. Possède un talent d'organisation tout à fait remarquable dont ses chefs ont pu apprécier les résultats au cours de cette campagne.

— M. Pouillaude (Ernest), médecin principal de 1re classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : dirige depuis le début des hostilités avec une très grande compétence le Service de Santé de la division et contribue activement à maintenir une excellente situation sanitaire en organisant très judicieusement les évacuations, en maintenant les ambulances en parfait état et en faisant strictement observer les lois de l'hygiène dans les cantonnements et les tranchées. (Croix de guerre.)

— M. Vachez, médecin principal de 1re classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : excellent chirurgien ayant remarquablement organisé dans l'intérieur pendant les trois premiers mois de la campagne de nombreuses installations hospitalières. Depuis le 18 Novembre 1914, a rendu comme médecin chef de la division les meilleurs services par son activité et son dévouement. (Croix de guerre.)

— M. Ferraton, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : ancien professeur au Val-de-Grâce, chirurgien réputé. Dirige avec beaucoup d'intelligence, d'autorité, d'activité, les fonctions délicates de directeur du Service de Santé du corps d'armée. Excellent administrateur.

— M. Baratte, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : dirige le Service de Santé d'un corps d'armée avec une grande compétence et une activité inlassable. A fait preuve, comme directeur du Service de Santé d'une division, d'une grande bravoure et d'un rare esprit de ressources dans des circonstances critiques et qui lui ont permis, le soir d'un combat, de sauver 600 blessés qui, sans lui, seraient tombés au pouvoir de l'ennemi. (Croix de guerre.)

— M. Février, médecin principal de 1re classe, médecin chef du Service de Santé des étapes d'une armée. Médecin chef des étapes qui met au service de ses fonctions le plus grand dévouement et le plus grand zèle. Très grande compétence technique.

— M. Ricoux, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée. Assure avec zèle et compétence les fonctions de directeur du Service de Santé d'un corps d'armée, vigoureux et actif, sait commander, diriger et organiser.

— M. Rayaal, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'une division : médecin chef de service, très dévoué, a de l'autorité sur son personnel qu'il dirige parfaitement. Vigoureux, a fait toute la campagne et a rendu de très importants services. (Croix de guerre.)

— M. Bernard, médecin principal de 1re classe, direc-

teur du Service de Santé d'un corps d'armée : médecin militaire très distingué, ancien agrégé du Val-de-Grâce, a rendu depuis le début de la campagne de très importants services par son activité et sa haute compétence technique. Dirige d'une façon parfaite le service du corps d'armée. A fait preuve des plus rares qualités militaires de dévouement et d'organisation.

— M. Collinet, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : excellent chef de service, actif, dévoué, compétent. Très méritant.

— M. Weiss, médecin principal de 1re classe, médecin-chef du Service de Santé d'une place : excellent chef de service. A réussi à mobiliser dans des conditions particulièrement difficiles le service sanitaire de la place. A dû improviser à plusieurs reprises les éléments sanitaires d'unités sortant de la place et ne possédant pas de matériel de campagne.

NOUVELLES

Indemnités aux médecins auxiliaires. — M. Jobert député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° si les auxiliaires du Service de Santé ont droit à une indemnité de vêtements ; 2° si, au cas où ils auraient touché des effets hors d'usage, il peut être opéré une retenue sur cette indemnité ; 3° s'il est à sa connaissance qu'un certain nombre d'auxiliaires n'ont encore touché aucune indemnité depuis la guerre, en a reçu les réponses suivantes :

« 1° Réponses affirmatives ;

« 2° Si les auxiliaires ont touché des effets militaires, quel que soit leur état, ils n'ont pas droit à l'indemnité ;

« 3° Réponse négative. »

L'utilisation des compétences médicales. — M. Piat, député, ayant appelé l'attention de M. le ministre de la Guerre sur le défaut d'utilisation des compétences médicales dans le Service sanitaire et lui ayant demandé pour quelles raisons il n'accorde pas aux agrégés et professeurs des Facultés de Médecine un grade équivalent à leurs titres et à leurs mérites, en a reçu la réponse suivante : « Les officiers du corps de santé sont soumis, comme les autres officiers, aux dispositions de la loi du 14 Avril 1832 sur l'avancement dans l'armée et de l'ordonnance du 16 Mars 1838, qui ne permettent pas au ministre d'attribuer des grades dans les conditions indiquées. D'ailleurs, les médecins de complément devant posséder des connaissances militaires et administratives qui ne s'acquièrent que par des stages dans les divers échelons de la hiérarchie, la valeur technique ne suffirait pas à permettre de donner d'emblée, aux professeurs et professeurs agrégés des Facultés de Médecine, un grade équivalent à leurs titres et à leurs mérites.

« Toutefois, la période de quatre ans, au bout de laquelle les médecins aides-majors de 2e classe sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe, a été réduite de deux ans pour ceux qui justifient de certains titres, parmi lesquels ceux de professeurs et professeurs agrégés dans les Facultés de Médecine. Enfin, il a toujours été tenu un grand compte des titres universitaires dans l'établissement des tableaux d'avancement et de concours. »

Académie des Sciences. — L'Académie des Sciences a décerné les prix suivants :

Prix Barbier (2.000 fr.) décerné conjointement à MM. Ch. Dassonville, docteur ès sciences, vétérinaire major, et C. Rivière, ingénieur chimiste, pour leur Mémoire intitulé : « Contribution à l'étude de l'avortement épizootique des juments ».

Mentions très honorables accordées : 1° à MM. Besnolt et V. Robin, directeur et chef de travaux de l'Ecole vétérinaire de Toulouse, pour leurs recherches sur la « Sarcosporidiose cutanée du bœuf, ses lésions et son parasite » ; — 2° à M. Henri Bocquillon, pour son « Etude botanique et thérapeutique des plantes tropicales ».

Prix Bréant (100.000 fr.). — Ce prix, destiné à récompenser celui qui aura trouvé le moyen de guérir le *choléra asiatique*, n'est pas décerné. L'Académie attribue sur les arrérages de la Fondation un prix de *deux mille cinq cents* francs à M. Brumpt pour son ouvrage intitulé : « Précis de parasitologie ».

Fonds Bonaparte. — Sur l'annuité de 50,000 fr. mise à la disposition de l'Académie par le fondateur, entre autres répartitions, M. Tiffeneau, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, reçoit une allocation de 2.000 fr.



pour ses études sur les « Transpositions moléculaires de chimie organique. »

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Pierre Gernez, fils du Dr Gernez, chirurgien des hôpitaux.

Erratum. — M. J.-P. Lacroix (de Paris), médecin-chef des ambulances de la gare d'Ambérieu, dont nous avons il y a quelque temps annoncé la mort, nous fait savoir qu'il est heureusement bien vivant, et qu'il a pu ainsi concourir à assurer aux médecins-majors (environ 200), rapatriés d'Allemagne du 11 au 23 Juillet, leur premier repas en terre française, repas qui leur fut servi par les soins de l'infirmerie de la gare d'Ambérieu.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

— **Cabinet Gallet**, fondé en 1886, 47, boulevard Saint-Michel, Paris. Service de remplacements médicaux, etc. Bureaux ouverts pendant la guerre, tous les jours, de 2 à 6 heures.

Elève-dentiste achèterait d'occasion tour et instruments. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 872.

Médecin belge désire trouver bonne situation en partie rétribuée par appointements fixes. Ecrire : *Presse Médicale*, n° 962.

Infirmière stérilisatrice volontaire, recommandée par chirurgien hôpitaux de Paris, ayant été quatre mois dans salle d'opérations, cherche poste dans hôpital militaire. Ecrire : *Presse Médicale*, n° 963.

Etudiant. 12 à 16 inscriptions, demandé pour garde dans hôpital auxiliaire, 3 après-midi par semaine pendant un mois. Ecrire, *Presse Médicale*, n° 874.

Infirmier et infirmière professionnels demandent emploi, garde, massage, pédicure, etc. Bonnes références et certificats de docteur. Ecrire : *Presse Médicale*, n° 964.

Médecin réfugié banlieue de Paris achèterait volontiers d'occasion ophtalmoscope Landolt ou autre, sphygmomanomètre Vaquez. Ecrire rue Boileau, 12, Paris, n° 25 Y.

Cabinet de médecin, spécialiste, connu (enfants arriérés), à céder après décès. Belle installation. Bail à prolonger à la volonté du preneur. Ecrire : *P. M.*, n° 857.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

— *Jusqu'à nouvel ordre*, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

FRANCS PROPOS AU SUJET DE MA TROP FRANCHE RÉPONSE

Ah! mon Dieu! maman! Qu'est-ce que je viens de prendre pour mon rhume, et comme la nature médicale, — *genus irritabile medicorum*, — est compliquée ! Durant des mois, je m'escrime à dire tout le bien que, justement, je pense des médecins mobilisés; l'un d'eux m'écrit une lettre pressante pour savoir nettement où en est la relève. Avec ma franchise habituelle, je lui donne mon opinion, et aussitôt toutes les plumes, rouillées jusque-là, de grincer sur le papier. Quand je distribuais l'éloge, personne n'y prenait garde, et pour une fois que je demande la patience, c'est un ouragan de reproches qui me vient accabler.

Eh bien, ces reproches, je ne les mérite en aucune façon. Médecin, écrivant pour des médecins, je m'étais imaginé qu'on saurait lire entre mes lignes, tandis qu'on a été chercher dans ma modeste prose tout ce que je n'y avais pas mis. Quel est le paragraphe saillant de mon article? Relisez-le, je vous prie :

« Qu'il y ait encore des jeunes confrères à l'arrière, c'est possible, vous disais-je, mais soyez tranquilles, leur tour viendra, il vient même déjà, vous pouvez m'en croire. Toutefois, — je parle à des gens de bon sens, — vous serez bien obligés d'admettre, les uns et les autres, que dans une aussi vaste administration et aussi compliquée qu'est la nôtre, il y aura toujours un peu de coulage, comme il y en a dans les grandes industries les mieux gérées; l'important est que l'on y ait l'œil et que ledit coulage soit réduit à son minimum; et il l'est, je vous en réponds. »

Si de ce paragraphe vous rapprochez les déclarations faites par notre nouveau secrétaire d'Etat du Service de Santé à un journal quotidien, vous serez tout de même bien obligés de reconnaître qu'on s'occupe des médecins, si durement éprouvés par douze mois de la plus dure des campagnes.

Vous me reprochez surtout, je le vois bien, d'avoir dit que les médecins fatigués pourraient être immédiatement relevés. Or, avouer sa fatigue, cela, personne ne le veut. Eh bien, laissez-moi répéter que je ne peux rien voir d'humiliant dans l'aveu d'une détresse physique momentanée; d'un côté comme de l'autre des tranchées, il y a des unités où l'on a dû relever plusieurs fois des chefs, pour dépression consécutive au plus terrible surmenage qu'aient jamais subi des cerveaux humains. Où donc est-il, celui qui oserait accuser de tiédeur ou d'imbécillité mentale les braves momentanément condamnés au repos forcé? Nous sommes des citoyens libres,

j'imagine, et non des sauvages; d'ailleurs, les règlements sont là. Quoi qu'il en soit, si j'avais cru vous froisser, je me serais bien gardé de toucher à ce détail, qui ne me semblait nullement scabreux.

Revenons à la relève. Evidemment, des jeunes sont restés à l'arrière, mais pouvez-vous supposer une minute qu'ils n'auront pas leur tour? Ce serait douter de nos chefs et je vous certifie que rien ne vous y autorise. Le Service de Santé, comme tous les autres services, mais pas davantage, était en voie de réorganisation lorsque la guerre éclata. Trains sanitaires, hôpitaux, ambulances, matériel chirurgical, médical, il a fallu penser à tout, pourvoir à tout. Grâce au zèle français, au débrouillage français — système D. M! — on y est parvenu; mais vous pensez bien que pendant qu'on s'occupait des blessés, car ce sont eux qui doivent tout primer, certains points ayant trait au personnel n'ont pu être solutionnés tout de suite. Je vous disais qu'ils allaient l'être, et mon affirmation se trouve confirmée par des voix plus autorisées que la mienne. Y avait-il là de quoi vous mettre en colère?

Ce qui m'a le plus peiné dans vos lettres, ce ne sont pas les lettres elles-mêmes, c'est le peu de confiance qu'elles témoignent. Comment! j'écris pour vous depuis 25 ans, vous savez que, pour garder mon indépendance, qui me coûte assez cher, je n'ai jamais rien sollicité, jamais rien accepté, ni présidences, ni vains honneurs, rien enfin. Même, s'il faut tout vous dire, j'ai consenti à n'être que le sonneur de clairon, le « journaliste », vous savez bien, ce monsieur qu'on salue, qu'on reçoit, qu'on honore au besoin, — et je ne supporterais pas qu'il en fût autrement, — mais qu'on redoute plus qu'on ne l'aime, au fond. Et c'est de cet homme-là que vous vous méfiez, vous aussi, au point de ne pas signer vos lettres de reproches, vous des braves, vous qui vivez depuis un an dans le péril des combats!

Quelques-uns me reprochent aussi de ne rien connaître à votre situation. Hé si, pauvres enfants, je la connais, et mieux que vous, parce que j'ai le recul de l'espace et l'expérience des années. Oui, je vous connais, médecins de campagne et de ville, grisonnants et devenus majors de bataillons, et qui vivez dans les tranchées. Mais comme il n'y a pas lieu de vous plaindre à cette heure, j'ai agi. Relisez-moi encore :

« J'ajoute que si je n'ai pas parlé, j'ai agi chaque fois que cela fut utile... En toute occasion, j'ai été écouté avec bienveillance, et si je n'obtenais pas ce que je demandais pour les chers inconnus, — c'est-à-dire vous tous, — « c'est que vraiment cela n'était pas possible. » Pourquoi n'avez-vous pas su comprendre ce que signifiaient ces lignes, qui n'avaient cependant rien de sybillin?

Tenez, avant d'écrire l'article qui vous a tant émus, j'ai fait, avec un confrère, une démarche auprès d'un personnage bien placé, je vous assure, pour savoir de quoi il retourne, et il m'avait affirmé que la circulaire ministérielle vous concernant serait *rigoureusement* appliquée.

— Sans exception? avais-je demandé.

— Mais oui, sans exception, pour tous ceux qui appartiennent aux classes mobilisables; car, dans ce pays, si l'on admet les exceptions, elles ne tardent pas à devenir la règle.

C'est pourquoi; lorsque je vous conseillais de « ne pas regarder en arrière, du côté de jeunes camarades qui, moins heureux que vous, n'ont pas *encore* été appelés à faire à la mère-patrie les *inéluctables* sacrifices que lui doivent tous ses enfants », cette phrase, résumant toute ma pensée, devait vous apporter non pas seulement des promesses, mais une certitude.

Ne croyez pas, au surplus, que je m'excuse, c'est vous plutôt qui méritez des reproches pour avoir si mal compris votre aîné, devenu momentanément votre frère d'armes, ne l'oubliez pas. Je ne connais pas de Pape médical, les meilleurs d'entre nous demandent des conseils et les plus sages les écoutent Chaque fois que vous m'avez exposé vos plaintes, selon mes faibles moyens, et en restant à mon rang, j'ai tâché de les faire entendre; or, je vous répète qu'elles ont toujours été écoutées avec bienveillance. S'il y a davantage à faire nous le ferons en son temps. Plus que vous peut-être, je suis pour l'union sacrée du corps médical, sans distinction d'origine; égaux dans notre formation, égaux dans le devoir, ne devons-nous pas être égaux devant le danger? Croyez-vous enfin que si j'avais pensé qu'on eût établi deux France en médecine, celle qui se sacrifie à l'avant, et celle qui végète inglorieusement à l'arrière, croyez-vous que je ne l'aurais pas crié? Il y a eu des erreurs dans certaines affectations, c'est entendu; mais où n'y en eut-il pas, avec un bouleversement pareil, et pourquoi douter quand, de bonne foi, on vous dit que tout se remet en place?

En fin de compte, vous me marquez que je risque de perdre votre confiance. Ah! nom d'un chien! si elle est si fragile qu'elle ne peut résister à un article mal interprété, ma foi, que voulez-vous! j'en prendrai mon parti! Bonne ou mauvaise, ma vie est faite; durant mon passage dans le journalisme — puisque journalisme il y a, — je vous ai servis de mon mieux. Au cours de ces douze terribles mois, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour me rendre utile, et aussi pour transmettre à l'occasion vos justes désirs.

Je ne tirerai rien de la guerre, si ce n'est une plus grande fierté d'être Français, et cela me suffira amplement, je vous jure. Quand elle sera finie je vous ferai mes adieux, et ne vous accablerai plus de mes proses, devenues importunes. Et ne vous étonnez point de ce que je vous dis : ce qui m'a plu, dans le noble et douloureux métier que je fais, c'est d'avoir senti tant de fois votre cœur battre à l'unisson de mon cœur fraternel. N'exa-

gérons rien ; mais le jour où vous me renieriez je n'aurais plus aucune raison d'écrire, puisque mon seul stimulant, mon seul réconfort est d'être çà et là comme votre porte-voix, comme l'écho de vous-mêmes.

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Officiers. — M. Martel, médecin principal de 2e classe en Indo-Chine.

— M. Dommartin, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : excellent chef de service qui exerce sur tout son personnel une action incessante particulièrement heureuse et féconde. S'attache avec le même zèle au maintien de la bonne santé des hommes avant l'action autant qu'à assurer l'évacuation des blessés dans les meilleures conditions en période de combat.

— M. Rémy, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : déploie une grande activité et montre une grande compétence dans son service de directeur du Service de Santé d'un corps d'armée.

— M. Licht, médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : officier du Service de Santé très actif et très dévoué, qui possède une grande compétence professionnelle. Dirige parfaitement le Service de Santé de sa division.

— M. Huble, médecin principal de 1re cl. à la 18e région.

— M. Delorme, médecin principal de 2e classe à la 18e région.

— M. Dupeyrau, médecin principal de 2e cl. à la 7e région.

— M. Folliasson, médecin-major de 1re cl. en Algérie.

— M. Ilbert, médecin principal de 2e classe, médecin chef d'un centre hospitalier : excellent officier ; a rempli avec autant de zèle que de compétence les fonctions de médecin chef d'un centre hospitalier. Nombreuses annuités.

— M. Logerais, médecin principal de 2e classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : beaux états de service. Nombreuses annuités et campagnes antérieures. Assure avec une haute compétence et le dévouement le plus absolu ses fonctions de médecin divisionnaire.

— M. Rigollot, médecin principal de 1re classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie : médecin militaire de tout premier ordre. A constamment obtenu dans l'organisation du service du champ de bataille, relève, pansement et évacuation des blessés, les résultats les plus heureux, grâce à ses belles qualités d'initiative et de sang-froid. Vient encore de se signaler tout particulièrement pendant les combats des 9 et 10 Mai. (Croix de guerre.)

— M. Thoulon, médecin-major de 1re classe au commandement supérieur des dépôts.

Chevaliers. — M. Buzy, médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance divisionnaire d'une D. C. : médecin extrêmement consciencieux, instruit et plein d'attention pour les malades, très bon hygiéniste, sait donner des conseils précieux en campagne.

— M. Sorel, médecin-major de 2e classe à la direction du Service de Santé d'un C. A. : très méritant par ses services antérieurs tant pendant une mission en Perse que pendant l'expédition du Maroc où il a été l'objet d'une citation à l'ordre du corps de débarquement. Continue à servir avec le plus grand zèle et un entier dévouement.

— M. Pélegrin, médecin-major de 1re classe, médecin-chef du groupe de brancardiers divisionnaires d'une division : s'est montré depuis le début de la campagne plein d'entrain et de dévouement. S'est particulièrement distingué au cours des engagements qui ont eu lieu dans le secteur de la division, notamment aux actions de Février 1915 où il a rendu les plus grands services pour la relève et le transport des blessés. A donné à tout son personnel un bel exemple de courage et d'abnégation. A été cité pour sa belle conduite, à l'ordre d'un groupe divisionnaire le 27 Février 1915. (Croix de guerre.)

— M. Dejouany, médecin-major de 1re classe : ambulance divisionnaire d'une division de cavalerie : médecin très dévoué, déjà ancien, travailleur. Beaucoup de zèle et d'autorité.

— M. Grenier de Cardenal, médecin-major de 1re classe au 74e rég. d'infanterie : dirige avec une réelle compétence et beaucoup de dévouement le service de santé du régiment depuis le début de la campagne. A réussi, grâce à son inlassable activité, à assurer chaque jour la complète évacuation des blessés du corps. Obtient beaucoup de son personnel, dont il assure l'instruction militaire technique, et dont il sait maintenir toujours le moral en excellent état. (Croix de guerre.)

— M. Sabatier, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital d'évacuation n° 20 (D. E. S. d'une armée) ; a fait preuve, dans la direction d'un hôpital d'évacuation et des formations multiples d'un centre hospitalier, des plus réelles qualités d'ordre et de méthode, et, par son ingéniosité et la souplesse d'un esprit fertile en ressources, a su mener à bien une tâche rendue difficile par l'exiguïté des ressources. Médecin militaire très méritant.

— M. Taste (Léon), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital temporaire Saint-Riquier (D. E. S.) d'une armée) : après avoir assuré jusqu'à l'épuisement de sa santé un service régimentaire de l'avant, a été chargé de la direction d'un important hôpital temporaire et a fait preuve d'un zèle éclairé, d'activité, et d'une grande action personnelle. (Croix de guerre.)

— M. Montagné, médecin-major de 1re classe au 70e rég. d'infanterie : excellent praticien, énergique, vigoureux, sachant très bien organiser son service et qui, par son initiative, a pu évacuer pendant les nuits des 29 Août et 7 Septembre 1914 tous les blessés de son ambulance, avant la reprise du bombardement ennemi, à la pointe du jour. (Croix de guerre.)

— M. Rit, médecin-major de 2e classe au 2e rég. de zouaves et tirailleurs : excellent médecin très prévoyant dont les brillantes qualités signalées antérieurement par ses chefs se sont affirmées depuis que le régiment est en campagne. D'un dévouement et d'une sollicitude à toute épreuve pour ses malades. Aussi modeste que travailleur. (Croix de guerre.)

— M. Huber, médecin-major de 1re classe (20e région).

— M. Demonet, médecin-major de 2e classe (Serbie).

— M. Baills, médecin-major de 1re classe (Maroc).

— M. Pichon, médecin-major de 2e classe (Maroc).

— M. Randon, médecin-major de 1re classe (Serbie).

— M. Loubet, médecin-major de 1re classe (Maroc).

— M. Daireaux, médecin-major de 1re classe (19e région).

— Minel, médecin-major de 2e classe (Serbie).

— M. Lucas, médecin-major de 2e classe, 41e rég. d'infanterie coloniale : en campagne depuis le 2 Août 1914, a assuré son service sans interruption et avec le plus grand dévouement. (Croix de guerre.)

— M. Mongie, médecin-major de 1re classe à Madagascar.

— M. Viala, médecin-major de 1re classe (gouvernement militaire de Paris).

— M. Lajus (Joseph-Marie-Henri), médecin-major de 2e classe au 175e rég. d'infanterie : blessé le 3 Juin par un éclat d'obus, alors qu'il était au poste de secours du régiment, a continué son service pendant le combat du 4 Juin et n'a consenti à être évacué que lorsque des complications du côté de la plaie ne lui ont pas permis de rester à son poste.

(*Voir la suite p.* **278**.)

— M. Fischer (Georges), médecin-major de 1re classe au 168e rég. d'infanterie : chef de service des plus distingués. S'est offert spontanément à assurer l'assainissement d'un champ de bataille encombré de cadavres, a réussi dans cette mission particulièrement difficile et périlleuse en se prodiguant durant cinq jours et cinq nuits pour diriger le transport des corps dans les boyaux de communication constamment détruits par le bombardement de l'artillerie ennemie.

— M. Paloque, médecin-major de 1re classe, ambulance d'un corps d'armée : médecin militaire des plus complets et des plus méritants, à une conscience parfaite de ses devoirs, joint une activité inlassable et montre en toutes circonstances un dévouement poussé jusqu'à l'abnégation. A peine guéri d'une blessure grave reçue en service commandé, a rejoint son poste le premier jour de la mobilisation et a toujours assuré son service d'une façon parfaite au prix d'une énergie surhumaine. (Croix de guerre.)

— M. Sandras, médecin-major de 1re classe, groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : médecin militaire d'une haute valeur morale et professionnelle. Rend depuis le début de la campagne les plus signalés services comme médecin-chef du groupe de brancardiers de la division, assurant le relèvement et l'évacuation des blessés sous le feu de l'ennemi, dans les circonstances les plus difficiles faisant preuve partout des plus belles qualités d'activité, de dévouement et de courage personnel. (Croix de guerre.)

— M. Josse, médecin-major de 1re classe au 72e rég. d'infanterie : excellent médecin à tous points de vue. A pris part à toutes les opérations du régiment, depuis le début de la campagne. A, à plusieurs reprises, établi les postes de secours dans des conditions périlleuses, avec le plus grand sang-froid et le plus complet mépris du danger. (Croix de guerre.)

— M. Demilly, médecin-major de 1re classe, direction du Service de Santé d'un corps d'armée : médecin de très grande valeur, possédant à son plus haut degré le sentiment du devoir. A fourni, depuis le début de la campagne, une somme de travail considérable, et a fait preuve d'un zèle constant et d'un dévouement absolu. Collaborateur précieux, a rendu des services inappréciables à la direction du Service de Santé du corps d'armée. (Croix de guerre.)

— M. Bouliu, médecin-major de 1re classe au 108e rég. d'infanterie : assure le service médical du corps avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. A assuré le fonctionnement des postes de secours sous le feu le plus violent dans les combats d'Août 1914 et pendant la bataille de la Marne. (Croix de guerre.)

— M. Jodry (Emile), médecin-major de 1re classe au 22e rég. d'infanterie : toujours sur la brèche, amoureux du devoir exécuté jusque dans ses plus petits détails; chef de service accompli; est un exemple de dévouement absolu pour le nombreux personnel qu'il dirige avec le plus grand zèle et la plus louable énergie. A fait toute la campagne. (Croix de guerre.)

— M. Ruvé, médecin-major de 1re classe au 105e rég. d'infanterie : a dirigé depuis le début de la campagne le service médical du régiment avec un dévouement et un courage dignes des plus grands éloges. S'est employé sans compter dans les différents combats livrés par le régiment, ne se reposant que lorsque tous les blessés étaient évacués et les morts inhumés. (Croix de guerre.)

— M. Drevet, médecin-major de 1re classe au 112e rég. d'infanterie : médecin-major distingué, d'un dévouement et d'une conscience à toute épreuve, d'une activité inlassable. Ne cesse de payer de sa personne en toutes circonstances. A de beaux antécédents au Maroc. N'a cessé d'affirmer au cours de la campagne ses qualités techniques, son zèle et aussi son courage. A été cité à l'ordre du corps d'armée pour son dévouement et son courage. (Croix de guerre.)

— M. Bary, médecin-major de 1re classe au 96e rég. d'infanterie : médecin d'un dévouement à toute épreuve, au front depuis le commencement de la campagne. A fait preuve de sang-froid et de courage. (Croix de guerre.)

— M. Mazière, médecin-major de 1re classe au 49e rég. d'infanterie : chef d'un service qu'il dirige avec une compétence que seconde une compétence inlassable. Praticien de valeur, zélé et modeste, a montré beaucoup de courage et d'activité depuis le début de la campagne, dans toutes les affaires où le régiment a été engagé. (Croix de guerre.)

— M. Dautbuile, médecin-major de 2e classe au 1er rég. d'infanterie : a donné de nombreuses preuves d'énergie, de courage et de ténacité. A soigné les blessés des quatre régiments de la division sous un feu violent et n'a quitté son poste qu'après l'évacuation du dernier blessé. (Croix de guerre.)

— M. Hanry, médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division : médecin militaire de grande valeur professionnelle. A montré depuis le début de la guerre la plus grande activité, une complète abnégation et une parfaite insouciance du danger dans le relèvement des blessés sur le champ de bataille qu'il a toujours effectué avec ordre et rapidité. (Croix de guerre.)

— M. Bloch, médecin-major de 2e classe au 28e bataillon de chasseurs alpins : médecin-major du plus grand mérite, joint à une valeur professionnelle incontestable un esprit militaire très développé et un dévouement inlassable. Sur le front depuis le début de la campagne, toujours en première ligne, a par ses conseils et ses soins éclairés maintenu excellent l'état sanitaire du bataillon. S'est prodigué pour assurer le pansement et l'évacuation des blessés dans des circonstances très difficiles, notamment aux combats du 31 Octobre et 1er Novembre, les 25 et 26 Décembre 1914 et le 23 Janvier 1915 et enfin aux dernières actions des 17 et 20 Avril. (Croix de guerre.)

— M. Lajoanio, médecin-major de 2e classe, 7e bataillon de chasseurs à pied : assure avec la plus grande activité les évacuations et le service médical du bataillon depuis le début de la guerre. Médecin très énergique, auxiliaire précieux de son chef de corps. Blessé à son poste de secours le 1er Avril 1915. (Croix de guerre.)

— M. Marland, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 1/63 : très brillant officier du Service de Santé, dirige d'une façon remarquable une ambulance qui a fonctionné activement depuis le début de la campagne. Officier extrêmement méritant.

— M. Costa (Sauveur), médecin-major de 1re classe au laboratoire d'une armée : excellent médecin, s'acquitte très bien du lourd service du laboratoire de bactériologie de l'armée. Proposition très méritée.

— M. Demard, médecin-major de 2e classe au 38e bataillon de chasseurs alpins : excellent médecin, dirige avec autorité et compétence un service toujours difficile en montagne. (Croix de guerre.)

Citations à l'ordre du jour :

M. Kelly (Oswald-Robert-Michaël), sujet britannique, médecin-chef de l'unité mobile de la Croix-Rouge britannique en France : a assuré avec la plus grande compétence et le plus grand dévouement, la situation technique de l'hôpital anglais mis à la disposition des armées françaises.

— M. Angelé (Pol), médecin auxiliaire au 1er rég. mixte de zouaves et de tirailleurs : déjà cité à l'ordre de la division, récemment proposé pour une citation à l'ordre de l'armée, n'a cessé, durant les combats des 15 et 16 Mai, de montrer le plus grand dévouement dans l'accomplissement de son devoir de médecin; s'est porté continuellement en première ligne pour panser sur place les blessés qui ne pouvaient être transportés à l'arrière qu'à la nuit : a été blessé par un éclat d'obus en pansant un blessé, s'est relevé, a continué à assurer son service et ne s'est occupé de lui-même que lorsque tout le monde a été soigné.

— M. Loin (Louis), médecin-major de 2e classe de réserve à titre temporaire au 128e rég. d'infanterie : chef de service infatigable et organisateur remarquable.

N'a jamais hésité à se porter très fréquemment dans les tranchées de première ligne et aux postes périlleux pour apporter ses soins et un réconfort moral aux hommes et aux blessés dont il s'occupait avec un souci inlassable et auxquels il inspirait la plus grande confiance. A été blessé en organisant un transport de blessés par voiturettes pendant un bombardement.

— M. Segninaud (Jean), médecin-major de 1re classe au 163e rég. d'infanterie : n'a pas cessé depuis le début de la campagne de faire preuve des plus belles qualités militaires dans l'organisation sous le feu des postes de secours.

— M. Cheynel (Jean), médecin-major de 2e classe au 4e rég. d'infanterie coloniale : au combat du 4 Février, a été atteint à la tête par un éclat d'obus et n'a consenti à être évacué qu'après avoir pansé lui-même tous les blessés de son poste de secours. A pris part à toutes les opérations depuis le début de la campagne faisant preuve en toutes circonstances d'une bravoure et d'un entrain remarquables. A reçu les félicitations du général commandant le corps d'armée pour son dévouement aux blessés sous le feu.

— M. Meynet (Charles), médecin aide-major de 2e classe au 126e rég. d'infanterie : officier du Service de Santé, remarquable par son entrain, sa bonne humeur, sa bravoure et son esprit de dévouement. A fait la campagne sans interruption, toujours sur la brèche. A été tué à son poste de secours dans la nuit du 7 au 8 Avril.

— M. Béal (Jean-Marie-Fortuné), médecin-major de 2e classe, médecin-chef d'une ambulance de division : pendant les 15, 16, 17 et 18 Septembre, alors que son ambulance était exposée au feu violent de l'artillerie ennemie, a continué à la diriger avec le plus beau sang-froid, donnant par son attitude le meilleur exemple à son personnel et un réconfort puissant aux blessés dont l'évacuation était alors impossible.

NOUVELLES

Caisse d'assistance médicale de guerre. — Mettre au service d'une idée généreuse son organisation fédérative, son prestige fait de ses cinquante années d'existence et de services rendus, ses milliers d'adhérents, majorité du corps médical français ; fondre dans un élan unanime d'aide confraternelle tous les membres de notre corporation, tel est le but poursuivi par l'Association générale des médecins de France, en fondant la Caisse d'assistance médicale de guerre.

Quatorze mille de nos camarades sont aux armées ; tous reviendront appauvris, quelques-uns ruinés. Que seront, en effet, les clientèles, après une absence dont nous ignorons encore la durée, quel sera le sort des infortunés confrères des régions envahies dont le pays aura été dévasté, la maison rasée, les clients à jamais dispersés !

Sans doute viendront, pour les uns, les réparations nationales, mais combien lentes ! Sans doute les autres, du moins le plus grand nombre, trouveront dans les réserves personnelles ou familiales les éléments de leur relèvement financier, mais les isolés, ou bien ceux que la tourmente a surpris dans une situation déjà précaire, à ceux-là ne devons-nous pas un concours affectueux et efficace ?

La Caisse d'assistance médicale de guerre le leur donnera dans la mesure où l'on répondra à son appel.

La Caisse d'assistance médicale de guerre est administrée par un Comité formé du Bureau de l'Association, des délégués des sociétés adhérentes et cotisantes, et présidée par M. le professeur Gaucher, membre de l'Académie de Médecine.

Dans le Comité d'honneur en voie de constitution figureront notre héroïque confrère, le Dr Lenglet, maire de Reims, le professeur Combemale, doyen de Lille, le Dr Gairal, de Carignan (Ardennes), président de l'Union des Syndicats médicaux, tous deux momentanément sous le joug pesant de l'ennemi ; les doyens des Facultés de Médecine, les directeurs des Écoles de Médecine, les présidents des grandes sociétés scientifiques et professionnelles, les présidents des Syndicats médicaux, les présidents des sociétés locales de l'Association générale, les Sénateurs et Députés médecins, les représentants de la presse médicale, etc.

M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, a bien voulu donner le premier son adhésion au Comité d'honneur.

Prière d'envoyer les souscriptions à M. *le Trésorier* de l'Association générale, 5, *rue de Surène, à Paris.*

Le total des souscriptions avant tout appel s'élève à 43.725 francs, sur lesquels 22.000 francs sont déjà versés.

Souscription pour le monument à élever au Dr Raymond. — *Souscriptions reçues à la librairie Masson et Cie.* — Dr Georges Lasserre, à Bayonne, 40 fr. — Dr Henri Dufour, 49, av. Victor-Hugo, 50 fr. — M. et Mme Langlois, 155, boul. Saint-Germain, 50 fr. — Dr Georges Lardennois, chirurgien des hôpitaux de Paris, 40 fr. — Dr de Pradel, trésorier de l'Union fédérative des médecins de réserve et de l'armée territoriale, 300 fr.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

— **Cabinet Gallet**, fondé en 1886, 47, boulevard Saint-Michel, Paris.
Service de remplacements médicaux, etc. Bureaux ouverts pendant la guerre, tous les jours, de 2 à 6 heures.

Doctoresse en médecine (connaissant l'anglais et l'italien) demande emploi ou remplacement à Paris ou environs. Ecrire *Presse Médicale*, n° 968.

Veuve de chirurgien-dentiste mort à la guerre céderait de suite un cabinet dentaire avec appartement tout meublé, boulevard Saint-Germain, **Paris.** Rapport annuel de 12 à 15.000 francs. Prix tout à fait modéré (urgent). S'adresser chez M. Georges Aron, 7, rue Pierre-Haret, Paris.

Docteur sérieux, 48 ans, d'un pays envahi, désirerait remplacer confrère, durée guerre. Ecrire *Presse Médicale*, n° 967.

Jeune docteur, libre obligations militaires, ancien interne et ancien prosecteur de Faculté province, cherche situation médicale (reprise de clientèle, remplacement). Ecrire *Presse Médicale*, n° 965.

On cherche acheter occasion 1er tome Anthologie latinesque. Ecrire *Presse Médicale*, n° 875.

Etudiante de P. C. N., également infirmière diplômée de l'A. P., désirerait service de nuit dans une clinique. Ecrire *Presse Médicale*, n° 966.

Docteur désire poste médical dans commune dépourvue de médecin, principalement au bord de la mer. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 969.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . 10 fr.

Union postale. . . . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

UNE LETTRE POUR CLORE UN DÉBAT

M. le Dr Thiéry, député de Commercy, me fait l'amitié de m'écrire la lettre suivante. Je le remercie et je suis heureux qu'il ait bien voulu, avec sa double autorité de représentant du peuple et de chef d'ambulance, mettre au point une foule de détails. Donc voici la lettre, que je transcris presque en entier, retranchant simplement quelques passages afin d'éviter à l'excellente prose de notre confrère les coups de ciseaux de la censure; avec son indulgence coutumière, il m'excusera d'avoir fait de la prophylaxie.

Aux armées, 28 Juillet 1915.

Mon cher Helme,

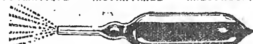
Je viens de lire, dans *La Presse Médicale* du 22 Juillet, votre réponse à la lettre que vous avait écrite un de nos braves confrères, médecin aide-major d'un bataillon d'infanterie, et je ne puis résister au désir de venir ajouter, aux doléances de ce médecin de corps de troupe, celles des médecins d'ambulances et vous dire, comme lui, que les promesses alléchantes de la circulaire ministérielle concernant les médecins du front fatigués étaient, jusqu'aujourd'hui, restées lettre morte et n'avaient été suivies d'aucun effet leur donnant satisfaction.

Comme vous l'entrevoyez vous-même, vos explications ne le satisferont probablement pas, puisque vous estimez que c'est, sans doute, en un sombre jour de cafard, que ce jeune grognard s'est décidé à vous faire ses doléances. Elles n'ont satisfait personne, pas même vous; car la bienveillance avec laquelle vous ont écouté les grands chefs auprès de qui vous avez plaidé, avec votre désir habituel et ardent de rendre service à vos confrères, n'a jamais été plus loin qu'une bonne parole, qui a rarement été suivie d'effet.

En tout cas, votre réponse a mis au grand jour l'existence des médecins embusqués et montré la difficulté de les déboulonner de l'agréable poste qu'ils occupent; c'est déjà quelque chose.

Avant d'aller plus loin, je dois vous dire que, moi aussi, j'ai plaidé en maintes circonstances la cause bien légitime des médecins du front, quels qu'ils soient, et que, jusqu'à présent, je n'ai pas obtenu non plus ce que je désirais.

Médecin-major de 1re classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire, qui fonctionnait en hiver dans une ville de l'Argonne où j'eus le plaisir de vous recevoir un certain soir et qui, au cours de ces douze mois, a reçu environ 15.000 blessés, je suis, de plus, député de l'arrondissement de Commercy; comme tel, j'ai mis tout dernièrement M. le ministre de la Guerre et M. le Directeur du Service de Santé au courant de la situation des médecins sur le front, mobilisés depuis le début de la *Commission d'Hygiène de la Chambre*, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. J'ai écrit une longue lettre à ce sujet à M. le sous-secrétaire d'État, mon excellent collègue Justin Godart et, jusqu'à présent, je n'ai encore rien constaté de réel qui change en quoi que ce soit la situation des braves confrères dont je partage depuis un an les fatigues et dont je puis admirer chaque jour le zèle et le dévouement. Tous sont comme vous



et suvent « se taire sans murmurer »; tous se soumettent volontiers à la discipline militaire, mais désirent que cette discipline soit égale partout, sans exception; tous ne demandent qu'à continuer jusqu'au bout à prodiguer des soins empressés à nos admirables troupiers et à mettre leurs blessures dans l'état le plus favorable à la guérison.

Mais vous admettrez bien qu'à ce métier, rempli souvent dans des conditions de confort plus que douteux, après un hiver humide comme celui que nous avons subi, certains d'entre eux ont le droit d'être fatigués et peuvent demander d'être relevés par des confrères qui, dès le premier jour de la mobilisation, sont restés affectés à des formations sanitaires de l'intérieur, dans des villes mêmes où ils exercent encore aujourd'hui. 3.000, paraît-ils, sont tout prêts à venir faire cette relève. Pas plus tard que la semaine dernière, j'ai vu comme vous des médecins-chefs d'ambulances de mon corps d'armée fournir à la Direction du Service de Santé la liste des médecins susceptibles d'être envoyés dans les régiments pour remplacer les pauvres disparus, tués, blessés ou prisonniers. Et nous avons dû désigner des collaborateurs qui sont avec nous depuis le début de la campagne, des médecins de réserve ou de territoriale âgés de 32 à 42 ans, la réserve du personnel de notre armée n'ayant aucun médecin disponible.

Et les 3.000, qu'en a fait-on? Jusqu'à présent, pour combler les vides et éviter le départ des braves médecins de l'intérieur, on a grapillé quelques internes dont on a fait des aides-majors, des étudiants en médecine à 8 ou 12 inscriptions dont on a fait des médecins auxiliaires, et on les a envoyés dans les tranchées avec des bataillons d'infanterie, ou des compagnies du génie, ou des groupes d'artillerie. On a distrait quelques médecins d'ambulance d'un service qu'ils savaient à fond, on les a séparés de chefs qui, habitués à leur manière de faire et connaissant leurs aptitudes, les avaient désignés pour tel ou tel rôle.

Eh bien, cela n'est pas suffisant et n'a donné satisfaction à personne. Ceux qui désirent être occupés aujourd'hui à d'autre besogne que celle qu'ils accomplissent depuis douze mois sur le front, pourraient demander plus et, s'ils n'avaient pas conscience de leur devoir, s'ils ne s'inspiraient pas, comme vous, de la loi que vous leur citez : *Salus Patriæ suprema lex esto*, se faire évacuer comme malades, à l'exemple de beaucoup qui l'ont fait dans d'autres services. Ils ne le veulent pas parce qu'ils pensent qu'à l'intérieur ils pourront encore exercer leur art au profit de nos chers blessés, dans les conditions les plus confortables, leur permettant de refaire en même temps leur propre santé altérée. Ils pourraient demander, eux aussi, après avoir passé de longs mois dans de pauvres gourbis sous bois ou bien dans des granges ouvertes à tout vent, à bénéficier un peu du confort des installations superbes, dont la lecture quotidienne des journaux leur donne un avant-goût fort captivant. Rassurez-vous, cependant, ils ne sont pas si nombreux que vous pourriez le croire et le service n'a pas souffert.

Voilà, mon cher Helme, comment se pose la question, comment je l'ai posée à M. le sous-secrétaire d'Etat dont j'attends la réponse.

Qu'on ne vienne pas me dire qu'un médecin ne veut pas partir sur le front, que certains font des démarches auprès de personnages influents pour rester à leur poste de l'intérieur, je ne puis le croire. Le poilu y va de bon cœur, il se fait casser la figure avec le sourire, il arrive à l'ambulance, fier de sa blessure parce qu'il a tenu tête à l'ennemi, et le médecin, lui aussi, doit être fier de se pencher sur lui et de le soulager. C'est un beau rôle, un rôle d'honneur, personne ne doit s'y soustraire, et j'ai confiance que pas un de nous ne s'y soustraira.

En ce qui me concerne, moi, mon cher ami, — et je puis l'affirmer également pour les aides-majors qui m'entourent, — c'est celui que nous garderons jusqu'au bout de cette terrible guerre; et s'il nous faut un jour faire appel à l'un des 3.000 pour nous remplacer, c'est que les circonstances nous y auront contraints.

Veuillez agréer mes bien cordiales salutations et excusez ma trop longue lettre.

Dr Thiéry, médecin-major de 1re classe,
médecin-chef de l'ambulance 8/2,
Député de Commercy (Meuse).

Cette lettre est celle d'un homme autorisé qui a vécu la guerre et qui par conséquent, comme tous les médecins du front, a souffert doublement, et pour lui-même et pour les blessés dont il avait la charge. Il est député, et député justement estimé; son crédit, il n'a point manqué de l'employer à défendre la cause de ses frères d'armes. Vous voyez que, lui aussi, a fait tout son possible; mais s'il n'a pas réussi du premier coup, n'était-ce pas qu'il y avait à son échec, comme au mien, une cause profonde, supérieure à nos bonnes volontés?

Mon correspondant veut bien reconnaître que j'ai réellement posé la question; pouvais-je faire plus et réussir là où un député, qui gravit à loisir les marches du pouvoir, n'a pas réussi? Au surplus, le rôle de la presse est, selon moi, de prendre une piste et d'y amener le chasseur. C'est ce que j'ai fait pour les galons blancs. C'est ce que je viens de faire et ce que je ferai tant que j'aurai l'honneur d'écrire.

On m'a reproché de n'avoir pas été plus net; mais, encore une fois, comprenez-moi bien : Je suis militaire comme vous. M'était-il possible d'exposer une question brûlante, de publier une lettre de réclamation sans en donner la contre-partie?

D'autre part, il y a à l'arrière quantité de confrères jeunes, allants, pleins de bonne volonté, et qui attendent leur tour. Ceux-là, pouvais-je les désobliger? Enfin, m'était-il permis, à moi, Helme, qui ai toujours prêché l'union entre nous, de provoquer par mon attitude la division du corps médical en deux camps : les médecins de la dure et les médecins de l'arrière, les B. C. F. et les P. C. A., comme vous dites là-haut?

Accusez-moi, si vous voulez, de naïveté, mais je suis sûr que le ministre et son secrétaire d'Etat veulent la relève et qu'ils l'auront. Devais-je choisir ce moment, où vos revendications allaient aboutir, pour jeter le blâme sur les uns au détriment des autres? Sans parler de désunion, il y a tout de même la question de justice. Lorsque tant de confrères se préparent, après un an de guerre, à venir prendre la place de leurs camarades, n'eût-il pas été imprudent et souverainement injuste de semer par avance la défaveur sur ces remplaçants? Et quelle figure feraient-ils, les pauvres, s'ils devaient arriver à leur poste nouveau, courbés sous je ne sais quelle suspicion d'embuscade?

Vous avez regardé autour de vous, et c'est pourquoi vous vous êtes irrités; mais regardez un peu plus loin, vous y verrez les ouvriers de la douzième heure qui s'acheminent vers vous pour vous succéder, sinon pour vous remplacer, vous,

les puritains de la première heure, et alors votre amertume s'apaisera.

Pour moi, je veux clore à jamais cet incident des relèves par un hommage, un éclatant hommage aux médecins de bataillons, majors de carrière et réservistes ou territoriaux en grand nombre, à qui l'ennemi même apportait naguère son dur témoignage d'admiration. Comme on demandait à un officier allemand pourquoi on faisait toujours prisonniers les médecins régimentaires : « C'est que, dit-il, nous savons la confiance qu'ont en eux vos soldats, et le réconfort qu'ils tirent de leur présence. Priver une troupe de son médecin pendant quelques jours, c'est momentanément porter atteinte à son moral. »

On ne saurait dire ni mieux, ni plus. Et je n'ai maintenant qu'à bénir cette querelle, puisqu'elle m'a permis, en fin de compte, d'acclamer une fois de plus l'héroïsme français, personnifié par les médecins de bataillons et d'ambulances d'hier, comme il le sera par ceux de demain : *Uno avulso non deficit alter.....*

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 7 (Juillet 1915).

Edm. Sergent, Et. Sergent, G. Lemaire et **G. Senevet.** — Hypothèse sur le Phlébotome « transmetteur » et la Tarente « réservoir de virus » du bouton d'Orient.

Weinberg et **P. Séguin.** — Recherches biologiques sur l'Eosinophile (2e partie). Propriétés phagocytaires et absorption de produits vermineux.

J. Duchacek. — Sur une prétendue variation biochimique du ferment bulgare. (*Suite et fin.*)

NOUVELLE ICONOGRAPHIE DE LA SALPÊTRIÈRE

Sommaire du n° 3-4, Mai à Août 1914 (paru en Juin 1915).

Barraquer (L.) (de Barcelone). — Contribution à la symptomatologie du système nerveux périphérique (61 figures).

Souques (A.). — Deux cas d'atrophie musculaire Charcot-Marie (3 planches).

La Salle Archambault (d'Albany, New-York). — Les connexions corticales du noyau rouge (6 figures, 6 schémas, 4 planches).

Cluzet et **Lévy (L.).** — Étude clinique, radiologique et biologique d'un cas d'acromégalie (5 planches).

Klippel (Maurice) et **Rabaud (Etienne).** — Etude d'un cas de poly-syndactylie (3 planches).

Souques, Baudouin et **Lantuéjoul.** — Zona et paralysie radiculaires du membre supérieur (2 figures, 1 planche).

Salmon (Albert) (de Florence). — Le mécanisme des phénomènes hystériques. Esquisse d'une théorie psycho-physiologique de l'hystérie.

REVUE D'HYGIÈNE

Sommaire du n° 7 (Juillet 1915).

Mémoires :

Arnold Netter. — Efficacité du sérum antiméningococcique dans l'épidémie actuelle de méningite cérébro-spinale.

Despeignes. — Cas de diphtérie transmis par une porteuse de bacilles de Lœffler, nécessité de subordonner la durée de l'isolement et de l'éviction à la constatation bactériologique et de la non-contagiosité.

Doizy. — La zone de servitude des cimetières dans les villes.

Professeur G. Pouchet. — De la fabrication et de la vente des liqueurs, apéritifs et vins alcoolisés.

Variétés.

La lutte contre l'alcoolisme. — L'incinération des cadavres en temps de guerre. — Epidémie de typhus exanthématique à El-Arrouch (Algérie).

Société de médecine publique et de génie sanitaire.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour. — Sont cités à l'ordre du jour de l'armée : M. Lemière, médecin aide-major de 2e classe de réserve au 224e rég. d'infanterie : le 28 Août, a traversé une zone battue par l'artillerie ennemie, afin de prodiguer ses soins aux blessés. A été grièvement atteint aux deux jambes.

— M. Regaier (Louis-Antoine-Léon-Henri), médecin-major de 2e classe au 10e rég. d'infanterie : sert depuis le commencement de la campagne avec un dévouement inlassable. Excellent médecin, plein d'activité et d'énergie, a rendu les plus grands services en toutes circonstances.

— M. Loubatié (René), médecin auxiliaire au 9e rég. de marche de zouaves : déjà cité à l'ordre de la brigade, cité à l'ordre de la division pour sa brillante conduite aux combats de fin Avril, n'a pas cessé depuis lors de relever ses blessés au mépris du danger. Blessé à la jambe grièvement.

— M. Delahousse, médecin-chef du groupe de brancardiers, d'une division : a fait preuve des plus belles qualités d'énergie, de calme et de courage en assurant avec un personnel et un matériel réduits, le relèvement et l'évacuation des nombreux blessés. A poursuivi sa mission nuit et jour, se portant partout où sa présence était nécessaire, sans compter avec la fatigue ni le danger.

— M. Duchène-Marullaz, médecin-major de 1re classe, chef des postes de secours d'une brigade : a montré un véritable héroïsme en prodiguant sans relâche ses soins à de très nombreux blessés, sous des feux très dangereux d'artillerie et souvent de mousqueterie.

— M. Sautreau, médecin aide-major de 2e classe : toujours sur la brèche depuis le début de la campagne, a assuré avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges, les pansements et l'évacuation de nombreux blessés, notamment pendant les 6, 7, 8 et 9 Mai, alors que le poste de secours du 175e de ligne était très à l'avant dans une région des plus exposées.

— MM. Chassard, médecin-major de 2e classe; M. Lapis, médecin aide-major de 2e classe; Bonhomme, médecin aide-major de 2e classe; Geliaeau, médecin auxiliaire : toujours sur la brèche depuis le début de la campagne, ont assuré avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges, les pansements, et l'évacuation de nombreux blessés, notamment pendant les 6, 7, 8 et 9 Mai, alors que le poste de secours du 175e rég. d'infanterie était très à l'avant dans une région des plus exposées.

(*Voir la suite p.* **286.**)

— M. Lajus, médecin-major de 2e classe, section hors rang du 3e bataillon, 155e rég. d'infanterie : a fait preuve d'un beau courage en allant, sous un feu violent, audevant des blessés pour les panser. A prodigué ses soins pendant une grande partie de la nuit suivante aux blessés du régiment et des régiments voisins, et a réussi à les évacuer tous, stimulant tout le monde par son exemple.

— M. Dessaigne, médecin aide-major de 1re classe : toujours sur la brèche depuis le début de la campagne, a assuré avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges les pansements, l'évacuation de nombreux blessés, notamment pendant les 6, 7, 8 et 9 Mai, alors que le poste de secours du 175e était très à l'avant dans une région des plus exposées.

— M. Funk Brentano, médecin auxiliaire : a été blessé, le 9 Mai, en relevant des blessés sur la ligne de feu.

— M. Doz, médecin auxiliaire : blessé grièvement le 2 Mai au matin, a continué son service et s'est particulièrement distingué par son activité.

— M. Jubin, médecin-major de 2e classe au 6e rég. colonial : bravoure admirable et dévouement professionnel hors de pair pendant les combats des 25 et 26 Avril 1915.

— M. Gauthier, médecin aide-major de 2e classe au 2e bataillon du 4e zouaves : a soigné les blessés du régiment pendant deux jours et une nuit sans aucun repos, à un poste de secours très rapproché de la ligne de feu sous un feu d'artillerie extrêmement violent et a montré en ces circonstances, un entier dévouement et un mépris absolu du danger.

— M. Pochard (Julien), médecin auxiliaire au 42e rég. d'artillerie : médecin d'un dévouement à toute épreuve. S'est à plusieurs reprises et notamment le 8 et le 30 Avril porté aux pièces malgré la violence du bombardement pour y soigner les blessés et assurer leur transport au poste de secours.

— M. Houlez (Fernand-Henri), médecin aide-major de 2e classe au 91e rég. d'infanterie : a assuré avec un zèle et un dévouement inlassables le relèvement et le traitement rapide des blessés malgré un feu d'infanterie et d'artillerie parfois très violent dirigé sur le poste de secours du bataillon.

— M. Schweisguth (Charles-Daniel), médecin aide-major de 1re classe de territoriale au 7e groupe de 120 lourd du 4e rég. d'artillerie lourde : a repris du service, bien que libéré de toute obligation militaire. A fait preuve du plus grand courage dans les combats d'Avril et le 5 Mai, en assurant la relève et en donnant ses soins aux blessés dans une batterie prise sous un feu violent et réglé et qui subissait des pertes importantes.

— M. Jacquelin (Paul), médecin aide-major de 2e classe au 329e rég. d'infanterie : a été atteint de plaies multiples très graves mettant ses jours en danger, alors que, ayant installé son poste de secours dans la tranchée de départ, il ne cessait, au cours d'un bombardement intense subi par le régiment avant l'attaque, d'y prodiguer ses soins aux blessés. A refusé à plusieurs reprises d'accéder à l'invitation de son chef de service de s'abriter.

— M. Riser (Marcel-Marie), mle 3655, médecin auxiliaire au 329e rég. d'infanterie : toujours aux postes les plus périlleux où il a conquis l'admiration des combattants ; s'est fait remarquer pendant le combat du 11 Mai, en prodiguant ses soins dans le voisinage immédiat de la ligne de combat ; en particulier, a pansé seul avec le plus grand sang-froid, pendant une demi-heure, sous une rafale incessante et ajustée, une dizaine d'hommes grièvement blessés qui l'avaient appelé à leur secours.

— M. Drouard (Henri), médecin-major de 2e classe à la brigade de spahis : a donné un magnifique exemple de courage et de dévouement. Blessé au cou par une balle et un éclat d'obus au moment où une attaque allait se déclancher, a refusé de quitter son poste. Pendant la nuit, a donné ses soins à 200 blessés, a assuré l'évacuation vers l'arrière et n'a quitté son poste que le 10 au matin, sur un ordre formel, pour aller se faire extraire son éclat d'obus. A rejoint son poste de première ligne deux jours après.

— M. Gillier (Roland), médecin auxiliaire, 3e bataillon, 3e tirailleurs : depuis le commencement de la campagne, a fait preuve d'un dévouement et d'un courage admirables. Pendant le combat du 29 Avril, n'a pas hésité à se porter en première ligne pour soigner des blessés sous un feu très violent de mousqueterie. Deux fois blessé, a refusé de se laisser évacuer.

— M. Maux (André-Marie), médecin aide-major de 1re classe du régiment de tirailleurs marocains : s'est fait remarquer depuis le début de la campagne par son dévouement et sa bravoure. S'est particulièrement distingué dans les combats des 5 et 6 Mai.

— M. Buisson (Paul-Emile), médecin aide-major de 1re classe au 128e rég. d'infanterie : a toujours fait preuve d'un dévouement absolu et de la plus grande bravoure en soignant des blessés sur la ligne de feu. Très grièvement blessé, est mort des suites de sa blessure.

— M. Singer, médecin de 2e classe du *Casablanca* : a coopéré d'une façon active à la mise à l'eau du canot, après l'explosion du bâtiment ; est mort à son poste en aidant au sauvetage des hommes.

MÉDAILLE MILITAIRE. — M. Lermoyez (Jacques), médecin auxiliaire au groupe cycliste d'une division de cavalerie : a fait preuve du plus grand dévouement dans les soins à donner aux blessés du groupe. A été grièvement blessé par un obus tombé sur le poste de secours.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent.* — M. Aynaud, médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale.

— M. Beck, médecin auxiliaire au Maroc occidental.

— M. Spillmann, médecin-major de 2e classe de territoriale à l'hôpital militaire Sédillot, à Nancy.

NOUVELLES

La relève des médecins-majors. — M. Pierre Rameil, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° pour quelles raisons la circulaire ministérielle visant la relève des médecins-majors de la zone des armées par des médecins-majors de l'intérieur n'est pas appliquée aux majors fatigués qui ont demandé à être relevés ; 2° si les médecins-majors sont appelés à bénéficier des permissions accordées aux militaires en campagne depuis le début des hostilités, en a reçu la réponse suivante :

« 1° Les officiers du Service de Santé fatigués et demandant à être affectés à des formations sanitaires de l'intérieur sont relevés au fur et à mesure qu'ils sont signalés par le général en chef ;

« 2° Le général en chef est seul juge des conditions dans lesquelles les permissions peuvent être accordées. »

Les chirurgiens-dentistes mobilisés. — M. Merlin, député, ayant demandé à M. le Ministre de la Guerre si les chirurgiens-dentistes, régulièrement diplômés par les Facultés de médecine, après douze inscriptions, et sur le front depuis le début de la mobilisation, ne peuvent pas être nommés au grade de médecins auxiliaires (chargés du service de stomatologie), en a reçu les réponses suivantes :

« Ne peuvent être nommés médecins auxiliaires que les étudiants en médecine pourvus d'au moins huit inscriptions de doctorat. En ce qui concerne la question de l'attribution d'un grade aux chirurgiens-dentistes, l'honorable député est prié de se reporter à la réponse faite à la question n° 1259 (*Journal officiel* du 17 Mars 1915, p. 1419). »

L'avancement des médecins militaires. — M. Merlin, député, ayant appelé l'attention de M. le ministre de la Guerre sur la situation des médecins militaires de l'armée active, qui, en service aux armées depuis le début-

des opérations, et régulièrement proposés, ne peuvent même pas recevoir l'avancement qu'ils auraient obtenu en temps de paix, à l'ancienneté, et demande au ministre quelles mesures il compte prendre pour faire cesser cette anomalie, en a reçu la réponse suivante :

« La situation des médecins militaires de l'armée active au point de vue de la répartition de l'avancement entre le tour du choix et le tour de l'ancienneté en temps de guerre ne diffère pas de celle des autres officiers; elle est réglée par l'article 20 de la loi du 14 Avril 1832, rendu applicable aux officiers du corps de santé militaire par le décret du 19 Mars 1915, et qui réduit la part de l'ancienneté en temps de guerre. »

Le feuillet de campagne des médecins. — M. Valière, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° s'il ne serait pas possible, lorsqu'un médecin des formations de l'intérieur est envoyé dans la zone des armées, de mentionner sur son feuillet de campagne les services qu'il a déjà rendus et les fonctions qu'il est le plus apte à remplir, ainsi que les promotions et propositions pour l'avancement dont il a été l'objet; 2° s'il ne serait pas bon d'indiquer aussi quels sont ceux des médecins-majors qui sont allés au front sur leur demande et ceux qui ont dû être désignés d'office, en a reçu la réponse suivante :

« Le feuillet individuel de campagne est précisément destiné à recevoir les indications visées dans le premier paragraphe de la question ci-dessus (art. 98 de l'instruction sur le service courant. *Bulletin officiel*, vol. LXXIV, page 76).

« D'autre part, les médecins de complément aptes à faire campagne sont destinés à servir à leur tour aux armées. Il n'y a pas lieu de mentionner que tel médecin a demandé à servir au front, alors qu'il devait être mis, plus ou moins prochainement, à la disposition du général commandant en chef. »

Service des Epidémies. — M. Wurtz est nommé chef des travaux pratiques du service départemental des épidémies et du service de la désinfection dans les communes du département de la Seine.

M. Bourges est nommé médecin inspecteur du service des épidémies.

Le Service de Santé de l'armée. — Le ministre de la Guerre, sur la proposition du sous-secrétaire d'Etat de la Guerre du Service de Santé,

Considérant, en raison du développement considérable qu'ont pris les questions ressortissant au Service de Santé de l'armée, la nécessité de modifier l'organisation intérieure de la 7e direction au ministère de la Guerre, a nommé auprès du directeur de la 7e direction au ministère de la Guerre :

Comme adjoints techniques : le médecin principal de 1re classe Simonin et le médecin principal de 2e classe Sabatier.

Comme adjoint administratif : le sous-intendant militaire de 1re classe Goudal.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Infirmier très doux, excellentes références verbales et certificats, demande garde dans famille pour paralytiques ou maladies mentales.—Ecrire : M. Chapeau, 8, rue Beaugrenelle.

Médecin sur le front désire acquérir trousse chirurgicale d'urgence. Ecrire médecin aide-major, chef de service du 3e bataillon du 51e territorial d'infanterie. Secteur postal 44.

Docteur sérieux, 48 ans, d'un pays envahi, désirerait remplacer confrère, durée guerre. Ecrire *Presse Médicale*, n° 967.

Étudiant en médecine, scolarité terminée, 16 inscriptions, demande remplacement ou poste rétribué, Paris ou banlieue. Ecrire *Presse Médicale*, n° 970.

On cherche intérieur médical pour prendre en pension jeune homme ayant besoin cure d'air. Rayon de 60 km. de Paris. — Ecrire *Lécuyer*, 5, rue de la Barouillière, Paris.

Cabinet dentaire à céder par suite de décès à la guerre, très bien placé, excellentes conditions. Pour tous renseignements, s'adresser chez M. Aron, 7, rue Pierre-Haret (9e).

Compagnie de navigation Cyp. Fabre recherche médecins ou étudiants possédant 16 inscriptions ou interne en cours possédant 12 inscriptions, disposés remplir fonctions de Docteur sur ses paquebots de France à New-York. Ecrire 15, rue Beauvau, Marseille.

A vendre Table à examen modèle Dupont en bon état. Ecrire *Presse Médicale*, n° 879.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

QUELQUES NOTES SUR DIVERS SUJETS

Je croyais avoir clos définitivement, dans *La Presse Médicale* du moins, la question des relèves médicales. Je suis cependant obligé d'y revenir, à la demande de nombreux poilus de l'arrière, qui à leur tour, et comme de beaux diables, jurent qu'ils ne demandent qu'à partir. Vous voudrez bien reconnaître avec moi qu'ayant donné la parole à ceux du front, je suis en toute équité strictement obligé de laisser parler aussi ceux de l'arrière. Ne pouvant publier toutes les lettres qu'ils m'ont envoyées, je reproduis celle qui m'a paru la plus démonstrative. La voici :

Très honoré confrère,

Voulez-vous me permettre, en qualité d'aide-major de « l'*Arrière* », de répondre par votre intermédiaire, au camarade de « l'*Avant* », dont la lettre a paru dans votre dernier « Petit Bulletin » ?

Que notre camarade se rassure ! S'il y a le cafard de l'avant, il y a aussi le cafard de l'arrière. Personne, parmi nous, ne craint « d'aller manger un peu de vache enragée », et personne ne souhaite plus que les jeunes confrères de l'arrière l'honneur de remplacer ceux qui sont depuis si longtemps dans les tranchées. Qu'on nous fasse donc signe. Qu'attend-on pour cela ?

Sachez, chers confrères poilus, que beaucoup d'entre nous (la plus grande partie de ceux que vous appelez « embusqués ») ont demandé le front depuis longtemps et ne peuvent l'obtenir. Sachez que le « roulement » si justement réclamé par ceux de l'avant est souhaité avec encore plus d'impatience par ceux de l'arrière. Sachez que les démarches tentées par vos confrères de l'arrière pour aller sur le front ne sont pas moins pressantes que celles faites par les poilus qui demandent un repos mérité. Et sachez que les échecs auxquels aboutissent régulièrement nos démarches nous découragent profondément !

Si je vous disais encore que je connus tel jeune confrère qui, maintenu à l'arrière et désespérant de partir, voulait *déserter* pour attirer l'attention sur lui et proposer tout net au ministre de ne rentrer en France qu'à la condition d'être utilisé au front !... Evidemment, ce jeune homme n'avait ni le sens de la discipline, ni conscience de sa situation, et je ne cite le fait qu'à titre documentaire.

Si je vous disais que chaque semaine, chaque jour, de nombreux confrères de l'arrière, impatients, désolés de leur inertie, irrités par leur interminable éloignement du front, écrivent à leurs chefs, à leurs amis influents, pour tenter de se glisser jusqu'au front... et se heurtent à un « non possumus » !

Si je vous disais enfin que des quantités de demandes de permutations entre des confrères de l'avant, fatigués et âgés, et des confrères de l'arrière, robustes et jeunes, ont été amorcées, sollicitées avec insistance par les deux parties intéressées, appuyées de très haut, et n'ont jamais abouti ! Affirmeriez-vous encore que *tous* ceux de l'arrière désirent s'y cramponner ?

Pour ma part, je me promets bien, quand le moment sera venu, de prouver à quel point il fut impossible d'aller sur le front, quel que soit notre désir à tous, quels que soient nos pistons même, lorsque Monsieur Lebureau nous l'interdit.

Mais taisons-nous! Vous nous assurez, très honoré Confrère, que nous irons tous au front. Merci pour cette réconfortante nouvelle, plus réconfortante pour nous, les embusqués malgré nous, que pour ceux de l'avant.

Les confrères de l'arrière souhaitent tous, j'en suis sûr, confrère Helme, que vous leur ayez annoncé une fois de plus une bonne, une grande nouvelle.

Croyez, très honoré Confrère, à mes sentiments les plus dévoués.

A. L.

Chef de clinique à X...

P.-S. — J'ai 31 ans et je suis toujours à l'arrière, pendant que des confrères de 40 et 50 ans sont au front.

Comme on le voit, ce correspondant parle net et toutes les lettres reçues se haussent au même ton. Aussi bien, mes correspondants ont-ils parfaitement raison. D'abord, ils ne peuvent penser autrement puisqu'ils sont Français; et puis, avec la clairvoyance et le souci de l'avenir qui caractérisent notre jeunesse moderne, ils savent bien que chacun doit faire son devoir s'il veut plus tard vivre dignement sa vie. Dans une pièce célèbre du théâtre contemporain, le héros va se battre en duel et, par une indiscrétion involontaire, sa maîtresse vient de l'apprendre.

— Comment! lui dit-elle à peu près, toi qui es intelligent, toi qui es jeune, toi qui es beau, toi qui es riche, toi qui en un mot possèdes tout ce qui fait un homme fort, puissant, heureux, tu vas bêtement te mettre en face du trou noir d'un canon de pistolet, qui en une seconde peut faucher tous tes rêves, anéantir ton bonheur! Non, il n'est pas possible que tu coures à ce danger imbécile!

Alors, lui, hochant la tête, répond doucement à son amie :

— Ecoute, je ne chercherai pas à te convaincre, tu ne me comprendrais pas. Mais sache bien que je dois vivre dangereusement aujourd'hui si je veux vivre socialement demain!

Il en est ainsi pour nos jeunes gens; quel serait l'avenir de ceux qui, pleins de force et de santé, n'auraient pas osé vivre dangereusement?

***

Certains directeurs de stations climatiques ou thermales auraient eu l'aplomb, paraît-il, d'annoncer, pour appâter leur clientèle, qu'il n'y avait pas chez eux de blessés. Qu'est-ce à dire, et depuis quand les gens qui se font casser la gueule pour nous seraient-ils devenus des manières d'épouvantails? C'est un honneur que d'avoir des poilus chez soi, et les inconscients qui ne s'en sont pas rendu compte mériteraient le plus juste des châtiments. Je ne les citerai pas cette fois, mais qu'ils se tiennent pour avertis. M. Gustave Téry les a traités tout net de muffles; je n'y contredis point et j'y ajoute l'épithète de niais aveugles. Si jamais le corps médical, qui fait tout son devoir, connaissait leurs noms, je ne donnerais pas deux sous de leurs Casinos et de leurs Palaces à l'allemande.

***

Autre sujet. Un confrère, qui signe trop illisiblement, s'étonne de trouver encore dans nos journaux de médecine des réclames allemandes. Lesquelles, je vous prie? En effet, vous n'imaginez pas avec quel soin tous les clichés ont été, dans notre presse, étudiés à la loupe et revisés. Qu'il y ait encore quelque produit d'origine étrangère, c'est possible, mais ledit produit, acheté il y a plusieurs années par un Français honorable, qui en a déposé le nom en France et qui le fabrique en France, ne peut être vraiment suspecté.

Au surplus, cette question des marques allemandes ne saurait être traitée en courant. Dans la pratique, voyez-vous, c'est nous, les médecins alliés, qui tenons en nos mains le sort des laboratoires allemands, dits de chimie thérapeutique, et je suis bien tranquille à leur sujet. Quand les poilus reviendront, après avoir lutté, après avoir souffert, après avoir compris, il est des choses qu'ils ne permettront plus et ils feront bien de ne plus les permettre. Ce ne serait pas la peine, vraiment, d'avoir été autant éprouvés, si le conflit atroce qui nous angoisse tous ne devait être, pour les Allemands, qu'un intermède sanglant entre leur défaite militaire d'hier et leur victoire économique de demain.

***

Enfin, un dernier point. Des confrères, soucieux de procurer quelques distractions à leurs blessés soignés dans les ambulances du front, me réclament fréquemment des envois de livres. Je fais ce que je peux pour les contenter, mais ils gagneraient du temps s'ils s'adressaient directement à M. de Rougemont, le dévoué secrétaire de la *Société Franklin*, 1, rue Christine, à Paris. Cette société, fondée en 1862 et reconnue d'utilité publique en 1879, a déjà envoyé, depuis le début de cette guerre, 60.000 volumes aux diverses formations qui lui en ont demandé. Sans parler de nombreuses médailles, elle a obtenu en 1905, à l'Institut, le prix Audéoud, juste récompense d'une œuvre admirable. En général, je fais surtout envoyer des ouvrages simples, reposants pour l'esprit, et beaucoup d'illustrés. Il m'a paru, après enquête, que les troupiers préféraient ces lectures à toutes autres.

Je profite de l'occasion pour remercier encore la *Société Franklin* et la recommander à tous ceux qui, ayant des livres destinés aux ambulances, hôpitaux, dépôts d'éclopés, ne sauraient où les adresser; ladite société les centralise et les envoie où l'on en a besoin. L'homme ne vit pas seulement de pain, et le blessé moins que tout autre; vous ne sauriez croire combien le moindre petit volume peut faire plaisir durant de longues

heures de maladie ou de convalescence. J'ai vu, récemment, des malades qui en étaient réduits à se rincer l'œil avec les images (?) des Catalogues de magasins de nouveautés! Comme distraction, c'était plutôt maigre, n'est-il pas vrai? Des illustrés pour nos poilus, S. V. P.

F. Helme.

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

X

Le personnel médical du service de santé militaire allemand paie à la guerre un lourd tribut. D'après une communication du *Deutsche Militarärztliche Zeitschrift* de Juin 1915, les pertes éprouvées par le corps de santé allemand s'élevaient, au début de Juin courant, à 773, savoir :

Morts. — Tués	98	
Suites de blessures	35	
Suites de maladies	75	
		208
Blessés		354
Prisonniers		81
Manquants!		130
		773

***

On notera le chiffre relativement élevé de morts suites de maladies, il est à rapprocher de la recrudescence des maladies infectieuses signalée par les statistiques.

Une des dernières fournit les données suivantes :

Choléra.
Allemagne (du 13 Juin au 17 Juillet) : 9.
Autriche (du 6 au 26 Juin) : 983 (245 décès).
Hongrie (du 7 au 20 Juin) : 362 (174 décès).
Kroatie-Slavonie (du 31 Mai au 14 Juin) : 81 (18 décès).
Bosnie-Herzégovine (du 30 Mai au 19 Juin) : 142.

Il est à noter que ces chiffres sont exclusifs des cas constatés dans les camps de prisonniers et que, par exemple dans le seul camp de Debreczen (Hongrie) du 7 au 20 Juin on constata 3.980 cas avec 1.378 décès.

Variole.
Allemagne (du 27 Juin au 10 Juillet) : 13.
Autriche (du 23 Mai au 12 Juin) : 1.376.

Typhus exanthématique.
Allemagne : 104.
Autriche (du 9 Mai au 12 Juin) : 1.819.
Bosnie-Herzégovine (du 2 au 22 Mai) : 90.

Ces chiffres, comme les précédents, sont exclusifs des cas constatés dans les camps de concentration des prisonniers.

Méningite cérébro-spinale.
48 cas (26 décès).

Dysenterie.
Prusse (du 20 Juin au 10 Juillet): 241 cas (16 décès).
Autriche (du 28 Mai au 18 Juin) : 481 cas (19 décès).

***

Aussi les publications médicales allemandes (celles du moins que nous avons sous les yeux) renferment-elles de nombreux articles relatifs a la désinfection à la prophylaxie des maladies infectieuses, à la durée et à la solidité de l'immunité vaccinale, etc., etc., et surtout a la lutte contre la vermine. C'est peut-être l'orthopédie et la lutte contre la vermine qui fournissent, en ce moment, auxdites publications le maximum de substance; nous relevons au courant de la plume parmi les plus récents : vêtement protecteur contre les piqûres d'insectes, destruction de la vermine en campagne, la lutte contre la vermine, la suppression de la vermine, recherches relatives à la construction d'un four à désinfection (*Entlausungsofen*), défense individuelle contre la vermine. etc., etc. Rien de particulièrement original à signaler dans ces publications, qui n'apportent à la solution de ce problème d'une si haute portée pratique aucune donnée vraiment nouvelle ou simplement suggestive.

A signaler en passant l'analyse très soignée qui est faite dans le *Munch mediz. Werhonschrift* (20 Juillet 1915, p. 1002, col. 2) de la communication de E. Roubaud : destruction des mouches et désinfection des cadavres dans la zone des combats. Note présentée par M. Roux à l'Académie des Sciences, le 25 Mai 1915.

***

Un très aimable confrère suisse, le Dr J. de L., vent bien nous communiquer le document suivant que nous nous faisons un plaisir de reproduire avec ses judicieuses réflexions.

Très honoré Confrère,

Les intéressants articles de *La Presse Médicale* : « A travers les publications allemandes » m'engagent à vous envoyer la coupure ci-jointe du *Berliner Tageblatt* d'avant-hier 19 Juillet 1915.

Dans la phrase que je signale, l'éloge fait de Bier et de sa méthode de compression semble indiquer que cette méthode est largement appliquée en Allemagne et donne d'excellents résultats, chose dont parlent à peine les journaux médicaux allemands.

Il semble en effet que la compression méthodique du membre, appliquée en permanence ou plusieurs fois par jour, pendant un temps suffisamment long, doit être capable de limiter l'infection et de faire tarir plus rapidement la suppuration.

Appliquée sur le champ de bataille peu après la blessure, cette méthode ne serait-elle pas capable de diminuer les risques de la septicémie?

Enfin, dans les hôpitaux, pendant les pansements et les lavages à l'eau oxygénée, la compression en masse du membre peut diminuer sensiblement les souffrances des blessés.

Je me permets de vous soumettre ces quelques réflexions, pour en faire l'usage qui vous plaira, au cas où vous les trouveriez de quelque intérêt.

Veuillez agréer,

Traduction :

« On parle beaucoup de la bande du conseiller privé Bier. Un médecin me conduit auprès des blessés et m'explique la chose; très simple au fond. Une bande élastique avec laquelle le membre est

1. Voir *La Presse Médicale*, nos 9, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 19 et 26 (4, 18, 27 Mars, 1er, 8, 15 et 22 Avril, 6 Mai et 10 Juin 1915).

La Médication hypnotique. Un nouvel agent somnifère : le DIAL

L'activité créatrice que manifeste depuis quelques années la chimie synthétique nous a valu un assez grand nombre d'hynoptiques. Contrairement à ce qu'on observe pour beaucoup d'autres produits, ils sont tous, ou presque tous, actifs, et nous n'aurions que l'embarras du choix parmi eux si notre ambition, en les administrant, n'allait pas plus loin que le résultat immédiat à en obtenir : le sommeil. Malheureusement, beaucoup d'agents somnifères ne procurent le sommeil qu'au prix d'une véritable intoxication qui se révèle ensuite par des malaises plus ou moins prononcés, tels que hébétude, lourdeurs de tête, apathie, vertiges, nausées, etc.

Un bon hypnotique doit procurer un sommeil se rapprochant le plus possible du sommeil normal ; ce sommeil doit être *réparateur*, c'est-à-dire qu'il doit servir comme le sommeil naturel, à la réparation des tissus usés pendant l'état de veille et à la récupération des forces. On sait que l'urine de la veille contient des poisons somnifères, tandis que l'urine du sommeil contient des poisons convulsivants, il serait intéressant de savoir à quelles variations dans la composition de l'urine correspond le sommeil thérapeutique des hypnotiques, et il est étonnant que des recherches de cet ordre n'aient pas davantage excité la sagacité des pharmacologues. Quoi qu'il en soit, la matière médicale compte actuellement une douzaine d'agents hypnagogues, hormis l'opium, le plus ancien de tous? Dans presque tous se retrouve le radical éthyle C^2H^5, et il semble bien que c'est à lui qu'ils doivent la plus grande part de leur action.

Un des plus connus d'entre eux est le *véronal* ou acide diéthylbarbiturique, mais ces dernières années ont vu aussi éclore le *proponal* ; acide dipropylbarbiturique ; le *luminal* ; acide phényl-*éthylbarbiturique* ; le *médinal* ; diéthylbarbiturate de soude. Tous ces produits ont été commercialisés, comme l'on sait, par les grandes firmes allemandes Bayer et Merck. Un autre, dernier venu, mais non de Germanie, le *dial*, ou acide diallylbarbiturique, mérite à plus d'un titre de retenir l'attention du thérapeute. Ce produit, grâce à la double liaison du radical alylique, est plus rapidement absorbé dans l'organisme que les composés éthyliques. Il en est aussi beaucoup plus rapidement éliminé. Il en résulte que des doses sensiblement plus faibles de dial donnent un sommeil aussi profond — mais de plus courte durée — que les doses usuelles des hypnotiques précités. On ne retrouve pas le dial dans les urines ; sa désintégration dans l'organisme étant complète en quelques heures ; il est sans action sur le rein, alors qu'il n'en serait pas toujours de même de ses congénères. Denis, dans sa thèse sur le véronal, signale, en effet, chez les sujets dont le rein est malade, ou même seulement insuffisant, des phénomènes d'intolérance ou d'intoxication, tels que vomissements, exanthèmes, etc.[1]. La période d'action du dial est, avons-nous dit, d'assez courte durée. Il importe donc de le prendre immédiatement avant le moment présumé de l'insomnie, au coucher pour les insomnies du soir, au réveil dans les cas d'insomnies matutinales ; le sommeil apparait ou réapparait au bout de vingt minutes environ. Le dial convient particulièrement bien aux cas d'insomnies nerveuses essentielles, sans manifestation douloureuse, on l'administrera avec succès aux agités, aux émotifs, aux neurasthéniques, aux hystériques. Lorsque le syndrome nerveux est bénin, 0 gr. 10 suffisent pour juguler l'agrypnie ; on peut élever cette dose à 0 gr. 15 ou 0 gr. 20 dans les cas plus sérieux et dans la cure de l'alcoolisme, du morphinisme ou autres toxicomanies. Nous croyons qu'il est toujours inutile et qu'il peut être parfois nuisible de dépasser cette dose de 0 gr. 20 ; si elle était inefficace dans quelques cas, on pourrait, au besoin, la combiner avec l'opium.

En résumé, nous estimons que le dial représente, dans l'état actuel de la pharmocognosie, un des agents hypnotiques les plus actifs, et que, employé aux doses que nous avons indiquées, il en est aussi le plus inoffensif.

1. Denis. *Thèse*, Bordeaux, 1906.

Le dial est fabriqué par les Laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

comprimé au-dessus de la blessure. Aussitôt après l'application de la bande, la plaie devient insensible; elle est laissée entièrement à elle-même. Les chairs nécrosées et le pus ressortent en abondance, c'est un spectacle hideux!

Cependant à la fin, apparait la chair saine et rouge, et la plaie guérit. C'est d'une simplicité géniale. C'est le salut de millier de malades dont sans cela il eût fallu couper le bras ou la jambe.

Heureux professeur Bier! Quelle pensée réconfortante de se dire qu'on a tant fait pour la patrie. »

Besuch im Westen
Berliner Tagblatt
19 Juillet 1915

On sait que la compression de Bier est très différente de celle d'Esmarch. Elle doit être assez forte pour produire une stase veineuse et lymphatique prononcée, mais qu'elle doit laisser passer le sang artériel de manière à assurer la nutrition du membre.

Elle doit être maintenue constamment jusqu'à la fin de la suppuration.

***

En fait, aucune des publications médicales allemandes que nous avons parcourues n'a inséré jusqu'ici le moindre article relatif à ladite méthode dite de Bier.

A. M.

A PROPOS

DES ATTITUDES VICIEUSES DU PIED

SUITE DES BLESSURES DE GUERRE

J'ai été frappé par le nombre considérable d'individus atteints d'impotence du membre inférieur, par attitude vicieuse du pied. Equin et varus équin sont les deux plus fréquentes.

Ces déformations se rencontrent le plus souvent à la suite d'une lésion nerveuse (généralement plaie du sciatique poplité externe), ou d'une lésion musculaire (plaie en séton du mollet), et il s'agit alors d'une lésion paralytique ou d'une rétraction fibreuse inflammatoire. Mais on les rencontre aussi à la suite d'une plaie superficielle, insignifiante, parfois même assez éloignée du pied pour n'avoir aucune relation avec les muscles qui font mouvoir celui-ci. Ce sont les impotences par attitude vicieuse simple. Elles paraissent particulièrement fréquentes à la suite des blessures de guerre, sans doute parce que les blessés sont fatigués, et que les muscles antagonistes, plus ou moins épuisés, perdent leur tonicité normale.

Ces attitudes vicieuses se compliquent rapidement

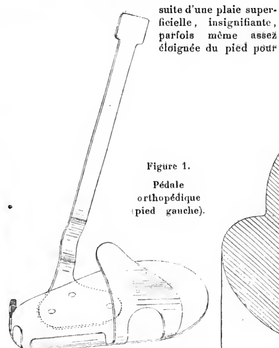


Figure 1. Pédale orthopédique (pied gauche).

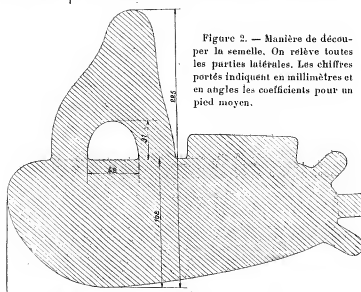


Figure 2. — Manière de découper la semelle. On relève toutes les parties latérales. Les chiffres portés indiquent en millimètres et en angles les coefficients pour un pied moyen.

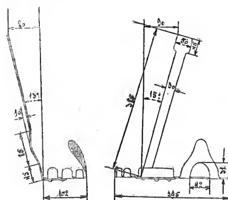


Figure 3. — Correction de la déviation varus équin. La tige est inclinée en dehors et en avant.

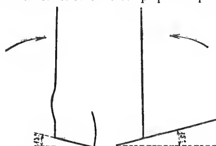


Figure 4. — La tige ramenée le long de la jambe abaisse le bord interne et relève la pointe du pied (d'où talus valgus).

de rétractions secondaires fibreuses et tendineuses, d'où il résulte une impotence fonctionnelle, pour ainsi dire absolue, et qui nécessite, à son tour, un traitement orthopédique. Pour remédier à ces déviations, on a recours, suivant les cas et en les combinant entre eux, aux divers moyens suivants : massage, mobilisation manuelle, mobilisation forcée sous chloroforme, ténotomies, appareils plâtrés successifs, électrisation. Ces traitements sont de longue durée.

Il y a donc intérêt, pour tous les médecins et chirurgiens, à prévenir ces déviations, et à les corriger dès qu'elles apparaissent. J'ai construit pour cela une pédale, extrêmement simple, qui peut être exécutée par n'importe quel serrurier et qui répond à toutes les indications (fig. 1). Elle se compose de deux parties, la semelle et la tige, toutes deux découpées dans de la tôle d'acier de 2 à 2 mm. 1/2 d'épaisseur.

Les figures ci-jointes indiquent la manière de les découper. On relève, autour de la semelle, les parties latérales, qui maintiendront le pied en place (fig. 2). La partie qui correspond à l'articulation métatarso-phalangienne du gros orteil sera évidée, pour éviter les pressions, douloureuses en cet endroit.

La tige, légèrement emboutie, pour lui donner plus de rigidité, sera incurvée en dehors, au niveau de la malléole externe, pour éviter également les pressions.

Le plus souvent (attitude en varus équin), elle sera incliuée en avant et en dehors (fig. 3) de telle sorte qu'en la rameuant le long de la jambe, elle relève la pointe du pied, correction de l'équinisme, et élève le bord externe du pied, correction du varus (fig. 4). S'il s'agit, au contraire, d'un talus, la tige sera inclinée en arrière (fig. 5); ramenée le long de la jambe, elle met le pied en équinisme. Pour corriger le valgus, on l'incline en dedans (fig. 6).

La correction s'obtiendra progressivement, en fixant le haut de la tige à la jambe, par une bande de crêpe Velpeau. La traction sera douce et continue. Il ne faut pas essayer de ramener la tige à la position verticale dès le premier jour, le blessé ne pourrait supporter la douleur. Mais, en agissant progressivement, on triomphera certainement, tant est puissante l'action continue, en orthopédie.

De plus, cette pédale permet les massages, les mobilisations, l'électrisation et, fait essentiel, les mouvements actifs des muscles qu'il faut tonifier.

Figure 5. — Correction de la déviation talus valgus. La tige est inclinée en arrière et en dedans.

Figure 6. — La tige ramenée le long de la jambe élève le bord interne et abaisse la pointe du pied (d'où varus équin).

Un détail, dans la façon de l'appliquer, est important. On entoure le pied d'une bande Velpeau, possible; on place la pédale sous la plante du pied (sans s'inquiéter de la direction que prend la tige), et on fixe solidement le pied sur la semelle en faisant plusieurs tours de bande, un peu serrés, qui passent directement du cou-de-pied sur la partie postérieure de la pédale.

On peut, avec le même modèle, construire indifféremment la pédale pour le pied droit ou le pied gauche : il suffit de rabattre les parties latérales de la semelle *au-dessus* ou *au-dessous*.

L. Lamy.

Chargé du service de chirurgie orthopédique de la 3e région.

NOUVELLES

Association générale des médecins de France. — Une délégation de l'Association générale des médecins de France, composée de MM. Bellencontre et Butte, vice-présidents de l'Association, Levassort, secrétaire-général, Depasse et Fiquet, administrateurs, a été reçue par M. le Président de la République.

Cette délégation venait demander à M. Poincaré de bien vouloir accepter le haut patronage de la Caisse d'assistance médicale de guerre, que vient de fonder l'Association pour venir en aide aux médecins et à leur famille, victimes de la guerre, caisse dont M. J. Godard, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a accepté la présidence d'honneur.

Avec beaucoup de bienveillance, M. le Président de la République a donné son patronage à l'Œuvre, répondant qu'il était heureux de manifester ainsi sa sympathie au Corps de Santé, dont il a pu, à maintes reprises, apprécier le courage et le dévouement au cours de ses déplacements sur le front.

Citation à l'ordre du jour du professeur P.-J. Teissier. — Le médecin inspecteur Pauzat, chef supérieur du Service de Santé de la Ve armée, vient de citer à l'ordre des formations sanitaires de l'armée, le médecin-major de 1re classe, Teissier Pierre, médecin-chef de l'ambulance 12/3 : « A fait preuve, pendant neuf mois, comme médecin-chef d'une formation sanitaire consacrée au traitement des maladies contagieuses, d'un remarquable esprit d'organisation et des plus hautes qualités professionnelles, joignant une activité et un dévouement inlassables à une grande autorité morale et à une compétence technique exceptionnellement étendue. A donné l'exemple d'un calme parfait lorsque sa formation, à différentes reprises, a été exposée au bombardement des avions et des canons ennemis. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

A vendre : Table à examen modèle Dupont en bon état. Ecrire *Presse Médicale*, n° 879.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 39 Jeudi, 26 Août 1915

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 30 Août.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

DES DONS! DES SOUSCRIPTIONS!

Les « spermissionnaires » — excusez l'à-peu-près charmant et prometteur, — qui traversent Paris me font fréquemment le grand plaisir d'une visite. L'un d'eux m'a demandé d'indiquer où en était la question des Prêts d'honneur. Je vais vous l'exposer tout franchement; mais laissez-moi au préalable vous informer que j'ai eu récemment l'honneur de voir M. Justin Godart, sous-secrétaire d'État du Service de Santé. Il m'a autorisé formellement à vous dire que la relève faisait l'objet de toutes ses préoccupations et qu'il saurait la mener à bien. Je l'ai remercié en votre nom à tous et je n'ai plus qu'à vous conseiller encore un peu de patience. Le mouvement est déclanché, rien ne l'entravera.

***

Maintenant, venons aux Prêts d'honneur. Vous savez que nos confrères Chapon, Claisse et Triboulet, dans un grand élan de solidarité confraternelle, avaient résolu, avec la complicité de votre modeste serviteur, de créer une Caisse de crédit pouvant permettre à tous les médecins ruinés par la guerre d'emprunter les sommes nécessaires à la réfection de leur outillage professionnel.

Nous estimions que les demandes de prêts se monteraient à 5.000 francs environ, et nous supputions qu'il y aurait à peu près un millier de demandes. Si vous multipliez les deux chiffres, vous aboutissez à une somme de 5 millions, dont le corps médical tout entier aurait cautionné le remboursement.

Il s'agissait de trouver une maison de crédit disposée à entrer dans notre combinaison. Il est évident que pour les objectionnistes, — et Dieu sait s'ils sont nombreux! — nous allions nous heurter à de grosses difficultés. Et pourtant, l'idée était loin d'être neuve et irréalisable. Des syndicats de garantie existent partout et ils fonctionnent à la satisfaction de tous. Ce qu'ont fait les entrepreneurs, les ingénieurs, les syndicats ouvriers, était-il interdit à des médecins? Les financiers compétents que nous avions consultés nous avaient tous fortement encouragés. Moi-même, j'avais trouvé à l'administration de *La Presse Médicale* plus que des conseils, je veux dire des appuis, et je ne saurais trop remercier ceux qui voulurent bien nous aider.

C'est ainsi que j'avais eu sur le crédit des médecins les documents les plus précis et les plus



rassurants. Tous les commerçants qui vendent des livres ou autres marchandises à tempérament rangent les docteurs parmi leurs meilleurs clients. Par exemple, pour la vente des livres à crédit, les créances non recouvrables s'élèvent à peine à 5 pour 100 : autrement dit, sur 100 francs sortis par le vendeur, il y en a toujours 95 qui rentrent; et cela n'étonnera personne de nous.

Dans ces conditions, l'affaire — car c'était une affaire — se présentait sous des auspices très favorables et que je résume : 1° Les Caisses de prêts d'honneur existent; 2° les garanties apportées par le corps médical étaient considérées comme de premier ordre; 3° les prêts eux-mêmes pouvaient être tenus pour bons dans la proportion de 5, mettons 10 pour 100. De tout ceci résultait ce fait, qu'en fondant une Caisse mutuelle de prêts d'honneur, les généreux souscripteurs auraient couru seulement le risque d'avoir à rembourser le dixième de leur souscription, soit, par exemple, pour 10.000 francs souscrits, 1.000 francs à verser, plus 100 francs peut-être pour les frais. Sans rien exagérer, on peut donc affirmer que l'enfant se présentait à merveille.

Malheureusement, il est une chose que ni les uns ni les autres nous n'avions prévue et l'on nous le fit bien voir. Personne ne peut dire à l'heure actuelle ce que sera le loyer de l'argent après la guerre; d'où première difficulté, portant sur l'impossibilité de fixer le taux des intérêts pour les sommes empruntées. Si on le réduisait trop, la Société risquait d'être grevée au point de ne pouvoir fonctionner, et si on l'élevait exagérément, les emprunteurs, se considérant comme exploités, auraient refusé de faire appel à la Caisse.

Attendez, ce n'est pas tout. Les médecins ne pouvant eux-mêmes apporter les 5 millions nécessaires, force était de s'adresser au public. Or, l'expérience démontre qu'en dehors des *Bons de la Défense nationale*, aucune souscription n'aurait grande chance de réussir à cette heure, et à plus forte raison un lancement financier en faveur d'une profession, aimée et estimée sans doute, mais qui ne saurait, financièrement parlant, prétendre à aucun privilège.

Si vous ajoutez à cela que les conditions de remboursement et le laps de temps accordé aux emprunteurs étaient des plus difficiles à déterminer en l'absence des intéressés, et si par-dessus tout enfin, vous voulez bien noter que les frais réclamés légitimement pour l'opération nous paraissaient excessifs, eu égard aux garanties offertes par notre corporation, vous comprendrez que sans faux amour-propre nous ayons dû, non pas renoncer à nos projets, mais bien les ajourner. La Caisse de prêts d'honneur ne devant fonctionner qu'après la guerre, il sera toujours temps d'en reparler lorsque nous en serons là. *Di immortales quod omen accipiant!* Mon histoire, messieurs les juges, fut brève, je vous jure qu'elle est la pure expression de la vérité. Mais poursuivons.

***

Chaque fois que je vous ai parlé de la Caisse des prêts d'honneur, j'ai promis que nous ferions tout pour la faire aboutir; et je n'ai pas à vous dire tout ce que l'étude de ce projet, momentanément en sommeil, représente de démarches et de sollicitations. Mais pas davantage je n'ai dissimulé les obstacles possibles. Si, écrivais-je naguère, la Caisse des prêts d'honneur n'arrive pas à se constituer, eh bien, que voulez-vous! nous vous l'avouerons franchement, en gens de bonne volonté que nous sommes, et nous chercherons autre chose. Or cette autre chose est dès maintenant en voie de réalisation et je suis heureux de vous en annoncer la bonne nouvelle.

En effet, l'*Association générale des médecins de France* a pensé qu'elle devait à son généreux passé, qu'elle se devait à elle-même d'organiser une vaste souscription « pour venir en aide aux médecins et aux familles de médecins victimes de la guerre ». C'est dans cet esprit qu'elle vient de créer la **Caisse d'Assistance de guerre**; et il faut le crier bien haut, parce que cela est tout à l'honneur de l'*Association* et du Corps médical, *avant tout appel le total des souscriptions s'élevait à 43.725 francs*. On me dit qu'il atteint aujourd'hui 60.000 francs.

Ladite *Caisse d'Assistance médicale de guerre* est administrée par un Comité formé du Bureau de l'Association, des délégués des Sociétés adhérentes et cotisantes; il est présidé par M. le professeur Gaucher, membre de l'Académie de médecine.

Dans le Comité d'honneur en voie de constitution figurent notre héroïque confrère, le Dr Langlet, maire de Reims; le professeur Combemale, doyen de Lille, le Dr Gairal, de Carignan (Ardennes), président de l'Union des Syndicats médicaux, tous deux momentanément sous le joug pesant de l'ennemi; les doyens des Facultés de Médecine, les directeurs des Ecoles de Médecine, les présidents des grandes sociétés scientifiques et professionnelles; les présidents des Syndicats médicaux, les présidents des Sociétés locales de l'Association générale, les Sénateurs et Députés médecins, les représentants de la presse médicale, etc.

M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, a bien voulu donner le premier son adhésion au Comité d'honneur.

Viennent ensuite MM. les professeurs Sigalas, doyen de la Faculté de Bordeaux, Hugounenq, doyen de la Faculté de Lyon, Meyer, doyen de la Faculté de Nancy, Brunon, directeur de l'Ecole de médecine de Rouen, Boquel, directeur de l'Ecole de médecine d'Angers; MM. les professeurs Chantemesse, Gilbert et Robin; M. le médecin inspecteur général Vaillard; M. le Dr Barth, président de l'*Association des médecins*

de la Seine; MM. les Drs Claisse et Triboulet, médecins des hôpitaux; M. le Dr F. Helme; MM. les Drs Cazeneuve et Peyrot, sénateurs; MM. les Drs Delpierre, Lachaud, Gilbert-Laurent et Peyroux, députés.

D'autres noms s'ajouteront bientôt à ceux-là, mais dès aujourd'hui vous pouvez voir quel sera le rayonnement de la *Caisse d'Assistance médicale de guerre*, créée par l'*Association des médecins de France*. Pour finir, je noterai que M. le Président de la République a bien voulu accorder son patronage à l'œuvre nouvelle et il l'a fait, comme d'habitude, en termes particulièrement aimables, « répondant qu'il était heureux de manifester ainsi sa sympathie au Corps de Santé dont il a pu, à maintes reprises, apprécier le courage et le dévouement au cours de ses déplacements sur le front ».



Et maintenant, si vous me permettez d'employer, en la modifiant, une formule désormais célèbre, je clamerai : *Des dons! Des souscriptions!* Songez que tout ce que nous possédons, les uns et les autres, nous le devons au courage et à la résistance victorieuse de ceux qui se font casser la gueule pour nous. Sans eux, nous serions tous ruinés; nous pouvons bien, dès lors, prélever quelques billets bleus sur notre avoir et les apporter à la *Caisse médicale de guerre*. Nos poilus médecins offrent leur vie, apportons-leur notre argent. Je le répète encore : Des dons! des souscriptions!

F. Helme.

P.-S. — J'allais oublier de vous donner l'adresse où envoyer vos souscriptions. La voici : *M. le Trésorier de l'Association des Médecins de France* (*Caisse d'Assistance médicale de guerre*), 5, *rue de Surène, Paris*.

L. LAGANE

(1882-1915)

Le médecin aide-major Lagane vient de succomber, sur le front, à Verdun, victime du devoir professionnel. *La Presse Médicale* perd, en lui, un de ses plus dévoués collaborateurs et la Science médicale française un des meilleurs chefs de la jeune cohorte chargée de creuser à son tour, le sillon et de transmettre à l'Avenir le flambeau sacré de nos traditions.

La triste odyssée de notre cher et regretté ami est courte et belle.

Elevé à la rude école de l'adversité, nommé, à sa sortie de l'internat, médecin résident à l'hôpital Pasteur, Lagane, cœur ardent, esclave du devoir, se sentit entraîné, dès le début des hostilités, par le désir passionné de se donner, tout entier, à la Patrie. Non content d'avoir créé, de toutes pièces, au Lycée Buffon (militarisé en hôpital temporaire), un « service de contagieux » qui peut être montré comme un modèle, il obtient de passer dans le service armé et part sur le front, en qualité de médecin-chef d'un laboratoire de bactériologie. Il perd, en Picardie, de longues semaines à organiser un hôpital de campagne où tout lui manque, même les malades. Enfin, il a la chance d'être versé dans un régiment de marche, pour l'Est. Là, il est vraiment heureux; il nous crie sa joie, dans des lettres enflammées où s'exhalent sa foi patriotique et son esprit de sacrifice. Il vit au feu, il s'y prodigue; il échappe à mille morts... jusqu'au jour fatal où une simple érosion, insignifiante, de la paume de la main inocule de germes hyper-virulents cet organisme surmené et le tue, après avoir déchaîné les plus terribles complications pyo-septicémiques.

Lagane, avec son doux visage souriant éclairé par des grands yeux bleus d'enfant, était de ces prédestinés pour lesquels la vie ne sera qu'une longue épreuve de maux et de souffrances.

Ils luttent, malgré tout, ces Elus du Malheur, et leur courage surhumain, auquel il faut rendre un public hommage, devrait bien servir d'exemple aux heureux de ce monde.

Maurice Letulle.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE DE LA TUBERCULOSE

Sommaire du n° 5 (Juillet 1915).

Mémoires originaux :

André Jousset. — Etude de la Tuberculine.

Mlle Louise de Jong. — Tuberculose annexielle.

Revue analytique.

Variétés-Nouvelles.

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 8 (Août 1915).

Mémoires originaux :

J. Comby. — Rigidités spasmodiques infantiles.

Clemente Ferreira. — Les applications locales de fuchsine de Ziehl dans le traitement de l'impétigo et des pyodermites en général.

Recueil de faits :

Blanc. — Un cas de lymphogranulomatose (Maladie de Sternberg).

H. Barbier. — Note sur un cas de tuberculose du foie chez un nourrisson de trois mois et demi.

H. Barbier. — Note sur un cas de broncho-alvéolite bacillaire caséeuse aiguë chez un nourrisson de trois mois et demi.

Revue générale :

J. Comby. — La myélodisplasie de Fuchs.

Analyses.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Chabrun, médecin aide-major de 2e classe au 2e rég. de marche de zouaves.

— M. Georges Sevez, médecin auxiliaire au 114e rég.

— M. Houlez, médecin aide-mejor de 1re classe.

— M. Bernard (Eugène), médecin auxiliaire au 55e rég. d'infanterie.

— M. Courouble (Ach.), médecin aide-major de 2e classe au 243e rég. d'infanterle.

Les décorés. — Sont inscrits au tableeu de la Légion d'honneur, pour :

Officiers. — M. Martine, médecin principal de 2e classe de réserve, médecin-chef de l'amhulance n° 14/22 : médecin de grande valeur. Officier actif et énergique, dirige avec la plus remarquable compétence un grand hôpital de contagieux depuis le mois d'Octobre 1914.

— M. Drevon, médecin principal de 2e classe à la 11e région.

— M. Chopinet, médecin principal de 2e classe territoriel, service de santé d'une D. T. : médecin militaire retraité, a conservé, malgré son âge, une activité et une vigueur remarquables. Dirige le service de santé de sa division avec le plus grand dévouement et une entière compétence, grâce à l'expérience acquise au cours du service actif et de plusieurs campagnes de guerre.

— M. Seuve (Edm.), médecin-major de 1re classe territorial, hôpital temporaire n° 15 : a fait la campagne de 1870. Au cours de la campagne actuelle, a dirigé successivement un hospice mixte, puis un hôpital temporaire où il n'a cessé de faire preuve du plus grand dévouement et de donner les soins les plus éclairés aux malades atteints de maladie épidémique.

— M. Sibille, médecin principal de 2e classe territorial, médecin-major de 1re classe, en retraite depuis le 1er Juillet 1901, a continué à servir dans l'armée territoriale. Agé de 64 ans, est vigoureux et actif. A fait preuve de grandes qualités médicales et administratives comme médecin-chef d'un hôpital. Très zélé et dévoué. Dirige avec compétence son établissement.

— M. Atgier (Em.), médecin-major de 1re classe territorial, directeur du service de santé d'une D. T. : compte de longs et honorables services. Depuis sa mise à la retraite jusqu'à la mobilisation (9 ans), est médecin et chirurgien de la poudrerie nationale et d'une garnison. A fait preuve de zèle et d'autorité depuis le début de la campagne, dans ses fonctions de médecin divisionnaire.

— M. Mourey, médecin-major de 1re classe territorial, médecin-chef de groupe divisionnaire de brancardiers d'une division : nombreuses annuités antérieures; a fait preuve de la plus grende activité et d'un dévouement constent depuis le début de la campegne.

— M. Hecquin, médecin-major de 1re classe territorial dans la 20e région.

— M. Lelorrein, médecin-major de 1re classe territorial dans la 14e région.

— M. Danion, médecin-major de 1re classe territorial dans le gouvernement militaire de Paris.

— M. Tournade, médecin-major de 1re classe territorial dans la 18e région.

— M. Joly, médecin principal de 2e classe territorial dans la 6e région.

— M. Lannois, médecin principal de 2e classe territorial dans la 14e région.

— M. Carrel-Billard, médecin aide-major de 1re classe territorial à la direction du service de santé : a rendu depuis le début de la mobilisation, les services les plus éminents à l'armée par ses travaux scientifiques et l'application de ses découvertes aux traitements des grands blessés.

— M. Sieur (Célestin), médecin inspecteur, chef supérieur du service de santé d'une armée : a successivement rempli, depuis le 2 Août 1914, les fonctions de directeur du service de santé d'un corps d'armée et de chef supérieur du service de santé d'une armée. Très bien noté par le général commandant le corps d'armée. Depuis son arrivée à l'armée, s'est distingué par ses qualités d'organisateur et de directeur, y apporte beaucoup d'intelligence et d'activité.

Chevaliers. — M. Lacronique, médecin aide-major de 1re classe au 26e rég. d'infanterie : s'est fait remarquer en toutes circonstances par sa bravoure et son mépris absolu du danger, notamment au cours des derniers combats où il a poussé son poste de pansement au plus près de la ligne de feu et organisé la recherche des blessés dans une zone battue par la fusillade et les mitrailleuses.

NOUVELLES

La situation des médecins aux armées. — M. Barthe, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pour quelles raisons les docteurs en médecine qui n'ont jamais fait de service militaire, parce que réformés, sont, dès leur incorporation, nommés aides-majors, tandis que les dooteurs en médecine, anciens internes des hôpitaux des villes de Faculté, incorporés depuis le début de la guerre, sont nommés seulement au grade de médecins auxiliaires et maintenus dans ce grede sans aucun avancement, en a reçu la réponse suivante :

« Toutes les demandes des docteurs en médecine incorporés dans la zone de l'intérieur et aptes à faire campagne, parvenues à l'Administration centrale, ont reçu satisfaction.

« S'il reste aux armées des docteurs qui sont encore médecins auxiliaires, cette situation doit prendre fin prochainement. »

L'avancement des médecins auxiliaires. — M. Valette, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les médecins auxiliaires qui ont douze inscriptions au moins, qui sont sur le front depuis le début des hostilités et qui ont rempli les fonctions de médecins aides-majors de 2e classe, ne peuvent pas, sur la proposition de leurs chefs de service, être promus au grade de médecin-major de 2e classe, en a reçu la réponse suivante :

« En dehors des internes titulaires des hôpitaux des villes de Faculté nommés au concours, les médecins auxiliaires pourvus de douze inscriptions ne peuvent être nommés médecins aides-majors de 2e classe, sur la proposition de leurs chefs hiérarchiques, que si, ayant servi six mois au moins aux armées d'opérations, ils ont, en outre, été blessés ou cités à l'ordre de la division, du corps d'armée ou de l'armée, et ont été notés par le directeur du service comme techniquement aptes à remplir temporairement les fonctions du grade de médecin aide-major de 2e classe. »

Internes et médecins. — M. Barthe, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pour quelles raisons les internes des hôpitaux pourvus de douze inscriptions peuvent être nommés médecins aides-majors, pendant que les docteurs en médecine, anciens internes des villes de Faculté, qui ont demandé des sursis pour achever leurs études, sont nommés médecins auxiliaires sous prétexte que ces jeunes gens accomplissent leurs deux années de service obligatoire, en a reçu la réponse suivante :

« Les docteurs dont il s'agit, anciens internes des villes de Faculté, et qui ont bénéficié de sursis, peuvent être nommés médecins aides-majors de 2e classe à titre temporaire, pour la durée de la guerre, dans la limite des vacances, par application de l'article 27 de l'instruction du 13 Décembre 1914. »

La relève des médecins. — M. Merlin, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre quelles sont les règles prescrites pour l'application des circulaires ministérielles des 13 Novembre 1914 et 10 Juin 1915, concer-

nant la relève des médecins de complément âgés ou fatigués; si, notamment, ces officiers doivent, comme les malades évacués ordinaires, passer par les divers échelons des formations sanitaires, ou s'ils doivent être échangés avec leurs confrères de l'intérieur directement ou par le seul intermédiaire de la gare régulatrice (réserve sanitaire), en a reçu la réponse suivante :

« Les médecins servant au front et désignés pour être relevés comme âgés ou fatigués, sans être malades, n'ont pas à passer par des formations sanitaires. Ils sont échangés avec ceux de l'intérieur par le seul intermédiaire des réserves sanitaires d'armée. »

Les étudiants en médecine blessés ou évacués. — M. Prat, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les étudiants en médecine de quatre à sept inscriptions ayant fait campagne, cités à l'ordre du jour, blessés ou évacués pour maladies contractées en service commandé, ne pourraient pas être tous nommés médecins auxiliaires, en a reçu la réponse suivante :

« Le nombre d'inscriptions de doctorat exigées pour l'obtention du grade de médecin auxiliaire a été abaissé à huit par le décret du 10 Mai 1915; il n'a pas paru possible de réduire encore ce nombre qui correspond aux connaissances techniques indispensables à l'exercice des fonctions de ce grade. »

Services de stomatologie. — M. Raoul Briquet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre d'organiser des services de stomatologie dans la zone des armées, en a reçu la réponse suivante :

« L'organisation des services de stomatologie aux armées a été réalisée conformément aux prescriptions de la circulaire n° 18838 C/7, du 21 Décembre 1914, qui affecte un dentiste prothésiste à chaque hôpital d'évacuation, pour l'application des pansements spéciaux et des appareils provisoires de contention, destinés aux blessés atteints de mutilation de la face et des mâchoires.

« Cette circulaire prévoit également, pour le service de l'avant, l'utilisation de dentistes qualifiés, pour assurer aux militaires de la zone des armées les soins nécessités par des affections dentaires. »

L'office d'utilisation des femmes pendant la guerre. 55, rue Saint-Jacques, Paris, V^e (créé à l'Association des Etudiantes), informe MM. les médecins militaires et officiers gestionnaires d'hôpitaux, ambulances, etc., qu'il tient encore gratuitement à leur disposition des objets de pansement : bandes de toile, compresses stérilisées, champs opératoires.

Toute demande de don devra porter l'indication précise des quantités qui seraient utiles, et le timbre de la formation sanitaire.

Office des produits chimiques et pharmaceutiques. — Par arrêté ministériel M. Fernand Faure, professeur à la Faculté de droit de Paris, est nommé membre du comité de direction de l'office des produits chimiques et pharmaceutiques.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Interne demandé de suite à l'hôpital de Dieppe. Appointements 600 francs : logé, nourri, blanchi, chauffé, éclairé. Adresser demande au Directeur.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements portent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
F. JAYLE, Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Massou.

SOMMAIRE

L'IMPRÉGNATION MALE

Dans un article récent (*La Presse Médicale*, 30 Juin 1915) sur la *télégonie*, j'ai cherché à donner quelques-unes des raisons auxquelles font appel ceux qui considèrent, qu'après la fécondation, la femelle peut être « imprégnée » en quelque sorte par le premier mâle et transmettre ainsi les caractères de celui-ci au rejeton d'un mâle subséquent auquel la même femelle viendrait à accorder ses faveurs. Je n'avais pas parlé d'un phénomène analogue, mais où ce ne serait plus la femelle qui serait imprégnée, mais *le mâle*, parce que les exemples que l'on invoque à son appui m'avaient paru plus que superficiels et frisant même le grotesque. Je me flattais que personne ne me ferait grief de cette lacune volontaire, tant cette « imprégnation mâle » me paraissait inconnue de tous. Je me trompais, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante qu'a bien voulu m'adresser le Dr Souberbielle : « Permettez-moi de vous soumettre une petite observation au sujet de la conclusion que vous tirez du cas de l'étalon B donnant avec des juments vierges des poulains rayés, semblables à ceux de Mulatto. « Le zèbre, dans ce dernier cas, n'y était cependant pour rien. » Peut-on l'affirmer? Je ne le crois pas et voici pourquoi : Vous connaissez certainement ce phénomène singulier qui est l'imprégnation du mâle par la femelle, les éleveurs l'observent tous les jours. Ainsi ils ont remarqué que le taureau rouge qui a fait la saillie d'une vache bretonne donnera plus tard, avec une vache de même couleur que lui, un produit blanc et noir, de même couleur par conséquent que la première femelle avec laquelle il a été accouplé. Pourquoi n'admettrait-on pas que l'étalon B a été imprégné par la Mulatto, imprégnée elle-même par le zèbre, en 1896? Et il a pu très bien à son tour transmettre son imprégnation zébrique aux deux juments vierges. Voilà pourquoi les poulains rayés de ces dernières ne nous donnent pas un argument contre la télégonie. »

Cela, évidemment, n'est pas impossible, bien qu'on ne voie pas trop *a priori* comment le mâle peut être imprégné par son contact momentané avec la femelle. Et si le fait est vrai, je connais bon nombre d'hommes dont la descendance doit être plutôt exempte d'homogénéité... Que les jeunes gens qui se préoccupent (?) de la pureté de leur race se le tiennent pour dit...

Ce point étant établi, je dois répondre à un autre correspondant qui me demande comment pourrait s'expliquer la télégonie transmise par la femelle. On peut faire à cet égard de nombreuses hypothèses, mais la plus vraisemblable consiste à admettre que c'est le fœtus lui-même, dont les « humeurs », communiquant avec celles de la mère, transmettent à celle-ci une partie de l'hérédité qui lui vient de son ascendance paternelle. Il ne semble pas que ce soit le sperme lui-même qui communique à la femelle les caractères qu'il tient de son producteur. Il faut cependant être assez prudent à cet égard et réserver son opinion jusqu'à de multiples observations. On admet, en effet, généralement, que les spermatozoïdes autres que ceux qui ont fécondé les ovules demeurent à la

surface du vagin ou de la matrice, dégénèrent, meurent et sont expulsés peu à peu au dehors avec le mucus qui imprègne la face interne des organes génitaux femelles. Si l'on en croit Kohlbrugge, la chose ne serait pas générale. Chez une chauve-souris de Gava, la *Xanthrapya amplexicaudata*, il a constaté que les spermatozoïdes pénètrent — et même en grande quantité — aussi bien dans l'épithélium de l'utérus que dans les parties glandulaires et les tissus environnants. Le fait est bizarre et demanderait à être vérifié chez d'autres animaux. Mais fût-il très général, il ne prouverait pas qu'il y ait entre lui et la télégonie — si elle existe — un lien direct. Pour que la femelle fût considérée comme véritablement fécondée *elle-même* par les spermatozoïdes, il faudrait que l'on pût constater des échanges nucléaires entre ses propres cellules et les noyaux de ces derniers. Et il n'en est pas ainsi, du moins jusqu'à nouvel ordre.

Henri Coupin.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour de l'armée :

— M. Robert (Georges-Léon), médecin-major de 2e cl., ambulance n° 6 du IXe corps d'armée. Dirige avec la plus grande compétence et un dévouement de tous les instants sa formation sanitaire qui fonctionne depuis le commencement de la campagne comme ambulance de 1re ligne; fréquemment exposé au feu de l'artillerie.

— M. Mathis (Charles), médecin-major de 1re classe de réserve au 7e rég. d'infanterie coloniale, médecin-major de réserve, d'une activité, d'une énergie et d'un dévouement exceptionnels, mobilisé depuis le début de la guerre, a assisté comme médecin d'infanterie à plusieurs combats où il s'est fait remarquer par son dévouement et son mépris du danger, n'hésitant jamais à se porter en première ligne pour donner des soins aux blessés et assurer leur évacuation, dans les circonstances récentes, a assuré l'assainissement du champ de bataille sous le feu de l'ennemi dans les meilleures conditions.

— M. Arraud (Camille), médecin auxiliaire au 52e bataillon de chasseurs : depuis le début de la campagne, a été un exemple de courage et de dévouement dans l'accomplissement de son devoir professionnel; le 8 Mai, s'est résolument porté sur la ligne de combat pour panser deux blessés grièvement atteints et qu'on ne pouvait amener pendant le jour au poste de secours.

— M. Carayon, médecin-major de 2e classe au 4e rég. mixte colonial. A assuré par sa présence près la ligne de feu la relève rapide des blessés de son bataillon et leur transport au poste de secours; est allé dans la nuit du 6 au 7 Mai, sous un feu nourri d'infanterie, à la recherche de son chef de bataillon blessé.

— M. Paris (André), médecin auxiliaire au 4e rég. mixte colonial : n'écoutant que son courage et son dévouement, est allé en avant des lignes, sous un feu violent de l'ennemi, pour relever les blessés. A, par son énergie, ramené sur la ligne des tirailleurs dont les gradés venaient d'être tués, a été blessé grièvement.

— M. Regnault (Emile), médecin-major de 1re classe de territoriale au 248e rég. d'infanterie : chef du service médical du 248e rég. d'infanterie depuis le début de la campagne, n'a cessé d'assurer son service avec le plus grand zèle et la plus grande compétence et de prodiguer ses soins aux malades et aux blessés avec la plus grande sollicitude. En diverses circonstances, a assuré et organisé l'évacuation des blessés, dans des conditions particulièrement difficiles et périlleuses sous le feu de l'ennemi et a poussé le dévouement jusqu'à porter des blessés sur son dos pour les enlever d'un village violemment bombardé et incendié par l'ennemi.

— M. Eltrich (Pierre), médecin auxiliaire au 3e rég. d'infanterie coloniale : a donné les plus belles preuves du dévouement et du mépris du danger pendant toute la journée du 16 Mai; a sauvé la vie à bien des blessés par son zèle et l'initiative qu'il a déployés pendant l'action. A donné à toute son équipe de brancardiers un exemple remarquable en allant de sa personne chercher des blessés sous le feu. Son service fut à tout moment de la journée assuré dans les meilleures conditions.

— M. Coste, médecin principal de 2e classe, médecin-chef de l'hôpital d'évacuation n° 32 : chef de service de grande valeur et d'un dévouement absolu. Dirige depuis le début de la guerre un hôpital d'évacuation des plus importants, dont il a organisé l'installation et le fonctionnement de façon à assurer dans des conditions parfaites le transport, le ravitaillement et l'hospitalisation de nombreux malades et blessés. Est parvenu à ce résultat exemplaire en se dépensant tout entier depuis dix mois.

— M. Auclert (Lucien-Théophile), médecin auxiliaire au 321e rég. d'infanterie : du 13 au 25 Septembre 1914 a passé toutes les nuits à relever un nombre considérable de blessés, sous le feu de l'ennemi, donnant à ses brancardiers le plus bel exemple d'activité, d'énergie et de bravoure.

— M. Roussin (Maurice), médecin auxiliaire au 265e rég. d'infanterie : A fait preuve dans les journées des 6 et 7 juin 1915 d'un dévouement remarquable en se portant, pour seigner les blessés, aux endroits les plus exposés, et en les transportant à lui seul sur son dos jusqu'au poste de secours. A été blessé le 15 Juin en secourant un blessé.

— M. Guillaume (Emile), médecin aide-major de 1re classe au 68e bataillon de chasseurs : dans les différents engagements auxquels a pris part son bataillon, s'est tenu de sa personne sur la première ligne de combat pour assurer plus rapidement les soins à donner aux blessés, s'est maintenu sous de violents bombardements qui faisaient à ses côtés de nombreuses victimes, et a ainsi donné sans cesse à tout son personnel le plus bel exemple de courage et d'abnégation.

— M. Argoud (Joseph-Eugène), médecin auxiliaire au 28e bataillon de chasseurs : depuis le début de la campagne, a fait preuve dans tous les combats auxquels il a pris part, du plus grand courage et du plus absolu dévouement; a été mortellement frappé le 27 Mai par un éclat d'obus en prodiguant ses soins à des blessés.

— M. Luneau (André), médecin auxiliaire au 64e rég. d'infanterie : a fait la campagne depuis le début, malgré une santé précaire faisant preuve d'une énergie et d'un dévouement admirables. Du 7 au 11 Juin, étant à bout de forces, a assuré son service en première ligne sous un feu violent de grosse artillerie allemande jusque dans la ligne de nos tirailleurs. A dû être évacué par suite de l'état d'épuisement où il se trouvait.

— M. Broqua (Pierre-Emile), médecin auxiliaire au 97e rég. d'infanterie : blessé mortellement en allant relever des blessés sur la ligne de feu.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Cabinet médical à céder, station thermale française. Situation avantageuse. A partir d'Avril 1916. Ecrire *Presse Médicale*, n° 881.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

HYGIÈNE NATIONALE

L'INFECTION ALIMENTAIRE

Accompagnez-moi par les rues; nous voici dans un quartier aisé. Entrons dans ce bazar de l'alimentation, épicerie luxueuse, aux devantures *modern style*. Sur les tables, les comestibles les plus divers. Approchons de ceux qui seront ingérés sans lavage, sans cuisson. Les gâteaux, les petits fours, les cakes, les fromages, les fruits secs, la charcuterie, les bouchées à la reine, les viandes cuisinées, les mayonnaises, les quartiers de homard, bien découverts, bien à portée du toucher, exhalent à l'air libre leur parfum ou leurs relents. Près d'eux piétinent bourgeoises cossues, cuisinières de bonne maison, petites gens de propreté et de santé suspecte. Et tout ce monde bavarde, postillonne sur la marchandise, secoue sur elle ses cheveux et ses manches, répand sur elle la poussière qu'introduit le va-et-vient continuel. Soudain, un étonnement se peint sur les visages; une cliente ne veut point de ces gâteaux secs non enveloppés, elle désire qu'on entame pour elle un fromage, elle préfère des denrées encore encloses dans le tiroir. Le commis, irrité, méprisant, répond qu'il ne peut ou la sert mal. Elle sort, faisons comme elle. Dehors, le long des trottoirs, l'étalage est aussi achalandé. Là s'amoncellent, en plein air, les salades, les fruits : fraises, pêches, abricots, raisins, tranches de melon, les pains de Gênes, les pruneaux, les blocs de pain d'épice, les réchauds à brioches, les chaussons aux pommes, tout cela nu, soumis plus qu'à l'intérieur aux souillures, au palper douteux et réitéré.

Poursuivons notre chemin par cette voie étroite et grouillante. Sur le trottoir exigu, s'avancent des tréteaux chargés de madeleines noircies, de tartelettes maculées, d'éclairs ternis, de morceaux de flan jaune sale. C'est une boulangerie-pâtisserie. Une dame s'arrête avec quelques enfants, après maints tâtonnements, chacun se sert, se délecte, se lèche les doigts. Quel méfait vont peut-être causer ces sucreries, infectées par les gouttes d'eau du ruisseau, les parcelles d'excréments, de boue et de crachats que soulèvent le bondissement des roues ferrées, la ventouse des pneumatiques, la foule qui passe, le vent qui souffle!

Plus loin, la terrasse d'un café; des verres emplis de liqueurs multicolores s'augmentent de tout ce qu'époussette de sa fenêtre une ménagère diligente, mais égoïste. Puis, derrière

quelques fusains châtrés, des dîneurs, qui se croient ainsi protégés contre les regards et les immondices de la chaussée voisine. Maintenant, sur une avenue, un marché en plein vent. Les romaines, les radis, les choux rouges, les carottes, les pommes d'amour gisent sur le sol en des sacs, des paniers, des caisses à claire-voie ou bien à même la terre. Les chiens tour à tour les reniflent, lèvent la patte et les inondent. Sur des planches, que, peut-être, l'eau du ciel a seule lavées depuis longtemps, acheteuses et vendeuses, de leurs mains salies de crasse par les sous, par les portes et parois des bureaux de poste et autres administrations, par les rampes des escaliers ou des voitures, prennent et rejettent fruits et légumes à manger crus, les tripotent, les rompent, les sentent, les goûtent. On paie, et le filet, trop lourd, repose parmi les ordures.

Nous sommes dans une zone excentrique. Une marchande des quatre-saisons enveloppe des cerises dans un cornet de journal usagé. D'une pâtisserie, un nuage de poussière sort par la porte; un balai le suit à coups précipités. Au dedans, aucune vitrine, aucun abri; quelques guirlandes, affreusement ponctuées, au plafond; près de galettes, que sucent à qui mieux mieux des mouches grises, noires, bleues et vertes, un plumeau encore tout tremblant. Un fruitier lave ses laitues dans le ruisseau; non loin, une boutiquière vide ses eaux sales, un cheval, campé, éclabousse. Dans une boulangerie, une miséreuse, déguenillée, échevelée, un marmot gourmeux et bavant sur le bras, palpe des pains de ménage; elle soupèse celui-ci, retourne celui-là, replace, reprend et continue ce manège à loisir. Un écolier entre, petit bourgeois égaré; il offre son sou et demande un croissant dans du papier; aussitôt un pouce s'humecte de salive, s'abat sur les feuilles et tend le paquet. En m'éloignant, j'entends tousser; la boulangère avait la main sur la bouche; ses traits émaciés et souffreteux m'avaient déjà frappé; elle est tuberculeuse, certainement.

Combien de ces pratiques malsaines, de ces contaminations dangereuses, ailleurs, partout : chez le riche, le pauvre, à la campagne, à la cuisine, dans la salle à manger, au restaurant, à l'hôpital même! Et je ne compte pas les souillures infligées depuis la culture ou la fabrication jusqu'aux mains non lavées de ceux qui mangent!

Combien d'autres aliments, que ni l'eau propre ni le feu ne purifient, demeurent sans protection et sont salis, pollués, infectés! volailles des rôtisseurs, pâtés friands, viandes des charcutiers, portions à emporter des échopes et buvettes, mets préparés des grands épiciers, légumes cuits, lait, beurre des crémiers, desserts longtemps exposés des restaurateurs, glaces de carrefour, bonbons, réglisses de certaines papeteries près d'écoles et lycées[1]; et le pain, vêtu d'un léger pagne, debout sur le palier, tout contre le paillasson boueux! et les coquillages : praires, clovisses, violets, en paniers, le long des quais, dans l'eau putride d'un port! et le vin, dans des tonneaux, mal assainis ensuite, rincés largement d'eau de mer fécale! Que sais-je encore!

Souvent, certes, toutes ces malpropretés, toutes ces infections ne déterminent aucune maladie bruyante, immédiate. Elles n'en agissent pas moins, même sur l'individu robuste, bien portant, aguerri. Leur répétition, leur intensité, leur variété obligent à une lutte de tous les instants l'organisme, déjà en proie à de nombreuses causes débilitantes, voulues ou imposées; elles l'usent, elles le préparent à une vieillesse précoce, à une atteinte plus décisive, à un ennemi plus virulent.

1. Signalons, en passant, les marchands de jouets de bouche. Sédentaires ou ambulants, ils essaient devant le client, qui essaie à son tour! Quel danger!

Mais parfois, trop fréquemment, hélas! quelles catastrophes, chez l'enfant, le nouvel arrivant, l'affaibli! une stomatite grave, une angine insignifiante suivie de complications redoutables, une diphtérie même, dont la source reste inconnue, une diarrhée cholériforme, une typhoïde, des vers intestinaux, fauteurs de lésions sérieuses, une tuberculose abdominale, des éruptions dangereuses, un empoisonnement collectif, peut-être le cancer, et bien d'autres affections dont la bouche est, avec ou sans le nez, la porte d'entrée certaine!

Eh bien! dans ces cas, ainsi que pour nombre de maux et leurs aggravations, quel est presque toujours le coupable principal, sinon la victime elle-même? C'est là une vérité dont nous, médecins, ne saurons jamais assez convaincre le public. Par là, plus que par des règlements vite désuets, chacun s'efforcera d'éviter, autant que faire se peut, la maladie, ses désastres, ses ruines.

Ici, quelles mesures prendre?

Pour le consommateur, elles sont très simples; le dégoût, hygiène instinctive, les dicte pour ainsi dire : *boycottage* des magasins où les aliments qui doivent être bien à couvert ne le sont pas; lavage soigneux des fruits et légumes qui en sont susceptibles; cuisson des mets déjà apprêtés; abstention de toute crudité lors de fatigues subies ou à craindre surtout en voyage, lors de malaise, fût-il un rhume, lors d'épidémie: savonnage des mains avant toute nourriture.

Le boycottage, une croisade renouvelée à propos, des *concours* seront, d'autre part, d'énergiques stimulants contre l'ignorance, l'incurie, le lucre imbécile des fournisseurs. Ils prendront alors exemple sur ces confiseries et pâtisseries élégantes, sur ces épiceries modestes où tout, même les denrées à cuire, même le papier et les sacs d'enveloppe, est sous verre, dans des tiroirs, à l'abri; où un personnel *sain*, propre, éduqué, sert la marchandise à l'aide de pinces et de mains

métalliques; où le nettoyage s'opère toujours à l'état humide.

Que reste-t-il à faire aux dirigeants? Veiller à ce que les contaminations, dont la sanction échappe au client, soient, pendant la production, la manutention, le transport, réduites au minimum et punies, s'il y a lieu; redoubler d'attention dans les quartiers pauvres, dans les villages; supprimer le droit d'étalage aux récalcitrants; expérimenter les meilleurs moyens de préservation des aliments altérables en air confiné; apposer des affiches dans les rues et dans les boutiques; instruire l'écolier; enfin, montrer eux-mêmes, dans leurs établissements, quel prix ils attachent à la santé publique.

LÉON AZOULAY.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE MÉDECINE

SOMMAIRE du n° 4 (Juillet 1915).

Mémoires originaux :

Ch. Achard. — Quelques observations de fièvres paratyphoïdes.

Georges Brouardel et Léon Giroux. — Traumatisme et tuberculose pleuro-pulmonaire.

Gabriel Delamare. — Etude sur quelques cas de choléra observés à Constantinople en 1912-1913.

Aubertin et Chabanier. — Les granulations azurophiles des mononucléaires dans le sang normal et dans les leucémies (Pl. VIII).

Léon Bernard et J. Paraf. — Les syndromes cardio-péritonéaux dans la fièvre typhoïde.

Livres nouveaux.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier. — M. Augier, médecin-major de 2e classe de réserve. Service de Santé des troupes coloniales : mis à la retraite pour une infirmité contractée en service, n'a pas hésité à servir au corps colonial à la déclaration de guerre. Affecté à l'Ambulance n° 2, il a fonctionné avec cette ambulance jusqu'au 9 Novembre 1914. A fait preuve d'un zèle et d'un dévouement inlassables pour assurer le traitement et l'évacuation des blessés. N'a quitté sa formation sanitaire que par suite d'une rechute de son ancienne affection lui interdisant de nouveau tout service actif. (Croix de guerre.)

— M. Faix, médecin aide-major de 1re classe, Hôpital d'évacuation n° 32 D. E. S. d'une armée : chirurgien de grande valeur, ancien interne des hôpitaux de Paris, a fait preuve depuis le début de la guerre, à l'Hôpital d'évacuation n° 32, d'une activité inlassable et d'un dévouement absolu en contribuant à l'évacuation et au traitement de nombreux blessés dans des circonstances souvent difficiles. Détaché depuis trois mois à l'Hôpital auxiliaire n° 101 pour y assurer un service de chirurgie. Très actif, s'est consacré à sa tâche avec la plus complète abnégation et a réussi à sauver de nombreuses existences. Le 16 Mai 1915, après avoir opéré toute la nuit, s'est inoculé une septicémie grave qui a donné les craintes les plus vives pour son existence, et dont les suites peuvent compromettre son avenir professionnel.

— M. Fagart, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'infirmerie d'une réserve de personnel : au début de la campagne actuelle, à l'âge de 68 ans, a immédiatement repris du service, répandant autour de lui, avec l'influence bienfaisante d'un esprit resté jeune, ardent et confiant, le réconfort que donne l'évocation des souvenirs douloureux au milieu des meilleurs espoirs.

— M. Chassevent, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'Ambulance 2/82 : médecin dont le dévouement est à la hauteur de la valeur scientifique. A rendu des services très appréciés dans le début de la guerre.

— M. Joire, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'Ambulance n° 2 d'une division d'infanterie : ancien médecin de l'armée active, instruit et très dévoué. Dirige avec autorité son ambulance, depuis le début de la guerre. Très méritant.

— M. Porquet, médecin-major de 1re classe, chef de l'Ambulance 10/3 : nombreuses annuités. Très bon médecin-chef d'ambulance à tous points de vue, fait preuve du plus grand dévouement depuis le début de la campagne.

— M. Robert, médecin aide-major de 1re classe au 41e rég. d'infanterie coloniale : a été blessé une première fois le 5 Septembre 1914 par un éclat d'obus qui a atteint le poumon. Ayant repris du service avant d'être complètement guéri, a été gravement blessé aux deux bras et à une jambe, le 27 Septembre 1914, en portant secours aux blessés sur la ligne de feu.

— M. Bourcier (Marie), médecin-major de 1re classe au 140e rég. d'infanterie : médecin militaire d'un dévouement à toute épreuve, organisateur de premier ordre. Depuis le début de la campagne a assuré dans des circonstances souvent difficiles, avec un zèle sans égal, le relèvement des blessés et leur évacuation. Vient de donner pendant les derniers combats de nouvelles preuves de ses belles qualités militaires.

— M. Chapellier, médecin-major de 2e classe au 36e rég. d'infanterie : dirige le service médical du régiment avec la plus grande compétence et le plus grand zèle. S'est dépensé sans compter au cours de la période qu'a traversée le régiment depuis son arrivée dans la région des combats pour prodiguer ses soins aux blessés; a fait preuve d'un dévouement et d'une activité tels que, le lendemain au plus tard des plus sanglantes journées, tous les blessés étaient pansés et évacués. Ne craint pas de s'exposer pour assurer son service dans de meilleures conditions. A été blessé à la tête le 22 Juin 1915 alors qu'il revenait de porter ses soins en première ligne à deux officiers blessés.

— M. Paloque (Albert), médecin-major de 2e classe au 176e rég. d'infanterie : au combat du 21 Juin, a organisé et assuré les soins et le transport d'une façon si complète qu'en moins de vingt heures, plus de 700 blessés ont pu être recueillis, amenés et pansés au poste de secours. Par son courage souriant, propage le calme sous le feu autour de lui. (Croix de guerre.)

— M. Fouineau (Raoul), médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, au quartier général d'un groupe des armées : n'étant pas appelé par son âge à occuper aux armées en campagne un emploi actif, et étant pourvu, à Paris, d'un poste de tout repos, a demandé à partir, a rendu de très grands services et exerce ses fonctions avec un dévouement extrême. Belle attitude sur le terrain de l'action.

— M. Montulti (H.-V.), médecin-major de 1re classe au groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : excellent médecin, très dévoué, a commandé avec distinction successivement une ambulance et un groupe de brancardiers divisionnaires. Douze ans de services dans l'armée active.

— M. Désir de Fortunat, médecin-major de 1re classe territorial dans la 8e région.

(*Voir la suite, p.* **314**.)

— M. Montalti (J. B.), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'Ambulance alpine 2/75 : déjà cité à l'ordre de la division. N'a pas cessé depuis le début des opérations de fonctionner avec distinction dans la zone dangereuse et d'animer par son énergie et son entrain toute sa formation. A assuré les évacuations dans des circonstances particulièrement difficiles et montré un réel esprit d'organisation par des installations techniques, remarquables, en plein bois. Quoique malade à un moment donné, a refusé de se laisser évacuer.

— M. Sencert, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'Ambulance n° 6/20 : professeur agrégé à la Faculté de Nancy, chirurgien des hôpitaux, dirige une ambulance depuis le commencement de la campagne. Chargé du service des blessés les plus gravement atteints, se dépense de jour et de nuit, et par sa compétence et son dévouement, a sauvé de nombreux blessés.

— M. Caussade (Georges), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de la 2e section de l'Hôpital d'évacuation n° 20 : ancien interne, médecin des hôpitaux de Paris, comptant plus de trente-trois ans de services et chargé depuis le début de la campagne de la direction d'un hôpital d'évacuation dont l'importance a été sans cesse en croissant, a su donner progressivement à cette formation l'organisation et la capacité fonctionnelles adéquates aux besoins. A su assurer un service très lourd dans des conditions particulièrement difficiles, en donnant toujours l'exemple et payant sans compter de sa personne. Très méritant.

— M. Schwartz (Anselme), médecin-major de 2e classe, Service de santé d'un corps d'armée : chirurgien éminent, n'a cessé de faire preuve depuis le début de la campagne du dévouement le plus absolu. Attaché à une ambulance chirurgicale de l'avant depuis le mois de Septembre 1914, par son zèle et son activité, a tiré le meilleur parti d'une installation sommaire et réussi des interventions chirurgicales hardies sur nombre de blessés graves à qui il a assuré une guérison paraissant au premier abord presque impossible.

— M. Demars, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'Ambulance 14/16 : bon chirurgien, très sérieux et très consciencieux. N'a pas cessé depuis le début de la guerre, de servir avec zèle et dévouement.

— M. Fredault, médecin-major de 1re classe territorial dans le gouvernement militaire de Paris.

— M Chautemps, médecin principal de 2e classe territorial dans le gouvernement militaire de Paris.

— M. Guerrier, médecin-major de 1re classe territorial dans la 3e région.

— M. Catuffe, médecin-major de 2e classe territorial dans la région du Nord.

— M. Denuce, médecin principal de 2e classe territorial dans la 18e région.

— M. Chapotot, médecin-major de 2e classe territorial dans la 14e région.

— M. Peyramaure, médecin-major de 1re classe territorial dans le gouvernement militaire de Paris.

— M. Delfroysse de Fraysses, médecin-major de 1re classe territorial dans la 15e région.

— M. Tissot, médecin-major de 1re classe territorial dans la 14e région.

— M. Diffre, médecin-major de 1re classe territorial dans la 16e région.

— M. Marqueyrol, médecin-major de 2e classe territorial dans le gouvernement militaire de Paris.

— M. Bosselut, médecin-major de 1re classe territorial dans la 12e région.

— M. Pierre, médecin-major de 2e classe de réserve en Serbie.

— M. Bender, médecin-major de 1re classe de réserve dans la 5e région.

— M. Conseil, médecin aide-major de 2e classe de réserve en Serbie.

— M. Dessauter, médecin aide-major de 1re classe de réserve dans la région du Nord.

— M. Duval, médecin aide-major de 1re classe territorial dans la 10e région.

— M. Lepetit, médecin-major de 2e classe territorial dans la 13e région.

— M. Guermanprez, médecin-major de 1re classe territorial dans la région du Nord.

— M. Escat, médecin-major de 1re classe territorial dans la 17e région.

— M. Romieu, médecin-major de 2e classe au 22e bataillon de chasseurs, chef du Service de Santé du bataillon : au cours des combats du 17 au 30 Juin 1915, a assuré son service d'une façon remarquable, obtenant de son personnel un rendement extraordinaire. En s'installant lui-même avec son poste de secours à proximité tout à fait immédiate de la ligne de feu, a pu faire relever les blessés sur la ligne même, les panser, les évacuer, faire enterrer les morts et assainir le champ de bataille dans des conditions de rapidité surprenantes. Chef de service très distingué, d'une grande compétence, qui ne cesse de faire preuve d'une activité, d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Déjà cité à l'ordre de l'armée pour acte de bravoure.

— M. Legras, médecin aide-major de 1re classe au 161e rég. d'infanterie : depuis le début de la guerre, a fait preuve du plus grand dévouement, de très remarquables qualités professionnelles, d'un zèle inlassable, a été blessé le 22 Mars 1915 et a refusé de se faire évacuer. Blessé gravement une seconde fois le 24 Juin 1915, d'un éclat d'obus de gros calibre, en veillant à l'évacuation d'un poste de secours dans un village particulièrement canonné.

— M. Carpentier (Louis), médecin de 3e classe auxiliaire de la marine. A la brigade des fusiliers marins depuis le début. Dans tous les combats qu'a livrés la brigade, a payé de sa personne avec le plus grand courage et le plus grand dévouement pour porter des secours aux blessés. Blessé grièvement en allant aux tranchées montrer à son chef de service nouvellement arrivé l'organisation des secours.

La nomination ci-dessus comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

— M. Perrot, médecin-major de 2e classe à la 16e région.

— M. Manaud, médecin-major de 2e classe au 23e rég. d'infanterie : médecin d'un dévouement à toute épreuve, ne marchande ni son temps ni sa peine. A su diriger d'une façon remarquable le service sanitaire, notamment pendant les journées des 22, 23 Juin et des 8 et 9 Juillet 1915.

Citations à l'ordre du jour de l'armée. — Sont cités :

— M. Lejeune, médecin principal de 1re classe, directeur du service sanitaire d'une division d'infanterie : dirige avec compétence le service de santé de la division. Pendant les combats du 9 au 12 Mai, a participé lui-même au relèvement et au transport des blessés.

— M. Thiroux (André), médecin principal de 2e classe des troupes coloniales d'une division d'infanterie : s'est particulièrement distingué en assurant, sur un terrain difficile, l'évacuation rapide des blessés.

— M. Spillmann (Roger-Joseph-Aloyse), médecin-major d'une division : s'est particulièrement distingué les 9, 10 et 11 Mai dans l'organisation du service d'évacuation.

— M. Beaufart (Gilbert-Ludovic), médecin-major au 4e rég. de marche de tirailleurs algériens : n'a pas quitté la ligne de feu pendant les journées des 9, 10 et 11 Mai. A saigné lui-même sur le terrain des combats une dizaine d'officiers blessés, et dirigé toutes les nuits, malgré un tir violent de l'ennemi, l'évacuation des blessés.

— M. Mellies (Antoine-Jean-Marcel), médecin-major de 1re classe de l'H. O. E. n° 5 : après avoir déjà donné sa mesure dans la direction de l'H. O. E. n° 13, le médecin-major de 1re classe, Mellies, à peine arrivé à l'armée, a été chargé d'assurer le fonctionnement du centre d'évacuation depuis le 3 Mai. Par son esprit d'organisation, son inlassable activité et son initiative toujours en éveil,

a su triampher de difficultés considérables et assurer l'hospitalisation et l'évacuation des nombreax blessés des journées des 9, 10, 11 et 12 Mai.

— M Quere, médecin de 1re classe du *Henri-IV* : d'une activité et d'un dévouement au-dessus de tout éloge; le 30 Avril, a pénétré sans souri du danger dans les locaux du bâtiment atteints par les projectiles enneais et pleias de la fumée asphyxiante de trois explosions pour dégager et soigner les blessés.

— M. Florand, médecin auxiliaire à la coapagnie 21/1 du 11e rég. du génie : a prodigué ses soins aux blessés jasque sur la ligne de feu. A été blessé, le 14 Mai, par l'explosion d'un obus.

NOUVELLES

Comment avoir des sérums. — M. Peyroux, député, ayant exposé à M. le ministre de l'Intérieur que les médecins civils ne peuvent en aucune façon se procurer les sérums indispensables à l'exercice de la médecine, qu'il en résulte les plus graves inconvénients pour la population civile, lui demandant, en conséquence, de donner des ordres pour faire cesser au plus tôt ce dangereux état de choses (*Question du 19 Juillet 1915*), en a reçu la réponse suivante :

« Il résulte des pourparlers intervenus entre les départements ministériels de l'Intérieur et de la Guerre que les médecins civils peuvent se procurer les sérums antidiphtérique, antitétanique, antiméningococcique et antidysentérique, sous la seule réserve, pour les trois derniers, tant des disponibilités que des besoins de l'armée, en s'adressant directement à l'Institut Pasteur, et que, d'autre part, des approvisionnements des mêmes sérums sont mis dans la plus large mesure à la disposition des préfets, sur leur demande, pour le service de la médecine gratuite. Dans les cas d'urgence, ces dépôts peuvent, à titre provisoire et à charge de remplacement, faire l'avance de quelques flacons de sérum aux médecins qui en auraient un besoin immédiat pour les malades de leur clientèle privée. »

Caisse d'assistance médicale de guerre. — M. le professeur Gaucher, président de l'Association générale des médecins de France, a reçu de M. le Président de la Républiqae, pour la Caisse d'assistance médicale de guerre, dant il a bien voulu accepter le haut patronage, une somme de 500 francs.

D'autre part, la Société centrale de l'Association, sur la proposition de son président, le Dr Butte, a voté une somme de 5.000 francs pour cette Caisse, ce qui porte le montant actuel des souscriptions, dont la liste sera ultérieurement publiée, et avant tout appel, à la somme de 52.000 francs.

Prière d'adresser les souscriptions à *M. le Trésorier de l'Association générale, 5, rue de Surène, Paris.*

Au sous-secrétariat de Santé militaire. — Le médecin-major de 1re classe Baron, médecin divisioanaire de la 48e division d'infanterie, est affecté au sous-secrétariat d'Etat du Service de Santé militaire.

Les médecins et pharmaciens aides-majors de réserve. — Un projet de loi, dont le Parlement vient d'être saisi, propose qae peadant la durée de la guerre et pendant au an à dater de la cessation des hostilités, les docteurs en médecine et les pharmaciens de 1re classe, pourvus du grade d'aide-major de 1re classe ou de 2e classe de réserve et qui auront servi aux armées comme tels pendant deux mois, pourront, sur leur demande et sar la proposition de leurs chefs hiérarchiques, et à conditiau de n'avoir pas dépassé l'âge de trente-deux ans, être admis avec leur grade dans l'armée active, où ils prendront rang à la suite des officiers du même grade. Cette admission pourra être prononcée sans condition de minimum de service effectif aux armées à la suite d'ane action d'éclat, d'une blessare grave ou d'une citation à l'ordre du jour de l'armée.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Docteur célibataire, certaiu âge, demandé pour assistant au Sanatorium Durtol (P.-de-D.).

Médecin, réfugié banlieue de Paris, achèterait volontiers d'occasion ophtalmoscope Landolt ou autre, sphygmomanomètre Vaquez. Ecrire rue Boileau, n° 12, Paris (n° 25 Y).

Etudiant en médecine, 3e auuée, externe hôpitaux, cherche emploi médical Paris, pour les après-midi. Ferait du laboratoire. Ecrire *Presse Médicale*, n° 972.

On demande à l'Ecole Polytechnique, pour blessés militaires, masseurs ou masseuses. — S'adresser à la Direction, 5, rue Descartes.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassotte.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— *Jusqu'à nouvel ordre*, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Un petit mot personnel. — Dons à la Caisse d'assistance médicale de guerre. — Une enquête nécessaire. — Dernières observations sur la relève.

J'avais fait le projet de commémorer aujourd'hui, avec vous et à ma façon, la victoire de la Marne. Tout semble avoir été dit sur cet événement formidable, et pourtant, que d'épis à glaner dans les champs glorieux, que de choses à apprendre en écoutant la voix des morts, qui monte des sillons sanglants!

Donc, je me proposais de philosopher, et puis, voilà que la vie m'a repris, avec ses nécessités impérieuses. Le courrier que je reçois depuis quelque temps est si considérable, — ceci soit dit pour vous en remercier, — que force m'est de m'en occuper un peu cette fois, si je ne veux pas être encore complètement débordé.

Au début, je me demandais pourquoi tant de lettres; un peu plus, même — l'homme n'est pas un animal modeste, vous le savez, — je me serais volontiers targué d'un vague magistère sur vos âmes; mais, à la réflexion, j'ai bien vu que je n'étais presque pour rien dans toutes ces confidences. Durant les heures que nous traversons, l'adoration que nous avons tous pour notre pays s'est muée en un tel besoin d'action pour le bien et pour le mieux, que chaque fois qu'il nous vient une idée, — et Dieu sait si les Français en ont! — nous brûlons de la faire connaître; mais à qui? Là-haut, sur le front, on a bien des confidents; des amitiés très précieuses s'y sont bien nouées, mais tout cela est discret, sans portée, et plus que jamais, l'Armée reste la grande muette d'autrefois. Alors, comme on ne trouve personne à qui parler haut, on s'adresse au vieil Helme, on lui dit sa peine, et même, à l'occasion, on l'eng... solidement : qui aime bien châtie bien.

Quoi qu'il en soit, c'est dans les lettres reçues que je vais choisir mes sujets d'aujourd'hui.

***

Commençons par les bonnes nouvelles. Je vous ai parlé la dernière fois de la *Caisse d'assistance médicale de guerre*. A peine mon article avait-il paru que je recevais de mes chers camarades et amis MM. les professeurs Walther et Fernand Besançon, deux offrandes généreuses et dont je les remercie de tout mon cœur. Le lendemain, M. le Directeur de l'Assistance publique voulait bien m'annoncer officiellement que la Commission qu'il préside avait décidé d'accorder à notre

Caisse une somme de *cinq mille francs*. Voici cette lettre :

Paris, le 2 Septembre 1915.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission instituée par l'ordonnance de M. le Préfet de Police du 23 Novembre dernier pour la répartition du prélèvement effectué sur la recette des fêtes et spectacles, au bénéfice d'œuvres de bienfaisance, a décidé d'attribuer à la *Caisse d'Assistance médicale de guerre* une somme de **cinq mille francs**.

Je vous serais obligé de prier le représentant de votre œuvre, entre les mains de qui devra être versée cette somme, de se présenter de 10 heures à midi ou de 2 h. à 3 h. 3/4, à dater du 7 Septembre, au Service du Droit des Pauvres, avec la présente lettre et les pièces justificatives de sa qualité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris,
G. Mesureur.

Ce n'est pas tout. Désireux de marquer l'estime spéciale qu'il a pour les médecins, M. G. Mesureur ajoutait à la lettre officielle un petit mot affirmant combien il est « heureux de pouvoir témoigner des sentiments de reconnaissance de l'Assistance publique de Paris au corps médical français ».

L'*Association des médecins de France* ne manquera pas d'exprimer sa gratitude à M. Mesureur, mais je tiens dès à présent à lui offrir tous mes remerciements. Le don de la Commission, déjà magnifique, a été rehaussé par lui d'un hommage qui m'est personnellement très précieux. Le rapprochement des âmes est un des bienfaits de la guerre. Heureux ceux qui savent goûter les charmes féconds de l'union sacrée!

***

M. le professeur Blanchard me demande s'il doit publier la note qui suit. Mais je crois bien! Si la guerre, faisant régresser nos ennemis aux temps féroces et lamentables de l'Humanité, les a incités à maintes barbaries inutiles, il faut bien reconnaître aussi que dans les deux camps, des mythomanes et des faiseurs de fables ont poussé de toutes parts comme des champignons. Quand les racontars ne dépassent pas le petit cercle d'amis, ils n'ont pas grande importance, mais c'est quand on les publie que cela devient grave. A mon avis, les Allemands ont assez de cruautés et de mensonges à leur passif pour que les imaginatifs n'y ajoutent pas leurs histoires fantastiques, car ainsi ils desservent leur pays.

Le cerveau des neutres, ne l'oublions pas, est éminemment malléable, soit dit sans aucune ironie. C'est pourquoi si, à côté de dix histoires vraies, nos ennemis peuvent prouver qu'il y en a une de fausse, toutes leurs iniquités risqueront d'être controuvées et c'est nous qui ferons figure de vils calomniateurs. Or ce n'est pas ce que nous désirons. Donc, attention! Lorsqu'on nous fera quelque ragot douteux, exigeons la preuve ou réprimons le dangereux bavardage. Ceci dit, voici le mot de M. Blanchard.

UNE ENQUÊTE NÉCESSAIRE

Sous le titre : *Monstres boches*, je lis ce qui suit dans *Le Petit Dauphinois* du 30 août 1915.

« Un médecin français, récemment revenu d'Allemagne où il avait été interné dans un camp, contrairement à la convention de La Haye, a donné ce détail vraiment typique. Beaucoup de Russes prisonniers avaient le typhus. Les Boches firent coucher un Russe entre deux Français. Et au bout de vingt jours tous les Français avaient le typhus! Il y eut des hécatombes. »

Le fait que révèle cette note, s'il est exact, dépasse en horreur tout ce que nous connaissons jusqu'à ce jour des atrocités commises par nos barbares ennemis.

Il faut que la lumière se fasse promptement et complètement sur ce point. Je comprends trop bien les raisons pour lesquelles notre confrère ne fait connaître ni son nom, ni le camp où cet assassinat collectif a été commis. Mais je l'adjure de donner ces renseignements, soit au directeur de *La Presse Médicale*, soit à moi-même, sous le sceau du secret.

Alors, nous pourrons proclamer à la face des nations civilisées : « Oui, le crime dénoncé par *Le Petit Dauphinois* a été commis réellement; après la guerre, nous vous dirons où et quand, et qui en a été témoin. »

Si le médecin français, auquel on attribue la dénonciation de ce forfait sans exemple, ne se fait pas connaître à bref délai, sous les conditions susdites, nous devrons croire que le crime en question n'a pas été commis. Souhaitons-le ardemment, pour l'honneur de l'Humanité.

Professeur R. Blanchard.

***

Je croyais bien ne plus avoir à parler de la relève. Elle est en train de s'effectuer et nous n'avons plus qu'à patienter, comme je le conseillais naguère, en provoquant un injuste courroux. Néanmoins, je veux encore donner les deux lettres qui suivent parce qu'elles contiennent toutes deux des observations dont nos chefs pourront peut-être faire leur profit. L'une d'elles est d'un très distingué médecin des hôpitaux; l'autre n'est qu'un extrait d'un mémoire trop long, malheureusement, pour la place dont je dispose ici. L'auteur s'excuse de n'avoir pas signé, c'était bien inutile. A sa façon vigoureuse et franche d'écrire, je n'eus aucune peine à le reconnaître pour un ami.

Mon cher maître,

Encore une lettre de plus; mais je profite de mon passage à Paris pour réécrire un peu. Me voici mobilisé

(*Voir la suite page* **319**).

depuis le 2 Août 1914, et je suis toujours à l'ambulance N..., mais j'en ai été détaché pour le service des contagieux, et des officiers de la ...e armée, à l'hôpital de X... Je ne me plains pas; je serai tout de même heureux de quitter X... pour Cologne, où j'ai un client qui me doit de l'argent!

Inutile de vous dire avec quel plaisir j'ai lu vos causeries à *La Presse Médicale*, notamment celles qui concernaient la relève des médecins du front. Non pas que la question me touche, car je désire aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à Berlin. Mais chargé du service des officiers, — et par suite des médecins, — j'ai beaucoup vu et entendu.

Comme vous le disait le Dr Thierry, on n'a jusqu'ici pas fait grand'chose. Et pourtant, quelles misères physiques et morales j'ai constatées chez les confrères des régiments! Leur vie est véritablement très dure, très dangereuse. Et ils n'ont pas le réconfort moral de pouvoir sortir de temps à autre de la tranchée et d'ajuster un Boche à travers un créneau. Vous sourirez peut-être de ce réconfort moral; néanmoins, il existe. Donc, j'ai vu plus de dépression morale chez le médecin que chez l'officier combattant. Leur énergie initiale, leur courage sont cependant les mêmes.

Enfin, il y a quatre jours, parut la circulaire Godart prescrivant la relève des médecins territoriaux de plus de 40 ans. Pourvu qu'elle soit vigoureusement appliquée! Je crois qu'elle le sera dans mon armée, grâce à l'activité de notre médecin-directeur, à qui je me plais de rendre mon modeste hommage.

Mais il va surgir une difficulté. Les médecins du front doivent être remplacés par les médecins des régions, *reconnus aptes à faire campagne*. Retenez bien ce dernier qualificatif, car c'est là que peut se produire la fissure qui risquera de faire crouler tout l'édifice si laborieusement construit par nos nouveaux dirigeants. Il ne faut voir les hommes ni meilleurs, ni pires qu'ils ne sont; et pour parler sans détours, on n'arrive au but qu'avec beaucoup de méthode, d'énergie et d'impartialité.

Ne pourriez-vous donc pas signaler le danger possible à qui de droit?

Votre respectueusement dévoué. X...

Voilà maintenant la seconde lettre :

La première de toutes les questions qui se pose, évidemment, — et la capitale — est la suivante :

La relève des médecins du front compromettra-t-elle un tant soit peu le bon fonctionnement du Service de Santé du front?

Mon expérience, très modeste mais personnelle, du front me permet de répondre carrément que, en toute sincérité, il ne m'apparaît nullement que nos malades et blessés doivent souffrir en quoi que ce soit de cet échange.

Enquêtez au front, interrogez les médecins de bataillons et d'ambulances, tous ceux, autrement dit, qui depuis le début au front ont mis la main à la pâte, ou étaient chaque jour susceptibles de l'y mettre. Les réglementaires vous répondront : « Tout médecin, quel qu'il soit, peut du jour au lendemain, au point de vue professionnel, devenir un excellent médecin de bataillon. » Les ambulanciers vous diront : « Plus de la moitié des ambulances du front est peu occupée. » Que le personnel de ces ambulances se trouve complètement changé du jour au lendemain, en quoi voyez-vous le moindre dommage possible, puisque ces ambulances — sauf les à-coups — fonctionnent relativement peu? Quant aux ambulanciers qui travaillent, ils vous diront qu'ils conçoivent parfaitement un échange, même rapide et complet, entre chirurgiens et entre médecins, sans nuire en quoi que ce soit au bon fonctionnement de leurs ambulances. *Signé* : Y...

Pour copie conforme :
F. Helme.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Interne est demandé de suite pour l'hôpital Saint-Victor d'Amiens. Logement, nourriture et 600 francs. Adresser les demandes avec renseignements au médecin en chef de l'hospice Saint-Victor, à Amiens.

Le Dr Boucard nous fait savoir qu'il a pris, à son laboratoire, des dispositions lui permettant de satisfaire à toutes les demandes de ferment lactique de ses confrères mobilisés.

Il sera heureux de leur faire adresser *à titre gracieux* la provision qu'ils désireront recevoir pour leurs soldats et de la renouveler chaque fois qu'elle sera épuisée.

Etudiant belge, libre obligations militaires, ayant passé 2e doctorat à l'Université de Louvain, cherche remplacement. — Ecrire *P. M.*, n° 973.

Etudiant en médecine, 3e année, externe hôpitaux, cherche emploi médical à Paris. Ferait du laboratoire. Ecrire *Presse Médicale*, n° 972.

On demande à acheter d'occasion mobilier chir., app. téléphonique, table gynécol., guéridon, etc., et instr. gynécol. et accouch. - Ecrire *Pr. Méd.*, n° 974.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— *Jusqu'à nouvel ordre*, LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Hommage à M. le Dr Langlet, maire de Reims.

12 Septembre 1915.

Il est des sujets si grands qu'on ne saurait les aborder sans que la plume tremble dans les doigts : Ainsi pour l'anniversaire de « la Marne ». J'aurais laissé aux critiques militaires et aux hommes d'Etat le soin de commémorer comme il convient cet anniversaire, si ce modeste essai ne devait me permettre de conseiller à nos maîtres et à nos confrères un geste que le corps médical approuvera hautement, et sur lequel je m'expliquerai tout à l'heure.

***

Mais je veux d'abord esquisser le tableau de la victoire libératrice, qui n'eut pas seulement ses deux actes de l'Ourcq et de la Marne, mais qui se poursuivit et s'acheva sur le front d'Ypres et de l'Yser. Avant d'aborder le récit héroïque, campons déjà les acteurs.

Vous avez tous vu, sur les bords des rivières, ces vieux saules dont les troncs noueux se parent, à chaque printemps, de frondaisons qui, mélancoliques, se mirent dans l'eau. Ils ont toutes les apparences de la vie et de la robustesse; mais si on les regarde de près, on s'aperçoit que l'intérieur de l'arbre est vide et tombe en poussière. L'écorce seule subsiste, l'écorce seule est encore féconde, alors que tout le reste est déjà étreint par la mort.

Ainsi apparaissait la France, à l'aube ensanglantée du XXe siècle. Après avoir renié ses dieux, détrôné ses Rois, abattu son aristocratie et banni ses prêtres, la grande novatrice semblait n'avoir plus gardé en elle, comme le saule de la rivière, aucune de ses vertus passées. Les jeunes générations, frondaisons vigoureuses et sportives, témoignaient seules de sa vitalité; pourtant, on pouvait se demander jusqu'où elles iraient dans leur soif d'individualisme, et les meilleurs d'entre nous en étaient comme atterrés.

Ils n'avaient pas vu, ceux-là, que le vieil arbre avait conservé intact, au milieu de tant de ruines, le sentiment de son honneur et de sa fierté. C'est pourquoi, lorsque surgit à l'horizon l'injuste menace allemande, l'héroïsme se remit à fleurir comme aux temps de Bouvines, de Jeanne d'Arc et de l'Epopée! Ah! on nous croyait finis! Ah! l'Europe, qui ne nous aimait guère, nous regardait en riant! Eh bien, on allait mon-

trer au monde que notre race n'avait rien de ces vieillards qui tombent dans le gâtisme. S'il fallait disparaître, du moins nous tomberions les armes à la main, face au ciel, et, faute de mieux, nous sauverions l'honneur!



Après l'échec de Charleroi où, pour ses débuts, il fit acclamer sa vaillance, le « Poilu » fut d'emblée soumis à la plus rude épreuve que puisse subir une armée en campagne. Ses chefs lui ordonnent de se replier, et le voilà en route vers l'intérieur. Çà et là, il accroche l'ennemi et le bascule, c'est le succès!... Mais non, il faut céder encore, céder toujours. Le chef qui, à cette heure, sauve la Patrie a compris que s'il arrêtait la retraite, il se ferait déborder sur sa gauche. Le camp retranché de la capitale, seul avec son vaste périmètre, peut couvrir cette aile sans cesse pressée. Allons! en route, en route toujours plus vite, jusque sous les murs de Paris!

Alors, là, l'ennemi qui n'a rien compris à notre manœuvre stratégique, fait une conversion à gauche vers le sud-est, et déjà il escompte si fort sa victoire colossale, que tous ses hommes, livrés à eux-mêmes, se croient le droit de la fêter par anticipation, en buvant tout le vin, toutes les liqueurs pillés sur la route. Erreur fatale, présomption explicable, néanmoins. On a tout dit sur ce changement de front, qui s'explique très bien. Songez que si l'adversaire avait pu broyer, de Paris à Verdun, l'armée française entre ses formidables tenailles, c'en était fait de la capitale, c'en était fait de la Patrie, et l'Histoire eût enregistré le plus colossal fait d'armes qui jamais illustrât une armée et une nation.

Mais, je le répète, le vrai chef était là. Avec son âme inébranlable, sûr de la bravoure et de la constance de ses troupes, soudain, il commande demi-tour, et de la gauche à la droite, c'est une ruée puissante contre l'ennemi surpris en flagrant délit de manœuvre. L'adversaire est habile! tout d'abord il répare de son mieux la déchirure de ses flancs, mais bientôt il lui faut céder au Destin : La France enchaîne la Victoire, jusque-là rebelle, et c'est « la Marne »!

On a fêté hier cette grande Bataille et malicieusement quelques-uns ont fait observer que le nombre est vraiment excessif de ceux qui laissent entendre que sans eux cela n'eût pas marché aussi bien. A les croire, tout le monde y aurait mis la main, sauf le chef. De cela, il ne faut point se formaliser, car si la pensée directrice est uniquement venue du Grand-Quartier, c'est bien au pays et au pays tout entier, représenté par ses officiers et ses soldats héroïques, que l'on doit la défaite de nos formidables ennemis. Mais il n'importe, et poursuivons.

Poussé, pressé, harcelé, confondu, l'Allemand se retire, et après quelques jours de repos, vite il cherche sa revanche : la bataille de l'Aisne s'engage. Vous rappelez-vous les communiqués avec les noms sans cesse répétés de « Roye, Lassigny... Lassigny, Roye »? Comme un taureau qui inlassablement heurte, pour l'enfoncer, la porte du toril, la puissante Allemagne cherche à reprendre la route de Paris. Pendant ce temps, — juste retour des choses d'ici-bas, — nous cherchons, nous, à déborder sa droite comme il avait voulu déborder notre gauche durant notre retraite. Il étire si bien son front, que chaque semaine l'action se porte plus haut, vers le nord-ouest : Bataille de la Somme, bataille d'Arras. On va ainsi jusqu'au moment où, avec son habileté manœuvrière incontestable, l'adversaire s'avise de profiter de ses lignes intérieures pour marcher sur Calais : « *Nach Calais! Nach Calais!* »

Je dois me garder de donner à ces notes l'allure d'un panégyrique, et pourtant on n'a peut-être pas assez dit le sang-froid et l'habileté du chef à perfectionner, même durant les plus rudes batailles, l'outillage de l'armée, la discipline du soldat et l'instruction des officiers des réserves. N'oublions pas que le problème qui s'imposa à notre conducteur d'hommes revêt presque une allure paradoxale, puisque c'est la première fois qu'on donna à un chef une armée de civils à commander et que de ces civils il fit des soldats capables d'égaler, sinon de surpasser les vétérans de l'Epopée.

Pour revenir à l'Yser, cette volte-face vers un but nouveau marque peut-être l'heure la plus solennelle de la campagne; on n'en parle jamais, et cependant les Allemands reconnaissent eux-mêmes, dans toutes leurs conversations, que c'est là surtout que « nous les avons eus ».

C'est d'abord une lutte gigantesque d'éclaireurs, au cours de laquelle la cavalerie française sauve la patrie, en donnant aux renforts le temps d'arriver. Rapidement, le chef a porté ces derniers aux points voulus. Comment il accomplit ce tour de force, l'Histoire le dira plus tard; tout ce qu'on peut constater maintenant, c'est qu'au moment où les Allemands débouchent et se déploient, ils trouvent en face d'eux le rempart infranchissable de toute une armée qui, désormais, ne se laissera plus entamer : Et ce fut la bataille de l'YserYpres.



Ce que notre stratège réalisait avec son paisible génie n'eût évidemment pas pu réussir sans la collaboration de tous ses braves; depuis les chefs d'armée jusqu'aux plus humbles poilus, chacun fit son devoir parce que chacun portait en soi et le sentiment de l'honneur et le sentiment de sa tâche. Mais ne croyez pas que, seuls, ceux qui avaient la fierté de porter l'uniforme luttèrent à ce moment pour la plus grande France; dans les villages, les bourgades et les villes, partout où le pays en danger eut besoin du secours d'un de ses

fils, ce fils se révéla avec son inconsciente bravoure et son souci élégant de faire tête à l'ennemi et de bien servir.

Parmi ceux qui s'illustrèrent ainsi, l'Histoire conservera pieusement la mémoire de deux médecins, M. le Dr Langlet, maire de Reims, et mon cher et regretté ami Jacquin, son adjoint. Ce dernier est mort sur son champ de bataille, dans une des rues avoisinant la Cathédrale et férocement bombardées comme elle.

Mais notre confrère Langlet est toujours à son poste. Echappé aux menaces de l'ennemi, dont il arrêta maintes fois le bras par son sang-froid imperturbable, il continue à diriger les destinées de Reims, la grande mutilée. Un jour, on a voulu le fusiller.

— Qu'à cela ne tienne! fusillez-moi, j'ai fait le sacrifice de ma vie.

— Non, on ne vous fusillera pas, c'est la pendaison que vous méritez!

— Bon. Le temps de prendre mon chapeau et mon pardessus, et je vous suis.

Durant des jours, cet homme, ce patriote superbe a incarné et le devoir, et le dévouement au pays.

L'an dernier, l'Académie de Médecine, pour le récompenser, promut par acclamation M. Langlet au titre d'associé national, et ce fut une séance particulièrement émouvante. Mais pourquoi s'en tenir là? Dans quelque temps, lorsque sa ville, la glorieuse mutilée, aura été libérée du cauchemar des obus incendiaires, je propose l'envoi à Reims d'une délégation formée du bureau de l'Académie et de délégués choisis dans tous nos groupements professionnels. C'est le corps médical tout entier qui devrait porter notre hommage à celui qui honora grandement la médecine en servant noblement la France.

F. Helme.

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

XI

On sait de source officielle que le général de cavalerie von Ziegler, commandant d'un corps d'armée autrichien en Galicie, mourut le 1er Août courant. Le choléra asiatique, bactériologiquement confirmé, fut la cause de la mort. S'il faut en croire les communiqués autrichiens, en dépit de l'épidémie de choléra sévissant à ce moment dans la population civile de la région, ce cas militaire fut unique, aucun officier, aucun soldat du corps d'armée ne fut atteint, et les publications de conclure : « L'étrangeté de ce cas isolé trouve son explication dans ce fait que le général von Ziegler fut le seul officier de ce corps qui, en dépit de conseils médicaux réitérés, refusa de se soumettre à la pratique préventive de la vaccination anticholérique. » *Si non è vero...*

En fait, les statistiques nous fournissent les renseignements suivants en ce qui concerne le choléra.

Allemagne :

Du 25 au 31 Juillet : 215 cas (26 morts), dont 200 prisonniers, 15 soldats allemands.

Autriche :

Du 4 au 10 Juillet : 507 cas (172 morts), dont 22 prisonniers, 36 soldats, 449 civils.

Du 11 au 17 Juillet : 1.779 cas (710 morts), dont 318 prisonniers, 104 soldats, 1.357 civils.

Hongrie :

Du 5 au 11 Juillet : 259 cas (138 morts), dont 67 prisonniers, 39 soldats, 153 civils.

Croatie-Slavonie :

Du 5 au 12 Juillet : 119 cas (60 morts), la plupart des civils;

Du 12 au 19 Juillet : 322 cas (107 morts), la plupart civils.

Bosnie-Herzégovine :

Du 27 Juin au 3 Juillet : 54 cas (19 morts).

Nos documents ne nous permettent pas de suivre — au delà des dates ci-dessus mentionnées — la marche de l'épidémie cholérique.

Variole et typhus exanthématique sévissaient avec une certaine violence pendant cette même période puisque, en trois semaines (du 13 Juin au 3 Juillet), nous relevons plus de 4.000 cas de ces affections.

***

Dans une de ses récentes philippiques adressée à la « Jeunesse allemande », le vénérable von der Goltz ne pouvait s'empêcher de constater la « Haine » presque universelle qu'a suscitée l'Allemagne.

Moins simpliste que son chef de file et ne pouvant incriminer la seule jalousie, il déclarait que cette « Haine » était pour lui une « énigme psychologique ». Voilà au moins qui est parler.

Le distingué stratège, s'il avait quelques loisirs, trouverait peut-être quelques éléments pour résoudre cette énigme dans la simple lecture des journaux allemands, tel l'exemple suivant, dédié aux neutres, aux alliés et même... pourquoi pas, aux Allemands des deux sexes.

S'il est un sujet pénible entre tous, soulevé par l'invasion, c'est bien celui pour lequel nous avons créé le douloureux euphémisme « les indésirables ». Tous nos écrivains, et plus particulièrement les médecins, professionnellement intéressés, l'ont abordé avec la délicatesse de touche qui convient au pansement des plaies les plus intimes.

(Voir la suite, p. 326.)

1. Voir *La Presse Médicale*, nos 9, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 26 et 38 (4, 18, 27 Mars, 1er, 8, 15 et 22 Avril, 6 Mai, 10 Juin et 19 Août 1915).

Le Phytinate de Quinine, Agent antithermique et antiparasitaire

Lorsque Pelletier et Caventou en 1820 réussirent à extraire du quinquina son alcaloïde principal, la quinine, ils dotèrent la thérapeutique d'un médicament qui depuis a été mis à une très large contribution. La quinine, base diacide, se combine avec les acides les plus divers formant avec eux des sels neutres ou basiques, à solubilité variable. Plusieurs d'entre eux, pour ne pas dire la plupart, sont utilisés en thérapeutique : leur activité n'est cependant pas la même pour tous, elle dépend de trois facteurs principaux : leur solubilité, leur teneur en alcaloïde, l'acide qui a servi à leur obtention.

Certains de ces acides, sont, il est vrai, indifférents vis-à-vis de l'organisme, et leurs sels n'ont que les seules propriétés inhérentes à la quinine : c'est le cas du sulfate et du chlorhydrate par exemple. Il n'en est point de même pour une autre catégorie de sels, tels que le bromhydrate, le valérianate, le glycérophosphate et le phytinate de quinine, où les acides bromhydrique, valérianique, glycérophosphorique, phytinique, viennent apporter à l'élément quinique une valeur qui leur est propre et susceptible de donner au sel correspondant une modalité d'action différant plus ou moins de celle de la quinine pure. **Le phytinate de quinine**, qui est un inosito-phosphate de quinine, mérite de retenir l'attention des cliniciens à plus d'un titre. 1° Par sa grande solubilité : 1 partie pour 2,5 d'eau, alors que le sulfate exige pour se dissoudre 700 fois environ son poids d'eau ; 2° Par le composant phosphoré, acide phytinique, ou inosito-phosphorique qui entre dans sa composition : on sait que cet acide qui, combiné à la chaux et à la magnésie (phytine), constitue la réserve phosphorée des plantes à chlorophylle, est un des excitants les plus puissants de la nutrition, en même temps que le médicament phosphoré le plus riche et le plus assimilable de l'actuelle pharmacopée ; 3° par sa très bonne tolérance gastrique.

Ces prémisses suffisent presque à poser les indications, tout au moins les principales indications de ce sel de quinine dont la teneur en alcaloïde qui, bien que moins forte que celle du sulfate, du chlorhydrate, n'est cependant pas négligeable : 57 p. 100.

C'est tout d'abord certaines formes du paludisme plus ou moins liées à un fléchissement de l'état général, le paludisme ancien, l'anémie et la cachexie paludéennes, le paludisme infantile (1). C'est ensuite la grippe. Sans dire avec M. Gellier que la quinine est le spécifique de la grippe, il est cependant incontestable que les malades qui y sont soumis guérissent mieux, plus vite, et évitent les complications. **Le phytinate**, en plus de cette action quasi spécifique, combat l'asthénie si fréquente chez les grippés et agit particulièrement bien sur la céphalalgie, tout en ne troublant en rien les fonctions digestives. Dans les infections à streptocoque, telles que, érysipèle, angine, broncho-pneumonie, le phytinate de quinine servira à lutter contre l'élévation thermique, il influencera favorablement la marche de la maladie, qui évoluera plus rapidement, plus simplement, en laissant moins de séquelles. Chez certains tuberculeux et en particulier dans les tuberculoses osseuses, le phytinate de quinine rendra des services plus constants que les autres antithermiques et sans faire courir au malade aucun risque d'intoxication ou d'intolérance (il a pu être administré pendant deux mois consécutifs sans inconvénients), sans provoquer de chutes brusques de température suivies de sueur et de frissons (2). Son emploi chez plusieurs blessés de l'heure présente, atteints de suppuration persistante avec température élevée, a donné lieu à maintes observations favorables.

Enfin, dans les tumeurs malignes, les cancers inopérables, les néo-récidivants, **le phytinate de quinine**, administré suivant la méthode Jaboulay, 0 gr. 70 à 1 gramme pro die, permettra un traitement de longue haleine et pourra ainsi procurer une rémission dans l'inexorable course du mal, quelquefois même un recul, presque toujours une atténuation des phénomènes douloureux.

(1) M. Lembert. — Traitement du paludisme, valeur comparée de quelques sels de quinine. *Progrès Médical*, 16 novembre 1913.

(2) H. Noyon. — De l'emploi d'un phosphate organique de quinine (Phytinate de quinine) dans la fièvre tuberculeuse. *Loc. cit.*, 4 juillet 1914.

N. B. Le phytinate de quinine est fabriqué par les Laboratoires Ciba à St-Fons (Rhône) qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

Les *Münchener medizinische Wochenschrift* (n° 30, 27 Juillet 1915, pp. 1034 et 1035) relatent, avec complaisance, maintes manifestations officielles ou officieuses, relatives à cette crucifiante question. Ils rappellent les instructions données aux préfets par le ministre de l'Intérieur; ils signalent un article du professeur Hartmann dans les *Annales de Gynécologie et d'Obstétrique* (1914, n° 21); ils reproduisent textuellement le cri du cœur angoissé de notre confrère Grandjux, dans le *Caducée* (Mars 1915), etc., etc.

Après s'être ainsi délectés à loisir — avec un sadisme évident — du spectacle de la douleur et de l'infamie infligées par les leurs à des innocentes, après avoir piétiné à nouveau cette honte en des termes d'une grossièreté, probablement calculée, comme le viol même, « die Schändung von Frauen durch deutsche Soldaten in den besetzten französischen Gebieten, » « die Abteilung der Leibesfrucht », les *Münchener medizinische Wochenschrift* concluent :

« Dommage que l'Allemagne n'ait pas de troupes de couleur et qu'elle ne puisse en conséquence revendiquer aucun titre à l'amélioration de la race française par les produits des civilisateurs du Sénégal, des Indes et des Iles Fidji. »

« Schade, dass Deutschland keine farbigen Truppen hat und daher auf die Verbesserung der französischen Rasse durch die Erzeugnisse der Civilisatoren vom Senegal, aus Indien und die Fidschiinseln keinen Anspruch erheben kann ! »

Remarquez qu'il ne s'agit pas ici d'une feuille quelconque, mais d'un des journaux médicaux allemands les plus autorisés et qu'en conséquence, et jusqu'à preuve du contraire, nous sommes en droit de tenir la proposition ci-dessus comme l'expression de l'opinion d'une partie de l'élite médicale allemande, au sujet d'un des crimes les plus répugnants dont l'armée allemande s'est rendue coupable.

Il était impossible de plaider non coupable — les documents sont trop nombreux et trop probants ; il était difficile de plaider les circonstances atténuantes tant les circonstances de fait sont, au contraire, aggravantes dans la plupart des cas. Des civilisés — dignes de ce nom — se seraient tus, honteux, ou auraient cherché quelque excuse, si misérable fût-elle, et cette recherche même d'une introuvable excuse eût été une manière d'excuse.

Cette élite de la nation allemande, ces représentants les plus autorisés de la « famose » « kultur », bien loin de déplorer le moins du monde ces crimes répugnants, piétinent, violent à nouveau les lamentables victimes. Leurs corsaires ricanaient, paraît-il, de même autour des naufragés du *Lusitania*. Et le candide von der Goltz s'étonne de la Marée de Haine que l'Océan du Monde jette à l'assaut de la férocité sadique de ses bandes !

La langue anglaise renferme un mot — gentleman — que nous livrons aux méditations du stratège psychologue. Quand ses compatriotes en auront compris le sens, la vague de Haine — qui l'émeut quoi qu'il dise — commencera son mouvement de reflux. Pas avant !

A. M.

P. EHRLICH
(1854-1915).

Un des plus illustres savants de l'Allemagne, P. Ehrlich, vient de succomber à l'âge de 61 ans. Signataire du manifeste des intellectuels, il a brisé, par cet acte, les sympathies qu'il s'était acquises en France. Mais notre impartialité scientifique nous fait un devoir de reconnaître la valeur de ses travaux.

Né à Stoklen en Silésie, le 14 Mars 1854, Ehrlich était depuis 1899 directeur de l'Institut de Thérapeutique expérimentale de Francfort-sur-le-Mein. C'est là qu'il a poursuivi sur la *chimiothérapie* une série de recherches, qui ont abouti à la découverte du dioxy-diamino-arsénobenzol, plus connu sous le nom de salvarsan ou de 606. Le retentissement considérable de ses derniers travaux ne doit pas faire oublier l'importance de ses premières recherches. Je signalerai son mémoire sur l'infiltration glycogénique des cellules rénales dans le diabète (lésions de Armanni-Ehrlich), ses travaux sur la diazo-réaction, sa méthode de coloration du bacille tuberculeux et surtout ses études sur les leucocytes. C'est à Ehrlich que nous devons la connaissance des diverses granulations que renferment ces cellules et qu'on met si facilement en évidence par l'emploi du réactif qu'il a indiqué sous le nom de *triacide*. On sait quelles nombreuses applications cliniques comporte cette découverte.

Ce qui domine l'œuvre d'Ehrlich, c'est la constante préoccupation d'appliquer à la biologie les conceptions de la chimie moderne et de se laisser guider dans ses recherches par des idées générales. Tout le monde connaît sa théorie de l'*immunité* contre les toxines. Les toxines se comportent comme si elles renfermaient deux ordres d'éléments : les uns, constituant le *groupe haptophore*, ont la propriété de se fixer sur les *récepteurs* des cellules ; ils servent en quelque sorte de trait d'union entre la cellule et le principe actif contenu dans le *groupe toxophore*. Si la cellule résiste, ou si l'on introduit des *toxoïdes*, c'est-à-dire des toxines, rendues inoffensives par suppression du groupe toxophore, une réaction se produit : les récepteurs étant immobilisés, la cellule en fabrique de nouveaux ; mais elle en fabrique en telle abondance, qu'ils finissent par se détacher et tombent dans le plasma : c'est justement la présence dans le sang de ces récepteurs libres qui assure l'immunité ; fixant le groupe haptophore des poisons qu'on réintroduit, ils protègent les cellules.

Tout cela, dira-t-on, n'est que de la théorie ; sans doute, mais cette théorie est bonne, parce qu'elle fixe les idées et permet d'expliquer les faits ; elle est susceptible d'une très grande généralisation, car elle cadre avec les belles découvertes de Bordet sur les sérums bactéricides : là encore, nous trouvons les deux ordres de substances : l'alexine



correspondant à la substance toxique, et la sensibilisatrice (ambocepteur de Ehrlich) servant à la fixer. Enfin, ce qui n'est pas moins important, c'est que ces conceptions ont conduit à de nouvelles découvertes.

Aussi est-ce en toute équité que le prix Nobel fut partagé, en 1908, entre Metchnikoff et Ehrlich, les deux savants qui avaient le plus contribué à élucider le problème de l'immunité.

Ce sont également des conceptions théoriques qui ont dirigé les recherches d'Ehrlich sur la *chimiothérapie*.

Il s'est attaché aux maladies expérimentales produites par les trypanosomes. L'organisme infecté par ces parasites n'élaborant pas d'anticorps, il fallait utiliser des substances chimiques. Ehrlich a surtout étudié les matières colorantes et les arsenicaux.

Ses expériences sur la *chromothérapie* ont été poursuivies d'abord avec le bleu de méthylène, ensuite avec le trypanroth, qu'il a découvert en collaboration avec Shiga.

En injectant à des souris atteintes de trypanosomose de petites doses de matière colorante, on finit par vacciner, non l'animal, mais le parasite. On crée ainsi une race réfractaire à l'action des fortes doses, qui ne peut plus être atteinte par le médicament employé, mais reste sensible à l'action des autres parasiticides, de ceux du moins qui n'appartiennent pas à la même famille chimique : encore un fait expérimental qui comporte une série de déductions pratiques.

En étudiant les composés arsenicaux, Ehrlich les a classés, d'après leur mode d'action, en trois groupes : ceux qui n'agissent ni *in vitro* ni *in vivo*; ceux qui agissent *in vitro* mais pas *in vivo*; ceux qui agissent *in vivo*, mais pas *in vitro*. Dans ce dernier groupe, le plus intéressant, on place le trypanroth et l'atoxyl. Le mode d'action des deux substances est bien différent : le trypanroth ne trouble pas la vitalité des parasites, il agit en empêchant leur pullulation : l'atoxyl devient parasiticide parce qu'il subit une transformation, c'est-à-dire une réduction dans l'organisme.

Poursuivant ses études sur les composés arsenicaux organiques, Ehrlich a essayé un grand nombre de produits et est arrivé, avec la collaboration de Hata, à en préparer un, bien connu sous le nom de 606 ou de salvarsan. Cette substance a donné lieu, on le sait, à d'innombrables recherches cliniques. Malgré les restrictions qui ont été formulées, le médicament conservera une place pivilégiée dans l'arsenal thérapeutique.

L'œuvre de P. Ehrlich est tellement considérable, que nous n'avons pu l'exposer en son entier. Nous avons laissé de côté nombre de recherches importantes, celles par exemple sur le cancer des souris. Ce que nous avons voulu mettre en évidence, c'est la méthode précise que ce savant a suivie, c'est la série de conceptions, véritablement géniales, qui l'ont constamment guidé dans ses recherches et l'ont conduit aux découvertes qu'il a réalisées.

H. Roger.

NOUVELLES

Service de Santé de la marine. — Le décret suivant vient de paraître au *Journal officiel* :

« Art. 1er. — Les élèves du Service de Santé de la marine qui, au moment de la mobilisation, possédaient seize inscriptions de doctorat, ou douze inscriptions pour le grade de pharmacien de 1re classe, et qui ont été affectés au service général en qualité de médecin ou de pharmaciens de 3e classe auxiliaires, peuvent être nommés à l'emploi de médecin ou de pharmacien de 2e classe auxiliaires.

« Art. 2. — Les élèves nommés à l'emploi de médecin ou de pharmacien auxiliaires de 2e classe sont assimilés, pour la solde, les indemnités et la hiérarchie, aux médecins et pharmaciens de 2e classe de la marine. »

Les pharmaciens aides-majors. — M. Emile Vincent, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre quels titres ont été exigés des candidats pour la récente promotion de pharmaciens aides-majors aux armées, et s'il est exact qu'un examen préalable dans un laboratoire de toxicologie a été exigé avant de dresser les propositions, en a reçu la réponse suivante :

« 1° Ces nominations ont été faites parmi les pharmaciens de 1re classe actuellement mobilisés et appartenant au service armé, en suivant l'ordre de préférence ci-après :

« *a*) Pharmaciens qui, antérieurement à la mobilisation, avaient satisfait à l'examen d'aptitude au grade de pharmacien aide-major de 2e classe du cadre auxiliaire du Service de Santé et non encore nommés;

« *b*) Professeurs et professeurs agrégés dans les Ecoles supérieures de pharmacie, les Facultés mixtes ou Ecoles de médecine et de pharmacie;

« *c*) Docteurs ès sciences, pharmaciens en chef des hôpitaux nommés par voie de concours;

« *d*) Docteurs en pharmacie ou en médecine; chef des travaux pratiques dans les écoles supérieures de pharmacie ou les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie;

« *e*) Licenciés ès-sciences, préparateurs titulaires des cours dans les Écoles supérieures de pharmacie, les Facultés de médecine et de pharmacie, anciens internes des hôpitaux nommés au concours dans les villes où existe une Ecole supérieure de pharmacie ou une Faculté mixte de médecine ou de pharmacie;

« 2° Aucun examen préalable dans un laboratoire de toxicologie n'a été exigé avant de dresser les propositions. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 27 Septembre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

L'esprit de méthode français, à propos de la Caisse d'assistance médicale de guerre.

En faisant régresser les hommes à l'état primitif, la guerre les débarrasse de toutes les acquisitions conventionnelles et met à nu leurs âmes. L'échelle des valeurs morales est bouleversée, et tel qui dans la paix apparaissait comme un bon compagnon, se révèle comme un plentre ou un franc égoïste, à peine indigne de notre estime. Pour parler net, dans le milieu nouveau où nous avons été malgré nous plongés, les tares et les qualités acquièrent un relief saisissant, extraordinaire.

Lorsque Pascal dit que les Français possèdent l'esprit de finesse mais qu'ils n'ont pas l'esprit géométrique, j'ai besoin, en temps de paix, de faire effort pour comprendre ce jugement si vrai et si pénétrant; par contre, il me semble aujourd'hui, tant la remarque du grand penseur est actuelle, qu'il a commis là un truisme. A notre esprit de finesse, à notre sentiment de l'honneur revient le sursaut d'héroïsme qui stupéfie encore l'Europe; mais c'est à notre manque d'esprit géométrique qu'incombe notre insuffisance de préparation à la guerre.

Depuis nos douze mois de lutte, que de nobles idées écloses dans les cervelles françaises, les unes jolies simplement, comme ce choix des filleuls par des milliers de marraines inconnues, les autres utiles comme l'envoi des paquets au cours du rude hiver de 1914! Toutefois, il faut bien le dire, si les idées heureuses ne nous font point défaut, nous manquons, pour les suivre et les mener à bien, de la ténacité et de la technique sans lesquelles il ne saurait y avoir rien de complet.

Évidemment, il ne faut jamais demander aux hommes d'être parfaits, c'est déjà bien joli quand ils sont perfectibles. A ce dernier point de vue, je crois que nous avons déjà fait copieusement nos preuves. Si je pouvais établir un parallèle entre notre organisation d'aujourd'hui et celle du temps de l'Yser, vous en seriez littéralement renversés, tant les progrès, en quelques mois, ont été formidables, surhumains. Et ceci nous montre que la souplesse d'esprit peut, dans une certaine mesure, suppléer aux techniques lentement élaborées; c'est d'ailleurs là-dessus que nous avons presque toujours compté au cours de notre Histoire.

Mais cette fois, le péril fut si pressant et la leçon si rude, qu'il faut souhaiter pour l'avenir l'abandon complet des organisations boiteuses, des préparations hâtives et des projets échafau-

dés au hasard, sans aucun principe initial pour étayer l'édifice.

Ayant à appliquer à la *Caisse d'assistance médicale de guerre* les considérations qui précèdent, je proclamerai d'abord que nos confrères de l'*Association des médecins de France* ont fait montre du plus vif esprit de finesse en cherchant à venir en aide aux praticiens plus particulièrement atteints par le bouleversement actuel. Ils ont de même très sagement pensé en plaçant à la base de leur organisation le patronage le plus recommandable qui soit. Ils ont fait appel à toutes les bonnes volontés médicales du pays, et c'est déjà là un très gros point. Mais cela peut-il suffire? Je ne le crois pas, et je vais m'expliquer à ce sujet aussi franchement que j'en ai l'habitude, et sans la moindre intention de critique, bien entendu.

⁂

Tout d'abord, pour le principe, je voudrais que nos très dévoués collègues s'entendissent exactement sur le but qu'ils se proposent. Ils projettent de réunir les capitaux nécessaires aux fins d'aider ceux qui, pendant ou après la guerre, auront besoin de ressources. Bon, c'est parfait. Mais qu'ils le disent et le redisent, en ajoutant que les veuves, les orphelins seront, eux aussi, assistés dans la mesure du possible. Pour tous ces pauvres déracinés de la vie familiale, l'argent n'est pas tout. Une femme seule se débat mal dans la vie; s'il y a une démarche à faire, elle hésitera ou se contentera d'écrire; bref, nous la verrons trop souvent incapable, parce que timide ou sans relations, de se faire rendre justice. Or, c'est là précisément que peut intervenir la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, où elle trouvera une permanence composée de confrères avertis autant que dévoués, qui la renseigneront et au besoin l'accompagneront lorsqu'elle aura des démarches à faire, voire même se substitueront à elle. Il faudra enfin que les souscripteurs sachent nettement à qui seront versés leurs dons; et, par suite, il s'agira d'établir que les médecins mobilisés seuls, et ceux des régions envahies, auront droit à l'appui de notre collectivité professionnelle.

Vous pensez bien que l'*Association générale des médecins de France* a dû pourvoir à ce premier soin; elle prépare en ce moment des milliers de circulaires qui vont être envoyées à tout le corps médical; nul doute qu'on y expose clairement le but à atteindre et le principe même de l'effort. Et ceci, est-il besoin de le dire, est encore très bien. Mais resteront les voies et moyens. Or, là, nous tombons sous la tyrannie de la publicité, peu familière aux médecins, mais sous laquelle ils devront se courber s'ils veulent réussir.

Bien entendu, je ne connais pas plus que les autres les lois de la réclame, et je le regrette, car il n'est pas sur terre de levier plus puissant. L'expérience, néanmoins, fournit quelques données que la *Caisse d'assistance médicale de guerre* pourrait utiliser. Il est acquis, par exemple, que plus un objet est coûteux, plus il faut l'appuyer d'annonces chères et multipliées. En d'autres termes, celui qui veut tirer 10 sous du portemonnaie de son prochain aura beaucoup moins d'efforts à faire que s'il en veut extraire un billet de 100 francs. D'où la conclusion pratique suivante : Nos confrères doivent, dès à présent, demander à tous les journaux médicaux l'insertion d'un petit cliché à paraître dans chacun de leurs numéros; si ledit cliché est illustré, cela vaudra encore mieux. Les administrateurs de nos périodiques sont tous des hommes généreux et qui nous aiment; ils se refuseront d'autant moins à nous prêter leur concours que, somme toute, la souscription est ouverte en faveur de médecins qui sont leurs abonnés ou lecteurs.

Un second principe, tiré de l'observation, peut s'énoncer ainsi qu'il suit : Pour les objets coûteux, — et la souscription sera forcément coûteuse au souscripteur, — rien ne vaut la réclame verbale pour appuyer le cliché. Je voudrais donc voir dans toutes les villes, tous les chefs-lieux d'arrondissements, la création d'équipes qui iraient à domicile recueillir la souscription de chacun. Ceux qui n'ont pu être mobilisés trouveraient là un emploi de leur temps, dont les poilus médicaux apprécieraient, soyez-en sûrs, toute la valeur. Ne croyez pas surtout que nos confrères quêteurs se borneraient aux visites strictement médicales; non, ils iraient aussi chez tous les pharmaciens propriétaires de spécialités ou d'eaux minérales. Piquant retour des choses d'ici-bas : c'étaient, durant la paix, les pharmaciens qui visitaient les médecins; cette fois, ce sont ces derniers qui se rendront chez les spécialistes. Nul doute qu'ils y fassent de luxuriantes moissons. On ne dira pas que nos frères quêteurs feront besogne avilissante; il n'en est pas sur terre : le but anoblit tout. Ce n'est pas le geste qui est bas, c'est l'homme qui est petit quand il n'en comprend pas la grandeur.

M. le directeur de l'Assistance publique, en nous faisant accorder la somme de cinq mille francs, n'a pas seulement accompli un acte généreux, il a encore donné le meilleur des exemples; et c'est pourquoi j'espère que les sociétés savantes nous attribueront un de leurs prix; de même la Guerre, l'Instruction publique trouveront bien le moyen de manifester leur sympathie pour le corps médical; là encore la visite s'impose, respectueusement audacieuse.

Est-ce tout? Non. Pourquoi, par exemple, les mobilisés n'abandonneraient-ils pas à la *Caisse d'assistance médicale de guerre* une journée de leur solde, comme les médecins de l'arrière sont prêts, j'en suis sûr, à fournir plusieurs journées de leurs recettes? A l'heure présente, ladite *Caisse* est arrivée, presque sans réclame, à réaliser la somme de 70.000 fr. Si nous voulons

nous y mettre tous, c'est le million que nous atteindrons. Donc, il faut nous y mettre. Et si mon appel pouvait vous décider à entrer dans la voie que j'indique sommairement, ce serait une journée heureuse entre toutes, et pour ceux dont le cœur se serre en regardant l'avenir, et pour l'homme de bonne volonté qui signe ces lignes.

F. Helme.

P.-S. — J'allais oublier de faire ma réclame; enfoncez-vous-la bien dans la tête : Notre devoir strict est d'aider nos confrères, c'est là une des exigences les plus impérieuses du patriotisme, car il y a un patriotisme professionnel. Donc, envoyez dès à présent vos dons à la Caisse d'assistance médicale de guerre, 5, rue de Surène, Paris. Au besoin, si vous le préférez, le trésorier fera toucher à domicile.

F. H.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE D'HYGIÈNE ET DE POLICE SANITAIRE.

Sommaire du n° 8 (20 Août 1915).

Mémoires originaux :

Lindet et Eugène Roux. — Utilisation de la farine de riz dans la fabrication du pain.

Ed. Bonjean. — Emploi des eaux de Javel, hypochlorites, permanganates, peroxydes, dans l'assainissement des eaux de boisson.

Variétés.

Les bains-douches aux armées. — Appareils respiratoires pour l'armée. — Blanchisseries militaires automobiles en Allemagne. — Essai et stérilisation rapide de l'eau pour les troupes en campagne. — Le lait citraté.— Une nouvelle arche de Noé.— Concours ouvert à Pétrograd pour la recherche des meilleurs dénaturants de l'alcool et des nouvelles applications industrielles de ce produit.

Société de médecine publique et de génie sanitaire. Séance du 28 juillet 1915.

JOURNAL DE CHIRURGIE

Sommaire du n° 3 (Août 1915).

Mémoire original :

André Lapointe. — Le traitement opératoire des blessures du crâne dans une ambulance de l'avant.

Analyses.

Pathologie chirurgicale générale, 5 analyses.
Thérapeutique et Technique chirurgicales générales, 4 analyses.
Vaisseaux, 2 analyses.
Nerfs, 2 analyses.
Crâne et Encéphale, 4 analyses.
Face, 2 analyses.
Bouche et Pharynx, 5 analyses.
Cou et Larynx, 3 analyses.
Thorax, 1 analyse.
Estomac, 3 analyses.
Intestin, 5 analyses.
Appendice iléo-cæcal, 2 analyses.
Anus et Rectum, 1 analyse.
Foie et Voies biliaires, 4 analyses.
Pancréas et Rate, 1 analyse.
Appareil urinaire, 10 analyses.
Appareil génital de la femme, 7 analyses.
Membre supérieur, 4 analyses.
Membre inférieur, 2 analyses.

IVe Congrès de la Société internationale de Chirurgie. — New-York, 13-16 Avril 1914.

ARCHIVES DE MÉDECINE DES ENFANTS

Sommaire du n° 9 (Septembre 1915).

Mémoires originaux :

Lucien Jeanneret. — L'albuminurie posturale de l'enfance.

J. Comby. — Traitement du tetanos par les injections sous-cutanées de sérum antitétanique.

Revue générale :

J. Comby. — Atrophie subaiguë du foie dans l enfance.

Analyses.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Cahuzac, médecin de 2e classe du *Bouvet.*

— M. Cabanu, medecin aide-major de 2e classe au rég. d'infanterie coloniale du Maroc.

— M. Trelaun, médecin aide-major de 2e classe au 14e rég. territorial d'infanterie.

— M. Bonlard, médecin aide-major de 2e classe, au 155e rég. d'infanterie.

— M. Georges Blazer, médecin auxiliaire tué par un obus.

— M. Condamine (Marie-Paul), médecin aide-major au 20e bataillon de chasseurs, tué le 21 Juin.

— M. Perce-Pred, médecin aide-major, tué aux Dardanelles.

— M. Fernand Grenier, médecin auxiliaire, blessé le 24 Août et mort quelques jours plus tard à l'hôpital de Gérardmer.

— M. Achille Edom, ex-chirurgien des hôpitaux de Bruxelles, mort à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine) des suites d'une infection pulmonaire contractée au cours d'une mission comme chirurgien consultant dans la 10e région.

— M. Magnien, médecin-major de 2e classe, tué le 19 Juin.

— M. Armanet (Honorat), médecin aide-major de 2e classe au 175e rég. d'infanterie, tué le 28 Juin.

— M. Peyron (Jean), sergent brancardier au 163e rég. d'infanterie, étudiant en médecine.

— M. Charles Lévi-Alvarès, médecin auxiliaire au 5e bataillon de chasseurs, décédé le 15 Août à l'ambulance de Gérardmer.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Officier. — M. Bartet, médecin principal : a soigné, en pays ennemi, les soldats blessés affluant des tranchées, sous les balles et les éclats d'obus. A donné un bel exemple de courage et de dévouement. Cité à l'ordre du jour de l'armée.

— M. Taddéi di Torella, médecin principal : a rendu les plus grands services comme médecin de la division des Dardanelles.

Médailles militaires. — M. Corre (Gaston), médecin auxiliaire au 292e rég. d'infanterie, mle 4946 : médecin auxiliaire d'un dévouement absolu. A fait toute la campagne et s'est prodigué sur tous les champs de bataille,

(*Voir la suite*, p. 334.)

$C^{15}H^{26}O$ — Santalol
$C^{6}H^{12}Az^{4}$ — Hexaméthylène-Tétramine
$C^{13}H^{10}O^{3}$ — Salol

EUMICTINE

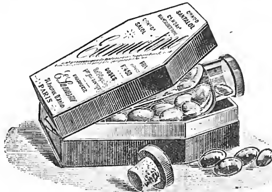
INDICATIONS :

Blennorragie, Cystites, Néphrites, Pyélites, Pyélo-Néphrite, Pyuries, Bactériurie, Phosphaturie, Ammoniurie, Lithiase rénale, etc.

Antigonococcique de tout premier ordre, par le Santalol (principe actif de l'essence de Santal).

Diurétique, Analgésique, Urolytique, etc., par l'Hexaméthylène-Tétramine dont l'action est toute spéciale.

Antiseptique, etc., par le Salol dont l'action sur les voies urinaires est bien établie.



Thèses de D^r en Médecine
(Paris 1907 et 1911).

Traitement de la Blennorragie, l'Eumictine
Dr Jean CREMER,
ancien interne à St-Lazare.

Contribution à l'étude du traitement des affections des voies urinaires.
Dr G. PASQUET.

TRAITEMENT COMPLET qui grâce à une **ENVELOPPE SPÉCIALE** est ***PORTÉ DIRECTEMENT*** dans ***L'INTESTIN***

Doses : 8 à 12 capsules aux repas.

Échantillons et Littérature : Pharmacie LANCOSME, 71, Avenue d'Antin, Paris (8me).

XÉMATOL

Airesse

*guérit sans rechute l'***ECZÉMA** *et toutes les manifestations para-eczémateuses, l'urticaire, rougeurs de la figure, (acné et psoriasis exceptés), prurit, intertrigo, impétigo, sychosis, dartres, gourmes, pityriasis pellicules, crevasses, engelures, etc.*

LE POT : 10 francs. (remise spéciale au Corps Médical).

RENSEIGNEMENTS INTÉRESSANTS MM. LES DOCTEURS ET MODE D'EMPLOI :

LABORATOIRES REBEC, 59, rue de Châteaudun, PARIS

Type du Médicament Aliment Phosphaté

PEPTO-KOLA ROBIN

Liqueur exquise — Médicament aliment glycérophosphaté

GLYKOLAÏNE ROBIN

Kola granulée glycérophosphatée

LABORATOIRES M^CE ROBIN, 13, Rue de Poissy, **PARIS**

allant chercher les blessés sur la ligne de feu avec le plus grand mépris du danger. A la suite des attaques des 7-13 Juin 1915 sous le feu ininterrompu de l'artillerie ennemie a passé trois nuits consécutives à aller chercher les corps de soldats tombés au champ d'honneur. A soutenu, par son énergie et son calme, le courage, le dévouement des travailleurs dans cette pénible opération.

— M. Masmonteil, médecin auxiliaire au 46e rég. d'infanterie, mle 1088 : a été grièvement blessé par balle à la joue gauche; excellent médecin qui a fait preuve des plus belles qualités militaires.

— M. Angèle (Pol), médecin auxiliaire au 1er rég. mixte de zouaves tirailleurs : déjà cité à l'ordre de la division et de l'armée pour son dévouement et son courage, s'est encore distingué à ce double titre dans les journées des 16 et 17 Juin 1915. Dans des tranchées récemment conquises, peu profondes, sans abri, n'a cessé de circuler sous un bombardement très violent pour panser sur place des blessés intransportables jusqu'à ce qu'il ait été atteint très gravement lui-même par une balle de mitrailleuse.

— M. Patriarche (Pierre), médecin auxiliaire au 213e rég. d'infanterie, mle 08005 : d'une bravoure et d'un courage au-dessus de tout éloge. Le 18 Juin 1915, au cours d'un assaut livré par son bataillon, a suivi l'attaque et a pu ainsi donner aux blessés, sous une grêle de balles, des soins utiles parce que immédiats, faisant preuve d'un mépris absolu du danger. A la nuit tombante, s'est glissé à proximité des lignes ennemies et a procédé à la relève des blessés dans des conditions extrêmement périlleuses. A réussi à en ramener un très grand nombre. Depuis le début de la campagne, donne le plus bel exemple par son entier dévouement à tous et en toutes circonstances, ainsi que par son entrain et sa vaillance. Déjà cité à l'ordre de l'armée.

— M. Funeau, médecin auxiliaire au 255e rég. d'infanterie : sous un bombardement intense de grosse artillerie et pendant des actions incessantes d'infanterie, a assuré seul sans prendre aucun repos, pendant quatre jours et quatre nuits, le service médical du bataillon en première ligne d'une façon qui a fait l'admiration de tous. S'est révélé, malgré son extrême jeunesse (vingt ans), homme accompli d'action et de devoir.

— M. Guérin (Henri), médecin auxiliaire au 8e rég. d'artillerie, mle 573 : s'est prodigué depuis le début de la campagne et dans les postes les plus avancés, avec le plus grand courage et le plus beau dévouement. Blessé très grièvement le 4 Juillet 1915 au poste de secours, a dû subir immédiatement l'amputation du bras. Est atteint en outre d'une blessure grave de l'abdomen.

— M. Bornand (Octave), médecin auxiliaire au 28e bataillon de chasseurs alpins : depuis le début de la campagne, s'est toujours brillamment conduit, s'est particulièrement signalé aux combats des 19 Avril, 27 et 29 Mai 1915 en pansant sans interruption les blessés sur la ligne de feu. A fait l'admiration de tous aux combats des 20, 21, 22 et 23 Juin 1915 en donnant les premiers soins aux blessés des unités engagées sous un feu violent avec un calme, un sang-froid et un mépris du danger tout à fait remarquables.

— M. Porcher, médecin auxiliaire au 1er groupe léger du 6e dragons : a assuré avec un très grand sang-froid et un dévouement au-dessus de tout éloge le service médical aux tranchées de première ligne pendant six jours consécutifs, du 29 Juin au 4 Juillet 1915, dans des conditions très périlleuses et ne disposant que d'une installation des plus sommaires sans abri. Le 3 Juillet, au cours d'un violent bombardement, apprenant les pertes sérieuses subies par un escadron, s'est rendu dans la tranchée bouleversée pour donner des soins immédiats aux blessés. A son retour, s'est arrêté pour déterrer de ses mains un cavalier enseveli et, sous un feu très précis de l'ennemi, l'a ramené sur ses épaules au poste de secours. A provoqué par son dévouement de chaque instant et son calme l'admiration générale.

Citations à l'ordre du jour de l'armée :

— M. Beliard (Octave), médecin aide-major au 66e rég. d'infanterie : a, depuis son arrivée sur le front, montré beaucoup de sang-froid et de courage. A été blessé en soignant un blessé au poste de secours.

— M. Bartet, médecin principal du *Jauréguiberry* : a soigné en pays ennemi les soldats blessés affluant des tranchées, sous les balles et les éclats d'obus; y est demeuré vingt-quatre heures donnant un bel exemple de courage et de dévouement.

— M. Sencert (Louis-Georges), médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef de l'Ambulance no 6/XX : professeur agrégé à la Faculté de Nancy, chirurgien des hôpitaux, dirige une Ambulance depuis le début de la campagne. Chargé du service des blessés les plus gravement atteints, se dépense de jour et de nuit, et, par sa compétence et son dévouement, a sauvé de nombreux blessés.

— M. Bourdier (Louis-Pierre), médecin auxiliaire du génie de corps d'un C. A..., compagnie 9/4 : n'a pas hésité à installer son poste de secours à proximité des tranchées. A été atteint d'un éclat d'obus le 11 Mai, à son poste, alors qu'il prodiguait ses soins aux blessés. N'a consenti à se laisser évacuer que lorsqu'il vit ses forces l'abandonner. Déjà blessé en Septembre.

— M. Rigollet (Lucien-Ernest-Siméon), médecin principal de 1re classe, médecin divisionnaire d'une D. I. : médecin militaire de tout premier ordre, a constamment obtenu, dans l'organisation du service du champ de bataille, relève, pansement et évacuation des blessés, les résultats les plus heureux, grâce à ses belles qualités d'initiative et de sang-froid. Vient encore de se signaler tout particulièrement pendant les combats des 9, 10 et 11 Mai.

— M. Deyrolles (Etienne), médecin-major au 7e rég. de marche de tirailleurs : depuis le début de la campagne, s'est maintes fois fait remarquer par son dévouement absolu et son complet mépris du danger. A été blessé le 9 Mai en soignant des blessés sous le feu.

— M. Ray (Albert), médecin-major de 1re classe au 88e rég. d'infanterie : officier de très grande valeur, se dépense sans compter depuis le début de la campagne. Pendant la journée du 9 Mai, avait organisé son poste de secours tout à proximité des lignes et a pu ainsi assurer l'évacuation rapide de tous ses blessés sous le feu très intense de l'artillerie allemande.

— M. Pages (Edouard-Marie-Jean-Barthélémy), médecin aide-major de 1re classe de réserve, du 3e groupe du 6e rég. d'artillerie : a constamment fait preuve depuis le début de la campagne et notamment le 30 Août, lorsque plusieurs officiers du groupe furent blessés, de sang-froid, de courage et d'une haute conscience de son devoir professionnel, n'hésitant jamais à se porter aux endroits les plus dangereux lorsqu'il y jugeait sa présence nécessaire. A été mortellement blessé, le 3 Juin, en accourant sous le feu de l'artillerie allemande pour relever des blessés à une pièce de son groupe établie en batterie à 1.500 mètres des lignes allemandes.

— M. Chabrun (Hippolyte), médecin aide-major de 2e classe au 2e rég. de marche de zouaves : lors de l'attaque du 6 Juin, s'est porté sous un bombardement intense, en première ligne, pour assurer le service médical de son bataillon et se rendre compte de son fonctionnement. A été tué.

— M. Hugon (Charles-Pascal-Etienne), médecin aide-major de 2e classe au 3e bataillon du 92e rég. d'infanterie : s'est distingué en toutes circonstances depuis le commencement de la campagne par son entrain, son courage et son dévouement exceptionnels, notamment en secourant les blessés sur la ligne de feu d'infanterie pendant les combats des 14, 20 et 25 Août 1914. A été mortellement atteint par un éclat d'obus à son poste le 14 Mai 1915.

— M. Bernard (Eugène-Victor), médecin auxiliaire au 55e rég. d'infanterie : mle 06004 : a été mortellement frappé le 15 Juin au cours d'un bombardement en allant sous un feu de grosse artillerie porter secours à un blessé.

— M. Lhoste (Jean-Marie-Octobre), médecin aide-major du groupe de brancardiers de la division : a montré, pendant les journées des 7, 8, 9 et 10 Juin, un dévouement et un zèle au-dessus de tout éloge, pansant de nombreux blessés dans un village exposé à un feu violent et assurant rapidement leur évacuation dans des conditions très périlleuses. Fortement contusionné lui-même par un éclat d'obus, n'en a pas moins continué à assurer son service. A déjà donné de nombreuses preuves de son mépris du danger.

— M. Courouble (Achille-Auguste-Elie), médecin aide-major de 2e classe au 243e rég. d'infanterie : a toujours fait preuve d'une audacieuse témérité; au combat du 10 Juin, s'est porté au secours des blessés dans la tranchée conquise soumise à un très violent bombardement; blessé à la tête de plusieurs éclats d'obus, a continué à assurer son service. Dans la nuit du 14 au 15 Juin, commandé pour aller relever les cadavres, a été tué en arrachant des fils de fer, sur le champ de bataille, le corps d'un lieutenant du régiment.

— M. Coffinières (Jacques), médecin auxiliaire à la 1re compagnie du 140e rég. d'infanterie : dans la nuit du 12 au 13 Juin, malgré la grande violence d'un bombardement qui dura plusieurs heures, assura sur la première ligne même, avec une intelligente initiative et un sang-froid admirable, la relève, les soins et l'évacuation des blessés. Se distingua de nouveau la nuit suivante dans la recherche des soldats tués restés sur le terrain en avant de nos lignes.

Citation civile :

— M. le Dr Sarrazin, maire de la Couture (Pas-de-Calais) : a eu une conduite exemplaire ne cessant, sous un bombardement continuel, de parcourir le pays pour visiter les malades. Lors de l'occupation allemande, la fermeté et la dignité de son attitude ont contribué à sauvegarder les intérêts de la commune, donnant à ses concitoyens un bel exemple de sang-froid et de courage civiques.

NOUVELLES

La revaccination. — La loi suivante vient d'être promulguée au *Journal officiel* :

Article unique. — L'article 6 de la loi du 15 Février 1902, relative à la protection de la santé publique, est complété par l'addition, entre les paragraphes 2 et 3, du texte ci-dessous :

En cas de guerre, de calamité publique, d'épidémie ou de menace d'épidémie, la vaccination ou la revaccination antivariolique peut être rendue obligatoire par décret ou par arrêtés préfectoraux pour toute personne, quel que soit son âge, qui ne pourra justifier avoir été vaccinée ou revaccinée avec succès depuis moins de cinq ans.

Les laboratoires dans les hôpitaux. — M. Mayéras, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° comment il se fait qu'à l'hôpital du ....., il n'y ait ni laboratoire, ni microscope, si bien que, lorsqu'il y a nécessité absolue de procéder à examen bactériologique, on est obligé de recourir à des concours privés; 2° quelles précautions sont prises, au moins dans les formations sanitaires, pour dépister les cas de tuberculose et prévenir la contagion de cette maladie, en a reçu les réponses suivantes :

« 1° Il ne peut être installé de laboratoire de bactériologie dans tous les hôpitaux : outre que le matériel ferait défaut, on ne trouverait pas non plus le personnel compétent nécessaire, et on aboutirait rapidement à un gaspillage des ressources disponibles. Il est de beaucoup préférable d'avoir, dans chaque centre important, un seul laboratoire bien outillé et confié à des bactériologistes éprouvés. Les divers hôpitaux environnants ne sauraient rencontrer de difficultés à adresser à ce laboratoire les demandes d'examen qui leur paraissent utiles; l'organisation des envois nécessaires est du reste prévue.

« 2° Il appartient aux médecins traitants de tous les hôpitaux de se livrer aux examens cliniques voulus pour reconnaître la tuberculose, et de provoquer, s'il y a lieu, les examens bactériologiques destinés à compléter leurs observations; des instructions ont d'ailleurs été données pour que les tuberculeux contagieux soient hospitalisés à part et ne restent pas mélangés aux autres malades quand leur état est dûment constaté. »

La relève des médecins. — M. le lieutenant-colonel Driant, député, ayant appelé l'attention de M. le ministre de la Guerre sur la situation des médecins de réserve qui assurent un service régimentaire depuis le début de la guerre, service pénible auquel il serait temps de faire succéder pour eux une situation moins lourde, dans les hôpitaux de l'intérieur où se trouvent en revanche nombre de jeunes médecins qui ne sont jamais allés au feu, en a reçu la réponse suivante :

« La relève des médecins du front est actuellement en cours. Elle est effectuée par les autorités militaires de la zone des armées, qui désignent les médecins susceptibles d'être renvoyés à l'arrière. »

— M. Deyris, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre dans quelles conditions s'opère la relève des médecins du front et si la mesure s'applique aussi bien aux médecins des régiments combattants qu'à ceux des ambulances, la circulaire récente à ce sujet n'ayant même pas été portée à la connaissance de certains services de santé de régiments du front, en a reçu la réponse suivante :

« La relève à opérer s'applique aussi bien aux médecins des corps qu'à ceux des formations sanitaires. Les désignations sont faites par les autorités militaires de la zone des armées. »

Assistance médicale. — MM. Dufour et Fournoux sont nommés médecins honoraires du service de l'Assistance médicale de Paris.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Charles Chatelin, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin à Charleville (Ardennes).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

— Le Dr Perdrizet, médecin-chef au 100e rég. d'infanterie, serait reconnaissant à tous confrères, de retour d'Allemagne, lui donnant des nouvelles de son beau-frère, le lieut.-colonel du génie, Alexandre Pailla, en captivité à Plaszenburg, près Kulmbach (Bavière). Ecrire *Presse Médicale*, n° 887.

Jeune médecin, non mobilisable, ferait remplacement Paris ou environs. — Ecrire *P. M.*, n° 978.

Cabinet de spécialité à céder. Ecrire *Presse Médicale*, 886.

Docteur belge, lauréat Faculté Louvain, demande remplacement. Ecrire *Presse Médicale*, n° 977.

Médecin demandé pour hôpital auxiliaire, n° 14, Château des Marches, poste Les Marches, Savoie. Logement, nourriture, indemnité à convenir. Ecrire à l'administrateur.

On désire oscillomètre Pachon. — Ecrire *P. M.*, n° 976.

A vendre, à la suite d'un décès, un fauteuil d'examen, en maroquin, ancien modèle Dupont. — Ecrire *P. M.*, n° 889.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Nº 45

Lundi, 27 Septembre 1915

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE
Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.

H. ROGER
Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.

M. LETULLE
Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.

M. LERMOYEZ
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.

F. JAYLE
Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

SOMMAIRE

DE L'INTRODUCTION DE LA FARINE DE RIZ
POUR LA FABRICATION DU PAIN

La Commission administrative du Bureau de bienfaisance de Toulouse, frappée du grand déficit qu'allait subir, cette année, la récolte en froment, a eu la pensée de suppléer au froment, qui allait nous manquer, par une autre céréale pour la fabrication du pain. Mais les causes auxquelles était due la faible récolte du froment (défaut de main-d'œuvre et pluies trop prolongées), ayant dû exercer leur influence sur les autres céréales métropolitaines, notamment sur le seigle, le maïs et le sarrasin qui, assez souvent encore, sont employés pour la panification, la Commission a pensé à s'adresser à des céréales provenant de nos colonies, si elles en avaient en excédent. Or, un de ses membres ayant su que la Cochinchine pouvait disposer d'une quantité de riz s'élevant à plus de 10 millions de quintaux et d'une quantité de maïs s'élevant à 2 millions de quintaux, la Commission procéda à des essais de panification en commençant par la farine de riz, dont la quantité disponible était la plus considérable. Ces essais furent faits dans des proportions différentes, et elle acquit ainsi la conviction que le mélange pouvait être fait jusqu'à 20 pour 100 de farine de riz, sans que le pain obtenu s'éloignât beaucoup, par ses caractères organoleptiques, du pain de froment pur.

C'était là le côté pratique, mais restait le côté scientifique ; et c'est pour faire examiner la question à ce point de vue par les corps savants, qu'un membre de la Commission, le Prof. Maurel, en saisit l'Académie de Médecine, le 27 Avril 1915. L'Académie se prononça en faveur du *pain rizé* le 25 Mai suivant. L'Académie d'Agriculture, il est vrai, lui fit quelques objections, mais il leur fut répondu ; et le Conseil supérieur d'hygiène s'étant prononcé dans le même sens que l'Académie de Médecine, le corps législatif s'est trouvé suffisamment éclairé. Si bien qu'en revoyant la loi sur le ravitaillement de la population civile, par un article additionnel à cette loi, il a, dans sa séance du 7 Août, accepté le mélange de la farine de riz à celle de froment pour la fabrication du pain dans la proportion minima de 5 pour 100.

FARINES	EAU	AZOTÉS	CORPS gras	HYDRATES de carbone	MATIÈRE saline	CALORIES
Froment p. 100 gr.	13.34	10.18	0.94	75.09	0.48	358
Riz pur.	13.61	6.30	1.52	75.76	0.63	366
Mélange F 90 p. 100.	12.006	9.162	0.846	67.81	0.432	322
Mélange R 10 p. 100	1.361	0.630	0.152	7.57	0.563	36.4
Total du mélange.	13.367	9.792	0.998	75.38	0.495	35.84

Il est probable que la proportion adoptée par le Sénat sera de 10 pour 100 comme maximum, et on peut voir par le tableau ci-dessus combien la composition du pain faite avec ce mélange sera peu différente de celle du pain fait avec le froment pur.

Comme on le voit, en comparant la composition de la farine pure de froment avec celle du mélange comprenant 10 pour 100 de farine de riz, on trouve sensiblement les mêmes quantités de chacune des substances relevées par l'analyse. Je ne crois pas qu'au point de vue de l'hygiène alimentaire, on puisse signaler une différence qui, en pratique, ait la moindre valeur.

La question relative au riz me paraît donc ainsi jugée; et le public peut être rassuré sur les conséquences de son mélange à la farine de froment. Notre pain conservera sa même composition chimique, sa même valeur alimentaire et aussi son bon aspect, sa bonne odeur et son bon goût.

Mais, de plus, il est à considérer :

1° Que les 14 millions de quintaux de blé qui nous manquent pour assurer notre consommation jusqu'à la prochaine récolte, pourraient être remplacés par notre riz cochinchinois ;

2° Que ces 14 millions de quintaux de riz à 20 fr. le quintal, ne nous coûteraient que 240 millions, tandis que cette même quantité de froment à 30 francs nous aurait coûté 420 millions, c'est donc une économie de 180 millions ;

3° Que cet argent, au lieu d'aller à l'étranger, irait dans notre colonie, d'où une partie nous reviendrait en échange des instruments aratoires, industriels et des matières ouvrées, etc., etc. ;

4° Que le froment étranger aurait dû être payé en or, que nous avons de gros intérêts à garder, tandis que le riz de nos colonies pourra être payé en valeur sur la Banque de France ;

5° Enfin, que le transport en France de 14 millions de quintaux de riz assurerait un fret important à notre marine marchande.

H. Maurel.

NOTES DE GUERRE

PROTECTION MÉTALLIQUE DU CŒUR DES SOLDATS

En campagne, toutes les blessures du cœur sont mortelles, que cet organe soit frappé en systole ou en diastole.

D'ailleurs, ces blessés restent tous sur le champ de bataille et n'arrivent jamais vivants jusqu'aux formations sanitaires du front.

Personnellement, après dix mois de fonctionnement dans une ambulance divisionnaire, nous n'avons pas vu un cas authentique de blessure cardiaque parvenu jusqu'à nous.

Seul, un blessé ennemi, entré à l'ambulance le 11 Mai 1915, avait reçu dans l'aire cardiaque une balle française, ricochée, pirouettée, déterminant un orifice d'entrée ovalaire, situé à 3 cm. en bas et un peu en dehors du mamelon gauche, avec un trou de sortie plus large encore, en arrière de la ligne axillaire gauche, vers la douzième fausse côte. Cette balle avait glissé superficiellement entre deux espaces intercostaux, intéressant le cul-de-sac diaphragmatique voisin et la région abdominale rétro-splénique.

Le projectile avait dévié sur un portefeuille garni de nombreuses cartes postales militaires illustrées, très suggestives, qui portaient l'empreinte très nette, à l'emporte-pièce (empreinte en forme de bouteille), de notre balle bi-ogivale ricochée, frappant par le travers.

Ce blessé succomba rapidement aux progrès d'une péritonite généralisée et non à une complication cardiaque.

Dans son beau livre sur *La guerre en Bulgarie et en Turquie. Impressions et notes de onze mois de campagne,* le professeur Laurent, de Bruxelles, cite également un seul cas de *blessure à la région précordiale par balle.* « Celle-ci avait pénétré par le troisième espace gauche sous le sternum pour sortir à droite, dans la région hépatique. Le blessé guérit sans encombre. »

Cette blessure rappelle celle du général Négrier au Tonkin, dont nous avons antérieurement relaté l'observation dans *La Presse Médicale.* La balle chinoise, reçue dans la région précordiale, dévia en traversant le portefeuille du général, passa sous le sternum et sortit à droite, au niveau du rebord costal hépatique. Les suites de cette blessure furent bénignes et se terminèrent par la guérison.

En résumé, *les lésions extracardiaques sont guérissables, mais les blessures intracardiaques sont fatalement vouées à une mort certaine, rapide; sur le champ de bataille.*

Cependant, Beaussenat a opéré, avec succès, le 17 Février 1915, un sergent blessé le 1er Octobre 1914 d'un éclat de grenade qui avait pénétré dans la cavité ventriculaire droite.

La palpation de ce ventricule permet d'y découvrir la présence d'un corps dur, mobile, sur le cœur extériorisé. Le chirurgien incise le ventricule droit et, d'une prise habile, extrait un éclat métallique de 1 cm. 5 de long, sur 1 cm. de large et 3 mm. d'épaisseur. Son poids était de 1 gr. 50.

Le cœur est suturé à la soie. Dès le 17 Mars le blessé était guéri.

« *C'est un fait,* ajoute Armaingaud, *probablement unique jusqu'à ce jour : la cardiotomie exploratrice est désormais justifiée dans les cas de corps étrangers intracardiaques.* »

***

Vu la gravité exceptionnelle des plaies cardiaques et à l'heure où le casque des tranchées fait son apparition, nous nous demandons s'il ne serait pas utile de protéger le cœur aussi bien que

le crâne, car cet organe unique, sans revêtement sérieux et sans suppléance, constitue un effroyable danger, au milieu de cette pluie de projectiles lancés par l'artillerie moderne.

A ce propos, voici une note intéressante que notre distingué camarade Filderman, médecin-chef d'un régiment d'artillerie de campagne, veut bien nous communiquer :

Il est nécessaire, il est facile de protéger le cœur.

« L'extrême gravité, la grande fréquence des plaies du cœur nous incite à examiner la question des cuirasses, au point de vue de la protection spéciale et unique de la région précordiale. Cette région est aussi importante au point de vue physiologique, que mal protégée contre les projectiles. L'organisme présente là une vulnérabilité exceptionnelle, qu'il serait facile de supprimer.

« Le cœur est le seul viscère, dont une blessure insignifiante, portant sur une partie limitée de sa surface, entraîne la mort immédiate et sans appel ; c'est le seul organe n'admettant pas de suppléance, c'est le seul appareil dont l'arrêt, même momentané, entraîne la mort.

« Et pour défendre ce véritable nœud vital placé face à l'ennemi, qu'y a-t-il dans la région précordiale ? Une mince lamelle musculaire sur une grande partie de sa surface, quelques fragiles lames osseuses pour le reste. Le moindre projectile, même animé d'une force vive minime, est capable de franchir ces obstacles insignifiants et de porter la mort.

« Des éclats d'obus, gros comme une lentille, que la phalange d'un doigt arrêterait, n'ont qu'à tomber sur le petit carré précordial pour tuer à coup sûr.

« Le carré précordial, c'est la brèche ouverte à la mort, *brèche précordiale*.

« Il est facile de fermer cette brèche.

« Ne nous arrêtons pas aux procédés par trop insuffisants. On raconte un peu partout des miracles du portefeuille, de la montre, etc. N'exagérons rien. J'ai vu un projectile arrêté par le chandail après avoir traversé la vareuse. Est-ce à dire que le chandail est susceptible d'être considéré comme un protecteur précordial efficace ? Nullement. De même pour le papier. On a dit au cours d'un procès fameux qu'un portefeuille aurait arrêté une balle de browning ; j'ai pour ma part fait percer par la balle du revolver d'ordonnance un volume de 800 pages à 35 m. ; la même balle perce à 15 m. le calot en tôle distribué à la troupe comme protège-crâne.

« Une plaque d'acier vulgaire de 5 mm. résiste à la même balle à 7 m. ; elle n'en est même pas déformée. *Une plaque de quatre millimètres suffirait donc pour protéger le cœur contre la plupart des projectiles modernes.*

« Vu la gravité primitive des plaies du cœur, on ne pourra pas accuser le protège-cœur d'en aggraver les suites, même lorsque, exceptionnellement, il serait traversé.

« Une plaque de 15 cm. × 15 pesant environ 200 gr., légèrement cintrée, pour se mouler sur le thorax et fixée *au bon endroit* entre le drap et la doublure de la vareuse, constituerait donc, dans l'immense majorité des cas, une protection efficace contre la mort par plaie du cœur.

« C'est au surplus un protecteur discret, nullement encombrant, de fabrication aisée, dont le faible poids n'est pas un obstacle sérieux à envisager, et dont la présence ne se révèle que le jour où son efficacité est mise à l'épreuve. Le prix de revient serait inférieur à 1 franc.

« En un mot, l'effort à tenter est vraiment minime en proportion du but à atteindre.

« L'essayer serait l'adopter.

« Dr Filderman ».

Cette même conclusion, nous la trouvons dans le livre du professeur Laurent, qui, à la page 139, contient une photographie représentant un étui métallique à cigarettes et deux étuis de balles bulgares, qui ont été perforés par des balles turques restées incluses dans ces étuis.

Et Laurent ajoute : « *L'examen de ces trois objets doit constituer une leçon pratique pour tous les officiers*; j'estime qu'il faudrait renforcer la visière du casque, car le front est plus souvent blessé que les autres régions du crâne et munir les soldats d'une *plaque protectrice précordiale* de *vingt* cm., car quelques-uns d'entre eux ont été *sauvés pour avoir porté en poche, devant le cœur, une pièce métallique quelconque un peu épaisse.* »

En appelant la réalisation de ces protège-cœurs métalliques, qui pourraient encore servir de plaques d'identité et même de portefeuilles, nous sommes heureux de joindre notre voix à celle de nos camarades Laurent et Filderman, pour réclamer ces protecteurs précordiaux, nouvelle sauvegarde de notre capital humain si précieux.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire de la 8e livraison.

Mémoires originaux :

J.-N. Roy (Montréal). — L'ozène et les différentes races de la terre.

Collet. — Un nouveau type d'hémiplégie laryngée associée.

Lombard, Bloch et Moulonguet. — Un cas d'abcès du lobe frontal du côté opposé à une otite suppurée chronique.

Mahu. — Ce que deviennent les évidés.

Nécrologie.

Nouvelles.

Il est probable que la proportion adoptée par le Sénat sera de 10 pour 100 comme maximum, et on peut voir par le tableau ci-dessus combien la composition du pain faite avec ce mélange sera peu différente de celle du pain fait avec le froment pur.

Comme on le voit, en comparant la composition de la farine pure de froment avec celle du mélange comprenant 10 pour 100 de farine de riz, on trouve sensiblement les mêmes quantités de chacune des substances relevées par l'analyse. Je ne crois pas qu'au point de vue de l'hygiène alimentaire, on puisse signaler une différence qui, en pratique, ait la moindre valeur.

La question relative au riz me paraît donc ainsi jugée; et le public peut être rassuré sur les conséquences de son mélange à la farine de froment. Notre pain conservera sa même composition chimique, sa même valeur alimentaire et aussi son bon aspect, sa bonne odeur et son bon goût.

Mais, de plus, il est à considérer :

1° Que les 14 millions de quintaux de blé qui nous manquent pour assurer notre consommation jusqu'à la prochaine récolte, pourraient être remplacés par notre riz cochinchinois ;

2° Que ces 14 millions de quintaux de riz à 20 fr. le quintal, ne nous coûteraient que 240 millions, tandis que cette même quantité de froment à 30 francs nous aurait coûté 420 millions, c'est donc une économie de 180 millions ;

3° Que cet argent, au lieu d'aller à l'étranger, irait dans notre colonie, d'où une partie nous reviendrait en échange des instruments aratoires, industriels et des matières ouvrées, etc., etc. ;

4° Que le froment étranger aurait dû être payé en or, que nous avons de gros intérêts à garder, tandis que le riz de nos colonies pourra être payé en valeur sur la Banque de France ;

5° Enfin, que le transport en France de 14 millions de quintaux de riz assurerait un fret important à notre marine marchande.

H. Maurel.

NOTES DE GUERRE

PROTECTION MÉTALLIQUE DU CŒUR DES SOLDATS

En campagne, toutes les blessures du cœur sont mortelles, que cet organe soit frappé en systole ou en diastole.

D'ailleurs, ces blessés restent tous sur le champ de bataille et n'arrivent jamais vivants jusqu'aux formations sanitaires du front.

Personnellement, après dix mois de fonctionnement dans une ambulance divisionnaire, nous n'avons pas vu un cas authentique de blessure cardiaque parvenu jusqu'à nous.

Seul, un blessé ennemi, entré à l'ambulance le 11 Mai 1915, avait reçu dans l'aire cardiaque une balle française, ricochée, pirouettée, déterminant un orifice d'entrée ovalaire, situé à 3 cm. en bas et un peu en dehors du mamelon gauche, avec un trou de sortie plus large encore, en arrière de la ligne axillaire gauche, vers la douzième fausse côte. Cette balle avait glissé superficiellement entre deux espaces intercostaux, intéressant le cul-de-sac diaphragmatique voisin et la région abdominale rétro-splénique.

Le projectile avait dévié sur un portefeuille garni de nombreuses cartes postales militaires illustrées, très suggestives, qui portaient l'empreinte très nette, à l'emporte-pièce (empreinte en forme de bouteille), de notre balle bi-ogivale ricochée, frappant par le travers.

Ce blessé succomba rapidement aux progrès d'une péritonite généralisée et non à une complication cardiaque.

Dans son beau livre sur *La guerre en Bulgarie et en Turquie. Impressions et notes de onze mois de campagne*, le professeur Laurent, de Bruxelles, cite également un seul cas de *blessure à la région précordiale par balle*. « Celle-ci avait pénétré par le troisième espace gauche sous le sternum pour sortir à droite, dans la région hépatique. Le blessé guérit sans encombre. »

Cette blessure rappelle celle du général Négrier au Tonkin, dont nous avons antérieurement relaté l'observation dans *La Presse Médicale*. La balle chinoise, reçue dans la région précordiale, dévia en traversant le portefeuille du général, passa sous le sternum et sortit à droite, au niveau du rebord costal hépatique. Les suites de cette blessure furent bénignes et se terminèrent par la guérison.

En résumé, *les lésions extracardiaques sont guérissables, mais les blessures intracardiaques sont fatalement vouées à une mort certaine, rapide*, *sur le champ de bataille*.

Cependant, Beaussenat a opéré, avec succès, le 17 Février 1915, un sergent blessé le 1er Octobre 1914 d'un éclat de grenade qui avait pénétré dans la cavité ventriculaire droite.

La palpation de ce ventricule permet d'y découvrir la présence d'un corps dur, mobile, sur le cœur extériorisé. Le chirurgien incise le ventricule droit et, d'une prise habile, extrait un éclat métallique de 1 cm. 5 de long, sur 1 cm. de large et 3 mm. d'épaisseur. Son poids était de 1 gr. 50.

Le cœur est suturé à la soie. Dès le 17 Mars le blessé était guéri.

« *C'est un fait*, ajoute Armaingaud, *probablement unique jusqu'à ce jour : la cardiotomie exploratrice est désormais justifiée dans les cas de corps étrangers intracardiaques.* »



Vu la gravité exceptionnelle des plaies cardiaques et à l'heure où le casque des tranchées fait son apparition, nous nous demandons s'il ne serait pas utile de protéger le cœur aussi bien que

le crâne, car cet organe unique, sans revêtement sérieux et sans suppléance, constitue un effroyable danger, au milieu de cette pluie de projectiles lancés par l'artillerie moderne.

A ce propos, voici une note intéressante que notre distingué camarade Filderman, médecin-chef d'un régiment d'artillerie de campagne, veut bien nous communiquer :

Il est nécessaire, il est facile de protéger le cœur.

« L'extrême gravité, la grande fréquence des plaies du cœur nous incite à examiner la question des cuirasses, au point de vue de la protection spéciale et unique de la région précordiale. Cette région est aussi importante au point de vue physiologique, que mal protégée contre les projectiles. L'organisme présente là une vulnérabilité exceptionnelle, qu'il serait facile de supprimer.

« Le cœur est le seul viscère, dont une blessure insignifiante, portant sur une partie limitée de sa surface, entraîne la mort immédiate et sans appel ; c'est le seul organe n'admettant pas de suppléance, c'est le seul appareil dont l'arrêt, même momentané, entraîne la mort.

« Et pour défendre ce véritable nœud vital placé face à l'ennemi, qu'y a-t-il dans la région précordiale ? Une mince lamelle musculaire sur une grande partie de sa surface, quelques fragiles lames osseuses pour le reste. Le moindre projectile, même animé d'une force vive minime, est capable de franchir ces obstacles insignifiants et de porter la mort.

« Des éclats d'obus, gros comme une lentille, que la phalange d'un doigt arrêterait, n'ont qu'à tomber sur le petit carré précordial pour tuer à coup sûr.

« Le carré précordial, c'est la brèche ouverte à la mort, *brèche précordiale*.

« Il est facile de fermer cette brèche.

« Ne nous arrêtons pas aux procédés par trop insuffisants. On raconte un peu partout des miracles du portefeuille, de la montre, etc. N'exagérons rien. J'ai vu un projectile arrêté par le chandail après avoir traversé la vareuse. Est-ce à dire que le chandail est susceptible d'être considéré comme un protecteur précordial efficace ? Nullement. De même pour le papier. On a dit au cours d'un procès fameux qu'un portefeuille aurait arrêté une balle de browning; j'ai pour ma part fait percer par la balle du revolver d'ordonnance un volume de 800 pages à 35 m. ; la même balle perce à 15 m. le calot en tôle distribué à la troupe comme protège-crâne.

« Une plaque d'acier vulgaire de 5 mm. résiste à la même balle à 7 m. ; elle n'en est même pas déformée. *Une plaque de quatre millimètres suffirait donc pour protéger le cœur contre la plupart des projectiles modernes.*

« Vu la gravité primitive des plaies du cœur, on ne pourra pas accuser le protège-cœur d'en aggraver les suites, même lorsque, exceptionnellement, il serait traversé.

« Une plaque de 15 cm. × 15 pesant environ 200 gr., légèrement cintrée, pour se mouler sur le thorax et fixée *au bon endroit* entre le drap et la doublure de la vareuse, constituerait donc, dans l'immense majorité des cas, une protection efficace contre la mort par plaie du cœur.

« C'est au surplus un protecteur discret, nullement encombrant, de fabrication aisée, dont le faible poids n'est pas un obstacle sérieux à envisager, et dont la présence ne se révèle que le jour où son efficacité est mise à l'épreuve. Le prix de revient serait inférieur à 1 franc.

« En un mot, l'effort à tenter est vraiment minime en proportion du but à atteindre.

« L'essayer serait l'adopter.

« Dr Filderman ».

Cette même conclusion, nous la trouvons dans le livre du professeur Laurent, qui, à la page 139, contient une photographie représentant un étui métallique à cigarettes et deux étuis de balles bulgares, qui ont été perforés par des balles turques restées incluses dans ces étuis.

Et Laurent ajoute : « *L'examen de ces trois objets doit constituer une leçon pratique pour tous les officiers*; j'estime qu'il faudrait renforcer la visière du casque, car le front est plus souvent blessé que les autres régions du crâne et munir les soldats d'une *plaque protectrice précordiale* de *vingt* cm., car quelques-uns d'entre eux ont été *sauvés pour avoir porté en poche, devant le cœur, une pièce métallique quelconque un peu épaisse.* »

En appelant la réalisation de ces protège-cœurs métalliques, qui pourraient encore servir de plaques d'identité et même de portefeuilles, nous sommes heureux de joindre notre voix à celle de nos camarades Laurent et Filderman, pour réclamer ces protecteurs précordiaux, nouvelle sauvegarde de notre capital humain si précieux.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DES MALADIES DE L'OREILLE, DU LARYNX, DU NEZ ET DU PHARYNX

Sommaire de la 8e livraison.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Officier. — M. Wovelet (Jules-Louis-Ernest), médecin-major de 1re classe au 36e rég. d'inf. : a fait preuve d'une énergie et d'un dévouement au-dessus de tout éloge en donnant sans arrêt, nuit et jour, du 13 au 18 Septembre 1914, des soins à de nombreux blessés. A contracté à la suite de ce surmenage une maladie grave.

Chevalier. — M. Quéré, médecin de 1re classe du *Henri-IV* : d'une activité et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Le 30 Avril, a pénétré sans souci du danger dans les locaux des bâtiments atteints par les projectiles ennemis et pleins de la fumée asphyxiante de trois explosions pour dégager et soigner les blessés. A été cité à l'ordre du jour de l'armée.

— M. Plazy, médecin de 1re classe du *Latouche-Tréville* : a fait preuve, à bord comme à terre, sous le feu de l'ennemi, de sang-froid, de courage et de grandes qualités professionnelles.

— M. Molposse (Valentin), médecin aide-major de réserve de 1re classe à la mission militaire médicale française en Serbie (Croix de guerre).

— M. Corvisy (Edouard-Didier), médecin aide-major de réserve de 2e classe à la mission militaire médicale française en Serbie (Croix de guerre).

— M. Megnio (René-Georges-Maurice), médecin aide-major de 2e classe de réserve à titre temporaire au 149e rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne, a participé à tous les combats du régiment. S'est toujours fait remarquer par son entier dévouement et son zèle en soignant les blessés sous le feu de l'ennemi. Blessé très grièvement le 15 Juillet 1915 dans un poste de secours avancé, a dû être amputé de la jambe gauche. A été cité à l'ordre de la division pour sa belle conduite en Belgique.

— M. Bosc (Louis-Alexis), médecin-major de 1re classe de réserve au 35e rég. d'infanterie : chef du service médical du régiment depuis le début de la campagne, a constamment montré l'activité et l'initiative les plus fécondes au combat, aux tranchées, au cantonnement. S'est plus particulièrement distingué aux combats des 21, 22 et 23 Septembre 1914 en organisant la recherche des blessés sur le champ de bataille, et les soignant nuit et jour avec un dévouement inlassable ainsi qu'au cours de nombreuses attaques dans tous les secteurs où le régiment a combattu depuis le 30 Octobre. Atteint le 2 Juillet 1915 à son poste de secours de nombreux éclats d'obus, a reçu deux blessures graves et des plaies multiples.

— M. Paitre (Fernand), médecin aide-major de 2e classe à l'ambulance 4/45 : médecin d'élite, entièrement dévoué à ses fonctions, parfait à tous égards; fait preuve de qualités professionnelles et chirurgicales remarquables. A déjà été cité à l'ordre de son régiment. Dirige une ambulance de première ligne d'une tenue et d'un rendement exceptionnels.

— M. Garès (Guillaume-Jean), médecin aide-major de 1re classe de réserve : a fait preuve de courage et de sang-froid, le 22 août 1914, en organisant, sous une pluie de balles et de shrapnells, le service médical du 1er groupe du 18e rég. d'artillerie. Grièvement blessé par un éclat d'obus dans l'articulation de l'épaule, s'est trouvé immobilisé sur place et a été enlevé par l'ennemi.

— M. Hondard (Arthur-Louis-Gaëtan), médecin aide-major de 1re classe au 32 rég. d'artillerie : médecin intelligent et dévoué, ayant toujours montré beaucoup d'entrain et se dépensant sans compter pour soigner ses malades. Le 20 Septembre 1914, bousculé par les attelages d'un échelon surpris par des rafales d'artillerie, malgré l'entorse qui en résulta, a refusé d'interrompre son service. Blessé le 6 Novembre 1914 par un éclat d'obus avec fracture du péroné, a rejoint le dépôt le 1er Avril 1915 à peine guéri, où, malgré une rechute, il a assuré le service et a demandé à revenir au front, qu'il a rejoint le 4 juin 1915.

— M. Marchetti (Charles-Philippe), médecin-major de 2e classe au 1er rég. de marche d'Afrique : a assisté à tous les combats qui se sont livrés dans la péninsule : d'un dévouement inlassable, rien ne lui a coûté, ni danger à courir, ni fatigues à supporter pour assurer la direction et la surveillance de son service depuis la formation du corps expéditionnaire d'Orient. (Croix de guerre.)

— M. Thiboult (Emmanuel-Jean-Auguste-Joseph), médecin-major de 1re classe au 58e rég. colonial : au cours de deux mois de campagne où le régiment a été plusieurs fois engagé, a donné à son personnel, déjà supérieurement dressé par ses soins, l'exemple d'un dévouement inépuisable et d'un sang-froid sous le feu, grâce auquel son poste de secours a fonctionné sans défaillance dans des conditions souvent périlleuses. (Croix de guerre.)

— M. Verdelet (Jean-Baptiste-Louis), mat. 13, médecin-major de 2e classe : a été victime, au cours d'un pansement, d'une piqûre anatomique qui a mis, par suite d'état septicémique, ses jours en danger.

— M. Copmos (Gervais-Albert), médecin-major de 1re classe à l'ambulance alpine 1/75 : d'une activité et d'une énergie à toute épreuve, unit les plus solides qualités professionnelles et d'organisation à une belle humeur et un courage manifeste qu'il sait communiquer à ceux qui l'entourent depuis le début de la campagne. Lors des combats des 20 juillet 1915 et jours suivants, médecin-chef du service de l'avant à sa division, a pleinement assuré, avec sa formation, son œuvre d'évacuation et de soins aux blessés graves, dans les conditions les plus difficiles et sous le feu de l'ennemi.

— M. Borie (Antoine), médecin-major de 2e classe, chef de service au 15e bataillon de chasseurs : médecin d'une bravoure remarquable, déjà cité à l'ordre de la division, s'est signalé brillamment au cours des dernières opérations, notamment le 1er Août 1915, lors d'un bombardement violent qui a complètement détruit son poste de secours et au cours duquel il a réussi à sauver par son sang-froid la plupart de ses blessés.

— M. Cordier (Victor-Joseph-Edmond), médecin aide-major de 1re classe : a donné depuis le début de la campagne les preuves du plus grand courage et du dévouement le plus absolu. Le 15 Août 1915, a été très grièvement blessé par éclat d'obus, témoignant en cette circonstance d'une endurance qui a fait l'admiration de tous et ne voulant être emporté que lorsque la manœuvre du ballon à laquelle son service le faisait assister fut complètement terminée.

— M. Damas (Joseph-Guillaume-Eugène), médecin-major de 2e classe à l'ambulance alpine 1/75 : chirurgien éminent, d'un dévouement sans bornes, d'un admirable sang-froid, a assuré, dans des circonstances difficiles, la direction du service chirurgical d'une ambulance alpine avec une maîtrise exceptionnelle. A tenté avec succès la chirurgie des blessés de l'abdomen dans des conditions particulièrement difficiles et périlleuses. A sauvé par des interventions hardies de nombreux blessés.

MÉDAILLE MILITAIRE. — M. Sureau (Victor-Maurice), mat. 3769, médecin auxiliaire au 7e bataillon de chasseurs à pied, compagnie de mitrailleuses d'une brigade de chasseurs : plein d'une ardeur juvénile, remplit ses fonctions de médecin auxiliaire avec entrain, il donne sans cesse l'exemple du sang-froid, du courage et du mépris du danger. Le 21 juillet 1915, sous un feu violent de mousqueterie, n'hésita pas à traverser une zone battue pour donner ses soins à trois chasseurs blessés d'une autre unité. Les a pansés sur la ligne et a pu ramener l'un d'eux grièvement blessé.

— M. Castillon (Charles-Pierre-Georges), médecin auxiliaire au groupe de brancardiers d'une division : grièvement blessé le 7 août par un obus qui l'ampata des deux membres inférieurs, il ne cessa d'encourager

et de consoler son camarade Martin malgré ses souffrances atroces et, regardant ses deux moignons, il s'écria : « Tiens, regarde, Martin, je ne pourrai plus faire de motocyclette, cela ne fait rien, vive la France! » (Croix de guerre.)

— M. Lalanne, médecin auxiliaire au 1er rég. mixte de zouaves et tirailleurs (1er bataillon du 1er tirailleurs) : glorieusement blessé dans la nuit du 18 au 19 Septembre 1914 au moment où il donnait ses soins aux blessés sur la ligne de feu. Amputé de la jambe gauche.

— M. Vallée (Charles-Victor-Ernest-Marie-Pierre), médecin auxiliaire au 142e rég. territorial d'infanterie : médecin auxiliaire dévoué. Blessé grièvement le 20 Mai 1915, en donnant ses soins à de nombreux blessés au secours desquels il s'était porté malgré un vif bombardement du village où se trouvait son poste de secours.

— M. Vaulet (Henri), mat. Rt 715, médecin auxiliaire au 120e rég. d'infanterie : courageux, dévoué, toujours prêt à marcher. A été blessé le 10 Mai 1915 en allant secourir des soldats blessés par des éclats d'obus. A été atteint de six blessures.

— M. Bazellec (Yves-Jean), médecin auxiliaire au 15e bataillon de chasseurs, mat. 2814 : blessé très grièvement en allant chercher des blessés sous un tir violent d'artillerie.

— M. Lévy-Alvarès (Charles), médecin auxiliaire au 5e bataillon de chasseurs : n'a cessé de rendre les meilleurs services depuis le début de la campagne. Cité deux fois à la division. A été blessé grièvement le 5 Août 1915 en donnant ses soins aux blessés sous un feu extrêmement violent en première ligne, faisant preuve en cette circonstance de la plus grande intrépidité et d'un profond dévouement.

— M. Gillier (Roland), médecin auxiliaire au 2e rég. mixte de zouaves et tirailleurs : sur le front depuis le 21 Septembre 1914. N'a cessé de faire l'admiration de ses chefs et de ses camarades par ses qualités professionnelles, sa bravoure, son intrépidité et son dévouement, dans toutes les affaires auxquelles il a pris part. Blessé deux fois. Deux citations.

— M. Arraud (Camille), médecin auxiliaire au 52e bataillon de chasseurs : indépendamment de ses qualités professionnelles reconnues, le médecin auxiliaire Arraud est un brave. Cité à l'ordre de la brigade et de l'armée pour son courage. N'a cessé de donner, aux combats du 15 au 21 Juin 1915, le plus bel exemple de dévouement et d'esprit de sacrifice. Sa conduite a fait l'admiration du bataillon.

— M. Ménétrier (Lucien-Gabriel), médecin auxiliaire au 310e rég. d'infanterie, mat. 01994 : excessivement dévoué, s'est occupé avec un courage exceptionnel du relèvement des blessés sur le terrain, les 15 et 16 Septembre 1914.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille de vermeil.* — M. le médecin-major de 1re classe de l'armée active Bertrand (Lucien-Jean), chef du secteur de Belgrade.

— M. Collet (Constant), médecin-major de 1re classe de réserve, chef du secteur de Valjevo.

— M. Gandar (Paul-Emile), médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, chef du secteur de Zaïchar.

— M. Anglade (François-Laurent-Marcel), médecin-major de 2e classe de l'armée active, secteur de Kroucheyatz.

— M. Varatges (Léon-Emile-Louis), médecin-major de 2e classe de l'armée active, chef du service de Vragna.

— M. Cot (Charles-Gustave-Eugène-Louis), médecin-major de 2e classe de l'armée active, chef du secteur de Pirot.

— M. Gaston (Louis-Paul), médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, secteur de Belgrade.

— M. Vuillet (Henri), médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, secteur de Belgrade.

— M. Treille (Roger-Alcide-Georges), médecin aide-major de 1re classe de réserve, secteur de Belgrade.

— M. Laisel (Gustave-Antoine-Amand), médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, secteur de Belgrade.

— M. Dagincourt (Marie-Emmanuel), médecin-major de 2e classe de réserve, secteur de Belgrade.

— M. Larrieu (Jean-Félix), médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, chef du secteur de Krouchevatz.

— M. Carvisy (Edouard-Didier), médecin aide-major de 2e classe de réserve, secteur d'Oujitsé.

— M. Blanc (Raoul-Georges), médecin aide-major de 2e classe de réserve, chef du laboratoire de bactériologie de Nisch.

Médaille d'argent. — M. Lenglet (Eugène), médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale à l'hôpital temporaire du territoire n° 4, à Châlons-sur-Marne.

— M. Sauvé (Louis), médecin aide-major de 1re classe de réserve à l'hospice mixte de Caen.

— M. le médecin-major de 2e classe des troupes coloniales (armée active) Garnier (Félix-Marie-Gabriel), secteur de Kragouewatz.

— M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale Pierrot (Marc), secteur de Kragouewatz.

— M. le médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales (armée active) Bussière (Marie-Francisque), secteur de Belgrade.

— M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve Provotelle (Paul-René), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve Sourdin (Albert-Louis-Yves-Marie), secteur de Valjevo.

— M. Poingt (Adolphe-Anatole-Elisée), médecin aide-major de 1re classe de réserve à l'ambulance n° 1 du 9e corps d'armée.

— M. le médecin aide-major de 1re classe de réserve Libert (Lucien-Louis), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve Imbert (Georges), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale Walter, secteur de Belgrade.

— M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve Gardies (Auguste-Jean), secteur de Pirot.

Médailles de bronze. — M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active Mossier (Marie-Louis-Joseph), secteur de Valjevo.

— M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active Burberousse (Etienne-Marie-Frédéric), secteur de Valjevo.

— M. le médecin-major de 2e classe de réserve Clément (Alfred-Henri-François-Joseph), secteur de Valjevo.

— M. le médecin-major de 2e classe de réserve Giraudan (Pierre-Victor-Claude), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale Cousin (Joseph-Félix-Marie), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale Naame (Chukri), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale Bollach (Emile), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale Dhomant (Achille-Alexandre-Auguste), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve Lefaucheur (Jean), secteur de Krouchevatz.

— M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve Lecq (Théodore), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale Riquez (Albert-Alexandre-Dominique), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve Lévy (Nathan-Marcel), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve Bonfils (Edward-Charles), secteur de Valjevo.

— M. le médecin aide-major de 2e classe de réserve Loumaigne (Jean-Paul-Sylvain), secteur de Valjevo.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire a été publié le 27 Septembre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Sur un poilu médecin.
Encore la Caisse d'assistance médicale de guerre.

Un soir de Mai 1913, j'avais reçu la visite d'un bon jeune homme qui venait de sa province pour conquérir Paris. Son histoire était simple : A force de travail, de probité et de conscience professionnelle, il était arrivé à se faire, dans son « patelin » une bonne situation de chirurgien, et déjà il caressait l'espoir d'être définitivement consacré par la clientèle, lorsque la politique se mêla, bien malgré lui, de son affaire. Un politicien notoire de sa région ayant marié sa fille à un jeune médecin fraîchement émoulu de l'École, à partir de ce moment mon visiteur s'était vu, comme cela arrivait quelquefois à l'époque lointaine dont je parle, évincé de toutes les routes qui mènent au succès. Il aurait pu lutter, opposer des contre-mines aux sapes compliquées de la partie adverse ; mais ayant réfléchi que c'était là user bien inutilement sa vie, il avait pris le grand parti, et sans crier gare venait faire de la chirurgie dans nos murs. Bon pied, bon œil, de l'activité, un petit pécule, une lettre de recommandation pour l'accueillant Jean-Louis Faure, c'était bien le diable si avec tout ça il ne se tirait pas d'affaire !

Je commençai par lui objecter qu'on ne l'attendait pas ; j'observai ensuite qu'il me paraissait être dans la situation d'un imprudent qui se lancerait d'un cinquième étage sur le trottoir, avec l'espérance qu'une charrette de foin traînée par des bœufs passerait là tout exprès pour le recevoir et amortir le choc. Ayant apprécié comme il convenait ma comparaison, il ne manqua point d'admettre avec moi que les charrettes à bœufs chargées de foin étaient des plus rares à Paris ; mais la vie ne serait-elle pas la plus plate des aventures si l'on n'y mêlait un peu d'imprévu ? Cet imprévu, en dépit que j'en eusse, il était prêt à l'affronter. Et il l'affronta, et les événements lui donnèrent pleinement raison. Quand éclata la guerre, mon audacieux, hors d'embarras, était en route pour la bonne petite situation, à laquelle il avait, d'ailleurs, parfaitement droit.

Comme bien vous pensez, son cas n'avait pas laissé, par son côté romanesque et hardi, de susciter en moi une sympathique curiosité, et je n'avais pas perdu de vue mon heureux débutant. Aussi, à la mobilisation, vint-il prendre congé de moi. Je le trouvai tel que je le voulais, résolu, enthousiaste, mais avec une gravité dans le geste qui m'émotionna grandement.

Puis ce fut le silence. Qu'était devenu mon



héros? Ambulance? Hôpital? Bataillon?... C'est à un bataillon qu'il avait été affecté et après l'affaire de H..., où il s'était admirablement conduit, ses chefs lui avaient accordé la permission classique, dont il profitait pour embrasser sa vieille mère et quelques amis.

Ah! le beau poilu! — Je crois bien, me dit-il dès l'abord, qu'en moi revit l'âme de mon grand-père, qui suivit l'Autre sur tous les champs de bataille comme aide-médecin. Avant la guerre, je ne savais pas ce que c'était que de vivre, et maintenant, si j'ai assez vu ce qu'est la mort pour apprendre à la mépriser, j'ai goûté aussi la saveur farouche de la vie collective. Ah! les bons moments, ah! les terribles heures! Celui qui n'a pas senti l'éveil du printemps dans les plaines de H..., quand les marmites déchaînent leurs ouragans, celui qui n'a pas suivi les poilus sur les sentiers de la guerre, tout englués de boue sanglante, celui-là ne sera jamais qu'un civil!

Et alors, ce fut le tableau du long hiver glacé et le récit des souffrances endurées le sourire aux lèvres pour la plus grande Patrie. Oh! mon ami n'était pas lyrique, et de leur existence là-bas, au fond des tranchées héroïques, il ne me cacha rien, ni la noblesse, ni le terre-à-terre.

— Que voulez-vous! il faut être bâti un peu spécialement pour se faire à ce boulot-là! Mais quand on y est adapté, quelle jouissance, et comme notre nouvel état l'emporte sur les mesquines conventions des civilisés! Je suis resté dix mois sans voir une « dame »; à la première qui m'est apparue ici, je me suis fait l'effet d'un sauvage rencontrant une blanche. Tout d'abord, ce fut de l'enthousiasme, c'est comme si j'avais repris contact avec l'humanité telle que je la concevais hier, et cette vision fut loin, je l'avoue, de me déplaire. On est jeune, n'est-ce pas? et le sang est là qui parle. Mais, vous l'avouerai-je, au bout de trois jours, j'en ai eu assez et maintenant je n'ai qu'une idée : rejoindre mon bataillon. Même je me demande si, après la guerre, je pourrai jamais reprendre mon harnois de citadin et me réaccoutumer aux mœurs du civil. Je n'en fais pas fi, non, certes; seulement, je ne me sens plus bâti pour ce milieu-là, voilà tout!

Longtemps il me parla et comme j'avais reçu d'une amie de *La Presse Médicale* un lot abondant de cigarettes à distribuer aux poilus, je le priai de s'en charger, encore que le paquet fût un peu embarrassant. Il accepta d'enthousiasme et me quitta en fredonnant, sur l'air de *La Digue dondaine*, la chanson qu'ils disent là-bas et où ils ont mis tous leurs espoirs.

Je ne pensais plus ni à mon héros, ni à ses cigarettes lorsque, hier, je reçus à leur propos la lettre qui suit et qu'accompagnaient des photographies que je regrette de ne pouvoir publier.

Cher maître et ami,

J'ai longtemps attendu pour vous dire l'usage qui avait été fait du don de vos cigarettes. J'attendais pour cela d'avoir reçu ces quelques photographies qui ne venaient pas.

Je n'ai pas distribué les délicieuses cigarettes, comme vous le voyez; je les ai mises en prix dans une série de courses à pied. Le bien qu'on a gagné, et surtout qu'on a disputé à ses rivaux, paraît meilleur. Il permet au poilu, qui est toujours un brave type, de se procurer le plaisir exquis d'offrir son gain à un camarade, et le chef trouve de son côté l'occasion de faire vibrer le patriotisme de ses hommes en distribuant les prix.

Nous avons félicité les vainqueurs et les vaincus en les conviant au partage des biens. Choisissant un jour de repos, nous avons réuni les poilus dans une grande allée d'arbres, à l'abri des avions ennemis, et nous avons donné là notre fête sportive. Nous étions heureux, nous les chefs surtout, les poilus aussi, et la France, je crois, y a trouvé son compte ce jour-là. La fête finie, nous sommes tous repartis pour le cantonnement, en une longue colonne que, de loin, les Boches auraient pu prendre pour un long train fumant de la tête à la queue.

Nous sommes à la veille de grands jours, de grands efforts. Nous ne disons rien parce que, en pareille circonstance, le patriotisme doit être muet. Nous avons eu la visite du *Grand-Père*; il nous a dit simplement ce que nous sentons tous, que les Boches sont malades, qu'ils sont accrochés aux Russes, que notre artillerie est formidable, ce que nous avons pu constater déjà, et nos munitions solides. Nous avons, pour la préparation d'artillerie seulement, X... obus par mètre de front! Nous avons fait depuis un mois des travaux énormes ici, l'attaque sera pour nous tous une délivrance, une ruée. Nos poilus ont un moral excellent. S'ils avaient eu besoin de cela, on pourrait dire qu'ils ont été moralisés par le rondin!

Soyez indulgent; moi, je ne sais pas écrire, je jette ce que je pense tout-à-trac, et puis la lettre part. Quelquefois, elle n'arrive pas, ce qui est souvent, je crois, la bonne chose.

Bien affectueusement à vous,

Dr X....

Médecin aide-major au ...e d'infanterie.

A l'heure où notre race fait le violent effort que vous savez et qui n'est probablement pas encore l'effort suprême, j'ai voulu, par le bon témoignage de l'un des nôtres, vous montrer le tonus moral de ceux qui se battent et que nous suivons avec toute notre pensée, avec tout notre cœur, avec toute notre confiance.

⁂

Encore un mot sur la *Caisse d'assistance médicale de guerre*.

Mme Georges Dieulafoy, qui voudra bien me pardonner de la citer ici, a pris la peine de m'apporter un don magnifique en faveur de notre œuvre. Je la remercie non seulement de sa générosité, mais aussi de la délicatesse qu'elle a mise en son geste. Nombreux sont ceux qui, comme moi, n'ont pas oublié le maître qui les mena, par les sentiers fleuris de l'éloquence, à travers les premières difficultés de la médecine. Hier, le maître nous enseignait, aujourd'hui il nous aide, et ainsi son action bienfaisante se continue, et ainsi ses élèves ont une preuve de plus de son attachement pour eux.

Des confrères m'ont confié leur incertitude au sujet de la souscription. Ils comprennent bien,



ces chers correspondants, que notre *Caisse* ne vaudra que par sa large opulence. Mais les recettes des médecins ont diminué et nombre d'entre eux, qui voudraient faire beaucoup, souhaiteraient une combinaison permettant de mettre leur bonne volonté d'accord avec leurs ressources.

A mon avis, cela ne serait pas impossible. On pourrait, par exemple, souscrire 500 francs, 1.000 francs, et s'engager à verser 50 ou 100 fr. par mois. Je renvoie cette idée au Comité de la *Caisse d'assistance médicale de guerre*. De même, je pense que ladite *Caisse*, à l'exemple de ce qui se passe à la Banque de France, ferait bien de délivrer un joli reçu composé par un dessinateur de talent, connu ou non, et que les souscripteurs garderaient comme souvenir. Dans une entreprise comme celle où l'on s'est engagé, rien n'est inutile. Je vous donne d'ailleurs ce projet pour ce qu'il vaut, l'important est que les recettes soient abondantes. Elles le seront, si vous voulez bien penser à tous ceux qui, luttant pour nous délivrer, nous sont deux fois sacrés, et par leurs souffrances ou leur infortune, et par la parenté professionnelle.

F. Helme.

LA FIÈVRE TYPHOÏDE ET LES "FAUX VACCINÉS"

L'une des difficultés les plus inattendues qu'a soulevées l'application, sur un chiffre très élevé de militaires, de la vaccination préventive contre la fièvre typhoïde, réside dans le contrôle exact de cette opération. Il n'est point douteux que ce contrôle n'a pas été établi partout avec une grande rigueur, et qu'un grand nombre d'hommes non seulement ont échappé à la vaccination, mais encore ont été portés comme « vaccinés », alors qu'aucune injection ne leur avait été pratiquée. En temps de paix, en France, en Algérie-Tunisie, au Maroc, les injections ont été intégralement opérées, la surveillance des vaccinations et leur inscription ont pu être faites avec régularité. Les résultats préventifs ont été très remarquables. La mobilisation et les événements de guerre, le passage trop rapide des hommes, les exigences tactiques sur le front, l'insuffisance du personnel, la perte des livrets, la dissémination des effectifs dans certains dépôts, etc., — peut-être aussi le défaut d'expérience de quelques-uns de nos confrères mobilisés — n'ont pas permis de tenir une comptabilité exacte des vaccinations, de leur date, du nombre des injections reçues et de la quantité de vaccin injectée. Confiée à des infirmiers qui n'en comprenaient pas l'importance ou se montraient peu soucieux de l'exactitude, les listes de vaccination n'ont pas été l'objet d'une vérification qui eût permis d'éviter ou de découvrir de nombreuses erreurs.

Les difficultés de toute nature qui se sont opposées à la marche des vaccinations et de leur contrôle ont été certainement considérables. Quelles qu'en soient les causes, elles ont des conséquences très sérieuses, non seulement parce qu'elles peuvent conduire à imputer à la vaccination des échecs immérités, mais encore et surtout parce qu'elles exposent ces non-vaccinés et ces « *faux vaccinés* » aux atteintes de la fièvre typhoïde.

⁂

Nos soldats sont d'admirables combattants. Mais, en temps de guerre comme en temps de paix, il est une vérité dont le médecin doit être pénétré : c'est qu'il est bien difficile de faire accepter au soldat toute mesure d'ordre hygiénique. Il n'est pas de ruses qu'il n'emploie pour s'y soustraire. Ces mesures sont, dès lors, illusoires si elles ne sont pas imposées. Le soldat s'efforcera toujours d'en éviter l'emploi; il y réussit trop souvent. En conséquence, elles ne deviendront valables et efficaces que si elles sont expressément surveillées et appliquées. Elles exigent la coopération, sans omissions ni défaillance, des médecins, des commandants de section, des sous-officiers et du caporal d'infirmerie qui tient les écritures.

Tout le monde connaît la mentalité du troupier. Contraint de boire une eau pure, mais qu'il lui faut aller chercher un peu loin, il consommera une eau insalubre, parce qu'elle est plus proche, et, aussi, par esprit de contradiction. Son insouciance est classique. Il est parvenu communément, dans la présente guerre, à éviter la vaccination antivarioleuse. Il se soustrait avec non moins de persévérance et non moins de succès à la vaccination antityphoïdique. Et s'il a réussi à se faire enregistrer parmi les « vaccinés », il a atteint son but. Désormais, engagé dans cette voie, rien ne lui fera avouer son subterfuge.

Je m'excuse d'entrer dans ces détails un peu terre à terre. Mais ces « faux vaccinés » pullulent! La complicité ou la négligence d'un infirmier, l'oubli, sur la table, de la feuille volante où sont inscrits les vaccinés, favorisent ces fraudes ou ces erreurs. Leur tarif est connu. Les procédés sont variés. Certains soldats, moyennant une sportule, se font vacciner aux lieu et place d'un autre. D'autres reçoivent d'un infirmier complaisant le vaccin *sur* la peau... D'autres se font simplement inscrire, à l'insu du médecin, sur la liste des vaccinés. Les feuillets de vaccination sont établis d'après ces « états » pleins d'erreurs. On appelle maintenant cela d'un nom très pittoresque : *la vaccination du livret!*

Il en est à qui on n'a injecté seulement que la moitié ou le tiers des doses prescrites; d'autres à qui on a injecté chaque fois 0,1 cm³, dose infime et sans efficacité!

(*Voir la fin, p.* **349**.)

Ailleurs, on a vacciné avec du vaccin périmé depuis six mois!

Autres causes. Dans le va-et-vient des hommes qui encombrent la salle de vaccination et attendent leur tour, plus d'un (je l'ai constaté moi-même) profite de l'inattention du médecin, très occupé, pour se « défiler » sans avoir été vacciné, mais non sans avoir, au préalable, donné son nom à celui qui tient la liste de vaccinés. D'autres fois, absorbé par ses occupations, pressé par le service, ou trompé par un infirmier qui surprend sa confiance ou qui est simplement négligent, le médecin signe en bloc, et par centaines, les fiches de vaccination, s'exposant ainsi à de nombreuses et irréparables erreurs.

Très souvent encore, le médecin, un peu trop confiant dans l'allégation intéressée du soldat, soit à l'infirmerie, soit à l'hôpital, le considère comme vacciné, bien qu'aucune preuve n'en existe. J'ai vu des soldats affirmer et maintenir leur affirmation, bien que j'eusse le témoignage de leur non-vaccination. Certains ont été jusqu'à dire qu'ils avaient reçu les injections antityphiques en 1909 et en 1910, dates auxquelles la vaccination spécifique n'existait même pas dans l'armée!

L'Instruction ministérielle du 2 Juin 1914 a sagement prévu ce cas si fréquent en ce moment, en spécifiant que « tout homme dont la fiche ne portera pas l'indication, ou dont l'authenticité des renseignements n'aura pas été certifiée par la signature d'un médecin (en face de *chaque* injection) *sera considéré comme non vacciné* ».

⁂

Bien difficile à dépister est l'homme qui a trompé le médecin et qui, non vacciné, a réussi à se faire délivrer le certificat tant recherché. Malgré la mention portée sur le livret, on a pu avoir l'aveu de certains soldats qui ajoutaient même que nombre de leurs camarades étaient aussi des faux vaccinés. Plusieurs de mes collègues m'ont cité des cas semblables. Un soldat d'un régiment du Nord, inscrit comme vacciné, révélait qu'il ne l'avait pas été et qu'une forte partie du même régiment était dans le même cas.

Combien est-il de ces hommes, avec ou sans certificat, qui se retrouvent à l'hôpital atteints de fièvre typhoïde! Questionnés au bureau des entrées, interrogés, de nouveau, par le médecin, ces faux vaccinés maintiennent avec insistance leur affirmation, pour qu'on les laisse tranquille, me disait un médecin; pour qu'on ne les vaccine pas, me disait un autre confrère; enfin et peut-être surtout, par crainte de s'exposer à une punition s'ils dénonçaient leur fraude et faisaient connaître la complicité d'un camarade. Il est fort possible, au surplus, que quelques-uns aient inscrit eux-même la vaccination sur leur livret.

Quoi qu'il en soit, les enquêtes réitérées auxquelles je me suis livré ont établi que presque tous les hommes qui m'ont été signalés comme affirmant sans preuves avoir été vaccinés n'avaient reçu aucune injection, on n'en avaient reçu qu'une[1]. D'autres, malgré la mention figurant sur leur livret, ne l'avaient pas été davantage.

Il faut reconnaître, au surplus, que dans les dépôts et surtout sur le front, les vaccinations sont parfois pratiquées dans des conditions très défavorables, avec des instruments usagés, laissant fuir le liquide, ou ne permettant pas de doser le vaccin, dans des locaux mal éclairés où l'opération est fort difficile et où les soldats échappent à la surveillance.

Les causes d'erreur sont donc extrêmement nombreuses et, comme elles portent sur des millions d'hommes, il est facile d'imaginer combien est élevée, au total, leur proportion.

Dans un centre de vaccination antityphoïdique du front, dirigé avec le plus grand soin, l'un des médecins me disait qu'il avait surpris bien des fraudes mais que, malgré sa surveillance, il estimait *à 3 pour 100*, au moins, le nombre des soldats non vaccinés et figurant indûment sur les états de vaccination. Un autre médecin me disait que ce chiffre était plus élevé encore. Tenons-nous-en au premier exemple. Il équivaut à 6.000 hommes pour une armée de 200.000 hommes, *6.000 « faux vaccinés »* qui, dans ce milieu profondément infecté et réceptif qu'est une armée en campagne, *donneront une forte proportion de cas de fièvre typhoïde*.

Dès lors, que peut-on attendre de constatations aussi viciées dans leur essence? Quelle conclusion précise, quelle étude sérieuse, *scientifique*, peut-on établir sur une base si peu assurée, que toute observation est ou peut être, en principe, l'objet d'un doute formel?

H. VINCENT.

1. Lorsque les vaccinations sont opérées en période épidémique, il arrive qu'elles portent sur des sujets déjà infectés et en puissance de bacille d'Éberth. En ce cas, le malade commence sa fièvre typhoïde peu de jours après sa première ou sa deuxième injection, plus rarement après sa troisième, et exceptionnellement après sa quatrième. De tels faits, communs si la fièvre typhoïde est très fréquente, ne sauraient évidemment être tenus comme des exemples d'échec du vaccin. Celui-ci est, en effet, *préventif*, mais non *curatif*. Il agit cependant très efficacement au début de la période d'incubation, c'est-à-dire pendant quelques jours après la contamination.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour de l'armée. — Sont cités :

M. Coupé (Henri), médecin aide-major de 1re classe au 6e bataillon de chasseurs;

— M. Margot (André), médecin aide-major de 1re classe au 133e rég. d'infanterie : médecin hors pair, sur la ligne de feu, qui, par sa vaillance, son énergie et son

dévouement, est un exemple pour tous. A évacué une usine pleine de blessés sous la fusillade ennemie. Dans les récents combats, s'est dépensé sans compter pour relever, soigner et évacuer les blessés sous le feu de l'adversaire.

— M. Marioton (Charles-Léon), médecin aide-major de 2e classe au 285e rég. d'infanterie : a fait preuve depuis le début de la campagne du plus grand esprit de dévouement. Est allé, lors de tous les combats, panser les blessés sous le feu, dans les tranchées et même en avant de celles-ci. A su par son bel exemple entraîner avec lui les brancardiers dans des circonstances très périlleuses.

— M. Dartigolles (Jean-Robert), médecin aide-major de 2e classe au 8e rég. de zouaves : médecin dévoué et courageux. Les 16 et 17 Juin, s'est donné tout entier à ses blessés, s'exposant pour les panser jusque sur les premières ligoes et sous un feu violent.

— M. Lantuejoul (Pierre), mat. 96, médecin auxiliaire au 319 rég. d'infanterie : a été blessé le 30 Mai en passant la visite dans les tranchées de première ligne, a refusé d'être évacué et a continué son service ; blessé une seconde fois, quatre heures plus tard, ne s'est laissé évacuer que sur l'ordre formel de son chef de bataillon. A repris son service au régiment quelques jours plus tard sans être complètement guéri.

— M. Mnyet (J.-A.), médecin auxiliaire au 237e rég. d'infanterie : a fait preuve d'un sang-froid et d'un courage merveilleux en allant, à deux reprises, sous les balles et les obus, panser des officiers grièvement blessés en un endroit dangereux, difficile à aborder. A été légèrement blessé par des éclats d'obus.

— M. Keller (Jacques), médecin auxiliaire au 279e rég. d'infanterie : nuit et jour à l'œuvre, prodiguant ses soins aux hommes des corps voisins, quand son régiment n'est pas engagé ; son zèle ne redoute ni fatigue ni dangers. A été à plusieurs reprises, dans des endroits très exposés, panser des blessés que les brancardiers ne pouvaient aller chercher avant la nuit.

— M. Thollon (Emile-Clair-Jean-Joseph), médecin-major de 2e classe au 264e rég. d'infanterie : a fait preuve du plus grand dévouement dans l'organisation de postes de secours pendant un violent bombardement. A été grièvement blessé.

— M. Marqueste (Pierre), médecin aide-major de 2e classe au 137e rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne montre beaucoup de zèle et de dévouement à soigner les blessés et les malades. A été blessé dans la nuit du 9 au 10 Juin, alors qu'il faisait ensevelir les morts sur le champ de bataille sous le feu continuel de l'ennemi.

— M. Vermant, médecin auxiliaire au 87e rég. d'infanterie : a été le soir du combat du 26 Février et les jours suivants d'un dévouement remarquable. A installé de lui-même son poste de secours dans la tranchée de 2e ligne, a soigné de ce fait une quantité d'hommes des autres bataillons et d'autres régiments. Est allé plusieurs fois dans la tranchée de 1re ligne faire des pansements ou chercher des blessés.

— M. Mathieu, médecin-major de 1re classe au 51e rég. d'infanterie : médecin-major de la plus grande valeur. Dans les combats du 26 Février au 5 Mars, a, en vue de la relève et de l'évacuation rapide des blessés du régiment et de ceux des autres troupes engagées dans le secteur, installé un poste de secours à proximité du poste de commandement et l'a maintenu malgré un violent bombardement. Dirige avec une rare compétence et un remarquable dévouement le service sanitaire du régiment.

— M. Badet (Alfred), médecin aide-major de 2e classe au 135e rég. d'infanterie : aussi modeste que vaillant, a renouvelé dans les derniers combats les actions d'éclat qu'il avait déjà accomplies ; s'est, au début de la campagne, porté à 6 km. en avant de nos lignes pour soigner des blessés dans une localité que l'ennemi venait d'évacuer ; a réussi, dans les combats antérieurs et dans les combats récents, à installer ses postes dans des endroits dangereux sans y perdre un blessé.

— M. Rigal, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 1/44 : a dirigé son ambulance avec beaucoup de savoir et d'autorité depuis le début de la campagne. A fait preuve des plus belles qualités d'activité, d'intelligence et de dévouement dans l'organisation d'un service chirurgical très important où ont afflué de nombreux blessés graves. Chirurgien de premier ordre.

— M. Tavernier, médecin-major de 2e classe de l'ambulance 3/74 : chirurgien de haute valeur. Vient de se dépenser sans compter pendant trois jours et trois nuits consécutives pour soigner de très nombreux blessés. A réussi, grâce à son zèle, à sa science et à son dévouement, à sauver la vie à un grand nombre d'entre eux gravement atteints.

— M. Cahuzac (M.-G.-L.-E.), médecin de 2e classe du *Bouvet* : mort victime de son dévouement. A cherché jusqu'au dernier moment à ranimer le lieutenant de vaisseau Boutroux, asphyxié dans la tourelle 1 et a été entraîné avec le bâtiment.

— M. Grancher, médecin aide-major de 2e classe au 2e rég. de marche de tirailleurs : a montré le plus grand sang-froid et la plus grande bravoure pendant le combat du 21 Décembre. A dirigé lui-même, sous un feu des plus violents, des équipes de brancardiers et a pu ainsi ramener au poste de secours tous les blessés de la journée.

— M. Trelaun (Jean-Paul), médecin aide-major de 2e cl. au 144e rég. territorial d'infanterie : prodiguant ses soins, pendant un violent bombardement, à des soldats blessés et invité à se retirer pour se mettre à l'abri, a refusé en disant qu'il ne faisait que son devoir. Blessé grièvement quelques instants après par un éclat d'obus, est mort de ses blessures.

— M. Cabana (Jules-Joseph), médecin aide-major de 2e classe au rég. d'infanterie coloniale du Maroc : pendant les combats des 26 et 27 Avril, a donné à son personnel le plus bel exemple de courage et de dévouement professionnels. Dans son poste de secours incendié par l'artillerie ennemie, a été blessé par un éclat d'obus. Est mort quelque temps après des suites de sa blessure.

— M. Schwarzfold (Albert), médecin auxiliaire au 61e bataillon de chasseurs : en toutes circonstances et sous de violents bombardements, a dirigé ses équipes de brancardiers avec un dévouement, une compétence et un courage admirables, prodiguant ses soins à tous sous les balles et les obus, et donnant sans cesse à tous ceux qui l'entouraient le plus bel exemple de sang-froid et de bravoure.

— M. Decreuze (Isidore), médecin auxiliaire au 47e bataillon de chasseurs : a toujours fait preuve d'un dévouement absolu et d'une superbe conduite sous le feu ; le 17 Juin, s'est porté jusqu'aux fils de fer ennemis, en terrain découvert, pour ramasser un blessé qu'il a ramené dans nos tranchées sous le feu de l'adversaire.

— M. Demain, médecin aide-major de 2e classe au 230e rég. d'infanterie : a montré le plus grand sang-froid et le plus grand mépris du danger en prodiguant des soins dévoués à de nombreux blessés sous un bombardement extrêmement violent. Un obus étant tombé sur la maison où était installé son poste de secours, a, par son exemple et son calme, maintenu tout son personnel à son poste en continuant à soigner les blessés. Est venu au front sur sa demande ; depuis le début de la campagne, a fait montre à maintes reprises du plus grand mépris du danger.

— M. Prat, médecin-major de 2e classe au 217e rég. d'infanterie : a assuré le service médical dans un poste de secours très exposé pendant les nuits du 19 au 20 et du 20 au 21 Juin : a payé de sa personne et donné l'exemple à son personnel qui, soutenu par sa présence, a fourni un service de trente heures, secourant dans ces deux nuits un très grand nombre de blessés.

— M. Le Joriel (Paul-Joseph-Marie), aide-major de 2e classe de réserve du 16e bataillon de chasseurs : a fait preuve, les 30 Juin, 1er et 3 Juillet, d'un dévouement

inlassable, prodiguant ses soins aux blessés, sans se départir de son calme, même aux moments les plus critiques et sous un violent bombardement.

— M. Boulard (Joseph-Charles-Pierre), médecin aide-major de 2e classe au 155e rég. d'infanterie : engagé pour la durée de la guerre, est venu au front sur sa demande. N'a cessé de montrer le plus grand dévouement et un mépris absolu du danger. A été tué à son poste de secours.

— M. Baillache (Julien), médecin aide-major de 1re classe (armée territoriale) au 155e rég. d'infanterie : s'est dépensé sans compter, jour et nuit, dans les journées des 20 et 21 Juin, se portant jusqu'aux premières lignes pour panser et ramener, non seulement les blessés de son bataillon, mais encore ceux d'autres régiments, à son poste de secours, qu'il avait admirablement organisé.

— M. Tournay (Raymond), médecin auxiliaire au 41e rég. d'infanterie coloniale : atteint le 30 Juin d'un éclat d'obus à la cuisse, alors qu'il donnait ses soins aux blessés sous un bombardement intense, n'en a pas moins continué son service, se dépensant sans compter.

NOUVELLES

Le Service de Santé. — M. Astier, sénateur de l'Ardèche, ayant soumis au Service de Santé du ministère de la Guerre plusieurs propositions concernant : 1° la simplification du travail administratif pour les médecins-chefs des hôpitaux; 2° l'inspection des formations sanitaires; 3° l'utilisation des médecins suivant leur spécialité et des pharmaciens suivant leurs aptitudes scientifiques et professionnelles; 4° une organisation du service des infirmiers, dans l'intérêt des blessés et des malades; 5° la récupération des blessés et des malades guéris; 6° l'encombrement des hôpitaux-dépôts; 7° la liquidation des pensions de retraite, etc., M. Godart, sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé, a répondu à chacune des questions qui lui étaient posées :

1° Pour arriver à une simplification du travail administratif, j'ai ordonné le récolement de toutes les circulaires émanant de la 7e direction depuis le début des hostilités. Lorsque ce travail sera terminé, il en sera adressé un résumé à tous les médecins-chefs. Je fais préparer un travail similaire pour les circulaires appliquées dans la zone des armées d'opérations, en vue d'assurer la liaison désirable entre les services de l'avant et ceux de l'arrière.

2° La réorganisation de l'inspection des formations sanitaires dans la zone de l'intérieur est actuellement à l'étude. Présentement, deux médecins attachés à mon cabinet sont envoyés en mission toutes les fois qu'un fait me semble nécessiter une enquête rapide.

3° Pour rendre plus effective l'utilisation des médecins suivant leurs spécialités, j'ai ordonné aux directeurs régionaux du Service de Santé l'envoi mensuel d'un relevé indiquant le nom, l'âge, la spécialité et le numéro de départ des médecins de leur région. Grâce aux renseignements portés sur cet état, la répartition et l'affectation des médecins font l'objet d'un contrôle minutieux.

4° J'ai consulté récemment une Commission comprenant des chirurgiens spécialistes, en vue d'étudier les meilleures méthodes orthopédiques pour doter les mutilés, dans le plus bref délai, des appareils qui leur sont nécessaires.

5° L'utilisation des concours et des aptitudes professionnelles des pharmaciens, dentistes, infirmiers, a également fait l'objet d'un examen attentif, et déjà des instructions ont été données pour mieux utiliser leurs connaissances.

6° Les blessés guéris sont actuellement deux ou trois mois avant de rejoindre leur dépôt, encombrant les hôpitaux et privant l'armée d'un contingent d'hommes aguerris. Des ordres ont été donnés pour remédier à cette situation et des mesures ont été prises pour modifier le régime administratif des hôpitaux et des hôpitaux-dépôts. Grâce à ces dispositions, l'établissement des congés de convalescence deviendra plus rapide et les hôpitaux seront autorisés à mettre directement en route les permissionnaires de 7 jours, sans que ceux-ci aient à passer par les hôpitaux-dépôts.

7° En ce qui concerne la liquidation des pensions de retraite, grâce aux mesures récemment prises, 3.000 dossiers ont été examinés et liquidés du 11 au 20 août, alors que la Commission médicale consultative en avait seulement examiné 9.000 du 1er janvier au 31 juillet.

Les chiens sanitaires dans l'armée allemande. — Une statistique médicale officielle d'Allemagne dit que les armées allemandes ont actuellement environ 1.600 chiens sanitaires à leur disposition. D'après des chiffres fournis par le service des ambulances, ces chiens ont sauvé la vie à près de 3.100 blessés, soit qu'ils les aient découverts et signalés aux troupes sanitaires, soit que munis de rafraîchissements ou de pansements, ils aient empêché des blessés de mourir de faiblesse ou d'hémorragie.

Le recrutement des médecins en Angleterre. — Dans le but de se procurer les nombreux médecins dont il a besoin pour accompagner les troupes en campagne, le War office vient d'adresser à tous ceux qui exercent la profession médicale un appel tendant à ce qu'un tiers de tous les médecins du pays, âgés de moins de 45 ans, offrent leurs services au Gouvernement.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin, réfugié belge, cherche remplacement ou situation durée guerre. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 979.

Poste d'interne en médecine vacant, asile départemental d'aliénés de Naugeat, près Limoges (Haute-Vienne). 800 fr. par an, logé, blanchi, nourri, chauffé, éclairé. — *S'adresser au Directeur.*

Interne en médecine, non mobilisable, 13 inscript. doct., cherche place interne maison de santé, Paris ou banlieue, accepterait remplacement de médecin. — Meilleures références. — Ecrire *P. M.*, n° 980.

Pavillon et Jardin, XIIe arr., quartier de Bel-Air, occupés précédemment par médecin mort à la guerre, à louer de suite. S'adresser : Graillot, 15, boulevard Bourdon.

Doctoresse désire remplacement, de préférence gynécologie ou obstétrique. Ecrire *P. M.*, n° 981.

On demande confrère sérieux et actif pour remplacement dans clientèle médicale, banlieue directe de Paris. Ecrire *Presse Médicale*, 892.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 11 Octobre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

PENDANT L'ACTION

Tandis que, de la mer du Nord aux Vosges, l'heure solennelle est tombée lourdement sur nos cœurs angoissés, nos poilus, avec leur bonne grâce invincible, se ruent au combat, le refrain sacré aux lèvres. Ils philosophent aussi et même ils vont jusqu'à la philologie; j'en veux retenir pour preuve la lettre qui va suivre, document peu banal, puisqu'il fut écrit dans la bataille. Aussi m'en voudrais-je de ne pas vous le faire connaître.

Nous avons eu dans les quotidiens les impressions, fragmentaires forcément, des humbles; je donne aujourd'hui celles d'un intellectuel, un peu mon disciple, et dont l'esprit original, l'enthousiasme paisible m'ont toujours enchanté. Jeudi dernier, c'était un ami qui nous écrivait avant l'assaut; la lettre présente, griffonnée au crayon en pleine fournaise, nous montre à quel point l'effort dans les deux camps fut terrible. Ici, nul apprêt, des notations hâtives, aucun autre souci que la précision. Si vous y joignez une pointe de raillerie, vous aurez en raccourci tout le travail cérébral d'un homme qui, s'oubliant lui-même, tient seulement à souligner la difficulté de la tâche et le peu de cas qu'il fait de sa propre vie. Il a eu faim, il a reçu des obus lacrymogènes qui ne valent pas le diable mais dont l'appellation est encore, d'après lui, inférieure aux effets. Ses hommes ont été des héros et il les pleure. Nous avons déjà sauvé l'honneur, et sa foi dans le succès final demeure plus que jamais enracinée. Et c'est tout le soldat français, cela!

J'avais résolu de vous parler des causes de la guerre et je me promettais de vous montrer, pièces en mains, comment nos ennemis y furent conduits par l'imprudence de leurs conceptions économiques. Mais, à la réflexion, j'ai pensé que mieux valait laisser aujourd'hui la parole à ceux qui sont dans l'action. D'ailleurs, si vous saviez comme ils parlent bien, quand ils n'écrivent pas! L'autre matin, à l'hôpital, on descendait de voiture un soldat cruellement atteint à la jambe, et le brave infirmier qui s'en était chargé le réconfortait comme il pouvait, avec de bonnes paroles. Le blessé l'écoutait d'un air un peu narquois : « C'est pas les Boches qu'ont été adroits, c'est moi qu'ai été « malagauche » en allant me f... en plein dans le coup! Mais ça m'est égal pisqu'on va les avoir. Et puis, avec son pilon, Bibi trouvera bien toujours le moyen de gagner sa vie! » Et ceci dit, il conclut péremptoirement par la formule qui leur sert de tonique : « T'en fais pas pour le chapeau de la gamine! » C'est-à-dire : Sois



confiant, ne te laisse pas aller au pessimisme, vois l'avenir avec sérénité, parce que tu as pour toi le droit qui fait la force juste et la justice forte.

C'est sur ces mots du brave poilu que je terminerai, désireux que je suis de vous livrer, sans tarder davantage, la lettre de mon ami, qui, vous le comprendrez, serait affaiblie par le moindre des commentaires.

29 Septembre 1915.

Cher compatriote et ami,

Je vous envoie quelques lignes pendant une petite accalmie. Je viens d'assister à la plus formidable bataille que j'aie vue pendant cette guerre et ai l'honneur d'être, avec mon bataillon, en première ligne. Les Boches nous ont criblés d'obus ; mon petit poste de secours, d'où je vous écris, en a reçu un certain nombre pour sa part. Les explosions ont plusieurs fois éteint ma lampe à acétylène pendant que je faisais des pansements. En outre, la nuit dernière, un obus a encore éclaté sur la terre de ce qui sert de toiture à mon abri ; nous étions fatigués, harassés, dormant du sommeil du juste après quatre durs nycthémères (oh !) — Nous n'avons pas été réveillés ! Il y a, de plus, un Boche stupide qui s'acharne à effriter les pierres de mon parapet. Et il tire toujours au même endroit avec l'opiniâtreté de brute obstinée qui caractérise la race d'outre-Rhin. Le cliquement de la balle finit par être sympathique par sa monotonie, car l'homme aime tout ce qui devient habitude.

Le bouquet ce sont les gaz dits lacrymogènes, dont ils nous administrent des rations quotidiennes, fort généreusement dosées. Malgré les beaux masques et les lunettes, nous pleurons, nous pleurons, — les yeux bouffis, rougeâtres, tuméfiés, — dix fois plus que le saule de Musset. J'ai calculé que depuis trois jours, les larmes que nous avons versées suffiraient à racheter toutes les fautes que l'Humanité sinistre a commises depuis notre mère Eve. On pourrait faire passer des sous-marins dans la vallée de Josaphat.

En tout cas, c'est fort gênant pour faire des pansements. Eh bien, à travers ce déluge d'obus asphyxiants, mon fidèle agent de liaison, pensant que depuis trois jours je n'avais rien mangé de chaud, m'a apporté, de 2 km. et demi à l'arrière, une gamelle de frites que j'ai dévorées dans mon trou, à une centaine de mètres des Boches. Ce geste spontané est d'autant plus beau qu'il concerne des choses banales.

Je me demande pourquoi l'on a adopté le terme « lacrymogène » ! Il y a là un barbarisme indigne de la belle langue française, qui a adopté pourtant le métis « automobile ». Rien que le mot à lui seul suffit à faire pleurer.

Le bataillon a été superbe, partant à l'assaut comme à une fête, aligné, regardant droit devant lui. Malheureusement, nous restons peu et il me manque beaucoup de ces héros, dont je conserverai le souvenir jusqu'à mon dernier souffle. On peut être du pays de Diderot, avoir le sourire de Voltaire, il est doux de voir à nu le fond sublime de notre race, qui la rend à tout jamais la plus belle.

Et voilà pourquoi je vous envoie ce petit mot. Je veux surtout qu'il vous porte là-bas un peu de ce parfum d'héroïsme qui donne la foi dans le succès final. Et veuillez agréer l'expression de mon profond et bien affectueux dévouement.

E. X...
Médecin-major.

Pour copie conforme : Helme.

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

XII

Un auteur suisse, le Dr Roch, — dans un article intitulé « Guerre et bibliographie médicale » (*Korrespondenzblatt für Schweizer-Aerzte*, 1915, n° 28), — a eu la curiosité et la patience de rechercher l'influence exercée par la guerre franco-allemande de 1870 sur la bibliographie médicale des deux pays. Pour cela il releva dans les articles originaux parus en 1869 et en 1872 dans les principales publications médicales tant allemandes que françaises le nombre de citations respectives d'auteurs et de travaux (français par les Allemands, allemands par les Français).

Les résultats sont les suivants :

	1869	1872
Citations d'auteurs français par les Allemands	21,5 p. 100	9,2 p. 100
Citations d'auteurs allemands par les Français	18,9 p. 100	25,4 p. 100

Enregistrons — pour aujourd'hui — sans commentaires.

***

Environ 1.430 dentistes allemands ont été mobilisés. 123 ont été tués, 78 blessés, 11 ont été faits prisonniers (ce pourcentage est singulièrement suggestif). Ces sujets ne sont pas incorporés dans le service sanitaire; c'est seulement de façon accidentelle que leur capacité professionnelle est mise à profit : 853 servent dans les rangs; 320 rendent occasionnellement des services comme dentistes dans les corps de troupe ou les hôpitaux; 177 ont été mobilisés sur place.

Environ 53.400 étudiants, provenant des 22 universités allemandes, ont été mobilisés. Environ 42.000 sont incorporés soit dans le service armé, soit dans les services sanitaires; 11.000 continuaient leurs études; lors de la publication de la statistique, 400 étudiantes servent comme infirmières.

***

Les chiffres suivants relatifs à la morbidité et la mortalité dans l'armée allemande en 1870-1871 nous paraissent intéressants à rappeler.

Les armées allemandes combattantes se montèrent à 936.000 hommes; le nombre total des sujets ayant participé à la guerre fut de 33.100 officiers et médecins et 1.113.250 soldats. De ce nombre 475.400 malades entrèrent à l'hôpital pendant la durée de la guerre; ce qui représente 60,3 p. 100 de l'effectif combattant et 42,7 p. 100 de l'effectif global. Ces chiffres ne comprennent pas les maladies légères et indispositions n'ayant

1. Voir *La Presse Médicale*, nos 9, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 26, 38 et 43 (4, 18, 27 Mars, 1er, 8, 15 et 22 Avril, 6 Mai, 10 Juin, 19 Août et 16 Septembre 1915).

pas nécessité l'hospitalisation. L'infanterie fournit une morbidité de 69,8 pour 100, le train des équipages 69,5 pour 100, l'artillerie 55,8 p. 100, le génie 54,8 pour 100, la cavalerie 37,5 p. 100.

La mortalité totale fut de 20,904, soit 18,2 p. 1000 de l'effectif total; les trois quarts, soit 16.600, furent d'origine infectieuse, la fièvre typhoïde et la dysenterie venant en tête, la variole et la malaria suivant de près.

Tel est le bilan succinct pour une armée d'un million d'hommes, et une campagne de 6 mois (Août 1870-Février 1871), dans des conditions relativement douces, notre résistance ayant été en fait quasi brisée dès les premières semaines de la guerre. Quel peut bien être le bilan d'une campagne de 15 mois bientôt, pour une armée qui a mobilisé au moins 7.500.000 hommes, fait campagne dure et presque continue sur deux fronts, dont celui de Russie? A la vérité l'amélioration de l'hygiène, la pratique systématique des vaccinations préventives ont pu, ont dû réduire la morbidité et la mortalité relatives par dothiénentérie; mais en revanche le choléra, le typhus exanthématique, la dysenterie, les maladies *à frigore* du front oriental les ont bien probablement accru d'une proportion au moins égale.

Si l'on appliquait à un chiffre global de 7.500.000 hommes et pour une durée de 14 mois, le taux de mortalité précédent de 18,2 pour 1000, pour 6 mois, on arriverait au chiffre actuel de mortalité par seule maladie de 337.500 environ.



Maints articles recommandent l'entraînement et l'emploi comme masseurs et d'une façon générale comme mécanothérapeutes des aveugles blessés de guerre. L'idée nous paraît bonne.

A. M.

LETTRE OUVERTE

A Monsieur BACHIMONT, Député de l'Aisne

Dans son numéro du mardi 28 Septembre 1915, *le Temps* a publié cette lettre du professeur Landouzy, en faveur des malades réformés :

Monsieur le Député,

Permettez à un médecin de vous remercier d'être (par votre amendement à l'article 4 du projet relatif à la médaille commémorative de la guerre) l'avocat, à la Chambre, d'une cause que, en d'autres milieux, depuis le début des hostilités, je plaide du point de vue scientifique.

Il est équitable — comme vous le proclamez — d'honorer de même manière les réformés qui, par maladie ou blessure, ont été victimes des risques de guerre. Nos malades et nos blessés ne se sont-ils pas également offerts, et ne se sont-ils pas également sacrifiés pour la patrie? Tous ont acquis mêmes droits à notre reconnaissance, qu'ils montrent, blessés, une cicatrice du visage, une mutilation des membres, ou, malades, portent cachée une blessure du foie, des reins, du cœur ou de la moelle épinière. Est-ce que nos malades, à qui les fièvres typhoïdes, la diphtérie, la scarlatine, la dysenterie, la méningite cérébro-spinale, la tuberculose auront laissé sur le système nerveux, le cœur, le foie ou sur les reins des lésions et des troubles fonctionnels, ne sont pas dignes d'autant de respect et de pitié, que si, par blessure de shrapnell, ils avaient perdu un bras, un œil ou une jambe? Les impotents fonctionnels du cœur, du poumon, du foie, du rein, demeurent souvent, au point de vue individuel, familial et social, plus invalides que tel blessé pensionné, manchot ou boiteux. Non seulement, nos *malades* réformés menacent de traîner une existence précaire, pénible et douloureuse, mais encore, risquent, vieillis avant l'âge, d'avoir une descendance débile. Ne voyons-nous pas que si, chez les blessés, la capacité du travail est partiellement réduite, le rendement social se trouve, du fait de la blessure cicatrisée, moins compromis que chez les malades-réformés? Du côté de ceux-là, l'individu n'ayant pas subi de mutilations dans les œuvres vives de son organisme, l'espèce n'aura rien perdu; par contre, du côté de ceux-ci qu'a profondément entachés la maladie infectieuse, la race peut, qualitativement ou quantitativement, rester amoindrie.

Vous avez des invalidités, *par tous risques de guerre*, tiré la seule conclusion équitable et logique, à savoir, que les mobilisés recrutés valides, et sortant de l'armée blessés ou malades, doivent, au regard de la médaille commémorative de la guerre, être pour le moins signalés de même manière : ne furent-ils pas, en service commandé, les uns comme les autres à la peine?

Il est, Monsieur le Député, en plus des raisons d'équité inspirant votre amendement, d'autres raisons qui vous vaudront, avec la gratitude des malades, celle de la Médecine française. Votre intervention contribuera à mieux orienter certaine mentalité du public à l'endroit des victimes de la guerre. Celui-ci n'a-t-il pas tendances à garder le meilleur de sa pitié et de sa sollicitude pour les blessés? En son for intérieur, ne se croit-il pas obligé à plus de reconnaissance envers la Chirurgie qu'envers la Médecine? Pourtant la Médecine n'est-elle pas, aujourd'hui plus qu'en aucun temps, *empêcheuse* par vaccins, et guérisseuse par sérums thérapeutiques des infections partout menaçant nos soldats? La Médecine, aussi bien que la Chirurgie conservatrice des membres mutilés, n'est-elle pas protectrice de nos contingents? Le public a vraiment besoin d'apprendre que le rôle de la Médecine aux armées ne le cède en rien au rôle de la Chirurgie. Ignore-t-on que, jusqu'à hier, les troupes en campagne payaient un plus lourd tribu aux maladies qu'aux blessures? Le public ne sait pas, que si, demain, par un hommage posthume, nous voulions glorifier d'une médaille commémorative les ossuaires dans lesquels depuis 1854, 1855 et 1856 dorment les cent mille Français morts à Sébastopol, quatre-vingt mille médailles iraient aux victimes de la fièvre typhoïde, du typhus exanthématique, de la dysenterie, du choléra, du scorbut, etc., tandis que vingt mille insignes seulement iraient aux hommes tués à l'Alma, à Balaklava, au Mamelon-Vert et à Malakoff. Ceci rappelé uniquement pour bien montrer, par un fait d'histoire militaire, de quel prix est la santé de nos soldats; quel égal respect le Pays doit à ses réformés malades et blessés; quelle reconnaissance le Pays doit à la Médecine aussi bien qu'à la Chirurgie dont la science, le dévouement, le courage et l'énergie s'emploient au service de la défense nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

Professeur L. Landouzy.

LE BRANCARD-HAMAC

DU MÉDECIN-MAJOR MIORCEC

Le transpart dcs blessés dans lcs tranchées et les bayaux est appuru dès les premicrs temps dc cette guerrè de siège camme un prablème particulièrement délicat.

En raisan de l'étraitesse des tranchées, de la sinuositć des boyaux, notre brancard réglemcntnire à la fais trop lang et trap large devenait complètement inutilisable.



L'ingéniosité de nos camarades s'est donnée libre cours et de nambreux modèles ant été proposés.

Dès le mois de Navembre 1914, le médecin-majar Miarcec avait mis en service dans les tranchées du 318e régiment d'infanterie un modèle de brancard-hamac construit de la façan suivante :

1° Deux hampes en bais de frêne, de 0 m. 90 sur 0 m. 032, reliées entre elles à la partie antérieure par une traverse de 0 m. 49 sur 0 m. 032, en bois de même essence;

2° Le filet, en carde de chanvre, à mailles de 0 m. 03 fixé en avant à la traverse, sur les côtes aux deux hampes et recauvrant en arrière la poitrine du brancardier n° 2;

3° Une cordc paur maintenir en place filet, hampes et traverse. En samme : trais barres de bois, un filet et unc corde, tels sant les éléments canstitutifs dc natre brancard-hamac.

Sur ce hamac, le blessé sc trauve placé dans la positian dite de Murphy, c'est-à-dire lc tronc à demi-saulevé, les jambes et les cuisses farmant entre elles un angle à auverture inférieure. Un N majuscule, un peu allongé, danne unc représentatian assez exacte dc cette positian que l'on considère généralement camme la plus fuvarable dans les cas de lésians du tharax ou de l'abdomen.

S'agit-il d'une lésion, d'une fracture du membre inférieur, jambe et cuisse sont placées, s'il y a lieu, dans une gouttière, at le membre est sautenu par la bricole du brancard réglementaire, que le brancardier n° 1 passe en sautoir sur l'épuule.

Paur si rudimentairc qu'il sait, ce petit appareil a rendu les plus grands services : facilité de canstruction, prix de revient infime, poids négligeable, transport aisé des blessés dans les tranchées et les bayaux, malgré lcs coudcs et les anglcs, en raison de la faible longueur des hampes et de la pasition du blessé.

Les résultats obtenus peuvent se résumer en deux mots : mains de fatiguc paur les brancardiers, mains de souffrances pour le blessé; arrivée plus rapide au poste de secaurs puis à l'ambulance et pur canséquent plus de chances de guérisan paur le blessé.

Ce brancard-hamac, est, naus ne l'ignorons pas, susceptible de nambreuses améliorations, mais puisque ce moyen de transpart parait être actuellement à l'ordre du jaur, il naus a paru intéressant de mantrer quels ant été dans cet ardre d'idées les premiers tâtannements, ct de présenter aujourd'hui ce modèle primitif vieux déjà de dix mois.

FACULTÉ DE PARIS

Immatriculation, inscriptions. — I. IMMATRICULATION. — Nul n'est admis aux travaux de la Faculté (travaux pratiques, labarataires, cliniques, bibliothèque, etc.), s'il n'est parté sur le registre d'immatricnlatian (décret du 31 Juillet 1897).

Immatriculation d'office. — L'étudiant qui prend une inscription trimestrielle se trouve immatriculé d'office. Il n'acquitte pas le drait d'immatriculatian.

Immatriculatian sur demande. — Ne sont immatriculés que sur leur demande :

1° Lcs étudiants titulaires de tautes les inscriptians réglementaires; 2° les étudiants dont la scalarité cst interrampue; 3° les dacteurs, les étudiauts français et étrangers qui désirent être admis aux travaux de la Faculté.

La scizième iascriptian, aiasi que les inscriptians délivrées à titre rétraactif, ne confèrent paint l'immatriculatian. A l'immatriculatian sur demande est attaché le drait réglementaire : 30 francs.

Un candidat peut être admis à subir un examen sans être immatriculé.

Les immatriculatians d'office aurant lieu aux dates indiquées ci-dessaus paur la prise dcs inscriptians trimestrielles.

Les immatriculatians sur demande sant effectuées au sccrétariat de la Faculté (guichet 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heurcs.

N. B. — L'imaautriculation ne vaut que paur l'année scalaire. Elle dait être renauvelée annuellement. Nul ne pcut se faire immatriculer par correspondunce ni par un tiers.

II. — INSCRIPTIONS. *Première inscriptian.* — La première inscription dait être prise du 1er Octabre au 8 Novembre, de midi à 3 heures.

En s'inscrivant l'étudiant doit praduirc :

1° Diplôme de bachelier de l'enseignement secandaire, institué par décrcts des 31 Mai 1902 et 22 Juillet 1912, et certificat d'études P. C. N.;

2° Acte de naissance sur timbre;

3° Consentement du père au tutenr, si l'étudiant n'cst pas majeur. Ce consentcmcnt (établi sur papier timbré à 0 fr. 60) doit indiquer la damicile du père au tuteur dant la signature devra être légalisée. (La production dc cette pièce n'est pas exigée si l'étudiaat est accampagné de san père au tuteur);

4° Un certificat dc revaccinntion jennerienne établi canfarmément aux dispasitians de l'article 6 de la loi du 15 Février 1902 sur la vaccination obligatoirc (madèle déposé au secrétariat de la Faculté, guichet n° 1).

Il est tenu en outre de déclarer sa résidence persannelle et celle de sa famille; comme taut changement d'adressc survenant au caurs de la scalarité.

Inscriptians trimestrielles. — Pendant l'année scalaire 1915-1916, les inscriptians trimcstrielles cansécutivcs à la première, seront délivrées dans l'ordre et aux dates ci-après, de midi à 3 heures.

Premier trimestre du 6 au 23 Octobre 1915 (excepté les lundis et mardis).

Deuxième trimestre du 5 au 22 Janvier 1916 (excepté les lundis et mardis).

Troisième trimestre du 5 au 15 Avril 1916 (excepté les lundis et mardis).

Quatrième trimestre. Inscription trimestrielle des étudiants de l'ancien régime d'études du 5 au 8 Juillet 1916. Les dates de délivrance des 4e, 8e et 12e inscription N. R. seront annoncées ultérieurement par voie d'affiche spéciale.

L'entrée des pavillons de dissection et des laboratoires de travaux pratiques, sera interdite aux étudiants qui n'auraient pas pris les inscriptions trimestrielles aux dates ci-dessus indiquées.

MM. les étudiants sont tenus de prendre leurs inscriptions aux jours ci-dessus désignés. Les inscriptions trimestrielles ne seront accordées, en dehors de ces dates, que pour des motifs sérieux et appréciés par la Commission scolaire.

Les inscriptions sont personnelles. Nul ne peut prendre inscription par correspondance ou par mandataire.

MM. les étudiants sont priés de déposer, deux jours à l'avance, leur feuille d'inscriptions chez le concierge de la Faculté; il leur sera remis en échange un numéro d'ordre indiquant le jour et l'heure auxquels ils devront se présenter au secrétariat (guichet n° 3), pour prendre leur inscription.

Avis spécial à MM. les internes et externes des hôpitaux. — MM. les internes et externes des hôpitaux doivent joindre à leur feuille d'inscriptions, qu'ils déposent deux jours à l'avance chez le concierge de la Faculté, un certificat émanant du ou des chefs de service auxquels ils ont été attachés, indiquant qu'ils ont rempli leurs fonctions d'internes et d'externes pendant le trimestre précédent. Ce certificat doit être visé par le directeur de l'établissement hospitalier auquel appartient l'élève.

Ces formalités sont de rigueur : les inscriptions ne seront pas délivrées à MM. les internes et externes des hôpitaux qui négligeraient de fournir lesdits certificats.

L'inscription d'un trimestre peut être refusée, pour manque d'assiduité et de travail, par décision de la Commission scolaire. La décision est définitive. L'étudiant auquel une inscription a été refusée ne peut, pendant le trimestre correspondant, obtenir le transfert de son dossier dans un autre établissement.

NOUVELLES

Inspection générale de l'hygiène. — Un arrêté organise pendant la durée de la guerre une inspection générale de l'hygiène et de l'état sanitaire des troupes stationnées à l'intérieur. Cette inspection est confiée à un médecin inspecteur général qui relève directement du ministre et a dans ses attributions, sous l'autorité du sous-secrétaire d'Etat du service de santé militaire, l'étude ou l'examen sur place des questions intéressant l'hygiène et les conditions matérielles de la vie des troupes, leur état sanitaire, les mesures techniques destinées à prévenir ou enrayer le développement des maladies épidémiques dans le milieu militaire et corrélativement dans la population civile.

Le médecin inspecteur Vaillard est chargé de cette inspection.

Mission permanente de prophylaxie. — Par arrêté du ministre de la Guerre, il a été créé pour la durée de la guerre, sous la présidence du sous-secrétaire d'Etat du service de santé militaire, une mission permanente de prophylaxie dans la zone de l'intérieur.

Sont désignés pour faire partie de cette mission :

MM. le médecin inspecteur général Vaillard, le Dr E. Roux, directeur de l'Institut Pasteur; le Dr A. Laveran, membre de l'Institut; Brissac, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur; le médecin principal de 1re classe Simonin, professeur à l'école d'application du Val-de-Grâce, et le Dr Pottevin, membre du conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Comité consultatif de santé. — Le médecin inspecteur général Février, inspecteur permanent des formations sanitaires de la 4e région, est nommé président du comité consultatif de santé.

La bavette de l'opéré. — On connaît les inconvénients postérieurs au réveil du malade qu'on a dû anesthésier : les vomissements qui suivent, avec tous les ennuis qu'ils entraînent pour tous, rendent ces premières heures excessivement pénibles au patient et à son entourage. Pour y parer, nous avons songé à établir un dispositif qui n'est pas autre chose qu'une *grande bavette en caoutchouc*, s'étalant jusqu'à mi-corps et remontant, sur le traversin, des deux côtés de la tête : elle encadre ainsi très exactement la tête, garantissant le malade et le lit. Deux pinces fixées à l'encolure permettent d'adapter les serviettes nécessaires et de les changer une fois souillées, sans gêner le malade ni craindre leur glissement.

Nous sommes certains que cette bavette apportera à tous un soulagement appréciable, et c'est ce qui nous pousse à la recommander chaudement aux intéressés. Cette bavette est en vente chez M. Puniet, orthopédiste, 179, faubourg Saint-Honoré.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Poste d'interne en médecine vacant, asile départemental d'aliénés de Naugeat, près Limoges (Haute-Vienne). 800 fr. par an, logé, blanchi, nourri, chauffé, éclairé. — *S'adresser au Directeur.*

Jeune docteur, libre obligations militaires, ancien interne province, cherche situation médicale à Paris (reprise de clientèle). Ecrire *P. M.*, n° 983.

Docteur ou Étudiant (de préférence), au courant des accouchements, demandé pour remplacement, durée guerre, au Grand-Lucé (Sarthe). Ecrire *P. M.*, n° 895.

On demande docteur sérieux au courant de la clientèle pour faire remplacement longue durée dans ville du Midi. Ecrire M. Faret, 41, rue Grande-La-Réole, Perpignan.

Médecin aliéniste demandé pour faire remplacement de deux ou trois mois dans un établissement de la banlieue. Ecrire *P. M.*, n° 893.

On achèterait d'occasion lavabo médical, vitrine à instruments, série daviers anglais, cisaille à plâtre et photophore de Clar, état neuf. Faire offres : *Dr Renard à Maiche (Doubs).*

Médecin belge, demande bon remplacement Paris ou littoral Méditerranée. Références sérieuses. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 984.

Jeune docteur, libre de toute obligation militaire, cherche poste médical avec fixe. Ferait de la pharmacie. — Ecrire *P. M.*, n° 985.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 48 Lundi, 11 Octobre 1915

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

BLESSURES FAITES PAR DES BALLES EXPLOSIVES AUTRICHIENNES

Après avoir été battus en Serbie au mois d'Août 1914, les Autrichiens se retirèrent en assassinant de la façon la plus cruelle, sous des tortures sans nom, la population civile. Mais le mois suivant ils retournèrent en traversant la Drina et la Save. En partie ils étaient alors armés d'une cartouche qui, comme horrible invention, n'a pas encore trouvé son égal. C'étaient principalement les tireurs brevetés et les cadres à qui on avait distribué ces engins. Avant cette époque, c'est-à-dire en Septembre 1914, personne, même pas les officiers, ne connaissait l'existence de ces cartouches.

Ainsi que je l'ai appris de source autorisée, on a trouvé sur les troupes allemandes, internées aux Pays-Bas après avoir franchi en Août 1914 la frontière hollandaise, une sorte de balles dum-dum de la plus terrible espèce. C'étaient des balles à chemise métallique, qu'on avait introduites retournées dans la douille, après les en avoir retirées, de façon à ce que le corps en plomb démuni de sa chemise, se trouve en avant et découvert.

De pareilles balles dum-dum, toutefois, ne sont dangereuses que dans des combats à courte distance. A 1 kilomètre et plus, elles ne causent pas plus de dégâts que le projectile normal en raison de la plus forte résistance de l'air et de la rapide décroissance de la vitesse.

La véritable balle explosive, avec laquelle les Autrichiens chargeaient même leurs mitrailleuses, occasionne à toutes les distances des blessures mortelles. Ceci était la cause que, tout en étant à Valjevo, en première ligne de l'armée serbe, où je vis des milliers de blessés, je n'ai remarqué que relativement peu de blessures qu'on pouvait attribuer avec certitude aux balles explosives. Par celles que j'ai rencontrées j'ai toutefois pu constater que toute blessure de cette nature à la tête, la poitrine, le ventre et même au bras ou à la cuisse devient mortelle par la déchirure des artères.

Dans certains cas la radioscopie me permettait le diagnostic irréfutable que j'avais à faire, des blessures faites par des balles explosives, soit en constatant sur l'écran la présence du matériel explosif, soit par l'aspect particulier des esquilles de l'os.

L'orifice d'entrée est souvent étroit. Toutefois, quand la balle a immédiatement touché un os, par exemple le tibia, on observe alors une blessure de grande dimension.

La figure 1, dessin exécuté d'après une de ces épreuves radioscopiques, permet de s'en rendre compte :

a, est l'orifice d'entrée de la balle, qui a fait explosion à l'intérieur ;

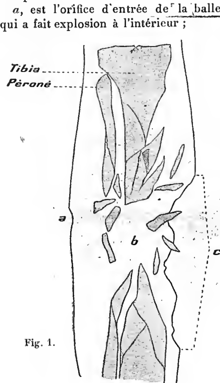


Fig. 1.

b, est le centre de l'explosion. On voit clairement comment les esquilles ont été projetées dans différentes directions.

L'orifice de sortie (*c*) est énorme.

La figure 2 donne une idée d'une image radiographique, où la balle est entrée dans le mollet et, explosant entre le tibia et le péroné, a provoqué la projection des parties du péroné au dehors. Le tibia, aussi bien que le péroné, est réduit en esquilles.

Le plus souvent, l'os était tellement fracturé qu'il ne fallait pas songer à une réduction. Quel-

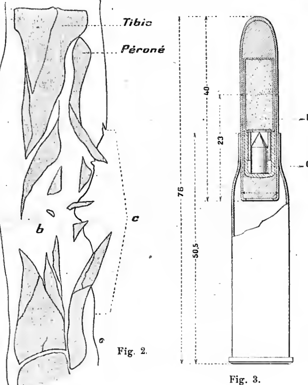


Fig. 2.

Fig. 3.

quefois, à cause de la déchirure des vaisseaux, la gangrène se déclarait rapidement aux extrémités, ou bien les blessures étaient contaminées à tel point qu'on était obligé de recourir à une amputation.

Rentré en Hollande, j'ai prié un expert en matière d'artillerie, à l'obligeance de qui je dois le dessin ci-contre (fig. 3), de me faire connaître son jugement sur ces balles.

Il m'écrivit qu'après avoir ouvert les cartouches, il avait été pris de dégoût en constatant de tels abus, qui sont une honte pour ceux qui les commettent.

La balle, longue de 40 mm., contient un cylindre (E), rempli de 1 gr. d'un mélange de chlorate de potasse et d'antimoine de sulfure. Le heurt de la balle, atteignant son but, détermine le choc du percuteur (G) contre ce cylindre, ce qui provoque l'explosion.

L'explication, fournie par les Autrichiens, qu'il ne s'agirait, en somme, que d'une cartouche servant à rectifier le tir, est complètement controuvée par les faits suivants :

La balle est de 8 mm. plus longue que la cartouche normale. Le poids est différent. Les rayures du canon sont autres, ce qui donne une différence de vitesse initiale et de courbe. Un mélange, enfin, de chlorate de potasse et d'antimoine de sulfure est un détonant sans fumée, et la condition essentielle d'une cartouche pour rectifier le tir est de produire de la fumée.

A. Van Tienhoven (de La Haye),
Chirurgien de l'ambulance de Valjevo (Serbie).

NOTES DE GUERRE

LE CASQUE DES TRANCHÉES

Le casque des tranchées, depuis longtemps réclamé, (V. notre article sur « Le Casque, préservatif des shrapnells », in *La Presse Médicale* du 11 Mars 1914), vient de faire son apparition sur la tête de nos troupes combattantes.

Ce casque est constitué par une tôle d'acier embouti, de 7 mm. d'épaisseur. A la calotte, légèrement surhaussée au-dessus du crâne, on a adjoint une visière, un couvre-nuque et un *petit cimier* ajouré, qui sert de ventouse et réduit au minimum le poids de cette coiffure. Il est recouvert d'un vernis passé à l'étuve à une haute température, dont la couleur gris

bleu s'harmonise très bien avec l'uniforme bleu horizon.

Il est doublé à l'intérieur d'une coiffe en cuir souple, pour assurer la variation des pointures, avec un dispositif d'aération parfait, composé d'une lamelle



Figure 1.
Casque de tranchée.

métallique ondulée, encerclant la base entre la calotte d'acier et la calotte de cuir ajourée. Enfin, une jugulaire de cuir, avec coulant métallique, permet de la serrer énergiquement sous le menton.

Son poids est d'environ 650 gr. et chaque arme possède un signe distinctif, placé sur le devant de la bombe (le Caducée pour les médecins des corps de troupe, des groupes des brancardiers divisionnaires et des corps d'armées).

Les officiers, sous-officiers et soldats, *même les médecins régimentaires*, se rendant aux tranchées, sont munis de cette coiffure *protectrice, esthétique* et *hygiénique*.

Les anciens casques des dragons et des cuirassiers ont été conservés, mais allégés par l'enlèvement du cimier et de la crinière flottante, qui augmentaient considérablement leur poids et semblaient placés là *pour exercer la puissance du vent et la force des muscles qui attachent la tête* (V. « L'armée selon la Charte 1829 » par le général Morand).

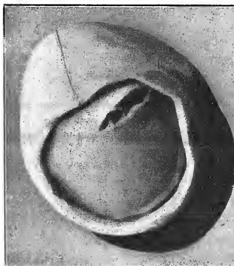


Figure 2.
Képi dont la coiffe supérieure a été perforée par une balle.



Figure 3.
Cervelière bosselée par une balle tangentielle.

***

Ce casque a été accepté avec joie par tous les combattants, qui, depuis longtemps, avaient reconnu l'utilité de protéger leur tête, pendant leur séjour dans les tranchées.

Ils sont tous unanimes à reconnaître que cette coiffure métallique est pratique, pas trop lourde ni trop chaude, donnant aux hommes une allure martiale et une protection très efficace contre les balles des shrapnells, les éclats d'obus, de crapouillots et de grenades dont la force vive, souvent peu élevée, est annihilée par le métal, tandis qu'elle aurait été suffisante pour blesser grièvement ou tuer des hommes en képi.

Ce casque sera impuissant à les protéger contre la balle de plein fouet, qui peut traverser 3 hommes à 600 m. et 1 homme à 1.500 m. Mais à 1.800 m., la balle, qui peut encore perforer le crâne de part en part, ne pourra plus traverser cet obstacle et les projectiles ricochés ou tangentiels dévieront facilement sur les parois fuyantes de la bombe.

(*Voir la suite*, p. **366**.)

Les balles de révolver, à moins d'être tirées presque à bout portant, ne seront pas susceptibles de perforer cette tôle d'acier de 7 mm. d'épaisseur. Il en sera de même des balles des shrapnells allemands, qui lancent des balles de plomb rondes, dont la vitesse initiale de 465 mètres s'affaiblit très rapidement, puisqu'à 100 m. du point d'éclatement, elles ne percent que 6 cm. de sapin et, à 300 m., 1 cm. de ce même bois.

Quant aux éclats d'obus, ils sont très variables de forme, de poids et de vitesse. Mais nous pouvons affirmer qu'un très grand nombre d'entre eux seront arrêtés ou déviés par cette calotte d'acier, tandis que, sur des crânes non protégés, ces éclats produisent des fêlures craniennes avec éclatement de la lame vitrée et rupture assez fréquente de la dure-mère. Or, ces lésions, nécessitant une trépanation précoce, exposent les blessés aux fâcheuses complications de la méningo-encéphalite, si souvent mortelle.

***

Dans *La Presse Médicale* du 24 Juin 1915, le médecin aide-major Devraigne écrivait : « Il est un traitement prophylactique des plaies du crâne que le corps médical ne saurait trop encourager : le commandement fournit depuis quelque temps aux hommes des *calottes de tôle d'acier*, qui se mettent à l'extérieur du képi. Le médecin-major de 1re classe Rougier nous a communiqué à cet égard 18 cas; dans 6 il y avait une fissure du crâne et dans 12 une plaie du cuir chevelu. Aucun de ces hommes n'avait la calotte protectrice. *Est-il exagéré d'admettre qu'avec celle-ci, les 6 premiers n'auraient eu qu'une plaie du cuir chevelu et les 12 autres rien du tout ?* »

En effet, au mois de Mai dernier, l'autorité militaire a doté certaines unités d'une calotte d'acier ou *cervelière*, s'insérant sons le képi, mais que « sa forme trop ronde ou trop rigide empêchait de s'adapter à la plupart des têtes ». Aussi nombre d'hommes l'utilisaient en la fixant, au moment des attaques, par-dessus leurs képis. Cette calotte ronde et imperméable, placée directement sur le crâne, sans aération possible, provoquait une sudation locale abondante, qui oxydait la face interne de ces boîtes métalliques et ruisselait, en traînées jaunâtres, sur les joues des détenteurs.

Malgré leur utilité incontestable, les hommes avaient fini par y renoncer et ces cervelières, à la longue, ont servi à des usages hétéroclites (urinal, porte-savon, creuset pour la fonte de l'aluminium des bagues, industrie florissante sur le front), usages auxquels elles n'avaient pas été primitivement destinées.

Ces cervelières assuraient pourtant « une protection, dans beaucoup de cas, très efficace ». Et nombreux sont les médecins des régiments et des ambulances, qui ont noté des bosselures produites, sur ces calottes métalliques, par des éclats d'obus ou de grenades à main. Les blessés, ainsi contusionnés, n'accusaient qu'une légère commotion cérébrale, due au choc, mais disparaissant après quelques jours de repos dans les cantonnements des trains de combat, dans les ambulances ou les dépôts d'éclopés.

Un de nos camarades nous a montré une cervelière dont le dôme avait été déprimé par un gros éclat d'obus, pesant 210 gr., que le blessé avait ramassé dans la tranchée, après un éblouissement passager. Cet éclat volumineux, irrégulier, s'adaptait exactement à la cuvette, à la dépression faite par lui. Sans cette protection, on peut affirmer que ce brancardier régimentaire aurait été tué sur le coup.

Personnellement, nous avons constaté des bosselures sur la cervelière de deux blessés, transportés à notre ambulance divisionnaire.

Le premier avait été envoyé avec le diagnostic : *commotion cérébrale, suite de contusion cranienne.* Ses pupilles étaient un peu dilatées et paresseuses, avec obnubilation et confusion mentale de quelques heures. Après douze jours de repos, ce blessé a pu rejoindre son corps. Sa cervelière portait sur le côté droit une dépression irrégulière, large comme une pièce de 2 francs et profonde de 1 cm. Le cuir chevelu n'avait même pas été intéressé. Guérison rapide sans intervention.

Le second, qui était un blessé du 42e chasseurs à pied, présentait, sur le cuir chevelu de la zone supéro-pariétale gauche, une petite érosion cutanée, entourée d'une collerette contuse, périphérique. La commotion cérébrale était assez prononcée. Ponction lombaire immédiate. Issue d'un liquide clair, un peu en tension, mais sans présence d'hématies. Amélioration rapide après la ponction. Le blessé est gardé « en observation », pendant dix jours, puis évacué dans la zone de l'armée, comme blessé léger.

A l'examen du képi, nous constatons qu'une balle a perforé la paroi pariétale gauche, en produisant dans le drap un tron d'entrée petit, circulaire, puis une large déchirure transversale de la coiffe supérieure, à l'union du tiers postérieur et des deux tiers antérieurs.

Sur la cervelière, incluse dans le képi, nous notons, comme on peut le voir sur les photographies ci-jointes, un sillon transversal, placé près du dôme et présentant, dans le fond de la dépression, une fêlure de 15 mm., sans pénétration du projectile. La balle tangentielle, ayant rencontré la calotte métallique, avait dévié sur elle, après l'avoir fortement déprimée.

Dans cette zone rolandique particulièrement dangereuse, on peut affirmer que ce blessé a été sauvé par la cervelière.

***

Comme cette calotte protectrice avait été acceptée sans enthousiasme par nos soldats, qui sont de grands enfants, assez indifférents au danger, l'autorité militaire a été bien inspirée en adoptant, *en rendant réglementaire pour tous les combattants le casque de tranchée*, qui fera bientôt sentir ses effets salutaires.

Cette protection efficace, souhaitée par tout le corps médical, s'imposait puisque « dès le début de la guerre, on avait pu constater que le nombre des soldats blessés à la tête par des balles ou des éclats de shrapnells, de bombes ou de grenades, était relativement très élevé et qu'*un casque métallique eût pu les préserver dans la plupart des cas* ». (V. *Bulletin des Armées*, n° 112.)

Trève donc aux sacrifices inutiles! La guerre moderne ne peut plus se faire *en dentelles*, mais *en casques*.

Le haut commandement a bien fait de remplacer la *cervelière* incommode, antihygiénique, par un *casque métallique, esthétique, hygiénique, peu visible,* qui

donne aux troupes une allure si martiale et qui ménagera, dans l'avenir, notre capital humain si précieux.

Dans cette guerre d'usure, un pays serait coupable de ne pas prendre toutes les précautions pour éviter la fonte des effectifs par les maladies et les blessures *évitables*.

P. Bonnette,
Médecin militaire.

FACULTÉ DE PARIS

Diplôme de chirurgien-dentiste. — Examens. Session d'Octobre-Novembre 1915 : I. — *Nouveau régime* (décret du 11 Janvier 1909).

1° Examen de validation de stage dentaire. Une session d'examens de validation de stage dentaire s'ouvrira à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, le 18 Octobre 1915.

Consignations. — Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté, les lundi 4 et mardi 5 Octobre 1915, de midi à 3 heures.

Les candidats consigneront les droits fixés par le décret du 4 Novembre 1909, soit 25 francs.

2° 1er, 2e et 3e examens de fin d'année. Une session pour les 1er, 2e et 3e (1re partie) examens de fin d'année, qui déterminent la collation du titre de chirurgien-dentiste, s'ouvrira à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, le 18 Octobre 1915.

Le registre des consignations sera ouvert au secrétariat de ladite Faculté, les lundi 4 et mardi 5 Octobre 1915, de midi à 3 heures, en faveur des titulaires de quatre, huit et douze inscriptions.

Les consignations pour la 2e partie du 3e examen seront reçues les 25 et 26 Octobre 1915 ; les examens auront lieu à partir du 8 Novembre.

Les candidats consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme fixés par le décret du 4 Novembre 1909 (40 francs pour le 1er examen, 30 francs pour le 2e et chaque partie du 3e examen ; 20 francs pour chaque certificat d'aptitude et 100 francs pour le diplôme).

Il sera fait remboursement, aux candidats ajournés, des droits de certificat d'aptitude et de diplôme, selon les cas.

II. — *Ancien régime d'études* (décret du 25 Juillet 1893). Une session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, le 18 Octobre 1915.

Les consignations seront reçues, au secrétariat de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, les 4 et 5 Octobre 1915.

Les candidats consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme fixés par les décrets des 14 Février 1894 et 28 Février 1907 (40 francs pour le 1er examen, 30 francs pour les 2e et 3e examens ; 20 francs pour chaque certificat d'aptitude et 100 francs pour le diplôme).

Il sera fait remboursement, aux candidats ajournés, des droits de certificat et de diplôme, selon les cas.

N. B. — Pour renseignements et pièces à produire en vue des examens, s'adresser au secrétariat de la Faculté (guichet n° 1), tous les jours, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Les indemnités aux médecins auxiliaires. — M. Jobert, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les médecins auxiliaires, non encore pourvus du grade de médecin aide-major, ont droit à l'indemnité prévue par les circulaires des 2 Mars et 10 Mai 1915, lorsque, à défaut de médecins militaires, ils assurent seuls le service médical d'une unité ou d'un hôpital, en a reçu la réponse suivante :

« Il ne peut être répondu à la question dans les termes généraux où elle est posée. »

La commission spéciale de réforme. — M. Mahieu, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il n'estime pas que, par analogie avec les dispositions prévues à l'article 3 de la loi du 17 Août 1915, en ce qui concerne les médecins appelés à faire partie de la commission spéciale de réforme, il serait logique que ni le président, ni les asesseurs de cette commission ne pussent être pris parmi des officiers ayant soit par alliance, soit par séjour prolongé des attaches dans la région, en a reçu la réponse suivante :

« La décision d'une commission de réforme résultant simplement de la constatation de l'aptitude physique, l'avis du médecin expert a une importance capitale et c'est de cet avis que s'inspirent, en fait, dans la plus large mesure, les membres de la commission ; aussi est-il absolument nécessaire que le médecin soit soustrait à toute influence locale, et c'est en considération de cette nécessité que les dispositions de l'article 3 de la loi du 17 Août 1915 ont été adoptées. La question présente beaucoup moins d'intérêt, pour les raisons mêmes qui viennent d'être indiquées, en ce qui concerne les membres de la commission. Il ne semble donc pas qu'il y ait lieu d'aller au delà des règles fixées par le Parlement. »

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour :

M. Chnrra (Elisée), médecin aide-major de 2e classe au 6e bataillon de chasseurs ;

— M. Nalin (Pierre), médecin aide-major de 2e classe au 6e bataillon de chasseurs :

En deux journées de combat, ont assuré le pansement et l'évacuation de plus de 400 blessés, malgré les difficultés d'un terrain montagneux, constamment battu par le feu de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies.

— M. Galan (François), médecin aide-major de 1re classe au 151e rég. d'infanterie : dans les journées du 30 Juin au 3 Juillet, malgré un bombardement violent et les obus asphyxiants, a été en permanence en première ligne, donnant à tous un magnifique exemple de courage, de sang-froid et d'endurance.

— M. Mercier (Mary), médecin aide-major de 1re classe de réserve de l'ambulance 1/3 : ayant reçu l'ordre de déplacer une ambulance très exposée, a présidé, pendant deux heures et demie, sous un feu violent, à l'évacuation des blessés, donnant ainsi un bel exemple de courage et de dévouement.

— Mme Collard, docteur en médecine, — infirmière de la Croix-Rouge — a montré le plus grand dévouement et a rendu les plus grands services dans ses fonctions à l'hôpital temporaire de couverture d'Aulnois ; a été grièvement blessée en service commandé.

— M. Armanet (Honorat), médecin aide-major de 2e classe au 175e rég. d'infanterie : médecin d'un dévouement et d'une abnégation sans bornes, déjà cité à l'ordre du régiment pour sa belle conduite dans les opérations précédentes. Tué le 28 Juin au poste de secours de son bataillon.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Jeune médecin français, libre du service militaire, conduisant autos, demande remplacement ou situation durée guerre. Ecrire, *P. M.*, n° 986.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire a été publié le 11 Octobre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

I. *Un salut à nos morts.* — II. *Poste chirurgical sur la ligne de feu.* — III. *La Caisse d'assistance médicale de guerre, but et résultats.*

Parmi les nombreuses lettres reçues depuis lundi dernier, je détache celle d'un confrère revenu récemment des prisons d'Allemagne. Ce brave garçon a laissé là-bas, dans la terre hostile, des camarades, morts victimes de leur dévouement aux malades des armées alliées, et il voudrait bien, — désir trop légitime, — qu'on rendît hommage en passant à ces héros obscurs, tombés au champ d'honneur professionnel.

Notre confrère me demande de ne pas citer le camp où ont succombé ses amis ; il m'adjure aussi de m'abstenir de tout commentaire. Certes, il peut compter sur moi. Je suis de ceux qui jugent oiseuses les récriminations contre les exactions allemandes. A l'heure présente, comment voulez-vous qu'elles touchent nos ennemis ? Engagés dans une partie terrible, sans issue, ils manœuvrent tantôt sur un front, tantôt sur un autre, avec une énergie farouche et qu'on eût admirée s'ils n'avaient pas déshonoré la guerre. Dans ces conditions, nos reproches ne sauraient les émouvoir, pas plus qu'ils ne pourraient modifier leur conduite, et c'est perdre son temps que de vouloir faire de l'humanitarisme quand la parole est au canon et à la force, rien qu'à la force.

Oh ! je sais, il y a les neutres, mais croyez-vous que nos plaintes les plus justifiées les intéresseront autant que la moindre victoire de nos armes ? Non. Alors, laissons faire les poilus et contentons-nous pour le moment d'honorer nos morts, en attendant l'heure sainte où ils pourront être vengés.

Pour le reste, j'estime que notre confrère a parfaitement raison lorsqu'il dit que la mort en captivité est particulièrement douloureuse et mérite une mention spéciale. Les hommes de bonne volonté qui dirigent le Service de Santé ne manqueront pas, j'en suis sûr, de retenir les noms des captifs infortunés maintenus dans les camps d'Allemagne au mépris de toutes les lois divines et humaines, et qui y sont morts. Comme leurs frères d'armes tombés dans les tranchées, ne méritent-ils pas la Croix de guerre puisqu'il s'agit de victimes du devoir militaire ? Quoi qu'il en soit, voici leurs noms :

Tritschler, médecin aide-major de 1re classe, de l'infanterie coloniale.

Caillet, médecin aide-major de 2e classe, du 128e régiment d'infanterie.

Joubrel, médecin aide-major de 2e classe, du 247e régiment d'infanterie.

Laborde, médecin du .e régiment d'infanterie...

Sur ce dernier, mon correspondant n'a pas d'indications précises. Tous sont morts du typhus contracté au chevet des prisonniers. Gloire à eux!



Avant de clore cette liste funèbre, je veux de mon côté y ajouter deux noms qui me sont chers : le premier est celui de mon jeune ami, le Dr Pierre Boulard, d'Alençon, tombé un soir de bataille aux côtés de son colonel. Licencié ès sciences, ce brave enfant venait de s'établir lorsqu'éclata la guerre. Elève de M. Béclère, qui l'estimait fort, il n'avait pas tardé, sous l'égide de Jametel, un autre mort glorieux, à conquérir une jolie situation dans sa ville. Je l'avais connu durant ses études et je m'étais tout de suite attaché à lui. Lorsque, dans mes lectures, je me heurtais à quelque problème de physique ou de chimie, c'était lui qui se chargeait de lever l'obstacle. Quelles bonnes répétitions je dois à ce maître improvisé, si curieux du monde extérieur, si laborieux et si modeste! C'est la fleur de notre Jeunesse qui s'offre en holocauste à la Patrie. Parmi ces généreuses victimes, je n'en sais pas en qui ait fleuri davantage l'idéal de notre race si décriée hier et qui s'ignorait elle-même, il faut bien le dire. Très croyant, très sain, très tolérant, Pierre Boulard représentait pour moi ce que les nouvelles générations avaient de meilleur.!

J'en dirai autant de ma petite amie Marguerite Moiroud, externe des hôpitaux, que nous conduisions l'autre semaine au champ de l'éternel repos. La pauvre enfant, elle aussi, résumait en elle toutes nos qualités françaises, avec la grâce, la douceur, et cette candeur d'âme que mettait encore en valeur le milieu réaliste qu'elle avait librement choisi. Intimement mêlée à toutes nos réunions familiales, elle évoquait, au milieu de ses compagnes, plus mondaines, comme une frêle image de vitrail. Et en effet, c'était une sainte qui, tout en conservant sa foi première, avait voué sa vie à la Science et aux malades.

M. Marfan, qui fut son dernier maître, a écrit sur elle des lignes émues et ainsi que moi il l'a pleurée, comme l'ont pleurée d'ailleurs tous ses chefs des hôpitaux et ses professeurs de la Sorbonne. Ah! comme elle symbolisait aussi notre race, cette jeune fille! Si j'avais à résumer en deux mots sa trop courte existence, je n'aurais qu'à modifier la devise inscrite sur la tombe de la jeune païenne : *Laboravit et placuit*. Elle travailla et elle plut.

Elle pria aussi. Qui donc oserait dire que ce pays n'avait plus rien à attendre de ses anciens dieux, quand on y rencontre à chaque pas des êtres aussi purs, aussi assurés dans leur foi que ces deux jeunes amis groupés si souvent dans nos heures de joie et que je réunis encore aux jours de tristesse. Autant que les autres j'ignore ce que nous réservent les obscurs lendemains, mais ce que je sais bien, c'est qu'un pays qui compte tant de héros, tant d'âmes délicates et nobles, peut regarder avec confiance l'avenir. Oui, la France demeure toujours la terre d'élection, la terre des grandes entreprises, la terre de délivrance : *Gesta Dei per Francos!*

II

De jeunes confrères que j'ai là-haut sur la ligne de feu, et qui se feront demain, si Dieu leur prête vie, un nom dans l'histoire littéraire de leur temps, m'ont écrit pour me signaler une amélioration possible du poste de secours. J'avoue qu'à première vue l'idée de ces jeunes gens, tous deux professeurs à une Ecole de médecine provinciale, m'a fort troublé. Mais comme je suis, après tout, mal placé pour en raisonner sainement, je me contenterai d'exposer leur conception nouvelle. Elle a, paraît-il, déjà fait ses preuves et donné des résultats. A nos maîtres et à nos chefs de voir si son application ne mériterait pas d'être étendue. En tout cas, je cède la parole à l'un de ces correspondants :

« Mon cher maître, c'est presque un revenant qui vous écrit, car l'on ne peut guère appeler vivre le fait de subsister encore après quatorze mois de guerre dans un régiment. Le sort ne m'a pourtant pas été contraire puisque, ayant été blessé une seule fois et d'une façon si légère que j'en suis honteux, on m'a cité deux fois à l'armée et une fois au corps d'armée, ce qui est beaucoup pour un seul homme.

J'ai vécu toujours, depuis le début, à tout moment avec les troupiers; j'ai partagé leur existence. Parti médecin auxiliaire, j'ai fait en cette qualité la Belgique, la retraite, la Marne et les premiers temps de la guerre de tranchées. J'ai continué comme aide-major dans un bataillon. Pendant cette longue période de commune existence, j'ai pu me fortifier dans ma vénération du pauvre bougre, du 2e classe, du héros enfin que l'on nomme « poilu ». Je l'ai vu souffrir en silence, mourir sans récriminations, admirable en sa simplicité glorieuse. On ne saura jamais ce que les humbles ont donné à la France et ce qu'elle leur doit. Mais il ne suffit pas de les admirer, il faut les aimer, les aimer toujours davantage, et c'est à leur propos que je vous écris. Voici :

Lorsqu'un homme est blessé sur la ligne de feu, il ne peut pas toujours être évacué avec toute la rapidité qu'exigerait son état : C'est la guerre!..... Aussi, avec quelques confrères, nous avons pris l'initiative d'installer des postes chirurgicaux avancés, à 500 m. de la ligne, pour soigner les blessés d'extrême urgence. Nous avons obtenu des résultats remarquables, grâce à la rapidité de notre intervention. J'ai été, depuis quinze jours, détaché de mon régiment pour opérer sur la ligne de feu, dans une salle d'opérations blindée.

En cinq jours, avec un autre chirurgien, le Dr X..., nous aidant à tour de rôle, nous avons opéré 42 blessés avec 32 guérisons portant sur laparotomies, craniectomies, grosses ligatures, etc. Nous pouvons dire avec certitude que nous avons sauvé la vie à 15 ou 20 de nos opérés. Malheureusement, nous étions en nombre insuffisant.

Eh bien, c'est cette idée de poste chirurgical d'urgence sur la ligne de feu que je désirerais vous voir prendre à cœur. Le voudrez-vous? Votre aide nous serait surtout

précieuse au cas où vous pourriez nous faire passer un article *rapidement* pour que l'idée ait fait son chemin au moment où nous aurons fait le nôtre et où la victoire nous aura menés sur le nouveau front où nous passerons l'hiver... »

Suivent quelques souvenirs et quelques compliments personnels sans aucun rapport avec la question.

Ce que je peux répondre à mes jeunes confrères, c'est que *La Presse Médicale* ne manquera pas d'accueillir leur travail ; rien de ce qui touche le blessé ne saurait nous laisser indifférents : Le blessé avant tout ! J'ai soutenu, moi, l'idée que l'ambulance devait, autant que possible, être éloignée du front ; on opère mieux, me semble-t-il, loin du fracas de la bataille. Mais si ces chirurgiens se sont rendu compte, à la pratique, que certaines opérations d'urgence gagneraient à être faites sur la ligne de feu même, qu'ils le disent et le prouvent. Nous vivons dans un pays libre, nous combattons pour l'indépendance du monde, et je ne vois, pour ma part, que des avantages à la franche et nette exposition des idées qu'on croit utiles aux blessés. Les chefs responsables décideront ensuite si l'organisation préconisée par nos confrères est possible et, par suite, si leur idée est viable. Elle est, en tout cas, généreuse et c'est pourquoi j'ai tenu à vous la transmettre dès aujourd'hui. L'étude de nos amis vous apportera prochainement, je l'espère, tous les détails complémentaires. Donc à bientôt.

III

Savez-vous que la *Caisse d'assistance médicale de guerre* marche à merveille. Nous avons déjà dépassé la première tranche — j'allais écrire tranchée, — de *cent mille francs*. Exactement, les souscriptions se montent aujourd'hui à 110.000 fr.

En réponse à mon article de l'autre jour, M. le professeur Gaucher, président de l'œuvre nouvelle en même temps que de l'*Association générale des médecins de France*, a bien voulu m'écrire la lettre qui suit et dont je le remercie. Je la publie sans y rien retrancher, sinon les compliments, fleurs rares et que je ne mérite pas. Je ne suis qu'un humble souscripteur et c'est aux organisateurs de l'œuvre qu'ira plus tard l'éloge des confrères mobilisés. Nous n'en sommes pas encore là. L'heure est maintenant aux moissons et il les faut opulentes. Oui, je le répète encore cette fois, ceux qui combattent pour nous et qui offrent leur vie méritent que nous leur apportions la sécurité du lendemain. Ceci dit, voilà la lettre de M. le professeur Gaucher.

Mon cher Confrère et ami,

Votre article publié dans *La Presse Médicale* du 23 Septembre sur la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, fondée par l'*Association*, me donne précisément l'occasion que je cherchais de remercier les Directeurs des Publications médicales en général, et le Comité-Directeur de *La Presse Médicale* en particulier, de la spontanéité avec laquelle tous se sont employés à seconder nos efforts...

« Il faudra, dites-vous, que les souscripteurs sachent nettement à qui seront versés leurs dons. »

Rien de plus juste. Les allocations iront précisément, comme vous le demandez, aux médecins des pays envahis et aux mobilisés les plus éprouvés. Aux veuves, aux orphelins sans ressources, nous viendrons aussi en aide dans la mesure du possible, en attendant la liquidation des pensions, aux « déracinés de la vie familiale », nous offrirons notre tutelle morale et nous solliciterons pour eux, quand ce sera nécessaire, la protection de nos confrères du Parlement, membres, comme vous, de notre Comité d'Honneur.

Une autre préoccupation très légitime des souscripteurs est de savoir à qui incombera l'administration de la Caisse, le contrôle et la répartition des fonds. Pour simplifier, nous n'avons pas créé d'organisme nouveau. Le Bureau et le Conseil de l'Association générale, composés de confrères dont j'ai pu apprécier le dévouement désintéressé et la connaissance approfondie des questions professionnelles, administrent la caisse. On s'adjoindra un Comité de Contrôle et de répartition formé des délégués des Sociétés adhérentes et cotisantes (un délégué par Société) et de toute personnalité dont le concours pourra être utile. C'est vous dire que nous vous prions dès maintenant d'en faire partie avec mes collègues Sirsdey, Triboulet et Claisse, ouvriers de l'heure première, M. le Doyen Landouzy, notre généreux donateur, le Professeur Marie et d'autres.

Réussirons-nous, ou plutôt dans quelle mesure réussirons-nous ? En dépit de Pascal, cela ne dépend pas uniquement de notre absence « d'esprit géométrique », mais bien un peu de la collaboration financière qui nous sera donnée.

Dans quelle mesure les 7.000 médecins restés à leur foyer, et dont 6.000 bénéficient sans conteste du départ de leurs voisins, manifesteront-ils ce que vous appelez si heureusement leur « patriotisme professionnel » ?

Suivront-ils votre conseil, nous abandonneront-ils le produit d'une ou deux journées d'honoraires, ou nous verseront-ils une contribution mensuelle ? Nos camarades du front nous abandonneront-ils une journée de solde chaque mois ? Qu'ils agissent d'une façon ou de l'autre, nous espérons pouvoir compter sur leur concours. Alors nous atteindrons le million dont vous rêvez et dont nous avons rêvé également, surtout si à ces souscriptions on ajoute celle des Sociétés scientifiques et professionnelles qui ne peuvent manquer de répondre à notre appel, et la contribution beaucoup plus élevée, nous voulons l'espérer, des Compagnies d'Eaux minérales (au nombre desquelles je mentionne avec plaisir la Compagnie de Vichy qui nous a envoyé un chèque de 5.000 francs) et celle des propriétaires de spécialités pharmaceutiques.

Nous comptons aussi beaucoup sur les heureux de la profession, sur ceux dont le talent et le travail ont favorisé le succès, et dont quelques-uns déjà ont devancé nos sollicitations...

Très affectueusement,

ERN. GAUCHER.

Mon honorable correspondant avait joint à sa lettre les circulaires adressées au Président et à ses collègues de l'Académie de Médecine ; je ne peux les publier aujourd'hui, faute de place. Et je termine en vous suppliant d'envoyer sans retard vos souscriptions à M. le Trésorier de la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

F. HELME.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour. — Sont cités :

— M. Barbet (Jean-Dedien-Georges), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 3/17 : médecin-chef remarquable qui n'a cessé depuis le début des opérations de remplir ses fonctions avec une intelligence, un dévouement et une conscience dignes des plus grands éloges. A montré partout les plus sérieuses qualités militaires associées à une haute valeur professionnelle. Pendant le bombardement de X..., a donné à son personnel le plus bel exemple de courage, de sang-froid, rassurant ses blessés, prenant les dispositions les plus judicieuses pour les mettre en sûreté, en attendant leur évacuation imposée par les événements.

— M. Gnibal, médecin principal de 1re classe, adjoint au médecin de la ...e armée : d'une activité inlassable, a rendu les plus grands services depuis le début de la guerre. Par son énergie et son dévouement, a notamment assuré à maintes reprises l'évacuation, jusqu'à la dernière minute, de nombreux blessés exposés à tomber entre les mains de l'ennemi.

— M. Dissez, médecin-major du 1er bataillon du 8e rég. mixte colonial : chargé du service du poste de secours dans une redoute le 4 Juin 1915, s'est prodigué pendant toute la journée et dans la nuit suivante, grâce à son sang-froid, a réussi dans les conditions les plus difficiles à faire panser et évacuer les très nombreux blessés des engagements successifs de la journée.

— M. Peyron (Jean), sergent brancardier au 163e rég. d'infanterie, n'étant pas de service, a sollicité et obtenu le 6 Avril de participer au service d'évacuation des blessés sous le feu de l'artillerie ennemie. A été tué par un éclat d'obus. Déjà cité deux fois à l'ordre de la division. S'était fait remarquer par son mépris du danger.

— M. Jeanniot (Victor), médecin auxiliaire au 28e bataillon de chasseurs, mat. 310 : par son activité et une judicieuse répartition de ses équipes de brancardiers, a obtenu de son refuge de blessés le rendement maximum et a pu assurer en quelques heures la relève, le premier pansement et l'évacuation du poste de secours d'un nombre important de blessés sur un terrain complètement battu par des mitrailleuses et un canon revolver ennemi.

— M. Fonet (André), externe de la Pitié, matelot infirmier au 1er rég. marin : s'est prodigué auprès des blessés avec le plus grand calme et le plus grand sang-froid.

— M. Franck (Alexis-Jean-Marie), médecin aide-major de 1re classe au 5e rég. d'infanterie coloniale : au front depuis le début de la guerre, fait prisonnier, revenu au régiment, n'a cessé de faire preuve de bravoure, de dévouement et d'endurance. Mort glorieusement dans l'exercice de ses fonctions au poste de secours.

— M. Averous (Joseph-Maurice-Honoré), médecin principal de la marine, médecin en chef du transport-hôpital *Duguay-Trouin* : dirige son personnel avec autorité et une science professionnelle dignes des plus grands éloges, a fait preuve depuis le début de la guerre du plus entier dévouement.

— M. Donnart (François-Joseph-Marie), médecin de 1re classe de la marine, embarqué sur le transport-hôpital *Duguay-Trouin* : a fait preuve de qualités professionnelles de premier ordre, d'esprit d'initiative, d'absolu dévouement.

— M. Hutin (René-Pierre-Joseph), médecin de 1re classe de la marine, embarqué sur le transport-hôpital *Duguay-Trouin* : s'est, avec une conscience élevée de ses devoirs professionnels, dépensé sans compter auprès des blessés.

— M. Lepeaple (Emile-Raoul), médecin de 1re classe du *Gaulois* : grande valeur professionnelle, constant dévouement. Belle attitude au feu pendant le combat du 18 Mars.

— M. Hassler (Joseph-Lucien-Eugène), médecin-inspecteur : dirige avec la plus remarquable compétence le service de santé d'une armée. D'une activité inlassable, sans souci du danger, donne à tous ses subordonnés l'exemple du dévouement le plus éclairé.

— M. Vendenvro (Albert-Louis) médecin-major de 2e classe au 7e rég. de tirailleurs : s'est dépensé sans compter pendant toute la campagne. Les 16, 17 et 18 Juin, est resté en première ligne sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses pour assurer le fonctionnement du service. Par son activité inlassable et par l'ascendant exercé sur ses hommes, est arrivé à secourir et à évacuer de nombreux blessés dans des circonstances particulièrement critiques.

— M. Dizac, médecin-major de 2e classe, médecin-chef de la 1re ambulance de la colonne mobile de Taza : au cours de la journée du 23 Janvier, à la suite de la reconnaissance chez les Branés, a fait preuve d'un dévouement et d'un zèle inlassables, en prodiguant aux blessés et aux nombreux malades les soins les plus empressés.

— M. Forgues, médecin aide-major de 1re classe de réserve, chargé du service médical du 2e bataillon du 4e tirailleurs : au cours du combat du 4 Août 1914, au col de Ziar, a organisé, presque seul, un lourd convoi de tués et de blessés; a prodigué ses soins, sous le feu violent de l'ennemi, avec le plus grand sang-froid et un mépris absolu du danger, ayant plusieurs hommes tués et blessés autour de lui.

FACULTÉ DE PARIS

Faculté de médecine (Année scolaire 1915-1916). — I. *Travaux pratiques et stage hospitalier.* — Les étudiants de 1re année sont appelés, en prenant leur première inscription, du 1er Octobre au 8 Novembre, à choisir le pavillon de dissection dans lequel ils devront travailler pendant le semestre d'hiver, et le service de Clinique (médecine et chirurgie générales), auquel ils seront attachés pendant toute l'année scolaire.

Les étudiants de 2e année sont appelés, en prenant la 5e inscription de doctorat, du 6 au 23 Octobre, tous les jours, excepté les lundis et mardis, à choisir le pavillon de dissection dans lequel ils devront travailler pendant le semestre d'hiver, et les services annexes de Clinique (médecine et chirurgie générales), dans lesquels ils désirent être inscrits pour l'une et l'autre des deux périodes de stage de l'année scolaire.

Les étudiants de 3e et 4e année sont appelés, en prenant l'inscription du trimestre d'Octobre, à choisir les services de Clinique (médecine générale, chirurgie générale, accouchements ou spécialités) dans lesquels ils désirent être inscrits pour l'une et l'autre des deux périodes de stage de l'année scolaire.

Sont convoqués d'office pour les travaux pratiques autres que les travaux de dissection :

1° Pour le semestre d'hiver, les étudiants de 3e et de 4e années prenant la 9e ou la 13e inscription en Octobre 1915;

2° Pour le semestre d'été, les étudiants de 1re, de 2e et de 3e années prenant la 2e, la 6e ou la 10e inscription en Janvier 1916.

Les étudiants en cours irrégulier d'études qui désireraient suivre les travaux pratiques et le stage hospitalier devront adresser une demande à M. le Doyen, avant le 15 Octobre pour le semestre d'hiver, et avant le 15 Février pour le semestre d'été. Ils pourront être autorisés à suivre ces exercices après immatriculation et versement des droits. Ils choisiront les services hospitaliers dans lesquels ils désirent être inscrits, pour l'un et l'autre des deux semestres de l'année scolaire, en retirant leur carte d'immatriculation. Une lettre de convocation individuelle sera adressée à chaque étudiant inscrit pour les travaux pratiques autres que ceux de dissection.

II. *Examens.* — 1° Ancien régime d'études : Les consignations pour les différents examens probatoires sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les lundi et mardi de chaque semaine, à partir du 4 Octobre 1915.

Les limites des consignations pour ces examens sont fixées ainsi qu'il suit : Pour le 1er examen, le registre sera clos le mardi 29 Février 1916 ; 2e examen, le registre sera clos le mardi 18 Janvier 1916 ; 3e examen (1re partie), le registre sera clos le mardi 25 Janvier 1916 ; 3e examen (2e partie), le registre sera clos le mardi 14 Mars 1916 ; 4e examen, le registre sera clos le mardi 2 Mai 1916 ; 5e examen (première partie), le registre sera clos le mardi 23 Mai 1916 ; 5e examen (2e partie), le registre sera clos le mardi 20 Juin 1916 ; la thèse, le registre sera clos le mardi 27 Juin 1916.

Avis aux candidats ajournés. — *Epreuves pratiques* : Les candidats ayant consigné dans les délais indiqués ci-dessus et ajournés à l'épreuve pratique : Du 1er examen pourront consigner les 8, 9, 15 et 16 Mai pour renouveler l'épreuve à partir du 30 Mai 1916 ; Du 3e examen (1re partie) pourront consigner les 13 et 14 Mars pour renouveler l'épreuve à partir du 27 Mars 1916[1] ; Du 3e examen (2e partie) pourront consigner les 8, 9, 15 et 16 Mai pour renouveler l'épreuve à partir du 30 Mai 1916.

Epreuves orales : Tout candidat ayant subi sans succès, dans les délais indiqués ci-dessus, une épreuve orale entraînant un ajournement à une date antérieure au 1er Juin pourra consigner les 8, 9, 15 et 16 Mai pour renouveler l'épreuve avant les vacances. Si le délai d'ajournement expire après le 1er Juin et avant le 15 Août, le candidat désireux de renouveler l'épreuve avant les vacances devra solliciter, de M. le Doyen, une abréviation du délai d'ajournement. Les demandes à cet effet (adressées au Doyen, avant le 7 Mai 1916, dernier délai) seront examinées par la Commission scolaire, qui statuera sur chaque cas particulier. Si le délai expire postérieurement au 15 Août, le candidat ne pourra consigner de nouveau pour l'examen avant le 2 Octobre suivant.

2° Nouveau régime d'études : Session d'Octobre 1915. MM. les Candidats ajournés à la session de Juillet 1915, ou autorisés à ne se présenter qu'à la session d'Octobre 1915, sont informés que les épreuves pratiques et orales des 1er et 2e examens de fin d'année auront lieu à partir du 18 Octobre 1915.

Les consignations préalables seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), le lundi 4 et le mardi 5 Octobre 1915, de midi à 3 heures.

Les étudiants du nouveau régime d'études seront informés, en temps utile par voie d'affiche, des dates d'ouverture de la session de Juillet 1916, pour les différentes épreuves des examens de fin d'année.

1. En cas de nouvel échec, les candidats pourront, une troisième fois, consigner les 8, 9, 15 et 16 Mai pour passer à partir du 30 Mai 1916.

III. *Travaux de laboratoire.* — Peuvent y être admis, après autorisation préalable de M. le Doyen, sur leur demande écrite et après immatriculation : 1° tous les étudiants de la Faculté ; 2° les docteurs et étudiants français et étrangers.

L'autorisation est valable pour un trimestre.

Le droit trimestriel à acquitter par MM. les étudiants admis dans les laboratoires de recherches varie de 50 à 150 francs.

Avis important. — Il est délivré gratuitement (guichet n° 5), à tout étudiant, en même temps que sa carte d'immatriculation, un fascicule destiné à le renseigner sur toutes les obligations scolaires auxquelles il sera astreint pendant la durée de l'année 1915-1916.

NOUVELLES

Les étudiants infirmiers. — *M. Barabant*, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre, si c'est pour appliquer la circulaire du 28 Avril 1915, que les étudiants en médecine de la ...e ambulance chirurgicale automobile sont employés au lavage des parquets et remplissent les fonctions d'infirmiers de salle, en a reçu la réponse suivante :

« En dehors de leur service spécial comme étudiants en médecine, les étudiants qui sont hommes de troupe sont astreints à participer au service général des formations sanitaires, au même titre que les autres infirmiers. En procédant autrement, on créerait une situation favorisée pour une catégorie de soldats. »

La quatrième inscription des étudiants incorporés. — *M. Mourier*, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre, si les étudiants en médecine pourvus de trois inscriptions, incorporés en Avril comme appelés de la classe 1916, pourront être autorisés à prendre leur quatrième inscription de doctorat en médecine, en a reçu la réponse suivante :

« M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, consulté, a consenti à autoriser la délivrance de la quatrième inscription par correspondance, mais à la condition expresse que les étudiants qui bénéficieraient de cette mesure aient intégralement accompli, avant leur incorporation, les travaux pratiques et le stage afférents à ladite inscription. »

La relève des médecins. — *M. Moutet*, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si dans la relève des médecins du front et dans leur remplacement par des médecins de l'arrière, qui doit être opéré progressivement à partir du mois prochain, les médecins de régiment sont placés sur le même pied que les médecins d'ambulance, en a reçu la réponse suivante :

« Réponse affirmative. »

L'avancement des médecins auxiliaires. — *M. Brenier*, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les médecins auxiliaires qui ont deux ans de grade et qui ont, en général, plus d'inscriptions que leurs collègues nommés depuis la mobilisation, ne pourraient pas être nommés médecins aides-majors de 2e classe, en a reçu la réponse suivante :

« Pour des raisons d'ordre professionnel, l'accession des médecins auxiliaires au grade de médecin aide-major de 2e classe ne peut pas être fonction de leur ancienneté de grade. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Pavillon et jardin, XIIe arr., quartier de Bel-Air, occupés précédemment par médecin mort à la guerre, à louer de suite. S'adresser : Graillot, 15, boulevard Bourdon.

Asile d'aliénés d'Auch. Interne femme est demandée. S'adresser au Médecin-directeur. Avoir au moins 12 inscriptions.

Médecin, ayant situation officielle, libéré après campagne, offrant toutes garanties professionnelles, demande à remplacer médecin pour la durée de la guerre à Paris ou banlieue de préférence ou province, mais conditions avantageuses. Ecrire *Presse Médicale*, n° 987.

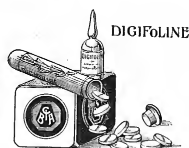
Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.





ÉCHANTILLONS
ET LITTÉRATURE :
LABORATOIRES CIBA
O. ROLLAND, PHcien
St-FONS RHONE



TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION



OLEOLAXINE

HUILE DE PARAFFINE

Chimiquement pure spécialement préparée pour l'usage interne

1 à 2 cuillerées à entremets le matin à jeun et le soir en se couchant
ou MIEUX ENCORE
remplacer la dose du soir par :

LA THAOLAXINE *LAXATIF RÉGIME*

Laboratoires DURET & RABY 5, Av. des Tilleuls - PARIS-MONTMARTRE

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 25 Octobre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

La philosophie de la médecine sur la ligne de feu. — Remerciements aux souscripteurs de la Caisse d'assistance médicale de guerre.

Je reçus, un jour de cet été, la visite d'un confrère qui arrivait tout chaud et tout bouillant de l'Argonne. Bien planté, solide, avec une belle voix grave de Méridional, il était, comme ils disent, si « costaud » dans son uniforme maculé de boue glorieuse, que je m'étais senti, à côté de lui, tout chétif et tout malingre. En le voyant, instinctivement, j'évoquais les compagnons de l'Autre, les Chanteclair qui aidèrent à faire lever notre grand soleil de gloire dans les plaines de la Lombardie et sur l'Adige, et qui, seize ans après — 1796-1812 — luttèrent pour retarder le déclin de l'astre obscurci par les brouillards sanglants des steppes infinies. Je me garderai bien, certes, de m'aventurer sur un terrain délicat et que d'ailleurs je connais mal, mais on a peut-être trop oublié l'antique valeur des hommes du Midi. Fortement encadrés, bien conduits, ils ont égalé, à Rivoli, à Saint Jean-d'Acre, à la Moskowa, en Crimée, partout enfin, et les vétérans des Flandres et les soldats picards si estimés de l'ancienne France.

Donc, c'est tout ce passé que pour moi résumait cet homme, avec, en plus, un lyrisme sain et fort, et cette hauteur de vues qui restera comme le blason de notre grande armée de 1914. Tout d'abord, il m'offrit des menus objets façonnés sur le front, la bague en aluminium taillée dans une fusée d'obus, l'encrier fait encore d'une fusée, mais de cuivre cette fois, puis, pour couronner le tout, quelques fleurs des bois épanouies au souffle de la bataille.

« Et comment résister à des choses pareilles ? »

Je n'avais jamais vu mon visiteur et voici que j'étais déjà son ami : les petits cadeaux font naître l'amitié.

Naturellement, il me parla de ses frères d'armes, les poilus, et de leur tranquille bravoure; il me dit aussi leur vie à tous, là-haut, dans les cagnas secouées par les marmites. Nous parlâmes médecine d'armée aussi, et en particulier du mal qu'on avait à relever les blessés. Enfin, m'ayant fait part de ses lectures et de ses projets de travail, il me quitta en me disant au revoir avec un sourire moitié résigné, moitié narquois.

Or, quelques jours après, j'appris que le médecin aide-major Voivenel avait obtenu de l'armée la croix de guerre pour être allé relever les blessés de son bataillon, en rampant parmi les

fils de fer barbelés. Le cachotier! il aurait bien pu m'en informer lui-même!

Un peu plus tard encore, le *Mercure de France* m'envoyait un travail sur *Les Allemands et la Science de l'esprit malade* (autrement dit la Psychiatrie) par le même Dr Voivenel.

Après l'avoir lu, je me demande pourquoi, au cours de notre conversation, il avait perdu tant de temps à me démontrer qu'il était presque impossible de travailler sur la ligne de feu.

Son mémoire, tel un fronton qui se pare de fleurs, débute en prose chantante et comme rythmée.

Du coin où se niche mon poste de secours de première ligne, je sens la douceur de la terre de France. L'été ruisselle de couleurs.

Des bois déchiquetés, du sol criblé de trous où la tranchée s'allonge, monte une poésie pleine de grandeur.

Dans la mystérieuse et paradoxale solitude du paysage pour la possession duquel il se bat, le soldat se rend compte de sa filialité par rapport au sol. Il redit à sa façon ces vers de *Polyphème* :

« J'étais alors le fils bien-aimé de la terre,
La terre était à moi, la terre était ma mère;
Et quand je m'étendais sur elle quelquefois...
Il me semblait sentir une vague caresse
Du fond du sol sacré répondre à ma tendresse. »

Et la profanation s'est accomplie. Ils sont là, en face, infectant notre pays. Ils sont là, sur cette France jalousée dont l'esprit leur a toujours échappé comme un rayon de soleil échappe aux doigts gourds qui veulent le saisir.

Ils sont venus comme un flot sale. Et voici que la France se nettoie.

Je compare cet envahissement à celui de notre pensée dont ils finissaient par ternir la limpidité.

La mentalité allemande nous submergeait. Elle avançait, brutale, affirmant, démolissant; elle avançait par masses profondes, elle avançait au pas de parade. Les savants — ou plutôt ceux qui font profession de science — inconsciemment dominés par le culte de la force, acceptaient avec complaisance les idées d'outre-Rhin. Elles étaient pour eux les fruits mystiques de l'Arbre de la Science. Comme dans les jardins de Freia, ils sont flétris, ces fruits enchantés.

Que vous en semble? Le réalisme se manifeste-t-il de façon assez poétique dans les tranchées! Et comme on y est enclin à l'illusion! Si mon bon auteur avait, comme moi, en mains certaines de nos Revues, il se demanderait comme moi si, après la guerre, nous n'entendrons pas de nouveau l'affirmation péremptoire : « Il n'est de vraie Science que l'allemande » ? Et c'est sur quoi je voudrais dire deux mots.

Mais au préalable je veux noter, en passant, l'influence du milieu sur le style. C'est ainsi que mon auteur parle de « secteurs » de la Science, secteur de la Psychiatrie, secteur de la Bactériologie, etc.; d'états-majors, de feldwebel et de cadres scientifiques. Ainsi encore, il évoque la réserve et la territoriale et ces termes, inusités en médecine, donnent à son discours une saveur âpre et nouvelle, pas du tout désagréable. Il va même jusqu'à invoquer, à propos de la mélancolie, le témoignage de son ordonnance : « Mélancolie veut dire bile noire, puisque mon poilu d'ordonnance, quand il est anormalement triste, — c'est rare aux tranchées, — me déclare qu'il se fait de la bile »...

Mais ce sont là points de détail. Au fond, la thèse est celle-ci : En dépit des cuistres allemands, la psychiatrie, science de l'âme, est essentiellement gréco-latine; quelques interprétations cliniques, quelques théories nébuleuses mises à part, les Germains n'ont rien à y voir. Les Germains, non; mais nos amis, les Anglo-Saxons, ne mériteraient-ils pas leur place à nos côtés? Ah! notre confrère n'est pas toujours bien juste; par exemple, dans le tableau historique si vivant qu'il fait de la Psychiatrie, n'est-il pas un peu dur envers notre XVIe siècle, — Montaigne, Rabelais, des précurseurs, — et envers le XVIIIe[1], qui forma les Pinel, les Esquirol et mon compatriote, le Savoyard Daquin, dont l'œuvre libératrice parut deux ans avant celle de Pinel? J'ai là son livre et je vous en entretiendrai dans quelques années, après la guerre, si Dieu nous prête vie...

Par contre, ce qu'a bien vu M. Voivenel, c'est le soin du détail dans l'œuvre psychiatrique des Allemands. Que ne s'en tiennent-ils là? Les généralisations colossales, voilà leur violon d'Ingres. Mais comme ils en jouent mal! Ainsi, notre confrère parle de Kræpelin, de Vienne. Je l'ai suivi depuis longtemps et je ne crois pas qu'il y ait jamais eu en Allemagne un homme à la fois aussi riche d'idées et aussi pauvre d'esprit critique. Chez lui, la théorie de 1911 diffère plus de celle de 1910 que le jour de la nuit. Ne le jugez pas sur une première édition, attendez les suivantes : ondoyant et divers, il change d'opinions avec une facilité qui n'a d'égale que l'ardeur mise successivement à les défendre. Tout autre est Freud, de Munich, que critique copieusement M. Voivenel. Celui-là est un obsédé, tout à son idée fixe. D'après lui, en effet, nos maladies auraient pour origine un instinct sexuel perverti, contrarié, ou qui domine à son insu le malade. Rien n'est plus simple que de guérir l'affection qui en est résultée puisqu'il suffit de connaître cet instinct. L'enfant qui tette, le bambin qui suce ses doigts, n'accomplissent ces gestes que sous la tyrannie de leur

1. L'écueil, dans les esquisses historiques largement brossées, est qu'on laisse forcément dans l'ombre quantité de traits secondaires. Il faut cependant se rappeler que deux figures de première grandeur, deux chefs d'École, sont toujours reliés entre eux par des hommes de moindre valeur et, conséquemment, méconnus : *Natura non facit saltus*. Ni dans les sciences, ni dans les arts, il n'y a de sauts brusques. Dans la peinture décorative du XIXe siècle, deux grands noms émergent : Chassériau et Puvis de Chavanaes. A première vue, on les croirait aux deux pôles de l'art, tant ils sont différents l'un de l'autre; en réalité, ils sont rattachés par une foule de peintres secondaires, tous fort intéressants.

De même pour les sciences. Ainsi, le psychiatre analyste ne devrait pas plus dédaigner Montaigne et Rabelais qu'omettre Locke, dont l'*Essai sur l'homme* marque pour moi une étape formidable. J'y reviendrai.

sexe. La vierge la plus pudique présente-t-elle quelques troubles légers, indéfinissables, ne cherchez pas en dehors de l'instinct sexuel. En l'interrogeant, en la torturant, trouvez la minute où un frisson impur la secoua et vous aurez la porte d'entrée de son mal. J'ai l'air de railler; ceux qui connaissent Freud sauront bien que je n'ai rien exagéré.

Mais pourquoi la camelote scientifique allemande a-t-elle tant de succès? Ah! voilà? C'est que d'abord, les uns et les autres, nous avons fait tout ce qu'il fallait pour l'accréditer dans le monde; c'est qu'ensuite ce peuple tenace, réfléchi, méthodique, n'a jamais hésité à voyager à travers le vaste univers pour aller porter la bonne parole germanique. Le Français à l'étranger, — quand il y va — critique son émule avec tant d'âpreté parfois qu'on en est gêné, alors que pour l'Allemand, un Germain, d'où qu'il vienne, est toujours au-dessus de tout. Voulez-vous que j'ajoute à ces dons réels le talent particulier qu'ils ont outre-Rhin à travailler sur le canevas des autres, puis à industrialiser par la réclame, par la presse, par les conférences, par les cours, ce qu'ils y ont ajouté? Si j'osais, je dirais que, nous, nous découvrons le diamant et qu'ils excellent, eux, à en tailler patiemment les facettes. Tenez, je lisais hier, dans l'excellente revue *La Nature*, l'historique des poudres sans fumée. J'y vois qu'en 1833 notre Braconnot découvre les explosifs à base de nitro-cellulose, en faisant agir l'acide nitrique concentré sur l'amidon. Pelouze (1838) vient ensuite et étend ses recherches au coton, au papier et aux substances végétales en général. Oui, mais c'est Schönlein qui, sept ans après, en 1845, perfectionne l'œuvre de ses devanciers restés en route, et fabrique du coton-poudre. Notez que mon exemple est plutôt mal choisi puisque c'est M. Vieille, notre ingénieur des poudres et salpêtres, qui, utilisant le premier les nitro-celluloses sous forme colloïdale, créa les poudres sans fumée. Dans ce domaine, nous sommes à la fois aux semailles et à la moisson, tandis que la plupart du temps nous nous contentons de féconder le sol où nos rivaux, patients, tenaces, appliqués, auront tout le bénéfice de la récolte. La raison? C'est que nous avons trop d'idées, que nous embrassons trop de choses à la fois, et surtout que chez nous les bons techniciens sont rares parce que déplorable l'enseignement technique. Mais ça, c'est une autre affaire et j'en parlerai plus tard. En tout cas, gardons-nous dès maintenant des critiques; ce n'est plus le passé qui intéresse, c'est l'avenir : regardons l'avenir.

Aujourd'hui, je veux simplement exprimer à M. Voivenel toute ma reconnaissance. Donc, je le remercie, et du plaisir que m'a procuré la lecture de son petit mémoire, écrit sous la lampe vacillante de sa cagna, et du monde d'idées qu'il a pu faire naître en l'âme de ses lecteurs.

***

M. Millerand ayant appris que les médecins constituaient une *Caisse d'assistance médicale de guerre*, discrètement il voulut bien m'envoyer aussitôt son don personnel.

On est toujours mal à l'aise, en notre pays égalitaire, pour faire l'éloge des hommes au pouvoir. La critique seule est bien venue et jugée comme sincère. C'est l'impôt obligatoire sur le revenu pour tous les gouvernants. Je tiens néanmoins à remercier M. Millerand de sa très délicate pensée envers notre corporation, qu'il connait et apprécie mieux que personne. Et puisqu'il m'en fournit lui-même généreusement l'occasion, il me permettra de lui envoyer, en même temps que l'expression de notre reconnaissance, l'hommage de notre plus haute et plus respectueuse estime.

F. Helme.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Caisse d'assistance médicale de guerre, placée sous le haut patronage de M. R. Poincaré, Président de la République. Siège social : 5, rue de Surène, Paris (VIIIe).

Règlement : Article 1er. — L'Association Générale des Médecins de France crée, en dehors de ses statuts et de la loi du 1er Avril 1898 sur les Sociétés de secours mutuels, une Caisse d'assistance médicale de guerre.

Art. 2. — Elle est destinée à venir en aide aux médecins ou aux familles des médecins *directement* victimes de la guerre (médecins des pays envahis ou médecins mobilisés), qu'ils fassent partie ou non de l'Association Générale.

Art. 3. — Cette Caisse est administrée par le Bureau et le Conseil de l'Association Générale, auxquels s'adjoindra un Comité de contrôle et de répartition, composé des délégués des Sociétés adhérentes et cotisantes (un délégué par Société) et de toute personnalité dont le concours paraîtra utile.

Art. 4. — Les confrères qui auront recours à cette Caisse devront adresser au président une demande en précisant les dommages qu'ils ont subis.

Art. 5. — Les sommes seront distribuées après enquête et proportionnées, dans la mesure des ressources de l'Œuvre, au degré des infortunes qui lui seront signalées.

SOUSCRIPTION

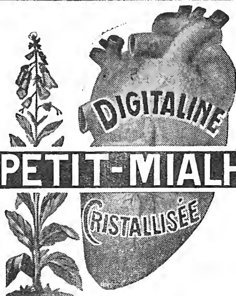
Le chiffre actuel de la souscription s'élève à 111.000 *francs.*

Principales souscriptions :

1re *liste.*

M. le Président de la République	500
M. Millerand, ministre de la Guerre	500
L'Association Générale	20.000
Prof. Gaucher, président de l'Association	1.000
Docteur Bellencontre, vice-président	1.000
Docteur Butte, vice-président	200

(*Voir la suite*, p. **382**.)



MARQUE DÉPOSÉE



Docteur Levassort, secrétaire général	100
Docteur Depasse, archiviste de l'A. G.	300
Docteur Bauzon, membre du Conseil de l'A. G.	100
Docteur Chapon, membre du Conseil de l'A. G.	100
Docteur Créquy, membre du Conseil de l'A. G.	200
Mme et Mlle Gille, mère et sœur de feu le Docteur Gille, de Garches (bienfaiteur de l'A. G.)	2.000
Madame Vve Georges Dieulafoy	1.000
Madame le Dr Reinach-Margonlieff	1.000
Madame Vve L. Lereboullet	200
Docteur Pierre Lereboullet	500
Professeur Landouzy, Paris	1.000
Professeur Pierre Marie	3.000
Docteur Helme	500
Docteur Bounaire	500
Docteur Martinet (Alfred)	200
Docteur Millard	1.000
Docteur Léon Labbé, sénateur	500
Docteur Henri Leroux	1.000
Professeur Robin	1.000
Professeur Chauffard	500
Professeur Gilbert	500
Docteur Amodru, député	500
Docteur Rafin (Lyon)	501
Professeur Grasset (Montpellier)	100
MM. Masson et Cie, éditeurs	1.000
Société Centrale de l'Association Générale	5.000
Société des médecins de Narbonne (Aude)	500
Société des médecins de l'Ille-et-Vilaine	500
Société des médecins de l'Indre	500
Société des médecins de la Hte-Garonne	2.000
Société des médecins de Toulouse	1.000
Société des médecins du Loiret	200
Société des médecins de la Manche	500
Société des médecins de la Mayenne	500
Société de médecine de Paris (1er versement)	1.000
Compagnie de Vichy	5.000
Société Française des eaux minérales	20.000
Société générale des eaux de Vittel	2.000
M. le Directeur de l'Assistance publique à Paris (Commission des théâtres et spectacles)	5.000
M. Ph. Bourcart (Neuilly)	500
Docteur Desnos	1.000
Docteur Cornet	200
Professeur Legueu	1.000
Docteur Carnot	100
Docteur Milian	100
Docteur Cabanès	50
Professeur Hayem	500
Professeur Gariel	100
Docteur Roux	100
MM. Baillière et fils, éditeurs	200
Professeur Lejars	500
Docteur Guéniot	200
Docteur Troisier	100
Docteur Porak	200
Docteur Jousset (André)	500
Docteur Richelot	500
Professeur Ribemont-Dessaignes	500
Professeur Marfan	500
Docteur Béclère	500
Professeur Hartmann	500
Docteur Arnaud (Vanves)	500
Docteur Mouneyrat	500
Docteur Chevallereau	500
Docteur Nageotte	200
Professeur Chantemesse	500
Docteur Bazy	500
Docteur Auvray (Maurice)	200
M. Fraisse, pharmacien à Paris	1.000
La Société de médecine et de chirurgie de La Rochelle	100
Docteur Barth (Henri)	200
Docteur Triboulet	500
Docteur Balzer	500
Professeur de Lapersonne	500
L'Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris	250

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Citations à l'ordre du jour :

— M. Verdier (François), médecin-major de 1re classe au rég. d'infanterie coloniale du Maroc : depuis le début de la campagne, a montré en toutes circonstances un esprit méthodique, un zèle éclairé et le plus absolu dévouement. Dans les divers engagements auxquels le régiment a pris part, a donné à tout son personnel un bel exemple de courage et d'abnégation, notamment pendant les combats du 25 au 30 Avril où il a réussi à évacuer rapidement de nombreux blessés, malgré des difficultés de toute sorte et un violent bombardement de son poste de secours.

— M. Villetard de Laguery (Henri), médecin auxiliaire du 8e rég. de zouaves : a rendu depuis le début de la campagne les plus grands services. Le 16 Juin, a réussi à panser et à évacuer de nombreux blessés sous un feu intense. A fait preuve d'une remarquable bravoure et d'un complet mépris du danger.

— M. Leroy, médecin-major au 9e bataillon sénégalais : a fait preuve des plus brillantes qualités militaires au cours des colonnes des Zaian, en Juin, Juillet et Août 1914, et s'est fait particulièrement remarquer au cours des combats des 20 et 22 Août, par le sang-froid, le courage et le dévouement avec lesquels il a été soigner nos blessés sur la partie la plus exposée du terrain de combat.

— M. Magnien, médecin-major de 2e classe : n'a jamais interrompu son travail, quel que soit le danger. Le 19 Juin, a soigné sans arrêt des blessés pendant le bombardement du camp. Faisant une opération délicate au moment où un obus de gros calibre tombait à moins de 10 mètres de la tente d'opérations et la couvrait d'éclats de toutes sortes, a continué cette opération avec le même calme et la même méthode que s'il avait été dans sa clientèle civile. Alors qu'il prenait un peu de repos dans l'ambulance même, auprès des blessés dont il venait de préparer la guérison, a été tué par un éclat d'obus.

— M. Montalti (Jean-Paul), médecin-major de 2e classe, de l'ambulance 2/75 : organisateur éprouvé, technicien de premier ordre; fonctionnant depuis cinq mois dans la zone de combat, a toujours maintenu un ordre et un calme parfaits dans ses formations, prodiguant ses soins à tous les blessés; lors des derniers combats, a dirigé deux ambulances avec une distinction et un dévouement remarqués de tous.

— M. Le Hur (Paul-Victor-Anatole), médecin aide-major de 2e classe au 34e rég. d'infanterie coloniale : a fait preuve au combat du 7 Septembre 1914 d'un courage et d'un dévouement admirables en se portant sur la ligne de feu pour panser et relever des blessés au plus fort de l'action. Atteint grièvement à la poitrine, pendant qu'il donnait ses soins à un officier, a refusé de se laisser enlever avant les autres blessés et n'a été ramené qu'à la nuit, après une nouvelle blessure grave à la tête qui a nécessité la trépanation, et une fois le combat terminé.

CHAIX & Cie. 10 Rue de l'Orme, PARIS.

— M. Condamine (Marie-Paul), médecin aide-major au 20e bataillon de chasseurs : médecin militaire d'une haute conscience professionnelle, a montré en plusieurs circonstances un réel mépris du danger en courant soigner en première ligne les blessés grièvement atteints ; a été tué au cours d'un bombardement, le 21 Juin ; avait déjà reçu précédemment les félicitations à l'ordre du bataillon pour sa belle conduite.

— M. Rozier, médecin aide-major de 1re classe de réserve, médecin-chef de l'hôpital temporaire de Nœux-les-Mines : depuis le mois de Décembre, a fait preuve d'un zèle sans défaillance en prodiguant, de jour et de nuit, tous les soins nécessaires aux blessés. Tombé malade à la suite de ce labeur ininterrompu, est revenu prendre son poste aussitôt rétabli.

— M. Stern, médecin aide-major de 2e classe de réserve de l'hôpital de Nœux-les-Mines : chirurgien distingué qui, par son habileté et son labeur incessant, a été d'un précieux secours pour les nombreux blessés traités à l'hôpital temporaire. A donné un bel exemple de dévouement et de devoir professionnel.

— M. Houlbert (Gustave), médecin auxiliaire au 13e bataillon de chasseurs : assure depuis le début de la campagne ses fonctions de médecin auxiliaire avec le dévouement le plus absolu, se portant sans cesse sur la ligne de feu pour recueillir les blessés ; est parti, sur sa demande, avec une colonne d'élite chargée de dégager une fraction d'un corps voisin cernée par l'ennemi.

— M. Goillord (Charles), médecin auxiliaire au 68e bataillon de chasseurs : d'un courage et d'un dévouement dignes d'admiration, a toujours accompli son service avec le plus absolu mépris du danger ; s'est particulièrement distingué pendant la journée du 15 Juin, en parcourant les tranchées de première ligne sous un feu violent, pour prodiguer ses soins aux nombreux blessés tombés autour de lui.

— M. Tesson (René-Théophile-Aristide), médecin-major de 2e classe de réserve, médecin-chef de l'ambulance 4/9 : chirurgien de haute valeur, médecin-chef d'une ambulance de 1re ligne, a, pendant les journées des 16, 17 et 18 Juin, grâce à ses aptitudes organisatrices et professionnelles et à une activité inlassable, obtenu de sa formation un rendement remarquable et des résultats auxquels de nombreux blessés doivent d'avoir conservé la vie.

— M. Adam (Francisque-Xavier), médecin aide-major de 2e classe au 23e rég. d'infanterie : le 22 Juin, a assuré son service sous un bombardement des plus intenses, a été blessé pour la deuxième fois depuis le début de la campagne, au moment où il prodiguait ses soins au commandant du bataillon ; médecin d'une haute valeur professionnelle et morale et d'un dévouement à toute épreuve, ayant toujours rendu les plus grands services.

— M. Bonnet (Jean-Baptiste-Denis-Gaston), médecin-major de 2e classe au 29e bataillon de chasseurs : modèle de courage, de sang-froid et de dévouement professionnels. S'est prodigué nuit et jour du 1er au 7 Juillet en dirigeant sur la première ligne le traitement et l'évacuation des blessés malgré un bombardement et un feu de mousqueterie des plus violents. S'était déjà distingué aux combats des 7 et 11 Avril 1915.

— M. Landrin, médecin aide-major de 1re classe au 35e rég. d'infanterie : adjoint au médecin-chef, s'occupe, avec une activité inlassable et la plus grande compétence, des travaux d'assainissement et d'hygiène dans le secteur occupé par le régiment aussi bien sur la ligne de feu que dans les cantonnements du régiment. A obtenu des résultats remarquables ; a créé notamment un point d'eau modèle, avec des ressources en eau qui paraissaient précaires. De plus, aussi crâne qu'il est actif, M. Landrin est toujours le premier à porter secours en première ligne dans les accidents provoqués par la guerre de mine ou les bombardements.

FACULTÉ DE PARIS

Création de chaires. — Par décrets en date du 7 Octobre 1915, rendus sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, il est créé à la Faculté de médecine de l'Université de Paris :

1° Une chaire d'anatomie topographique ;
2° Une chaire de bactériologie.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR

Sommaire du n° 9 (Septembre).

Jubilé de M. le professeur A. Laveran.

A. Laveran. — Comment le bouton d'Orient se propage-t-il ?

Y. Manouélian. — Recherches cytologiques dans le tétanos humain.

Charpentier. — Bacilles tuberculeux et arsenic.

A. Mandoul et E. Gruat. — Contribution à l'étude bactériologique des eaux.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

MM. Viel et Cie, de Rennes, ont l'honneur d'informer MM. les membres du corps médical que leurs bureaux et services médicaux sont transférés 2, rue de Rivoli et 3, rue de Sévigné.

On demande confrère sérieux et actif pour remplacement dans clientèle médicale, banlieue directe de Paris. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 892.

Doctoresse cherche remplacement ou autre situation médicale à Paris. — Ecrire *P. M.*, n° 988.

Médecin diplômé Buenos-Aires, parlant français, espagnol, italien, quelque peu anglais, portugais, demande place. Ecrire *Presse Médicale*, n° 989.

Médecin aliéniste demandé pour faire remplacement de deux ou trois mois dans un établissement de la banlieue. Ecrire *P. M.*, n° 893.

Jeune médecin étranger, ex-interne, toutes garanties, cherche emploi médical ou de laboratoire l'après-midi, durée guerre. Ecrire *P. M.*, n° 992.

Docteur réfugié demande à acheter dans de bonnes conditions un matériel complet de chirurgie. Ecrire *Presse Médicale*, n° 991.

Avis. — Par suite des difficultés de s'approvisionner en verrerie, les laboratoires du Néol, 9, rue Dupuytren, prient instamment les Formations sanitaires de vouloir bien leur retourner les touries vides qui leur seront renvoyées pleines à leur demande.

Pour l'avant. — Prière d'indiquer gare ou consignataire, car les postaux militaires refusent les liquides.

Le Néol est cytophylaxique ; dilué à 1/5, c'est l'eau néolée, supérieure, dans tous les cas, à l'eau oxygénée.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

SOMMAIRE

BRANCARD-GOUTTIÈRE IMMOBILISATEUR
POUR LE TRANSPORT DES GRANDS BLESSÉS DANS LES TRANCHÉES

La guerre actuelle a mis en œuvre l'ingéniosité des médecins militaires pour parer à cette terrible difficulté qu'est l'évacuation de blessés graves, au moyen d'appareils de transport, pouvant s'adapter aux méandres des boyaux et des tranchées, lesquels, pour assurer une protection efficace, doivent être très étroits et munis de pare-éclats, très nombreux et très saillants.

Le *hamac* est un des appareils les plus simples à construire et à faire circuler. Il a le grave défaut de n'assurer aucune immobilisation au blessé et même l'expose, beaucoup plus que le brancard rigide, à des heurts de toutes sortes.

Six mois passés sur le front avec un régiment d'infanterie, mon expérience comme chef d'un groupe de brancardiers m'ont convaincu de cette idée que la première préoccupation du médecin pour le transport des blessés graves, c'est-à-dire des plaies du poumon, du ventre, les grands traumatismes des membres inférieurs, doit être d'assurer l'immobilisation la plus complète.

Mon appareil ne vise que les blessés de cette catégorie, ceux dont le transport demande précaution et douceur. Il ne faut pas oublier que le transport d'un blessé, de la tranchée où il est tombé au poste de



Figure 1. — Descente en brancard chargé dans les tranchées.

secours le plus proche, demande parfois plus de deux heures, terrible calvaire pour un malheureux atteint au ventre ou qui a une cuisse fracturée.

Le cheminement des brancardiers, quelle que soit leur bonne volonté, ne peut se faire, dans les boyaux et tranchées, sans de nombreux à-coups. *Aussi, la première qualité d'un brancard de tranchée doit être d'assurer le maximum d'immobilisation au tronc et aux membres inférieurs.*

L'idée de mon brancard est japonaise. Je me suis inspiré de l'appareil Totsuka destiné au *traînage* des blessés sur le pont des navires. Je l'ai modifié pour en faire un *appareil de portage*.

Le brancard appliqué peut être comparé à une sorte de gouttière de Bonnet fermée, assurant l'immobilisation parfaite, à qui sa forme, sa légèreté et sa robustesse permettent de passer partout et dans n'importe quelle position. Il se porte : *comme un brancard* ordinaire, *comme un hamac, comme un sac de blé sur le dos.*

Ce *brancard-gouttière immobilisateur* est formé par une forte toile renforcée d'attelles en bois, légères, très résistantes, qui, serrées par des courroies, font de cet appareil très souple, un instrument de contention très rigide, épousant bien les formes du corps.

La partie résistante est un *châssis* sorte de gril en lames de bois non cassant (hêtre, frêne, fayard) débitées à la scie, ayant de 2 1/2 à 3 cm. de largeur et 12 mm. d'épaisseur. Ce châssis, dont la largeur varie de 90 cm. à 1 m., comporte

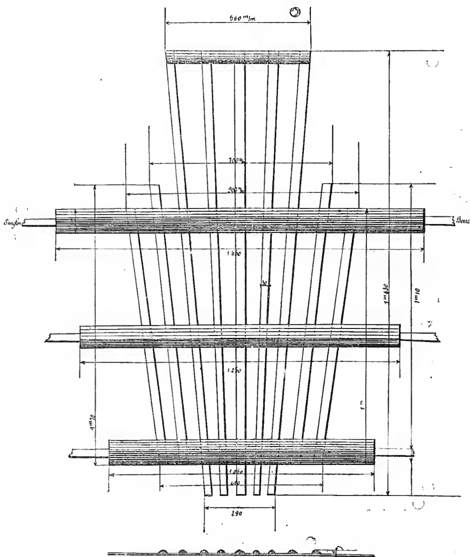


Figure 2. — Châssis de brancard.

5 attelles médianes de même longueur (1 m. 60 ou 1 m. 70) et 4 attelles latérales moins longues (1 m. et 1 m. 10). *Ces attelles ne sont pas parallèles.* Toutes convergent vers l'extrémité inférieure de l'attelle centrale. Cette disposition en éventail permet une application plus rationnelle de l'appareil sur le corps, dont le volume diminue du tronc aux jambes. Les 5 attelles médianes correspondent à une longueur moyenne du corps. C'est la partie portante du brancard. Les attelles latérales sont de simples volets assurant l'immobilisation. Leur longueur est moindre que celle des précédentes, car elles passent sous les aisselles et doivent laisser les pieds libres.

Construction du brancard. — Les attelles sont fixées sur 3 sangles munies de boucles et sanglons, soit par des vis, soit par des pointes. Une forte toile à brancard, taillée d'après le gabarit du châssis, se cloue sur les attelles latérales, et des surjets la fixent sur les attelles au niveau des sangles.

En taillant la toile, on réserve du côté tête un morceau quadrangulaire qui formera un oreiller, et du côté pied, une écharpe triangulaire de 30 à 40 cm. de hauteur, qui servira à immobiliser les pieds. La toile en place, le brancard a une silhouette de cerf-volant.

A la face postérieure on voit les attelles et les organes de partage : 1° *sangles-épaulières*; 2° *anses de cordes* dans lesquelles passeront les hampes pour porter l'appareil; 3° *deux petites* anses en sangle dans lesquelles le brancardier passe ses mains quand il porte le



brancard sur son dos, pour bien l'assujettir; 4° *deux volets en toile* pour l'immobilisation des bras.

Application du brancard. — Le brancard est développé à plat, sur le sol. On y place une couverture pliée en quatre. Le blessé est déposé, la tête sur

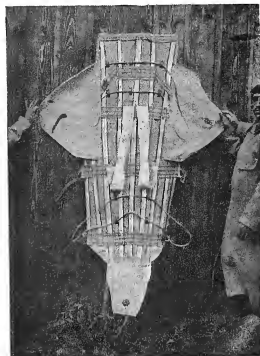


Figure 3.
L'appareil vu de dos. Les sangles, les anses de corde, les attelles et les volets de toile.

l'oreiller. Si nous avons affaire à un sujet très grand, ses pieds dépasseront un peu l'extrémité inférieure de l'appareil, ce qui est sans importance, l'écharpe triangulaire terminale servant à les fixer. La couverture est attirée entre les jambes et les cuisses, où elle fait un capitonnage qui permet un serrage plus régulier et plus énergique, du fait de la coaptation plus intime des faces internes des membres inférieurs. Les boucles serrées, le blessé est comme *saucissonné* dans la toile. L'écharpe est passée entre les pieds et sa pointe attachée à un sanglon. Elle forme comme deux étriers où se logent les talons et la partie médiane des pieds (fig. 1).

Le blessé croise ou allonge les bras, que les volets de toile, bouclés sur la poitrine, immobilisent.

Ainsi emballé, le blessé a *l'aspect d'une momie*



Figure 4.
Portage en brancard.

qui se porte en brancard avec deux hampes (fig. 4), en hamac avec une seule, passées dans les anses de corde.

J'insiste sur la position des brancardiers pour le portage en hamac. Ordinairement, les brancardiers se trouvent dans le même plan vertical que leur fardeau. Ici, le porteur avant se trouve un peu sur le côté, de façon à saisir sous son bras les jambes du blessé : disposition qui offre l'avantage : 1° de raccourcir notablement le train-porteur; 2° de supprimer les mouvements de latéralité, qui sont un des inconvénients du hamac.

Si les éperons sont très aigus, les courbes des parc-éclats très vives, le blessé est porté sur le dos, comme un sac de blé. Le porteur arrière soutient la partie inférieure du corps, diminuant d'autant la charge de son camarade. Celui-ci marche plus ou moins fléchi en avant, suivant la profondeur de la tranchée et la hauteur du parapet. Quand il arrive aux éperons, il se redresse, la verticalité du brancard assurant son passage dans les points étroits et sinueux.

Ce brancard est très facile à descendre dans une tranchée, une fois chargé : on le fait glisser sur le bord du parapet, un brancardier le saisit à plein bras, dans la tranchée, tandis qu'un autre, tenant une des anses de cordes, « laisse filer par bout » son fardeau.

Le même avantage se constate pour le chargement et le déchargement des voitures. Souvent, lorsqu'on enlève le brancard supérieur de ses gorges, on s'expose à voir le blessé rouler par terre. Ici, un brancardier tient à plein bras le blessé empaqueté, tandis que l'autre accroche ou décroche les anses de corde aux différentes gorges qui reçoivent les hampes du brancard ordinaire.

Le brancard-gouttière immobilisateur pèse de 6 à 7 kilogr. et ne coûte guère plus de 9 francs.

J.-J. Matignon,
Médecin-major,
Médecin-chef d'un Groupe de brancardiers de corps.

SOMMAIRES DES REVUES

REVUE NEUROLOGIQUE

Sommaire du n° 19 (Juillet 1915).

Mémoires originaux :

J. Nageotte. — Le processus de la cicatrisation des nerfs, quelques généralités et quelques faits particuliers.

J. Dejerine. — Sur l'abolition du réflexe cutané plantaire dans certains cas de paralysies fonctionnelles accompagnées d'anesthésie (présentation de malades).

Analyses.

Neurologie.

Société de Neurologie.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Marcel Oui, aide-major de 2e classe à l'hôpital auxiliaire 201, à Bordeaux, professeur de clinique obstétricale à l'Université de Lille, membre correspondant de l'Académie de médecine.

— M. Catuffe, de Neuilly-sur-Seine, médecin-major de 2e classe, décédé à l'hôpital militaire d'Amiens, le 12 Septembre.

— M. Martin, médecin auxiliaire du groupe de brancardiers d'une division.

— M. Edmond Salager, médecin aide-major de 2e classe.

— M. Pacotte, médecin aide-major.

— M. Tritsebler, médecin aide-major de 2e classe, de l'ambulance 2/22.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Officier : M. Casanova (Jean-Toussaint), médecin principal, pour prendre rang du 26 Août 1915.

— M. Rousseau (Victor-Auguste), médecin en chef de 1re classe.

Chevalier. — M. Vendeuvre (Louis-Albert), médecin-major de 2e classe au 7e rég. de marche de tirailleurs algériens : médecin des plus distingués ; à des qualités professionnelles remarquables, joint un esprit militaire, un courage et un mépris du danger au-dessus de tout éloge. S'est dépensé sans compter pendant toute la campagne. Les 16, 17 et 18 Juin 1915 est resté en première ligne sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses pour assurer le fonctionnement du service. Par son activité inlassable, par l'ascendant exercé sur les hommes, est arrivé à secourir et à évacuer de nombreux blessés, dans des circonstances particulièrement critiques.

— M. de Fürst, médecin-major de 2e classe au 101e rég. d'infanterie : déjà cité à l'ordre de l'armée. N'a cessé pendant les combats des 25 et 26 Septembre 1915 de parcourir les tranchées de première ligne très violemment bombardées et soumises à l'action des gaz suffocants. A prodigué ses soins à de nombreux blessés, et, par son exemple, a obtenu de son personnel un dévouement sans bornes. A exploré plusieurs fois le terrain en avant de nos lignes.

— M. Pirouneau (Pierre-Edmond), médecin aide-major de 2e classe au 142e rég. d'infanterie : toujours prêt à se dévouer. A fait preuve du plus grand courage en se rendant de nuit entre les lignes après le combat du 25 Septembre 1915, malgré le feu de l'ennemi, pour ramener plusieurs blessés, restés près des fils de fer.

— M. Varenne (Georges-Louis-Justin-William), médecin de 1re classe.

— M. Dorso (Félix-Vincent-Marie), médecin de 1re cl.

— M. Bertaud du Chazaud (Jean-Xavier-Bertrand-Etienne), médecin de 1re classe.

— M. Duchateau (Albert-Adolphe-Emile), médecin de 1re classe.

— M. Le Maitre (Maurice-Alexandre), médecin de 1re cl.

— M. Parrenin (Emile-François), médecin de 1re classe.

— M. Gloaguen (Auguste-Armand), médecin de 1re cl

— M. Peyraud (Louis-Damasse-Alphonse), médecin de 1re classe.

— M. Benoît (Axel), médecin aide-major de 2e classe au 12e bataillon de chasseurs alpins : a fait preuve depuis le début de la campagne du plus grand dévouement et du plus remarquable mépris du danger. Aux combats de Février 1915 est allé chercher et a ramené sous un feu violent de mitrailleuses son commandant de bataillon grièvement blessé. Pendant toute la durée des combats du 1er Août, a assuré avec un inlassable dévouement et sous un bombardement meurtrier, le service d'un refuge de blessés à proximité immédiate de la ligne de feu. Le 31 Août a été grièvement blessé en prodiguant des soins à des blessés au cours d'un bombardement violent et alors que son abri était rendu intenable par suite des émanations des obus suffocants.

— M. Lévy-Valensi (Joseph), aide-major de 1re classe à l'ambulance 15/20 : s'est distingué par ses belles qualités professionnelles et par son dévouement envers les malades et notamment les typhoïdiques confiés à ses soins. Grièvement blessé au bras droit le 14 Septembre 1915, alors qu'il dirigeait l'évacuation des blessés de son ambulance en partie détruite par un bombardement. Est tombé en criant : « Vive la France ! »

— M. Didry (Lucien), médecin-major de 2e classe au 17e bataillon de chasseurs à pied : médecin très dévoué, s'occupant de ses malades jour et nuit. Atteint le 19 Septembre 1915 à son poste de secours, alors qu'il passait la visite de blessures multiples, s'est occupé de ses blessés une fois revenu à lui, et n'a voulu être évacué que le dernier. A donné un bel exemple de courage et d'énergie à tout son personnel.

NOUVELLES

Les obligations militaires des officiers du Service de Santé des classes 1887 et 1888. — M. Paisant, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les officiers du Service de Santé (médecins, pharmaciens, officiers d'administration) du cadre complémentaire, appartenant aux classes 1887 et 1888, peuvent par suite de la mobilisation, sinon légale, du moins effective de leur classe, être considérés comme dégagés de toute obligation militaire, tout au moins pour leur envoi au front et leur affectation au lieu de leur domicile, en a reçu la réponse suivante :

« Réponse négative. Les mesures prises à l'égard des classes 1887 et 1888 ne s'appliquent qu'aux hommes de troupe. »

Les pharmaciens aux armées. — M. Derognat, député, ayant appelé l'attention de M. le ministre de la Guerre sur la situation pénible faite aux pharmaciens mobilisés qui, n'ayant aucun grade militaire, sont astreints à toutes les corvées matérielles d'un simple infirmier, telles que nettoyage et lavages des salles, et ayant demandé s'il ne serait pas possible d'assimiler les pharmaciens, même ceux de 2e classe, aux mobilisés, en les nommant pharmaciens aides-majors, ou tout au moins pharmaciens auxiliaires avec le grade d'adjudant et en les maintenant au groupe d'infirmiers auquel ils sont déjà affectés, en a reçu la réponse suivante :

« Par suite de la création de nouveaux emplois, 304 pharmaciens aides-majors de 2e classe de complément ont été nommés depuis le 7 Mai 1915.

« Il va être procédé à la nomination de pharmaciens auxiliaires qui seront choisis parmi les pharmaciens de 1re et de 2e classe, ainsi que parmi les étudiants en pharmacie munis de 12, ou même, dans certaines conditions, de 8 inscriptions de scolarité, mais ces nominations ne seront faites que dans la limite des besoins. »

Utilisation des étudiants vétérinaires. — Le ministre de la Guerre vient de décider que les étudiants vétérinaires ayant accompli deux années d'études dans l'une des écoles nationales vétérinaires d'Alfort, Lyon et Toulouse, pourront être nommés au grade de maréchal des logis et affectés comme assistants vétérinaires dans les corps de troupe et formations de campagne. Pour être admis à cet emploi, les intéressés devront avoir subi avec succès un examen oral devant une commission technique présidée par un vétérinaire principal de l'armée. Les candidats admis et affectés dans ces conditions porteront l'insigne des vétérinaires militaires.

Les blessés dans les établissements hospitaliers. — M. Deguise, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre qu'il y a à Paris et dans d'autres villes de très nombreux blessés, qui séjournent là depuis six mois ou un an, et demandé s'il ne serait pas possible, dans le cas où on ne jugerait pas devoir prononcer la réforme, de les envoyer en convalescence renouvelable, en a reçu la réponse suivante :

« Les blessés et malades ne sont conservés dans les établissements hospitaliers que pendant le temps nécessaire à leur traitement. Après guérison, ils doivent être dirigés immédiatement sur l'hôpital-dépôt de convalescents alimenté par la formation sanitaire dans laquelle ils étaient soignés, et bénéficier, suivant le cas, par application des dispositions de la circulaire ministérielle du 15 Mars 1915, d'une permission ou d'un congé de convalescence.

« Les militaires atteints de blessures ou d'infirmités leur ouvrant des droits à la pension ou à la réforme n° 1 sont évacués également sur l'hôpital-dépôt de convalescents dès qu'ils n'ont plus besoin de soins hospitaliers, mais n'y doivent séjourner que pendant le temps strictement nécessaire à la constitution de leur dossier de proposition pour la retraite ou la gratification. Ils peuvent ensuite rentrer dans leur famille. »

Asile public départemental de l'Allier. — Un poste d'interne est vacant à l'asile Sainte-Catherine (Yzeure, par Moulins-Allier).

Les candidats, des deux sexes, Français, dégagés de toute obligation militaire, alliés non mobilisables ou de nationalité neutre, parlant couramment le français, devront adresser leur demande au *Directeur de l'asile Sainte-Catherine, à Moulins.*

Minimum de 12 inscriptions de doctorat. Traitement : 800 francs, susceptible d'augmentation rapide, avec avantages en nature habituels.

Les loyers des personnes appartenant aux professions libérales. — Une importante assemblée de présidents et secrétaires des principales associations des professions libérales (peintres, sculpteurs, journalistes, auteurs, écrivains, professeurs, médecins, comédiens, architectes, etc.), a eu lieu à la Société des auteurs dramatiques, sous la présidence de M. Emile Fabre.

Après un échange de vues et l'étude des divers projets sur les loyers, les membres présents à l'assemblée se sont ralliés au projet rédigé par M. Ignace, au nom de la Commission de législation de la Chambre. Cependant, une délégation a été nommée pour demander qu'une légère modification soit apportée au texte du projet qui, en certains cas, pourrait donner lieu à contestations entre les propriétaires et les artistes.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Nantes, de M. Albert Malherbe, directeur honoraire de l'Ecole de médecine et correspondant de l'Académie de Médecine.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Place d'interne vacante au sanatorium neurologique de la Malmaison. On demande docteur ou doctoresse en médecine, nationalité française ou étrangère, ou étudiant muni de 16 inscriptions. Conditions : traitement de début 200 francs par mois, nourriture, logement, éclairage, blanchissage, etc. Les demandes de candidature doivent être adressées de suite au Dr Antheaume, médecin-directeur de sanatorium de la Malmaison, 4, place Bergère, à Rueil (Seine et-Oise).

Doctoresse, Faculté de Paris, cherche remplacement dans ville du Midi. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 993.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire a été publié le 25 Octobre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Pessimisme et optimisme. — Le Livre d'or de la grande famille médicale. — La mort d'un héros : le Dr Désandré, victime de la catastrophe de la rue de Tolbiac.

Hier, tandis que la pluie égrenait sur mes carreaux ses notes mélancoliques, je pensais à tous les braves qui à ce moment veillaient sous l'averse dans les tranchées ténébreuses. Ils étaient comme nous accoutumés à la douceur du foyer, et du jour au lendemain la guerre les a pris, les a façonnés et leur a fait d'autres âmes, et leur a fait d'autres corps. En repassant dans ma mémoire tout ce qu'ils ont accompli, je me demandais si jamais l'avenir les pourrait payer de tous leurs sacrifices, lorsque sournoisement ma porte s'ouvrit et un homme entra. Il avait les yeux clignotants, la barbe mal soignée, d'un gris sale, et sa démarche hésitante rappelait celle d'un chien mouillé.

— Vous ne me reconnaissez pas? fit-il. Pessimius, je suis Pessimius, vous savez bien, le compagnon qui raillait naguère vos appréhensions mégalomanes sur le sort de l'Europe. A ce moment, j'étais fort et je vivais heureux. Copieusement nourri de philosophie, j'étais convaincu que l'ère des guerres avait définitivement pris fin et volontiers, tel le poète antique, je me fusse couronné de roses. Quel terrible réveil! Que nous réservent les lendemains? mon Dieu, que nous réservent-ils?

— Avez-vous perdu l'un des vôtres en Champagne ou en Artois dans les récentes affaires? demandai-je ; ou bien, vous est-il arrivé du front quelque nouvelle fâcheuse? Confiez-vous à moi et, si possible, j'apaiserai votre angoisse.

— Mon angoisse! cria-t-il en prenant sa tête dans ses deux mains. Plût à Dieu que je fusse angoissé! Hélas! c'est la certitude qui me torture. Ah! je vois bien que tout est perdu!...

— Doucement! Vous allez un peu fort tout de même, Pessimius. Et puis, de quel droit venez-vous m'assommer de vos alarmes?

— Parce que votre optimisme m'exaspère. Je m'étonne, nous nous étonnons tous à l'arrière de vous voir aussi confiant dans l'avenir, alors que tout va si mal! Vous vous êtes arrogé, je ne sais trop pourquoi, un rôle de pasteur d'âmes que vous remplissez très mal, voilà ce que j'ai voulu vous dire...

— Merci! très peu pour moi...

— Oui, c'est ça, vous allez encore faire des mots, pourtant ce n'est guère le moment! Ne devriez-vous pas plutôt ramener le calme, conseil-

ler l'armistice, la paix, que sais-je! Tout vaudrait mieux que cette sacrée guerre!

— Vous mériteriez d'être mis à la porte, Pessimius, et mon chien, à qui vous ne plaisez guère, se chargerait très bien de vous reconduire. Mais, je le vois, vous êtes de ces gens à qui l'atmosphère un peu confinée de l'arrière ne vaut rien. Vous auriez besoin d'aller respirer l'air pur de l'avant; et c'est ce que je vous prescrirais si j'avais l'honneur d'être votre chef. En attendant cette cure libératrice, je veux bien, puisque je suis de loisir, vous donner les raisons de mon optimisme. Et les voici.

D'abord, voulez-vous, je vous prie, vous reporter à un an en arrière. La bataille faisait rage autour de Dixmude, les Alliés avaient près d'un million de soldats sur les bras, largement pourvus de tout et exaspérés dans l'offensive. Nous étions, nous, en pleine crise d'hommes, de munitions et de matériel. Néanmoins, la bourrasque a passé, la France fut sauvée et la barrière de Calais fermée aussitôt qu'entr'ouverte. Maintenu dans la défensive, l'ennemi, depuis un an, a été cloué sur le sol. Ses quelques avancées en Argonne, vite enrayées, ont été largement compensées par son recul en plusieurs points; son armée n'est plus ce qu'elle était hier, et la nôtre a grandi. L'autre semaine, les journaux de médecine allemands ne s'étonnaient-ils pas, et avec quelle tristesse! d'avoir vu 25.000 de leurs guerriers déposer les armes en Champagne? Est-ce cela qui vous chagrine?

— Oui, c'est entendu. Ici ça ne va pas trop mal. Mais la Russie?...

— La Russie! Eh bien, ne reprend-elle pas son grand mouvement de flux? Elle a reflué quelque temps par suite du manque de munitions, manque dont vous connaissez aussi bien que moi les causes; la voilà repartie; y a-t-il de quoi désespérer quand vous la voyez accumuler les prisonniers et avancer par son aile gauche, ni plus ni moins qu'il y a cinq mois? Ce n'est encore pas ça qui doit vous affliger, ô Pessimius de malheur! Mais n'êtes-vous pas gastralgique? Voulez-vous un peu de bicarbonate de soude?

— Du bicarbonate! Comment osez-vous plaisanter quand les dogues balkaniques, que nous croyions tenir en laisse, grognent menaçants autour de nos drapeaux. N'entendez-vous point le bruit de leurs pas sur la route de Constantinople? Demain s'ouvrira pour eux cette porte merveilleuse dont la clé assure la maîtrise du monde. Je les vois en Syrie, en Perse, en Egypte, dans l'Inde. Ils y recrutent des légions infinies! Pauvres de nous! Qu'allons-nous devenir?

— Ils sont en marche vers Constantinople, dites-vous? mais pardon, ils y sont déjà entrés. Les Turcs, livrés aux Allemands, ne sont-ils pas commandés par eux? Et qui les empêcherait, si cela était facile, d'y recruter dès à présent les contingents dont vous parlez? Pour l'Egypte, la Perse, l'Inde, peste! c'est aller vite en besogne!

Volontiers je vous accorde que notre diplomatie eût pu être plus habile, sinon plus énergique, en Orient. Lorsque Ferdinand eut obtenu le traité qui le lie à l'Allemagne, il nous soumit à des chantages auxquels nous nous prêtâmes trop complaisamment.

Nous avons ainsi mécontenté les uns, permis aux autres d'éluder leurs engagements, surtout nous avons perdu notre temps et tout ça est bien fâcheux. Mais que voulez-vous! Nous avons gagné avec l'Italie la première manche diplomatique, nos adversaires gagnent la seconde avec les Balkaniques; en quoi notre situation se trouve-t-elle compromise? Imitez donc les financiers. Ils sont peu sentimentaux et ne se payent pas de mauvaises raisons, eux. Or, ne voyez-vous pas que les fonds alliés restent fermes quand ceux de la triplice continuent à dégringoler?

— J'attendrai tout ce que vous voudrez, mais vous ne m'empêcherez pas de me désoler. C'est comme cette affaire des majors qui vendent les réformes. Ne trouvez-vous pas cela affreux?

— Ah! vous faites bien de m'en parler, j'allais vous en entretenir moi-même. En quoi la vénalité d'un quarteron de gredins peut-elle vous toucher? Ça, des médecins? jamais de la vie! Des courtiers marrons de la politique, tout au plus. Et ici je voudrais noter combien les hommes publics ont tort de faire confiance si aisément aux hâbleurs qui savent les flatter. Des deux principaux personnages de l'affaire, l'un représentait l'aventurier de Balzac dans toute sa truculence, et l'autre ne valait guère mieux. Le premier est arrivé au doctorat pour avoir été vaguement secrétaire de quelque puissant fonctionnaire; le second, honoré sinon honorable, n'a dû son élévation, incompréhensible pour beaucoup, qu'à sa faconde, son aplomb, et à son impayable bonhomie qui désarmait. Les politiciens qui les employaient n'en ont pas eu pour leur compte et si l'aventure pouvait, je le répète, servir de leçon à quelques parlementaires imprudents, je serais heureux qu'elle ait pu se produire.

Quant à nous, médecins, nous restons complètement au-dessus de cette marée malpropre et qui ne peut en rien nous éclabousser, oh! non certes. N'est-ce pas grâce à notre vigilance et à notre implacable impartialité dans les conseils de réforme que le front est toujours bien ravitaillé en hommes, ô Pessimius! D'ailleurs, prenez ce petit livre, le *Livre d'or de la grande famille médicale, guerre 1914-1915*. On le trouve pour 2 francs chez Maloine et vous ne manquerez pas de vous le procurer puisque le prix d'achat ira pour une part à la *Caisse d'assistance médicale de guerre* et pour l'autre au *Comité de secours anglo-franco-belge*.

Dû à la généreuse initiative de la *Société d'anatomie comparée*, que nous ne saurions trop remercier, cet ouvrage contient d'abord les noms de tous les médecins, vétérinaires, pharmaciens

morts au champ d'honneur; ensuite viennent toutes les citations à l'ordre du jour de l'armée, des corps d'armée, des divisions, des régiments. Puis ce sont les citations au titre civil. Enfin vous y trouverez toutes les promotions dans la Légion d'honneur et la médaille militaire.

Allons, Pessimius, feuilletez-moi le *Livre d'or de la grande famille médicale*, prenez un nom au hasard entre tous ces noms glorieux, et dites-moi si une profession qui compte à son actif tant de hauts faits peut être en rien entachée par l'ignominie de deux ou trois fripouilles. Tantôt c'est un médecin auxiliaire qui, malgré ses blessures, rampe entre les tranchées allemandes et les tranchées françaises pour y panser 100 blessés. Tantôt c'est un major qui préserve de la captivité, en les évacuant à temps, les braves tombés autour de lui. Celui-ci a suivi les colonnes d'assaut avec ses brancardiers; celui-là, sous le feu de l'ennemi, fait partir un train et sauve tout un convoi. Lisez, lisez encore, Pessimius, touchez les plaies, sondez les blessures, écoutez les mots simples et stoïques de tous ces héros; c'est toute la Médecine française qui resplendit au grand soleil des batailles, ô homme de peu de foi!

Et ne croyez pas que les praticiens aient besoin, à cette heure, d'être sur le front pour justifier de leur bravoure. J'en veux pour preuve la mort tragique de l'aide-major Désandré, tombé hier rue de Tolbiac, alors qu'il fouillait les décombres pour porter secours aux victimes de l'explosion. Atteint d'une affreuse blessure à l'abdomen, il est porté à l'hôpital militaire, et tandis que notre cher Jalaguier, qui fut là ce qu'il est toujours, s'empresse de le secourir, Désandré demande tranquillement à fumer. — « Offrez-moi donc un cigare, cela me fera passer le temps. » Puis la croix de la Légion d'Honneur lui est apportée : — « Ah! le beau viatique! dit-il en la serrant dans sa main défaillante, on est heureux de s'en aller avec ça! »

— « Il dit encore d'autres choses très belles, me confia l'ami qui me racontait la scène, mais je ne pourrais pas vous les répéter, ça me fait trop pleurer! Ses enfants sont venus, et sa femme; il les a consolés, il a dit qu'il était heureux de payer sa dette au pays, et il a parlé de ses soldats, les pompiers et les gardes républicains qu'il avait tant aimés. Non seulement il les soignait, mais il visitait leur famille, il « consultait » leurs petits. Ah! comme il y a des braves gens sur la terre en folie! »

Ainsi parla, le cœur gonflé de sanglots, mon ami qui est un simple. Et ce matin, dans la cour de l'hôpital, par ce jour brumeux et triste d'Octobre, tandis qu'on rendait à Désandré les honneurs dus aux officiers, je regardais ses hommes rangés autour du char funèbre. Lorsqu'on descendit le cercueil et que retentit le « Présentez armes! », tous avaient des larmes dans les yeux. Cela ne vaut-il pas toutes les oraisons funèbres?

Et vous douteriez, Pessimius, de cette France, au moment où sa valeur tenace émeut ses ennemis eux-mêmes. Et vous douteriez de cette profession médicale, alors qu'elle ne montra jamais tant de noblesse et tant d'abnégation! Tenez! Pessimius, vous ne méritez pas qu'on se sacrifie pour vous.

Au surplus, si vous chérissez votre tranquillité au point de ne pouvoir faire crédit à ceux qui, après avoir lutté et vaincu contre toute espérance, combattent maintenant, le cœur gonflé de tous les espoirs, faites comme en Septembre 1914, Pessimius, fuyez Paris et allez chez les neutres. Vous y trouverez, avec le repos, de la bonne tisane, un bon lit chaud, et vous ne nous rebattrez plus les oreilles de vos lamentations.

F. Helme.

VARIÉTÉS

Une conférence à Rome.

Le professeur A. Ceccherelli, de Parme, est un vieil ami de la France. Et nous l'aimons tous, nous, chirurgiens français, qui le voyons chaque année fidèle à notre congrès. Il est de ces fils de la noble Italie qu'avait douloureusement affectés la politique crispinienne, et qui, aux grands jours où nous vivons, ont travaillé de toutes leurs forces à faire rentrer leur patrie dans la voie glorieuse de sa véritable destinée.

Pressentant le mouvement irrésistible qui allait lancer l'Italie dans la lutte pour la liberté, voyant venir les jours sanglants de la bataille, il a voulu étudier de près la chirurgie de guerre afin de pouvoir donner aux chirurgiens de son pays les conseils de l'expérience, et leur éviter les hésitations des premiers jours, qui se traduisent trop souvent par des erreurs et des désastres. Il est venu en France, auprès de nous tous, dans les hôpitaux de Paris; il a été voir nos collègues à l'œuvre dans les ambulances du front, et il a rapporté de son voyage des idées claires qu'il a exposées dans une conférence faite au cercle militaire de Rome, le 31 Mars 1915.

Je n'analyserai pas cette conférence qui est l'expression des idées que nous avons tous et qui se résument en une phrase : intervenir immédiatement si l'on veut conserver les membres ou la vie!

Elle est venue au moment où elle devait venir. Deux mois après, les soldats de l'Italie entraient dans la bataille. Il nous est doux de savoir que beaucoup d'entre eux devront la vie aux idées que Ceccherelli est venu chercher en France sur cette terre sanglante de douleur et de gloire, qu'il a toujours aimée, et où il n'a que des amis.

J.-L. Faure.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier. — M. Maguet (Henri-Charles), aide-major de 2e classe au 16e rég. territorial d'inf. : blessé grièvement par éclats d'obus qui lui ont perforé le poumon gauche, le bras droit et la caisse gauche pendant l'exercice de ses fonctions en installant son nouveau poste de secours. Au moment où on le transportait, son chef de corps faisant allusion à ses trois blessures et lui ayant demandé : « Qu'est-ce qui vous fait le plus souffrir ? » a répondu simplement ; « C'est de partir. » A toujours assuré son service avec le plus grand courage et le plus grand sang-froid sous le feu depuis le début de la campagne.

MÉDAILLE MILITAIRE. — M. Gatelliet (Louis), mat. 1461-4, médecin auxiliaire au 140e rég. d'infanterie : jeune médecin auxiliaire d'un dévouement absolu, d'un zèle qui ne s'est jamais démenti, d'une bravoure froide qui l'ont fait citer à l'ordre du corps d'armée en Juin 1915. Grièvement blessé le 4 Septembre 1915 en portant secours à des blessés sous le feu de l'artillerie.

— M. Souloumiac (Gaston), médecin auxiliaire au 12e bataillon de chasseurs alpins, mat. 6304 : élève de l'école du Service de Santé de Bordeaux. Nommé médecin auxiliaire au bataillon, n'a cessé depuis le début de la campagne de faire preuve du plus grand dévouement professionnel. A l'attaque du 1er Août 1915, a été recueillir au milieu des fils de fer ennemis, sous une pluie de balles, et après des essais infructueux de plusieurs chasseurs, le corps d'un capitaine mortellement blessé qu'il a réussi à ramener dans nos lignes après une heure d'efforts.

— M. Bidault (Robert), médecin auxiliaire à la 12e section d'infirmiers, groupe de brancardiers de corps : a fait preuve du plus grand zèle et du plus entier dévouement au cours de travaux d'assainissement de tranchées particulièrement délicats, difficiles et dangereux. A été grièvement blessé le 23 Août 1915.

— M. Beynes (Emile-Marie-Louis-Edmond), médecin auxiliaire à la 12e section d'infirmiers, groupe de brancardiers du corps, mat. 361 : a fait preuve du plus grand zèle et du plus entier dévouement au cours de travaux d'assainissement de tranchées particulièrement délicats, difficiles et dangereux. A été grièvement blessé le 23 Août 1915.

— M. Didier (Pierre), médecin auxiliaire au 26e rég. d'infanterie : n'a cessé depuis le début de la campagne de faire preuve des plus hautes qualités de dévouement professionnel et d'audace en toutes occasions, et notamment le 18 Octobre 1914, en allant, de jour, en rampant sur un terrain battu par les mitrailleuses ennemies, panser des blessés dans une tranchée récemment conquise.

— M. Poujade (Isidore), médecin auxiliaire à titre temporaire au 59e rég. territorial d'infanterie : médecin auxiliaire ayant le sentiment du devoir très développé. Depuis qu'il est sur le front, a constamment fait preuve de courage et de sang-froid. Blessé très grièvement à son poste en procédant à l'évacuation des blessés.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille de vermeil.* — M. Dikot, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, à l'hôpital complémentaire n° 19, à Châlons-sur-Marne.

Médaille d'argent. — M. Viel (Louis), médecin aide-major de 1re classe à l'hôpital n° 13, à Verdun.

Citations à l'ordre du jour. — Sont cités à l'ordre du jour de l'armée :

— M. Chabrié, médecin-major de 2e classe de la D.E.S. du ...e corps d'armée : avec sa haute compétence scientifique, a pris une part très active aux travaux entrepris pour la détermination des gaz toxiques employés par l'ennemi et à la recherche des moyens propres à en combattre les effets sur les troupes. N'a pas hésité à payer de sa personne pendant les expériences faites pour mener à bien cette étude.

— M Bideaux (Albert), médecin auxiliaire de la 39e compagnie d'aérostiers, mat. 3028 *bis* : sur le front depuis le début de la campagne, a fait preuve d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve, s'est particulièrement distingué le 22 Juin en prodiguant ses soins à un aviateur gravement blessé qui avait atterri près des lignes sous le feu de l'ennemi et en lui portant ses soins dans des conditions de promptitude et de décision qui ont permis d'éviter toute complication d'hémorragie.

FACULTÉ DE PARIS

Cours, conférences et travaux pratiques (Année scolaire 1915-1916, semestre d'hiver). — Cours de cliniques (visite des malades tous les matins). Cliniques médicales générales (que doivent suivre, de 9 h. à 11 h. du matin, tous les élèves de 1re année, astreints au stage dès leur immatriculation à la Faculté), M. Debove, tous les jours, à 10 h., à l'hôpital Beaujon; M. Landouzy, mardi, vendredi, à 10 h., à l'hôpital Laënnec; M. Gilbert, mercredi, samedi, à 10 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu; M. Chauffard, mardi, samedi, à 10 h. 1/2, à l'hôpital Saint-Antoine.

Cliniques chirurgicales générales (que doivent suivre, de 9 h. à 11 h. du matin, tous les élèves de 1re année, astreints au stage dès leur immatriculation à la Faculté), M. Quénu, mercredi, samedi, à 10 h., à l'hôpital Cochin; M. Delbet, mardi, jeudi, samedi, à 9 h. 1/2, à l'hôpital Necker; M. Hartmann, tous les jours, à 9 h. 1/2, à l'hôpital Laënnec; M. N***, M. Desmarest, agrégé, chargé de cours, lundi, mercredi, vendredi, à 10 h., à l'Hôtel-Dieu.

Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale, M. Gilbert Ballet, mercredi, dimanche, à 10 h., à l'asile Sainte-Anne.

Clinique des maladies des enfants, M. Hutinel, mercredi, samedi, à 10 h., à l'hôpital des Enfants-Malades.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques, M. Gaucher, mercredi, dimanche, à 10 h., à l'hôpital Saint-Louis.

Clinique des maladies du système nerveux, M. Dejerine, mardi, vendredi, à 10 h., à la Salpêtrière.

Clinique thérapeutique (fondation de M. le duc de Loubat), M. Albert Robin, jeudi, à 10 h., à l'hôpital Beaujon.

Cliniques d'accouchements, M. Bar, mardi, samedi, à 10 h., clinique Tarnier; M. Couvelaire, lundi, vendredi, à 10 h., Clinique Baudelocque.

Clinique ophtalmologique, M. De Lapersonne, lundi, mercredi, à 9 h. 1/2, vendredi, à 10 h. 1/4, à l'Hôtel-Dieu.

Clinique des maladies des voies urinaires, M. Legueu, mercredi, vendredi, à 10 h., à l'hôpital Necker.

Clinique gynécologique (fondation de la Ville de Paris), M. Pozzi, lundi, vendredi, à 10 h., à l'hôpital Broca.

Clinique chirurgicale infantile (fondation de la Ville de Paris), M. Kirmisson, mardi, vendredi, à 10 h., à l'hôpital des Enfants-Malades.

Clinique obstétricale (réservée aux élèves sages-femmes), M. Ribemont-Dessaignes, lundi, mercredi, vendredi, à 9 h., maternité de l'hôpital Beaujon.

Cours et conférences théoriques. — Nouveau régime. — Anatomie, M. Nicolas. Parasitologie, M. Blanchard. Pathologie expérimentale comparée, M. Roger. Pathologie et thérapeutique générales, M. Achard. Pathologie interne, M. Widal.

Ancien régime. — Anatomie pathologique, M. Pierre Marie. Hygiène, M. Chantemesse. Pharmacologie, M. Pouchet. Thérapeutique, M. Renon, agrégé libre.

Travaux pratiques obligatoires. — Les exercices de dissection pour les élèves des 1re et 2e années auront lieu tous les jours, à partir du 3 Novembre, à 1 h. 1/4, dans

les différents pavillons de l'Ecole pratique de la Faculté. Les travaux pratiques auxquels sont astreints les élèves des 3e et 4e années (ancien et nouveau régimes), auront lieu dans les laboratoires de l'Ecole pratique aux jours et heures indiqués sur l'horaire qui accompagne les convocations auxdits travaux.

La bibliothèque est ouverte tous les jours (sauf le dimanche), de 1 h. à 4 h. de l'après-midi, et tous les soirs, de 7 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

NOUVELLES

La relève des médecins du front. — De nombreux lecteurs nous demandent des renseignements sur la relève des médecins du front, voici ce que nous avons pu savoir à ce sujet.

La relève n'est pas un droit.

Il est simplement apparu au Ministre que les médecins de l'arrière qui n'étaient pas encore allés aux armées devaient y remplacer ceux de leurs camarades que quinze mois de campagne avaient pu fatiguer.

1.500 médecins de l'avant seulement sur plus de 8.000 ont fait valoir ce motif de rappel. Mais il n'y a plus à l'arrière qu'environ 600 médecins aptes au service armé qui ne soient pas allés au front. Chaque médecin a un tour de départ qu'il peut connaître et qui est déterminé tant par son âge que par ses services aux armées. Le mouvement se fait régulièrement, mais avec une lenteur suffisante pour qu'aucune désorganisation ne s'ensuive, dont les blessés pourraient supporter les conséquences.

La relève des médecins. — M. Goirand, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si la relève des médecins de complément du front fonctionne régulièrement, quelles sont les règles suivies dans son organisation, s'il n'estime pas que les médecins régimentaires devraient être parmi les premiers bénéficiaires de la mesure adoptée, a reçu la réponse suivante :

« Les armées ont établi une liste des officiers du Service de Santé qui, présents au front depuis plus de six mois, ne demandent pas à y rester et peuvent être remis à la disposition du ministre.

« Mais le général commandant en chef n'a fait fixer aucun tour de départ et conserve le droit de renvoyer ce personnel à l'intérieur quand il le décidera.

« D'autre part, toute initiative doit être laissée aux commandants d'armée pour apprécier suivant les besoins du service, quels doivent être les premiers bénéficiaires de la relève. D'ailleurs, dans beaucoup d'armées, des échanges systématiques ont été faits entre les médecins des ambulances et des régiments. »

Les docteurs en médecine classés dans les services auxiliaires. — M. Navarre, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si « le décret du 9 Août 1897, article 1er, paragraphe IV, et l'instruction du 28 Décembre 1898, qui interdisent de proposer pour le grade de médecin aide-major de 2e classe les docteurs en médecine classés dans les services auxiliaires » sont toujours en vigueur; et, dans la négative, s'il ne serait pas juste de faire bénéficier d'un rappel d'ancienneté les docteurs en médecine, admis à subir l'examen de médecin auxiliaire, nommés à ce grade bien que classés par les conseils de revision dans les services auxiliaires, appelés comme tels à subir des périodes d'instruction, mais que l'interprétation avec effet rétroactif du décret et l'instruction précités a longtemps empêchés d'être nommés aides-majors, a reçu la réponse suivante :

« Aux termes des dispositions réglementaires actuellement en vigueur (instruction du 2 Février 1909 — dispositions spéciales au Service de Santé modifiées le 24 Août 1914 (*Bulletin officiel*, P. P. page 1473), les médecins, classés dans les services auxiliaires sous le régime de la loi du 15 juillet 1889 et dans le service auxiliaire sous le régime de la loi du 21 Mars 1905, ne peuvent être proposés pour le grade de médecin aide-major de 2e classe. Une circulaire du 28 Mars 1915 n° 2684/1/7 a, en outre, rappelé qu'ils ne pouvaient pas être nommés à titre temporaire pour la durée de la guerre, tous les officiers du Service de Santé devant être aptes à être employés, le cas échéant, dans les formations actives. »

Les certificats médicaux aux employés de l'Etat. — M. Goude, député, ayant demandé à M. le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes si le certificat produit, à l'occasion d'un congé de maladie, par un employé des P. T. T. ne doit pas être considéré comme valable lorsqu'il est établi par un médecin, sur papier timbré, avec signature légalisée, ou si, au contraire, est exigible un certificat établi aux frais des employés et émanant d'un médecin spécialement agréé par l'Administration, a reçu la réponse suivante :

« Le certificat médical établi par un médecin non assermenté pour être mis à l'appui d'une demande de congé de maladie est rédigé sur papier timbré si l'intéressé appartient au service sédentaire : il est rédigé sur papier libre s'il concerne un agent ou un sous-agent accomplissant un service actif. La signature doit en être légalisée.

« Ce certificat peut être considéré comme valable et suffisant si l'agent désire passer le congé sollicité dans sa résidence habituelle.

« Les chefs de service sont, toutefois, autorisés à exiger la production de certificats émanant de médecins assermentés, dans tous les cas où ils estiment cette mesure utile pour découvrir ou empêcher des abus.

« Lorsque le congé est demandé avec autorisation de quitter la résidence d'attache, le certificat doit être obligatoirement délivré par le médecin de l'Administration ou par le médecin assermenté désigné par le préfet.

« Sauf dans le cas où le certificat est établi par un médecin de l'Administration (à Paris, Marseille, Lyon et Bordeaux), la délivrance de cette pièce est aux frais de l'intéressé. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Pavillon et Jardin, XIIe arr., quartier de Bel-Air, occupés précédemment par médecin mort à la guerre, à louer de suite. S'adresser : Graillot, 15, boulevard Bourdon.

Docteur réfugié achèterait matériel ophtalmologie, chirurgie, obstétrique et spécialités; louerait appartement meublé installé de confrère décédé. Ecrire *P. M.*, n° 994.

— L'asile d'aliénés de Saint-Ylie demande **un étudiant** ou **une étudiante en médecine** ayant 10 inscriptions au moins, indemnité 800 francs, logement, nourriture.

Médecin aliéniste demandé pour faire remplacement de deux ou trois mois dans un établissement de la banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 893.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. / Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 8 Novembre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Propos du jour.
Hommage à M. le professeur Vincent.

« Vous l'avez en dormant, Madame, échappé belle! »

Tandis que, suivant notre coutume depuis onze mois, nous étions tout à notre communiqué bi-quotidien, nous apprenions soudainement qu'offensives et contre-offensives venaient d'être déclanchées sur le front ministériel, et qu'aux Colonies et à l'Intérieur les positions étaient particulièrement discutées.

Grâce à Dieu, tout s'est bien terminé. Le bon M. Denys Cochin aura désormais notre excellent confrère Combes pour voisin de créneau; le doux M. Méline partagera la cagna du farouche Jules Guesde, et si tout ça n'est pas de l'union sacrée premier choix, je ne m'y connais plus.

Mais il n'importe. Comme les coureurs antiques qui se transmettaient le flambeau de la vie, — *quasi cursores vitaï lampada tradunt*, — d'anciens ministres ont passé aux nouveaux leurs portefeuilles. La caractéristique de la combinaison nouvelle est d'être renforcée d'un Conseil des Anciens. Ces Burgraves, très sages, très expérimentés, ont appris, pour avoir fait beaucoup de discours en leur vie, toute la valeur des gestes; ils ne manqueront donc point d'entraîner à l'assaut les jeunes de l'escouade. Plus que jamais, c'est l'acte qui est le mâle et la parole la femelle. Il faut reconnaître néanmoins que certains des prédécesseurs n'avaient tout de même pas trop mal agi depuis quinze mois; et ici nous nous en voudrions de ne pas tirer notre chapeau à notre ancien chef, M. Millerand, qui, ayant pris le pouvoir dans les circonstances les plus tragiques, a si obstinément collaboré à l'œuvre de salut commun.

Saluons aussi avec émotion ceux qui, ayant saisi la barre, ont assumé la redoutable tâche de conduire ce pays vers ses justes destins. Ni la patience de la nation, ni le stoïcisme de ses armées ne feront défaut, la preuve en est faite. Il y a, dans l'*Antigone* de Sophocle, une scène dont je n'ai jamais mieux compris la grandeur que depuis cette guerre. La fille d'Œdipe, en butte au courroux des dieux, a perdu son père; un de ses frères gît sans sépulture, et comme Créon lui ordonne d'obéir aux puissances fatales, elle refuse obstinément et s'acharne à lutter contre toute espérance. Alors, le chœur intervient : « Oh! la brave jeune fille! chante-t-il, elle ne veut pas céder au malheur. »

La France, forte et résolue, est toute pareille à Antigone : Elle n'a pas voulu, elle ne voudra jamais céder au malheur.

Je suis obligé d'écourter aujourd'hui ma causerie pour faire place au regretté Bouchard, le maître à qui j'avais voué un réel attachement depuis sa mésaventure du certificat d'études médicales supérieures, si mal compris, si injustement accueilli.

Je ne voudrais cependant pas clore ces lignes sans adresser mes respectueuses félicitations à M. le professeur Vincent, directeur du Laboratoire antityphoïdique de l'armée, et qui vient d'être promu au grade de médecin-inspecteur.

Ayant depuis de longs mois le très grand honneur de travailler sous ses ordres, j'ai vu à l'œuvre cet admirable serviteur du pays, j'ai profité à chaque heure de son enseignement et je ne sais ce que je dois préférer en lui, du chef ou du maître, toujours prêt à faire bénéficier son entourage des dons généreux de sa belle intelligence.

Je manquerais donc à mon devoir de reconnaissance et à mon attachement si je ne le remerciais de tout ce que lui doit le vieil étudiant que je suis, toujours sur les bancs et toujours ignorant. Mais n'est-ce pas à la fois le charme et le tourment de notre art infini, — *ars longa* — que de vivre sans cesse dans la joie d'apprendre perpétuellement et dans l'angoisse d'ignorer quand même?

F. Helme.

CH. BOUCHARD

(1837-1915)

Depuis longtemps le douloureux événement était attendu. Nous savions que Bouchard était atteint d'un mal inexorable dont nous suivions avec angoisse les terribles progrès. Tout espoir était définitivement perdu, et cependant quand parvint, vendredi dernier, la nouvelle de sa mort, quand elle se répandit à la Faculté et à la Société médicale des hôpitaux, une émotion profonde nous étreignit : tous, élèves ou amis, indifférents ou adversaires, nous nous sommes sentis atteints par le coup qui frappait la science française. C'est que Bouchard était une grande figure médicale; c'est qu'il s'était imposé par la valeur de ses travaux, par la droiture de son caractère, par la probité de sa vie. Il a exercé sur ses contemporains une influence considérable. Presque tous les médecins actuels, souvent à leur insu, ont été ses disciples. Ils ont subi l'impression de ses idées et de ses doctrines. Il a été véritablement le Maître, dont la pensée rayonne et porte au loin, souvent sans qu'on en puisse saisir la source, son action bienfaisante.

Né à Mortier-en-Der (Haute-Marne) le 26 Septembre 1837, Charles-Jacques Bouchard commença ses études médicales à Lyon. Après y avoir conquis le grade d'interne des hôpitaux, il vint à Paris et franchit rapidement tous les degrés de la hiérarchie médicale. Externe des hôpitaux en 1861, interne l'année suivante il devenait docteur en médecine en 1866, et était nommé agrégé en 1869 et médecin des hôpitaux en 1870. En 1879, la Faculté de Médecine lui confiait la chaire de Pathologie générale qu'il occupa pendant trente et un ans. C'est là qu'il put donner l'essor à ses conceptions générales. C'est pendant cette période qu'il publia une série de travaux qui lui assurèrent une notoriété mondiale et le firent nommer membre de l'Académie de Médecine (1886), membre de l'Académie des Sciences (1887), président de la Société de Biologie, président de l'Académie des Sciences. Il y a quelques mois, il avait été promu grand-croix de la Légion d'honneur.

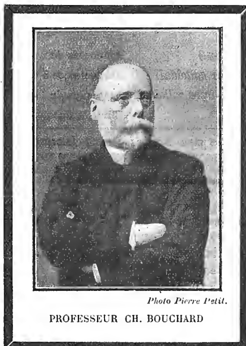
L'œuvre de Bouchard est considérable. Déjà, pendant son internat à Lyon, à l'âge où l'on cherche encore sa voie, Bouchard publiait des travaux intéressants : il établissait l'identité de l'*herpès circiné* et de l'*herpès tonsurans*, puis il étudiait le mécanisme des *lésions pellagreuses* et poursuivait d'intéressantes expériences sur l'action nocive des divers rayons du spectre solaire. Ces premiers essais dévoilaient la tendance de son esprit à rechercher la cause et le mécanisme des accidents morbides; ils indiquaient la voie où plus tard il allait s'engager.

Pendant son internat à Paris, Bouchard fut l'élève de Charcot et, subissant pour un moment la forte empreinte du maître, il s'occupa d'affections nerveuses. De cette époque datent ses travaux sur les *dégénérescences secondaires de la moelle* et sur les *anévrismes miliaires*. Dans sa thèse de doctorat, il montra la fréquence de ces petites lésions artérielles et établit leur rôle dans la genèse des hémorragies cérébrales. Ainsi, même quand il s'occupait d'anatomie pathologique, Bouchard cherchait à élucider le mécanisme des troubles et des lésions. « Il ne faut plus penser anatomiquement, répétait-il souvent; il faut penser pathogéniquement. » Bouchard a commencé à secouer le joug de l'anatomie pathologique qui pesait et pèse encore si lourdement sur les conceptions médicales. Il a compris qu'il faut mettre au premier plan de nos préoccupations les problèmes relatifs à la pathogénie ou à la physiologie pathologique. C'est dans cet esprit qu'il rédigea son livre sur les *Maladies par ralentissement de la nutrition*. La publication de cet ouvrage, en 1882, marque une date. Sans doute, bien des idées qui y sont émises ne sont plus acceptables aujourd'hui. Mais une tendance se dégage qui a exercé une influence extrêmement favorable, des faits subsistent, qui n'ont pas été ébranlés. On y trouve, sur le mécanisme de la glycosurie diabétique, des idées que Bouchard a reprises et complétées plus tard, et qui renferment, semble-t-il, une grande part de vérité.

Vers la même époque, Bouchard commença à s'occuper des *microbes pathogènes* et, en 1881, il fit de leur étude le sujet de son cours. C'était la première fois qu'on parlait, à la Faculté de Paris, du rôle dévolu aux bactéries. La tentative provo-

qua un véritable scandale. J'étais alors au début de mes études et je n'oublierai jamais de quels sarcasmes on poursuivait le maître et les rares disciples qui osaient soutenir que les microbes sont les agents des infections. Quelques années plus tard, celui qui passait pour un novateur dangereux était traité de rétrograde, c'est qu'il luttait contre les exagérations des néophytes. Il soutenait, avec raison, que la plupart des microbes pathogènes ne peuvent nuire à un organisme sain et que leur action doit être complétée par une série de causes prédisposantes ou adjuvantes. Aussi répétait-il souvent, sous une forme un peu paradoxale : « On ne devient pas malade quand on est bien portant. »

De 1881 à 1883, Bouchard publia ses travaux sur les *néphrites infectieuses* et sur le microbe de la *morve*. En 1885, quand sévit l'épidémie de *choléra*, il réalisa une série d'expériences dont on ne saurait trop souligner l'intérêt. Ce fut peut-être la période la plus active de sa vie scientifique. Chaque jour, il venait passer de longues heures dans le réduit malsain qui lui servait de laboratoire. C'était un petit local étroit, situé dans les bâtiments du musée Dupuytren. On avait tiré le meilleur parti possible d'une pièce exiguë où quelques appareils de chimie voisinaient avec une étuve archaïque constamment déréglée; sur un guéridon, reposait l'unique microscope du laboratoire, un vieux modèle datant d'une vingtaine d'années; le long des murs et sous les tables, on avait placé des cages où s'entassaient, bien à l'étroit, lapins et cobayes. Cette installation rudimentaire n'empêcha pas Bouchard de poursuivre des recherches importantes. Il parvint à démontrer que le poison cholérique s'élimine par les reins : en injectant à des lapins, par la voie intraveineuse, de l'urine fraîche provenant des malades, il reproduisait le tableau complet de la maladie. Ces recherches exigèrent un labeur considérable. Bouchard passait au laboratoire une grande partie de ses journées. Il y revenait le soir, après son dîner, et restait au travail jusqu'à 2 et 3 heures du matin. Alors, nous le reconduisions, Charrin et moi; nous revenions avec lui, par les rues sombres et désertes, marchant lentement, nous arrêtant à chaque instant pour mieux écouter le maître, qui semblait se reposer de ses fatigues en nous exposant ses idées et en nous indiquant le plan de recherches nouvelles.


Photo Pierre Petit.

PROFESSEUR CH. BOUCHARD

De cette même époque datent les travaux de Bouchard sur les *poisons* contenus dans les *urines normales*. Il en a démontré la multiplicité, il en a étudié les effets parfois antagonistes. C'est ainsi qu'il a esquissé la théorie toxique du sommeil, qu'il a déterminé l'influence de l'alimentation, du travail, du surmenage, des troubles respiratoires sur l'élaboration et l'élimination des poisons organiques.

Ces études l'ont conduit à formuler sa théorie des *auto-intoxications*. C'est, je crois, la plus belle conception de cet esprit éminemment philosophique. On pourra critiquer certains détails. Ses idées sur la dilatation de l'estomac ne répondent pas toujours à la réalité. Mais ses recherches sur les troubles d'origine intestinale, sur les poisons qui s'accumulent dans les cas d'insuffisance hépatique ou rénale, sur les alcaloïdes des urines et des matières fécales, sur la toxicité des extraits de tissus ont donné à ses conceptions une base solide qui semble inébranlable. Elles ont définitivement établi que « même à l'état normal, l'organisme est un laboratoire et un réceptacle de poison ».

Parmi les autres travaux de Bouchard, je citerai, sans essayer d'être complet, ses expériences sur l'*immunité* et sur le rôle des cellules dans la production des substances bactéricides, ses recherches sur la signification de la *lésion locale*, véritable barrière contre la propagation des processus infectieux; ses observations cliniques sur le *lathyrisme* : ses études, faites en collaboration avec Desgrez, sur la *chimie de la nutrition* et sa conception de la molécule élaborée moyenne. Il a encore décrit, avec Curie et Balthazard, l'action de l'*émanation du radium*, avec Claude les *glycosuries d'origine surrénale*. Un des premiers il a compris l'importance des *rayons cathodiques* pour le diagnostic médical et a publié sur la question d'intéressantes recherches.

Comme thérapeute, Bouchard a formulé quelques principes fondamentaux, insistant sur la nécessité de prendre pour base de traitement les conceptions pathogéniques. Il fut le premier à utiliser la créosote dans le traitement de la tuberculose. Il a montré les bons effets des bains

(*Voir la suite, p.* **406**.)

COLLOÏDES CLIN

PURS, ISOTONIQUES ET TITRÉS

EXEMPTS DE NUCLÉINATE DE SOUDE et de TOUT STABILISANT THÉRAPEUTIQUEMENT ACTIF

ELECTRARGOL (*Argent colloïdal*)
ELECTRAUROL (*Or colloïdal*)
et métaux de la série du platine.

Ampoules de 5 et 10 c.c. pour injections intra-musculaires ou intra-vein. dans *SEPTICÉMIES* (PNEUMONIE, TYPHOÏDE, TYPHUS EXANTHÉMATIQUE, VARIOLE, TÉTANOS, SCARLATINE, ÉRYSIPÈLE, RHUMATISMES, etc.)
L'ÉLECTRARGOL est également délivré en Flacons de 50 et 100 c.c. pour TRAITEMENT LOCAL des PLAIES INFECTÉES et BLESSURES DE GUERRE

ELECTROMARTIOL (*Fer colloïdal*) — Ampoules de 2 et 5 c.c. — Traitement du SYNDROME ANÉMIQUE.
ELECTROSÉLÉNIUM (*Sélénium colloïdal*) — Ampoules de 5 c.c. — NÉOPLASMES.
ELECTROCUPROL (*Oxyde de cuivre colloïdal*) — Ampoules de 5 et 10 c.c. — NÉOPLASMES, TUBERCULOSE.
COLLOTHIOL (*Soufre colloïdal*) — Elixir, Ampoules, Pommade. — RHUMATISMES, DERMATOSES.

LABORATOIRES CLIN, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS. — *Adresse télégraph.* COMAR-PARIS 1469

TANNURGYL

du docteur LE TANNEUR (de Paris)

Sel de Vanadium non toxique

Anorexie, Troubles digestifs, Adynamie, Neurasthénie

Toutes les propriétés de l'arsenic sans ses inconvénients ; tolérance parfaite (enfants et nourrissons). 15 gouttes à chacun des 2 repas.

MINÉROLAXINE

du docteur LE TANNEUR (de Paris)

CONSTIPATION - ENTÉROCOLITE

Traitement par la **VASELINE** à l'intérieur

Méthode ayant fait l'objet de la Communication à l'Académie du 27 Janvier 1914

La Minéraloxine est employée dans 120 services des Hôpitaux de Paris sous deux formes :
Liquide : 1 ou 2 cuillerées à soupe par jour en mangeant.
Confiture : 1 ou 2 cuillerées à café aux repas.

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS, 6, RUE DE LABORDE — PARIS

administration prolongée de

GAÏACOL INODORE

à hautes doses
sans aucun inconvénient

par le **THIOCOL "ROCHE"**

uniquement sous forme de

SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"

échantillon et littérature
Produits: F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cᵒ
21 Place des Vosges . PARIS



IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

REMPLACE TOUJOURS IODE ET IODURES SANS IODISME

DOSES QUOTIDIENNES : 5 A 20 GOUTTES POUR LES ENFANTS ; 10 A 50 GOUTTES POUR LES ADULTES

Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900





Gastralgies



progressivement refroidis chez les typhoïdiques. Enfin il a formulé les règles de l'antisepsie intestinale ; il utilisait d'abord la naphtaline, mais des expériences sur les animaux lui ont démontré le danger de cette substance qui possède la curieuse propriété de provoquer le développement de la cataracte.

Doué d'une mémoire prodigieuse, d'une puissance de travail infatigable, lisant facilement la plupart des langues étrangères, Bouchard s'est constamment tenu au courant des progrès scientifiques. Il ne s'est pas cantonné dans la médecine. Il possédait des connaissances étendues en physique, en chimie et même en mathématiques. Les sciences positives, qu'il avait longuement cultivées, avaient marqué leur empreinte sur son esprit et peut-être ont-elles contribué à lui faire exprimer certaines de ses conceptions sous une forme un peu trop absolue.

Sa grande activité lui a permis, en même temps qu'il poursuivait des recherches personnelles, de diriger des publications collectives. Avec Charcot et Brissaud, il a fait paraître un *Traité de Médecine*, dont deux éditions, malgré leur fort tirage, ont été rapidement épuisées. On lui doit un *Traité de Radiologie médicale* et un *Traité de Pathologie générale*, dont la deuxième édition est en cours de publication. Il était à la tête de plusieurs périodiques médicaux : le *Journal de Physiologie et Pathologie générale*, la *Revue de Médecine*, la *Revue de la Tuberculose*. Chaque fois qu'il a donné son patronage à une publication collective, il a tenu à exercer un contrôle sérieux, estimant qu'on manque à son devoir quand on se désintéresse d'une œuvre après l'avoir couverte de son autorité.

Bouchard s'est constamment préoccupé de l'enseignement. Les réformes qu'il a fait adopter n'ont pas toujours été bien accueillies. Peu lui importait. Il ne recherchait pas la popularité. Il avait seulement le souci de faire triompher ce qu'il croyait juste ou utile. Les luttes qu'il dut soutenir pour défendre ses idées, loin de l'effrayer, stimulaient son énergie. Quand, un peu vieilli, il semblait las et fatigué, il se redressait devant l'attaque et retrouvait toute sa vigueur. On se rappelle les tumultueux incidents qui se sont produits au concours d'agrégation, lorsqu'on a essayé d'appliquer le nouveau programme. Un mot malheureux avait déchaîné l'orage. Bouchard resta inébranlable. Mais son courage épouvanta le Gouvernement qui s'empressa de capituler devant l'émeute. Le projet Bouchard semblait enterré. Une Commission fut nommée pour réformer l'agrégation. Après plusieurs mois de discussion, elle réédita le programme que Bouchard avait élaboré.

Malgré la situation qu'il avait acquise, et l'influence qu'il a exercée, Bouchard n'a pas été populaire. Son abord froid et sévère était un peu déconcertant. Mais ceux qui l'approchaient ne tardaient pas à découvrir l'affectueuse sensibilité, la bonté et la délicatesse de son caractère. Et encore ont-ils ignoré, pour la plupart, tout le bien qu'il a fait. On n'a pas su ce qu'il a dépensé pour la Science. On n'a pas su les innombrables services qu'il a rendus. Mais je n'ose insister. Il y aurait peut-être une indiscrétion à révéler les secrets de sa bonté que le hasard m'a fait connaître et qu'il tenait jalousement cachés.

Pour l'aider dans ses travaux, Bouchard a su grouper à l'hôpital, comme au laboratoire, des disciples qui ont été heureux et fiers de devenir ses collaborateurs. En rentrant chez lui, après le dur labeur de la journée, il se sentait entouré, dans la paix du foyer familial, de deux affections immenses, faites d'abnégation, de tendresse et peut-être un peu d'admiration. Il a eu la douceur de conserver sa vieille mère qui a pu suivre la carrière triomphale de son fils et l'a vu parvenir aux plus hautes situations. Il a eu le bonheur de rencontrer la compagne dévouée qui sait comprendre les aspirations et les besoins d'un homme de science et qui trouve le moyen de s'associer discrètement à son œuvre, d'être la collaboratrice et l'amie qui partage les joies et adoucit les peines.

Telle fut la carrière du Maître qui vient de disparaître. La postérité gardera son souvenir, elle oubliera peut-être certains des faits nouveaux qu'il a découverts; mais elle conservera l'empreinte des idées qu'il a répandues, des conceptions qu'il a développées, de la direction qu'il a su imprimer au mouvement médical. Bouchard a été le rénovateur de la pathologie générale et ce titre seul suffirait à sauver son nom de l'oubli.

H. Roger.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — Sont promus ou nommés dans le cadre du corps de santé militaire : au grade de médecin-inspecteur général, MM. les médecins-inspecteurs Mignon, Béchard; au grade de médecin-inspecteur, M. le médecin-inspecteur à titre temporaire Ferratou et M. le médecin principal de 1re classe Vincent.

A la mémoire du sénateur Reymond. — Le Conseil général de la Seine et le préfet de police ont fait placer dans la salle des opérations de chirurgie de la maison départementale de Nanterre le buste du Dr Emile Reymond, sénateur, chirurgien de cet établissement, mort vaillamment dans une reconnaissance en avion aux armées.

M. René Besnard, sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique au ministère de la Guerre, a présidé la cérémonie, toute simple en raison des circonstances actuelles, de

l'inauguration de ce buste, qui est l'œuvre du sculpteur Gouquié.

Le Président de la République, le président du Sénat, le président de la Chambre des députés, les membres du Gouvernement, le gouverneur militaire de Paris, le préfet de la Seine s'étaient fait représenter à cette cérémonie à laquelle assistaient Mme Emile Reymond et Mme Francisque Reymond, mère du regretté docteur, et plusieurs membres de sa famille.

M. René Besnard a pris le premier la parole et rendu hommage au patriotisme du Dr Reymond. MM. Paris, président du Conseil général de la Seine; Laurent, préfet de police; Desloadres, vice-président du Conseil municipal de Paris; Henri Galli, député; Paul Strauss, sénateur, président de la commission de surveillance de l'Assistance publique, et Marie, médecin de la maison départementale de Nanterre, ont ensuite successivement rappelé la carrière et la mort glorieuse de M. Emile Reymond, en rendant au grand patriote et au dévoué chirurgien des pauvres gens de la maison de Nanterre un hommage auquel se sont associés le personnel et les hospitalisés de cet établissement.

L'intérim des médecins de bataillon. — M. Gaudin de Villaine, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre que l'intérim des médecins de bataillon soit fait par des médecins auxiliaires, docteurs en médecine, a reçu la réponse suivante :

« Il n'y a aucun inconvénient et il ne peut y avoir que des avantages à ce que l'intérim des médecins de bataillon soit fait par les médecins auxiliaires, docteurs en médecine, mais il semble préférable de laisser l'initiative de cette mesure aux commandements locaux. »

Interdiction de sortie des publications médicales. — Nous reproduisons cette note qui a été publiée dans plusieurs journaux, nous réservant de la commenter ultérieurement si elle se trouve confirmée :

« Par ordre du ministère de la Guerre prussien, il est interdit aux éditeurs de journaux et autres publications se rapportant à la médecine, d'expédier à l'étranger, même dans les pays neutres, n'importe quoi en fait de gazettes, brochures ou livres de leur spécialité, « afin d'empêcher l'ennemi de profiter des méthodes curatives découvertes depuis le début des hostilités ».

« Le syndicat des libraires médicaux a protesté contre cette mesure, en tant qu'elle s'applique aux pays neutres. »

Le prix Nobel de médecine. — On mande de Stockholm qu'il a été décidé de décerner le prix Nobel de médecine, pour l'année 1914, au docteur Robert Barany, maître de conférences à l'Université de Vienne, pour ses travaux de physiologie et de pathologie sur le « vestibule de l'oreille ».

Le prix de médecine pour 1915 est, selon les statuts, réservé à 1916; deux prix seront donc décernés l'an prochain. Pour cette année, le montant du prix est d'environ 200.000 francs.

Une mission sanitaire allemande à Sofia. — Une mission sanitaire allemande, composée de 9 médecins, 53 infirmières et 109 infirmiers, est arrivée à Sofia.

Cette mission travaillera dans quatre lazarets.

L'Allemagne songe au repeuplement. — Il vient de se fonder en Allemagne une société de politique de peuplement qui se donne pour but d'aider au repeuplement de ce pays. Elle demandera pour une intense propagande en faveur des familles nombreuses le concours des églises et des professeurs, des sociétés et des personnages influents.

CONCOURS

École vétérinaire d'Alfort. — L'École nationale vétérinaire d'Alfort reprendra son enseignement le 1er Décembre 1915.

Cette École recevra provisoirement, en sus de ses propres élèves de 2e, 3e et 4e année non mobilisés (ajournés, exemptés ou réformés), ceux des Écoles nationales vétérinaires de Lyon et de Toulouse en attendant la réouverture de ces établissements, après la cessation des hostilités.

Un concours d'admission en première année, comprenant les épreuves prévues au programme, sera ouvert le 10 Novembre 1915.

Ces épreuves seront subies dans les villes ci-après désignées, au choix des candidats, aux dates suivantes :

Épreuves écrites. — Le 10 Novembre, à 8 heures, à Alfort, Amiens, Angers, Bordeaux, Châlons-sur-Marne, Dijon, Limoges, Lyon, Nîmes, Rennes, Toulouse, Alger.

Épreuves orales. — Le 20 Novembre, à 8 heures, à Nantes; le 22 Novembre, à 8 heures, à Toulouse; le 24 Novembre, à 8 heures, à Lyon; le 25 Novembre, à 14 heures, à Alfort.

Seront admis à ce concours les candidats non mobilisés qui auront 17 ans au moins et 25 ans au plus le 31 Décembre 1915.

La rentrée de tous les élèves aura lieu le 1er Décembre, à 14 heures.

Les candidats qui ont subi avec succès les épreuves écrites du concours de 1914 et qui ne sont pas mobilisés (ajournés, exemptés, réformés) seront inscrits d'office dès qu'ils auront fait connaître leur situation. Ils conserveront le bénéfice de leur admissibilité aux épreuves orales et subiront ces dernières dans la ville qu'ils avaient choisie, à la date ci-dessus indiquée. Toutefois, ceux d'entre eux qui pour faits de guerre ont été réformés ou proposés pour la réforme, suivant le motif et la date de la réforme, pourront être dispensés des épreuves dont il s'agit. Il auront à fournir à ce sujet tous renseignements utiles.

Quant aux jeunes gens qui ont subi avec succès les épreuves écrites du concours de 1914, mais qui sont actuellement sous les drapeaux, le ministre de l'Agriculture les informe qu'ils sont considérés comme définitivement admis et qu'ils n'auront pas, par conséquent, à subir d'épreuves orales pour entrer ultérieurement dans les Écoles nationales vétérinaires.

Les candidats du concours de 1914, ou leurs familles, sont invités, en cas de changement d'adresse, à en aviser d'urgence le ministre de l'Agriculture.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Jeune médecin, 2 années de pratique hospitalière, désirerait faire remplacement à Paris. Écrire *P. M.*, n° 997.

Etudiant belge, fin d'études, désirerait place à Paris. Écrire *P. M.*, n° 995.

Doctoresse en médecine cherche remplacement ou place dans un sanatorium. Écrire *P. M.*, n° 996.

Médecin aliéniste demandé pour faire remplacement de deux ou trois mois dans un établissement de la banlieue. — Écrire *P. M.*, n° 893.

Médecin belge désire trouver un remplacement à Paris ou dans banlieue immédiate. Écrire *P. M.*, 999.

On demande de suite remplaçant ou acquéreur de clientèle et installation de médecin, tué à l'ennemi, à céder à Paris, dans appartement exploité depuis cinquante ans par médecins. Écrire *P. M.*, n° 1001.

Le Gérant O. Porée

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette



(*FIcus GADus OLeum*)

EXTRAIT de FOIE de MORUE

VIVIEN

VIN, CAPSULES, DRAGÉES

L'EXTRAIT, partie intégrante curative de l'huile de foie de morue, produit les effets thérapeutiques de l'huile elle-même.

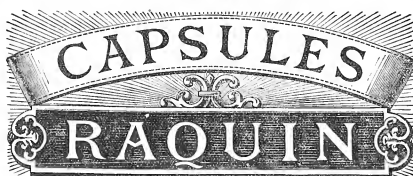
Odeur et saveur masquées par le goût agréable du **vin** ou par l'enrobage de **gluten** des capsules ou par l'enrobage de **sucre** des dragées.

Parfaitement supporté par les adultes délicats et par les enfants qui le prennent avec plaisir.

L'iode organique, très facilement assimilable, que renferme le **Figadol,** en fait un excellent agent de la médication iodique.

6, Rue d'Abbeville, 6, PARIS.

Tolérance Parfaite



SYPHILIS

CAPSULES RAQUIN

Hydrargyriques (Hg)		0.01
Bichlorure (Hg)		0.01
Biiodure (Hg)		0.01
Biiodure (Hg, Ioduré	0.005	0.25
Protoiodure (Hg)		0.01
Protoiodure, Thébaïque.	0.01	0.005
Salicylate (Hg)		0.05
Iodure de Potassium		0.25
Iodure de Sodium		0.25

FLACON : 5 fr.

BLENNORRHAGIES

CAPSULES RAQUIN

COPAHIVATE DE SOUDE

(12 capsules par jour)

Médicament le plus efficace contre les **Blennorrhagies** anciennes ou récentes (FL. 5 fr.)

Contre les DOULEURS : **Capsules Raquin**, Bicarbonate de Soude.. (3'50)
Globules Fumouze, Bromure K (3'50)

CAPSULES RAQUIN DIVERSES :
Copahu; Cubèbe; Salol-Santal; Santal, etc. — FL. 5 fr.

Seules capsules à enveloppe de Gluten, approuvées par l'Académie de Médecine

Exiger le Nom de **RAQUIN** et le Timbre de l'**UNION DES FABRICANTS**
ÉTABLISSEMENTS FUMOUZE, 78, Faubourg Saint-Denis, Paris.

THERAPEUTIQUE ÉLECTRO-COLLOÏDALE

PLAIES et **Blessures de Guerre.**
BRULURES.

FURONCLES, Abcès, Ulcères, vieilles suppurations.
ARTHRALGIE.

IODARGOL

Iode colloïdal électro-chimique pur et stable.

— (**Suspension Huileuse à 25 °/₀**). —

ANTISEPTIQUE DIFFUSIBLE

Ni caustique, ni toxique,
Analgésique et Cicatrisant.

ASSURE la désinfection rapide des plaies.
TARIT les suppurations.
CALME les douleurs.
ABAISSE la fièvre.
HATE la cicatrisation.

FORMES PHARMACEUTIQUES. — Flacons de 50 grammes; 1/2 flacon, 20 grammes.

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS : E. VIEL & Cie, 2, rue de Rivoli et 3, rue de Sévigné, PARIS.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Nº 54 Lundi, 8 Novembre 1915.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.



SOMMAIRE

A TRAVERS LES PUBLICATIONS MÉDICALES ALLEMANDES[1]

XIII

Nous croyons inutile d'insister sur la signification du document reproduit ci-dessous sans commentaires. Tout au plus nous semble-t-il indispensable d'ajouter ces deux constatations que ledit texte publié par les *Deutsche medizinische Wochenschrift*, du 7 Octobre 1915, p. 1225-1228, est précédé :

1° D'une déclaration, d'ailleurs assez embarrassée, du rédacteur en chef dudit journal, tendant à démontrer que les récriminations et les plaintes du public et des médecins civils relatifs à l'incorporation de sujets malades et reconnus antérieurement « mauvais pour le service actif » sont injustifiées « si » les conseils de réforme se conforment « effectivement » aux instructions officielles;

2° D'une lettre « officielle » du médecin général, directeur du Service de Santé au ministère de la Guerre, Dr Schultzen, et déclarant au directeur de la publication précitée, « en réponse à ses communications relatives à la revision des hommes soumis aux obligations militaires et antérieurement reconnus inaptes au service actif », qu' « il sera tenu compte de l'intérêt sanitaire individuel dans la mesure où le permettront les exigences de la guerre ».

A. M.

Directions générales relatives à l'examen médical militaire.

A. — **Généralités.**

1° Tandis que, pour le temps de paix, les hommes astreints aux obligations militaires sont soumis à deux visites médicales (opérations de recrutement et de revision), il n'est prévu, pour le temps de guerre, qu'une seule visite (Kriegsmusterungsgeschäft).

2° Se basant sur l'ordonnance ministérielle des 26.2.15, nº 3020/I. 15. C 1 et 4 Septembre 1915, nº 938/8. 15. C 1, qui donne une interprétation autorisée des décisions formulées aux §§ 103 Z 3 et 7 W. O, on procédera pour l'examen médical de la manière suivante :

L'examen devra être très attentif; rechercher tous les états morbides de quelque importance, éviter toute incorporation dans les cas de troubles entraînant une incapacité formelle.

En conséquence, le nombre d'examens à pratiquer en un jour est fixé à 130 au plus.

1. Voir *La Presse Médicale*, nos 9, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 26, 38, 43 et 47 (4, 18, 27 Mars, 1er, 8, 15 et 22 Avril, 6 Mai, 10 Juin, 19 Août, 16 Septembre et 7 Octobre 1915).



On s'en tiendra pour établir un jugement aux principes exposés au Chap. C par le ministère de la Guerre.

Les mens rations restent indéterminées. Seuls les hommes répondant aux exigences du service en campagne seront reconnus bons.

L'inaptitude, pour un temps donné, peut donc être prononcée quand les maladies ou infirmités peuvent être constatées ou quand une incapacité fonctionnelle est reconnue entraînant l'impropriété à tout service.

3° Les hommes rétablis après avoir été traités dans une formation sanitaire et aptes en peu de temps au service en campagne : ceux contre lesquels subsiste un soupçon motivé de propre mutilation ou de tromperie, peuvent être incorporés « à titre d'essai ».

Il ne peut être entrepris d'opération en vue du retour à l'aptitude au service [armé] sans le formel consentement de l'homme intéressé ou de son représentant légal éventuel.

B. — **Examen médical.**

La tâche impartie au médecin, membre d'une Commission d'examen médical en temps de guerre — tâche lourde de responsabilités — doit être accomplie avec le plus grand soin, la plus grande circonspection, la plus grande conscience. Ni dépense en force physique, ni tension d'esprit ne doivent être ménagées.

Le médecin apportera, dans cet examen, toute sa connaissance professionnelle, tout son talent d'observateur, sa connaissance des hommes, son expérience.

Croire qu'il faille se borner à un examen superficiel dans une opération de recrutement est une profonde erreur — sauf dans les cas où l'aptitude au service militaire ne fait pas question.

La présence d'infirmités évidentes excluant l'aptitude à tout service rend une visite postérieure inutile.

Les hommes ne paraissant pas, à première vue, remplir toutes les conditions de robustesse requises ne doivent pas être renvoyés définitivement, c'est-à-dire exemptés sans un examen approfondi.

L'épreuve, pour chaque homme présenté, doit porter sur l'allure et le maintien, la charpente, la musculature, le cœur et les poumons, la bouche, le nez, les organes génitaux et l'anus, la souplesse des membres, le jeu des facultés sensorielles, le langage, la vivacité d'esprit, etc., etc.

Tels états morbides qui se soustraient à une épreuve objective, comme l'épilepsie, les troubles du système nerveux, le rhumatisme, etc..., doivent être appuyés de certificats médicaux valables — revêtus de l'attestation de l'autorité compétente, dans le cas où ils n'auraient pas été délivrés par des médecins-fonctionnaires (W. O. § 65,5). Les certificats privés (délivrés par des médecins civils) conservés par les hommes présents, remis au président d'une Commission d'examen, peuvent concourir à la formation d'un jugement chez l'officier du Service de Santé.

Il ne saurait être émis de réflexions quelconques sur la valeur de tels certificats en présence des intéressés.

Lorsqu'au cours d'une visite médicale (examen de temps de guerre) l'existence positive d'une prétendue infirmité ne peut être retenue ou qu'est présumée l'exagération d'une affection existante, l'incorporation sera prononcée « à titre d'essai » (conformément aux §§ 43,3 et 65,4 — W. O. et Z. 14 — D A M d F).

La tromperie sur des affections non-existantes n'est pas, en général, aussi fréquente qu'on le croit. L'officier du Service de Santé doit cependant compter avec cette possibilité et procéder en toute connaissance de cause, mais avec mesure et prudence.

Si la naissance d'un soupçon ne doit pas être rejetée, on doit pourtant rechercher avec la plus méticuleuse précision tout ce qui peut être retenu au moyen de la simple observation.

Souvent, on peut se convaincre que l'examiné tend à exagérer, de bonne foi, son infirmité pour la mettre en évidence — cas où le défaut d'intelligence ou la timidité jouent souvent un rôle.

Dans les cas de maladies artificiellement provoquées, la preuve de la fraude est malaisée à administrer; on peut parfois, cependant, établir une relation entre les multiples répétitions de la même affection (ulcération des jambes, ictère, otite, conjonctivite).

Les altérations passagères de l'état général (par exemple : tachycardie, tics nerveux, pâleur marquée, congestions conjonctivales, etc.), sont à retenir; elles sont souvent consécutives à une émotion ou à un changement d'existence.

La fraude, quelle qu'elle soit, ou la propre mutilation indubitablement établies, entraînent l'établissement d'un rapport rédigé sur l'ordre de l'officier présidant la Commission d'examen (W. O. §§ 38, 4 et 63, D. A. Md. F. Z. 15).

Tous les résultats de l'examen sont dictés par le médecin, brièvement, clairement, dans l'ordre où il souhaite de les voir rassemblés dans les rôles.

On se gardera de remplir les listes d'observations accessoires sans importance au point de vue de l'utilisation, de l'aptitude au service militaire (exemple : petites cicatrices, varices légères, tatouages, envies, etc.), mais, par contre, il est conforme au but poursuivi de signaler, non seulement des défauts physiques, mais encore de consigner des observations si les plaintes d'un homme examiné n'ont pu être vérifiées (par exemple : prétendu souffle avec poumons et cœur sains, etc., etc.).

Ces observations peuvent guider, dans une visite postérieure, un examinateur qui, ayant des points de comparaison entre les constatations recueillies à différentes époques, pourra donner corps au soupçon antérieur.

C. — **Décision en matière d'aptitude militaire.**

On partira, en temps de guerre, d'autres points de vue qu'en temps de paix dans les opérations de revision.

En temps de paix, seuls les plus solides, parmi les hommes soumis aux obligations militaires, doivent être appelés à prêter service dans l'active.

Le nombre limité de places dans l'armée sur le pied de paix par rapport au grand nombre d'hommes soumis aux obligations militaires et aptes, a conduit à formuler des règles de sélection rigoureuse tendant à ne retenir que les meilleurs.

Ces considérations de temps de paix ne peuvent plus être appliquées en temps de guerre, étant donné le grand besoin en hommes.

En temps de paix, les hommes ne remplissant pas complètement les conditions requises pour l'aptitude sont versés dans l'Ersatz-reserve, comme « bons

sous condition » ou dans le Landsturm, comme « bons-landsturm », suivant le degré d'aptitude (1 B. ou I L. H. O.).

L'Ersatz-reserve et le Landsturm prenant du service en cas de mobilisation (Cf. : les §§ 8 et 23 de la loi sur l'armée du 11. 2. 1888), les hommes appartenant à ces catégories sont répartis dans les corps de troupes faisant campagne.

En temps de guerre, les distinctions de « bon pour le service », « bon sous condition », « bon-landsturm » n'existent plus; aussi les notions ordinaires « d'aptitude au service en campagne », « d'aptitude et d'inaptitude au service de place » sont-elles applicables au seul temps de paix.

⁂

En temps de paix, les hommes reconnus « *inaptes au service en campagne* » ou « *inaptes au service de place* » (*ceux du moins parmi ces derniers qui ne sont pas réformés*) ne sont pas rappelés à prendre du service actif, tandis qu'en cas de mobilisation, ils peuvent être convoqués; — et des conseils de décision, quant à leur emploi par la guerre (campagne ou arrière) deviennent nécessaires.

L'ordonnance ministérielle du 26 Février 1915, n° 3020-1.15. C 1 prescrit les distinctions suivantes :

« Apte au service armé » ;

« Apte au service de place » ;

« Apte aux services auxiliaires ».

Il est à remarquer que :

a) Sous l'appellation « *aptes au service armé* », sont compris les hommes satisfaisant aux exigences requises par le service en campagne (endurance à la marche, robustesse, résistance aux intempéries);

b) Sous la dénomination « *aptes au service de place* », viennent ceux qui, ne satisfaisant pas pleinement aux conditions sus-énoncées, peuvent cependant remplir un service de gardes, plantons, secrétaires, commissionnés, infirmiers, etc.

Il était encore nécessaire qu'une base de décision fût donnée quant à l'utilisation des hommes pouvant être employés dans les divers services ou dans des services non prévus dès le temps de paix (Armierungsbataillonen, etc.), § 1er de la loi sur l'armée du 9 Février 1867 et W. O. § 38.

Ainsi la notion d' « *auxiliaire* » a-t-elle pris naissance.

c) *Sont donc à considérer comme « auxiliaires »* :

Les hommes rendus impropres au service militaire proprement dit, à la suite d'infirmités, mais capables, vu leur force ou leurs facultés, de remplir un service quelconque (ouvrier, chef d'atelier, pilote, commerçant, employé de banque, homme de loi, médecin, intellectuel) et ce d'une façon continue.

L'aptitude à l'auxiliaire ne commence pas nécessairement là où l'aptitude au service de place cesse.

Une différence est à établir :

Pour le service de place, ce sont les considérations d'ordre militaire qui l'emportent; pour l'auxiliaire, par contre, c'est la notion du rendement, la puissance de travail au point de vue professionnel en général.

L'aptitude à l'auxiliaire n'est donc pas le dernier échelon de l'aptitude.

Aucune différence essentielle n'est à établir, au point de vue de la capacité de production, entre l'homme « apte au service de place » et l'auxiliaire, (par exemple Armierungsbataillonen — bat. de terrassiers).

Les notions d' « aptes au service armé », « aptes au service de place », « aptes à l'auxiliaire » rentrent dans l'idée générale « d'utilisable en temps de guerre », — l'expression « inutilisable pour la guerre » sera donc employée dans le sens de « mauvais pour le service » — d'usage en temps de paix (Z. 64. D.A. MdF).

I. — Cas particuliers.

La décision des Commissions sera donc rendue en ces termes :

a) Bon, service armé;

b) Apte, service de place seulement;

c) Actuellement apte à un service de place seulement;

d) Bon, services auxiliaires;

e) Actuellement apte aux services auxiliaires seulement;

f) Inapte à un service de place ou auxiliaire;

g) Actuellement inapte aux services auxiliaires.

Les hommes aptes au service armé sont appelés.

Les hommes reconnus aptes définitivement à un service de place ou aux services auxiliaires sont de même convoqués, suivant leur capacité d'utilisation.

Les hommes reconnus *définitivement* inaptes à un service auxiliaire sont réformés.

Quant à l'appréciation de l'inaptitude définitive, cf. p. 3, dernier alinéa.

Les hommes reconnus inaptes aux services de place ou auxiliaires — mais dont la capacité d'utilisation est jugée passible d'amélioration — sont renvoyés à une prochaine session de revision.

LE SERVICE DENTAIRE AUX ARMÉES

Non prévu au règlement sur le Service de Santé en campagne, le service dentaire, dont le besoin s'est fait vite sentir dans la présente guerre, s'est imposé rapidement à l'attention des directeurs du Service de Santé des corps d'armée.

Ceux-ci, dans plusieurs corps, purent organiser un service en s'adressant à un de leurs médecins spécialisé en stomatologie. Mais le matériel manquait; aussi, plusieurs de ces médecins offrirent-ils spontanément de faire venir leur matériel personnel. C'est ainsi que quelques services dentaires purent fonctionner bientôt, pour le plus grand bénéfice des hommes.

Leur succès fut éclatant et le nombre des malades, se présentant à la consultation, sans cesse grandissant, en raison même de la durée de la guerre.

C'est ainsi que pour le Ve corps d'armée seul, 1.147 séances de soins furent données dans le seul mois d'Août 1915. Ces soins sont exactement les mêmes que ceux donnés au cabinet et visent à la conservation des dents, ainsi qu'à la réparation et à la confection des pièces dentaires nécessaires. Ces pièces sont faites au laboratoire de prothèse annexé au Service.

On se rendit compte de la nécessité de créer et de développer cette branche spéciale du Service de Santé.

A la Commission parlementaire chargée d'étudier les améliorations à apporter au fonctionnement du

(*Voir la suite, p.* **414**.)

Service de Santé, le rapporteur proposa la solution suivante : un chirurgien-dentiste serait chargé, dans chaque régiment, de donner les premiers soins aux malades; un médecin stomatologiste devant passer, avec son matériel, à date déterminée dans chaque cantonnement, pour donner les soins complets nécessaires.

Ce projet qui, à première vue, peut sembler séduisant, apparait à ceux ayant la pratique dentaire aux armées, comme peu commode à réaliser et surtout comme peu pratique : d'abord, parce qu'il exige un grand nombre d'outillages dentaires pour l'ensemble des formations régimentaires, matériel qui ne servira qu'à peu de monde dans chaque unité et coûtera, par conséquent, assez cher; — ensuite, parce que ce médecin ambulant ne pourrait fournir un travail en rapport avec le temps qu'il passerait à se déplacer. Le temps de se transporter, de s'installer, il n'en resterait plus assez pour fonctionner utilement.

Enfin, au point de vue médical, cela est un non-sens dangereux que de ne donner des soins qu'à date fixe. Si certaines séances peuvent être espacées de huit jours et plus, il est des cas où un pansement doit être renouvelé plus souvent; c'est au malade à venir se faire soigner aussi souvent qu'il est nécessaire.

D'autre part, si un malade se met à souffrir d'un mal de dent violent quelques heures après le passage du médecin, on ne peut vraiment lui dire d'attendre huit jours la nouvelle venue du spécialiste pour se faire soigner.

Le malade devant donc se rendre au service dentaire, il importe simplement que celui-ci ne soit pas trop éloigné pour nécessiter un trop grand déplacement.

Chargé de la direction du service dentaire du Ve corps, depuis bientôt un an, ma pratique me montre qu'une organisation rationnelle au point de vue économie, rendement et facilités pour les hommes, serait la suivante :

Dans chaque division, il y aurait un cabinet dentaire pour les unités de la division.

Auprès du quartier général du corps d'armée, il y aurait un cabinet central pour le personnel dudit quartier général et pour tous les éléments non endivisionnés.

A ce cabinet serait annexé un atelier de prothèse qui centraliserait la fabrication et la réparation des pièces dentaires de tout le corps d'armée.

A la tête de ce cabinet central serait le médecin-chef du service qui aurait sous sa direction les cabinets divisionnaires. Telle est l'organisation fonctionnant au Ve corps d'armée. Ainsi : organisation simple, pratique, peu onéreuse pour l'Etat (d'autant que ce matériel pourrait servir après la guerre, dans les villes de garnison) et cabinets situés dans un endroit connue de tous, pas trop éloigné de tous les éléments de la division.

Pour 2.500 francs environ, l'installation complète d'un corps d'armée peut être faite, alors que l'automobile dentaire reviendra à un prix considérable, pour rendre beaucoup moins de services.

Quant au personnel : il se réduirait à un médecin pour chaque cabinet divisionnaire, un adjoint pourrait lui être donné en cas de besoin.

Au cabinet central : le médecin-chef avec un assistant. En plus, un mécanicien-dentiste pour l'atelier de prothèse.

Quant au transport du matériel, réduit à deux caisses pour le matériel divisionnaire et à cinq à six caisses pour le cabinet central (à cause du laboratoire de prothèse), il serait assuré par un fourgon de la division, pour le cabinet divisionnaire et par un fourgon du quartier général ou des parcs et convois, pour le cabinet central.

Ainsi pourrait être rapidement organisé dans toute l'armée un service des plus utiles, dont quelques corps d'armée sont actuellement seuls à profiter.

Dr Armand Lévy.

FACULTÉ DE PARIS

Faculté de Médecine de Paris. — Examens. — *Lundi 8 Novembre* 1915. 3e, Chirurgien-dentiste (Première partie) (N. R.), 9 h. du matin. Hôtel-Dieu. — 5e, Doctorat. Chirurgie (Première partie), 1 h. après-midi. Hôtel-Dieu. — 5e, Doctorat (Deuxième partie). Hôtel-Dieu. — *Mercredi 10 Novembre* 1915. 3e, Doctorat (Deuxième partie). Oral. Faculté.

Thèses. — *Mercredi 10 Novembre* 1915. Candidat : M. Raynal. Président : M. Dejerine. Examinateurs : MM. Gaucher, André Jousset, Desmarest. Sujet : La rééducation motrice chez les blessés de guerre. — Candidat : M. Valiadis. Président : M. Gaucher. Examinateurs : MM. Dejerine, André Jousset, Desmarest. Sujet : Etude sur la syphilis osseuse. — *Jeudi 11 Novembre* 1915. Candidat : M. Picot. Président : M. Achard. Examinateurs : MM. Lejars, Jeannin, Lereboullet. Sujet : Le service antityphique à Vichy pendant la campagne 1914-1915. — Candidat : M. Aubert. Président : M. Lejars. Examinateurs : MM. Achard, Jeannin, Lereboullet. Sujet : Des fistules urétro-vaginales consécutives aux interventions portant sur l'appareil utéro-annexiel.

Rectification. — La bibliothèque de la Faculté de Médecine est ouverte les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 4 heures et de 19 heures à 22 heures.

NOUVELLES

Les médecins de complément. — M. Paul Bignau, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre que dans sa réponse à sa question au sujet des médecins de la réserve de l'armée territoriale, son département a répondu en invoquant la décision du 4 Janvier 1915, qui a prescrit d'affecter en dehors de leur résidence les médecins de complément appartenant à des classes mobilisables, et ayant demandé si cette décision s'applique également aux médecins appartenant à des classes qui ne sont plus mobilisables et si, de ce côté, on ne pourrait pas atténuer la rigidité de la décision du 4 Janvier 1915, a reçu la réponse suivante :

« La circulaire du 7 Septembre 1915 dispose que « Les officiers de complément du Service de Santé dégagés, par leur âge, de toute obligation militaire et restés volontairement dans les cadres, pourront être affectés à la ville de leur domicile. »

Le personnel infirmier des hôpitaux du territoire. — M. Emile Faure, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre que l'instruction sur l'utilisation en temps de guerre des ressources du territoire pour l'hospitalisation des malades et blessés de l'armée, du 21 Mai 1913, prévait l'affectation dans les hôpitaux du territoire d'hommes du service armé des sections territoriales d'infirmerie; que contrairement à ce règlement, dans différentes régions, on n'affecte plus dans les hôpitaux que des hommes du service auxiliaire qui sont souvent incapables d'assurer le rude service d'infirmiers, et ayant demandé au ministre de donner des instructions pré-

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS

cises aux directeurs du Service de Santé des régions du territoire, pour que le règlement du 20 Mai 1913 ne soit pas perdu de vue, a reçu la réponse suivante :

« Les directeurs du Service de Santé des régions ont été invités, en ce qui concerne la désignation du personnel infirmier des hôpitaux du territoire, à se conformer aux dispositions contenues dans l'instruction du 21 Mai 1913 sur les ressources du territoire national pour l'hospitalisation des malades et blessés. »

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. Desandrès, médecin-major, mort au Val-de-Grâce.

— M. Lucien Deguery-Darbin, médecin auxiliaire, mort à l'hôpital, le 9 Septembre, des suites de ses blessures.

— M. Hubert Boudrier, médecin-auxiliaire au 9e rég. de zouaves.

— M. Pierre Fougeras-Lavergnolles, médecin auxiliaire, tué le 1er Octobre.

— M. Georges Léger, médecin auxiliaire, au 53e rég. d'infanterie.

— M. Troché, médecin-major.

— M. André Roger, médecin auxiliaire dans un rég. d'infanterie.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Grand officier. — M. Chavasse (Paul-Louis-Marie-Eugène), médecin-inspecteur général du Service de Santé des armées en opérations : par sa haute compétence technique, par sa connaissance exacte et complète des nécessités militaires, par son activité inlassable et son esprit d'organisation, a su donner à l'ensemble du Service de Santé des armées l'impulsion la plus heureuse, et a ainsi rendu les plus signalés services.

Commandeur. — M. Lafage (Julien-Guillaume), médecin-inspecteur, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : organisateur et administrateur expérimenté, a fait face avec décision et sang-froid aux difficultés du début de la campagne. A toujours montré beaucoup de vigilance et d'activité dans la surveillance des divers organes militaires du corps d'armée.

Officier. — M. Carlier (Louis-Clovis-Georges), médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé d'un corps d'armée : médecin militaire d'une grande valeur technique, énergique, actif, d'un dévouement à toute épreuve. Dirige, avec beaucoup de zèle et d'autorité le Service de Santé d'un corps d'armée.

— M. Petit (Jean-Jules-Henri), médecin principal de 1re classe, médecin-chef des étapes d'une armée : médecin de très haute valeur qui s'acquitte de ses fonctions avec une activité, un dévouement et une compétence remarquables.

— M. Muric (Raoul-Enghérand), médecin principal de 2e classe, chef de l'hôpital d'évacuation n° 18 : médecin militaire de valeur et des plus dévoués. A rendu des services très appréciés depuis le début de la guerre comme médecin-chef d'un hôpital d'évacuation.

— M. Eymeri (Jean-Georges) médecin principal de 2e classe, chef d'un centre hospitalier : médecin ayant de grandes qualités professionnelles, plein de zèle et de dévouement, a dirigé avec compétence l'organisation et le fonctionnement d'un grand centre hospitalier.

— M. d'Audibert-Caille du Bourguet (Joseph-Henri), médecin principale de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division : médecin militaire accompli, chirurgien de grande valeur. A fait preuve, depuis le début de la campagne, d'une très grande bravoure et de qualités d'organisation et de direction fort remarquables, se donnant tout entier à sa tâche avec un haut sentiment de ses devoirs, une abnégation et un mépris du danger qui lui valent l'estime générale et la confiance absolue de tout son personnel. (Croix de guerre.)

— M. Laffargue (Félix-Jean-Ultime), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division : fait preuve de beaucoup de compétence et de dévouement dans la direction de son service. Nombreuses annuités.

— M. Adriet (Pierre-Joseph-Auguste-Francis), médecin principal de 1re classe, chef du Service de Santé d'une division : excellent médecin divisionnaire, plein de zèle et de dévouement. A toujours su dans les circonstances les plus difficiles organiser avec méthode et activité le service d'évacuation des blessés. Plein de bravoure et de sang-froid ; paye de sa personne dans les circonstances critiques. (Croix de guerre.)

— M. Sire (Clovis-Antoine), médecin-major de 1re classe au 117e rég. d'infanterie : s'est signalé par son activité et son sang-froid aux combats d'Août et de Septembre où il a dû opérer sous un feu violent de l'ennemi. A été contusionné par un éclat d'obus le 26 Septembre et a continué son service qu'il assure, du reste, depuis le commencement de la campagne avec intelligence et le plus grand dévouement.

— M. Touin (Louis-Jean-Baptiste-Joseph-François-Napoléon), médecin principal de 2e classe des troupes coloniales, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : médecin divisionnaire très actif, aussi consciencieux que dévoué. A donné depuis le début des opérations des preuves de valeur technique.

— M. Huat (Louis-Victor-Jean), médecin principal de 2e classe, médecin-chef d'un centre hospitalier : nombreuses campagnes. S'est acquis de nouveaux titres au cours de la guerre actuelle.

— M. Boyé (Jean-Paul-Léon), médecin principal des troupes coloniales, chef du Service de Santé du commandement d'étapes de gare régulatrice : très beaux états de services. A assuré d'une façon remarquable le Service de Santé du commandement d'étapes d'une gare régulatrice. Chef de service remarquable. Nombreuses annuités.

Chevalier. — M. Bonnet (Gaston), médecin-major de 2e classe au 29e bataillon de chasseurs : a fait preuve, dans le soin des blessés, d'un dévouement au-dessus de tout éloge, extrêmement brave, a été blessé deux fois pendant la journée du 26 Septembre 1915, en allant relever des blessés sous le feu de l'ennemi.

— M. Carrive (Paul-Jean), médecin-major de 1re classe au 315e rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne, prodigue avec un zèle et un dévouement inlassables ses soins aux malades et aux blessés, méprisant fatigues et dangers. A organisé son service le 25 Septembre 1915 avec un ordre et une méthode tels qu'il a pu ramener en arrière, dans des conditions périlleuses, avec les seules ressources régimentaires, un grand nombre de blessés.

— M. Kelle (Gaston-Joseph-Maximilien), médecin aide-major de 1re classe, Service de Santé d'une division d'infanterie : blessé le 30 Septembre 1915 par un éclat d'obus, s'est occupé d'abord de ses hommes tués ou blessés par le même obus et a repris lui-même la tête de son groupe de brancardiers pour le conduire en bon ordre au point de rassemblement indiqué.

— M. Hornus (Pierre-Philippe), médecin-major de 2e classe des troupes d'occupation du Maroc : seize ans de service, 6 campagnes, 1 citation. A contracté une grave affection dans le service. (Sans Croix de guerre.)

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Médecin de pays neutre, ayant déjà travaillé en France et pouvant présenter certificats, cherche place interne dans service de chirurgie ou d'accouchements. Ecrire *P. M.*, n° 1100.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire a été publié le 8 Novembre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

L'interdiction des journaux allemands. — Propos de paix. — La Caisse d'assistance médicale de guerre; remerciements. — Envoi de Livres aux médecins et aux étudiants prisonniers. — Où il est question d'étoiles.

Je n'ai pas l'intention de commenter dans tous ses détails l'interdit d'exportation dont viennent d'être frappés les périodiques médicaux allemands. La mesure est grave et d'importance, puisqu'elle prive l'Allemagne d'un moyen de propagande chez les neutres.

La raison qu'on donne de cette prohibition est au moins singulière. Il ne faut pas, dit le grand état-major allemand, que les alliés puissent à l'avenir profiter des méthodes curatives nouvelles inventées par les savants de la Kultur. Pauvres prétextes, et qui ne tromperont personne. Les Allemands, logés à la même enseigne que nous, se sont trouvés dans le même désarroi que tous leurs ennemis, parce que ni les uns, ni les autres, nous n'avions pu concevoir d'aussi formidables hécatombes et d'aussi dangereuses complications des plaies. En réalité, on a hésité, tâtonné chez eux comme chez nous, et comme chez nous on fait pour le mieux, sans avoir ni panacée, ni méthodes thérapeutiques extraordinaires.

Voulez-vous tout net mon sentiment? Eh bien, les Allemands se font encore pires qu'ils ne sont, en invoquant une raison qui, si elle était vraie, serait la plus abominable des raisons, parce qu'inhumaine et parce qu'inutile. Le motif qui les a guidés est bien plus simple.

Dans notre *Presse Médicale*, — et peut-être aussi dans d'autres journaux, — on n'a pas manqué de mettre en relief la disette de nos ennemis et leur détresse morale. Ici, chaque semaine, mon cher confrère et ami Martinet a fait ressortir, d'après la lecture des grandes feuilles médicales allemandes, la misère du peuple, et c'est ce qu'on a voulu nous cacher désormais. Je trouve la mesure naturelle chez ces orgueilleux, qui crâneront encore lorsque leurs épaules toucheront le sol. Mais ce que je ne laisserai point passer sans protestation, c'est la suspicion qu'on veut jeter sur notre médecine et notre chirurgie. Nous n'avons pas attendu les lumières de l'Allemagne pour soigner les malades et les guérir. Notre fonds est assez riche, notre ingéniosité et notre dévouement se sont assez montrés aux lueurs sinistres des batailles pour que nous n'ayons pas besoin de nous mettre à la remorque de quiconque. En médecins et en hommes de bonne volonté que nous sommes, nous avons pansé les blessures de nos ennemis aussi bien que celles des nôtres, et malgré que



les fleurs de la reconnaissance poussent mal en certains cœurs stérilisés par la haine, les témoignages des prisonniers blessés dans la lutte prouvent amplement qu'on sait chez nous guérir et consoler, sans recourir à aucune inspiration du dehors.

Mais il y a plus. La décision en cause, émanant du Grand Quartier général allemand, n'a sans doute pas été soumise à l'appréciation de nos confrères d'outre-Rhin, sans quoi ils se fussent, je l'espère, refusés à l'accepter. C'est à ces confrères-là que je m'adresse. Il n'est pas possible, non, il n'est pas possible qu'au seuil du XXe siècle des médecins, dont toute la raison de vivre dignement est de soulager leurs semblables, quels qu'ils soient, aient pu admettre un instant qu'il y eût deux médecines comme il y a deux dieux, et que la médecine allemande, à l'instar du vieux Dieu allemand, devait être le monopole exclusif des vaillants de la grande Allemagne. Combien notre conduite est différente et comme nous comprenons autrement notre devoir vis-à-vis des blessés et vis-à-vis des faibles !

Certes, les heures que nous vivons ne sont pas des heures joyeuses, mais il n'en est pas une qui ne nous apporte quelque nouveau motif de fierté. Hier, dans cette Serbie menacée, mutilée, foulée aux pieds, le premier soldat qui ait tendu la main aux héros serbes est le soldat français, et cela, on ne l'a pas assez dit. La France est envahie et ses populations, courbées sous la plus affreuse tyrannie, ont bien le droit de penser que nous faisons tout pour hâter le jour de leur délivrance; et cependant, lorsque l'opprimé appelle au secours, c'est encore nous qui, les premiers, répondons : Présents !... Chère France, grande France comme tu m'apparais plus belle depuis qu'ayant ceint ton armure, tu marches sans sourciller sur la route sanglante de l'Idéal !

Que les Allemands gardent donc leurs journaux, et leurs formules, et leurs médicaments. Ils sont forts, ils sont appliqués, leurs ressources médico-chirurgicales sont abondantes; mais il est des gestes qu'ils ne connaîtront jamais aussi bien que nous, ce sont les gestes du semeur qui sème à tout vent, et sans lesquels la Médecine, cet art divin, ne peut être que vulgaire, boiteuse, sans envolée et sans effet.

***

« On ne saura jamais, mon fils, combien il y a de bêtes à l'ombre lorsque le soleil est couché. » Ainsi parlait ma vieille grand'mère, qui était une sage personne et que je regrette bien de n'avoir pas mieux écoutée.

Il est des gens qui, en ce moment, prêchent la paix, et rien là de surprenant : N'est-il pas naturel de penser à la paix quand on est en guerre? Mais ce que je juge imbécile, c'est la naïveté dont font preuve les apôtres de cette louche croisade pacifiste, et aussi leur manque de mémoire.

Comment ! les Allemands, sans respecter aucun des traités qu'ils avaient signés, ont violé, pillé, assassiné. Repoussant de leur lourde botte tous les « chiffons de papier », ils ont été jusqu'à méconnaître cette Convention de Genève qui était comme l'Arche Sainte où pieusement brillait, ainsi qu'en un tabernacle sacré, la dernière petite lueur d'humanité ! Ils ont renié tous les articles votés par eux comme par les autres à La Haye, et c'est avec ces gens-là que quelques inconscients, soudainement frappés d'amnésie, nous engagent à conclure des traités ? Non! mais des fois, comme disent les poilus, pour qui nous prend-on ? Cette guerre, que nous n'avons pas cherchée a été retardée par nous autant qu'il fut possible; mais puisque les dés du Destin ont été jetés sur le tapis par des mains criminelles, il faut qu'on sache que nous ne voulons plus, maintenant, entendre parler de la paix avant que les temps ne soient révolus. La guerre est abominable, c'est entendu, mais il est une chose plus atroce encore que la guerre, et c'est de vivre dans le déshonneur et dans la servitude. Le Code militaire est sans pitié envers les lâches qui rendent une place forte sans avoir fait l'impossible pour la défendre jusqu'à la dernière extrémité. En dépit des neutres, qui ne l'ont pas toujours assez compris, c'est la citadelle de la civilisation que la France et ses alliés ont mission de défendre; et pour parler comme notre ministre de la Guerre, cette citadelle, « ils la défendront jusqu'au bout ». Nos ennemis ont cru que toute Force était juste; nous ne parlerons de paix qu'après leur avoir fait comprendre pour toujours que dans le monde civilisé la Justice seule doit être forte.

***

La *Caisse d'Assistance médicale de guerre* m'informe que la souscription vient de dépasser 200.000 francs. C'est déjà un chiffre, mais n'oubliez pas qu'il nous faut le million. Donc, donateurs, à vos pièces et à vos poches !

Puisque je parle de la *Caisse d'Assistance médicale de guerre*, je veux remercier de tout cœur la *Société des médecins de Leysin* (Suisse), qui, des premières à l'étranger, a bien voulu nous tendre, par delà ses montagnes neigeuses, une main fraternelle. Merci également à l'interprète de la Société, le Dr Tecon, qui eut la délicate pensée de joindre un don personnel à l'envoi de ses collègues leysinois.

***

Pendant que je suis en Suisse, je veux adresser notre plus chaleureux hommage de reconnaissance, à M. le Dr Emile Yung, professeur à l'Université de Genève, membre correspondant de l'Institut, et qui assuma la charge de ravitailler en livres de tous genres nos infortunés camarades retenus dans les prisons d'Allemagne.

M. Yung s'était d'abord tourné vers quelques personnalités de notre haut enseignement parisien; mais vous savez ce que c'est, un jour chasse l'autre, et une occupation aussi. Ses demandes étant restées sans réponse, il voulut bien s'adresser à moi très humble. Grâce au bienveillant et toujours si dévoué concours de la Société Franklin, ma grande fournisseuse de livres, j'ai tout de suite envoyé aux médecins auxiliaires et aux docteurs prisonniers des Traités de Pathologie interne et externe, qu'ont bien voulu me fournir gracieusement les administrateurs de ce journal. J'y ai joint des ouvrages de thérapeutique, de clinique et aussi de philosophie, — il en faut à nos malheureux exilés! M. de Rougemont, le dévoué secrétaire de la Société Franklin, va s'occuper maintenant de réunir les volumes de Droit, de Science et de Littérature réclamés et qui sont moins de mon rayon.

Mais ici je voudrais présenter une requête aux membres de nos Sociétés professionnelles et en particulier à nos camarades des Syndicats. Pourquoi ne constitueraient-il pas un Bureau permanent qui, d'accord avec la Société Franklin, 1, rue Christine, irait voir les éditeurs, ferait la cueillette de livres et renouvellerait sans cesse le fonds de lecture de nos Français prisonniers, qui souffrent si cruellement de leur inactivité intellectuelle! Je fais bien tout ce que je peux de mon côté, mais ce n'est qu'en nous partageant la besogne que nous arriverons réellement au but.

***

Au moment où je corrige les épreuves de cet article, des confrères m'écrivent pour me signaler un fait bien imprévu. Avant son départ, l'ancien ministre de la Guerre, qui cependant estime fort le corps médical, aurait signé un décret interdisant aux médecins-inspecteurs de porter les étoiles, réservées aux seuls généraux. Entendrait-on rééditer, sous une autre forme, l'histoire des galons blancs, et n'a-t-on pas mieux à faire en ce moment que de s'occuper de ces détails? Nous en reparlerons.

F. Helme.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Caisse d'Assistance médicale de guerre.

5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription s'élève à 200.000 francs.

Souscription

2e *liste*.

M. Godart (Justin) de Paris, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre.	100
Docteur Bucquoy, de Paris	500
Professeur Jeannel, doyen de la Faculté de médecine de Toulouse	1.000
MM. les professeurs et agrégés de la Faculté de médecine de Bordeaux (premier versement). Souscription collective	1.000
Docteur Calot, de Berck (Pas-de-Calais)	1.000
Société des Grains de Vals	2.000
Docteur Frantz Glénard, de Paris	1.000
Docteur Gosset, de Paris	1.000
Société française de Dermatologie et de Syphiligraphie	1.000
Société locale des médecins de Constantine	100
Société locale des médecins de l'Eure	1.000
Société locale des médecins du Finistère	100
Société locale des médecins de la Haute-Marne	100
Société locale des médecins du Haut-Rhin français	250
Société locale des médecins de l'arrondissement de Meaux	100
Société locale des médecins de Seine-et-Oise	1.000
Société locale des médecins de Tarn-et-Garonne	300
Société locale des médecins de l'arrondissement de Toulon	250
Société locale des médecins de la Vienne	100
Société locale des médecins des Vosges	1.000
Docteur Héricourt	100
Docteur Boquel (Angers)	100
Docteur Richard (Pithiviers)	100
Docteur Desternes, de Paris	200
Docteur Linossier (Vichy)	100
Docteur Schwartz (Anselme), de Paris	100
Docteur Broussolle (Dijon)	50
Docteur Melnotte, médecin principal de 1re classe	50
Mme Paul Kahn, de Paris	100
Docteur Hugenschmidt, de Paris	200
Docteur Bouveret (Lyon)	50
Docteur Senebier, Mens (Isère)	50
Docteur Perriol (Grenoble)	50
Docteur Jomier, de Paris	50
Docteur Maget, La Seyne (Var)	50
Docteur Schwartz (E.), de Paris	100
Docteur Richard, de Paris	50
Docteur Walther, de Paris	500
Docteur Brocq, de Paris	100
Docteur Bezançon (Fernand), de Paris	100
Docteur d'Espine (Genève)	200
Docteur Mallet (Genève)	50
Docteur Rivalier (Asnières)	100
Docteur Jean (Alfred), de Paris	500
Docteur Monod (Ch.), de Paris	100
Professeur Pinard, de Paris	500
Docteur Laveran, de Paris	100
Docteur Garnier, de Paris	100
Docteur Villepraud, de Paris	100
Docteur Potocki, de Paris	50
Docteur Siredey, de Paris	500
Docteur Dalché, de Paris	50
Docteur Séailles, membre du Conseil général de l'A. G.	50
Docteur Laignel-Lavastine, de Paris	500
Docteur Sergent, de Paris	100
Docteur Cathelin, de Paris	100
Docteur Jungfleisch, de Paris	40
Docteur Pinel Maisonneuve, de Paris	50
Docteur Foisy (Châteaudun)	50
Docteur Hallopeau, de Paris	50

(*Voir la suite, p.* 422)

Docteur Bousquet (Clermont-Ferrand)	50
Docteur Gouget, de Paris	100
Docteur Toulouse, de Paris	50
Docteur Dujarier, de Paris	50
Docteur Labbé (Marcel), de Paris	100
Docteur Menetrier, de Paris	100
Docteur Duvernoy (Belfort)	100
Docteur Armand (René), Albertville	100
Docteur Albert-Weill, de Paris	100
Docteur Mouchet, de Paris	100
Docteur Dopter, de Paris	100
Docteur Ombrédanne, de Paris	100
Docteur Raymond, sénateur de la Haute-Vienne, membre du Conseil général de l'A. G.	50
Mlle Gouguenheim, de Paris (en souvenir de son père)	50
Docteur Moureu, de Paris	50
Docteur Guyot, de Paris	150
Docteur Claude (Henri), de Paris	50
Docteur Burlureaux, de Paris	50
Docteur Bussat (Meaux)	40
Docteur Charpentier (Meaux)	40
Docteur Moser, Montgé (Seine-et-Marne)	40
Docteur Petit (Meaux)	40
Docteur Pigornet (Crécy-en-Brie)	40
Docteur Vilpelle (Meaux)	40
Docteur Graverry (Meaux)	40
Docteur Gellé (Provins)	100
Docteur Sergent (Alger)	100
Mme la Desse Alice Sollier (Boulogne-sur-Seine)	100
Docteur Weil (P.-Emile), de Paris	50
Docteur Milhit, de Paris	40
Docteur Barié, de Paris	100
Docteur Geffrier (Orléans)	100
Docteur Lombart, de Paris	100
Docteur Javal (Adolphe), de Paris	50
Madame Helbronner, de Paris	100
Docteur Aviragnet, de Paris	200
Docteur Jeanselme, de Paris	200
Docteur Mathieu (Albert), de Paris	500
Docteur Thibierge, de Paris	100
Docteur Mirallié (Nantes)	100
Docteur Boulloche (P.), de Paris	500
Docteur Bonnefous (Rodez)	100
Docteur Chambellaud (Epinal)	100
Docteur Legras (Epinal)	100
Docteur Morlot (Edouard), Dijon	100
Docteur Crouzet, Creil (Oise)	100
Docteur Demmler, Saint-Leu d'Esserent (Oise)	50
Docteur Ouvry (Lisieux)	500
Docteur Laussedat, Royat (Puy-de-Dôme)	100
Docteur Cottin, de Paris	100
Docteur Lubet-Barbon, de Paris	500
Docteur Constans, député de Tarn-et-Garonne, membre du Conseil de l'A. G.	100
Docteur Souques, de Paris	250
Professeur Hutinel, de Paris	500
Docteur Bergonié (Bordeaux)	100
Docteur Léri (André), de Paris	300
Docteur Dardel, Gisors (Eure)	100
Docteur Chenet, de Paris	100
Docteur Watelet (Abel), de Paris	100
Docteur Bertier (Grasse)	100

(*A suivre.*)

FACULTÉ DE PARIS

Anatomie. — 2e année d'études : M. le professeur A. Nicolas commencera le cours d'Anatomie le jeudi 11 Novembre 1915, à 4 heures (Petit Amphithéâtre), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Splanchnologie.

1re année d'études : M. le professeur Brachet, de l'Université de Bruxelles, commencera le cours d'Anatomie le vendredi 12 Novembre 1915, à 4 heures (Petit Amphithéâtre), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Anatomie descriptive de la tête, du cou et des membres.

Clinique des maladies du système nerveux. — M. le professeur Dejerine fait tous les mercredis et tous les vendredis, à 10 heures, à la clinique Charcot (hospice de la Salpêtrière), une policlinique des maladies nerveuses.

Pathologie et Thérapeutique générales. — M. le professeur Achard commencera le cours de Pathologie et Thérapeutique générales le 12 Novembre 1915, à 5 heures (Amphithéâtre Vulpian), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Notions élémentaires de médecine : Comment se manifestent les maladies. Comment on peut les reconnaître et les combattre.

Les causes des maladies, leur mode d'action sur l'organisme. Causes extérieures, traumatismes, actions physiques; les toxiques, les parasites et les microbes; la contagion et la propagation des maladies. Causes internes, prédispositions, hérédité, immunité.

Les lésions des organes et les troubles des fonctions. L'inflammation. Les tumeurs. Les altérations des humeurs.

Les symptômes. La marche, les terminaisons et les suites des maladies.

Le diagnostic et le pronostic.

Le traitement. Les moyens thérapeutiques, leurs effets et leurs indications. Les soins à donner aux malades. Notions sur les régimes. Eléments d'hygiène et de prophylaxie. Vaccinations.

Ce cours, spécialement destiné aux étudiants de 1re année, s'adresse également aux personnes qui désirent acquérir quelques connaissances générales de médecine.

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur Roger commencera son cours le jeudi 18 Novembre 1915, à 5 heures de l'après-midi (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Programme de l'examen de 3e année : Enseignement théorique et démonstrations pratiques.

Anatomie pathologique. — M. le professeur Pierre Marie commencera une série de leçons sur l'Anatomie pathologique, à partir du lundi 15 Novembre 1915, à 2 heures de l'après-midi (Salle des travaux pratiques d'Anatomie pathologique, 2e étage de l'Ecole pratique, escalier B).

Ces leçons seront accompagnées de démonstrations pratiques, macroscopiques et microscopiques. Ces leçons auront lieu aux jours indiqués à l'horaire des travaux pratiques.

Objet du cours. — Anatomie pathologique générale et des différents organes.

Thérapeutique. — M. Louis Rénon, agrégé libre, commencera une série de leçons de Thérapeutique appliquée le jeudi 18 Novembre 1915, à 5 heures de l'après-midi (Amphithéâtre Vulpian), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Programme du cours. — Notions générales sur les grandes et les petites médications et sur l'art du théra-

peute. Applications pratiques au traitement des affections des appareils circulatoire et respiratoire.

Hygiène. — M. le professeur CHANTEMESSE commencera le cours d'hygiène le samedi 13 Novembre 1915, à 4 heures (Laboratoire d'hygiène), et le continuera les jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Prophylaxie des maladies contagieuses. Le cours comprendra des démonstrations et exercices pratiques faits au laboratoire.

Pharmacologie et matière médicale. — M. le professeur GABRIEL POUCHET, assisté de M. TIFFENEAU (Agrégé), commencera une série de leçons de Pharmacologie, le jeudi 18 Novembre 1915, à 4 heures de l'après-midi (Laboratoire de Pharmacologie), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure. Ces leçons seront accompagnées d'exercices pratiques de laboratoire.

Sujet du cours. — I. Art de formuler. Rédaction d'ordonnances. Traitements et régimes. — II. Modificateurs du système nerveux central et périphérique. Modificateurs de la circulation. Modificateurs de la nutrition. Modificateurs des sécrétions et des excrétions. Parasiticides. Antiseptiques et désinfectants. Modificateurs locaux.

Parasitologie et Histoire naturelle médicale. — M. le professeur R. BLANCHARD commencera le cours de Parasitologie et Histoire naturelle médicale, le mercredi 10 Novembre 1915, à 17 heures, au Petit Amphithéâtre de la Faculté. Il le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Programme du cours. — Etude générale du parasitisme. La parasitologie et ses applications à la médecine.

NOUVELLES

Nominations au grade de médecin aide-major. Par décision ministérielle du 23 Octobre 1915, l'article 27 de l'instruction relative à la nomination, à titre temporaire, pendant la durée de la guerre, au grade de sous-lieutenant ou assimilé, du 13 Septembre 1914, complété par les décisions des 20 Janvier, 9 Juillet et 19 Août 1915 est modifié ainsi qu'il suit :

Peuvent être promus médecins aides-majors de 2e classe, à titre temporaire pour la durée de la guerre, dans la mesure des vacances, sur leur demande, à condition d'être reconnus aptes au service armé et aptes à faire campagne, et par ordre de préférence :

1° Les docteurs en médecine diplômés d'une Faculté de médecine française appartenant à l'armée active, la réserve ou l'armée territoriale, ainsi que ceux engagés volontaires pour la durée de la guerre et ceux dégagés de toute obligation militaire.

Aucune condition de service accompli dans l'armée active n'est exigée et les nominations pourront avoir lieu, que l'intéressé soit ou non incorporé. Les docteurs en médecine incorporés seront toujours affectés à une section d'infirmiers et seront immédiatement employés comme médecins dans les formations hospitalières de la région en attendant qu'il ait été statué sur leur demande de nomination qui devra être transmise d'urgence au ministre.

2° Les élèves de l'école du Service de Santé militaire et de l'école principale du Service de Santé de la marine, pourvus de 16 inscriptions de doctorat.

3° Les étudiants en médecine, nommés au concours à l'emploi d'interne titulaire des hôpitaux dans les villes de Faculté, justifiant qu'ils ont effectivement rempli cet emploi pendant une année ou minimum et qu'ils sont pourvus de 16 inscriptions valables pour le doctorat; ce nombre pourra être réduit à 12 pour les internes titulaires justifiant de plus d'une année d'exercice dans cet emploi. Pour l'accomplissement de la durée minimum d'exercice, une année d'internat provisoire pourra entrer en ligne de compte en remplacement d'une année d'internat titulaire.

4° Les officiers de santé.

5° Les étudiants à 16 inscriptions ayant fouté leur scolarité.

6° Les étudiants à 16 inscriptions, sans leur scolarité complète, mais ayant six mois de présence aux armées d'opérations et une citation à l'ordre sans distinction.

A titre exceptionnel, un diplôme de docteur en médecine délivré par une Faculté étrangère pourra être admis dans les mêmes conditions qu'un diplôme français. Les décisions des 9 Juillet et 19 Août 1915 sont abrogées.

Médecins et pharmaciens auxiliaires. — Un décret vient de disposer que pendant la durée de la guerre les étudiants en médecine qui, à la mobilisation, possédaient 8 inscriptions, et les étudiants en pharmacie qui, à la même date, étaient titulaires de 4 inscriptions validées (ancien régime d'études), qui servent en qualité de médecins et de pharmaciens auxiliaires, à la mer, dans les établissements hospitaliers ou dans les formations sanitaires de campagne, peuvent être nommés aux emplois de médecin ou de pharmacien auxiliaires de 3e classe de la marine.

Pendant la durée de la guerre, les étudiants en médecine qui, à la mobilisation, étaient titulaires de 4 inscriptions valables pour le doctorat, peuvent être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire, après accomplissement d'une année de service en qualité de matelot infirmier.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

A vendre ou à louer près avenue du Bois, Hôtel avec jardin, agencé et meublé pour Maison de Santé chirurgicale, salle d'opérations avec autoclave, salle de bains, ascenseur, eau, gaz, électricité. S'adresser pour tous renseignements, *passage Violet*, 8 (10e).

Pavillon et Jardin, XIIe arr., quartier de Bel-Air, occupés précédemment par médecin mort à la guerre, à louer de suite. S'adresser : Graillot, 15, boulevard Bourdon.

Remplaçant demandé pour la province (yeux, nez, gorge, oreilles). — Ecrire *P. M.*, n° 1002.

Médecin étranger, 25 ans, connaissant parfaitement français, espagnol, un peu anglais, ancien interne, désire occupation médicale ou de laboratoire pour l'après-midi, Paris ou environs. — Ecrire *P. M.*, n° 998.

Médecin, non loin de Paris, cherche pour trois mois un aide pouvant au besoin le remplacer. Avantages en nature ordinaires et 150 francs par mois. — Ecrire *P. M.*, n° 1004.

A vendre, par suite de décès : Bibliothèque et instruments médicaux, meubles de salon et de cabinet. — S'adresser à Mme veuve Raoult, 84, rue Lauriston, Paris (16e).

Étudiant en médecine cherche poste interne de garde dans hôpital à Paris, a déjà travaillé comme interne. — Ecrire *P. M.*, n° 1102.

Médecin belge désire trouver un remplacement à Paris ou banlieue immédiate. Ecrire *P. M.*, n° 999.

Médecin retraité cherche situation médicale ou paramédicale, banlieue ou province. Ecrire *P. M.*, n° 1101.

Le Gérant : O. PORÉE.
Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire sera publié le 22 Novembre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Vers l'action? — Visite des médecins mobilisés à la population civile du front. — Toujours la Caisse d'Assistance médicale de guerre.

Un de nos excellents confrères du Parlement se plaignait l'autre jour devant moi que cette guerre manquât d'éloquence. « Qu'est-ce qu'il lui faut donc, au frère ? » railla un de nos braves permissionnaires, venu ici pour tirer ses six jours. Je crois, en effet, que ce n'est pas l'éloquence qui fait faute, et encore moins les discours. Mais ce que le populaire voudrait en plus, c'est le geste. Il est entendu que je ne parle ici ni des Balkans, d'où nous arrivent, avec le bruit des baïonnettes, mille rumeurs confuses et contradictoires. Pas davantage il ne peut être question des opérations militaires. Les simples, qu'on connaît mal, voient beaucoup moins loin qu'on ne pense; ce qui les préoccupe, eux, ce sont les menus faits de la vie quotidienne et les abus qui tout de suite entrent dans le champ de leur conscience obscure.

Il est évident, par exemple, que la disette des gros sous, raréfiés soudain sur le marché, les intéresse beaucoup plus que la politique mondiale, parce que la gêne qui en résulte est matériellement tangible. Il en est de même pour la cherté de la vie. Les Allemands, des classes ouvrières tout au moins, ont connu la détresse et ne l'ont pas trop mal supportée jusqu'à présent ; nous ne ferions, certes, pas autrement qu'eux, mais ce que les pauvres diables d'ici se refusent à admettre, c'est que les denrées renchérissent malgré leur abondance. Avouez que les pauvres diables n'ont pas tout à fait tort.

J'estime donc qu'au lieu de nous annoncer la reprise des courses à Nice, — celles de Nisch ne nous suffisent-elles pas, hélas? — ou la création d'un nouveau poireau pour dames, il serait plus urgent de remédier à la crise de la petite monnaie et à la crise ménagère. Je comprends très bien que notre cher M. Méline, que je prise fort, ait eu la tentation de récompenser nos braves villageoises; dans sa jeunesse politique, il avait créé le Poireau pour messieurs; à l'autre pôle de sa vie, il en orne nos compagnes; ainsi son œuvre en tire une harmonie agréable et se complète fort heureusement.

Toutefois, il y a mieux. Supprimez la pénurie des gros sous et tout de suite on verra qu'il y a quelque chose de changé, et les récriminations deviendront cris d'allégresse. Est-ce difficile ? Non, répond M. Edmond Théry dans *l'Économiste européen* : « La crise de la petite monnaie, écrit-il, peut être réduite sans grand effort. Un peu d'énergie de la part des pouvoirs

publics, un peu de bonne volonté dans les grandes administrations en relations permanentes avec le public, et en quelques semaines, le court-circuit qui bouleverse notre circulation monétaire n'existera plus. »

M. Théry est un personnage important de l'Etat, c'est un économiste qui a l'avantage de ne pas se cantonner dans les théories. Alors, ô gouvernants! utilisez-le, donnez-lui la mission de réformer l'abus dont on se plaint; mettez à sa disposition les agents nécessaires. Il affirme que le remède est facile; on peut le croire. Chargez-le de l'appliquer, voyons! J'en dirai autant pour la cherté des vivres. Là aussi, il y a des hommes compétents, capables de l'enrayer. Servez-vous-en.

On est mille fois injuste quand on clame que nous ne savons pas nous organiser. Ce que nous avons fait depuis quinze mois sous le feu de l'ennemi ne prouve-t-il pas, au contraire, à quel point nous sommes débrouillards? Mais ce qui cloche toujours un peu, c'est l'utilisation industrielle des hommes compétents. En dépit des apparences, notre âme est restée moyenâgeuse, et quoique l'époque soit éminemment révolutionnaire, nous vivons toujours sous le joug de notre esprit hiérarchisé. Et c'est pourquoi nous répugnons trop à employer une foule de gens sans diplômes, sans galons, sans titres bureaucratiques, mais qui feraient tout aussi bonne besogne que les grands industriels, les grands chimistes, les grands financiers, etc., utilisés par nos ennemis dans les Conseils des Empires.

Je dis tout cela sans aucun esprit de critique, bien entendu; mais il faut qu'on sache que les humbles, indifférents aux grands discours, qu'ils ne lisent pas, sont surtout sensibles aux petites réformes à la portée de leur entendement. Réalisons-les, et du coup, on prouvera, sans se fatiguer en belles périodes, que ce ne sont pas les orateurs qui ont été changés, mais les méthodes.

Pendant que je suis sur ce sujet de réformes, en voici une autre pour demain. On vient d'annoncer que la chasse restant interdite, des battues contre les animaux nuisibles seraient désormais autorisées. Lapins, faisans, lièvres et autres bêtes, qui, sans doute, trouvaient que les hommes étaient devenus fous depuis qu'ils se chassent entre eux, vont de nouveau faire connaissance avec « le plomb meurtrier ». Très bien. Cette décision a dû être été prise à bon escient, après enquête. Mais ce que j'aime moins, c'est la destination du gibier : on l'enverra aux Halles en paniers plombés, pour y être vendu à des prix élevés, d'où récriminations probables. Ne serait-il pas plus simple de les prévenir ? A l'heure actuelle, la chasse au fusil de guerre s'impose seule, et il n'y a plus qu'un gibier nuisible : l'ennemi. Dans ces conditions, pourquoi ne pas réserver exclusivement aux vaillants chasseurs qui luttent pour nous tout le produit des battues ? On enverrait dans les ambulances, dans les hôpitaux, les bourriches plombées, et ainsi le poilu verrait qu'on pense à lui, et ainsi personne n'aurait à se plaindre. Je vous donne ma proposition pour ce qu'elle vaut; néanmoins, j'avance qu'il serait désagréable à beaucoup de manger actuellement un gibier quelconque, quand ces munitions de luxe feraient si bien dans nos formations sanitaires de l'avant, où l'on ne manquerait pas de bénir le ministre dispensateur de si bonnes aubaines, *Deus nobis haec otia fecit.*

***

Un de mes confrères s'adresse au « vieil Helme » pour se plaindre des visites gratuites dont les médecins mobilisés sont grevés dans le service de la zone des armées. Il est certainement difficile de refuser des soins aux malheureux civils que le Destin a placés proche de la fournaise; mais il est, d'autre part, bien pénible pour nos camarades d'avoir à s'appuyer des kilomètres en pleine pluie, pour rédiger un certificat de reprise de travail qu'il eût été plus naturel de venir demander au major lui-même. En d'autres termes, mon correspondant se plaint de ceci : Les visites médicales étant gratuites, les villageois abusent un peu trop du médecin. On propose, pour remédier à cet état de choses, d'établir un prix minime de consultation, dont le montant serait versé à une œuvre de blessés. Je répondrai tout net que la chose est impossible absolument, et je n'ai pas besoin, n'est-ce pas, d'expliquer pourquoi.

Il y aurait cependant un moyen de tout arranger. Comme les visites lointaines et répétées, aux populations civiles, ne vont pas sans nuire au service, le mieux ne serait-il pas, en effet, de les rendre payantes? Il suffirait que les chefs décidassent qu'à l'avenir le major, dont l'aide sera sollicitée, ne pourra en aucun cas se déplacer sans un bon délivré par le maire de la commune où réside le malade. Si ce dernier est pauvre, ledit maire portera la consultation au compte gratuit du Bureau de Bienfaisance; dans le cas contraire, il percevra une somme quelconque, fixée d'avance, et qui fera retour à la Caisse des indigents. Jamais il ne sera question d'argent entre notre confrère et celui qui l'aura appelé. Mais comme, d'autre part, les clients seront avertis que la médecine est gratuite pour les malheureux seulement, ce qui, après tout, est de bonne justice, peut-être nos camarades ne seront-ils plus

dérangés pour des riens. Et c'est la grâce que je leur souhaite.

***

J'ai reçu du Dr Tré..., médecin des hôpitaux de Paris, pour la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, la somme de cent cinquante francs, montant de deux journées de solde, offerts par les médecins, *pharmaciens* et *officiers d'administration* de l'Ambulance 16/20. Je cite le fait à titre de remerciement, d'encouragement et d'espoir.

Toujours à propos de la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, 5, rue de Surène, Paris, je voudrais qu'il fût permis aux souscripteurs d'apporter leur obole en Bons de la Défense nationale et même en titres du prochain Emprunt.

Voici pourquoi je fais cette proposition. On est autorisé, pour l'Emprunt en question, à fournir un tiers en titres et deux tiers en numéraire. Ceux qui veulent remplir toute leur tâche de bons Français, — et Dieu sait s'ils sont nombreux parmi nous! — vont être obligés de racler leurs tiroirs pour y mobiliser tout l'argent disponible. Si, par exemple, ils souscrivent 1.500 francs de capital, ils donneront 500 francs, en titres ou en Bons de la Défense, et 1.000 francs en numéraire. Comme ils voudront souscrire largement à l'Emprunt de la Victoire, il est possible qu'à ce moment ils hésitent à verser à la *Caisse d'Assistance médicale* les 500 francs qu'ils avaient fait le projet de lui offrir.

Il n'en ira plus de même si, après avoir effectué leur prêt à l'Etat et montré qu'ils savent faire tout leur devoir, ils peuvent réserver une partie de leurs titres aux confrères ruinés par la guerre.

Ce que j'indique là n'est pas bien révolutionnaire, car il ne doit faire de doute pour personne que les titres de la France valent tous les billets de banque; il y a, en outre, un avantage à la combinaison, c'est que 500 francs comportant 25 francs de rente, ce sera autant de gagné pour la *Caisse*. Si cette idée, pour laquelle je n'ai aucun amour-propre d'auteur, n'agrée pas aux confrères, n'en parlons plus. Billets ou titres, peu importe, pourvu que nous ayons de quoi soulager demain ceux qui auront si bien besogné pour nous.

F. Helme.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Caisse d'Assistance médicale de guerre.

5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription s'élève à 200.000 francs.

Souscription

3e *liste.*

Professeur Lépine (Jean) Lyon	100
Docteur Roux (J.), de Paris	200
Docteur Renault (J.), de Paris	500
Docteur Laurent (Versailles)	200
Docteur Bizard (L.), de Paris	300
Professeur Bégouin (Bordeaux)	500
Docteur Delpierre, député de l'Oise	100
Docteur Kermorgant, de Paris	50
Professeur Pitres (Bordeaux)	200
Docteur Babinski, de Paris	500
Docteur Gay (Bourbonne-les-Bains)	50
Docteur Dufour (Henri), de Paris	200
Docteur Cadiot (Alfort)	50
Docteur Cheurlot (A.), de Paris	100
Docteur Cheurlot (Et.), de Paris	100
Docteur Clément (V.), de Paris	40
Docteur Dagonet, de Paris	50
Docteur Derrécagaix, de Paris	50
Docteur Netter (A.), de Paris	200
Docteur Civel (Brest)	100
Docteur Vaquez, de Paris	500
Docteur Castex (A.), de Paris	500
Docteur Sanchez Toledo, de Paris	500
Docteur Le Gendre	200
Docteur Azoulay, de Paris	50
Docteur Dignat, membre du Conseil général de l'A. G.	50
Docteur Bastard, de Paris	50
Docteur Deschamps (H.), de Paris	50
Docteur Diamant Berger, de Paris	50
Docteur Bazy (Louis), de Paris	100
Docteur Beaufumé, de Paris	100
Docteur Le Sève (Denis), de Paris	100
Docteur Ducamp, Chaville (Seine-et-Oise)	100
Docteur Weil (P.) (Versailles)	100
Docteur Le Noir (P.), de Paris	100
Docteur Mahu, de Paris	200
Docteur Bensaude, de Paris	100
Docteur Dresch père, Ax-les-Thermes (Ariège)	50
Docteur Boursier (A.) (Contrexéville)	100
Docteur Bezançon (Paul), de Paris	250
Anonyme, de Paris	50
Professeur Sigalas (Bordeaux)	200
Docteur Conso, de Paris	50
Docteur Darin, de Paris	50
Docteur Mauranges, de Paris	50
Docteur Mérigot de Treigny, de Paris	50
Docteur Pallier, de Paris	50
Docteur Scheving, de Paris	50
Docteur Taburet, de Paris	50
Docteur Antonelli, de Paris	100
Docteur Fraysse, de Paris	100
Docteur Portalier, de Paris	100
Docteur de Sard, de Paris	100
Docteur Farez (Paul), de Paris	200
Docteur A... C..., de Paris	50
Docteur Bouvet, de Paris	100
Docteur Luc, de Paris	100
Docteur Arnulphy, de Paris	50
Docteur Renaud (Alex.), de Paris	100
Docteur Lesné (Edmond), de Paris	200
Docteur et Mme Mulon, de Paris	40
Docteur Kemhadjian-Mihran, de Paris	40
Docteur Georges (H.), de Paris	40
Docteur Ziélinski, de Paris	50
Docteur Varet (Raoul), de Paris	50
Docteur Marmasse (René) (Orléans)	50
Docteur Fallot (Lyon)	50
Docteur Egger, de Paris	50
Docteur Cruet, de Paris	50

(*Voir la suite, p.* **430**.)

Mme la Dsse Collard-Huard, de Paris	50
Docteur Campart, de Paris	50
Docteur Barbier, de Paris	50
Docteur Alibert, de Paris	50
Docteur Pamard (Alf.) (Avignon)	100
Docteur Ostwalt (Ivry)	100
Docteur Lombart (Etienne), de Paris	100
Docteur Lalesque (Arcachon)	100
Docteur Kouindjy (P.), de Paris	100
Professeur Gautier (Armand)	100
Docteur Dufour (W.), de Paris	100
Docteur Crouzon, de Paris	100
Docteur Champetier de Ribes, de Paris	100
Docteur Chabrol (Et.), de Paris	100
Professeur Brunon (Rouen)	100
Docteur Piot (H.), de Paris	150
Professeur Léger (Paul) (Caen)	200
Docteur Semelaigne (Neuilly)	300
Docteur Pochon (G.), de Paris	500
Docteur Hébert (Pierre), de Paris	100
Docteur Dreyfus (Gaston), de Paris	100
Docteur de Valcourt, de Paris	300
Docteur Lavergne (Fernand) (Biarritz)	100
Docteur Duhamel, de Paris	100
Docteur Thiéry, député de la Meuse, médecin-major de 1re classe, membre du conseil général de l'A. G.	50
Docteur Garel (J.), de Lyon	500

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Sont cités à l'ordre du jour :

M. Bazy, médecin aide-major de l'Ambulance chirurgicale n° 1 : bien que dégagé de toute obligation militaire, s'est employé depuis le début de la guerre avec le plus grand dévouement dans les ambulances du front et y a fait preuve, notamment pendant le bombardement de..... de qualités professionnelles remarquables et du plus beau courage.

— M. le médecin-major de 1re classe Léniez, médecin chef de la place de Saint-Dié : Après s'être distingué dans les combats de Septembre 1914, a organisé cinq hôpitaux dans une place de 1re ligne, au milieu de difficultés de toutes sortes; a su maintenir à diverses reprises, sous des bombardements répétés son personnel et ses blessés dans le calme, et a toujours donné les preuves les plus grandes de courage et de dévouement.

— M. Vogt (Paul), médecin auxiliaire : D'une conscience et d'un dévouement parfaits, les 25 et 26 Septembre : a soigné de nombreux blessés dans un poste de secours avancé et exposé au feu de l'artillerie, où il a appliqué aux blessés des pansements bien soignés.

— M. Maillard (Paul), médecin-major de 2e classe, médecin chef du groupe de brancardiers de la 72e division : Après les combats des 24 et 25 Août 1914, est allé rechercher des blessés signalés à proximité des lignes ennemies, a recueilli ainsi sur le champ de bataille plusieurs blessés français, fait 15 prisonniers allemands et a ramené son convoi à destination malgré les menaces d'une patrouille de cavalerie ennemie. Les jours suivants, a contribué avec grand dévouement aux soins et à l'évacuation de nombreux blessés sous le feu.

— M. Maechler (François), externe des hôpitaux de Paris, caporal infirmier au 132e infanterie : A assuré avec une activité et un dévouement inlassables la relève et les soins des blessés de 1re ligne pendant les journées des 22, 23 et 24 Août 1914. A été blessé par des éclats d'obus. A refusé d'être évacué pour continuer son service (Croix de Guerre).

— M. Bonnet Plovien, interne de 3e année des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire au 164e rég. d'infanterie. Médecin hors pair. A fait preuve du plus grand dévouement depuis le début de la guerre et particulièrement le 14 Décembre.

— M. Benoit (Axel), médecin aide-major de 2e classe au 12e bataillon de chasseurs : médecin d'un immense dévouement et d'un très grand courage, a assuré son service sous un bombardement continuel et violent.

— M. le médecin aide-major de 2e classe Desplas. Excellent médecin, chirurgien expérimenté, a rendu au bataillon auquel il est affecté les plus grands services. Déjà cité pour acte de dévouement courageux à l'ordre du jour du régiment, le médecin aide-major Desplas, en plusieurs circonstances particulièrement dangereuses, s'est conduit très courageusement ; il a soigné avec la plus grande compétence des blessés graves qu'il s'est toujours ingénié à évacuer le plus rapidement possible et le plus confortablement, souvent par des moyens de fortune. Il a su acquérir toute la confiance et la sympathie de son bataillon par son autorité médicale, son zèle et son dévouement absolu.

— M. Simon (Clément), médecin aide-major de 2e classe au 316e rég. d'infanterie. A fait preuve pendant les journées des 25 et 26 Septembre d'un courage calme et résolu, en allant de sa personne guider sur un terrain violemment battu par les feux d'artillerie des équipes de brancardiers. Son poste ayant été détruit par un obus dans la soirée du 25, a réussi à en évacuer tous les blessés dans des conditions particulièrement difficiles. S'est porté dans les nuits des 25 au 26 jusqu'aux défenses accessoires de l'ennemi pour s'assurer qu'aucun blessé ne restait sans secours, au mépris de la fatigue et du danger.

— M. le médecin-major de 2e classe Ravout (Paul), médecin éminent, a servi pendant huit mois aux ambulances de première ligne, faisant preuve en toutes circonstances du plus grand courage et d'un dévouement absolu, sous le feu de l'ennemi. S'est livré à des recherches scientifiques dont les résultats intéressent au plus haut point le sort des blessés et la santé des troupes.

— M. Blanchard (Maurice), médecin-major de 2e classe au 228e rég. d'infanterie. A organisé le service médical du régiment d'une manière remarquable et l'a fait fonctionner avec un zèle et un dévouement inlassables sans souci du danger, pendant un séjour de six mois dans les tranchées de première ligne. Est allé notamment sous un feu violent de l'artillerie lourde ennemie relever des artilleurs blessés. A été grièvement blessé par une balle.

— M. Haïm (Elie), médecin auxiliaire au 1er bataillon du 69e rég. territorial d'infanterie, engagé volontaire : s'est fait remarquer par son empressement à soigner sept blessés dans une tranchée de première ligne, violemment bombardée à 17 heures et à 22 heures le 12 Août 1915. Est resté sous le feu le temps nécessaire pour assurer les évacuations. A déjà fait preuve de courage et de dévouement professionnel dans des circonstances analogues (Croix de Guerre).

— M. Henri Pertat, médecin aide-major engagé volontaire. D'un extrême dévouement et d'un sang-froid absolu au feu, a assuré d'une façon remarquable son service dans les postes de secours les plus avancés. A, en particulier, le 14 Décembre 1914, à un passage à niveau de la route de Menin et le 20 Décembre, lors d'un bombardement intensif de la Maison-Blanche, soigné et évacué de nombreux blessés sous un feu violent d'artillerie.

— M. le médecin aide-major Door, 5e rég. d'artillerie : n'a cessé depuis le début de la campagne de soigner les blessés avec le plus grand dévouement; à maintes reprises, pendant les combats de Champagne, a prodigué ses soins aux fantassins sous un bombardement violent. Le 8 Septembre 1915, s'est porté au secours d'un canonnier blessé sans se soucier du feu intense de l'ennemi.

— Choffaut (Albert), médecin auxiliaire au 149e d'infanterie. Pendant les journées des 25, 26, 27 et 28 Septembre 1915, devant X..., a réussi malgré un violent bombardement et dans des conditions très difficiles, à assurer la relève des blessés, non seulement de son bataillon, mais de tous les corps ayant combattu dans le bois de X..., dans des conditions très satisfaisantes, avec beaucoup de compétence et de dévouement.

N'a cessé depuis le 2 Août 1914, de donner des marques de compétence aux blessés nombreux qu'il a relevés et soignés.

— Flammarion (Gaston), médecin-auxiliaire au 95e territoriale d'infanterie. En toutes circonstances et notamment lors de divers bombardements violents, a montré la plus belle attitude dans l'exécution de ses fonctions.

— M. Layet (Louis), médecin auxiliaire de l'Ambulance alpine 1/75 : a accompli d'une façon remarquable, dans la nuit du 23 au 24 Juillet, la périlleuse mission d'explorer le champ de bataille jusqu'aux fils de fer allemands pour rechercher les blessés qui s'y trouvaient abandonnés,





CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS. — (Tél. : Saxe 12-37)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale Laënnec. — Le professeur L. Landouzy reprendra ses leçons à l'amphithéâtre de la Clinique médicale, le vendredi 26 Novembre, à 10 heures du matin, et les continuera les vendredis suivants à la même heure.

Visite et examen des malades par les élèves, tous les matins à 9 h. 1/2.

Lundi, après la visite, à 10 h. 1/2, consultation : diagnostics et ordonnances commentés devant les élèves.

Mardi, à 9 h. 1/2, vaccinations antityphoïdiques; à 10 heures, leçon dans les salles.

Mercredi, après la visite, à 10 h. 1/2 : Conférence de séméiotique urinaire par le Dr Henri Labbé, agrégé, chef du laboratoire : Exercices par les élèves.

Jeudi, après la visite, à 10 h. 1/4 : Examens radioscopiques.

Vendredi, après la visite, à 10 heures : Leçon clinique à l'amphithéâtre.

Samedi, après la visite : Exercices de séméiotique.

Anatomie topographique. — M. Paul Thiéry, agrégé, chargé du cours, a commencé ses leçons d'Anatomie topographique le mercredi 17 Novembre 1915, à 4 heures (amphithéâtre Vulpian), et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Objet du cours. — Anatomie topographique médico-chirurgicale de la tête, du cou et du membre supérieur.

Cours d'hygiène et de clinique de la première enfance. — M. Marfan commencera ce cours le jeudi 25 Novembre 1915, à 10 heures du matin, à l'hôpital des Enfants-Malades (149, rue de Sèvres), et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

Le jeudi, à 10 heures, présentation de malades et conférence sur l'hygiène du premier âge (salle annexe de la consultation). Le mardi, à 10 heures, consultation de nourrissons. Les autres jours, à 10 h. 1/4, visite dans les salles.

Pathologie interne. — M. le professeur Fernand Widal commencera son Cours sur les Maladies infectieuses, le lundi 29 Novembre 1915, à 6 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants (même heure et même amphithéâtre).

NOUVELLES

Convoi d'ambulances automobiles. — Le baron de Ravignan, délégué de l'Œuvre du convoi auxiliaire landais d'ambulances automobiles, vient de remettre à la Société française de secours aux blessés militaires, pour en assurer le fonctionnement, le convoi d'ambulances automobiles organisé sur le produit de la souscription de 100.000 francs, ouverte par M. Francis Planté dans les Landes. Le convoi est muni de matériel de lavage, de séchage, de douchage, de stérilisation et de radioscopie; il comprend, en outre, des salles d'opération et des tentes formant hôpitaux de campagne; l'éclairage électrique et le chauffage sont assurés. Les voitures et le personnel recruté parmi les Landais ont été présentés avant leur départ pour le front à M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé, accompagné de ses principaux collaborateurs du ministère de la Guerre.

Les étudiants reçus au P. C. N. — M. Emmanuel Brousse, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les étudiants en médecine, déjà reçus au P. C. N. avant les hostilités, n'ayant pu obtenir d'inscription en médecine par suite de la mobilisation, et affectés, depuis le début de la guerre, à des hôpitaux ou formations sanitaires, comme infirmiers, doivent être maintenus dans cette situation, comme sembleraient l'indiquer leurs études préparatoires, ou versés dans l'infanterie, a reçu la réponse suivante :

« Les instructions en vigueur ont exclu les étudiants en médecine ayant au moins quatre inscriptions des prélèvements exercés au profit de l'infanterie dans les sections d'infirmiers. Elles ne peuvent s'appliquer aux jeunes gens pourvus seulement du P. C. N. et n'ayant aucune inscription.

« Ces derniers, qui ne possèdent aucune connaissance médicale proprement dite, ont donc pu être appelés éventuellement comme les autres infirmiers à passer dans cette arme. »

Nécrologie. — On annonce la mort, à Paris, de M. Paul Raoult.

Les étudiants de la Faculté de Beyrouth. — M. Barthe, député, ayant signalé à M. le ministre de l'Instruction publique que la Faculté de médecine de Montpellier était fréquentée par de nombreux étudiants étrangers qui ont dû quitter la France, que la Faculté de médecine de Beyrouth a dû fermer ses portes, que le climat de Montpellier se rapproche le plus du climat de Beyrouth, et ayant demandé s'il ne conviendrait pas de faire continuer aux étudiants de Beyrouth leur scolarité dans cette Faculté, a reçu la réponse suivante :

« La question de savoir à quelles conditions les étudiants de la Faculté libre française de médecine et de pharmacie de Beyrouth pourraient être admis à poursuivre leur scolarité interrompue par les événements et à subir les examens devant les Facultés françaises a été soumises au Comité consultatif de l'enseignement public.

« Le Comité a émis l'avis, et le ministre a adopté cet avis, que les étudiants dont il s'agit seront admis, par décision individuelle prise après avis du département des Affaires étrangères, à s'inscrire dans les Facultés de la métropole.

« Ils peuvent donc poursuivre leur scolarité, soit à Montpellier, soit dans toute autre Faculté de leur choix. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Jeune médecin, 2 années de pratique hospitalière, cherche remplacement à Paris. Ecrire *P. M.*, 997.

Ancien interne, service voies urinaires (hôpital Necker), remplacerait méd.-chir., libre après-midi, soirées. Très au courant spécialité (dilatation, urétrotomie interne, cathétérisme uretères, cystoscopie). Ecrire *P. M.*, n° 1103.

A vendre ou à louer près avenue du Bois, Hôtel avec jardin agencé et meublé pour Maison de Santé chirurgicale, salle d'opérations avec autoclave, salle de bains, ascenseur, eau, gaz, électricité. S'adresser pour tous renseignements, *passage Violet*, 8 (10e).

Chirurgien belge, cherche poste chirurgical en France. Ecrire, n° 138, poste restante, Stand, Genève.

On demande, pour un hôpital sis au Vésinet, un étudiant ayant particulièrement dirigé ses études vers la chirurgie, pourvu au moins de 12 inscriptions, valables pour le doctorat et dégagé de toutes obligations militaires. S'adresser pour les conditions, 21, rue François-Ier, à la délégation régionale du Gouvernement militaire de Paris.

Jeune médecin Suisse cherche remplacement en France pour durée guerre; offres Dr Faves, pension Masson, 4, rue Lombard, Genève.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

Articles originaux :

Sociétés de Paris :

Chronique :

A. MILLARD

(1830-1915)

En frappant A. Millard, le doyen de nos médecins honoraires de Paris, la mort fait disparaître l'une des figures les plus sympathiques et les plus aimées du monde médical parisien.

Il suffisait d'avoir vu, une seule fois, cette belle tête, aux traits d'une grande finesse et d'une douceur souriante, ornée, dès sa jeunesse, d'une opulente chevelure et d'une barbe d'une blancheur éclatante, pour ne plus l'oublier. C'est que, près d'un demi-siècle durant, M. Millard a eu l'exceptionnel honneur, très mérité, d'être et de rester, pour les générations médicales, le grand ami, le conseiller écouté, le Nestor de la corporation médico-chirurgicale et obstétricale, vivant modèle de la droiture, de la correction et du dévouement professionnels.

La vie de cet homme de bien aura été aussi simple qu'exemplaire. Externe des hôpitaux à vingt-deux ans, interne à vingt-quatre ans, médaille d'or à vingt-huit, il était nommé, à trente ans, médecin du Bureau central des hôpitaux de Paris, six mois après avoir fait sa dernière garde, comme interne. Pendant trente-cinq ans, il consacra tous les jours de sa vie à ses fonctions hospitalières. Sa bonté, bientôt légendaire, et son



Phot. Pirou.

A. MILLARD

affabilité avaient fait de lui le Maître le plus populaire. Toutes les jeunes générations d'élèves



se donnaient rendez-vous à ses leçons cliniques de Saint-Antoine, puis de Beaujon : il se contentait de pratiquer, en l'expliquant avec simplicité, l'art, si difficile et si attachant, d'examiner les malades, de rechercher sur eux les signes révélateurs permettant d'établir un solide diagnostic, un pronostic valable et un bon traitement.

Le Corps médical des hôpitaux de Paris est fier, à juste titre, de donner cet enseignement clinique, qui fait la force des études médicales françaises et façonne de vrais praticiens; il inscrit sur son Livre d'or les noms de ses membres qui, à la suite des Noël Guéneau de Mussy, Moutard-Martin, Siredey, Rendu, Merklen, Millard, pour ne citer que les plus connus parmi les disparus, furent les premiers éducateurs des élèves de nos hôpitaux, et les premiers maîtres de ceux devenus maîtres à leur tour. Dans cette pléiade de nos bienfaiteurs, Millard tiendra l'une des premières places. Comme eux, ce praticien impeccable prodiguait aux indigents hospitalisés le meilleur de lui-même; comme eux, il fit progresser la Science médicale et eut même la gloire d'imposer son nom à un signe de l'hémiplégie alterne : le syndrome de Millard-Gubler est devenu classique et le restera.

Notre cher et vénérable ami possédait, parmi tant d'autres vertus, une vertu rare et peu cultivée de nos jours, la modestie. Ce sage, qui évitait les vains honneurs et le bruit, dut se vaincre pour accepter la lourde charge de représenter ses collègues au Conseil de surveillance de l'Administration de l'Assistance publique à Paris. Les neuf années au cours desquelles il remplit cette fonction fort délicate et très absorbante, furent des plus actives; elles lui permirent de prendre part aux réformes nombreuses et importantes qui marquèrent une ère nouvelle dans les destinées de l'Assistance publique. Millard sut apporter dans les solutions des problèmes ardus de l'enseignement clinique hospitalier, de la réorganisation du stage, de la création des laboratoires des hôpitaux, de la revision des concours de l'externat et de l'internat, et des réformes hospitalières, son esprit généreux, son expérience consommée et la conception, très haute, qu'il possédait des devoirs et des droits des médecins, des chirurgiens et des accoucheurs des hôpitaux, auxquels il avait rendu tant de signalés services.

Le bon vieux Maître s'éteint, en pleine vigueur intellectuelle, quelques semaines après avoir écrit, pour ses amis et pour ses élèves, une Notice touchante, ses « Souvenirs autobiographiques ». Dans ces pages charmantes, il confesse le seul défaut dont il n'ait pu se corriger : la fierté d'avoir façonné, en cinquante ans, un grand nombre de bons élèves, et l'orgueil d'y compter une vingtaine de médecins des hôpitaux et de professeurs. La dernière phrase exprime, hélas! son désir de vivre assez pour assister à la fin de cette « guerre maudite » et à la reprise de nos provinces perdues. Ce vœu ultime, qui est celui de tous ceux d'entre nous touchés par la vieillesse, n'aura pas été exaucé par le Destin.

M. L.

MÉDAILLE D'OR MOXON

Nous avons le plaisir d'apprendre que le Royal College of Physicians a décerné la médaille d'or Moxon à M. le professeur Dejerine. Voici le texte de la lettre qui a été adressé de Londres à notre confrère.

Le 30 Juillet 1915.

« Cher monsieur,

« J'ai beaucoup de plaisir à vous informer que le « Royal College of Physicians, sur la recommandation de « son Conseil, vous a décerné la médailla d'or Moxon. « Cette médailla, comme vous le verrez dans la note ci-« incluse, a été fondée en mémoire de feu le Dr Moxon et « décernée, tous les trois ans, à l'auteur de découvertes « importantes en clinique médicale. Le Collège espère « que vous voudrez bien nous faira savoir quo vous êtes « prêt à l'honorer en acceptant cette récompense. Je dé-« sire ajouter qu'il est d'usage que le Président décerne « la médaille à la fin du Harocian Oration qui a lieu « l'après-midi du 18 Octobre. Ce sera une très grande « satisfaction pour le Président et pour les membres du « Royal College, si vous pouvez être présent à la céré-« monie et recevoir personnellement la médaille. Si la « chose était impossible, on s'arrangerait pour vous la « faira parvenir.

« Recevez, etc.,

Signé : I. A. **Ormerod**, registrar. »

Note sur la médaille Moxon. — Peu de temps après la mort de Walter Moxon M. D. en Juillet 1886, un Comité fut nommé pour réunir des souscriptions et fonder un Mémorial en son honneur. Une somme de 515 livres 8 sh. et 6 d. fut souscrite et remise par le Comité, dont Sir William Jenner était président, au Royal College of Physicians pour le but proposé. Après les dépenses nécessitées pour l'achat d'une tablette en bronze qui fut placée à Guy's Hospital en l'honneur du Dr Moxon, il resta une somme de 435 livres 4 sh. 5 d. qui fut affectée à l'achat de 2 1/2 pour 100, Gouvernement Stock. Il fut convenu entre le Comité et le Collège que le revenu de catta somme serait affecté à une médaille d'or de la valeur de 30 livres, décernée tous les trois ans, au savant qui se serait le plus distingué par ses observations et recherches en clinique médicale. L'attribution de cette médaille, qui n'est pas réservée uniquement aux savants de nationalité britannique, est faite par le Collège sur la recommandation de son conseil.

Les titulaires de la médaille jusqu'ici sont :

1891 Sir Alfred Garrod.
1894 Sir William Jenner Bart.
1897 Sir Samuel Wilkes Bart.
1900 Sir William Tennant Gairdner.
1903 John Huglings Jackson.
1906 Jonathan Hutchinson.
1909 Sir William Richard Gowers.
1912 Sir William David Ferrier.

Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons la mort de **M. Paul BOUCHEZ**, l'un des Chefs de la Librairie Masson, et éditeur de ce journal. Les obsèques auront lieu le mardi, 23 novembre, à Saint-Sulpice.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Caisse d'Assistance médicale de Guerre

5, rue Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription s'élève à 230.000 francs.

SOUSCRIPTION.

4e liste.

MM. les professeurs de la Faculté de Médecine (souscription collective)	3.000
Société locale de la Haute-Garonne	2.000
Société locale de l'Isère	500
Société locale d'Albi et Gaillac	500
Syndicat des médecins de l'arrondissement de Pontoise	300
Mme Gille (mère du Dr Gille, de Garches, bienfaiteur de l'Association, 2e *don*)	1.000
Docteur Duchamp, Saint-Etienne	1.000
Docteur Gosset, Paris	1.000
Docteur Onlmont (Paul), Paris	300
Docteur Lannois (M.), Lyon	100
Docteur Dufour, Vichy	40
Docteur Vallat, Vincennes	40
Docteur Barjon, Lyon	50
Docteur Brin, Les Aubiers (Deux-Sèvres)	50
Docteur Christine, Asnières	50
Docteur Dedet, Paris	50
Docteur Goldman, Paris	50
Docteur Herr, Sceaux	50
Docteur Liambey, Marseille	50
Docteur Margnet, Paris	50
Professeur Monnier (Amédée), Nantes	50
Docteur Pépin, Lyre (Eure)	50
Docteur Rebière, Bonnières (S.-et-O.)	50
Docteur Regnault, Rennes	50
Docteur Rolet, Paris	50
Docteur Schisgal, Paris	50
Docteur des Tureaux, Suresnes	50
Docteur Vallon, Vincennes	50
Docteur Weber (A.), Paris	50
Docteur Abadie (Ch.), Paris	100
Docteur Alex, Roanne	100
Docteur Charlier, Thouars (Deux-Sèvres)	100
Docteur Chaslin, Paris	100
Docteur Courtillier, Paris	100
Mme la Desse Francillon-Lobre, Paris	100
Docteur Gallois (Paul), Paris	100
Docteur Hontang, Paris	100
Professeur Lanelongue, Bordeaux	100
Docteur Le Roy des Barres (Maurice), Epinay-sur-Seine	100
Mme Maurice Le Roy des Barres, Epinay-sur-Seine	100
Docteur Mendel (Joseph), Paris	100
Mme Mussy (J.), Paris	100
Docteur Rouques (Albert), Paris	100
Docteur Roux (Jules), Marseille	100
Docteur Rouslacroix, Marseille	100
Docteur Sereno, Paris	100
Docteur Tarrius, Epinay-sur-Seine	100
Docteur Tarrius (Jean), Epinay-sur-Seine	100
Mme Tarrius, Epinay-sur-Seine	100
Docteur Vidal, Hyères (Var)	100
Docteur Gorodiche, Paris	200
Docteur Laugier (M.), Paris	200
Docteur Nicati, Marseille	200
Docteur Sabouraud, Paris	200
Docteur Weismann, Paris	200
Docteur Marion, Paris	250
Professeur Piollet, Clermont-Ferrand	250
Docteur Bengué, Paris	500
Docteur Laurens (G.), Paris	500
Docteur Lion (G.), Paris	500
M. Robin (M.), pharmacien, Paris	1.000
Docteur Guyonnet, Sainte-Opportune-la-Mare (Eure)	50
Docteur Foveau de Courmelles, Paris	100
Docteur Delcroix, Paris	200
Docteur Willemin, Vichy	100
Docteur Freer Archibald, Chicago	100
Professeur Frenkel, Toulouse	40
Docteur Julliard, Châtillon-de-Michaille (Ain)	50
Docteur Duplessis, Monteeau-les-Mines	50
Docteur Cousin, Loudéac (Côtes-du-Nord)	50
Docteur Barrault, Mortagne-sur-Sèvre (Vendée)	50
Docteur Chopin, Saint-Etienne (Loire)	50
Professeur Andibert (Victor), Marseille	50
Docteur Porcheron (L.), Marseille	50
Docteur Allen, Entrains (Nièvre)	50
Docteur Voronoff, Paris	50
Docteur Ganzinotty, Nancy	50
Docteur Granet (A.), Saint-Maixent (Deux-Sèvres)	50
Docteur Le Couteur, Brest	50
Mlle la Desse Lichtermann, Paris	50
Docteur Hahn, Paris	50
Docteur Lévy (Edmond), Paris	50
Docteur Legrand, Verneuil-sur-Avre (Eure)	50
Docteur Plessard, Paris	50
Docteur Orrillard, Châtellerault	100
Docteur Montagnon, Saint-Etienne	100
Docteur Le Roux (Henri), Caen	100
Docteur Roullier, Paris	100
Docteur Wehlin, Clamart	100
Docteur Bonnecaze, Colombes	100
Docteur Boullet Arqué, Sully-sur-Loire (Loiret)	100
Docteur Stroup, Nancy	100
Professeur Andebert, Toulouse	100
Docteur Robert (Alph.), Paris	100
Docteur Petit, Aschères-la-Manche (Loiret)	100
Docteur Roger (M.), Paris	100
Docteur Brasse, Rouen	100
Docteur Pescher (J.), Paris	120
Docteur Pasteau (Octave), Paris	250
Docteur Vannier (Léon), Paris	200
M. Freyssinge, pharmacien, Paris	200
Docteur Thomas (E.), Paris	100
Docteur Faisans (Léon), Paris	200
Docteur Bouveret, Lyon	100
Docteur Gourdiat (Ch.), Riom (Puy-de-Dôme)	100
Docteur Camescasse, Saint-Arnoult (Seine-et-Oise)	50
Docteur Fleury, Chaillé-les-Marais (Vendée)	100
Docteur Verdalle, Cannes	100
Docteur Léo, Paris	100
Docteur Pilatte, Nice	50
Docteur Guyot, Dammartin (Hte-Marne)	100
Docteur Tecon, Leysin (Suisse)	50
La Société de Médecine de Leysin (Suisse)	100

(*Voir la suite*, p. **438**.)

Docteur Galland-Gleize, L'Isle-Adam (Seine-et-Oise) . . . 40
Docteur Martel, Monville (Seine-Infér.) . . . 50
Docteur Bouvat, St-Péray (Ardèche) . . . 50
Docteur Fort (Ch.), Fontainebleau (Seine-et-Marne) . . . 50
Docteur Eury, Charmes (Vosges) . . . 50
Docteur Gastaldi (Maurice), Beausoleil (Alpes-Maritimes) . . . 50
Docteur Lériget, Brignon (Gard) . . . 50
Docteur Gaget, Crépy-en-Valois (Oise) . . . 50
Professeur Monnier (U.), Nantes . . . 50
Docteur Bindé, Ancenis (Loire-Inférieure) . . . 50
Docteur Didier, Menton (Alpes-Maritimes) . . . 50
Docteur Morel (J.), Le Puy (Haute-Loire) . . . 50
Docteur Coville, médecin-major 2e classe, Melun . . . 50
Docteur Le Hénaff, Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-du-Nord) . . . 50
Docteur Lévy-Klotz, Paris . . . 50
Docteur Levrey (Léon), Boulogne-s.-Seine . . . 50
Docteur Lenoble, Brest (Finistère) . . . 50
Docteur Lacaze (Gaston), Paris . . . 50
Docteur Papazoglou, Villedieu-sur-Indre (Indre) . . . 50
Docteur Gros (A.), Apt (Vaucluse) . . . 50
Docteur Guédency, Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) . . . 50
Docteur Bordier (G.), Guéret (Creuse) . . . 50
Docteur Le Méhanté, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) . . . 50
Docteur Gossin, Marseille . . . 50
Docteur Gaujon, Carcassonne (Aude) . . . 50
Docteur Détis, Suresnes (Seine) . . . 50
Mme la Desse Sollier (Alice), Boulogne-sur-Seine (2e *versement*) . . . 50
Docteur Condamy, La Rochelle (Charente-Inférieure) . . . 50
Docteur Petit, Niort (Deux-Sèvres) . . . 50
Docteur Weydenmeyer, Bourges . . . 50
Docteur Patron, Salindres (Gard) . . . 50
Docteur Chabannes (R.), Vals-les-Bains (Ardèche) . . . 50
Docteur Bigeard, Cussy-en-Morvan (Saône-et-Loire) . . . 50
Docteur Durbin, Le Croisic (L.-I.) . . . 50
Docteur Placé, Mehun-sur-Yèvre (Cher) . . . 50
Docteur Bruneau, Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe) . . . 50
Docteur Traonouez, Châteaulin (Finistère) . . . 50
Docteur Lacharrière, Bordeaux . . . 50
Docteur Druault, St-Symphorien (Indre-et-Loire) . . . 50
Docteur de Welling, Rouen . . . 50
Docteur Lionet, Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) . . . 50
Docteur Piton, Brest (Finistère) . . . 50
Docteur Cassan, Nîmes (Gard) . . . 60
Anonyme . . . 100
Docteur Lohéac, Gourin (Morbihan) . . . 100
Docteur Conzette, Saint-Mandé (Seine) . . . 100
Docteur Vergues, Paris . . . 100
Docteur de Lamer, Perpignan . . . 100
Docteur Guignard (J.), Guîtres (Gironde) . . . 100
Docteur Le Damany, Rennes . . . 100
Docteur Cléret, Chambéry . . . 100
Docteur Loréal, Vallet (Loire-Inférieure) . . . 100
Docteur Moutrier, Paris . . . 100
Mme la Desse Fabre (S.), Paris . . . 100
Docteur Ferrand, Courson-les-Carrières (Yonne) . . . 100
Docteur Froussard, Chaumont (H.-Marne) . . . 100
Docteur Vincenti, Avignon . . . 100
Docteur Pâris (Al.), Nancy . . . 100
Docteur Gibert, Le Havre . . . 100
Docteur Le Masson, Paris . . . 100
Docteur Boussavit, Amiens . . . 100
Docteur Fromaget (C.), Bordeaux . . . 100
Docteur Ricoux, Yzeure (Allier) . . . 100
Docteur Martin (Abel), La-Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure) . . . 100
Docteur Saquet, membre du conseil général de l'A. G., Nantes . . . 100
Docteur Groslier, Montmarault (Allier) . . . 100
Docteur Mallard, Verray-sur-Salmaise (Côte-d'Or) . . . 100
Docteur Gérand, Collioure (Pyr.-Orient.) . . . 100
Docteur Domec, Dijon . . . 100
Docteur Pechdo, Villefranche (Aveyron) . . . 100
Docteur Bruhl, Paris . . . 200
Docteur Jeaubrau, Montpellier . . . 200
Docteur André, Nancy . . . 200
Docteur Deville, Le Havre . . . 200
Mme la Desse Bidaux (R.), Paris . . . 250
Professeur Vautrin, Nancy . . . 500
Docteur Maunoury, Chartres . . . 500
Docteur Vacher (Louis), Orléans . . . 500
Docteur Widal (Fd), Paris . . . 500
Professeur Guyon, Paris . . . 500
Docteur Deléage, Vichy (Allier) . . . 100
Docteur Boivin, Saumur (Maine-et-Loire) . . . 50
Docteur Delamarre, Paris . . . 50
Docteur Vivier, Le Châtelet-en-Brie (Seine-et-Marne) . . . 50
Docteur Mercier, Tamaris (Gard) . . . 50
Docteur Lehérissey, Villers-sur-Mer (Calvados) . . . 50
Docteur Crépel, Paris . . . 50
Docteur Dervieux, Paris . . . 50
Docteur Obissier, Paris . . . 50
Docteur Calton (G.), Paris . . . 50
Docteur Roussan, Paris . . . 50
Docteur Guiter (E.), Cannes (A.-M.) . . . 100
Docteur Ponroy, Châteauroux . . . 100
Docteur Monprofit, Angers . . . 100
Docteur Detourbe, Paris . . . 100
Docteur Chevillot (A.), Orléans . . . 100
Docteur Isch-Wall, Paris . . . 100
Docteur Goy, Firminy (Loire) . . . 200
Docteur Poix, Le Mans (Sarthe) . . . 200
Le Syndicat des médecins de l'Arrondissement de Pontoise . . . 300
Professeur Dejerine, Paris . . . 300
« *L'Actualité Médicale* » . . . 500
Docteur Halbron (Paul), Paris . . . 100
Professeur Maurice Hache, Saint-Maixent (Deux-Sèvres) . . . 400
Anonyme . . . 50
Docteur Rabourdin (André), Amb. 3/65, P. 32 . . . 50
Docteur Dujardin-Beaumetz, Paris . . . 500
Docteur Milhiet (Henri), Bourges . . . 50
Docteur Gilson, membre du conseil général de l'A. G., Angoulême . . . 50
M. Bouty, édudiant en médecine, Paris . . . 500
Docteur Molines, Nérac (Lot-et-Garonne) . . . 50
Mme Kahn (Pierre), Neuilly-sur-Seine . . . 50

Mlle Lepage, Evaux (Creuse), en souvenir de son père	50
Docteur Médail, Bessé-sur-Braye (Sarthe)	50
Docteur Chalmet (B.), Landerneau (Finistère)	50
Docteur Guihal (Ch.), Nantes	50
Anonyme	50
Docteur Laumet, Troyes (Aube)	50
Docteur Dumarcet, Morlaix (Finistère)	50
Docteur Chirat, Lyon	50
Docteur Cestan, Toulouse	50
Docteur Dufour, Marseille	50
Docteur Hélie, Pont-l'Evêque (Calvados)	50
Docteur Dolard, Villeurbanne (Rhône)	50
Docteur de Langenhagen, Menton	50
Docteur Marchadier, Lussac-les-Châteaux (Vienne)	50
Docteur Cestan (Eugène), Gaillac (Tarn)	50
Docteur Duran, Villeneuve-sur-Yonne	50
Docteur Alexandre (Gaston), Paris	100
Docteur Auboyer, Orléans	100
Docteur Charrin, Saint-Didier-la-Séauve (Haute-Loire)	100
Docteur Martel, Saint-Etienne (Loire)	100
Docteur Rathelot, Marseille	100
Docteur Landowski (L.), Paris	200
Docteur Arnozan, Bordeaux	100
Docteur Leroux (Charles), Paris	300
Docteur Boularan (Abel), Paris	100
Docteur Walsdorff, Cercy-la-Tour (Nièvre)	50

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honnaur, pour :

Officier. — M. Quéhéry (Auguste-Marie), médecin-major de 1re classe, chef de l'hôpital d'évacuation n° 4 : médecin militaire des plus dévoués et très méritant; a rendu des services très appréciés comme médecin-chef d'un hôpital d'évacuation qui fonctionne activement depuis le début de la guerre.

— M. Blanche (René), médecin aide-major de 1re classe au 64e rég. d'infanterie : a montré ses qualités habituelles de courage, de dévouement et de sang-froid aux attaques du 25 Septembre 1915. Le 30 Septembre, s'est porté auprès d'un officier blessé et l'a pansé sous un bombardement violent.

— M. Camentron (Justin-Alexandre), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division : excellent médecin, dirigeant son service avec une grande activité et la plus intelligente compétence.

— M. Simon (Alexandre-André-Octave), médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance 11/18 : d'un dévouement et d'un zèle au-dessus de tout éloge. Dirige avec autorité et énergie une ambulance active depuis le début des opérations. Clinicien avisé et instruit.

— M. Masson (Joseph-Victor-Camille), médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance 10/4 : nombreuses campagnes. S'est acquis de nouveaux titres au cours de la guerre actuelle.

— M. Talayrach (Joseph), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division : médecin d'une grande valeur professionnelle et dont le zèle et le dévouement ne se sont pas démentis depuis le début de la campagne.

Chevalier. — M. Desandré (Lucien-Joseph-Ange), médecin aide-major de 2e classe de réserve au rég. de sapeurs pompiers, victime d'une explosion en se rendant sur les lieux d'un sinistre.

— M. Belmont (Ferdinand), capitaine au 11e bataillon de chasseurs à pied : médecin de profession, a demandé un emploi d'officier combattant. Excellent commandant de compagnie, brave et énergique. Chargé le 18 Août 1915 du commandement de deux compagnies d'attaque, les a lancées à l'assaut dans un élan et un ordre superbes. Déjà cité à l'ordre de l'armée. Blessé une fois.

FACULTÉ DE PARIS

Faculté de Médecine de Paris. — Examens. — *Lundi* 22 *Novembre* 1915. 5e, Doctorat. Chirurgie (Première partie). Hôtel-Dieu. — 5e, Doctorat (Deuxième partie). Hôtel-Dieu. — *Mardi* 23 *Novembre* 1915. 5e, Doctorat. Obstétrique (Première partie). Beaujon. — *Mercredi* 24 *Novembre* 1915. Médecine opératoire. Ecole pratique. — 3e, Doctorat (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. — 2e, Doctorat. Faculté. — *Jeudi* 25 *Novembre* 1915. 1er, Doctorat. Oral. Faculté. — 3e, Doctorat. Oral (Première partie). Faculté. — 3e, Doctorat. Oral (Deuxième partie). Faculté. — 4e, Doctorat. Faculté.

Thèses. — *Mercredi* 24 *Novembre* 1915. Candidat : M. Bouton. Président : M. Nicolas. Examinateurs : MM. Delbet, Leguau, Rettarer. Sujet : Contribution à l'étude de l'évidement pétro-mastoïdien et des pansements consécutifs. Candidat : M. Dupont. Président : M. Delbet. Examinateurs : MM. Nicolas, Legueu, Retterer. Sujet : Appareils plâtrés pour les résections de l'épaule et du cou. Notes de chirurgie de guerre — *Jeudi* 25 *Novembre* 1915. Candidat : M. Madin. Président : M. Gilb. Ballet. Examinateurs : MM. Pierre Marie, Langlois, Tiffeneau. Sujet : L'enfance des hystériques. — Candidat : M. Pruvost. Président : M. Gilb. Ballet. Examinateurs : MM. Pierre Marie, Langlois, Tiffeneau. Sujet : Les débiles mentaux à la guerre (leur utilisation).

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

A vendre ou à louer près avenue du Bois, Hôtel avec jardin, agencé et meublé pour Maison de Santé **chirurgicale**, salle d'opérations avec autoclave, salle de bains, ascenseur, eau, gaz, électricité. S'adresser pour tous renseignements, *passage Violet*, 8 (10e).

Pavillon et Jardin, XIIe arr., quartier de Bel-Air, occupés précédemment par médecin mort à la guerre, à louer de suite. S'adresser : Graillot, 15, boulevard Bourdon.

Médecin russe cherche poste dans clinique à Paris. Ecrire *P. M.*, n° 990.

Médecin étranger, connaissant parfaitement espagnol et français, élève hôpitaux de Paris, cherche occupation médicale pour l'après-midi. — Ecrire *P. M.*, n° 1106.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire a été publié le 22 Novembre.

SOMMAIRE

PAUL BOUCHEZ

Un deuil cruel vient de frapper *La Presse Médicale*. La disparition, aussi rapide qu'imprévue, de Paul Bouchez laisse dans la direction du Journal un vide immense et cause à ses collaborateurs une douleur profonde et sincère.

Depuis trente-deux ans, Bouchez était attaché à la librairie Masson. Il y avait fait sa carrière; il avait passé successivement par tous les services, s'était mis au courant de tous les rouages et, en 1901, il était devenu co-gérant de la librairie.

Doué d'une puissance de travail considérable, d'une intelligence élevée, d'une érudition étendue, Bouchez accomplissait un labeur immense avec une méthode parfaite, sans jamais se presser et sans paraître ressentir la moindre fatigue.

La mobilisation ayant réduit le personnel de la librairie, les chefs de la maison se trouvèrent en face d'une tâche considérable. Bouchez supportait ce surcroît de travail avec sa tranquillité souriante. Mais sa santé, depuis longtemps ébranlée, ne put résister à un aussi grand effort. Il y a une dizaine de jours, il était obligé de s'arrêter, et, samedi dernier, il succombait.

La Direction de *La Presse Médicale* a tenu à rendre un dernier hommage au collaborateur actif et dévoué, à l'homme droit et honnête dont le caractère franc et loyal, dont l'amabilité douce et charmante laisseront à tous ceux qui l'ont connu un souvenir ineffaçable. Elle adresse à sa compagne l'hommage de sa respectueuse sympathie. Elle s'associe à la douleur de son ami Pierre Masson, qui reste seul à supporter une lourde tâche, mais saura par son énergie et son activité triompher des difficultés actuelles.

Le Comité directeur.

PETIT BULLETIN

SUR LA PERTE D'UN AMI

La Presse Médicale vient de perdre un de ses plus habiles pilotes, la librairie scientique française un chef très sûr, et moi je viens de perdre un ami.

Paul Bouchez, administrateur de la *Presse*, associé de la maison Masson, est décédé presque subitement samedi et il m'est impossible en ce moment de détourner mon esprit de son cher souvenir. Peut-être s'étonnera-t-on de voir que je m'abandonne à des regrets intimes, alors que la lutte contre le Destin doit seule nous intéresser à cette heure. Ainsi que l'écrivait Musset, à propos de l'autre Epopée, la Mort est aujour-



d'hui si belle, si grande, si magnifique dans sa pourpre fumante, elle fauche de si verts épis, qu'elle est comme devenue jeune et qu'on ne croit plus à la vieillesse ni à la maladie. Et malgré tout, je n'ai jamais senti si vivement la perte d'un ami qu'en ces temps de guerre, parce que jamais, les uns et les autres, nous n'avons eu plus besoin de mêler nos pensées, de resserrer nos liens.

Entré comme simple employé à la maison Masson, Paul Bouchez avait franchi toutes les étapes qui mènent aux sommets. Oh! il ne s'en faisait point accroire, ce modeste si plein d'esprit et de cœur, et le premier il m'eût détourné de parler de lui. Avec ses grands yeux noirs très doux, son joli sourire, et son geste familier de la main tendue qui écarte doucement le propos trop enthousiaste ou hors de mesure, il m'eût sans doute supplié de ne point le troubler dans son grand repos. Mais pour la première fois je me refuse à l'écouter.

Incapable de se laisser captiver par les chimères aux ailes palpitantes, mais ennemi de tout matérialisme grossier, cet ami symbolisait pour moi l'honnête homme du Tiers-Etat, pondéré, sage, prompt aux gestes utiles. Et avec cela, si attaché à la profession médicale! Lorsque nos confrères dévoués de l'*Association générale* voulurent faire connaître la *Caisse d'Assistance médicale de guerre*, je m'adressai tout naturellement à lui et à son associé, M. Pierre Masson. Or, non seulement il voulut bien accueillir mes modestes idées, mais encore il tint à se faire mon collaborateur en me suggérant des démarches, en m'indiquant les âmes généreuses susceptibles de répondre à notre appel. « Il faut faire l'impossible pour les médecins, me disait-il, jamais nous ne ferons trop. » Je viens d'écrire que c'était un homme de mesure ; il n'en gardait aucune lorsqu'il s'agissait de nous montrer son affection, restée toujours si discrète que la plupart d'entre nous apprendront son nom seulement à l'occasion de sa mort.

Nous avons passé ensemble les heures les plus sombres de la guerre et néanmoins je n'ai jamais pu deviner en lui le moindre découragement. « Je suis resté peuple, moi, me disait-il encore, et comme lui je suis mystique profondément. Je ne sais pas quand la victoire viendra ni comment nous pourrons l'enchaîner, mais ce dont je suis sûr, c'est que « nous les aurons! » Continuons donc tous notre travail; écrivons, publions. Préparer dès maintenant l'après-guerre, n'est-ce pas pour nous, les anciens, la meilleure façon de combattre? »

C'est pourquoi son associé et lui, après une brève interruption, recommencèrent à faire paraître la *Presse* dès que cela devint matériellement possible. D'ailleurs, rien d'étonnant à cela. Ayant subi naguère la plus grave des opérations, Bouchez savait que pour vivre sa vie, pleine, entière, féconde, il fallait d'abord vouloir, et personne ne voulut avec plus d'acharnement. Il est vrai qu'il eut pour aide et pour renfort la plus vigilante compagne et qui fit si doux son foyer. Oh! le bon modèle d'homme! oh! le brave Français!

Un de ces derniers beaux jours d'automne, je l'avais rencontré aux Champs-Elysées, en revenant de mon service, et tout naturellement nous avions parlé de la guerre et de la France. Comme nous nous communiquions nos espoirs, je lui marquais la nécessité où nous serions de lutter, après la signature de la paix, contre nos deux plus formidables ennemis : l'alcoolisme et la dépopulation. Ces victoires sur le vice et la déchéance de la race ne s'obtiendront, disais-je, qu'avec des mesures impitoyables. Nous sommes comme Œdipe aux portes de Thèbes, il faut que nous dérobions au Sphinx son secret, ou il nous dévorera.

— Oui, oui, vous avez raison, répondait-il. Mais, pour Dieu! n'allons pas tomber dans cette imitation des Allemands, qui ne fut que trop à la mode chez nous. Que deviendrait la joie de vivre si, à notre tour, nous allions mettre partout des défenses, *verboten! verboten!* Cela n'est pas de chez nous, et les règles étroites ne sauraient nous convenir. Faisons plutôt confiance à nos poilus qui, eux, après nous avoir sauvés, sauront bien trouver les bonnes formules.

Et comme nous étions arrivés sur la Grande Place harmonieuse entre toutes, où les statues de nos Villes montent la garde sur leurs socles de pierre, il me montra le soleil qui doucement nous disait adieu de ses derniers rayons : « Il est impossible, conclut-il, que ce paysage de beauté, que ces trésors d'art et de grandeur puissent jamais disparaître. Ceux qui ont su les défendre avec tant de vaillance sauront aussi les conserver afin d'assurer à travers les âges l'empire éternel de notre civilisation! »

Et c'est sur ces mots, les derniers que j'entendis de sa bouche, qu'il me quitta. J'ai voulu les reproduire ici comme un hommage, comme un souvenir et comme une espérance!...

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES DE MÉDECINE

Sommaire du n° 5 (Octobre 1915).

Mémoires originaux :

Léon Bernard et J. Paraf. — Les infections typhoïdes chez les sujets vaccinés contre la fièvre typhoïde.

Henri Claude et J. Lhermitte. — Etude clinique et anatomo-pathologique de la commotion médullaire directe par projectiles de guerre.

Pierre-Paul Lévy. — Les réactions de l'organisme contre le bacille diphtérique décelées par la déviation du complément.

G. Caussade, A. Barré et E. Joltrain. — Compression médullaire par tumeur. Etudes anatomo-cliniques. Remarques.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Mialaret (Marie-Gaston), médecin-major de 1re classe au 147e rég. d'infanterie : s'est signalé au cours des combats auxquels le régiment a pris part par la compétence, le dévouement et le courage avec lesquels il a assuré son service, même dans les circonstances les plus difficiles. Excellent praticien, d'un dévouement complet et très brave au feu, sous lequel il conserve tout son calme et tout son sang-froid.

— M. Magnoux (Louis-Albert-Gaston), médecin-major de 2e classe au 289e rég. d'infanterie : déjà ancien de services; au front depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve d'une activité et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Dirige le Service de Santé du régiment avec une compétence complète. Dans des circonstances délicates, notamment en Janvier 1915, a montré qu'il était aussi bon comme médecin que brave comme soldat. Cité précédemment à l'ordre de la division.

— M. Prat (Raymond-Manuel), médecin-major de 2e classe au 217e rég. d'infanterie : médecin chef de service très apprécié. Très bon chirurgien, très brave au feu et d'un dévouement sans borne pour les malades et les blessés.

— M. Savorniu (Armand-Raoul), médecin-major de 1re classe du Service de Santé des étapes d'une armée : médecin instruit et consciencieux, actif et énergique. Chef du service médical d'un régiment, s'est dévoué corps et âme à sa mission au moment des combats d'Août et Septembre 1914. (Croix de guerre.)

— M. Geysen (Hector), médecin-major de 1re classe, Service de Santé du C. E. O. : actif, énergique et dévoué, est très courageux; a organisé un hôpital de campagne très remarquable.

— M. Petit (Robert-Alfred), médecin-major de 2e classe, mission médicale française en Serbie : comme chef de secteur, puis comme chef du groupe des médecins aux armées serbes, a fait preuve d'un grand dévouement au cours d'une épidémie et de beaucoup d'activité et d'initiative : excellent officier et médecin à tous égards.

— M. Dehoey (Pierre), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : médecin militaire des plus distingués, rend les plus éminents services depuis le début de la guerre à la tête de son groupe de brancardiers. Energique et dévoué.

— M. Gras (Maurice-Auguste), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : médecin chef d'un groupe de brancardiers, a assuré, pendant cinq semaines consécutives, l'évacuation des blessés d'une division dans des conditions particulièrement difficiles et périlleuses. (Croix de guerre.)

— M. Marlier (Pierre), médecin-major de 1re classe au 153e rég. d'infanterie : s'est montré, depuis le commencement de la campagne, d'une grande compétence et d'un dévouement absolu. Apporte dans son service de grandes qualités d'organisation.

— M. Duméry (Georges-Marie-Léon), médecin-major de 1re classe d'une division de cavalerie : a fait preuve, en toutes circonstances, d'activité, de zèle et d'un dévouement inlassable. Son poste de secours ayant été plusieurs fois soumis à un bombardement violent, n'a pas interrompu les soins éclairés qu'il donnait aux blessés.

— M. Talabère (Henri-Nestor-Blaise-Jean), médecin-major de 2e classe, chef de l'ambulance d'une division : médecin très méritant à tous égards et d'une activité remarquable. A dirigé, depuis le début des hostilités, avec distinction, une ambulance qui n'a pas cessé d'être active et qui a fonctionné dans des circonstances parfois très difficiles. (Croix de guerre.)

— M. Baron (Baptiste-Marc-Antoine), médecin-major de 1re classe, sous-secrétariat d'Etat du Service de Santé.

— M. Sousselier (Paul), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : a toujours fait preuve de la plus grande compétence et de la plus heureuse initiative dans le relèvement des blessés pendant les combats. A donné à tout son groupe, qu'il dirige depuis sa formation et qui a été cité à l'ordre de la division, le plus bel exemple du mépris de tout danger, opérant chaque jour sous le feu de l'infanterie et de l'artillerie ennemies.

— M. Pigeon (Edmond-Louis-Alexis), médecin-major de 1re classe au 116e rég. d'infanterie : belles qualités professionnelles et chirurgien de valeur. Souvent en première ligne ou dans les endroits les plus exposés pour assurer complètement son service. (Croix de guerre.)

— M. Andrieu (Henri-Louis), médecin-major de 2e classe au 300e rég. d'infanterie : modèle du devoir et du courage, d'une compétence professionnelle très étendue, payant de sa personne au milieu du danger, a été un exemple vivant d'héroïsme le 25 Septembre 1915. Blessé une première fois le 16 Avril 1915. Déjà cité à l'ordre de la division.

— M. Demerliac (Marie-Guillaume-Marcel), médecin-major de 2e classe au 78e rég. d'infanterie : aussi brave au feu que compétent dans son service. Le 28 Août 1914 est allé lui-même sous les balles ennemies chercher le corps d'un capitaine qu'il a rapporté. Les 25 et 26 Septembre 1915, s'est prodigué en allant plusieurs fois jusque dans nos tranchées les plus avancées, avec un entrain, un calme et un sang-froid admirables, pour veiller à la bonne exécution de son service et a obtenu des résultats tout à fait remarquables. Déjà cité à l'ordre du régiment.

— M. Tapie (François-Jean-Lucien), médecin aide-major de 1re classe au 50e rég. d'infanterie : affecté au début de la guerre à un hôpital de l'intérieur, a demandé malgré son âge (42 ans) à venir sur le front. A été envoyé dans un régiment de cavalerie, puis, à la suite de nouvelles démarches, au régiment. Remarquable de courage, d'énergie et de dévouement. A fait l'admiration de tout le bataillon par la façon dont il a dirigé, du 25 au 28 Septembre 1915, l'équipe des brancardiers, même en avant des lignes avancées; n'a voulu être relevé de son service qu'après avoir enlevé, dans les circonstances les plus périlleuses, le dernier blessé du régiment.

Sont cités à l'ordre du jour :

M. Caudrelier (Raoul), médecin auxiliaire à l'Ambulance 1/6 : jeune chirurgien de grande valeur et des plus méritants, a rendu les plus grands services dans un poste chirurgical avancé en opérant presque sous le feu les grands blessés dont il a pu sauver un grand nombre.

— M. Delage (Jacques), aide-major de 1re classe de l'H. O. E. 13 : détaché à l'ambulance 1/10 du Saint-Sacrement, a montré, pendant le bombardement du 23 Juin, un dévouement et une activité inlassables, en aidant personnellement au transport et à la protection des blessés; a été blessé lui-même par plusieurs éclats d'obus, au cours de cette opération.

— M. Bouvier (Marie-Joseph-Jules), médecin aide-major de 1re classe, à l'Ambulance 10/6 : a assuré pendant trois mois, avec le plus grand dévouement, le service de chirurgien dans des conditions particulièrement périlleuses, opérant les blessés dans un élément avancé d'ambulance, et a sauvé ainsi la vie à un très grand nombre d'entre eux.

— Doré (Joseph), médecin aide-major de 2e classe à l'ambulance 13/11 : opérateur d'une grande valeur et d'une égale modestie. A tiré le meilleur parti d'une installation de fortune; a poursuivi, en quelque sorte, sous le feu, des interventions hardies sur un grand nombre de blessés graves auxquels il a ainsi assuré une guérison plutôt douteuse au premier abord.

— M. Le Boal (Jules), aide-major de 1re classe à l'ambulance 1/10 du Saint-Sacrement : a donné depuis le commencement de la campagne des preuves de qualités

(*Voir la suite, p.* **446**.)

professionnelles et militaires incontestables, et s'est signalé tout particulièrement pendant le bombardement du 23 Juin par un sang-froid, une activité et un dévouement inlassables.

— M. Garnier de Falletnas (Claude), aide-major de 2e classe à l'ambulance 1/10 du Saint-Sacrement : a rendu les plus grands services pour l'organisation de l'ambulance et le traitement des blessés par son ingéniosité et son esprit industrieux ; a contribué par son activité et son attitude courageuse et dévouée à sauver les blessés en pér l, lors du bombardement du 23 Juin.

— L'Ambulance d'armée 1/10 : sous les ordres du médecin-major Reverchon (5 Novembre au 10 Juin), sous ceux du médecin-major de 2e classe Froment ensuite, a assuré à elle seule le service de chirurgie de première ligne, pour les victimes civiles et militaires des bombardements d'Arras et des luttes engagées à ses portes, assurant aux blessés les soins les plus complets et les plus compétents et inspirant aux combattants un sentiment de sécurité et de confiance absolu. N'a abandonné sa tâche qu'après le bouleversement de ses locaux par le bombardement et la destruction de ses installations essentielles par des projectiles de gros calibre.

Le médecin-major de 2e classe Froment, médecin-chef de l'Ambulance 1/10 depuis quelques jours, les locaux du Saint-Sacrement étant soumis le soir du 23 Juin à un bombardement intense, qui effondra les bâtiments et causa la mort de cinq personnes, a su, par son sang-froid, son autorité et le calme de son attitude, éviter la panique parmi les blessés et le personnel, maintenir un ordre parfait dans l'exécution des mesures qu'il prescrivait et assurer sans nouvelles pertes de vies humaines l'évacuation de ses 80 blessés. N'a quitté les locaux en voie de destruction que par ordre, et après le départ de tout son personnel.

— M. Boisson (Casimir-Henri-Albert), médecin-inspecteur, directeur du Service de Santé du ...e corps d'armée : a fait entreprendre et aboutir dans d'excellentes conditions les recherches nécessaires pour la détermination des gaz toxiques employés par l'ennemi, et pour la mise en œuvre des moyens propres à en combattre les effets. S'est lui-même exposé à l'action prolongée et dangereuse de ces gaz pendant des expériences répétées et les démonstrations pratiques faites aux troupes.

— M. Gouin, médecin aide-major de 2e classe du Service de Santé : a installé à bord du bateau-hôpital *Duguay-Trouin* un laboratoire complet de radiologie et a, par suite, permis par ses examens radioscopiques des interventions hardies qui ont évité souvent des complications graves de plaies.

— M. Augagneur (André), médecin aide-major de 2e classe de réserve : officier du Service de Santé de grande valeur, huit mois de campagne en France au 54e rég. d'artillerie ; a montré, depuis son arrivée en Serbie, un esprit d'initiative, un dévouement et une abnégation dignes d'éloges ; a visité dans la région d'Oujitsé, une des plus infestées par cette meurtrière épidémie de typhus exanthématique, un grand nombre de communes d'accès difficile où toute mesure prophylactique personnelle était impossible, sollicitant les tâches les plus ardues.

— Le médecin auxiliaire Henri Dubois, externe des hôpitaux de Paris, interne de Saint-Lazare, faisant fonctions d'aide-major au ...e d'infanterie, en Champagne, cité à l'ordre de sa division pour le motif suivant : « N'a cessé de faire preuve des plus belles qualités de sang-froid et de courage, assurant la relève et les soins des blessés tombés devant nos lignes, et ce, malgré un bombardement et une fusillade ininterrompus. » Déjà, lors de la bataille de l'Artois, le médecin auxiliaire Henri Dubois avait été l'objet d'une citation à l'ordre de sa division « pour avoir toujours montré dans le commandement des brancardiers divisionnaires pour la relève des blessés, le meilleur zèle, l'initiative la plus heureuse, le courage le plus grand ».

— M. Mitton (Félix), médecin aide-major de 2e classe de réserve : officier d'un dévouement et d'un courage remarquables. A soigné, à Oujitsé et dans le département, la population dans des conditions particulièrement dangereuses, toute cette région étant un des foyers des plus infectés de cette meurtrière épidémie de typhus exanthématique de Serbie. Au cours d'une de ses tournées aux avant-postes, a essuyé plusieurs coups de feu et a montré dans cette circonstance beaucoup de sang-froid.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale de l'hôpital Laënnec. — M. Desmarest, chargé de cours, a commencé ses leçons de clinique chirurgicale le lundi 22 Novembre 1915, à l'hôpital Laënnec, à 10 heures et les continuera les mercredis, vendredis et lundis de chaque semaine.

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur Henri Hartmann a commencé son cours de clinique chirurgicale le samedi 20 Novembre 1915, à 10 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Chomel).

Mardi, 10 heures : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre. Samedi : 10 h. 1/2 : Leçon à l'amphithéâtre.

NOUVELLES

L'Œuvre des stations sanitaires. — Sur un rapport de M. Henri Rousselle, le Conseil municipal de Paris vient de voter une subvention de 60.000 francs à l'Œuvre des stations sanitaires créée par M. le ministre de l'Intérieur pour l'hospitalisation temporaire des militaires tuberculeux.

Assistance aux militaires en instance de réforme ou réformés pour tuberculose. — Le Sénat et la Chambre des Députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Il est ouvert au ministre de l'Intérieur, en addition aux crédits provisoires alloués par les lois des 26 Décembre 1914 et 29 Juin 1915, et par des lois spéciales, pour les dépenses du budget général de l'exercice 1915, un crédit de deux millions de francs (2 millions).

Ce crédit sera inscrit à un chapitre 56 *bis* ainsi libellé : « Assistance pendant la durée de la guerre aux militaires en instance de réforme ou réformés pour tuberculose ».

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des Députés, sera exécutée comme loi d'Etat.

Nécrologie — On annonce la mort de M. Jules Ville, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Ancien interne des Asiles et Mais. de santé, 13 inscript. doct., non mobilisable, cherche pl. int. As. de la Seine ou Maison de santé, Paris ou banl. B. référ. S'adresser *P. M.*, n° 980.

On demande confrère sérieux et actif pour remplacement dans clientèle médicale banlieue directe de Paris. Ecrire *P. M.* 892

A vendre ou à louer près avenue du Bois, Hôtel avec jardin, agencé et meublé pour Maison de Santé chirurgicale, salle d'opérations avec autoclave, salle de bains, ascenseur, eau, gaz, électricité. S'adresser pour tous renseignements, *passage Violet*, 8 (10e).

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— *Jusqu'à nouvel ordre,* LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Vénus à l'Académie et la Prophylaxie des maladies vénériennes dans l'armée.

Ayant estimé fort sagement qu'elle devait au pays et qu'elle se devait à elle-même de contribuer à la défense nationale, l'Académie de Médecine a décidé de fournir à nos troupes une sorte de charte hygiénique où l'on résumerait les préceptes les plus propres à combattre l'alcoolisme, le froid, les parasites, la malpropreté, les maladies vénériennes, etc. C'est de ces dernières qu'elle a bien voulu s'occuper dans sa séance du mardi 23.

***

Rien de plus justifié que l'intervention de nos confrères; leur haute assemblée n'est-elle pas, si j'ose ainsi parler, notre grande usine d'hygiène? Mais si je suis d'accord avec elle sur le principe, je me permettrai, — oh! très respectueusement, — d'être d'un autre avis sur le choix des moyens; et les incidents de la séance me donnent, vous allez le voir, amplement raison.

Donc, on a entamé le chapitre des maladies vénériennes et l'on a discuté sur des aphorismes péremptoires à envoyer aux « bonhommes » des tranchées, des cantonnements et des casernes : « Soldat, souviens-toi qu'en commettant telle faute, tu exposes tes proches et ta postérité aux plus dangereuses contaminations et aux pires déchéances... Soldat, souviens-toi qu'en évitant telles pratiques, tu te conserveras vaillant pour les luttes futures, etc., etc... » Ces maximes — maximes mitrailleuses — sont naturellement pétries de bonnes intentions, mais on peut se demander, à notre époque de réalisations urgentes, si elles remplissent bien les conditions nécessaires. Elles ont d'abord l'inconvénient de rappeler un peu trop les préceptes inscrits aux murailles des temples, et ce n'est pas le seul, car pour peu qu'on connaisse la mentalité des « bonhommes », on doute qu'ils soient le moins du monde sensibles aux conseils de nos Sages. On n'impose pas l'hygiène par la simple persuasion, il faut autre chose, et je m'expliquerai là-dessus plus tard.

Lorsque Mars rend visite à Vénus, il se fait trop souvent accompagner par Bacchus. A quoi peuvent rimer les plus salutaires avertissements, à l'heure même où l'homme a perdu la raison? Les Anciens, qui aimaient les symboles, ne représentaient-ils pas Dyonisios — notre saint Denis — privé de son chef parce que la boisson fait perdre la tête? D'autre part, n'est-il pas un peu vain d'agiter l'image de la maladie devant des

hommes que sans cesse frôle la mort? Quelle vision peut les effrayer à présent? « Si on attrape du mal, on le verra bien, diront-ils, les ambulances ne sont pas faites pour ceux d'en face. » Pour parler net, je n'arrive pas à me convaincre que la perspective d'un séjour aux hôpitaux de l'arrière, même aggravé de quelques piqûres d'arsénobenzol ou de lavages au permanganate, arrêtera jamais nos troupiers sur la pente du désir.

Oh! ce n'est pas que nos académiciens aient manqué de courage : ils n'ont reculé devant aucun détail. Ayant abordé premièrement la prophylaxie mécanique, ils ont cherché les moyens d'éviter le contact nocif des deux épidermes. Mais si tous s'entendirent sur la chose, bien peu s'accordèrent sur le mot. Ainsi, quand on évoqua la mémoire du Dr Condom, le nom de ce confrère, resté enchaîné à son invention, dut être rejeté sans doute parce que le heurt des syllabes eût paru vraiment trop saugrenu à « Lidouère » et à son ami Labiscotte. Pas davantage on ne conserva le terme « préservatif », jugé un peu vague. Restait le mot « capote ». Certes, il est d'ordonnance, mais il paraît sans force et comme boiteux si l'on n'y joint le qualificatif national qui le complète; or, comment l'ajouter sans courir le risque de froisser nos braves alliés? Si j'avais été là, j'aurais bien proposé, moi, « pardessus britannique », terme plus civil, mais est-ce bien le moment d'innover? Alors, on fut très embarrassé, et la galerie ne s'ennuya pas une minute.

Même confusion dans le débat quand on aborda le chapitre de la pommade mercurielle. Allait-on conseiller au guerrier de se frotter de graisse avant le combat, ainsi que le gladiateur antique en invoquant Mercure? Non! protestèrent les uns. Oui! crièrent les autres. J'aurais été de ces derniers. Pourquoi pas, en effet, la L. D. P. P. D. P. P. D. L. S., ou « Ligue du petit pot de pommade pour désembusquer le spirochète »? La marraine ligueuse enverrait chaque semaine à son filleul, en même temps que chaussettes et confitures, le petit pot sauveur; le poilu, dans sa page d'écriture hebdomadaire, la remercierait, et ce serait très touchant, et ce serait très hygiénique.

Je n'ai pas reproduit, croyez-le bien, cette discussion, que je ne pouvais cependant pas prendre au tragique, pour être désagréable à quiconque. Nous sommes tous des hommes de bonne volonté, ayant droit au respect, même quand nous nous trompons, — *quando quidem bonus, dormitat Homerus*. Si j'ai insisté sur le sujet, d'une plume que j'eusse voulue plus légère, c'est parce que l'Académie n'a peut-être pas choisi le meilleur moyen de rendre utile et féconde la belle tâche qu'elle entreprend. Et c'est là-dessus que je vais m'expliquer maintenant.

***

Y a-t-il un péril vénérien? Oui. Il existe chez nous comme chez les Allemands, et pas n'est besoin d'en indiquer les causes. L'important est de connaître exactement ce qui doit être fait. D'abord, nous savons que les Américains, lors de la fameuse croisière de leur flotte du Pacifique à travers le monde, n'ont presque pas eu de maladies vénériennes à traiter, tant furent sévères et bien comprises les mesures prophylactiques imposées par les autorités médicales militaires de chaque navire. Les résultats obtenus par les majors américains ont été consignés à l'époque dans tous nos journaux. Le premier soin devrait être de s'y reporter.

Une autre documentation non moins précieuse nous est fournie par les médecins de l'armée allemande eux-mêmes. Dès le début de la guerre, nos ennemis avaient organisé des réunions périodiques groupant les majors de chaque armée; ils n'ont pas manqué d'y traiter la prophylaxie des maladies vénériennes. Elles ont produit chez eux, semble-t-il, grand ravage. En 1870, ils avaient eu 35.000 indisponibilités pour affections diverses, gonorrhée, syphilis, chancres, etc. Le chiffre montait à plus de 70.000, il y a quelques mois; et d'après ses savoureuses lectures des journaux allemands, mon excellent confrère et ami, le Dr Alfred Martinet, me faisait ressortir les angoisses allemandes touchant le péril vénérien.

En fin de compte, nos ennemis préconisèrent l'installation, dans les cantonnements, de distributeurs automatiques. Le soldat recevait un jeton et si quelque diable allait le poussant vers la maison du péché, sacrifiant ledit jeton à Vénus tout entière à sa proie attachée, il l'introduisait dans la fente du distributeur, qui, en échange, lui mettait discrètement dans la paume le préservatif enchanté.

Beaucoup de majors allemands protestèrent contre cette organisation, jugée immorale, et le président de l'assemblée avait opiné du casque. Il semble bien, néanmoins, qu'en quelques endroits sans doute plus exposés le distributeur ait prévalu. Peu de prisonniers, en tout cas, qui n'aient dans leur sac, avec le bâton de maréchal — naturellement, — quelque galant bouclier caoutchouté; certains en avaient même jusque dans leurs poches, — on ne sait pas ce qui peut arriver.

Voilà donc une seconde source de documentation intéressante à connaître. Mais que j'aime mieux notre manière française! Car il ne faut pas croire que nos enfants, les jeunes majors du front, laissent faire et laissent passer en se croisant les bras. Eux aussi ont des réunions d'armée et je ne fus peut-être pas étranger à leur propagation; eux aussi s'occupent de prophylaxie. Je demanderais donc à l'Académie d'y aller voir, — les journalistes vont bien sur le front, — et elle

en reviendrait documentée, touchée, émerveillée, à un point que je ne saurais dire.

En arrière des tranchées où rôde la grande Faucheuse, nos confrères militaires, avides d'ordre, de propreté, de rénovation morale, occupent en maints endroits leurs loisirs à prêcher l'hygiène autour d'eux. C'est ainsi que la population civile profite grandement de leur présence. Non seulement le corps médical français, Active et Réserves réunies, contribue au salut de la France, mais il veut aussi la faire plus belle, plus saine et plus robuste. Oh! les braves gars, qu'on oublie de remercier! C'est ainsi que dans tels secteurs que je sais, les villages ont été remis à neuf, les maisons débarrassées des fumiers, les écuries assainies, les murs des logements recrépits. La santé du soldat étant fonction de la santé du civil, les généraux sont les premiers à encourager ce noble effort.

Parlerai-je des consultations gratuites, des conférences sur l'hygiène individuelle, collective? Il est des villages où les enfants connaissent aujourd'hui l'usage de la brosse à dents, où les femmes apprécient les bienfaits de la propreté et de certains soins jusque-là négligés. Voilà pour le physique; le moral a aussi sa part. Ici, on lit et l'on commente le communiqué; ailleurs, on explique la grandeur de notre cause et la nécessité du sacrifice. Des petites leçons de géographie enseignent ce qu'est la Serbie, où elle se trouve; et, couronnant le tout, des notions d'hygiène familière, pratique, viennent pour ainsi dire chaque jour réveiller les bonnes volontés assoupies : « Enfoncez-vous bien ce clou dans la tête! »

Si je vous parle de ces œuvres officieuses, qui fonctionnent avec le concours bienfaisant des chefs, ce n'est pas seulement pour louer au passage l'effort si touchant et si fécond de nos cadets, mais bien pour attirer l'attention de l'Académie sur le meilleur des moyens de propagande. Nos grands confrères ont tous aux armées des élèves, et j'espère pouvoir dire des fils intellectuels; beaucoup y ont leurs propres enfants. Que ne se mettent-ils en communication étroite avec tout ce petit monde? Seuls, les médecins militaires ont de l'action sur les hommes. Lorsque ces intermédiaires naturels sauront ce qu'on attend d'eux, ils prêcheront les poilus en employant le langage qu'il faut. Reproches et conseils viendront à leur heure; ils seront répétés autant de fois qu'il faudra, soit dans la tranchée, soit au cantonnement, soit même dans les popotes d'officiers. Bref, le premier devoir est d'utiliser les agents et les inspecteurs d'hygiène que nous avons à l'avant aussi bien qu'à l'arrière, parce que rien ne vaut la propagande verbale, parce que si l'autorité vient d'en haut il faut, pour qu'elle soit efficace, que la confiance vienne d'en bas, comme disait Sieyès. Or, qui donc inspire plus de confiance aux « bonhommes » que les médecins, ces médecins qui vivent avec eux, qui se sacrifient pour eux, et pour le salut desquels chaque troupier est tout prêt à se dévouer à son tour?

Ainsi, voilà qui est net, utilisons le personnel médical militaire dont nous disposons; lui seul est capable de faire accepter nos maximes. Mais là n'est pas toute la question. Si elle a une face optimiste, bienveillante, persuasive, elle a aussi son visage impératif; nous n'en sommes plus, les uns et les autres, à prétendre, avec cet adorable serin de Jean-Jacques, que l'homme est essentiellement bon, n'est-ce pas? Il y a donc lieu d'envisager les mesures prophylactiques, qui ne peuvent aller sans une étroite discipline. Et c'est ce dont je m'occuperais la prochaine fois si je ne craignais de trop ressembler à ce Gros-Jean qui en voulait remontrer à son curé.

F. Helme.

P.-S. — *Le Secours de guerre à la famille médicale*, caisse annexe de *l'Œuvre parisienne de Secours immédiat et d'assistance*, vient de fusionner avec *la Caisse d'assistance médicale de guerre*, et c'est à la fois une bonne nouvelle et la meilleure preuve de notre union sacrée.

L'Œuvre parisienne de Secours immédiat, sous la présidence d'honneur du vénéré Dr Bucquoy, a soulagé bien des infortunes, tari bien des larmes. Avec nos confrères Acheray, Chapon, Claisse, Dignat, Granjux, Labady, Noir, de Pradel, Siredey, Triboulet, Toledano et Vimont, *le Secours de guerre* a, lui aussi, noblement rempli sa tâche. Ses administrateurs, ayant sagement estimé qu'il valait mieux ne pas diviser nos efforts, ont décidé de ne faire qu'un avec la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, et lui ont généreusement versé leur avoir. Il en résulte que, grâce à cette fusion, il y a aujourd'hui en réserve plus de 250.000 francs, trésor naissant et plein de promesses, si l'on songe que la *Caisse d'assistance médicale de guerre*, 5, rue de Surène, Paris, date d'hier. Cet heureux événement prévu, d'ailleurs, me fait involontairement penser à l'enseigne des hôtelleries de ma petite enfance, où l'on voyait un voltigeur et un grenadier se tendre fraternellement la main, avec cette devise : « Aux amis réunis ».

En l'hôtellerie médicale, ainsi agrandie d'une généreuse annexe, continuez donc tous, chaque jour plus nombreux, à apporter votre solide écot. Vous y trouverez de braves gens qui, s'oubliant eux-mêmes, ne songent qu'à se dévouer tout entiers à l'œuvre commune, uniquement pour le plaisir de bien faire, — à la Française.

F. H.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Erratum.

En tête de notre 4e liste de souscription, publiée dans le n° 57, il faut lire :

MM. les Professeurs de la Faculté de Médecine *de Montpellier* (souscription collective) . . .	3.000
M. le Pr Dejerine, Paris, *au lieu de* 300.	500

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX PUR

Reconstituant général,
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.

NEUROSINE PRUNIER

NEUROSINE-SIROP — NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS

Débilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.

Dépôt Général
G. PRUNIER & Cie
6, R. de la Tacherie, Paris.

LA VASOLAXINE

REBEC

HUILE DE VASELINE SPÉCIALEMENT PURIFIÉE POUR USAGE INTERNE
(Paraffine liquide)

LAXATIF MÉCANIQUE INOFFENSIF

INDICATIONS : **CONSTIPATION HABITUELLE**; dans les maladies aiguës (fièvre typhoïde); chez les opérés du ventre; dans l'appendicite chronique; dans l'entérite muco-membraneuse; chez les prostatiques; chez les femmes enceintes.

Envois gratuits Littérature, Echantillons, Renseignements : **LABORATOIRES REBEC,** (CABANNE, Ph. Dr.), 59, rue de Châteaudun, PARIS.

N. B. — Malgré la hausse considérable des produits et des accessoires, malgré la difficulté de se procurer la matière première, nous prévenons MM. les Docteurs que nous n'avons pas augmenté notre prix et que nous sommes en mesure de livrer la **VASOLAXINE** pendant la durée des hostilités. On peut donc **l'exiger** chez tous les pharmaciens qui peuvent se la procurer chez les commissionnaires ou aux **LABORATOIRES REBEC.**



MARQUE DÉPOSÉE 8, rue Favart.

Gastralgies



ELIXIR DU Dr MIALHE

8, Rue Favart
PARIS

MARQUE DÉPOSÉE

Extrait complet des Glandes pepsiques

ANTALGOL Granulé DALLOZ

Quino-Salicylate de Pyramidon

Névralgies ✳ Migraines ✳ Grippe ✳ Lombago ✳ Goutte ✳ Rhumatisme aigu ou chronique, etc.

Echantillons: DALLOZ & Cie, 13, Boult de la Chapelle, PARIS

Granules de Catillon
à 0,001 Extrait Titré de
STROPHANTUS
TONIQUE DU CŒUR, DIURÉTIQUE RAPIDE
ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, Cardiopathies des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.

Granules de Catillon
à 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST.
TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE
NON DIURÉTIQUE — TOLÉRANCE INDÉFINIE

Tablettes de Catillon
IODO-THYROÏDINE
0gr.25 corps thyroïde
Titré, stérilisé, bien toléré, actif et agréable.
1 à 2 contre Myxœdème.
2 à 8 contre Obésité, Goitre, Herpétisme, etc.
Fl. 3 fr. — PARIS, 3 Boult St-Martin.

Nombre de Strophantus sont inertes, les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON, Prix de l'Académie de Médecine.
PARIS, 3, Boulevard St-Martin et Phcies.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine légale. — M. DUPRÉ, agrégé, chargé du cours, a commencé ses leçons le lundi 29 Novembre 1915, à 6 heures (amphithéâtre Vulpian), et les continue les mercredis, vendredis et lundis, à la même heure.

Programme : Déontologie et expertises. Attentats à la vie et aux mœurs. Asphyxies et empoisonnements. Accidents du travail. Médecine légale des aliénés.

HOPITAUX ET HOSPICES

Asile de Ville-Evrard. — Au cours de la dernière séance du Conseil général de la Seine, le président du Conseil a donné connaissance de la lettre suivante adressée par M. le Sous-Secrétaire d'Etat au Service de Santé :

« Paris, le 20 Octobre 1915.

« Monsieur le Président,

« Le Conseil général du département de la Seine a émis, à l'unanimité, à la date du 30 Juin dernier, un vœu tendant à ce que soit levée la réquisition qui pèse sur l'asile de Ville-Evrard.

« Il m'est agréable de vous faire connaître qu'en raison des considérations invoquées par l'Assemblée départementale, et dans le but de mettre fin aux difficultés que rencontrait, du fait de ladite réquisition, l'hospitalisation des aliénés provenant de la population civile, j'ai décidé de rendre l'établissement dont il s'agit à sa destination normale en prescrivant le transfert dans d'autres locaux des militaires atteints de confusion mentale et de psychonévrose.

« Des instructions sont données à M. le Directeur du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris pour que ce transfert soit effectué dans le plus bref délai possible.

« Agréez, etc. « *Signé* : Justin GODART. »

NOUVELLES

Académie des Sciences. — L'Académie des Sciences a décerné les prix suivants : *Prix Montyon* (médecine et chirurgie) (2.500 fr.), décerné à M. François Maignon. Mention de 1.500 fr. à M. Terroine. Citations : MM. Ginestous (de Bordeaux) et Eugène Olivier.

Prix Chaussier. — Une mention honorable de 500 fr. est attribuée à M. Benon.

Prix Montyon (physiologie) (750 fr.), décerné à M. André Thomas.

Prix Philippeaux (900 fr.), attribué à M. Henri Stassano.

Prix Lallemand (1.800 fr.), partagé comme suit : 1.000 fr. à M. Jules Glover et 800 fr. à M. P. Achalme.

Prix Lannelongue (2.000 fr.), partagé entre Mmes Cusco et Rück.

Prix Le Conte (50.000 fr.), décerné à sir Almroth Wright, professeur à l'Ecole de médecine militaire de Netley, pour la part qu'il a prise à l'introduction dans la pratique de la vaccine antityphoïdique.

Commission supérieure consultative du Service de Santé. — Un décret du 9 Janvier dernier a institué au ministère de la Guerre une Commission supérieure consultative du Service de Santé militaire; M. de Freycinet, président de cette Commission, et M. Léon Bourgeois, vice-président, ayant été appelés à faire partie du Gouvernement, il a fallu les remplacer et le *Journal officiel* a publié en conséquence un décret nommant les président, vice-présidents, membres et secrétaires de cette Commission.

Sont nommés président et vice-présidents de la Commission supérieure consultative :

Président. — M. Louis Barthou, député, ancien président du Conseil.

Vice-présidents. — MM. Paul Strauss, sénateur; Doizy, député; Landouzy, doyen de la Faculté de médecine.

Sont nommés membres :

MM. Cazeneuve, sénateur; Debierre, sénateur; Herriot, sénateur; Guirand, Lancien, Merlin, Vincent, députés; Chauffard, Quénu, Blanchard, professeurs à la Faculté de médecine de Paris, membres de l'Académie de médecine; Siredey, médecin des hôpitaux; Moureu, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris; Langlois, professeur à la Faculté de médecine de Paris; Février, Chavasse, Vincent, médecins inspecteurs; Simonin, adjoint technique au sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé militaire; Pauleau, Schmidt, pharmaciens.

Ecole pratique de service social. — L'Ecole, réorganisée, vient de rouvrir ses cours. Dans le Comité : MM. ARMAND GAUTIER, de l'Institut; CHARLES GIDE, professeur à la Faculté de droit; ED. FÜSTER, professeur au Collège de France; KLEINE, directeur de l'Ecole des ponts et chaussées; Dr MAURICE LETULLE, professeur à la Faculté de Médecine; Mme JULES SIEGFRIED, présidente du Conseil national des femmes françaises.

Des leçons, des visites aux principales œuvres sociales, des entretiens donnés aux élèves par les techniciens des différentes organisations d'aide sociale forment les élèves au service social. Un secrétariat reçoit du dehors les demandes d'aide sociale et les remet entre les mains des élèves pour qu'ils les prennent en étude et les solutionnent pratiquement. Ainsi l'éducation est complète.

Les leçons ont lieu tous les jeudis, à 5 heures, au Musée social, 7, rue Las Cases. On peut se faire inscrire, soit avant les cours, 7, rue Las Cases, soit 48, rue de Lille.

PROGRAMME DES LEÇONS (1915-1916).

LE MAINTIEN DE LA FAMILLE OUVRIÈRE PENDANT LA GUERRE

I. *Le maintien du revenu familial.*

A. Le maintien du travail ou, à défaut du travail, les secours pour la population civile.

1. La France, usine de guerre : ANDRÉ HONNORAT, député.

2. Travail agricole et retour aux champs : DANIEL ZOLLA, professeur à l'Ecole nationale d'Agriculture de Grignon et à l'Ecole des Sciences politiques.

3. Apprentissage et enseignement technique : A. KEUFER, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Livre.

4. Organisation du placement et fonds de chômage : CRÉHANGE, du ministère du Travail.

5. Ouvroirs et assistance par le travail : Mlle CHAPTAL.

B. Le remplacement du salaire du mobilisé.

1. Allocation de l'Etat aux familles des mobilisés, aux familles nombreuses, aux vieillards : LEVEN, vice-président de la Fédération nationale de la mutualité.

2. Les veuves : LAIROLLE, député.

3. Les orphelins : Mlle MILLIARD, agrégée des lettres, directrice de l'Association des infirmières visiteuses de France.

4. Les mutilés : Dr BORNE, secrétaire général de la Société de Médecine publique.

II. *Le maintien normal de la dépense familiale.*

1. L'alimentation. Le ravitaillement. Le coût de la vie : CH. GIDE, professeur à la Faculté de droit.

2. L'éducation ménagère : AMBROISE RENDU, conseiller municipal.

3. Le loyer populaire : JUILLERAT, directeur du Service d'hygiène à la Ville de Paris, en retraite.

4. La reconstruction des agglomérations détruites : SIEGFRIED, député.

III. *Le maintien de la santé physique.*

1. L'hygiène générale. Régions envahies. Epidémies : Dr DOIZY, député, président de la Commission d'hygiène de la Chambre.

2. La lutte contre l'alcoolisme : Dr Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris.
3. La lutte contre la tuberculose : Dr Kuss, directeur du sanatorium d'Angicourt.
4. Dispensaires antituberculeux : Georges Risler, membre du Comité directeur du Musée social. La protection spéciale de l'enfance.

La protection spéciale de l'enfance

1. La maternité : Dr Pinard, de l'Académie de Médecine, vice-président de l'Office central de la protection maternelle et infantile.
2. La première enfance : Dr Bonnaire, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.
3. L'enfance scolaire : Baudrillart, inspecteur des écoles de la Ville de Paris.

IV. *Le maintien de la santé morale.*

1. Les distractions populaires et l'adolescence oisive : Ch. Gide, professeur à la Faculté de droit.
2. Education sociale et action morale. Conclusions : Edouard Füster, professeur chargé de cours au Collège de France.

L'assainissement de la Seine. — Dans sa dernière séance, le Conseil général de la Seine sur la demande de M. Georges Lemarchand, a renvoyé à l'Administration une proposition invitant celle-ci à intervenir auprès du service compétent pour qu'il soit procédé au dragage des sables et vases qui obstruent le petit bras de Seine de l'île Saint-Louis.

Dans son exposé des motifs, M. Lemarchand invoque la situation antihygiénique faite aux bateaux-lavoirs installés sur le petit bras de la Seine, « étant donné que l'eau est continuellement polluée par les vases qui séjournent dans cette partie de la rivière ».

Mais, n'y aurait-il pas lieu plutôt de demander la suppression pure et simple des bateaux-lavoirs installés sur la Seine dans la traversée de Paris.

L'existence de ces bateaux, en effet, est un véritable défi à l'hygiène publique. Ils contaminent les eaux du fleuve et contribuent singulièrement à les rendre malsaines.

Loin donc de favoriser leur fonctionnement, le premier devoir de l'Administration devrait être de les faire disparaître en raison des dangers manifestes qu'ils présentent pour la population.

Le secours de guerre à la famille médicale. — Le Conseil général de « l'Association générale des médecins de France » accueille avec plaisir le projet de fusion du « Secours de Guerre » et de la « Caisse d'Assistance médicale de Guerre », projet qui répond aux sentiments d'union confraternelle des deux groupements.

M. Graujux, président du « Secours de Guerre », a été désigné pour faire partie du Comité d'honneur de la « Caisse d'assistance » : il a été de plus nommé membre de la Commission de contrôle et de répartition. M. Bongrand a été choisi comme trésorier adjoint, délégué par cette Commission de contrôle.

Cours d'éducation physique. — Le cours d'éducation physique, fait par M. G. Demeny, ouvert le jeudi à 8 h. 1/2 du soir, au Musée pédagogique de la Ville de Paris, 47, rue Montmartre, se continue tous les jeudis, à la même heure, jusqu'au mois de Juillet.

Ce cours s'adresse à tous ceux qui se destinent à l'enseignement de la gymnastique.

Les soldats tuberculeux réformés. — Sur la demande de M. Ambroise Rendu, le Conseil général de la Seine a renvoyé à son Bureau la proposition suivante :

« Une subvention de 40.000 francs, à prendre sur la réserve, est allouée à l'œuvre des stations sanitaires créée par M. le ministre de l'Intérieur, pour l'hospitalisation temporaire des militaires tuberculeux.

La première mise d'équipement. — M. Driont, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre le cas d'un étudiant en médecine de la classe 1910, en sursis d'appel, mobilisé en Août 1914 et nommé médecin auxiliaire, et ayant demandé si la circulaire du 6 Décembre 1914, qui alloue l'indemnité de première mise d'équipement aux médecins de l'armée active lui est applicable, a reçu la réponse suivante :

« Les médecins auxiliaires provenant des étudiants en sursis d'appel et nommés au titre de l'armée active ont droit à l'indemnité de première mise d'équipement (circulaire du 1er Novembre 1915).

La nomination des pharmaciens auxiliaires. — M. Mulhieu, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne résulte pas des circulaires ministérielles récentes que les pharmaciens de 1re et de 2e classe mobilisés comme simples soldats doivent être nommés pharmaciens auxiliaires, et si cette nomination constitue un droit pour les pharmaciens en question ou est laissée à la faculté des chefs de service dont ils dépendent, a reçu la réponse suivante :

« La circulaire du 30 Septembre 1915 relative à la nomination des pharmaciens auxiliaires dispose que les nominations seront faites dans la limite des besoins. Par suite, le fait de remplir les conditions minima exigées pour l'obtention de ce grade ne constitue pas pour les intéressés un droit à la nomination. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Doctoresse française cherche situation rétribuée dans clinique ou laboratoire. Ecrire *P. M.*, n° 1108.

On demande comme interne à l'asile d'aliénés d'Alençon (Orne) un étudiant en médecine français, de nation neutre ou alliée, muni de 8 inscriptions au moins ou équivalentes ou un médecin réfugié. Traitement de début 800 fr. et avantages en nature. Ecrire au directeur de l'asile.

Achèterais d'occasion oscillomètre de Pachon bon état. — Dr Bouquet, 19, rue du Jardin-des-Plantes, Bordeaux (Gironde).

Femme de médecin engagé, connaissant plusieurs langues, cherche travaux para-médic., représent. (prod. chimiques, pharm., eaux minérales), direction mais. de santé, clinique. Voyagerait au besoin. Ecrire *P. M.*, n° 1110.

Médecin, pays neutre, ayant déjà travaillé en France, cherche place interne dans service d'accouchement ou gynécologie. Ecrire *P. M.*, n° 1109.

On demande une infirmière-surveillante pour Clinique et Maison de santé (voies urinaires). Ecrire Clinique, 15, rue Malebranche.

Docteur russe, diplômé Faculté française, demande poste dans clinique à Paris. Ecrire *P. M.*, n° 990.

Docteur, libre l'après-midi depuis 3 heures, désire remplacement, Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 1112.

Côte d'Azur. — Clientèle à céder près grande ville. Indemnité minime. Ecrire *P. M.*, 1007.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Encore la prophylaxie vénérienne et l'Académie.

Les Allemands nous reprochent volontiers de ne pas posséder au même degré qu'eux cet esprit d'organisation dont ils sont si fiers. Estimant que l'on ne s'amoindrit pas soi-même en reconnaissant la force de l'ennemi, bien au contraire, je concéderais volontiers que l'Allemagne a sur nous certains avantages, mais ce que je conteste, c'est qu'ils soient là où elle les croit. Non seulement nous savons aussi bien qu'elle nous organiser, mais j'ai la conviction que nous lui sommes, à ce point de vue, largement supérieurs. Il suffit de mesurer le chemin parcouru depuis la Marne et l'Yser pour comprendre combien j'ai raison. Il n'est peut-être pas de nation au monde qui eût été capable de faire le rétablissement sur les reins, que nous avons si prestigieusement effectué, Annibal ayant franchi nos portes.

Mais ce dont nous manquons toujours un peu, c'est de prévoyance et de méthode. Je ne m'en alarme pas outre mesure. Les Villes maudites eussent été sauvées, nous dit l'Écriture, si l'on y eût rencontré au moins dix justes. Or, ce sont des millions de justes qui veillent sur nous, et c'est pourquoi nous serons sauvés. Dans le grand empire du Devoir qui fait face à l'ennemi, les âmes vraiment pures ont banni toute idée d'intérêt pour n'écouter plus que la noble voix du sacrifice. Tout y est sain, tout y est franc, sans aucun alliage louche.

Seulement la nature humaine est là, avec ses exigences, et il serait tout de même trop naïf d'imaginer que nos préceptes médicaux, si bien frappés, si suggestionnables soient-ils, pourront servir de frein et triompher des appétits sexuels. La discipline militaire, suffisamment puissante pour l'emporter sur l'instinct de conservation, aura seule assez de force pour préserver nos soldats contre les maladies vénériennes évitables.

C'est pourquoi l'Académie pourrait peut-être demander une liaison plus étroite encore entre le commandement et les chefs du Service de Santé. Autrefois, le troupier avait, pour le ravitailler, la cantinière, cette brave femme qui avait fait, à l'ombre du drapeau, le tour de l'Europe.

Nous avons supprimé la vivandière de la légende et vous me permettrez de la regretter, parce que ce sont des mercantis sans scrupules qui ont pris sa place. Il serait donc à souhaiter que toute cette population féminine qui grouille derrière les cantonnements et dans les « centres de détente » fût surveillée de près, de très près

par nos médecins-majors au point de vue de l'hygiène. On pourrait également demander que le permissionnaire qui rentre contaminé fût rayé de la liste pour le tour suivant. Vous pensez si cette menace aurait de l'effet sur « Lidouère » et quelles précautions son ami La Biscotte et lui prendraient afin de n'être pas « bouclés à la prochaine »! C'est ici, je m'empresse de le dire, que les moyens mécaniques ou chimiques de préservation, préconisés par l'Académie, trouveraient leurs applications; mais ce sont les médecins de corps qui, en prévenant les « bonhommes » des périls possibles, auraient à leur expliquer la manière de les éviter par l'usage des pare-pointes ou tout autre moyen prophylactique.

Ce n'est pas tout. Autrefois, dans l'armée, quand le vice n'était pas aussi sympathique qu'il le devint par la suite, le règlement obligeait l'homme malade à dénoncer la « femme aimée ». J'ignore où nous en sommes à ce point de vue, et il y a bien des chances pour que l'ancienne mesure soit désuète; mais je me demande si, devant la gravité de l'heure, étant donnée la nécessité où nous sommes de ne pas laisser effriter notre rempart humain, nous ne ferions pas bien de restaurer l'ancien règlement. Pas d'humanitarisme inutile, n'est-ce pas? toute atteinte à la santé du combattant, et d'où qu'elle vienne, n'est-elle pas une manière de trahison?

Voilà pour le côté purement militaire de la question. Suivant moi, elle doit être traitée comme le serait toute autre réglementation contre les menaces d'épidémie. Il y a toutefois une différence. Toutes les mesures prises à l'avant resteront sans force, — *telum imbelle*, — si le sujet n'est pas envisagé par son côté strictement civil. Que nos académiciens profitent donc du moment pour demander à notre ministre de l'Intérieur, si la chose peut l'intéresser, de redoubler de vigueur contre la prostitution officielle ou clandestine. Il lutte déjà, je le sais, contre l'alcoolisme, qui paraît lui donner pas mal de tablature. Mais s'il n'a pas le temps de tout voir, pourquoi ne s'adresserait-il pas à M. Léon Bourgeois, ministre d'Etat? M. Bourgeois est un hygiéniste éminent. Ancien préfet de police, ancien ministre de l'Intérieur, il connaît les dangers des hôtels borgnes, il sait la malfaisance des cantines louches, où l'on risque d'entendre blasphémer contre la Patrie et où, par surcroît, on attrape la vérole entre deux hoquets.

M. Bourgeois, qui est un grand esprit, est en outre convaincu qu'il n'y a pas de petites tâches et que l'homme de bonne foi, aux heures de péril, ennoblit toutes les besognes. Ces besognes, il les connaît. Et quelle fierté pour lui de pouvoir affirmer un jour que, grâce à des mesures vigoureuses, il aura maintenu dans le rang 5, 10, 15, 20.000 combattants, conservés intacts pour le pays, pour la famille, pour la race! Il n'y a encore pas des tas de dirigeants qui pourraient en dire autant.

Tel est le programme qui, d'après moi, très humble, s'impose à nos académiciens. Législateurs dans le domaine de la prophylaxie, qu'ils laissent à leurs confrères de l'armée et aux agents civils de la force publique le soin d'agir, moins par la persuasion que par leur autorité vigilante. Surtout, qu'ils ne comptent pas trop sur l'effet de leurs maximes : Marc-Aurèle est mort, et d'ailleurs, ce n'est pas pour ses troupiers qu'il rédigeait la nuit sous sa tente ses lumineux préceptes d'hygiène morale.

Mais je m'aperçois que j'allais faire encore de l'ironie, je m'en excuse. Ce serait pour moi le comble de l'infortune si, après avoir suscité le courroux de Vénus, j'allais par surcroît mécontenter le divin Esculape, fils d'Apollon et de la nymphe Coronis ! F. HELME.

P.-S. — Le pangermaniste excité qui dirige la *Deutsche medizinische Wochenschrift* ne rate aucune occasion de me prendre à partie. Grand bien lui fasse! Dans le numéro du 18 Novembre, notamment, il me raille à propos de la *Caisse d'Assistance médicale de guerre* et s'étonne des remerciements que j'adresse aux souscripteurs et en particulier à notre précédent ministre de la Guerre. Il note, en outre, que la souscription n'atteint pas encore le chiffre obtenu par les médecins allemands, et y voit une preuve convaincante de l'individualisme français.

Je ne m'attarderai pas à suivre mon adversaire sur un terrain où nous n'avons que faire l'un et l'autre. Tous, dans les deux camps, nous luttons pour notre pays. Pour ma part, on reconnaîtra que je n'ai jamais cru nécessaire d'injurier personne et encore moins de railler les sentiments d'autrui. Mais j'ai bien le droit de dire que, dans son article, ce rédacteur en chef a dépassé les bornes permises. Est-ce que notre souscription le regarde? Pourquoi est-il si pressé de fourrer son nez dans notre *Caisse*? Nous occupons-nous de la sienne? Qu'il nous laisse donc faire notre devoir d'assistance tranquillement, comme nous lui laissons faire le sien. Ne voit-il pas qu'il ressemble à ces enfants qui se moquent du camarade parceque sa tartine est moins grosse que la leur?

Nous n'avons pas encore 350.000 francs, non, mais nous allons les avoir. Et puis, obtiendrions-nous un million de plus ou de moins que les médecins d'Allemagne, cela aurait-il la moindre influence sur les deuils et les souffrances engendrés par l'injuste agression de nos ennemis? L'heure est trop grave et la partie trop sérieuse pour laisser place à la plaisanterie, si lourde soit-elle. Et, en tout cas, le rédacteur en chef de la *Deutsche medizinische Wochenschrift* peut être tranquille : quel que puisse être, après la guerre, le sort des médecins français ruinés par les vols, les incendies et les pillages des Allemands, jamais, est-il besoin de le dire, nos confrères n'auront à tendre la main à personne. F. H.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine légale. — L'enseignement du semestre d'hiver comprendra : 1° L'enseignement théorique à la Faculté; 2° l'enseignement pratique à la Morgue et à l'Infirmerie spéciale de la Préfecture de police.

1. *Enseignement théorique.* — Cet enseignement théorique a lieu les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, à 6 heures du soir, amphithéâtre Vulpian, pendant les mois de Novembre, Décembre, Janvier, Février et Mars, depuis le lundi 29 Novembre 1915. Le cours est fait par M. Dupré, agrégé, chargé de cours.

Programme du cours : Déontologie. Expertises. Attentats à la vie et aux mœurs. La mort. Asphyxies et intoxications. Accidents du travail. Médecine légale des aliénés.

II. *Enseignement pratique.* — A. Conférences de médecine légale pratique. Ces conférences ont lieu les mardis et samedis de chaque semaine, à 2 heures, à la Morgue, à dater du 30 Novembre 1915. Elles sont faites par M. Vibert, chef des travaux.

Ces conférences sont réservées aux docteurs en médecine et aux étudiants en médecine ayant subi le 3e examen de doctorat. Les cartes d'admission sont délivrées au secrétariat de la Faculté.

B. Conférences de médecine légale psychiatrique. Ces conférences seront faites en Mars, par M. Dupré, agrégé, chargé de cours, médecin en chef de l'Infirmerie spéciale de la Préfecture de police, 3, quai de l'Horloge (Infirmerie spéciale).

FACULTÉS DE PROVINCE

École de plein exercice de médecine et pharmacie de Marseille. — Enseignements coloniaux. — La préparation des candidats aux diplômes d'études coloniales est faite en deux séries : Janvier-Mars et Avril-Juin; les examens ont lieu fin Mars et fin Juin.

Programmes des cours. — M. N..., professeur de clinique des maladies exotiques : Maladies des professions maritimes et coloniales (marins, chauffeurs, mécaniciens, matelots, etc.) dans les mers chaudes, consécutives aux influences climatériques et aux milieux spéciaux des colonies. Maladies des résidents coloniaux. Recherches cliniques sur le sang et les humeurs dans les maladies tropicales parasitaires rapportées à Marseille.

M. N..., chargé de cours de pathologie et de bactériologie des maladies coloniales. Les maladies coloniales : technique microscopique, son application, diagnostic de ces maladies.

M. Jacob de Cordemoy, chargé de cours d'histoire naturelle coloniale. Les hématozoaires : leur biologie, leur rôle en pathologie exotique, les mycoses.

M. Reynaud, chargé de cours d'hygiène coloniale et de climatologie. Hygiène des pays chauds, épidémiologie des pays chauds.

NOUVELLES

L'avancement des médecins auxiliaires. — M. Barabant, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un médecin auxiliaire ayant douze inscriptions, un an de front, deux ans d'externat et une citation à l'ordre du régiment ou de la brigade ne pourrait être nommé aide-major, a reçu la réponse suivante :

« Réponse négative.

« Les étudiants en médecine qui ne sont pas internes titulaires des hôpitaux d'une ville de Faculté ne peuvent être nommés médecins aides-majors de 2e classe que s'ils appartiennent à l'une des catégories suivantes :

« Étudiants à seize inscriptions ayant toute leur scolarité ;

« Étudiants à seize inscriptions, sans leur scolarité complète, mais ayant six mois de présence aux armées d'opérations et une citation à l'ordre sans distinction. »

La nomination au grade de médecin auxiliaire de 2e classe dans la marine. — M. Raynouard, député, ayant demandé à M. le ministre de la Marine si un ancien élève de l'École de santé de la marine qui a été réformé, puis reçu docteur en médecine, qui a ensuite navigué au commerce pendant plus de soixante mois comme médecin sanitaire maritime, repris bon pour le service armé en Décembre 1914, peut, avant son incorporation, ou après cette incorporation, être nommé au grade de médecin auxiliaire de 2e classe dans la marine, a reçu la réponse suivante :

« Le décret du 27 Août 1915, qui a créé l'emploi de médecin de 2e classe auxiliaire pendant la durée des hostilités, n'est applicable qu'aux élèves du Service de Santé de la marine qui, au moment de la mobilisation, possédaient seize inscriptions de doctorat et ont été affectés au service général de la marine, en qualité de médecin de 3e classe auxiliaire.

« En outre, ni la loi du 27 Juillet 1907 portant organisation du Corps de Santé de la marine, ni le décret du 25 Juillet 1897, sur l'organisation et l'état des officiers de réserve de l'armée de mer, n'autorisent l'admission directe des docteurs civils dans le Corps de Santé de la marine.

Les étudiants à sept inscriptions et la mobilisation. — M. Paul Bignon, député, ayant exposé à M. le ministre de l'Instruction publique qu'un jeune homme, étudiant en médecine à Rouen, actuellement mobilisé, pourvu de sept inscriptions en Mars 1914, n'a pu prendre sa 8e inscription en Juin 1914, parce qu'il avait échoué à la 2e partie (épreuves orales du 1er doctorat), que, avant la déclaration de guerre, cet étudiant possédait la scolarité et les deux années de stage nécessaires à l'obtention de la 8e inscription, qu'il vient de passer avec succès les épreuves complémentaires du 1er doctorat, qu'il possède ainsi toutes les conditions requises pour l'obtention de la 8e inscription et ayant demandé pourquoi cette inscription lui est refusée, a reçu la réponse suivante :

« La délivrance de la 8e inscription de doctorat a été refusée à un étudiant en médecine mobilisé de l'École de Rouen, soumis à l'ancien régime d'études pour les raisons suivantes :

« Aux termes de l'article 5 du décret du 31 Juillet 1893 qui règle ce régime, la 8e inscription est prise après que le premier examen a été subi avec succès. D'autre part, les instructions en date du 5 Novembre courant du ministre de l'Instruction publique commentant la circulaire du 4 Octobre dernier de M. le sous-secrétaire d'État du Service de Santé militaire spécifient que les étudiants de l'ancien régime d'études mobilisés ne peuvent obtenir la 8e inscription s'ils ne justifient pas qu'ils ont été, avant leur incorporation, reçus au premier examen de doctorat.

« Tel n'est pas le cas de l'étudiant signalé par l'honorable député, lequel étant incorporé, vient seulement de subir le premier examen.

« Le ministre de l'Instruction publique se propose, d'ailleurs, d'examiner les mesures réparatrices qu'il y aura lieu de prendre à l'égard des étudiants que la mobilisation a arrêtés dans leurs études. Mais, pour que ces mesures soient équitables, elles ne doivent pas tenir compte de la position militaire particulière à tel ou tel étudiant; elles doivent avoir un caractère général et, par suite, elles ne peuvent intervenir qu'à la fin des hostilités. »

Les étudiants à quatre inscriptions des écoles annexes de médecine navale. — M. Mahieu, député, ayant demandé à M. le ministre de la Marine si un étudiant en médecine à quatre inscriptions, classe 1913, élève de l'École annexe de médecine à Brest et mobilisé à la

(Voir la suite, p. 462.)

guerre, malgré sa demande de servir dons la flotte, peut profiter de la circulaire récente du ministre de la Marine nommant médecins auxiliaires les étudiants à quatre inscriptions qui ont été inscrits pour le cours de l'Ecole de Bordeaux, alors qu'actuellement, d'ailleurs, il remplit les fonctions de médecin auxiliaire sur le front dans les régiments d'infanterie, a reçu la réponse suivante :

« Les dispositions du décret du 1er Novembre 1915 ne sont applicables qu'aux étudiants en médecine à quatre inscriptions qui servent dans les équipages de la flotte depuis une année en qualité de matelots infirmiers. »

La relève des médecins. — M. Simonet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° si les médecins des hôpitaux des places fortes de l'Est spécialement affectés à des services de chirurgie ou autres spécialités ne doivent pas, quel que soit le sens dans lequel s'effectuera la relève, remplir dans les services nouveaux les mêmes fonctions que précédemment; 2° si les médecins des dépôts régimentaires de ces mêmes places doivent être assimilés aux médecins des hôpitaux de ces places quant à la relève; 3° si tous peuvent, à ce moment, opter pour leur service antérieur; 4° s'il ne semble pas que les mesures spéciales qui pourraient être prises doivent seulement s'appliquer aux médecins militaires, a reçu la réponse suivante :

« 1° L'utilisation des compétences et des spécialités est la règle suivie, sauf impossibilité transitoire;

« 2° Pour la relève, les médecins des dépôts régimentaires et ceux des hôpitaux sont sur le même pied;

« 3° L'option pour leur service antérieur est toujours admise et satisfaction est donnée, sauf circonstances imprévues;

« 4° Tous les médecins mobilisés doivent être traités de façon identique, sous la réserve, toutefois, que les médecins militaires de l'arrière ne sont relevés de la zone des armées que pour maladie et ne participent pas à la relève automatique. »

— M. Simonet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° si, étant données les difficultés de toute nature qu'il ont dû surmonter, le travail considérable qu'ils ont fourni, l'expérience qu'ils ont acquise, dans le fonctionnement des services, les médecins affectés aux hôpitaux des places fortes de l'Est seront compris dans la relève qui se fait actuellement; 2° si ces médecins ne doivent pas être assimilés aux médecins ayant fait campagne, puisqu'ils ont vécu dans des conditions spéciales sous le rapport de la discipline, des permissions et des relations de famille, a reçu la réponse suivante :

« Le général en chef a décidé que les médecins des places fortes sont considérés comme appartenant aux régions de la zone des armées et ne participeront pas à la relève vers l'intérieur, mais au tour de départ pour les armées.

« Il a été demandé au général en chef de vouloir bien fixer certaines localités des régions de la zone des armées, dont les places fortes, où les médecins seront considérés comme étant allés au front. »

La situation des hospices mixtes. — M. Pierre Berger, député, ayant exposé à M. le ministre de l'Intérieur qu'un certain nombre d'hospices mixtes éprouvent de très sérieuses difficultés pour faire aboutir le renouvellement des conventions relatives au traitement des malades militaires, et ayant demandé au ministre : 1° de hâter le renouvellement des conventions relatives au traitement des malades militaires dans les hospices mixtes; 2° de faire connaître quelles mesures le ministre de l'Intérieur compte prendre pour assurer aux hospices mixtes le remboursement des frais relatifs au traitement des malades militaires, alors que dans les hôpitaux militaires permanents ou temporaires, gérés directement par le Service de Santé, l'Etat supporte la totalité de ces frais, a reçu la réponse suivante :

« Il y a lieu de remarquer, tout d'abord, que les dépenses à comprendre dans le prix de journée payé par l'Etat aux hospices mixtes, comme indemnité des frais résultant du traitement des malades militaires, sont expressément déterminées par l'article 19 du décret du 1er Août 1879 : on ne saurait, par suite, comparer d'une manière absolue ces dépenses avec celles que supporte l'Etat dans les hôpitaux militaires permanents ou temporaires. Cependant, il a été donné suite par le département de la Guerre à toutes les demandes formulées jusqu'à ce jour par les commissions administratives des hospices mixtes en vue d'obtenir le relèvement des prix de journée pour le traitement des malades militaires.

« La plupart de ces demandes, basées notamment sur le renchérissement de la vie et les dépenses résultant de l'augmentation du nombre des lits, nécessitée par les nouveaux besoins, avaient pour but d'obtenir une augmentation du prix de journée applicable pendant la durée de la guerre.

« Les nouveaux prix de journée qui doivent faire l'objet d'appendices aux conventions ne peuvent être payés, rétroactivement quand il y a lieu, que lorsque ces appendices ont été définitivement approuvés par ces deux départements intéressés et revêtus de la mention de l'enregistrement. Ces actes doivent également, conformément à la procédure instituée par la loi du 7 Juillet 1877 et le décret du 1er Août 1879, être revêtus, au préalable, des signatures du directeur du Service de Santé de la région, des membres de la Commission administrative, de l'approbation du Conseil municipal et du visa du préfet.

« Cette procédure exige nécessairement certains délais et lorsque l'accord s'est établi sur la fixation des prix de journée, il s'écoule généralement un temps assez long avant que les hospices intéressés aient pu bénéficier de ces nouveaux prix.

« Mais toutes diligences sont faites pour qu'aucun retard ne se produise du fait de la signature par les ministres de la Guerre et de l'Intérieur. »

L'hospitalisation temporaire des militaires tuberculeux. — Sur la proposition de M. Ambroise Rendu, le Conseil général de la Seine vient d'adopter la délibération suivante :

« Une subvention de 40.000 francs, à prendre sur la réserve, est allouée à l'Œuvre des stations sanitaires, créée par M. le ministre de l'Intérieur, pour l'hospitalisation temporaire des militaires tuberculeux. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

A vendre ou à louer près avenue du Bois, Hôtel avec jardin, agencé et meublé pour Maison de Santé chirurgicale, salle d'opérations avec autoclave, salle de bains, ascenseur, eau, gaz, électricité. S'adresser pour tous renseignements, *passage Violet*, 8 (10e).

Docteur, non mob., 30 ans, cherche situation para-médicale, Ecrire *P. M.*, n° 1114.

Etudiante en médecine, 3 inscriptions, désire occupation para-médicale. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 1115.

Chirurgien-dentiste cherche clientèle à Paris. — Ecrire *Presse Médicale*, n° 1116.

Médecin belge, 20 ans de pratique, parlant espagnol, un peu anglais, cherche remplacement Paris ou banlieue, ou littoral méditerr. Ecrire *P. M.*, n° 1117.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

administration prolongée
de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses
sans aucun inconvénient
par le **THIOCOL "ROCHE"**
uniquement sous forme de
SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"

échantillon et littérature
Produits: F. HOFFMANN-LA ROCHE & C°
21 Place des Vosges. PARIS



OPOTHÉRAPIE

LES **EXTRAITS** TOTAUX **CHOAY**
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS

DESSICCATION RAPIDE VERS 0° DANS LE VIDE — NI AUTOLYSE NI CHALEUR NI AIR

FORMULER: PILULES, CACHETS, PAQUETS, COMPRIMÉS — **CHOAY** — 2 à 8 par jour

A L'EXTRAIT: GASTRIQUE, ENTÉRIQUE, HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE, ORCHITIQUE, OVARIEN, HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN, RÉNAL, SURRÉNAL, etc.

DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

1913. GAND: MÉD. D'OR — Produit excl' français — DIPLOME D'HONNEUR: LYON 1914

NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins
(éléments principaux des tissus nerveux).

SURMENAGE, NEURASTHÉNIE
CONVALESCENCES
ÉPUISEMENT NERVEUX

6, Rue ABEL, PARIS. — LE FLACON : 3 fr.
xv à xx gouttes à chaque repas. *Ni sucre, ni chaux, ni alcool.*

SUCCOMUSCULINE **PLASMA MUSCULAIRE** *extrait à froid*, 100 grammes de viande de bœuf par cuillerée. — **CHAIX & Cie**, *10, rue de l'Orne, PARIS*. — Contenue dans des Cruchons de grès, la SUCCO conserve indéfiniment ses propriétés physiques et thérapeutiques.

Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGÉNOL Naline

Médication arsénio-phosphorée organique à base de Nuclarrhine, réunissant combinés tous les avantages sans leurs inconvénients de la médication arsenicale et phosphorée organique.

L'HISTOGÉNOL NALINE est indiqué dans tous les cas où l'organisme débilité, par une cause quelconque, réclame une médication réparatrice et dynamogénique puissante; dans tous les cas où il faut relever l'état général, améliorer la composition du sang, reminéraliser les tissus, combattre la phosphaturie et ramener à la normale les réactions intraorganiques. PUISSANT STIMULANT PHAGOCYTAIRE

TUBERCULOSES, BRONCHITES, LYMPHATISME, SCROFULE, ANÉMIE NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.

FORMES ET DOSES: ELIXIR {Adultes: 2 cuill. à soupe par jour. Enfants: 2 cuill. à dessert ou à café. — GRANULÉ {Adultes: 2 mesures par jour. Enfants: 2 demi-mesures par jour. — AMPOULES {Injecter une ampoule par jour.

Exiger sur toutes les boites et flacons la *Signature de Garantie* : A. NALINE
*Littérature et Echant*ons: S'adr. à A. NALINE, Phien à Villeneuve-la-Garenne, près St-Denis (Seine).

COQUELUCHE SULFOLÉINE ROZET

$C^{56}H^{36}S^{6}(AzH^{4})^{4}O^{12}$ — SPÉCIFIQUE NON TOXIQUE - 2 à 5 cuill. à café, dessert ou soupe selon l'âge - 6, R. Abel, PARIS

ETABLISSEMENT DE SAINT-GALMIER (LOIRE)
SOURCE BADOIT
L'EAU DE TABLE SANS RIVALE. — La plus Légère à l'Estomac.

VENTE 20 Millions de Bouteilles PAR AN
Déclarée d'Intérêt Public Décret du 12 Août 1897.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine, Professeur de clinique médicale, Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie expérim., Médecin de l'Hôtel-Dieu, Membre de l'Académie de médecine.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur et Professeur en chef de la Maternité.
M. LETULLE, Professeur à la Faculté, Médecin de l'hôpital Boucicaut, Membre de l'Académie de médecine.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Académie de médecine.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôpital Cochin.
F. JAYLE, Chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
SECRÉTAIRES
P. DESFOSSES
J. DUMONT

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson.

NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE

QUELQUES APERÇUS DES PUBLICATIONS ALLEMANDES

D'une longue captivité en Allemagne, j'ai rapporté quelques notes prises au cours de mes lectures des ouvrages de médecine que j'ai pu me procurer et du *Münchner medizinischer Wochenschrift*; il sera peut-être intéressant de relever certains points qui montreront quelques modifications subies par les idées médicales de nos ennemis pendant la guerre.

L'impression qui se dégage d'abord de ces lectures est qu'en médecine, comme ailleurs, on travaille énormément en Allemagne, et que, depuis la guerre, les milieux médicaux se sont efforcés de parer aux nouveaux besoins que l'avalanche colossale de blessés et de malades leur a procurés depuis le mois d'août 1914.

Ils prétendent avoir réussi à assurer toujours et partout un fonctionnement régulier et satisfaisant du Service de Santé; pour qui connaît l'esprit d'orgueil souvent stupide et de discipline aveugle qui règne à tous les étages de l'organisation allemande, cette affirmation peut paraître douteuse et nous avons pu saisir bien des défauts grossiers de leurs services sanitaires.

Leurs journaux médicaux ont entrepris une campagne très active pour lutter contre les spécialités pharmaceutiques et les eaux minérales étrangères, et pour les faire remplacer par les produits et les stations balnéaires allemands. Cependant il a été agréable à un Français de constater qu'ils avouaient n'avoir pu réussir à imiter convenablement certaines spécialités françaises, en particulier l'Électrargol. Dans un domaine un peu éloigné du nôtre, nous avons également à noter leur ignorance des plaques de photographie en couleur qui n'existent plus guère en Allemagne, puisqu'elles ne sont fabriquées que chez Lumière et que la science allemande ne sait encore pas les composer.

Le règlement sur le Service de Santé en campagne allemand ressemble beaucoup au nôtre, l'une des différences est la composition plus considérable de la compagnie sanitaire qui correspond à notre groupe de brancardiers et qui, mieux dotée que lui en personnel et en matériel médical, peut installer en arrière des corps de troupe, mais entre ceux-ci et l'ambulance, « un poste de secours principal » où peuvent déjà être donnés des soins plus complets, opérations d'urgence, appareils à fractures, etc. Cependant un auteur allemand propose la scission de la compagnie sanitaire en compagnie de brancardiers comprenant seulement le personnel et le matériel de transport des blessés et qui correspondrait à peu près exactement à notre groupe de brancardiers, et en détachement sanitaire qui aurait le rôle d'une ambulance et pourrait, du reste, être remplacé par une ambulance ordinaire. C'est donc imiter entièrement notre règlement. (*Oberstabsarzt Becker* in *Münch. med. Woch.*, 2. 2. 15.)

Chirurgie de guerre. — Les lésions considérables des parties molles et des os produites par des projectiles basculés ou tirés à moins de 400 m. et conservant ainsi une force vive considérable produisant de véritables effets explosifs, ont fait penser au début de la guerre à l'emploi de balles dum-dum, et une campagne a été faite même dans les journaux médicaux pour démontrer que des balles semblables avaient été employées par les Français d'abord, ensuite par les

Anglais. On a publié des photographies de cartouches de stand françaises à balles évidées à leur sommet et destinées seulement au tir à distance réduite en les donnant comme balles dum-dum! Plus tard de nombreux auteurs ont reconnu combien il fallait être prudent avant d'attribuer une blessure à une balle explosive, et que la plupart étaient dues à des balles basculées ou encore animées d'une vitesse considérable (action explosive de von Œttingen) (*Münch. m. Woch.*, Braun, 12. 1. 15 et 30. 3. 15).

Abdomen. — Après avoir été abstentionnistes au début de la guerre, les chirurgiens allemands sont redevenus interventionnistes.

Kraske reproche aux statistiques des abstentionnistes, qui donnent 40, 50 et même 70 p. 100 de succès, de n'être que des entassements de cas disparates; on ne doit parler que de lésions du tube digestif; or, la moitié des cas reçus à l'ambulance avec le diagnostic : coup de feu du ventre, ne sont que des lésions de la paroi abdominale. Kraske n'a pas vu guérir spontanément un seul cas de perforation de l'intestin, la bénignité des lésions de l'intestin est une légende qu'on ne saurait trop combattre. Certes, il y a de grandes difficultés à réunir les conditions opératoires et il y a eu de nombreuses désillusions en Août et Septembre 1914, mais depuis, dans la guerre de position, il a été fait de nombreuses opérations lorsque l'état général l'autorisait et on a obtenu le succès dans près de la moitié des cas. Une ambulance spécialement organisée pour les coups de feu de l'abdomen et pourvue d'un chirurgien possédant la pratique de la chirurgie abdominale, doit se trouver non loin de la ligne de feu et tous les blessés du ventre y être transportés dans des autos spécialement aménagées. Cette pratique devra être suivie autant que possible dans la guerre de mouvement (*M. m. W.*, 1. 6. 15).

Le professeur Perthes estime que sur 100 cas de coups de feu de l'abdomen, 21 quittent vivants l'ambulance (*M. m. W.*, 30. 3. 15 et 6. 4. 15).

Rotter donne une mortalité de 80 pour 100 à l'ambulance (*M. m. W.*, 13. 7. 15).

La plupart des chirurgiens allemands sont pour l'intervention aussi précoce que possible (dans les huit heures, Enderlen; Perthes : avant douze heures) et s'il y a des symptômes de perforation viscérale (vomissements ou envie de vomir persistante) ou d'une hémorragie importante, mais il sera toujours assez difficile de faire le diagnostic différentiel avec le shock.

En somme, le grand principe de Bergmann, « en chirurgie de guerre, l'individualisation doit céder le pas à la règle », n'est pas absolu et souffre de nombreuses exceptions (Meyer, in *M. m. W.*, 24. 8. 15).

Basl cite un cas de blessure pénétrante de l'abdomen par éclat d'obus, opéré avec succès après dix-huit heures (*M. m. W.* 14. 9. 15).

Thorax. — La résistance de la cavité thoracique à l'infection a été plusieurs fois notée, on a vu suppurer les plaies d'entrée des projectiles sans aucune infection de la plèvre ni du poumon, et même avec un épanchement pleurétique qui a évolué aseptiquement (*M. m. W.*, 12. 1. 15).

La ponction et l'évacuation du liquide épanché dans la plèvre, dans les coups de feu du poumon, risquent de le déplisser et de provoquer une hémorragie secondaire ou un pneumothorax (*M. m. W.*, 20. 4. 15). Muller a vu, dans un cas, des hémorragies secondaires six semaines et trois mois après la blessure avec, finalement, le décès du malade (*M. m. W.*, 10. 8. 15).

Crâne. — Pour Goetjes, toute blessure par éclat d'obus du crâne, doit être opérée dans les vingt-quatre ou quarante-huit heures (*M. m. W.*, 29. 6. 15).

Guleke a traité, au lazaret de Strasbourg, 200 coups de feu du crâne, dont 60 n'intéressaient que les parties molles. Dans les 140 cas avec lésion osseuse, 12 présentaient 2 orifices (2 morts), 26 un seul orifice (3 morts) et 103 étaient des coups de feu tangentiels (35 morts), mais de ces derniers cas, 28 n'avaient que des lésions osseuses sans déchirure de la dure-mère, ce qui aggrave encore le pourcentage de mortalité des cas avec lésions pénétrantes (46 p. 100) et montre bien le pronostic sombre des blessures tangentielles du crâne et la nécessité d'une intervention précoce.

L'auteur met en garde contre l'amélioration souvent immédiate qui suit l'intervention, mais qui est fréquemment suivie, dix ou quinze jours après, de complications : méningite, encéphalite, abcès. En somme, le pronostic doit toujours être très réservé (*M. m. W.*, 20. 7. 15).

Cœur et vaisseaux. — Quelques cas de plaies du cœur suturées avec succès, ont été observées (2 observations, *M. m. W.*, 11. 5. 15). Dans un cas, l'examen radioscopique permit de situer le projectile (balle française) dans l'oreillette droite, il était entré par la paroi thoracique postérieure et était bien toléré (*M. m. W.*, 25. 5. 15).

Freund et Caspersohn ont retiré par l'opération une balle de shrapnell du ventricule droit, le malade a guéri. Le diagnostic avait été établi par la radiographie, il n'existait pour ainsi dire aucun symptôme. Les auteurs ont admis que la balle avait pénétré dans la veine cave inférieure et avait été entraînée dans le cœur (?) (*M. m. W.*, 31. 8. 15).

Une photographie curieuse est celle d'un cœur qui avait été traversé de part en part par un coup de baïonnette, le blessé fut transporté de la frontière russe jusqu'à Leipzig et mourut subitement le neuvième jour en s'asseyant sur son lit (*M. m. W.*, 27. 7. 15).

Betck cite un cas de perforation de la carotide interne par la « balle humanitaire française »

sans hémorragie primitive, le malade fut opéré et guérit (*M. m. W.*, 22. 6. 15).

Système nerveux. — Brodmann mentionne le peu de réaction des lésions de la zone frontale du cerveau. Il cite 5 cas d'aphasie avec lésion du pied de la circonvolution frontale gauche; d'autres troubles des fonctions attribuées à la zone frontale n'ont pas été observés chez 24 blessés présentant des lésions de cette zone (*M. m. W.*, 17. 8. 15).

Tous les auteurs sont d'avis de ne tenter la suture nerveuse que plusieurs mois après la blessure et lorsque toute suppuration est définitivement tarie, souvent la conduction nerveuse se rétablit sans intervention, alors que la réaction de dégénérescence est plus ou moins manifeste; on doit toujours essayer préalablement le traitement électrique avec des courants galvaniques de 2 à 3 milliampères. Le succès de la suture ne peut se manifester qu'au moins trois mois après (*M. m. W.*, 12. 1 et 13. 4. 15).

Mann préconise la méthode de Stoffel, ou neurolyse endo-neurale, qui donne un retour rapide de la sensibilité et des mouvements (*M. m. W.*, 27. 7. 15).

Stoffel, à la suite de ses recherches expérimentales sur les singes, a établi les positions à donner aux membres pour que le contact des bouts nerveux sectionnés soit assuré, une immobilisation de trois à quatre semaines avec reprise prudente des mouvements à la suite assure la coaptation (*M. m. W.*, 29. 6. 15).

Membres. — Les amputations en chirurgie de guerre doivent s'effectuer suivant un mode très simple, le meilleur est un circulaire avec peau rétractée le plus possible sans suture (*M. m. W.*, 16. 2. 15).

« Dans les amputations entreprises au front dans les postes de secours principaux et dans les ambulances, on a, au cours de cette guerre, plusieurs fois employé la section circulaire des chairs et de l'os sur le même plan pour réduire au minimum le temps de l'opération et de l'anesthésie, et aussi parce qu'une réunion par première intention était impossible. Dans ces cas, il faut pratiquer plus tard dans les hôpitaux de l'intérieur une opération secondaire. » (Professeur Lange, in *Taschenbuch des Feldarztes*, 3e partie, page 159).

Katz : « L'amputation en un seul temps est devenue la méthode d'amputation de guerre prévalente. » (*M. m. W.*, 14. 9. 15).

Pour les fractures, le bandage plâtré est le plus employé et constitue le procédé d'immobilisation de choix qui doit être appliqué à l'ambulance et même, si possible, au poste de secours principal (Professeur Perthes, *M. m. W.*, 1. 6. 15). On donne même comme base d'appréciations d'une ambulance le nombre des appareils plâtrés qu'on y fait par opposition à celui des amputations, toutes choses égales d'ailleurs bien entendu (*M. m. W.*, 26. 1. 15). Quant aux attelles et gouttières, aucune n'a donné satisfaction complète malgré les nombreux essais et les variétés imaginées. Le professeur Lange, de Munich, a proposé, dans son petit manuel d'orthopédie de guerre, une gouttière-attelle constituée par une armature en lames de fer et des gouttières de carton qui peuvent se modeler sur toutes les parties des membres (*Taschenbuch des Feldarztes*, 3e partie, page 60).

Infection des blessures de guerre. — Elle a été excessivement fréquente, on peut dire que pour les projectiles d'artillerie et les explosifs de mines et de tranchées l'infection est la règle, les plaies par balles d'infanterie étant souvent aseptiques (Kœrber, *M. m. W.*, 20. 7. 15).

La teinture d'iode jouit d'une grande faveur, à 10, 5 et même 1 pour 100 suivant les expériences de Brunner (*M. m. W.*, 24. 8. 15). Mais de nombreux auteurs ne l'admettent qu'autour de la plaie, non à l'intérieur.

Le baume du Pérou est très utilisé, il paraît recouvrir la plaie d'un enduit imperméable et être un excellent désodorisateur (Oberst, *M. m. W.*, 24. 11. 14). On lui reproche de provoquer quelquefois des hémorragies (*M. m. W.*, 16. 2. 15).

Le « Mastisol », fortement recommandé par von Œttingen, est un excellent moyen de fixation des pansements, mais ne paraît pas jouer le rôle de fixation des bactéries qu'il lui attribuait, il semble même produire l'obturation des glandes sébacées et favoriser ainsi l'infection (*M. m. W.*, 8. 12. 14 et 23. 2. 15).

La gangrène gazeuse a été souvent observée, elle peut se présenter sous deux formes : l'une, superficielle et relativement bénigne, se développe dans le tissu sous-cutané; l'autre, la plus grave, occupe les interstices musculaires profonds (*M. m. W.*, 5. 1. 15). Elle peut être causée par un streptocoque anaérobie (*M. m. W.*, 27. 7. 15). Le traitement est l'incision large et profonde aussi précoce que possible; on a employé avec bons résultats la glycérine ichthyolée (*M. m. W.*, 30, 3. 15), les injections sous-cutanées d'oxygène, qui ont quelquefois donné des embolies gazeuses et la mort subite (*M. m. W.*, 11. 5. 15 et 1. 6. 15). Un élève de Bier a essayé, sous sa direction, l'hyperhémie veineuse pour le traitement de 72 blessures graves par obus en vue de la prophylaxie de l'infection ou pour le traitement de l'infection à son début, la bande restait six à sept jours, et même huit à douze jours dans les cas de gangrène gazeuse. Il se produisait un énorme gonflement et des phlyctènes. L'influence favorable sur la température et sur la douleur était certaine. Dans 7 cas de gangrène gazeuse, la bande parut exercer une action d'arrêt contre la généra-

(*Voir la suite, p.* **470**.)

lisation et l'extension de la lésion (Sehrt, *M. m. W.*, 14. 9. 15).

Le tétanos a été observé avec une fréquence extrême au début de la campagne, est-ce à cause des travaux de fortification de campagne entraînant de nombreux contacts avec la terre, à cause des amputations moins fréquentes qu'autrefois? (*M. m. W.*, 15. 10. 14.) Le sérum antitétanique jouit en Allemagne d'une confiance unanime pour la prophylaxie (Strauss, *M. m. W.*, 29. 6 15 et Fessler, *M. m. W.*, 27. 7. 15), il est moins généralement accepté pour le traitement du tétanos déclaré, il est employé le plus souvent en injections intra-veineuses, mode d'administration des sérums et autres solutions thérapeutiques excessivement goûté en Allemagne, ou en injections intrarachidiennes, à la dose de 20 unités antitoxiques (A. E.) pour l'emploi prophylactique et 200 à 300 A. E. pour la thérapeutique du tétanos déclaré. Heddaüs a utilisé le sérum en injections dans les carotides (*M. m. W.*, 3. 11. 14). On a employé aussi des cultures de bacilles tétaniques desséchées et pulvérisées (*M. m. W.*, 16. 2. 15). En plus de la « submersion antitoxique » (*M. m. W.*, 22. 12 14), la médication symptomatique la plus employée a été le sulfate de magnésie en injections intra-veineuses de solutions à 15 pour 100, qui, selon la découverte de Meltzer et Auer, agit en interrompant la conductibilité nerveuse (comme le curare) et produit l'apaisement des crises de contractures si pénibles et un sommeil calme. Ces injections ont pu être répétées de nombreuses fois dans la journée, un auteur laisse même à demeure la canule intra-veineuse (dans un cas pendant huit jours) pour pratiquer plus facilement et plus souvent l'injection de sel magnésien (*M. m. W.*, 9. 3. 15).

L'effet des injections de sulfate de magnésie peut être surveillé par l'action parallèle sur la température qui subit un abaissement rapide et important (*M. m. W.*, 26. 1. 15). Citons le traitement des crises d'apnée grave au cours du tétanos par la double phrénicotomie (Jehn, *M. m. W.*, 6. 10. 14); un cas de tétanos guéri à la suite d'injections de transsudat séreux du péritoine retiré de malades atteints d'affections du cœur non compensées (*M. m. W.*, 20. 10. 14). Rotfuchs, avec le salvarsan, aurait obtenu 85 pour 100 de guérisons dans le tétanos (*M. m. W.*, 20. 7. 15).

L'oxygène sous toutes ses formes (crayons d'oxygène Merck ou Ortizon Bayer), les rayons ultra-violets (*M. m. W.*, 24. 11. 14), les insufflations d'air chaud ou froid (appareils spéciaux, ventilateurs, pompes à auto ou bicyclette, soufflet) sur les plaies (*M. m. W.*, 29. 12. 14) ont été employés.

Happel a vu chez un malade le tétanos, survenu à la suite d'une blessure de la cuisse par shrapnell, guérir, trois mois après la plaie presque cicatrisée fait une poussée d'érysipèle et le malade meurt d'une récidive de tétanos (*M. m. W.*, 27. 7. 15). Hammer a observé un cas de tétanos localisé au plexus lombaire gauche à la suite d'une blessure de la cuisse gauche; le malade guérit au bout d'un mois (*M. m. W.*, 10. 8. 15).

Hencher a traité avec succès immédiat un cas de tétanos grave par des injections intra-veineuses répétées plusieurs jours de suite de 750 gr. de solution physiologique avec 15 à 30 cm³ d'éther anesthésique. L'action soporifique était remarquable. L'auteur se demande si l'éther ne peut pas aussi agir en détruisant les combinaisons de la toxine tétanique avec la lécithine du tissu nerveux (*M. m. W.*, 17. 8 15).

Les gelures ont été fréquentes dans l'armée allemande au cours de l'hiver 1914-1915. La position élevée du membre, les frictions stimulantes, les enveloppements et les bains chauds, les mouvements des doigts et des articulations, les massages ont souvent donné des résultats inespérés.

On doit éviter les amputations précoces et attendre les symptômes absolus de mortification.

On a préconisé le traitement des gelures du 3e degré des doigts et des orteils par la méthode de Nösske, incisions profondes pour donner issue au sang de stase et rétablir la circulation (*M. m. W.*, 23. 3. 15).

E. Deleuze,
Médecin-major de 2e classe.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE
Caisse d'Assistance médicale de Guerre
5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription s'élève à 230.000 francs.

Souscription.

5e *liste*.

Docteur Hirtz (Edgard), Paris	500
Docteur de Valcourt, Cannes	300
La Société locale de l'Eure	1.000
La Société locale du département d'Oran	1.000
La Société locale des Côtes-du-Nord	200
La Société locale de Toulouse	1.000
La Société locale du Jura	200
La Société locale de la Loire-Inférieure	500
La Société locale du Haut-Rhin français	250
La Société locale de Saône-et-Loire	500
La Société locale de la Sarthe	500
La Société locale de la Haute-Savoie	1.000
La Société locale de la Seine-Inférieure	2.000
La Société locale de la Vendée	1.000
La Société locale de l'Yonne	500
Syndicat de la région de Bourg	300
Syndicat des médecins de Toulouse	500
Syndicat des médecins de l'arrondissement de Ploërmel	125
Syndicat des médecins de la Vendée	1.000
Syndicat des médecins de l'arrond. de Sens	100
La Fédération des Syndicats médicaux de l'Eure	100

Mme Marcon-Marquez, Hyères (Var) (en souvenir de son père) 100
Conseil d'administration de l'Aucre médicale, Lyon 100
Docteur Gimbert, Cannes 2.000
Docteur Leprince (Maurice), Paris 1.000
Docteur Duvernoy, Valentigney (Doubs) . 500
Docteur Chauveau, sénateur de la Côte-d'Or 500
Docteur Beaumé (Lucien), Paris 500
Docteur Jalaguier, Paris. 500
Docteur Enriquez, Paris. 500
Docteur Arsac, aide-major, 1re classe, Nyons (Drôme). 50
Docteur Borde, Bordeaux 50
Docteur Daday, Privas (Ardèche). 50
Docteur Flu, Le Lion d'Angers (Maine-et-Loire) 50
Docteur Galibert, Crest (Drôme). 50
Docteur Gaudubert, Moutsauche (Nièvre). 50
Docteur Jorand, Nangis (Seine-et-Marne) . 50
Docteur Lafarge, aide-major, Magnan-l'Etrange (Creuse). 50
Docteur Regnier, B. O. C. n° 8, secteur postal 158 50
Docteur Ribail, Paris. 50
Docteur Savignac, Paris. 50
Docteur Tissier, Remiremont (Vosges) . . 50
Docteur Wladimiroff, Montpellier 50
Docteur Zartarian, Bourbonne - Fayel (Marne) 50
Docteur Boquin, Autun (Saône-et-Loire) . 100
Docteur Laffitte, Chalabre (Aude) 100
Docteur Lecène (Paul), Paris. 100
Docteur Matry, Fontainebleau (Seine-et-Marne). 100
Docteur Lermoyez, Paris 200
Docteur Pouliquen, Brest (Finistère) . . . 200
Docteur Thibout, Paris 300
Docteur Foll (Gustave), Brest 100
Docteur Le Garrec, Lorient 50
Docteur Weil (Gustave), Paris. 40
Docteur Dengler, Sellières (Jura). . . . 100
Docteur Pouchet (A.-G.), Lozère (Seine-et-Oise) 100
Docteur Barrieu, Paris 50
Docteur Breton (M.), Coullons (Loiret). . 50
Docteur Brulé (M.), Paris 50
Docteur Catherine Henri, Oran. 50
Docteur et Mme Charmoy, Courtenay (Loiret) 50
Docteur Clément (Paul), Moutdevergues (Vaucluse) 50
Docteur Colleville, Tours 50
Docteur Cordebart, Aubervilliers (Seine). 50
Docteur Dussaud, Nîmes. 50
Docteur Ghazarossian, Paris. 50
Docteur Guérin (E.), Paris. 50
Docteur Jaume, Bône (Algérie). 50
Docteur Malapert, Poitiers. 50
Docteur Mathieu (père), Wassy (Haute-Marne). 50
Docteur Méplain (F.), Moulins. 50
Docteur Pédebidou, sénateur des Hautes-Pyrénées. 50
Docteur Pron, Alger. 50
Docteur Raoult, Vernon (Eure). 50
Docteur Ropiteau (P.), Paris. 50
Docteur Vérité, Alger. 50
Docteur Chatard, Valence - d'Albigeois (Tarn) 100
Docteur Huber, Paris 100
Docteur Hubert (P.), Cherbourg 100
Docteur Le Clerc, Levallois-Perret (Seine). 100
Docteur Loussot, Landivisiau (Finistère). 100
Docteur Marais (H.), Honfleur (Calvados). 100
Docteur Raynaud, Marseille 100
Docteur Rémy (S.), Nancy. 100
Docteur Riou, Le Chambon-de-Tence (Hte-Loire). 100
Docteur Stettiner, Paris. 100
Docteur Zadok, Paris 100
Docteur Broussin, Versailles. 200
Docteur Terrieu (F.), Paris 100
Docteur Rubens-Duval (Henri), Paris. . . 250
Docteur Vilenski, Paris 50
Docteur Larrivé, Meyzieu (Isère). 50
Docteur Aumont (E.), Saint-Sever (Calvados). 40
Docteur Bourdicaud-Dumay, aide-major de 1re classe, Camp de la Courtine 40
Docteur Martin Bernard, Cognac (Charente) 40
Docteur Allard, Duclair (Seine-Inférieure). 50
Docteur Arcelin, Lyon 50
Docteur Ayasse, Oran. 50
Docteur Bayou, Questembert (Morbihan). 50
Docteur Boissier, Alais (Gard). 50
Docteur Brac (G.), 276e territorial 50
Docteur Coronat, Lauzerte (Tarn-et-Garonne) 50
Anonyme. 50
Docteur Decuyper Laigle (Orne). 50
Docteur Fayol, Marseille 50
Docteur Moreau (René), Sens (Yonne). . . 50
Docteur Normant, Relecq Kerhuon (Finistère) 50
Docteur Quesnel, Balleroy (Calvados) . . 50
Docteur Record, Velines (Dordogne) . . . 50
Professeur Rispal, Toulouse. 50

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Etudiante en médecine, 3 inscriptions, désire occupation para-médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 1115.

Docteur médecin désire vendre sa voiture Renault 1905, 4 cylindres 14-18 HP, cond. int., 4 pl., caross. luxe, parfait état, acc. compl., phares B.R.C. acétylène dissous, compteur O S., carbur. Claudel, magn. Bosch. Après essai, 4.500 fr. — Ecrire *P. M.*, n° 1009.

Etudiant belge, libre obligations militaires, ayant achevé 2e doctorat (correspondant à 13 inscriptions en France), cherche occupation médicale rétribuée pour l'après-midi. — Ecrire *P. M.*, n° 1118.

Professeur de cult. phys. et gymn. respiratoire désirerait faire cours particuliers, à domicile. Prix modérés. — Ecrire *P. M.*, n° 1119.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

N° 62 Jeudi, 16 Décembre 1915

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale. . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Un numéro supplémentaire a été publié le 13 Décembre.

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

COMMENT ON NOUS JUGE : UN SON DE CLOCHE

Un aimable correspondant a bien voulu m'adresser un numéro de la *Gaceta medica catalana* d'il y a deux mois (Octobre 1915), en recommandant à mes bons soins l'article de tête écrit tout entier à la louange de la Kultur allemande « étudiée dans ses rapports avec la science médicale ».

Je me refuse le plaisir de réfuter l'auteur, car j'ai mieux à faire, et vous aussi, que de polémiquer avec un neutre hostile. Le rédacteur en chef du journal s'est d'ailleurs chargé, avec beaucoup de courtoisie, de dire son fait à son collaborateur obstiné. Dans une note très succincte, il a exprimé son regret du refus opposé par l'auteur à supprimer l'exorde et la péroraison de son article. Il a pris soin d'ajouter que les idées exposées au cours de ce pamphlet, — c'est, en effet, une sorte de pamphlet, — ne représentaient ni les opinions, ni les tendances de la *Gaceta*. Cette appréciation, sévère mais juste, nous donnerait toute satisfaction si elle ne devait pas disparaître des tirages à part. La brochure comportera treize pages et ce sera là un bon moyen de propagande en faveur de l'Allemagne, répandu en Espagne par un Espagnol. On est neutre ou on ne l'est pas, que diable!

Sur le fond même de l'article, peu à dire. Sa lecture m'a rappelé, et c'était bien de circonstance, l'aphorisme édicté par l'officier de cavalerie allemand : « D'abord, il y a Dieu, et puis il y a l'officier de cavalerie allemand, et ensuite il y a le cheval de l'officier de cavalerie allemand, et après il n'y a rien... rien... rien! » Donc, pour notre auteur aussi, il y a Dieu, ensuite il y a le savant allemand et celui qui le loue, et après il n'y a rien... rien... rien!

Supprimez des arts, des sciences médicales, de la chimie, la plus grande Allemagne et c'est le néant! C'est elle qui a tout créé. Ah! il n'y va pas avec le dos de la cuiller, ce faux frère. Il a beau, toutefois, se recommander des méthodes du peuple élu, il n'en est pas moins resté le Latin un peu léger et superficiel. Ce n'est pas sans stupéfaction que je l'ai vu mêler aux Allemands Schiff de Genève, de Cyon qui écrivait en français et passa toute sa vie en France, et Yersin, notre Yersin. J'en passe, et des meilleurs. Je pourrais relever aussi qu'en mettant Davaine au-dessus de Pasteur et Koch au-dessus de tout, il va un peu fort, le confrère. Mais tout cela ne saurait m'émouvoir, j'en ai entendu bien d'autres! Un brave assistant de Senator ne m'affirmait-il pas

jadis que « Mòssieu Lister était bien plus immortel que Pasteur »? Tout peut se défendre, même que la civilisation d'un peuple se mesure au nombre de ses canons, de ses dirigeables, de ses produits alimentaires artificiels et de sa puissance offensive. C'est une opinion, et il est bien naturel qu'on s'y range quand on sait apprécier l'Allemagne.

Je n'insisterais donc pas si nous n'avions plus d'un enseignement à tirer du panégyrique de ce médecin espagnol. Il est probable que ses idées changeraient fort si jamais l'Espagne entrait en conflit avec les empires du centre, ce qui, d'ailleurs, eût été possible sans les batailles de la Marne et de l'Yser. Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit.

Ce courtisan de la force et son *olla podrida* de flatteries doivent nous faire réfléchir à ce que nous avons tenté, nous, en Espagne, pour y contrebattre la propagande germanique. Le journal en question est farci de réclames pharmaceutiques françaises, sans qu'on en rencontre une seule d'origine allemande. Or, si nous avions au moindre degré le sens de la guerre, si nous comprenions, nous, médecins, nous, spécialistes français, l'utilité de faire entendre notre voix, est-ce que nous n'aurions pas dû solliciter du rédacteur en chef, qui vraisemblablement nous est sympathique, l'insertion de bons articles francophiles exposant la valeur de la médecine française, et mettant en relief le rôle civilisateur de notre peuple? Comme je le dis souvent, nous ne nous faisons tout de même pas assez les complices du Destin; ni les uns, ni les autres, nous ne savons comprendre que le journal est une arme aussi. Cet outil de lutte et de propagande, pourquoi ne pas l'utiliser avec la même ardeur que nos ennemis? Voyons, est-il un seul spécialiste pour se refuser à sentir le danger des dithyrambes proallemands?

Autre chose. D'après ce que je crois voir entre les lignes, l'auteur de l'article, comme beaucoup en Europe, nous en veut de notre politique intérieure, et c'est un peu une querelle de dévot qu'il nous fait. Mais là aussi, n'avons-nous pas quelque chose à nous reprocher, et dans l'avenir, tout en demeurant maîtres de nos idées philosophiques ou religieuses, ne devrons-nous pas tenir compte du tort qu'elles peuvent nous faire dans le monde? Tout se paie.

Enfin, nombre d'entre nous ont des amis en Espagne. Combien ont écrit là-bas pour faire valoir la justice de notre cause, pour stigmatiser les pillages, les incendies, les vols et les viols? Et à plus forte raison, en est-il un chez nous qui ait sollicité une mission pour porter à nos frères latins la bonne parole? Qui a plaidé pour nous auprès des directeurs du journal, depuis deux mois que l'article parut? Qui nous a défendus? Ah! comme nos ennemis comprennent autrement leur tâche!

Tenez, j'ai un ami qui revient de Barcelone, où le hasard l'a mis à même de connaître les faits et gestes de deux prisonniers allemands évadés de France. A quoi croyez-vous qu'ils emploient leur temps? Oh! c'est simple: Tous deux, hommes fort cultivés, paraît-il, ont été immédiatement embrigadés par les représentants de l'Empereur en Espagne: L'un fait des relevés de plans le long des côtes, — on ne sait jamais, n'est-ce pas, avec la guerre sous-marine, — tandis que l'autre bat le pays afin de s'enquérir des besoins de l'indigène pour l'après-guerre!

Et maintenant, si vous imaginez, ô pauvres amis, que la bataille sera terminée après la signature du traité de paix, vous êtes loin de compte: La séance continuera. Comme dans l'Avant-guerre, nous aurons en Espagne ainsi qu'ailleurs des soldats allemands en civils, mais soldats quand même, et qui lutteront pour chasser de la péninsule notre industrie, notre commerce, notre influence, et les remplacer par la grande kamelote allemande: *Deutschland ueber alles!*

Peut-être me trouverez-vous naïf de vouloir évangéliser une fois de plus mes compatriotes. Je les supplie, néanmoins, de prendre au sérieux, très au sérieux l'organisation qui s'échafaude contre nous. Que ceux qui veulent vivre libres, au point de vue économique, se mobilisent, qu'ils aillent dès à présent visiter leur clientèle étrangère, bref, qu'ils se préparent, sinon les choses iront comme auparavant et du conflit sanglant il ne nous restera que l'honneur et des deuils éternels!

Oui, je sais, nous n'aimons pas trop à nous remuer, et puis, nous ne connaissons pas la langue espagnole. Apprenons-la, voilà tout. Et, nous mettant les uns et les autres en face de notre conscience, demandons-nous si nous n'avons pas mieux à faire, nous les anciens, que d'éplucher les communiqués bi-quotidiens. La lecture même de ces communiqués ne montre-t-elle pas, au surplus, à chacun de nous où est son devoir? Est-ce qu'ils ralentissent une minute leur effort, les pauvres poilus qui pataugent dans les boues glacées d'Artois, de Champagne et d'Alsace? Et n'est-il pas, après tout, plus facile, quoique moins héroïque, de lutter pour l'influence française à l'étranger, que de se faire casser la figure pour conserver quelques mètres de tranchée?

F. Helme.

SOMMAIRES DES REVUES

ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

Sommaire du n° 4 (Septembre-Octobre 1915).

Travaux originaux:

Victor Parant, père. — Le retour à la Médecine mentale française.

Ph. Chaslin. — La confusion mentale (*suite et fin*).

Roger Dupouy. — Notes statistiques et cliniques sur les troubles neuro-psychiques dans l'armée en temps de guerre.

Franco da Rocha. — La psychiatrie et le code pénal brésilien. La zone limitrophe.

Paul Sérieux et Lucien Libert. — Le régime des aliénés en France au XVIIIe siècle d'après des documents inédits (*suite*).

Revue des journaux de médecine.

Bibliographie.

Variétés.

JOURNAL DE RADIOLOGIE ET D'ÉLECTROLOGIE

SOMMAIRE du n° 11 (Novembre 1915).

Mémoires originaux :

Delherm et Py. — De l'importance de bien différencier les manifestations organiques et les manifestations psychiques chez les blessés de guerre.

Jean Ferrand. — Réflexions médico-chirurgicales sur la pratique neurologique en temps de guerre.

E.-J. Hirtz. — Un numérateur-compositeur radiographique.

J. Belot, Nahan et A. Chavasse. — Le traitement radiothérapique des tuberculoses ostéo-articulaires, en particulier des spina-ventosa tuberculeux.

E. Haret. — L'ionisation du radium dans le traitement des récidives locales après intervention chirurgicale pour néoplasme du sein.

J. Belot. — Sur les tubes à refroidissement par circulation d'air, en radiothérapie.

Mathilde Grunspan et Raymond Levère. — Recherches expérimentales sur la diathermie.

A. Zimmern et P. Istel. — Les accidents de l'électricité industrielle; prophylaxie. Traitement et réglementation.

Notes de pratique :

Le Faguays. — Note sur un procédé de repérage direct des projectiles.

A. Charlier. — Le repéreur Marion-Danion.

Huet. — Les troubles de l'excitabilité électrique des nerfs et des muscles.

Analyses :

Radiologie. — Electrologie.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Caisse d'Assistance médicale de guerre.

5, rue de Surène, Paris (8e).

Le total de la souscription s'élève à 250.000 francs.

SOUSCRIPTION

6e liste.

Docteur Wendling, Chartres	50
Docteur Zoeller (W.), Philippeville (Constantine)	50
Docteur Fieux, Bordeaux	100
Docteur Lamarre, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	100
Docteur Lambert, Combrée (Maine-et-Loire)	100
Docteur Thierry, médecin-chef Hôpital 58, Legé (Loire-Inférieure)	100
Docteur Tolot, Lyon	100
Docteur Warin, Paris	100
Docteur Dor (L.), Lyon	200
Docteur Régis (Louis), Paris, membre du Conseil général de l'A. G	100
Docteurs Bricard, père et fils, Cheny (Yonne)	50
Docteur Codet-Boisse (P.), Bordeaux	50
Docteur Lafargue, Peyrehorade (Landes)	50
Docteur Sicard (Henri), Paris	50
Docteur Vauthrin, Paris	50
Docteur Hortolès, Montpellier	100
Docteur Presle, Paris	100
Docteur Denis (Maurice), Orléans	150
Docteur Lasserre (Georges), Bayonne (Basses-Pyrénées)	200
Docteur Lamotte, Djérissa (Tunisie)	50
Docteur Jacques, Nancy (Meurthe-et-Moselle)	200
Docteur Latouche, Autun (Saône-et-Loire)	100
Docteur Astengo, Paris	50
Docteur Bonfils, Akbou (Constantine)	50
Docteur Conchon (André), Châtelguyon (Puy-de-Dôme)	50
Docteur Corby (G.), de Paris	50
Docteur Darget, Orthez (Basses-Pyrénées)	50
Docteur Dessaux, Tôtes (Seine-Inférieure)	50
Docteur Dieupart, Paris	50
Docteur Engelbach, Le Havre	50
Docteur Frimault, Laigle (Orne)	50
Docteur Jomier, Paris, 2e *versement*	50
Docteur Lartigau, Orthez	50
Docteur Monceany, médecin-major	50
Docteur Néc, Rouen	50
Docteur Auvray (A.), Caen	100
Docteur Fauret, Paris	100
Docteur Isaac (A.), Paris	100
Docteur Pallarès, Bou Tlélis (Oran)	100
Docteur Faugouin, Orléans	200
Docteur Gils, médecin principal de 2e cl., Agen (Lot-et-Garonne)	50
Docteur Gilbert-Laurent, député de la Loire	100
Docteur Chaton, Besançon (Doubs)	50
Docteur Bachelot-Villeneuve, Saint-Nazaire	50
Docteur Dutournier, Bayonne	50
Docteur Emerit, Saint-Jean-d'Angély	50
Docteur Garipuy, père, Toulouse	50
Docteur Glénard (Roger), Paris	50
Docteurs Grandclément (père et fils), Lyon	50
Docteur Guillemet, Nantes	50
Docteur Laborde, Biarritz	50
Docteur Mabit, Pau	50
Docteur Manquat, Nice	50
Docteur Mathieu, Amiens	50
Docteur Monteil (Henri), Paris	50
Docteur d'Œlsnitz, aide-major	50
Professeur Petitjean, Dijon	50
Docteur Tournay, Paris	50
Docteur Aury, Saint-Martin-d'Aspres (Orne)	100
Docteur Calandreau, Paris	100
Docteur Hirigoyen (L.), membre du Conseil général de l'A. G., Bordeaux	100
Docteur Petitclerc, Rouen	100
Professeur Saint-Ange, Toulouse	100
Docteur Trombert, Paris	100
Docteur Veslin, Evreux	200
Docteur Oursel, Evreux	100

(*Voir la suite, p.* **478**.)

Docteur Moisson Evreux	100
Docteur Tirard, Evreux	100
Docteur Vassal, Evreux	100
Docteur Duchesne, Evreux	50
Docteur Lerat, Evreux	20
Docteur Martelli, Rugles (Eure)	100
Docteur Monique, Damville (Eure)	100
Docteur Boutard, Pacy-sur-Eure	100
Docteur Perriquet, Pacy-sur-Eure	100
Docteur Poussin, La Barre (Eure)	100
Docteur Bertin, Brionne (Eure)	50
Docteur Mahé-Desportes, Brionne	50
Docteur Vassal, Saint-André (Eure)	100
Docteur Bourdon, Étrépagny (Eure)	50
Société locale de l'Oise	500
Société locale des Vosges	500
Syndicat des médecins de l'arrondissement de La Rochelle	400
Syndicat médical de Valognes	50
Le Conseil de la Faculté de Médecine de Lyon	500
Société de Thérapeutique	1.000
Mme Raoux, Paris	50
MM. Chevretin et Lematte (Laboratoire), Paris	500
Société de la « Thaolaxine »	500
M. Gentile, fabricant d'instruments de chirurgie, Paris	500
Professeur Etienne (E.), Nancy	1.000
Docteur Chapelle, Neuilly	500
Docteur Peyrot, Paris	500
Docteur Gaillard, Paris	500
Docteur Michon (Edouard), Paris	500
Docteur Morax (Victor), Paris	500
Docteur Bataille, Rouen	500
Docteur Funck-Brentano (Louis), Paris	500
Docteur Darier (J.), Paris	500
Docteur Tuffier, Paris	500
Docteur Renon (Louis), Paris	500
Professeur Blanchard, Paris	100
Professeur Hugounenq, doyen de la Faculté de Médecine de Lyon	100
Anonyme	50
Docteur Diot, Livry	50
Docteur Hannion, Nogent-sur-Vernisson	50
Docteur Lévy-Bing (Alfred), aide-major de 1re classe	50
Docteur Millon (R.), Fontainebleau	50
Docteur Mollaret, Grenoble	50
Docteur Morchoisne, La Loupe (Eure-et-Loire)	50

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier : M. Angue (Joseph-Emile), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : bon médecin, sérieux, intelligent, très dévoué et très zélé, qui réunit de nombreuses annuités.

— M. Evrard (Lucien-Charles), médecin-major de 2e classe au 4e rég. mixte de zouaves tirailleurs : excellent médecin militaire qui remplit les fonctions de chef du service médical de son régiment depuis le début de la campagne. A fait preuve en maintes circonstances d'un dévouement absolu, d'une activité inlassable et d'un mépris complet du danger pour assurer les soins à donner aux blessés et leur évacuation.

— M. de Bovis (Marie-René-Victor), médecin-major de 2e classe d'un hôpital de la zone des étapes d'une armée : chef de salles de chirurgie d'un hôpital important, s'y consacre tout entier avec un dévouement qui fait l'admiration de tous. Conscience médicale impeccable, ayant au point de vue militaire le sens très net de la discipline et du devoir, d'une dignité de vie et d'une modestie qui forcent le respect et l'estime.

— M. Villa (Fernand-Jules-Eugène), médecin-major de 2e classe, chef de l'ambulance divisionnaire 2/13 : très bon médecin militaire. A rendu pendant la campagne d'excellents services comme médecin-chef d'ambulance. Nombreuses campagnes coloniales antérieures.

— M. Mendy (Henri-Marie), médecin-major de 1re classe au 8e rég. de tirailleurs de marche : sur le front depuis le début des hostilités, a fait preuve en toutes circonstances de dévouement, d'abnégation et de haute probité professionnelle. Ne mérite que des éloges pour la façon dont il assure au feu et aux tranchées le service médical du régiment. (Croix de guerre.)

— M. Boucarut (Charles-Marie-Justin-Vincent-Constantin), médecin-major de 1re classe, médecin-chef d'une ambulance : excellent médecin militaire, chef de service énergique et dévoué, n'a mérité que de bonnes notes de la part de ses chefs qui l'ont vu à l'œuvre depuis le début de la campagne. Se dépense sans compter.

— M. Dusolier (Cyprien-Emile), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : officier actif, ferme et discipliné, qui a montré dans maintes circonstances, au cours de la campagne, initiative, sang-froid et courage. (Croix de guerre.)

— M. Guichard (André-Michel-Albert), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne.

— M. Picon (Louis-Marie-Joseph), médecin-major de 1re classe, chef du groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : s'est montré depuis le début de la campagne un excellent chef de service et s'est particulièrement distingué les 5 et 6 Septembre 1914, en allant de sa propre initiative relever les blessés sous le feu de l'ennemi et, du 1er au 5 Novembre 1914, en se tenant non loin des

lignes de feu, sous la mitraille, encourageant et entraînant son personnel par son exemple.

— M. Blanchard (Maurice-Marie), médecin-major de 2e classe des troupes coloniales; 13 ans 5 mois de service; 5 campagnes, dont 2 de guerre; 1 blessure. Titres exceptionnels : envoyé à l'Institut Pasteur de Brazzaville pour y étudier la maladie du sommeil, s'est acquitté de cette mission d'une façon remarquable. A contracté cette grave affection.

— M. Navarre (Léopold), médecin-major de 2e classe à l'ambulance d'une division : nombreuses annuités. Se fait remarquer depuis son arrivée au front par sa manière de servir et son dévouement.

— M. Greignou (Jean), médecin-major de 1re classe au 52e rég. d'infanterie coloniale : excellent officier supérieur du Service de Santé à tous les points de vue, auxiliaire précieux du commandement; a aidé efficacement le chef de corps dans la période active et dans le service aux tranchées; a fait preuve de beaucoup de zèle, de calme et de sang-froid. (Croix de guerre.)

— M. Garnier (Félix-Marie-Gabriel), médecin-major de 2e classe de la Mission médicale française en Serbie : excellent médecin à tous les points de vue, a témoigné beaucoup de zèle et de dévouement pendant une épidémie.

— M. Vallet (Auguste-Louis-Marie), médecin-major de 1re classe, Service de Santé du C. O. : excellent médecin militaire réunissant de nombreuses annuités, actif, énergique, organisateur et travailleur.

— M. Marque (Jean-Maurice), médecin-major de 1re classe, bataillon du Cameroun : a de très beaux états de service ; s'est signalé par son courage et son mépris du danger au cours des colonnes du Cameroun. Avait été précédemment cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite à la prise d'Edéa. A témoigné en toutes circonstances, au feu et en station, du plus beau dévouement. (Croix de guerre.)

— M. Armeillo (Georges), médecin-major de 2e classe au 35e rég. d'artillerie : médecin-major qui réunit de nombreuses annuités et qui a donné maintes preuves d'énergie et de dévouement sous le feu. Blessé le 18 Juin 1915. (Croix de guerre.)

Citations à l'ordre du jour de l'armée : M. Roussin (Emmanuel-Marie-Joseph-Louis), médecin aide-major au 30e bataillon de chasseurs : a fait preuve d'une très grande activité, prêtant son concours éclairé à son chef de service au poste de secours, puis s'est à plusieurs reprises porté sur la ligne de feu pour organiser et diriger les brancardiers; a puissamment contribué à assurer les évacuations dans des conditions particulièrement difficiles.

— M. Fourmentin (Jacques-Albert), médecin aide-major de 1re classe au 1er groupe du 1er rég. d'artillerie lourde : a toujours fait preuve depuis le début de la campagne d'un admirable dévouement et du plus grand courage, se portant, sans souci du danger, sous les feux les plus violents; en particulier, les 17 et 18 Août 1915, a dirigé en personne, sous un bombardement incessant, la recherche des blessés ensevelis sous un abri démoli, et qui menaçait de s'effondrer.

— M. Moureaux (Jean), médecin-major de 2e classe au 14e bataillon de chasseurs : avec une admirable ardeur, s'est multiplié pour assurer son service sous un violent bombardement; fait campagne depuis trois ans avec le bataillon.

— M. Chastang (F.), médecin de 3e classe des fusiliers marins : s'est signalé dès les premiers engagements par son courage, son sang-froid et ses qualités professionnelles. Le 10 Novembre 1914, l'ennemi envahit son poste de secours; ce jeune officier, grâce à son sang-froid, sauve la vie à son chef. Frappé à mort le lendemain au cours d'un bombardement, en donnant ses soins aux blessés français et allemands, a su, par son attitude, forcer l'admiration même de nos ennemis.

— M. Du Roselle (Charles-Félix), médecin-major de 1re classe, chef de l'ambulance 15/15 : a fait preuve, pendant les journées des 22, 24 et 25 Août, des 6 et 7 Septembre 1914, d'un esprit d'initiative et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. En particulier, dans l'après-midi du 6 Septembre, a relevé sous le feu, pansé et évacué plus de 280 blessés. Le 7 Septembre, s'est porté entre minuit et quatre heures du matin, bien en avant de nos lignes, pour rechercher sous bois des blessés qui appelaient au secours et les relever. Dans l'après-midi du même jour est resté, durant plusieurs heures et sous un feu d'artillerie des plus violents, à quelques mètres de la chaîne de tirailleurs, auprès de son chef de corps et de quelques hommes blessés, et a personnellement transporté son colonel jusqu'au point où on a pu l'évacuer.

— M. Meillon (Alfred-Emmanuel), médecin aide-major de 1re classe au 54e bataillon de chasseurs : au feu depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve d'un courage et d'un entrain admirables.

— M. Renaud (Paul-René), médecin aide-major de 1re classe au 121e bataillon de chasseurs : déjà blessé au début de la campagne et revenu au feu, a fait preuve, de nuit comme de jour, d'un dévouement inlassable pour prodiguer des soins aux blessés de son bataillon à la suite des derniers combats.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Jeune docteur, anc. ext. très expérimenté, remplacerait ou aiderait confrère dans XVIe arr.; au besoin achèterait cession de clientèle. Faire offres. Très sérieux. — Ecrire *P. M.*, n° 1120.

Chirurgien de grande ville belge, membre Soc. de chir. de Paris, désire place de chirurgie légèrement rétribuée. Intérim clinique, hôpital. — Ecrire *P. M.*, n° 1121.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. / Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

— Jusqu'à nouvel ordre, La Presse Médicale *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Comment on nous aime : Un autre son de cloche.

Ne craignez pas, à lire mon titre d'aujourd'hui, de me voir tomber dans le grand travers français, et qui est de vouloir être aimé pour soi-même. De cet excès de sentiment qui s'oppose à la rudesse allemande, nous tirons trop de faiblesse pour que j'y succombe à mon tour. C'est parce qu'ils veulent être aimés, que de médiocres bergers n'ont pas osé montrer au peuple où était le devoir; c'est parce qu'ils redoutent la défaveur, qu'ils hésitent à terrasser l'alcoolisme, poison de la race. C'est enfin parce que nous avons la naïve illusion qu'on peut nous aimer pour nous-mêmes, que nos campagnes auprès des neutres ont été si molles, si insuffisantes.

Maints personnages, qui s'imaginaient connaître l'Europe, nous ont répété que le monde entier était pour nous, parce qu'on révérait le Français comme le soldat du Droit. Ah! le bon billet, et qu'une vigoureuse propagande eût mieux valu! Hé, sans doute, les peuples sont pour nous, mais les événements se sont bien chargés de nous prouver que les peuples seuls ne pouvaient rien. Si, en France, pays de suffrage universel, la voix populaire a conquis je ne sais quel droit divin, il n'en est pas de même chez les autres nations, où les classes dirigeantes dirigent toujours, alors qu'ici elles ont laissé tomber le sceptre de leurs mains trop faibles. L'Europe, à ce point de vue, en est encore où nous en étions au temps de Louis-Philippe, lorsque, malgré l'ardent désir du peuple, la classe dirigeante, avec sa froide raison, arrêtait l'essor de l'opinion en faveur des nations opprimées. C'est sur les classes dirigeantes des neutres que nous aurions dû agir. Or, qu'avons-nous fait? Rien ou presque, et j'en veux retenir ici pour preuve le beau fascicule que je viens de recevoir.

Il m'a été adressé par M. le Dr Ricardo Jorge, professeur à la Faculté de Médecine de Lisbonne : *La Guerre et la Pensée médicale, discours présidentiel, prononcé le 5 décembre 1914 à la Société des Sciences médicales de Lisbonne.* Cet admirable plaidoyer en faveur de la France, imprimé en deux langues, français et portugais, sur papier de grand luxe, est présenté au public avec un goût bien latin et qui m'émerveille. Sur la couverture, composée en deux couleurs, se voit une épée héraldique autour de laquelle s'enroule le serpent d'Esculape : *Consilio manuque.* Et ce symbole charmant et fort résume bien toute la pensée de l'auteur : Si, en effet, sa bonne épée signifie qu'il sait frapper d'une main sûre, le ser-

pent est là pour rappeler que son argumentation, prudente et sage, se tiendra toujours dans les sphères de la haute raison.

Tout d'abord, notre confrère évoque les bienfaits de la paix. Puis, venant à la guerre, — *dies illa, dies irae* — il décrit en larges traits la férocité de l'homme moderne déchaîné. Quel est le rôle du médecin en face du fléau actuel, si terrible qu'on n'en vit jamais de semblable? La morale du soldat est de tuer, celle du médecin de guérir. Pouvons-nous satisfaire à notre impératif professionnel, et dans quelle mesure?

M. Jorge semble croire que la longue portée des armes et leurs effets meurtriers ont seuls alourdi notre tâche. Hélas! nous sommes loin de compte. Si nos ennemis, poussés par leur ivresse barbare, ne s'étaient pas refusés, dès le début des hostilités, à obéir aux lois de la *Convention de Genève*, on peut affirmer que des vies humaines eussent, dans les deux camps, été épargnées par centaines de milliers. Et cela, on ne l'a pas assez dit.

Comme je l'ai répété à satiété, j'aurais compris la bataille avec toutes ses nécessités cruelles, avec toutes ses souffrances; mais nos adversaires n'auraient-ils pas pu permettre à l'humanité de reprendre un instant ses droits, une fois la lutte terminée?

Cette méconnaissance des anciennes lois de la guerre, cette violation systématique des traités déchirés comme des « chiffons de papier d'emballage », selon l'expression même de M. Jorge, stupéfia tellement le monde, que l'Allemagne dut faire entrer dans la lice tous ses savants. Ici intervient le manifeste des 93. « Il a retenti dans le monde comme un glas funèbre, dit encore M. Jorge, et jamais affront plus sanglant n'a été jeté à la face de l'humanité. Forfait unique dans l'histoire de la pensée, ce serait, dans le domaine de la dignité mentale, la plus odieuse des abominations s'il ne décelait les symptômes d'une déviation fonctionnelle de psychologie collective. » La philosophie, servante de la théologie, — *Philosophia theologiae ancilla* — est devenue l'esclave de l'Impérialisme, et sur cette route du mensonge et des psychodémies, l'Allemagne ne devait plus s'arrêter : Tout ce qu'il y a de grand sur la terre est d'origine germanique. Germains Dante, Giotto, Vinci, Michel-Ange! Germains d'origine et Voltaire, et Diderot, et Camoëns! Partout où l'Allemagne daigna essaimer, des grands hommes se levèrent, mais là seulement. Hors du peuple élu, aucune pensée élevée, aucun génie véritable. Comme c'est faux et comme c'est simple!

Autrefois, il y avait les Pontifes et les Princes de droit divin; autrefois il y avait les oints du Seigneur; aujourd'hui, ce sont les savants d'outre-Rhin qui ont le privilège de donner l'onction sainte, et tout cela est très triste, et le XXe siècle, qui se lève dans une aube sanglante, nous avait fait espérer autre chose.

« Pour l'homme de ma génération, nourri et possédé de l'idéal humanitaire du XVIIIe siècle et de l'idéal philosophique du siècle dernier, tous deux paralysés ou oblitérés, il ne lui reste plus qu'à assoupir son esprit et à ramasser ses membres pour la quiétude finale, en murmurant le thrène endolori d'Herculano :

« Le songe de la liberté, le songe de ma jeunesse, cette source de poésie et d'actions généreuses, est devenu pour moi un lourd cauchemar de lassitude. »

Ainsi finit le discours de M. Jorge. Qu'il me permette, en le remerciant du plus profond de mon cœur, de l'inciter à des pensées moins décevantes. Non, l'avenir n'est pas si sombre que le ferait présager le présent. Non, la civilisation ne sombrera pas, asphyxiée par les nuages de haine. Lorsque l'Europe saura ce que les enfants des hommes ont souffert par la faute de quelques bergers maudits, elle sera secouée d'un tel frisson d'horreur que jamais, jamais plus elle ne consentira à faire les frais d'hécatombes pareilles! C'est pour la paix que luttent nos enfants, oui, c'est pour que l'Humanité, enfin délivrée du lourd cauchemar, reprenne sa marche vers la Lumière et la Bonté, qu'ils se sacrifient et qu'ils meurent. Nouveaux rédempteurs, ils rachètent tout un monde d'iniquité et d'horreur; et c'est pourquoi nous devons, malgré tout, lever nos fronts, tendre les ressorts de nos âmes, et regarder avec plus de confiance l'avenir.

***

Mais en attendant que luise l'aube tant désirée, ne songeons qu'à la lutte. Là, j'arrive au point délicat de mon discours. M. le professeur Jorge, qui nous aime et qui nous le fait bien voir, n'a pas tardé une minute à dire leur fait aux 93 intellectuels. Or vous pensez bien que cela n'est pas allé pour lui sans quelques blessures. Un médecin allemand, brandissant aussitôt son épée à deux mains, s'est efforcé de porter les plus rudes coups à son rude adversaire. Avec cette violence qui n'appartient qu'aux Germains, il a attaqué dans son journal le professeur de Lisbonne; mais ce dernier, parant le coup, a riposté victorieusement dans une autre brochure, *En marge d'une revue allemande*; et tout est bien qui finit mal pour le médecin teuton atteint de « teutomanie ».

Oui, mais nous, qu'avons-nous fait pendant ce temps? Nos intellectuels, à nous, ont-ils répondu au manifeste des 93? Et s'ils l'ont fait, ce dont je ne doute pas, se sont-ils donné la peine, comme ce confrère portugais, de réunir leurs réponses en une brochure luxueuse, publiée en plusieurs langues et répandue dans tout l'univers? Cela, je ne le crois pas, et il me sera bien permis de regretter que nous n'ayons pas eu d'abord chez nous le geste du professeur de Lisbonne. En vérité, n'êtes-vous pas, comme moi, un peu confus de voir que nous sommes moins prompts à la riposte que nos amis quand il s'agit de notre propre défense?

Ce n'est pas tout. M. Jorge s'est battu pour nous; sans crainte des coups, il s'est jeté dans la mêlée. Eh bien, de ce geste, qui chez nous songea à le remercier, publiquement, solennellement? Dans nos grandes assemblées médicales, nous voyons chaque jour vanter des brochures, signaler des volumes; est-ce qu'on n'aurait pas dû, dans l'intérêt même du pays, exalter à l'une de nos tribunes, — et, Dieu merci, nous n'en manquons pas, — l'acte courageux de ce généreux Portugais? Dans la guerre qui se poursuit, les Allemands ne laissent passer aucune occasion de louanger ou de blâmer. Tous sont convaincus, comme nous le sommes de notre côté, que chacun dans sa sphère doit combattre à sa façon. Seulement, là-bas, ils agissent, tandis qu'ici nous restons trop souvent l'arme au pied.

C'est sur ce dernier point que je voulais attirer votre attention à tous. La France, quoi qu'on en dise, fut le premier pays du monde au point de vue de l'organisation. Parlerai-je de Colbert, de Turgot, des conventionnels et de Napoléon? Et que dire de la Compagnie des Indes? Mais, hélas! assoupis dans le bien-être, nous étions devenus si individualistes que les coups répétés de cette guerre ne nous ont pas encore réveillés complètement. Réveillons-nous! Rattachons la chaîne, un instant brisée, de nos traditions, et comprenons enfin, comme l'ont si héroïquement compris les poilus, qu'un pays n'est grand, qu'un pays n'est prospère que si tous ses enfants, sans souci de leur quiétude et de leurs intérêts personnels, ne songent qu'à concourir au bien public.

F. Helme.

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les morts. — M. A. Kopelman, médecin aide-major, engagé volontaire au 209e rég. d'infanterie, tué à Souchez le 27 Septembre.

— M. Foussenq (de Pertuis), tué à bord de l'*Amiral-Hamelin*.

— M. Georges Daspres, médecin auxiliaire au 54e rég. d'infanterie, tué le 29 Septembre.

— M. Paul Flourens, médecin-major d'un rég. d'infanterie coloniale.

— M. Blondet, médecin auxiliaire au 269e rég. d'infanterie.

— M. Soulier, médecin aide-major de 1re classe au 42e bataillon de chasseurs à pied.

— M. Jean-Joseph-Gustave Labadie, médecin-major de 1re classe au 130e rég. d'infanterie, tué le 30 Septembre.

— M. Pierre Bertet, médecin aide-major de 1re classe au 8e rég. de tirailleurs algériens.

— M. Hébrard, médecin aide-major de 1re classe d'un groupe de brancardiers.

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Chevalier. — M. Long (Celestin-Pierre), médecin-major de 1re classe au 167e rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne, n'a cessé de se prodiguer en première ligne, pour assurer le secours aux blessés, l'hygiène des tranchées et l'assainissement du champ de bataille. Pendant le combat du 11 Août, se trouvant au poste de secours, dans une zone considérée jusque-là comme abritée et exposée subitement à un bombardement d'obus de gros calibre, a, grâce à son sang-froid et à son attitude courageuse, rétabli le calme autour de lui et pris des mesures immédiates pour éviter des pertes plus sérieuses. (Croix de guerre.)

— M. Rambaud (Louis), médecin-major de 1re classe d'une ambulance divisionnaire : médecin militaire d'une grande valeur professionnelle et morale. Organisateur de premier ordre. Chirurgien distingué, énergique, actif, se dépense sans compter et a fait de son ambulance une formation remarquable.

— M. Chavanne (Lucien), médecin-major de 2e classe au 279e rég. d'infanterie : très bon chef de service, dévoué et consciencieux ; a de nombreuses campagnes antérieures. S'est acquis de nouveaux titres dans la campagne actuelle.

— M. Mahaut (Gustave-Louis-Félix), médecin-major de 1re classe au 33e rég. d'infanterie : chef de service extrêmement dévoué et consciencieux. Fait campagne depuis le début sans un jour d'interruption, a montré fréquemment énergie, décision et courage. Conduit et organise fort bien son service dans des conditions souvent très difficiles.

Sont cités à l'ordre du jour :

— M. Sanglier-Lamarck (Henri), médecin aide-major de 2e classe territorial : dès le lendemain de son arrivée à Belgrade, s'est proposé pour prendre un service de typhiques exanthématiques dans un milieu où plusieurs médecins venaient successivement de mourir; a fait preuve d'un grand dévouement au cours de cette si grave épidémie ; a contracté le typhus exanthématique et a repris son service aussitôt convalescent.

— M. Penaud (Roger-Denis), médecin-major de 2e classe de réserve au 7e rég. d'infanterie coloniale : blessé grièvement à la jambe le 22 Août 1914, a fait preuve d'un grand courage en continuant à marcher malgré sa blessure, et a réussi ainsi à ne pas rester aux mains de l'ennemi.

— M. Mégnien (Marcel), médecin auxiliaire du groupe de brancardiers de la division : est sorti d'une tranchée pour aller chercher les papiers d'un officier qui venait d'être tué devant cette tranchée, a reçu une salve de coups de fusil de l'ennemi, a été grièvement blessé d'une balle en plein front, avait toujours fait preuve d'un dévouement et d'un courage à toute épreuve.

— M. Toureag (Jean), médecin auxiliaire au 30e bataillon de chasseurs : à l'attaque du 22 Juillet, est parti de sa propre initiative avec la section de première ligne, y a soigné des blessés malgré les balles et les grenades, a continué son service pendant toute la journée avec le plus absolu mépris du danger; le 23 Juillet, deux brancardiers du bataillon envoyés par lui pour relever un blessé en avant des lignes, ayant été mortellement frappés, s'est hardiment porté au secours du blessé ; a réussi à le ramener, ainsi que les corps des deux brancardiers.

— M. Arnavielhe, médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : a fait preuve de beaucoup de courage et d'initiative en assurant, sous le feu de l'ennemi, l'évacuation des blessés qui allaient tomber entre les mains de l'ennemi.

— M. Rives (Joseph), médecin auxiliaire au 6e rég. d'infanterie coloniale : d'un dévouement inlassable, d'un courage poussé jusqu'à la témérité, s'est particulièrement distingué en Décembre 1914 où, bien que blessé, il a continué à soigner les blessés. Le 11 Août s'est crânement porté à la tranchée de première ligne, dès les premiers obus asphyxiants, pour soigner et encourager les hommes atteints le 12 Août, s'est de nouveau fait remarquer en relevant les blessés sous une fusillade et un bombardement violents.

— M. Joxe (Roger), médecin aide-major de 2e classe, 328e rég. d'infanterie : a fait preuve d'un véritable mépris du danger dans l'accomplissement de ses fonctions. Déjà cité à l'ordre de la division pour s'être signalé par sa hardiesse en maintes circonstances. Le 19 Juin a été blessé en se portant très crânement au secours d'un officier qui venait d'être très grièvement atteint.

(*Voir la suite, p.* 486.)

— M. Leulier, médecin aide-major au 33e rég. d'artillerie, batterie de la ...e division de cavalerie : s'est fait remarquer depuis le début de la campagne par un sentiment élevé du devoir, et s'est multiplié en toutes circonstances auprès des blessés. Le 22 Juillet, n'a pas voulu attendre au poste de secours l'arrivée des blessés, et, pour leur porter secours plus rapidement, s'est rendu, sous un violent bombardement, auprès des pièces éprouvées par le feu.

— M. Chuilly (Marie-Marcel), médecin-major de 2e classe au 272e rég. d'infanterie : depuis le début de la guerre, a dirigé le service médical du régiment avec une grande compétence. A fait preuve d'une réelle bravoure en allant visiter les hommes dans les tranchées, quoique souffrant. A montré une indomptable énergie en continuant à assurer son service, dans des conditions particulièrement difficiles. Blessé le 20 Juin, ne s'est laissé évacuer que sur l'ordre du médecin divisionnaire.

— M. Vassal (Pierre-Jean-François), médecin-major de 1re classe au 5e rég. d'infanterie coloniale : a donné le plus bel exemple de courage stoïque en n'hésitant pas, le 11 Août 1915, pendant un violent bombardement, à sortir de son abri pour se porter au-devant des blessés et leur donner ses soins. A été grièvement blessé.

— M. Pujot (Jean-Pierre), soldat de 2e classe au 128e rég. d'infanterie : étudiant en médecine faisant fonction de médecin auxiliaire. Plein de courage et de dévouement. Pendant les attaques des 23 et 24 juin, étant lui-même atteint, a continué sous un bombardement violent, avec le plus grand sang-froid, à donner ses soins aux blessés. Ne s'est laissé emmener lui-même qu'avec difficulté et alors qu'il était incapable de marcher.

— M. Tritschler (Victor), médecin aide-major de 2e classe de l'Ambulance 2/22 : excellent officier et médecin du plus grand dévouement. Au moment de l'arrivée des Allemands à X... — 23 Août 1914 — ayant appris qu'un médecin devait y être laissé pour le traitement des blessés graves intransportables, s'est offert de lui-même, parce que non marié et le plus jeune des médecins de l'Ambulance, réclamant avec insistance l'honneur d'être désigné pour ce poste dangereux. Fait prisonnier à X... Mort en captivité à Wisseldorf (Allemagne), le 3 Janvier 1915.

— M. Bernardbeig (Jean), médecin auxiliaire à la compagnie 6/7 du génie, 1er rég. du génie : apprenant qu'un officier était tombé asphyxié dans une galerie, a exposé généreusement sa vie en se précipitant à son secours. L'ayant découvert, l'a ramené seul au dehors et lui a ensuite prodigué jusqu'à la limite de ses forces les soins destinés à le ramener à la vie. S'est exposé à nouveau dans des opérations de sauvetage.

— M. Romanet (Monnier), médecin-major de 2e classe au 11e bataillon de chasseurs : depuis le début de la campagne, s'est distingué par son dévouement inlassable, son courage, son intrépidité et sa compétence professionnelle, grâce à son activité, a réussi, au prix de lourds sacrifices, à ramasser, panser, évacuer tous les blessés dans la nuit suivant chaque engagement.

— M. Asperberro (Jean-Etienne), médecin aide-major au 11e bataillon de chasseurs : sur la brèche depuis le début de la campagne, a dirigé seul et à plusieurs reprises le service médical du bataillon avec une compétence et un dévouement au-dessus de tout éloge; dans la journée du 30 Juillet, s'est particulièrement distingué en assurant la relève des blessés dans des circonstances difficiles.

— M. le médecin auxiliaire Brousseau (interne des Asiles de la Seine), 5/4 1re du génie : a fait preuve en toutes circonstances, en particulier le 22 août, les 9, 10 et 11 Septembre 1914, de courage, de sang-froid et de dévouement à l'égard des blessés; le 8 Février, blessé lui-même dans la tranchée, n'en a pas moins continué à assurer le service d'une façon parfaite.

— M. Ernst (Hyacinthe-Eugène-Henri), médecin auxiliaire au 67e bataillon de chasseurs, mat. 9034 : modèle de courage et de dévouement, se portant instantanément aux postes les plus avancés dès qu'une action est engagée, a parcouru le 31 Août 1915, sous un bombardement intense, les premières lignes, prodiguant ses soins aux blessés et donnant à tous l'exemple du calme et du devoir.

— M. Soulomiac (Gaston), médecin auxiliaire au 12e bataillon de chasseurs, mat. 6304 : est allé recueillir au milieu des fils de fer, sous une pluie de balles et après plusieurs essais infructueux tentés par des chasseurs tués ou blessés, le corps d'un officier qu'il a réussi à ramener dans nos lignes après une heure d'efforts.

— M. Martin (Louis-Charles), médecin auxiliaire du groupe de brancardiers de la ...e division : mortellement atteint par un obus qui lui sectionna les deux cuisses. Depuis son arrivée au corps expéditionnaire, a toujours eu une conduite au-dessus de tout éloge.

— M. Gary, médecin principal de 2e classe : au début de la campagne et notamment pendant les journées du 24 au 26 Août, du 6 au 10 et du 20 au 22 Septembre 1914, a assuré avec autant de dévouement que de décision, sous le feu de l'ennemi, comme médecin-chef du Service de Santé d'une division d'infanterie, le service de secours et d'évacuation des blessés. A été contusionné par l'explosion d'un projectile. N'a cessé de donner par la suite les preuves de sa haute valeur médicale et de ses qualités militaires.

— M. Del Pellegrino (Michel-Ange-François), médecin aide-major de 2e classe au 62e rég. d'artillerie : a donné le plus louable exemple de courage et de solidarité en se portant, le 21 Septembre 1915, vers une batterie d'un régiment autre que le sien, soumise à un tir extrêmement violent d'obus de gros calibre et a contribué par sa rapide intervention à sauver l'un des trois officiers de cette batterie qui venaient d'être ensevelis dans un abri défoncé. S'était déjà distingué à plusieurs reprises au cours de la campagne et notamment le 10 Juillet 1915 en portant secours à des blessés sous un feu intense.

— M. Maisonnet (Pierre-Félix-Joseph-Romuald), médecin-major de 2e classe, médecin-chef de l'ambulance 1/55 : a toujours fait preuve, particulièrement pendant cinq mois de séjour dans le village de X..., soumis à un bombardement intense, des plus belles qualités professionnelles. Energique, d'un courage calme, plein d'entrain, a traité près de 5.000 blessés, dont beaucoup intransportables ont été sauvés grâce à sa haute valeur chirurgicale.

— M. Wurtz (Jean-Vincent-Frédéric), médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'ambulance 2/55 : a montré de rares qualités professionnelles depuis le début de la campagne et en particulier à l'hôpital de X... où, pendant quatre mois, l'ambulance dont il est le médecin-chef a fonctionné malgré le bombardement Par son activité soutenue, son savoir, son intelligente initiative, son action morale sur le personnel, a rendu aux blessés et aux malades, dont le chiffre a atteint près de six milles hospitalisés, les plus signalés services.

— Marc (Louis-Marie-Charles-Eugène), médecin-major de 2e classe au 70e bataillon de chasseurs : d'un dévouement et d'un zèle admirables, toujours sur la brèche dans les boyaux près de la ligne de feu, prêt à apporter des soins éclairés à tous ceux qui en ont besoin, dirige l'enlèvement des morts et des blessés avec un soin digne de tous éloges, est sorti à plusieurs reprises entre les lignes distantes de 20 mètres pour identifier des chasseurs morts et essayer de les faire relever.

— M. Astruc (Edmond-Jean-Marie), médecin aide-major au 51e bataillon de chasseurs : est allé relever et soigner des blessés sur la ligne de feu pendant un violent bombardement effectué avec des obus asphyxiants; faisant preuve du plus beau courage et d'un complet dévouement.

— M. Chenelot (Louis-Emilien), médecin aide-major de 1re classe, au ..e rég. de tirailleurs indigènes : médecin des plus distingués, animé d'un courage et d'un esprit de devoir remarquables; chargé de soigner des blessés laissés dans un village évacué par nos troupes, s'acquitta de cette mission dans la perfection, gardant tout son

CHAIX & Cie, 10, rue de l'Orne, PARIS.

sang-froid sous les menaces des soldats allemands exaspérés et parvenant par son attitude énergique à préserver les blessés des mauvais traitements.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille de vermeil.* — M. Guyot, médecin-chef de l'hôpital auxiliaire n° 27, à Calais.

Médaille d'argent. — M. Demonchy, médecin aide-major de 2e classe de réserve à l'ambulance 6 du 8e corps d'armée.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 9 h. 1/2 à midi, les jeudis et samedis, de 9 h. 1/2 à 10 h. 3/4, enseignement de la séméiotique et de la pathologie, au lit des malades, salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne.

Le jeudi, à 10 h 3/4, consultation externe et enseignement de la thérapeutique, au salon de la salle Saint-Christophe (foyer des blessés).

Le samedi, à 10 h. 3/4, leçon à l'amphithéâtre Trousseau.

NOUVELLES

La nomination au grade de médecin auxiliaire. — M. Herriot, sénateur, ayant demandé à M. le ministre de l'Instruction publique que les étudiants en médecine (ancien régime), à sept inscriptions, et n'ayant subi avec succès que la première partie du premier examen de doctorat, bénéficient de la circulaire du 4 Octobre 1915 sur les médecins auxiliaires, a reçu la réponse suivante :

« Le ministre de l'Instruction publique a le devoir de veiller à ce que les études en général, et particulièrement les études médicales, soient régulièrement faites. Un décret en date du 14 Mai 1915, rendu sur la proposition de M. le ministre de la Guerre, a bien abaissé de douze à huit le nombre d'inscriptions requis des étudiants en médecine mobilisés pour postuler le grade de médecin auxiliaire. Mais le ministre de l'Instruction publique ne peut pas autoriser la délivrance de la huitième inscription à des étudiants en médecine appartenant à l'ancien régime d'études qui n'ont pas intégralement subi avec succès le premier examen de doctorat. Le décret du 31 Juillet 1893, qui règle l'ancien régime d'études, s'oppose à ce qu'il donne cette autorisation.

« En effet, aux termes de ce décret, rendu après avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique, la huitième inscription ne peut être prise qu'après que le premier examen a été subi avec succès. D'ailleurs, les instructions, en date du 5 Novembre courant, du ministre de l'Instruction publique, précisant et commentant les dispositions de la circulaire du 4 Octobre dernier de M. le sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé militaire, spécifient bien que les étudiants de l'ancien régime d'études mobilisés ne peuvent obtenir la huitième inscription s'ils ne justifient pas qu'ils ont été, avant leur incorporation, reçus au premier examen de doctorat.

« La circulaire de M. le sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé n'a pu, en effet, modifier les règlements généraux relatifs aux études médicales : elle informe seulement les étudiants mobilisés qu'en vue de favoriser le recrutement des médecins auxiliaires, certaines facilités leur seront accordées dans la mesure où celles-ci ne sont pas contraires aux dispositions essentielles des règlements scolaires.

« M. le ministre de la Guerre peut, toutefois, décider — c'est son droit — que les jeunes gens se trouvant dans la situation signalée par l'honorable sénateur pourront être nommés médecins auxiliaires. Le ministre de l'Instruction publique n'y ferait aucune objection. »

L'affectation de certains médecins. — M. Henri Labroue, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un médecin de boulangerie de campagne se trouve, de ce fait, affecté réglementairement à l'intendance ou au train des équipages, a reçu la réponse suivante :

« Le sous-intendant militaire d'une boulangerie de campagne a sous son autorité tous les personnels affectés à ce service, y compris le personnel médical. »

Le droit du médecin en matière opératoire. — M. Charles Baudet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un soldat du service armé, atteint de hernie contractée en service, a le droit d'exiger qu'on l'opère, dans l'intérêt du service même dont il est chargé, a reçu la réponse suivante :

« Les intérêts du service et surtout ceux du militaire atteint de hernie exigent que le médecin, seul compétent en l'espèce, reste juge de l'opportunité d'une intervention chirurgicale sollicitée. »

Médecins versés dans le service auxiliaire. — M. Mourier, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un médecin auxiliaire, tombé malade en service et versé par une Commission de réforme dans le service auxiliaire, perd son grade, *ipso facto*, et devient simple infirmier, a reçu la réponse suivante :

« Le médecin auxiliaire dont il s'agit conserve son grade en passant dans le service auxiliaire. »

Nécrologie. — M Robert Moriez, conseiller général des Alpes-Maritimes, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier.

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Prophylaxie de la grippe, des angines et des fièvres éruptives. — La présence habituelle d'accidents pharyngés commande une désinfection quotidienne du rhino-pharynx par badigeonnage au néol pur, complétés par de fréquents gargarismes néolés (2 cuillerées à potage de néol par verre d'eau tiède, de préférence alcaline : Vichy, Vals, bi-carbonatée).

Chez les enfants, les pulvérisations néolées sont parfaitement supportées et bien supérieures à l'eau oxygénée, désagréable et irritante.

Médecin allié, diplômé Faculté française, longue pratique (médecine interne, accouchement), actif et sérieux, demande remplacement, Paris ou province. — Ecrire *P. M.*, n° 1122.

Place d'interne en médecine vacante à l'asile de Lesvellec (près Vannes, Morbihan). Produire : extrait de naissance, certificat d'au moins sept inscriptions, certificats des examens subis et des stages hospitaliers.

Logement, nourriture, chauffage, éclairage, blanchissage, 800 fr., 1re année ; 900 fr., 2e année ; 1.000 fr., 3e année ; un mois de congé payé.

Etudiante en médecine, 3 inscriptions, désire occupation para-médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 1115.

Professeur de cult. phys. et gymn. respiratoire désirerait faire cours particuliers, à domicile. Prix modérés. — Ecrire *P. M.*, n° 1119.

Le Gérant : O. PORÉE.

Paris. — L. MARETHEUX imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 15 centimes. Dép. et Étr. 20 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— *Jusqu'à nouvel ordre*, LA PRESSE MÉDICALE *continue à paraître tous les jeudis. Des numéros supplémentaires sont publiés chaque fois que les circonstances l'exigent, jusqu'à reprise de la périodicité normale.*

SOMMAIRE

PETIT BULLETIN

Derniers échos des voix amies avant la bataille.

S'il me fallait reproduire toutes les protestations affectueuses reçues depuis un mois des médecins étrangers, ce journal n'y suffirait pas. Quand on connaît le réseau d'intrigues dont l'Allemagne avait enveloppé la terre, on se demande quelle somme de maladresses teutonnes il a fallu pour que tant d'âmes généreuses aient pu déchirer le lourd filet que le pêcheur germain, patient et tenace, avait jeté sur le monde.

Hier, c'est *Le Messager d'Athènes* qui m'arrivait, tout gonflé de tendres et éloquents propos. On me pardonnera de les choisir entre tant d'autres ; mais voyez-vous, il est des choses qui doivent être dites et il me semble bien que nous n'avons pas fait en Grèce le juste départ entre les amis, les indifférents et les autres, trop enclins à prendre le mot d'ordre au delà du Rhin.

Ceux qui sont au courant des détails de l'aventure balkanique restent tout de même effarés de notre insuffisance psychologique. Depuis plus de cinq ans, les laïcs cultivés, encore qu'ils vivent loin des mystères du quai d'Orsay et des palais majestueux où s'élabore la politique anglaise, connaissaient les trames ourdies par la diplomatie allemande dans la péninsule tragique. Il n'est pas de professeur de Faculté, notamment, qui n'ait eu à constater l'influence grandissante de la Kultur aux abords de l'Acropole. Nos ennemis y dressent leurs lourdes machines depuis des mois et des mois ; l'enseignement, l'armée, les hôpitaux peuplés de Gretchen, muées pour la circonstance en Diaconesses, tout sur la terre de nos aïeux intellectuels clame l'effort de nos ennemis. Il n'est pas jusqu'au foyer même du Prince qui n'ait été envahi sournoisement par la Kultur. Et cela, nous n'avons pas su ou nous n'avons pas voulu le voir!

Les liens qui nous unissent aux peuples de l'Hellade sont néanmoins si vénérables et si forts qu'au moment où la guerre s'engage, il apparaît à tous qu'il suffira d'un signe pour décider les Grecs à se ranger à nos côtés. Or, ce signe, pourquoi ne l'avons-nous pas fait à l'heure voulue ? Nous n'ignorons pas, nous ne pouvons pas ignorer que le Bulgare se sert du traité que lui a concédé la Wilhelmstrasse pour nous faire chanter et nous disqualifier. Un jour nous lui assurons Cavalla, la ville grecque ; le lendemain, la Macédoine, province serbe, et quand nous avons été bien compromis, le fourbe qui nous a bernés s'allie à ceux dont il avait fait le jeu, nous précipitant tous dans la plus périlleuse des aventures.

Comment notre pays a-t-il pu se laisser entraîner dans ce dédale de manœuvres obliques? C'est ce qu'on ne peut comprendre quand on voit ce qui a suivi. A peine, en effet, nous sommes-nous aperçu de l'erreur, — oh! erreur de bonne foi; qui ne se trompe dans la vie? — que sans hésitation, sans regarder en arrière, nous nous élançons vers Salonique. Les Serbes ont crié au secours et le troupier français répond: me voilà! Ah! quel honneur! Et quelles fautes ce geste ne répare-t-il pas?

Il est bien évident, toutefois, que si l'opinion avait été mieux instruite de la politique extérieure, si les uns et les autres nous nous intéressions davantage aux affaires de l'Europe, nous n'aurions pas eu seulement l'honneur, mais aussi le profit. Lorsqu'il m'arrive de discuter avec des amis, je suis parfois surpris de notre insouciante ignorance de tout ce qui ne touche pas à nos intérêts immédiats. Ah! comme ils sont autrement bâtis que nous, ceux d'en face! Ils ont beau vivre sous le joug d'une aristocratie étroite et jalouse, ils entendent étudier dans ses moindres détails la marche des événements. Ils connaissent l'Europe, apprécient les plans stratégiques de leurs diplomates, et si par malheur la Providence les avait doués de cerveaux aussi bien organisés que les nôtres, il y a longtemps déjà que nous aurions touché des deux épaules.

Lisez, si vous en avez le loisir, *La plus grande Allemagne, L'œuvre du* XXe *siècle*, traduction française du livre de Otto Richard Tannenberg (Gross-Deutschland), et vous resterez stupéfaits de l'audace des plans teutons. Ils n'ont pas réussi, ils ne pourront pas réussir, parce que le Poilu était là pour se mettre en travers, mais en dehors de lui, mon Dieu! comme nous étions ignorants, faibles, mal informés!

C'est pour que cesse cet état de choses que je vous « rase » encore aujourd'hui de mes recommandations. Elargissons une fois pour toutes, je vous en prie, notre vision; oh! myopes que nous sommes, mettons des lunettes, il n'est que temps si nous voulons que la France profite du sacrifice de ses enfants. Dans les milieux où l'on remue peu d'idées, la mauvaise herbe des potins pousse à l'envi. Les questions de personnes, qui prennent tant de place ici et qui nous font tant de mal, n'auraient pas à envahir le champ de notre conscience si l'intérêt supérieur du pays — la France au-dessus de tout — accaparait davantage notre attention. Nous y gagnerions en tranquillité; et comme le pays y gagnerait, lui, en grandeur et en force!

Tout l'Orient, depuis les rives du Bosphore jusqu'aux vagues frissonnantes de la mer violette, était à nous hier. Croyez-vous que nos pères se soient attaché ces races diverses en entendant chanter le rossignol et sans une volonté tenace? Non. Ils avaient fumé le sol, et c'est pourquoi la moisson fut si belle.

Voici, en effet, ce que je lis dans *Le Messager d'Athènes*, que m'envoyait hier un ami inconnu. Lorsque nous sommes arrivés là-bas, notre ministre a donné de belles fêtes; tous les Grecs notoires et tous les envoyés de la France y étaient conviés, consuls, chefs militaires, médecins. Citerai-je les Docteurs de Martel, Moure, Lebeau, Achard, d'Aulnoy, et combien d'autres! Les praticiens grecs invitèrent ensuite leurs camarades français, et il y eut là des réunions fraternelles où se marquèrent l'attachement et toute l'admiration qu'on nous garde en terre attique.

Eh bien, qui a fait état, ici, de ces manifestations? Quel journal en a parlé? Qui a recueilli l'écho de toutes ces voix amies? C'est pour réparer cet oubli que j'ai voulu reproduire les discours du Dr Cavvadias et du professeur Tzakonas. Les voilà :

ALLOCUTION DU Dr CAVVADIAS,
ANCIEN CHEF DE CLINIQUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Monsieur le Ministre, Mesdames de la Croix-Rouge, Messieurs et chers Camarades,

Le Comité de l'*Alliance médicale franco-hellénique* me charge d'adresser la bienvenue aux médecins français, aux infirmiers et aux infirmières de France. Sans m'y attendre, je retrouve parmi vous des camarades d'internat, de vieux compagnons d'études, des frères d'armes.

Excusez l'émotion qui m'étreint. Elle étreint tous les Grecs qui voient les soldats français... c'est un peu notre guerre que vous combattez.

Médecins et infirmiers, vous êtes deux fois soldats. Non seulement, vous luttez contre l'ennemi de la Patrie, mais aussi contre la maladie. Vous vous dépensez en patriotisme et en charité. Les médecins grecs reconnaissent là, en vous, des compagnons de lutte...

Je crois saisir l'émotion qui règne dans la salle. Elle vient de ce qu'à votre vue, un cri sort de notre poitrine, ce cri que nous ne pouvons pas empêcher car il est très fort, ce cri qui retentit tant de fois au pied de l'Acropole et que je voudrais faire entendre aux bords de la Seine...

Soldats français, revenez-nous victorieux, et vive la France!

DISCOURS DU PROFESSEUR TZAKONAS, DOYEN.

Glorieux Français!

La destinée vous amène blessés dans le Port que Thémistocle a fait construire dans la mer où le général amiral grec a vaincu le Roi des Perses, le barbare fils de Darius, à qui est due la ruine d'Athènes.

Mais quel contraste! Si Xerxès versait le sang de ses farouches soldats pour but des conquêtes de peuples nobles, votre grande nation verse par ses nobles enfants votre sang sacré pour rendre la liberté aux esclaves!

Et si la vie des hommes passe comme l'ombre, si plusieurs de vos frères ont quitté leur corps dans la mer d'Hellé, leur glorieuse mémoire sera gravée éternellement dans les âmes des peuples en faveur desquels ils sont tombés, leur reconnaissance envers eux et vous sera inoubliée et touchera toujours, pendant leur vie, les plus sensibles cordes de leur cœur!

Permettez donc au Comité de notre Alliance de vous rendre en ce moment-ci nos hommages d'admiration et de sympathie et de vous souhaiter que la gloire vous accompagne toujours à cette sublime œuvre qui est

l'emblème de votre noble Nation! Vivent les glorieux blessés! Vive la France!

Je ne ferai pas de longs commentaires à ces discours d'une saveur si particulière — la saveur attique, — aussi bien n'en ont-ils pas besoin. Volontiers nous attachons une importance excessive aux cris de guerre de ceux qui nous haïssent; n'est-il pas plus intéressant, et plus utile aussi, de recueillir les paroles affectueuses de ceux qui nous aiment et qui n'ont jamais oublié la France, leur bonne nourrice? Le tentateur leur a dit, à ceux-là : Venez avec nous, car nous sommes la force. Et ils ont répondu : « Nous restons avec la France, parce qu'elle est la grâce, parce qu'elle est le Droit. N'est-ce pas elle qui tient aujourd'hui le flambeau de la vie civilisée en ses mains saignantes?

Non, Harminius le barbare ne t'a pas encore conquise, Pallas Athæné, ô Déesse aux yeux clairs! C'est toi qui, invisible mais présente, combattras peut-être demain aux côtés du soldat de Salonique, comme tu combattais jadis aux côtés des soldats de Navarin! »

F. Helme.

P. S. — Nos confrères apprendront tous avec joie que la souscription pour la *Caisse d'assistance médicale de guerre* atteignait exactement 300.500 francs à la date du samedi 25 Décembre : Noël! Noël!

*** Autre chose : On me demande de divers côtés s'il est exact que les journaux médicaux allemands sont arrêtés à la sortie d'Allemagne. La nouvelle en avait été répandue, en effet, par quelques grands quotidiens français et étrangers qui ont coutume de contrôler leurs dires, et l'irrégularité de l'envoi desdits journaux semblait leur donner raison. Peut-être n'y a-t-il eu là qu'un projet auquel on a dû renoncer par suite des protestations qui se sont élevées. En tout cas, les journaux médicaux allemands nous parviennent comme précédemment, et même avec plus d'exactitude.

J'ajouterai qu'on y trouve maintenant l'analyse des journaux médicaux français et anglais, un instant supprimée. C'est notre vieil ami Schober, le fameux Schober, notre ex-confrère de l'ex-rue de Berlin, qui s'occupe des travaux publiés par *La Presse Médicale*. Ce médecin wurtembergeois, qui s'apprêtait, en Septembre 1914, à servir de guide aux troupes allemandes dans Paris, doit se contenter aujourd'hui de promener ses confrères à travers nos revues françaises. Décidément, le bonheur ici-bas n'est jamais complet.

F. H.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MÉDECINS DE FRANCE

Caisse d'Assistance médicale de guerre.

5, rue de Surène, Paris (8e).

Souscription

7e liste.

L'Urodonal	500
Docteur Graux (Lucien), Paris	500
Docteur Weil (Justin), Paris	50
Docteur Le Guern, Saint-Brieuc	100
Docteur Témoin, Bourges	100
Docteur Delamare (V.), Paris	200
Docteur Pousson, Bordeaux	250
Professeur Mossé, Toulouse	100
Docteur Mook, Paris	50
Docteur Béraud, Marcigny	50
Docteur Piédecoq, Beauvais	100
Docteur Dufournier (Léon), Paris	200
Docteur Mauriac (E.), Bordeaux	50
Docteur Broc (René), Tunis	150
Docteur Sencert, Nancy	50
Docteur Graux, Coutrexéville	100
Docteur Broquet (E.), Gonesse (S.-et-O.)	50
Docteur Faure (Jean-Louis), Paris	250
Docteur Londe (Paul), Paris	40
Docteur Aubel, Néris-les-Bains (Allier)	50
Docteur Barzilay, Menuetou-sur-Cher	50
Docteur Besson (Etienne), Paris	50
Docteur Caderas, Le Guilvinec (Finistère)	50
Docteur Coronat, Gap	50
Docteur Collet, Montfort-sur-Meu	50
Docteur Goepfert, Nancy	50
Docteur Kleyman, Paris	50
Docteur Moindrot, Fontaines-sur-Saône (Rhône)	50
Docteur Poirier (E.), Paris	50
Docteur Rey, Gaillac	50
Docteur Baratier, Bellenaves (Allier)	100
Docteur Chassaing, député du Puy-de-Dôme	100
Anonyme	100
Docteur Saiget, Lorient	100
Docteur Tardif, Fournols (Puy-de-Dôme)	100
Docteur Foulquier, Oran	300
Docteur de Massary, Paris	100
Docteur Ducroquet, Paris	200
Docteur Carron de la Carrière, Paris	100
Docteur Casset (Paul), Alger	50
Docteur Cœur, Orléans	50
Docteur Leduc, Paris	50
Docteur Leroy (O.), Constantine	50
Docteur Mazeroux, Conflans-Sainte-Honorine	50
Docteur Pessez, Paris	50
Docteur Rochon-Duvigneaud, Paris	50
Docteur Barusby, Tours	100
Docteur Vidal (Albert), Grasse	50
Docteur Bonamy (René), Paris	100
Docteur Cunéo (Bernard), Deauville	100
Professeur Pozzi, Paris	300
Docteur Mauclaire, Paris	100
Docteur Delherm (Louis), Paris	50
Docteur Oettinger (W.), Paris	100
Docteur Amiel, Toulouse	50
Docteur Andral, Pau	50
Docteur Dauphin, Champeaux	50
Docteur Demètre, Montrottier	50
Docteur Hallade, La Garenne-Colombes	50
Docteur Maingot, Paris	50
Docteur Monod (Frédéric), Pau	50
Docteur Riche (A.), Paris	50
Docteur Bourgeois (Henri), Paris	100

LES MÉDECINS AUX ARMÉES

Les décorés. — Sont inscrits au tableau de la Légion d'honneur, pour :

Officier. — M. Reboud (Joseph-Arsène), médecin principal de 1re classe territorial, médecin-chef de l'hôpital militaire d'une place : bon chirurgien, administrateur remarquable; fait preuve depuis le début de la campagne d'une belle activité et d'un zèle au-dessus de tout éloge.

— M. Cot (Louis-Théophile), médecin principal de 2e classe de réserve, chef du Service de Santé d'une division d'infanterie : médecin divisionnaire qui assure son service avec une grande activité et une parfaite compétence.

— M. Foubert, médecin-major de 1re classe (territoriale), à Oudja (Maroc).

— M. Boeckel (J.), médecin-major de 2e classe (territoriale), hôpital n° 101, à Lyon.

— M. Sorel (François-Pierre-Joseph), médecin-major de 1re classe au 23e rég. d'infanterie coloniale : malgré les difficultés et les dangers d'un bombardement de toute violence, a dirigé, sans un instant de relâche, le relèvement de plus de huit cents blessés, faisant preuve personnellement d'un mépris absolu du danger, encourageant son personnel surmené et qui marchait quand même. Le deuxième jour du combat, projeté avec violence contre la paroi d'un abri par l'éclatement, à quelques mètres, d'un obus qui tuait ou blessait six hommes autour de lui, meurtri, contusionné, refusait de se faire évacuer et continuait son service.

— M. Doreau (Pierre), médecin-major de 1re classe au 22e rég. d'infanterie coloniale : au front depuis le début de la campagne. Chef de Service de Santé régimentaire hors de pair, d'un dévouement sans bornes, ayant du devoir militaire la plus haute conception, ce qui en fait un auxiliaire particulièrement précieux pour un chef de corps. Officier d'un sang-froid et d'un courage admirables qui a été cité à l'ordre de l'armée le 21 Décembre 1914. A très bien organisé le service sanitaire du régiment dans des circonstances difficiles. S'est particulièrement distingué le 15 Septembre 1914 où il a fait l'admiration de tous en soignant sous un feu des plus violents les blessés amenés au poste de secours, si exposé qu'un des blessés qu'il pansait a été atteint trois fois par des shrapnells. Au cours des combats du 23 au 28 Février 1915, a soigné les blessés nuit et jour avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge et a parfaitement assuré leur évacuation bien qu'il lui en soit passé sept cents entre les mains. A montré le même dévouement et la même compétence dans les derniers combats.

— M. Albert (Marie-Léonard-Ernest), médecin-major de 1re classe au groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : s'est signalé depuis le début de la campagne par son activité, son zèle et son dévouement à toute épreuve. Courageux et calme sous le feu, s'est particulièrement distingué dans les moments difficiles, soutenant l'ardeur de ses brancardiers et leur servant d'exemple, assurant, grâce à son énergie et à son sang-froid, le transport et l'évacuation des très nombreux blessés dans les meilleures conditions. A été grièvement blessé à son poste le 29 Septembre 1915.

— M. Pichon (Georges-Charles-Eugène), médecin principal de 2e classe, chef du Service de Santé d'une division : officier supérieur du Service de Santé d'un grand dévouement et se portant, pour assurer les évacuations et guider les médecins des corps, dans les zones battues par le feu ennemi. Sous un violent bombardement du P. C. de sa division, a donné à tous l'exemple du courage en travaillant sous les obus à déterrer les militaires ensevelis par les explosions.

— M. Foutrein (Auguste), médecin-major de 1re classe au 24e rég. d'infanterie coloniale : très méritant. Excellent médecin de régiment qui a donné de nombreuses preuves de son esprit d'organisation, de son dévouement et de sa bravoure, notamment au cours des combats du 25 au 30 Septembre 1915 et du 2 au 6 Octobre suivant.

— M. Lamy (Paul-Émile), médecin-major de 1re classe (médecin divisionnaire) au quartier général d'une division coloniale : par son activité inlassable, son énergie à toute épreuve, a assuré le fonctionnement du Service de Santé de la division sur les champs de bataille des 14 Juillet, 7, 11, 12, 13 Août, 25, 26, 27, 28, 29 Septembre 1915, surmontant toutes les difficultés résultant du feu de l'ennemi, des circonstances atmosphériques et du terrain. N'a pas hésité à se porter presque sur les premières lignes sous le feu de l'ennemi pour régler et diriger l'ensemble de son service. A recueilli et soigné de nombreux blessés des troupes voisines avec le même dévouement et la même sollicitude.

— M. Martin (Noël), médecin-major de 2e classe au 3e rég. de marche de zouaves : d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Depuis le début de la campagne, se dépense sans compter, malgré ses 52 ans. Quoique grièvement blessé en Octobre 1914, a refusé d'être évacué et a soigné des blessés, sous le feu, à l'attaque du 12 Novembre 1914. Désigné comme médecin-chef d'une ambulance, a demandé avec insistance à rester au 3e zouaves. A fait preuve, le 25 Septembre 1915, en se portant à l'attaque au milieu de son bataillon, des plus belles qualités de courage et d'énergie et soigné de nombreux blessés sur le terrain même de la lutte.

NOUVELLES

La relève des médecins. — M. Louis Bernard, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si la relève des médecins sur le front est et doit rester une vaine promesse, a reçu la réponse suivante :

« La relève automatique n'a pu être effectuée parallèlement à l'intérieur et aux armées par suite des circonstances.

« L'intérieur a fait sa relève vers les armées, mais les armées n'ont pas rendu nombre pour nombre. Elle va pouvoir fonctionner maintenant des deux côtés dans des conditions normales. »

M. Deguise, député, ayant exposé à M. le ministre de la Guerre que de nombreux médecins de territoriale sont encore dans la zone des armées, alors qu'à l'arrière sont de jeunes médecins de l'active qui n'ont pas encore vu le feu, et demandé quelle est la méthode suivie pour réaliser la relève justement réclamée depuis longtemps, a reçu la réponse suivante :

« La relève automatique est réglée par les deux circulaires du 2 Septembre et du 7 Septembre 1915. Depuis le 1er Août, elle a fonctionné à peu près régulièrement pour les envois de l'intérieur aux armées, chaque médecin n'ayant pas encore fait campagne ayant reçu dans chaque région un tour de départ. Mais, en raison des circonstances, elle n'a pu se faire automatiquement, et nombre pour nombre, des armées vers l'intérieur. »

— M. Eugène Treignier, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne serait pas possible de faire remplacer, dans les corps et formations du front, les médecins auxiliaires qui y sont depuis le commencement des hostilités par les nombreux médecins qui n'ont jamais quitté les formations de l'intérieur, a reçu la réponse suivante :

« Les armées ont été invitées à faire bénéficier de la relève les médecins auxiliaires; leur relève sera toutefois plus difficile parce qu'ils sont beaucoup plus nombreux aux armées que dans les formations de l'intérieur. »

— M. Hubert Ronger, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre pourquoi la circulaire du 18 Août 1915, relative à la relève méthodique des officiers de santé présents aux armées depuis plus de six mois, n'a pas encore reçu d'application dans les ...e corps d'armée, a reçu la réponse suivante :

« Organisé par les circulaires des 2 et 7 Septembre derniers, le roulement entre les officiers du Corps de Santé du cadre complémentaire de la zone des armées et ceux de la zone de l'intérieur, a été momentanément

interrompu par les circonstances; il est maintenant en voie d'exécution. »

— M. Pacaud, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° à quelle date sont entrées en application les dispositions nouvelles du Service de Santé relatives à la relève du front; 2° combien de médecins en ont déjà bénéficié; 3° quelle est approximativement, d'après les règles établies et d'après les résultats de la pratique commencée, la durée moyenne de séjour nécessaire dans la zone des armées, pour y avoir droit, a reçu la réponse suivante :

« 1° Les dispositions relatives à la relève du front du personnel du Service de Santé sont entrées en vigueur le 15 Septembre;

« 2° 445 médecins ont déjà bénéficié de cette relève et cette dernière va se poursuivre régulièrement;

« 3° La durée du séjour au front, pour avoir droit à la relève, doit être de six mois au moins. »

L'évacuation des blessés et malades des hôpitaux de la zone des armées. — M. Jobert, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : si des règles uniformes président à l'évacuation des blessés ou des malades soignés dans les ambulances ou les hôpitaux de la zone des armées, vers les hôpitaux ou les dépôts de l'intérieur, a reçu la réponse suivante :

« Réponse affirmative. Sont évacués : 1° dès que l'état de leur santé le permet, les malades ou blessés très graves, momentanément intransportables; 2° après avoir reçu les premiers soins nécessaires, les malades ou blessés graves transportables. »

La lutte contre l'alcoolisme et contre la dépopulation. — Sur un rapport de M. Aucoc, le Conseil général de la Seine a adopté le vœu suivant dont le texte fut adressé à sa quatrième commission par M. Clément Colson, membre de l'Institut, au nom de l'Académie des Sciences morales et politiques.

« Le Conseil général,

« Considérant que l'alcoolisme est un des plus grands dangers qui menacent notre pays, que le fléau s'étend chaque jour, que dans certaines régions les femmes contractent elles-mêmes à cet égard des habitudes déplorables;

« Considérant que l'alcoolisme est une des causes de la dépopulation et de l'affaiblissement de la race;

« Tout en rendant hommage aux dispositions prises récemment par le Gouvernement, en ce qui concerne l'absinthe et l'ouverture de nouveaux débits, et en félicitant les sociétés privées qui luttent avec énergie pour la cause de la tempérance,

« Emet le vœu :

« Que le Gouvernement présente et que le Parlement adopte, le plus promptement possible, les mesures nécessaires pour enrayer le mal, savoir :

« Application rigoureuse des lois existantes, notamment de la loi sur l'ivresse de 1873, de la loi de 1881 qui interdit l'ouverture de débits dans le périmètre de certains établissements et de la loi de 1889 sur la protection des enfants maltraités et moralement abandonnés;

« Réduction du nombre des débits; interdiction d'ouvrir de nouveaux débits et de rouvrir ceux dont l'exploitation aura été momentanément suspendue;

« Suppression du privilège des bouilleurs de cru. »

Les médecins des classes 1887 et 1888. — M. Mourier, député, ayant demandé M. le ministre de la Guerre dans quelles conditions seront envoyés au front les médecins des classes 1887 et 1888 et quels services leur seront assignés — réglementaire ou ambulance —, a reçu la réponse suivante :

« Les médecins des classes 1887 et 1888 seront envoyés au front à leur tour de départ et dirigés sur les diverses réserves de personnel sanitaire des armées. Dans la mesure du possible, ils sont utilisés dans les formations sanitaires ou dans la zone des étapes, sans que toutefois cette utilisation soit un droit. »

Les spécialistes aux armées. — M. Even, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un médecin-major, chef d'un centre d'ophtalmologie dans une région peut, lorsqu'il est désigné pour servir aux armées, conserver des fonctions qui lui permettront de continuer à rendre des services, a reçu la réponse suivante :

« Il existe aux armées un assez grand nombre de centres de spécialités, auxquels sont affectés les spécialistes dans toute la mesure du possible. »

Etudiants à deux inscriptions. — M. Prat, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si un étudiant en médecine ayant 2 inscriptions de doctorat, deux ans de service hospitalier, et appartenant au service auxiliaire, n'est pas de droit versé dans une section d'infirmiers, a reçu la réponse suivante :

« Les étudiants en médecine ayant au moins 4 inscriptions sont seuls versés de droit dans les sections d'infirmiers militaires. »

Les rapatriés sanitaires. — M. Henri Roy, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les décisions ministérielles qui prescrivent que les rapatriés sanitaires doivent être versés dans le service intérieur ont été maintenues, et, dans le cas de la négative, quelles raisons l'ont amené à les abroger, a reçu la réponse suivante :

« Aucune décision ministérielle n'a prescrit que les rapatriés sanitaires devaient être versés dans le service intérieur. Il a été décidé que ce personnel pourrait être envoyé aux armées, sous la réserve qu'il y exercerait les mêmes fonctions qu'auparavant, ou du moins, des fonctions le maintenant sous la protection de la convention de Genève. »

RENSEIGNEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Institut de mécanothérapie (32 appareils Zander) à céder. — Ecrire *P. M.*, n° 1012.

Docteur demande remplaçant, de préférence marié, pour deux ou trois mois, en province. — Ecrire *P. M.*, n° 1013.

Interne demandé pour hôpital auxiliaire, à Paris. Ecrire *P. M.*, n° 1014.

On demande, pour la villa Montsouris, 130, rue de la Glacière, Paris (13e), un second interne ou un externe pouvant assurer le service le matin. — *S'adresser au Directeur.*

Etudiant en méd., 10 inscr., cherche place interne dans hôpital ou clinique. Paris ou banlieue. — Ecrire *P. M.*, n° 1123.

Doctoresse, anc. ext. hôp., libre l'après-midi, cherche occupation médicale. — Ecrire *P. M.*, n° 1124.

Externe des hôpitaux demande place Maison de Santé, Paris ou environs. Ecrire *P. M.*, n° 1125.

Docteur ferait remplacement ou louerait cabinet de confrère. Ecrire *P. M.*, 1126.

Le Gérant : O. Porée.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.